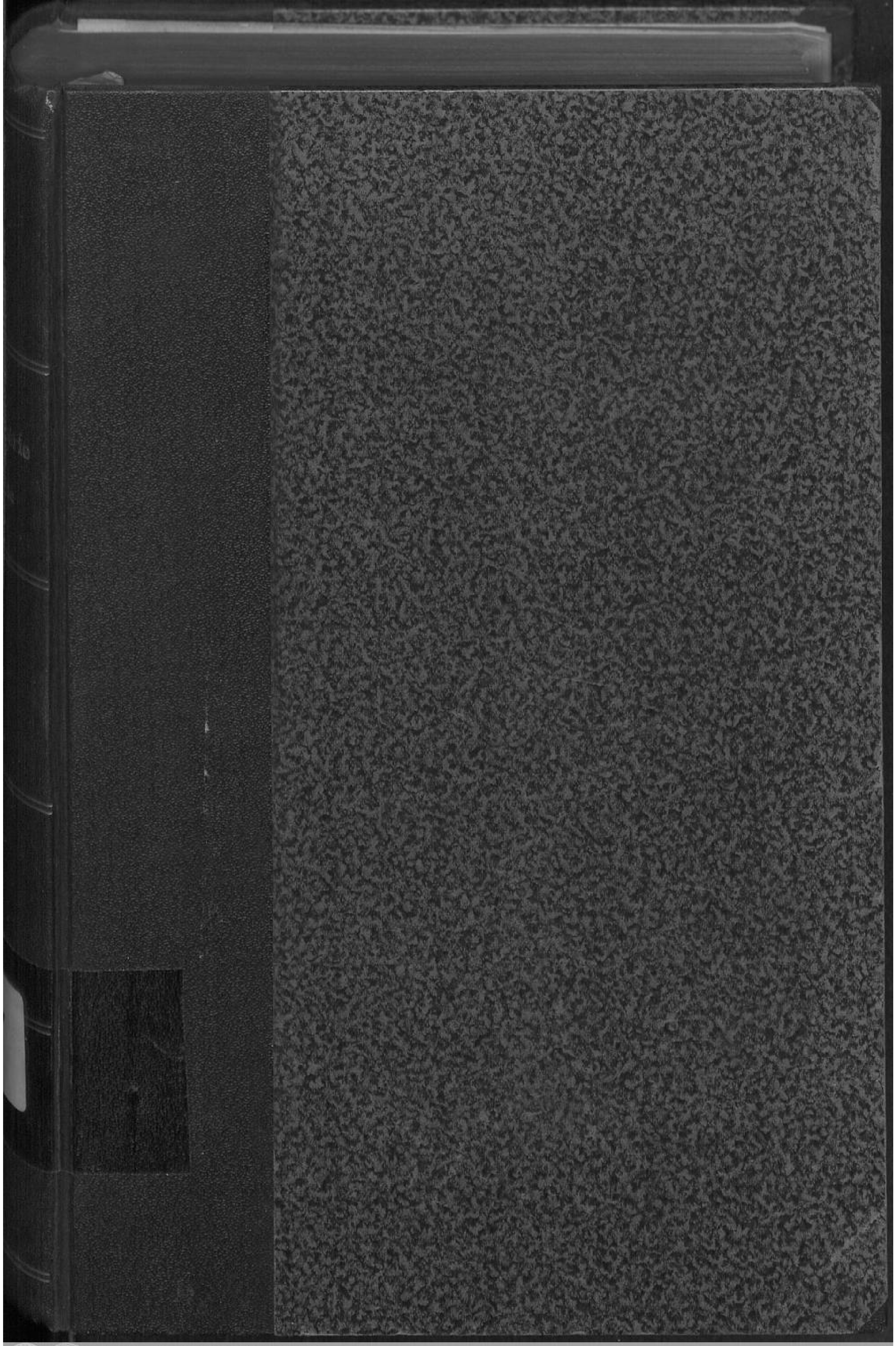
Les Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle

Marçais, Georges

Constantine, 1913





LES

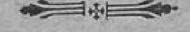
ARABES EN BERBÉRIE

DU XIE AU XIVE SIÈCLE

PAR

GEORGES MARÇAIS

DOCTEUR ÈS LETTRES



CONSTANTINE
D. BRAHAM, ÉDITEUR
21, rue Caraman, 21

PARIS
ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte, 28

1913





LES

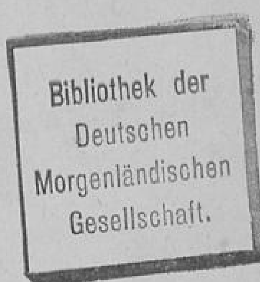
ARABES EN BERBÉRIE

DU XIE AU XIVE SIÈCLE

PAR

GEORGES MARÇAIS

DOCTEUR ÈS LETTRES





CONSTANTINE

D. BRAHAM, ÉDITEUR

21, rue Caraman, 21

PARIS

ERNEST LEROUX

28, rue Bonaparte, 28

1913



TRANSCRIPTION

ا	â	ض ظ	ḍ
ب	b	ع	‘
ت	t	غ	ṛ
ث	th (le *th* anglais dur)	ڢ	f
ج	j	ڧ	q
ح	ḥ	ك	k
خ	kh (le *j* espagnol)	ل	l
د ذ	d	م	m
ر	r	ن	n
ز	z	ه	h
س	s	و	w et oû
ش	ch	ى	î, y, ï
ص	ç et c		
ط	ṭ		

Pour certains noms propres très connus, comme Maghreb, Djebel, Djerîd, etc. etc., j'ai conservé la transcription consacrée par l'usage.

Je me sers des abréviations : b. pour *ben* : fils de, B. pour *Benoû* ou *Benî* : enfants de :

INTRODUCTION

L'histoire de la Berbérie au moyen âge n'excitera jamais chez le lecteur français l'intérêt qu'il trouve en celle des pays européens. Il aborde vraiment ici une terre étrangère, où le charme de l'exotisme ne suffit point à le retenir, alors que tant de choses concourent à le repousser. Des noms propres aux âpres consonnances, aux transcriptions compliquées, et cependant toujours maladroites, blessent son œil et découragent sa mémoire, y créant de perpétuelles confusions; une chronologie nouvelle l'égare ou lui impose un fastidieux travail. S'il s'accoutume à cet aspect hostile, s'il surmonte ces difficultés quasi-matérielles, sera-t-il au moins payé de sa peine? Des raisons plus profondes risquent encore de le décevoir.

Prise dans son ensemble, cette histoire manque presqu'absolument d'unité. Nous ne découvrons ici rien de comparable à l'effort inconscient et laborieux, parfois si hésitant sur son but et si contrarié dans sa marche, qui semble entraîner les peuples européens vers la réalisation d'un idéal social ou la constitution d'un plus grand état. La Berbérie ne paraît pas capable de progresser par ses propres moyens; elle doit se mettre à la remorque d'autrui. Une sorte de fatalité semble l'empêcher d'être autre chose qu'une terre vassale. Réservoir de forces sans cohésion, elle a besoin de recevoir ses influences directrices du dehors, de Phénicie ou de Rome, de l'Orient musulman ou de l'Espagne. Et quelle vigueur elle montre dans sa réaction contre le progrès imposé! Combien de fois, pour reprendre le sens du vieux mot latin, "ber-

bère" et "barbare" sont-ils équivalents! Dans le grand duel que la barbarie livre à la civilisation, combien de fois cette dernière tombe-t-elle vaincue !

Dépourvue dans son ensemble d'un principe d'évolution qui pourrait en relier les chapitres successifs, l'histoire de la Berbérie présente dans le détail la même incohérence décevante. Il est peu de sol aussi agité et où l'agitation humaine apparaisse aussi stérile. Ces roitelets du moyen âge, qui, chaque printemps, partent en guerre pour conquérir l'empire voisin ou simplement leur propre empire, n'acquérront quelque puissance que pour redevenir roitelets. Parfois, cependant, un sultan énergique se dresse au-dessus de la foule indistincte des princes débiles et jette un éclat passager; parfois un homme qu'anime l'ardeur religieuse soulève autour de lui des masses qui submergeront l'Afrique du nord et viendront même déferler sur l'Europe. Mais il semble que la Berbérie soit un trop modeste théâtre pour un drame de quelque grandeur. L'empire ébauché s'éteindra en Andalousie ou fleurira dans la vallée du Nil. Cependant le pays où il prit naissance retombera dans ses agitations mesquines.

Si l'on n'est pas ici tenté d'établir curieusement et avec précision le menu fait qui peut déterminer une étape future, il faut avouer d'ailleurs qu'on n'en a guère le moyen. Certes les sources ne font pas défaut, mais elles sont insuffisantes et ne permettent pas le contrôle. Peu de monuments; quelques épigraphes et quelques monnaies, dont on n'a pas, il est vrai, tiré tout le parti possible, mais dont nous n'aurons presque jamais à faire état pour le sujet que nous traitons; très peu de chartes : les seules qui subsistent ont été conservées dans les archives des états chrétiens et ne concernent pas l'histoire intérieure qui nous occupe présentement. Il reste des chroniques et des descriptions de géographes dont, fort heureusement, les textes sont pour la plupart imprimés, et dont les principales sont traduites en langues européennes, mais qui ne laissent pas de présenter des causes d'erreurs graves et parfois irrémédiables.

Le manque de critique est naturellement le défaut le plus fréquent de ces vieux écrivains. Pour les époques antérieures à leur temps, ils se servent d'ouvrages dont ils ne citent pas toujours les auteurs. L'abrégé ou le plagiat qu'ils en font n'a donc alors que la valeur relative d'un travail de seconde main. Pour les faits plus récents, ils n'ont que bien rarement, semble-t-il, recours aux documents officiels; ils reproduisent des traditions orales ou des renseignements recueillis auprès des témoins. Leur récit, dépourvu de critique, est fréquemment aussi dénué de sincérité. La plupart de nos historiens sont plutôt des historiographes, écrivant, à la cour du prince généreux qui les paie, la vie de ce prince et de ses toujours glorieux ancêtres. Les rares chiffres qu'ils nous transmettent risquent fort d'être exagérés; les éloges qu'ils décernent sont suspects. Aussi médiocres psychologues que statisticiens imprécis, ils ignorent le secret de marquer d'un trait distinctif la personnalité d'un acteur; à de rares exceptions près, les princes du parti qu'ils servent portent la figure conventionnelle du héros musulman; leurs malheurs ne sont que les jeux édifiants de la Providence. Narrateurs sans art, ils nous donnent des faits, grands et petits, un exposé minutieux et incolore. Combien il est malaisé de dresser l'édifice d'une époque à l'aide de cette poussière d'évènements, c'est ce que nous aurions voulu laisser ignorer au lecteur, mais nous craignons trop d'avoir mal réussi dans l'essai de reconstitution que nous avons tenté, pour ne pas en rejeter un peu le tort sur nos informateurs.....

Les défauts que nous venons de signaler chez les chroniqueurs se retrouvent chez les géographes et y deviennent peut-être plus dangereux. Ici encore les données statistiques sont presque toujours absentes et les plagiats sont nombreux. Pour utiliser ces documents, il importe avant tout de faire la part des remarques personnelles et des renseignements d'emprunt.

Parmi les ouvrages traitant "des routes et des provinces", les plus dignes de foi émanent de voyageurs



ayant véritablement parcouru les régions dont ils parlent; d'autres, à peu près sans valeur, sont compilés à distance d'après des descriptions parfois anciennes; d'autres enfin sont le produit combiné d'œuvres antérieures et de renseignements originaux. Ces derniers doivent sans doute exciter notre méfiance, mais ils peuvent aussi être fort utiles. Si nous possédons l'ouvrage qui a servi de modèle et si le copiste a pris soin de reviser le texte qu'il pille, son travail constitue une très intéressante mise au point qui souligne en quelque sorte les modifications survenues dans le pays et rend aisée la comparaison entre les états successifs qu'il a traversés.

Nous croyons utile d'indiquer sommairement ici les sources principales auxquelles nous avons dû puiser.

Pour l'histoire proprement dite des tribus arabes, la principale et pour ainsi dire la seule est le grand ouvrage d'ʻAbd er-Raḥmân b. Khaldoûn, le « Kitâb el-ʻIbar »(1), dont deux parties essentielles ont été éditées et excellemment traduites en français par de Slane, l'une sous le titre de « Prolégomènes »(2), l'autre sous celui de « Histoire des Berbères »(3).

Nul n'a mieux connu les nomades immigrés en Berbérie que cet historien-philosophe, un des esprits les plus originaux et les plus puissants qu'ait vu naître le monde musulman. Ils ont intéressé son âme de sociologue par le fait même qu'ils se livraient au nomadisme et que ce genre de vie lui semble un stade nécessaire de l'évolution des races; ils ont gagné son estime de grand seigneur par leur caractère hautain, impatient de toute charge avilissante; ils ont excité, malgré la rudesse de leurs mœurs, sa sympathie de lettré parce qu'ils étaient Arabes,

---

(1) *Kitâb el-ʻibar wa diwân el-mobtedâ wa 'l-khabar fi ayâm el-ʻArab wa' l-ʻAjam wa ʻl-Barbar*. 7 vol. in-8° Boulak, 1867; cf. Wustenfeld, *Die Geschichtschreiber der Araber und ihr Werk*. Gottingen, 1882, p. 199.

(2) Edition Quatremère ap. *Notices et ext. des mss. de la Bibl. imp* t. XVI, XVII, XVIII. Traduction de Slane, même collection, t. XIX, XX, XXI. Nous nous servirons de l'abréviation : *Prolég*.

(3) *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale* par Ibn Khaldoun, éd. de Slane, 2 vol., in-4°, Alger 1847-1851; traduction de Slane, 4 vol. in-8°, Alger 1852-1856. Nous nous servirons de l'abréviation IKh.

parce qu'ils conservaient, dans le Maghreb, quelque souvenir de leurs traditions lointaines et quelque saveur de la belle langue classique. Lui seul, entre tous les historiens occidentaux, il s'est renseigné sur les antécédents de leurs familles; il a complaisamment écouté leurs chanteurs et consulté leurs généalogistes [1]. Il a vécu dans l'intimité de leurs cheikhs, à la cour des sultans qu'il servait et dans les résidences mêmes de ces nomades. Le « Kitâb el-'Ibar » fut en partie écrit dans le château que l'un d'eux possédait aux environs de Frenda.

Son existence aventureuse et vagabonde lui a d'ailleurs permis de mieux étudier que personne la politique générale de son temps, c'est-à-dire de la seconde moitié du XIVe siècle. Passant tour à tour de Fâs à Tlemcen et de Tlemcen à Tunis, connaissant alternativement l'amitié et la défaveur des princes, remplissant les fonctions de secrétaire d'état, d'ambassadeur et de premier ministre, il a tenu dans sa main les ressorts des empires, mesuré leur puissance et leur infirmité. Dans les loisirs que lui laissait la vie publique, il a beaucoup lu : il cite généralement ses sources et les emploie avec une critique peu commune chez ses contemporains. On ne saurait lui reprocher peut-être que de dispenser, lui aussi, trop généreusement la louange aux sultans dont il est le favori, de travailler un peu vite et de présenter parfois du même fait des versions insuffisamment concordantes, enfin et surtout d'accorder une confiance trop aveugle aux principes généraux qu'il a posés et de rejeter de parti pris les informations qui les démentent.

Parmi les sources utilisées par Ibn Khaldoûn sur un pays qu'il connaissait lui-même imparfaitement, nous en possédons une qui nous renseigne avec exactitude sur l'état des tribus arabes : c'est la « Riḥla » d'Et-Tijâni [2],

---

(1) Voir entre autres IKh. texte I, 74-75, 87, tr. I, 118-119, 137.

(2) Rousseau en a donné une traduction fort abrégée et parfois inexacte ap. *Journal asiatique (J. As.)* 1852, II, 57 et ss., 1853, I, 101 ss., 354 ss. Bel a publié le texte établi sur deux mss. et la traduction d'un fragment en appendice à ses *Benou Ghânya*. Paris 1903, p. 187-231. Nous avons consulté le mss. d'Alger (Bibl. universitaire n° 2014).



qui nous donne un tableau très complet des régions bordant la mer de Tunis à Tripoli. L'auteur, qui les parcourut à la suite d'un prince ḥafcide au début du XIVe siècle, entreprit chemin faisant une enquête qui nous aide à préciser et à compléter les renseignements du « Kitâb el-'Ibar ».

A côté de ces deux ouvrages, nous n'en trouvons plus à citer datant du moyen âge, en ce qui concerne l'histoire particulière des Arabes. Le cheikh Boû Râs, (mort en 1823) dans ses « Voyages extraordinaires » (1), emprunte presque tous ses renseignements sur les tribus de l'Algérie à Ibn Khaldoûn; mais il n'y ajoute presque rien.

Il n'y a pas, semble-t-il, beaucoup à attendre, au point de vue de l'histoire des Arabes antérieure au XVIe siècle, de la publication des monographies de tribus rédigées par des indigènes ou par des français, officiers des bureaux arabes, interprètes et administrateurs. Nées de l'information orale, elles sont souvent d'une regrettable imprécision chronologique; toutefois elles apportent, pour les temps modernes, de fort utiles indications, et on ne saurait trop souhaiter de les voir sortir des archives où elles sommeillent. Nous rappellerons, comme intéressantes à divers titres, les études de Féraud (2), à qui nous devons, entre autres, la traduction du « Kitâb el-Adouâni », d'Arnaud qui a composé une copieuse histoire des Ouled Naïl et des Sahari (3); de Vayssières qui nous a fait connaître les Ouled Rechaïch (4); de N. Lacroix, de qui l'on attendait une suite à sa consciencieuse monographie du Djendel (5);

---

(1) Boû Râs, *Ṛaraîb el-Asfâr wa 'ajâib el-akhbâr*, trad. Arnaud *(Voyages extraordinaires et nouvelles agréables*, ap. *Revue africaine, (Rev. Afr.)* 1879-1884). Parmi les documents espagnols, citons une lettre de Bernardino de Mendoza ap. *Rev. Afr.* 1877, p. 215-220.

(2) Féraud. *Notice histor. sur la tribu des Ouled Abd en-Nour*; id *Kitâb el-Adouâni ou le Sahara de Constantine*; id. *Notes historiques sur les tribus de la subdivision de Constantine;* id. *Hist. des villes de la province de Constantine*, ap. *Rec. des Notices et Mém. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1864, 1868-1872.

(3) Arnaud. *Notice sur les Sahari*, ap. *Rev. Afr.* 1864-1866; *Hist. des Ouled Naïl, ibid.* 1872.

(4) Vaissière. *Les Ouled Rechaich*, ap. *Rev. Afr.* 1892.

(5) N. Lacroix. *Les groupements indigènes de la commune mixte du Djendel*... ap. *Rev. Afr.* 1909, p. 311 ss.

de Michaux-Bellaire et Salmon qui nous ont renseigné sur la destinée des « Tribus arabes du Lekkous » (1); de Martin qui nous a signalé l'existence, dans ses « Oasis sahariennes », de chroniques indigènes dont il extrait de curieux fragments (2). Nous ne parlerons pas ici des travaux analogues entrepris sur les tribus zenâtiennes ou berbères auxquelles pourtant nous avons eu fréquemment recours (3).

Les sources s'offrent naturellement en plus grande abondance à qui veut se documenter sur les rapports des Arabes avec les dynasties qui ont régné en Afrique mineure.

S'agit-il de leur premier contact avec les princes de Qairouan au milieu du XIe siècle et de leur lutte avec ces B. Zîri dont ils hâtèrent la chute? Nous consulterons, outre Ibn Khaldoûn et Et-Tijânî, qui exposent ces faits à plusieurs reprises, Ibn el-Athîr qui mourut en 630 de l'hégire (1233 J.-C.) (4). Bien qu'écrivant en Orient et un siècle et demi après les évènements qui nous occupent, il se montre très renseigné sur les affaires de Berbérie, les expose avec clarté et vraisemblance, mais malheureusement sans citer les noms des auteurs qui les lui ont fait connaître. Narrateur plus malhabile, mais peut être plus consciencieux, Ibn ʿAdarî (5) écrit, à la fin du XIIIe siècle, une compilation où les circonstances qui déterminèrent l'invasion et celles qui en marquèrent la première phase sont racontées d'après des autorités dignes

(1) Michaux Bellaire et Salmon. *Les tribus arabes du Lekkous* ap. *Archives marocaines*, t. IV.

(2) Martin. *Les Oasis sahariennes*, I, Alger, 1908. Nous nous sommes beaucoup servi également du répertoire de Carette et Warnier paru ap. *Etablissements français*, 1844-45.

(3) La plus remarquable de ces études est celle que Doutté a consacrée aux Ḥâḥa, tribu marocaine de la côte atlantique, ap. *Bull. du Comité de l'Afrique française*, 1905, suppl. n° 1.

(4) Ibn el-Athîr, *Kâmil fi 't-târikh*, édité par Tornberg; *Ibn el-Athiri chronicon*, 14 vol. 8°, Leyde 1851-1876. La partie relative à l'occident a été traduite par E. Fagnan ap. *Rev. Afr.* 1899-1901 et réunie sous le titre : *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, in-8°, Alger 1901. Abréviation : Ibn el-Athîr.

(5) *Hist. de l'Afrique et de l'Espagne* intitulée *Al-Bayâno 'l-Moghrib*, éd. Dozy, 2 vol., in-8°, Leyde 1848-1851; trad. Fagnan, 2 vol. in-8°, Alger 1901. Abréviation : *Bayân*.

de foi. Cet auteur a pratiqué les historiens de Qairouan que nous avons malheureusement perdus; il cite le fameux Ibn Raqîq [1], qui fut fonctionnaire des Zîrides à l'époque même de l'entrée des Arabes, et il transcrit des fragments étendus d'Ibn Cheref, qui fut également contemporain de l'invasion.

Si nous avons perdu la plupart des historiens de Qairouan qui nous eussent été si utiles, nous avons du moins conservé le « Ma'âlim el-Imân » [2], recueil de biographies de théologiens et de littérateurs tunisiens, où nous avons trouvé une peinture assez vivante des mouvements populaires de l'époque. Citons encore le dictionnaire biographique d'Ibn Khallikân [3], qui, bien qu'émanant d'un oriental de la fin du XIIIe siècle, nous a fourni d'utiles renseignements sur les princes Zîrides.

Enfin nous ne pouvons, en parlant des sources relatives à l'entrée des Arabes en Berbérie, passer sous silence les chansons de gestes des B. Hilâl.

On sait en effet que les évènements dont nous devons faire le récit ont donné naissance à toute une littérature épique, encore incomplétement étudiée. Des textes qui sont parvenus jusqu'à nous, une faible partie a été éditée tant à Beyrouth qu'à Boulak; un grand nombre reste manuscrit [4]. Les bibliothèques allemandes, notamment la bibliothèque de Berlin, en conservent beaucoup. Ahlwardt a donné dans son catalogue une analyse assez étendue des 173 recueils de vers que contient cette dernière collection [5]; enfin une notable portion de ces poèmes, et non

---

(1) Son ouvrage s'appelait *Târikh el-Ifrîqiya*. Sur l'auteur, cf. infra.

(2) 'Abd er-Raḥmân ed-Dabbâr, *Ma'alim el-îmân fi ma'rifat ahl el-Qairouân*, avec compléments d'Ibn Nâji. 4 vol. Tunis, 1320 hég.

(3) Ibn Khallikân, *Wafayât el-A'yân*; trad. anglaise par de Slane, sous le titre *Biographical dictionnary*, 4 vol. in 4°, Paris 1843-1871.

(4) Cf. Basset, *Un épisode d'une chanson de geste arabe sur la seconde conquête de l'Afrique septentrionale par les musulmans*, ap. *Bull. de corresp. Afric.* 1885, t. III, p. 139-148; Chauvin, *Bibliographie des ouvr. arabes*, III. M. Hartmann, *Die Beni Hilâl. Geschichten*, ap. *Zeits für afrikanische und ocean. Sprachen*, 1895, t. IV, p. 289-315.

(5) Ahlwardt, *Verzeichniss der Arabischen Handschriften*, t. VIII, p. 155-462; Pertsch, *Die arabischen Handschriften zu Gotha*, t. IV, n°s 2569-2577; Basset, *Un épisode d'une chanson de geste*, loc. cit., p. 139.

les moins intéressants pour nous, ne sont ni imprimés, ni même écrits, et sont conservés à l'état de fragments par la tradition orale. C'est spécialement le cas de ceux qui, répandus dans l'Afrique du nord, font allusion au « taṛrîb », c'est-à-dire à la « marche vers l'ouest », à l'exode des tribus vers les pays du couchant. Littérature extrêmement abondante et d'une aire de dispersion singulièrement étendue, la geste des B. Hilâl est un des thèmes favoris des conteurs dans les cafés du Caire; elle se retrouve dans la Haute Nubie et le Kordofan; elle se mêle aux légendes de Berbérie, en Kabylie comme dans le Ṛarb[1], dans le sud tunisien comme dans la région de Tiaret et de Mascara, où Bel en a pu recueillir un épisode important [2].

Que ces récits soient anciens, nous ne pouvons en douter. Ils étaient fort connus dès le temps d'Ibn Khaldoûn. Les lettrés n'avaient que du mépris pour ces productions du génie populaire; les cheikhs arabes eux-mêmes les tenaient pour sans valeur; mais l'auteur des « Prolégomènes », avec son éclectisme clairvoyant, se plaisait à les entendre et n'a pas cru indigne de la gravité de son œuvre de leur y accorder une place, d'en reproduire des fragments étendus et de nous donner une analyse sommaire de ceux qui ont trait au départ des Arabes vers la Berbérie [3].

Utilisés avec une critique prudente, ces textes sont des documents de premier ordre pour étudier la langue des nomades par qui s'acheva l'arabisation du Maghreb; ils fournissent en outre des indications précieuses sur l'état d'esprit, la culture, l'idéal chevaleresque et sauvage, généreux et cruel, des tribus conquérantes; ils peuvent aider à la compréhension de leur vie nomade à l'égal des poèmes antéislamiques dont ils sont le prolongement; ils

(1) Basset, *Un épisode d'une chanson de geste*, loc. cit., p. 137. Hartmann, *Die Beni Hilal Geschichten*, loc. cit., p. 304, 313, 314 et aussi Mohammed b. Rahhal ap. *Bull. soc. de géog. d'Oran*, 1889, p. 9-10; Michaux-Bellaire, ap. *Rev. du Monde musul.* XVI, 385 ss (déc. 1911).

(2) Bel, *La Djâzya*, ext. du *J. As.* 1903, 124 pp.

(3) IKh. I, 23-25, tr. I, 41-44; *Prolég.* III, 361-368, tr. III, 405-413.

apportent des témoignages naïfs de l'effet produit par l'arrivée de ces étrangers chez les peuples de Berbérie, et de l'impression ressentie par les étrangers eux-mêmes à la découverte d'un monde nouveau. Mais ils ne sont d'aucune utilité pour préciser l'enchaînement des faits. Les emprunts qu'ils font à l'histoire se réduisent en somme aux noms de quelques personnages; encore faut-il noter, comme l'a fait R. Basset, que « de même que Roland, connu seulement dans l'histoire par une courte mention d'Eginhard (Vita Caroli Magni IX), devint le principal héros des chansons de geste du cycle carolingien, de même Dyâb et Aboû Zeïd s'emparèrent, dans le roman des B. Hilâl, du rôle important qu'avait joué Mounès, lors de la conquête de l'Ifrîqîya » [1]. L'élément indigène y est représenté, non par El-Mo'izz, mais par Zenâtî Khalîfa en qui nous reconnaissons Aboû So'dâ, général au service de l'émir Maġrâwa, de Tlemcen.

Cette substitution de personnages de second plan aux héros véritables de l'invasion n'est pas une des moindres déformations qu'aient subi les faits en passant dans la mémoire des rhapsodes. Il appartiendra aux folkloristes d'étudier cette cristallisation des légendes autour des éléments réels qu'attestent les chroniqueurs. En revanche il serait téméraire de vouloir suppléer à l'insuffisance des sources historiques en s'appuyant sur l'interprétation de la légende; autant vaudrait essayer de raconter les campagnes de Charlemagne avec la chanson de Roland ou de décrire l'administration de Haroûn Er-Râchid avec les Mille et une nuits. On pourra d'ailleurs juger du caractère de ces documents par les allusions que nous y ferons dans le cours de cette étude.

Sur les Almoḥades et sur les B. Ḥafç qui gouvernèrent en leur nom l'Ifrîqîya, c'est-à-dire le pays compris entre la Cyrénaïque et Biskra, Tunis et Bougie, les principales sources d'information sont, avec les ouvrages d'Ibn-Khaldoûn et d'Et-Tijânî, « l'Histoire des Almoḥades » d''Abd-

(1) R. Basset, *loc. cit.*, p. 147.

el-Waḥîd El-Merrâkechi (1), datée de 621-1224 qui, bien que d'une ordonnance assez confuse, nous transmet des renseignements originaux, et qu'on chercherait vainement ailleurs, au sujet des rapports entretenus avec les Arabes par 'Abd el-Moûmin et ses successeurs et au sujet de l'organisation de leur empire; le livre d'Ez-Zarkachî sur les Almoḥades et les Ḥafcides (2) : l'auteur a beaucoup emprunté au « Kitâb el-'Ibar »; il le copie parfois servilement, mais il le continue bien au-delà de l'an 1394, limite où s'arrêtent les renseignements recueillis par Ibn Khaldoûn, et il nous conduit jusqu'à la seconde moitié du XVe siècle. Embrassant une durée plus étendue encore, puisqu'il va de la première conquête musulmane jusqu'à la fin du XVIIe siècle (1091-1680), l'ouvrage d'El-Qaïrwânî (3) n'a qu'une valeur médiocre en ce qui concerne le moyen âge. Il utilise Ez-Zarkachî, que nous connaissons déjà, et Ibn Ech-Chemma (4), dont l'histoire s'arrête vers l'année 1440.

Nous possédons deux ouvrages qui traitent spécialement de l'histoire des B. 'Abd el-Wâd ou B. Zaïyân, princes de cette partie de la Berbérie que l'on nomme le Maghreb central, et qui s'étend à peu près du méridien de Bougie à la Moulouya. Ce sont ceux de Yaḥyâ b. Khaldoûn et d'Et-Tenesî.

Yaḥyâ b. Khaldoûn (5), frère du grand historien des Berbères, est loin d'avoir l'ampleur de vues, la sobriété d'exposition, la sûreté d'informations de celui-ci. Sa « Biṛiat er-Rouwâd » nous apporte cependant, pour la seconde

---

(1) *The history of the Almohades... by 'Abd ol-Wahid al-Marrekoshi*, édited by Dozy, in 8°, Leyde 1847-1881; trad. Fagnan, in-8°, Alger 1893. Abréviation : Merrâkechi.

(2) *Târîkh ed-Dawlataïn el-mowaḥḥidiya wa 'l-ḥafciya*, Tunis, 1286 hég.; trad. Fagnan, ap. *Recueil des notices et mém. de la Soc. archéol. de Const.* 1894, 1-279. Abréviation : Zerkechi.

(3) El-Qaïrwânî, *El-Moûnis fî akhbâr Ifriqiya wa Toûnis*, Tunis, 1286 hég. Trad. Pellissier et Rémusat, in 4°, Paris 1845; travail médiocre. Abréviation : Qaïrwânî.

(4) Il existe de celui-ci une très mauvaise copie, Bibl. nat. mss., n° 2458; cf. *J. As.*, 1848, II, 237, 1849, I, 269.

(5) *Hist. des Beni 'Abd el-Wâd, rois de Tlemcen*, par Aboû Zakariya Yaḥyâ Ibn Khaldoûn édit. et trad. par A. Bel; 2 vol. in-8°, Alger 1904-1912. Abréviation : Yaḥyâ b. Kh.

moitié du XIVe siècle, un témoignage direct et fort utile, quoique parfois médiocrement impartial. Il est surtout intéressant au point de vue de la culture intellectuelle et du personnel administratif de la cour de Tlemcen.

Et-Tenesî, dont Bargès a publié une adaptation (1), est, plus encore que Yaḥya b. Khaldoûn, un type d'historiographe dans le sens le plus fâcheux du mot. Ecrit à la fin du XVe siècle, son livre est généralement, sur l'époque qui nous occupe, sommaire et imprécis.

Il n'y a presque rien à tirer, en ce qui concerne l'histoire des tribus arabes, de l'œuvre touffue des hagiographes maghribins, quelque utilisable qu'elle soit à d'autres égards. Le « Bostân » d'Ibn Mariam, qui nous donne sur la vie religieuse tlemcenienne des aperçus si savoureux, ne nous a été d'aucun secours (2). Nous pouvons en dire autant des dictionnaires biographiques composés en Maghreb el-Aqça depuis le XVe siècle (3).

Pour l'histoire des B. Merîn, qui régnèrent sur cette dernière portion de la Berbérie, et des dynasties qui les précédèrent dans la ville de Fâs, nous avons une source de premier ordre à mentionner : c'est le « Roûḍ el-Qirṭâs », attribué à un nommé Ibn Abî Zar', qui l'acheva en 726 hég.-1325 J.-C. (4) Il nous fournit de précieux renseignements sur l'établissement de la dynastie, et sur les expéditions des princes almoḥades et merînides en Espagne. Il est fâcheux qu'elle ne nous conduise pas plus avant dans le cours du XIVe siècle. Mais, là encore, Ibn Khaldoûn

---

(1) Et-Tenessi, *Hist. des Beni Zeiyan, rois de Tlemcen* (chap. 7 de la 1re partie d'*Ed-dorr wa 'l-'iqyân)* tr. Bargès in-12, Paris 1852.

(2) *El-Bostân*, tr. Provenzali, in-8° Alger 1911.

(3) Sur ces ouvrages, dont le plus important est la *Salouat el-Anfâs* d'El-Kettâni, 3 vol. in-4°. Fâs 1316, cf. Cour. *Etablissement des chérifs au Maroc*, Paris 1904 in-8°, p. VI-VII et R. Basset, *Recherches bibliographiques sur les sources de la Salouat el-Anfâs*, ap. *Rec. de mém. et de textes publiés en l'honneur du XIVe Congrès des Orientalistes*, Alger 1905.

(4) Edit. et tr. latine par Tornberg sous le titre : *Annales regum mauritaniae*, 2 vol. in-4° Upsal 1843. Il en existe aussi deux éditions lithographiées à Fâs; une trad. allemande : Dombay, *Geschichte der Mauritanischen Kœnige*, 2 vol. Agram 1794-1797; une trad. portugaise : P. Moura, *Historia dos soberanos mahometanos*, Lisbonne 1824; une trad. française : Beaumier, *Hist. des souverains du Maghreb*, Paris 1860. Nous nous servons de l'édition Tornberg. Abréviation : *Qirṭâs*.

vient à notre aide et nous éclaire sur ce pays, dont à plusieurs reprises il servit les maîtres.

Le « Kitâb el-Istiqçâ » [1], que l'historien Es-Slâwî composa au XIXe siècle, ne fait guère que reproduire Ibn Khaldoûn en ce qui regarde le moyen âge, mais la suite qu'il lui donne est du plus haut intérêt. Il éclaire entre autres, d'une lumière singulièrement vive, la question si importante des rapports qui existaient entre le prince et les tribus de son royaume.

Sur ces problèmes, que les états musulmans voient perpétuellement se poser, sur les destinées postérieures des groupes arabes du Maroc figurant dans cette histoire, nous avons consulté avec fruit les textes d'El-Oufrânî [2] et d'Ez-Zîânî, [3] édités et traduits par O. Houdas, et les historiens espagnols ou portugais comme Marmol [4], qui utilise des sources aujourd'hui perdues, ou Damiao de Goes, qui nous offre des tribus de la côte atlantique une curieuse nomenclature [5].

Il nous reste à énumérer les géographes à qui l'on doit demander les matériaux de ces tableaux d'ensemble, de ces bilans successifs, conclusions naturelles de l'exposé chronologique des faits.

Au seuil de cette étude se rencontreront trois noms vénérables : celui d'Ibn Ḥawqal de Baghdâd, [6] curieuse figure de négociant voyageur, dont l'ouvrage constitue un excellent guide commercial de la Berbérie du milieu

---

(1) Es-Slâwi, *Kitâb el-Istiqçâ fi akhbâr dowâl el-Maghrib el-Aqçâ*, 4 vol., Le Caire 1312 hég. Trad. partielle par Fumey, ap. *Archives marocaines*, t. IX-X; cf. Doutté, *Bull. bibliog. de l'Islam maghribin*, Oran 1888, p. 56-57; Codera, *Un historiador marroqui contemporaneo*, ap. *Boletin de la Real Academia de la Historia*, XXX, 251 ss.

(2) El-Oufrânî, *Nozhat el-Hâdi. Hist. du Maroc de 1511 à 1670*. Ed. et tr. Houdas, 2 vol. in-8°, Paris 1889.

(3) Ez-Zîânî, *Et-Torjomân el-mo'rib*; éd. partielle et tr. Houdas, Paris 1886.

(4) Marmol Caravajal, *Description générale de l'Afrique*, tr. Perrot d'Ablancourt, 3 vol. in-4°, Paris 1667.

(5) Damiao de Goes, *Chronica del rey Emmanuel*, 2 vol. in-8°, Coimbre 1780. Nous devons la communication de ce livre rare à M. René Basset à qui nous en exprimons nos remerciements.

(6) Edité par de Goeje ap. *Bibliotheca geog. arabicorum*, I; trad. de Slane, ap. *J. As.* 1842, I, 254 ss.

du Xe siècle; d'un demi-siècle plus vieux, celui d'El-Ya'qoûbî,[1] (fin du IXe siècle), bien que beaucoup moins complet, nous donne sur l'ethnographie des centres habités des détails dont le marchand de Baghdâd n'a cure; celui d'El-Bekrî, qui nous offre dans son « Kitâb el-Masâlik wa 'l-Mamâlik »[2] un des plus copieux répertoires de documents que nous possédions sur la Berbérie du moyen âge. Ecrit en l'année 1067, par un homme qui ne quitta jamais l'Espagne, ce livre nous apparaît comme l'utilisation intelligente de nombreux textes maintenant disparus et sans doute aussi d'informations orales. Il n'est pas toutefois sans présenter quelques-uns des défauts ordinaires à ces sortes d'ouvrages. Un examen attentif nous autorise à croire que, parmi les matériaux employés, plus d'un, recueilli dans la première moitié du XIe siècle, ne correspondait plus à la réalité, au moment précis de sa mise en œuvre, et que l'auteur n'a pu en faire qu'une revision partielle, enregistrant les transformations les plus manifestes.

A ces sources occidentales la compilation d'Ibn Khordâdbeh[3] (IXe siècle) n'ajoute que bien peu de choses.

Nous dirons, quand nous en ferons usage, ce qu'il faut penser du vaste traité qu'Edrîsî composa vers 1150 pour le roi Roger de Sicile[4]. La mise au point qu'il nous offre de la relation d'Ibn Ḥawqal l'élève bien au-dessus des vulgaires ouvrages de compilation.

Ce qu'Edrîsî est, au milieu du XIIe siècle, pour le voyageur du IXe, l'auteur anonyme de « l'Istibçâr »[5]

---

(1) El-Ya'qoûbî, *Descriptio al-Maghribi* (Ext. du *Kitâb el-Boldân)*, Ed. et trad. latine par de Goeje, in-8°. Leyde 1860.

(2) El-Bekrî, *Description de l'Afrique septentrionale* (Ext. du *Kitâb el-Masâlik wa 'l-Mamâlik)* éd. de Slane, Alger 1857, réimprimé Alger 1911, trad. de Slane, ap. *J. As.* 5e série XII-XIV (Ext. Paris 1858). Nous nous servons de ce tirage à part. Cf. Dozy, *Recherches sur l'hist. polit. et littér. de l'Esp.* I 295-298. Abréviation : Bekrî.

(3) De Goeje, *Bibliotheca geographorum arabicorum*, 6e partie.

(4) A. Jaubert a publié une médiocre trad. de l'ouvrage entier, 2 vol. Paris, 1836-1840. Une partie en a été éditée et retraduite par Dozy et de Goeje sous le titre : *Descript. de l'Afrique et de l'Espagne*, in-8°, Leyde 1866. Nous nous servons de ce travail. Abréviation : Edrîsî.

(5) *Kitâb el-Istibçâr fi 'ajâïb el-amçâr*. Ed. Von Kremer in-8° Vienne 1852. Trad. Fagnan, ap. *Rec. des not. et mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, 1900.

l'est pour El-Bekrî, qui vivait cent ans auparavant. Si le plagiat est ici moins discret et la revision plus négligée, il ne s'en suit pas que le livre soit inutilisable. Nous tâcherons d'en tirer parti en son temps et lieu.

A la fin du XIIIe siècle, le voyageur El-'Abderî [1] nous tracera un tableau lamentable des cités berbères qu'il rencontre sur la route du pèlerinage.

Quelque vingt ans plus tard, un autre pèlerin, le cheikh Et-Tijânî, mentionné plus haut, nous donnera aussi son journal de route, celui-ci infiniment plus méthodique et plus riche en documents de toutes sortes.

A côté de ces explorateurs qui nous apportent l'impression d'une vision directe, les géographes orientaux comme Yâqoût [2] (1re moitié du XIIIe siècle), Aboû 'l-Feda [3] (XIIIe et XIVe siècles), Ed-Dimichqî [4] (fin du XIIIe siècle), ne nous procurent que des informations bien fragmentaires.

Le vieil explorateur Ibn Baṭṭoûṭa [5] n'a vu qu'une faible partie de la Berbérie proprement dite, mais il a traversé le Touat, et nous a laissé par bonheur un croquis excellent de la vie des oasis.

Avec cette dernière œuvre, avec celle d'Ibn Khaldoûn dans laquelle les renseignements géographiques abondent, se clôt la série des descriptions du pays datant du moyen âge, mais on peut tirer profit des sources plus modernes.

Au début du XVIe siècle, Léon l'Africain [6] nous présentera, dans sa substantielle « Description de l'Afrique », le résultat de ses observations personnelles et de ses enquêtes.

---

(1) *Notice et extraits du voy. d'El-Abdery*, tr. Cherbonneau, ap. *J. As.* 1854, II, 144 ss.

(2) Wüstenfeld, *Yacut's geographisches Worterbuch*, 6 vol. in-8°, Leipzig 1866-1871. Il en existe un abrégé : *Marâcid el-Iṭṭila'*. Ed. Juynboll, 4 vol. in-8°, Leyde 1850.

(3) *Géographie d'Aboulfeda*, tr. Reinaud, 2 vol. in-4°, Paris 1848.

(4) Ed-Dimichqî, *Manuel de Cosmographie*, éd. Mehren, St-Pétersbourg 1866.

(5) *Voyages d'Ibn Batoutah*, éd. et tr. Defrémery et Sanguinetti, 4 vol. Paris 1874-1879.

(6) Nous nous sommes servis de la trad. de Temporal rééditée par Scheffer, 3 vol. in-8°, Paris 1896. Cf. Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle*, Alger 1906.

Au XVII[e] siècle El-ʿAîyâchî et Moûlaï Aḥmed (1), qui empruntent l'un et l'autre les routes du sud, écriront d'intéressants itinéraires. Leurs ouvrages mériteraient sans doute mieux que la très médiocre traduction qui les fait connaître aux lecteurs européens.

A ces autorités anciennes, contemporaines des événements étudiés ou postérieurs à ces événements, il semble légitime de joindre des travaux encore plus récents, qui, en raison du sujet traité, ont presque la valeur de sources véritables. Nous voulons parler des explorations et des enquêtes entreprises en Arabie, des études sur les groupes nomades encore existant dans l'Afrique du nord. Ce que Dozy écrivait des tribus antéislamiques peut fort bien se dire des tribus du moyen âge : « Les meilleurs commentaires sur l'histoire et la poésie des Arabes païens, ce sont les notices que donnent les voyageurs modernes sur les mœurs, les coutumes et la manière de penser des Bédouins au milieu desquels ils ont vécu (2). » C'est ici que le défaut que nous adressions en commençant à l'histoire du moyen âge en Berbérie tourne à l'avantage de l'historien. Le peuple dont il s'occupe apparaît comme immuable; il semble voué à un perpétuel piétinement; sa vie n'est qu'un recommencement indéfini. Nous n'avons donc qu'à le regarder aujourd'hui, pour comprendre ce qu'il fut toujours. Les mêmes conditions de climat et de relief du sol lui imposent des besoins économiques du même ordre et lui procurent des ressources de même nature. Son organisation sociale porte encore la trace des mêmes principes; elle a gardé quelque chose de ses cadres et de sa hiérarchie rudimentaire, contemporaine de la Bible. Il n'est pas jusqu'à sa vie politique, jusqu'aux rapports de tribus à gouvernements dont nous ne pouvions, hier encore, constater la conservation surprenante dans le seul état de l'Afrique du nord qui demeurât autonome. Le

(1) *Voyages dans le sud de l'Algérie et des états barbaresques .... par El-Aïachi et Moula Aḥmed*, tr. A. Berbrugger, ap. *Explor. scientif. de l'Algérie*, Paris 1846.

(2) Dozy, *Musulm. d'Esp.* I, 3.

régime anarchique du Maroc, auquel de récents accords ont mis fin, était, comme on sait, une survivance du moyen âge. L'empire, qui semblait crouler, aux côtés de notre domaine colonial, croulait ainsi depuis des siècles. Ces faits, mis en lumière par des observateurs avisés, ont aujourd'hui pénétré dans le grand public. Or cela n'ajoute-t-il pas quelque intérêt à cette histoire d'être encore par bien des points une réalité vivante? Ces événements, dont le détail nous semblait confus et mesquin, n'acquièrent-ils pas une signification plus large du fait d'être constamment subordonnés aux conditions éternelles du climat et du sol? Cette existence d'un peuple sans âge ne se relie-t-elle pas plus étroitement que toute autre à la vie générale des espèces biologiques?

Cependant ce n'est pas ici une tranche prise au hasard dans la vie des peuples de l'Afrique septentrionale que nous allons étudier. C'est le récit d'un grand fait ethnographique, comme ce pays dut en voir plus d'un. Ce sont les étapes successives d'une invasion, la dernière en date et la mieux connue des « marches vers l'ouest » collectives. C'est la migration d'Orient en Berbérie d'une population qui, à vrai dire, n'y introduit rien de complètement nouveau, mais y multiplie l'élément nomade et y renforce l'influence sémitique (1). C'est, sinon une crise nettement décisive, le période le plus aigu d'un malaise dont les effets durent encore aujourd'hui.

Ces effets dureront-il éternellement ? Des signes assez nets nous montrent qu'ils s'atténuent chaque jour. Le contact de plus en plus intime des peuples européens avec la race mélangée de l'Afrique mineure va lui imposer une direction nouvelle. Sa vie économique traditionnelle est menacée par la concurrence impitoyable de notre ex-

---

(1) L'importance de cette invasion, indiquée par Carette : *Recherches sur les origines et les migrations des tribus d'Afrique septentrionale (Exploration scientifique de l'Algérie)*, Paris, in-8°, 1853, a été nettement mise en lumière par E. Mercier. *Comment l'Afrique septentrionale a été arabisée*, Constantine, 1874; *Hist. de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, 1 vol. in-8°, 2 cartes, Constantine-Paris 1875; l'historique, tracé par ce savant, « de la transformation de l'Afrique berbère en Afrique arabe » a été repris par lui dans sa très utile *Histoire de l'Afrique septentrionale*, 3 vol., in-8°, Paris 1888.

pansion coloniale : le nomadisme perd du terrain et doit évoluer sous peine de mort. Ses vieux cadres sociaux s'en trouveront fatalement distendus et brisés ; les conditions de la vie matérielle renouvelée achèveront l'œuvre de notre administration. Il n'est pas jusqu'à la vie politique du Maroc qui ne soit emportée par le branle universel. Sous l'action de la France, ce fossile gigantesque va bientôt s'animer et renaître en un état nouveau. Dans quelques années peut-être, du vieil empire des chérifs, si semblable à l'empire des sultans, il ne restera plus qu'un souvenir.

Nous laissons à d'autres le soin d'étudier, pendant qu'il en est encore temps, ce témoin, d'un si haut intérêt archéologique. C'est un moment des âges passés qu'il représente dont nous nous occuperons ici, en nous aidant des vieux textes. Et, tout d'abord, nous essaierons, pour le mieux comprendre, de replacer ce moment dans la suite des siècles, en présentant un tableau sommaire de l'état antérieur du pays.

Il ne sera sans doute jamais possible d'établir une classification satisfaisante des groupes ethnographiques qui peuplaient la Berbérie du moyen âge. Les renseignements que nous fournissent à ce sujet les auteurs musulmans sont généralement confus, et leurs affirmations ne doivent être acceptées qu'avec la plus grande réserve. Une fiction généalogique est intervenue ici, très comparable à celle qui rattache toutes les populations de l'Arabie à deux branches issues d'une même souche. D'après Ibn Khaldoûn [1], qui a connu et discuté les très nombreux ouvrages spéciaux où ces questions d'origine étaient traitées, un même ancêtre, nommé Berr, aurait donné naissance à deux fils : l'un, Mâdṛis el-Âbter, engendrant les Zenâta et toute une série de familles désignées sous le nom de Berbères Botr; l'autre, Bernès, d'où seraient sortis les Çanhâja et les Kotâma.

(1) IKh., I, 107 ss., 194, II, 2-3, tr. I, 168 ss., II, 2, III, 181 ss. ; comparer Edrîsi, 88, tr. 102.

On sent combien cette construction théorique correspond mal à l'ordinaire complexité des faits. Pour un pays qui subit tant de contaminations étrangères, qui fut en relations constantes avec les peuples méditerranéens et les peuples soudanais, qui reçut, à n'en pas douter, des infiltrations répétées du monde asiatique et de la vallée du Nil, on ne saurait admettre intégralement une conception aussi schématique.

Sans nous arrêter à discuter des affirmations, que les recherches d'ethnographie et de linguistique pourront seules rectifier, et sans admettre ces opinions comme définitives, nous adopterons, en partie, pour désigner les groupes, la classification des historiens musulmans. Elle a l'avantage de faciliter l'étude des événements, de permettre à celui qui l'aborde de se retrouver dans le dédale des renseignements indigènes, enfin et surtout de représenter assez bien les idées que se faisaient les Berbères eux-mêmes sur les liens de famille qui unissaient certaines de leurs collectivités entre elles et les antagonismes héréditaires qui les opposaient aux autres. Nous considérerons donc la Berbérie du XIe siècle comme peuplée par trois grands groupes : Berbères proprement dits, Zenâta et Çanhâja, peut-être assez analogues les uns aux autres comme caractères ethniques, parlant à coup sûr des dialectes de même famille (1), mais différenciés surtout par le souvenir de leurs stations et de leur existence antérieures.

Les fractions détachées de ces groupes ont connu des fortunes diverses. A l'époque où commence cette histoire, quelques-unes sont depuis longtemps fixées dans les massifs montagneux; d'autres nomadisent encore sur les confins du Tell; d'autres ont conquis leur place dans les bonnes terres de cette région maritime, s'y étant superposées ou juxtaposées aux précédents maîtres du sol, et s'étant parfois emparées des villes, ce qui leur assure une place de choix dans la vie politique du pays.

---

(1) Sur la classification de ces dialectes, cf. Basset, *Manuel de langue kabyle*, Paris 1887, p. 2-3.

Si l'on fait abstraction des établissements étrangers, étendus ou limités, durables ou éphémères, économiques ou religieux, qui périodiquement semblent donner une direction nouvelle aux destinées de la Berbérie, si l'on envisage l'histoire propre du peuple berbère, on est amené à considérer ces extensions successives des fractions qui le composent comme formant la trame même de cette histoire.

Le plus souvent, ces substitutions, sur la même terre, d'une famille à une autre famille, ces apparitions de royautés nouvelles semblent la conséquence logique du développement pris par les groupes, le résultat du progrès économique ou militaire des tribus. En bien des cas, elles ont pour cause déterminante ou pour prétexte un mouvement religieux. La conquête des bonnes terres et des cités opulentes se double d'un apostolat : c'est pour proclamer un credo que les grands nomades Almoravides s'établiront à demeure dans le Tell, que les montagnards Maçmoûda s'empareront des plaines.

Parfois, il est vrai, la révolution ne profite pas au groupe qui l'a provoquée. Fréquemment enfin, le nouveau prince de Berbérie doit, pour consolider son pouvoir, se rattacher à un empire étranger et s'en déclarer vassal. C'est au nom de souverainetés lointaines que la plupart des chefs berbères gouvernent le pays; c'est en vertu d'investitures renouvelées que les dynasties subsistent; et souvent les conflits, qui les mettent aux prises, recouvrent des luttes plus vastes entre puissances extérieures. Ainsi les guerres prolongées des Çanhâja et des Zenâta, entre lesquels se partageait au XI[e] siècle le pays berbère, n'étaient qu'une forme de la rivalité des Fâṭimides du Caire contre les Omeiyades d'Espagne.

Durant presque tout le X[e] siècle, les Zenâta, qui tenaient la Berbérie occidentale, avaient été les représentants des khalifes de Cordoue. Il fut un temps où, grâce à eux, on dit la prière au nom de ces princes dans toutes les mosquées, depuis Tiaret jusqu'à Tanger. La forte organisation de leurs rivaux, les Çanhâja d'Ifrîqiya, les attaques pério-

diques que ces derniers dirigeaient contre le Maghreb, le démembrement du pouvoir omeiyade portèrent des coups terribles à ces petites royautés zenâtiennes. Livrées d'ailleurs à des rivalités mutuelles, dont profitent leurs ennemis, elles déclinent sans gloire. Avant que l'infiltration des Arabes venus de l'est les ait atteintes, elles seront balayées par le flot, montant du sud, de l'invasion almoravide.

En Maghreb el-Aqçâ, c'est-à-dire dans le Maroc moderne, si beaucoup d'entre elles subsistent encore, au milieu du XIe siècle, elles portent presque toutes des signes de décadence, et leurs jours sont comptés. Ni les B. Khazroûn de Sijilmâsa (1), ni les émirs Maṛrâwa de Sefrou (2), ni les B. Zîrî b. ʿAṭîya de Fâs (3), ni les B. Yfren de Chella (4) ne sauraient résister longtemps à l'attaque prochaine des Sahariens. Quant aux Berbères proprement dits, leur situation semble encore plus précaire. La puissance almoravide achèvera d'anéantir les Beṛṛwâṭa, qui provoquèrent dans le Tamsna, l'actuelle Chaouïa, un grand mouvement religieux (5); elle viendra sans peine à bout des seigneurs Miknâsa de Tesoûl (6). Seuls d'ailleurs semblent conserver quelque prospérité et quelque indépendance d'allures, ceux que protègent les remparts naturels du pays. Le territoire de Nokoûr, dans le Rîf, où commande une famille de Ṛomâra (7), nous est présenté par El-Bekrî comme assez florissant. Dans une bonne position stratégique, Ceuta, qui fut la dernière forteresse des Omeiyades en Berbérie, semble également prospère (8). Enfin les hauts massifs de l'Atlas sont et resteront long-

---

(1) IKh. I 238, II 27, 53, tr. II 70, III 218, 258; Bekri, 148 ss., tr. 328 ss.; Ḥauqal, *J. As.* 1842, I, 237-8.

(2) IKh. II 253, tr. III 258.

(3) IKh. II 39 ss., tr. III 235 ss.

(4) IKh. II 30, tr. III 222.

(5) IKh. I 274 ss., II 30, tr. II 125, III 222; Bekrî 134 ss., tr. 300 ss.; Dozy, *Essai sur l'hist. de l'islam.* 352.

(6) IKh. I 175, tr. I 271.

(7) Bekri 90 ss., tr. 208 ss.; *Bayân*, I 178 ss., tr. I 248 ss.; Yaʿqoûbî 18, tr. 119; Ḥawqal, *J. As.* 1842, I 188-9.

8) Bekri 102, tr. 234; Ḥawqal, *J. As.* 1842, I 189; *Bayân*, I 210, tr. I 292.

temps encore les retranchements de l'indépendance berbère. Ils opposeront une résistance opiniâtre aux Almoravides, qui créeront Merrâkech en face d'eux pour se protéger contre les coups de main des montagnards (1); et c'est de là que partira plus tard la puissance almoḥade, qui couvrira à son tour la Berbérie de ses armées victorieuses.

En Maghreb central, Berbères et Zenâta ont aussi subi les atteintes des Çanhâja, leurs voisins de l'est. A la fin du Xe siècle, Bologguîn b. Zîrî prononçait un arrêt de mort contre tout Berbère qui élèverait des chevaux ou en ferait usage, et il refoulait les Zenâta au désert (2). Cependant, dans Tlemcen, les Maṛrâwa B. Ya'lâ font encore figure de souverains; (3) profitant de la division qui s'est produite dans le parti çanhâjien, forts de leurs remparts et de leurs alliés, ils étendent leur empire sur une partie du département d'Oran actuel et groupent autour d'eux les populations zénâtiennes de la région : B. Bâdîn campés entre le Zâ et la Moulouya (4) et B. Râched de l'Atlas saharien (5). Nous les verrons, lors des premiers conflits avec les Arabes, se mettre à la tête des sédentaires et nomades de leur race et organiser la résistance contre les nomades étrangers.

Une ligne partant des environs d'Oran et dirigée de l'ouest à l'est pour aller rejoindre le Hodna limiterait assez exactement leur domaine et celui des tribus de leur parti. Au delà commence l'empire des Çanhâja, vassaux des Fâṭimides du Caire.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler quels furent les débuts modestes de la puissance fâṭimide en Berbérie, de montrer comment la propagande en faveur de la secte chi'ite trouva dans ce pays un terrain particulièrement propice, de dire quel succès y obtint le missionnaire Aboû

(1) IKh. I 240, 368, tr. II 73, 161.
(2) IKh. II 38, tr. III 235; Qaïrwânî, tr. 127.
(3) IKh. II 62, 107, tr. III 270-271, 337.
(4) IKh. II 86-87, tr. III 306-7.
(5) IKh. II 87, 224, tr. III 308, IV 2.

'Abdallah chez les Kotâma de la région de Constantine et comment il prépara la venue d''Obeïd Allah, le Mahdî, descendant de Fâṭima et d''Alî, qui devait guérir les maux de l'Islam. Quelques années suffirent pour faire tomber le trône des Arlabides, qui régnaient à Qairouan au nom des khalifes de Baghdâd, et pour permettre à la dynastie nouvelle de s'implanter fortement en Ifrîqîya [1].

De plus sérieuses difficultés surgirent lors du soulèvement du zenâtien Aboû Yezîd, qui, réveillant la vieille hérésie khârijite, apparaissait comme le champion de la résistance nationale. De là date également l'attachement des Fâṭimides pour les Çanhâja B. Zîrî. Zîrî, le chef de la grande tribu, avait alors apporté aux maîtres de l'Ifriqîya une aide précieuse [2]. Il fut, pour les Fâṭimides, l'allié le plus fidèle, et poussa avec vigueur, contre les Zenâta, cette lutte qui servait si bien la rancune traditionnelle de sa race et l'intérêt immédiat de ses maîtres. Une telle conduite reçut sa récompense. Quand le fâṭimide El-Mo'izz quitta Qairouan pour le Caire, Bologguîn, le fils de Zîrî, largement pourvu de titres honorifiques, fut investi du gouvernement d'Ifrîqîya et chargé de poursuivre sans trêve les hostilités contre les Zenâtiens, programme qu'il remplit en conscience.

Cependant les nécessités de ces conflits périodiques avec les petits rois et les tribus nomades du Maghreb central eurent comme conséquence la division du territoire zîride entre deux princes de la même famille çanhâjienne. En 1007, l'émir Ḥammâd, au retour d'une expédition heureuse, fondait dans les montagnes au nord du Hodna, une citadelle (Qal'a) qui devait être la capitale d'un nouvel empire. Au printemps de 1015, il se déclarait indépendant à la fois vis-à-vis de Bâdis, le prince zîride de Qairouan, et du khalife du Caire. Enfin en 1018, à la suite d'une guerre où la Qal'a naissante avait été sur le point de succomber, un arrangement intervenait entre les deux

(1) Ibn el-Athîr, VIII 15-17, tr. 268-271; *Bayân*, I 142-146, tr. I 200-204; Nowaîrî, ap. IKh. tr. I 440-447; Fournel, *Berbers*, II, 71-83.

(2) IKh. I 197, tr. II 5-6, append. 532; Ibn el-Athîr VIII 319, 320, 330, tr. 330, 332, 346, 347; Fournel, *Berbers*, II 247.

princes çanhâjiens : Ḥammâd était reconnu sultan de tout un royaume dans le Maghreb central (1).

Huit ans après, un prince zenâtien des B. Khazroûn entamait l'empire zîride d'une nouvelle brèche, en se faisant nommer gouverneur de Tripoli par le Khalife du Caire (2).

Ainsi la Berbérie fâṭimide se trouvait morcelée entre des familles rivales, ou n'ébauchant entre elles que des alliances éphémères. Les expéditions du prince zîride El-Mo'izz contre la Qal'a des B. Ḥammâd, contre Tripoli, contre les Zenâta de l'ouest et contre les turbulents Kotâma de la région de Constantine remplissent les dix années qui précèdent sa rupture avec les Fâṭimides, ses suzerains. Le plus souvent, il est vrai, la victoire restait dans ces conflits, aux armées de Qairouan; El-Mo'izz était toujours, à n'en pas douter, le souverain le plus puissant de Berbérie; il recevait en 1031 (423) du roi du Soudan un cadeau très important, où l'on remarquait de nombreux esclaves, des girafes et autres animaux étranges; en 1034 (426), un roi chrétien lui faisait parvenir des présents splendides où figuraient de précieuses pièces de brocart (3). Il comptait au nombre des grands princes musulmans, et la pensée pouvait lui venir de secouer un joug qui lui pesait. Mais était-il réellement assez fort pour supporter les conséquences de cet acte? C'est ce qui nous reste à examiner.

Il ne semble pas permis de douter de la richesse des deux empires çanhâjiens, et spécialement de celui des Zîrides, au milieu du XIe siècle. « Jamais on n'avait vu chez les Berbères de ce pays un royaume plus vaste, plus riche, plus florissant que celui d'El-Mo'izz » (4) affirme Ibn Khaldoûn, sur la foi d'Ibn Raqîq. Sans doute faut-il faire la part de la complaisance que devait montrer ce vieux

(1) IKh. I 203-4, 221-2, tr. II 18-19, 43, 45; Ibn el-Athîr, IX 337, tr. 454; *Bayân*, I 275, 287, tr. I 392, 411.

(2) IKh. II 59, tr. III 266.

(3) *Bayân*, I 286, tr. I 410.

(4) IKh. I 204, tr. II. 19.

chroniqueur envers les princes de Qairouan au service desquels il était; sans doute l'Ifrîqîya avait-elle été fort éprouvée par les campagnes d'Aboû Yezîd (1); sans doute n'était-elle pas à l'abri des disettes et des famines; Ibn 'Adarî enregistre celles qui sévirent en 1004, 1018, 1033 (2); mais il note également l'abondance qui régnait en 1030 et en 1038 (3); et l'on peut assurer, en somme, que la situation économique de cette partie de la Berbérie était meilleure qu'elle ne l'avait été depuis longtemps. L'agriculture, l'industrie, le commerce y assuraient une aisance réelle.

En dépit des passages de troupes en armes, des invasions réitérées, des dévastations systématiques de la Kâhina, des razzias impitoyables, l'ancienne province d'Afrique conservait encore, à n'en point douter, plus d'une trace de l'œuvre agricole qu'y avaient réalisée les Romains. Il est probable que les Arlabides, si somptueux dans leurs fondations architecturales, n'avaient pas négligé cette source essentielle de revenus, et avaient encouragé la culture des terres; nous savons par Ibn Khaldoûn que les Zîrides s'étaient efforcés de la faire revivre, spécialement dans le pays de Barqa (4). Nous ignorons de quelle nature et de quelle importance étaient ces encouragements officiels; ce qui est certain, c'est que le témoignage des géographes nous donne l'idée d'une incontestable prospérité. Il nous prouve que la renommée des terroirs fameux dépassait de beaucoup les limites du domaine çanhâjien, que plusieurs centres agricoles aujourd'hui disparus étaient alors en pleine activité, et qu'enfin certaines cultures maintenant abandonnées apportaient la richesse aux populations laborieuses. A Béja, plus de mille chameaux venaient chaque jour enlever les grains que produisait la terre noire, friable et copieusement arrosée par les pluies; dans les années d'abondance la charge d'un chameau s'y ven-

(1) IKh. II 19, 20, 32, tr. III 206, 207, 209, 225.
(2) *Bayân*, I 267, 280, 281, 286, tr. I 380, 401, 410.
(3) *Bayân*, I 286, 287, tr. I 410, 411.
(4) IKh. I 105, tr. I 164.

dait deux dirhems (1 fr. 25 environ) [1]. A Bône, les céréales étaient à vil prix [2]. El-Ansarîyn, à une journée de Laribus, et Boll, l'antique Bulla Regia, passaient pour produire les meilleurs blés d'Ifrîqîya [3]; et l'on vantait aussi ceux de Tamedît, à quelque distance à l'ouest de l'Oued Mellègue [4]. Medkoûd, à mi-chemin entre Gafça et Qairouan donnait les meilleures figues [5]; Gafça était connue pour ses pistaches, en Egypte comme en Espagne. Les plantations d'arbres fruitiers s'avançaient, semble-t-il, très au sud, couvraient le Zaghouan [6], sur les flancs duquel se pressaient des hameaux populeux; elles enveloppaient la ville antique de Sbîba, Tebessa, Baṛaï [7]. Des villages nombreux et prospères entouraient le gros bourg de Jemoûnes es-Saboûn, à trois étapes au sud de Qairouan, et l'on en comptait plus de deux cents dans les environs de Gafça [8]. Les cités du Sahel ne le cédaient en rien à ces villes de l'intérieur du pays. Tunis, où l'arrosage se faisait au moyen de roues à godets, possédait de plantureux jardins. Non loin de là, les territoires d'Ed-Dwâmîs et de Qaçr ez-Zît étaient plantés d'oliviers [9]; mais c'était surtout Sfax qui apparaissait comme le grand centre de production de l'huile [10]. De là on l'exportait en Maghreb, en Sicile, en Egypte et dans les pays européens. Quant au Djerid, à la Tripolitaine et à la Cyrénaïque, la culture des palmiers leur assurait de larges profits. Awjila, l'antique Augile, était célèbre à cet égard; et l'on disait que Tozeur voyait presque tous les jours un millier de chameaux s'éloigner, emportant des dattes [11]. Au delà,

(1) Bekri, 56, tr. 136-137.
(2) Id. 55, tr. 134.
(3) Id. 47, 54, tr. 113, 132.
(4) Id. 53, tr. 130.
(5) Id. 75, tr. 176.
(6) Id. 46, tr. 111-112.
(7) Id. 49, 50, 145, tr. 120, 121, 324.
(8) Id. 47, 75 tr. 114, 176.
(9) Ḥawqal, *J. As.*, 1842, I 177-8; Bekrî, 45, tr. 99, 110.
(10) Ḥawqal, *loc. cit.*, 176; Bekrî, 20, tr. 50.
(11) Ya'qoûbî, 5 tr. 44.; Ḥawqal, *loc. cit.*, 163; Bekrî, 48, tr. 117.

vers l'ouest, sur la bordure du désert, le Zâb contenait de riches agglomérations. On y récoltait du coton à N'gaous et à Ṭobna [1], comme on le faisait dans les champs de Carthage, qui fournissaient à la consommation de Qairouan [2]. Le safran poussait également à Çarthage, ainsi qu'à Obba, à Laribus et à Majjâna [3], l'indigo à Sebâb en Cyrénaïque [4]. Il n'est point jusqu'à la canne à sucre dont on ne trouvât des plantations à Qasṭîlia et à Gabès [5].

De toutes les industries, les plus florissantes étaient, avec la fabrication de l'huile, le tissage des étoffes et des tapis. Les tapis, que l'on continue à fabriquer dans Qairouan, étaient depuis longtemps considérés comme une spécialité de l'Ifrîqîya. Nous trouvons un tapis tunisien déjà mentionné au nombre des présents faits par Hâroûn er-Rachîd [6], et, chaque année, l'émir aṛlabide en envoyait cent-vingt à Baghdâd, avec les sommes d'argent qu'il devait à son suzerain [7]. La laine et le coton récoltés dans le pays étaient mis en œuvre à Sort, au fond de la grande Syrte, à Qairouan ou plutôt à Mançoûrîya qui l'avait supplantée [8]. Les foulons de Sfax travaillaient d'après les procédés employés à Alexandrie, mais leurs draps passaient pour supérieurs à ceux de la grande ville égyptienne [9]. On connaissait dès cette époque les fins tissus de Sousse. Les étoffes confectionnées à Qairouan y étaient envoyées pour recevoir l'apprêt. Enfin la soie était tissée sur les métiers de Gabès, où on la mélangeait au fil d'or [10].

A côté des industries textiles, la céramique occupait

---

(1) Ya'qoûbî, 11, tr. 82; Ḥawqal, *loc. cit.*, 241-2.
(2) Ḥawqal, *loc. cit.*, 178.
(3) Ḥawqal, *ibid.*, 215, 223.
(4) Bekrî, 10, tr. 27.
(5) Ḥawqal, *loc. cit.*, 243-4; Bekri, 18, tr. 44-45.
(6) Gayet, *L'Art arabe*, p. 252.
(7) *Proleg.*, I 324, tr. I 366.
(8) Ḥawqal, *J. As.*, 1842, I 166.
(9) Bekri, 19-20, tr. 49-51.
(10) Bekrî, 17, tr. 44-45. On tissait également l'or à Sousse. *Bayân*, I 271, tr. I 386.

une place honorable. Ibn Ḥawqal, le marchand de Baghdâd déclare que les faïences de Tunis peuvent rivaliser avec celles de l'ʻIrâq [1]; et les poteries qui jonchent le sol de la Qalʻa des B. Ḥammâd montrent assez combien cet art mineur était prospère dans la seconde capitale çanhâjienne, avant que Bougie eut hérité de ses industries et de son opulence [2].

Ces objets fabriqués, ces matières premières récoltées dans la région, les denrées apportées du désert, parmi lesquelles les esclaves entraient pour une bonne part, alimentaient les bazars des villes commerçantes et permettaient des échanges avec les marchandises étrangères. Les gens du pays et les nomades se ravitaillaient aisément à la grande foire annuelle de Monastir, à Qasṭîlîya, à Mermajenna, à Constantine, à Sétif [3]. Les villes de Cyrénaïque et de Tripolitaine : Barqa, un des centres les mieux fournis et les plus actifs de l'Afrique du nord [4], Ajdâbya, important point de départ pour le pays des nègres [5], Sort, dont les marchands étaient, disait-on, d'une probité médiocre [6], et Tripoli, où l'on trouvait en revanche des gens d'une parfaite correction [7], voyaient s'échanger les produits de l'occident contre ceux de l'orient, les chargements des navires venus d'Europe contre ceux des caravanes du sud. Un commerce maritime abondant, en dépit de la piraterie, créait également la richesse des ports de la côte septentrionale : Tabarca [8], Mersa'l-Kharez, pays du meilleur corail [9], et des ports du Sahel : de Sfax, Gabès, Mahdîya, Tunis, Sousse qui contenait un grand chantier de construction navale. L'octroi de mer de ces

(1) Ḥawqal, *J. As.*, 1842 I 177-178; Bekri 40, tr. 99.
(2) Cf. notre étude sur les *Poteries et faïences de la Qalʻa des B. Ḥammâd.*
(3) Bekrî, 36, 48, 64, 76, tr. 88, 116, 152, 178; Ḥawqal, *J. As.*, 1842 I 215, 243.
(4) Hawqal, *loc. cit.*, 160-161.
(5) *Ibid.*, 162-3; Bekrî, tr. 14-15.
(6) Bekrî, 6, tr. 16.
(7) Ḥawqal, *ibid.*, 167.
(8) Bekrî, 57, tr. 139.
9) Id. 55, tr. 134-5; Ḥawqal, *ibid.*, 180-181.

ports rapportait tous les ans 80,000 mithqals, soit environ 800,000 francs au trésor public. (1) Les deux capitales çanhâjiennes étaient aussi les centres d'un négoce actif. A Mançoûrîya, où les Fâṭimides avaient transporté les bazars de Qairouan, « on raconte qu'on percevait chaque jour à une seule des portes la somme de 25,000 dirhems (entre 10 et 15,000 fr.) pour droits d'entrée (2). » La Qal'a des B. Ḥammâd ne pouvait pas encore rivaliser avec cette opulence, dont El-Bekrî parle, sans d'ailleurs y ajouter entièrement foi; mais elle devait profiter avant peu de la chute de la métropole zîride. Le même géographe nous la montrera, attirant les convois de marchands « de l''Irâq, du Hidjaz, de l'Egypte, de la Syrie et de toutes les parties du Maghreb. » (3)

Tout contribuait à créer de grosses fortunes dans le pays. L'Ifriqîya était riche et ses maîtres du Caire ne se faisaient pas faute de lui réclamer des subsides. Si, au début du IXe siècle, elle fournissait 13 millions de dirhems au khalife de Baghdâd (4), au milieu du XIe, les Fâṭimides, ces suzerains exigeants, en demandaient sans doute beaucoup plus. En l'année 997, un de leurs représentants avait perçu, dans Qairouan seule, plus de 400,000 dinars (8 millions de francs) (5). Les citadins de Qairouan faisaient d'ailleurs volontiers étalage de leur richesse, ils offrirent aux gens de Sousse, en 1050, de splendides festins, où les convives se lavèrent les mains avec de l'eau de rose et s'essuyèrent à des serviettes de fine toile. (6) Mais Qairouan n'était pas la seule ville opulente de l'Ifrîqîya.

D'après El-Bekrî, qui semble bien renseigné, les impôts payés tous les ans par Qasṭiliya montaient à 200,000 dinars (7). « La dîme fournie par quelques cantons maritimes

(1) Bekrî, 36, tr. 87-88.
(2) Id. 26, tr. 64.
(3) Id. 49, tr. 120; Yâqoût, IV, 162.
(4) *Prolég.*, I 324, tr. I 366.
(5) *Bayân*, I 238, tr. I 335.
(6) *Bayân*, I 290, tr. I 417.
(7) Bekrî, 49, tr. 118-119.

situés dans le voisinage de Sfax, lisons-nous d'autre part, se composait de 80,000 boisseaux de grains (1). » Bône procurait à la caisse particulière du sultan 20,000 dinars (200,000 francs), en sus des impôts qui allaient augmenter les deniers de l'Etat (2).

Alimentés par de tels revenus, le trésor public et la cassette royale permettaient aux princes Zîrides d'embellir leurs cités et de donner libre cours à leurs fantaisies fastueuses. La chronique, aujourd'hui perdue, d'Ibn Raqîq fourmillait en anecdotes, où se marquait le luxe incroyable de ses maîtres. Envoyaient-ils des cadeaux au khalife du Caire ? C'étaient vingt belles jeunes filles, dix esclaves européens, cent chevaux avec leurs selles enrichies de pierreries, et des tissus de soie brochée d'or, sortant des fabriques de Sousse (3). Tel de leurs présents vaut un million de dinars (4). Quiconque d'entre les chefs zenâtiens se présente à leur cour reçoit des paquets de vêtements somptueux et des chevaux dressés (5). A Felfoûl b. Sa'îd, seigneur de Tripoli, le prince Bâdîs remet trente charges d'argent et quatre-vingt ballots de riches étoffes (6). Fêtes religieuses, noces et pompes funèbres fournissent l'occasion d'étaler cette prodigalité. Pour paraître en public à l' 'Aïd el-Kebîr, Bâdis s'entoure d'un luxe prodigieux ; il se fait précéder d'un éléphant, de deux girafes et d'un chameau entièrement blanc (7). Les obsèques célébrées pour la veuve de ce sultan sont plus magnifiques que ne le furent jamais celles d'aucun roi ; son corps est déposé dans un cercueil de bois des Indes incrusté de pierres précieuses, garni de clous valant 2,000 dinars et enguirlandé de vingt et un chapelets de grosses perles (8). Le mariage de la fille du même prince semble un épisode de ces contes des « Mille et une nuits », où revit le sou-

(1) IKh., I 204, tr. II 19.
(2) Bekrî, 55, tr. 134.
(3) *Bayân*, I 271, tr. I 386.
(4) *Bayân*, I 249, tr. I 352.
(5) *Prolég.*, I 321, tr. I 363.
(6) IKh., I 204, tr. II 19.
(7) Qaïrwânî, 136.
(8) *Bayân*, I 281-282, tr. I 402; Qaïrwâni, tr. 141.

venir du luxe débordant des cours persanes [1]. Sous le grand portique du palais, somptueusement orné, la foule entière est admise à contempler l'amoncellement des pierreries, des tissus, des objets sans prix, des vases d'or, qui sont destinés à la fiancée. Dix mulets, sur chacun desquels a pris place une esclave jeune et belle, transportent la dot. D'après l'évaluation d'un « habile marchand », il y avait là pour plus d'un million de dinars, « ce qu'on n'avait jamais vu pour aucune femme en Ifrîqîya ». Enfin la princesse est conduite à son époux en grand apparat. Elle s'avance, précédée des esclaves de son frère le sultan régnant, de ceux du sultan défunt, son père, et de ceux de son aïeul.

A travers ces descriptions, qu'embellit sans doute la complaisance d'un bon courtisan, nous reconnaissons des preuves indéniables d'opulence. Nous y notons aussi un peu de cette « couleur orientale » dont était, semble-t-il, imprégnée toute la civilisation de la Berbérie çanhâjienne.

C'est bien en effet à l'Orient, et spécialement à la Mésopotamie et à la Perse, que ces princes, dont les ancêtres étaient de frustes nomades, avaient emprunté les formes de leur culture. Les Aṛlabides, vassaux de Baghdâd, avaient beaucoup contribué à cette importation. De la civilisation romano-grecque, bien peu de chose survivait ; les descendants ou les héritiers des anciens maîtres du sol, ces « Africains », dont nous trouvons encore le nom dans les géographes du XIe siècle, ne tenaient qu'une place modeste dans cette province de l'Islam ; mais les Asiatiques, arrivés en foule sous les premiers émirs et sous les Aṛlabides, attirés par les Fâṭimides, y occupaient les premiers rangs. Outre les Arabes, dont nous reparlerons plus loin, les immigrés de l' 'Irâq et du Khorâsân figuraient dans toutes les branches de l'administration. Nous connaissons les noms de maints lettrés et de ces juristes orientaux dont la présence faisait alors de Qairouan un

(1) *Bayân*, I, 284, tr. I 406-407.

centre fameux pour l'étude du droit malekite (1). Il faudrait sans doute y joindre ceux de bien des artisans de même origine dont les œuvres nous restent (2). C'est leur influence, celle des objets importés de ces contrées lointaines, celle des édifices élevés dans la vallée de l'Euphrate et du Tigre, qu'il faut reconnaître dans les fondations architecturales, dont les descriptions ou les ruines sont parvenues jusqu'à nous (3). La ressemblance, qui frappait le vieux marchand Ibn Ḥawqal, des portes d'El-Mahdîya avec celles de Racca n'était point un fait isolé et fortuit (4); les monuments d'El-Mançoûrîya, s'il nous était donné de les étudier, révèleraient les mêmes reminiscences ; à leur défaut, les ruines de la Qal'a des B. Ḥammâd témoignent assez d'influences mésopotamiennes. Les pièces de céramique fabriquées à Tunis, et qu'on nous dit « aussi belles que celles de l''Irâq », devaient ressembler à ces dernières. Des faïences qui revêtent encore le miḥrâb de la grande mosquée de Qairouan, certaines sont, dit-on, venues de Bâghdad ; les autres, créées dans le pays, empruntent à leurs voisines leur caractère mésopotamien; (5) et celles de la Qal'a gardent la marque évidente du même art d'importation.

Ainsi avait fleuri, au milieu du XIe siècle, sur le sol abandonné par les Romains, un opulent empire, province reculée du monde musulman, et qui empruntait à la Mésopotamie comme un reflet de sa beauté. Le courant qui en avait déposé les germes, complètement distinct de celui qui aboutissait en Espagne, aurait pu, semble-t-il, se prolonger vers l'ouest et donner une civilisation brillante à la Berbérie toute entière, si l'arrivée néfaste des Arabes nomades, facilitée par l'état ethnographique du

(1) On étudiait aussi le droit à Tunis. Bekri 40, tr. 98.

(2) El-Ya'qoûbi les signale surtout à Qairouan, à Gabès, peut-être à Béja et à Baṛaï, tr. 58, 65, 73, 82.

(3) L'influence persane devait se faire sentir dans la plupart des industries; rappelons les « moulins à la persane » que Bekri signale à Monastir 36, tr. 88.

(4) Ḥawqal, *J. As.* 1842 I 172.

(5) Saladin, *La Mosquée de Sidi Oqba*, p. 7; Migeon, *Manuel d'Art musulman*, II 312; notre art. ap. *Rev. Afr.* 1907, p. 411.

pays, n'en avait pour jamais brisé l'élan et anéanti la vigueur.

Si le royaume des Zîrides était plus prospère, plus avancé comme civilisation que les petits états zenâtiens de l'ouest, il présentait, en revanche, dans sa population, une diversité plus grande que celle du reste de la Berbérie, et là devait être la cause principale de sa faiblesse. Ses maîtres n'avaient pu (si toutefois ils l'avaient tenté) établir l'unité dans un ensemble aussi disparate; ils ne pouvaient compter sérieusement sur aucun groupe de leurs sujets. Leurs parents mêmes, les Çanhâja, étaient des soutiens peu sûrs. Eux qui devaient être, d'après le principe généralement en usage, les plus fermes appuis de la dynastie, se montraient plutôt envers elle des rivaux jaloux et factieux. El-Mo'izz le Fâṭimide les connaissait bien, qui donnait ce conseil à Bologguîn b. Zîrî en lui remettant le pouvoir : « Ne concède jamais aucune autorité à tes frères ou à tes cousins (1). » Les manœuvres d'une de leur branche n'avaient-elles pas amené la scission d'où était sortie la royauté ḥammâdite? Et faudra-t-il nous étonner si les premiers malheurs qui doivent accabler El-Mo'izz sont le signal de leur abandon?

Quand on voit ce qu'étaient pour les B. Zîrî leurs alliés naturels, on conçoit ce que pouvaient être les Zenâta, leurs ennemis héréditaires. Or les populations zenâtiennes les entouraient de toute part et campaient au cœur même de leur empire. A Tripoli vivaient les Maṛrâwa B. Khazroûn, princes reconnus par le khalife du Caire, et qui, prenant à revers la puissance çanhâjienne, avaient créé de sérieuses difficultés à El-Mo'izz et à son père Bâdis (2). Le Djebel Nefoûsa et peut-être le Djebel Demmer contenaient des fractions zenâtiennes attachées aux doctrines 'ibaḍites, tandis que d'autres groupes de la même famille parcouraient en nomades le désert avoisinant (3). On en

(1) I. Khallikân, *Biog. dict.* I 267-8.
(2) IKh. II 58-59, tr. III 264-266.
(3) IKh. II 73-74, tr. III 288.

trouvait également dans les oasis du Djerid et du Zâb et sur les hauteurs de l'Aurès [1]. Quant aux campagnes du Maghreb central, nous savons que c'était là leur vrai pays; ils y représentaient l'élément nomade. Bien que l'état ḥammâdite s'interposât entre eux et l'Ifrîqiya, l'on pouvait toujours craindre que ceux du Tell, Yloûmî et Wemânoû [2], ceux de la bordure du désert et des hauts plateaux [3] ne prêtassent main forte aux ennemis de Qairouan. Enfin, au sein même de l'Ifrîqiya subsistaient des B. Yfren [4], dont le fameux agitateur Aboû Yezîd était jadis sorti. Opprimés par les princes zîrides, écrasés d'impôts, ils n'attendaient que l'heure propice pour secouer un joug qu'ils supportaient impatiemment.

De même que ces tribus zenâtiennes, les Berbères d'Ifrîqîya, et surtout la tribu autrefois puissante des Howâra, semblaient domptés, depuis que le Fâṭimide Ismaïl avait rudement chatié leur ardeur à soutenir l'hérésie d'Aboû Yezîd [5]; mais on ne pouvait attendre aucune aide de ces populations affaiblies, et il était bon de tenir « l'épée toujours suspendue sur leur tête » [6], ainsi que l'avait conseillé El-Mo'izz, pour prévenir toute rébellion. Quant aux Kotâma [7], ouvriers de la première heure de la grandeur fâṭimide, après avoir reçu la part la plus large dans l'organisation de l'empire, après avoir été associés à ses conquêtes, ils s'étaient vu éliminer au profit des Çanhâja eux-mêmes, en gardaient la plus amère rancœur, et constituaient, en face du gouvernement reconnu, un élément indiscipliné et remuant. Le peuple des villes les détestait et ne devait pas tarder à considérer leur nom comme une véritable injure [8].

(1) IKh., II 1, 18, 65, 72, 82, 84, tr. III 179, 203, 205, 275, 286, 301, 304.

(2) IKh., II 78, tr. III 294.

(3) Sur les Maṛrâwa des steppes, Bekri, 72, tr. 169.

(4) IKh., II 16-17, 32, tr. III 201, 225.

(5) IKh., I 179, tr. I 277.

(6) I. Khallikân, *Biog. dict.*, I 267-8; Qaîrwânî, 128.

(7) Ibn Ḥawqal, *J. As.*, 1842 I 248.

(8) Féraud, *Les Ouled 'Abd en Nour*, p. 29. Il en est bien encore ainsi dans le département de Constantine, ancien territoire des Kotâma.

Ainsi les trois grandes branches de la race berbère étaient largement représentées en Ifrîqiya et y apparaissaient, non mélangées et indistinctes, mais séparées par le souvenir de conflits récents ou par des croyances vivaces. Des traditions de haine, des intérêts opposés divisaient les Çanhâja entre eux, excitaient les Çanhâja contre les Zenâta, les Berbères Khâridjites contre leurs maîtres orthodoxes et les Kotâma contre les B. Zîrî.

A ces groupes indigènes se superposaient des collectivités plus réduites, restes des dominations antérieures ou des immigrations, qui en compliquaient la composition et en rendaient l'assemblage plus fragile. Nous sommes mal renseignés sur ces « Afareqs », sur ces « gens de race mêlée », dont nous parlent les géographes, mais il semble bien qu'il faille reconnaître en eux des descendants des Romains ou des Grecs, et des Berbères romanisés [1], ayant gardé plus jalousement leurs traditions et le souvenir de leur origine, dans les centres où leurs colonies étaient plus denses. A la fin du IXe siècle, El-Ya'qoûbî atteste leur existence, non seulement à Qairouan, mais dans les villes maritimes du Sahel, à Sousse et à Gabès [2]. El-Bekrî, à la fin du XIe siècle, les connaît encore dans ce dernier lieu. Il n'en signale plus à Baraï, où El-Ya'qoûbî en avait trouvé, mais nous montre que la forteresse de Mila en contient toujours [3]. C'est surtout dans les cités du Zâb qu'ils semblent avoir le mieux résisté à la contamination des éléments voisins. Ils forment le fond de la population de Biskra et de l'un des trois villages de Bentious [4]. A Ṭobna et à Ṭolga, ils s'opposent nettement aux Arabes qui vivent dans la région [5].

Il est vraisemblable que beaucoup de ces héritiers des anciens possesseurs du sol demeurent attachés à la foi chrétienne. En dépit des émigrations répétées de prêtres

(1) Bekrî, tr. 13, n. 3.

(2) Ya'qoûbi, 7, tr. 58; Bekrî, tr. 44.

(3) Ya'qoûbi, 10, 11, tr. 73, 82; Bekri, 64, tr. 153.

(4) Bekrî, 52, 72, tr. 127, 170.

(5) Bekri, 50, 51, 72, tr. 123, 125, 170

en Italie, qu'avait provoquées la conquête musulmane, il restait des chrétiens en pays berbère (1). Une liste dressée probablement vers la fin du VII[e] siècle (2) énumère trente évêchés dans les trois provinces de Byzacène, de Numidie et de Maurétanie sitifienne, c'est-à-dire sur le territoire soumis à l'autorité des Çanhâja. Les plus connus étaient, dans la Byzacène, celui de Carthage, au titulaire duquel appartenait la prééminence, celui de Gafça et celui de Sousse, où El-Ya'qoûbî nous a en effet signalé l'existence d'une colonie de race mêlée ; dans la Numidie, nous relevons, outre les noms de Constantine, de Bône, de Guelma et de Tébessa, celui de Mila, où El-Bekrî note l'existence de romano-berbères, de Baṛaï, où El-Ya'qoûbî en a également trouvé, enfin ceux des centres du Zâb, comme Bâdis, N'gaous et Biskra, où nous savons que la population conservait des traces nombreuses de l'occupation romaine. Nous apprenons d'autre part que la Qal'a des B. Ḥammâd abritait, dans la seconde moitié du XI[e] siècle, une colonie chrétienne de quelque importance, ayant son église et son pasteur, et que les princes ḥammâdides firent preuve d'une réelle bienveillance envers cette partie de leurs sujets (3). Toutefois, ces vestiges de la religion jadis triomphante allaient s'effaçant chaque jour. Le temps n'est pas éloigné où Grégoire VII, écrivant à l'archevêque de Carthage, dont la population chrétienne tend à disparaître, déplorera que l'Afrique n'ait pas même trois évêques pour consacrer un nouveau prélat (4).

Enfin, dans cette revue ethnographique de l'empire zîride, il faudrait faire une place aux Arabes, descendants de ces immigrés par qui s'était effectuée la conquête de

---

(1) Mas-Latrie, *Traités de paix et de commerce et documents divers*, 4-5, 14 ss.

(2) Liste d'évêchés, comme addition au concile in Trullo de 692, publiée par Beveregius. *Pandectae canonum*, II 142. *Annotations*. Oxford 1672. Je dois la communication de cette liste et l'identification de plusieurs des noms grecs à l'obligeance de M. le chanoine Jaubert.

(3) Mas-Latrie, loc. cit. *Introduct.*, p. 28, *Documents* 7-8; Blanchet, ap *Rec. de la Soc. archéol. de Constantine* 1897, p. 113-115.

(4) Mas-Latrie, *Introd.* 20, *Doc.* 6.

l'Afrique du Nord [1]. Leurs pères étaient venus du Hidjaz, du Yemen ou du Nedjd, à la suite des gouverneurs que les khalifes envoyaient pour soumettre et organiser le pays ; eux se trouvaient maintenant isolés et amoindris, dans ces états que tenaient des chefs berbères. La plupart avaient depuis longtemps oublié la vie nomade et l'industrie des pasteurs. La guerre était leur seul métier. Or, ce n'était pas, ici comme en Espagne, le lieu des glorieuses rencontres et des pillages fructueux. Ils s'y trouvaient d'ailleurs fort réduits en nombre ; les longues expéditions les avaient décimés et plus encore ces querelles implacables qu'ils avaient apportées avec eux. Leur turbulence, leurs intrigues les avaient rendus odieux aux maîtres indépendants de la Berbérie. Tout gouvernement qui voulait rester fort devait les tenir en bride Ainsi avaient fait les Aṛlabides, les Fâṭimides et les Çanhâjiens. Le fâṭimide El-Mo'ïzz, partant pour le Caire, avait recommandé qu'on ne les exemptât jamais de l'impôt. C'en était donc fini pour eux des régimes de faveur [2].

On en trouvait sans doute à Qairouan, bien qu'El-Bekrî n'en parle pas ; il est d'ailleurs probable qu'ils y étaient beaucoup moins nombreux que du temps d'El-Ya'qoûbî [3] ; de même à Béja, où El-Bekrî ne mentionne plus leur présence [4]. Aux abords de l'Aurès, ils sont encore dans Majjâna [5] ; mais rien ne dit qu'il en reste à Baṛaï, où l'on en trouvait à la fin du IXe siècle [6]. Quant à ceux de Bélezma, qui jadis avaient pour mission de tenir les Kotâma en respect, ils avaient été victimes d'une sanglante et traitreuse opération de police de l'aṛlabide Ibrâhîm [7]. Cepen-

(1) Dans le reste de la Berbérie, on n'en signale guère qu'à Ceuta. *Bayân*, I 210, tr. I 292.

(2) I. Khallikân, *Biog. dict.* I 267-8. Cependant, d'après Qaïrwâni, tr. 126, Zîri, à qui le khalife faisait cette recommandation « était plein de bons procédés pour les Arabes. »

(3) Ya'qoûbî, 8, tr. 65.

(4) Ya'qoûbi, 10, tr. 73.

(5) Bekrî, 145, tr. 323.

(6) Ya'qoûbi, 11, tr. 82.

(7) *Bayân*, I 116-117 tr., I 162 ; Nowaïrî ap. IKh., tr. I 427 et II 512 ; Ya'qoûbi 11, tr. 82 ; Ḥawqal, *J. As.* 1842, I 242.

dant ils vivaient en assez grand nombre dans ces forteresses éloignées de la capitale, qui avaient été des citadelles byzantines, avant de servir de postes frontières aux conquérants musulmans : à Mila, près de Constantine, à Sétif, à N'gaous et à Ṭobna dans le Hodna, à Ṭolga et à Tehoûda dans le Zâb [1]. Là demeuraient encore des restes de ce « jond » puissant, qui jadis faisait et défaisait les gouverneurs, Yemenites et Qaïssites, B. Qoreïch et B. Rabî'a ; ils y gardaient leur humeur hautaine et combative, se réunissant parfois pour tomber sur les gens de « race mêlée » dont ils se trouvaient être les voisins [2].

Dans ces cités du pays berbère, ils menaient, semble-t-il, la vie de garnison, oublieux de leur ancienne existence. Certains textes nous prouvent toutefois qu'en quelques points de l'Ifrîqîya ils vivaient encore en tribus et sans doute se déplaçaient comme les pasteurs, leurs ancêtres [3]. Il en subsistait notamment dans les environs de Sbiba et dans la région d'Addjer, au nord du Djebel Ouselat [4]. Enfin on en rencontrait beaucoup, nomadisant à l'entour des villes et des oasis, où ils étaient également nombreux, en Tripolitaine et dans le pays de Barqa [5]. Là, l'élément sémitique était, sinon prédominant, du moins d'une densité notable, bien avant l'arrivée des Arabes du XIe siècle. Le flot de cette immigration en entraînera d'ailleurs une partie à l'assaut des empires çanhâjiens Il va sans dire en effet que les B. Zîrî ne peuvent compter ni sur les Arabes de leur marche orientale, ni sur ceux qui se trouvent cantonnés dans quelques villes de leur empire. A l'heure où cet empire opulent mais caduc se disloquera, sous la poussée des tribus venues de l'Orient, ils se hâteront de reconnaître des frères dans ceux qui l'auront abattu.

---

(1) Bekrî, 50, 51, 64, 72, tr. 123, 125, 153, 170, 171 ; Ya'qoûbî, 10, 11, tr. 77, 82.

(2) Bekrî, 51, tr. 125.

(3) I. Khallikân, *Biog. dict.* I 268, III 378.

(4) Bekrî, 54, 146 tr. 132, 324. Ceux des environs de Sbiba s'étaient peut-être déjà fixés dans les montagnes.

(5) Bekrî, 9, 14, tr. 26, 38.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

L'INVASION

De la tribu nomade : Pays de nomades. — Les Berbères nomades. — Bétail, habitat, existence. — Constitution théorique de la tribu.

I. **La rupture.** — Rapports des Zîrides avec les Fâtimides du Caire; troubles populaires; relations diplomatiques. — Les actes officiels de la rupture. — L'idée du châtiment.

II. **Antécédents des tribus conquérantes.** — B. Hilâl et B. Soleîm; situation, hiérarchie des groupes de la tribu. — Hilâl et Soleîm avant l'Islam; à l'époque du prophète; après le prophète. — Exodes des Arabes en Syrie et en Egypte. — Révolte des Qarmates. — Emigration de Soleîm. — Vie des tribus dans la haute Egypte. — Du fait de donner l'investiture des pays à conquérir.

III. **La marche des tribus.** — Enumération des groupes. — Exodes connexes de l'émigration. — Premiers contacts des B. Ryâh et du prince zîride. — Mariages et arrangements. — La migration spontanée. — Impression produite en Berbérie. — Les rencontres de Haïderan et le blocus de Qairouan. — Premier partage de l'Ifrîqîya.

Sur le nombre possible des Arabes immigrés.

Une des expressions qui reviendront le plus fréquemment, dans le présent chapitre et dans ceux qui suivront, est celle de « tribus nomades ». Il n'est pas inutile de la définir sommairement pour faciliter la compréhension de notre étude. Cette expression, comme on le voit, réunit des notions de deux ordres très différents : elle carac-

térise à la fois un état social : l'organisation en tribus, et un fait économique : le nomadisme. Il semble bien que le fait économique ait déterminé la forme de la société. Il est, en tous cas, dans un rapport étroit avec les conditions climatériques et les aptitudes du sol. Partout où la quantité et la répartition des pluies ne permettent pas à l'homme de se livrer toute l'année à l'industrie pastorale, la vie nomade apparaît bien comme une nécessité. Il existe donc des pays de sédentaires et des pays de nomades, et il ne serait pas impossible d'en établir une carte générale. On verrait qu'une bonne partie de la péninsule arabique, de la Syrie, et de l'Afrique septentrionale sont au nombre de ces régions vouées au nomadisme. Il doit en être ainsi depuis que des groupes humains s'y sont établis et y ont subsisté du produit de leurs troupeaux [1]. Les Arabes, dont nous étudions ici l'histoire, n'ont donc pas importé la vie nomade en Berbérie. On a d'ailleurs pu le constater par l'étude qui précède. Dans l'énumération des peuples qui se livrent à des déplacements réguliers, Ibn Khaldoûn cite, avec les Arabes, une partie des Berbères, les Zenâta de la Maurétanie occidentale, les Kurdes, les Turcomans et les Turcs des pays orientaux [2]. Les différences qui séparent les uns des autres, et notamment les Berbères des Arabes, apparaissent en somme comme accessoires et assez difficiles à déterminer. Elles semblent surtout porter sur la composition du cheptel. S'il faut en croire le « Kitâb el-'Ibar » [3], l'élevage du chameau est

---

(1) Cf. Aug. Bernard et Lacroix, *Evolution du nomadisme*, p. 19, 21, et les sources citées.

(2) *Prolég.*, I 223, II 313, tr. I 257, II 365. Cf. A. Bernard et Lacroix, *Evolut. du nomadisme*, 6-7.

(3) IKh., I 106, tr. I 168; Ḥawqal, *J. As.*, 1842, I 257. Sur l'importation du chameau en Berbérie, cf. Basset, *Le nom du chameau chez les Berbères*, ap. *Actes du XIVe Congrès des Orientalistes*, Alger 1905, 7me sect. p. 69; Flamand, *De l'introduction du chameau dans l'Afr. du Nord. ibid.* p. 63. D'après les textes anciens, l'introduction du chameau en Berbérie semble postérieure au Ier siècle (Pline n'en parle pas) et antérieure au IVe siècle. Gsell, *Le Climat de l'Afr. du Nord dans l'Antiquité*, ap. *Rev. Afr.* 1911 p. 365-366.

une occupation plus spéciale aux Arabes. Cela peut s'entendre de la Berbérie du XIVe siècle, où, presque seuls, les Arabes étaient assez opulents pour conserver de grands troupeaux de chameaux et se livrer à d'amples déplacements. Mais, avant l'invasion du XIe siècle, les Berbères en possédaient autant, sinon plus que les nomades de la péninsule arabique. C'est du moins ce qu'affirme Ibn Ḥawqal (1); et la figure des Almoravides, grands nomades çanhâjiens qui, dans le temps où les Arabes arrivaient par l'est, apparaissaient dans l'ouest extrême montés sur leurs meharis (2), est trop célèbre pour qu'il soit besoin d'y joindre beaucoup d'autres exemples. Ce qu'on peut admettre, c'est que le chameau compose presque exclusivement le bétail de l'Arabe (3), tandis que souvent le Berbère possède en outre des moutons et des bœufs.

L'habitation devait aussi être sensiblement la même chez les deux peuples, mais nous en sommes encore à cet égard réduits aux conjectures. Ibn Khaldoûn note que les Berbères font leurs tentes de crin et de poil de chameau, ce qui est généralement la composition des tentes arabes (4). La similitude de certaines formes paraît avoir frappé les voyageurs. El-Bekrî remarque que les tentes des Wâcilîya de Tâhert ressemblaient à celles des Arabes (5). Cela, sans doute, tendrait à prouver que la plupart s'en distinguaient assez nettement; mais les textes nous font défaut pour connaître en quoi consistaient les différences (6).

---

(1) Ḥawqal, *J. As.* 1842 I 252; cf. Nowaïrî, ap. IKh., tr. II 491-492.

(2) Cf. IKh. I 236-7, 260, tr. II 66, 70 et n. 2, 105; Edrîsî, 58, tr. 68. Notons cependant que dans les traditions relatives à la conquête, les Arabes sont toujours représentés comme possesseurs de chameaux. Le vieux roi Baraî fuit dès qu'il apprend qu'un chameau a paru sur le Mehmel. Masqueray ap. *Rev. Afr.* 1879, p. 85.

(3) Voir contra Couput, *Espèce ovine*, Alger 1900, p. 63.

(4) *Prolég.* II 50, tr. II 69. On employait aussi chez eux la tente de cuir cf. IKh. I 333, tr. II 219.

(5) Bekri, 67 dern. l., tr. 160.

(6) Sur la tente en Arabie, Burckardt, *Voy.* III, 27 ss.; Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*, Berlin 1900, t. II 45 ss.; Musil, *Arabia Petraea*, Vienne 1908, III, 124 ss.

En attendant que des enquêtes bien conduites nous aient renseignés sur ces particularités, nous pouvons considérer la vie nomade comme variant peu d'un bout à l'autre du monde musulman; de même que nous l'imaginons comme s'étant peu modifiée depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

Ainsi que les grands pasteurs encore subsistant en Algérie, les Arabes dont nous parlerons ici vivent une partie de l'année dans le désert et l'autre dans le Tell (1). En été, lorsque la sécheresse rend l'existence difficile au désert, ils vont dans les régions bien arrosées, généralement plus près de la mer et d'un relief plus accentué, où les troupeaux trouvent aisément des pâturages, où eux-mêmes font, après la moisson, provision de céréales. Quand on sait que les pluies d'automne ont fait revivre dans le steppe ces graminées aux tiges dures dont les bêtes sont friandes et que, dans les oasis, les dattes sont mûres, on se réunit pour partir; on quitte avec joie « le Tell fétide » pour le Sahara, vrai pays du nomade, emportant les provisions qu'on déposera dans les qçoûr et les denrées que l'on échangera contre les produits du sud. On se disperse alors en quête de points d'eau et de verdure, voire à la recherche de fructueuses opérations de pillage, jusqu'au jour où, les sacs chargés de dattes, on s'achemine de nouveau vers le Tell, par les routes connues, qu'a fixées l'expérience séculaire des ancêtres. Entre ces deux grands déplacements d'hiver et d'été, ont lieu des migrations secondaires, des voyages vers des stations intermédiaires d'automne et de printemps (2). Ces exodes se font dans le bel ordre si souvent décrit, et qui semble peu varier de l'Arabie au Maghreb (3).

(1) Aug. Bernard et Lacroix, *Evolution du nomadisme*, p. 65-66.

(2) Aug. Bernard et Lacroix, *loc. cit.*; Calderaro, *B. Gommi* ap. *Bull. soc. géog. d'Alger*, 1904, p. 341; Villot, *Coutumes des indigènes*, p. 8.

(3) Comparer Burckardt, *Voy.* III 25-26; Jaussen, *Coutumes des Arabes* p. 141; Villot, *Coutumes des indigènes*, p. 384; Fromentin, *Un été dans le Sahara*, p. 229 ss.

Les cavaliers s'avancent d'abord, éclairant la marche, puis viennent les femmes de noble race, balancées dans les hauts et larges palanquins tendus d'étoffes éclatantes, et le peloton des chameaux de charge, portant les céréales ou les dattes, dans les grands sacs aux flancs bombés, ou, pêle-mêle sur leur dos, les piquets, les coffres, les ustensiles et les volailles; enfin le petit bétail, divisé par bandes, que poussent les bergers et les esclaves, et que surveille la meute affairée des chiens.

Arrivé au point d'eau, on mène les bêtes pâturer et boire, et l'on dresse les tentes suivant l'ordonnance consacrée. Les campements affectent la forme classique du « douar » *(cercle)*; chaque tente s'ouvrant vers l'intérieur, où les troupeaux sont parqués pour la nuit.

Une telle vie ne saurait engendrer rien de comparable au patriotisme, ni à l'amour du sol, tels que nous les concevons. Elle développe en revanche la solidarité entre tous les membres de cette petite société qui compose le douar ou l'ensemble des douars se déplaçant de concert, entre ces groupes, que la rareté des ressources force souvent à se disséminer et à se perdre de vue (1), mais que la première alerte rapproche, dans un besoin commun de défense contre l'étranger. La tente, le douar et le groupement flottant de ces agglomérations sont les formes visibles de la société nomade. L'élément primitif en est théoriquement la famille *('ahl)* qui, par extension, engendre la tribu, avec ses groupes de plus en plus larges, depuis le *'achîra* jusqu'au *cha'b*.(2) En principe, tous les membres de la tribu se reconnaissent un ancêtre unique, respectent l'autorité d'un cheîkh *(patriarche)*, issu de la lignée commune et se désignent par un nom qui rappelle cette origine (3). En fait, cet organisme social est sujet à se

(1) Cf. IKh. *Proleg.*, tr. II 69, où l'auteur parle des tribus qui campent « à une telle distance les unes des autres qu'elles ne peuvent pas se voir. »

(2) Cf. infra, p. 60.

(3) Cf. Robertson Smith, *Kinship and marriage*, p. 3 ss., 41 ss.

fractionner ou à s'accroître par l'adoption d'éléments étrangers, ou encore à se souder avec d'autres organismes, que le voisinage, l'intérêt économique, la communauté de haine ont fortuitement rapprochés. Mais, avec le temps, une généalogie fictive [1], une construction toute théorique recouvre et dissimule ce groupement utilitaire ; la plupart des grandes tribus ne sont en somme que des confédérations déguisées. L'important est que les membres l'ignorent ou l'oublient volontairement, et qu'ils accordent aux liens qui les unissent la même valeur qu'aux liens naturels résultant de la communauté de sang.

I.

Lorsqu'en 361 (972) le fâṭimide El-Mo'izz partit pour l'Egypte, la croyance des Chi'ites était la religion officielle de l'Ifrîqîya [2] : dans toutes les mosquées du pays, on célébrait le culte fixé par leurs docteurs ; on priait le vendredi au nom du souverain du Caire; ce nom se retrouvait, gravé sur les monnaies, tissé dans l'étoffe des étendards et dans la bordure du manteau royal [3], et l'on s'abstenait de mentionner, dans les sermons, les trois premiers khalifes et les compagnons du Prophète. En réalité, la foi des disciples du Mahdî n'avait point poussé en Berbérie des racines bien profondes. Les indigènes étaient sans doute médiocrement prévenus en faveur de ce credo qui leur avait été imposé par la force [4], et moins encore en faveur

(1) Sur ces fictions et sur « le travail méthodique des généalogistes dans les deux premiers siècles de l'hégire, » cf. Nallino, *Sulla costituzione delle tribu arabe prima dell' islamismo*, ap. *Nuova antologia*, Rome, oct. 1893, p. 628-630.

(2) *Bayân*, I 148-149, 231, 285, tr. I 207-208, 324, 408.

(3) Cf. IKh. I 205, tr. II 21. Sur cette coutume et l'institution du « ṭirâz », cf. *Proleg.* II 59, tr. II 67-68; *Bayân* tr. II 246-247; de Sacy, *Chrestomathie ar.* 2e éd. II 287; Quatremère, *Mém. sur l'Egypte* I 255, 336, 339; Reinaud, *Monum. musul. du cabinet du duc de Blacas* II 464-465; Amari, *Voy. en Sicile*, tr. d'Ibn Jobaïr (Ext. de *J. As.* 1845), p. 70.

(4) Voir des exemples de la rigueur des Chi'ites à l'égard de ceux qui ne respectaient pas leur rite, ap. *Bayân*, I 186, 191, 195, tr. I 259, 265-266, 270.

des maîtres qui les écrasaient d'impôts [1]; plus d'un conservait au fond du cœur un fidèle attachement à la doctrine mâlekite. A Qairouan surtout, se manifestait cette persistance de la foi orthodoxe. Des troubles sérieux y avaient marqué l'établissement de la doctrine chi'ite; si bien que le Mahdî lui-même avait cru prudent d'intervenir, pour calmer le zèle agressif de ses missionnaires [2]. Après soixante ans, la vieille capitale des Arlabides apparaissait toujours comme une victime de la domination nouvelle [3]. Les Fâṭimides, en ordonnant aux Çanhâja de la quitter pour se transporter à Mançoûrîya, en décrétant la fermeture des boutiques et des fondouks, l'avaient, de propos délibéré, condamnée à une rapide décadence [4]. Ces actes arbitraires et d'autres encore avaient singulièrement envenimé la haine qui couvait chez les Qairouaniens. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que leur cité fut le premier foyer de la résistance. Mais on n'y hasardait tout d'abord que des protestations muettes ou des restrictions mentales, qui ne pouvaient compromettre personne. Certains cessaient d'assister à la prière publique, pour ne point s'associer aux invocations en l'honneur du khalife fâṭimide; d'autres se rendaient à la mosquée et répétaient à voix basse : « Je rends témoignage ! O grand Dieu ! » Puis, après avoir ainsi fait acte de présence dans la réunion des fidèles, ils allaient en un lieu sûr prier à haute voix suivant le vieux rite qui leur était cher [5]. Peu à peu l'exemple des premiers trouvait des imitateurs; on préférait se priver des bénédictions, que la prière dans un lieu saint peut attirer sur les croyants, plutôt que de risquer d'y commettre une profanation. Les Qairouaniens oubliaient

(1) Cf. *Bayân*, I 184, tr. I 256-257. Il convient de noter qu'Ibn 'Adarî est très opposé aux Fâṭimides et l'on doit, semble-t-il, faire quelques réserves sur ses jugements.

(2) Maqrîzî, tr. Fagnan, ap. *Mélanges Michele Amari*, II 75.

(3) *Bayân*, I 147, 238, tr. I 205, 334.

(4) *Ibid.*, I 227, 271-272, tr. 318, 387.

(5) *Ibid.*, I 288, tr. I 414.

le chemin de la mosquée. Elle n'était plus fréquentée que par ceux que leur origine ou leur intérêt retenait dans le parti des vainqueurs.

Les Fâṭimides en partant avaient en effet laissé en Ifrîqîya des clients et des fidèles. C'étaient, avec les Kotâma, premiers adeptes de leur doctrine, des Orientaux, venus se fixer auprès du Mahdî et imposés au prince zîride comme fonctionnaires ou comme soldats. Aussi l'appellation d'« oriental » tendait-elle à devenir une injure dans la bouche des autochtones. Etaient « Orientaux » tous ceux qui prêchaient la supériorité des descendants d' 'Alî; et l'on disait que leurs efforts tendaient à « l'orientalisation » du pays (1). Ce terme était significatif. En effet, le mouvement qui se dessinait contre les Chi'ites apparaissait, moins comme une résistance de l'orthodoxie aux nouveautés religieuses, que comme un sursaut de la collectivité berbère, un réveil de cette très obscure conscience nationale, qui, plusieurs fois déjà, s'était dressée contre l'envahisseur. L'hérésie d'Aboû Yezîd procédait déjà du même état d'esprit. Née dans l'Aurès, ce bastion des résistances indigènes, elle avait dû son succès rapide au malaise que faisait peser sur l'Ifrîqîya la tyrannie des Fâṭimides. Elle répondait aux aspirations imprécises des masses, au désir anonyme d'éliminer l'élément étranger.

De même, ce fut parmi le peuple des villes, ce peuple sur lequel les Zîrides n'avaient cessé de s'appuyer (2), et spécialement parmi les citadins de Qairouan, que s'accomplit tout d'abord la rupture de l'Ifrîqîya avec le khalife fâṭimide. Bien avant l'acte officiel, par lequel El-Mo'izz devait répudier l'autorité de son suzerain, cette répudiation se préparait dans la rue, par des émeutes et des mas-

---

(1) *Bayân*, I 150, tr. I 209 et passim; Ibn el-Athîr, IX 209, tr. 448; cf. Dozy, *Suppl. aux dict. arabes* I 751, 2e col.

(2) Cf. les paroles prêtées au fâṭimide El-Mo'izz, ap. Ibn Khallikân, *Biog. dict.* I 267-8.

sacres. Il semble d'ailleurs qu'il était alors difficile de prévoir cette suite des mouvements populaires.

Jamais, en effet, les B. Zîrî n'avaient entretenu de meilleurs rapports diplomatiques avec le Caire; jamais les titres, les cadeaux, les témoignages d'estime et de sympathie n'étaient parvenus en plus grand nombre au gouverneur d'Ifrîqîya (1); soit qu'on voulût, par des bienfaits, mériter sa reconnaissance, soit qu'on tînt à lui faire sentir, par des honneurs, les liens de vassalité qui l'attachaient toujours à son maître absent.

En doû'l-ḥijja 407 (début de 1017), c'est-à-dire un an après la proclamation d'El-Mo'izz, arrivait un diplôme qui lui conférait le titre de Charîf ed-dawla (2), et le jeune gouverneur — il avait alors neuf ans — fit, à cette occasion, une sortie solennelle avec ses drapeaux et ses tambours (3). Quatre ans après, nouveaux présents : sabres incrustés de pierreries, robes d'honneur, drapeaux et rescrits élogieux (4). Deux ans plus tard, le khalife Ed-Dâhir (5) ajoutait à son surnom de « Charîf ed-dawla » les mots « wa 'aḍod-hâ »; de plus, il lui faisait don de trois juments richement caparaçonnées, d'un vêtement somptueux, de deux drapeaux tissés d'or à la hampe d'argent, plus beaux que tous ceux qu'on avait encore vus en Ifrîqîya, et de vingt autres étendards argentés et dorés. Le rescrit qui

---

(1) Voir, comme envoi antérieur, les présents adressés à Bâdis en 403 par le khâlife El-Ḥâkim, Qairwâni, trad. 137.

(2) Sur ces titres, cf. *Prolég.* I 411-412, tr. I 465-466.

(3) *Bayân*, I 280, tr. I 400; Ibn el-Athîr tr. 417; Ibn Khallikân, III 386; Qaïrwâni, trad. 140.

(4) *Bayân*, I 281, tr. I 401. Un envoyé du Caire lui apporta de la part du khalife El-Ḥâkim un sabre incrusté de pierreries et un riche vêtement. El-Mo'izz, s'étant avancé en grand apparat à la rencontre de l'ambassadeur, écouta la lecture d'un message des plus honorables. La même année, en réponse aux nouvelles qu'il avait transmises aux khalifes sur les affaires d'Espagne, en les accompagnant sans doute d'un présent dont El-Qaïrwâni (tr. 140) nous donne le détail, un nouveau rescrit non moins flatteur lui fut apporté avec quinze drapeaux tissés d'or, dont il se fit précéder pour entrer dans sa capitale.

(5) En faisant part à son vassal de la naissance de ses deux fils.

l'ennoblissait, lu d'abord en sa présence, le fut ensuite dans la grande mosquée de Qairouan [1].

Toutes ces marques d'estime étaient acceptées par El-Mo'izz avec déférence; lui-même distribuait les robes d'honneur aux messagers qui venaient d'Egypte et se paraît des insignes qu'il en recevait. En ces circonstances solennelles, son attitude était généralement celle d'un vassal respectueux et soumis; cependant il semble que, dès le début de son règne, le peuple n'ignorait pas les sentiments intimes de son jeune souverain; il connaissait la fidélité aux doctrines orthodoxes, qu'avait soigneusement entretenue dans son cœur son précepteur et vizir, le pieux Aboû 'l-Ḥasân b. Abî Zejjâl [2], et la haine profonde qui l'animait contre les Chi'ites. Déjà une circonstance accidentelle avait révélé quelle conformité de croyance l'unissait à la majorité de ces sujets.

C'était jour de fête [3], l'enfant royal se rendait en grande pompe au Moçalla de Qairouan. Son cortège se composait de hauts fonctionnaires et de soldats. Parmi ceux-ci, on voyait de purs chi'ites, Orientaux ou Kotâma, et les nègres de sa garde personnelle. Tout à coup, le cheval qui le portait manqua de tomber; il fit instinctivement une invocation rapide aux khalifes Aboû Bekr et 'Omar. En entendant ces noms détestés, dans la bouche du sultan, la colère enflamma les Chi'ites armés qui l'escortaient. Quelques-uns se précipitèrent sur lui en le menaçant. Les nègres et les conseillers intervinrent. Une rixe sanglante s'en suivit dans l'entourage immédiat du prince. Alors les spectateurs s'en mêlèrent. Et, dans la foule, comme s'ils n'attendaient qu'un signal pour agir, tous les Qairouaniens orthodoxes coururent sus aux hé-

(1) *Bayân*, I 283, tr. I 404-405. Au cours de cette même année 414 (1023), un autre rescrit khalifien permit à El-Mo'izz d'employer dans toutes les pièces diplomatiques la formule qui lui conférait la noblesse d'empire.

(2) *Bayân*, I 285, tr. I 408.

(3) Ibn El-Athîr date cet événement de 407 (1016), IX 208, tr. 447; *Bayân*, I 280, tr. 399; IKh., I 205, tr. II 20.

rétiques. En tumulte on entra dans le Derb el-Mo'alla. C'était là qu'habitaient les Chi'ites, qui y vivaient, minorité honteuse, en cachant leurs croyances pour éviter les insultes. Leurs maisons furent livrées au pillage, et l'on y égorgea hommes et femmes avec une fureur fanatique. Trois mille disciples du Mahdî furent, dit-on, massacrés. Le sang ruisselait et couvrait un large espace qui, deux cents ans après, portait encore le nom de Birkat ed-dem *(le lac du sang)*.

De toute part, les Mâlekites, qui jusque là cachaient leurs croyances, en firent dès lors publiquement profession et, s'étant comptés, connurent leur force. Ils prirent sur eux de faire supprimer, dans l'appel à la prière, la formule fâṭimite : « Venez à l'œuvre excellente ! »[1] Leurs poètes célébrèrent le massacre de Qairouan comme l'aurore d'une ère nouvelle; l'un d'eux chantait :

« *Le foyer qui s'était allumé en Orient est éteint, et leur* « *impiété n'a plus de domaine ni en Orient ni en Occident.* »

Un autre, du nom d'El-Qâsim b. Merwân, prophétisait avec allégresse des tueries semblables à celle dont Qairouan avait donné le glorieux exemple :

« *Ils seront partout massacrés, comme ils l'ont été dans Qairouan.* »

Et de fait, un cri général de mort retentissait sur les provinces; partout on assassinait les Orientaux ou les Râfiḍites, comme on les appelait encore[2]. A El-Mahdîya même, où ils étaient nombreux, leur vie n'était point en sûreté. Une bande d'entre eux, réfugiée dans la grande mosquée, fut impitoyablement égorgée par la populace[3]. Mais c'était dans Qairouan que la situation des Chi'ites semblait surtout difficile et que les esprits étaient le plus montés. L'attitude maladroite du gouverneur de la ville

(1) IKh. I 17, tr. I 30.

(2) Cf. Dozy *Supp. aux dict.* s. v. *rafaḍa*; sur le vrai sens de Râfiḍites, IKh. trad. II 500.

(3) Qaïrwâni, tr. 138.

eut pour résultat de les exaspérer encore. C'était pourtant un fonctionnaire de grande valeur qu'Aboû'l-Behâr b. Khalloûf, et qui, tout d'abord, avait rempli son difficile emploi à la satisfaction de tous (1). Mais l'énergie, qui paraît avoir été sa qualité dominante, devenait dangereuse dans la conduite de citadins à l'humeur irritable et frondeuse. Les mesures qu'il prit contre les gens de Qairouan furent si impopulaires et contribuèrent tant à irriter leur fureur anti-fâṭimide que l'on put raisonnablement lui supposer l'intention d'envenimer les choses (2). On pensa que, menacé de perdre la faveur de son maître, il avait conçu le projet machiavélique de lui créer des embarras avec le Caire, en déchaînant les passions du peuple. Nous ne savons trop que croire de cette interprétation peu bienveillante, dont Ibn el-Athîr se fait l'écho. Peut-être Aboû'l-Behâr ne fit-il qu'agir selon sa conscience en sévissant contre les fauteurs de désordres. Il ne calma rien; bien au contraire, et fut massacré par les émeutiers. Ce meurtre ne fit qu'exaspérer leur sauvagerie. On marcha sur Mançoûriya; on se rua contre la cité princière des Fâṭimides, pour laquelle jadis on avait dépouillé Qairouan, et qui s'élevait encore comme une rivale fortunée de la vieille ville orthodoxe. On ne s'en éloigna que lorsqu'une partie de ses demeures ne fut plus qu'un amas de ruines. Puis la fureur populaire se porta toute entière contre les Chi'ites. Quinze cents d'entre eux environ s'étaient réfugiés dans une maison. La solidité des murailles, ou l'autorité du maître du logis (3) empêcha tout d'abord qu'on les y atteignît; mais on fit le blocus de ce refuge, inhabitable pour une telle foule. Chaque fois qu'il en sortait un pour acheter des vivres, il était aussitôt égorgé. La plupart périrent ainsi. Les autres, avec les enfants et les

(1) *Bayân*, I 280, 284, tr. I 399, 406; Ibn el-Athîr IX 208, tr. 447.

(2) Sur tout ceci, cf. *Ma'alim el-Imân* III, 192-193. Il fit exécuter le cheikh 'Alî b. Khaldoûn.

(3) C'était un nommé Moḥammed b. 'Abd er-Raḥmân.

femmes, trouvèrent un asile dans le palais du sultan et durent y rester, deux mois durant, toujours menacés par l'émeute qui grondait dans la rue (1).

Ces choses se passaient en l'an 407 (1018). Deux ans après, leur situation devenant de jour en jour plus intolérable, deux cents Chi'ites quittaient la ville qu'ils ne pouvaient plus habiter et se rendaient avec les leurs à El-Mahdîya pour passer en Sicile. (2) Le convoi d'émigrants, que des cavaliers escortaient, fut attaqué avant d'arriver au port d'embarquement. « Les femmes encore jeunes, dit le chroniqueur, et celles en qui subsistait quelque reste de beauté furent violées, puis toutes impitoyablement massacrées. »

Ces excès sans doute étaient surtout le fait de la basse populace des villes ou des coupeurs de routes, mais les criminels trouvaient auprès du reste des croyants la plus complète indulgence. S'ils ne trempaient pas leurs mains dans le sang, ces derniers du moins se réjouissaient du châtiment infligé aux hérétiques; ils se racontaient, avec une indignation vertueuse, que dans les maisons des victimes on avait trouvé des livres abominables, où s'affirmaient leur incrédulité et leur sacrilège; ils se citaient des passages dans lesquels les choses prohibées étaient déclarées licites. N'y avait-il pas lieu d'excuser les fureurs généreuses du populaire contre ces ennemis de Dieu? (3) Ils se parlaient aussi de songes prophétiques envoyés au sultan El-Mo'izz. Quant au prince lui-même, qui vraisemblablement n'ordonnait point les massacres, son attitude ne laissait pas d'être indécise et difficile. Nul dans le peuple n'ignorait ses sentiments véritables à l'égard des Râfiḍites(4); on le louait publiquement de la haine qu'il leur portait; car il faut, semble-t-il, placer vers cette époque

(1) Cf. Qaïrwânî, tr. 138-139.
(2) *Bayân*, I 280, tr. I 400-401. L'agression se produisit au village de Kâmil.
(3) *Bayân*, loc. cit.
(4) Tijânî affirme qu'il les persécutait secrètement. *J. As.*, 1852 II 91.

la composition de poèmes dans le genre de celui que rapporte Ibn-ʿAdarî :

O Moʿizz ed-Dîn, vis honoré, gai, content et joyeux. Par ta conduite à l'égard des maudits et vils Chiʿites, tu as satisfait le Prophète élu et Aboû Bekr, car tu leur as infligé la peine de mort, qu'exige en tous lieux et toujours la loi traditionnelle (1).

Cependant, il ne prenait pas la responsabilité des exécutions collectives. Aux demandes d'explications que lui adressait la cour du Caire, il répondait sans doute d'une manière correcte et soumise (2), rejetant toute la faute sur les passions populaires. Nous devons du moins le supposer, puisque les ambassades, les diplômes, les robes d'honneur, les étendards ne cessaient d'affluer vers lui. On serait d'autre part assez tenté de supposer que les khalifes, qui lui continuaient leurs faveurs, s'obstinaient pour ainsi dire à ne rien voir.

Durant les cinq dernières années du règne d'El-Ḥâkim, les seize années que son fils Eḍ-Ḍâhir occupa le trône et les quatre premières années du règne d'El-Mostancir, aucun acte officiel ne paraît avoir modifié les rapports existant entre les khalifes suzerains et le sultan leur vassal, soit que celui-ci ait craint de brusquer les choses, soit que ceux-là ne se sentissent pas assez libres, assez forts pour élever des réclamations et les soutenir par des actes, et qu'ils se tinssent pour satisfaits d'être théoriquement reconnus en Berbérie et d'en recevoir chaque année de gros revenus.

Les entreprises contre la Palestine et la Syrie (3), les

---

(1) *Bayân*, I 286, tr. I 409.

(2) Nous pouvons difficilement admettre ce qu'en dit IKh. I 205, tr. II 20; nous adoptons le récit donné *ibid.*, I 17, tr. I 31.

(3) Quatremère, *Mém. sur la vie du Khalife fatimide Mostancer Billah*, ap. *Mém. sur l'Egypte*, II 297-298, 301-303, d'ap. Aboû 'l-Fedâ, Kamâl ed-dîn, Aboû 'l-Maḥâsin. En 429 (1037), il signe une trêve avec les Grecs qui multipliaient leurs incursions sur la frontière de l'empire ; il accorde à l'empereur de Byzance la permission de rebâtir l'église de la Résurrection ; puis il doit tenir en respect le prince d'Alep. La mort de l'émir qu'il envoie pour

troubles intérieurs, les changements de ministres (1) et les révolutions de palais qui les accompagnent semblent absorber toute l'activité d'El-Mostancir; et l'on conçoit que ces événements d'ordre divers lui laissent peu de loisir pour songer à la Berbérie lointaine.

Le prince, jeune encore, accorde à ses vizirs une puissance considérable. Or, chacun d'eux apporte avec soi sa politique extérieure et ses préférences personnelles. Les rapports diplomatiques de l'empire avec les états dépendants se doublent et se compliquent de relations officieuses entre le ministre et les princes vassaux. Les correspondances privées, que ces derniers échangent entre eux, peuvent compléter ou démentir les affirmations des pièces de chancellerie. Ainsi ce fut, prétend-on, par des lettres adressées au vizir El-Jarjarâï que se manifestèrent tout d'abord les intentions, dès longtemps mûries par El-Mo'izz, de rompre avec la puissance fâṭimide. El-Jarjarâï était un fin politique, un vieux fonctionnaire de l'empire, et qui gardait même les stigmates de la servitude : le khalife Eḍ-Ḍâhir, l'ayant reconnu coupable de malversations lui avait fait couper les mains (2). On dit que le sultan d'Ifrîqîya forma le projet ambitieux de le détacher de son maître. Et-Tijânî et El-Qaïrwânî nous transmettent cette information. Cela se peut; bien qu'on ne voie pas trop le bénéfice qu'il en pouvait tirer. Il aurait

---

les combattre lui fait perdre tout le profit d'une expédition heureuse. Cependant un nouveau maitre est donné à Alep; c'est Mo'izz ed-Dawla. Celui-ci ne tenant pas ses engagements envers son suzerain, El-Mostancir fait marcher contre lui le gouverneur de Damas, puis un de ses généraux avec une armée de trente mille hommes, qui subit une humiliante défaite.

(1) On n'en compte pas moins de cinq en l'espace de douze ans : Aḥmed b. 'Alî el-Jarjaraï, Ḥasàn b. El-'Anbâri, Aboû Naçr Çadâqa el-Felâḥî, Aboû 'l-Barakât Ḥosaïn el-Jarjarâï, Aboû Moḥammed Ḥasân b. 'Alî el-Yazoûri, Quatremère, *loc. cit.* 298-299, 300, 303-304, d'ap. Soïoûṭi, Ibn el-Athîr, Maqrîzi.

(2) Sur ce personnage, voir Ibn Khallikân, Soyoûṭi, Tijâni, *J. As.*, 1852, II 94, 95; IKh., I 17, tr. I 31. Il y a une contradiction entre Soyoûṭi Quatremère, *Mém.*, II 304, qui prétend qu'il fut arrêté et relégué en Syrie en 441 (1049) et IKh., *loc. cit.*, qui écrit qu'en 414 (1023), il rentra au pouvoir et qu'il y resta jusqu'à la fin de ses jours; il mourut en 435 (1044).

essayé, par ses allusions à des rapports antérieurs et par ses phrases à double sens, de l'entraîner dans sa révolte ou de le perdre à jamais dans l'esprit du prince, si leur correspondance était divulguée. « C'est à cause de toi, lui écrivait-il, que je me suis allié à des gens sans foi, ni loi, ni vertus, et certes sans toi j'aurais toujours ignoré qu'ils existâssent »[1]. De tels propos, révélés au khalife, eussent été fort compromettants. Mais El-Jarjarâï n'était pas de ceux que l'on englobe malgré eux dans un parti. « Voilà quelque chose d'étonnant, se serait-il écrié, ce jeune homme, ce maghribin, ce berbère, veut ruser avec un vieillard de mon âge, un homme de Baghdâd, un arabe! »

Nous ne savons trop quelle date il conviendrait d'attribuer à ces préliminaires officieux dont le résultat, comme on voit, répondit mal à l'attente de leur auteur. Il faudrait vraisemblablement les placer peu avant l'année 433 (1041) qui, si nous en croyons Ibn 'Adarî, vit les premiers actes officiels de la rupture. Il règne d'ailleurs une certaine confusion dans la chronologie des phases de cet événement important. En fait, ce qui frappe dans les récits que nous en font les auteurs musulmans, et ce qui peut, jusqu'à un certain point, expliquer les divergences existant entre eux, c'est qu'il n'y eut pas un seul acte, décisif et irréparable, mais une série de manifestations hostiles à l'égard du suzerain de la part du vassal. Le premier semble vouloir continuer à ne pas accuser le coup qui l'atteint, et fait, par l'intermédiaire de son ministre, des démarches discrètes auprès du rebelle, afin de le décider à revenir sur sa décision; le second s'engage graduellement dans la révolte, y apporte d'année en année des aggravations, s'efforçant de la rendre de plus en plus éclatante, irrémédiable.

(1) Tijânî, *J. As.*, II 91-92; comparer Qaïrwânî, 142-143.

En 433 (1041), nous dit l'auteur du « Bayân »[(1)], El-Mo'izz envoie son hommage à l''abbâside El-Qâïm bi amri'llah; et le khalife de Baghdâd, accueillant avec empressement ce nouveau vassal, lui fait parvenir les marques traditionnelles d'investiture, la robe d'honneur, le diplôme portant un titre d'ennoblissement que le sultan pourra désormais ajouter à son nom, des drapeaux noirs et des présents divers, jument de race, sabre et insignes « à la mode de Constantinople »[(2)]. La lettre dont il accompagne cet envoi, adressée au « dompteur des ennemis de Dieu », le sultan El-Mo'izz, « préposé du prince des croyants au gouvernement de tout le Maghreb », est lue du haut de la chaire, en présence du sultan lui-même. L'entrée du souverain et des drapeaux à la mosquée fournit au prédicateur l'occasion d'un beau mouvement oratoire. Interrompu dans son homélie, il salue de ces mots son maître et les étendards qui l'accompagnent : « Voilà le drapeau de gloire qui doit vous réunir ! Voilà le glorificateur de la religion (Mo'izz ed-Dîn) qui doit vous commander ![(3)] »

De 435 (1043), d'après Ibn el-Athîr, El-Qaïrwânî et l'histoire de Qairouan citée par Ibn Khallikân[(4)], de 437 (1045) d'après un passage d'Ibn Khaldoûn[(5)], dateraient la rupture officielle avec les Fâṭimides et la proclamation des 'Abbâssides. Ailleurs Ibn Khaldoûn, d'accord avec Ibn 'Adarî[(6)], rapporte à l'année 440 (1048) une des manifestations les plus significatives de la répudiation du suzerain : El-Mo'izz défend de prier pour la prospérité du khalife du Caire dans les mosquées de l'empire, et de prononcer son nom du haut des chaires.

---

(1) *Bayân*, I 287, tr. I 411.
(2) Tijânî, *J. As.* 1852, II 88.
(3) Ce récit est fait par Ibn el-Athîr, IX 356-7, tr. 454-5, qui le place en 435 (1043).
(4) Ibn Khallikân, *Biog. dict.*, III 382; Qaïrwânî, tr. 142.
(5) IKh., I 17, tr. I 32.
(6) IKh., I 205, tr. I 20; *Bayân*, I 288, tr. I 413.

En cha'bân de la même année 441 (déc. 1049-janv. 1050), on changeait la frappe des monnaies [1]. Les nouvelles pièces devaient porter une légende pieuse, où s'affirmait la croyance orthodoxe. Deux mois après, en chawwâl (fév.-mars 1050), El-Mo'izz interdit la circulation des monnaies fâṭimides sous des peines sévères [2]. Il ordonne en même temps de brûler les étendards qu'il a reçus du souverain d'Egypte, de couper les lisières des manteaux où leurs noms sont tissés [3].

Ces dernières mesures, bientôt connues au Caire, devaient provoquer les protestations du khalife. El-Mostancir envoya une lettre de reproches et de menaces à son vassal révolté. Celui-ci répondit cette fois en termes grossiers [4]. Il contestait la légitimité des Fâṭimides et leurs droits à l'imâmat; puis, voulant affirmer aux yeux de son peuple sa nouvelle attitude, il fit maudire ses anciens maîtres dans la khoṭba solennelle prononcée le jour de la Fête des sacrifices [5]. « O grand Dieu ! s'écria le prédicateur auquel il avait donné ses ordres, maudis ces scélérats insignes, ces hérétiques menteurs, ennemis de la religion, suppôts de Satan, adversaires de ta foi, qui violent ton traité, s'écartent de ton chemin et transforment ton livre ! Maudis-les énergiquement ! Livre-les à toutes les ignominies ! Grand Dieu ! notre seigneur Aboû Temîm el-Mo'izz b. Bâdîs est celui qui établit ta religion, qui soutient la loi traditionnelle de ton Prophète, qui élève le drapeau de tes amis; c'est lui qui, confirmant la vérité de ton livre, suivant ton ordre, écartant ceux qui modifient la religion

(1) *Bayân*, I 289-290, tr. I 415-416; Sauvaire, *J. As.* 1882, I 296; voir un exemple de pièce zîride postérieure à la rupture, ap. Lavoix, *Catalogue des Monnaies musulm.*, II Espagne, Afrique 407; le texte reproduit est emprunté au Qoran. Soura, XXXIII, v. 44; on trouvait aussi soura III v. 79. *Bayân*, loc. cit. Voir aussi la bibliographie donnée par Lavoix et par Van Berchem, *Titres califiens* ap. *J. As.* 1907, I 265-266.

(2) *Bayân*, I 290, tr. I 416. La valeur des pièces étant modifiée, il en résulta une crise économique.

(3) IKh., I 205, tr. II 21; *Bayân*, I 290, tr. I 416; Qaïrwânî, tr. 142.

(4) Ibn el-Athîr, IX 387, tr. 456.

(5) Cf. *Bayân*, I 289, tr. I 414-415.

et suivent une voie autre que celle des orthodoxes croyants, prononce les mots : « O infidèles, je ne sers pas ce que vous servez ! [1] » La violence de ces invectives, appuyées du texte sacré, remplissait de contentement le prince et les sujets sonnites; ils en voulaient de plus véhémentes encore; ordre fut donné au « khaṭîb » de renforcer ces anathèmes au prône du vendredi, dans la grande mosquée de Qairouan. Les injures à l'adresse du Fâṭimide devenaient le complément obligé de toute proclamation solennelle [2].

L'année 443 (1051) voit de nouvelles manifestations hostiles, on pourrait même dire de nouvelles provocations. En jomâdâ II, le sultan, voulant peut être solenniser la réception des rescrits envoyés par ses nouveaux maîtres [3], fait appeler les teinturiers de Qairouan, leur remet des étoffes blanches provenant du fondouq des toiles, afin qu'ils les teignent en noir; cela fait, des tailleurs se chargent de convertir ces étoffes en vêtements; puis tous les fonctionnaires, mandés au palais, juristes, qâḍîs, prédicateurs et mueddins, revêtent ces livrées ʻabbâssides, et s'en vont, suivis du prince à cheval, pour entendre à la grande mosquée l'orateur sacré prononcer l'éloge éloquent et détaillé des khalifes de Baghdâd, appeler les bénédictions divines sur la tête du khalife régnant et des siens, et vouer à l'exécration de tous les Chiʻites et ceux qui les aiment. Peu de temps après sans doute, on détruisit la « maison des Ismaïliens », école ou lieu de réunion des adeptes de la doctrine abhorrée [4].

El-Moʻizz devient en quelque sorte le centre d'un mouvement anti-fâṭimide. Qui veut lui plaire doit rompre tout

---

(1) Qoran, CIX 1, 2.

(2) Lors de la désignation de Temim comme successeur de son père El-Moʻizz, le khaṭîb prononce ces mots : « O grand Dieu, mets ton serviteur et ami Aboû'ṭ-Ṭâhir Temim b. El-Moʻizz hors de portée de l'infidélité de Maʻad b. eḍ-Ḍâhir ». *Bayân*, I 290-291, tr. I 417.

(3) IKh., I 18, tr. I 32.

(4) *Ibid.*

pacte avec les disciples du Mahdî. L'émir de Barqa, se soumettant à son autorité, lui annonce, en même temps, que les habitants de sa ville ont livré aux flammes les étendards donnés par les khalifes du Caire, ainsi que les chaires d'où l'on a prié en leur nom, qu'il a fait maudire les Râfiḍites au prône et qu'il reconnaîtra désormais la suzeraineté d'El-Qâïm l' ' abbâsside [1].

Enfin, vers ce même temps, semble-t-il, le sultan d'Ifrîqîya, qui n'avait jamais réprouvé les sauvages exécutions de la foule, ordonne des massacres nouveaux.

Quel fut, entre tous ces actes, celui qui détermina le khalife à tirer vengeance du rebelle ? Est-ce le fait même de la rupture ou bien quelqu'une des injures adressées à son nom, ou l'adhésion menaçante d'alliés nouveaux au mouvement dont El-Mo'izz se faisait le promoteur, ou encore l'appel désespéré des derniers fidèles du Mahdî voués à la fureur populaire ? Il est probable que tous ces griefs accumulés exaspérèrent le souverain méconnu. Cependant il semble que l'idée du châtiment ne fut pas d'El-Mostancir lui-même. Plusieurs auteurs s'accordent à dire qu'une circonstance fortuite nuisit plus à El-Mo'izz que ces déclarations et ces gestes officiels.

En 436 (1044) mourut au Caire le vizir El-Jarjarâï le Mutilé. La succession de ce haut fonctionnaire échut à Aboû Moḥammed El-Yâzoûrî. C'était un homme de modeste naissance; son père était un paysan de Palestine [2]. Toutefois cette humble origine n'avait pas empêché le khalife de le combler de faveurs insignes, de lui accorder les titres les plus pompeux : seigneur des chefs, couronne des élus, qâḍî des qâḍîs, et de faire graver son nom, conjointement au sien, sur les pièces de monnaie [3]. Comme il arrive parfois, les princes vassaux de l'empire

(1) *Bayân*, I 300, tr. I 432-3.

(2) Nous adoptons la lecture *fellâḥ* et non la lecture *mellâḥ* (marin). IKh., I 17, tr. I 31, et la note 2. Cf. Ibn el-Athîr, IX 387, tr. 456.

(3) Maqrîzî, ap. Quatremère, *Mém.* II 504.

montrèrent moins d'égards envers cette nouvelle créature de leur suzerain que le suzerain lui-même; ils s'abstinrent même d'employer les formules consacrées par le protocole, dans les lettres qu'ils lui écrivaient. Telle fut l'attitude du seigneur d'Alep; telle fut aussi celle du zîride El-Moʿizz. Les rapports diplomatiques entre Qairouan et le Caire étaient déjà fort tendus du temps d'El-Jarjarâï; les impertinences dont El-Moʿizz se rendit coupable à l'égard d'El-Yâzoûrî ne devaient pas les rendre plus cordiales. Il s'abstint de l'appeler « mon maître » et de se dire « son serviteur », ainsi qu'il était d'usage, mais seulement « son obligé » (1). Ce sont là des blessures qu'un grand ne pardonne guère. Les reproches qu'il lui adressa ne modifièrent pas l'attitude hautaine du prince zîride; les menaces furent également sans effet. « Si tu ne renonces pas à ta pensée de révolte, lui écrivait-il, des troupes formidables ne tarderont pas à pénétrer sur tes terres; leurs coursiers seront si nombreux que la poussière soulevée sous leurs pas empêchera de les compter et qu'il deviendra impossible de distinguer le jour de la nuit (2) ». L'idée de la vengeance était trouvée; elle venait du vizir froissé et non du maître. C'était de précipiter contre l'Ifrîqîya les tribus arabes nomades, surtout les B. Hilâl et les B. Solaym, qui vivaient alors dans la Haute Egypte, à l'est du Nil.

II.

Si nous nous en rapportons aux probabilités chronologiques, que permettent d'établir les traditions d'époque musulmane, les ancêtres éponymes des deux grandes tribus, Solaym et Hilâl, auraient vécu : Solaym pendant la première moitié du IIIe siècle de J.-C., Hilâl durant la première moitié du Ve. Jocham, dont le nom doit repa-

(1) Ibn el-Athîr, IX 387, tr. 456.

(2) Tijâni, *J. As.* 1852, II 92, attribue ces paroles à El-Jarjarâï.

raître au cours de cette histoire, se placerait entre les deux. Les uns et les autres auraient eu comme ascendant commun Mançoûr, dont l'aïeul Qays se rattachait lui-même à la puissante lignée de Moḍar.

C'est une question très obscure que celle de la hiérarchie des groupes dérivés de la famille arabe. Les systèmes des auteurs musulmans sont loin de concorder entre eux et d'attribuer la même valeur aux noms qui désignent les sections plus ou moins vastes de la tribu. Les termes de « qabîla », « 'imâra », « baṭn », « fakhd » et « facîla » sont en quelque sorte interchangeables. Leur emploi du moins n'a rien de rigoureux et varie avec les généalogistes (1). Pour fixer les idées, on peut, en appliquant aux grandes familles arabes, qui doivent figurer dans la présente étude, le système adopté par Nawfal Efendi Ni'mat Allah, établir la classification suivante. L'ensemble des B. Moḍar (2) forme le groupe supérieur, que l'on nomme un « cha'b » ; les Qays b. 'Aylân b. Moḍar composent une « qabîla », les B. 'Ikrîma b. Khaçafa b. Qays une « 'imâra », les enfants de Mançoûr b. 'Ikrîma sont un « baṭn », groupement moyen de la lignée. Parmi les membres du baṭn, nous trouvons le cheîkh Hawâzin, le cheîkh Solaym et leurs gens. La subdivision suivante est le « fakhd » : les enfants d'El-Ḥarith b. Bohtha en constituent un, les enfants de Mo'âwîya b. Bakr b. Hawâzin en forment un autre. Vient ensuite la « facîla » : les B. Ça'ça'a, les B. Jocham en font chacun une, toutes deux issues de Mo'âwîya. Enfin nous trouverions l''achîra (3), fraction réduite, comme telle

(1) Cf. Doutté, *Merrâkech* 11-12, et les sources citées; on peut y ajouter Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, 112-114 ; Chartoûni, *Dict.* s. v. *cha'b*; R. Smith, *Kinship and marriage*, 26-41; l'exemple donné par IKh., I 65, tr. I 104, etc. Pour l'époque moderne, *Etablissements français*, 1840, p. 315.

(2) Il est de même bien difficile de déterminer la valeur exacte des expressions Banoû (*Benî*) et Oûlâd. Cependant on peut noter, que neuf fois sur dix, Banoû désigne un groupe plus étendu que Oûlâd.

(3) Sur 'achira, cf. Quatremère, *Sultans Mamlouks*, I 1re part. 186, n. 65. Actuellement, au Souf, '*achira* s'emploie spécialement pour « *tribu arabe* », '*arch* s'emploie indifféremment pour les Arabes et pour les Berbères.

famille issue de Hilâl b. ʻÂmir b. Çaʻçaʻa, les B. Ryâḥ ou les B. Zoṛba par exemple.

Presque tous les Arabes de la qabîla de Qays habitaient le centre de la péninsule, c'est-à-dire le Nejd occidental et la lisière du Ḥijâz [1].

Placé entre le désert rouge du Nefoûd et les immensités inexplorées de la Dahnâ, le Nejd offre un relief assez accidenté [2]. Les plateaux aux bords escarpés, aux assises profondément entaillées par l'érosion éolienne s'y dressent au-dessus des vallées et des cluses. Vers l'est, une sorte de grand lit sablonneux unit entre eux les déserts du nord et ceux du sud. A l'ouest, toute la région semble s'appuyer sur le rebord montagneux derrière lequel s'étalent le Ḥijâz et la Mer Rouge. De ce côté, et surtout vers le sud, les tables et les gradins rocheux du Nejd se couvrent de graminées au printemps et portent des broussailles ; des ruisseaux descendent dans les ravines, et la brise, souvent chantée par les poètes arabes, y promène ses parfums. Les vallées comptent des villages assez populeux, qu'une irrigation ancienne a pourvus de palmeraies. L'époque de la récolte des dattes amène des tentes autour de ces cités et remplit leurs bazars d'acheteurs.

Il ne faudrait pas toutefois exagérer l'abondance des ressources de ce pays. En fait, les groupes nomades du Nejd sont clairsemés et leur vie est précaire. Comparés aux Arabes du Yemen, les Arabes Moḍarides étaient mal partagés ; ils devaient souvent se contenter d'une nourriture misérable ; maintes fois il leur fallut, pour s'en repaître, chercher entre les pierres les scorpions et les scarabées ; « ils se vantaient même de pouvoir manger de l'ʻ*ilhiz*,

(1) Cf. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, I 192, II 408-411.

(2) Cf. Palgrave, *Une année de voyage dans l'Arabie centrale*, tr. fr., Paris 1866, I 87, 97, 204-207 ; Lady A. Blunt, *Voyage en Arabie*, tr. Derome, p. 217 ss. ; Ibn Baṭoûṭa, I 407-408.



mets composé de poil de chameau et de sang, pétris ensemble avec une pierre et cuits[1] ».

Telles étaient les régions que se partagaient les diverses familles descendant de Qays et de Moḍar. Tandis que les Solaym occupaient la partie septentrionale (l' 'Âlîya du Nejd), qui s'étend entre Médine (alors Yatreb), Khaybar, Taymâ, sur la limite des sables du Nefoûd, et Wâdi'l-Qorra[2], les B. Hilâl, ainsi que plusieurs groupes de Hawâzin, avaient leurs campements au sud, dans le territoire d'Eṭ-Ṭaïf et du Djebel Ṛazwân, qui s'élève à l'est de la Mecque[3].

Les traditions de la tribu étaient pleines des luttes qui avaient mis aux prises les diverses fractions de ces familles ou les avaient opposées à leurs voisins. Ces traditions d'ailleurs ne semblent pas remonter au-delà d'un siècle avant l'hégire[4].

En dépit de l'allure héroïque que les vieux auteurs s'efforcent de donner à ces conflits de nomades, le plus souvent on ne saurait voir des guerres véritables, au sens où nous l'entendons maintenant, dans ces séries d'escarmouches, de surprises et de meurtres, mélanges d'exploits chevaleresques et de coups de mains de bandits. Le vol à main armée, le brigandage sur les routes, le pillage, « occupation principale des Arabes, sujet constant de leurs pensées[5] », y tiennent plus de place que les ren-

(1) IKh., *Prolég.*, I 367-368, tr. I 415.

(2) Leur territoire était une *ḥarra* (plaine volcanique) relativement fertile; on l'appelait « l'Eden des Solaym ». Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Moḥammad*. Berlin 1869, III 153.

(3) Les Jocham habitaient le Nejd; les Kilâb occupaient El-Ḥamâceriyâ et Er-Rabada, aux environs de Médine; les Ka'b b. Rabî'a, le Tihâma de Médine et la Syrie. IKh., I 14, tr. I 24-25.

(4) Entre les B. Temîm et les B. 'Âmir, dont les B. Hilâl formaient une des branches, avait éclaté, vers le milieu du VIe siècle, un conflit qui était venu compliquer la fameuse guerre de Dâḥis. Vers la fin du même siècle, avaient eu lieu les guerres de Fijâr, dans lesquelles les B. 'Âmir et les autres Hawâzin s'étaient heurtés aux Qoraychites. Puis la guerre se ralluma entre les B. Solaym et les Kinâna. Enfin une des luttes les plus importantes avait, à la fin du VIe siècle et au début du VIIe, groupé les 'Âmir, les Solaym, les Jocham, les Naçr contre les Arabes de la tribu de Ṛaṭafân. Caussin de Perceval, *Essai*, I 296 ss., II 461 ss., 536 ss., 540 ss.

(5) Burckardt. *Voy.*, III 113 ss.

contres de forces égales au grand jour. Entre tous les nomades, ceux de Qays, ancêtres des B. Hilâl, ont à cet égard la plus fâcheuse réputation [1]. Ces déprédations et les meurtres qui s'en suivent provoquent fatalement des représailles. Nées de ces attentats ou de questions de dignité blessée, les guerres des Arabes finissent sans s'achever. Les intéressés se lassent; les ressentiments s'oublient ; les colères s'assoupissent; et la paix se rétablit sans apporter aux vainqueurs de profits sérieux, sans causer aux vaincus de pertes irréparables [2]. A part quelques rencontres, où se débattent les intérêts vitaux de la tribu, quelques « journées », ou des contingents importants sont de part et d'autre engagés, les batailles dont il s'agit nous semblent singulièrement magnifiées par les auteurs de satires et de qacîdas. Chaque tribu possède en effet ses poètes, dont la voix célèbre sa gloire. Pour ne citer que les plus illustres, les 'Âmir b. Ça'ça'a comptent Lebîd parmi les leurs; les Jocham peuvent s'enorgueillir d'avoir produit Dorayd, et les Solaym d'avoir donné naissance à Tomâḍir El-Khansâ, l'épouse de Mirdâs, la sœur de Çakhr, qui, « gémissante dans la nuit », se complut, après la mort de son frère, dans ses poétiques regrets.

Telle avait été la vie de ces tribus arabes, dans les temps qui précédèrent l'apparition de l'Islam. La propagande de Mahomet les trouva sceptiques ou hostiles. On sait combien fut laborieuse la conversion des nomades [3]. Les Solaym, qui souvent s'associaient aux gens de la Mecque, leurs voisins, pour le commerce par caravanes, figurèrent, comme ces derniers, parmi les plus ardents adversaires de la foi nouvelle. En chawwâl de l'an 3 (fév. 624), ils mobi-

(1) Caussin de Perceval, *Essai*, II 318-319.

(2) Cf. Burckardt, *Voy.*, III 96-97.

(3) Cf. Qoran, IX 91-121, XLVIII 11-16, XLIX 14-17. Les Solaym avaient en commun avec Raṭafân et Kinâna la déesse El-'Ozzá. Le prêtre était même un Solaymide. Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Moḥammad*, II 10; cf. Wellhausen, *Reste arabischen Heidentums*, 39.

lisent leurs forces pour aller razzier le territoire de Médine; mais le Prophète les disperse auprès d'un des puits où ils ont coutume de camper (1). Les ennemis du Prophète, Juifs ou Qoraychites, trouvent en eux des auxiliaires dévoués (2). En çafar de l'an 4 (mai 625), nous les voyons répondre à l'appel que leur adresse un chef des 'Âmir b. Ça'ça'a; et c'est l'affaire célèbre du puits de Ma'oûna (3), le massacre de quarante et un missionnaires musulmans, venus sur la foi de l'engagement pris par un cheikh. Toute la haine des Bédouins contre l'Islam naissant s'y révèle. Les trois familles qui ont trempé dans le meurtre des envoyés sont l'objet des imprécations véhémentes de Mahomet; et les croyants ne sont pas sans remarquer qu'à la suite de cet anathème ces trois familles maudites « tombent pour jamais dans la déconsidération et dans l'oubli. » (4)

Cet essai de conversion avait échoué. Les années suivantes, nous retrouvons les Solaym dans la guerre du Fossé, parmi les forces anti-musulmanes. Unis aux Juifs de Naḍîr et de Qorayḍa, aux gens de la Mecque et aux Ṛaṭafân, ces nomades se ruent contre Médine (5). Mais l'Islam triomphant prend l'offensive; les premiers mois de l'an 6 de l'hégire voient les expéditions des lieutenants de Mahomet contre les tribus (6). L'heure de leur soumission est proche. Mille des Solaym viennent se joindre aux Compagnons; El-Khansâ, la poétesse, apporte à l'Envoyé de Dieu l'hommage profane de ses vers (7). Les émirs de

(1) Caussin de Perceval, *Essai*, III 79.

(2) *Ibid*, III 87-88.

(3) Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Moḥammad*, III 186; Caussin de Perceval, *Essai*. III 119-122.

(4) IKh., I 85, tr. I 135.

(5) Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Moḥammad*, III 206; Caussin de Perceval, *Essai*, III 130 ss.

(6) Caussin de Perceval, *loc. cit.*, III 152.

(7) Les traditionnistes solaymides font honneur de cette conversion à divers personnages importants de la tribu; en fait, ils semblent avoir été poussés par le désir de se mettre à l'abri des razzias des musulmans. Sprenger, *loc. cit.*, III 286.

la tribu se transmettront et porteront encore, lors de leur entrée en Berbérie, l'étendard à l'ombre duquel combattaient leurs pères, sous les ordres du Prophète [1]. Seules, les familles de Hawâzin, B. Hilâl, B. Jocham et autres, restent encore rebelles au mouvement qui entraîne les populations voisines. Si les Qoraychites, ces marchands dont la guerre n'est pas le fait, se sont décidés à faire une soumission d'ailleurs peu sincère, ils entendent, eux, garder intactes leurs croyances et leur liberté [2]. Ils marchent contre l'armée musulmane et se voient sur le point de vaincre. Cependant ils sont écrasés, à Ḥonayn [3] comme à Awṭâs. Leurs troupeaux sont enlevés ; ils doivent payer les impôts rituels. L'an 10 de l'hégire, toutes les tribus du Yemen et du Nejd, reconnaissant l'inutilité d'une plus longue résistance ou entraînées par l'exemple, se convertissent enfin [4].

Est-ce à la suite de cette conversion ; est-ce pour échapper à l'impôt ou sous la menace des représailles que devaient entraîner leurs brigandages ; est-ce au contraire à la faveur des premières extensions de l'Islam conquérant que se produisit l'exode des ʿÂmir b. Çaʿçaʿa ? Nous adopterions volontiers cette dernière hypothèse. Tant y a qu'il se produisit alors, et plus tard (à la fin du premier siècle de l'hégire), des émigrations abondantes de tribus nomades dans les pays nouvellement conquis. Vers l'an 120 (737 J.-C.), la vallée de Koûfa contenait une colonie importante de B. Solaym et de B. Hilâl. Une mosquée y portait le nom de ces derniers [5].

---

(1) IKh., I 88, tr. I 139. Comme ils étaient les plus récents convertis, ils demandèrent au prophète de marcher à l'avant-garde et reçurent de lui un drapeau rouge. Sprenger, *loc. cit.*, III 289.

(2) Caussin de Perceval, *Essai*, III 244 ss.

(3) Les Solaym qui marchaient dans l'armée musulmane lâchèrent pied à Ḥonayn. Sprenger, *op. cit.*, III 327.

(4) *Ibid.*, III 291, 296, 297. Notons que les ʿÂmir b. Çaʿçaʿa furent réfractaires jusqu'au bout. Dans une dernière entrevue, qui, en réalité, était un guet-apens, leur émir avait fait au Prophète cette proposition très caractéristique : « Partageons le pouvoir : règne sur les villes et les Arabes sédentaires ; moi, je règnerai sur les nomades. »

(5) Ṭabari, *Annales*, III 16, 87.

Une bonne partie des Arabes moḍarides se rendit de même au nord-ouest de la Mésopotamie[1]; c'est-à-dire sur les confins septentrionaux de la péninsule arabique, dans ces terres, situées entre la haute vallée de l'Euphrate et la Méditerranée, qu'ils visitaient parfois au cours de leurs déplacements les plus amples. Tout ce territoire devint « Dyâr Moḍar », du nom de l'ancêtre de la tribu[2], par opposition aux « Dyâr Rabî'a » qui désignait une autre partie de la Mésopotamie. Les Hilâl se fixèrent en Syrie. Les territoires d'Alep et de Mossoul, précédemment occupés par des familles arabes de Rabî'a et de Kahlân, tombèrent aux mains des émigrants.

Cependant toutes les branches des ʻÂmir b. Ça'ça'a ne prirent pas part à cet exode vers les pâturages du nord. Une partie des B. Hilâl et le plus grand nombre des B. Solaym demeurèrent dans le Nejd. Nous les y retrouverons encore au Xe siècle.

Un mouvement général de révolte souleva les nomades, quand ils connurent le décès du Prophète. Les uns refusèrent la dîme aumonière; les autres, comme les B. Solaym, répudièrent absolument la religion, qu'ils n'avaient adoptée qu'à contre-cœur.[3] Ils se soulevèrent contre Aboû Bekr, ou voulurent obtenir de lui l'exemption des redevances rituelles. Par sa confiance inébranlable dans l'excellence de l'Islam, par son énergie à faire respecter la doctrine toute entière, le premier khalife réduisit à l'obéissance les rebelles de la péninsule et fit rentrer les apostats dans la voie de Dieu.

Tels nous voyons les B. Solaym, au lendemain de la mort de Mahomet, tels nous ne cesserons de les trouver, toutes les fois que l'autorité se relâche quelque peu. L'Islam, dont l'effet avait été en bien des cas de distendre

(1) IKh., I 14, tr. I 25.

(2) Ibn Khordâdbeh, éd. de Goeje *(Bibl. geog. arab.)*, p. 245-246, tr. 187; IKh., I, 2-3, 14, tr. I 4, 25.

(3) Ibn el-Athir, II 265-267; Caussin de Perceval, *Essai*, III 363.

ou de rompre les liens qui unissaient entre eux les membres des tribus, ne les avaient guère entamés. Ils conservaient intacts leur esprit de corps et l'orgueil de leur race. Le paiement de l'impôt, bien qu'on le leur présentât comme un devoir religieux librement accepté, non comme un acte de soumission, ne leur en semblait pas moins humiliant et vexatoire (1). En dépit des ménagements que prenaient envers eux les khalifes, engagés d'autre part en de vastes entreprises, ils gardaient leur attitude hautaine et leurs instincts pillards.

Cependant, quelque indisciplinés que fussent ces nomades, ils pouvaient utilement collaborer à l'extension du pouvoir islamique et au fonctionnement des empires nouvellement créés. On le croyait du moins, et nous verrons que cette opinion sera adoptée par la plupart des princes musulmans. « Que dis-tu de la tribu d'Âmir b. Ça'ça'a ? » demande El-Ḥajjâj à l'un des émirs hilâliens. « Ils portent les lances les plus longues et sont les plus braves dans les expéditions. » « Et les B. Solaym ? » reprend El-Ḥajjâj. « Ce sont, répond l'émir, les plus sociables et les plus généreux, dans les dons qu'ils font pour le service de Dieu » (2). Ce fut sans doute dans le but de les employer à la défense de l'Egypte et d'assurer avec leur concours la perception des impôts dans la vallée du Nil que le gouverneur 'Obeîd Allah b. El-Ḥijâb fit venir plusieurs de leurs familles, durant la première moitié du VIIIe siècle. Maqrîzî nous transmet deux récits de cet exode, dont nous sommes surpris de ne trouver aucune mention chez Ibn Khaldoûn. D'après ces récits, dont on peut sans trop de peine combiner les éléments, voici comment les choses se seraient passées (3).

C'était en 109 de l'hégire (727 J.-C.), sous le règne de

(1) IKh., I 96, tr. I 152.
(2) Ibn Khallikân, *Biog. diction.* I 238.
(3) Maqrizi, ap. Quatremère, *Mém. sur l'Egypte* II 212-216, *Mémoire sur les tribus arabes établies en Egypte.*



Hichâm, le dixième khalife 'omeîyade. Son officier 'Obeîd Allah, arrivant en Egypte pour en prendre le gouvernement, fut déçu de n'y trouver qu'une ou deux familles d'Arabes descendant de Qays. Cependant des districts entiers pouvaient les recevoir. Il demanda par lettre à son suzerain d'autoriser la venue de ces nomades, qui augmenteraient dans le pays l'élément sémitique et musulman. Hichâm lui répondit : « Fais ce que tu voudras. » Toutefois il lui recommanda de n'en point laisser s'établir à Fosṭâṭ et dans la campagne environnante : s'il pouvait être utile de les avoir sous la main, il était dangereux de les tolérer aux portes de la capitale. 'Obeîd Allah, se conformant à ces instructions, en réunit 500 (1), qu'il dispersa dans le Ḥawf oriental, c'est-à-dire cette partie de la Basse Egypte qui s'étend à l'Est du Nil. Il y avait là des B. 'Âmir (probablement issus de Solaym) et des Hawâzin. Belbeîs était le centre principal de la région qu'ils occupèrent. Le gouverneur les encouragea à s'occuper d'agriculture, besogne à laquelle ils étaient, semble-t-il, peu préparés; il leur permit d'acheter des chameaux, en leur distribuant des dons prélevés sur les dîmes, et leur recommanda de se procurer des chevaux. Dans des conditions de vie meilleures, ils prospérèrent. Enrichis par les revenus que leur assuraient les libéralités du gouvernement et le transport des marchandises du Delta à la Mer Rouge, ils virent leur nombre s'accroître et leurs troupeaux se multiplier. Les parents qu'ils avaient laissés dans le Nejd connurent le sort heureux des émigrés; un nouveau groupe de 500 bédouins vint rejoindre les premiers. Au bout d'un an, il en arriva 500 autres. On en comptait 3.000 à l'époque de la mort du khalife Merwân. Lors du recensement qu'on en fit sous le gouvernement de Moḥam-

(1) Ce nombre, qui correspond médiocrement au nombre de 300 tentes donné dans le second récit, résulte du décompte fait par la suite, où le total des trois premiers passages est évalué à 1.500.

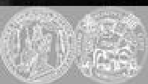
med b. Sa'īd, ils étaient, les enfants compris, au nombre de 500.200.

Cependant, bien que diminués par ces départs successifs, les B. Solaym et leurs parents d' 'Âmir b. Ça'ça'a restaient encore assez nombreux dans les stations primitives. Profitant de la mansuétude, dont les princes 'omeîyades semblent avoir fait preuve à leur égard, ils donnaient libre cours à leur humeur turbulente. Leurs brigandages, leur insubordination s'accrurent sous les 'Abbâssides (1). Peu retenus par les scrupules religieux, ils attaquaient et rançonnaient les convois de pèlerins sur la route de la Mecque, faisaient régner l'insécurité aux abords des villes saintes. Mais les nouveaux maîtres de l'empire musulman apportaient avec eux une politique arabe nouvelle. L'ère de la grande expansion militaire de l'Islam était close; restait à organiser d'une manière durable le domaine annexé : ce fut la tâche qu'entreprirent les khalifes 'abbâsides. On conçoit que ces princes réformateurs pouvaient difficilement tolérer les rébellions et les pillages, survivances d'un état anarchique ancien. Aux yeux des maîtres de Baghdâd et des Persans raffinés qui les entouraient, ces Arabes nomades, frustes et indisciplinés, apparaissaient comme des ennemis déclarés de l'ordre, que l'on devait maintenir dans le devoir et briser au besoin. Les Solaym surtout furent pour eux l'objet d'une véritable aversion (2).

En l'an 230 (844 J.-C.), comme ils poussaient leurs razzias jusqu'au territoire de Médine, le gouverneur de cette ville envoya contre eux une première colonne expéditionnaire, dont le chef fut tué; alors le khalife 'abbâs-

(1) IKh., I 85, 96, tr. I 135, 152.

(2) Ibn Khaldoûn, I 85, tr. I 135, nous dit qu'un des khalifes 'abbâssides « enjoignit à son fils de ne jamais épouser une femme de cette tribu. » Mais le fait, plus amplement rapporté par Ṭabârî, *Annales*, III 444, ne semble pas avoir l'importance et la signification que lui attribue Ibn Khaldoûn.



side[1] fit partir un nouveau corps, sous le commandement du turc Boṛa; malgré toutes les difficultés que présentait, pour des troupes régulières, une marche au milieu des sables, il s'y lança à leur poursuite. Cette fois les Arabes furent défaits. On leur demanda des ôtages, et l'on exigea une charge semblable des B. Hilâl encore campés dans le Nejd, qui s'étaient sans doute associés à ces désordres. Les nomades durent souscrire à ces conditions. Treize cents Arabes, tant Hilâl que Solaym, furent enfermés dans Médine. Profitant de l'éloignement de leur vainqueur, ils tentèrent de s'évader en perçant une muraille; ils furent massacrés par les citadins[2].

Ces mouvements insurrectionnels spontanés, ces entreprises de pillage devaient prendre, au Xe siècle, une intensité nouvelle et un sens déterminé, à la faveur d'un soulèvement d'ordre religieux, qui mit dans le plus grand péril le pouvoir des khalifes. Nous voulons parler de l'insurrection des Qarmaṭes.

Ce que fut, au point de vue du dogme, cette secte ismaïlienne, nous n'avons pas à l'examiner ici. Qu'il nous suffise de rappeler que, de même que les autres Chi'îtes, ces dissidents admettaient l'existence d'un imâm sorti de la souche d''Alî, mais demeurant *caché* et manifestant son autorité par l'intermédiaire de missionnaires ou *daï*. Ceux-ci, par une initiation progressive, devaient amener les prosélytes du doute à la négation des préceptes coraniques[3]. Ce mouvement religieux se doublait d'ailleurs d'un conflit de race et d'une lutte économique. Réaction contre l'Islam orthodoxe, rébellion du vaincu persan contre le vainqueur arabe, soulèvement des déshérités contre les puissants : il y avait de tout cela dans la révolte des Qarmaṭes. Ses

(1) El-Wâthiq.

(2) Ṭabârî, *Annales*, III p. 1335 et ss., Ibn el-Athîr, VII p. 8-9, IKh., I 85, tr. I 135.

(3) Dozy, *Essai sur l'hist. de l'Isl.*, tr. Chauvin, p. 261, 267, 271; De Goeje, *Mémoire sur les Carmathes du Bahraïn et les Fatimides*, Leide, 1886; Huart, *Hist. des Arabes*, I 330 ss.

promoteurs surent exciter à propos le ressentiment de chacun et rallier des mécontents très divers à leur cause. Ils furent également favorisés par la décadence rapide que subit, dans le même temps, l'empire de Haroûn er-Rachîd.

Dès l'année 284 (897), l'agitation s'était timidement manifestée : les tentatives de 287, 288, 289 avaient été réprimées par le khalife Mo'taḍed ; mais la mort de ce prince énergique fut, pour les Qarmaṭes, le signal d'une recrudescence d'audace (1). Ils commencèrent à agir en Syrie, cependant que leurs missionnaires parcouraient l''Irâq et l'Yemen. En 293 (905), presque tout l'Yemen était de cœur avec eux (2). Un de leurs agents, Yaḥyâ b. El-Mahdî, prêchait la doctrine dans la province du Baḥraïn, sur la côte orientale de l'Arabie. Là se trouvaient des Persans et des Juifs non convertis, astreints à payer la capitation. L'intérieur était peuplé de nomades arabes, qui supportaient impatiemment les obligations prescrites par l'Islam (3).

Chez les uns et les autres la propagande, habilement conduite, trouva l'accueil le plus enthousiaste. Les B. Solaym et bon nombre de familles descendant de Rabî'a b. 'Âmir furent parmi les alliés bénévoles des agitateurs ; ils vinrent les rejoindre dans leurs nouveaux domaines du Baḥraïn et de l'Oman et formèrent des milices à leurs ordres (4). L'établissement dans le Baḥraïn inaugura pour les Qarmaṭes une période brillante (5). Dès lors se manifesta le programme économique et social de la secte, sorte de communisme exalté, englobant à la fois les femmes et les biens. L'hérésie continuait d'autre part sa carrière de conquêtes ; elle débordait sur la Syrie et menaçait Damas. Là encore, les agitateurs reçurent l'appui des Arabes. Sans

(1) De Goeje, *Mém.* 32

(2) Le sud de la Perse était travaillé par un des missionnaires les plus zélés, Aboû Sa'îd el-Jennâbî.

(3) De Goeje, *Mém.* 33-34, 36-39.

(4) IKh., I 16, tr. I 29.

(5) De Goeje, *Mém.* 46-48.

doute les B. Hilâl émigrés dans cette région se joignirent à eux (1).

Dans la péninsule arabique, les villes saintes musulmanes étaient naturellement l'objet de leurs haines et de leurs convoitises. Leur chef pillait les pèlerins sur la route de la Mecque (2).

En 301 (913) Aboû Ṭâhir El-Jennâbî, le fils d'Aboû Sa'ïd el-Jennâbî, qui avait répandu la doctrine dans le sud de la Perse, prit la direction des armées qarmaṭiennes. Baçra, Koûfa, tombèrent en son pouvoir et Baghdâd se vit sérieusement menacée (3) ; mais ce fut surtout en Arabie que son activité eut les résultats les plus sérieux. Ses négociations amenèrent une alliance ferme avec les B. Solaym et les B. 'Oqaïl b. Ka'b, branche des 'Âmir b. Ça'ça'a. Fort de l'appui de ces puissants nomades, il put reprendre l'attaque des villes saintes. En janvier 930, alors que les pèlerins, ayant échappé aux coupeurs de routes, remplissaient la Mecque et se pressaient autour de la Ka'ba, on apprit une terrifiante nouvelle : l'arrivée d'Aboû Ṭâhir, de ses compagnons fanatiques et de ses farouches auxiliaires arabes. On voulut les arrêter en leur offrant de l'argent : peine perdue. Ils vinrent, ils entrèrent, massacrant tout sur leur chemin. Pendant six jours, et davantage peut-être, on pilla la Mecque. Ce fut « la plus grande calamité qui ait jamais frappé l'Islamisme ». Et c'était bien la religion elle-même, dans ses croyances les plus populaires, les plus profondes, parce que les plus anciennes, que l'on voulait atteindre. Quand les Qarmaṭes se retirèrent, ils emportèrent avec eux la Pierre noire, le palladium sacré scellé au mur du temple, « la main droite de Dieu sur la terre » (4).

---

(1) A vrai dire, les historiens ne mentionnent que les B. Kalb parmi les nouvelles recrues, Defrémery, ap. *J. As.* 1856, II 372.

(2) De Goeje, *Mém.* 57; Defrémery, *loc. cit.*, 374.

(3) De Goeje, *Mém.* 79-97.

(4) IKh., Ed. Caire III 379; *Bayân*, I 228, tr. I 320; cf. De Goeje, *Mém.* 102-103; Dozy, *Essai sur l'hist. de l'Islamisme*, 279-282.

L'idée de cette profanation venait-elle des chefs Qarmaṭes seuls ? Cela est possible. Mais il semble au moins probable qu'elle était autorisée, encouragée par une puissance étrangère, ayant avec la secte des croyances communes et des rapports secrets. J'ai nommé la puissance fâṭimide. Les analogies existant entre la doctrine du Mahdî et celle du fondateur de la secte qarmaṭienne avaient solidarisé, depuis quelques années déjà, ces deux groupes dissidents. Depuis l'an 300 de l'hégire (912 J.-C.), les tentatives des Fâṭimides contre l'Egypte coïncidèrent avec des mouvements qarmaṭiens, qui prennent ainsi, dirigés contre le même empire 'abbâsside, le caractère de diversions après une entente préalable (1).

Nous ne suivrons pas les hérétiques dans leur carrière de conquêtes. En 319 (931), Koûfa étant de nouveau entre leurs mains, Aboû Ṭâhir pense donner bientôt le coup de grâce au khalifat de Baghdâd. L'apparition d'un faux mahdî vient empêcher la réalisation de cet espoir. Mais les maîtres du Baḥraïn n'en continuent pas moins à s'enrichir par leur commerce, par leurs levées d'impôts, par leurs razzias, par les tributs que consent à leur verser le trésor public, et les taxes que doivent leur payer les pèlerins, pour circuler sur la route de la Mecque. Leurs alliés Arabes, s'ils acquittent les droits exigés par les missionnaires (ce dont nous n'avons pas de preuves), reçoivent sans doute une bonne part de butin, après les expéditions fructueuses.

Que ce fut pour la cause qarmaṭienne ou pour leur propre compte, ces nomades continuaient d'ailleurs leurs opérations de pillage. En 355 (965 J.-C.), tandis que les gens d'Egypte et de Syrie fuyaient devant les chrétiens et, emportant leurs biens, allaient chercher refuge en 'Irâq, ils furent attaqués par les B. Solaym et périrent presque

(1) De Goeje, *Mém.* 69.

tous [1]. Huit ans après, nous voyons les B. Hilâl détroussant les pèlerins qui se rendent aux villes saintes [2]. Ce fut là sans doute une époque d'abondance pour les familles hilâliennes et solaymides, et où dut se développer singulièrement leur puissance économique et militaire.

Quand, après la conquête de l'Egypte par les Fâṭimides, les alliés de la veille se trouvèrent voisins, les divergences d'opinions et d'intérêts apparurent clairement aux uns et aux autres [3]. Les Qarmaṭes, qui avaient reconnu sans difficulté la suzeraineté d''Obeid Allah, devinrent les ennemis du khalife du Caire et recherchèrent l'alliance de Baghdâd. Leur lutte contre l'Egypte prit de jour en jour plus de violence. Enfin, au commencement de l'année 368 (978), le khalife fâṭimide El-'Azîz, fils d'El-Mo'izz, vint attaquer les Qarmaṭes, qui marchaient avec un officier turc transfuge de Baghdâd et les contingents hilâliens et solaymides [4]. Il infligea plusieurs défaites aux confédérés, puis il expulsa les Qarmaṭes des villes syriennes qu'ils tenaient encore, les refoula dans le Baḥraïn, et, voulant les priver de leurs alliés les plus utiles, força bon nombre de familles arabes des B. Hilâl et des B. Solaym, à sortir de la péninsule pour se transporter en Haute Egypte.

A vrai dire, toutes les branches de l'une et l'autre tribu ne prirent pas part à ce nouveau déplacement. Il resta des B. Hilâl en Syrie [5], mais en nombre réduit. Les familles qui demeurèrent dans la région durent modifier leur genre de vie ; elles abandonnèrent la vie nomade et se livrèrent à l'agriculture ; elles perdirent peu à peu leur individualité, mais leur nom subsista dans la mémoire des hommes ; au

(1) Ibn el-Athîr, VIII 424.

(2) En 363 (973 J.-C.). Ibn el-Athîr, VIII 476.

(3) De Goeje, *Mém.* 183-184.

(4) Sur cette lutte, cf. Maqrîzî, tr. de Sacy, ap. *Chrestom. arabe*, II 108; Defrémery, ap. *J. As.* 1856, I 279-280; IKh., I 8, 16, tr. I 15, 29; *Bayân*, I 239, tr. I 336-7; De Goeje, *Mém.* 192; Wustenfeld, *Geschichte der Fatimiden Chalifen*, 136.

(5) IKh., I 14, tr. I 25.

XIVe siècle, on désignait encore une montagne du Ḥaurân sous le nom de Montagne des B. Hilâl. Quant à l'Arabie, il y resta aussi quelques fragments de la grande tribu. On en compte toujours quelques-uns, appauvris, dispersés dans le désert du Nejd [1]. Et l'on y conserve le souvenir de ces guerriers redoutables, de ces émirs généreux, représentants, dans l'esprit populaire, des temps héroïques disparus. Jusqu'à nos jours, les B. Hilâl ont une place dans les traditions qu'on se transmet sous la tente. « Tout fait d'armes héroïque est volontiers rapporté à ces valeureux combattants [2]. » On récite des vers attribués à leurs poètes [3]; leur bravoure, leur force corporelle sont le sujet de curieuses traditions; et l'on montre, sur des rochers, des dessins de chameaux faits sans nul doute par eux, car les linéaments en sont placés si haut au-dessus du point où la main d'un homme ordinaire peut atteindre, qu'ils ne sauraient être que l'œuvre des B. Hilâl, seuls hommes doués de la taille nécessaire pour parvenir à cette hauteur [4].

S'il ne resta qu'un bien petit nombre de familles hilâliennes, après l'exode de 978, en revanche peu de familles solaymides avaient vraisemblablement quitté le pays, lors de ce départ collectif. Il paraît établi par le « Kitâb el-ʿibar » que leur action en Arabie survécut même à la puissance des Qarmaṭes. Le succès du khalife fâṭimide avait porté à ceux-ci un coup terrible. Leur rôle en ʿIrâq fut dès lors terminé. L'Arabie centrale ne tarda pas à leur échapper. Les Bédouins, dont ils avaient longtemps excité et satisfait l'ardeur au pillage, ne se laissèrent plus conduire par eux pour courir sus aux pélerins. Les B. Solaym s'emparèrent du Baḥraïn, dont seule la capitale resta, semble-t-il, aux mains des Qarmaṭes. Chose curieuse, les Arabes,

(1) Les Akhayl, cf. Burckardt, *Voy.*, III 298.
(2) Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, p. 173.
(3) Huber, *Journal de voyage*, p. 383.
(4) *Ibid.*, 483.

ayant dépouillé les hérétiques, entreprirent de jouer le même rôle religieux que ceux-ci : ils proclamèrent leur adhésion aux doctrines chî'ites, percevant à leur profit les impôts, mais au nom de la même doctrine, et rejetant toute obéissance vis-à-vis des 'Abbâssides, dont l'autorité s'affaiblissait chaque jour. Les choses restèrent quelque temps en cet état. Un fait, sur lequel l'obscurité des textes ne nous permet aucune certitude, vint à la fois achever la décadence des Qarmaṭes et hâter le départ des B. Solaym.

Dans la seconde moitié du Xe siècle, à une époque que nous ne pouvons fixer exactement, les détenteurs du Baḥraïn voient se dresser contre eux une grosse tribu arabe, dont nous retrouverons des membres affaiblis à l'autre bout du monde islamique, dans les plaines maritimes du Maghreb extrême, alors qu'une partie importante de la tribu continuera à occuper, jusqu'à nos jours, les provinces orientales de l'Arabie. On les désigne sous le nom de B. 'l-Montafiq. En 378 (988 J.-C.), un cheïkh de cette tribu nomade, du nom d'El-Âçfar, attaque et bat les Qarmaṭes (1). C'est lui qui, soutenu par le gouvernement de Baghdâd, trop heureux de ruiner à jamais ses anciens adversaires, lève pendant un temps le tribut qu'on leur payait jadis.

Quant aux Solaym, ils comprennent que le temps n'est plus des razzias fructueuses. Devant la puissance croissante des B. 'l-Montafiq, ils se décident à quitter le pays. Ils partent en masse (2), sans esprit de retour ; et, par un

(1) Sur El-Âçfar le Montafiq, Defrémery, *J. As.* 1856, II 381-2 et les textes cités. D'après IKh., I 85, tr. I 135, « sous la dynastie des Boûïdes, les B. 'l-Âçfar b. Taṛlib occupèrent cette province au nom des 'Abbâssides et en expulsèrent les B. Solaym. » Le même auteur, parlant des B. 'l-Montafiq (*ibid.* I 14, tr. 126), mentionne un Aboû 'l-Ḥosaïn el-Âçṛar de la tribu de Taṛlib (El-Âçṛar min Taṛlib) qui occupa le Baḥraïn et l'Oman avant les B. 'Âmir. Nous proposons la lecture « El-Âçfar ben Taṛlib », et nous voyons dans cet El-Âçfar le même cheïkh Montafiq que celui dont la famille est citée dans le premier texte.

(2) « Il n'en est pas resté un seul dans leur ancien territoire », dit Maqrîzî (Quatremère, *Mém. sur l'Egypte*, II 215). Notons cependant qu'à une époque postérieure, il existait un grand nombre de Zoṛb... b. Solaym dans le Ḥijâz, et qu'ils avaient un oratoire sur la route de la Mecque. Tijânî, Ext. de *J. As.* 1852, p. 134.

mouvement tout naturel, dont nous retrouverons plus d'une fois l'analogue dans l'histoire des migrations de tribus, ils s'en vont vers la Haute Egypte, où leurs frères les ont précédés.

Les B. Hilâl et les B. Solaym n'étaient certes ni les premiers groupes arabes, ni les plus importants qui s'installaient ainsi dans la vallée du Nil. Plus d'un mouvement du même genre avait précédé cette immigration de la fin du Xᵉ siècle. Dès les premières extensions de l'Islam, des tribus yeménites de la race de Kahlân avaient accompagné ou suivi de près l'armée conquérante et s'étaient emparées de terres, dans la Basse Egypte, où les moyens d'existence étaient plus abondants que dans leur pays d'origine. Tels avaient été les Jodâm [1] entrés à la suite d' 'Amr triomphant [2]. De même origine que les Jodâm, les Lakhm étaient venus, semble-t-il, les rejoindre de bonne heure [3].

Une immigration beaucoup plus importante avait amené, à une époque que les historiens ne précisent pas, de très nombreux représentants de la race de Qoḍâ'a. C'étaient d'abord les Johayna, nomades du Yemen, qui, installés dans la Moyenne Egypte [4], avaient dû plus tard faire eux-mêmes place à de nouveaux émigrants, B. Qoraïch et Arabes Qoḍâ'ides de la famille de Balî. Ces derniers étaient déportés de Syrie sur le territoire égyptien, à la suite d'une tentative de soulèvement [5].

On voit que, dès le temps des premiers khalifes, la vallée du Nil fut une colonie de peuplement pour les nomades de la péninsule arabique et du désert syrien. Leurs déplacements avaient déjà, suivant le cas, le caractère, soit de migrations volontaires, soit de déportations. Les arri-

(1) Quatremère, *Mém.* II 206, d'ap. Maqrîzî. Ils seront expulsés par Saladin au profit des Tha'laba.

(2) IKh., I 6, tr. I 10. Ils escortaient les voyageurs sur la route qui passe par l'isthme de Suez.

(3) Quatremère, *Mém.* II 193, 197.

(4) IKh., I 6, tr. I 10-11; Quatremère, *Mém.* II 203-204.

(5) IKh., *loc. cit.*, Quatremère, *Mém.* II 201-202.

vants trouvaient le plus souvent bon accueil auprès des autorités musulmanes du pays : ces Arabes, installés sur le sol nouvellement conquis, devaient constituer des contingents utilisables contre les populations indigènes. Nous avons signalé la venue des premiers Solaym en l'année 727 (1), leur établissement dans la Basse Egypte, et le courant qu'ils avaient en quelque sorte inauguré. Provoquée par le fonctionnaire chargé de représenter dans la province le gouvernement de Damas, cette mesure était conforme à la politique des Omeiyâdes (2), qui semblent avoir assez constamment ménagé les Arabes, afin de prévenir leurs révoltes ou de s'assurer leurs services.

A l'encontre des Omeiyâdes, les ʻAbbâssides paraissent médiocrement prévenus en faveur des Arabes (3). Les historiens ne nous signalent pas de passages nouveaux officiellement organisés jusqu'à l'arrivée des Fâṭimides. Il semble d'ailleurs qu'à la fin du IXe siècle la population nomade de la Haute Egypte fut singulièrement dense. La plupart des grandes familles arabes y étaient représentées, et le récit de Maqrîzî nous montre même qu'on y trouvait un groupe appartenant aux B. Hilâl (4).

Les Fâṭimides adoptèrent à l'égard des nomades une tout autre attitude que les ʻAbbâssides. Pour se maintenir dans le domaine qu'ils avaient annexé et surtout pour préserver leur empire contre les khalifes de Baghdâd, ils sentirent la nécessité de se concilier l'appui de tribus arabes (5), d'en appeler de nouvelles, de faire des cheikhs leurs obligés et partant leurs auxiliaires. On comptait, au dire de Maqrîzî, plusieurs milliers de ces nomades étrangers incorporés dans la cavalerie fâṭimide (6). Les familles

(1) Quatremère, *Mém.* II 212-215.

(2) IKh., I 96, tr. I 152.

(3) IKh., *ibid.* Sous le khalifat de Motawakkil, eut lieu une immigration spontanée de Kenz, dans la Haute Egypte. Quatremère, *Mém.* II 85.

(4) Quatremère, *Mém.*, II 78-79, 151-152.

(5) IKh., I 96, tr. I 152-153.

(6) Quatremère, *Mém.* II 195.

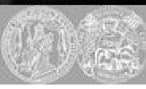
que des circonstances fâcheuses éloignaient de la péninsule trouvaient un asile en territoire égyptien. Tels ces familles qoraychites, ces B. Ja'far, qui, au commencement du Xe siècle, vinrent, après des refoulements successifs, s'installer en Moyenne Egypte (1). De même l'Egypte recevait les tribus qui troublaient l'ordre dans les autres provinces de l'empire. C'est ainsi que, postérieurement à l'immigration des Hilâl et des Solaym, les Arabes Sinbis de la grande famille de Ṭayî', qui causaient beaucoup d'embarras au gouverneur de Gaza, furent invités par El-Yâzoûrî à passer de Palestine en Egypte, dans le territoire de la Boḥayra (2).

L'exode des B. Hilâl et des B. Solaym, à la fin du XIe siècle, paraît bien procéder de la même politique. Nous croyons y voir encore le désir de multiplier dans la vallée du Nil, le nombre des nomades, alliés éventuels pour les luttes à venir. Quant aux sentiments des nomades eux-mêmes, le fait qu'ils se trouvent fort bien en Egypte est suffisamment prouvé par le second départ des B. Solaym, celui-ci volontaire, après que les B. 'l-Montafiq, soutenant la cause 'abbâsside, eurent rendu leur situation difficile dans le Baḥraïn et les déserts qui en dépendent. Faire sortir des Bédouins indisciplinés de la province qu'ils désolent, pour les amener au cœur de l'empire : voilà la tactique des maîtres du Caire, comme celle de nombreux princes musulmans ; et nous aurons par la suite l'occasion (car les mêmes problèmes se posent en Occident comme en Orient) d'en fournir des exemples plus nombreux, d'en marquer plus fortement le but et d'en mesurer plus complètement les effets.

---

(1) IKh., I 6, tr. I 10 et n. 2. Quatremère, *Mém*. II 203-205. Leur établissement entraina le recul des Johayna ; les armées du khalife prêtèrent main-forte aux nouveaux venus pour les aider à venir à bout des premiers possesseurs.

(2) Ils furent substitués aux B. Qorra, dont on redoutait les révoltes. IKh., I 4, 6, 7, 22-23, II 57, tr. I 7, 11, 13, 39-40, III, 263 ; Quatremère, *Mém*. II 191, 193, 312.



Replacée dans son temps, parmi les événements de même nature, la migration des tribus hilâliennes et solaymides n'apparaît donc pas comme un fait isolé. L'histoire des diverses familles nomades d'Egypte nous montrerait de même, croyons-nous, que le résultat de cette migration n'eut rien d'exceptionnel. Ce résultat, ce fut peut-être un accroissement de force pour l'empire; mais ce devait être aussi un redoublement de l'insécurité et des troubles dans la vallée du Nil (1). Ces Arabes, qui paraissent avoir été turbulents et intraitables entre tous, en changeant de campements, transportèrent avec eux leurs querelles et leurs habitudes de pillage. Entre les B. Rîyâḥ et les B. Zorba, deux puissantes familles hilâliennes, éclatèrent une lutte sans merci, comme celles qui ensanglantaient jadis les déserts du Nejd et du Ḥijâz (2). Il fallut restreindre les déplacements possibles de ces nomades, les cantonner dans un territoire déterminé, pour les avoir sous la main et prévenir des conflits avec les populations voisines. Ils furent, en quelque sorte, internés dans le Saïd oriental, et ne purent franchir le Nil, qui limitait leur domaine à l'Ouest (3). Bref, si, comme nous le croyons, les khalifes fâṭimides avaient compté sur ces immigrés pour améliorer la situation de l'Egypte, ils furent trompés dans leurs espérances. Ce qui est certain, c'est qu'El-Mostancir n'hésita guère à se priver de leurs services, quand son vizir lui eut soumis le projet de les lancer sur l'Ifrîqîya rebelle.

Nous avons dit comment la pensée en était venue à El-Yâzoûrî, à la suite des injures personnelles dont il était l'objet, de la part du zîride El-Mo'izz. Un tel expédient présentait le double avantage de débarrasser la terre d'Egypte d'éléments de troubles perpétuels et de châtier

(1) IKh., I 18, tr. I 32.
(2) Ibn el-Athir, IX, 388, tr. 456; IKh., Ed. Caire, t. IV, p. 62.
(3) Tijânî, *J. As.*, 1852, II 84, 88; *Bayân*, I 300, tr. I 433.

un vassal insoumis. Que le khalife El-Mostancir ait eu lieu de regretter l'introduction des Arabes dans la vallée du Nil par son aïeul El-'Azîz, on ne saurait en doûter. Bien souvent les nomades purent être des hôtes incommodes; le témoignage des auteurs musulmans nous permet de penser que ceux-ci, dont nous avons montré les querelles et les brigandages à l'époque antéislamique, la longue résistance à la loi mahométane, la révolte après la mort du Prophète, les vols aux dépens des pèlerins, l'indomptable fierté sous les Omeiyades, les entreprises belliqueuses au service des Qarmaṭes, étaient, moins que tous autres, disposés à recevoir le joug d'un gouvernement régulier. Le parti qui consistait à les pousser hors du pays, à utiliser leur ardeur batailleuse contre les ennemis de l'extérieur devait donc être bien accueilli par le prince d'Egypte. Nous verrons plus tard les mêmes Arabes transportés par un souverain almoḥade, de l'Ifrîqîya qu'ils désolent, en Espagne, où ils peuvent utilement servir la cause de l'Islam. Ce parti, de plus, qui fournissait au khalife le moyen de venger son autorité méconnue, son nom couvert d'opprobres, ses partisans massacrés, lui permettait de ne pas tirer cette vengeance lui-même. Et cela n'était point le moindre avantage qu'on y pouvait trouver. Si la Berbérie avait été le berceau de la puissance 'obeîdite, elle était assez vite devenue une simple terre vassale de l'empire. Plus volontiers les regards des princes fâṭimides se tournaient vers l'Orient, vers Baghdâd, dont la possession devait singulièrement rehausser le prestige de la dynastie. Le gain d'une pareille conquête valait à tout point de vue qu'on y concentrât ses efforts. Là était, en dehors des difficultés intérieures, que nous avons rappelées plus haut, en dehors de l'humeur indécise d'El-Mostancir, le secret de sa longanimité à l'égard du sultan zîride; et cela nous explique encore quelle répugnance il eut éprouvée à s'aventurer dans une campagne contre l'Ifriqiya. Substituer en cette



affaire les Arabes aux armées khalifiennes offrait donc les avantages les plus notables, et, quoiqu'il arrivât, aucun inconvénient sérieux. Le vizir ne dut pas manquer de faire valoir ces raisons auprès de son maitre. Le langage que lui prête Ibn Khaldoûn est de tout point vraisemblable. « Si, comme on doit espérer, dit-il au khalife, les Arabes réussissent à vaincre El-Mo'izz, ils s'attacheront à notre cause et se chargeront d'administrer l'Ifrîqîya en notre nom; de plus, notre khalife se sera débarrassé d'eux. Si, au contraire, l'entreprise ne réussit pas, peu nous importe. Dans tous les cas, mieux vaut avoir affaire à des Arabes nomades qu'à une dynastie çanhâjienne[1] ». Le projet d'El-Yâzoûrî comportait, on le voit, la constitution d'une sorte d'empire arabe, en lieu et place de l'empire zîride. Hâtons-nous de dire que c'était là une pure utopie. Diviser à l'avance les états du prince rebelle et régler arbitrairement la répartition des provinces entre les tribus qu'on allait y envoyer; investir les émirs de ces tribus du gouvernement des villes; transformer ces cheikhs nomades en administrateurs réguliers; en faire des vassaux de l'empire, qui leur délègue ses pouvoirs; imaginer un tel état viable peut nous sembler d'une naïveté surprenante. Nous verrons, qu'à part un ou deux cas isolés, cette partie du programme d'El-Yâzoûrî avorta complètement. Les Arabes étaient incapables de rien fonder de tel, et leur fidélité envers le khalife était d'une extrême fragilité. Le vizir, qui sans doute les connaissait mal, se méprenait donc étrangement; mais peut-être n'attachait-il pas une grande importance à l'investiture anticipée qu'il conseillait à son maître de leur donner. Quand il aiguillonnait leur convoitise en leur disant : « L'Ifrîqîya vous appartient; il ne vous reste qu'à la prendre, » peut-être ne faisait-il que se conformer à la coutume des princes musulmans à l'égard de leurs mandataires. C'était là presqu'une

(1) IKh., I 18, tr. I 33.

formule, accompagnant l'ordre de départ transmis au chef d'une expédition ou le rescrit par lequel on acceptait l'hommage d'un prince. Le khalife Aboû Bekr, envoyant Wâlid, fils d''Oqba, dans le pays du Jourdain, lui conférait d'avance le gouvernement de cette province; il en faisait autant pour les trois généraux auxquels il confiait en même temps des corps expéditionnaires (1). Le fâṭimide El-Mo'izz, l'ancêtre d'El-Mostancir, enjoignant à Zîri le çanhâjien (2) et plus tard à Bologguîn, fils de Zîri (3), d'aller combattre les Maṛrâwa, leur donnait l'autorisation de s'approprier tous les territoires qu'ils parviendraient à soumettre. Plus récemment enfin, lors de la rupture, le khalife 'abbâsside, dont le prince de Qairouan avait reconnu la suzeraineté, n'avait-il pas donné à son vassal l'investiture des diverses régions d'Ifrîqîya, « ainsi que des conquêtes qu'il pourrait faire ultérieurement? » (4)

Ce don anticipé du bien à conquérir était licite, prévu par le législateur (5); il conférait des droits réels au bénéficiaire. La promesse d'une amélioration sensible de leur état était nécessaire pour décider les Arabes à courir cette lointaine aventure. Les nomades, comme nous le verrons, n'eurent jamais aucun goût pour les déplacements sans profit. Ce fut le subtil El-Yâzoûri qui fut envoyé par son maître pour les décider à se transporter en Berbérie. Il alla donc, dans le courant de l'année 441 (1049), les trouver en leurs campements du Saïd, visita les cheikhs et les notables, et, pour montrer ses intentions bienveillantes, il fit, selon l'usage, un cadeau à chacun d'eux. A vrai dire, si nous en croyons les chroniqueurs, il ne se mit pas en grands frais. Ces émirs noma-

---

(1) Caussin de Perceval, *Essai*, III 425.
(2) IKh., I 138, II 37, tr. II 7, III 233.
(3) IKh., II 38, tr. III 235.
(4) Ibn el-Athir, IX 356, tr. 454.
(5) Cf. Mâwerdi, ap. Maqrîzi, *Descr. de l'Egypte*, tr. Bouriant, p. 279; Huart, *Hist. des Arabes*, I 371.

des, les ancêtres des puissants seigneurs de la tente, que nous retrouverons en Berbérie, étaient sans doute tenus par le gouvernement fâṭimide pour des personnages de médiocre importance, dont on pouvait à bon marché gagner les faveurs. Une pelisse *(faraoû)* et un dînâr [1] semblèrent suffisants à El-Yâzoûrî pour se ménager les bonnes grâces de chacun. Puis, ayant réconcilié entre elles (car le concours de tous lui était nécessaire), les deux tribus de Zoṛba et de Rîyâḥ, dont les haines n'avaient pas désarmé, le vizir exposa le but de sa visite, leur dit que le khalife ne s'opposait plus à ce qu'ils traversassent le Nil, qu'il les invitait même à marcher contre le Maghreb, où son serviteur El-Mo'izz le Çanhâjien s'était révolté. Il ajouta que le pays devenait dès ce jour leur propriété, et que ce don devait à tout jamais les mettre à l'abri du besoin[2]. Puis, s'étant assuré que son désir serait réalisé et qu'il tenait vengeance, il écrivit au prince zîride l'énigmatique et menaçante épître que voici :

Nous vous envoyons des chevaux rapides montés par des hommes sans peur, pour que Dieu accomplisse ses desseins.

Et les tribus nomades passèrent par bandes le Nil avec leurs émirs [3].

III.

C'étaient d'abord les plus puissants d'entre les Hilâliens, les B. Athbej, parmi lesquels on distinguait trois grandes familles : les enfants de Doreîd, ceux de Kerfa et ceux de Mochreq [4]. Le principal chef des B. Mochreq était Zeîd, fils de Zeîdân, les B. Kerfa avaient à leur tête Selâma b. Rizq et les deux fils d'El-Oḥaymer, qui avaient nom Chebâna et Çolaïcel. Quant aux Doreîd, ils comptaient parmi leurs

---

(1) Peut-être y a-t-il là autre chose qu'un simple don. On en peut rapprocher le fait rapporté par IKh., I 78, tr. I 124, à propos d'un chef des Tha'leba.

(2) IKh., I 18, tr. I 33; Ed. Caire, IV 62; Ibn el-Athîr IX 388, tr. 456-7.

(3) *Bayân*, I 300, tr. I 433.

(4) IKh., I 21, tr. I 37-38.

émirs Faḍl b. Nâheḍ et les deux fils de Serḥân, Bedr et Ḥasen. Ce dernier, dont nous retrouverons le nom dans l'histoire de l'établissement des Arabes en Berbérie, et qui fut nommé par anticipation maître de Constantine, a également sa place dans le cycle légendaire des B. Hilâl.

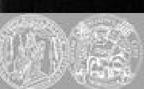
Un des principaux personnages de ces poèmes, la belle Jâzya, nous est donnée comme la sœur de Ḥasen b. Serḥân, l'émir des Doreîd; par elle la tribu se serait alliée à l'un des chérifs du Ḥijâz, nommé Chokr b. Abî'l-Fotoûḥ El-Ḥasen, mais une mésintelligence s'étant élevée entre le chérif et les contribules de sa femme, ceux-ci formèrent le projet de partir en emmenant avec eux Jâzya, loin du pays de son époux. Grâce à un stratagème, le rapt réussit. L'héroïne, ayant suivi ses frères, fut donnée en mariage à Mâḍî b. Moqreb, l'émir des B. Qorra; elle accompagna ce nouveau mari dans ses déplacements lointains vers le Maghreb, conservant en son cœur un fidèle attachement au chérif dont on l'avait éloignée, et laissant son ancien époux consumé par l'amour qu'elle avait su lui inspirer (1).

En même temps que la grande tribu des B. Athbej, mais moins puissante et moins nombreuse qu'elle, s'avançait la tribu des B. Rîyâḥ. La famille de Mirdâs y tenait le premier rang. Au nombre des émirs étaient El-Faḍl b. 'Alî et les deux fils d'Abî'l-Ṛaïth, 'Abed (1) et Fâris; mais celui qui devait jouer le rôle principal dans l'exode était le cheikh mirdâside Moûnis b. Yaḥyâ qui appartenait aux B. Cinber. Il reçut du khalife fâṭimide l'investiture de Qairouan et de Beja (2).

Plus d'un nom devrait être ajouté à cette liste des groupes nomades et de leurs émirs. Pour certaines tribus, et non des moindres, nous ignorons, d'ailleurs, quels chefs marchaient à leur tête. Tels sont les B. Zoṛba, qui

(1) IKh., I 23-25, tr. 41-44

(2) IKh., I 25, 30, tr. I 44, 51.



traversèrent le Nil avec le reste des B. Hilâl, après avoir été désignés par El-Mostancir pour prendre possession de Tripoli et de Gabès; tels sont aussi les B. Solaym, dont nous avons suivi les étapes antérieures; alors que l'historien nous a transmis le nom d'émirs, commandant des fractions peu importantes ou destinées à tenir une place secondaire par la suite. De ce nombre sont Tholeïjân b. 'Âbes, cheîkh des Ḥimyar et Zeïd el-'Ajjâj, qui, ajoute le chroniqueur, mourut avant d'avoir mis le pied en Ifrîqîya, cette terre promise des nomades hilâliens[1]. Quant à Dyâb b Ṛânem de la tribu de Thoûr, il devait prendre, aux côtés de Jâzya, une place d'honneur dans les traditions populaires et les épopées amoureuses. Pour l'historien, Dyâb fut « l'homme aux renseignements », l'éclaireur des bandes hilâliennes[2]; pour les poètes, il devint le chef des fils de Zoṛba ; ce fut lui qu'aima l'héroïne arabe, lui qui consentit à se séparer de sa maîtresse, pour la livrer au vieux chérif, et qui parvint à la reconquérir, grâce à sa merveilleuse vaillance, jointe aux ruses de la Jâzya.

Outre les grandes tribus régulièrement constituées, et dont les membres pouvaient revendiquer une origine commune, de nombreux groupes hétérogènes prirent part à cet exode. Nous avons dit que, dans l'esprit des Arabes, la tribu n'était qu'un agrandissement de la famille, et que ses divers éléments se reconnaissaient comme descendant d'un ancêtre unique, qui imposait son nom à la collectivité toute entière. En fait, de tels organismes paraissent infiniment rares; seules, les familles où se recrutent les cheîkhs peuvent parfois se rattacher à l'ancêtre éponyme. La tribu entière conserve rarement sa pureté primitive; le plus souvent, des éléments étrangers sont

(1) IKh. I 21, tr. I 38.

(2) Notons qu'un « Merkeb Dyâb », observatoire de Dyâb, se trouve à l'ouest du plateau des Maṭm'ṭa, dans la position la meilleure pour en surveiller les abords, cf. Blanchet, *Djebel Demmer* ap. *Ann. de géog.* 1897, p. 251 n. 2. Sur le surnom de Dyâb, cf. *Bull. Soc. géog. d'Oran*, IX 1889, p. 10 n. 3.

venus se joindre au corps familial, individus ayant rompu avec les leurs à la suite d'un délit, petits groupes qu'une rivalité de préséance, une rancune collective ont détachés de la souche originelle. Protégés par le cheikh dont ils se sont déclarés clients[1], se déplaçant avec la tribu d'adoption, les nouveaux venus « boiront de sa boisson et fuiront ce qu'elle fuira » [2]; leurs enfants oublieront le nom et les traditions de leurs ancêtres; et leur véritable origine sera plus tard l'objet de controverses sans fin pour les généalogistes de tribus [3]. Il est des groupes où ce noyau même, où cet élément dominant fait défaut. Ceux-ci sont plutôt des confédérations que de vraies tribus [4]. Un des éléments qui les forment leur impose le nom d'un de ses ancêtres, alors que cet élément lui-même ne représente en réalité qu'une parcelle infime de la tribu-mère restée au pays d'origine [5]. Tels étaient les Jocham[6], mélange de populations arabes, dont les Jocham véritables ne composaient qu'une partie assez peu importante, et où l'on trouvait des Khloṭ, parents de ces B. l-Montafiq,[7] dont nous avons vu le rôle lors de la décadence des Qarmaṭes, des B. Athbej et des B. Qorra [8]; tels étaient également les Ma'qil aussi appelés Rebî'a[9], arabes yeménites, dont nous dirons plus tard la composition hétérogène; tels encore étaient vraisemblablement ces 'Adî [10], dont le nom est celui de plusieurs tribus d'Arabie, mais sur lesquels, dès

---

(1) *Prolég.*, I 273; cf. Jaussen, *Coutumes des Arabes*, p. 216; Robertson Smith, *Kinship and marriage*, p. 53-54.

(2) Jaussen, *loc. cit*, 115-116.

(3) Ainsi, dès le départ des Hilâl, nous trouvons des B. Seloûl accompagnant les B. Zorba et une fraction de la grande famille 'Aneza mélangée aux B. Riyâḥ, IKh., I 22, 49, 55, tr. I 38, 80, 89.

(4) Jaussen, *Coutumes des Arabes*, p. 114-115.

(5) Robertson Smith, *Kinship*, p. 9-10.

(6) IKh., I 22, tr. I 38.

(7) IKh., I 39, tr. I 64.

(8) IKh., I 36, tr. I 60.

(9) IKh., I 18, 22, 74, tr. I 32, 38, 118.

(10) IKh., *loc. cit.*, Tijâni, *J. As.* 1852, II 89; *Bayân*, I 306, tr. I 441. Nous ignorons qui sont les Senân (Seloûl d'IKh. ?) dont parle Qaïrwâni, p. 143.

le XIVᵉ siècle, on ne possédait aucun renseignement certain.

Il va sans dire que tous ces groupes fragmentaires, tous ces enfants perdus des grandes familles, en un mot que cette poussière de tribus, qui vivait déjà dans le Saïd, n'avait reçu ni mandat officiel, ni concessions anticipées. Les départs provoqués par le gouvernement engendraient naturellement une émigration spontanée. Un courant d'expansion vers l'ouest se formait. Nous le verrons se prolonger, et se généraliser au point que le vizir El-Yâzoûrî cherchera plus tard à le limiter et à le ralentir [1].

Parti de la Haute Egypte, le torrent des émigrants s'augmente d'ailleurs en chemin. La perspective des terres riches à conquérir, les descriptions séduisantes qu'en font les mandataires du khalife excitent la convoitise de ceux qu'ils rencontrent. Un mirage occidental s'ébauche dans ces esprits crédules. Sous les tentes, on se raconte, au sujet de la Berbérie, des récits merveilleux dans le genre de ceux qui concernaient les oasis de Çobroû [2].

Un homme, disait-on, avait visité par hasard cet Eden saharien; on y jouissait de tous les biens de la vie. Plus tard, un Arabe des B. Qorra y était aussi parvenu une première fois, mais n'avait jamais pu en retrouver la route, Tout récemment, en 1029, Mâḍî b. Moqreb, [3] l'émir de cette même tribu, avait voulu y faire une exploration. Pourvu d'une ample provision de vivres et d'eau, il s'était enfoncé dans le désert. A vrai dire, il n'avait pas atteint le pays rêvé, mais, tandis qu'il était sur la route du retour, un de ses compagnons avait trouvé les ruines d'un édifice gigantesque et fort ancien, dont les fondations étaient en briques de cuivre rouge. Mâḍî b. Moqreb avait ramené

(1) Tijânî, *J. As.* 1852, II 93.

(2) Bekrî, 15-16, tr. 41-43, cf. Basset, *Le dialecte de Syouah*, Paris 1890, p. 12-13, où l'auteur rapproche cette légende de celle de la Ville de Cuivre de Mas'oûdî, *Prairies d'or*, IV 95, et des *Mille et une nuits*.

(3) C'est le nom que lui donne IKh. I 21, tr. I 37; Bekrî l'appelle Moqreb ben Mâḍî.

toutes ses bêtes de somme chargées de ces blocs précieux. Cependant le voyage lui réservait encore d'autres aventures surprenantes. Passant par l'Oasis extérieure, il avait appris d'un des habitants qu'un être fabuleux était venu de nuit manger toutes les dattes d'un jardin. Ce voleur mystérieux était d'une stature colossale, à en juger par les traces de pas qu'il avait laissées sur le sol. Une première nuit de guet avait permis à Mâḍî et à ses gens de l'apercevoir. Mais le géant avait pris la fuite à leur aspect. Ayant préparé une fosse couverte d'herbe, ils s'étaient remis en observation. Le stratagème avait réussi. Le visiteur nocturne était tombé dans le piège. C'était une femme d'une taille prodigieuse, et qui ne comprenait aucune des langues parlées dans le pays. On l'avait relâchée au bout de quelques jours, mais tous les efforts faits pour la suivre dans sa fuite avaient été vains. Laissant derrière elle les cavaliers montés sur les chevaux et les dromadaires les plus rapides, elle avait disparu, et nul ne savait ce qu'elle était devenue.

Telles étaient les fables qu'on racontait encore vers l'an 1060. Celle-ci dut défrayer les causeries des nomades qui partaient pour le Maghreb En la dépouillant de ses éléments légendaires, ne peut-on pas y reconnaître la trace d'une recherche de terres plus fertiles, plus abondantes en subsistances, par les Arabes de l'empire fâṭimide, sorte de prélude à l'expansion hilâlienne ?

Ces B. Qorra, dont le cheïkh figure comme héros dans ce conte digne des Mille et une nuits, ont également leur place dans l'histoire de l'invasion. Ces Arabes, fait remarquer Ibn Khaldoûn, n'eurent pas à traverser le Nil, car ils étaient établis au-delà du fleuve, sur la route de l'Ifrîqîya (1). Leurs territoires s'étendaient du Delta à la Cyrénaïque. C'était une des plus turbulentes parmi les tri-

(1) Cf. IKh., I 4, 22-23, II 57, tr. 7-8, 39-40, III 263; *Bayân*, I 273, tr. 1, 387; Quatremère, *Mémoires sur l'Egypte*, II 191, 312.

bus descendant de Hilâl, et qui, jouissant de fiefs importants, faisait preuve en retour d'un loyalisme médiocre à l'égard des khalifes du Caire. Sous le règne d'El-Ḥâkim, ils avaient été requis d'accompagner le corps expéditionnaire qui allait soutenir le prince de Tripoli, vassal de l'empire, contre le prince de Qairouan. Leur défection avait amené l'échec des troupes fâṭimides. Un châtiment terrible avait vengé cet abandon. Suivant un procédé que nous verrons fréquemment en usage, leurs chefs, venus sur une promesse de pardon, avaient été traîtreusement massacrés (394-1003-4). L'année suivante, on voyait apparaître chez eux un agitateur, qui, par une propagande adroite dans les populations berbères, se rendait maître de Barqa. En 1011, ils interceptaient le convoi qui portait au Caire les présents de Bâdîs, le sultan zîride. Puis Barqa tombait encore entre leurs mains. Enfin une dernière révolte devait, en 1051, attirer sur eux les rigueurs d'El-Mostancir, provoquer leur refoulement dans la Haute Egypte et leur remplacement par les B. Sinbis de Palestine. Mais, à l'époque de cette déchéance, une partie des B. Qorra s'était mise en marche (bien peu de temps auparavant, il est vrai) avec les B. Zoṛba, les B. Athbej, les B. Riyâḥ, attirés par les mêmes espoirs, vers l'Ifrîqîya révoltée.

Le pays de Barqa fut d'ailleurs une première étape sur la route de l'ouest. Le fait est attesté par Ibn el-ʻAdârî. Il suffit pour nous empêcher de considérer la migration des Arabes comme un transport brusque et ininterrompu. Une telle mobilité cadre mal avec les exigences de la vie des tribus en voyage. Si le départ du Saïd est de l'an 441, l'arrivée des premiers groupes en Ifrîqîya n'est pas antérieure à 443 (1). Le caractère de ce premier acte nous est marqué avec beaucoup de précision et de vraisemblance

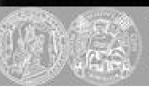
(1) IKh., I 18-19, tr. I 33-34.

par l'auteur du "Bayân", qui emprunte à Ibn Cheref les éléments de son récit [1].

Que le prince zîride El-Mo'izz n'ait pas eu tout d'abord conscience du danger qui le menaçait, cela n'a rien qui doive nous étonner. L'épître comminatoire d'El-Yâzoûrî ne semble pas l'avoir beaucoup ému. Les historiens sont presque unanimes à déclarer qu'il ne prêta de même qu'une attention médiocre aux nouvelles qui lui venaient du pays de Barqa [2]. Cette région éloignée, qui avait beaucoup souffert des dernières luttes et que lui-même avait récemment dévastée, avait reçu la visite de tribus sorties d'Egypte. On parlait de razzias importantes, de centres mis au pillage; mais de tels accidents n'étaient pas si rares qu'il y eut lieu de s'en alarmer. Les B. Qorra résidant dans le pays étaient plus à craindre que ces nomades étrangers. L'apparition d'une troupe d'Arabes sur le territoire de Qairouan ne provoqua également aucune émotion dans la capitale. Loin d'y lire un sombre présage, El-Mo'izz envisagea même cet événement comme une bonne fortune. Nous l'avons dit, et l'événement nous permettra de le montrer plus amplement ailleurs, l'arrivée de nomades nouveaux sur les terres d'un prince est rarement considérée par lui comme une calamité. Il semblait même permis de penser que la venue de ces premières familles hilâliennes aurait difficilement pu se produire plus à propos.

On se rappelle en effet ce que nous avons dit des causes de puissance et des germes de faiblesse de l'empire zîride. L'Ifrîqiya était riche encore, mais elle était très menacée. En face de Qairouan, la Qal'a des B. Ḥammâd se dressait de jour en jour plus redoutable. Entre les deux familles çanhâjiennes, les conflits étaient toujours prêts à éclater. Or, El-Mo'izz n'était pas sûr de son armée. Là était le danger le plus sérieux; privé des contingents

(1) *Bayân*, I 300-301, tr. I 433-435. Sur Ibn Cheref, *ibid.*, tr. I 433 n. 1.
(2) IKh., éd. Caire, IV 62.



chî'ites, et spécialement des Kotâma, par le fait même de la rupture, il devait surtout s'appuyer sur ses contribules, les Çanhâja, car l'armée dynastique est la ressource traditionnelle des princes musulmans, la première qui leur soit acquise(1); or la fidélité des Çanhâja était douteuse. Ces soldats de race royale sont généralement exigeants et volontiers séditieux. Quelle serait l'attitude de ceux-ci dans une guerre contre leur parent, le seigneur de la Qal'a? Pour qui prendraient-ils parti? El-Mo'izz avait de bonnes raisons pour s'en inquiéter, quoiqu'il se gardât d'en rien faire voir. Combien eussent été plus sûrs des auxiliaires nomades aguerris, installés dans le pays sous la protection du prince, et devant tout à sa générosité, des aventuriers sans attaches avec la population, ayant tout intérêt à défendre le gouvernement, dont ils attendraient leur subsistance et leur bien-être. Telles étaient les réflexions du sultan zîride, quand il vit venir vers lui la première caravane des B. Riyâḥ. Accompagnés par leur famille et leurs troupeaux, c'étaient « des cavaliers sans peur montés sur des chevaux rapides ». Mais loin d'y voir les instruments redoutables de la vengeance d'El-Yâzoûrî, il crut avoir trouvé en eux les alliés souhaités pour affermir son royaume. Rien n'était plus facile que d'entrer en pourparlers avec ces nomades, qu'on envoyait pour le combattre; il ne s'opposa donc pas à leur établissement sur ses terres et fit tous ses efforts pour gagner la confiance de leur émir. Il l'accueillit avec honneur et lui donna dans Qairouan une demeure digne d'un chef puissant. Or, celui-ci n'était autre que Moûnis b. Yaḥyâ, guerrier très brave, et qui paraît avoir acquis, par la supériorité de son intelligence, un ascendant réel sur ses frustes compagnons. C'est lui, nous dit Ibn Khaldoûn, qui avait reçu en fief, du khalife fâṭimide, Qairouan et Béja(2). Si

---

(1) Cf. IKh., *Prolég.*, I 315, tr. I 357; supra, p. 33 et infra 103. Sur les Çanhâja eux-mêmes, Qaïrwânî, tr. 128.

(2) IKh., I 25, tr. I 44.

cette concession lui avait réellement été attribuée avant son départ du Saïd, il est probable qu'il n'en souffla pas mot au principal intéressé, le prince El-Mo'izz. Il vit bien que l'annexion de Qairouan n'était pas mûre et garda pour des temps plus opportuns le diplôme d'investiture qui l'en rendait propriétaire. D'ailleurs, au lieu d'un domaine chimérique, ne trouvait-il pas, auprès d'El-Mo'izz, qu'il devait en principe détrôner, les plus grands avantages et les plus sûres garanties? Certes, nul ne l'avait jamais traité avec autant d'égards et de générosité que le monarque d'Ifrîqîya. Ce prince le déclarait son ami, et, pour cimenter avec lui et la tribu qu'il représentait une alliance définitive, il lui donnait sa fille en mariage.

Cet acte, qui solidarisait si étroitement la famille nomade et la dynastie çanhâjienne, devait faire de Moûnis un auxiliaire docile et un conseiller intéressé à la puissance de son beau-père. L'émir arabe ne se refusa pas à jouer ce rôle. Il semble être entré loyalement dans les vues du prince zîride et avoir envisagé avec lui le moyen de réaliser ses projets. El-Mo'izz en effet lui exposa son intention d'embaucher les cavaliers qu'il avait amenés et les parents qu'il avait laissés derrière lui, en un mot, de composer un *jond* des B. Riyâḥ, auxquels une place privilégiée serait accordée dans l'empire. Moûnis, avec une sincérité réelle, fit entendre au prince qu'il n'avait pas, en cette affaire, le sentiment de la réalité. A ce séduisant projet, il opposa la peinture véridique de l'état moral et social de ses compagnons. Et certes lui les connaissait bien. Ces Arabes n'étaient en rien comparables à ceux qu'on rencontrait encore dans quelques cités d'Ifrîqîya, à Qairouan notamment, et qui, dès longtemps sédentarisés, avaient trouvé leur emploi naturel dans les milices. Les Hilâliens, ses frères, hommes pauvres et incultes, conservaient toute l'âpreté de caractère, toute la liberté d'allures qu'avaient les Bédouins au temps de l'Ignorance. Il ne fallait pas songer à leur imposer un joug, à les plier à une règle commune. Lui-même,

l'émir Moûnis ne se reconnaissait sur eux aucune autorité et ne pouvait s'engager en leur nom.

C'étaient là des avertissements pleins de clairvoyance. Le sultan ne comprit pas, ou ne voulut pas comprendre; il insista pour que Moûnis lui-même recrutât dans sa tribu des contingents pour l'armée zîride et fit venir au plus tôt ces nomades dans le pays. L'émir renouvela loyalement ses avis, montra les dangers qu'il y aurait à introduire ces hommes, habitués aux privations, dans le Tell de Berbérie, en présence de cités riches et de vallées plantureuses, il rappela leurs habitudes proverbiales de pillage, prit à témoin les conseillers du prince. Rien ne put ébranler la conviction d'El-Mo'izz. Il crut sans doute à un calcul intéressé de son hôte; il s'avisa que ce chef entendait tenir ses parents à l'écart, pour les empêcher de profiter des aubaines futures; et, voulant montrer qu'il n'était pas dupe, il finit par lui dire : « Tu désires rester seul, par jalousie contre ta tribu ». Alors Moûnis, se voyant soupçonné, prit le parti de s'exécuter. Peut-être craignit-il, en refusant son entremise, de perdre les avantages appréciables qu'il avait déjà reçus et ceux qu'il attendait dans l'avenir. Il partit donc pour la Cyrénaïque, laissant derrière lui ses enfants et ses femmes, vers qui il pensait revenir sans tarder.

Arrivé dans les campements des B. Riyâḥ, l'émir les convoqua à venir l'entendre. Et, dans une assemblée, où se trouvaient réunis, suivant l'usage, les cheikhs et les notables de la tribu, il parla de l'abondance qui les attendait en Ifrîqîya, il dit les terres fertiles, la splendeur de Qairouan, la magnificence de la cour çanhâjienne, la grandeur d'âme du prince, son ami et parent, l'amitié qu'il portait aux Arabes en général et aux B. Riyâḥ en particulier, les présents qu'ils en recevraient et les concessions qui les mettraient pour toujours à l'abri de la misère. Une telle félicité alluma les convoitises de ces pauvres nomades.

Ils se décidèrent à suivre l'émir éloquent qui la leur faisait entrevoir comme toute prochaine. Ainsi que Moûnis l'avait dit à son royal allié, c'étaient des êtres très primitifs, habitués de tout temps aux jeûnes prolongés du désert, aux aubaines rares et péniblement acquises par le vol; tenus à l'écart par des souverains soupçonneux, ils ne connaissaient que par ouï-dire la bonne vie que l'on mène dans les régions fortunées, où la terre féconde reçoit abondamment l'eau du ciel; certains n'avaient jamais vu de centres habités [1]. A la première bourgade qu'ils rencontrèrent sur la route, ils ne doutèrent point que ce fut Qairouan avec ses maisons et ses palais; ils se le crièrent les uns aux autres. Alors ce fut une hâte sauvage de jouir tout de suite de cette proie. Spontanément ils se ruèrent sur la cité sans défense et la mirent au pillage. Et c'est ainsi que débuta leur marche vers l'Ifrîqîya.

L'affaire, connue à Qairouan, surprit désagréablement le prince zîride; il y vit une noire trahison. Cet événement était trop conforme aux dires antérieurs de Moûnis pour que celui-ci ne l'eut pas lui-même machiné; voulant prouver combien ses prévisions pessimistes étaient fondées, il avait certainement provoqué, sinon conduit, cette agression brutale. Une enquête établirait d'ailleurs son entière responsabilité. En attendant, le mieux était de s'assurer comme otages de la personne des enfants et des femmes, que l'émir avait laissés dans le pays, et de mettre sous scellés la demeure qu'il possédait à Qairouan.

Quand l'émir des Riyâḥ apprit les mesures rigoureuses dont il était victime, il éclata en reproches amers contre son ancien ami: « J'ai donné, disait-il, le premier avertissement; et c'est sur moi que l'on retombe ». La rage qu'il en ressentait lui fit oublier les bienfaits passés d'El-Mo'izz et ses propres engagements. Ses premières intentions

[1] Sur l'impression produite par la Berbérie sur les B. Hilâl, cf. Masqueray ap. *Rev. Afr.* 1879, p. 86.

hostiles se réveillèrent plus vivaces; il songea sérieusement alors à détruire le royaume zîride, à accomplir jusqu'au bout l'impitoyable mandat du khalife du Caire. Certes, il allait conduire ses compagnons en Ifrîqîya, mais dans un but tout autre que celui dans lequel il les avait d'abord invités à le suivre. Plus n'était d'ailleurs besoin de les exciter à marcher. Qairouan leur apparaissait dans une auréole radieuse. C'était Qairouan qui occupait toutes leurs pensées; ils voulaient au plus tôt s'en rendre maîtres. Moûnis n'avait qu'à diriger cette ardeur. Il connaissait fort bien les points faibles de l'Ifrîqiya; il déconseilla cette précipitation maladroite, qui aurait usé sans profit les efforts de la tribu, et peut-être compromis ses propres affaires. Pour frapper ces esprits simples, il eut dit-on, recours à une similitude qu'ils pouvaient entendre sans peine. C'est Ibn el-Athîr qui nous raconte la scène, et nous croyons devoir la situer chronologiquement ici. Interrogé par les cheikhs sur le plan d'attaque qu'il jugeait préférable, il prit un tapis qu'il étendit devant eux, puis il leur dit : « Qui de vous peut arriver au milieu de ce tapis, sans marcher sur la partie qui avoisine les bords ? » Tous ayant répondu que la chose était impossible, Moûnis répliqua : « Il en est de même de Qairouan. Commencez par vous emparer petit à petit de tout le terrain qui vous sépare de cette ville, et, lorsqu'elle restera seule, vous ne tarderez pas à vous en rendre maitres. » Tous alors s'écrièrent : « C'est bien toi qui es le cheikh et l'émir des Arabes ; tu es notre chef, et désormais nous ne déciderons rien en dehors de toi ! » (1).

Ce plan de Moûnis reçut sans nul doute à ce moment un commencement d'exécution. La horde des B. Riyâḥ, poussant vers l'Ouest, entreprit avec plus de méthode la dévastation du territoire zîride, si bien qu'El-Mo'izz alarmé se repentit d'avoir montré trop de rigueur envers

(1) Ibn el-Athîr, IX 388, tr. 457.

l'émir arabe. Peut-être était-il temps encore de conjurer l'orage, qui allait en se rapprochant, et de renouer des relations amicales avec ces redoutables nomades. Il semble que cette invasion, dont il n'avait pas tenu compte tout d'abord, parce que lointaine et limitée, lui apparût à cette heure seulement comme un péril sérieux. Faisant taire sa fierté naturelle, il envoya vers les campements riyâḥides des juristes porteurs de lettres (1). Il y informait Moûnis b. Yaḥyâ qu'il avait relâché ses femmes, et invitait le cheïkh des Arabes à négocier avec le gouvernement çanhâjien des conventions pacifiques, profitables aux uns et aux autres. Les nomades, sans doute sur le conseil de leur chef, décidèrent d'accepter ces ouvertures. On négocia les clauses d'un accord, et l'on dressa des actes authentiques; il est probable qu'on y désignait aux familles arabes des terres où elles pouvaient s'installer. A la suite de ces négociations, des émirs riyâḥides partirent pour Qairouan, afin de régler définitivement la situation nouvelle de la tribu. Ces délégués furent reçus par le prince zîride avec magnificence et comblés de largesses. El-Mo'izz semblait avoir trouvé chez les Hilâliens les collaborateurs qu'il rêvait.

Mais il était écrit que la prophétie de Moûnis se réaliserait tout entière. Bientôt, dans la région qu'ils occupaient, s'élevèrent des plaintes sans fin. Toute vie y devenait impossible pour les populations berbères; c'étaient des razzias terribles, et qui, du jour au lendemain, ruinaient un canton; ils interceptaient les routes, enlevaient les troupeaux, ravageaient les moissons, coupaient les arbres fruitiers, bloquaient les villes (2). Ce n'est pas tout. El-Mo'izz apprit que les Arabes, dont il avait favorisé l'entrée en Ifrîqîya, reniant les conventions et jetant le masque, déclaraient en vouloir à son empire même, qu'ils allaient proclamant

(1) *Bayân*, I 301, tr. I 434-435.

(2) Ibn el-Athîr, IX 388, tr. 457-458; *Bayân* I 301, tr. I 435; IKh., éd. Caire, IV 63.

partout l'autorité du khalife El-Mostancir bi'llâh, et que les Berbères Kotâma, partisans fidèles des Fâṭimides, se montraient prêts à les soutenir [1]. Quoique un peu tardivement, la menace d'El-Yâzoûrî portait ses fruits.

Et ce n'était pas seulement les B. Riyâḥ qui venaient attaquer la Berbérie, d'autres tribus arrivaient les rejoindre, notamment les B. Zoṛba et les B. 'Adî. D'ailleurs le mouvement de migration des Arabes se poursuivait pour renforcer l'arrière-garde. L'ordre d'El-Yâzoûrî n'avait été que déclanchement, le branle initial, qu'un vaste mouvement de peuple avait suivis. Attirés par les descriptions alléchantes, que leur faisaient les émigrés, des pays atteints et des pays plus beaux encore qu'ils allaient envahir, ceux qui étaient restés de l'autre côté du Nil brûlèrent d'avoir, eux aussi, leur part à la curée. Soit pour restreindre une émigration qui prenait des proportions trop vastes et risquait peut-être de priver le pays de populations utilisables, soit pour tirer profit de cet exode, qu'il n'avait pas ordonné, El-Yâzoûrî aurait, d'après Et-Tijânî et Ibn Khaldoûn, consenti à les laisser passer moyennant un péage d'un dînâr par individu. Par ce moyen, il aurait reçu de ceux-ci bien plus qu'il n'avait donné aux premiers pour les engager à partir [2]. Nous ignorons quelle peut être l'authenticité de ce détail. Il tendrait du moins à confirmer ce fait très admissible que la migration spontanée dépassa sensiblement en importance la migration voulue par les maîtres de l'Egypte. Toutefois la vallée du Nil ne se vida pas entièrement de Hilâliens; à l'époque de Maqrîzî (fin du XIVe, commencement du XVe siècle), on trouvait encore un grand nombre de leurs familles dans le Saïd [3]. De même, tous les groupes qui partirent n'atteignirent pas la Berbérie. Ils essaimèrent en chemin. Au milieu du XIIe

---

(1) Cf. Basset, *Doc. géog. sur l'Afr. sept.*, p. 20, n. 2.

(2) Tijânî, ap. *J. As.* 1852, II 93; IKh., I 18, tr. I 33; Qaïrwânî, tr, 143.

(3) Quatremère, *Mém.*, II 201.

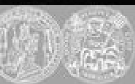
siècle, Edrîsî signale la présence de campements de B. Hilâl dans le désert libyque (1). Ce sont, avec les traces que nous avons relevées, tant dans la péninsule arabique qu'en Syrie, autant de témoins rappelant les stations antérieures des tribus dans leur marche vers l'Occident.

S'il est en somme possible de suivre les étapes de ces nomades, à travers le monde méditerranéen, il ne nous est pas toujours donné de marquer les circonstances de leurs établissements successifs. Nous ne pouvons le plus souvent qu'imaginer les refoulements violents des détenteurs du sol, auxquels ces installations donnèrent lieu. Parfois, il est vrai, les Arabes n'eurent pas à lutter beaucoup; ce fut le cas dans la Cyrénaïque par exemple, dont les habitants se trouvaient fort clairsemés, par suite de saignées récentes, et où la terre était susceptible de nourrir une population plus dense (2). Mais il n'en était pas de même dans l'Ifrîqîya proprement dite. Là, ce fut la dépossession brutale; et tout d'abord, dès la première résistance rencontrée chez les maîtres du pays, ce fut l'emportement sauvage de la conquête, l'élan furieux d'appétits exaspérés et cette rage haineuse et jalouse, ce besoin des déshérités triomphants de prendre leur revanche sur ceux qui ont trop longtemps détenu le bien de tous. De cette heure, à laquelle nous sommes arrivés, date l'impression si profonde, laissée par les Hilâliens dans l'esprit du peuple berbère, et dont nous trouvons l'écho encore vibrant, trois siècles après, chez les voyageurs ou les historiens, comme Tijânî ou Ibn Khaldoûn (3). Leur irruption dans ces plaines, que la paix romaine avait jadis rendues si fertiles, est comparée aux fléaux périodiques, aux désastres terrifiants, dont nul ne peut arrêter les effets. Pour Ibn Khaldoûn, les bandes Arabes sont semblables à ces vols pressés de

(1) Edrîsî, 42, tr. 49. Noter le nom du Râs el-Hilâl au nord de la Cyrénaïque, 20° long. E.

(2) IKh., éd. Caire, IV 62; Ibn el-Ath'r, IX, 388 tr. 457.

(3) Tijâni, ap. *J. As.* 1852, II 89; IKh., I 19, tr. 134.



sauterelles qui, venant du désert, laissent la ruine et la misère après eux ; les B. Riyâḥ sont des loups affamés, en qui ne vît nul sentiment humain ; pour Tijânî, cette submersion des campagnes par les barbares étrangers évoque l'image coranique du torrent produit par la rupture de la digue, la catastrophe fameuse, qui anéantit en quelques heures les splendeurs de Mârib, au royaume de Saba.

Que pouvait opposer le prince de l'Ifrîqîya à cette vague déferlant sur son empire ? Nous avons dit comment les Çanhâja constituaient le fond de l'armée zîride et quel était l'état d'esprit particulier de ce corps dynastique. Que fallait-il penser également des contingents, d'ailleurs réduits, d'Arabes anciennement installés dans le pays ? Sauraient-ils résister, si la fortune venait à trahir leur maître, à la tentation de prêter main-forte à ces envahisseurs, issus de la pure race dont ils se glorifiaient eux-mêmes d'être sortis ? Tous ces défenseurs n'étaient pas bien sûrs. Pour remédier à leur insuffisance, El-Mo'izz avait réuni une nouvelle troupe d'esclaves noirs, qui devaient composer une garde de trente mille hommes (1). Cette levée de mamlouks était d'ailleurs conforme aux habitudes des princes d'Ifrîqîya : les Arlabides et les Zîrides, ses prédécesseurs, avaient eu leur garde noire, ou plutôt chaque sultan possédait ses nègres, qui, liés à sa personne en qualité de clients, occupaient une place fort honorable dans les cérémonies publiques, et qui témoignaient le plus souvent, à l'heure du péril, d'un loyalisme surprenant envers leur patron. El-Mo'izz lui-même en avait fait l'expérience, dès les premiers temps de son règne, le jour où son exclamation imprudente avait ameuté contre lui les chî'ites de son escorte. Il était donc bien inspiré en renforçant cette garde noire et en se l'attachant par des largesses.

Mais, dans ce péril pressant, il devait faire appel à tous

(1) Qairwânî, tr. 144, dit « près de 20,000 hommes. »

ceux qui pouvaient lui venir en aide. Il s'adressa d'abord aux Zenâta nomades. Ceux-ci étaient des Maṛrâwa de la famille qui régnait à Tripoli. Ils se trouvaient justement dans les campagnes ifrîqîyennes, quand El-Mo'izz les convoqua ; ils vinrent au nombre d'un millier, précédés par leur émir et parent El-Montacir b. Khazroûn (1).

Enfin le prince de Qairouan (et ceci montre bien son désarroi et la terreur que lui inspiraient les Arabes) avait même tendu les mains vers ses rivaux de la veille, les seigneurs de la Qal'a, leur rappelant la solidarité qui devait unir des gens de même race contre des envahisseurs étrangers, leur montrant sans doute que l'attaque du domaine ḥammâdite suivrait fatalement la ruine de son propre royaume. Et le prince El-Qâïd ne crut pas pouvoir refuser un renfort de mille cavaliers, levés pour la circonstance (2).

Ces contingents multiples ne semblaient pas de trop pour résister aux tribus arabes. La lutte en effet s'annonçait mal. Un premier combat, où des corps çanhâjiens soutenus par des troupes alliées s'étaient heurtés aux bandes hilâliennes, n'avait pas été heureux pour la cause zîride. El-Mo'izz avait accueilli la nouvelle de cet échec comme un outrage et comme un redoutable avertissement. Il avait fait arrêter le frère de Moûnis le Riyâḥide, qui sans doute demeurait encore dans Qairouan, et, dressant son camp sous les murs de la ville — car tel est le premier acte de la préparation d'une guerre — il avait lancé à ses alliés et à ses parents le pressant appel que l'on sait. La concentration se fit sans retard. Au début du printemps 442 (1051) (3), il pouvait se mettre en route avec une armée imposante de Çanhâja, de Zenâta, de miliciens arabes et

(1) IKh., I 19, tr. I 34.

(2) *Ibid.*

(3) Nous adoptons cette date d'après Ibn el-Athîr *(loc. cit.)*, qui nous semble donner des événements le récit le plus circonstancié. Voir contra Fagnan, ap. *Bayân*, tr. I 435.

de gardes nègres, qui s'accrut en chemin de contingents berbères : en tout à peu près trente mille hommes bien armés, tant cavaliers que fantassins.

Ce déploiement de force et cet appareil guerrier ne fut pas sans frapper vivement les Arabes. Les chroniqueurs assurent qu'ils n'étaient pas plus de trois mille combattants [1], presque tous à cheval. Leur armement, très simple, était celui des nomades de la péninsule. Un baudrier en bandoulière supportait un sabre droit à leur flanc [2]. Dans leur main, ils tenaient une lance de bambou ou la gardaient, pendant la marche, sous leur jarret replié au-dessus de l'encolure du chameau. Les javelots et les flèches représentaient les armes de jet. L'arc était passé sur l'omoplate. Pas d'armure défensive de corps ni de tête, mais le manteau rayé, ouvert par devant, avec des trous pour y passer les bras, et le turban, dont un pan descendait sur les épaules. Quelques-uns d'entre eux avaient le torse couvert par une cotte de mailles ; ces vêtements, qu'on retrouve encore dans les tribus d'Arabie, se transmettaient comme un héritage précieux dans les familles de chefs. On appréciait surtout celles qui retombaient en longues basques autour des reins, et dont on attribuait l'invention au subtil roi David. Mais le plus souvent un bouclier rond, manié du bras gauche, devait suffire à les protéger. Ils ne posséderont que plus tard les cuirasses de métal, et ce sera El-Mo'izz qui leur fera don des premières [3]. En attendant, cette enveloppe impénétrable, aperçue chez leurs

(1) Ibn el-Athîr, IX 339, tr. 458; Ibn 'Adâri, d'ap. Ibn Cheref, nous dit qu'ils avaient 3,000 cavaliers et « la quantité correspondante (?) de fantassins », *Bayân*, I, 302, tr. I 436.

(2) Cf. Reinaud, *De l'art militaire chez les Arabes au moyen-âge*, ap. *J. As.* 1848, II 193 ss.; G. Jacob, *Altarabisches Beduinenleben*, Berlin 1897, p. 131 ss.; Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*, II 100-104; Kremer, *Culturgeschichte..*, I 233; Burckhardt, *Voyages*, III, 40, 169 ss.; Quatremère, *Sultans mamlouks*, I 1re part. 134 n. II 1re part. 33-34 ; Dozy, *Noms de vêtements*, s. v. 'abâ', 'amâma, etc.

(3) Ibn el-Athîr, X 30, tr. 473. — Casques et cuirasses étaient cependant connus en Arabie. Cf. les abondants matériaux réunis, ap. Schwarzloze. *Die Waffen der alten Araber*, pp. 322-351, et Musil, *Arabia Petræa*, III3 72.

adversaires, les déroute et les décourage. Ils manifestent leur crainte devant leur chef, Moûnis b. Yaḥyà, qui, d'un mot, sait encore relever leur ardeur. « Ce n'est pas, leur crie-t-il, aujourd'hui qu'il faut fuir. » — « Mais où donc, demandent-ils, frapper des ennemis protégés par des cuirasses et des casques ? » — « Aux yeux » répond Moûnîs (1); et ce combat, où vont se débattre les destinées de l'Ifrîqiya et de la Berbérie entière, sera connue dans l'histoire sous l'appellation soit de bataille de Ḥayderân (2), du nom de la montagne qui vit le choc des deux peuples, soit de *Journée de l'œil*, en souvenir de la fière réponse de l'émir arabe à ses compagnons.

Apprenant que les bandes hilâliennes n'étaient pas loin, El-Mo'izz avait fait établir son vaste camp au midi de Ḥayderân, non loin de Gabès, dans un terrain coupé de ruisseaux, qui rendaient l'attaque difficile (3). On eut à peine le temps de dresser complètement les tentes, que les Arabes apparurent. Ce fut comme une tempête. Immédiatement l'armée zîride surprise se débanda. Les trahisons éclatèrent. D'abord les cavaliers de la milice arabe piquèrent des deux pour aller rejoindre l'ennemi. Sentant le maître qu'ils servaient en péril, ils n'eurent rien de plus pressé que de l'abandonner pour aller prêter main-forte à leurs frères du Nejd et du Yemen. Peut-être ce coup de théâtre était-il préparé de longue main entre eux et les émirs riyâḥides. Quant à l'attitude des Çanhâja et des Zenâta, elle était certainement préméditée. Ils étaient en effet convenus de lâcher pied dès le premier choc et d'attendre à l'écart l'issue du combat, quitte à intervenir pour tomber sur les Arabes épuisés et s'attribuer le mérite de la victoire. Ainsi firent-ils. Seule, la garde nègre resta pour

(1) Ibn el-Athir, IX 389, tr. 458.

(2) Ce nom géographique, que l'on n'a pu identifier, est aussi écrit Jendar, Jenderân.

(3) Tijânî, *J. As.* 1852, II 92-94; *Bayân*, I 301-302, tr. I 435-436; Ibn el-Athîr, IX 389, tr. 458. IKh. éd. Caire, IV 63, texte de Slane, I 19-20, 205, tr. I 35, II 21, Qaïrwânî, tr. I 44.

recevoir l'assaut des B. Hilâl. Les noirs se firent tuer courageusement autour du prince, qui combattait avec eux, mais ils durent céder devant l'acharnement prodigieux des nomades. En vain les Çanhâja, suivant leur projet, voulurent tenter un retour tardif ; ils furent vivement ramenés et perdirent bon nombre des leurs.

Il fallut enfin abandonner le champ de bataille. Le camp fut envahi. Dix mille tentes devinrent, dit-on, la proie des B. Hilâl, ainsi que les bagages, les équipements, le trésor que le sultan zîride emmenait avec lui, quinze mille chameaux et des mulets en plus grande quantité. Jamais les Arabes ne s'étaient vus à pareille aubaine. Les débris de l'armée d'El-Mo'izz se dispersèrent sur les hauteurs voisines et s'y cherchèrent ensuite, pour continuer la route ensemble [1].

Cependant à Qairouan, on ne savait rien encore. On s'y livrait au repos joyeux qui suit l''Id el-Kebîr, et les citadins, en habits de fête, attendaient, sans trop d'inquiétude, des nouvelles de l'armée, partie depuis quelques jours. On vit alors arriver deux cavaliers harassés, déguenillés, lamentables : c'était un désastre. On s'enquit du Sultan. Il était sain et sauf. Et en effet, il arriva bientôt avec son fils et s'enferma dans son palais. Puis ce fut le retour des fuyards, isolés ou par bandes, qui tous faisaient le même récit navrant. Beaucoup avaient été massacrés ou retenus prisonniers par les Arabes. Pour ceux-ci, c'était un triomphe sans précédent : Ḥayderân devenait un exploit comparable aux plus belles journées antéislamiques. Leurs poètes célébraient l'écrasement des Berbères. Dans une qacîda, qui commençait suivant l'usage par un thème amoureux, l'un d'eux, le Riyâḥide 'Alî b. Rizq, tout en rappelant sans doute les honorables relations d'El-Mo'izz avec sa tribu, dénombrait les combattants de cette lutte glorieuse.

(1) *Bayân*, I 302, tr. I 436.

Oui le fils de Bâdîs est un excellent roi, mais ses sujets ne sont pas des hommes.

Trente mille d'entre eux furent mis en déroute par trois mille des nôtres! ce fut là un coup à faire perdre l'esprit (1).

Cependant le partage du butin et la joie de la victoire ne devaient pas faire perdre de vue aux Arabes le but promis. La route de Qairouan était ouverte. Rien ne les empêchait plus de s'approcher de la grande ville. En toute hâte et sans ordre, ils se mirent en route. C'était à qui d'entre les émirs devancerait les autres pour s'emparer du meilleur domaine. « Le premier qui se présentait devant une bourgade, nous dit Ibn 'Adârî, se nommait et accordait une sauvegarde, en livrant son bonnet ou quelque pièce d'étoffe, sur lequel il traçait un signe attestant à ceux qui le suivraient qu'ils étaient devancés (2) ». Par ce geste traditionnel, ces éclaireurs des grandes tribus entendaient tout à la fois donner aux populations rencontrées en chemin un gage de pardon, un signe de l'amân qu'il leur accordait, et se les assurer à l'avenir comme clients et comme vassaux (3).

Cependant la terreur régnait dans Qairouan. Pour ces vieux citadins, qui se croyaient naguère en sûreté, l'arrivée des premiers nomades, l'apparition de ces Arabes, dont les fuyards de Ḥayderân leur contaient les fureurs sauvages, semblaient des présages de calamités inouies. Pendant deux jours, sans oser s'aventurer hors de Qairouan, ils regardèrent du haut des terrasses « les chevaux arabes, qui vaguaient en liberté dans les environs immédiats de la ville (4) » ; la nuit ils veillèrent anxieux, s'attendant d'un moment à l'autre à une attaque brutale, à l'in-

(1) Ces vers se retrouvent avec des variantes, ap. Tijânî, *J. As.* 1852, II 94; Ibn el-Athîr, IX 389, tr. 459; *Bayân*, I 302, tr. I 436; IKh., I 19-20, tr. I 35.

(2) *Bayân*, I 302-3, tr. I 437.

(3) Comparer *Nozhat el-Hâdi*, tr. 392; *Et-Torjomân*, tr. 87.

(4) *Bayân*, I 303, tr. I 437.



cendie de leurs maisons, au pillage de leurs biens, au massacre des leurs.

Quant à El-Mo'izz, il songeait à redonner quelque prestige à son trône humilié, à relever le courage de cette population démoralisée si profondément. Le septième jour de l''Id el-Kebîr, il sortit avec ce qu'il put réunir du « jond » et se dirigea vers le moçallâ [1]. Nous ignorons le but de cette démonstration. Peut-être entendait-il tenir hors de la ville, malgré la rigueur des temps, une de ces séances solennelles, où les souverains musulmans ont accoutumé de recevoir les corps de l'Etat. Tous les Qairouaniens suivirent leur sultan. Alors les Arabes crurent ou firent semblant de croire que ce concours de peuple était dirigé contre eux. Bientôt l'on vit des fumées d'incendie s'élever des bourgades avoisinantes. Les nomades pillaient les agriculteurs, auxquels ils avaient accordé l'amân. Une cohue de ces pauvres gens refluait vers la ville et venait y chercher abri.

El-Mo'izz était furieux, et ne savait à qui s'en prendre. Soupçonnant que les habitants de la banlieue étaient d'accord avec les Arabes et prêts à faciliter leur installation dans le pays, il prit le parti de faire dévaster les champs qui entouraient Qairouan et Mançoûrîya [2]. Les Qairouaniens s'en réjouirent fort. Peut-être partageaient-ils les soupçons de leur prince ; mais ils approuvèrent particulièrement la rigueur dont Mançoûrîya était la victime. Cette ville était toujours la cité rivale, la création des Fâṭimides, et son appauvrissement systématique apparaissait comme une revanche tardive et sans danger sur ces chî'ites exécrés, qu'on ne pouvait atteindre, et d'où venaient tous les maux de l'heure présente.

Quelques jours de calme relatif succédèrent à ces jours d'angoisse. Mais le 17 doû'l-ḥijja (9 avril 1050), on reçut

(1) *Bayân*, *loc. cit.*

(2) IKh., I 20, tr. I 35 ; *Bayân*, I 303, tr. I 437.

des nouvelles alarmantes : des cavaliers arabes s'étaient montrés à trois milles de Qairouan [1]. La terreur d'une surprise s'empara de nouveau de cette population impressionnable. Le sultan parcourut les rues à pied, exhortant les habitants à faire bonne garde et à renforcer les défenses de fortune dont disposait la ville. L'Aṛlabide Zîyâdet Allâh avait rasé les fortifications de Qairouan [2], et, depuis 825, c'était pour ainsi dire une ville ouverte, incapable de résister à un investissement sérieux. El-Mo'izz ne pouvait mettre sa confiance dans une capitale si démunie. Il semble avoir voulu faire des Qairouaniens leurs propres défenseurs et avoir réservé toutes ses forces militaires pour Mançoûrîya, qui paraissait infiniment mieux faite pour soutenir une lutte suprême. Mançoûrîya devait être une sorte de camp retranché. El-Mo'izz ordonna aux commerçants et ouvriers qui l'habitaient de l'évacuer sans délai et de venir s'installer à Qairouan, tandis que tout ce que Qairouan comptait de soldats allait prendre ses quartiers dans Mançoûrîya. Ce fut la mort économique de la belle cité fâṭimide. En une heure, les Çanhâjiens du jond et les nègres de la garde royale eurent arraché les boiseries des soûqs et mis au pillage ce que les fugitifs y avaient laissé. Ces soldats, que le sultan gardait pour un dernier effort, reçurent d'ailleurs l'ordre de ne pas se montrer sur les murs de la ville [3].

Le lendemain de ce transfert, on put voir, de la capitale, les cavaliers hilâliens avancer dans la plaine. L'angoisse redoubla. Cependant, si les Arabes étaient, en rase campagne, de redoutables adversaires, ils n'entendaient rien à la guerre de siège. Cela était fort heureux pour les Qairouaniens. Une attaque qu'ils tentèrent du côté nord contre le quartier de Bâb Toûnis demeura, semble-t-il, infructueuse. Pleins de courage, les citadins firent une sortie

(1) *Bayân*, I 303, tr. I 438.
(2) Bekrî, 25, tr. 63.
(3) *Bayân*, *loc. cit.*

pour les poursuivre, « qui avec des armes, qui avec un bâton insuffisant à chasser le plus petit chien [1]. » Ils s'avancèrent ainsi jusqu'aux fours à briques, qui s'élevaient aux abords de la ville. Grave imprudence, car, se retrouvant sur leur terrain, les Arabes eurent vite fait de bousculer et massacrer ce troupeau à coups de sabres et de lances. Quand ils eurent disparu, on vit un spectacle lamentable : les cadavres de ces pauvres gens, marchands ou bourgeois, dont la guerre n'était pas le fait, gisaient avec des blessures hideuses, dépouillés par les nomades de tous les vêtements qui les couvraient. Des femmes vinrent reconnaître et enlever les leurs. « On vit, dit Ibn ʿAdârî, des petites filles au visage pâle et à la tête rasée, se penchant sur le corps de leurs pères ou de leurs frères. » Quant aux étrangers, ils demeurèrent là, devant la ville, sans que personne leur donnât de sépulture.

Ce désastre semble avoir frappé profondément les esprits par les circonstances qui l'accompagnèrent. Le récit que nous en transmet l'auteur du « Bayân » est, à n'en pas douter, écrit sous l'impression directe des événements. En le lisant, on se rend compte de l'aspect farouche, impitoyable, que revêtait cette invasion, aux yeux des contemporains, Les nomades hilâliens sortaient, pour ainsi parler, des coutumes musulmanes et du droit de la guerre. On leur reprochait de dépouiller de tout les gens des villages qu'ils visitaient, hommes, femmes et enfants, de les laisser ainsi, nus, et mourant de froid et de faim devant les murs de leur maison, noircis par l'incendie, ou encore de les emmener avec eux, pour en faire leurs esclaves s'ils ne possédaient rien, pour les relâcher contre rançon s'ils leur supposaient quelque fortune, tout comme des captifs chrétiens [2].

Cependant, El-Moʿizz devait tenter un nouvel effort, avec

(1) *Bayân*, I 304, tr. I 439. L'auteur résume Ibn Cheref.
(2) *Bayân*, *loc. cit.*

les troupes qu'il tenait en réserve dans Mançoûrîya. Il est probable que, ne se sentant pas prêt, il laissa s'écouler l'été de 1051, pendant lequel les Arabes restèrent maîtres de la région de Qairouan. Avec les premières pluies, ils s'éloignèrent vers le sud. Il était temps. Rien n'arrivait plus à la grande ville du reste du pays, avec lequel toute communication était interrompue, ni de la banlieue dévastée. Les abords de Mançoûrîya, déjà victimes de l'acharnement d'El-Mo'izz, n'avaient pas été plus épargnés par les Arabes que les cantons environnants (1).

Au printemps suivant (1052-444), quand on sut que les nomades allaient remonter vers le Tell, El-Mo'izz dut former le projet de les arrêter, et c'est à ce moment, c'est-à-dire un an juste après le premier désastre, que nous pensons pouvoir situer la seconde affaire de Ḥayderân (2). Comme la première fois, il fit appel aux alliés zenâtiens et mobilisa les contingents çanhâjiens et nègres, dont il disposait; puis, ayant divisé ses vingt-sept mille cavaliers en plusieurs corps, dont un fut confié à Ibn Selboûn, il marcha rapidement vers le sud. Les Arabes, campés au sud de Ḥayderân, célébraient la prière de l''Id, quand ils virent déboucher les escadrons des Çanhâja. Ils eurent vite fait de sauter en selle et de repousser les assaillants, qui perdirent beaucoup de monde. Cependant, El-Mo'izz arrivait sur les pentes de la hauteur; il rallia les fuyards et les ramena contre l'ennemi. Mais, soit qu'ils aient de nouveau défendu mollement la cause zîride, soit qu'ils fussent véritablement incapables de résister à l'impétuosité des B. Hilâl, Zenâta et Çanhâja se dispersèrent, et ce fut, cette fois encore, la garde nègre qui résista le plus longtemps et

(1) IKh., I 20, tr. I 35.

(2) Cette seconde affaire de 1052-444 est nettement distinguée de la première (1051), ap. Ibn el-Athîr, IX 389, tr. 459; elle est indiquée par le *Bayân* I 304, tr. I 440. IKh., (Ed. Caire, IV 63), en parle, mais donne le chiffre de 300 morts, tandis qu'ailleurs (Texte de Slane, I 20, tr. I 35), où il semble s'inspirer de Tijânî, il ne les distingue pas. Tijânî *(J. As.* 1852, II 90), considère cette bataille de 1052 comme la plus importante.

s'efforça, groupée autour du sultan, de sauver l'honneur de la journée. Enfin il fallut fuir; El-Mo'izz, abandonnant trois mille trois cents morts sur le champ de bataille, regagna Mançoûrîya pour s'y retrancher.

Les Arabes vainqueurs continuèrent leur marche en avant; il semble qu'ils arrivèrent cette fois devant Qairouan en plus grand nombre que l'année précédente. Le moçallâ leur servit de lieu de campement(1). Dès lors, ce fut devant Mançoûrîya et devant Raqqâda, la cité des Arlabides, alors aux trois quarts ruinée, une série de combats meurtriers. Dans Qairouan même, et sur le territoire d'alentour, toute vie économique était arrêtée. Les nomades eux-mêmes en souffraient; El-Mo'izz le comprit et pensa pouvoir en profiter. Pour essayer de mettre un terme à cette situation sans issue, il prit le parti de renouer les négociations avec ces ennemis que l'on ne pouvait vaincre; il leur permit d'entrer dans la ville, afin de s'y approvisionner de tout ce qui leur était nécessaire. Ils purent donc trafiquer dans les soûqs; mais, entre les citadins, hautains et irritables, et ces rudes nomades, en qui ils voyaient les meurtriers de leurs frères, des disputes devaient éclater fatalement. Une querelle fortuite se généralisa. Dans les rues, on courut sus aux Arabes; ils purent sortir, non sans avoir versé le sang de bon nombre de Qairouaniens. L'expérience d'El-Mo'izz avait donc mal réussi.

Craignant que ce succès d'un nouveau genre ne mît en goût ses voisins incommodes et voulant abriter sa capitale contre leurs surprises, le sultan zîride se décida à entreprendre un travail important, dont jusque-là il avait cru pouvoir se passer, la réédification des murailles de Qairouan. Cette enceinte nouvelle, conçue dans d'assez vastes proportions, devait atteindre une longueur totale de vingt-deux mille coudées. Deux longs murs séparés

(1) IKh., éd. Caire, IV 63; Ibn el-Athîr, IX 389, tr. 459.

entre eux d'un demi-mille, rattachant Mançoûrîya à la capitale, en faisaient un ouvrage avancé, une annexe stratégique; et, pour se garantir contre les coups de main entrepris sous prétexte de trafic, il fut défendu d'introduire des marchandises dans Qairouan, sans les faire passer par Mançoûrîya (444-1052).

Cette protection nouvelle, sans décourager les nomades hilâliens, devait retarder de quelques années la chute de la capitale. Elle ne pouvait désormais subsister bien longtemps. Déjà les habitants, sans attendre la catastrophe, partaient et, voyageant de nuit, se cachant pendant le jour, s'en allaient chercher un asile dans quelque ville plus sûre, soit à Sousse, soit à Tunis [1]. Il s'en fallait de peu que le plan de campagne de Moûnis b. Yaḥyâ, l'émir riyâḥide ne fut réalisé. Les Arabes étaient en fait maîtres de la majeure partie du pays ouvert. En 445 (1053), ils s'emparaient d'Obba et de Laribus. L'année 446 (1054) vit le cheïkh Moûnis en possession de Béja [2] et les Zoṛba maîtres de de la province de Tripoli [3]. Ce pays dut être lui aussi le théâtre de scènes violentes sur lesquelles nous sommes mal renseignés, mais au cours desquelles nous savons que Sa'îd b. Khazroûn fut tué par les nomades [4].

Ainsi, cinq ans après la démarche faite par le vizir El-Yâzoûrî auprès des émirs hilâliens, une partie d'entre eux pouvaient entrer en jouissance des fiefs qu'on leur avait désignés et commencer à se partager les membres disjoints de l'empire zîride abattu.

Que l'état économique de la Berbérie orientale ait été bouleversé par l'invasion hilâlienne, c'est ce dont les faits précédents ne peuvent nous permettre de doûter et ce que les chapitres qui vont suivre montreront plus nettement encore. Il resterait à déterminer si la composition ethno-

(1) *Bayân*, I 303, tr. I 438; IKh., I 20, tr. I 36.
(2) IKh., *loc. cit.*
(3) IKh., *ibid.*, et éd. du Caire, IV 63; Ibn el-Athîr, IX 389, tr. 459.
(4) IKh., I 20, 53, tr. I 36, 86, III 267; Qaîrwânî, 144.

graphique du pays s'en trouva sensiblement modifiée. Or, ici, les documents certains nous font défaut. Et, tout d'abord, nous ne pouvons rien affirmer touchant le nombre des immigrants.

Le seul renseignement statistique que nous possédions nous vient du livre d'Ibn er-Raqîq aujourd'hui perdu et nous a été transmis par Léon l'Africain et Marmol(1). Il évalue les combattants à 50.000 et donne le chiffre global de "plus d'un million" comme représentant les individus des deux sexes. Nous manquons de moyens pour contrôler l'exactitude de ces données, mais nous n'avons pas de raisons pour les mettre absolument en doûte. Ibn Raqîq dut être assez exactement renseigné à cet égard; il habita Qairouan, fut contemporain de l'invasion, et figura parmi les fonctionnaires de l'empire zîride(2). En cette qualité, nous le croirions plus disposé à exagérer le nombre de ceux qui avaient vaincu ses maîtres qu'à le diminuer. Un document postérieur tendrait à réduire de beaucoup ce chiffre. C'est le texte poétique reproduit par les chroniqueurs (3), et où nous apprenons qu'à la bataille de Ḥayderân, les Arabes comptaient seulement trois mille cavaliers. Il est vrai que cette assertion a peu de valeur, venant des Arabes eux-mêmes, tout disposés à augmenter le mérite de leur victoire, et que, d'ailleurs, en admettant ce chiffre pour exact, rien ne nous dit que toutes les tribus fussent représentées dans cette rencontre décisive. L'indication à

(1) Léon l'Africain, I 42; Marmol, tr. Perrot, I 76, 275. Notons que la proportion donnée par ces textes entre le nombre des combattants et le nombre total des membres de la tribu ne correspond ni à celle donnée par Palgrave, *Une année de voyage*, II 144, pour les tribus de l'Arabie moderne, ni à celle de Carette, *Recherches sur les origines et migrations des tribus*, p. 439, pour les tribus de l'Algérie. La première (10 %) donnerait 500,000 individus; la deuxième (le chiffre de la population armée, augmentée d'un quart, représentant les non valides, est égal au tiers de la population totale), donnerait 187,500 individus.

(2) Cf. de Sacy, *Anthologie grammaticale*, Paris, 1829, p. 441, n. 42; de Slane, *Lettre à M. Hase*, ap. *J. As.* 1844, II 347-348. IKh., tr. I 292 n. 3. Rieu, *Supp. to the Catalogue of the Arab. manusc. in the British museum*, p. 697-698. Kampffmeyer, *Studium der arabischen Beduinendialekte*, ap. *Mittheil. des Seminars fur orient. Sprachen*, 1899, p. 181.

(3) Cf. supra p. 105.

tirer de ce renseignement est donc fort incertaine. Notons seulement qu'elle tendrait plutôt à faire considérer les chiffres d'Ibn er-Raqîq comme sensiblement amplifiés.

En dehors de ce vieil auteur, il est remarquable qu'au moyen-âge, géographes et historiens se soient presque complètement abstenus de toute estimation statistique. Il faut arriver au XVIe siècle, avec Léon l'Africain et Marmol, pour rencontrer de nouveaux dénombrements. Se basant sur les données de Marmol, qui porte à plus de 1.037.000 le nombre de combattants Arabes résidant de son temps en Berbérie, Carette (1) évalue leur nombre total à 4.650.000. Ce chiffre, qu'il conviendrait sans doute de réduire (car Marmol a une tendance constante à exagérer ses évaluations) (2), indiquerait, une augmentation de 3.650.000 individus en quatre siècles et demi, soit environ 700.000 individus par siècle : croissance bien faible, si on la compare à celle que nous révèlent les statistiques modernes, relatives à la population musulmane d'Algérie (3).

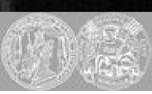
Cette proportion, si peu en rapport avec les faits qui se passent sous nos yeux, nous confirmerait encore dans cette idée que le point de départ, c'est-à-dire le chiffre d'un million donné par Ibn er-Raqîq, est très sensiblement au-dessus de la réalité.

---

(1) Carette, *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus*, p. 436-440.

(2) Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle*, Alger 1906, p. 133.

(3) Plus d'un million trois cent mille en quarante ans, d'ap. Demontès, *Le Peuple algérien*, Alger 1906, p. 39.



CHAPITRE II

LA FIN DES EMPIRES ÇANHAJIENS

(1054-1151)

Orientation nouvelle des destinées de la Berbérie.

I. **L'anarchie en Ifrîqîya.** — Fuite d'El-Mo'izz à El-Mahdîya. — Attitude des Arabes. — Nouveaux partages. — Généralisation de l'insécurité. — Apparition spontanée de petites royautés indépendantes : gouverneurs révoltés et condottieri.

II. **Les essais de reconquête zîride et les derniers jours de la Qal'a.** — Conflits des Arabes avec les Zenâta du Maghreb central. — Formation du parti arabo-ḥammâdite. — Les Zîrides dans El-Mahdîya. — Le parti arabo-zîride. — Nouvelle forme des conflits entre princes çanhâjiens. — Les rivalités des tribus. — La bataille de Sbîba et ses conséquences. — Abandon de la Qal'a. — Refoulement des Zoṛba en Maghreb central. — Extension des B. Riyâḥ en Ifrîqîya. — L'expédition d''Abd el-Moûmin et le désastre des Arabes à Sétif.

III. **Extension des Arabes et état de la Berbérie au milieu du XIIe siècle d'après Edrîsî.** — Rôle des Arabes dans la vie économique du pays.

Comment les deux royaumes çanhâjiens, dont nous avons vu l'extension et la richesse, s'écroulèrent sous les coups de la conquête arabe : c'est ce que nous allons étudier au présent chapitre. A la place de ces organismes caducs, mais qui n'étaient pas sans grandeur, les nomades immigrés n'édifieront rien de durable. Toute administration digne de ce nom disparut; presque toute vie intellectuelle se retira de l'ancienne Afrique et de la Numidie, qu'on avait jadis pu voir si prospères. L'équilibre est pour longtemps rompu au profit de la Berbérie occidentale.

C'est là que désormais s'échafauderont les grands empires : l'empire des Çanhâja nomades, de ces Almoravides qui conquerront le pays jusqu'à Tlemcen et étendront leur puissance sur une grande partie de l'Espagne; l'empire des montagnards Maçmoûda, de ces Almoḥades qui, sous l'impulsion de chefs de génie, se trouveront un jour maîtres de la Berbérie toute entière. C'est de l'Occident, berceau de leur puissance, c'est de l'Andalousie, érudite et artiste, que viendront désormais les courants civilisateurs. Fâs, Rbât, Merrâkech, Tlemcen recevront de Cordoue, de Séville, de Grenade leurs genres littéraires et leurs formes d'architecture. Cependant que, dans l'Est, dont les Arabes parcourent les plaines, coupant les arbres et brûlant les fermes, les cités végètent, et qu'à part la Qal'a des B. Ḥammâd, dont les jours sont d'ailleurs comptés, Qairouan n'est que le cadavre d'une grande ville, El-Mahdîya une forteresse dont l'existence est chaque jour plus menacée, Tunis une capitale à peine à son aurore.

I.

En dépit des remparts, dont El-Mo'ïzz avait, en 1052, entouré Qairouan, la vie y devenait de plus en plus difficile. L'occupation de la campagne par les Arabes équivalait à un blocus méthodique. Nul ne pouvait en approcher; les provisions n'y arrivaient plus; il était dangereux d'en sortir; le pays était isolé du monde extérieur. Un envoyé du khalife 'abbâsside, venu sur ces entrefaites en ambassade auprès du prince zîride, s'empressa de repartir vers l'Andalousie (1). El-Mo'izz voyait bien que lui-même ne pourrait plus y demeurer longtemps. Il avait demandé à son gendre Moûnis de conduire à Gabès

(1) Maqqârî, *Analectes*, Leyde 1855-1861, II 77.

les membres de sa famille; la protection des puissants émirs arabes des B. Riyâḥ était désormais son seul espoir. Il se l'assura par de nouveaux mariages. Il donna trois autres de ses filles à trois autres chefs de la grande tribu [1], et prépara son exode pour El-Mahdîya. En 1057 le départ fut décidé. Il avait fait passer dans cette ville forte, dont son fils Temîm était gouverneur [2], tout ce qu'il pouvait emporter de ses trésors. Quand ses biens furent en sûreté, lui-même quitta secrètement la cité, où tant de souvenirs rappelaient les débuts héroïques de l'Islam, et s'achemina vers la côte, sous l'escorte de deux de ses gendres, qui seuls pouvaient lui assurer le passage à travers son pays dévasté.

Il laissait dans Qairouan son fils El-Mançoûr, avec la garde nègre, fidèle à la fortune des Zîrides. Ce ne fut que le lendemain du départ du sultan que le peuple en connut la nouvelle. El-Mançoûr en informa les citadins, et les avertit qu'il allait lui-même évacuer la ville avec les soldats [3]. Tous alors se décidèrent à quitter les murs où ils avaient vécu, pour chercher ailleurs un asile. Cet abandon de Qairouan eut donc lieu en la même année 1057. « Les Arabes, nous dit Ibn Khaldoûn, y pénétrèrent bientôt après et commencèrent l'œuvre de dévastation, pillant les boutiques, abattant les édifices publics et saccageant les maisons; de sorte qu'ils détruisirent toute la beauté, tout l'éclat des monuments de Qairouan. Rien de ce que les princes çanhâjiens avaient laissé dans

---

(1) Faḍl b. Abî 'Alî el-Mirdâsî, Fâris et 'Âbed, tous deux fils d'Aboû 'l-Raïth. Cette union, qui eut lieu vers 445 (1053), est nettement distinguée de l'union avec Moûnis. Cf. IKh., I 20, 205, l. 16-17, tr. I 36, II 21 et n. 3.

(2) En 449 de l'hégire. Ibn Khallikân, *Biog. dict.*, I 283, cf. Ibn el-Athîr, IX 390, tr. 460; IKh., I 20, 205, tr. I 36, II 21; Tijâni, Mss. Bib. Univ. Alger, 137 v, 138 v; Qaïrwâni, 144. D'après *Bayân*, I 307, tr. I 444, El-Mo'izz ne resta que deux ans à El-Mahdîya et y mourut; il faudrait donc retarder son départ de quatre ans.

(3) IKh., *loc. cit.* D'après Ibn el-Athir, *loc. cit.*, les Qairouaniens avaient déjà fait transporter leurs effets, comme le sultan le faisait lui-même. D'après Tijânî, 138, l'émir Aboù 'l-Raïth aurait protégé El-Mo'izz contre les gens de Çabra, furieux de cet abandon et lancés à sa poursuite.

leurs palais n'échappa à l'avidité de ces brigands : tout ce qu'il y avait dans la ville fut emporté ou détruit; les habitants se dispersèrent au loin, et ainsi fut consommée cette grande catastrophe. » [1]

La manière dont les bédouins prirent possession de Qairouan, qui constituait en somme un de leurs fiefs régulièrement concédés, peut passer pour assez caractéristique de leur installation dans les villes du pays. Dans la plupart, ils séjournèrent juste le temps nécessaire pour piller les demeures, enlever les provisions qu'elles contenaient, et durent regagner leurs troupeaux et leurs douars, assemblés en dehors des murs. Ces scènes de triomphe barbares semblent se refléter dans les « Prolégomènes ». Tout nous fait supposer que l'auteur pensait aux Hilâliens de l'Ifrîqîya, quand il écrivait le chapitre fameux qu'il intitule ainsi : « Tout pays conquis par les Arabes est bientôt ruiné [2] ». On connaît les traits vigoureux dont il les stigmatise : « Si les Arabes ont besoin de pierres pour servir d'appuis à leurs marmites, ils dégradent les bâtiments afin de se les procurer; s'il leur faut du bois pour en faire des piquets ou des soutiens de tente, ils détruisent les toits des maisons pour en avoir... Ils sont toujours disposés à enlever de force le bien d'autrui, à chercher les richesses, les armes à la main, et à piller sans mesure et sans retenue. Toutes les fois qu'ils jettent leurs regards... sur un objet d'ameublement, sur un ustensile quelconque, ils l'enlèvent de force. Sous leur domination, la ruine envahit tout ». Ces nomades étaient moins que tous autres capables de profiter des biens dont ils s'emparaient, de faire vivre les organismes existant avant eux. Dans les villes qu'ils ne se contentèrent pas de saccager, comme Qairouan, ils étaient incapables de rien créer, et ne pouvaient même se maintenir longtemps.

(1) IKh., I 20-21, tr. I 37; cf. Basset, *Docum. géog. sur l'Afr. septentrionale*, p. 20.
(2) IKh., *Proleg.*, I 270 ss., tr. I 310 ss.

A défaut de renseignements précis, le texte des « Prolégomènes » peut encore nous servir à imaginer ces ébauches informes de gouvernement. « Quand ils subjuguent un peuple, ils ne pensent qu'à s'enrichir en dépouillant les vaincus; jamais ils n'essaient de leur donner une bonne administration. Pour augmenter le revenu qu'ils tirent du pays conquis, ils remplacent ordinairement les peines corporelles par des amendes. Cette mesure ne saurait empêcher les délits... Aussi, sous la domination des Arabes, ils ne cessent d'augmenter; la dévastation se propage partout; les habitants, abandonnés, pour ainsi dire, à eux-mêmes, s'attaquent entre eux et se pillent les uns les autres; la prospérité du pays, ne pouvant plus se soutenir, ne tarde pas à tomber et à s'anéantir[1] ».

Ce sombre tableau nous donne une image assez vraisemblable de la domination arabe dans les villes d'Ifrîqîya. Seul, le gouvernement de Gabès paraît avoir constitué une brillante exception. D'ailleurs, à part Gabès, si quelques centres virent s'installer véritablement les nomades étrangers, ces installations furent de bien courte durée. A Tunis, la domination nominale ou réelle du chef riyâḥide 'Âbed b. Abî 'l-Raïth ne subsista pas plus de cinq ans (1054-1059). A Laribus, les habitants ne durent pas subir beaucoup plus de temps la tyrannie de ceux qui s'en emparèrent[2]. Quand ces nomades eux-mêmes n'abandonnèrent pas la place, après en avoir épuisé les ressources, les citadins paraissent les avoir expulsés sans grands efforts[3]. Eux, si redoutables dans la plaine, étaient d'ailleurs mal préparés pour résister dans une ville.

Mais les cités, arrachées aux Arabes, ne firent pas pour cela retour au gouvernement zîride. L'autorité des anciens maîtres de l'Ifrîqîya ne subsistait plus en fait que

(1) IKh., *Proleg.*, I 274, tr. I 314-315.
(2) IKh., I 20, 220, tr. I 36, II 42-43.
(3) IKh., I 25, tr. I 44.

dans El-Mahdîya ; encore cette forteresse était-elle isolée, car les Arabes tenaient la campagne. Le reste du pays était pour longtemps livré à lui-même. L'abandon de Qairouan avait, plus que tout autre événement, anéanti le prestige des sultans çanhâjiens et déchaîné l'anarchie.

De même que l'acquisition d'une capitale par un chef de tribu confirme le pouvoir de ce chef et l'élève, du jour au lendemain, au rang des princes véritables, la perte du siège du gouvernement est pour lui le signe d'une déchéance profonde(1) ; elle provoque le plus souvent la désagrégation de son empire. La chute de Qairouan fut, pour les B. Zîrî, le coup le plus rude qu'ils pouvaient recevoir. Leur royaume s'émietta. De toute part, des autorités locales, des aventuriers, toujours prêts à profiter d'un affaiblissement du pouvoir central, se taillèrent des principautés dans le pays en décomposition. Presque toutes les régions furent ébranlées par cette sorte d'explosion féodale.

Divers genres de révoltes étaient possibles en semblable occurrence. Le peuple d'une région pouvait, répudiant la suzeraineté à laquelle il avait été fidèle jusque-là, reconnaître celle d'une puissance rivale, passer d'un parti à l'autre et se donner un nouveau maître. Nous allons assister à des ruptures de ce genre. Fréquemment aussi, profitant d'un fléchissement de l'autorité, le gouverneur d'une province ou le chef qui y commandait les troupes se déclarait indépendant(2). Et les faits, que nous rapportons sommairement ici, nous en fourniront plus d'un exemple.

(1) Cf. *Prolég.*, I 291-292, tr. I 332-333.

(2) Cf. Mâwerdi, tr. Ostrorog I 230-232. D'habitude, en Berbérie, le gouverneur, qui est en même temps percepteur d'impôts, est pris dans le pays. On lui adjoint un émir, représentant du pouvoir central, à qui est confié le commandement de la garnison. On comprend que si le gouverneur joint à son autorité morale le soutien de l'armée, ou si le représentant du prince parvient à se concilier les autorités locales (voir l'exemple caractéristique donné par *Bayân*, I 254, tr. I 359-360) leur situation devient très forte, et ils sont tentés de se mettre en révolte.

Quand les B. Zîrî se trouvèrent isolés dans El-Mahdîya et réduits à la possession plus nominale que réelle des places fortes de leur empire (1), un certain courant d'opinion rallia les populations d'Ifrîqîya vers les B. Ḥammâd. En 1059, les gens de Tunis déléguèrent à la Qal'a une députation de notables (2). Au nom de leurs concitoyens, les envoyés firent acte d'hommage à l'émir En-Nâcir et lui demandèrent de leur nommer un gouverneur. Le prince accepta ces sujets qui se donnaient à lui; il les invita à désigner eux-mêmes un de leurs cheîkhs, qui administrerait la ville au nom des B. Ḥammâd. Cette réponse étant connue à Tunis, on se conforma au désir du maître; un gouverneur fut choisi; le nouvel élu refusa l'honneur et les charges qu'on lui offrait. En-Nâcir, sollicité de nouveau, confia le gouvernement de Tunis à un officier d'origine çanhâjienne, 'Abd el-Ḥaqq b. Khorâsân. Celui-ci ne tarda pas à se faire bien venir de ses administrés; il s'associa leurs cheîkhs dans la gestion de leurs affaires, et améliora leur sort. Les environs de Tunis n'étaient pas sûrs; les Arabes tenaient le pays, dévastant les cultures de la plaine, pillant les convois et rançonnant les voyageurs. Ibn Khorâsân ne pouvait songer à châtier ces nomades; il traita avec eux : moyennant un tribut régulier payé par la ville, ils mirent un terme au régime de terreur qu'ils faisaient peser sur le pays.

Cependant la dynastie était fondée et ne reconnaissait plus la suzeraineté ḥammâdide. A Ibn Khorâsân succéda son fils, puis son petit-fils. Ce dernier avait en lui toute l'étoffe d'un chef d'empire; il s'érigea en maître absolu; les gens de Tunis furent, grâce à lui, protégés par une enceinte de murs et purent sans crainte circuler alentour

---

(1) IKh., I 206, l. 4, tr. II 22.

(2) Rappelons que Tunis avait été quelque temps auparavant (1054) en possession du chef riyâḥide 'Âbed b. Abi 'l-Raïth. La date de 1059 (451 hég.) est donnée par IKh., I 205, tr. II 22. Sur l'histoire de Tunis sous les B. Khorâsân, IKh., I 210-212, tr. II 29-31; *Bayân*, I 324-5, tr. I 474-475.

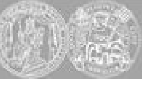
de leur cité, les Arabes ayant pris l'engagement de veiller à la sûreté des voyageurs. Nous verrons dans la suite les nomades devenus les clients réguliers de Tunis et les pourvoyeurs de son commerce.

La prise de la ville par un général ḥammâdite, en la faisant rentrer pour un temps sous l'autorité des maîtres de Bougie, mit fin à la dynastie des B. Khorâsân. Leur royauté avait vécu un peu plus d'un quart de siècle.

Ce qui se passait vers le même temps à Bizerte nous offre, dans des proportions plus réduites, une réplique assez exacte de l'histoire que nous venons de retracer [1]. Là, cependant, les habitants n'ont pas recours aux princes de la Qal'a et de Bougie; ils s'adressent à un aventurier, qui, moyennant des services analogues à ceux qu'Ibn Khorâsân sut rendre aux gens de Tunis, se crée un pouvoir du même genre.

Comme bon nombre des villes de Berbérie, Bizerte était divisée en deux factions rivales, deux çoffs. Les B. Lakhm, qui formaient un des deux partis, firent appel à l'un des leurs, El-Ward, chef de bande qui, depuis quelque temps déjà, s'était retranché à Qarîcha, sur une hauteur voisine, et mettait la région en coupe réglée, forçant les habitants des villages d'alentour à lui payer tribut « pour se garantir contre ses incursions ». El-Ward, entré dans Bizerte avec sa troupe, s'érigea en souverain indépendant. Dès lors, le bandit dota sa capitale de travaux d'utilité publique; le coupeur de routes assura la sécurité du pays. Deux tribus arabes désolaient la campagne de Bizerte : les B. Moqaddem b. Athbej et les B. Dahmân b. Riyâḥ. Un arrangement intervint, tout semblable à celui dont El-Ward lui-même profitait, quand il était retranché à Qarîcha. La ville acheta par un tribut le droit de jouir de son

(1) Sur Bizerte et les B. 'l-Ward, IKh., I 218-219, tr. II 39-40.



propre territoire. Les successeurs d'El-Ward tinrent la même conduite. Ils imposèrent, par la crainte des représailles ou par des arrangements pacifiques, une barrière aux entreprises de leurs voisins arabes.

Enfin le septième prince de cette famille eut la sagesse politique de se concilier les bonnes grâces d' 'Abd el-Moûmin [1]. En échange d'une indépendance, qu'il aurait pu difficilement conserver, il obtint un fief et devint fonctionnaire de l'empire almoḥade.

Une dissension entre deux çoffs avait servi la fortune d'El-Ward, en lui permettant d'entrer à Bizerte; la même cause provoquera la venue de Beroûksen eç-Çanhâjî dans la citadelle voisine de Zer'a [2]. Celui-ci est un officier du prince ḥammâdide El-'Azîz, qui s'est brouillé avec son maître. Avec un corps de cinq cents cavaliers, il fait régner la terreur autour de la citadelle, où il fut appelé pour rétablir l'ordre. Les maîtres de Bizerte et ceux de Tebourba doivent compter avec lui; dans une rencontre avec ses gens, un chef des Arabes Riyâḥ ayant été tué [3], les contribules de ce chef vengent sa mort par un siège prolongé. La prise de Zer'a mit fin à la dynastie des fils de Beroûksen.

Dans le sud de l'Ifrîqiya, nous assistons à de semblables éclosions d'empires éphémères; quelques-uns, assez brillants, portent comme un reflet de la splendeur éteinte de Qairouan. Tel est le royaume qu'un gouverneur de Gafça, 'Abd Allah b. Er-Rend fonda dans la ville où le souverain zîride l'avait placé, et qu'il sut étendre sur toutes les cités du Djerîd [4]. Comme les B. Khorâsân et les B. 'l-Ward, c'est surtout en assurant par un tribut payé aux Arabes la tranquillité des plaines et la sécurité des

(1) Zerkechi, 8, tr. 13.

(2) IKh., I 219, tr. II 40-41. Les manuscrits de l'*Histoire des Almohades* de Zerkechi donnent les variantes Bezerkta, Bezoûkech, Bezerkech. Cf. Zerkechî, tr. Fagnan, p. 13, n. 3.

(3) Il se nommait Moḥammed b. Sebâ', de la tribu des B. Sa'îd.

(4) IKh., I 213-214, tr. II 33-34.

voyageurs qu'il s'acquit l'obéissance des populations. De même que les petits princes du nord, il s'improvisa une cour érudite et brillante, où les poètes et les hommes connus pour leur culture ou pour leur piété trouvèrent un accueil généreux. Son fils Aboû 'Omar multiplia les revenus du royaume; il en recula les frontières vers l'est et fortifia son pouvoir par une habile administration.

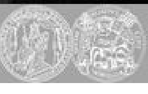
Cet empire devait sombrer à son tour lors de la conquête almoḥade [1].

Jamais l'heure ne fut plus propice pour les condottieri à la recherche d'un trône, pour les chefs de bandes désireux de fonder une dynastie. Au milieu du pays décapité et livré à l'anarchie, dans les cités où se réveillent les vieilles discordes assoupies, en face du fléau arabe, qui rôde alentour des villes fermées, ils apparaissent comme des sauveurs. Les populations les appellent à l'envi et s'imposent de lourds sacrifices pour les retenir. 'Aïyâd el-Kelâ'î voit venir de toute part à lui des compagnons de bonne volonté, enfants perdus des tribus les plus diverses[2]. A leur tête, il protège, contre les Arabes, la vieille citadelle de Sicca Veneria. Le cheïkh qui gouverne à Laribus, Ibn Fetâta, réclame son assistance contre les Arabes qui se sont emparés de sa ville et l'oppriment; 'Aïyâd marche résolument au secours avec ses hommes, expulse les nomades. En retour, il exige un tribut des citadins qu'il a délivrés. Jusqu'à sa mort, il percevra chaque année cette redevance; après lui son fils héritera du gouvernement de Laribus, et jouira des mêmes avantages jusqu'à l'arrivée d''Abd el-Moûmin.

Ainsi, en l'absence d'un pouvoir central fort, la résistance des Berbères aux B. Hilâl s'organise en divers points à la fois et, pour ainsi dire, spontanément. Cette résistance sert singulièrement quelques personnages am-

---

(1) Cf. Merrâkechî, 182, tr. 218.
(2) IKh., I 220, tr. II 42-43.



bitieux, qui, en tout autre temps, seraient demeurés des fonctionnaires soumis ou des brigands vulgaires. Profitant de l'insécurité des plaines et de la menace perpétuelle que les Arabes font peser sur les villes, des gouverneurs révoltés ou des aventuriers ayant une poignée d'hommes à leur disposition imposent leur protection aux populations d'Ifrîqîya, acquièrent des droits à leur reconnaissance. Ils fondent ainsi, sur des services réels, un pouvoir, restreint sans doute, mais suffisamment solide, pour subsister jusqu'à ce qu'un pouvoir étranger plus fort vienne mettre un terme à l'anarchie du pays.

A côté de ces principautés improvisées, en quelque sorte, contre les Arabes, d'autres se créent, dont les Arabes sont les collaborateurs et les appuis; enfin des principautés arabes s'ébauchent, soit que les populations se donnent volontairement, soit que, domptées par la terreur, elles se soumettent aux nouveaux venus.

A Sfax, Mançoûr el-Berṛwâṭî, gouverneur représentant le souverain zîride, s'était déclaré indépendant (1059) (1). Brave cavalier et fort de l'alliance qu'il avait contractée avec les émirs arabes qui stationnaient dans le pays (2), il pouvait espérer se tailler un royaume dans les dépouilles de son maître, quand un de ses cousins, Ḥammoû b. Melîl le fit mourir au bain. Aussitôt Ḥammoû eut contre lui les confédérés de sa victime : Sfax fut assiégée par les Arabes (3). Ḥammoû dut, pour se débarrasser de ses ennemis, satisfaire à leurs exigences et payer le prix du sang. Ce péril écarté, il ne tarda pas, lui aussi, à compter des alliés nomades (4). Son ambition grandit; quatre ans après son usurpation, il était en marche contre El-Mahdîya; mais Temîm, le prince zîride, vint à sa rencontre, égale-

(1) IKh., I 205, 216-217, tr. II 22, 38; Edrisi, 107, tr. 125-126.

(2) Nous ignorons à quelles tribus ils appartenaient.

(3) C'étaient des 'Adî et des Athbej.

(4) IKh., *loc. cit.*; Ibn el-Athîr, X 10, 19, tr. 470-471; *Bayân*, I 308, tr. I 445.

ment soutenu par des contingents arabes [1]. Tout l'avantage resta au maître de Mahdîya ; l'armée de Ḥammoû fut dispersée, et lui-même put à grand'peine échapper à la mort. Cependant il regagna Sfax, où il se maintint encore jusqu'à l'an 1099, époque où la ville rentra sous l'autorité des B. Zîrî [2].

Le royaume indépendant de Sfax avait subsisté grâce au patronage des Arabes. Gabès en vit éclore un autre, dont les Arabes étaient les maîtres officiellement reconnus. El-Mo'izz b. Oûlmoûya, le gouverneur de cette ville, appartenait à une famille çanhâjienne de fonctionnaires. Deux de ses frères, Ibrâhîm et Qâḍî, étaient caïds dans l'armée du prince zîride. Ayant été destitués de leurs fonctions par leur maître, ils allèrent trouver le puissant émir des Arabes riyâḥides, Moûnis. Celui-ci les accueillit fort bien, leur donna des robes d'honneur [3], qu'il venait de recevoir d'Egypte; puis il les chargea d'un message pour leur frère, le gouverneur. A Gabès, on convint de rompre avec le sultan d'El-Mahdîya et de reconnaître comme suzerain le chef généreux des B. Riyâḥ, de qui l'on pouvait attendre une protection plus efficace et des faveurs plus réelles. Gabès appartint, en vertu d'un acte d'hommage, au cheikh Moûnis. « Et ceci fut, dit Ibn Khaldoûn, la première conquête réelle des Arabes en Ifrîqîya [4] ». Sur l'ordre de Moûnis, le gouvernement fut transmis à Ibrâhîm ; El-Mo'izz résida auprès de l'émir nomade. Ibrâhîm étant mort, ce fut Qâḍî qui le remplaça.

Cependant le prince zîride Temîm avait entrepris la tâche laborieuse de reconquérir son royaume. Le nouveau

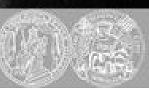
---

(1) IKh., I 207, 216-217, tr. II 24, 38; *Bayân*, I 311, tr. I 451 ; Ibn el-Athîr, X 202, tr. 512 et infra p. 134.

(2) Sur l'histoire de Gabès à cette époque, IKh., I 214-216, tr. II 34-37; Tijâni, ap. *J. As.* 1852, II 145-152.

(3) Sur la *khil'a* (robe d'honneur), cf. Quatremère, *Hist. des Sultans mamlouks*, 4e part., p. 70-74; Dozy, *Noms de vêtements*, 14 ss.

(4) IKh., I 214, l. 15, tr. II 35. D'après la théorie musulmane, la souveraineté n'existe pas sans le consentement des sujets. Cf. Mâwerdi, éd. Enger, 4 ss., tr. Ostrorog, I 99 ss.



gouverneur de Gabès eut à subir trois sièges rigoureux (1); les beaux jardins, qui enveloppaient la ville, et un faubourg furent ravagés, mais la ville elle-même ne succomba pas.

A partir de 1096, l'histoire de Gabès se complique étrangement; les événements se multiplient. En l'espace de trois ans à peine, les habitants reconnaissent un frère du souverain zîride, puis rentrent sous l'autorité de ce dernier; la ville passe ensuite aux mains des Arabes Zorba, pour revenir à la famille des B. Riyâḥ, qui la possédaient tout d'abord.

En 1099, le maître de Gabès était Megguen b. Kâmil, un Arabe de la famille des B. Jâmi ʻ (2). Quatre membres de cette famille se succédèrent dans la ville, avec une interruption de courte durée, jusqu'à la venue d' ʻAbd el-Moûmin en Ifriqîya. Ces nomades hilâliens firent en conscience leur métier de souverains sédentaires : ils embellirent le siège de leur empire, y édifièrent un château, le Qaçr el-ʻAroûsaïn, ou plutôt en achevèrent la construction, battirent monnaie, s'efforcèrent d'enlever aux princes d'El-Mahdîya le monopole de la marine marchande; dénués d'ailleurs de fanatisme, ils ébauchèrent une alliance avec Roger de Sicile; en un mot, ils travaillèrent avec intelligence et avec zèle à la grandeur économique et politique de la ville qui leur était échue en partage (3).

A côté de ces maîtres arabes d'une grande ville, les seigneurs arabes de la Moʻallaqa font sans doute médiocre figure (4). Ceux-ci sont des B. Riyâḥ de la tribu de Ziyâd

---

(1) Sur les sièges de 1065, 1081 et 1086, cf. Ibn el-Athir, X 34-35, 78, 105, tr. 478-479-488, 486; *Bayân*, I 309, tr. I 448; IKh., I 206, tr. II 24.

(2) IKh. qualifie les B. Kâmil de famille Dahmâno-Rîyâḥide. I 316, l. 12-13, tr. II 193.

(3) Les B. Kâmil étaient aussi gouverneurs indépendants de Sousse lors de la conquête almohade, Tijânî, ap. *J. As.* 1852, II 111.

(4) IKh., I 211-212, 316, tr, II 31, 194.— Sur Carthage, dont la vaste enceinte renfermait plusieurs villages, beaux, riches et bien peuplés. El-Bekrî, 45, tr. 108. — Sur la population chrétienne, Mas Latrie, *Traités*, *Introd.* p. 16-17, *Documents*, p. 1-3.

b. Fâdeṛ b. ʿAlî. Comme repaire, Moḥriz b. Ziyâd avait pris les ruines de Carthage. Un cirque (?), dont les arcades superposées dominaient encore la côte historique, lui servait de donjon; un mur de terre protégeait la citadelle improvisée. Semblables retranchements furent plus d'une fois utilisés par les chefs de bandes [1].

Cependant, les seigneurs de la Moʿallaqa se distinguent par plus d'un point des aventuriers, qui, à cette époque, profitèrent de l'anarchie du pays : le concours assez inattendu qu'ils prêtèrent au maître d'El-Mahdîya, dans la reconquête de son empire, le rôle qu'ils jouèrent dans la résistance à l'envahisseur almoḥade leur assignent une place à part dans l'histoire de l'Ifrîqîya.

Révoltes contre le pouvoir central affaibli, développement de puissances locales avec l'aide de l'envahisseur ou par réaction contre lui, ébauches de principautés arabes, simples entreprises de pillage : tous ces mouvements étaient déterminés par l'apparition des B. Hilâl en Berbérie. Ainsi les conséquences du châtiment, voulu par le khalife faṭimide, revêtaient les formes les plus diverses, mais toutes contribuaient à un résultat unique : l'émiettement du royaume rebelle, naguère brillant et redoutable. Ce châtiment, dont les Arabes étaient les instruments, avait donc pleinement rempli le désir du justicier ; il n'allait pas tarder à le dépasser.

II.

En effet, l'élan de cette masse ébranlée devait fatalement se prolonger au-delà du but qu'on lui avait marqué ; l'invasion ne pouvait se circonscrire au seul empire des Çanhâja zîrides ; elle allait entamer l'empire des Çanhâja

(1) Qahroûn b. Ṛanoûch, avec qui Moḥriz eut à se mesurer, avait aménagé pour son usage quelques arceaux de l'aqueduc de Daḥmoûn (IKh., I 220, tr. II 42). Pareillement retranché dans le cirque de Qoûmech, une troupe de gens sans aveu terrorisait les alentours de ce lieu. (*Istibçâr*, tr. ap. *Recueil de Constantine* 1899, p. 23-23). Les Tunisiens mirent un terme à ce fléau en détruisant l'édifice qui donnait asile aux malfaiteurs.

ḥammâdides, et déborder sur les territoires des Zenâta nomades et sédentaires.

Nous l'avons vu, les territoires des familles de cette race enserraient de toute part les possessions çanhâjiennes, et leurs groupes vivaient mélangés avec ceux des Çanhâja (1).

Tripoli, où régnaient les B. Khazroûn, émirs Maṛrâwa, avait supporté le premier choc des bandes hilâliennes (2). Bien qu'elle fut souvent en rébellion contre les Zîrides, cette ville faisait théoriquement partie de la province d'Ifrîqîya, et, comme telle, avait été donnée par le khalife fâṭimide aux chefs des B. Zoṛba. La prise de possession de ce fief avait été sanglante. Sa'îd, un des B. Khazroûn, avait péri ; puis un arrangement était sans doute intervenu, mais, depuis ce temps, les plaines de la région étaient périodiquement ravagées par les nomades.

Ainsi les premières victimes du fléau destiné aux Çanhâja étaient des populations zenâtiennes. Le péril arabe fut, dès l'abord, un danger, pour celles de Tripolitaine, et devait rester pour elles une perpétuelle menace (3).

Dans les plaines d'Ifrîqîya, les agriculteurs Zenâta, tributaires des Zîrides, voyaient de même, dans l'arrivée de nouveaux nomades, une aggravation de leur misérable état. Beaucoup furent refoulés sur les hauteurs du nord, comme le Djebel Zaghouân et le Djebel Ouselât, ou sur celles du sud, comme le Djebel Demmer (4). Le Djerîd fut aussi, de très bonne heure, visité par les Arabes. Dès 1053, Qasṭîliya était prise, et le chef riyâḥide 'Âbed b. Abi 'l-Ṛayth en revenait chargé de butin (5).

Mais c'était surtout avec les Zenâta nomades que les

(1) Cf. supra p. 33.

(2) Qaïrwâni, 144; IKh., I 25, II 59-60, tr. I 44, III 267.

(3) El-Montaçir b. Khazroûn avait amené mille nomades de sa tribu à la bataille de Ḥayderân (IKh., I 19, tr. I 34).

(4) Cf. Blanchet, *Le Djebel Demmer*, ap. *Annales de géographie*, mai 1897, p. 252.

(5) IKh., I 20, tr. I 36.

immigrés devaient se trouver en conflit. Ayant même genre de vie, même ardeur belliqueuse, ils se heurtèrent dans des razzias, se disputèrent les terrains de parcours et les puits. Sous la menace de cette concurrence, force était aux pasteurs zenâtiens d'aller chercher ailleurs l'eau et le fourrage, ou d'abandonner leur industrie. Ainsi repoussés des régions où, depuis longtemps, ils allaient passer l'hiver, les B. Wârmert se fixèrent dans les monts du Zâb [1]. Il appartenait aux grandes tribus issues de Wâsîn et aux B. Ya'lâ, maîtres de Tlemcen, de tenter de concert un effort contre l'ennemi commun. Cette coalition se forma-t-elle spontanément ou sur l'instigation des B. Ḥammâd? Les éléments nous font défaut pour donner une réponse précise à cette question.

Nous sommes mal renseignés sur l'attitude des seigneurs de la Qal'a à l'égard des tribus arabes et sur la nature de leurs premiers rapports. Qu'allait-il résulter pour eux de cette invasion? Ils ne pouvaient certes le prévoir. Est-ce simplement au nom de la parenté qui les unissait, et pour se mettre en règle avec les obligations que lui imposaient des liens de famille qu'El-Qâïd b. Ḥammâd répondit au cri de détresse de son cousin El-Mo'izz en lui envoyant mille cavaliers, lors de l'affaire de Ḥayderân [2]. N'est-ce pas plutôt avec la pleine conscience d'un danger prochain et pour contribuer à sa sauvegarde personnelle? Cette seconde explication paraît fort admissible.

Sans doute, le contre-coup immédiat de l'invasion, loin d'être funeste aux Ḥammâdides, favorisait le développement de leur pouvoir ; la Qal'a se remplissait des émigrés venus de Qairouan [3]; les populations d'Ifrîqîya, voyant l'impuissance de leurs maîtres, se tournaient vers En-Nâcir. Les B. Ḥammâd pouvaient donc considérer sans

(1) IKh., II 70, tr. III 284.
(2) IKh., I 19, tr. I 34.
(3) Ibn el-Athîr, X 30, tr. 472; Bekrî, 49, tr. 120; IKh., I 126, tr. II 51.

haine les nouveaux venus, auxquels ils devaient en partie le relèvement de leur prospérité; mais ils pouvaient également redouter qu'un sort semblable à celui des B. Zîrî leur fut réservé.

La rupture d'El-Qâïd avec la suzeraineté 'abbâsside et la reconnaissance des khalifes fâṭimides[1], dont les Hilâliens étaient les mandataires en Berbérie, s'explique d'autre part fort bien comme une manœuvre opportune pour se garantir du péril arabe. Cette vassalité faisait entrer, en quelque sorte, les Ḥammâdides dans le parti des envahisseurs, les leur donnait comme alliés éventuels, dans les rivalités avec les Zîrides et les luttes contre les Zenâta. Garantie précaire, alliance fragile; les tribus arabes n'avaient, nous le savons déjà, ni assez de cohésion, ni assez de discipline pour obéir à un mot d'ordre venant du Caire, et se solidariser d'une manière durable avec qui que ce fut pour des raisons uniquement politiques. Pour pouvoir compter sur eux, il fallait leur être unis par des liens plus solides ou payer leur concours d'avantages plus réels. Cette manœuvre ne mettait donc pas les B. Ḥammâd à l'abri : le Zâb était entamé par les Arabes; les abords de la Qal'a étaient menacés. D'où l'attitude incertaine des B. Ḥammâd vis-à-vis des B. Hilâl, incertitude qui explique peut-être les contradictions du chroniqueur.

D'après un passage d'Ibn-Khaldoûn, le prince ḥammâdide Bologguîn aurait tout d'abord lutté pour arrêter le flot montant des tribus arabes, après quoi il aurait suscité une coalition des Zenâta du Maghreb central[2]. D'après un autre texte du même auteur, il semble que ce fut de leur propre mouvement que les Zenâta, dont le territoire était envahi, s'unirent ensemble[3]. Il nous semble douteux que le souverain ḥammâdide ait fait appel à ces Zenâta, ennemis traditionnels de sa famille, contre les Arabes,

(1) IKh., I 223, tr. I 46.
(2) IKh., II 89, l. 8, tr. III 307.
(3) IKh., I 21, l. 3, tr. I 37.

chez qui il comptait des alliés, et qu'il employait à cette époque contre les Zenâta eux-mêmes [3]. Si, voyant le Zâb envahi, il put provoquer par ses agents, une levée des populations indigènes du Maghreb central, il est remarquable qu'il ne la dirigea pas et n'en fit partie à aucun titre. Il n'est pas question d'une participation quelconque à ce mouvement, dans le texte du « Kitâb el-'Ibar » relatif au règne de Bologguîn. La coalition resta zenâtienne; ce fût un prince zenâtien que les confédérés mirent à leur tête et qui organisa leurs forces : Bakhtî, prince de Tlemcen, descendant de Moḥammed b. Khazer [2].

A vrai dire les états de celui-ci n'étaient pas directement menacés, et l'on peut s'étonner quelque peu de le voir figurer comme chef de cette coalition, comme organisateur de ce second acte de la résistance, où pouvait encore, après l'échec de Ḥayderân, se briser la marche victorieuse des Arabes en Berbérie. Mais n'était-il pas à la fois le suzerain et le protecteur naturel des populations zenâtiennes? N'était-il pas le roi sédentaire autour duquel pouvaient se grouper les nomades de même race, le seul qui fut capable de leur donner, avec un chef militaire, la cohésion qui leur faisait défaut?

Ce fut son vizir Aboû So'dâ l'Yfrenide [3] que le prince de Tlemcen mit à la tête des tribus vassales. Maṛrâwa, B. Yfren, B. Yloûmî, B. 'Abd el-Wâd, B. Toûjîn, B. Merîn, B. Râched, d'autres encore, prirent part à des expéditions répétées. La lutte se poursuivit plusieurs années de suite, probablement sur différents terrains, mais spécialement dans le Zâb et dans ces plaines du Tell où l'été ramenait

---

(1) Voir, entre autres, la campagne de 1058. Ibn el-Athîr IX 890, tr. 160. Voir aussi *ibid.*, X 30, tr. 173. La démarche des Athbej et des 'Adî auprès d'En-Nâçir en 1064 et le reproche adressé à cette occasion à ces tribus par les Riyâḥ et les Zoṛba de se solidariser avec les B. Ḥammâd. Les Zoṛba entreront plus tard dans le parti ḥammâdite, mais les Athbej les y ont certainement précédés.

(2) Sur cette série de campagnes, voir IKh., I 21, 25, II 62-73, 87, tr. I 37, 45, III 271, 307-308.

(3) C'est le Zenâtî Khalîfa des chansons de gestes. Cf. supra p. 10.

Arabes et Zenâta. La mort d'Aboû So'dâ, survenue dans une rencontre malheureuse (postérieurement à 1058), marqua la fin de cette résistance. La coalition décapitée ne put se maintenir; on dut céder la place aux envahisseurs : date importante dans la vie du pays. Le Zâb fut en partie évacué; plusieurs familles indigènes, refoulées, durent se caser comme elles le purent dans le Tell; plus d'une se vit forcée d'adopter l'existence sédentaire. Le mont Râched (le Djebel 'Amoûr) et le Mzâb marquèrent dorénavant la limite entre nomades zenâtiens et nomades arabes [1]. Par contre-coup, cette victoire des B. Hilâl semble avoir achevé d'engager les B. Ḥammâd dans l'alliance arabe. Ils concédèrent aux B. Athbej des terres dans les plaines naguère occupées par les Maṛrâwa et les B. Wâsîn. L'union arabo-ḥammâdite s'affermit par des services réciproques. Ce fut là, en dépit des sacrifices consentis et de la fragilité de leur parti, la période la plus brillante de la Qal'a et de ses maîtres. Ce fut également, pour les B. Athbej, une dernière période de grandeur [2]. Liés aux princes ḥammâdides, ils formaient un bloc imposant, et qui semblait durable, pour lutter contre les Zenâta d'une part, pour s'opposer d'autre part aux retours des Zîrides et de leurs alliés arabes. Nous allons voir maintenant quel parti ceux-ci tirèrent de l'aide réciproque qu'ils se donnaient.

On sait dans quelle situation précaire se trouvait El-Mo'izz. A l'anarchie provoquée par l'invasion hilâlienne et au mal de l'invasion même, s'ajoutait la menace de plus en plus pressante d'une incursion chrétienne. Pour résister à ces dangers multiples, le prince zîride ne pouvait compter que sur ses parents et alliés, les Arabes B. Riyâḥ. A cette époque, cette grande famille paraît être la

(1) IKh., I 26, tr. I 45.
(2) IKh., I 30, tr. I 51-52.

plus opulente de la Berbérie orientale [1]. El-Mo'izz ne pouvait donc souhaiter des patrons plus puissants et des auxiliaires plus précieux. C'est sous leur protection que les membres de sa famille avaient pu gagner Gabès [2], au moment de l'investissement de Qairouan, et qu'en 1056, il quittait lui-même la vieille ville pour chercher un refuge à El-Mahdîya qui allait devenir sa capitale.

Cette grande cité d'"Afrique", qui allumait les convoitises de la chrétienté toute entière, occupait une excellente position stratégique sur un promontoire [3]. Comme bon nombre de capitales musulmanes, elle était composée de deux quartiers : l'un commerçant et populaire, c'était Zawîla, l'autre contenant les palais et les casernes, c'était El-Mahdîya proprement dite. Une citadelle était bâtie sur le point culminant. Une robuste muraille de pierre protégeait la ville; on la disait assez large pour permettre à six chevaux d'y courir de front. Couronnant les rochers du côté de la mer, elle était précédée d'un fossé du côté de la terre et flanquée de bastions. Ses entrées coudées et munies de barbacanes [4] avaient des vantaux de fer, qui causaient l'admiration des voyageurs. Le port était complètement protégé par l'enceinte « en sorte qu'une galère chargée de ses combattants pouvait pénétrer jusque dans

---

(1) Il est d'ailleurs difficile d'assigner aux fractions des B. Riyâḥ un territoire précis. En 1053 (445) les B. Riyâḥ se tiennent, avec les B. Zoṛba, aux environs de Qairouan (IKh., I 20, tr. I 35). Nous avons vu, la même année, un chef riyâḥide razziant les villes du Djerid (supra p. 128). Dans le partage qui suit 1054 (446), le même chef est maître de Tunis, mais cette possession est de courte durée. Peu de temps après, Tunis, indépendante, se donne aux princes ḥammâdides et les B. Khorâsân protègent la ville contre les Arabes d'alentour. (IKh., I 210, tr. II 29-30). Ces Arabes sont vraisemblablement des B. Riyâḥ. Ce sont aussi des B. Riyâḥ que nous trouvons à Bizerte, (IKh., I 218-219, tr. II 40-41), à Carthage et à Béja. (IKh., I 211-212, tr. II 31).

(2) Une de leurs familles est maitresse de Gabès, et ses campements s'avancent sur la route de Tripoli. Edrisi, 121, tr. 143.

(3) Bekri, 30-31, tr. 79; *Bayân* I 170, tr. I 237; Edrisi, 109, tr. 127-128; Tijâni, ap. *J. As.* 1852, I 359; Ibn el-Athir, VIII70 , tr. 314-315; Maqrizi, tr. Fagnan, ap. *Mélanges Amari*, II 77-78; Merrâkechi, 163, tr. 196; Zerkechi, 7, tr. 12; Edrisi, 109, tr. 127-128.

(4) Est-ce ainsi qu'il faut expliquer les « vestibules » dont parle Maqrizi, *loc. cit.* 77 ?

l'arsenal, sans que, de terre, on put l'en empêcher[1]. » Il était fréquenté par les navires musulmans et chrétiens d'Orient et d'Occident. Les tissus souples et soyeux qu'on fabriquait dans la ville étaient connus en tous lieux et l'on vantait la probité de ses marchands.

Telle était la cité puissante d'où les Zîrides allaient diriger, avec la collaboration des Arabes, des expéditions pour reprendre les villes révoltées de leur empire. Encore cet asile semblait-il peu sûr : les Arabes étaient aux portes, et coupaient toute communication avec l'arrière-pays[2]. En 1062, El-Mo'izz mourait, laissant à son fils Temîm un vain titre de sultan et la tâche de reconquérir le royaume qu'il avait perdu[3]. Le nouveau prince consacra tout son règne à cette besogne écrasante. Son effort porta sur quelques cités seulement, de l'occupation desquelles dépendait la possession de tout l'empire : Gabès, Sfax, Sousse, Tunis et Qairouan. Ce fut d'abord, en 1063, une expédition contre Sousse, dont les habitants avaient reconnu à leurs cheikhs seuls le droit de les gouverner. La ville prise rentra sous l'autorité zîride[4]. La même année, il marchait contre Ḥammoû b. Melîl, le gouverneur révolté de Sfax. La rencontre, qui eut lieu à Sallaqṭa, à une étape d'El-Mahdîya, fut un succès pour Temîm[5].

Dès cette campagne, nous voyons aux prises deux partis arabes, qui identifient leur cause avec celle du sultan d'Ifrîqîya et celle de l'usurpateur : du côté des Zîrides combattent des Riyâḥ et des Zoḥba ; des Athbej et des 'Adî soutiennent Ḥammoû b. Melîl. Un fait nouveau s'est produit ; l'histoire des Arabes en Berbérie entre dans une phase nouvelle. Ce n'est plus seulement à titre d'alliés ou de

(1) Merrâkechî, *loc. cit.*

(2) Une tentative pour pénétrer par mer à Tunis, tentative qui ressemblait fort à une fuite, demeura sans résultat. IKh., I 20, tr. I 36-37.

(3) IKh , I 206, tr. II 22; Tijâni, Mss *Bib. univ. Alger*, 138 v., l. 11-14.

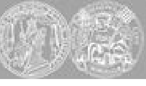
(4) Ibn el-Athîr, X 10, tr. 470; *Bayân*, I 308, tr. I 445; IKh., I 205. tr I 22.

(5) Cf. Ibn el-Athîr, X 19, tr. 471; *Bayân*, loc. cit. Sallaqṭa est à 13 kilomètres au sud d'El-Mahdîya. Bekri, 31, 84-85, tr. 76, 198; Edrîsî tr. 149.

mercenaires que les tribus accompagnent les deux armées; c'est pour leur propre compte que les nomades luttent contre leurs frères ennemis. A la querelle mal assoupie entre les princes Çanhâja de l'Ifrîqiya et ceux du Maghreb central vont se superposer les rivalités entre familles immigrées; la reconquête zîride se double de l'extension des Riyâḥ et des Zoṛba aux dépens des Athbej.

D'où provenaient ces luttes fratricides? Ibn Khaldoûn les attribue formellement à Temîm b. El-Mo'izz. Ce serait là le résultat d'une habile politique consistant à opposer les tribus entre elles, à favoriser certaines branches à l'exclusion des autres, pour diviser et affaiblir les forces des nomades [1]. Il est possible qu'il en soit ainsi, mais il est plus probable encore que le prince ne fit qu'utiliser de vieilles compétitions. Connaître les çoffs (partis), exciter les haines existant entre eux : c'est l'A B C de la politique arabe pour tout sultan qui veut être maître chez lui. Nous verrons de quelles manœuvres ce prince était capable; cependant nous ne devons pas oublier que la protection spéciale accordée aux B. Riyâḥ était antérieure à son avènement, et qu'El-Mo'izz y avait déjà cherché le moyen d'assurer sa propre sécurité; ajoutons que la rivalité des fractions hilâliennes pouvait être le résultat naturel du développement pris par certaines d'entre elles. L'extension des unes, favorisées par les souverains sédentaires, n'était possible qu'au dépens des autres. Une coalition des Athbej et des Zoṛba avait déjà expulsé les 'Adî des terres d'Ifrîqîya et les avait refoulés vers Tripoli [2]. Un nouveau groupement des Riyâḥ et des Zoṛba allait amener l'abaissement des Athbej joints aux 'Adî, en attendant que les Zoṛba fussent victimes à leur tour. Des conflits étaient inévitables entre les tribus; ils allaient se confondre avec les luttes toujours vivaces des anciens maîtres du pays.

(1) IKh., I 26, 206, tr. I 45, II 22.
(2) IKh., I 225, tr. II 49.



En 1064, une députation des Athbej venait à la Qal'a demander à leur allié En-Nâcir son appui contre les Riyâḥ[1]. Le prince ḥammâdide accueillit cette demande d'autant plus volontiers qu'il y trouvait une occasion excellente d'envahir le territoire zîride. Derrière les campements nomades, il voyait les riches cités, sans doute prêtes à s'ouvrir devant lui; il voyait El-Mahdîya, dont la possession seule le rendrait maître de l'empire rival. Aussi, les préparatifs qu'il fit paraissent dépasser les proportions ordinaires d'une simple collaboration. Il réunit une grande armée[2]. On y trouvait des contingents çanhâjiens, des Arabes Athbej et 'Adî et les troupes zenâtiennes, parmi lesquelles celles du roi de Fâs, El-Mo'izz b. 'Aṭîya. En-Nâcir en personne, emmenant avec lui l'équipage somptueux d'un sultan[3], se mit à la tête des Çanhâja; El-Qâsim, son frère aîné, l'accompagnait; El-Mo'izz marchait avec les siens.

Sans doute, le prince zîride Temîm ne se méprit pas sur les véritables intentions de son rival. Cependant, si l'on en croit Ibn el-Athîr, il ne parut pas s'en apercevoir, D'après ce chroniqueur, il aurait fait venir les émirs des B. Riyâḥ; il leur aurait montré que l'on ne pouvait raisonnablement songer à attaquer par terre El-Mahdîya, et que les forces redoutables concentrées par En-Nâcir étaient dirigées contre eux seuls : il les aurait ainsi substitués à lui. Mais, bien qu'il ne fit pas marcher ses troupes à la rencontre de l'envahisseur, il pourvut ses alliés nomades d'armes et d'argent, et agit en secret auprès du roi de Fâs pour préparer la défection des Zenâta[4].

(1) IKh. I, 225, tr. II 48.

(2) D'après Ibn el-Athîr, X 31, tr. 474, le nombre de Çanhâja et Zenâta massacrés fut de 24,000; beaucoup d'autres prirent la fuite.

(3) Cf. *Istibçâr*, ap. *Recueil de la Soc. arch. de Constantine* 1900, p. 33-34; IKh., I 225, tr. II. 49, parle de même des trésors d'En-Nâcir.

(4) Ibn el-Athîr, X 29-31, tr. 471-474. D'après cet auteur, les Riyâḥ auraient, de leur côté, fait appel à la solidarité des Arabes du parti ḥammâdite, qui auraient promis de fuir à la première attaque dirigée contre eux, Ils devaient, en récompense, recevoir une part du butin; ce qui eut lieu

Parti de la Qal'a, En-Nâcir occupa Laribus, et de là se dirigea vers le sud, en suivant la route qui mène à Sbeitla. A Sbiba, près du mamelon où s'élèvent encore les ruines de l'antique Sufès (1), il rencontra, avec ses alliés, les nomades ennemis. Il y avait là des Riyâḥ, des Zoṛba et aussi des Solaym, venus de Tripolitaine (2). Dès le début de l'action, les Zenâta lâchèrent pied, ainsi qu'il était convenu; leur fuite entraîna la déroute des Çanhâja. Vingt-quatre mille hommes du parti ḥammâdite restèrent sur le champ de bataille ou tombèrent dans la campagne, où l'ennemi les avait pourchassés. En-Nâcir lui-même ne dut la vie sauve qu'au dévouement de son frère El-Qâsim, qui, prenant son turban et son étendard, resta dans la mêlée et se fit tuer en essayant de rallier les troupes (3). Suivi de près par les Arabes, En-Nâcir se réfugia dans Constantine, et enfin rentra dans la Qal'a avec deux cents hommes environ : c'était tout ce qui restait de la grande armée çanhâjienne.

La déroute de Sbîba eut pour les B. Ḥammâd un terrible lendemain. Les Arabes, qui les suivaient de près, ne s'arrêtèrent que sous les murs de la Qal'a; ils la bloquèrent pendant quelque temps et en ruinèrent méthodiquement les alentours; puis ils se jetèrent sur les cités de l'empire ḥammâdite : sur Msila, dont les jardins s'étendaient en plaine au pied des monts de la Qal'a, sur Ṭobna, une des capitales du Zâb. Ils allaient, pillant les caravansérails et les fermes, coupant les arbres, comblant les puits, dévastant les plantations de coton et les champs de

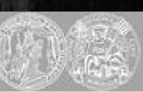
---

après la déroute. Il règne d'ailleurs une méprise évidente dans le récit d'Ibn el-Athir, qui confond El-Mo'izz b. Zîrî avec El-Mo'izz b. 'Aṭiya le zenâtien. Le texte peut être fautif; il faut sans doute lire Zoṛba pour Zenâta et Sbiba pour Sebta; mais ces corrections ne suffisent pas à rendre le passage parfaitement clair. Voir aussi les récits du *Bayân*, I 308, tr. I 445-446 et d'IKh., I 225, tr. II 48-49.

(1) Tissot, *Géog. comparée de la prov. romaine d'Afrique*, II 617; Cagnat et Saladin, ap. *Tour du Monde* 1885, II 394 ss.

(2) C'est la première mention que nous trouvions des Solaym en Ifriqiya.

(3) *Istibçâr*, loc. cit., p. 33.



céréales [1]; enfin, leur œuvre de mort accomplie, ils s'en retournèrent en Ifrîqîya, chargés de butin, pourvus d'armes et de montures [2]. Au moment du partage, les émirs s'avisèrent, nous dit Ibn el-Athîr, d'envoyer au maître d'El-Mahdîya les étendards, les tambours, les tentes et les chevaux du prince vaincu. Lui faire hommage de ces insignes de puissance, c'était en quelque sorte le reconnaître comme le suzerain des Arabes et le véritable vainqueur [3]. Mais Temîm, qui regrettait peut-être dans son cœur d'avoir contribué à l'abaissement d'un membre de sa famille et à l'enrichissement de ses dangereux alliés, refusa le présent, « disant qu'il serait honteux à lui de s'emparer des dépouilles de son cousin. Les Arabes, ajoute le bon historien, goûtèrent fort cet acte de désintéressement [4] ».

De son côté, le prince ḥammâdide En-Nâcir ne songeait guère à prolonger la lutte. Il s'avisait un peu trop tard qu'il eut été plus habile d'unir les forces çanhâjiennes pour s'opposer aux progrès continus des Arabes. L'auteur de ce revirement fut son vizir Aboû Bekr b. Abî 'l-Fotoûḥ. Il fut envoyé à El-Mahdîya pour préparer une entente [5]. L'essai de rapprochement n'eut point de suite : la même politique fut reprise. L'ambition du prince ḥammâdide, secondé par les Athbej, ses alliés arabes, devait encore le mener dans Laribus et dans Qairouan, où il fit son entrée en 1067 [6]. Les hostilités continuèrent, sourdes ou déclarées, jusqu'en 1077, époque où une paix, garantie

(1) Sur les ressources de cette région, Edrisî, p. 92-93, tr. 107, 109.

(2) IKh., I 26, tr. I 45-46.

(3) Cf. IKh., *Prolég.*, II 42-44, tr. I 48-50; *Bayân*, I 252, 269, tr. I 357, 383, etc.

(4) Ibn el-Athîr, *loc. cit.*

(5) Ibn el-Athîr (X 31-33, tr. 475-478) nous conte à ce propos une ténébreuse affaire de trahison. L'ambassadeur, renvoyé à la Qal'a par Temîm, aurait, trompant la confiance de son maître, rallumé par de belles promesses toute la convoitise d'En-Nâcir. Voir aussi IKh., I 225, tr. II 49.

(6) *Bayân*, I 308-9, tr. I 446-7.

par un mariage, intervint entre En-Nâcir et Temîm [1]. En 1134, une querelle de tribus arabes lancera de nouveau les B. Ḥammâd contre El-Mahdîya et l'empire rival, proie toujours promise et jamais atteinte.

Ce fut souvent en effet le rôle des auxiliaires arabes d'exciter l'ardeur conquérante des Çanhâja de l'ouest et de les engager dans ces vaines entreprises. « Les Arabes, dit Ibn Khaldoûn, étaient les fauteurs de tous ces désordres ; ils entraînaient En-Nâcir hors de sa citadelle, faisaient chevaucher ses troupes à travers les terres de l'Ifrîqîya ; souvent le prince s'emparait de quelques villes ; et puis ils l'obligeaient à revenir sur ses pas et à regagner sa demeure [2] ».

Comme nous l'avons vu, c'étaient les Athbej qui constituaient alors la fraction la plus nombreuse et la plus puissante du parti arabe des B. Ḥammâd. Comme tels, ils exerçaient, au nom de ces princes, le commandement sur les autres tribus arabes du royaume et jouissaient des terres à eux concédées dans le Zâb [3]. Cette situation, acquise de bonne heure, restera sensiblement la leur par la suite. Ils s'étendront quelque peu vers l'ouest; mais, victimes de circonstances malheureuses, ils verront leurs frères s'emparer peu à peu des régions du Tell, sans participer à ces acquisitions. Parmi les causes de cet affaiblissement, il faut mentionner les dissensions intestines, que nous aurons l'occasion d'exposer ailleurs, querelles sanglantes, vendettas jamais satisfaites, qui mirent aux prises les fractions les plus importantes de la tribu, épuisèrent leurs forces, et les livrèrent sans défense à l'invasion almoḥade [4].

---

(1) IKh., I 206, tr. II 23. En 1116 un nouveau mariage unit les deux familles çanhâjiennes. *Bayân*, I 315, tr. I 457.

(2) IKh., I 206.

(3) IKh., I 27, 30, tr. I 46, 52.

(4) IKh., I 30, tr. I 51-52. Voir aussi, *ibid.*, I 33, tr. I 56, la lutte entre deux chefs des Ḍaḥḥâk, qui entraîne le départ de l'un d'eux pour Sijilmâsa.

A l'époque qui nous occupe, ils étaient encore des alliés utiles pour les B. Ḥammâd, plus souvent des voisins dangereux. Rien de plus intermittent, en effet, que cette confédération. Combien de fois vit-on les Athbej, alliés aux Zenâta toujours prompts à la révolte, diriger leurs razzias vers les campagnes et les places du territoire ḥammâdite[1] ! Les agitateurs, les rebelles trouvent en eux des auxiliaires prêts à les seconder. Constamment aux aguets, ils paralysent les efforts d'En-Nâcir[2]. Aux Oûrsîfân, qui lui demandent du secours, ce prince écrit de se protéger eux-mêmes[3]. N'a-t-il pas assez de défendre les villes de son royaume et sa propre capitale? Chaque été, les environs de la Qal'a étaient ruinés par les nomades, les routes qui y accédaient étaient interceptées, ses habitants menacés dans leurs biens et dans leurs personnes, ses maîtres réduits à l'impuissance et isolés du reste de leurs états. Pour s'assurer contre les déprédations des Arabes, El-Mançoûr dut s'engager à leur abandonner la moitié de la récolte du domaine en céréales et en dattes[4]. Le mal devenant de jour en jour plus intolérable, en 1090, le même prince quittait enfin la Qal'a, la capitale que ses ancêtres avaient créée et que lui-même avait embellie de fondations architecturales; il transportait le siège de son empire à Bougie; là, à l'abri derrière un rempart de montagnes, que les chameaux des nomades

(1) En 1075, El-Montacir b. Khazroûn vient avec les Maṛrâwa et les Arabes B. 'Adî occuper Msîla et Achîr; des Athbej les accompagnent. En-Nâcir les rejette au désert, mais cet insuccès ne les décourage pas. Ils reprendront les hostilités jusqu'à ce que En-Nâcir se soit débarrassé d'El-Montacir dans un guet-apens. IKh., I 226, 625-6, tr. II 50, III 126. Comparer Mercier, *Hist. de l'Afr. sentent.*, II 36. — Vers le même temps, nous trouvons des Arabes B. 'Adî associés aux B. Toûjîn pour couper les routes et dévaster les états ḥammâdites.

(2) En 1094, Aboû Yeknî, un gouverneur de Constantine, s'étant révolté, charge le chef athbejide Çolaycel ben El-Aḥmer de défendre la ville contre son maître, le prince ḥammâdide El-Mançoûr. Çolaycel, d'ailleurs aussi peu fidèle au vassal qu'au suzerain, vendit la ville au prince El-Mançoûr. — IKh., I 227-228, tr. II 52-53. — Cf. Mercier, *Hist. de Constantine*, p. 101.

(3) IKh., I 225-226, tr. II 50.

(4) Cet arrangement restera en vigueur jusqu'à la conquête almoḥade. Merrâkechî, 160, tr. 192.

pouvaient difficilement franchir [1], il espérait faire revivre par ses armes les fastes glorieuses de la dynastie, et rappeler dans ses constructions la splendeur des palais abandonnés.

Comme le départ des Zirides de Qairouan, ce transfert, contre coup de l'invasion arabe, marque le terme d'une histoire brillante. Nous allons abandonner pour un temps ce second empire çanhâjien pour retourner vers le premier. Quelques mots suffiront pour indiquer quelle fut la vie des B. Ḥammâd devenus les hôtes de Bougie.

Le prince El-Mançoûr reprit, ainsi que ses successeurs, la lutte contre les ennemis de l'est et de l'ouest, contre El-Mahdîya et Tlemcen. Ils furent aidés dans ces guerres nouvelles par des tribus arabes. C'étaient les Athbej, leurs anciens auxiliaires; c'étaient surtout les Zoṛba, repoussés par les Riyâḥ dans le Tell du Maghreb central depuis 1074; enfin c'étaient les Ma'qil, qui, peu nombreux encore, occupaient les confins du Désert, à l'avant-garde, vers l'ouest, des grandes tribus ḥilâliennes. En 1102, El-Mançoûr, à la tête de ses alliés arabes et de contingents zenâtiens et çanhâjiens formant une armée de vingt mille hommes, dirige contre Tâchfîn b. Tîna'mer, qui gouverne Tlemcen au nom des Almoravides, une expédition victorieuse [2]. Enfin nous trouvons en 1134 les B. Ḥammâd engagés par les Arabes dans une nouvelle aventure contre El-Mahdîya. El-Ḥasan, le prince zîride, ayant accordé toutes ses faveurs à l'émir des Oûlâd Çakhr, Maymoûn b. Ziyâda, les autres chefs arabes de l'empire auxquels se joignirent des cheikhs d'El-Mahdîya firent appel au prince de Bougie, Yaḥyâ b. El-'Azîz. Les fils des émirs

(1) IKh., I 226-227, tr. II 51-52; cf. de Beylié, *La Kalaa des Beni Hammad*, Paris 1909, p. 93 ss.

(2) D'après IKh., II 78, tr. III 295, des Riyâḥ auraient accompagné les B. Ḥammâd dans cette expédition. C'est une faute de texte qu'il faut corriger en suivant, *id.* I 229, tr. II 54, où le copiste a bien lu Rabî'a, qu'il précise en ajoutant « aussi nommé Ma'qil ». L'armée d'El-Mançoûr était donc composée de Çanhâja, de Zenâta, d'Arabes Athbej, Zoṛba et Ma'qil. Cf. Mercier, *Hist. de l'Afr. septent.*, II 56.



lui furent livrés en otage pour garantir la fidélité des tribus. Ayant pris cette précaution, qui n'avait rien de superflu, Yaḥyâ fit partir de Bougie une armée et une flotte. Les cavaliers arabes de Maymoûn d'une part, et de l'autre les galères de Roger de Sicile empêchèrent encore une fois El-Mahdîya de devenir cité ḥammâdite [1]. Elle devait, quatorze ans après, devenir cité chrétienne.

Les efforts aussi tenaces que stériles des quatre successeurs d'El-Mo'izz pour reconstituer le royaume perdu remplissent, à cette époque, toute l'histoire de l'Ifrîqiya. Nous avons vu les premiers actes de ce drame. Il se continue, avec des alternatives de succès et de revers, sous Temîm, Yaḥyâ, 'Alî et El-Ḥasan; fréquemment les Arabes y collaborent à titre de mercenaires [2] ou d'alliés. L'aide ne vient d'ailleurs pas toujours des mêmes tribus, ni des mêmes fractions de tribus. Les princes zîrides ont tour à tour recours aux B. Zoṛba, aux B. Athbej et aux B. Riyâḥ. Nous allons successivement indiquer ce que les chroniqueurs nous apprennent sur le rôle de ces diverses familles.

Les B. Zoṛba, que nous avons trouvés liés aux cavaliers riyâḥides dans l'affaire de Sbîba, soutiennent encore Temîm, lors de l'attaque dirigée contre les B. Khorâsân de Tunis (1065) [3]. Peut-être prirent-ils part à d'autres expéditions, mais les historiens ne mentionnent plus leur nom jusqu'à l'an 1073-74, époque où leurs fractions furent repoussées de l'Ifrîqiya par les B. Riyâḥ [4].

Peu de temps avant l'expulsion des Zoṛba se place un événement auquel ces Arabes durent être mêlés, mais

(1) IKh., I 208-209, 230, tr. II 27, 57; Ibn el-Athîr, XI 19-20, tr. 550, 552; *Bayân*, I 320, tr. I 466.

(2) IKh., I 215, l. 14, tr. II 36. Sur cette période, cf. Mercier, *Hist. de l'Afr. septent.*, II 59-60.

(3) IKh., I 210, tr. II 30. Le chef des Zoṛba alliés de Temîm dans cette affaire (1065) est Yaḥyâ b. 'Alî, le même qui, d'après IKh., vendra Qairouan en 1073.

(4) Cf. infra, p. 146.

dont les circonstances nous sont restées assez énigmatiques. Nous voulons parler de la vente de Qairouan.

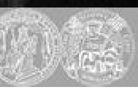
On sait que, lorsqu'en octobre 1057, El-Mo'izz quitta sa capitale, la ville fut livrée au pillage par les Arabes (1) et, peu après, évacuée par eux. Un gouverneur çanhâjien y restait cependant : c'était Qâïd b. Maymoûn. En 1060, il était obligé de se retirer devant les Howwâra, qui occupèrent la ville. Lors de l'avènement de Temîm, ce prince renvoya dans Qairouan l'ancien gouverneur. Quelques années après avoir repris possession de son gouvernement, Qâïd b. Maymoûn se déclarait indépendant. De même que les cheikhs de Tunis, c'est vers les B. Ḥammâd qu'il se tourna. (2) En apprenant qu'il s'était reconnu vassal de ses rivaux, Temîm envoya un corps d'Arabes contre le rebelle. Celui-ci, s'étant enfui, se réfugia à la Qal'a. Qairouan fut prise par les Zîrides, et les demeures de Qâïd détruites. Nous avons dit comment, en 1067, le prince ḥammâdide En-Nâcir, soutenu par ses alliés Athbej, était entré vainqueur dans Qairouan; l'année suivante, il était contraint par les Arabes de la région d'évacuer sa conquête (3). Ces Arabes étaient donc les véritables maîtres du pays et de la ville même; nulle autorité ne pouvait s'y maintenir sans leur agrément. A quelle tribu appartenaient-ils? C'étaient vraisemblablement des Zoṛba. Mais ce point n'est pas le seul sur lequel il plane des doutes. Les témoignages des chroniqueurs ne concordent pas davantage en ce qui concerne le sort de la cité elle-même (4).

(1) Ibn el-Athir, IX 390, tr. 459; IKh., I 20, tr. I 36-37.

(2) En 1065, d'après Ibn el-Athir, X 34, tr. 478; vers 1068, d'après IKh., I 206, tr. II 23.

(3) *Bayân*, I 309, tr. I 447.

(4) D'après Ibn el-Athir, X 35, tr. 479, Qâïd b. Maymoûn aurait, quelques années après (?), quitté la Qal'a; des émissaires auraient acheté pour lui Qairouan aux émirs arabes et Qâïd, y étant rentré, aurait fortifié la ville. D'après IKh., I 206, l. 12-14, tr. II 23, c'est vers Ḥammoû b. Melîl, le seigneur de Sfax, que Qâïd b. Maymoûn se serait rendu en quittant la Qal'a des B. Ḥammâd. C'est pour ce nouveau suzerain qu'il aurait acheté Qairouan à l'émir des Zoṛba, Yabkî b. 'Ali, et Ḥammoû, lui en ayant confié le



Il semble assez bien établi que Qâïd, désireux de rentrer dans son ancien gouvernement, acheta la ville aux Arabes Zorba ; qu'en ayant repris possession, il la fortifia. Sous le patronage de qui se plaça-t-il? De qui reconnut-il tenir son autorité? Ibn Khaldoûn, qui paraît bien renseigné sur ces faits, indique assez clairement que Ḥammoû b. Melîl, le prince révolté de Sfax, en donna l'investiture; et c'est la version que nous adoptons de préférence. On sait d'ailleurs qu'en ces temps troublés, la suzeraineté que le prince exerçait sur une ville était chose variable et quelque peu illusoire : l'ignorance des chroniqueurs est en ce cas fort excusable.

Après l'expulsion des Zorba, c'est tour à tour parmi les Riyâḥ et parmi les familles des B. Athbej restées en Ifrîqîya que les princes zîrides prennent leurs auxiliaires (1). Les chroniqueurs omettent d'ailleurs fréquemment de mentionner le nom des tribus employées (2).

Un chef des B. Athbej semble en particulier jouir de toute la confiance de 'Alî b. Yaḥyâ, le petit-fils de Temîm : c'est Maymoûn b. Ziyâd eç-Çakhrî. En 1116, nous le trouvons à la tête du corps expéditionnaire qui va réduire les montagnards du Djebel Oûselât (3). En 1117, il joue le rôle de médiateur entre le sultan et Râfi', le maître de Gabès (4).

---

commandement, il y serait rentré en 1077 et l'aurait pourvue de murailles. D'après Ibn 'Adarî (*Bayân*, I 309, tr. I 447), les Arabes (Zorba ou Riyâḥ ?) auraient vendu la ville au ḥammâdide En-Nâcir.

(1) Peut-être y trouvait-on aussi des Solaym, qui, venus en 468 (1075) de la Cyrénaïque, se seraient installés autour de Qairouan à la place des Zorba. Cf. *Bayân*, I 309, tr. I 447.

(2) Les Athbej demeurés dans le pays appartiennent à la branche des B. Mochreq. Ce sont des descendants de Ḍaḥḥak, de Laṭîf. (IKh., I 44, tr. I 72, semble établir que ces deux fractions étaient encore en Ifriqiya après 1221), de 'Iyâḍ (ceux-ci dans la région de Sicca Veneria, IKh., I 316, tr. II 133), de Moqaddem (IKh., I 32, 215, tr. I 55, II 36), de Çakhri (les Oûlâd Çakhr se rattachent aux 'Iyâḍ, IKh., I 33, tr. I 56) et de Qorra (les B. Qorra sont des 'Amoûr, IKh., I 34, tr. I 58). Sous Temîm, un de leurs chefs, Mâlik b. 'Alewî eç-Çakhri a fait courir de sérieux dangers à l'empire. En 1083, il attaque El-Mahdiya (*Bayân*, I 309, tr. I 448, Tijâni, *J. As.* 1853, I 373; Ibn el-Athir, X 85, 119, tr. 480, 491. Dozy adopte la lecture Ḳalboûn au lieu de 'Alewi); repoussé, il se rejette sur Qairouan dont il s'empare; en 1089, il prend Sousse, mais Temîm l'en expulse presque aussitôt (cf. *Bayân*, I 310. tr. I 450).

(3) IKh., I 207, tr. II 25; Ibn el-Athir, X 365, tr. 522.

(4) IKh., I 215, tr. II 36.

J'ai dit plus haut comment la faveur accordée à ce chef et la jalousie que cette faveur inspirait aux autres émirs avait provoqué l'attaque d'El-Mahdîya par le prince de Bougie, et comment Maymoûn avait contribué à sauver la ville de ses protecteurs (1).

Les Riyâḥ enfin demeurent les alliés des B. Zîrî, auxquels des mariages les ont unis. Cependant, ce ne sont plus les contribules de Moûnis qui tiennent la première place parmi les auxiliaires de l'empire. Dans ce rôle, les B. Çinnibr sont remplacés par les B. Fâdeṛ b. ʻAlî. La prise de possession de Gabès par le chef arabe Râfiʻ b. Dahmân et l'accroissement de puissance qui en résulta pour la fraction des B. ʻAlî, à laquelle il appartenait, poussèrent peut-être les B. Fâdeṛ à se rejeter vers l'alliance zîride. Quoiqu'il en soit, Yaḥyâ b. Temîm les employa contre la tribu sœur : en 1117, ils attaquèrent Gabès de concert avec les troupes d'El-Mahdîya (2). Un chef de la même tribu des Fâdeṛ b. ʻAlî, Moḥriz b. Ziyâd, qui s'était retranché dans les ruines de Carthage, fut pour El-Ḥasan, le dernier des Zîrides, un précieux et fidèle allié. Tous deux, d'ailleurs, le prince et l'aventurier, se prêtèrent une mutuelle assistance. Attaqué par les B. Khorâsân de Tunis, Moḥriz recevait des renforts envoyés par El-Mahdîya (3). A son tour le prince zîride, chassé de sa capitale par les chrétiens, vint avec les siens chercher auprès de Moḥriz un refuge de quelques mois. Et le seigneur de la Moʻallaqa, se souvenant des dons et des faveurs qu'il avait jadis reçus du prince puissant, accueillit avec générosité le prince fugitif et dépossédé (rejeb 502-1109) (4).

---

(1) Supra, pp. 141-142.

(2) IKh., I 207-208, tr. II 25-26; d'après *id.*, I 215, tr. II 36, il aurait employé dans cette campagne des mercenaires Arabes B. Saʻîd (Riyâḥ ?), B. Moḥammed (Kerfa Athbej ?). B. Moqaddem (Athbej), B. Nahba ou mieux Bohtha (Solaym ?). Cf. Ibn el-Athir, X 370-371, tr. 523-524; *Bayân*, I 316, tr. I 459.

(3) IKh., I 211, tr. II 31.

(4) Ibn el-Athir, XI 84, tr. 365-366; IKh., I 209, tr. II 28; Ibn Khallikân, *Biog. diction.*, IV 101.

Ces Arabes B. Riyâḥ, dont un des chefs donnait l'hospitalité au dernier des Zîrides, étaient en somme les véritables vainqueurs de cette longue série de luttes. L'importance numérique de leurs fractions, les alliances contractées dès le principe avec les maîtres du pays, la valeur individuelle de quelques-uns de leurs chefs assurèrent à cette tribu une supériorité marquée sur les autres familles hilâliennes. Leur extension entraîna les refoulements successifs des tribus moins puissantes. Après la lutte contre les Athbej, dont l'affaire de Sbîba apparaît comme l'acte le plus décisif, vint, en 1074, l'expulsion des Zoṛba, qui disposaient des terres de la région de Qairouan (1) ; plus tard, les B. Riyâḥ repoussaient une autre branche des Zoṛba de la région et de la ville de Gabès (2), et un des émirs riyâḥides, Megguen b. Kâmil y fondait un empire. En 1097, les B. 'Adî étaient à leur tour chassés d'Ifriqîya (3) par les Riyâḥ. Ainsi, l'une après l'autre, toutes les bonnes terres tombaient entre leurs mains. Ils tenaient les environs de Carthage et les environs de Bizerte. Dans les premières années du XIIe siècle, les Akhḍar, une de leurs familles, s'emparèrent de la région de Béja, un des greniers de la Berbérie (4). Les chefs tout puissants des B. Dahmân s'assemblaient en l'année 1117 pour procéder à un nouveau partage des cités de l'empire (5).

Autant que le débarquement des chrétiens dans El-Mahdîya et l'insulte faite à l'Islam, la prise de Béja par un chef des Mirdâs b. Riyâḥ, le blocus étroit dans lequel ces Arabes tenaient Qairouan (6), enfin l'anarchie, les pillages et la famine qui désolaient l'Ifrîqîya toute entière décidèrent l'Almoḥade 'Abd el-Moûmin à conquérir le pays. Béja sera

(1) IKh., I 207, tr. II 24; *Bayân*, I 309, tr. I 447.
(2) IKh., I 647, tr. III 157.
(3) *Bayân*, I 311, tr. I 451.
(4) IKh., I 207, tr. II 24.
(5) IKh., I 215, tr. II 36.
(6) IKh., I 313, tr. II 188-189.

le centre de la résistance, et c'est autour de Moḥriz b. Zîyâd, le seigneur riyâḥîde de la Mo'allaqa, que les bandes nomades se grouperont pour résister à l'envahisseur.

Le puissant khalife almoḥade sortit de Merrâkech en 1151 (1) et se rendit à Ceuta. Il y régla les affaires de l'Espagne récemment conquise, y fit équiper une flotte, qui devait au besoin seconder l'effort des troupes de terre, et réunit une armée ; puis, au printemps de l'année suivante, il partit et s'avança à marche forcée en suivant les routes de la côte. Son avant-garde seule comptait vingt mille hommes, et elle le précédait de deux journées. Etant arrivé à Alger, il vit venir à lui deux chefs arabes du Maghreb central : l'un était Aboû 'l-Khalîl (2), chef des Athbej, l'autre était un des principaux d'entre les Jocham, Ḥabbâs b. Mochayfer. Il les accueillit avec distinction, les investit du commandement dans leurs tribus respectives, puis il poursuivit sa route.

A la seule vue de l'avant-garde, l'armée de Bougie se dispersa, et les troupes almoḥades entrèrent sans résistance dans la capitale des B. Ḥammâd. Yaḥyâ, le dernier prince de cette famille, s'embarqua et, ayant atterri à Bône, courut s'enfermer dans Constantine. Une coalition de Çanhâja, auxquels se joignirent des Kotâma et des Lowâta fut également vaincue. 'Abd Allah, le fils d' 'Abd el-Moûmin, partit contre la Qal'a ; la citadelle fut prise et saccagée de fond en comble ; ses défenseurs furent massacrés, entre autres Joûchen, le frère du roi régnant et Ibn ed-Daḥḥâs, un chef des B. Athbej, qui combattait à ses côtés (3).

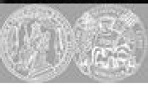
A cette nouvelle, un grand mouvement de solidarité

---

(1) Sur la marche d''Abd el-Moûmin, IKh., I 313-314; tr. II 188-190; Ibn el-Athir, XI 103-105, tr. 572-573; Merrâkechî, 146-147, 159-160, tr. 178, 192; *Qirṭâs*, 125-126, tr. 169; *Istiqçâ*, I 148; Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia* 1872, III 423-424.

(2) IKh., I 27, tr. I 460. Aboû 'l-Khalîl b. Keslân, de la tribu des Laṭif, qui se trouvent alors localisés dans la région de Constantine, d'où les Riyâḥ les expulseront.

(3) IKh., I 231, l. 10, tr. II 58.



souleva les populations arabes de Berbérie. Ils virent de quels dangers les menaçait l'arrivée d'un prince puissant en Ifrîqîya : la perte des privilèges qu'ils avaient acquis, la soumission aux impôts, peut-être même l'expulsion hors du pays. Sous le prétexte de soutenir le prince ḥammâdide (1), c'était leur propre cause qu'ils défendaient. Cependant ils refusèrent le renfort de cinq mille cavaliers proposés par le roi de Sicile, qui, lui aussi, se sentait menacé ; leurs cheïkhs répondirent aux envoyés de Roger « qu'ils n'avaient pas besoin d'aide et ne voulaient recevoir de secours que des musulmans (2) ». La concentration se fit autour de Béja. Là se trouvaient réunis des Zoṛba, des Riyâḥ, des Athbej et des Qorra : en tout plus de soixante mille combattants (3) avec leurs familles, leurs tentes et leurs troupeaux. A leur tête, ils mirent le seigneur de la Mo'allaqa, l'émir riyâḥide Moḥriz b. Ziyâd (4) ; puis cette bande énorme et désordonnée se dirigea vers Bougie.

'Abd el-Moûmin avait déja repris la route du Maghreb el-Aqçâ ; il était parvenu à Mitidja quand il apprit la marche des tribus ; il équipa trente mille cavaliers almoḥades et confia le commandement de cette troupe à 'Abd Allah b. 'Omar el-Hintâtî et à Sa'd Allah b. Yaḥyâ (5). Ils vinrent au devant des Arabes, puis les entraînèrent à leur suite jusqu'aux environs de Sétif. Là, ils firent volte-face et leur offrirent le combat.

L'heure était décisive pour les B. Hilâl ; ils le savaient ; ils le voulaient ainsi. Ils allaient livrer une de ces batailles que l'on appelait « bataille des femmes ». Comme aux

(1) IKh., I 314, tr. II 190.

(2) Ibn el-Athîr, XI 122-123, tr. 574-576.

(3) Ce nombre est déduit du récit d'Ibn el-Athîr.

(4) Ibn el-Athîr, *loc. cit*, désigne comme chef arabe, outre Moḥriz, Jebbâra b. Kâmil, Ḥasan b. Tha'leb, 'isâ b. Ḥasan. Le nom de Kâmil était fréquent chez les B. Daḥmân b. 'Ali ; peut-être s'agit-il d'un frère de Rachîd ben Kâmil. C'était certainement un Riyâḥide.

(5) Ces noms sont donnés par Ibn el-Athîr. Ibn Khaldoûn dit que le sultan confia le commandement à son fils 'Abd Allah. Il y a peut-être là une confusion avec le nom du Hintâtî.

luttes des temps héroïques, les femmes étaient là ; il fallait combattre devant elles et les défendre jusqu'à la mort. Pour s'enlever à eux-mêmes tout moyen de fuir, ils entravèrent leurs chameaux, avant de courir à l'ennemi (1).

La mêlée s'engagea. Les Arabes avaient pour eux l'avantage du nombre ; l'armée des Almoḥades, composée essentiellement de montagnards Maçmoûda, de Koûmiya et de mercenaires du jond, plus disciplinée, mieux équipée (2), pouvait supporter l'épreuve d'une bataille rangée avec plus de chances de succès. Trois jours durant, ils combattirent avec furie. Le quatrième jour, les bandes nomades se rompirent et ce fut une effrayante panique. Abandonnant campements, femmes et troupeaux, ils s'enfuirent vers le sud-est, l'ennemi galopant derrière eux : la poursuite ne prit fin que dans la plaine de Tébessa (3).

Tous les biens des Arabes restaient aux mains de l'ennemi; 'Abd el-Moûmin les partagea entre ses compagnons. Quant aux enfants et aux femmes, il confia à ses ennuques le soin de veiller à leur subsistance et de les emmener à Merrâkech. Là, il les logea dans de vastes demeures, les pourvut largement de pensions et fit écrire aux chefs nomades qu'ils pouvaient les venir chercher. Des émirs se hâtèrent vers Merrâkech ; ils y reçurent un généreux accueil (4).

III.

On peut considérer le désastre de Sétif en 1151 comme ouvrant une ère nouvelle dans l'histoire des Arabes immi-

(1) En maintenant par un lien une jambe de devant repliée. C'est ainsi que je traduis '*aqaloû*, (IKh., I 27, l. 9), que de Slane traduit « coupèrent les jarrets ». Parfois on coupait les sangles qui attachaient les palanquins sur le dos des chameaux. Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, II 181; Ṭabari I 1031; *Aγânî* X 36 : Bevan, *Naqâïḍ* II 658.

(2) Sur la composition de l'armée almoḥade, cf. Merrâkechi, 247-248, tr. 292-293.

(3) IKh., I 27, tr. I 47; Boû Râs, *R. Afr.* 1880, p. 76.

(4) IKh., Ibn el-Athîr, *loc. cit.*



grés en Berbérie. Il nous semble utile de préciser l'extension de leur territoire à cette époque, et d'esquisser un tableau d'ensemble de l'état économique de l'Ifrîqîya, qui, pendant un siècle, a été foulée par leurs chevauchées impitoyables. L'œuvre du chérif Edrîsî nous en fournit le moyen.

On sait que cet auteur, étant en Sicile, composa, sur la demande du roi normand Roger, un vaste traité de géographie. Il y mettait à profit les travaux de géographes antérieurs, dont il nous donne la liste (1), mais en les contrôlant par des enquêtes systématiques auprès de missionnaires envoyés à cet effet en Orient comme en Occident. Pour ce qui concerne la Berbérie, les renseignements ne devaient pas lui manquer ; lui-même y avait séjourné (2), et les relations étaient fréquentes entre ce pays et la Sicile. Si son œuvre n'est donc pas complètement originale, s'il y fait un constant usage de ses devanciers, et en particulier d'Ibn Ḥawqal, dont il reproduit les informations non sans quelques négligences (3), elle peut cependant passer pour une revision assez consciencieuse, une mise au point digne de confiance de la description écrite à la fin du Xe siècle par le subtil marchand de Baghdâd. Malgré les imperfections de ce document, nous croyons pouvoir y trouver un tableau suffisamment exact du pays occupé par les Arabes, tel qu'il était vers le milieu du XIIe siècle.

Ce tableau est bien conforme à ce que la suite des événements nous a permis d'imaginer. L'invasion hilâlienne a semé la ruine en Tripolitaine et en Ifrîqîya. De tout ce qui restait de l'œuvre économique romaine, de ces édifices grandioses, qui excitaient l'admiration des hommes éclairés, de ces travaux hydrauliques « dont le moindre,

(1) Edrisi, tr. Jaubert, I p. xix, xx; Aboû 'l-Feda, tr. Stanislas Guyard, I p. cxiii ss.; cf. Amari, *Storia dei Musulmani*, III 452 ss.

(2) Edrisi, 66, 95, tr. 76, 112.

(3) Cf. De Goeje, tr. de Ya'qoûbi, p. 39.

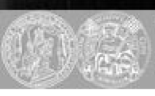
dira El-Merrâkechî, est au-dessus du talent de tous nos contemporains », de tout ce qu'avait tenté de faire renaître l'administration des Arlabides et des Zîrides, la plus grande partie avait subi l'atteinte mortelle des nomades. Sur leur passage, les cultures sont désertées, le sable envahit les palmeraies, les fortins et les fermes s'écroulent, les villages sont vides. Une grande cité comme Qairouan et les somptueuses annexes qui l'entourent ont été abandonnées. Leur chute est attestée même par les géographes orientaux comme Dimachqî. Les habitants se sont dispersés, les uns en Egypte, d'autres en Sicile et en Espagne, beaucoup en Maghreb el-Aqçâ. Ce dernier pays a profité de l'abaissement de l'autre extrémité de la Berbérie. L'équilibre est rompu entre ces deux parties de l'Afrique du nord. Sous le gouvernement des Almohades, Fâs semble bien « le centre intellectuel du Maghreb, l'endroit où se sont concentrées la science de Qairouan et celle de Cordoue » ; on l'appelle « la Baghdâd du Maghreb [1] ». Quoique moins riche, Tlemcen est florissante et voit, dès l'époque almoravide, s'élever des édifices dont on chercherait en vain les équivalents dans les cités d'Ifrîqîya. Si nous en croyons la description d'Edrîsî, le Maghreb central est d'ailleurs assez prospère, en tout cas la ligne de démarcation est fort nette entre les pays que l'invasion n'a pas encore touchés et ceux que les Arabes ont parcourus dans leurs courses ou désolés par leurs exactions.

De toute cette partie orientale de la Berbérie, la région qui avait supporté le premier choc des Arabes était aussi celle qui avait le plus souffert. Je veux dire le pays de Barqa, ancienne Cyrénaïque, et la région de Tripoli [2].

La plupart des tribus, qui, depuis l'invasion, s'étaient fixées sur ces territoires, appartenaient de naissance ou

(1) Merrâkechî, 260-261, tr. 306.

(2) Cf. le jugement d'IKh. (I 104-105, 125, tr. I 164, 197), sur la décadence du pays de Barqa.



par confédération à la grande famille des B. Solaym [1] : c'étaient, en Cyrénaïque, des Hayb et leurs confédérés, les Rawâḥa, Nâcira et 'Omayra [2]; de Sort à Tripoli, c'étaient des 'Awf, des Debbâb et des Zoṛb [3]. Le territoire des Mirdâs, branche de la famille des 'Awf, dépassait Tripoli et s'étendait jusqu'à Gabès. Enfin, sur cette route, on rencontrait les premières familles hilâliennes : c'étaient des Riyâḥ [4]. Nous savons que des Riyâḥ, les B. Jâ'mi, avaient fait de Gabès le centre d'un petit royaume arabe.

Parmi les tribus berbères du pays, le plus grand nombre vivait dans une absolue dépendance; seules avaient pu résister à la domination des envahisseurs, les tribus qui s'étaient mélangées à eux, au point que l'on pouvait douter si elles étaient arabes ou berbères, et celles qui, suffisamment fortes ou jouissant de retranchements d'accès difficile, pratiquaient le pillage aux dépens des nouveaux maîtres du sol, comme elles l'avaient de tout temps pratiqué aux dépens des familles de leur propre race. Tels étaient, en Cyrénaïque, les Mezâta et Fezâra de Ptolémaïs, et les Howwâra de la région de Lebda [5] ; tels étaient encore les Rahâna [6] du Djebel Demmer, qui, montés sur leurs chameaux et armés de leurs longues lances, razziaient campements et convois arabes, puis couraient, par des chemins à eux seuls connus, se mettre à l'abri dans des repaires d'où nul ne songeait à les déloger.

Sans doute, il ne faudrait pas s'exagérer la richesse

(1) Les Ka'oûb (Solaym) se trouvaient à Barqa vers l'an 1100. Cf. Ibn Khallikân, *Biog. dict.*, III 13.

(2) Edrisi, 133, 135-137, tr. 159, 162-165; IKh., I 18-19, 86, 104, tr. I 34, 136-137, 164. D'après IKh., la première branche des Hayb que l'on rencontre est celle des B. Aḥmed. Le territoire des Hayb et des Rawâha s'étendait vers l'ouest, bien au-delà la Ptolémaïs. Cf. *Prolég*, I 108, tr. I 129.

(3) IKh., I 85-86, 101, tr. I 135, 159; Edrisi, 122, tr. 143.

(4) Edrisi, 121, tr. 142.

(5) Edrisi, 130, 133, tr. 154, 159; IKh., I 5, tr. I 8. Cf. Basset, *Le dialecte de Syouah*, pp. 3-8.

(6) Edrisi, 123, tr. 144. Les Nefoûsa ne semblent pas avoir été non plus entamés.

économique possible de ces régions en grande partie désertiques. Leurs revenus furent toujours restreints. Nous avons vu quelles en étaient les sources : c'étaient le commerce et l'agriculture. L'agriculture, quelque peu développée par les encouragements des princes zîrides[1], était généralement limitée aux environs des villes, et suffisait aux besoins des habitants sans permettre l'exportation. Graduellement, les pillages des nomades avaient rétréci le périmètre cultivé[2]. Les plantations de figuiers, de mûriers, de dattiers et de coton, périodiquement dévastées par les Arabes, avaient été abandonnées. Le commerce constituait la ressource la plus importante du pays et ne pouvait disparaître complètement. Les cités de l'intérieur, posées sur le passage des caravanes, et les villes maritimes, souvent bâties à quelque distance de la côte pour se garantir des descentes de pirates, étaient des points de ravitaillement sur la route d'Egypte, des centres d'échange entre les matières premières du pays des nègres et les objets fabriqués du monde méditerranéen. Jadis les denrées affluaient dans leurs bazars, des Musulmans et des Juifs y trafiquaient avec les voyageurs[3]. Cependant, depuis l'invasion, les routes étaient devenues dangereuses, les transactions intermittentes, les marchés de moins en moins fréquentés. Les cités maritimes surtout, que ne visitaient plus les acheteurs, étaient désertées par les marchands. Barqa, la ville rouge, jadis célèbre pour son coton et ses cuirs, n'était plus guère fréquentée, et une partie de ses habitants avaient fui; car le pays, dont elle était la métropole, était parsemé de campements arabes[4]. Ajdâbiya,

(1) IKh., I 105, l. 1, tr. 164.

(2) Nous avons peine à admettre avec Merrâkechi qu'avant l'invasion hilâlienne « d'Alexandrie à Qairouan le pays ne présentait pas de discontinuité de cultures et était jour et nuit sillonné par les caravanes ». Edit. 253, tr. 299. Voir aussi *ibid.*, le texte curieux sur les phares de la côte, qui auraient cessé d'être allumés après l'invasion. Sur la fertilité très médiocre de la Tripolitaine et la décroissance de son commerce, cf. de Mathuisieulx, *A travers la Tripolitaine*, Paris 1903, p. 95-101, 296-297; le pays de Barqa semble beaucoup plus favorisé, *ibid.*, 269 ss., 297.

(3) IKh., I 86, tr. I 137; Edrisî, 132, tr. 157.

(4) Edrîsî, 130, tr. 156; Motylinski, *Itinéraires entre Tripoli et l'Egypte*, 8-9.

qui, bâtie sur un terrain sans eau et pierreux, vivait du commerce seul, avait perdu beaucoup de son importance[1]. Sort ne conservait que des restes de ses plantations de palmiers, de figuiers et de mûriers. « Les arbres, dit Edrîsî, y seraient en plus grand nombre, sans les dévastations continuelles des Arabes[2]. »

Seules les villes suffisamment fortifiées, ou placées en dehors du parcours des Arabes, ou ayant des arrangements avec eux avaient conservé quelque chose de leur ancienne splendeur. Si Tripoli était encore fière de ses blancs édifices, de ses entrepôts et de ses bazars, elle avait perdu sa couronne de jardins[3]. Les Arabes avaient détruit ses plantations d'oliviers, de dattiers et d'arbres à fruits, comblé ou détourné ses conduites d'eau, mis en fuite les cultivateurs de sa banlieue. Lebda, cité jadis florissante, devait à ses borjs et à sa citadelle de ne pas être entièrement désertée ; des Berbères Howwâra y avaient trouvé un refuge; un marché s'y réunissait ; quelque ombre d'industrie y subsistait[4]. Ṭolmaytha, l'antique Ptolemaïs, abritait encore une nombreuse population derrière ses murailles de pierre[5]. Qaçr el-'Aṭich, El-Yahoûdîya, El-Qarnayn[6], avaient également pu, grâce à leur enceinte, résister à l'assaut des tribus.

Enfin certaines villes semblent jouir d'une sorte d'immunité, en raison des services qu'elles rendent aux nomades ; telle est Sowayqat Ibn Mathkoûd, à l'ouest du cap Mesrâta[7], où les Arabes emmagasinent leurs provisions. Les Berbères Howwâra du pays sont d'ailleurs complètement soumis aux tribus conquérantes. Telle est aussi, dans

(1) Edrîsî, 132, tr. 157.
(2) *Id.*, 122, tr. 143-144; Motylinski, *Itinéraires*, p. 6-7.
(3) *Id.*, 121, tr. 142; cf. Bekrî, 8, tr. 23; Tripoli était aux mains des chrétiens depuis 1146.
(4) *Id.*, 129-130, tr. 154; Motylinski, *Itinéraires*, 14.
(5) *Id.*, 136, tr. 163.
(6) *Id.*, 130, tr. 155.
(7) *Id.*, 134-135, tr. 160-161.

l'intérieur, Awjala, au sud de Barqa, où subsiste une réelle activité commerciale, son commerce étant nécessaire à la vie des Arabes (1); telles encore probablement les petites villes de Zawîlat Ibn Khaṭṭâb et de Zâla (2), l'une et l'autre sur la lisière du pays des Nègres. Cependant, là aussi, les Arabes qui parcouraient la campagne avaient semé la désolation et la misère.

Toute la région qui s'étend vers l'ouest, de Tripoli au Djerîd, était également dévastée (3); les sables envahissaient les plantations désertées; les villages tombaient en ruine.

Bien qu'ayant subi une décadence indéniable, les villes fermées de la côte orientale, qui se trouvaient pour un temps tombées aux mains des chrétiens, avaient, semble-t-il, mieux résisté à l'invasion que les cités maritimes de Tripolitaine (4). Gabès, Sfax, Monastir, Sousse, El-Mahdiya enfin, dernier refuge des descendants d'El-Mo'izz, conservaient quelque chose de leur prospérité passée; quelques-unes de ces villes s'étaient même embellies de fondations nouvelles. C'est ainsi que Gabès avait profité du gouvernement des B. Jâmi' (5). C'était encore, au milieu du XIIe siècle, une grande ville munie, d'une muraille et d'un fossé (6). L'oasis qui l'entourait n'avait point d'égale en Ifrîqîya; les dattes de ses palmiers, préparées à Gabès d'après une recette spéciale, étaient plus succulentes que les dattes les plus renommées. Ses bazars étaient bien fournis et ses fabriques florissantes; toutefois les tanneries semblent y avoir pris l'importance qu'y possédaient

---

(1) Edrisi, 132, tr. 157.

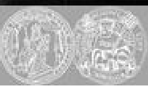
(2) *Id.*, 132-133, tr. 158-159.

(3) *Id.*, 121, tr. 141-142.

(4) A cette époque, il faut signaler la création d'une flotte de course par les Khârijites de Djerba, qui se mettent à insulter les côtes d'Ifrîqiya. L'île est prise par les chrétiens, IKh., I 578, tr. III 64.

(5) IKh., I 215, tr. II 35-36.

(6) Edrisi, 106-107, tr. 124-125, copie Ibn Hawqal, *J. As.* 1842, I 169-170, en supprimant le renseignement sur les impôts. Le renseignement sur la préparation des dattes est ajouté. Notons que la *râba* avait pourtant été dévastée par Temim en 1031. Ibn el-Athir, X 78, tr. 480.



jadis les ateliers de tissage. A trois milles de Gabès, la petite ville de Qaçr Sajja comptait de nombreux métiers à tisser la soie (1).

Sfax avait successivement passé des B. Zîrî, à Mançoûr el-Berṛwâṭî, le protégé des Arabes, puis en 1099, elle avait fait retour au prince zîride, enfin était tombée, en 1148, aux mains de Roger de Sicile (2). La ville était sans doute déchue de son ancienne grandeur. Cependant son enceinte de pierre, pourvue de portes bardées de fer, flanquée de tours aménagées en corps de garde, en faisait une ville forte de premier ordre (3). Elle vivait de la pêche et du produit de sa forêt d'oliviers, pourtant fort maltraitée, soixante-dix ans auparavant, par les soldats du prince Temîm. Monastir, où se groupaient trois châteaux forts, constituant un des plus redoutables ribâṭs de la côte, inspirait, par sa destination pieuse, plus encore que par ses murailles, le respect aux nomades qui circulaient dans le pays : ils ne touchaient pas aux vergers des marabouts qui s'y étaient voués à la défense de l'Islam (4). Sousse, après avoir proclamé son indépendance et s'être administrée elle-même pendant quelques années, était redevenue ville zîride en 1063 (5), puis ville chrétienne en 1148. C'était, au milieu du XIIe siècle, une cité très commerçante et bien peuplée; de ses métiers sortaient les beaux turbans et les fins tissus, qui rivalisaient avec ceux d'El-Mahdîya. Nous avons montré quels étaient les avantages stratégiques de cette dernière ville, « capitale de l'Ifrîqîya et

(1) Qaçr Sajja n'est pas mentionnée par Ibn Ḥawqal.

(2) IKh., I 207, 209, 216-217, tr. II 24, 28, 38; *Bayân*, I 311, 323, tr. I 451, 471; Ibn el-Athîr, X 202, XI 84-85, tr. 512, 566-567; Edrisi, 107, tr. 125-126.

(3) Sfax était déjà déchue par suite des guerres au temps d'Ibn Ḥawqal (*J. As.* 1842, I 171), et ceci pourrait être copié. Toutefois, le renseignement sur l'occupation par le roi Roger est ajouté par Edrisi. Sur les corps de garde « destinés à servir de ribâṭ », d'après de Slane, tr. d'Ibn Ḥawqal, il y a peut-être une mauvaise lecture de l'éditeur. Le passage semble bien être copié textuellement.

(4) Edrisi, 108, tr. 127. Ibn Ḥawqal, *loc. cit.*, 176, ne signale que deux ribâṭs et ne parle naturellement pas des Arabes.

(5) Cf. IKh., I 206, tr. II 22; *Bayân*, I 308, tr. I 445; Ibn el-Athîr, X 19, tr. 471; Tijâni, *J. As.* 1842, II 109, 111, 130; Edrisi, 125, tr. 149.

pivot de l'empire »[1]. Cependant sa banlieue n'avait pas impunément subi les sièges des chefs rebelles et les razzias des nomades; une de ses parures, le « ḥimâ », vaste enclos de vergers et de jardins qui s'étendait à l'ouest, avait entièrement disparu depuis l'invasion hilâlienne. Mais si la dernière capitale des B. Zîrî faisait encore figure de ville royale, qu'était-il advenu de Qairouan, la première capitale de la dynastie? Celle-ci semblait bien avoir perdu pour toujours sa dignité de métropole de l'Ifrîqîya; sa décadence datait du début du XIe siècle. Bâdîs, en prescrivant aux Çanhâja et aux marchands qairouaniens l'exode en masse vers Mançourîya, sa nouvelle fondation, avait porté le premier coup à la prospérité de la vieille cité[2]. Le départ d'El-Mo'izz et le pillage qui s'en suivit, les sièges successifs et surtout la mainmise des Arabes, Zoṛba, Riyâḥ ou Solaym, sur son territoire et sur elle-même, avaient achevé sa ruine[3]. Bien qu'elle eut été dotée par El-Qâïd b. Maymoûn de nouvelles fortifications, elle était, semble-t-il, assez mal défendue, n'ayant sur une partie de son périmètre qu'un mur de terre. Les palais de Mançoûrîya, son annexe officielle, étaient en ruines et nul ne l'habitait plus; de même pour les demeures de Raqqâda, l'orgueil des princes aṛlabides : elles étaient détruites de fond en comble. Dans Qairouan proprement dite, le commerce se mourrait; les citadins, soumis par les nomades à des taxes écrasantes, achevaient de déserter la ville, sans plus attendre la réalisation des prophéties qui lui promettaient un retour à la prospérité d'antan.

Les Arabes (surtout des Riyâḥ) régnaiént en maîtres dans les plaines du centre. Les populations zenâtiennes les avaient presque complètement désertées et s'étaient réfugiées dans les massifs montagneux du nord, tels que

(1) Edrîsî, 109, tr. 127-128, et supra pp. 133-134.
(2) Cf. *Bayân*, I 227, 271-272, tr. I 318, 387; Bekri, 26, tr. 64.
(3) Edrisi, 110-111, tr. 129-130.

le Zaghouân et le Djebel Ouselât; ils en cultivaient les pentes arrosées et y faisaient paître moutons, bœufs, chevaux et mulets; les hauteurs portaient de petites citadelles, derniers abris en cas d'attaque (1).

Les territoires de toutes les cités de l'Ifrîqîya occidentale étaient, comme les plaines du centre, soumis aux Arabes; la cité elle-même servait d'entrepôt aux nomades, comme Majjâna (2), ou leur payait chaque année une redevance, comme Mermâjanna (3). Nous avons vu comment Sicca Veneria et Laribus avaient eu recours à un aventurier pour se protéger contre les tribus qui désolaient le pays (4); Obba, jadis florissante, était à peu près en ruines (5). Enfin les Arabes riyâḥides de la tribu d'Akhḍar tenaient les plaines à blé, fertiles entre toutes, de Béja (6).

Riyâḥ des Akhḍar et des B. 'Alî, Athbej des B. Moqaddem, tribus d'origines diverses groupées sous le nom de Jocham, toutes ces familles hilâliennes se trouvaient rapprochées dans l'Ifrîqîya du nord. Béja et Carthage étaient leurs deux points d'appui. J'ai dit le rôle important joué par les B. 'Alî, seigneurs de la Mo'allaqa, comment ces émirs tenaient garnison dans les ruines de Carthage. Ces ruines ne cessaient d'ailleurs pas d'être exploitées comme une carrière de marbre taillé (7); il n'était navire qui, s'éloignant de la côte fameuse, n'emportât quelque miette de sa splendeur abolie, chapiteaux, fûts de colonnes ou bas-reliefs.

(1) Edrisi, 119, tr. 139.

(2) *Id.*, 118, tr. 138, reproduit Ibn Ḥawqal, *J. As.* 1842, I 215. Le détail sur les Arabes est une addition. Ibn Ḥawqal ajoute qu'il n'y a ni dattes, ni olives dans la région.

(3) *Id.*, 118, tr. 137.

(4) *Id.*, 117, tr. 136-137. Comparer Ibn Ḥawqal, *loc. cit.*, 223.

(5) *Id.*, 117, trad. 137, reproduit Ibn Ḥawqal, *loc. cit.*, 223, avec un lapsus : *El-Andalous* pour *El-Orbos*. Il note que le mur de terre n'existe plus.

(6) *Id.*, 115-116, tr. 134-135, copie Ibn Ḥawqal, *J. As.* 1842, I 180. Les renseignements sur la fontaine, l'absence de bois, les Arabes, sont des additions.

(7) *Id.*, 112-114, tr. 131-132. Comparer Ibn Ḥawqal, *J. As.* 1842, I 178. Des monuments assez nombreux devaient subsister jusqu'à la croisade de Saint-Louis, cf. IKh., I 433, tr. II 369.

En face de Carthage et de ses maîtres du moment, Tunis s'efforçait de vivre, et même s'annonçait déjà comme la capitale future des sultans d'Ifrîqîya. Elle avait su s'accomoder de ses dangereux voisins. Depuis 1128, la ville avait fait retour aux princes de Bougie; une émeute survenue en 1148 les en chassa de nouveau[1] : la population, affolée par l'approche des chrétiens et par la menace d'une famine, massacra la garde nègre du gouverneur ḥammâdide; celui-ci s'embarqua, laissant dans la ville un lieutenant qui ne tarda pas à le suivre. Tunis retomba aux mille agitations du régime populaire, luttes de çoffs et luttes de quartiers. Successivement, les Tunisiens se donnent un gouverneur zîride, ils sont sur le point de reconnaître comme roi l'émir de la Mo'allaqa, enfin ils rappellent un des B. Khorâsân et se soumettent encore une fois à cette famille. Cependant, malgré l'instabilité de son gouvernement et l'humeur remuante de sa population, la ville est florissante et bien peuplée[2]; ses murs sont en terre, au dire d'Edrîsî; pourtant ils résisteront victorieusement aux assauts des Almoḥades; ils enserrent des maisons d'une belle structure, des jardins et des puits[3]. Les Arabes, après avoir été ses ennemis, sont devenus ses pourvoyeurs; leurs chameaux y apportent quantité de grain, de miel et de beurre « en sorte, ajoute le géographe, que les pâtisseries qu'on y fait sont d'excellente qualité. »

Si les rapports de Tunis avec les puissantes tribus qui l'entourent sont assez sûrs, il n'en est pas de même de Tabarca dont les misérables voisins arabes « ne sont pas fidèles aux engagements pris[4] ». Le détail, fourni par

(1) Sur cette partie de l'histoire de Tunis, *Bayân*, I 323-324, tr. I 471-473; IKh., I 212-213, tr. I 31-32.

(2) Edrisi, 111, tr. 130, copie Ibn Ḥawqal, *loc. cit.*, 177-178, en le modifiant. Tout le début de l'article (rapports avec les Arabes, retranchements, portes), est ajouté. Sur la composition des anciens murs, cf. Ya'qoûbi, tr. 70.

(3) Cf. Mas Latrie, *Traités*, *Introd.*, 37-38.

(4) Edrîsî, 115, tr. 134, copie en partie Ibn Ḥawqal, *loc. cit.*, 178-180. Le renseignement sur les Arabes est ajouté.

notre auteur a son intérêt; cependant l'incertitude de ces relations ne venait-elle pas de la faiblesse stratégique de la cité plus encore que de la mauvaise foi spéciale à ces nomades? Certes, rien ne valait des murailles solides et une garnison aguerrie pour assurer le respect des traités. Nous avons dit comment les troupes d'El-Ward et de ses sucesseurs avaient imposé une barrière aux entreprises des Athbej et des Riyâḥ contre Bizerte; de même, la forte enceinte de pierre et la qaçba de Mersa'l-Kharez la mettaient à l'abri des coups de main des Arabes qui peuplaient ses abords (1); grâce à eux, la petite cité, dont toute l'activité était tournée vers la pêche du corail, était abondamment pourvue de toutes les denrées nécessaires à la vie.

Cette espèce de monopole des transports de céréales, dont jouissaient les Arabes, compliquait singulièrement le ravitaillement de certaines régions. Le Djerîd, pays des dattes, ne produit pas assez de blé pour sa propre consommation : Qasṭîliya, Gafça, Taqyoûs, El-Ḥamma devaient s'adresser aux pays du Tell pour se pourvoir de grains; or, leurs rapports avec les Arabes étant souvent tendus (nous avons vu que, très tôt, ceux-ci avaient poussé leurs razzias à travers la région); il en résultait une extrême rareté de ces denrées, qu'aggravaient encore les disettes de l'Ifrîqîya (2).

La ville de Bâṛâï est considérée par Edrisi comme faisant partie du Djerîd (3); cependant, avec elle, nous entrons dans une nouvelle région. Placée au nord-est de

(1) Edrisî, 116, tr, 135-136, développe Ibn Ḥawqal, *loc. cit.*, 180-181, sur la pêche du corail. D'après Ibn Ḥawqal, « on y récolte peu de céréales et il faut tirer des lieux voisins les fruits et autres provisions dont on a besoin. » Il ne dit rien de la muraille, ni des environs, qu'Edrisi prétend peuplés d'Arabes.

(2) « En 453 (1061) les habitants de Taqyoûs tuèrent 250 Arabes; ces nomades étaient entrés dans la ville pour faire des achats au marché et l'un d'eux ayant tué un personnage de l'endroit parce qu'il l'avait entendu faire l'éloge d'El-Moʿizz et prier pour lui, le peuple se souleva contre eux. Ibn el-Athîr, IX 390, tr. 460.

(3) Cf. El-Fezâri, ap. Basset, *Doc. géog. sur l'Afr. sept.*, p. 17; Edrisi, 104, tr. 121-122.

l'Aurès, aux confins de l'Ifrîqîya et du Maghreb central, cette cité avait souvent échappé à la fois à l'autorité des princes de l'un et l'autre pays ; à l'époque que nous étudions, les habitants sont en quelque sorte clients des Arabes (1) ; aussi les Berbères qui campaient dans la région et les fellâḥs des villages voisins avaient-ils émigré en grand nombre : le faubourg de Bâṛâï, qui était au Xe siècle le quartier commerçant, avait été abandonné, à la suite des incursions répétées des B. Hilâl, et les marchés, qui jadis s'y réunissaient, eurent lieu à l'intérieur de la double enceinte qui entourait la ville.

Cette extrémité orientale de l'Aurès avait été de très bonne heure la station des Arabes B. Athbej. C'était également eux qui tenaient le Zâb et qui allaient modifier, en se mêlant aux éléments indigènes, la population sédentaire de cette province.

D'après Edrîsî (2), la capitale du Zâb était encore de son temps, comme trois siècles auparavant (3), Ṭobna, la Thubunae antique; cependant il semblerait que, dès cette époque, Biskra, qui devait jouer ce rôle au XIVe siècle (4), eut supplanté la vieille ville par l'importance politique de ses chefs.

Les cités du Zâb, Ṭobna, Biskra, Ṭolga, Tehoûdâ, Ed-Doûsen, dépendaient de l'empire ḥammâdite, mais avaient leur administration propre, représentée par le conseil des cheîkhs (5). Comme Ṭobna l'était autrefois (6), Biskra était divisée en çoffs : deux familles s'y disputaient la prééminence dans le conseil. Des Arabes cependant couvraient la région; les Athbej, d'abord établis à l'est de l'Aurès,

(1) Edrîsî, 103-104, tr. 121, reproduit Ibn Ḥawqal, *loc. cit.* 216-217, sur l'enceinte double, l'enceinte du faubourg, mais il le modifie sur l'état de la population et des environs.

(2) *Id.*, 93, tr. 109, simplifie Ibn Ḥawqal; il ne parle pas des dissensions que signale celui-ci, *loc. cit.*, 218-219.

(3) Ya'qoûbî, tr. II 82.

(4) IKh., I 625, tr. III 125.

(5) IKh., I 625, tr. III 126.

(5) Ibn Ḥawqal, *loc. cit.*, 219.

s'étaient étendus dans le Zâb et s'y étaient fait donner des terres, submergeant et refoulant les populations berbères et zenâtiennes. Les familles fugitives allèrent peupler le Tell du Maghreb central ou les villes sahariennes (1). Quant à celles qui restaient dans le pays, elles virent les B. Moznî, chefs d'une tribu Athbej, devenus sédentaires, se substituer aux cheîkhs de Biskra. Ils y fonderont une petite principauté arabe quasi-indépendante, reconnaissant tour à tour, et suivant les intérêts du moment, la suzeraineté de Tunis, de Bougie, de Tlemcen ou de Fâs (2).

Au nord de Biskra, comme au sud, les Arabes rôdaient alentour des villes fermées, menaçant quiconque s'en écartait, terrorisant le pays. A Bâdis (3), nul ne sort de la ville s'il ne peut se réclamer d'un homme de la tribu qui tient la banlieue. De la citadelle de Dâr Malloûl, cité jadis commerçante qui s'élève entre Ṭobna et l'Aurès, les gens observent avec anxiété les mouvements des Arabes de la plaine (4). Nous avons vu quelle était la situation difficile de la Qal'a des B. Ḥammâd, comment ses maîtres avaient cru prudent de l'abandonner.

Les B. Athbej occupaient le Ḥoḍna; il ne semble pas qu'ils se fussent encore avancés beaucoup au-delà. Là était probablement la limite occidentale des immigrés. Dépassant de beaucoup dans leurs courses le reste des tribus arabes, les Ma'qil, famille alliée aux B. Hilâl, nomadisaient sur les confins du désert, au sud de l'Ifrîqîya et du Maghreb central (5). Cette tribu semble même avoir de très bonne heure des représentants dans le Tell, au nord de son domaine saharien. Une de ces familles, les Tha'âlba, s'était acheminée vers le nord en passant par Boû Guezoûl et était parvenue jusqu'au Titteri. Elle y

(1) Ouargla s'agrandit et se fortifia pour leur servir d'asile, IKh., 192, tr. III, 186.

(2) IKh., I 625-636, tr. III 126-141.

(3) Edrisi, 94, tr. 110.

(4) *Id.*, 93, tr. 109; cf. Ibn Ḥawqal, *loc. cit.*, 218.

(5) IKh., I 73, tr. I 116.

était déjà vers 1120 [1]. A part ces avant-coureurs formant un îlot isolé, la limite des territoires arabes, qui ne dépassait pas le Ḥodna, reculait encore vers l'est en se rapprochant de la côte; elle allait rejoindre l'Oued Sahel: leurs bandes pillardes rendaient dangereux le passage des Portes de fer [2]; mais il ne semble pas qu'ils se hasardassent dans la vallée de la Soummam, le Sahel inférieur. Leur limite devait suivre la chaîne des Babors [3], à peu près jusqu'au territoire des B. Telîlen; puis, se dirigeant vers le nord, elle venait toucher la côte à l'est du cap Boûgaroûn. Ils tenaient la route de Constantine à Collo [4], et la plaine de Bône [5] en était infestée.

Les familles hilâliennes qui occupaient ce territoire appartenaient surtout à la tribu des Zoṛba. Refoulés en 1074 dans le Tell du Maghreb central, ils avaient utilement servi les maîtres de Bougie dans leur lutte contre les populations zenâtiennes; en récompense, leurs fractions les plus puissantes avaient sans doute reçu des avantages appréciables; cependant il ne semble pas que les B. Ḥammâd leur eussent concédé de fiefs véritables : un passage d'Ibn Khaldoûn paraît établir que les premières concessions furent consenties aux B. Yezid b. Zoṛba par les gouverneurs almoḥades de Bougie [6].

Quoique moins riches que les tribus d'Ifrîqîya, celles-ci n'en étaient pas moins fort turbulentes; le rempart naturel des montagnes ou de fortes murailles pouvaient seules les tenir en respect. Bougie, à l'abri derrière des hauteurs, était devenue le retranchement suprême des rois dépossédés de la Qal'a, « l'œil des état ḥammâdites ». De même qu'El-Mahdîya, elle nous apparaît comme un des refuges de ce qui fut la civilisation çanhâjienne. Elle

(1) IKh., I 77, 162, tr. I 123, 253.
(2) Edrisi, 92-93, tr. 108.
(3) *Id.*, 97, tr. 113-114.
(4) *Id.*, 98, tr. 115.
(5) *Id.*, 116-117, tr. 136.
(6) IKh., I 54, tr, I 88.

est en somme à cette époque la seconde ou peut-être même la première ville de la Berbérie orientale. C'était une cité industrieuse : l'exploitation des mines de fer voisines, la construction des navires, que facilitait l'abondance des bois dans la région, des relations de commerce avec les états méditerranéens et l'arrière pays lui assuraient la richesse[1]; les B. Ḥammâd l'avaient embellie de leurs palais[2], des demeures nouvellement édifiées y rappelaient la splendeur du Dâr El-Baḥr de la Qal'a; à quelque distance de cette capitale, la citadelle de Tâklât[3] paraît avoir joué le rôle d'annexe princière. Cependant c'en était fait de la grandeur hammâdite; à l'invasion almohade s'étaient joints la conquête chrétienne et les empiètements arabes : la Qal'a était au trois quarts détruite; la citadelle d'Ikjân était passée en d'autres mains[4]; Yaḥyâ avait dû quitter Bougie et livrer Constantine au prince 'Abd el-Moûmin[5]; Bône, conquise en 1153 par un lieutenant de Roger de Sicile, était administrée par un descendant des B. Ḥammâd pour le compte du roi chrétien[6]. La conquête par mer était d'ailleurs un fléau qui menaçait périodiquement les villes de cette côte, Mersâ'd-Dajâj[7], Djidjelli[8] ou Collo[9]; l'hiver, les indigènes pouvaient les habiter sans trop de danger, mais l'été, avec la régularité des nomades revenant du sud occuper les pâturages du Tell, les flottes d'outre-mer apparaissaient au large, prenaient possession du port, pêchant, et traitant la cité en ville conquise; quant aux gens du pays, à l'approche du péril, ils avaient trans-

(1) Edrîsî, 90-91, tr. 105; Mas Latrie, *Traités, Introd.* 30-31.
(2) IKh., I 227, tr. II 52.
(3) Edrîsî, 92, tr. 107. Tâklât, Tâkolât ou Tiklât est près d'El-Kseur.
(4) *Id.*, 98, tr. 115. Ikjân est entre Sétif et Mila. IKh., tr. I. p. LXXXVII.
(5) IKh., I 231, 313-314, tr. II 58, 189.
(6) Edrîsî, 117, tr. 136, modifie Ibn Ḥawqal, *loc. cit.*, 181-182, sur le territoire dépendant de la ville.
(7) Edrîsî, 90, tr. 104, développe et complète Ibn Ḥawqal, *loc. cit.*, 182-183.
(8) *Id.*, 97-98, tr. 114.
(9) *Id.*, 102, 123, tr. 120.

porté leur famille et leurs biens les plus précieux ou avaient fui eux-mêmes dans un fort de la montagne.

Telle était la situation précaire des villes maritimes; quant à celles de l'intérieur, elles avaient d'autres dangers à redouter. Les Arabes étaient, il est vrai, moins nombreux et moins dangereux comme voisins ici qu'en Ifrîqîya. Constantine avait même conclu avec eux des traités avantageux [1]; les habitants de la vieille cité commerçante et guerrière s'étaient associés avec les nomades pour la culture des terres et la conservation des récoltes; la jolie ville de Mila gardait encore sa ceinture de jardins [(2)]; de même, les petites citadelles, à la fois marchés et lieux de refuge, qui jalonnaient la route des Portes de fer à la Qal'a, Soûq el-Khemîs, Soûq el-Ithnayn, Hiçn Tâfalkânât, Tâzkâ, 'Aṭîya, vivaient en paix avec les Arabes, paix officielle et, à la vérité, plus apparente que réelle; la banlieue n'était pas sûre; de temps à autre, une rixe mettait aux prises quelques hommes des troupes locales avec une bande de nomades. Un meurtre survenait-il dans l'un ou l'autre camp? Les autorités de la ville désavouaient leurs soldats et se gardaient de demander le prix du sang, tandis que la tribu d'une victime arabe l'exigeait toujours; et l'on payait par crainte des représailles [(3)].

Si le fléau arabe ne se présente pas dans cette "marche" du Maghreb central avec le même caractère d'acuité qu'en Ifrîqîya proprement dite et en Tripolitaine, il y est cependant sensible, comme on le voit. Les B. Hilâl y ont accru l'insécurité; ils ont même insolence envers les gens des plaines. C'est du moins ce que nous laisse supposer le texte d'Edrîsî.

Quelle que soit l'impersonnalité de la plupart des renseignements que nous transmet le géographe, ils nous permettent pourtant d'entrevoir qu'un siècle après l'entrée

(1) Edrîsî, 95, tr. 110.
(2) *Id.*, 94, tr. 110.
(3) *Id.*, 93, tr. 108-109.

des Arabes, des rapports extrêmement variés s'étaient établis entre immigrants nomades et indigènes des villes, depuis la domination pure et simple des premiers sur les seconds jusqu'au contrat équitable ou même avantageux pour les citadins.

La possession complète et indiscutée des campagnes se rencontre à Béja (1); là les Arabes sont maîtres de la région et de ce qu'elle produit. Nous entendons que les Berbères sont asservis aux vainqueurs et cultivent pour ceux-ci la terre qui leur appartenait jadis.

Pour Bâdis, au pied de l'Aurès, l'auteur précise comme il suit les conditions un peu meilleures de la vie des indigènes : « Les Arabes, nous dit-il, sont maîtres de la campagne et ne laissent sortir personne qui ne soit placé sous la protection d'un homme de la tribu (2). »

Le patronage, dont il est ici question, est encore bien connu, tant en Arabie qu'en pays berbère; il semble avoir existé dans cette dernière région, bien avant l'arrivée des Arabes. Nous en trouvons au XIe siècle un curieux exemple dans le Maghreb el-Aqçâ, non chez des nomades mais chez les citadins de Melîla (3). La protection, bien qu'elle revête souvent le caractère d'un acte religieux, bien qu'elle s'accompagne d'un sacrifice (debiḥa) (4), fait à la porte du futur protecteur par celui qui implore son appui, devient le plus souvent en fait un procédé commode pour le fort de rançonner le faible et tend à se confondre avec

(1) Edrisi, 115, tr. 135.

(2) *Id.*, 94, tr. 110.

(3) Lorsqu'un négociant arrive dans cette ville, les habitants, qui sont tous de la tribu des B. Ourtadî, tirent au sort pour savoir lequel d'entre eux doit se charger des opérations commerciales auxquelles l'étranger veut se livrer; celui-ci ne peut rien faire en dehors de la surveillance et de l'inspection de son nouveau patron, qui, de son côté, est tenu de protéger son hôte contre ceux qui voudraient lui faire tort. Pour s'indemniser de cette peine, le patron exige de lui une récompense et de plus un cadeau pour les frais de logement. Bekri, 88, tr. 205-206.

(4) Cf. De Foucauld, *Reconnaissance*, 130; *Bull. du Com. de l'Afr. franç.*, 1905, Suppl. p. 20. Gautier, *Sahara algérien*, p. 210, pense que ce sacrifice est « une survivance d'usages préislamiques ». Michaux Bellaire, ap. *Rev. du Monde musulman*, 1909, p. 229, la considère comme aussi berbère qu'arabe.

toutes les sauvegardes onéreuses dont le début du présent chapitre nous a fourni les exemples. Elle s'en distingue cependant par ce qu'elle est non collective mais personnelle; j'entends qu'elle n'assure la sécurité que du protégé qui a versé la « khefâra »; il est vrai qu'elle la lui assure de la part de tous les contribules de son patron. « Quiconque a un seul protecteur dans une tribu devient l'ami (de tous les membres de la tribu et même) de toutes les tribus liées d'amitié avec celle-là »[1]. Toute atteinte portée au client sur le territoire de la tribu serait pour le patron une injure personnelle, qu'il se croirait tenu de venger. Il va sans dire que les effets du patronage cessent dès que le protégé sort du territoire. Là le protecteur ne répond plus de vous et l'escorte qu'il vous a donnée vous quitte; force vous est de vous assurer une nouvelle protection, dont vous pourrez vous réclamer au besoin, afin de vous prémunir contre les attaques des gens dont vous foulez le sol, voire même contre celle du patron que vous venez de quitter.

Malgré les abus auxquels elle donne lieu, bien qu'elle soit le résultat naturel de l'insécurité du pays, cette institution rend possible, dans une certaine mesure, aux habitants de Bâdis, les déplacements et le commerce. Des conventions analogues permettent la culture des terres dans la campagne de Bâṛâï où les gens sont « en quelque sorte, nous dit Edrisî, clients des Arabes[2]. » On suppose au prix de quelles exigences.

Des relations plus cordiales en apparence, et qui en réalité présentent moins de garanties pour les sédentaires, se rencontrent dans les places fortifiées au nord de la Qalʿa[3]. Là, comme nous l'avons vu, le régime adopté est la trêve (mohâdana); mais cette trêve n'empêche pas les

(1) Burckhardt, *Voy. en Arabie*, III 127-130, 139; Huber, *Journ. de voyage*, p. 592-593; Oppenheim, *Vom Mittelmeer..*, II 95.

(2) Edrisi, 103, tr. 121.

(3) *Id.*, 93, tr. 109.

rixes individuelles, se terminant parfois par des meurtres pour lesquels il semble avoir été convenu que le parti du meurtrier paierait le prix du sang. Les détails relatifs à ce contrat nous font défaut, mais la clause qu'il stipule permet, semble-t-il, de l'assimiler aux alliances fréquentes entre collectivités voisines et encore pratiquées en Orient : telle est la "çoḥba" en vertu de laquelle « lorsqu'un assassinat a été commis, non seulement la parenté du meurtrier, mais encore sa tribu est responsable du sang versé[1]. »

Mais ces contrats, qui ont pour effet de suppléer jusqu'à un certain point aux liens de famille, n'ont de valeur qu'autant que les parties contractantes ont la force de les faire respecter. Tel n'était pas le cas pour les garnisons de cette marche ifrîqîyenne. Tandis que les Arabes exigeaient le prix du sang pour leurs morts, les gouvernements des villes, craignant des complications, ne se croyaient pas capables de le réclamer pour les leurs. On conçoit quelle situation pénible créait pour les citadins une telle inégalité.

Combien préférable est l'état des villes, comme Constantine et Tunis, dont les habitants se sentent plus chez eux et mieux protégés et où (circonstance plus importante encore) les nomades ont tout avantage à ne pas molester les sédentaires. A Tunis[2], non seulement les B. Khorâsân ont obtenu des Arabes qu'ils veillent à la sûreté des voyageurs, mais les nomades, étant les pourvoyeurs des marchands de la ville, assurant le transport et l'échange des céréales, trouvent leur profit à ne pas se brouiller avec les Tunisiens et collaborent ainsi à la prospérité de la cité.

A Constantine[3], la collaboration est plus évidente

(1) Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, p. 158.
(2) Edrîsî, 111, tr. 130; IKh., I 210, tr. II 30.
(3) *Id.*, 95, tr. 110-111.

encore. Les sédentaires, nous dit le géographe, s'associent avec les nomades pour la culture des terres et pour la conservation des récoltes. Le texte est ici d'une concision regrettable. Nous imaginons sans peine le bénéfice que les Arabes trouvent à déposer, sous la garde des sédentaires, les céréales dont ils auront besoin pendant le reste de l'année. Nous concevons qu'ils apprécient ces silos de Constantine, « si excellents qu'on y peut conserver le blé durant un siècle, sans qu'il éprouve aucune altération ». N'ont-ils pas de même des entrepôts dans les oasis ? Mais nous voudrions savoir aussi quel profit en retirent les citadins, en quoi consistent ces « traités avantageux », qu'ils ont conclus avec les Arabes, au dire d'Edrîsî. Peut-être les Arabes se contentaient-ils de faire la police et d'assurer la sécurité des cultivateurs ? Peut-être fournissaient-ils pour la moisson une main-d'œuvre à bon marché, en prêtant leurs esclaves aux propriétaires de la banlieue. Il est probable également qu'ils assuraient la garde des troupeaux des sédentaires, et qu'entre eux intervenaient des contrats, comme ceux dont les législateurs musulmans ont si soigneusement fixé les règles [1]. Enfin ils augmentaient sans doute les profits des agriculteurs, en transportant leurs produits sur les marchés où ils étaient rares. Ce rôle d'exportateurs est la contre partie du rôle de pourvoyeurs qu'ils jouaient vis-à-vis de cités déshéritées comme Mersâ 'l-Kharez ou même Tunis. Une telle supposition est très conforme à ce que leur étude nous apprendra par la suite et à ce que les faits actuels nous font connaitre de leur vie. Elle nous montre les Hilâliens, un siècle après leur entrée en Berbérie, prenant une part active à la vie économique du pays, contribuant, par la force des choses, au bien-être de ceux qu'ils ont d'abord appauvris.

---

(1) Cf. Ibn Âcim, chap. des dépôts; Sidi Khalil, tr. Perron, IV 580 ss.; Masqueray, *Formation des cités*, appendice, pp. 295, 309-310.

CHAPITRE III

LES PASSAGES DES ARABES EN MAGHREB EXTRÊME ET L'ÉPOPÉE DES BENOU ṚANIYA

(1152-1233)

Causes diverses de l'extension du domaine arabe.

I. **'Abd el-Moûmin et les Arabes (1152-1184).** — Histoire de Gabès. — Du sentiment religieux chez les Arabes immigrés. — La conquête almoḥade. — Les appels à la guerre sainte. — Passages volontaires et déportations.

II. **Les guerres des B. Ṛâniya** *a)* **Période des conquêtes (1184-1204)** — Le débarquement de Bougie. — Succès de la propagande almoravide auprès des Arabes. — Etablissement d''Alî b. Ṛâniya dans le Djerîd. — Qarâqoûch l'Arménien. — La reconquête almoḥade. — Nouvelles déportations. — Dévastation de l'Ifrîqîya. — Episode de l'aventurier Ibn 'Abd el-Kerîm. — Prise de Tunis par les B. Ṛâniya. — Apogée de la puissance almoravide.

III. **Les guerres des B. Ṛâniya** *b)* **La période des revers et les origines du royaume ḥafcide (1204-1233).** — Situation des tribus arabes. — Puissance des B. Riyâḥ. — Apparition des B. Solaym. — Nomination d'Aboû Moḥammed le ḥafcide au gouvernement d'Ifrîqîya. — Recul des B. Ṛâniya. — Batailles de Chebroû et du Djebel Nefoûsa. — Progrès des B. Solaym. — Fin de l'épopée almoravide.

IV. **Situation des tribus arabes en 1233.** — Coup d'œil d'ensemble sur les conséquences des événements. — Etat économique de la Berbérie d'après l'Istibçâr.

Il ne s'écoule guère que soixante-seize ans entre la sanglante rencontre des troupes almoḥades avec les tribus hilâliennes dans la plaine de Sétif et la fondation de l'empire ḥafçide en Ifriqîya, qui clôt ce chapitre; mais cette période relativement courte voit une extension si

considérable du domaine arabe, une telle diffusion de l'élément sémitique en Berbérie qu'elle ne semble pas peser d'un poids moindre que celle qui précède sur les destinées du pays. Des trente-trois degrés de longitude compris entre la région de Barqa et le cap Noûn, au milieu du XII[e] siècle, dix-huit environ avaient été parcourus par les nomades nouveaux venus; vers 1228, leurs familles se seront déployées sur toute l'Afrique mineure, et leurs derniers campements se dresseront sur les bords de l'Atlantique, de cette Mer environnante, qui enclôt les terres du vieux monde de ses abîmes mystérieux.

Cette nouvelle progression vers l'ouest ne revêt d'ailleurs pas le même caractère que le premier élan de l'invasion. Les raisons qui la provoquent sont diverses.

On put voir parfois les tribus se déplacer dans une année de disette, à la recherche de pâturages nouveaux et plus abondants ; mais ce cas fut moins fréquent qu'on ne serait tenté de l'imaginer. L'esprit d'aventure ne semble pas un des traits dominants du caractère arabe; le nomade, comme tous les esprits simples, est routinier et craintif devant l'inconnu. D'ailleurs, un déplacement à à travers le steppe ou le désert est chose infiniment chanceuse. Ce pasteur hésite à se hasarder dans une région, dont il ne connaît ni les points d'eau ni les pistes; ce brigand sans scrupules se montre peu disposé à franchir les limites, au-delà desquelles il entrevoit un pays semé d'embûches et peuplé de malfaiteurs.

Plus fréquent fut l'exode d'une tribu, résultant de l'extension prise par une collectivité voisine, le refoulement des faibles par les forts.

Assez souvent aussi les divagations des nomades à travers la Berbérie, leur marche vers l'ouest ou leurs retours vers l'est leur furent imposés par les royautés sédentaires; en plus d'un cas, les familles hilâliennes se virent transportées par les princes eux-mêmes sur les terres de leur propre domaine.

Cette dernière cause de progrès de l'invasion arabe peut tout d'abord surprendre. Nous sommes naturellement frappés des effets désastreux produits par l'entrée des nomades en Ifrîqîya; trop souvent nous sommes tentés, par une généralisation hâtive, de nous représenter leur marche à travers la Berbérie comme le vol pressé et dévastateur de sauterelles, dont parle Ibn Khaldoûn[1]. Il semble paradoxal d'affirmer que cette marche ait été parfois voulue par les maîtres du pays, que le « fléau arabe » ait pu jamais être souhaité par ceux qui risquaient d'en être victimes, que la collaboration de ces étrangers ait été souvent recherchée par les souverains autochtones. Le présent chapitre en fournira cependant d'assez notables exemples.

I.

Nous ne comprenons qu'imparfaitement les mobiles qui poussèrent le khalife 'Abd el-Moûmin à interrompre l'expédition de 1152, avant d'atteindre le but qu'il s'était, semble-t-il, fixé. Nous sommes de même mal renseignés sur les raisons qui le déterminèrent, sept ans après, à repartir pour l'Ifrîqîya. Et-Tijâni attribue cette nouvelle campagne aux instances d'El-Ḥasan le Zîride, qui résidait à Merrâkech, Ibn el-Athîr aux supplications des bourgeois de Zawîla échappés au sac de la ville par les chrétiens[2]. Ceux-ci, ayant fait le récit pathétique des souffrances de leurs concitoyens devant le souverain du Maghreb, lui auraient déclaré qu'il était l'unique espoir des musulmans en péril. Quoiqu'il en soit, ce n'est qu'en çafar 551 (fév. 1159) qu'il se mit en marche avec une armée de deux cent mille hommes, tant combattants que suivants et valets, et une flotte de soixante-dix bateaux, y compris

(1) IKh., I 19, tr. I 34.

(2) Ibn el-Athîr, XI, 158-159, tr. 584-585; Tijâni, *J. As.* 1853, I 393.

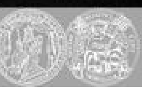
galères, chalands et transports, pour aller reprendre El-Mahdîya. Il y avait dix ans que la capitale de l'Ifrîqîya était tombée au pouvoir des chrétiens.

Nous retracerons sommairement ici l'histoire de cette chute, en raison du rôle caractéristique qu'y joua une fraction des Athbej demeurée dans le pays [1].

La ville de Gabès était, comme on le sait, aux mains d'une dynastie d'origine arabe, celle des B. Jâmi'. En 1148, le prince régnant, Rachîd b. Kâmil meurt en laissant deux fils. Son affranchi Yoûsof se débarrasse de l'aîné et, prenant sous sa tutelle le plus jeune, se rend maître absolu du petit royaume. L'audace de ce parvenu se donne libre carrière; il fait son choix dans le harem de son ancien maître. Mais l'une de ses victimes est une femme libre, de la tribu des B. Qorra. Par un émissaire, elle fait entendre sa plainte aux Arabes ses frères, et voilà ces nomades qui se présentent à Gabès pour demander réparation de l'insulte infligée à leur tribu. Yoûsof repousse leur plainte. Les B. Qorra font alors appel contre l'usurpateur au zîride El-Ḥasan. A El-Mahdîya, on équipe une armée qui marchera sur Gabès. Alarmé Yoûsof ne trouve pas de parti plus sûr que de se placer sous la protection de Roger de Sicile, en le reconnaissant comme suzerain. Le roi chrétien s'empresse de lui envoyer robe d'honneur et diplôme d'investiture. Cependant les B. Qorra et le prince zîride mettent le siège devant la ville, tandis que les habitants se soulèvent contre celui qui n'a pas craint de les livrer à l'infidèle. Yoûsof se défend désespérément dans sa citadelle. L'assaut est donné; la citadelle est prise. Les B. Qorra y entrent avec les vainqueurs; ils peuvent assouvir enfin leur vengeance, en suppliciant celui qui déshonora leur sœur, et, satisfaits,

---

(1) Ibn el-Athîr, XI 79, tr. 560-561; IKh., I 215, tr. II 36-37; Tijâni, *J. As.* 1852, II 150-151; Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, Florence 1872, III 411-413.



ramènent celle-ci aux campements qu'elle a quittés jadis pour les palais des rois.

Yoûsof mort, Gabès reçut comme maître le fils de Rachîd, que l'usurpateur avait naguère exilé. Mais Roger de Sicile devait venger son vassal. L'heure était d'ailleurs propice pour débarquer en Ifrîqîya. Depuis six ans, une effrayante disette y sévissait; les musulmans la désertaient en masse pour se réfugier en Sicile[1]. Une flotte fut donc armée pour effectuer la conquête du pays et tout d'abord s'emparer d'El-Mahdîya. Le 6 août 1148, le vent permit aux chrétiens de débarquer; la ville, mal ravitaillée, ne tenta aucune résistance. Après deux heures de pillage, le chef de l'expédition proclama l'amnistie. Peu à peu, les citadins sortirent de leurs cachettes. Quant aux Arabes d'alentour, de copieuses distributions d'argent leur enlevèrent pour un temps toute envie de révolte contre de si généreux vainqueurs[2].

Quelle fut, dans les autres régions, l'attitude des B. Hilâl devant cette conquête chrétienne dont ils portaient la responsabilité presque entière? Quelle devait être leur conduite lors des appels réitérés qu'allaient leur adresser les sultans du Maghreb, pour les lancer dans la guerre sainte? En un mot, quels étaient les sentiments religieux qui animaient alors les Arabes? Il semble difficile de s'en former une idée précise.

Les explorateurs européens sont unanimes à reconnaître que la religion tient peu de place dans les préoccupations habituelles des nomades. L'Islam apparaît tout d'abord comme une croyance de citadins, avant de se faire accepter par les fractions bédouines[3], et l'on sait

(1) Amari, *Storia dei Musulmani*, III, 410, 415.

(2) Ibn el-Athir, XI 82-84, tr. 562-565; IKh., I 209, tr. II 27; Tijâni, *J. As.* 1853, I 385-388; Qaïrwâni, 156. Pour les sources chrétiennes, cf. Mas-Latrie, *Traités*, Introduction 29; Amari, *Storia dei Musulmani*, III 413 ss.

(3) Cf. le propos d'ʿÂmir b. Ṭofayl au Prophète, supra p. 65, n. 4. Voir aussi Palgrave, tr. fr. I 15; Aug. Bernard et Lacroix, *Evolution du nomadisme*, p. 273; sur l'islamisation récente des nomades d'Orient par les Wahhabites, Burckhardt, *Voyages*, III 72 ss ; sur leur ignorance des rites de l'Islam orthodoxe, Musil, *Arabia Petræa*, III 308; Jaussen, *Vie des Arabes*, p. 290 ss.

combien y fut laborieux l'établissement d'une orthodoxie. D'ailleurs, comparée à la Berbérie, si ardente en ses convictions et si ferme en sa foi, l'Arabie toute entière est fort suspecte de tiédeur. De retour en Occident, plus d'un dévot pèlerin proclame que le berceau de la vraie foi est devenue la terre de l'indifférence et du scepticisme (1). Bien que les B. Hilâl aient antérieurement prêté leur concours au mouvement que provoqua l'hérésie des Qarmaṭes (2), ils ne manifestent, à notre connaissance, aucune prédilection pour les controverses dogmatiques; bien que leur venue fut motivée par la rupture des Berbères avec l'obédience chî'ite, ils ne se présentent pas comme les vengeurs d'une doctrine méconnue.

Il n'y a rien de commun entre l'invasion de 1051 et les conquêtes almoravide, almoḥade ou mérînide. Chez un émir arabe, un Moûnis le Riyâḥide ou un Moḥriz b. Ziyâd, que les jouissances terrestres préoccupent seules, rien ne rappelle l'âpre austérité et la piété combative d'un Aboû Tâchfîn, d'un 'Abd el-Moûmin ou d'un Aboû Yaḥyâ b. 'Abd el-Ḥaqq. Parmi les chefs arabes, il en est même qui scandalisent les fidèles par leur mépris des croyances populaires (3). L'absence de respect, dont les nouveaux venus font preuve pour les biens de leurs frères musulmans, leurs habitudes invétérées de pilleries et de brigandages, le relâchement de leurs mœurs privées montrent assez le peu de souci qu'ils professent pour les préceptes coraniques.

Comme il fallait s'y attendre, le contact de l'infidèle réveilla leur sentiment religieux. Si nous les trouvons par la suite médiocrement disposés à chercher le martyre sur des champs de bataille lointains, si le passage en Espagne

(1) Entre autres Ibn Jobayr. Cf. Dozy, *Essai sur l'hist. de l'Islam*, p. 340-343.

(2) Cf. supra, p. 70 ss. De Goeje (*Mém. sur les Carmathes*, p. 162), juge que leur doctrine ne pouvait être que d'un mauvais effet sur des Bédouins grossiers et détruire en eux l'influence moralisante de l'Islam.

(3) IKh., I 91, tr. I 145.

n'excite chez eux qu'un enthousiasme modéré, la présence immédiate des ennemis de la religion enflamma leur ardeur belliqueuse et leur révéla une certaine solidarité existant entre eux et les populations qu'ils avaient jusque là combattues. A Sfax, la garnison, doublée de contingents hilâliens, retarda l'entrée des Siciliens, sans toutefois l'empêcher. Une autre fraction arabe fut plus heureuse lors de l'attaque de Kelibia, dans la presqu'île du Cap Bon. S'étant retranchés dans l'enceinte antique de la petite cité, ils parvinrent à repousser le débarquement d'un corps chrétien(1).

L'acte le plus révélateur de ce nouvel état d'esprit fut le refus opposé aux propositions du roi Roger, lors de l'invasion almoḥade de 1151. A l'approche d' 'Abd el-Moûmin, Roger de Sicile avait bien compris que là était, pour ses possessions d'Ifrîqîya, le danger le plus sérieux. Le soulèvement des B. Hilâl servait trop bien sa politique pour qu'il négligeât de l'encourager. On se rappelle qu'il fit proposer aux chefs coalisés un renfort de cinq mille cavaliers chrétiens, moyennant livraison d'otages; mais ces émirs repoussèrent son offre, jugeant qu'il serait indigne d'accepter en pareille occasion le concours de l'infidèle(2).

Cinq ans plus tard (1156), quand des mouvements de révolte se manifestèrent en Ifrîqîya contre la domination chrétienne, les gens de Zawîla, le faubourg d'El-Mahdîya, entreprirent d'affamer la capitale ; les Arabes collaborèrent au blocus, en interceptant les convois. Cependant, une flotte ayant ravitaillé les assiégés, et ceux-ci ayant fait distribuer de l'argent dans les campements des Hilâliens, leur ardeur religieuse ne sut résister à d'aussi puissants arguments. Ils lâchèrent pied à la première sortie des troupes siciliennes et le blocus d'El-Mahdîya fut abandonné(3).

(1) Ibn el-Athîr, XI 84-85, tr. 566-567.

(2) Ibn el-Athîr, XI 122-123, tr. 575; Cf. Amari, *Storia dei Musulmani*, III 424.

(3) Ibn el-Athîr, XI 134-135, tr. 579-580.

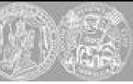
Ce ne peut être sans raison que le prince chrétien s'était, en ce danger pressant comme en 1148, lors de la prise de la ville, adressé aux contingents arabes pour entamer la coalition. Il connaissait leur cupidité et la tiédeur de leurs convictions et les tenait pour mieux disposés que quiconque à sacrifier la défense de l'Islam à leurs propres intérêts.

De toutes les petites dynasties qui se partagèrent les lambeaux de l'empire zîride, la seule que fondèrent les tribus hilâliennes, celle des B. Jâmi' de Gabès, fut également la seule qui recourut à l'alliance des chrétiens de Sicile[1].

On peut donc affirmer, qu'en dépit du dévouement réel à la cause musulmane dont ils firent preuve en plusieurs circonstances, les Arabes étaient sensiblement moins attachés à leurs croyances que les populations qui les entouraient. Bien plus que la réaction naturelle, provoquée chez eux par le premier contact avec les adversaires de l'Islam, la religiosité des Berbères dut modifier par contagion leur état d'esprit. Un phénomène analogue à celui qui suivit la première invasion se produisit vraisemblablement alors. De même que naguère « la façon dont les peuples conquis comprenaient l'Islamisme avait réagi sur les vainqueurs[2] », de même que « les Arabes, fort tièdes encore au moment de la conquête (musulmane), se prirent, sous l'influence des Berbères et des Espagnols à s'y attacher plus fortement qu'ils ne l'avaient fait en d'autres pays », de même l'entrée des Hilâliens en Berbérie eut pour conséquence secondaire une *réislamisation* des nouveaux venus. C'est à l'école des docteurs indigènes du Maghreb el-Aqçâ que s'instruit Se'âda, le marabout riyâḥide, qui s'effor-

(1) Tijâni, *J. As.* 1852, II 149-152; IKh., I 215, tr. 36, 37. D'après Mas-Latrie, *Traités*, Introduc. 45, les B. Riyâḥ de Qairouan furent tentés de s'unir aux Francs pour repousser 'Abd el-Moûmin.

(2) Dozy, *Essai sur l'hist. de l'Islamisme*, Leyde 1879, p. 347.



cera, vers la fin du XIII[e] siècle, de ramener sur le chemin de Dieu ses peu scrupuleux compagnons[1].

Comme Se'âda, le cheîkh des Solaym Qâsim b. Mirâ se présentera à la fois comme un propagateur de doctrine et un réformateur des mœurs[2]; lui aussi proclamera l'excellence de la Sonna et prêchera aux Arabes l'abandon de leur vie coupable de pillages et de meurtres.

Et ces exemples ne sont pas isolés; cette époque verra bien d'autres tentatives de réformes religieuses, bien d'autres ébauches de communautés, dont les Arabes sont les adeptes ou les promoteurs. Une évolution profonde doit donc se produire dans le sentiment religieux des nomades immigrés et de leurs descendants; elle fera des héritiers de ces cupides et sceptiques Hilâliens des défenseurs de l'ascétisme et de la vraie foi.

Revenons à l'année 1159, alors qu''Abd el-Moûmin, suivi d'une formidable armée, s'avance à travers la Berbérie, sur une route où des monticules de céréales accumulés par son ordre jalonnent les étapes à parcourir. La campagne dura juste un an[3]. Elle marqua l'écroulement de toutes ces petites dynasties, qui se partageaient les dépouilles des B. Zîrî, et l'expulsion définitive des chrétiens de Sicile. Les B. Khorâsân de Tunis en furent les premières victimes. Puis 'Abd el-Moûmin, s'étant établi dans Zawîla, vit venir à lui des gens du pays, Çanhâja et Arabes; et l'investissement d'El-Mahdîya commença. Il fut long. Mais, durant ces mois d'inaction forcée, les bonnes nouvelles affluaient au camp almoḥade. L'ordre se rétablissait en Ifrîqîya ; les cités faisaient volontairement leur soumission[4] où étaient réduites par le corps expédition-

(1) IKh., I 50. tr. I 81.

(2) IKh., I 95. ss., tr. I 153.

(3) Ibn el-Athîr, XI 158-161, tr. 584-589; Tijâni, *J. As.* 1853, I 393; IKh., I 209-210, 316, tr. II 29, 193; Merrâkechi, 162-164, tr. 195-197; Zarkachi, 7-8, tr. 12-13; *Qirṭas*, 125-129. tr. 173; Ibn Çâḥib eç-Çalât, ap. Amari, *Bibliotheca arabo-sicula*, 197-198; Ibn Abî Dînâr, *ibid.*, 540; Amari, *Storia dei Musulm.* III 470-483; Mas-Latrie, *Traités*, 46; Mercier, *Hist.* II 99 ss.

(4) Tripoli, Gafça, les bourgades du Djebel Nefoûsa, les qçours du Djerîd, les villes du Sahel.

naire du prince 'Abd Allah [1] ; les populations se sentaient soulagées du poids des taxes que leurs protecteurs leur avaient imposées. Enfin, le matin du jour d''achoûrâ de l'an 555 (20 janvier 1160), 'Abd el-Moûmin fit son entrée dans El-Mahdîya.

Tandis que le vainqueur organisait sa nouvelle conquête, il reçut de l'Andalousie des informations assez alarmantes. Là-bas, disait-on, son autorité courait de sérieux dangers. Il importait de reprendre au plus tôt la route du Maghreb et de s'éloigner de l'acquisition récente pour sauvegarder l'acquisition antérieure.

Depuis une dizaine d'années déjà, l'autorité des Almoḥades s'était, en Espagne, substituée à celle des Almoravides, dont les exactions, la dissipation et l'incapacité avaient détaché tout le monde [2].

Cependant le dernier représentant du pouvoir tombé, Ibn Ṛâniya, y entretenait encore une certaine agitation, et, bien davantage, ces seigneurs andalous, ces gouverneurs de places fortes, qui avaient tout d'abord favorisé la conquête d''Abd el-Moûmin, et qui commençaient à manifester, contre les nouveaux maîtres du pays, leur esprit d'indépendance. Le plus puissant de ces chefs était Ibn Mardanîch, seigneur de Murcie, de Valence et des provinces orientales.

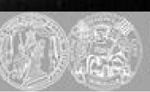
Cet aventurier [3] d'origine chrétienne gardait avec les princes chrétiens d'excellents rapports. Tandis que le khalife du Maghreb guerroyait en Ifrîqîya, Ibn Mardanîch était sorti de Murcie, s'était emparé de Jaën, avait surpris Carmona, et, bien qu'il eut échoué devant Cor-

---

(1) Il chasse les B. Kâmil de Gabès, réduit Ibn 'Allâl près de Tebourba, Hammâd b. Khalifa dans le Zaghouân, 'Aiyâd el-Kelaï à Sicca Veneria et les Arabes de Laribus.

(2) Cf. Dozy, *Hist. des Musulm. d'Espagne*, IV 267-268; A. Bel, *Les B. Ghânya*. Paris 1903, p. 16.

(3) Cf. Dozy, *Recherches sur l'hist. et la litt.*, 3e éd., I 365-368; Ibn Khallikân, *Biog. diction.*, IV 478 n. Mardanîch est une transcription de Martinus.



doue, avait battu les troupes qui défendaient la place. ʻAbd el-Moûmin écrivit aussitôt à ses gouverneurs d'Andalousie, pour leur annoncer sa venue prochaine; puis, songeant qu'il serait opportun de leur amener des renforts, pour soutenir le choc d'Ibn Mardanîch et pour reprendre la guerre sainte, il eut l'idée de s'adresser aux Arabes.

L'attitude de ceux-ci semblait assez faite pour lui inspirer confiance. Et-Tijânî nous raconte que, pendant la marche en avant des Almoḥades, « toutes les fois que l'armée traversait une contrée peuplée d'Arabes, ceux-ci accouraient aussitôt au-devant du khalife pour lui porter leurs hommages et que leurs principaux chefs se joignaient à son cortège », car, ajoute-t-il, « la honteuse défaite de Sétif les avait rendus humbles et soumis. »[1]

Il convoqua donc les cheikhs des Arabes Riyâḥ et leur tint, si l'on en croit Ibn el-Athîr, le langage que voici: « Notre devoir est de faire triompher l'Islam. Or la puissance des polythéistes en Espagne est grande, et ils sont les maîtres de nombreuses provinces, où les musulmans dominaient autrefois. Nul ne peut les combattre mieux que vous, dont les ancêtres ont conquis ce pays dans les premiers temps de l'Islam; c'est par vous encore que ces conquérants vont en être chassés. Nous vous demandons donc dix mille braves cavaliers pour combattre dans la voie de Dieu ». Les émirs arabes promirent au khalife de lui fournir ces contingents; sur sa prière, ils le jurèrent sur le Qoran d'ʻOthmân, l'exemplaire fameux du saint Livre qui, porté sur une chamelle rouge bâtée de brocart et ombragé d'étendards verts, précédait, dans tous ces déplacements, le souverain almoḥade[2]. Puis ʻAbd el-Moûmin et ses nouveaux alliés prirent de compagnie la route de l'ouest.

Ces nomades, il convient de le rappeler ici, n'étaient pas

(1) Tijâni, Mss. d'Alger, 146 v., l. 6-7, tr. Ext. de *J. As.* 1853, p. 261-262.
(2) Ibn el-Athîr, XI 162, tr. 590; Zarkachî, 9, tr. 15. Sur ce Qoran, Merrâkechî, 182, tr. 219; Maqqari, *Analectes*, I 403-405.

les premiers Hilâliens qui se dirigeaient vers le Maghreb. Nous avons vu comment, après le désastre de Sétif, des chefs de tribus s'y étaient rendus, pour rejoindre leurs femmes captives, sur l'invitation du vainqueur. Ils y reçurent honneurs et dotations, et s'attachèrent à celui qui les traitait avec tant de distinction et les rémunérait avec tant de magnificence [1]. Ils vécurent désormais en Maghreb el-Aqçâ, jouissant d'une situation fort considérée et quasi-officielle. 'Abd el-Moûmin trouvait en eux des alliés qui lui devaient leur fortune et qui, personnellement attachés à sa cause, pouvaient au besoin l'aider à contrebalancer l'autorité jalouse des cheïkhs almoḥades sans éveiller les soupçons de ceux-ci. Il n'avait pas encore fait venir auprès de lui les membres de sa tribu, les Koûmiya [2], cependant il nourrissait l'ambition de fonder une dynastie. Il se servit donc adroitement des Arabes pour faire accepter ses projets. Tout d'abord, il les convoqua et les combla de présents, puis il leur inspira, par des émissaires, l'idée de demander que Moḥammed, son fils, fut désigné comme héritier présomptif. Les émirs arabes s'exécutèrent. Alors 'Abd el-Moûmin se récria, rappelant que le trône était promis à 'Omar el-Hintâtî, un des cheïkhs les plus puissants de la communauté. Mais celui-ci crut prudent de se désister; et le nom de Moḥammed b. 'Abd el-Moûmin fut désormais prononcé au prône, avec celui de son père, dans toutes les mosquées de l'empire [3].

L'exemple de leurs frères, qui les avaient précédés en Maghreb, et l'appât des avantages dont ils jouissaient ne semblent pas avoir encouragé les émirs d'Ifrîqiya à les imiter. Il leur répugnait de perdre de vue, peut-être pour toujours (car qui pouvait connaître les vrais projets du khalife), les campements où ils vivaient libres au milieu

---

(1) Ibn el-Athîr, XI 123, tr. 576.

(2) Cet appel n'aura lieu qu'en 557 (1162). IKh., I 163, tr. I 254-255 ; *Istiqçâ*, I 157; Basset, *Nedromah et les Traras*, 2.

(3) Ibn el-Athîr, XI 139, tr. 580-581.

des leurs. ʿAbd el-Moûmin avait été fort avisé, lorsqu'après l'affaire de Sétif, il avait d'abord fait conduire par ses eunuques les épouses des Arabes en Maghreb. Ainsi l'exode des chefs et leur fixation devenaient aisés. Il n'en fut point de même dans le cas qui nous occupe ici ; la perspective d'abandonner leur famille, pour courir les hasards d'une guerre lointaine, poussa les émirs qu'il emmenait à faire défection (1). On était à peine arrivé au Djebel Zaghouân, qu'ils avaient déjà résolu de fausser compagnie à leur guide. Si nous en croyons Ibn el-Athîr (2), l'un deux, Yoûsof b. Mâlik, vint, la nuit, trouver celui-ci en secret et le prévint du départ prochain des contingents arabes. « Dieu se chargera de punir le parjure ! » se contenta-t-il de répondre. Quand, la nuit suivante, les Arabes gagnèrent la campagne pour revenir vers leurs anciens campements, ainsi que l'avait annoncé Yoûsof-le-Véridique, ʿAbd el-Moûmin poursuivit sa route, tout en formant dans son cœur le projet de les punir sévèrement lui-même, et de prévenir par un coup de force le retour d'un soulèvement probable. Arrivé non loin de Constantine, en un lieu nommé Wâdi'n-Nisâ (3), que le printemps couvrait d'une herbe drue, il commande la halte, dissimule son camp, interdit aux soldats de s'en éloigner, « de sorte que, dans le pays, nul ne soupçonnait la présence d'une aussi nombreuse armée ». Il y demeura vingt jours, tandis qu'on l'imaginait déjà courant les routes du Maghreb extrême, sous l'aiguillon de quelque mauvaise nouvelle venue d'Espagne. Dans cette pensée rassurante, les Arabes qui l'avaient abandonné, quittèrent les régions du sud, où ils se tenaient prêts à gagner le désert, et revinrent se concentrer dans les plaines des environs de Qai-

(1) Ibn el-Athîr, XI 162-164, tr. 590-592; Zarkachi, 9, tr 15; IKh., I 316, tr. II 194.

(2) Ibn el-Athîr, XI 162, tr. 590-591.

(3) Sur ce nom, cf. Dozy, *Suppl. aux dict. arabes*, II 668.

rouan [1]. C'est ce qu'attendait 'Abd el-Moûmin. Il fit partir un corps éprouvé de trente mille Almoḥades, sous le commandement de ses deux fils. Cette armée, par une marche rapide à travers les régions les moins fréquentées, rejoignit les tribus parjures, en s'interposant entre ces Arabes et le Sahara, leur refuge habituel. Non loin du Djebel el-Qarn, et peut-être même dans la plaine qui, environ quatre siècles auparavant, avait vu l'écrasement des Berbères Khârijites, l'assemblée des douars riyâḥides se développa devant eux (seconde décade de rabî' II 555, 19-29 avril 1160). L'apparition des Almoḥades jeta la panique au campement et mit la division entre les chefs. Mas'oûd b. Solṭân [2] et Jebbâra b. Kâmil se sauvèrent avec leurs tribus. Seul Moḥriz b. Ziyâd, l'ancien seigneur de la Mo'allaqa, celui-là même qui avait été l'âme de la coalition de Sétif, reçut avec les siens le choc de l'armée bien disciplinée des princes [3]. Les Riyâḥ combattirent en désespérés. Mais les Almoḥades, ayant capturé le cheikh Moḥriz, le tuèrent, et la vue de sa tête sanglante, promenée au bout d'une pique, abattit les courages et hâta la déroute des Arabes. Ils s'enfuirent, abandonnant femmes, enfants, tentes et troupeaux aux vainqueurs, qui, dressant un gibet sur les murs de Qairouan, y accrochèrent le corps de leur émir; et les os de leurs morts s'amoncelèrent dans la plaine, en un grand tas « qui se voyait de loin et qui subsista longtemps [4] ».

Les parjures étaient châtiés, et les poètes de cour pouvaient, en de longues qacidas, célébrer le triomphe d''Abd el-Moûmin [5]; mais ce triomphe serait resté stérile, si le

(1) Nous croyons qu'il y a bien là concentration et préparation d'une commune campagne de razzias (cf. IKh., *loc. cit.*) et non simple retour aux pâturages, comme semble l'indiquer Ibn el-Athîr; car, dans ce dernier cas, la réunion de tant de tribus sur un même point serait peu explicable.

(2) Il faut corriger ainsi Ibn el-Athîr, XI 163, tr. 592. Mas'oûd était petit-fils de Zemâm. IKh., I 316, tr. II 194, date cette rencontre de 556 hég.

(3) Cf. Ibn Khallikân, *Biog. dict.*, II 194, IV 103.

(4) Ibn el-Athîr, XI 163-164, tr. 592.

(5) Zarkachi, 9, tr. 15.

khalife n'en avait profité pour obtenir des Arabes les renforts dont il avait besoin, en faisant appel à la crainte des représailles, l'enthousiasme religieux étant impuissant à les entraîner. Ces renforts, il est probable qu'il les demanda à d'autres tribus que les Riyâḥ. Un texte d'Ibn Abî Zar' semble du moins l'indiquer. D'après ce chroniqueur, ces nomades l'accompagnèrent jusqu'à une bourgade du territoire d'Oran [1], mais ils ne purent se décider à s'avancer au-delà, et implorèrent la grâce de regagner leur domaine. 'Abd el-Moûmin jugea que mieux valait les laisser aller. Il ne retint auprès de lui que mille hommes de chaque tribu avec leurs femmes et leurs enfants. Nous retrouverons ces familles arabes fixées en Maghreb el-Aqçâ et incorporées au groupement hétérogène désigné sous le nom de Jocham.

Peu de temps après, 'Abd el-Moûmin voyait également arriver vers lui des émirs Riyâḥ. Ils réclamaient leurs épouses captives, qui, saisies dans les tentes de Djebel el-Qarn, conduites au camp de Wâdi'n-Nisâ, étaient venues, sous bonne escorte, mais entourées de tous les égards que l'on doit à des femmes de haute naissance. Comme au lendemain de Sétif, ces premiers suppliants furent honorablement reçus. Cet accueil décida les autres à se rendre en Maghreb. 'Abd el-Moûmin « rabaissait leur orgueil, mais les traitait généreusement [2], » et la valeur des présents faisait accepter l'humiliation qui les accompagnait. Le khalife avait d'ailleurs le plus urgent besoin de leurs services. Avec leur aide, il allait réorganiser son empire d'Andalousie et de nouveau prendre l'offensive. En 1160, il se rendit à Gibraltar, qu'il munit de fortifications; un an après, le beau-père d'Ibn Merdanîch ayant surpris Grenade, 20,000 hommes franchirent le détroit [3].

(1) Cf. Basset, *Nedromah*, p. 31, qui rectifie la traduction française du *Qirṭas* p. 282.
(2) Ibn el-Athîr, XI 163, tr. 572.
(3) Ibn el-Athîr, XI 184, 186-187, tr. 593-594; Dozy, *Recherches*, I 362, 373 ss.; Bel, *B. Ghânya*, 20.

A partir de ce temps, des passages périodiques amèneront aux frontières de l'Espagne musulmane des combattants Berbères et Arabes; car les Arabes sont associés à toutes les campagnes dirigées contre les infidèles ou contre les turbulents seigneurs andalous. Parfois même, ils semblent en constituer à eux seuls les corps expéditionnaires. Des Zorba, des Riyâḥ et des Athbej, qu'entraîne à sa suite le Sîd Aboû Sa'îd, gouverneur de Grenade, vont, en 1164, se mesurer avec les bandes chrétiennes et musulmanes d'Ibn Merdanîch et dévaster les abords de Murcie.

L'emploi des Arabes contre les ennemis musulmans et chrétiens de la péninsule entrant désormais dans le programme politique des princes du Maghreb el-Aqçâ, il semble utile de les tenir constamment sous sa main, de leur assurer des moyens d'existence en Maghreb el-Aqçâ. Si les premiers Ḥilâliens qu''Abd el-Moûmin y attira avaient pu servir sa fortune personnelle, ceux qu'il y fixa dans la suite eurent pour emploi avoué la lutte éventuelle contre les ennemis du dehors ; sur eux reposait la sauvegarde de l'empire. « Eloignez de l'Ifrîqîya les Arabes et transportez-les en Maghreb : ils vous serviront de corps de réserve, si vous avez à combattre Ibn Merdanîch ». Telle était, prétendait-on, une des recommandations suprême d''Abd el-Moûmin à ses fils [1].

Les appels qu'on adressait aux B. Hilâl ne présentaient d'ailleurs nullement le caractère de réquisitions impératives. Le khalife n'exigeait rien de ses parents les nomades (on sait qu''Abd el-Moûmin se prétendait issu de la race de Qays 'Aylân) [2] ; il les conviait à « l'œuvre excellente ». El-Merrâkechî nous a conservé le texte d'un poème, dont 'Abd el-Moûmin accompagnait une de ses épitres aux tribus. Ce poème a la tournure héroïque d'un

(1) IKh., I 375, tr. II 284.
(2) Merrâkechi, 141, tr. 171; Ibn el-Athîr, X 401, tr. 528.

chant de guerre ; les promesses d'avantages matériels s'y enveloppent savamment de flatteries adroites à l'égard des Arabes et de pur enthousiasme religieux.

« Préparez, pour accomplir des exploits, vos chameaux rapides; amenez au combat vos chevaux hennissants ; combattez en braves pour le triomphe de la foi; précipitez vous audacieusement sur l'ennemi ! Car il n'y a de victoire à espérer que pour celui qui monte un coursier prompt, dont le galop ininterrompu laisse le zéphyr en arrière, que pour celui qui manie le glaive damasquiné, à la lame luisante et striée comme l'eau ondulée par le vent, mais plus solide qu'elle. O vous, mes cousins, qui appartenez à la plus noble branche issue de Hilâl b. 'Âmir, des héros et fils de héros qui la composent, arrivez, car j'ai arrêté le projet d'une guerre, dont les suites, comme les débuts, seront bénis de Dieu ; c'est la campagne par excellence, qui nous vaudra des biens dès longtemps promis, campagne où se fera la conquête du monde, où se réaliseront nos désirs, et grâce à laquelle l'erreur de toute sorte rendra justice à la vérité. Marchons ensemble à la bonne œuvre; Dieu nous suffit aux uns et aux autres, car il est l'Être juste par dessus tout. Je n'ai d'autre souci que votre bien à tous; je ne souhaite que vous voir jouir de l'ombre d'un nuage épais et versant une pluie abondante, que de vous permettre un bien-être, non céleste, mais terrestre et doux comme la rosée. Arrivez sans retard, car la hâte vaut du butin, car celui qui se met en route dès la tombée de la nuit trouve pure l'eau de l'aiguade (1) ».

Les nomades d'Ifrîqîya, nous dit Merrâkechî, accoururent fort nombreux à cet ingénieux appel. En cas de besoin les khalifes almoḥades Yoûsof et El-Mançoûr en

---

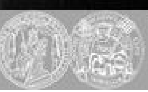
(1) Merrâkechî, 160-161, tr. 192-193. L'usage de convoquer les tribus à la guerre sainte par un texte poétique, que nous trouvons ici et en 1167, (IKh., I 319, tr. II 198), se conserva en pays musulman. *Istiqçâ*, tr. Fumey, II 167-168; Saint-Calbre, *De la proclamation de guerre chez les Musulmans*, ap. *Rev. Afr.* 1911, p. 293.

adresseront d'autres, et rarement en vain. Les répugnances du début semblent avoir fait place à la collaboration librement acceptée, et, parmi les chefs nomades, les adversaires jadis les plus ardents de l'autorité almohade (tel ce Mas'oûd le Riyâhide, qui s'était, après la surprise du Djebel el-Qarn, réfugié à la limite du désert d'Ifrîqîya) viennent offrir à l'« amîr el-moûminîn » leurs services et ceux de leurs plus notables contribules [1]. En d'autres cas, des membres de la famille khalifienne, gouverneurs des villes de l'Ifrîqîya et du Maghreb central, ou des grands vassaux de l'empire, se conformant sans doute aux instructions reçues, entraînent l'adhésion des nomades de leur territoire et les amènent avec eux en Maghreb el-Aqçâ [2]. L'arrivée de ces renforts et de ces nouveaux sujets est l'occasion de revues solennelles, où s'exalte la magnificence du souverain et où se marque le prix qu'il attache à la possession de ces auxiliaires. Les Arabes tiendront désormais une place importante dans les armées almohades. En Berbérie, ces anciens fauteurs de troubles collaboreront au besoin au maintien de l'ordre [3]. A la guerre sainte, ils figureront à l'avant-garde et s'embarqueront sur les premiers navires qui doivent transporter en Espagne les corps des « mojâhidîn ». Les environs de Cordoue, ceux de Séville et de Xérès reçoivent, d'après El-Merrâkechî, leurs premiers campements. C'était encore là qu'on les rencontrait en 1224, fort accrus d'ailleurs tant

(1) Ibn el-Athîr, XI 308, tr. 602. — IKh., I 322, tr. II 203, ne nomme pas Mas'oûd.

(2) En 1169, des contingents hilâliens arrivent sous la conduite du Sid Aboû Zakariyâ, gouverneur de Bougie, d'autres sous celle du Sid Aboû 'Amrân, gouverneur de Tlemcen. IKh., I 320, tr. II 200. En 1183, c'est un chef des B. Jâmi' qui se présente avec des Arabes au camp de Salé où Aboû Ya'qoûb prépare la guerre sainte. IKh., I 323, tr. II 205; Zarkachî, 10, tr. 16. L'année suivante, le khalife El-Mançoûr reçoit à Qaçr el-Jawâz le Sid Aboû Zakariyâ venu de Tlemcen avec les émirs zorbiens pour lui apporter leurs hommages. IKh., I 324, tr. II 206.

(3) Lors du soulèvement des Româra du Rif (en 559 - 1163, d'après Ibn el-Athîr, XI 206-207, tr. 596-597; en 562 - 1166, d'après IKh., I 318-319, tr. II 197-198; au commencement de 573 - 1177, d'après Merrâkechî 181, tr. 217-218) les Arabes marchent avec les Almohades et assurent la déroute des rebelles.



par les immigrations successives que par les naissances; leurs cavaliers seuls atteignaient à cette date le nombre de cinq mille environ. Toutes les grandes familles hilâliennes s'y trouvaient représentées : les Jocham, dont nous dirons l'établissement en Maghreb el-Aqçâ, les Zoṛba du Maghreb central et les Riyâḥ de l'Ifrîqîya (1).

Dès l'époque qui nous occupe présentement, ces tribus nomades, à l'instigation des gouverneurs de provinces ou poussées par la nécessité, avaient reconnu des maîtres dans ces souverains almoḥades à qui les villes et les populations rurales indigènes payaient l'impôt (2). Une paix relative régnait en Berbérie; les révoltes semblaient éteintes et l'on pouvait croire le flot hilâlien canalisé. Il fallait pourtant bien peu de chose pour réveiller l'insurrection. En l'année 1172, un groupe de Turcs, soldats de Saladin, ayant quitté l'Egypte, vint s'établir dans le Djebel-Nefoûsa, sous la conduite d'un des leurs, l'Arménien Qarâqoûch (3). Celui-ci forma le projet de se tailler un petit royaume en Ifrîqîya. Mas'oûd b. Solṭân, ce chef des Arabes Riyâḥ, qui conservait toujours des velléités d'indépendance, alla trouver Qarâqoûch et s'offrit à le seconder. Aventuriers et nomades étaient faits pout s'entendre; leurs forces unies assiégèrent Tripoli et s'en emparèrent, et ce fut le point de départ de la petite royauté arménienne. Des tentatives hardies, dirigées contre les villes de la côte orientale eurent moins de succès. Cependant Gabès tomba au pouvoir des Turcs et devint l'entrepôt du produit de leurs razzias. De jour en jour de nouveaux contingents arabes se joignaient à la troupe du condottiere; le pays s'agitait et le souverain almoḥade tardait à paraître pour rétablir l'ordre. Il parut enfin.

---

(1) Merrâkechî, 161, tr. 193.

(2) « Ils combattirent en Espagne sous 'Abd el-Moûmin et sous son fils Yoûsof... et jusqu'à l'an 581 (1185-1186), ils demeurèrent fidèles à cette famille. » IKh., I 27, tr. I 47.

(3) Sur Qarâqoûch et les *Aṛzâz* (sing. *ṛozz*), cf. Bel, *B. Ghânya*, 58-60.

Plus que l'avis, transmis par le gouverneur de Bougie à son suzerain, des progrès de Qarâqoûch, la nouvelle de la révolte de Gafça détermina le khalife Yoûsof à intervenir [1]. Un descendant des anciens maîtres de la ville, 'Alî b. el-'Izz b. er-Rend, avait voulu y retrouver l'indépendance dont il jouissait naguère; l'exemple de Qarâqoûch lui en donna l'espoir; les Arabes lui en fournirent le moyen et répondirent aux proclamations qu'il lança dans les tribus. Sur ces entrefaites, le khalife almohade arriva, mit le siège devant Gafça et se disposa à punir les rebelles. Alors les Arabes eurent peur et accoururent à son camp pour faire leur soumission; il les accueillit et leur pardonna, mais il fit partir les Riyâḥ [2] pour Merrâkech, qu'il regagna lui-même peu de temps après.

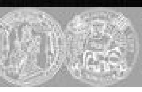
On pourra noter que ce transport de tribu ne présente plus le même caractère que les libres exodes qui l'ont précédé; il apparaît bien comme une mesure disciplinaire et une assurance prise contre les rébellions éventuelles; mais une telle précaution est peu efficace; bien qu'avortée, cette révolte révèle une agitation mal assoupie et sert de prélude à des crises prochaines. La pacification de l'Ifrîqiya n'était qu'apparente; le pays souffrait; la famine était en permanence [3], les routes étaient peu sûres [4]. Des ferments étrangers, introduits dans le pays, vont soulever les éléments de troubles latents, grouper les forces insurrectionnelles, et, livrant la Berbérie à

(1) IKh., I 213, 322, tr. II 34, 203.

(2) Ibn el-Athîr, XI 309, tr. 602. Si nous en croyons cet auteur, le chef des B. Riyâḥ, Mas'oûd b. Solṭân, aurait accompagné ses contribules en Maghreb. Mais il a peut-être confondu avec le passage de 1187, auquel Mas'oûd prit certainement part.

(3) Ibn el-Athîr, XI 81-82, tr. 562.

(4) Une véritable bataille avait mis aux prises le jond et les Arabes du parti almohade avec des Arabes insurgés. Ceux-ci, ayant capturé deux des fils d''Abd el-Moûmin, avaient fixé leur rançon à 36,000 mithqâls. Mais le khalife Aboû Ya'qoûb, « pensant qu'une pareille somme fournirait aux Arabes des forces nouvelles pour continuer leurs brigandages », décida de frapper des dinârs en cuivre doré et les leur donna en paiement. Merrâkechi, 196-197, tr. 234; cf. Sauvaire, *J. As.* 1882, I 293-294; Bel, *B. Ghânya*, 43, n. 2.



tous les dangers d'une longue anarchie, provoquer une nouvelle étape de l'invasion hilâlienne.

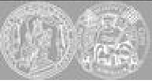
II.

Le 6 de cha'bân 580 (13 nov. 1184), dans l'après-midi, alors que les habitants de Bougie étaient réunis dans la mosquée, une flotte de trente-deux voiles vint aborder à quelque distance de la ville [1]. Une troupe armée en descendit; ils étaient deux cents cavaliers et quatre mille fantassins, que commandait 'Alî b. Ṛâniya, l'Almoravide, prince des îles Baléares. Rapidement ils s'approchèrent de Bougie, trouvèrent les murs sans défenseurs et les portes ouvertes. Et de fait, nul ne semblait prévoir leur venue. Le gouverneur almoḥade, le Sîd Aboû'r-Rabî' était justement parti, quelques jours auparavant, pour le Maghreb extrême, emmenant avec lui toute la garnison. Ils entrèrent, cernèrent la mosquée, et, du même coup, un grand nombre de fidèles tombèrent en leurs mains. Force fut aux Bougiotes d'accepter les exigences du vainqueur. En quelques heures, leur jolie cité était devenue une possession almoravide, première étape d'une étonnante épopée.

Nous n'avons point ici à exposer les causes qui amenaient sur le domaine africain des Almoḥades les derniers représentants du grand empire almoravide, ni les divergences de doctrines qui opposaient les disciples d'Ibn Toûmart aux successeurs d'Aboû Tâchfîn [2]. Ne pouvant soutenir en Espagne la lutte contre les Maçmoûda, Ibn Ṛâniya conçut le projet audacieux de la porter sur le

(1) Ibn el-Athîr, XI 334, tr. 603-604; IKh., I 28, 250, 325, tr. I 47, II 89, 208; *Istibçâr*, 22, tr. 37; Merrâkechi, 193, 196, tr. 230, 234-235; Zarkachi, 10-11, tr. 18; Ibn Khallikân, *Biog. diction.*, II 429; *Istiqçâ*, I 165; *'Onwân ed-dirâya*, édit. Alger 1910, pp. 15, 24; Codera, *Decadencia y desaparicion de los Almoravides*, Saragosse 1899, p. 335; Mas-Latrie, *Traités*, introd., 53-54; Mercier, *Hist. de l'Afr. sept.*, II 115 ss.; Bel, *B. Ghânya*, 42 ss.

(2) Cf. Goldziher, *Materialen zur Kenntniss der Almohadenbewegung in Nordafrika*, ap. *Z.D.M.G.* 1887, p. 67-68; *Id.* Introduction au *Livre d'Ibn Toûmert*; voir aussi *J. As.* 1842, II 42-55; Bel, *B. Ghânya*, 33-36.



sol même de la Berbérie. Des Almoravides, routiers endurcis, et qui portaient encore le voile, comme leurs ancêtres sahariens, se déclaraient prêts à le suivre; l'Ifrîqîya, province excentrique de l'empire almoḥade, lui apparaissait comme une conquête relativement facile, médiocrement attachée aux doctrines du Mahdî; Bougie, ancienne métropole ḥammâdite, capitale déchue, contenait en particulier plus d'un mécontent[1]. Il est également possible qu'Ibn Ṛâniya ait escompté l'utile appui des tribus arabes. Quoi qu'il en soit, il ne tarda pas à l'acquérir.

La première rencontre avec les armées de Berbérie lui fut propice; le Sîd Aboû'r-Rabî', revenu en hâte vers Bougie avec ses cavaliers almoḥades et ses auxiliaires, parmi lesquels les B. Hilâl figuraient pour une bonne part, se heurta aux troupes d''Alî b. Ṛâniya. Mais les auxiliaires passèrent aux Almoravides pendant l'action, et leur assurèrent la victoire. L'effet moral de ce succès joint aux copieuses distributions de butin, que leur fit 'Alî b. Ṛâniya, achevèrent de lui gagner le cœur des nomades Hilâliens; non de tous cependant, car, tandis que les B. Riyâḥ, les Jocham et la totalité des B. Athbej se disposaient à suivre les nouveaux venus à travers les campagnes de Berbérie, les B. Zoṛba demeuraient fidèles au khalife almoḥade. Comment expliquer cette scission des tribus et ce rattachement aux deux partis? Ibn Khaldoûn enregistre le fait[2], sans nous en indiquer les raisons. Mais les antécédents des diverses familles peuvent, dans une certaine mesure, nous permettre de les déterminer.

Le rôle des Jocham en Berbérie orientale est peu

---

(1) Bel (*B. Ghânya*, 43, n. 1) émet l'idée très admissible que les Mayorquins étaient avisés du départ de la garnison. D'après '*Onwân ed-dirâya*, p. 24, ils entretenaient des rapports de commerce avec les Bougiotes et venaient leur vendre le produit de leur piraterie. Ils trouvèrent aussi des partisans parmi les savants de la ville.

(2) IKh., I 27 in fine, tr. I 47-48.

connu (1); ces Arabes, que nous retrouverons en Maghreb el-Aqçâ formant plutôt un agrégat de familles hilâliennes qu'une tribu nettement individualisée, ne représentaient sans doute qu'un groupe infime de la grande collectivité d'Arabie. Nous supposons qu'ils furent des premiers à quitter leurs stations de l'Ifrîqiya et du Maghreb central pour les plaines de l'Atlantique et nous sommes autorisés à penser qu'ils ne le firent pas toujours de bonne grâce (2).

Les fractions qui étaient demeurées en Ifrîqiya trouvèrent sans doute l'occasion bonne pour se soulever contre le pouvoir almoḥade qui avait affaibli leurs tribus.

La haine des Almoḥades, probable chez les Jocham, était certaine chez les Riyâḥ. Chez eux s'étaient recrutés les rebelles de la première heure. Leurs chefs, Moḥriz b. Ziyâd et Mas'oûd b. Solṭân, avaient dirigé les actes les plus décisifs de la résistance; autour d'eux s'étaient groupés les coalisés de Sétif, et l'une de leurs fractions avait soutenu le choc de Djebel el-Qarn. Les succès de Qarâqoûch avaient reveillé leur humeur remuante. Etant les plus puissants en Ifrîqîya, c'étaient eux qui avaient le plus souffert de la disparition de l'anarchie. L'empire almoḥade était en somme le premier gouvernement fort auquel ils devaient obéir; quoi d'étonnant à ce qu'ils en supportassent impatiemment le joug? Nul événement ne pouvait leur sembler plus opportun que l'appel d'Ibn Ṛâniya contre l'« amîr el-moûminîn »; rien ne pouvait mieux satisfaire leur goût de pillage, mieux favoriser leur espoir de représailles.

Enfin les Athbej, dont la situation se trouvait fort amoindrie au milieu du XIIe siècle, pouvaient aussi considérer comme de bonne augure le débarquement des Almora-

(1) Les Jocham devaient se trouver dans la région est du Maghreb central, non loin des 'Athbej. Un de leurs chefs Ḥabbâs b. Mochayfer est venu, avec l'émir des Athbej, faire sa soumission à 'Abd el-Moûmin en 1146 à Alger. IKh., I 27, tr. I 46.

(2) Cf. supra, p. 184. *Qirṭas*, 130, trad. 175.

vides. On sait que des engagements anciens les liaient aux B. Ḥammâd; la chute de cette dynastie, jointe à des dissensions intérieures, où s'épuisèrent les forces vives de la tribu, semblaient avoir pour toujours arrêté leurs progrès [1]. L'Istibçâr affirme que les Mayorquins entrèrent en relation avec ce qui restait à Bougie de la famille ḥammâdide ; ils comptèrent parmi leurs premiers alliés les princes dépossédés du pays [2] et très probablement, par surcroît, leur ancien parti de nomades hilâliens.

En face de ce faisceau de tribus, les Zoṛba seuls s'érigèrent en défenseurs du trône d'El-Mançoûr. Repoussés par les Riyâḥ en Maghreb central [3], ils en avaient occupé les plaines, au nord de l'Aurès et du Ḥoḍna. Nous avons vu leurs limites probables vers 1150; ils durent, au cours de la deuxième moitié du XIIe siècle, s'avancer bien au delà vers l'ouest; c'est-à-dire dans toute la région où nomadisaient encore les B. Toûjîn et les B. 'Abd el-Wâd. Ceux-ci jouissaient de terres et d'impôts que les Almoḥades leur avaient concédés [4]. En retour ils servaient avec fidélité le gouverneur moûminide, le Sîd qui commandait à Tlemcen [5]. Bien avant que la lutte contre les B. Rânîya vienne les unir dans un même effort, dès 1184, et sans doute antérieurement à cette date, les Zoṛba entretenaient, semble-t-il, de bons rapports avec les nomades Zenâta, considéraient l'« amîr el-moûminîn » comme leur suzerain, et faisaient partie de ce qu'on pourrait appeler le « makhzen provincial » des Almoḥades [6].

A ces tribus hilâliennes, dont le développement est intimement lié aux diverses phases de la lutte entre Almora-

---

(1) Cf. supra, p. 139.

(2) *Istibçâr*, 21, tr. 37; cf. Ibn el-Athir, XI 334, tr. 604; Bel, *B. Ghânya*, 38, n. 2.

(3) Cf. supra, p. 146.

(4) IKh., II 107. tr. III 337.

(5) Sur ce titre almoḥade, Maqqâri, *Analectes*, II 75; IKh., *Proléy.*, tr. I 339, n. 1.

(6) IKh., I 324, tr. II 206.

vides et Almoḥades, viendra s'en ajouter une autre, d'une origine différente, et qui redoublera les périls où s'exténue la Berbérie orientale : la tribu des B. Solaym[1]. Par eux, l'invasion arabe fait un nouveau pas. L'époque qui verra leur progrès le plus décisif est aussi celle où la puissance échafaudée par les B. Râniya commence à pencher vers sa ruine. Un fait important, conséquence de l'agitation almoravide, coïncide également avec cette aurore et ce déclin; c'est la constitution d'une province almoḥade d'Ifrîqîya, jouissant d'une certaine autonomie, et que ses titulaires ambitieux ne tarderont pas à ériger en royaume indépendant. L'année 1204, qui vit cette dernière transformation, nous servira donc à délimiter deux périodes dans la suite des événements que nous allons rapporter.

La première période mettra en scène 'Alî b. Ṛâniya et son frère Yaḥyâ, chef non moins entreprenant et non moins habile que le conquérant de Bougie, l'aventurier arménien Qarâqoûch, dont nous avons déjà vu les acquisitions en Berbérie, les princes almoḥades, Ya'qoûb el-Mançoûr et Moḥammed En-Nâcir; quant au théâtre où se meuvent ces acteurs, du Maghreb central, où se déroulent les premiers actes de l'épopée almoravide, il se déplace vers l'est, et se restreint entre Tripoli et Gabès, capitales de Qarâqoûch, le Djerîd, centre d'action des B. Ṛâniya, Tunis, objet perpétuel de leurs convoitises, et le désert, leur perpétuel refuge.

Après avoir mené, dans les environs de Bougie, une fructueuse campagne de razzias et en avoir réparti le produit entre ses alliés arabes et ce ramas d'aventuriers qui avaient répondu à son appel, 'Alî b. Ṛâniya laissa son frère Yaḥyâ dans la ville prise et se dirigea vers l'ouest. Alger, Mouzaya, Miliana tombèrent en ses mains; puis, jugeant sans doute hasardeux de poursuivre sa route vers

(1) IKh., I 87, 252, tr. I 138, II 93.

des provinces, « où toutes les tribus étaient dévouées à la cause almoḥade[1] », il revint vers l'est, en s'écartant des routes de la côte, attaqua et prit la Qal'a des B. Ḥammâd[2]; enfin vint mettre le siège devant Constantine. Dans toute cette marche à travers le Maghreb central, « les Arabes l'avaient secondé avec un zèle vraiment infernal[3] ».

Cependant ses proclamations et le bruit de ses succès circulaient dans les douars : chaque jour de nouvelles familles hilâliennes arrivaient avec leurs troupeaux se joindre à son armée. Ces auxiliaires, séduits par l'appât du butin, devaient naturellement se disperser au premier revers. Prévenu par le gouverneur de Bougie, le nouveau khalife almoḥade, Ya'qoûb el-Mançoûr, fit partir une armée et une flotte; les cités perdues furent successivement reprises, et Yaḥyâ b. Ṛâniya, expulsé de Bougie, vint rejoindre son frère sous les murs de Constantine[4]. Peu de temps après, le siège de cette citadelle était levé, et les émirs mayorquins devaient s'enfuir vers le désert. Entraînant derrière eux l'armée almoḥade, qui ne tarda guère à abandonner la poursuite, les B. Ṛâniya passèrent par la grande coupure qui s'ouvre à l'ouest du Ḥodna, traversèrent le Zâb, tournèrent au sud de l'Aurès et se dirigèrent vers le Djerîd. De leur entrée dans cette province date une nouvelle phase de leur histoire. De tout temps, cette région des chotts tunisiens fut un siège de mouvements séparatistes et de rébellions[5]. Nous avons constaté que les Arabes, qui la fournissaient de céréales, y étaient alors puissants. Sa situation excentrique, la proxi-

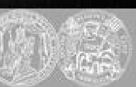
(1) Bel, *B. Ghânya*, 45-46.

(2) Cette attaque de la Qa'la fut une concession probable d'Ibn Ṛâniya à ses alliés ḥammâdides, qui souffraient de voir un gouverneur almoḥade dans la capitale de leurs ancêtres. IKh., I 250, tr. II 89; Merrâkechi, 147, 197, tr. 178, 235.

(3) IKh., I 250, l. 14, tr. II 90.

(4) Ibn el-Athir, XI 334, tr. 604-605; IKh., I 250-251, 326, tr. II 90-91, 208; Bel, *B. Ghânya*, 51 ss.

(5) Nous verrons par la suite les difficultés qu'éprouvèrent les princes ḥafcides pour l'arracher à l'autorité des grands chefs locaux.



mité du désert et de ses vastes refuges, la présence de tribus hilâliennes toutes disposées à la révolte et peut-être le voisinage de nomades çanhâjiens, qu'il était facile de gagner à la cause almoravide, semblaient désigner cette terre pour l'établissement du nouveau royaume.

Tôzeur et Gafça sont tout d'abord conquises; les autres cités ne tarderont pas à l'être; mais, pour le moment, sans s'acharner à les réduire, 'Alî b. Ṛâniya pousse jusqu'à Tripoli; là il va rejoindre un nouvel allié qui n'est autre que l'Arménien Qarâqoûch. Ce dernier, avec ses soldats turcomans, ses Aṛzâz, comme on les appelait, poursuivait sa carrière de conquêtes. Maître du Fezzân, il avait trouvé, pour soumettre le Djebel Nefoûsa et la Tripolitaine, des compagnons ardents à la curée chez les B. Ṛiyâḥ de Mas'oûd b. Solṭân; mais il comptait surtout de dévoués auxiliaires parmi les Arabes de la grande tribu des B. Solaym.

Nous avons indiqué l'origine de ces acteurs nouveaux et leurs étapes antérieures. Edrîsî nous les a montrés, tenant, avec leurs confédérés, le pays de la Barqa et de Tripoli. C'est là que les Turcomans les trouvèrent et que leur chef les embaucha pour qu'ils l'aidassent à se tailler un royaume dans la Berbérie orientale. Ses auxiliaires devaient aussi devenir ceux d''Alî b. Ṛâniya, quand les deux chefs, le condottiere et l'émir almoravide, eurent, à Tripoli, pris l'engagement de se prêter un mutuel appui contre les Almoḥades[1].

Arabes Solaym, Riyâḥ et Athbej, Çanhâjiens Mesoûfa et Lemtoûna, routiers turcomans, mercenaires et aventuriers de toutes races, se groupèrent donc pour arracher l'Ifrîqîya à ses gouverneurs almoḥades. Le Djerîd fut alors conquis et devint le domaine d'Ibn Ṛâniya, qui s'efforça d'y renouer les traditions du grand empire almoravide, tan-

---

(1) Bel, *B. Ghânya*, p. 65.

dis que Qarâqoûch s'emparait de Gabès et y mettait à l'abri le fruit de ses rapines.

Cette union de l'Almoravide et de l'Arménien, où chacun devait trouver son compte, était encouragée par le khalife 'abbâsside, qui avait reçu l'hommage de tous deux(1). Ainsi ces chefs de bandes devenaient deux princes feudataires officiellement reconnus. Soutenus par leurs contingents nomades, ils allaient « violant les femmes, coupant les arbres(2) », saccageant les régions les plus riches de l'Ifriqîya, telle cette malheureuse presqu'île du Cap Bon, dont les nègres et les Arabes d''Alî b. Ṛâniya dépouillèrent les habitants et les firent périr en foule de faim et de froid(3). Deux villes, El-Mahdîya et Tunis, avaient seules résisté au milieu de cette nouvelle tourmente, plus terrible peut-être que l'invasion hilâlienne, quand le khalife El-Mançoûr arriva pour porter secours à la province dévastée (début de 583-1187). Son armée ne comptait que vingt mille cavaliers, « à cause du peu de vivres que l'on pouvait trouver dans ces régions et de l'état de ruine où elles étaient plongées(4) »; mais c'étaient des contingents choisis et bien équipés(5). On y trouvait des Maçmoûda, des Zenâta et des Arabes Zoṛba et Athbej; ces derniers, dont Ibn Khaldoûn signale la présence dans l'armée almoḥade, comprenaient sans doute des contingents amenés du Maghreb el-Aqçâ, mais aussi des transfuges du parti almoravide(6).

A l'approche de l'ennemi, 'Alî b. Ṛâniya crut prudent de se replier vers le sud et de se retrancher dans Gafça. L'année précédente, il avait pris et muni d'une garnison ce centre important, sentinelle avancée surveillant les

(1) IKh., I 252, tr. II 93-94; Maqqari, I 881-882; Bel, *B. Ghânya*, 74-75.
(2) Ibn el-Athîr, XI 343, tr. 607-608.
(3) *Istibçâr*, p. 37-38, Tijâni, *J. As.* 1852, II 81-83; Bel, *B. Ghânya*, p. 72-74.
(4) Ibn el-Athîr, XI 343, tr. 607.
(5) IKh., I 327, tr. II 210.
(6) IKh., I 28, tr. I 48.

abords du Djerîd [1]. Un corps almoḥade, parti de Tunis, rencontra les troupes almoravides qui étaient sorties pour le recevoir, à quelque distance de Gafça. Les soldats d'El-Mançoûr y furent écrasés (rabî' I 583, mai-juin 1187) [2]. Alors le khalife, réunissant les forces dont il disposait, se mit lui-même en marche contre 'Alî b. Râniya; il le rencontra, posté avec son allié Qarâqoûch et leurs contingents hilâliens et solaymides, à l'ouest de Gabès. Une première charge des cavaliers almoḥades, dirigée contre les Arabes, fut vigoureusement reçue, mais parvint à les disperser. Puis le khalife en personne, se mettant à la tête des siens, acheva la déroute de l'armée turco-almoravide. 'Alî, Qarâqoûch et quelques survivants s'enfuirent et gagnèrent les sables, laissant la plaine d'El-Ḥâma jonchée de leurs morts, le camp des alliés nomades pillé et l'ennemi maître du royaume qu'ils avaient si rapidement acquis. En effet, Tôzeur et Gabès, entrepôts des trésors de Qarâqoûch, tombèrent auxmains d'El-Mançoûr, et Gafça sentit ses murs ébranlés au choc des catapultes; comme chantèrent les poètes de cour, elle fut légalement lapidée, pour son adultère avec l'Almoravide maudit [3]. Prise, elle fut démantelée et sa population traitée avec la dernière rigueur [4].

Restait à châtier les Arabes d'Ifrîqîya, qui avaient prêté leur concours aux rebelles. El-Mançoûr fit ravager leurs campements, et, ayant amené, de gré ou de force, bon nombre d'entre eux à faire leur soumission, il décida d'en déporter en Maghreb les familles les plus puissantes et les plus dangereuses [5].

(1) Ibn el-Athîr, XI 343, tr. 607. Sur la situation stratégique de Gafça, Tissot, *Géographie comparée*, II 688; Diehl, l'*Afrique byzantine*, 233; Salluste, *Guerre de Jugurtha*, LXXXIX — XCI.

(2) IKh., I 253, 327, tr. II 94, 210-211.

(3) Merrâkechî, 199, tr. 337-338, où l'auteur cite des fragments d'une qacida de Ibrâhîm Ez-Zawilî.

(4) IKh., I 253, tr. II 94; Ibn el-Athîr, XI 343-344, tr. 606-608; Merrâkechî, 198, tr. 237; Bel, *loc. cit.* 81-82. Comparer le traitement infligé par Marius à Gafça. Salluste, *Jugurtha*, XCI.

(5) *Qirṭâs*, 143, tr. 191.

Ces Arabes n'étaient pas les seuls à quitter ainsi les campagnes de l'Ifrîqîya, pour aller se fixer dans la Berbérie occidentale. La prise de Gafça fut également l'occasion d'un nouveau transport d'Arzâz[1] ; ces Turcomans vinrent rejoindre en Maghreb ceux qui, depuis 1178, étaient allés offrir leurs services aux princes moûminides[2]. Les souverains indigènes trouvaient en eux des auxiliaires trop précieux pour ne pas les traiter avec égards. De même, nous savons combien les Arabes leur étaient utiles, pour toutes leurs entreprises militaires en Espagne et en Berbérie. Nous avons énuméré les nombreux transports antérieurs et en avons indiqué le caractère ; d'autres les suivront, forcés ou volontaires. Celui-ci, comme les derniers dont nous ayons fait mention, semble bien avoir été une mesure de rigueur ; il convient de remarquer qu'il n'a rien d'exceptionnel ; il est normal et conforme aux habitudes almohades. Seulement il dépasse en importance les transferts qui l'ont précédé et ceux qui le suivront ; il a le caractère d'un véritable exode, et l'on doit expliquer ainsi ce fait qu'il est seul mentionné par Ibn Khaldoûn dans le texte de ses monographies de tribus. Il entame trois tribus puissantes et les affaiblit pour toujours ; il n'atteint ni les Solaym proprement dits, ni les Zorba. Les premiers avaient fui à temps dans le désert de Barqa ; quant aux seconds, ils s'implantèrent plus fortement dans le sud du Maghreb central, et, là, se montrèrent des alliés trop utiles des Almohades pour qu'ils songeassent à recruter chez eux les garnisons du Maghreb el-Aqçâ ou les corps expéditionnaires d'Andalousie[3]. Les Jocham, une famille alliée des Solaym, les B. 'l-Montafiq,

---

(1) Ibn el-Athîr, XI 344, tr. 608 ; Merrâkechî, 210, tr. 250-251.

(2) Merrâkechî, 184, tr. 221. Ils reçurent des honneurs et des pensions qui n'étaient pas sans exciter la jalousie des Almohades eux-mêmes. Ceux-ci remarquaient que les Arzâz touchaient régulièrement leur solde tous les mois, tandis qu'eux-mêmes ne recevaient la leur que tous les trimestres. *Ibid.* 210, tr. 251.

(3) IKh., I 28-29, tr. I 49.

deux fractions des B. Athbej, une notable partie des B. Riyâḥ et quelques autres groupes plus réduits en nombre : telles furent les victimes du transfert décidé par El-Mançoûr.

Les Jocham, dont nous avons rappelé les passages antérieurs en Maghreb et en Espagne, reçurent des terres en Tâmsnâ (1). Dans la même province, furent établis les B.' l-Montafiq, que nous retrouverons assez puissants, sous le nom de Khloṭ (2). Deux familles des B. Athbej qui s'étaient distinguées dans les troubles d'Ifrîqîya, les 'Acem et les Moqaddem, furent également cantonnées dans les plaines du Tâmsnâ (3). Enfin, des représentants probablement peu nombreux de cette grande tribu des B. Qorra, dont nous avons constaté de très bonne heure la présence au pays de Barqa, firent partie du même mouvement que les Athbej, avec lesquels ils étaient étroitement unis, et partagèrent la même résidence en Maghreb extrême (4).

Le Tâmsnâ, où ils durent s'établir, est cette vaste plaine maritime, maintenant désignée sous le nom de Chaouïa, et qui s'étend du Boû Regreg à l'Oûmm er-Rbî'a (5). Elle avait vu jadis se développer la redoutable puissance religieuse des Berṛwâṭa; l'invasion almoravide était venue à bout du schisme et de ses adeptes et avait sans doute considérablement réduit la densité de cette population berbère. Le Tâmsnâ pouvait donc vraisemblablement recevoir de nouveaux individus; mais cette région, que la barrière de l'Atlas isolait du Sahara, semblait peu faite pour donner asile à de grands nomades. Le transfert

(1) IKh., I 36, tr. I 60.

(2) IKh., I 14, 39, tr. I 26, 64.

(3) IKh., I 32-33, 42, tr. I 55, 69. Nous avons trouvé les B. Moqaddem dans la région de Bizerte. Supra p. 121.

(4) IKh., I 22, tr. I 39-40. Nous avons également vu leur rôle dans l'histoire de Gabès (supra p. 165). Ils étaient donc vraisemblablement dans cette région. Les Qorra sont mentionnés en même temps que les Athbej (IKh., I 30, tr. I 52). Cependant ils n'en font pas partie. Ils descendent d''Âmir b. 'Abd el-Menâf b. Hilâl, de même que les 'Amoûr, et sont une « tribu sœur » de ce dernier groupe. IKh., I 22-23, 34, tr. I 39-40, 57-58.

(5) D'après IKh., I 36, tr. I 60, elle va de Salé à Merrâkech.

des B. Hilâl sur ces terres lointaines imposait donc à ces Arabes un changement durable d'existence et devait entraîner pour eux une profonde décadence économique. Il les plaçait également dans une situation politique tout autre que celle qu'ils avaient jusqu'alors connue et créait entre eux et les princes de Berbérie des rapports bien différents de ceux que devaient entretenir avec les maîtres de l'Ifrîqîya les frères qu'ils y avaient laissés.

En même temps que ces fragments de tribus réunies dans le même territoire, où elles devaient perdre quelque peu de leur personnalité[1], une autre famille hilâlienne, celle des B. Riyâh, vint en Maghreb el-Aqçâ et fut internée dans la province d'El-Habṭ, région d'un relief plus accidenté qui s'étend entre Tétouan et El-Qçar el-Kebîr[2]. A la tête de ces Arabes déportés, nous trouvons l'éternel révolté, cet émir Mas'oûd b. Solṭân dont la fermeté et l'inflexible énergie étaient proverbiales[3]. En 1160, lors du désastre de Djebel el-Qarn, il avait échappé à la colère d''Abd el-Moûmin et s'était caché avec les siens « aux extrémités du pays[4] ». Vingt ans après, nous le rencontrons parmi les chefs arabes qui secondent la rébellion du prince de Gafça, et, si nous en croyons Ibn el-Athîr, qui a fort bien pu confondre ce passage avec la déportation de 1187, il accompagne une première fois ses contribules en Maghreb, où le vainqueur les envoie[5]. Gravement compromis dans les troubles d'Ibn Rânîya, il est, après la seconde prise de Gafça, forcé d'abandonner les campements d'Ifrîqîya et de laisser le commandement des B. Riyâḥ restant dans le pays à son frère 'Asâkir, sur la fidé-

(1) Elles y seront par la suite confondues sous la dénomination collective de Jocham, qui ne convient en réalité qu'à l'une d'elles.

(2) IKh., I 44, tr. I 71. Cf. sur le Habṭ, *Arch. marocaines*, XVII pp. 1-11.

(3) IKh., I 43, dern. l., tr. I 71, dit qu'il portait, à cause de sa fermeté et de sa force de caractère, le surnom de *Bolṭ* ou *Balṭ*, que de Slane traduit « le pavé ». Dozy, *Suppl. aux dict. ar.*, I 111, pense qu'il faut traduire non « pavé » mais « hache », d'après le dictionnaire de Lane.

(4) Ibn el-Athîr, XI 164, tr. 592.

(5) Ibn el-Athîr, XI 309, tr. 602.

lité de qui le khalife almoḥade croyait pouvoir compter. Mais l'histoire des rébellions de Mas'oûd ne se borne pas là : une douzaine d'années ne seront pas écoulées que nous le verrons encore parmi les siens, plus ardent que jamais à la révolte, et groupant autour de son drapeau les fidèles de la tribu et les propres fils de 'Asâkir, le favori d'El-Mançoûr (1).

La réapparition des troubles en Ifrîqîya ne se fit pas attendre longtemps après le départ du khalife. A peine celui-ci reprenait-il la route du Maghreb que déjà les Almoravides et les Turcs songeaient à ressaisir le terrain perdu. La mort vint arrêter 'Alî b. Ṛâniya (584-1188). Son frère Yaḥyâ prit le commandement des Mayorquins et de leurs partisans Arabes et Berbères (2).

Ce chef, qui était d'ailleurs ambitieux et sans scrupule comme son prédecesseur, et, comme lui, habile et courageux, semble avoir tout d'abord voulu inaugurer une tactique nouvelle. Au lieu de diriger ses efforts vers les cités orientales, il marcha sur Constantine. Par deux fois la ville résista à son attaque; un coup de main tenté contre Bougie demeura sans succès (3). La première campagne de Yaḥyâ était plutôt malheureuse.

Que faisait Qarâqoûch pendant que les B. Ṛâniya, ses alliés, essuyaient ces revers ? Après s'être un moment rapproché du gouvernement almḥoade (4), il avait repris possession de Gabès. Une fois installé dans la ville où naguère il entassait le fruit de ses rapines, il laissa éclater la rancune qu'il gardait contre ceux qui l'avaient mal servi. C'est du moins l'explication que l'on peut proposer

(1) IKh., I 44, tr. I 71.

(2) Bel, *B. Ghânya*, 89.

(3) IKh., I 328, tr. II 212.

(4) Peut-être crut-il prudent de reconnaitre les Almoḥades pour rentrer en possession de son domaine; peut-être obéit-il à son maitre Saladin, qui désirait obtenir d'El-Mançour une flotte pour combattre les chrétiens de Palestine. Qarâqoûch fut bien accueilli par les gouverneurs d'Ifrîqiya; mais, peu après, il quittait Tunis et rentra dans Gabès. IKh., I 254, tr. II 95; Bel, *B. Ghânya*, 90.

pour rendre compte de sa rigueur à l'égard des gens de Gabès et des Arabes, à moins d'admettre qu'il ait été pressé par le besoin de s'enrichir aux dépens d'anciens alliés opulents (1). Il fit d'abord périr un grand nombre de citadins, puis, ayant convoqué les cheïkhs solaymides des Ka'oûb et des Debbâb du pays de Tripoli, et, les ayant reçus dans le Qaçr El-'Aroûsyîn, il les fit massacrer par ses gens. Là tombèrent les plus nobles des émirs de la grande tribu, parmi lesquels Maḥmoûd b. Ṭoûq et Ḥomayd b. Jâriya; les Jawârî, parents de ce dernier, furent particulièrement éprouvés. Un siècle plus tard, un homme de la même fraction des Debbâb, qui se donnait pour le fils du sultan détrôné El-Wâthiq, le ḥafcide, étant entré par surprise dans Gabès et dans ce fameux palais des B. Jâmi' dont Qarâqoûch avait ensanglanté les dalles, fit creuser dans l'enceinte les fondations d'un bâtiment nouveau. Les ossements des émirs solaymides apparurent dans la tranchée; on compta plus de soixante-dix cadavres. Ils furent exhumés et enterrés dans un autre lieu (2).

Ce guet-apens ne profita guère à son auteur; il perdit du coup des alliés utiles, qui devinrent d'implacables ennemis. Les tribus décapitées s'allèrent mettre sous la protection de leurs frères du pays de Barqa : les Riyâḥ et les Debkel (3).

La perte éprouvée par Qarâqoûch de ses alliés arabes fut, il est vrai, compensée en partie par le retour de Mas'oûd el-Bolṭ. Celui-ci, s'échappant du Maghreb extrême avec une petite troupe de cavaliers riyâḥides (4), traversa toute la Berbérie et parvint en Ifrîqiya (5). Il jouissait d'un tel ascendant sur les siens que ses neveux, les

(1) Bel, *B. Ghânya*, 91.
(2) Tijânî. ap. *J. As.* 1852, II 154; IKh., I 87, 102, 254, tr. I 138, 161, II 95.
(3) Comme les Ka'oûb, ces deux familles appartenaient à la fraction solaymide des B. Yaḥyâ. Cf. IKh., I 87, tr. I 138.
(4) Cependant la plupart des B. Riyâḥ restèrent en Maghreb où ils avaient pour chef 'Othmân b. Nâcir, mort en 1232. IKh., I 49, tr. I 80.
(5) IKh., I 44, tr. I 71.

propres fils d'ʿAsâkir, chef officiellement reconnu de la tribu, quittèrent les environs de Constantine pour rejoindre, dans la région de Tripoli, leur ancien émir. Celui-ci fut tour à tour l'hôte des familles solaymides du pays, Zoṛb et Debbâb. A peine arrivé, ce rebelle obstiné s'empressa de prendre une part active aux agitations du moment. Qarâqoûch, rêvant de recouvrer tout son ancien royaume, assiégeait Tripoli. Masʿoûd se mit sous ses ordres et assista à la prise de la ville (1). Puis Qarâqoûch fit sa jonction avec ses anciens alliés les B. Ṛâniya, et la coalition turque, arabe et almoravide, reconstituée, reconquit la plus grande partie du Djerîd. Mais là se bornèrent leurs entreprises communes et les succès de Qarâqoûch.

En effet, au camp turco-mayorquin, une mésintelligence éclata, que motiva peut-être l'attribution du Djerîd auquel Ibn Ṛâniya se reconnaissait des droits antérieurs. Pour lutter contre Qarâqoûch, le chef mayorquin trouva naturellement des alliés chez les B. Solaym. Le sang répandu au Qaçr el-Aroûsyîn criait encore vengeance et Yaḥyâ b. Ṛâniya, dès ses premiers succès, recevra l'aide d'un corps de Debbâb prêts à marcher sous ses ordres contre l'Arménien détesté.

La malheureuse province d'Ifrîqîya va de nouveau traverser, pendant les douze ou treize ans qui suivent cette rupture, une crise épuisante, et qui n'est pas sans analogie avec celle qui la déchira lors de la chute des B. Zîrî. La lutte des Almoravides, qui tenaient l'intérieur du pays et le Djerîd, contre les Turcs, maîtres de la côte de Gabès à Tripoli, les entreprises d'un aventurier almohade, enfin les progrès surprenants de Yaḥyâ b. Ṛâniya la remplissent de tumulte et procurent aux Arabes, alliés fidèles de ce dernier, l'occasion d'en piller les campagnes et d'en

(1) C'est là que mourut le chef des Dawâwida, d'apr. IKh., I 29, tr. I 50. Voir aussi IKh., I 44, 254, tr. I 71, II 95.

rançonner les populations. Ce fut, au dire des chroniqueurs, une époque de ruines effrayantes pour la Berbérie orientale. « Les traces mêmes des villes furent effacées, les habitants disparurent, et ces régions *restèrent désertes et bouleversées de fond en comble*[1]. » Ainsi parle Ibn el-Athîr, qui emprunte, pour peindre ce lamentable état, les fortes expressions du Livre saint.

Une fois maître du Djerîd, Yaḥyâ marche contre Qarâqoûch, et, l'ayant rencontré à El-Maḥsen, le force à chercher un premier refuge dans le Djebel Nefoûsa. La réduction de Tripoli est une entreprise plus malaisée; Yaḥyâ en vient à bout avec l'aide d'une flotte envoyée des Baléares. Tripoli ayant succombé, Ibn Ṛâniya entreprend le siège de Gabès, seconde capitale de Qarâqoûch[2]. En rabî' II 591 (mars-avril 1195), la ville se rend. Les asiles de la montagne ne paraissant plus sûrs à Qarâqoûch; il s'enfuit au désert et se tient caché dans la métropole des oasis du Waddân, toujours menacé par l'ambition de ses anciens compagnons d'armes, les B. Ṛâniya, et par la haine tenace des parents de ses victimes, les émirs Debbâb. Il succombera en 609 (1212) sous les efforts coalisés des uns et des autres.

Lorsqu'avec l'aide des Solaym, Yaḥyâ B. Ṛâniya se fut rendu maître des territoires maritimes de Qarâqoûch et eut donné des gouverneurs aux villes, il attaqua El-Mahdîya, puis, s'en étant emparé, fit mourir celui qui la tenait alors. C'était un émir almohade, dont le père était contribule d' 'Abd el-Moûmin; il se nommait Moḥammed b. 'Abd el-Kerîm er-Regrâguî.

L'histoire de cet aventurier vaut certes qu'on s'y arrête quelque peu [3]. Elle est intimement liée à celle des brigandages arabes qui désolaient alors l'Ifrîqîya. Tout comme ces condottieri de la fin du XIe siècle qui écha-

(1) Ibn el-Athîr, XII 76, tr. 613. Qoran, II 261, etc.
(2) Tijâni, ap. *J. As.* 1852, II 156; Bel, *B. Ghânya*, 95-97.
(3) Sur cette histoire, voir Et-Tijâni, ap. Bel, *B. Ghânya*, p. 199-219.

faudaient hâtivement leur puissance sur les ruines de l'empire zîride, Er-Regrâguî dut sa surprenante fortune à l'anarchie ambiante; et l'on peut considérer ce récit comme un nouvel épisode de cette renaissance féodale qu'avait provoquée en Berbérie la venue des bandes hilâliennes.

Aux côtés d' 'Abd el-Kerîm, son père, qui tenait garnison dans El-Mahdîya, il avait fait l'apprentissage de la guerre contre les Arabes. En ce temps là, les occasions ne manquaient pas dans le pays de montrer du courage et de la décision; les Riyâḥ occupaient la campagne et razziaient villages et cultures. On savait le Regrâguî entreprenant et intrépide; il avait donc réuni sans peine une bande de cavaliers almoḥades pour courir sus aux nomades pillards. Ce faisant, il servait trop bien les intérêts des habitants et de la dynastie pour ne pas devenir populaire et officiel. Le gouverneur almoḥade d'El-Mahdîya lui donna mission de poursuivre les Arabes qui refusaient de se soumettre. Dès lors il peut à son gré arrêter les coupables, mettre à mort ou jeter en prison qui bon lui semble; il ne relâche ses captifs que sur promesse de ne plus piller à l'avenir et moyennant honnête rançon. « Les Arabes le redoutent au point qu'ils n'osent plus pénétrer sur ses domaines sans sa permission (1). » Ses ressources s'accroissent et sa renommée s'étend. Au milieu de l'insécurité générale, la région d'El-Mahdîya retrouve, grâce à lui, un peu de repos et de confiance. « On fait des vœux pour lui dans les mosquées et l'on prononce son nom à la fin des prières (2). »

Ainsi se fondait, sur des services réels, une petite souveraineté militaire, en marge de l'autorité régulière de la province et de ses titulaires légalement constitués. Ceux-

(1) Tijânî, ap. Bel, *B. Ghânya* 214.

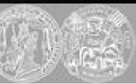
(2) IKh., I 329, tr. II 213. Aboû Zeïd emmenait avec lui des chefs hilâliens et solaymides pour présenter leurs hommages au khalife El-Mançoûr; suivant l'usage, ils furent accueillis avec bienveillance.

ci devaient fatalement en prendre ombrage et concevoir quelque envie des gains importants que valaient aux Regrâguî ses opérations de police. C'est ce qui arriva.

En 588 (1192), le Sîd Aboû Zeïd, qui avait assez imprudemment concédé à notre aventurier de si larges prérogatives, quitta sa province d'Ifrîqîya et partit pour Merrâkech. Un nouveau fonctionnaire vint à Tunis pour y représenter le pouvoir almoḥade : c'était le cheîkh Aboû Sa'îd, de la famille maçmoûdienne des B. Ḥafç[1]. Il y trouva Ibn 'Abd el-Kerîm Er-Regrâguî, faisant la loi aux populations d'alentour nomades et sédentaires, y jouissant d'un pouvoir beaucoup plus étendu que n'en avait d'ordinaire le « qâïd du jîch ». Des conflits ne tardèrent pas à éclater entre ce dernier et le nouveau représentant de l'administration civile, qui se trouvait en présence de cette situation acquise.

Un jour Er-Regrâguî reçut la nouvelle qu'une fraction des B. 'Awf, Arabes solaymides insoumis, avait fait son apparition dans le pays[2] ; il sortit pour les rejoindre, manœuvrant en sorte de les laisser entre El-Mahdîya et lui. En apprenant que le chef redoutable avait quitté la ville, les Arabes s'en éloignèrent en hâte et vinrent se jeter précisément dans ses bras. Leur famille, leurs troupeaux et tous les biens qu'ils portaient avec eux tombèrent au pouvoir du Regrâguî, qui rentra dans El-Mahdîya tout chargé de butin. Il en préleva ce qui lui sembla bon, en distribua une large part à ses compagnons d'armes, et remit le peu qui restait au gouverneur d'El-Mahdîya en lui confiant les prisonniers. A quelque temps de là, les B. 'Awf se rendirent à Tunis pour apporter leur soumission aux Almoḥades, mais en retour ils demandèrent au cheîkh Aboû Sa'îd qu'on leur rendît leur famille et les biens confisqués. Aboû Sa'îd fit venir

(1) Comparer IKh., I 333, tr. II 219, à Ibn el-Athîr, XII 96, tr. 614. Aboû Sa'îd nomma son frère Aboû 'Ali Yoûnos au gouvernement d'El-Mahdîya.
(2) Ibn El-Athîr, XII 96, tr. 614-615.



Ibn ʿAbd el-Kerîm et lui ordonna de restituer aux Arabes ce qu'il leur avait enlevé. Le chef de bande déclara qu'il ne pouvait les satisfaire, car ses compagnons s'étaient partagé le butin. Cette réponse excita la colère d'Aboû Saʿîd. Un débat très vif s'éleva entre le gouverneur almoḥade, fort de son autorité, et l'aventurier, fier de la puissance que lui assuraient ses richesses et la fidélité de ses soldats. Ibn ʿAbd el-Kerîm quitta Tunis, en faisant de belles promesses qu'il se hâta d'oublier[1].

Le résultat de ce conflit ne devait pas se faire attendre: il jeta dans la révolte un membre de la communauté almoḥade, serviteur jusqu'alors utile de la dynastie et détourna son activité de la lutte contre les Arabes pillards. Par surprise, Ibn ʿAbd el-Kerîm s'empara d'El-Mahdîya et fit payer rançon au gouverneur Aboû ʿAlî. Le voilà maître d'une capitale, souverain indépendant; il se donne un surnom royal « El Motawakkil ʿalâ Allâh » « *Celui qui met sa confiance en Dieu* », dont il revêt toutes les pièces émanant de sa chancellerie[2]. Mais il reste l'aventurier toujours en campagne : on l'appelle aussi « le seigneur à la tente de cuir. » Il marche sur Tunis, surprend et disperse les troupes de la garnison et rentre dans sa ville, après avoir razzié le territoire tunisien.

Au cours de ces nouvelles entreprises, il reçoit l'aide de ses anciennes victimes, les Arabes. Nous trouvons en effet, dans les rangs de ses compagnons, l'émir Moḥammed, fils et successeur du vieux rebelle Masʿoûd El-Bolṭ le riyâḥide, mort à Tripoli, et qui avait hérité de son père l'ambition aventureuse et la haine des Moûminides.

---

(1) D'après Tijâni (ap. Bel, *B. Ghânya*, appendice p. 215), le nouveau gouverneur d'El-Mahdîya Aboû ʿAlî Yoûnos, frère du gouverneur de la province, aurait exigé d'Er-Regrâguî qu'il lui livrât une part du butin fait antérieurement sur les Arabes et de celui qu'il ferait dans la suite. Devant le refus du chef de bande, il l'aurait fait jeter en prison. Une recrudescence des brigandages en serait résultée; si bien que, terrifiées, les populations auraient demandé l'élargissement de leur protecteur et l'auraient obtenu.

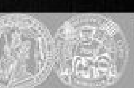
(2) Bel, *ibid.*, 217; IKh., I 333, tr. II 219.

Er-Regrâguî conserve cet allié jusqu'à ce que les représentations des cheïkhs almoḥades et l'appât de nouvelles conquêtes lui fassent tourner ses armes contre le maître des places du sud, Yaḥyâ b. Ṛâniya.

Celui-ci n'était plus le petit souverain du Djerîd, que nous avons connu tout d'abord; héritier des possessions de Qarâqoûch, il avait renforcé les défenses de Gabès et y avait installé le siège de son empire agrandi. Quand Ibn 'Abd el-Kerîm se présenta pour en tenter le siège, le condottiere avisé reconnut la difficulté d'une telle entreprise. Il se rejeta sur Gafça, que ses murs, ruinés par El-Mançoûr, ne protégeaient plus, et s'en empara sans peine. Là il sut qu'Ibn Ṛâniya marchait sur ses traces, et, sortant de la ville, il l'attendit à Qçoûr Lâlla. Mais au cours de la bataille, l'émir Moḥammed b. Mas'oûd passa aux Almoravides, que son père avait soutenus jusqu'à sa mort. Er-Regrâguî courut s'enfermer dans El-Mahdîya. Ibn Ṛâniya l'y poursuivit. Pour réduire cette place imprenable, le chef mayorquin eut la duplicité de se rapprocher du gouverneur almoḥade de Tunis; celui-ci eut la naïveté de le croire sincère et de lui envoyer deux navires. Ibn 'Abd el-Kerîm se sentant perdu, s'en remit à la clémence de son ennemi ; quelques jours après, il avait cessé de vivre, et le nouveau maître d'El-Mahdîya secouait l'autorité un moment reconnue du gouvernement moûminide.

Dès lors, nous voyons de jour en jour grandir la puissance d'Ibn Ṛâniya, qui s'appuie sur des retranchements formidables, comme Tripoli, Gabès, El-Mahdîya, qui traîne à sa suite des mercenaires aguerris, et dispose surtout d'auxiliaires arabes, tant hilâliens que solaymides, B. Riyâḥ, B. Debbâb et autres, toujours intéressés à la continuation des troubles et animés d'une haine vivace contre le joug almoḥade.

Béja, Biskra, Tebessa, Qaïrouan, Bône subissent tour à tour son joug. Après deux ans d'absence (597-599 : 1200-1203), il est de retour dans El-Mahdîya, prêt à mar-



cher sur Tunis, qu'il n'avait pas osé attaquer jusque-là, mais qui, depuis longtemps, hantait ses rêves ambitieux comme une proie suprême. Au bout de quatre mois de siège, la ville tombe, et les Tunisiens sont écrasés d'une contribution de cent mille dînârs, qui dédommagera le vainqueur des frais de la guerre (1).

En 1204, Yaḥyâ b. Ṛâniya, réalisant en partie les grands projets de son frère 'Alî, avait constitué un vaste empire almoravide allant de Biskra jusqu'au fond des Syrtes, des ports de Bizerte et de Bône aux repaires du Djebel Nefoûsa. Le nom des khalifes 'abbâssides était prononcé dans toutes les mosquées de Tripolitaine et de Tunisie. Restait à doter cette conquête d'une organisation viable et à satisfaire en même temps l'avidité des nomades arabes, qui étaient en somme les véritables instruments de son élévation : tâche difficile et dans laquelle devait échouer plus d'un prince berbère. Le chef mayorquin, d'ailleurs habile tacticien et capitaine intrépide, y était assez mal préparé. Enorgueilli par le triomphe, il fit peser sur ses sujets un joug écrasant et, par ses mesures impolitiques, ouvrit de nouveau la porte de son domaine au conquérant almoḥade.

Une prompte décadence menaçait donc la conquête des B. Ṛâniya ; quant aux acquisitions réalisées par leurs collaborateurs les Arabes, déjà fort notables au temps des progrès almoravides, elles allaient, en dépit des échecs de Yaḥyâ, s'affermir et s'étendre.

Avant d'entreprendre le récit des grands remaniements auxquels la période qui va s'ouvrir doit donner naissance, il est bon de présenter rapidement, dans un tableau d'ensemble, les résultats du demi-siècle parcouru.

Deux genres de faits, l'un et l'autre consécutifs de l'invasion hilâlienne, ont marqué, durant ce temps, l'histoire

---

(1) IKh., I 256, 333, tr. II 99, 219-220; Tijânî, ap. Bel, *B. Ghânya*, append. 218, 221 et *ibid.*, 111-115.

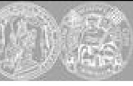
d'Ifrîqîya : d'une part des mouvements insurrectionnels suscités et mis à profit par des aventuriers travaillant pour leur propre compte, comme Qarâqoûch ou Ibn 'Abd el-Kerîm, ou par des représentants d'un parti déchu, comme les fils de Ṛâniya ; d'autre part, des tentatives répétées des khalifes moûminides pour replacer la province sous leur autorité. Les uns et les autres ont leur répercussion sur les destinées des tribus. D'une manière générale, on peut dire que les expéditions almoḥades provoquent leur affaiblissement en Ifrîqîya et leurs transferts volontaires ou forcés en Berbérie occidentale; que les révoltes et les conquêtes turques et almoravides facilitent l'accroissement de leurs ressources.

Parmi les victimes les plus notables de ces transferts et de cet affaiblissement, nous avons trouvé les Jocham et ces confédérés des B. Solaym que l'on désigne sous les noms de B. 'l-Montafiq ou de Khloṭ. Le rôle qu'ils sont appelés à jouer en Berbérie est désormais insignifiant.

Les Athbej, déjà si déchus par suite de leurs longues luttes intestines et de l'écroulement de leurs alliés, les B. Ḥammâd, ont été fortement atteints par la grande déportation de 1187. Le départ de ces groupes, qui estivaient dans l'ouest de l'Ifrîqîya, avait porté un nouveau coup à la tribu. C'est, semble-t-il, aux dépens de leurs parents affaiblis, les B. Mochriq, Ḍaḥḥâk et Laṭîf, que les Riyâḥ demeurés dans le pays s'étaient emparés des environs de Constantine. Bien que refoulés, Laṭîf et Ḍaḥḥâk n'en continuèrent pas moins à vivre en nomades et fréquentaient périodiquement le Zâb (1), tandis que plusieurs autres branches de la famille, parmi lesquelles il faut citer sans doute les Doreîd et les Kerfa, demeuraient encore dans les plaines d'Ifrîqîya.

Les familles riyâḥides, et, spécialement celle des Dawâwida, comptaient encore, à l'époque qui nous

(1) IKh., I 33-34, tr. I 56-57.



occupe, les Arabes les plus puissants de la Berbérie orientale[1]. Le concours qu'ils prêtèrent aux B. Ṛâniya avait attiré les rigueurs d'El-Mançoûr sur Mas'oûd et ses compagnons. Il avait dû partir pour le Maghreb, tandis que son frère 'Asâkir restait en Ifrîqîya et se voyait investi du commandement de la tribu[2]. Le départ de leur redoutable chef ne semble pas les avoir beaucoup affaiblis. Ils s'établirent aux environs de Constantine et dans les régions qui en dépendent[3]. Le retour de Mas'oûd leur donne une force nouvelle. Après avoir vécu en fugitif dans les campements solaymides[4], il entre de nouveau dans la lutte et soutient Yaḥyâ b. Ṛâniya, auquel il restera fidèle jusqu'à sa mort. Cependant, auprès de cette puissance nomade encore redoutable, une autre puissance commence à se faire jour : celle des B. Solaym de Tripolitaine.

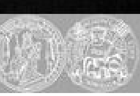
On sait que Qarâqoûch avait été le véritable introducteur de ceux-ci; on se rappelle quel soutien ils avaient apporté, à l'époque de l'alliance arabo-almoravide, à la cause d''Alî b. Ṛâniya. A la suite de la rupture de cette alliance, le massacre des chefs de leurs familles, Debbâb et Ka'oûb, en avaient fait des ennemis jurés de l'aventurier asiatique et les avait solidarisés plus fortement encore avec les Mayorquins[5]. Les Debbâb devaient lui rester fidèles, mais les 'Awf ne tardèrent pas à rechercher la protection des Almohades et de leurs représentants en Ifrîqiya. Nous avons dit, d'après Ibn el-Athîr[6], comment Ibn 'Abd el-Kerîm avait, vers 1192, surpris leurs cavaliers, leurs troupeaux et leurs tentes aux environs d'El-Mahdîya. Sans doute leur venue n'y était pas régulière; ce qui le prouve, c'est que le Qâïd du jîch se croyait en

(1) IKh., I 43, tr. II 71.
(2) IKh., I 44, tr. I 71.
(3) IKh., I 30, tr. I 52
(4) IKh., *loc. cit.*
(5) IKh., I 87, 102, 254, tr. I 138, 161, II 95; Tijânî, ap. Bel, *loc. cit.*
(6) Ibn el-Athîr, XII 96, tr. 614-615.

droit de leur courir sus ; mais n'est-ce pas un fait conforme aux habitudes nomades que cette recherche de pâturages nouveaux, que cette pointe aventureuse vers de nouvelles terres, qui deviendront par la suite des stations d'été habituelles. Plusieurs moyens pouvaient en assurer la prise de possession définitive ; un usage de quelques années créant prescription, un accord arraché, les armes à la main, aux anciens détenteurs du sol, une reconnaissance officielle des droits acquis concédée par l'autorité régulière du pays. Nous avons relaté, toujours d'après Ibn el-Athîr, la soumission des B.'Awf au gouverneur de Tunis et leurs plaintes au sujet de la spoliation dont ils étaient victimes. Faut-il voir dans cette démarche respectueuse le prélude d'une alliance entre les Arabes solaymides et les gouverneurs almoḥades? Nous ne saurions l'affirmer; mais il est certain que nous retrouverons les mêmes B. 'Awf secondant les maîtres de Tunis contre les B. Ṛâniya et que la collaboration accordée par les fractions de leur tribu aux B. Ḥafç comptera parmi les causes les plus certaines de leur puissance. Cette puissance se fondera surtout aux dépens des Dawâwida. Nous constaterons les premiers symptômes de leur refoulement pendant la période qui va s'ouvrir.

III.

La possession tant convoitée de Tunis, capitale reconnue de l'Ifrîqîya, sacrait en quelque sorte le chef almoravide maître des provinces orientales de l'empire; cependant, l'unité du pays était trop complètement rompue, le mécontentement y était trop général pour que cet empire nouveau fut bien solide; la puissance de Yaḥyà s'appuyait trop sur les nomades pour qu'une cité si éloignée du désert, domaine véritable de ses alliés et son propre refuge aux mauvais jours, lui offrit un abri bien sûr. Il risquait trop



d'y être pris « comme dans une souricière[1] ». Aussi, dès qu'il fut bien certain que le khalife En-Nâcir venait l'attaquer, il sortit de Tunis, déposa ses trésors et son harem dans la citadelle d'El-Mahdîya, traversa Qairouan et se rendit à Gafça, où il convia ses auxiliaires arabes à venir le joindre. La concentration s'effectua sans encombre; mais un détail, enregistré par les divers chroniqueurs semblerait indiquer que des symptômes de désaffection se manifestaient déjà parmi les tribus alliées[2]. Ibn Ṛâniya crut prudent d'exiger des otages de ces Arabes, qui l'avaient assez fidèlement suivi pendant le cours de sa prospérité, mais qui pouvaient fort bien se disperser au lendemain du premier échec. La situation s'annonçait d'ailleurs fort menaçante pour les Almoravides. Les populations sédentaires s'agitaient; il fallut châtier les Nefzâwa et les gens de Tripoli révoltés, cependant que le nord retombait aux mains des Almoḥades, que la flotte du Maghreb s'emparait de Tunis et que le khalife en personne entrait dans Gafça, puis dans Gabès. Là, le souverain moûminide apprit que Yaḥyâ s'était refugié dans le Djebel Demmer ; au lieu de le suivre, il revint vers El-Mahdîya et lança le cheîkh Aboû Moḥammed, de la famille almoḥade des B. Ḥafç, sur les traces du chef almoravide. Celui-ci fut sur le point de s'enfuir au désert; cependant, d'après le conseil de ses compagnons, il attendit l'ennemi au pied du Djebel Tâjrâ, reçut le choc et fut écrasé. L'étendard noir des Almoravides, des troupeaux, des tentes, des objets précieux de quoi charger, à ce qu'on racontait, dix-huit mille chameaux furent ramenés à El-Mahdîya[3].

Tandis que Yaḥyâ b. Ṛâniya et ses alliés, gravement atteints et pour longtemps réduits à l'impuissance par le désastre de Tâjrâ, se réfugiaient dans les sables, le kha-

(1) Bel, *B. Ghânya*, 126.

(2) IKh., I 257, tr. II 99; Tijânî, ap. Bel, *loc. cit.*, 206, 222; Zarkachî, 12, tr. 21.

(3) Tijânî, *J. As.* 1852, II 168; IKh., I 334, 377, tr. II 221, 286-287; Zarkachî, 12, tr. 21-22; Bel, *B. Ghânya*, 129-131.

life almoḥade recevait la soumission d'El-Mahdîya, puis s'installait à Tunis, pour organiser sa conquête[1]. Au bout d'un an, l'œuvre semblait achevée, mais il fallait en assurer le lendemain. Les grands défauts de la Berbérie sont son excessif allongement et l'absence de centre géographique; un pouvoir unique ne peut s'y maintenir, le sultan qui réside en Maghreb n'en saurait surveiller aisément les provinces orientales; seul, un prince, résidant dans le pays et jouissant de pouvoirs étendus, peut assurer efficacement cette surveillance. « Convaincu qu'après son départ de l'Ifrîqîya, Ibn Ṛâniya ne manquerait pas d'y faire irruption et que cette province ne pourrait jamais recevoir de prompts secours, à cause de la distance qui la séparait de Merrâkech, En-Nâcir sentit la nécessité d'y laisser un homme habile en qualité de lieutenant et de vice-roi[2]. » Après de longues hésitations, Aboû Moḥammed, le cheîkh ḥafçide, le héros d'Alarcos et le vainqueur de Tâjrâ, accepta cette charge pour trois ans, durée qui semblait suffisante pour achever la pacification complète du pays[3].

En dépit des pertes subies ce rebelle impénitent qu'était Ibn Ṛâniya n'abandonna pas la partie. Passant par le sud de l'Aurès et le Ḥodna, le voilà qui se poste dans la vallée du Chelif, sur la route que doit suivre le khalife En-Nâcir en regagnant le Maghreb. Et c'est l'occasion d'une nouvelle victoire pour l'armée almoḥade, suivie d'une nouvelle fuite d'Ibn Ṛâniya vers les refuges sahariens. Sans se décourager, il parcourt les oasis du Djerîd et de Tripolitaine, où le souvenir de sa splendeur est encore vivant, et de nouveau réunit autour de lui des alliés arabes; Dawâwida de Moḥammed b. Mâs'oûd et Debbâb solaymides répondent encore à son appel. Mais, tandis que ces nomades restaient attachés à la cause almoravide, l'im-

(1) De là, il fit partir une colonne pour reprendre la Tripolitaine et la Cyrénaïque. IKh., I 377, tr. II 387.
(2) IKh., I 378, tr. II 387.
(3) Bel, *loc. cit.*, 135-136.

portante fraction des B. ʻAwf embrassa la cause d'ʻAboû Moḥammed, sur les instances du cheîkh lui-même (1). Ce politique avisé savait sans doute qu'en Berbérie nul ne se fonde un pouvoir durable s'il ne s'appuie sur un parti nomade résistant et dévoué, et que les alliés les plus utiles à opposer aux Arabes d'Ibn Ṛâniya étaient des Arabes de famille rivale, dont on devait entretenir les haines et satisfaire les appétits. Nous verrons par la suite quel rôle joueront ceux-ci dans la politique des princes ḥafçides. Dès la présente année 1207, ils secondèrent utilement l'ancêtre de la dynastie.

A Chebroû, près de Tébessa (2), les deux chefs et leurs alliés respectifs se heurtèrent; de part et d'autre on combattit avec acharnement. Quand vint le soir, les troupes d'Ibn Ṛâniya reculèrent en désordre et s'enfuirent vers le désert, laissant un riche butin aux Almoḥades et aux Arabes B. Solaym qui s'étaient lancés à leur poursuite. Cette dernière victoire couronnait l'œuvre de police entreprise par Aboû Moḥammed; il demanda son rappel; En-Nàcir le combla de présents, mais refusa de lui donner un successeur (3).

Dès lors, Yaḥyâ b. Ṛâniya comprit que toute tentative dans le domaine du cheîkh ḥafcide l'exposerait aux pires désastres. Il n'abandonna certes pas ses vues sur l'Ifrîqîya, mais il crut prudent de porter ses efforts sur un point de l'empire moins bien défendu. Le Maghreb central va subir la visite ruineuse du chef almoravide et des pillards arabes qu'il entraîne après lui.

Suivant la route des oasis et s'efforçant de recruter en chemin des partisans parmi les Zenâta, il pousse jusqu'à Sijilmâsa, pille l'opulente cité, en razzie les campagnes, gorge de butin les nomades qui lui sont fidèles et dont le

(1) IKh., I 87, 378, tr. I 138, II 287-288.
(2) IKh., I 257, tr. II 100; Zarkachî, 13, tr. 24; Bel, *loc. cit.*, 142-143.
(3) IKh., I 378-379, tr. II 288-289.

nombre augmente sans cesse; puis, revenant vers le nord-est, il envahit les hauts-plateaux et menace le cœur du Maghreb central[1].

Le pays, qui n'avait pas eu à souffrir comme les provinces orientales de la dévastation ḥilâlienne, vécut alors une de ces heures sanglantes comme la Berbérie du moyen-âge en vit parfois. Les cités de la vallée du Chélif, celles de la région d'Alger, celles de la vallée du Sahel et certaines villes de l'intérieur en sortirent dépeuplées pour longtemps. « Les foyers y sont éteints et le coq n'y chante plus[2] », écrivait, près de deux siècles après, l'historien des Berbères.

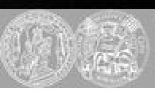
L'œuvre de ruine était accomplie, mais son auteur n'en jouit guère. Il s'en revenait vers le sud de l'Ifriqîya, quand il se heurta aux troupes que commandait le cheîkh Aboû Moḥammed. Embarrassé par le lourd butin qu'il emportait, il dût livrer bataille, et, dépouillé de tout, s'échappa lui-même à grand peine avec quelques fidèles. Ses alliés d'occasion se dispersèrent, et sans doute il était sur le point de renoncer à la lutte, quand il vit venir ses alliés arabes dans ses retraites de Tripolitaine (606-1209)[3].

Si l'heure était critique pour la cause almoravide, elle ne l'était pas moins pour les tribus qui la défendaient. Grâce aux équipées des B. Ṛâniya, l'anarchie que leur venue avait déchaînée dans le pays s'était jusqu'alors prolongée. Le gouvernement régulier, qu'Aboû Moḥammed inaugurait de si ferme manière, allait-il mettre fin à cet état profitable? Le Tell ifrîqîyen devait-il donc rester interdit à tout nomade, s'il n'avait reconnu la suzeraineté moûminide? Les cheîkhs présents tinrent conseil et décidèrent de lutter encore, d'envahir tous ensemble cette

(1) IKh., I 257, 379, II 109, tr. II 100, 289-290, III 339. Bel, *B. Ghânya*, 145-149.

(2) IKh., II 109, tr. III 339. Sur la ruine de Tâhert, *ibid.*, II 103, tr. III 330.

(3) IKh., I 44, 258, 380, tr. I 71-72, II 101, 290-291; Bel, *loc. cit.*, 151-154.



province, dont les Arabes s'étaient vus maîtres, et qui semblait maintenant leur échapper. Des émissaires partirent pour recruter dans les campements des contingents nouveaux. Un élan de solidarité groupa les mécontents. Nous ne sommes point surpris de trouver à leur tête Moḥammed b. Mas'oûd, l'allié fidèle d'Ibn Ṛâniya, celui qui ne l'avait jamais abandonné, même aux temps de ses désastres, le chef de ces Riyâḥides Dawâwida qui possédaient encore la majeure partie de l'Ifrîqîya et qui étaient les plus menacés dans leurs droits acquis. Les Debbâb aussi étaient liés au chef mayorquin, depuis le massacre de leurs émirs par Qarâqoûch ; mais ils ne furent pas les seuls Solaymides à marcher dans les rangs des coalisés. Des Zoṛb, des Cherîd, des Nefâth, voire même des membres de la branche des B. 'Awf (on sait que cette famille avait cependant fourni déjà des auxiliaires aux Almoḥades) se levèrent à l'appel des émissaires almoravides.

Des Zenâta et Çanhâja entrèrent également dans l'armée nouvelle, mais la masse semble en avoir été composée de B. Hilâl, et la rencontre du Djebel Nefoûsa, où l'armée d'Aboû Moḥammed les arrêta sur le seuil du Tell, peut bien compter, à l'égal des batailles de Ḥayderân, de Sbîba ou de Sétif, comme une des plus fameuses « journées des Arabes » en Berbérie. De part et d'autre, d'ailleurs, même ardeur animait les adversaires. Au plus fort de l'action, Aboû Moḥammed fit dresser ses pavillons et ses tentes : c'était affirmer aux soldats sa résolution de ne pas rompre. Les Arabes de leur côté avaient fait prendre les devants aux chameaux qui portaient leurs femmes, afin d'en faire un centre de ralliement et de s'exciter à combattre pour les protéger.

Ainsi nous retrouvons les femmes présentes à tous les engagements d'où dépendent les intérêts profonds du groupe social auquel elles appartiennent, où se décide le sort même de la grande famille, soit qu'elles restent der-

rière l'armée pour panser ceux qui tombent, encourager ceux qui luttent, ramener dans la mêlée ceux qui fuient par leurs moqueries ou leurs injures et achever les ennemis blessés, soit qu'elles courent dévoilées entre les rangs des combattants et les excitent de leurs gestes et de leurs chants sauvages, soit enfin que hissées dans les hauts palanquins, bien en vue de ceux qui les défendent, elles assistent à la bataille, récompenses promises aux forts, bannières vivantes de la tribu[1].

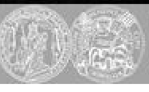
Du poste où on les avait conduites, les femmes des alliés d'Ibn Ṛâniya purent contempler cette série de charges furieuses et de retraites rapides que comporte la tactique arabe[2]. Elles virent s'ériger les tentes d'Aboû Moḥammed, et ce geste redoubler l'ardeur des soldats de Tunis; elles virent aussi quelques fractions des B. 'Awf passer à l'ennemi, et cette défection jeter le trouble dans les bandes almoravides; elles remarquèrent que les charges des Almoḥades devenaient alors plus ardentes et plus pressées. Elles suivirent des yeux, à la nuit tombante, leurs maris et leurs frères qui s'éloignaient en désordre vers le sud en les abandonnant; elles subirent enfin l'humiliation de tomber, avec les troupeaux et les bagages, aux mains des vainqueurs.

Dix-huit mille bêtes de somme furent, au dire d'Ibn Nakhîl, la proie des Almoḥades; les cadavres des Zenâta, des Almoravides et des Arabes jonchaient le champ de bataille. Parmi ces derniers, on comptait 'Abd Allâh un fils de Moḥammed, le cheikh des Dawâwida, son cousin Ḥarakât, le chef des B. Qorra et bien d'autres encore.

Yaḥyâ b. Ṛâniya fuyait, ayant vu l'échec de son dernier

(1) Comparer Yaḥyâ b. Kh., II 182, tr. II 225-226, sur les femmes zenâtiennes qui, montées sur des chameaux magnifiquement parés, se tiennent au milieu de chaque escadron et chantent des chants guerriers. Voir aussi Doutté, *Les Marocains*, ap. *Rev. gén. des Sciences* 1903, p. 373; Dozy, *Musulm. d'Esp.*, I p. 17; Daumas, *La femme arabe*, ap. *Rev. Afr.* 1912, pp. 55, 72-74. On en a rapproché l'épisode d''Âïcha à la « bataille du chameau ». Sur la *oṭfa* et la *ḍoïla*, palanquins d'Orient, cf. Jaussen. *Cout. des Ar.*, 173-174; Musil, *Arabia Pœtrea*, 377.

(2) IKh., I 380, l. 11, emploie l'expression consacrée : *el-karr wa'l-farr*.



effort et la ruine de ses espérances. Aboû Moḥammed venait de clore, pour les aventuriers et les nomades, l'ère des courses fructueuses à travers les plaines. En repoussant les adversaires au-delà des postes comme Tripoli, le Djebel Nefoûsa, Biskra, qui, jalonnant la bordure du désert, formaient jadis leur base d'opération, il rendait à la province un calme qu'elle avait depuis longtemps perdu.

Une dernière expédition vint compléter cette œuvre. Aboû Moḥammed parcourant l'Ifrîqîya tomba sur les Solaym rebelles et les vainquit; mais, au lieu de les disperser et de les ruiner, il envoya leurs chefs à Tunis. Peut-être voulut-il en faire des otages pour prévenir de nouvelles révoltes, ou pensa-t-il se concilier d'utiles auxiliaires par une mesure de clémence[1].

On ne saurait en effet douter que la politique d'Aboû Moḥammed ne tendit à la constitution d'un parti arabe et que ce ne fut des B. Solaym qu'il espérât le concours le plus efficace. Si les Debbâb restaient obstinément attachés à la fortune d'Ibn Ṛâniya, d'autres tribus solaymides et en particulier les B.ʻAwf lui avaient été utiles en plusieurs occasions. Des B.ʻAwf, il est vrai, avaient embrassé le parti almoravide, lors de la dernière révolte; mais, soit que la vue de leurs parents dans l'armée de Tunis les eut décidés à s'y ranger aussi, soit qu'ils eussent tardivement compris que le service des Almoḥades leur assurait plus d'avantages, ils étaient passés à l'ennemi au plus fort de l'action et avaient entraîné la victoire avec eux.

Si l'aide des contingents solaymides était précieuse aux gouverneurs d'Ifrîqîya pour affermir leur autorité, l'alliance d'Aboû Moḥammed et de ses successeurs n'était pas moins profitable aux B. Solaym pour assurer leur subsistance. Joignez à cela que leur rivalité économique avec les Dawâwida, adversaires constants des Almoḥades, les rejetait vers ces mêmes Almoḥades, par un jeu de bas-

(1) IKh., I 258, tr. II 101.

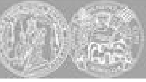
cule naturel et dont l'histoire des Arabes offre tant d'exemples. Cette rivalité venait à peine de naitre; un fait banal en soi, mais gros de conséquences, l'avait provoquée, depuis l'installation d'Aboû Moḥammed au gouvernement d'Ifrîqîya, mais antérieurement à la bataille du Djebel Nefoûsa, peut-être même à la bataille de Chebroû.

Il arriva, dans une année où la récolte mauvaise rendait difficile le ravitaillement sur les marchés du sud, qu'une caravane de Solaymides de la tribu des Mirdâs vint dans le nord, à Obba, près de Laribus, pour s'y pourvoir des céréales dont elle avait besoin[1]. Or, les impôts payés par la ville d'Obba avaient été concédés à titre d'*iqṭâ'* au chef des Riyâḥides Dawâwida, qui était alors Moḥammed b. Mas'oûd. Les nomades de sa tribu faisaient paître leurs troupeaux sur les plateaux de la région. L'abondance des ressources qu'on y trouvait en blé et en pâturages, la richesse des revenus dont y jouissaient les émirs nomades excitèrent vivement la convoitise des Mirdâs, qui s'étaient jusque-là contentés des maigres terres de Tripolitaine et du territoire de Gabès. Se sentant en force, ils attaquèrent vigoureusement les possesseurs du sol; les Dawâwida furent vaincus, et Rizq b. Solṭân, l'oncle de leur chef, fut tué. Dès lors, il y avait du sang répandu entre les fils de Riyâḥ et les fils de Solaym. Doublée d'une vendetta, la concurrence économique allait engendrer une longue suite de conflits entre les deux puissantes tribus.

La fortune semblait d'ailleurs favoriser les envahisseurs solaymides. Le désastre du Djebel Nefoûsa avait rendu l'accès du Tell dangereux pour leurs rivaux; et de fait, il semble bien que, victimes de la même prohibition qui frappait les Almoravides, les Dawâwida n'y purent mettre le pied jusqu'à la mort du cheîkh Aboû Moḥammed.

---

(1) IKh., I 45, 88, tr. I 73, 139.



Cette mort survint le premier jour de l'an 618 (fév. 1221). C'était pour l'empire almoḥade une perte difficile à réparer. Jamais la dynastie n'avait eu si grand besoin d'hommes : les désastres et les périls s'accumulaient autour d'elle et faisaient présager sa ruine. En 1212, le khalife En-Nâcir avait essuyé en Espagne la défaite sanglante d'El-'Oqâb, qui, pour les Espagnols, reste, sous le nom de victoire de Las Navas de Tolosa, une des pages les plus glorieuses de la « reconquête »[1]. En 1213, un danger plus sérieux encore s'était présenté. Les premières bandes des B. Merîn apparaissaient dans le Tell du Maghreb; montés sur leurs chameaux, ils rappelaient les Almoravides, dont ils semblaient vouloir renouveler les exploits. En 1213, En-Nâcir mourait, laissant un fils de seize ans[2], peu soucieux de son devoir de prince et que le prudent cheîkh Aboû Moḥammed, jaloux de la grandeur almoḥade, se refusait tout d'abord à reconnaître. Entamé en Espagne, menacé en Maghreb et livré aux révolutions de palais, l'empire venait de perdre en Ifrîqiya Aboû Moḥammed, dont l'énergie avait seule jusque-là protégé la province. Ibn Ṛâniya refoulé au désert, travaillait à s'y refaire un semblant de royaume tout en servant les intérêts de ses alliés nomades. L'année 1212, que marquait le triomphe espagnol de Las Navas, voyait également, au désert de Tripolitaine, une nouvelle victoire de Yaḥyâ, et le dénouement longuement attendu d'une tragédie arabe.

On se souvient que Qarâqoûch, après avoir assisté à la prise de toutes les villes de son royaume par les Mayorquins, s'était enfui en 1195, dans la métropole du Waddân; Ibn Ṛâniya l'y poursuivit. Quelque excentriques que fussent ces oasis, elles pouvaient encore constituer une base utile d'opérations pour ses tentatives futures. En capturant l'aventurier turc dans son refuge, il servait

(1) Cf. *Qirṭas*, 158 ss.; IKh., I 137, tr. II 224-225; Maqqarî, *Analectes*, II 697.

(2) IKh., I 338, tr. II 227; Zarkachî, 13, tr. 24; Merrâkechi, 237-238, tr. 281.

de plus la rancune toujours vivante de ses fidèles alliés, les Debbâb, descendants des cheikhs égorgés au Qaçr El-'Aroûsyîn. Il alla donc investir la forte position où Qarâqoûch et ses partisans se tenaient retranchés. La famine vint à bout de toute résistance. « N'ayant plus de vivres, raconte Et-Tijânî[1], Qarâqoûch se rendit, à la seule condition qu'il serait mis à mort avant son fils. Lorsqu'il sortit de la ville pour aller se livrer aux vainqueurs, son fils lui dit : « Où nous mènent-ils, O mon père ? — Ils nous mènent, lui répondit-il, où nous avons envoyé leurs aïeux ! » Qarâqoûch fut crucifié par ordre du Mayorquin en dehors des portes de la ville de Waddân ». Et l'auteur, qui écrivait au début du XIVe siècle, ajoute ceci : « Je tiens ces derniers détails sur la mort de Qarâqoûch, des Arabes Debbâb qui disaient les tenir eux-mêmes de leurs pères, lesquels se rappelaient les avoir entendu raconter par les leurs, qui assistaient à ce long siège ».

Nous n'avons pas à retracer ici les changements qui survinrent, à la suite de la mort du cheîkh Aboû Moḥammed dans l'état politique de l'Ifrîqîya ; la tentative du khalife almoḥade pour ressaisir cette province qui menaçait de se séparer, l'incapacité du gouverneur qu'il désigna, le retour aux affaires des B. Ḥafç et les étapes si caractéristiques de leur déclaration d'indépendance ; il nous suffira également de retracer à grands traits le dernier acte de l'épopée almoravide[2] qui se déroule dans le même temps.

Profitant du désarroi dans lequel se trouve le gouvernement, Ibn Ṛâniya quitte le Waddân où il se tenait. Soutenu par les Arabes, il traverse le Djerîd, atteint le Zâb et y conduit plusieurs razzias ; il marche sur Tunis, mais, vaincu dans une bataille rangée, doit se réfugier dans les sables, pour reparaître bientôt en Maghreb central plus acharné que jamais au pillage.

(1) Tijânî, *J. As.* 1852, II 157.

(2) IKh., I 259, II 91, tr. II 102-103, III 313-314 ; Bel, *B. Ghânya*, 180-186.

Pendant les dix dernières années de sa vie (1226-1235-6), il semble que l'insaisissable routier veuille une dernière fois ébranler la Berbérie toute entière du tumulte de ses armes et de la terreur du nom almoravide. Il va des environs de Constantine à Bougie et à Dellys, ravage les campagnes zenâtiennes, bat le chef des Maṛrâwa près de Mitidja et le crucifie sous les murs d'Alger, court se réfugier à Sijilmâsa à l'approche des armées almoḥades, provoque presque une révolution almoravide à Tlemcen, va de l'ouest à l'est, pousse jusqu'au pays de Barqa et reprend Sowayqat Ibn Mathkoûd, rentre en Maghreb central, puis s'enfuit au désert et rase les murs d'Ouargla, enfin revient mourir non loin de Miliana, sur les bords du Chélif (1233). Que d'incendies fument sur son passage ! Que de ruines s'accumulent derrière lui ! Toujours intrépide, mais ayant perdu ses deux fils au combat et accablé par les années, il renouvelle, sur la bordure du désert, la tactique de surprises et de razzias nocturnes qu'il employait jadis dans ses années de piraterie, le long des côtes de la Méditerranée. Des partisans Arabes, Riyâḥ et Debbâb, l'accompagnent encore; il les voit cependant s'éloigner peu à peu de lui [1] et reste sur les routes avec une poignée d'hommes, après avoir conduit des tribus à sa suite.

IV.

Quelles étaient, pour les Arabes, les conséquences de ces révolutions d'empire et de ces agitations héroïques ? La plus immédiate avait été de permettre aux B. Riyâḥ, repoussés du Tell depuis la débâcle du Djebel Nefoûsa, d'y pénétrer de nouveau. Ibn Khaldoûn dit formellement que Moḥammed b. Mas'oûd « rentra » en Ifrîqîya [2] avec

(1) Sur le retour des nomades Çanhâja dans le centre de l'Afrique, cf. Amari, *Diplomi arabi*, p. XLI.

(2) IKh., I 44, l. 13.

les siens et qu'il parvint à recouvrer toutes les terres qui lui avaient échappé. Sans doute ressaisit-il aussi le produit des impôts dont il jouissait jadis. Les représentants du pouvoir almoḥade ne purent pas empêcher ce retour.

Si le pays n'était plus en pleine anarchie, comme il l'avait si longtemps été, du moins, le domaine régulièrement soumis aux maîtres de Tunis s'était-il fort restreint, au lendemain de la mort du cheikh Aboû Moḥammed. Nous pouvons donc nous imaginer la situation de l'émir des B. Riyâḥ, rebelles jaloux de leur indépendance et de leurs droits anciens, comme peu différente de ce qu'était naguère celle des grands chefs marocains du Bled es-Sâïba. Ses territoires retrouvés, il sut encore grouper un parti pour les luttes futures. C'est parmi les Athbej Ḍaḥḥâk et Laṭîf, déjà soumis par les Dawâwida lors de l'établissement de ceux-ci dans la région de Constantine, que se recrutèrent les auxiliaires de la grande famille riyâḥide. Cette malheureuse tribu des Athbej semble vouée aux querelles intestines [1]. Des haines mettent aux prises d'une part, les Ḍaḥḥâk et Laṭîf qui nomadisent dans l'Ifrîqîya occidentale avec les Doreïd et Kerfa de l'autre [2], qui demeurent encore au cœur de la province. Les Dawâwida prêtent leur appui aux premiers pour lutter contre les seconds [3]; ceux-ci sont accablés, mais le temps est proche ou les vainqueurs Laṭîf et Ḍaḥḥâk, de plus en plus affaiblis, devront se soumettre à l'impôt, et, déchus à jamais de leur état de grands nomades, se fixer dans les villages dépendant de l'Aurès [4].

On voit que les Dawâwida, ayant reconquis en Ifrîqiya une situation équivalente à celle de jadis, sont encore les vrais maîtres de la situation : ceux des Athbej qu'ils ont jadis refoulés et dont ils viennent de soutenir

(1) Cf. IKh., I 30, tr. I 51.
(2) IKh., I 30, 44, tr. I 52, 72.
(3) IKh., *loc. cit.*
(4) IKh., I 33-34, tr. I 56-57.

les intérêts leur obéissent ; ceux qui viennent d'être vaincus leur sont également soumis, en attendant que les Ḥafcides les opposent à ces mêmes Dawâwida, qui ont collaboré à leur défaite. Moḥammed b. Mas'oûd domine sur tous les nomades qui campent entre Msîla, le Zâb, Qasṭîliya et Qairouan (1).

Cette localisation, précisée par Ibn Khaldoûn, nous montre tout le progrès réalisé par la tribu riyâḥide et porte en même temps des signes avant-coureurs d'une décadence prochaine. A l'ouest, ils s'étendent jusqu'au domaine des Zoṛba, qui sont alors installés dans le Mzâb et le mont Mechentel (Djebel Amoûr) (2), et ils ne dépassent pas les Zâṛèz, dans la région des hauts-plateaux (3). A l'est, la limite de leur territoire, partant du Djerîd, coupe l'Ifrîqîya en diagonale, suivant le sens des chaînes et des vallées. Le sud-est ne leur appartient plus, ou du moins leur jouissance des pâturages y est sérieusement menacée par les nouveaux venus, les B. Solaym.

Dès la fin du XIIe siècle, ceux-ci se considéraient comme chez eux dans la région qui s'étend entre le Djerîd et la Tripolitaine. « Il est bien connu, écrivait en 1191 l'auteur de l' « Istibçâr », que les B. Solaym, qui vivent disséminés dans le Sahara de Tripoli, vont recueillir les dattes dans ces lieux pour s'en nourrir et que c'est là qu'ils se réfugient et se mettent à l'abri quand on les tracasse (4) ». Nous avons constaté leurs premiers conflits avec les Dawâwidâ et leurs premières pointes poussées au-delà des limites qu'Ibn Khaldoûn assigne aux terres riyâḥides (5). Il semble que cette pénétration, accidentelle dans l'Ifrîqîya proprement dite, fut, dans l'est

(1) IKh., *loc. cit.*
(2) IKh., I 29, tr. I 49.
(3) IKh., I 397, II 112, tr. II 316, III 344. La région de Bougie et de Constantine est le domaine des fils d''Asâkir, frère de Mas'oûd. *Ibid.*, I 387; tr. II 300.
(4) *Istibçâr*, tr. Fagnan, ap. *Rec. de Constantine* 1899, p. 67.
(5) Supra 221.

du Maghreb central, plus constante et plus régulière. Plusieurs passages du « Kitâb el-'ibar »[1] nous prouvent même qu'à cette époque les tribus solaymides partageaient avec les Dawâwida les plaines de la province actuelle de Constantine et s'avançaient vers l'ouest bien au-delà des régions où elles devaient être cantonnées par la suite. La protection des Ḥafcides aura pour effet de restreindre leurs déplacements dans cette direction et de les établir solidement en Ifrîqiya au lieu et place des Dawâwida, jusqu'alors tout puissants.

Dès son avènement, Aboû Zakarîyâ recherche leur appui [2]; il leur donnera des terres dans la plaine de Qairouan[3] et s'assurera leurs services par des donations et des faveurs. Jusque-là, semble-t-il, ils ont vécu en marge de l'Ifrîqiya. Le gouvernement régulier ne traitait pas directement avec eux, mais par l'entremise des Ma'qil, fragment de la grande tribu du Maghreb, établis depuis longtemps sur les confins du pays [4]. Ils ne tarderont sans doute pas à se passer de ces intermédiaires. Toutes les branches de la famille solaymide se rallient les unes après les autres aux maîtres de Tunis. Les Debbâb, qui restaient attachés à Ibn Ṛâniya en haine de Qarâqoûch, se décident, après la mort du chef almoravide, à faire leur soumission [5].

Seuls les B. Riyâḥ demeurent, même après la disparition d'Ibn Ṛâniya qu'ils ont fidèlement servi, les adversaires de la dynastie naissante. Celle-ci va leur opposer une [fraction des Athbej de l'Aurès oriental [6] et les tri-

(1) En 1228, nous trouvons les chefs des Mirdâs dans Bougie (IKh., I 387, tr. II 300); en 1253 des émirs de la même famille habitent Maqqara, en bordure du Ḥoḍna (*ibid.* I 415-416, tr. II 343); par deux fois l'auteur note leur présence dans les plateaux qui avoisinent les Zârèz « au milieu du pays occupé par les Riyâḥ » (*ibid.* I 88, 397, tr. I 140, II 316).

(2) IKh., I 385, tr. I 298. Il sollicite l'aide de Raḥḥâb b. Debbâb Maḥâmîd (cf. IKh., I 102, tr. I 160) et des Arabes nomades de Tripoli.

(3) IKḥ., I 88, tr. I 139.

(4) IKh., I 73, tr. I 116.

(5) IKh.. I 102, tr. I 161.

(6) IKh.. I 30-31, tr. I 52.

bus solaymides. Un grand duel va se livrer entre ces deux groupes, résultant à la fois de l'évolution économique, du développement normal des tribus et des manœuvres politiques des souverains indigènes.

En résumé, plusieurs faits importants, quant à l'histoire des tribus arabes, marquent la période que nous venons de parcourir.

C'est d'abord le transfert de certaines tribus d'Ifrîqiya en Maghreb extrême, acte peut-être imprudent, mais que les khalifes almoḥades croient utile à la tranquillité de leurs provinces de l'est, et surtout à la sauvegarde de leur domaine occidental et de leurs possessions espagnoles.

C'est, en second lieu, la progression des B. Solaym du pays de Barqa vers la Tunisie actuelle et au-delà jusqu'à la région des Zâṛèz, à la faveur des troubles dont le pays est le théâtre, et l'ébauche d'une alliance entre ces nomades nouveaux venus et les maîtres nouveaux de l'Ifrîqîya.

Parallèlement, c'est la résistance des B. Riyâḥ, dont l'opulence s'est fondée grâce à la ruine de l'empire zîride et de l'anarchie qui l'a suivie, contre l'autorité régulière que les khalifes cherchent à imposer à la Berbérie orientale.

Ce sont les premiers symptômes de leur lutte avec la dynastie naissante des Ḥafçides et ses alliés arabes, lutte inévitable, dont la période qui va suivre nous montrera le dénouement.

C'est encore la confédération, que nous n'avons fait qu'entrevoir, des Arabes Zoṛba avec les nomades zenâtiens du Maghreb et la collaboration de cette grande famille hilâlienne avec les gouverneurs almoḥades de Tlemcen.

C'est, dans le même temps, la marche lente des Ma'qil vers l'ouest, par les territoires qui bordent le désert L'étude en sera faite ultérieurement.

C'est enfin l'affaiblissement de plus en plus sensible des B. Athbej, leurs divisions, leur refoulement dans les territoires dépendant de l'Aurès, refoulement que suivra bientôt le passage de plusieurs de leurs familles de l'état nomade à l'état sédentaire.

Tout ce territoire qui constitue maintenant le département de Constantine est donc, vers l'année 1228, le siège d'un surprenant mélange ethnographique. On y trouve à la fois des Athbej refoulés et soumis, prêts à se fixer dans les villages du Zâb, des Riyâḥ, maîtres dans la région de Constantine et au nord de l'Aurès, étendant leur domaine jusqu'à Msîla et aux Zâṛèz, des Solaym poussant leurs déplacements de nomades sur un vaste pays d'où ils se retireront plus tard, des Howwâra liés aux familles riyâḥides vers Tébessa et les vallées de l'est, des Zenâta confédérés aux fractions zoṛbiennes vers les plateaux du centre; superposition curieuse de tribus, engendrant sans doute entre ces diverses unités des conflits fréquents, au cours desquels une répartition durable des terres se prépare et le chaos s'organise.

Si nous pouvons nous faire, en dépit de quelques points qui demeurent obscurs, une idée assez précise des remaniements survenus dans la situation des Arabes durant cette période tourmentée, il nous est, en revanche, difficile de connaître les rapports nouveaux créés par ces remaniements entre les Arabes et les populations berbères, et de tracer un tableau d'ensemble de l'état économique du pays à l'époque qui nous occupe. Nous ne disposons pas ici de source équivalente à la Géographie d'Edrîsî. L'« Istibçâr », œuvre anonyme de la fin du XIIe siècle, n'a qu'une médiocre valeur documentaire. Le plus souvent, l'auteur copie le livre d'El-Bekri, composé en Espagne un siècle auparavant; toutefois, comme il parle d'une région qu'il habite et comme il a pu vérifier les assertions de son modèle, « on peut se croire autorisé, dans une certaine mesure, à conclure de la répétition en

1191 de J.-C. de renseignements donnés par El-Bekrî en 1068 que ceux-ci continuaient d'avoir leur valeur (1) ». Quand il lui arrive de compléter le développement primitif, on doit, à plus forte raison, considérer les détails qu'il ajoute comme traduisant un nouvel état de choses.

Il semble que la situation de l'Ifrîqîya n'ait guère changé depuis le milieu du XIIe siècle (2). Pourvues de garnisons almohades, mieux protégées contre l'invasion chrétienne ou contre les coups de mains des nomades et des aventuriers, les villes maritimes avaient même pu se développer et s'enrichir. Comme El-Bekrî et dans des termes analogues, notre géographe signale l'importance économique de Gabès (3), la fabrication et l'exportation des huiles, qui constitue pour Sfax la principale source de profits (4) et les pêcheries de Bizerte (5) ; il développe et précise son modèle pour ce qui concerne la fabrication des étoffes de Sousse (6), l'exploitation du corail de Mersâ 'l-Kharez (7), et la beauté des jardins de Collo (8). Il exhale sa haine à l'égard des Mayorquins, « gens odieux dans ce monde comme ils le seront dans l'autre », à propos de Tunis, jusque-là préservée de leur domination (9), et de Bougie, qui a subi la souillure de leur premiers contact (10).

---

(1) Fagnan, tr. de l'*Istibçâr*, Introduction., ap. *Rec. des Notices et Mém. de la Soc. archéol. du départ. de Constantine*. 1899, p. IV.

(2) On ne trouve dans l'*Istibçâr* aucun renseignement nouveau sur le pays de Barqa et Tripoli. On peut compléter avec Merrâkechi qui donne, en 621-1224, une description du Maghreb, « d'après des renseignements oraux » (260, tr. 305). Cet auteur note que les cultures y sont abandonnées et que les constructions y sont en ruines. Ce qui reste des forts qui s'y trouvaient « est habité par les Arabes descendants de Solaym b. Mançoûr. » (*Ibid.* 253, tr. 299). Sur la situation de Djerba et la tranquillité qui y régnait, cf. IKh., I 577, tr. III 64.

(3) *Istibçâr*, *loc. cit.*, 7, cf. Bekri, 17, tr. 44-45; Merrâkechi, 254-255, tr. 300.

(4) *Istibçâr*, 13, cf. Bekri, 20, tr. 50.

(5) *Ibid.*, 26-27; cf. Bekri, 58, tr. 139-140.

(6) *Ibid.*, 17; cf. Bekri, 34, tr. 84.

(7) *Ibid.*, 28; cf. Bekri, 55, tr. 134.

(8) *Ibid.*, 87.

(9) *Ibid.*, p. 19. Voir aussi Merrâkechi, 255-256, tr. 301-302.

(10) *Ibid.*, 32-38.

Parlant de l'intérieur du pays, qui, sans doute, avait beaucoup souffert de l'invasion et qui, toujours exposé aux exactions et aux pillages, n'avait pas eu le loisir de se relever de ses ruines, il note, revisant sur ce point l'œuvre originale dont il s'inspire, les dévastations dont se ressent encore le territoire entre Gafça et Qairouan. « Les caravanes, quand elles passaient dans ces bourgades, dit-il, encapuchonnaient leurs chameaux et leurs montures pour les empêcher de brouter les feuilles des arbres, tant ceux-ci étaient nombreux. Mais maintenant elles sont ruinées et la solitude y règne, depuis que les Arabes nomades, pénétrant en Ifrîqiya, y ont ravagé Qairouan, ainsi que les autres bourgades, les centres habités et de nombreuses villes de cette région (1) ». D'après El-Merrâkechî, Qairouan n'est plus habitée que par les cultivateurs qui viennent y chercher un abri (2). L'auteur de « l'Istibçâr » remarque de même, sur la route de Qairouan à la Qal'a des B. Ḥammâd, la quantité des centres déserts et attribue leur abandon aux bandes hilâliennes. Sbîba, jadis chef-lieu d'un pays prospère et bien peuplé, ne compte plus de son temps « que quelques habitations occupées par des tribus berbères et arabes (3) ». Tébessa semble également avoir perdu une bonne partie de sa population. (4) D'autre part nous savons par Ibn Khaldoûn (5) que dans le centre de l'Ifrîqiya, dans cette suite de vallées qui s'allongent du sud-ouest au nord-est entre Tébessa et la région de Tunis, les populations berbères des Ṛomâra s'étaient déjà très fortement arabisées; complètement subjuguées par les B. Hilâl, elles avaient adopté la langue, l'habillement et le genre de vie

(1) *Istibçâr*, 76.
(2) Merrâkechî, 250, tr. 305. Voir aussi Dimichqî, tr. Mehren, p. 337.
(3) *Istibçâr*, 88.
(4) *Ibid.*, 91; cf. Bekri, 145, tr. 324. L'intention de l'auteur de modifier son modèle est ici douteuse.
(5) IKh., I 388-389, tr. II 302-303.

des vainqueurs et manifestaient, quand elles le pouvaient, la même indépendance que les Arabes à l'égard du pouvoir régulier. Notre géographe n'omet pas que Béja, le grand marché de céréales, est un centre de ravitaillement fréquenté par les Arabes aussi bien que par les Berbères (1) ; et il corrobore Edrîsî en nous peignant comme bien cultivées et parsemées de bourgades les régions montagneuses du nord (2) qui avaient reçu un surcroît de population, à la suite des dévastations du centre et du sud.

Il ne modifie pas El-Bekrî en ce qui concerne les ressources de Constantine (3), Mila (4) et Sétif (5), dont il vante l'abondance et la variété. De même pour le Zâb, qu'il représente comme un pays de belle culture en pleine prospérité (6). Ṭobna, quoique pourvue de jardins bien irrigués (7), paraît décidément déchue de son rôle de métropole au profit de Biskra (8), et nous pouvons considérer cette information comme correspondant à la réalité. Nous nous étonnons en revanche de trouver ici deux mentions originales concernant la Qal'a des B. Ḥammâd. L'auteur loue l'incomparable beauté des vêtements qu'on y fabrique (9), et affirme que les jardins de Ngâous fournissent aux besoins de ses habitants (10). Ces indications feraient supposer que l'ancienne capitale çanhâjienne, abandonnée par ses maîtres depuis la fin du XIe siècle, et plusieurs fois assiégée depuis, présentait encore, à la fin du XIIe siècle, une population industrielle assez dense.

La description du Maghreb central ne nous révèle pas

(1) *Istibçâr*, 87.
(2) *Ibid.*, 95.
(3) *Ibid.*, 95; cf. Bekrî, 63, tr. 150.
(4) *Ibid.*, 97; cf. Bekrî, 64, tr. 152-153.
(5) *Ibid.*, 98; cf. Bekrî, 76, tr. 178.
(6) *Ibid.*, 107 et ss.
(7) *Ibid.*, 108.
(8) *Ibid.*, 109; Merrâkechî, 258, tr. 304.
(9) *Ibid.*, 105.
(10) *Ibid.*, 108.

de modification sensible. Le compilateur ajoute quelques détails touchant les ressources agricoles et commerciales de certains ports, comme Mersâ'd-Dajâj (1) et Ténès (2), mais il n'apporte rien de nouveau relativement aux villes de l'intérieur. Il convient de noter en effet qu'en l'année 1191, l'ouest du Maghreb central n'avait encore subi ni les furieuses chevauchées d'Ibn Ṛâniya et de ses compagnons, ni les dévastations méthodiques de Mendîl le Maṛràwî (3). L'année 1208 en particulier devait être néfaste à ce pays; nous avons vu quelles étaient, au témoignage d'Ibn Khaldoûn, les cités les plus éprouvées (4). Les Arabes furent naturellement associés à ces ruines. Est-il besoin d'ajouter qu'ils n'étaient pas ici, comme ils l'étaient en Ifrîqîya, seuls responsables de tout le mal?

L'auteur de « l'Istibçâr » signale la présence des B. Zoṛba en Maghreb central et les liens étroits qui les unissent aux Zenâta, mais il précise que c'est surtout vers l'est qu'on les rencontre (5). Ils ne s'établiront en effet dans la région de Tlemcen qu'un peu plus tard.

Les modifications qu'il enregistre pour le Maghreb extrême sont dues surtout aux conquêtes almoravides et almoḥades, et n'intéressent donc pas directement l'occupation arabe, qui fait le sujet de cette étude.

---

(1) *Istibçâr*, 38; cf. Bekrî, 65, tr. 155.

(2) *Ibid.*, 40; cf. Bekrî, 62, tr. 147-148.

(3) « A cette époque (fin XIIe siècle), la plaine de la Mitidja était couverte de cultures, de villes et de villages ». IKh., II 91, 109, tr. III 313, 339.

(4) Cf. supra, p. 217.

(5) *Istibçâr*, 119.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

RAPPORT DES ARABES AVEC LES PRINCES SÉDENTAIRES LE MAKHZEN

Du naql : transport en masse de tribus.

I. **Du cihr :** alliance par mariage.

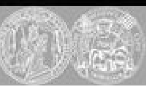
II. **Du hilf :** confédération.

III. **Des iqṭâ‘ :** fiefs.

IV. **Rôle des cheikhs de tribus.**

Avec le début du XIII[e] siècle, on peut considérer la conquête arabe comme terminée. Une répartition des terres s'est faite, qui ne se modifiera que médiocrement par la suite. La période de deux siècles qui va s'ouvrir, et qui nous montrera ces modifications de détail, va nous permettre d'étudier les mille rapports que peuvent entretenir les royautés sédentaires avec la population nomade de leur territoire. Quelques précisions nouvelles, quelques explications préliminaires nous semblent utiles pour les bien comprendre.

Ces rapports sont constants. Ils ne sont pas forcément



hostiles; tant s'en faut. C'est presque une nécessité pour la dynastie naissante de s'appuyer sur un groupe nomade puissant, de se choisir, parmi les familles bédouines qui l'entourent, une tribu-makhzen, soutien de l'empire. Le prince en trouvera le plus souvent les éléments sur le sol même qu'il occupe, mais au besoin il n'hésitera pas à faire venir d'ailleurs auprès de lui ces nomades qui lui manquent, pour en faire ses créatures et ses alliés. Tel fut fréquemment le cas des Arabes de Berbérie.

Le transport arbitraire (naql) de collectivités fut pratiqué de tout temps par les maîtres de l'Afrique du nord. Les populations sédentaires n'échappent pas à ces déplacements forcés. Suivant les besoins du moment, on les arrache au pays où tant d'intérêts et de souvenirs les retiennent. Elles s'en vont, avec ce qu'elles peuvent emporter de leurs biens, s'établir en un pays étranger. Les habitants d'une ville prise et détruite sont transférés dans une autre ville; ils doivent s'installer dans une cité nouvellement fondée, résidence royale dont l'enceinte est encore déserte, et dont il faut, parfois en dépit de conditions stratégiques et économiques médiocres, assurer la garde et la subsistance (1). Il va sans dire que les tribus nomades sont encore plus aisément transportables. Il n'y a donc rien de surprenant à voir des princes puissants en régler arbitrairement la répartition. Les annales du Maroc moderne sont pleines de ces transferts et de ces fixations, pour lesquels les intéressés ne sont guère consultés (2). Les chroniqueurs du moyen-âge en mentionnent déjà d'assez nombreux. Est-il besoin de rappeler que nous en trouvons, pour ainsi dire, dès les premières pages de cette histoire ? C'est un déplacement en masse

(1) Voir le peuplement d'Achîr et celui de la Qal'a des Benî Ḥammâd. IKh., I 200, 221, tr. II 10, 43; Fournel, *Berbers*, II 363. Sur ces transports dans l'antiquité, cf. Gsell, ap. *Mel. arch. et hist. de l'Ec. de Rome*, 1899, p. 48.

(2) Cf. entre autres, Ez-Ziyânî, 18, 21, tr. 34, 40; Aubin, *Maroc d'aujourd'hui*, 399; Doutté, *Merrâkech*, I 51, etc.

qui amène les Arabes hilâliens des confins de la Syrie dans la Haute Egypte [1]. Or nous constatons que ces transports ont moins souvent pour but le refoulement de voisins jugés dangereux que le rapprochement de groupes lointains, dont on espère tirer parti.

Les nomades, en effet, ne sont jamais des auxiliaires à dédaigner ; il importe de les avoir non contre soi, mais pour soi, quitte à payer plus tard leurs services un peu cher. En ce qui concerne les Arabes, cette « horde de loups affamés » est, à tout prendre, utilisable ; il suffit d'orienter ses appétits. Fréquemment, leur venue semble désirable, leur fuite hors du territoire soulève des colères et provoque des réclamations de la part du sultan, qui déplore l'abandon de ses précieux auxiliaires. Ces turbulents étrangers peuvent efficacement concourir à la fondation d'un royaume ou à la protection d'une frontière menacée. Tel grand seigneur en révolte, qui veut jouer au souverain et s'improviser une armée, fait appel à la tribu qui l'aidera à se tailler un domaine. Pour se prémunir contre les attaques, les maîtres du Maghreb central interposeront des familles arabes entre eux et leurs voisins de l'ouest, nomades ou sédentaires ; ils en feront une sorte d'état-tampon, de rempart mobile, qui devra supporter le premier choc dirigé contre les plaines et les villes de leur empire. Les princes du Maghreb el-Aqçâ en useront de même à l'égard de leurs voisins de l'est. Ces mesures de sécurité, ces entreprises belliqueuses seront les causes d'exodes, de déplacements partiels ou collectifs, d'extension du domaine occupé par les tribus. Nous avons eu l'occasion d'étudier les passages successifs des Arabes d'Ifrîqiya en Maghreb extrême provoqués par les khalifes almoḥades; les chapitres qui vont suivre nous en présenteront de non moins caractéristiques, sinon d'aussi considérables.

---

(1) Cf. supra, pp. 74-80.

Les nomades étant cantonnés dans une terre d'empire, reste à s'assurer leurs services d'une manière durable. Trois moyens s'offrent au prince sédentaire, et nous allons les examiner tous trois :

1° Les liens les plus forts et les plus permanents résulteront de l'alliance par mariage;

2° Viennent ensuite la confédération et les serments qui la solennisent;

3° Enfin, les engagements du vassal vis-à-vis de son suzerain, en retour de la concession, faite par ce dernier, d'une portion du territoire.

Ces diverses alliances, qui créent le makhzen de la dynastie régnante, qui font entrer, en principe, dans la clientèle du souverain tous les membres du groupe nomade, sont, en fait, conclues par le seul chef de la tribu. On conçoit l'importance de ce personnage. Nous achèverons donc cette étude en essayant d'indiquer son rôle à l'égard de la collectivité qui lui obéit et du prince avec lequel il traite.

I.

Sans avoir le caractère impérieux des devoirs qu'impose la parenté naturelle, la communauté de sang, les devoirs que crée le cihr (union par les femmes) n'en sont pas moins vivaces et moins puissants. Une solidarité véritable s'établit entre l'époux et la tribu de l'épouse (1), à plus forte raison entre les enfants nés du mariage et les parents de sa mère (2). La femme, qui, d'une part, en se mariant, ne perd pas du tout ses droits à la protection de ses contribules (3), attire d'autre part le bénéfice de cette protection sur les enfants nés de son union avec un

(1) Cf. Villot, *Mœurs et coutumes des indigènes*, p. 238.
(2) Cf. Robertson Smith, *Kinship and marriage*, p. 74 ss.
(3) Cf. IKh., I 30, tr. I 51 ; Ibn el-Athîr, XI 79, tr. 560, et supra p. 173.

étranger. L'alliance qu'elle établit entre les deux familles sera clairement exprimée par ce fait qu'en cas de besoin de l'un des groupes elle sera l'intermédiaire toute désignée, l'ambassadrice qui réclamera l'assistance du groupe allié. Nous en donnerons des exemples par la suite.

Si de tels mariages apparaissent, dans certains cas, comme une quasi-nécessité de la vie nomade [1], si, pour s'assurer un libre accès aux points fixes de son parcours annuel, il est quelquefois utile au pasteur de prendre femme chez les sédentaires du pays, il semble encore plus profitable aux souverains de s'unir avec les tribus qui hantent les terres de son royaume. Sur le nombre d'hymens que contracte un prince, on peut supposer que plus d'un ont pour but de lui créer des relations politiques [2]. Et certes, on ne saurait affirmer que la polygamie et l'usage des mariages précoces soient nés du besoin de ces alliances utilitaires, mais on ne saurait nier non plus que, dans plus d'un cas, ces alliances soient facilitées par les conditions du mariage musulman [3]. Chaque union nouvelle solidarise le prince avec un nouveau groupe; il semble que des unions réitérées renforcent de même l'amitié déjà existante. Ce n'est pas, semble-t-il, sans raison d'ordre politique que nous relevons, dans la liste des épouses de tel chérif marocain, le nom de trois femmes de la même tribu arabe. Nous avons trouvé de tels mariages dès le lendemain de l'entrée des B. Hilâl en Ifrîqîya ; les chapitres suivants nous en montreront bien d'autres [4]. Ce sera désormais une tactique traditionnelle pour certaines dynasties berbères de s'unir ainsi avec la

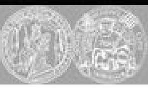
---

(1) Cf. Aug. Bernard et Lacroix, *Evol. du nomadisme*, p. 285-288; Daumas, *Le grand Désert*, p. 4.

(2) A propos des nombreux mariages du Prophète lui-même, Houtsma émet l'hypothèse « que le calcul, l'habileté politique paraissent plus qu'une sensualité déréglée les mobiles de ces fréquentes unions. » Cf. Chantepie de la Saussaye, *Manuel d'histoire des religions*, tr. franç., p. 272.

(3) Cf. Houdas, *L'Islamisme*, 192.

(4) Entre sultans, ces mariages préparent l'entente ou la confirment. Cf. IKh., I 523, 631, tr. II 473, III 134, etc.



famille nomade la plus forte existant dans l'empire, celle qui doit constituer son makhzen et la soutenir aux heures critiques.

Loin d'être tenue sous silence, l'alliance qui unit la lignée royale à la tribu bédouine sera en effet rappelée dans les circonstances importantes, lors de la désignation d'un successeur (1) ou de la reconnaissance d'un monarque nouveau, et plus encore en cas de détresse. Les liens de parenté, récents ou anciens, seront le premier argument qu'invoqueront le prince suppliant ou ses ambassadeurs. Ecoutez l'exorde de No'mân, roi de Ḥîra, aux Bakrites pour les amener à reconnaître son suzerain, le roi de Perse : « Vous êtes mes oncles maternels; vous êtes l'un des deux côtés de ma généalogie (2). » C'est exactement ce que le sultan marocain Moulay Isma'îl dit au « guîch » des Oudâya qu'il a réuni : « Vous êtes mes oncles maternels(3). » « Si vous tenez à 'Ab Allâh, le fils de votre sœur, écrit aux mêmes Oudâya le sultan 'Abd Allâh, montez immédiatement à cheval et venez à lui (4) ». Il est rare que de tels appels ne soient pas entendus. Nous verrons dans l'histoire de l'Ifrîqîya un cheikh de tribu, sollicité par le prince merînide auquel l'unissent les devoirs du « cihr », oublier, pour obéir à ses devoirs sacrés, l'intérêt politique qui l'attache au parti contraire.

Utiles aux princes sédentaires, ces unions ne le sont d'ailleurs pas moins aux tribus nomades. Elles augmentent leur pouvoir, autorisent leur immixtion dans les affaires du royaume, motivent leurs plus audacieuses entreprises. L'attitude des Oudâya, que nous citions plus haut, est en cela bien caractéristique (5); mais combien d'exemples semblables nous fournira l'histoire qui va

(1) *Istiqçâ*, tr. Fumey, ap. *Arch., maroc.*, 1907, p. 95.
(2) Caussin de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes*, II, 177.
(3) *Istiqçâ*, ap. *Arch. mar.*, 1906, p. 19, 67-68.
(4) Ez-Zayânî, *Torjomân*, tr. Houdas, p. 109.
(5) Cf. *Istiqçâ*, ap. *Arch. maroc.* 1906, p. 284.

suivre ! Non seulement les tribus profitent des occasions que leur procure le « cihr » pour intervenir quand on ne les appelle pas, mais elles recherchent même les alliances princières uniquement dans ce but; le cheikh qui contracte une union avec le fils du sultan, candidat éventuel au trône, prépare ainsi une crise dynastique proche ou lointaine, se fait en perspective le soutien d'une cause légitime, ouvre l'ère des troubles et des chevauchées où les siens trouveront leur compte.

Le « cihr » est donc, comme l'alliance avec les tribus qu'il engendre, une arme dangereuse pour les dynasties sédentaires. Il peut, suivant le cas, prolonger leur existence ou précipiter leur ruine. Les effets en sont variables et chanceux. Cependant beaucoup de princes, nous l'avons constaté et nous le constaterons encore par la suite, croient prudent d'y avoir recours.

II.

Bien qu'en principe elle soit, elle aussi, très différente de l'alliance naturelle résultant de la communauté de sang, la confédération (ḥilf, taḥâlouf) n'est pas sans rapport avec les liens de famille. Elle peut y suppléer au besoin. Il arrive très souvent qu'elle se confonde avec eux dans l'esprit des intéressés. L'étude de plus d'une grande tribu antéislamique, le sens collectif des noms qu'elles portent laissent supposer, derrière les fictions généalogiques, l'existence probable de confédérations (1). Au moyen-âge, l'exemple le plus caractéristique nous en sera fourni par deux fractions appartenant l'une et l'autre à la grande tribu des Arabes Zoṛba (2). Ils ont perdu la notion précise des rapports qui les unissent.

(1) Cf. Nallino, *Sulla costituzione della tribu arabe prima dell'islamismo*, ap. *Nuova antologia*, Rome 1893, 3me série, XLVII, 626-630.

(2) IKh., I 72, tr. I 114.

Les uns se reconnaissent un ancêtre commun du nom de Qoḥâfa ; les autres disent que Qoḥâfa est le nom du vallon où leurs ancêtres se jurèrent une mutuelle fidélité. Y a-t-il confédération ou parenté? Nul ne le sait plus au juste. Les deux peuvent fort bien d'ailleurs exister ensemble. La solidarité familiale ne paraît pas exclure le libre contrat, ni le rendre inutile (1). Entre les fractions d'une même famille, les haines sont fréquentes; les groupements ont donc leur raison d'être; suivant le cas, la confédération est plus compréhensive ou plus restreinte que le groupe familial. Nous trouverons, chez des Arabes ma'qiliens issus d'un même père, un clan plus réduit, formé de deux fractions se rattachant à l'une des épouses de l'ancêtre commun et s'opposant ainsi au reste de la descendance masculine. Or, les membres de ces deux fractions ne portent pas d'autre titre que celui d'« Aḥlâf » (confédérés). Cependant, en fait, la confédération ne recouvre pas les divisions de la famille; elle dépasse de beaucoup les cadres étroits de la tribu; elle peut unir entre eux des hommes différents par la race. Très comparable au « jiwâr », à ce contrat qui établit entre deux individus ou entre un individu et un groupe des rapports de clientèle et aboutit à l'incorporation d'un être isolé dans une tribu dont il n'est pas originaire, la confédération est une libre association entre deux collectivités quelconques, que le voisinage et l'intérêt ont fortuitement rapprochées.

Le plus souvent, en effet, la confédération apparaît comme un fait de guerre, un groupement de deux familles menacées par un même péril (2); soit que l'une de ces familles, beaucoup plus faible que l'autre, recherche la protection de puissants étrangers, moyennant une redevance et l'aide de ses combattants, se développe à leur ombre, et règle sa vie sur leur vie; soit que les deux col-

(1) De même chez les Berbères; sur les Koûmîya et les Oulhâça du Sahel de Tlemcen, IKh., I 145, tr. I 229-230.

(2) Comparer la qabîla kabyle. Masqueray, *Formation des cités*, 101-116.

lectivités aient une valeur égale et réunissent leurs forces pour résister aux ennemis communs ou pour conquérir ensemble des avantages nouveaux. C'est ainsi que, s'étant attachés aux Oûlâd Moḥammed, comme confédérés et alliés, les Riyâḥ b. Souât « les accompagnent dans toutes les courses que le besoin de nouveaux pâturages rend nécessaires [1] ».

On voit comment le groupement fortuit peut devenir permanent; de même la protection personnelle et temporaire devient durable et s'étend à la descendance du protégé; on voit aussi comment le fait de guerre peut se changer en un fait économique. Entre nomades se déplaçant dans le même temps et dans le même sens, des alliances se forment, qui assurent la sécurité des uns et des autres, pendant la migration périodique et les stations aux pâturages. Très fréquemment en effet, ces alliances ont ceci de particulier qu'elles unissent des gens vivant de la même existence. Tels furent les Zoṛba et les B. 'Abd el-Wâd.

En dépit de son caractère purement utilitaire, la confédération ne peut se confondre complètement avec la solidarité occasionnelle qu'engendrent des intérêts communs. Elle se distingue des associations ordinaires par les formes mêmes du contrat, aussi bien que par les effets traditionnels qu'elle entraîne. Que l'engagement réciproque des confédérés s'accompagne toujours d'un pacte solennel (qasâma), c'est là ce dont nous ne pouvons douter. A maintes reprises, les historiens nous le mentionnent [2], et, sans chercher d'autres exemples, nous savons par Ibn Khaldoûn qu'il en fut ainsi entre les 'Abd el-Wâdides et les Zoṛba [3]. Il est vraisemblable d'ailleurs qu'il existait plu-

(1) IKh., I 48, 63, 82, 373, tr. I 78, 101, 130, II 280; voir aussi Calderaro, ap. *Bull. de la Soc. géog. d'Alger*, 1904, p. 337.

(2) Cf. Robertson Smith, *Kinship and marriage*, p. 41-51; Goldziher, *Muhammedanische Studien*, I 105-107.

(3) IKh., I 29, tr. I 50.

sieurs genres de pactes entraînant des conséquences déterminées, des solidarités plus ou moins étroites. Quant aux formules et aux gestes rituels, ils devaient peu différer de ceux que nous trouvons encore en usage en Arabie [1]. Avec le temps, le caractère solennel de cet acte se transformera naturellement en un caractère religieux. Les marabouts présideront au serment qui précède le départ de l'expédition faite en commun [2]. Ils seront les meilleurs intermédiaires entre les groupes désireux de s'entendre, et leur nom servira à désigner les confédérés qu'une souche commune ne réunissait pas.

Ainsi solennisée par des gestes et des formules, sanctionnée par des hommes respectés, l'alliance imposera aux parties contractantes des devoirs inviolables et quasi-sacrés, très analogues aux obligations de famille. Comme le parent, celui que cette alliance engage doit contribuer au paiement du prix qu'on exige pour le sang répandu par son confédéré. Et réciproquement, il peut, en vertu de ces engagements, le réclamer pour le meurtre de celui auquel il s'est uni. N'avons-nous pas trouvé déjà, dans l'histoire de Sfax, des émirs arabes prenant en main la vengeance d'un allié berbère tué par son cousin, comme s'il s'agissait de l'un des leurs [3] ? On voit que, par ses effets aussi, la confédération tend à se rapprocher de la parenté directe, ou de l'alliance par mariage. De même, au point de vue de la durée, elle dépasse de beaucoup la validité d'un arrangement politique fortuit, ou d'une vulgaire convention économique.

Quoique née d'une conformité de vie, cette association peut survivre à l'état qui l'a engendrée; le genre de profit qu'en retirent les parties contractantes se modifiera, mais l'union n'en subsistera pas moins. Quand, par une évolution naturelle, un des groupes abandonnera la vie

(1) Cf. Jaussen, *Vie des Arabes au pays de Moab*, 150.
(2) Calderaro, ap. *Bull. Soc. géog. d'Alg.* 1904, p. 337-338.
(3) Supra p. 124; voir Caussin de Perceval, *Essai*, III 121.

nomade pour la vie sédentaire, quand il désertera l'industrie pastorale pour la culture, quand il aura cessé de parcourir les routes en gardant le contact avec ses alliés, afin de leur porter secours au besoin, ou de les appeler à l'aide, il leur rendra encore le service d'assurer leur ravitaillement en céréales, et invoquera, en cas de péril, les serments solennels échangés jadis [1]. Ainsi la confédération s'adaptera au nouvel état de choses.

Enfin, elle trouverait encore son emploi naturel, au cas où l'un des groupes confédérés s'établirait dans une ville et fonderait une dynastie princière. Le nouveau sultan se gardera de briser les liens qui l'unissent aux compagnons de sa vie antérieure. Ils lui apporteront la force militaire dont il a besoin pour soutenir son trône. Ils fourniront à son armée cet appoint nomade si indispensable que le Maroc moderne nomme le « guîch » (jaych) ; ils seront les tribus-makhzen de l'empire naissant.

III.

Mais il semble que la confédération ne soit, en bien des cas, qu'un expédient temporaire, solidarisant des puissances de valeur encore peu différentes. L'autorité royale étant mieux assise, de nouveaux arrangements paraîtront plus en rapport avec sa dignité. Pour récompenser les services des nomades et les intéresser à la sauvegarde de l'empire, le prince leur accordera des concessions territoriales ou « iqṭâ‘ », qui en feront ses obligés et ses vassaux.

La racine « qaṭa ‘ » à laquelle se rattache le mot dont on les désigne a le sens primitif de « couper » et le sens dérivé de « découper un morceau de terre ou d'autre chose pour en faire un lot, afin de le donner en propre à quelqu'un ». Le mot iqṭâ‘ veut dire « portion ». Il apparaît de

(1) Cf. IKh., I 64, tr. I 103.

très bonne heure dans les « ḥadîth » pour désigner les concessions territoriales découpées dans le domaine de l'Islam au bénéfice d'un particulier. Dès les premières conquêtes, nous voyons le Prophète distribuer à ses compagnons (quelque fois même par anticipation) des « iqṭâ‘ » prélevés sur les terres acquises par traité et qu'il gère pour le bien de la communauté, sans préjudice du butin distribué immédiatement après la victoire [1]. Essentiellement viagers, dans le principe, ces fiefs tendent à devenir perpétuels. On trouve des exemples fort anciens de concessions vendues par les concessionnaires ou transmises à leurs enfants par héritage [2].

Cette institution du Prophète fut reprise sous des formes variables par les premiers khalifes. A partir d'‘Othmân, les concessions de terres deviennent de plus en plus fréquentes dans les provinces conquises. Le concessionnaire jouit du revenu des terres, déduction faite du « kharâj » que les sujets doivent au souverain, ou bien il en a la propriété et doit alors acquitter la dîme.

Postérieurement, nous trouvons des concessions d'impôt, ce que Mâwerdî appelle « iqṭâ' el-kharâj ». Cette opération consiste à assigner à titre de salaire (rizq) ou de don gratuit (cila, ḥibâ) le « kharâj » d'une terre ou d'un district tout entier [3].

Née en Orient avec l'Islam, la coutume se perpétuera d'un bout à l'autre du monde musulman [4]. En Syrie, en Egypte, elle se généralise et devient l'institution des fiefs

---

(1) Cf. Maqrîzî, *Descript. de l'Egypte*, tr. Bouriant, p. 274; Belâdorî, *Liber expugnationis regionum*, édit. de Goeje, p. 13; Qodâma, VII 181; Mâwerdî, *El-Aḥkâm es-solṭâniya*, édit. Enger 330-343; Ibn el-Athîr, *Nihâya*, III 264; Reinaud, *De l'art militaire chez les Arabes au moyen-âge*, ap. *J. As.* 1848, II 234; Belin, *Des fiefs militaires*, ap. *J. As.* 1870, p. 192; De Slane, ap. IKh., *Prolég.*, tr. I p. XV n.; Van Berchem, *La propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers khalifes*, Genève 1886, p. 39; Huart, *Hist. des Arabes*, I 371 Mâwerdî admet l'*iqṭâ‘* de pleine propriété sur les terres mortes.

(2) Notamment sous ‘Othmân. Cf. Van Berchem, *loc. cit.*

(3) Van Berchem, *ibid.*, p. 44, n. 1.

(4) Il y a peut-être lieu de voir dans l'*iqṭâ‘* l'origine du ‘*azîb*. Cf. *Arch. maroc.*, 1905, p. 72 ss.

militaires que Maqrîzî a étudiée, et dont il nous a décrit le fonctionnement [1]. En Occident nous le retrouvons. Les émirs berbères qui passent en Espagne pour combattre l'infidèle se voient attribuer des « iqṭâ' » rémunérateurs indépendamment de soldes considérables [2]. L'arrivée des Hilâliens en Berbérie devait multiplier les applications du principe. Cependant les concessions de terres faites en leur nom ne semblent pas apparaître dès l'entrée des Arabes dans le pays. Un passage du Kitâb el-'Ibar nous dit que les B. Yezîd « furent les premiers à obtenir de l'Etat la jouissance (à titre d'iqṭâ') d'une certaine portion du territoire dans l'intérieur du Tell [3]. » Le texte désigne, comme leur ayant fait cette concession, « les Almoḥades », que de Slane traduit, ainsi qu'il y a généralement lieu de le faire quand il s'agit de la Berbérie orientale, « les Ḥafcides » ; mais il semble qu'il faille bien conserver ici les « Almoḥades », identifier cette attribution de fiefs avec celle dont parle El-Merrâkechî [4] et placer ce *terminus a quo* lors de l'occupation almoḥade de Bougie qui s'étend entre la conquête d''Abd el-Moûmin et l'arrivée des B. Ṛâniya, de 1152 à 1185. Dès le début de la période ḥafcide, l'émir des Riyâḥ possédait la ville d'Obba à titre d'« iqṭâ' » [5]. Quant aux Ḥafcides eux-mêmes, ils furent longtemps opposés à ce mode de rétribution qui appauvrissait le trésor; s'ils désignèrent aux B. Solaym des terres de pâturages, s'ils leur attribuèrent des soldes, ils ne leur concédèrent pas d'« iqṭâ' » avant l'année 1284 [6]. Les 'Abd el-Wâdides se montrèrent plus généreux ou plus

---

(1) Maqrîzî, *Descript. de l'Egypte*, tr. Bouriant, p. 309; Belin, *loc. cit.*

(2) IKh., II 30, tr. III 223; Dozy, *Recherches sur l'hist. et la litt. de l'Esp.*, III 183. Dans ce principe, l'*iqṭâ'* semble bien tenir lieu de solde. Le bénéficiaire en jouit, d'après Mâwerdî, tant qu'il fait partie des « gens du guich », et cesse d'en jouir quand il devient impropre au service.

(3) IKh., I 54, tr. I 88.

(4) Merrâkechî, 160, tr. 192.

(5) IKh., I 88, tr. I 139.

(6) IKh., I 88, tr. I 139-140.

imprudents. Les conséquences de ces générosités furent souvent désastreuses. L'Ifrîqîya toute entière fut bouleversée à la suite des concessions d' « iqṭâ' » faites par le sultan Aboû Isḥâq [1].

Un acte régulier était nécessaire pour mettre les émirs favorisés par le sort en possession de leur domaine. Nous ne sommes pas renseignés sur les formes en usage dans les chancelleries des royaumes berbères en matière d'iqṭâ'. Celles que nous décrit le « Mesâlik el-Abçâr » [2] sont fort compliquées et nous donnent une haute idée de la manière dont les princes égyptiens comprenaient le protocole administratif. Il se peut que les chancelleries berbères connussent des procédés moins modernes et plus expéditifs, mais les documents nous manquent pour l'établir.

En quelque forme qu'elle fut donnée, il semble que régulièrement l'investiture dut être renouvelée par tout souverain qui montait sur le trône [3]. Nous verrons des cas de reprises des concessions par le remplaçant de celui qui les avait accordées. Le Ḥafcide Aboû Yaḥyâ, désavouant son prédécesseur, annule ses « iqṭâ' », « car, déclare-t-il, n'est pas valable le don d'une chose dont le donateur ignore la valeur [4] ». En fait une telle reprise n'était généralement pas possible. Les nomades de Berbérie titulaires d' « iqṭâ' » étaient de puissants seigneurs qu'on n'aurait pu fruster impunément. Bien souvent même l' « iqṭâ' » nouveau n'apparaît que comme la sanction légale d'une situation acquise, la reconnaissance officielle d'une usurpation et un moyen, pour le pouvoir, de sauver les apparences. Quand les Dawâwida eurent arraché le Zâb au gouvernement ḥafcide, celui-ci ne vit pas de meilleur parti

(1) IKh., I 95, tr. I 150.

(2) Ap. Quatremère, *Mamlouks*, I 1re part. 161 note.

(3) Cf. Mercier, *La propriété indigène en Maghreb*, ap. *Rec. de Constantine* 1898, p. 334; Quatremère, *Mamlouks*, II 4e part., 65 note.

(4) Zarkachî, 50, tr. 92.

que de leur reconnaître par « iqṭâ‘ » la jouissance de leur conquête et y ajouta même de nouvelles sources de revenus [1]; c'est proprement là donner aux gens ce qu'ils ont pris et y joindre quelque chose par surcroît.

Des transitions naturelles permettent d'ailleurs de passer de l'occupation pure et simple d'une terre à la possession régulière de cette terre en fief. L'histoire de l'extension des B. Yazîd nous en fournira un exemple caractéristique [2]. D'abord localisés par concession sur les plateaux qui bordent le Ḥamza, ils en occupent abusivement les plaines et les pâturages, mais les services qu'ils rendent au gouvernement de Bougie pour la perception des impôts leur sont des titres à sa gratitude : un nouvel « iqṭâ‘ » vient ratifier leurs droits sur les terres qu'ils ont usurpées.

Il arrive même que la concession d'un fief serve de mesure préventive contre les empiètements possibles. « Aux tribus amies, le sultan Aboû Ḥammoû donnait des apanages pour récompenser leurs services et s'assurer leur attachement; aux tribus ennemies, il en concéda d'autres afin de mettre un terme à leurs brigandages [3]. » On voit là nettement quels sont les deux aspects opposés que peut affecter l'« iqṭâ‘ ». Il est, suivant le cas, soit une sorte de « khefâra », soit une solde. A ce dernier titre, il peut s'ajouter au traitement d'un fonctionnaire civil [4]. Nous l'avons vu employé pour rémunérer les nomades collecteurs d'impôts [5]. Nous savons d'autre part qu'en Orient comme en Occident il peut être attribué aux combattants, sans préjudice de la solde régulière [6], et que c'est là sa première raison d'être.

---

(1) IKh., I 46, tr. I 75.
(2) IKh., I 54, tr. I 88.
(3) IKh., I 62, tr. I 100.
(4) IKh., *Prolég.*, tr. I, p. XLI.
(5) Voir l'exemple des B. Yazîd, et celui des Oûlâd Ḥosayn, IKh., I 81, tr. I 129.
(6) Voir le cas des B. ‘Âmir, ap. Yaḥyà b. Kh., II 242, tr. 297.

L'almohade 'Abd el-Moûmin, ayant supprimé le tribut versé par les Ḥammâdides aux Arabes, enrôle ceux-ci en un corps de milice et distribue à leurs chefs une partie du pays à titre « d'iqṭâ' »(1). Très fréquemment le prince musulman, agissant en cela comme le fit si souvent l'état romain dans ses colonies lointaines, concède aux nomades des terres menacées qu'il importe de défendre, des marches où leur présence est utile (2). Le plus souvent, on le voit, ces fiefs sont donc ce que furent les fiefs du moyen âge français : des terres bénéficiaires. Enfin l' « iqṭâ' » peut être un bienfait gratuit, une simple manifestation de la munificence du prince. Tels apparaissaient à l'esprit des contemporains les « iqṭâ' » conférés aux Ma'qil, « moins comme un droit que comme une faveur (3) »; tels les dons et les fiefs accordés par le Ḥafcide Aboû Yaḥyâ aux pauvres de Gafça (4).

Si nous sommes suffisamment renseignés sur les raisons multiples qui peuvent provoquer l'attribution des apanages, nous sommes moins sûrs de la façon dont en sont répartis les profits dans les tribus arabes. Il semble bien que « l'iqṭâ' », comme le don avec lequel nous venons de le voir associé, soit parfois réparti entre tous les membres du groupe. C'est ainsi que nous imaginons celui dont profitaient les pauvres de Gafça ; de même nous pensons que le « Kitâb el-'Ibar » a en vue une distribution analogue, quand il parle des dons et fiefs dont jouissaient les Dawâwida.

« Les Dawâwida, y lisons-nous, touchaient à Constantine, selon leur rang, une somme fixe à titre de don, et cela en sus des « iqṭâ' » qu'ils tenaient du sultan, et qui consis-

(1) Merrâkechî, 160, tr. 192. Aboû Hammoû, voulant assurer le sort des fils de Selâma, qu'il a dépouillés de leur Qal'a au profit des Sowayd, les enrôle dans son armée et leur donne, en guise de solde, une localité de la région de Tlemcen. IKh., II 238, tr. IV 22.

(2) Reinaud, *De l'art militaire*, ap. *J. As.* 1848, II 165.

(3) IKh., I 74, tr. I 117.

(4) IKh., I 530, tr. III 2.

taient en villes (ou territoires), situés, les uns dans le Tell, les autres dans le Zàb [1] ».

Ce texte ne nous permet pas de douter que le bénéfice de l'« iqṭâ' » fut réparti entre les divers membres de la collectivité, ou mieux (car il ne saurait être question ici d'une jouissance strictement individuelle), entre les diverses familles, les douars, dans la personne de leur cheikh. L'étude de ces familles nous permettra par la suite de préciser quelques points touchant ces répartitions. Nous verrons qu'une grande latitude était laissée sans doute aux chefs de la tribu concessionnaire dans l'attribution des parcelles. Il semble bien que généralement le gouvernement n'a affaire qu'à l'émir seul, qu'il s'agisse de terres de parcours et de culture ou de produits d'impôts. Dans ce second cas, nous trouvons encore des exemples de partage des contribuables entre les bénéficiaires [2]. Cependant, le plus souvent, l'émir seul était titulaire de l'« iqṭâ' » et en gardait le bénéfice, mais ne manquait pas, suivant l'usage, d'en faire profiter par ses largesses les membres de sa clientèle.

Les exemples ne nous font pas défaut pour établir que si l'« iqṭâ » portait sur les pâturages ou les terres cultivables, dont le bénéficiaire pouvait tirer parti en y faisant travailler des serfs ou en le donnant à bail, il portait plus souvent encore sur les redevances dues par les villes ou les campagnes. Qu'il nous suffise de rappeler le cas significatif des Sowayd [3] qui, après avoir joui de gratifications payables par les régions de Sîrât, d'El-Baḥṭâ et de la Qal'at Howwâra, ont vu les impôts de ces centres et de la campagne d'alentour répartis entre deux de leurs chefs. Toutes les fois que nous trouvons la mention de « villes »

---

(1) IKh., I 617, tr. III 114; cf. Belin, *Des fiefs militaires*, ap. *J. As.* 6e série, XV, p. 203.

(2) IKh., II 472, tr. IV 362.

(3) IKh., I 58, 60, tr. I 94, 96.

concédées aux Arabes nomades, nous devons en effet comprendre qu'il s'agit des impôts payés par ces villes.

Quant à déterminer si le gouvernement se réservait les impôts coraniques, abandonnant au titulaire le droit de lever les taxes qu'il jugeait à propos, c'est ce que les textes ne nous permettent pas de faire. Nous savons que, sur les bédouins zenâtiens, les Arabes d'Ifrîqîya levaient le « kharâj » (1), et nous savons aussi que cela n'était qu'une faible partie des redevances qu'ils exigeaient d'eux (2). Outre les contributions qui venaient s'ajouter au « kharâj », ils leur demandaient du blé, des chevaux pour la remonte, des chameaux de charge; sans préjudice des cavaliers auxiliaires qu'ils forçaient à les accompagner (3).

Le fait que certains fiefs nous sont nettement présentés comme concessions personnelles, le fait que le nouveau souverain en peut prolonger ou annuler la validité montrent bien qu'ils sont viagers et d'usufruit.

Et en effet il dut en être ainsi dans le principe; en plus d'un cas, nous avons l'impression d'un revenu précaire, que le souverain peut donner et retenir à son gré, mais nous savons aussi, qu'ici de même qu'en Orient sous les premiers khalifes, l'usufruit tend à se transformer en propriété véritable. Nous avons un exemple probable de fief vendu : c'est celui du Zâb occidental, dont une famille riyâḥide tombée dans le dénuement doit se défaire par ce moyen (4). Le fief peut également se transmettre par héritage. La ville de Msîla, fief de Sibâ' b. Chibl, reste celui de son fils 'Alî « et elle constitue encore, ajoute Ibn

(1) On a vu qu'il en était de même en Orient. Cf. supra p. 246. Comparer Worms, *Rech. sur la constitut. de la propriété territoriale*, ap. *J. As.* 1844, I 81. En Turquie, les droits des feudataires « se bornent à une concession faite par l'Etat d'une part ou de la totalité du kharâj d'un district ».

(2) IKh., I 600, II 32, tr. III 92, 226; voir aussi *ibid.*, I 69, tr. I 110.

(3) Il est à remarquer que, si la jouissance d'un fief n'implique pas le séjour prolongé sur la terre concédée, elle suppose cependant une résidence momentanée. Le bénéficiaire doit venir camper chez le débiteur. Certains iqṭâ' donnés aux Arabes étaient considérés comme improductifs parce que ceux-ci ne pouvaient s'y rendre. IKh., I 47, tr. I 76.

(4) IKh., I 47, tr. I 77.

Khaldoûn, l'apanage de ses descendants (1). » Ce fief est donc héréditaire de fait, il n'est pas forcé qu'il le soit de droit. Nous croyons même que juridiquement le domaine ne cesse d'appartenir au khalife ḥafcide, qui en prolonge l'usage dans la même famille, de même qu'il proroge le pouvoir royal au souverain ou au gouverneur qui relève de lui, et que son prédécesseur a désigné. Il se peut même que le titulaire de l'« iqṭâ' » dut se soumettre à l'obligation d'une sorte de droit de rachat (2), en même temps qu'au serment de foi et hommage (3), ce qui l'assimilerait au vassal de la féodalité chrétienne. Une note de de Slane nous parle d'une « redevance annuelle » à laquelle serait astreint le concessionnaire (4). Nous n'en connaissons pas d'exemple bien caractérisé en Berbérie, mais on doit vraisemblablement admettre qu'il en existait. En revanche, les cas de remises d'otages « et d'autres sûretés » en retour des fiefs ne nous semblent pas rares (5). C'était là un procédé habituel aux souverains à l'égard des princes alliés ou des émirs vassaux, une assurance contre les trahisons, un correctif à la puissance que les princes avaient édifiée de leurs mains, en morcelant leur domaine pour en faire des apanages.

IV.

Il nous reste à parler de ces chefs arabes au nom de qui sont dressés les actes, qui ont échangé avec le prince, soit le serment de foi et hommage, soit le pacte de confédération, ou qu'un mariage unit à la famille régnante. Ceux-ci servent d'intermédiaires entre les nomades et le souverain. Pour tout dire, ils apparaissent le plus souvent

(1) IKh., I 46, tr. I 75. Cf. Reinaud, *loc. cit.*, *J. As.* 1848, II 235-236.

(2) Comparer les redevances traditionnelles citées par Burckhardt, *Voy.*, III 12.

(3) Cf. Quatremère, *Mamlouks*, 1re part., p. 206.

(4) IKh., tr. I 117. n.

(5) IKh., I 566, II 472, tr. III 49, IV 362. Sur la solennité de ces remises d'otages, cf. Yaḥyâ b. Kh., II 131, tr. II 161.

comme les seuls acteurs doués d'une personnalité nettement définie, au-dessus de la foule anonyme et confuse des bédouins formant la collectivité de la tribu, comme les premiers rôles accaparant notre attention aux dépens des comparses obscurs qui les entourent.

Des différents noms qu'on leur donne, le plus employé est, au moyen âge, celui de « cheïkh ». Il paraît alors avoir supplanté le terme de « sîd » que l'époque antéislamique employa presque exclusivement(1). Le nom d'« émîr », dont on les désigne parfois, semble un titre honorifique d'une signification beaucoup plus étendue. L'avantage de donner des cheïkhs à la tribu est presque toujours le privilège d'une famille, qui a la prétention de se rattacher directement à l'ancêtre éponyme du groupe. Pour un théoricien comme Ibn Khaldoûn, ce sont des principes inviolables que « le droit de commander ne sort jamais de la tribu », et que ce droit « ne réside pas dans chacune des branches, qu'il n'appartient qu'à une seule famille(2). » Ces deux affirmations nous paraissent trop absolues. La première conduit l'auteur des « Prolégomènes » à rejeter comme inexactes les traditions qui assignent au chef de la tribu une origine étrangère à cette tribu. Or, d'après son histoire même, le cas n'a rien d'exceptionnel. La deuxième aurait besoin de quelque précision. En fait, le commandement peut être réparti entre plusieurs branches d'une même tribu ; il peut passer de l'une à l'autre(3) ; il peut même appartenir à deux branches à la fois; mais, dans ce cas un des cheïkhs paraît être inférieur à l'autre

---

(1) Cf. Nallino, *Sulla costituzione delle tribu arabe prima dell'islamismo*, ap. *Nuova antologia* 1893, t. XLVII 614. Il est certain que les lexicographes arabes n'attribuent à *cheikh* que le sens de *vieillard*. Peut-être faut-il traduire par « chef de tribu » dans *Ḥamâsa*, éd. Freytag 145, l. 1. Mais au moyen âge il paraît avoir généralement ce sens aussi bien en Arabie (Derenbourg *'Oumâra*, I 29, 31, 37, 40) qu'en Berbérie (IKh., I 30, 65, II 142, tr. 62, 104, III 384, etc.). « *Sîd* » (Seyyid) se rencontre d'ailleurs dans IKh., 'Omar b. Ḥamza est appelé « Sîd des Ka'oûb et émir des nomades », texte II 398-399.

(2) IKh., I 55, 86, tr. I 89, 137; *Proleg.* I 239, tr. I 275-276.

(3) Cf. Aug. Bernard et Lacroix, *Evolution du nomadisme*, p. 291-292.

en dignité, et jouer le rôle de lieutenant (radîf) de celui-ci (1). En admettant comme possible l'alternance de deux branches dans le commandement de la tribu, ou la dualité des cheîkhs avec subordination reconnue de l'un d'eux au second, on peut souscrire d'une manière générale au principe d'Ibn Khaldoûn. La dignité de cheikh est inhérente à une seule et même famille; toutefois, elle n'est pas héréditaire (2). Aucune loi ne fixe d'ailleurs la succession des cheîkhs, et on aurait de la peine à établir les règles qui en déterminent le choix (3) ; sauf le cas d'immixtion du pouvoir central dans les affaires de la tribu, et d'une désignation officielle, on devient cheîkh par l'accord de la majorité. La pureté de la naissance, le fait d'appartenir à la famille des cheîkhs, le nombre des proches et des clients, la munificence, le renom d'hôte généreux, la bravoure reconnue, le bon conseil, surtout lorsqu'il est soutenu par l'éloquence (4) : telles sont les qualités qui peuvent entraîner l'adhésion des membres de la collectivité. Ainsi désigné, le cheîkh n'est pas à proprement parler un chef; il n'est que *primus inter pares* ou, pour mieux dire, les limites de son autorité sont aussi flottantes que les conditions de son choix sont variables. « Aucune charte n'existe, aucune règle écrite n'a jamais rien définitivement fixé. Tout dépend de l'usage, et aussi de la capacité de celui qui commande. Parfois, il serait juste d'affirmer que le cheîkh est tout,

---

(1) Tel le chef des B. Ḥamid par rapport à celui des B. Ya'qoûb, l'un et l'autre des Sowaid. IKh., I 65, tr. I 104. La subordination d'un chef à l'autre n'est pas évidente dans le cas des Towba (IKh., I 32, tr. I 55), dans le cas des Ḍaḥḥak (*Ibid.*, I 33, tr. I 56) et dans celui que nous citons infra, p. 259 n. 4.

(2) Burckhardt, *Voyages en Arabie*, III 207. Sur les cheîkhs d'Algérie à l'époque turque, cf. *Établissements français* 1840, p. 317; Urbain, *Du gouvernement des tribus*. Ext. de *Rev. de l'Orient et de l'Algérie*, oct.-nov. 1847, p. 17.

(3) Cf. les indications données par Lady A. Blunt, *Bedouin tribes* II 232.

(4) Le nom sudarabique de *qayl* est, à cet égard, significatif. (Comp. Wetzstein, ap. ZDMG, XXII 74, texte arabe l. 8). On a voulu reconnaître le même sens primitif à *cheikh* (cf. *ibid.*, 91 n. 2) et à *Seyyid* (cf. *ibid.*, XLVII 529; contra Noldeke XLII 481 n. 1); comp. encore *za'îm*, *khaṭîb*, ap. Goldziher, *Moh. Studien*. II 52, n. 4; WZKM, VI 97; *Abhand. z. Arab. Philologie*, I 19, 29.



parfois, on peut dire qu'il n'est rien[1] ». Son autorité, toute personnelle, apparaît également comme purement morale[2]. Il ne donne pas d'ordres; il soumet à ses contribules les questions à discuter, dirige les débats en modérant les passions; il s'interpose dans les querelles, ce qui n'est pas toujours sans danger[3], émet des avis généralement écoutés; parfois même, il se contente d'agir le premier, et de provoquer l'exemple. Que ce soit en temps de paix ou en temps de guerre, ses opinions sont discutées par les principaux de la tribu, réunis ou non en conseil, et acceptées si bon leur semble. Après consultation de ces notables, il fixe le temps et l'itinéraire des migrations, informe les intéressés du parti qui lui semble le meilleur, et, le jour venu, abat sa tente, pour donner le signal du départ[4]. La plupart l'imitent, car ils ont foi dans son expérience, et ont tout intérêt à demeurer groupés pour parcourir les routes; mais nulle sanction ne peut atteindre ceux qui resteraient en arrière.

Cependant, il est des circonstances où les décisions des cheikhs ont un caractère plus impératif. Si un litige s'élève entre des membres de la tribu, il semble que le cheikh soit parfois appelé à jouer le rôle d'arbitre; il veille à la restitution des objets volés, et, dans ce cas, nul ne s'oppose, paraît-il, à l'exécution de ses arrêts. Toutefois, la tribu a parfois son juge (ḥakam, farîḍ) qui rend, en se basant sur la coutume ou sur son sentiment personnel, des sentences auxquelles on se soumet[5].

---

(1) Jaussen, *Vie des Arabes*, p. 139; Renan, *Mélanges d'hist. et de voy.*, p. 311.

(2) IKh., *Prolég.*, tr. I 292, 314; Burckhardt, *Voy.* III 86.

(3) Le cheikh des B. ʿÂmir, Chiger, est tué au cours d'une rixe survenue entre ses compagnons au sujet du partage du butin. Yaḥyâ b. Kh., II 78, tr. II 95.

(4) Cf. Lady A. Blunt, *Bedouin tribes*, II 332, 333; Jaussen, *Vie des Arabes*, p. 140; Oppenheim, *Vom Mittelmeer.*, p. 85. 86; Musil, *Arabia Petræa*, III 131-132; Weissbach, *Beitrage. z. Kunde des Irak-arabischen*, p. 26; ZDMG, t. XXII, p. 74; sur ce rôle de directeur des migrations à l'époque ancienne, cf. Goldziher, *Abandl. z. arab. Philol.* I 18, n. 2 et 3.

(5) Tijânî, ap. *J. As.* 1853, I 114. Cf. Dozy, *Suppl. aux dict.*, II 255.

En temps de guerre, l'autorité du cheîkh peut aussi devenir plus étendue. On en a vu chasser de la tribu celui qui refusait de prendre les armes. Souvent il dirige lui-même l'expédition; il est le « ra'îs » en même temps que le cheikh; mais cela est loin d'être une règle absolue[1]. Il prend l'initiative de la guerre et de la paix. Mais c'est surtout alors qu'il doit consulter les notables du groupe et modeler sa décision sur l'opinion collective. S'il traite au nom de ses contribules, il peut parfaitement être désavoué par ceux-ci. Enfin, il est toujours exposé à se voir déchu de sa dignité; « s'il ne sait pas soutenir son rang et s'il y a dans la tribu un homme plus généreux et plus brave que lui », on le dépose, et son autorité passe à celui qui a su conquérir la faveur populaire.

Les rapports qu'entretient le cheîkh avec le gouvernement régulier du pays, rendent, suivant le cas, son pouvoir plus ferme ou plus précaire. Dans l'histoire intérieure des tribus arabes immigrées en Berbérie, on en doit constamment tenir le plus grand compte. Souvent, il est vrai, le prince ne fait que donner son appui à celui que ses contribules ont désigné; il ratifie leur choix et sauve ainsi les apparences de sa propre autorité[2]. Mais il est des groupes domestiqués où sa volonté prévaut toujours, en ce qui concerne l'élection du chef, où le gouvernement fait et défait les émirs, oppose les familles entre elles, élève la branche subalterne aux dépens de la branche dominante. Quant aux grandes tribus plus libres de leurs actes, sans subir cette mainmise du pouvoir central, la plupart en ressentent le contre-coup. Aux qualités requises pour un candidat à la dignité de cheikh, nous aurions

(1) Le plus souvent, la tribu confie la direction de sa marche à un '*aqîd*. Cf. Burckhardt, *Voy.*, III 213 ss.; Jaussen, *Vie des Arabes*, 166, ss; Musil, *Arabia Petræa*, III 371; Oppenheim, *Vom Mittelmeer.*, II 80, 87; Jacob, *Altarabisches Beduinenleben*, 127; le mot '*aqîd* est attesté pour le Maghreb au moyen âge dans un poème d'un chef des B. 'Âmir, cf. IKh, *Proleg.*, III 286, l. 10; il existe dans les parlers sahariens d'Algérie, cf. *Rev. Afr.* 1908, p. 281.

(2) Sur le mot '*aqada* « donner le commandement d'une tribu », cf. Dozy, *Suppl.*, I 148, 1re col.



pu ajouter l'amitié du sultan; cette amitié, autant que son mérite personnel, désigne l'émir au choix de ses compagnons et assure le pouvoir en ses mains (1). Comment d'ailleurs en serait-il autrement? Comment ne pas reconnaître l'importance d'un homme, au nom de qui sont dressés les actes de possession dont la tribu entière profitera, qui apparaît comme le dispensateur des bienfaits du prince, qui reçoit des honneurs et des titres, vit dans l'intimité des grands, et, parfois, s'unit par un mariage à la famille princière? En effet, la situation d'un cheïkh de tribu puissante ne diffère pas à la cour de celle des plus hauts fonctionnaires, voire même des parents les plus proches du sultan. Les exemples abondent de ces fortunes surprenantes de chefs arabes.

Entre tous, les émirs des Sowayd, 'Arîf et Wanzammâr, occuperont une place insigne auprès des Merînides. Ils sont les intermédiaires, non seulement entre ceux-ci et leurs compagnons nomades, mais entre tous les nomades de l'empire et le pouvoir central. 'Arîf d'ailleurs a grandi dans l'intimité des rois. Nous ignorons d'où pouvaient provenir ces liens de camaraderie qui l'unissaient à l''Abd el-Wâdide Aboû Tâchfîn. Peut-être avait-il vécu à la cour de Tlemcen en qualité d'otage garantissant la fidélité de son père et des siens. Le fait était fréquent. Les fils de chefs contractaient dans ces internements honorables des amitiés précieuses pour l'avenir. S'étant, à la suite d'une disgrâce, transporté à la cour des B. Merîn, il y est très honorablement traité, siège aux séances solennelles où les chefs zenâtiens sont assemblés et se voit assigner, « dans la salle d'audience, une place rapprochée de celle du sultan (2) ». Les cheïkhs arabes attachés au makhzen,

(1) Voir les exemples donnés par IKh., I 67, tr. I 107; Burckhardt, *Voy.*, III 207-208.

(2) IKh., I 61, II 142, tr. I 98, III 384, « Aboû Ḥammoû assista à la mise dans le linceul de l'émir arabe Chiger; il ordonna que le cadavre de ce chef fut transporté au milieu de son royal cortège et il le fit ensevelir à El-'Obbâd. » Yaḥyâ b. Kh., II 79, tr. II 96.

figurèrent, en effet, aux actes les plus importants de la vie de l'empire, aux proclamations, aux reconnaissances des souverains[1], aux conclusions de traités, aux réceptions d'ambassadeurs et de vassaux. Mais leur situation n'était pas seulement honorifique; ils étaient parfois associés en fait à la direction des armées, au gouvernement[2]. On n'a pas oublié le rôle que leur avait fait jouer 'Abd el-Moûmin, quelle importance il avait attachée à leur décision; on verra également la part qu'ils avaient dans l'administration des B. 'Abd el-Wâd. A l'aurore de la dynastie, Yaṛmorâsan fait d'un cheîkh des Sowayd une sorte de vice-roi avec pleins pouvoirs sur les nomades de son empire; telles seront à peu près, en Maghreb extrême, les attributions de Wanzammâr, le fils d''Arîf[3]. Le sultan merînide lui donne le commandement de toutes les populations nomades qui occupent ses états. Il faut entendre surtout par là que cet émir, comparable au « Cheikh el-'Arab » de l'époque turque, chef officiel de l'élément nomade, était chargé de percevoir dans les tribus les contributions et la dîme, et qu'il était aussi, pour le souverain, comme une sorte de directeur des affaires nomades, de conseiller technique, d'embaucheur de cavaliers, et de délégué pouvant traiter au nom de l'Etat avec le groupe dont on attendait les services[4].

Enfin leur médiation paraissait même utile dans les rapports de royaume à royaume. Fréquemment, nous voyons des émirs arabes figurer dans les ambassades, soit qu'on les considérât seulement comme de hauts personnages de l'empire, soit qu'on mît à profit les relations qu'ils avaient

---

(1) Zarkachi, 24, tr. 42-43; Yaḥyâ b. Kh., II 132, tr, II 163.

(2) Cf. Tenesî, tr. Bargès, p. 64.

(3) IKh., I 59, 61, tr. I 95, 98-99.

(4) Cf. IKh., I 26-27, tr. I 46; Féraud, *Sahara de Constantine*, p. 196; Vaysettes, *Hist. de Constantine sous la domination turque*, ap. *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. archéol. de Constantine* 1867, p. 266. A la mort d''Arif, le cheikh des Sowaïd, une curieuse division du travail intervient. 'Isa b. 'Arif reçoit le commandement effectif des nomades, tandis que son frère Wanzammâr joue plus spécialement le rôle dont nous parlons auprès de la cour de Fas. IKh., I 62, II 194, tr. I 99, III 456.

entretenues avec les princes dont on voulait gagner les bonnes grâces, ou avec les nomades du territoire étranger. C'est ainsi que l'émir 'Arîf reçoit l'ordre de se rendre à la cour de Tunis, afin de demander au khalife ḥafcide la main de sa fille pour le sultan merînide, Aboû 'l-Ḥasan[1].

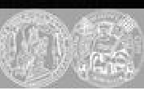
Chargés de ces fonctions, investis de ces dignités, ces chefs avaient une vie double; séjournant parfois à la cour, parfois au milieu de leur tribu, occupant tantôt la tente du nomade, tantôt les résidences qu'ils avaient reçues en apanages. Wanzammâr en habita trois : l'une était cette citadelle d'Aguersîf qu'il se fit bâtir auprès d'un gué de la Moulouiya et où il se retira pour consacrer ses vieux jours à la prière; l'autre était Qaçr Merâda, dans la même région; la troisième, la Qal'a B. Selâma, s'élevait non loin de Frenda, en un lieu nommé Tâwoẓzoût, perchée sur un rocher d'accès difficile. Un prince merînide l'avait enlevée aux B. Toûjîn pour la donner aux émirs arabes qui le servaient; un prince 'abd el-wâdide leur confirma ce don. La vieille citadelle toûjînite reçut alors des agrandissements; Aboû Bekr b. 'Arîf y fit construire un pavillon solide et spacieux[2]. C'est là qu''Abd er-Raḥmân b. Khaldoûn, qui fut fréquemment l'hôte des Arabes, vint pendant quatre ans avec les siens, et composa ses immortelles Prolégomènes. Combien nous regrettons de ne pas trouver dans son autobiographie une esquisse de la vie de ce burg seigneurial, où les érudits recevaient une hospitalité si généreuse ! Mais, à défaut de ce document, qu'il n'a pas jugé à propos de nous donner, n'avons-nous pas le tableau que nous offrent les résidences de ces grands vassaux marocains, d'un Goundâfi ou d'un Glâoui ? Ne savons-nous pas, d'après les voyageurs modernes, ce que sont, dans ces pays perdus, ces qaçbas aux murs de pisé,

---

(1) IKh., I 551-552, tr. III 30. Voir aussi Yaḥyâ b. Kh., II 89-91, tr. II 108, 110, 112.

(2) IKh., I 62, II 238, tr I 99, IV 21-22; *Prolégom.* tr. I, p. LXVII. Sur Aguersîf et Merâda, IKh., I 62, II 188, 194, tr. I 99-100, III 448, 457; Bel. ap. Yaḥyâ b. Kh., tr. 167, n. 2.

avec leurs salles, leurs communs, leurs écuries et leurs cours, où s'agite tout un monde de clients, de serviteurs, de parasites, d'esclaves et de bouffons. C'est bien ainsi que nous nous représentons la demeure d'un cheikh des Sowayd ou des Dawâwida, image puissante, à la fois luxueuse et barbare, où se revèle la personnalité même de ces redoutables seigneurs hilâliens.



CHAPITRE II

LES ARABES EN MAGHREB CENTRAL

PENDANT LES XIIIe ET XIVe SIÈCLES

C'est un fait important, dans l'histoire de la Berbérie, que la fixation, au début du XIIIe siècle, de deux puissances nomades de même origine, que l'apparition des deux royautés merînite et 'abd el-wâdite sur les ruines de l'empire almoḥade. D'un genre tout autre que la fondation de l'empire almoḥade lui-même, n'ayant rien ou presque rien d'un mouvement religieux et du triomphe d'une secte réformatrice, l'établissement de ces deux fa-



milles est le contre-coup lointain et assez imprévu de l'invasion hilâlienne. Pour le comprendre, il nous est nécessaire de remonter jusqu'aux alentours de l'année 1058, qui vit la défaite et la mort du général yfrenide de Tlemcen, Aboû So'dâ, le fameux Khalîfa Zenâtî des chansons de gestes (1).

De ce désastre mal connu, mais non moins retentissant que ceux de Ḥayderân ou de Sbîba, de ce contact malheureux entre les bandes zenâtiennes et les Arabes envahisseurs, date un refoulement général vers l'ouest des nomades indigènes devant les nomades étrangers. « A partir de ce temps, avons-nous vu, le Mont Râched et le Mzâb formèrent la ligne de séparation entre les deux peuples (2). » L'accès du Zâb fut interdit aux tribus zenâtiennes. Dès lors, elles se partagèrent les pentes et la bordure de l'Atlas saharien, depuis le Djebel 'Amoûr jusqu'aux confins du Maghreb extrême. En hiver, leurs diverses familles fréquentaient les oasis, depuis le Mzâb jusqu'au Tafilelt; tandis que les B. Merîn nomadisaient dans la haute vallée de la Moulouiya, les B. Bâdîn, au nombre desquels étaient les B. 'Abd el-Wâd, occupaient la partie orientale de cette vaste zone (3). Ils n'y jouissaient encore que d'une situation subalterne, vivant dans la clientèle des familles zenâtiennes plus puissantes qui possédaient des terres dans le Tell : les Wemânoû et les Iloûmî.

Tel avait été l'état des nomades 'abd el-wâdides pendant près d'un siècle. La conquête du Maghreb central par les Almoḥades devait améliorer sensiblement leur sort. Après avoir soutenu les Iloûmî contre 'Abd el-Moûmin, ils se rallièrent fort habilement au vainqueur et furent récompensés de leur docilité en recevant les dépouilles de ceux qu'ils avaient abandonnés (4). Ce fut là une seconde étape,

(1) Cf. supra pp. 10, 131-132.
(2) IKh., I 26, tr. I 45.
(3) IKh., II 87, tr. III 308.
(4) IKh., II 78-79, 87, 101, III 294, 296, 308, 327.

celle-ci décisive, pour la grande famille zenâtienne, et qui, au bout d'un demi-siècle, en amena tout naturellement une troisième : quand le pouvoir almoḥade qui les protégeait pencha vers sa ruine, les B. 'Abd el-Wâd s'enrichichirent à ses dépens.

Il convient à ce propos de rappeler combien leur établissement fut différent de celui des B. Merîn, quoique tous deux fussent parallèles et résultassent en somme de la désorganisation du même empire.

D'une part, les B. Merîn, qui estivaient au cœur même du territoire almoḥade, soutinrent une lutte violente et prolongée pour se constituer un royaume. En devenant sédentaire, leur puissance ne pouvait coexister avec l'ancien empire; elle devait, de vive force, se substituer à lui. Les B. 'Abd el-Wâd, d'autre part, dont les territoires étaient plus éloignés de Merrâkech, se taillèrent plus aisément un royaume dans la province qu'ils occupaient pendant l'été[1]; mais, tout en faisant reconnaître leur royauté par les Almoḥades, ils s'en déclarèrent les vassaux; leur puissance naissante s'appuya tout d'abord sur la puissance chancelante des maîtres de la Berbérie. Jusqu'au bout, ils leur gardèrent une fidélité relative et qui s'affirma aux heures critiques[2].

A ces circonstances fortuites, qui favorisaient l'éclosion de la nouvelle dynastie, joignez-en deux autres qui semblaient lui assurer une destinée brillante. Son fondateur, Yaṛmorâsan b. Zaîyân, qui unissait à l'habileté d'un politique avisé toute l'énergie d'un grand chef, eut un des règnes les plus longs qu'aient enregistrés les annales de Berbérie; il trouva dans Tlemcen une cité populeuse et bien située dont il fit sa capitale.

Les Romains la nommaient Pomaria; et ce nom n'a point cessé de convenir à la ville qui s'étale, au milieu

(1) IKh., II 88, 178, tr. III 309, 329.
(2) IKh., II 101-104, 241, tr. III 326-332, IV 25-26, Yaḥyâ b. Kh., I 104, tr. 137.

des jardins et des oliveraies, sur la pente d'une montagne, au pied des escarpements rocheux d'où l'eau ruisselle alentour en cascades et en torrents. Les gouverneurs almohades l'avaient déjà munie d'épaisses murailles de pisé, ils l'avaient dotée d'un château dont on comparait la splendeur à celle des palais de Baghdâd, d'une grande mosquée qui rappelait, par plus d'un point, l'art encore tout imprégné de traditions byzantines de la vieille mosquée de Cordoue. Elle attirait les marchands de toute la Berbérie et contenait une importante colonie chrétienne; elle avait échappé aux ruines des B. Ṛâniya et avait même dû profiter de l'écroulement récent des cités du Maghreb central [1].

C'est là que l'émir des B. 'Abd el-Wâd, fort de ses alliances avec les autres groupes nomades, enrichi par les razzias et les concessions des anciens maîtres du pays, s'installa, lorsqu'il eut renoncé à la vie vagabonde et pastorale que ces ancêtres avaient menée de tout temps.

S'il est, dans la vie de ces empires berbères, une heure digne entre toutes de solliciter l'attention de l'historien, c'est celle où le chef jusque là nomade s'érige en prince sédentaire [2], où le cheîkh de tribu devient fondateur de dynastie et souverain régulier d'un empire tellien, où il quitte la tente et l'horizon changeant des steppes pour le décor immuable des salles et des colonnades d'un palais. Combien il serait curieux d'observer ce chef de bande, quand il se guinde au rôle de monarque, quand il s'improvise une cour, un cérémonial, quand, distribuant ses faveurs aux membres de son clan pour les tenir groupés autour de lui, il s'efforce en même temps d'apprendre auprès des vieux fonctionnaires de ses prédécesseurs les formes traditionnelles et compliquées du gouvernement.

---

(1) Cf. IKh., II 109, tr. III 339. Yaḥyâ b. Kh., I 9-22, tr. 11-30 et nos *Monuments arabes de Tlemcen* pp. 15-18, 115-116, 140 ss.

(2) IKh., *Prolég.*, I 309-313, tr. I 350-355; cf. *Nozhat el-Hâdi*, 29, tr. 55-56.

Que de changements hâtifs ! que d'adaptations maladroites ! que de survivances curieuses de l'existence passée laisse supposer une telle métamorphose! Quels pouvaient être l'état d'esprit et la culture de ce Yaṛmorâsan qui s'entourait de savants et de lettrés, assistait à leurs séances, écoutait avec complaisance les poèmes arabes, et ne se servait lui-même que du berbère dans les besoins de la vie courante (1) ?

Si nous en sommes malheureusement réduits aux conjectures sur l'existence intime des maîtres de Tlemcen comme sur celle des maîtres de Fâs, nous sommes mieux renseignés sur leur histoire politique, qui importe ici davantage. C'est par celle des princes du Maghreb central que nous commencerons à étudier les deux royaumes zenâtiens dans leurs rapports avec les Arabes immigrés. Les différences qui existent entre eux à cet égard apparaîtront d'elles-mêmes. Nous avons déjà dit que l'établissement de l'un et de l'autre ne suivit pas le même processus. Plus laborieusement fondée, la royauté merînite devait connaître des destinées plus durables et plus hautes que sa rivale du Maghreb central. L'empire de Tlemcen ne fut jamais qu'une puissance de second ordre. Sauf pendant quelques courtes périodes brillantes, l'existence des descendants d'Yaṛmorâsan b. Zaïyân, des ʿAbd el-Wâdides ou Zaïyânides, comme on les appelle encore, fut précaire et menacée; à maintes reprises, la capitale étant en des mains ennemies, on put croire que la dynastie allait sombrer. Cet état inférieur, elle le doit sans doute à la richesse moindre de ses terres, à sa situation géographique plus exposée, aux menaces perpétuelles des royaumes de l'est et de l'ouest, de Tunis et de Fâs; elle le doit surtout à la présence de nomades arabes nombreux et remuants, toujours prêts à se soulever ou à prêter main-

(1) Cf. Yaḥyâ b. Kh. I 116, tr. 156; Basset, *Dictons satiriques de Sidi Aḥmed b. Yoûsef*, p. 221, n. 1.

forte aux envahisseurs. Si l'attitude des familles hilâliennes n'explique pas toute l'histoire des B. 'Abd el-Wâd, elle domine du moins constamment cette histoire; si bien que l'on peut, d'après les états successifs des tribus arabes, la diviser en trois grandes périodes pour en faciliter l'étude.

I.

Le fondateur de la dynastie, Yaṛmorâsan b. Zaïyân, dont le long règne (1235-1283) occupe toute la première période de cette histoire, connut déjà tous les dangers qui devaient tour à tour menacer l'empire de ses descendants. Ces dangers étaient de deux sortes : les uns résultaient de la place nouvelle prise par la tribu au nombre des puissances sédentaires; les autres étaient pour ainsi dire un héritage de la vie nomade antérieure des B. 'Abd el-Wâd.

Parmi les périls du premier genre était naturellement la résistance aux Almoḥades affaiblis, dont les maîtres de Tlemcen cherchaient à rejeter la suzeraineté. La victoire remportée en 1248 (645) par Yaṛmorâsan sur Es-Sa'îd l'Almoḥade marque une date décisive dans l'histoire de la dynastie (1).

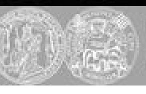
C'était aussi la lutte avec la branche almoḥade installée en Ifrîqiya, les Ḥafcides de Tunis. Ceux-ci, voulant se rendre maîtres de tout l'ancien domaine d''Abd el-Moûmin, dirigèrent, en 1241 (639), contre Tlemcen, avec l'aide des Zenâta et des Arabes, une expédition victorieuse et qui mit l'empire naissant à deux doigts de sa perte (2).

Quant aux périls préexistant à l'élévation des 'Abd el-Wâdides, au premier rang figurent les conflits avec les Zenâtiens des tribus Toûjîn et Maṛrâwa (3). Ces deux grou-

(1) IKh., I 350-351, II 114-115, tr. II 246-247, III 347-351; Yaḥyâ b. Kh., I 110, tr. 147; Zarkachi, 23, tr. 41-42.

(2) IKh. I 396-398, II 112-113, tr. II 315-318, III 342-346; Yaḥyâ b. Kh., I 112, tr. 150-151 et n. 2; Zarkachi, 21-22, tr. 38-39.

(3) IKh., II 89 ss., 226 ss., tr. III 310 ss., IV 4 ss.



pes, dont l'un est demeuré nomade, et dont l'autre a fondé, dans la vallée du Chélif, un petit état sédentaire, seront toujours pour la puissante tribu sœur, maîtresse de Tlemcen, des voisins jaloux ouvertement ou sourdement hostiles suivant les circonstances, alliés naturels de ses rivaux du moment.

Du même genre que cette vieille rivalité est l'antagonisme, plus durable que tous les autres, avec les B. Merîn; il prit lui aussi une acuité nouvelle quand les chefs des deux tribus, de cheîkhs nomades qu'ils étaient, furent devenus princes sédentaires, et surtout lorsque la prise de Fâs et de Merrâkech eut fait des Merînides les vrais héritiers de l'empire d''Abd el-Moûmin (1); aux luttes de jadis, disputes entre les deux clans zenâtiens, rencontres à main armée pour la possession des pâturages et des puits, succédèrent des expéditions où les 'Abd el-Wâdides, vassaux des Almoḥades, fournissaient un contingent de troupes, puis la guerre entreprise en collaboration avec les Almoḥades, non plus à titre de vassaux, mais d'alliés.

Enfin, les B. 'Abd el-Wâd comptaient de très anciens ennemis dans les tribus arabes immigrées. La lutte contre les Arabes fut une des plus graves préoccupations de Yaṛmorâsan, l'objet des plus constants efforts de sa vie de roi-gendarme. D'après la « Biṛiyat er-Rowwâd (2) », il ne dirigea pas moins de soixante-douze expéditions contre ces terribles adversaires. Parmi les plus dangereux qu'il trouva sur son chemin, il faut citer les Ma'qil Dawî 'Obayd Allâh. Amenés par le même courant d'immigration que les B. Hilâl, ils ne se reconnaissaient pas comme de même race que ces derniers, et n'avaient pas suivi la même voie dans leur marche vers l'ouest; ils progres-

(1) IKh., II 117, 311, tr. III 351, IV 126-127. Consulter à ce propos un intéressant pamphlet anti-'abd el-wâdite traduit par Dozy, *Hist. des B. Zeyan de Tlemcen*, *J. As.* 1844, mai-juin.

(2) Yaḥyâ b. Kh., I 115-116, tr. 155. M. Bel a bien voulu me communiquer les bonnes feuilles du tome II de sa traduction de Yaḥyâ b. Khaldoûn. Je tiens à lui en exprimer ici tous mes remerciements.

saient en marge des grandes tribus et allèrent plus loin qu'elles. Se tenant constamment en bordure du Sahara et suivant les étapes des oasis, ils parvinrent jusqu'aux confins du Maghreb extrême, et là se rapprochèrent de la côte par les routes qui passent à l'extrémité orientale du grand Atlas, en sorte que nous les trouvons établis immédiatement à l'ouest de Tlemcen, au moment où commence cette histoire.

Nous ne saurions préciser l'époque où ils étaient entrés en contact avec les 'Abd el-Wâdides et autres B. Bâdîn. Cela dut être de fort bonne heure, et nous pouvons supposer que leurs relations ne furent jamais très cordiales. Comme les terrains de parcours des Dawî 'Obayd Allâh touchaient à ceux des futurs maîtres de Tlemcen et qu'ils possédaient même des terres en commun, les occasions de conflits étaient fréquentes entre les deux groupes[1]. Cette concurrence économique, qu'exaspérait encore la diversité des races, se superposait aux rivalités de même nature nées entre les B. 'Abd el-Wâd et leurs frères les B. Merîn; d'où la formation d'un çoff arabo-zenâtien, composé des Dawî 'Obayd Allâh et des Merînides, s'opposant au çoff que les 'Abd el-Wâdides avaient groupé autour d'eux, et dont nous examinerons bientôt la constitution. L'animosité qui régnait sourdement entre eux devint une complète rupture vers le temps de Yaṛmorâsan, quand celui-ci, se sentant suffisamment fort, songea à éliminer ces voisins gênants. Les Dawî 'Obayd Allâh (à la suite de combien de campagnes, c'est ce que nous ignorons), se virent privés d'une partie de leurs pâturages, au profit des alliés arabes qui devaient monter la garde autour du futur empire tlemcenien.

Ces alliés n'étaient pas choisis au hasard par les 'Abd el-Wâdides. S'ils apportaient dans leur nouvel état de princes sédentaires un multiple héritage de haine, ils

(1) IKh., I 75, II 120, tr. I 120, III 354-355.

jouissaient également d'amitiés solides anciennement contractées.

La plus sérieuse de ces alliances, celle sans laquelle ils n'eussent jamais pu tenter de fonder un empire, les unissait aux Hilâliens de la tribu des B. Zoṛba. Nous connaissons déjà cette puissante famille de nomades : nous les avons suivis dans leurs étapes antérieures; nous avons dit leur refoulement vers l'ouest par les B. Riyâḥ, et leur établissement progressif dans l'est du Maghreb central[1]. Leur adhésion au parti almoḥade, à l'époque où tant d'autres tribus arabes soutenaient les B. Ṛâniya, avait donné à leur vie une orientation nouvelle et décidé de leur fortune[2]. En échange de longs services contre les bandes almoravides, ils reçurent des terres et purent s'étendre sur les Hauts-Plateaux, au nord des chaînes sahariennes. Or, dans ces steppes, ils se trouvèrent en contact immédiat avec les Zenâta B. Bâdîn[3]; tandis que les B. 'Abd el-Wâd occupaient la région du Tell comprise entre l'Ouarsenis et les Monts de Tlemcen, les B. Zoṛba eurent leurs stations d'été dans les hautes plaines, suivant une zone parallèle, mais plus étendue puisque les campements de leurs différentes familles allaient jusqu'au nord-ouest du Ḥodna. Les uns et les autres étaient enrégimentés dans le même parti, servaient le même maître : le gouverneur almoḥade du Maghreb central; ils avaient des ennemis communs : les aventuriers de toute origine qu'Ibn Ṛâniya traînait à sa suite; ils se rendaient dans le même temps au désert et regagnaient le nord suivant le même rythme, voisinaient au Sahara comme dans les hautes plaines qui bordent le Tell. De contacts si fréquents devaient naître bien des conflits, mais parfois aussi une entente spontanée; ils pouvaient même engendrer une

(1) Cf. supra p. 146, 163, 226, 233.
(2) IKh., I 29, 53, tr. I 49-50, 86-87.
(3) IKh., I 53, tr. I 86-87.

confédération durable et régulièrement constituée. C'est ce qui eut lieu entre les B. Zoṛba et les B. ʻAbd el-Wâd. Ce que les B. ʻAbd el-Wâd, nomades zenâtiens, avaient été pour le gouvernement almoḥade de Tlemcen, les Zoṛba le furent donc pour les chefs ʻabd el-wâdides, en vertu des serments solennels qui les avaient engagés les uns aux autres(1). Plus exactement ce furent les Sowayd b. Zoṛba, les plus voisins de Tlemcen qui formèrent tout d'abord le makhzen ʻabd el-wâdite.

Une carte des tribus du Maghreb central, au début du XIIIe siècle, montrerait à peu près la répartition suivante. Dans la partie orientale se tiennent les B. ʻÂmir, qui, vers l'est, ne semblent pas dépasser le Zâṛez(2). Vers l'ouest, ils s'étendent dans la vallée du Nahr Ouassel, sans entamer l'Ouarsenis(3); l'hiver, ils fréquentent le Mzâb(4). Au nord de leurs territoires d'été, très engagés dans le Tell, se trouvent les B. Yazîd b. Zoṛba, nomades en train d'évoluer vers la sédentarisation et déjà installés en partie dans les plaines des ʻArib, des B. Slîmân et du Ḥamza, où ils ont reçu des fiefs(5). Les Ḥomeîyân, autre famille zoṛbienne, partagent vraisemblablement les territoires des ʻÂmir, et se déplacent avec eux. A l'ouest des B. Yazîd, les Ḥosayn b. Zoṛba(6) occupent la bordure du Titteri. Les Maʻqil Thaʻâleba sont leurs voisins du nord, et leur territoire, couvrant le Titteri, se prolonge jusqu'à la mer(7). Les Sowayd sont les plus occidentaux; ils hantent l'ouest de l'Ouarsenis et s'avancent dans la région de la Mina et du bas Chélif, mais ne paraissent pas s'étendre jusqu'au méridien de Tlemcen.

---

(1) IKh., I 29, tr. I 50.
(2) Cf. IKh., II 112, tr. III 344.
(3) « Dans la région où les Sowayd se tiennent aujourd'hui ». IKh., I 77, tr. I 123.
(4) IKh., II 272, tr. IV 68.
(5) IKh., I 54, tr. I 88.
(6) IKh., I 56, tr. I 92.
(7) IKh., *ibid.*

Telle nous semble être, d'après les renseignements assez contradictoires d'Ibn Khaldoûn, cette répartition des tribus zoṛbiennes, parmi lesquelles, le nouveau royaume doit recruter ses alliés. Nous savons, d'autre part, qu'immédiatement à l'ouest et au nord de la capitale, les terres appartenaient aux Ma'qil Dawî 'Obayd Allâh, que ceux-ci étaient nettement liés à la politique merînite, et ennemis traditionnels des B. 'Abd el-Wâd.

Pour parer à tous les périls que nous avons énumérés plus haut, pour se garder contre les retours des armées almoḥades, résister aux entreprises des Ḥafcides, tenir en respect les Zenâtiens Maṛrâwa, Toûjîn et autres, se garantir contre les empiètements éventuels des B. Merîn et la menace immédiate de leurs alliés ma'qiliens, les forces de la tribu 'abd el-wâdide seules ne peuvent suffire [1]. La milice chrétienne des maîtres antérieurs de la ville qu'Yaṛmorâsan a prise à son service, offre un appui douteux [2]. Le nouveau sultan a donc, comme principale ressource, les auxiliaires arabes. Il est conduit à leur accorder une importance considérable, afin de sauvegarder sa conquête et d'étendre son royaume. Non seulement Yaṛmorâsan demande aux Sowayd b. Zoṛba les contingents dont il a besoin, mais il associe leurs cheikhs à son gouvernement. Se trouvant lui-même forcé de quitter la ville pour partir en expédition, il désigne à plusieurs reprises l'un d'eux, 'Omar b. Mahdî « comme son lieutenant et comme gouverneur de toute la partie orientale de ses états [3] ».

Une évolution assez surprenante, mais que nous pouvons difficilement mettre en doute, car elle nous est affirmée par Ibn Khaldoûn, qui l'enregistre comme un fait notable, vint alors modifier la vie de la tribu. La plupart

(1) Nous n'avons pas de texte nous indiquant une organisation semblable à celle du makhzen merinite. Cf. IKh., II 246, tr. IV 33.

(2) IKh., II 119, tr. III 353-354; Bargès, *Complément à l'hist. des B. Zeiyan*, 18-20; Yaḥyâ b. Kh., I 114, tr. 154; Mas Latries, *Traités*, Intr. 148.

(3) IKh., I 59, tr. I 95; comparer le *ridf* antéislamique. Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, II 102.

des Sowayd cessèrent de fréquenter les anciens pâturages d'hiver (1). Il est extrêmement rare qu'un groupe nomade se sédentarise ainsi, sans y être amené par un appauvrissement, par la perte de ses troupeaux ou de ses forces militaires. Or, nous pouvons difficilement admettre que cette déchéance ait atteint les Sowayd, à l'heure où la protection d'Yaṛmorâsan les enrichissait ; tout au contraire, nous supposons qu'en s'établissant à demeure dans la région à l'est de Tlemcen, ils profitèrent des avantages qu'on leur offrait dans le Tell. Nous serions amenés à penser que cette fixation fut voulue par le prince lui-même, encouragée par leurs cheîkhs devenus en quelque sorte fonctionnaires ; et volontiers nous assimilerions cet établissement à demeure de tribus, dans les terres menacées, à ces cantonnements que fixaient les chérifs du Maroc aux familles dont ils espéraient se servir (2).

Pour rémunérer les services de ces auxiliaires, des avantages leur furent accordés, qui régularisaient l'état antérieur. Du temps où ils vivaient en nomades, ils recevaient de leurs confédérés 'abd el-wâdides des gratifications (atâwât), dont ceux-ci faisaient acquitter le montant par les villes de la région de l'Hillil et du bas Chélif qui reconnaissaient leur suzeraineté (3). Ces mêmes territoires leur furent donnés en fief par Yaṛmorâsan (4). Leurs chefs continuèrent à percevoir des dons dans ces localités avec l'assentiment du sultan.

Cependant, la fixation d'une bonne partie des Sowayd avait son contre-coup au désert. Nous devons, pour un moment, abandonner l'étude du makhzen tlemcenien nais-

(1) IKh., I 59, tr. 95.

(2) Cf. *Istiqçâ*, tr. 1 55-56.

(3) IKh., *loc. cit*. Par Sirât, sur la route de Relizane à Mostaganem, par El-Baṭḥâ, sur la rive droite de la Mina, non loin de son confluent avec l'Hillil, et par Howwâra, la Kalaa actuelle, au nord de Palikao.

(4) Il concéda les villes d'El-Baṭḥâ et de Sirât à Yoûsof b. Mahdi, la plaine d'El-Baṭḥâ à 'Antar b. Ṭerâd, cousin de Yoûsof. Cf. Bou Râs, *Voy. extraord.*, ap. *Rev. Afr.* 1879, 121.

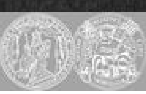
sant pour enregistrer un épisode de la vie nomade, comme les oasis et les steppes en virent tant dans la suite des siècles.

Quelqu'un profita de la diminution de la force des Zorba Sowayd : ce furent leurs voisins de l'ouest, les Arabes du çoff rival, les Ma'qîl Dawî 'Obayd Allâh.

La puissance de ces derniers s'était considérablement accrue vers le même temps. Anciens alliés des B. Merîn, quand ceux-ci s'étaient fixés dans le Tell, ils restèrent maîtres du désert, au sud-est du Maghreb el-Aqçâ. La prise de possession des cités sahariennes, que les habitants zenâtiens étaient impuissants à leur disputer, marque une étape importante de leur progrès. Nous verrons de quel prix était pour les nomades la possession de villes, entrepôts et refuges, sur un point quelconque de leurs parcours périodiques, et de quelles charges ils écrasaient les sédentaires sahariens. Les qçoûr du Soûs, ceux du Tafîlelt, du Touât et du Gourâra, tombèrent aux mains des Ma'qil. Les collectivités nomades qui les entouraient durent aussi subir leur joug. La plus orientale de leurs tribus, celle des Dawî 'Obayd Allâh, vint attaquer les Sowayd, qui continuaient à hanter le désert. Ils les forcèrent à payer un tribut, à titre de "khefâra", sorte de rançon annuelle, aussi lourde qu'humiliante, dont les vainqueurs étaient convenus de se partager le bénéfice(1). Chaque hiver, une branche de la puissante famille devait le percevoir et en garder le montant pour elle. Ce tribut consistait en chameaux, dont les Ma'qil avaient soin de choisir les jeunes femelles, ce qui empêchait la croissance normale du troupeau, l'épuisait davantage chaque année, et n'aurait sans doute pas tardé à ruiner complètement les Sowayd.

---

(1) IKh., I 54, 59, tr. I 87, 95-96; sur la *khefâra* (prononcé habituellement *refâra* dans les dialectes de Berbérie), cf. Quatremère, *Sult. mamlouks*, I 1re part., 205; de Goeje, *Fragmenta historicorum arabicorum*, glossaire; Dozy, *Suppl. aux dict. ar.*, I 386.



Ceux-ci firent tous leurs efforts pour obtenir un allègement de cette charge écrasante. D'abord des pourparlers s'engagèrent, qui n'aboutirent point; puis un guet-apens s'organisa. A la voix d'un de leurs cheikhs, Thawwâba b. Joûtha, les Sowayd s'unirent et se préparèrent à recevoir les collecteurs exigeants. Quand, suivant l'usage, une des fractions ma'qilienne arriva pour percevoir le tribut, on parvint à l'isoler vers l'est[1]. Eloignés de leurs terrains habituels de parcours, engagés dans les territoires zoṛbiens, les 'Obayd Allâh coururent les plus grands dangers. La preuve en est qu'ils jugèrent opportun de demander de l'aide à toutes les autres tribus ma'qiliennes. L'appel poétique des 'Obayd Allâh aux "Enfants de Ma'qil" fut entendu; ils purent faire leur jonction avec leurs frères venus à la rescousse[2]; mais les Sowayd étaient pour toujours délivrés du tribut qui les accablait.

Ces Dawî 'Obayd Allâh, qui, après une croissance extrêmement rapide, se trouvaient ainsi réduits par une coalition des Zoṛba, étaient, vers le même temps, repoussés dans le nord avec l'aide des Zoṛba par le maître de Tlemcen. Nous avons dit que la lutte contre les nomades ma'qiliens fut l'un des premiers dangers que rencontrèrent les B. 'Abd el-Wâd ; ont sait qu'ils étaient aux portes de la ville et dans la région productive qui la sépare de la côte, comme des sentinelles avancées du parti merînite. Contre ce péril toujours présent, Tlemcen se sentait mal défendue. Les Sowaïd semblent avoir eu pour mission spéciale de tenir en respect les B. Toûjîn et les Maṛrâwa, près desquels ils étaient établis. Le besoin d'endiguer, d'autre part, l'activité turbulente des Dawî 'Obayd Allâh, d'interposer entre eux et le nouvel empire une gendarmerie de frontière, poussa Yaṛmorâsan à faire venir une autre famille d'Arabes Zoṛba, les B. 'Âmir, de

(1) Cela n'alla pas sans de sanglants combats où les Sowayd perdirent deux de leurs chefs, Ibn Joûtha et Ibn Mermaḥ.

(2) Les B. Mançoûr et les Dawi Ḥasan.

la partie est du Maghreb central dans les plaines au sud de Tlemcen[1].

Un passage de « l'Histoire des Berbères »[2] nous ferait supposer qu'en appelant les B. 'Âmir contre les Dawî Obayd Allâh, Yaṛmorâsan ne faisait, suivant l'usage, que mettre à profit une rivalité très ancienne, dont le Sahara avait sans doute vu les fréquentes manifestations. La lutte contre les Ma'qil était pour eux une affaire personnelle, et l'on était à peu près sûr de leur loyalisme, en les opposant à ces adversaires de la dynastie, qui étaient en même temps leurs ennemis traditionnels. Contre tous autres adversaires, la fidélité des Arabes était douteuse. Ils en avaient donné la mesure au moment de l'expédition du ḥafcide Aboû Zakariyâ. Sowayd et B. 'Âmir s'étaient alors joints à l'immense armée tunisienne qui venait attaquer Tlemcen La date de cette expédition (640-1241)[3], nous fournit un *terminus a quo* pour localiser l'exode des B. 'Âmîr. A cette époque, ils étaient encore dans l'est du Maghreb central. Leur exode put suivre de peu le triomphe des Ḥafcides. Ce qui est certain, c'est qu'en 657 (1259), Yaṛmorâsan[4] tentait d'envahir le Maghreb extrême par la trouée de Tâza, et que les Zoṛba l'accompagnaient[5].

Ce n'est pas la première fois que nous voyons un déplacement de nomades voulu et provoqué par un gouvernement sédentaire. Si celui-ci est loin d'avoir l'ampleur des grandes déportations de la fin du XIIe siècle, il n'en est pas moins caractéristique; il montre une fois de plus le rôle important des souverains de Berbérie dans ces étapes de l'occupation arabe.

Avec les B. 'Âmir, Yaṛmorâsan fit venir une fraction qui se rattachait aux B. Yazîd b. Zoṛba, les Ḥomeïyân[6].

(1) IKh., I 64, tr. I 103, cf. Yaḥyá b. Kh., tr. Bel, I 155, n. 4.
(2) IKh., I 75, tr. I 120.
(3) IKh., I 396-398, II 111-113, tr. II 315-318, III 342-343; Yaḥyâ b. Kh., I 112, tr. 150; Zarkachî, 21-22, tr. 38-39.
(4) Qui n'avait pu entamer le royaume merinite par Sijilmâsa.
(5) IKh., II 118, 256, tr. III 252-253, IV 46.
(6) IKh., I 56, tr. I 91.

Nous avons dit qu'une confédération ancienne existait entre les B. Yazîd et les B. ‘Âmir [1].

Les Ḥomeïyân b. Yazîd et les B. ‘Âmir se rendirent sur l'invitation d'Yaṛmorâsan pour occuper les territoires qu'il leur désignait. Les uns et les autres furent placés, nous dit Ibn Khaldoûn, « dans le désert de Tlemcen ». L'expression est assez vague et peut s'entendre des Hauts-Plateaux où les Ḥomeïyân se trouvent encore aujourd'hui; elle peut aussi désigner les plaines steppiques qui s'étendent à l'ouest, vers la Moulouiya; ce qui les aurait nettement interposés entre la capitale ‘abd el-wâdite et les tribus ma‘qiliennes.

Quoiqu'il en soit, leur venue produisit l'effet attendu. Les brigandages des Dawî ‘Obayd Allâh furent entravés, leur retour périodique canalisé et restreint; ils durent payer au gouvernement de Tlemcen un droit de passage pour circuler sur les terres de l'empire, et furent, comme les autres sujets, astreints à la dîme. Ils se virent même contraints à fournir, en cas de réquisition, des contingents militaires [2]. L'œuvre d'Yaṛmorâsan avait donc de ce côté pleinement réussi et l'aide des Arabes zoṛbiens apparaissait comme précieuse pour la dynastie nouvelle. Il est hors de doute qu'ils s'associèrent aux incursions par lesquelles Yaṛmorâsan s'efforçait d'entamer le territoire

---

(1) Les B. ‘Âmir allaient tous les ans chercher dans le Ḥamza un millier de ces grands sacs pleins de blé que transportent les chameaux et que l'on nomme *ṛerâra*. Les B. Yazîd reconnaissaient les leur devoir. C'était là, disaient les uns, une redevance ancienne et traditionnelle rappelant la vie nomade commune; c'était, précisaient les autres, une charge volontairement imposée par Aboû Bekr, un des chefs des B. Yezîd à ses contribules. A une époque assez récente, les Riyâḥ étant venus attaquer le territoire de Dehoûs (l'oued Ed-Doûs, près de Bouîra), à B. Ḥasan, dans le Hamza. Les trois grandes familles des B. ‘Âmir répondirent à l'appel d'Aboû Bekr : les Oûlâd Châfi‘, commandés par Çâliḥ b. Bâligh, les B. Ya‘qoûb de Dawoûd b. Hilâl b. Aṭṭîf, les Ḥamîd de Ya‘qoûb b. Mo‘arref. Grâce à leur aide, les B. Riyâḥ avaient été écrasés à Ṛozlan (l'actuelle Aumale). Les mille ṛerâra donnés chaque été aux B. ‘Âmir payaient la dette de reconnaissance contractée par les B. Yazîd dans cette circonstance difficile. A l'époque d'Ibn Khaldoûn, les B. ‘Âmir prélevaient toujours une certaine quantité de grains chez les B. ‘ Âmir. IKh., I 55-56, 64-65, tr. I 90, 102-103.

(2) IKh., I 75, tr. I 120.

merînite. Ils figuraient sans doute dans ces bandes qui, en 665 (1266), mirent à feu et à sang les plaines de la frontière, et se heurtèrent aux troupes merînites sur les bords du Telâṛ(1). Ils étaient de ceux qui, cinquante ans après, s'avancèrent contre Ya'qoûb b. 'Abd el-Ḥaqq, et furent mis en déroute près de l'Isly(2). Enfin, dix ans plus tard, on les vit marcher à la suite d'Yaṛmorâsan, traînant après eux leurs tentes et leurs troupeaux, prendre part à la mêlée furieuse qui s'engagea après les duels préliminaires, combattre jusqu'au soir et se disperser comme le reste de l'armée tlemcenienne, abandonnant aux mains des ennemis le bétail qui embarrassait leur retraite(3).

Quelque infructueuses qu'aient été ces tentatives, Yaṛmorâsan n'aurait pas pu s'y aventurer, s'il n'avait eu à son service les nomades B. 'Âmir.

De leur côté, les Arabes profitèrent, comme les Sowayd, de la protection qu'il leur accordait, et des conditions meilleures de vie qu'ils avaient trouvées dans l'ouest du Maghreb central. Le pouvoir était chez eux partagé entre deux familles : les B. Ya'qoûb et les B. Ḥamîd. Les B. Ḥamîd, dont le cheîkh était, à l'époque d'Yaṛmorâsan, Mo'arref b. Sa'îd, servaient de lieutenants aux B. Ya'qoûb, qui obéissaient alors à Dâwoûd b. Hilâl, chef de toute la tribu(4). Nous verrons par la suite quelle devait être la destinée des uns et des autres.

C'est vers 1283 que prit fin cette station des B. 'Âmir. Une suite de circonstances curieuses, mais qui s'expliquent assez par les coutumes en usage dans les pays musulmans, une conjoncture assez caractéristique des devoirs du parent avec ceux de l'hôte et ceux du vassal, provoqua leur retour temporaire aux territoires anciens.

(1) IKh., II 121-122, 260, tr. III 356-357, IV 51-52.
(2) IKh., II 121-122, 265-267, tr. III 357, IV 59-61.
(3) IKh., III 124, 296, tr. III 360, IV 105.
(4) IKh., I 65, tr. I 104.

Le trône de Tunis ayant été enlevé par Ibn Abî 'Amâra à la famille des B. Ḥafç, Aboû Zakariyâ, le fils du sultan détrôné, s'enfuit d'Ifrîqiya et vint demander l'hospitalité à la cour de Tlemcen. 'Othmân, le fils de Yaṛmorâsan, qui avait épousé la sœur du fugitif, l'accueillit avec honneur, en vertu des liens que cette union créait entre eux.

Pendant qu'Aboû Zakariyâ vivait à Tlemcen, Aboû Ḥafç, son oncle, parvint, grâce à l'appui des Arabes, à rentrer à Tunis, et 'Othmân s'empressa de reconnaître la suzeraineté du nouveau prince. Ainsi se trouvait fortifiée l'alliance qui unissait les 'Abd el-Wâdides à la branche ifrîqîyenne des Almoḥades. Cependant Aboû Zakariyâ dépossédé, rêvait de se tailler une principauté dans l'empire qui lui revenait de droit. Un appel des habitants de Bougie lui en donna l'occasion. Il compta sur le sultan 'abd el-wâdide, qui l'avait si bien reçu, pour lui en procurer le moyen[1]. Nous avons dit que ce sultan avait reconnu la suzeraineté du nouveau maître de Tunis ; il ne put souscrire au projet de son hôte. Dès lors Aboû Zakariyâ ne se sentit plus en sûreté dans Tlemcen. Il craignit, avec quelque raison, que les obligations du vassal ne l'emportâssent sur les devoirs du parent et du protecteur. Il quitta Tlemcen et passa chez les B. 'Âmir. Peut-être existait-il entre le jeune prince et cette tribu des relations datant de l'époque où ils nomadisaient sur les confins du territoire ḥafcide ; quoiqu'il en soit, le prétendant compta trouver auprès des Arabes l'appui et les renforts que les 'Abd el-Wâdides lui avaient refusés. Cependant Aboû Zakariyâ avait renoncé à la protection d''Othmân en quittant son territoire. Celui-ci, comme vassal du sultan de Tunis, se brouilla avec Dâwoûd, le cheikh des B. 'Âmir, qui avait accueilli son beau-frère. Aboû Ḥafç réclamait son extradition. Dâwoûd allait-il obéir ? On sait que les devoirs de l'hospitalité sont parmi les plus impérieux que reconnais-

(1) IKh., I 65-66, 461-466, II 129, 133-134, tr. I 104-105, II 393-400, III 366, 372-373.

sent les Bédouins. L'étranger, qui, prononçant les formules et faisant les gestes traditionnels, s'est présenté dans une tribu, est un être sacré pour celui auquel il s'est adressé. Celui-ci doit assurer sa sécurité dans les limites de son domaine. Dâwoûd ne pouvait donc trahir son hôte Aboû Zakariyâ ; il ne crut pas prudent, d'autre part, de s'exposer à la colère du sultan de Tunis en conservant le fugitif auprès de lui. Il pensa concilier son devoir et sa sécurité, en le conduisant auprès du cheîkh des Dawâwida. Là, il n'en était plus responsable. Mais il avait rompu, par sa conduite, ses bonnes relations avec les B. ʻAbd el-Wâd. Le voisinage de Tlemcen devint dangereux pour sa tribu. L'événement suivant lui fournit le moyen de s'en éloigner. Aboû Zakariyâ, étant parvenu à se refaire un royaume à Bougie, se souvint du service que Dâwoûd lui avait rendu dans sa détresse. Il lui concéda le fief de Gueddâra [1] dans le Ḥamza. Dâwoûd et les siens quittèrent les environs de Tlemcen. Il ne semble pas que Yaṛmorâsan se soit opposé à leur départ.

Toutes les branches de la tribu prirent-elles part à cet exode ? Il est plus vraisemblable que certaines d'entre elles demeurèrent dans le territoire concédé par Yaṛmorâsan à la tribu toute entière. Ibn Khaldoûn fait allusion à l'attitude constamment soumise des B. Ḥamîd [2]. Nous pouvons supposer qu'ils demeurèrent dans la région de Tlemcen et purent plus librement s'y développer. Cela expliquerait l'accroissement de puissance qui devait plus tard leur permettre de sortir de leur situation subalterne pour disputer aux B. Yaʻqoûb la première place dans le commandement des B. ʻÂmir.

Ainsi les maîtres de Tlemcen virent s'éloigner tout ou partie de la tribu qu'ils avaient appelée pour les servir. Peut-être n'y a-t-il là qu'une conséquence logique des

(1) Gueddâra ou Igueddâren (IKh., II 129, tr. III 367) est située au sud-est de Bouira.
(2) IKh., I 66, tr. I 105.

faits que j'ai brièvement rapportés. On peut également supposer que les 'Abd el-Wâdides, après avoir requis, dans les premières années de leur empire, l'aide des Zorba contre les périls qui les menaçaient, ne furent pas fâchés de s'en débarrasser, quand leur pouvoir fut affermi. Le refoulement des Arabes semble bien entrer dans les vues d'Yaṛmorâsan. Sans doute avait-il déjà à souffrir de leurs exigences. Sans doute se repentait-il d'avoir accordé trop d'autorité à certains de leurs chefs. Ce qui permet cette supposition, c'est que, de même que les B. 'Âmir, les Sowayd furent aussi forcés de s'éloigner de Tlemcen. Un conflit, dont le Kitâb el-'Ibar ne nous parle qu'en termes vagues, éclata entre Yaṛmorâsan et leurs cheikhs (1). Ils durent quitter les pâturages du Tell, pour rentrer dans le désert, tandis que certaines de leurs familles, appauvries, se fixaient dans les territoires qu'elles avaient possédés comme fiefs, mais aux revenus desquels elles n'avaient plus aucun droit. Il y en eut qui, complètement assimilées aux sujets berbères, furent astreintes à payer l'impôt. Les événements semblent d'ailleurs avoir bien servi la politique nouvelle des B. 'Abd el-Wâd. Une querelle qui s'éleva entre les B. 'Âmir et les Sowayd, après le retour de ceux-ci dans le sud, affaiblit les deux adversaires, et fortifia la domination que Yaṛmorâsan exerçait sur les uns et les autres (2). La fin de ce grand règne marque bien la rupture du parti arabe qui s'était groupé autour de Tlemcen (3), la désagrégation de ce premier makhzen, qui rappelait, par sa composition, les antécédents de la dynastie. Constituée avec l'aide d'un élément nomade, la royauté

(1) IKh., I 60, tr. I 96. Un des chefs des Sowayd, 'Omar b. Mahdi, y trouva la mort.

(2) IKh., I 60, tr. I 97; ces hostilités se prolongèrent jusqu'en 1299.

(3) La lutte contre les Arabes entreprise par Yaṛmorâsan se continua d'ailleurs sous son fils 'Othmân. Dans le courant de l'année 696 (1296), il entreprit des expéditions contre les Arabes et campa à Mâ Taṛilin (peut-être le Telâṛ et au Djebel Ḥanach (?) dans le Sahara (les steppes). Les Arabes, chassés devant lui, pénétrèrent au désert, et le roi de Tlemcen rentra dans la capitale ». Yaḥyâ b. Kh., I 120, tr. 162-163 et n.

éliminait cet élément lorsqu'elle le jugeait plus gênant qu'utile. Une telle rupture n'était pas sans danger. Les Sowayd refoulés deviennent les alliés des B. Toûjîn dans leurs luttes contre Tlemcen, et la rivalité merînide ne tardera pas à leur apporter des moyens de vengeance encore plus efficaces.

Avant que les successeurs d'Yaṛmorâsan ne se soient reformé un parti arabe nouveau, nous trouverons ces anciens alliés dans les rangs de leurs pires ennemis.

II.

On ne saurait déterminer quelle est l'authenticité des paroles que le sultan Aboû Ḥammoû plaçait dans la bouche de Yaṛmorâsan, son grand-père [1]. « Sache, mon fils, aurait dit le vieux roi mourant à son fils et successeur 'Othmân, qu'il nous est devenu impossible de lutter contre les B. Merîn, depuis qu'ils ont fondé un puissant empire, subjugué tous les états occidentaux et occupé Merrâkech, siège du khalifat. Garde-toi bien d'aller à leur rencontre, tiens-toi derrière tes remparts, s'ils viennent à t'attaquer, et dirige tes efforts vers la conquête des provinces almoḥades (ḥafcides) qui touchent aux nôtres. Par les troupes qu'elles te fourniront, tu pourras résister à celles de tes adversaires ; peut-être même l'une des forteresses orientales tombera en ton pouvoir, et deviendra le dépôt de tes trésors. » Il ne faut sans doute voir là qu'un récit tendancieux fait pour légitimer une orientation nouvelle donnée aux efforts de la tribu, et pour s'appuyer de l'autorité du grand ancêtre. Quoi qu'il en soit, les choses se passèrent bien comme si les sultans ' abd el-wâdides avaient voulu se conformer à ce testament politique du fondateur de la dynastie. Désormais, nulle tentative directe ne fut faite contre les Merînides ; ceux-ci, en revanche, viennent à plusieurs reprises attaquer Tlemcen, et finissent

(1) IKh., II 131, tr. III 369; voir aussi *ibid.*, II 312, tr. IV 128-129.

par s'en emparer. Pendant les répits que laissent aux B. 'Abd el-Wâd leurs ennemis de l'ouest, ils s'efforcent de dompter les Zenâta du Maghreb central, ennemis toujours en éveil, vassaux toujours insoumis, et font des tentatives réitérées pour s'emparer de Bougie.

L'annexion de cette dernière ville, ancienne capitale ḥammâdite, base d'opération pour des conquêtes futures semble avoir été pendant de longues années l'idée dominante des princes de Tlemcen. Se sentant sérieusement menacé, le prince ḥafcide fera appel, contre les 'Abd el-Wâdides, à leurs ennemis traditionnels. L'alliance des B. Ḥafç et des B. Merîn, du khalîfe de l'est et du sultan de l'ouest, viendra à bout du royaume de Tlemcen.

Donc, attitude défensive à l'égard du Maghreb extrême; attitude offensive à l'égard de l'Ifrîqîya, attitude hostile et soupçonneuse à l'égard des Zenâta du Maghreb central : telle est en quelques mots l'histoire politique de Tlemcen pendant le siècle que va durer cette nouvelle période. Voyons maintenant le rôle qu'y jouent les tribus arabes et les nouveaux groupements auxquels les conflits nouveaux vont donner lieu.

Nous avons montré, pendant la période précédente, l'utilisation des alliances anciennes qui unissaient les Arabes aux B. 'Abd el-Wâd devenus sédentaires, et la dissolution de ces alliances au moment où l'on pouvait les croire inutiles. Les quinze dernières années du XIII[e] siècle furent, à n'en pas douter, un temps de recul pour les tribus zoṛbiennes, temps de sécurité relative pour les cultivateurs du Tell, d'allègement des charges pour les citadins, de relèvement de l'autorité centrale.

En 1297 (698), le sultan merînide Aboû Yoûsof se présentait devant la capitale 'abd el-wâdite, et commençait un des sièges les plus mémorables qu'aient enregistré les annales de Berbérie[1].

(1) IKh., II 135 ss., 322-323, tr. III 375 ss., IV 141 ss.; Yaḥyâ b. Kh., I 121, tr. 164, nos *Monuments arabes de Tlemcen*, 192 ss.

Les Sowayd et les B. ʻÂmir, tenus éloignés de Tlemçen et relégués dans des territoires moins riches que ceux qu'ils possédaient jadis, virent sans doute avec un soulagement profond l'investissement de Tlemcen par les armées du Maghreb el-Aqçâ. L'autorité ʻabd el-wâdite, qui avait arrêté leur développement, était réduite à l'impuissance; le temps des courses fructueuses était revenu. Cette période, en effet, marque une recrudescence de la puissance des Arabes en Berbérie. Tout d'abord, ils crurent trouver un allié et un vengeur dans le sultan merînide qui tenait Tlemcen étroitement bloquée, et en cela ils se trompaient. Nous verrons par la suite combien soupçonneuse et autoritaire fut le plus souvent la politique des princes du Maghreb el-Aqçâ envers les tribus arabes(1). Les chefs des B. Zoṛba se présentèrent à Yoûsof B. Yaʻqoûb dans son camp de Mançoûra; Saʻîd B. ʻOthmân, le cheîkh des Sowayd, après avoir été fort honorablement accueilli, apprit que le sultan avait résolu sa mort; il s'enfuit à temps pour y échapper(2). Dâwoûd b. Hilâl, cheîkh des B. ʻÂmir, qui était également venu trouver le nouveau maître du pays, s'en retournait vers sa tribu, quand des cavaliers zenâtiens, lancés à sa poursuite, le rejoignirent dans la plaine du Sîg et l'assassinèrent(3).

L'échec de leur démarche ne devait pas ôter aux Arabes le désir de s'étendre; les injures qu'ils venaient de subir semblent même avoir excité leur audace. Profitant de l'éclipse du gouvernement régulier, les Sowayd et les Dyâlem, enlevèrent le Sersoû aux tribus zenâtiennes et s'y établirent(4).

La fin du siège de Tlemcen fut l'occasion de rema-

(1) IKh., I 62, tr. I 99.

(2) IKh., I 60. tr. I 97.

(3) IKh., I 66, tr. I 105. Ce chef s'était présenté au sultan merinide porteur d'une lettre du roi de Bougie; ce fut, d'après Ibn Khaldoûn, ce qui excita la défiance de Yoûsof b. Yaʻqoûb. Dâwoûd b. Hilâl fut tué à B. Ibqî ou B. Liqî.

(4) IKh., I 60, II 140, tr. I 97, III 382.

niements importants dans les stations des Arabes du Maghreb central et dans les groupements politiques dont ils faisaient partie.

A peine débarrassé de ses adversaires, le prince ʿabd el-wâdide Aboû Zaïyân, s'efforça de reconquérir le territoire que huit ans d'inaction avaient abandonné à l'avidité des nomades. Des razzias rigoureuses montrèrent aux Arabes que l'autorité réelle du Maghreb central s'était enfin réveillée. Les Sowayd et Dyâlem durent évacuer le plateau du Sersoû[1]. Mais il semblait que la constitution d'un makhzen, la possession d'alliés nomades fut une nécessité vitale pour la dynastie, qui avait voulu s'en affranchir, et que toute restauration dut être suivie d'un relèvement de la puissance arabe.

En même temps qu'il restreignait le développement de deux familles zorbiennes, le sultan de Tlemcen en relevait une autre et la replaçait au rang que son ancêtre Yaṛmorâsan lui avait enlevé. Le meurtre récent de Dâwoûd, le chef des B. Yaʿqoûb b. ʿÂmir, par les envoyés merînides fit retrouver à cette tribu l'amitié des ʿAbd el-Wâdides. Le sang nouvellement versé par les B. Merîn, fit oublier, de part et d'autres, les injures anciennes. La vengeance devait être commune. Les fils du chef assassiné furent rétablis dans le domaine qu'ils occupaient autrefois.[2]

Cependant, dans ces territoires reconquis, les B. Yaʿqoûb se retrouvèrent près d'une autre famille des B. ʿÂmir : celle des Moaʿrref et des B. Ḥamid. Nous avons dit que ceux-ci n'avaient vraisemblablement pas pris part à l'exode auquel Yaṛmorâsan avait contraint les B. Yâʿqoûb. On sait que jadis les B. Ḥamîd occupaient dans la tribu une situation subalterne. Le développement pris

(1) IKh., II 140, tr. III 382. C'est de l'époque d'Aboû Ḥammoû I que date le refoulement des Ḥomeîyân, les uns dans la région de Tessâla, les autres dans le désert. Boû Râs, *Voy. extraord.*, tr. Arnaud, p. 22-23 ; Bel, tr. de Yaḥyâ b. Kh., I 155.

(2) IKh., I 66, tr. I 105.

par cette famille, grâce à des conditions de vie meilleures et sans doute à la protection des maîtres de Tlemcen, la fit aspirer à une dignité plus haute. Des conflits pour l'acquisition de terres plus riches, plus probablement des luttes de préséance entre deux chefs, envenimés par l'immixtion des princes sédentaires, amenèrent entre les deux branches zorbiennes une rupture de plus en plus profonde, créèrent entre ces deux çoffs, B. Ya'qoûb et B. Ḥamîd, toute une tradition de haines implacables, malgré les rapprochements apparents, de vendettas sanglantes transmises par les pères aux enfants, et passant d'une génération à la génération suivante, comme l'histoire des Arabes en contient tant[1], enfin furent l'occasion de groupements nouveaux entre les nomades et les royautés rivales des deux Maghreb.

Les uns et les autres ne pouvaient en effet rester dans le parti 'abd el-wâdite. Sous le règne d'Aboû Tâchfîn (1318-1337), les B. Ya'qoûb, voyant que leurs rivaux les B. Ḥamîd conservaient la puissance avec la faveur du sultan de Tlemcen, recherchèrent l'appui des Merînides qui les avaient par deux fois repoussés, et allèrent s'établir en Maghreb el-Aqçâ[2]. Là, il trouvèrent une autre branche des Arabes Zorba, les Sowayd, qui depuis peu les y avaient devancés.

Nous avons dit comment ceux-ci avaient été chassés du territoire qu'ils avaient occupé pendant le siège de Tlem-

(1) Voici les faits, d'après IKh., I 66-67, tr. I 105-107. Voyant que les B. Ḥamîd avaient conservé la faveur du prince tlemcenien, Sa'îd, le fils de Dawoûd b. Ya'qoûb, abandonna le parti 'abd el-wâdite et renonça au devoir de la vengeance. Il recourut au prince merînide Aboû Th bet, n'obtint aucun appui de ce côté, et s'en revint, avec sa jalousie inassouvie, vivre sur le territoire qui lui était commun avec les autres B. 'Âmir. Les froissements se multiplièrent; l'inimitié s'accrut. Un jour Sa'îd fut massacré par deux des chefs de la famille ennemie, Ibrahîm et Mâdi b. Rowwân (entre 1308 et 1318). Sa'îd mort, son fils 'Othmân prit le commandement des B. Ya'qoûb. Peu de temps après, Ibrahîm, le chef des B. Ḥamîd, était également remplacé par son fils 'Âmir. Les enfants héritèrent de la haine de leurs parents. 'Othmân, ayant enfin trouvé l'occasion propice, vengea son père en tuant dans sa tente 'Âmir et « prodigua au cadavre les insultes les plus injurieuses aux yeux des Arabes ». Plus tard, 'Othmân devait à son tour tomber sous les coups des B. Ḥamîd.

(2) IKh., I 67, tr. I 106.

cen. Après le départ des B. Merîn, ils étaient rentrés en grâce auprès du souverain ʿabd el-wâdide.

Le cheikh ʿArîf en particulier avait formé des liens d'amitié véritable avec Aboû Tâchfîn avant l'avènement de celui-ci sur le trône héréditaire (1).

Un revirement (2) dans l'opinion du prince lui ayant fait perdre cette précieuse amitié le rejeta tout naturellement vers le parti merînite. Il partit pour le Maghreb extrême (720-1320). L'emprisonnement par Aboû Tâchfîn d'un oncle de son ancien protégé rendit cette rupture définitive. La famille du chef ainsi sacrifié alla rejoindre ʿArîf; une orientation nouvelle de la politique arabe des B. Merîn allait en sortir. Il semble que leurs idées aient changé sur ce point, depuis le temps du siège où ils traitaient si rigoureusement les émirs Zoṛba ; ce qui est sûr, c'est que les chefs Sowayd et B. ʿÂmir retrouvèrent, auprès du sultan de Fâs, la faveur qu'ils avaient perdue à la cour de Tlemcen (3). Longtemps ils resteront, pour les B. Merîn, des alliés fermes dans leur lutte contre le Maghreb central.

Tel était donc l'état des alliances zenâto-arabes en 722 (1321), c'est-à-dire à la veille d'une nouvelle épreuve pour Tlemcen, plus terrible que toutes celles qu'elle avait traversées jusque-là. Elle allait se trouver devant le péril, fort démunie d'alliés. Ses maîtres, après avoir un moment reformé autour d'eux presque tout le parti Zoṛba qu'avait dispersé Yaṛmorâsan, ont perdu l'alliance puissante des Sowayd et ont également vu s'éloigner d'eux les B. Yaʿqoûb b. ʿÂmir. Ils ne conservent pour eux qu'une fraction,

(1) Nous ignorons comment s'étaient établis entre eux ces liens de camaraderie. Nous supposons (cf. supra p. 258) que le jeune ʿArîf avait été du nombre des otages internés à Tlemcen. Sur la vie de ceux-ci, cf. nos *Monuments arabes de Tlemcen*, p. 313 ss.

(2) IKh. (I 60, tr. I 97) l'attribue à l'influence de Hilâl, affranchi d'origine catalane. Sur ce personnage, *ibid.*, II 166, tr. III 418-419; Yaḥyâ b. Kh., I 131-132, tr. 176-179.

(3) IKh., I 61, tr. I 98. La haute faveur dont jouissait ʿArîf poussa son cousin Maymoûn à abandonner la cour de Fâs pour se rendre avec son fils à Sijilmâsa, auprès d'Aboû ʿAlî.

les B. Ḥamîd, dont leur faveur a considérablement développé les ressources. Toutefois, il ne semble pas qu'ils aient donné à ces derniers tous les avantages concédés jadis aux Arabes du makhzen primitif. La différence parait sensible entre la collaboration de Yaṛmorâsan avec les Zoṛba, succédané d'une confédération de nomades, et la protection accordée par ses successeurs à un groupe réduit de la grande tribu.

Les princes du Maghreb el-Aqçâ ont, d'autre part, acquis l'appui des Sowayd, qui ne cessent de les exciter contre Tlemcen, et celui des B. Ya'qoûb b. 'Âmir, ennemis irréconciliables de leurs frères, les B. Ḥamîd b. 'Âmir, et des princes tlemceniens; une confédération unit entre eux Sowayd et B. Ya'qoûb, confédération voulue et vraisemblablement négociée par les sultans de Fâs, dont elle sert les intérêts. L'alliance avec les Arabes du Maghreb central est dès lors comme le pivot de la politique étrangère des B. Merîn. Campés au cœur de l'empire rival, ces auxiliaires sont pour Tlemcen une perpétuelle menace. Leur forte position dans le pays en fait des adversaires redoutables en cas d'attaque. Joints aux armées merînites et aux populations zenâtiennes, toujours prêtes à secouer le joug qui les humilie, tous ces nomades vont marcher à l'assaut de la capitale 'abd el-wâdite. Après une résistance de deux ans, la vieille cité est écrasée sous le faisceau des forces ennemies [1].

Nous allons voir quelle part active les tribus hilâliennes prirent à ces agitations et le profit qu'elles en tirèrent.

Nous avons dit quel était, en 1331, le parti arabe dont disposait le sultan de Tlemcen; il se réduisait à une fraction, importante il est vrai, des B. Âmir, les Oûlâd Rebâb b. Ḥamîd, dont le chef reconnu et protégé par le prince zenâtien. était Chiger [2] b. 'Âmir. La prise de la cité après

(1) IKh. II 159-161, 379-381, tr. III 408-412, IV 220-224; Yaḥyâ b. Kh., I 141 tr. 189.

(2) Sur ce nom, que de Slane écrit Sogheir (Çoṛyyir), cf. Bel, tr. de Yaḥyâ b. Kh., II 25, n. 1.

une résistance héroïque, où le sultan 'abd el-wâdide Aboû Tâchfîn, périt, ainsi que ses deux fils, deux de ses neveux et son vizir, fut suivie de l'annexion de toutes les provinces de l'empire vaincu (737-1337). Suivant la coutume des nomades, Chîger chercha avec sa tribu un refuge dans le désert[1]. C'était là, pour les Arabes, le grand moyen de salut; mais il les plaçait dans une situation qui ne pouvait être durable.

Le besoin de remonter dans le Tell devait les déterminer à abandonner une cause qui semblait perdue. Une raison morale allait, d'autre part, hâter la dissolution de l'ancienne alliance arabo-'abd el-wâdite. Une sorte d'émiettement de la tribu suivit la disparition du pouvoir sédentaire avec lequel cette tribu s'était solidarisée; les ambitions des différentes familles se réveillèrent. Leurs chefs virent une occasion de remanier la hiérarchie qui existait entre eux et que les 'Abd el-Wâdides avaient pour ainsi dire créée. Sur les sollicitations officieuses que le sultan merînide leur adressa par l'intermédiaire de son puissant allié, 'Arîf b. Yaḥyâ, le chef des Sowayd, les familles jusque-là écartées du pouvoir allèrent demander l'investiture au nouveau maître du pays. Il vit ainsi venir à lui les diverses branches de la famille des B. Ḥamid b. 'Âmir, qui abandonnaient Chîger. Ya'qoûb b. el-'Abbâs, puis 'Omar b. Ibrâhîm, furent successivement élevés à la dignité de chefs. Quant à Chîger, la fraction très réduite qui lui demeurait fidèle gagna le sud de l'Aurès; il vécut chez les Dawâwida sous la protection de leur émir Ya'qoûb b. 'Alî, restant, ainsi que les siens, fidèle aux 'Abd el-Wâdides, dans la bonne et la mauvaise fortune, guettant une occasion propice pour rentrer dans les territoires perdus et retrouver son ancienne puissance.

Le triomphe des B. Merîn fut naturellement pour leurs alliés arabes, les Sowayd, l'occasion d'un développement

(1) IKh. I 67, tr. I 107.

notable. Jamais ces nomades ne s'étaient vus si puissants. Jamais leurs grandes familles n'avaient été investies d'un tel pouvoir par les maîtres du Maghreb el-Aqçâ, qui ne se montraient pas tendres pour les Arabes de leur propre domaine. L'affaire d'Ibn Hîdoûr, survenue dans le courant de l'année 1331, contribua à affermir encore cette situation des émirs Sowayd.

C'est une aventure assez curieuse et assez caractéristique, par les circonstances qui la provoquèrent et le rôle qu'y jouèrent les nomades, que cette équipée d'un prétendant sorti des cuisines d'un prince tlemcenien (1).

Profitant de la maladie qui avait arrêté le souverain merînide Aboû 'l-Ḥasan, le prince 'Abd er-Raḥmân, son fils, avait voulu se faire proclamer sultan. Les émirs des Oûlâd Zoṛlî, Arabes zoṛbiens, qui tenaient la plaine du Ḥamza, l'avaient livré à son père; Aboû 'l-Ḥasan avait fait exécuter l'enfant rebelle. Un serviteur de celui-ci, le boucher Ibn Hîdoûr, se mit alors en tête de passer pour son maître, auquel il ressemblait d'une manière frappante, et s'érigea en prétendant. Rien ne paraît plus aisé, en Berbérie, que ces substitutions de personnes, qui, dans notre histoire européenne, tiennent un peu du mélodrame ou du roman populaire. Ces êtres crédules, d'une imagination vive, sont toujours prêts à admettre la survivance miraculeuse d'un prince, dont la mort fut généralement enveloppée de mystère, et à reconnaître dans le personnage qu'on leur présente pour tel le prince disparu, que si peu d'entre eux, d'ailleurs, ont pu voir de près. Le boucher Ibn Hîdoûr ne tarda pas à se constituer un parti. Les émirs arabes, qu'avait mécontentés le sultan du Maghreb extrême, ou qui n'avaient pas eu de part à ses largesses, saisirent l'occasion d'une nouvelle révolte et se groupèrent autour de cet aventurier. C'était Maymoûn (2),

(1) IKh., I 61, 67, II 384-385, tr. I 99, 107, IV 227-229; *Istiqçâ*, II 65.

(2) Sur ce même Maymoûn, qui vivait au Tafilelt avec les siens près du prince Aboû 'Alî, cf. supra, p. 287, n. 3.

un des cousins de l'émir Wanzammâr qui jouissait alors de toutes les faveurs de Fâs; c'était Chîger, le cheîkh des 'Âmir B. Ḥamid, l'ennemi irréconciliable du sultan merînide, qui, réfugié chez les Dawâwida, guettait l'occasion de venger les injures anciennes; c'étaient enfin les chefs des Dyâlem, autre tribu des B. Zoṛba. Poussés par la jalousie, la haine ou le désir du pillage, ces nomades prêtent serment à celui qu'ils acceptent comme prétendant légitime, puis ils envahissent le territoire de Médéa; les troupes de Mojâhed, le gouverneur merînite de cette place, sont mises en fuite. Ibn Hîdoûr, le boucher, va triompher. Mais les Arabes Zoṛba, fidèles au sultan, sont convoqués par Wanzammâr. Ils s'avancent contre les rebelles et ceux-ci se dispersent en abandonnant leur protégé. Dès lors Ibn Hîdoûr mène l'existence précaire de prétendant fugitif; il est successivement l'hôte des Berbères Zowâwa (1) et des Arabes Dawâwida, jusqu'au jour où, son imposture étant dévoilée par les soins de la cour de Tunis, le cheîkh des Dawâwida livre le faux 'Abd er-Raḥmân au sultan du Maghreb.

Que résultait-il de cette tentative avortée? Le parti merînite en sortait plus fort. Wanzammâr et les Sowayd de sa race, s'affirmaient comme les plus fermes appuis du Maghreb el-Aqçâ. Chîger et les siens, défaits une fois de plus, s'étaient de nouveau enfuis vers le désert, et avaient mis entre eux et leurs vainqueurs la barrière des sables de l'Erg (2). Mais cette situation, nous l'avons dit, ne pouvait subsister longtemps. La seule ressource était de faire sa soumission au maître du Tell; Chîger vint trouver le sultan Aboû 'l-Ḥasan, lui remit comme otage son frère Aboû Bekr, et partit à la suite du souverain merînide pour la conquête de l'Ifrîqiya (3).

---

(1) Chez les B. Irâthen. Sur leur situation, cf. IKh., I 164, tr. I 256.

(2) Il ne s'arrêta qu'au Qola'va de Wallen qui est vraisemblablement l'El-Goléa moderne. Cf. El-Aiachî, *Voy.*, tr. 36-37.

(3) IKh., I 67, tr. I 108.

Le récit de cette expédition trouvera place dans un prochain chapitre. Nous verrons la part qu'y prirent les Arabes de la Berbérie orientale et le succès retentissant qu'ils remportèrent sur celui qui voulait briser leur force et comptait rivaliser de gloire avec les grands conquérants almoḥades. La déroute des Merînides à Qairouan produisit, à n'en pas douter, un effet considérable dans la Berbérie tout entière. Elle eut comme conséquences matérielles de changer une opération productive en un désastre financier; elle provoqua la première grande crise du pouvoir qu'ait subie la dynastie[1]; elle immobilisa les troupes merînites, amena leur retrait des garnisons et des postes de frontière où elles imposaient une barrière aux entreprises des nomades. Mais cette victoire des Arabes d'Ifrîqîya sur le prince le plus puissant de Berbérie fut également suivie d'un violent contre-coup moral. Propagée par les fuyards, rapidement colportée de douar en douar, la nouvelle traversa l'Afrique mineure, en se grossissant sur la route, suivant l'usage. Elle montra leur force aux tribus immigrées, leur fit voir comme possible une montée à l'assaut des bonnes terres, un soulèvement contre les gouvernements zenâtiens de ces nomades « qui, auparavant, n'avaient rien osé entreprendre de semblable, accablés qu'ils étaient par la domination d'une race victorieuse[2] », engendra, à défaut de mouvement général et coordonné, une expansion spontanée des tribus arabes, réparties sur le sol berbère.

En Maghreb central, le désastre de Qairouan et la restauration 'abd el-wâdite de 1348 (749) qui en fut la conséquence détachèrent sans peine Chîger et les siens de celui dont ils n'avaient reconnu l'autorité que contraints par les événements. Ils accoururent vers Tlemcen, repri-

(1) Aboû 'Inân, un des fils d'Aboû 'l-Ḥasan, auquel il avait confié le gouvernement de Tlemcen, croyant à la mort de son père, se fit proclamer sultan; de toutes parts, les provinces se mirent en révolte.

(2) Cf. IKh., I 94, 97, tr. I 150, 153.

rent leur place à la tête du parti arabe d'Aboû Sa'ïd 'Othmân et l'aidèrent à la reconquête du royaume héréditaire[1]. Tout d'abord, un accord intervient entre Aboû Thâbet l''Abd el-Wâdide et Aboû 'Inân, le fils révolté du Merînide Aboû 'l-Ḥasan. Ils doivent de compagnie résister au sultan merînide et à En-Nâcir, son autre fils.

Les alliés arabes jouent un rôle de premier ordre dans cette lutte. Ils sont fort nombreux semble-t-il du côté d'En-Nâcir. 'Arîf, le chef des Sowayd, est naturellement à leur tête. Désireux de quitter l'Ifrîqîya, il avait rappelé les services rendus par la tribu pour se faire donner un poste de confiance dans l'armée qui allait combattre Tlemcen[2]. Sur la route, les contingents merînites se grossirent des Ḥoçayn, des Dyâlem, des 'Aṭṭâf et des Sowayd[3]. On le voit, bon nombre des tribus zoṛbiennes marchaient encore sous les drapeaux merînites à l'assaut de la cité d'Yaṛmorâsan. Celle-ci ne comptait guère dans ses rangs que les B. 'Âmir de Chîger ; elle fut cependant victorieuse (1349).

Ce triomphe rompit naturellement les liens fragiles qui unissaient les tribus du Maghreb central aux B. Merîn. Aboû Thâbet, l''Abd el-Wâdide, les rallia à son service. Deux ans après, nous trouvons ce prince combattant les populations Maṛrâwa, à la tête de B. 'Âmir et de Sowayd venus à sa rencontre « avec leurs cavaliers, leurs fantassins, leurs femmes et leurs chameaux ». A quelque temps de là, il reçoit la soumission des Tha'âleba et des Ḥoçayn[4].

Cependant, ce parti arabe reconstitué, joint aux autres contingents dont disposait Tlemcen, ne put protéger la dynastie contre une nouvelle attaque des B. Merîn. Au

(1) IKh., I 67-68, II 167-170, tr. I 108, III 420-425; Yaḥyâ b. Kh., I 146-148, tr. 194-198; Tenesî, tr. 59.

(2) Wanzammâr, son fils, était déjà en Maghreb. L'armée 'abd el-wâdite revenant sur Tlemcen l'avait trouvé avec les siens à El-Baṭḥâ et avait sans peine obtenu de lui le libre passage. Yaḥyâ b. Kh., I 147-148, tr. 197; IKh., II 170, tr. III 424.

(3) IKh., II 172, tr. III 427. Yaḥyâ b. Kh., I 153 tr. 204.

(4) IKh., II 176, tr. III 432-433; Yaḥyâ b. Kh., I 154, tr. 204; Tenesî, 62-63.

printemps de l'année 1352, les forces arabo-zenâtiennes, concentrées dans la vallée du Chélif, rencontrèrent dans la plaine d'Angâd une armée formidable venue du Maghreb extrême. Les Y'aqoûb b. 'Âmir et les Sowayd de Wanzammâr marchaient à l'avant-garde des troupes merînites. D'après Ibn Khaldoûn, il s'en fallut de peu que cette journée ne fut un triomphe pour les B. 'Abd el-Wâd, et Tenesî ajoute que leur désastre ne fut causé que par la défaillance des B. 'Âmir (1).

Ce nouveau succès des opérations merînites en Maghreb central, la capture du sultan Aboû Sa'îd, et la prise de Tlemcen étaient dus surtout aux Sowayd. Ils en furent largement payés. C'est alors que l'émir Wanzammâr reçut en fief le Sersoû et une partie du pays des Toûjîn avec la Qal'a B. Selâma (2). En revanche, la situation des Arabes 'Âmir B. Ḥamîd n'avait pas été depuis longtemps aussi précaire. Aussitôt après le désastre, Chîger, leur chef, avait couru, selon sa coutume, se réfugier au Sahara. Il dut y demeurer sans regagner le Tell, dont l'accès lui était sévèrement interdit, et où les B. Merîn allaient faire peser, pendant six ans, sur les sédentaires et les nomades leur autorité rigoureuse (3).

Cependant cet allié fidèle des princes tlemceniens ne perdit pas courage et s'occupa sans retard de préparer une restauration. Pendant six ans, il vit dans le désert, s'efforçant d'accroître le nombre des partisans de Tlemcen, razziant sans repos sur les confins du territoire merînite, surveillant les progrès des chefs qui se révoltent contre l'empire, aidant les tribus ma'qiliennes dans leurs fréquentes rébellions (4).

(1) IKh., II 177, 426, tr. III 434-435, IV 292-293; Tenesî, 61; Yaḥyâ b. Kh., I 159-163, tr. 210-214. Le récit de ce dernier est plus complet.

(2) IKh., I 62, tr. I 99. Cette possession fut confirmée par Aboû Hammoû après sa restauration, *ibid.*, II 238, tr. IV 21-22 et supra p. 260.

(3) Notons toutefois que le sultan, soupçonnant sa fidélité, l'avait disgràcié peu de temps auparavant, puis lui avait rendu ses faveurs. IKh., II 172, tr. III 428; Yaḥyâ b. Kh., II 78-79, tr. II 96.

(4) IKh., I 67, tr. I 107.

Sur ces entrefaites Çoûla b. Ya'qoûb, cheîkh des Dawàwida, s'étant mis en révolte contre le sultan merînide Aboû 'Inân, eut l'idée, suivant la tactique habituelle, de lui susciter un rival légitime pour la possession de Tlemcen. Ce rival était tout désigné. C'était Aboû Ḥammoû Moûsâ, jeune prince 'abd el-wâdide, qui, après la chute de sa ville, s'était réfugié dans Tunis à la cour des Ḥafcides et y attendait l'heure propice. Pourvu par ses hôtes d'un équipage royal, Aboû Ḥammoû partit avec les Dawâwida (1) ; il fit sa jonction avec les B. 'Âmir, que l'émir Chiger amenait plein d'enthousiasme (2). Des cavaliers 'abd el-wâdides accourus à l'appel de leur prince encadraient ces contingents nomades.

L'historiographe des rois de Tlemcen (3) nous renseigne avec précision sur les opérations de cette campagne, si importante pour ses maîtres et pour les tribus hilâliennes qui devaient en assurer le succès. Tout d'abord, on voulut atteindre le vizir merînite, qui se trouvait dans la région de Bougie. Mais, sur le désir des B. 'Âmir, Aboû Ḥammoû abandonna cette poursuite pour se diriger vers l'ouest. « Après une marche de dix jours et de dix nuits, pendant lesquels ni lui, ni ses soldats n'enlevèrent la selle de leurs montures, ni les bâts des bêtes de charge, la troupe des guerriers se trouva sur les bords de l'Oued Milâl, sans que la nouvelle de son arrivée fut connue. » Les troupeaux des Sowayd y paissaient. On les razzia (4). Après ce succès plein de promesses, on proclama dans le camp la royauté du prince, qu'il restait à faire entrer

(1) Daṛṛâr b. 'Isa, chef des Dawâwida B. Sa'îd, Zaîyân et Chibl, des Oûlâd Sibâ', vinrent se joindre à Çoûla. Ce dernier n'accompagnera Aboû Ḥammoû que jusqu'à l'Oued Milâl, mais Daṛṛâr et Chibl resteront autour du prince.

(2) IKh., I 68, 80, II 179-181, tr. I 108, 126-127, III, 437-440 ; d'après IKh., 446-447, tr. IV 323-324 et Tenesi, tr. 85, l'initiative de la restauration semble venir de Chiger.

(3) Yaḥyâ b. Kh., II 21-30, tr. II 24-35.

(4) Là périrent 'Isa, fils d''Arîf et 'Othmân, son petit-fils, Aboû Bekr, frère d'Arîf, fut pris mais on le relâcha quelque temps après sur le désir d''Alî b. 'Omar, dont nous parlerons plus loin.

dans sa capitale, et l'on se remit en route. On n'avait pas encore traversé l'Oued Isser que 'Alî b. 'Omar, un chef des B. 'Âmir, rival de Chîger, passait aux Merînides, ce qui fit hésiter quelque peu les Arabes restés fidèles. Pour les décider, Aboû Ḥammoû « promit au chef de tente qui passerait le premier la rivière de le gratifier d'un territoire [1]». Le soir même, ils étaient en vue de Tlemcen. Ce fut en vain que les Merînides tentèrent deux fois de les arrêter. Après trois jours de blocus, Aboû Ḥammoû entra dans sa bonne ville (31 janvier 1359). Bon nombre des assiégés l'avaient déjà quittée pour le Maghreb extrême, où la succession d'Aboû 'Inân venait de s'ouvrir [2].

Comme il était à prévoir, le triomphe des 'Abd el-Wâdides et l'affaiblissement des B. Merîn, dont on ne pouvait plus rien attendre, rallièrent autour de Tlemcen les sympathies intéressées des Arabes. Outre les B. 'Âmir, artisans véritables de la restauration, les 'Aṭṭâf, les Dyâlem et même plusieurs familles des Sowayd [3] vinrent offrir leurs services à Aboû Ḥammoû. Ils reçurent de l'argent, des concessions d'impôts et des terres. Les Ma'qil participèrent largement à cette distribution. Ils obtinrent une bonne portion des plaines du territoire de Tlemcen. Des fractions, soumises depuis Yaṛmorâsan, furent déchargées des taxes qui pesaient sur elles. La disparition du pouvoir autoritaire des B. Merîn, le retour des B. 'Abd el-Wâd, la rémunération des services rendus et le besoin de grouper des auxiliaires à l'entour de la cité, servirent donc puissamment les B. Hilâl du Maghreb central.

(1) Yaḥyâ b. Kh., II 27-28, tr. II 30.

(2) Le récit d'IKh., II 447, tr. IV 323, nous offre un beau cas de protection : Sa'îd b. Moûsâ, chef de la garnison merinide, et le fils du sultan Aboû 'Inân se réfugièrent dans la tente du cheikh Chîger, qui les fit escorter jusqu'à Fâs avec un détachement de sa tribu.

(3) IKh., I 57, 62, 69, 80, tr. I 92, 99, 110, 127; Yaḥyâ b. Kh., II 39, tr. II 40. Le cheikh Wanzammâr ne fut évidemment pas du nombre de ceux qui se soumirent. Cela amena un remaniement de la hiérarchie. « Les B. 'Abd el-Wâd donnèrent le commandement des Sowayd à Maymoûn b.Sa'îd ». Les frères de Wanzammâr ne tarderont pas à s'en débarrasser en le faisant assassiner. IKh. 162, tr. I 100.

Ainsi, vers 1359, Tlemcen, sortant d'une longue crise, s'était reconstitué un parti arabe, qui pouvait l'aider dans les conflits futurs. Mais c'était au prix de nouveaux sacrifices, de nouveaux empiètements des tribus nomades sur son territoire.

III.

On peut dire que la part de plus en plus considérable prise par les tribus hilâliennes dans la vie politique du pays caractérise, tout autant que l'affaiblissement progressif des 'Abd el-Wâdides, la troisième période de cette histoire. L'affaiblissement de la dynastie, l'épuisement du trésor, dilapidé dans les guerres ou pillé par les vainqueurs de Tlemcen, la diminution des revenus dont les concessions multipliées ont tari les sources, tout cela se révèle nettement dans les témoignages écrits(1). Et cela se trahit encore dans ce fait qu'après l'interrègne merinite, l'ère des belles créations architecturales semble close. Désormais, les princes zaïyânides n'élèveront plus rien de comparable à la Grande Mosquée et à l'oratoire de Sidi bel-Ḥasen; les monuments deviennent plus rares, le style s'abâtardit, les traditions se perdent(2). Quant à l'importance de l'action arabe, le récit qui suivra nous en rendra compte.

Nous y retrouverons les acteurs qui ont figuré dans les périodes précédentes, et nous en rencontrerons aussi de nouveaux. Au nombre des premiers sont les Sowayd et les 'Âmir B. Ya'qoûb, alliés des B. Merîn. Si leur rôle est plus actif, c'est qu'un fait nouveau les a plus fortement attachés au gouvernement qu'ils servaient déja. Au chapitre suivant, nous dirons comment les Ma'qil Oûlâd

(1) Cf. IKh., I 54, II 206, tr. I 87-88, III 472-473. La description de Yaḥyâ b. Kh. (II 123, tr. II 152) est visiblement empreinte d'un optimisme officiel qui lui enlève toute valeur.

(2) Cf. nos *Monuments de Tlemcen*, pp. 24, 311.

Ḥosayn, ayant été châtiés en 755 (1354) de leurs révoltes fréquentes, se sont vus repoussés des territoires qu'ils hantaient dans la région de Tâza et de la basse Moulouiya. Les contrées qu'ils parcouraient ont été mises à la disposition des Sowayd et des B. Ya'qoûb par le sultan de Fâs, qui renforce ainsi sa frontière de l'est. Nous ne croyons pas que les Sowayd aient pour cela déserté complètement leurs territoires du Maghreb central. Il semble pourtant que certaines de leurs fractions (au moins le groupe qui se rattachait aux Oûlâd 'Arîf) soient venus à maintes reprises planter leurs tentes sur les rives de la Moulouiya. Nous savons aussi qu'à partir de ce moment, l'émir Wanzammâr y fit sa résidence habituelle[1].

Quant aux Arabes qui joueront dans l'histoire de Tlemcen un rôle jusqu'alors inconnu, ils appartiennent surtout à des familles hilâliennes du Maghreb oriental. En effet, le théâtre où se débat la fortune des successeurs de Yaṛmorâsan va se déplacer vers l'est. Des troubles graves y mettront en question l'existence de la dynastie. Pour manifester leur esprit de révolte, les nomades de la région se contenteront de susciter des candidats à l'empire. Le procédé est en quelque sorte classique et n'a rien qui nous puisse surprendre.

On sait quel est, dans les états musulmans, le mode successoral en usage. Le souverain légitime est le prince de race royale qui, généralement désigné par son prédécesseur, du vivant de celui-ci[2], a reçu après sa mort le serment de foi et d'hommage[3] de la totalité du peuple, soit directement dans sa capitale, soit par délégation pour les habitants des autres villes et provinces. La reconnaissance du nouveau sultan est une condition nécessaire pour assurer la validité de son pouvoir; on peut toujours

(1) IKh. dit « à partir de la mort d'Aboû 'Inân » (1358) II 186, tr. IV 446.
(2) Cf. Mâwerdî, édit. Enger, 12, tr. Ostrorog, I 127.
(3) IKh., *Prolég.*, I 376-377, tr. I 424-426.

craindre de la voir entravée; aussi cache-t-on soigneusement la mort du prince défunt, jusqu'au moment où tout est prêt pour l'intronisation de son remplaçant (1). Malgré ces précautions, malgré les désignations anticipées, les convoitises sont allumées autour de la succession possible. La disparition d'un sultan ouvre presque fatalement une crise. Les troubles naissent alors spontanément. Au Maroc, on disait que le prix de la poudre augmentait dans les vingt-quatre heures qui suivaient. Mais ce n'est pas seulement au moment de la transmission du pouvoir royal que l'agitation peut éclater. Tout affaiblissement du trône risque de provoquer une candidature. La division du pays entre plusieurs prétendants était, il y a quelques années encore, comme on sait, l'état normal de l'empire des chérîfs. Il en fut de même en Berbérie toutes les fois que l'autorité se relâcha, et spécialement en Maghreb central pendant le dernier tiers du XIVe siècle.

Cependant le prétendant ne peut être un aventurier quelconque. Le principe de la légitimité, qui limite à une famille le choix du cheîkh de tribu nomade, s'impose également pour la succession des souverains sédentaires. Seul, un membre de la dynastie reconnue peut profiter de la déchéance du sultan régnant. Sans prétendant de race royale, pas de crise successorale possible. L'hospitalité offerte à un prince est donc une bonne fortune pour tout voisin en quête d'un *casus belli*, pour tout grand vassal ambitieux, pour tout cheîkh nomade entreprenant (2).

Un fils de sultan n'a pas d'amis plus empressés à le recevoir que les ennemis de son père. Il n'est guère de cour berbère où l'on ne rencontre de jeunes princes étrangers, parfois aussi étroitement surveillés que des otages,

(1) Cf. Mawerdî, texte 10, tr. I 122, où se marque la préoccupation de ne point traîner en longueur les opérations de l'élection « par suite de divergences d'opinions et de conflits de désirs ».

(2) Si la présence d'un prétendant ne procure pas l'occasion cherchée d'intervenir, elle assure au moins contre les agressions possibles. Cf. le cas de Moḥammed, fils du Merinide 'Abd el-Ḥalîm, IKh., II 534, tr. IV 451.

mais presque toujours aussi magnifiquement entretenus que des hôtes de distinction et de puissants alliés occasionnels. Des princes tunisiens sont ainsi tenus en réserve à Tlemcen ; il y a également des princes tlemceniens à Tunis. Fréquemment aussi, on en trouverait, vivant sous les tentes des grands chefs arabes ; et cela n'est parfois qu'un fait de l'hospitalité coutumière des nomades, mais cela peut fort bien être encore l'indice d'une crise successorale en perspective. Le prince qu'ils hébergent dans leur campement leur représente de longs mois de razzias et de butin, ou des occasions de profits plus durables. S'ils réussissent à lui conquérir un trône, leur place sera marquée dans le nouveau makhzen, et des concessions abondantes viendront récompenser leurs services ; s'ils échouent, ils auront un prétexte excellent pour prolonger indéfiniment l'anarchie et pour s'enrichir en vivant sur le pays. Il est même des cas où, toute chance de succès étant absente, la campagne en faveur du prétendant devient une simple occasion de désordre, une forme de l'opposition. Sous Aboû Ḥammoû, le chef des B. Yazîd attire le prince Aboû Zaïyân dans ses campements du Ḥamza, il le traite en souverain « moins à vrai dire, ajoute le chroniqueur, avec l'intention de le soutenir sérieusement, que de contrarier Aboû Ḥammoû ». La menace d'une invasion, et le don d'une somme d'argent viennent à bout de cette ébauche de révolte (1). Les Arabes n'en veulent pas davantage. Pour eux aussi, le membre de la famille royale est donc un présent du ciel. Il faut voir comme ils l'accueillent et lui inspirent au besoin l'idée de briguer le trône de ses pères. Nous trouverons des princes, envoyés par le sultan en mission dans les tribus, qui, poussés par les exhortations dont ils sont l'objet, deviennent en quelque sorte prétendants malgré eux et sont proclamés à leur corps défendant.

(1) IKh., II 186, tr. III 445-446.

Non seulement, en effet, les nomades sont les plus chauds partisans du candidat au trône, quel qu'il soit, mais ils se reconnaissent comme ses premiers sujets. Avant de se mettre en campagne, ils le proclament dans les formes traditionnelles, et lui jurent fidélité. Plus d'un qui régna par la suite dans quelque capitale du Tell fut tout d'abord l'élu et le roi d'une poignée de pasteurs, et se vit inaugurer dans le steppe [1]. Toutefois ces patrons ne pensent pas que leurs serments suffisent pour consacrer le nouveau souverain, et lui assurer le prestige nécessaire à son succès. On sait comment s'accomplit en 760 (1359) la restauration d'Aboû Ḥammoû et quel appui les Ḥafcides accordèrent aux Arabes qui voulaient en faire une machine de guerre contre le sultan du Maghreb extrême.

Cette alliance de la force nomade et de l'autorité sédentaire se retrouvera presque constamment dans les événements dont le récit va suivre. Sauf les cas où des dissensions intérieures réduisent le Maghreb extrême à l'impuissance et où les Arabes doivent seuls soutenir le prétendant qu'ils ont suscité, ce candidat, opposé au roi régnant, a derrière lui Arabes et Merînides. Ces derniers, en effet, semblent adopter complètement cette manière de lutter contre la puissance rivale. Moins libres de leurs mouvements, moins ambitieux ou plus habiles que dans le passé, ils n'essaient plus de s'annexer ou de régir eux-mêmes le royaume voisin ; ils y fomentent des crises ; ils cherchent et parviennent à faire de Tlemcen un état vassal de celui de Fâs.

A toutes les péripéties de cette nouvelle phase du grand duel, à toutes les attaques du Maghreb el-Aqçâ contre le Maghreb central, à toutes les équipées des princes prétendants, les tribus arabes sont directement ou indirectement mêlées. Rien ne se fait en dehors d'elles, et tout mouve-

(1) Cf. Yaḥyâ b. Kh., II 25, tr. II 28.

ment profite à l'une ou à l'autre de leurs familles. La faveur que leur accordent les maîtres de Tlemcen, dans de rares périodes de prospérité, affermit leur position dans le pays ; l'affaiblissement plus fréquent de ces princes leur sert bien plus encore.

La famille zoṛbienne des 'Âmir B. Ḥamîd constitue tout d'abord le fond du parti 'abd el-wâdite. A ceux-ci se sont jointes plusieurs fractions des B. Ma'qil.

Une dizaine d'années auparavant, un rapprochement s'était déjà produit entre ces derniers et Tlemcen. Lors de la prise de la ville par Aboû 'Inân, Chîger, le chef des B. 'Âmir, s'était réfugié dans leurs campements, et y avait mené sa campagne anti-merînite[1]. Leurs révoltes contre Fâs étaient de plus en plus fréquentes; Aboû Ḥammoû ne tarda pas à les compter parmi ses alliés. C'est dans leurs campements que lui et son allié Chîger trouvèrent un asile[2]. Quand le gouverneur merînide se vit obligé de quitter Tlemcen, il rencontra sur sa route des Ma'qil qui lui barraient le passage, et dut en triompher pour rentrer en Maghreb extrême[3].

Dès l'expédition de 1359, qui, suivant de quelques mois à peine la restauration d'Aboû Ḥammoû II, sert comme de prélude à cette nouvelle période, les Ma'qil ont pris nettement parti pour Tlemcen. Cette attaque de la ville avait été provoquée par les fils d''Arif, que le Merînide Es-Sa'îd faisait appuyer d'un corps de troupes. Quant au sultan tlemcenien, sorti de sa capitale comme d'habitude, il était soutenu par les B. 'Âmir dont les guerriers « faisaient cercle autour de sa tente bénie comme le halo autour de la lune »[4], et il avait obtenu, par l'intermédiaire « d'un grand personnage de sa tribu », que les Ma'qil le

(1) IKh., I 67-68, 80, tr. I 107-108, 126 et supra p. 294.
(2) On dut envoyer contre eux une armée merînite qui fut battue dans la plaine d'Angâd.
(3) IKh., I 80, II 181, tr. I 127, III 440.
(4) Yaḥyâ b. Kh., II 50-52, tr. II 60-64; IKh., II 181, 448, tr. III 439, IV, 324-325.

vinssent joindre auprès d'Oujda. C'était au concours de ces nomades qu'il avait dû de rentrer dans Tlemcen, vingt-huit jours après l'avoir quittée. Les intrigues d'un personnage politique du temps, ʿAbd Allâh b. Mosellem, achevèrent de gagner à la cause ʿabd el-wâdite une des plus puissantes familles maʿqiliennes.

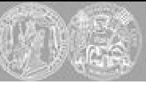
Nous donnerons au prochain chapitre des renseignements plus complets sur Ibn Mosellem. Devenu vizir d'Aboû Ḥammoû, après avoir été gouverneur merînite du Derʿa, il avait conservé les relations les plus cordiales avec les Maʿqil de son ancienne province. Il en fit profiter son nouveau maître[1]. Sur son conseil, Aboû Ḥammoû attira ces utiles auxiliaires vers le territoire de Tlemcen; il leur distribua des terres dans les plaines de la région et les unit à ses alliés arabes, les Zoṛba, par une confédération[2]. Cet exode fut la cause déterminante de la reprise des hostilités. Une réclamation du sultan merînide Aboû Sâlem ayant été repoussée, Aboû Ḥammoû dut se préparer, l'année suivante, à soutenir un nouveau choc.

Aux contingents zenâtiens vinrent donc se joindre les ʿÂmir B. Ḥamîd, avec Chîger leur chef, et toutes les tribus maʿqiliennes, à l'exception des ʿAmârna[3]. Les B. Merîn avaient pour eux les Sowayd de Wanzammâr, les ʿÂmir B. Yaʿqoûb et les Maʿqil ʿAmârna de Zobayr b. Ṭalḥa. Aboû Ḥammoû, suivant sa tactique coutumière, ne crut pas prudent de les attendre derrière ses murailles; il sortit de Tlemcen, passa sur les terres des Maʿqil, puis, descendant la vallée de la Moulouiya, il ruina la citadelle d'Aguersîf, qui appartenait à son implacable ennemi, Wanzammâr; il dévasta l'Oûṭâṭ, et vint camper dans la plaine

(1) IKh., II 181-183, 460-461, tr. III 440, IV 344-345; *Istiqçâ*, II 119.

(2) IKh., II 460-461, tr. IV 345. On voit que la confédération entre deux tribus peut être arrangée par un prince, pour la commodité de sa politique. Comparer ce qui se passe en 1758 entre les B. Idrâsen et les Aït Zemmoûr, d'après Ez-Ziyâni, tr. 131-132.

(3) IKh., I 80, II 183, 461, tr. I 127, III 442, IV 345-346; Yaḥyâ b. Kh., II 76-79, tr. 91-96.



d'Angâd, toujours accompagné de ses alliés nomades. Les Merînides installèrent dans Tlemcen Aboû Zaïyân, un prince ʿabd el-wâdide, et se retirèrent. Mais ce prince quitta la ville à l'approche du sultan légitime, qui, aidé de ses partisans, B. ʿÂmir et Maʿqil, lui donna la chasse à travers les provinces orientales (1).

Cette campagne de l'été 1360, où Aboû Ḥammoû avait à son service de nombreux contingents arabes, s'était en somme heureusement terminée pour lui. Cependant des manœuvres maladroites et des circonstances fâcheuses allaient lui préparer de terribles retours de fortune.

D'abord, le pillage d'Aguersîf apparaissait comme une lourde faute. En mettant à sac cette qaçba, le sultan tlemcenien avait déchaîné la colère des Sowayd, les plus redoutables des Zoṛba. A ce moment, la lutte contre Tlemcen passe des mains des princes merînides en celles des chefs arabes, et spécialement de Wanzammâr, qui voudra la ruine de la ville avec acharnement.

D'autre part, le prince Aboû Zaïyân, petit-fils d'Aboû Tâchfîn, que les Merînides ont installé au vieux palais de Tlemcen (2), quoique chassé de la ville, n'en demeure pas moins en Maghreb central, comme un péril prochain. Les B. Yazîd s'en servent pour inquiéter le sultan tlemcenien et en tirer de l'argent.

Vers le même temps, la disparition accidentelle du vieux chef qui était resté toute sa vie l'auxiliaire fidèle d'Aboû Ḥammoû, de celui qui avait été l'artisan de sa restauration, et semblait avoir lié sa fortune à celle de Tlemcen, Chîger, le cheïkh des B. ʿÂmir, vient également porter un coup sensible au parti ʿabd el-wâdite (3). Khâlid, son frère,

(1) Yaḥyâ b. Kh., II 80, tr. 97-98, nous fournit des détails précis sur les opérations contre les fils d'ʿArîf, Moḥammed et Aboû Bekr, en septembre 1360.

(2) Son nom était Aboû Zaïyân Moḥammed El-Qobbî (grosse tête) b. ʿOthmân b. Abî Tâchfîn.

(3) Sur la mort de Chîger, qui périt en s'interposant dans une querelle des gens de sa tribu, IKh., I 69, II 184, tr. I 109, III 443; Yaḥyâ b. Kh. II 78-79, tr. 95-96.

prend le commandement de la tribu [1], mais ce nouveau cheikh est loin de montrer envers la dynastie le même loyalisme que son prédécesseur. Lui aussi, mécontenté par le sultan [2], fait bon accueil au prétendant Aboû Zaïyân, et envahit le territoire de Tlemcen ; le don d'une somme d'argent le fait rentrer dans le devoir [3]. Il se retournera contre Aboû Ḥammoû à la première occasion.

Enfin, la défection du cheikh des Ma'qil Oûlâd Ḥosayn laisse le royaume 'abd el-wâdite fort démuni du côté de l'ouest. Wanzammâr ne va pas tarder à en profiter.

C'est, en effet, le seigneur d'Aguersîf qui provoque l'expédition de 1363. Celle-ci sera pour Aboû Ḥammoû moins inoffensive que la précédente. Profitant de la confiance dont il jouissait à la cour de Fâs, Wanzammâr obtint sans peine l'appui du régent merînide, convoqua ses hommes, entraîna les Ma'qil qui campaient le long de la Moulouiya et envahit le Maghreb central. La défense des droits du prétendant Aboû Zaïyân servait de prétexte à cette expédition.

Pour résister au danger, les forces d'Aboû Ḥammoû se trouvaient fort réduites. Seule, une partie des B.'Âmir lui restait ; encore crut-il prudent, à l'approche des nomades et de leur client, d'emprisonner le chef Khâlid dont il suspectait, peut-être avec quelque raison, la fidélité [4].

Après une sortie victorieuse d'Ibn Mosellem qui rejeta les ennemis vers l'est, Aboû Ḥammoû se mit lui-même à

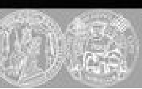
---

(1) Khâlid choisit comme lieutenant le fils du défunt, 'Abd Allâh b. Chiger.

(2) Qui lui a préféré son frère Cho'ayb pour le gouvernement de la tribu. Cf. Yaḥyâ b. Kh., II 112-113, tr. 137-138. Le récit de cet auteur diffère sensiblement de celui d'IKh., II 185, tr. III 445.

(3) Il faut placer vers le même temps la tentative des B. Yazîd racontée supra p. 300, d'après IKh., II 186, tr. III 445-446. Voir aussi Yaḥyâ b. Kh., II 133-135, tr. 164-166.

(4) IKh., II 186-187, tr. III 446-448. Yaḥyâ b. Kh., II, 135-136, tr. 167, dit que le sultan voulut punir Khâlid d'avoir assassiné son frère Cho'ayb b. 'Âmir, serviteur fidèle de la cause 'abd el-wâdite.



la tête des troupes [1]. La fortune tourna contre lui. Ce fut presque un désastre. L'effort courageux qu'il fit dans la plaine du Sîg[2] put seul changer la fuite de l'armée tlemcenienne en une retraite honorable. Rentré dans la ville, Aboû Ḥammoû fit relâcher Khâlid, après avoir obtenu de lui qu'il s'efforcerait de détacher du prétendant les familles zoṛbiennes. Le cheîkh des B.ʿÂmir s'y employa en conscience, et Tlemcen put respirer quelque temps.[3]

Mais c'en était fait de la sécurité relative qu'elle avait un moment connue. Wanzammâr, le cheîkh Sowayd qui s'était vu sur le point de l'abattre, poursuivait ses menées, de la citadelle d'Aguersîf, en collaboration avec un chef zenâtien du pays. Aboû Ḥammoû dut châtier ces voisins gênants par une razzia impitoyable [4].

Une expédition dirigée contre Bougie (767-1366) fut encore plus désastreuse pour Tlemcen que ne l'avait été l'attaque des tribus, et contribua à donner une force nouvelle à un second prétendant resté longtemps inactif, Aboû Zaïyân, fils d'Aboû Saʿïd. Pour des raisons et sous des prétextes dont nous n'avons pas à nous occuper ici, Aboû Ḥammoû, ayant réuni plusieurs milliers d'ʿAbd el-Wâdides, la milice et les nomades arabes qui lui semblaient être fidèles [5], partit contre la cité ḥafcide. Quand il s'approcha du Ḥamza, il se heurta aux Zoṛbâ B. Yazîd; ceux-ci, avec leur chef Aboû 'l-Layl, se retranchèrent sur les hauteurs du Djurdjura, qui dominent cette plaine. On les somma de se rendre ; ils retinrent les envoyés, et coupèrent la tête de l'un d'eux.

---

(1) Ibn Mosellem mourut sur ces entrefaites de la peste qui venait de reparaître en Afrique l'an 767 (1346-7), IKh., *loc. cit.*

(2) Aḥmed b. Raḥḥoû b. Rânem, émir des Maʿqil Oûlâd Ḥosayn, y fut tué par les cavaliers tlemceniens.

(3) Yaḥyâ b. Kh., II 150, tr. II 185-186.

(4) IKh., II 188, tr. III 448-449.

(5) IKh., I 586-587, II 190 ss., tr. III 74-77, 451 ss.; *Prolégom.*, tr. I p. L-LII; Yaḥyâ b. Kh., II 182-184, tr. II 226-229. On trouvait dans l'armée d'Aboû Ḥammoû, d'après cet auteur, des B. ʿÂmir, des Sowayd, des Dyâlem, des ʿAṭṭaf, des Ḥoçayn.

Aboû Ḥammoû crut prudent de passer outre. Une armée venait à sa rencontre; le prétendant s'y trouvait, pourvu d'un équipage princier. Le sultan tlemcenien, qui ne s'attendait pas à cette résistance, comprit les dangers de la situation : ses convois étaient interceptés; le découragement s'emparait de ses hommes; la présence d'un prétendant dans les rangs ennemis doublait la force de ses adversaires; la fidélité des Arabes devenait de plus en plus douteuse. Ces craintes se réalisèrent. A la première sortie des Bougiotes, les Zoṛba tournèrent bride; la panique s'empara du reste des troupes, et les tribus voisines, écrasant les fuyards, achevèrent la déroute de l'armée de Tlemcen. Un tel succès donnait au prétendant Aboû Zaïyân, fils d' 'Aboû Sa'ïd, de sérieuses chances de réussite. « Il fit battre ses tambours, et partit sur les traces du sultan fugitif. » Sur la route, il traversa le pays du Ḥoçayn et trouva, en ces Arabes Zoṛba, des alliés tout prêts à le seconder.

Cet échec d'Aboû Ḥammoû II sous les murs de Bougie apparaît comme une des dates les plus importantes dans l'histoire des successeurs d'Yaṛmorâsan. Les contemporains semblent bien l'avoir jugée telle. Dans le récit que nous en fait Ibn Khaldoûn, il prend l'aspect d'une calamité prodigieuse. Le spectacle des fuyards, encombrant les abords de la place est une chose extraordinaire et dont on parlera longtemps. Le retentissement de ce désastre ébranle le Maghreb entier. L'auteur nous représente Aboû Ḥammoû, arrivant dans Alger « presque mort de honte et de douleur », plus humilié par cette bataille perdue que ne le furent jamais ses prédécesseurs abandon nant leur ville aux mains des B. Merîn.

Quant au prince Aboû Zaïyân, le prétendant victorieux, après nous l'avoir montré, choisissant dans le harem de son cousin une femme de la race d' 'Abd el-Moûmin, pour en faire son épouse, il le déclare assez puissant pour

entreprendre des conquêtes lointaines. Quelle ne devait pas être, dans ce triomphe, la part des tribus arabes, qui en avaient été les artisans les plus actifs, pour lesquelles la victoire du prétendant était un succès personnel? Nous pouvons considérer les progrès qu'elles réalisèrent vers le même temps comme en étant une conséquence naturelle. Profitant du désarroi où se trouvait le gouvernement central, elles étendirent progressivement leurs terres de parcours dans des districts dont on leur avait longtemps interdit l'entrée. Par les routes insuffisamment gardées, elles accédèrent aux régions mieux arrosées et plus riches. Cette prise, ou cette reprise de possession des bonnes terres n'eut rien d'une irruption brutale; Ibn Khaldoûn a soin de nous dire qu'elles avançaient sur les plaines lentement, à la manière de l'ombre que les montagnes projettent au déclin du jour (1).

Tel fut vraisemblablement le cas des Ma'qil Dawî 'Obayd Allâh dans la région maritime de Tlemcen, d'où on les avait jadis expulsés (2), des B. 'Âmir dans le Sahel d'Oran, des Sowayd dans la basse vallée du Chélif (3), des Tha'âleba dans la Mitidja, où un cheîkh nommé Sâlem s'érigea en petit prince indépendant (4), des B. Yazîd, qui redevinrent maîtres du pays du Ḥamza, refusèrent de payer l'impôt (5), et le perçurent pour eux-mêmes chez les Berbères du pays, enfin et surtout des B. Ḥoçayn dans le Titteri (6). Ces deux dernières tribus sont au nombre de celles qui profitèrent le plus de l'affaiblissement du pouvoir et prirent la part la plus active aux désordres dont le Maghreb central fut alors le théâtre.

(1) IKh., I 62, tr. I 100.
(2) IKh., I 75-76, tr. I 120.
(3) IKh., II 238, tr. IV 21-22.
(4) IKh., I 78, tr. I 124-125.
(5) IKh., I 54, tr. I 88-89.
(6) IKh., I 57, II 191-193, tr. I 92-93, III 453-456.

Six ans auparavant, la restauration ʻabd el-wâdite avait permis aux Ḥoçayn de prendre pied dans les terres du Titteri et de s'y retrancher : c'était la première étape vers l'affranchissement. Restait à se libérer à tout jamais des impôts et des corvées : la lutte en faveur du prétendant allait leur en fournir l'occasion. La possession d'un point naturellement bien défendu dans le Tell améliorait fort d'autre part la situation d'Aboû Zaïyân. Les Ḥoçayn devaient être pour lui les alliés les plus actifs et les plus fidèles.

Tout d'abord ils lui acquirent, par leur propagande, le concours de plusieurs familles des Sowayd et des B. ʻÂmir, ainsi que celui des Thaʻâleba, les Arabes maʻqiliens de la Mitidja. Grâce aux intrigues de Sâlem, l'émir de ces derniers, les habitants d'Alger reconnurent Aboû Zaïyân comme sultan; les gens de Miliana firent de même. Tous ces peuples semblaient impatients de secouer le joug d'Aboû Ḥammoû. Or, qu'est-ce qu'Aboû Ḥammoû pouvait leur opposer? Les B.ʻAmir n'étaient rien moins que sûrs. Il en avait fait l'expérience plusieurs fois ; il allait l'éprouver encore dès la prochaine campagne. En effet, Ḳhâlid l'abandonna et se joignit aux vieux ennemis de sa famille, les Sowayd. Les Sowayd eux-mêmes, avec lesquels il semble déjà avoir voulu tenter un rapprochement, restaient irréductibles. Force était au prince ʻabd el-wâdide de chercher de nouveaux alliés arabes. Il les trouva dans une tribu, qui jusque-là n'avait joué qu'un rôle accessoire dans l'histoire du Maghreb central : les Dawâwida. Nous allons tâcher d'expliquer sommairement l'attitude de ceux-ci.

Cette grande tribu ṛiyâḥide, maîtresse du Zâb, reconnaissait l'autorité des Ḥafcides. Ce que furent ses rapports avec cette dynastie, nous le dirons dans un prochain chapitre. A l'époque qui nous occupe, l'énergie du prince Aboû 'l-ʻAbbâs, alors maître de Bougie, se heurtait à l'indépendance jalouse des Dawâwida. Placés sur les confins de

deux royaumes souvent ennemis, ils s'étaient généralement montrés assez favorables à Tlemcen, dont l'alliance pouvait leur être utile contre Tunis. La lutte d'Aboû Ḥammoû contre le prétendant protégé par les Ḥafcides, et contre des voisins arabes avec lesquels les conflits étaient fréquents, servait assez leurs intérêts pour qu'ils pussent s'y associer. Leur collaboration leur donnait des droits à l'appui éventuel du sultan 'abd el-wâdide. Leurs cheîkhs reçurent donc avec empressement les ouvertures d'Aboû Ḥammoû. Une sorte d'alliance offensive et défensive se conclut, dont Ibn Khaldoûn, l'historien des Berbères, et son frère Yaḥyâ furent les principaux artisans. « Les Dawâwida rédigèrent même un écrit à cet effet, mais le sultan le renvoya, en déclarant qu'il se contenterait de leur parole [1] ». C'est avec ces auxiliaires et les quelques familles zoṛbiennes restées fidèles qu'Aboû Ḥammoû organisa la lutte contre Aboû Zaïyân, fils d'Aboû 'Alî, et les Ḥoçayn, ses soutiens.

Les opérations militaires de l'année 769 (1368), pour lesquelles les deux frères B. Khaldoûn [2] nous fournissent de bons témoignages oculaires, furent désastreuses pour le prince tlemcenien; il dut rentrer en hâte dans sa capitale, tandis que ses alliés, les Dawâwida, regagnaient de leur côté leurs terres du Zâb et le parti d'Aboû Zaïyân s'accrut de plusieurs familles zoṛbiennes.

Une nouvelle tentative de rapprochement avec les Sowayd ne réussit pas ; l'attaque malencontreuse de la Qal'a de Taworzoût, orgueil de leur émir Aboû Bekr

---

(1) IKh., II 192, tr. III 445; *Prolégomènes*, tr. I p. LII-LIII; Yaḥyâ b. Kh., II 200-201, tr. II 249-251.

(2) Yaḥyâ b. Kh., II 201-207, I 251-256; IKh., II 192-193, tr. III 454-455; *Prolégom.*, tr. I p. LIII-LIV. Au printemps, le sultan quitte Tlemcen, marche contre Khâlid et les fils d''Arif qui s'enfuient dans les sables à son approche. Ces ennemis dispersés, il revient vers le nord pour attaquer Aboû Zaïyân et les Ḥoçayn dans le Titteri. Les chefs Dawâwida, sortis du Zâb, se disposent alors à seconder son attaque; ils prennent position au sud-est du Titteri devant les B. Ḥoçayn. Cependant Khâlid, remontant dans le Tell, parvient à faire sa jonction avec les Ḥoçayn. L'armée de Tlemcen et les Dawâwida sont mis en déroute.

b. ‘Arîf, et l'emprisonnement du frère de celui-ci rendirent ces nomades encore plus acharnés à la perte d'Aboû Ḥammoû (1).

Les Sowayd en effet, furent l'âme de la coalition qui se forma (771-1370). Aboû Bekr étant allé trouver son frère Wanzammâr, qui, de sa citadelle de Qaçr Merâda, conservait à la cour merinite une grosse influence morale, lui dit les injures faites à la famille, le pillage de sa propre demeure et l'emprisonnement de leur frère. Wanzammâr promit son concours. En son nom, Aboû Bekr vint, accompagné des gens de sa tribu, demander main forte au sultan de Fâs, ‘Abd el-‘Azîz. On devine le discours qu'il lui tint : « Aboû Ḥammoû, lui dit-il, se plait à nuire à notre tribu, à cause du dévouement bien connu qu'elle a toujours montré envers votre famille ». ‘Abd el-‘Azîz avait trop de griefs personnels pour hésiter longtemps (2). L'invasion fut décidée. Wanzammâr devait en prendre la direction; Aboû Bekr et les siens marcheraient à l'avant-garde. La concentration était terminée à Fâs le 10 doû'l-ḥijja 771 (12 juillet 1370); cinq jours après, lendemain de la fête du Sacrifice, on prit la route de Tâza et, de là, on continua sur Tlemcen (3).

Cependant Aboû Ḥammoû, ayant rassemblé sous les murs de la ville les Zenâta et les Arabes B. ‘Âmir de Khâlid, qu'il avait regagné par ses largesses et ses flatteries (4), voulut aller au devant de l'ennemi. Il croyait avoir pour lui les Ma‘qil, mais il apprit que Wanzâmmar les avait gagnés à la cause merînite et qu'il ne fallait plus compter ni sur les Aḥlâf, ni sur les Dawî ‘Obayd

(1) IKh., I 194, tr. III 456; Yaḥyâ b. Kh., II 223, tr. 274. Il fit emprisonner en même temps que Moḥammed b. ‘Arîf, Sa‘d b. El-‘Abbâs, de la tribu des Dyâlem.

(2) L'exode des Ma‘qil lui tenait toujours au cœur. Cf. Yaḥyâ b. Kh., II 234, 237, tr. 288-289, 292.

(3) IKh., II 194-195, 486-488, tr. III 457-459, IV 382-384; *Prolégom.*, tr. I p. LVI ss.; *Istiqçâ*, II 131-132.

(4) IKh., II 193, tr. III 456.

Allâh[1]. Devant ces forces coalisées, la résistance devenait hasardeuse. Aboû Ḥammoû, abandonnant sa capitale, s'enfuit chez les B. 'Âmir; Wanzammâr, à la tête de ses nomades et d'un corps de troupes merînites, le contraignit à chercher un refuge plus lointain. Les Dawâwida du Zâb l'accueillirent avec ses alliés[2].

'Abd el-'Azîz alors dépêcha un agent auprès des chefs Dawâwida pour les décider à répudier toute alliance avec Aboû Ḥammoû et les B. 'Âmir. Cet agent n'était autre qu''Abd er-Raḥmân b. Khaldoûn[3]. Etant parvenu dans le Zâb, l'historien servit la cause merînite avec la même habileté qu'il mettait, quelques années auparavant, à seconder la politique 'abd el-wâdite; Aboû Ḥammoû dut quitter Biskra, et se tint près d'Ed-Doûsen. Mais, sur les indications d'Ibn Khaldoûn, sa retraite fut bientôt connue; le vizir d''Abd el-Azîz, à la tête de contingents arabes, Ma'qil, Sowayd et Riyâḥ, tombant sur son camp, le mit complètement au pillage; argent et étoffes, troupeaux et bêtes de somme tombèrent aux mains du vainqueur; puis celui-ci, tournant vers l'ouest, dévasta les qçoûr des B. 'Âmir, en chassa les habitants « jusque dans ces solitudes éloignées où l'on meurt de soif »[4], et rentra chargé de butin dans Tlemcen. La détresse d'Aboû Ḥammoû était grande; elle allait devenir plus complète encore.

Un moment on put croire que la politique autoritaire des B. Merîn allait redonner au roi dépossédé de Tlemcen un nouveau parti arabe[5]. Mais ce dernier, par une

---

(1) Yaḥyá b. Kh., II 236-237, tr. 291-293.

(2) Les étapes de cette fuite sont indiquées avec précision par Yaḥyâ b. Kh., II 329, tr. II 294-295.

(3) *Prolégom., loc. cit.* Un neveu de Wanzammâr était chargé d'une mission semblable auprès des Oûlâd Hoçayn, partisan d'Aboû Zaïyân.

(4) IKh., II 488, l. 14, tr. IV 385.

(5) Les Arabes furent mécontents de voir que 'Abd el-'Azîz repoussait leur demande de réintégrer les territoires à eux concédés par les anciens maîtres du pays. Pendant l'hiver qui suivit, Raḥḥoû, le chef des Ma'qil Dawî 'Obayd Allâh, abandonnant le parti merînite, vint se joindre aux B. 'Âmir dans leurs campements du sud. Ils emmenèrent 'Aboû Hammoû,

manœuvre inopportune, perdit l'alliance de Khâlid lui-même(1), qui marcha contre son ancien suzerain. Le malheureux prince, qui n'était plus soutenu que par une fraction des B. 'Âmir et une fraction des Dawî 'Obayd Allâh, fut écrasé(2). Ayant perdu son fils, son harem, ses gens et les biens qui lui restaient, il vint demander l'hospitalité à 'Abd Allâh, le neveu de Khâlid, qui le fit conduire au Gourâra. Mais il ne parut pas encore assez accablé au gré des Arabes, ses amis de jadis.

Tandis qu'il se cachait dans les oasis, le vizir merînide, qui venait de faire une campagne fructueuse contre les Ḥoçayn du Titteri et leur prétendant, regagnait Tlemcen, accompagné d'une foule de chefs hilâliens. 'Abd el-'Azîz s'avança à cheval au-devant du vainqueur et des émirs. Ceux-ci reçurent cadeaux et honneurs, puis ils donnèrent au prince des otages, et, pour prouver leur loyalisme, promirent d'aller, de retour dans leurs quartiers d'hiver, relancer dans sa retraite misérable l'ancien maître de Tlemcen.

Aboû Ḥammoû se disposait à s'enfoncer toujours plus au sud, dans le pays des noirs, quand, vers la fin d'octobre 1372, il vit s'avancer vers lui un courrier monté sur un dromadaire. C'étaient ses alliés arabes, les Dawî 'Obayd Allâh(3), qui lui faisaient savoir la mort d''Abd el-'Azîz et le départ des Maghribins. Quatre jours après, il rentrait dans sa ville, que le prétendant des Merînides, Ibrâhîm b. Tâchfîn, venait d'évacuer. Son premier acte fut

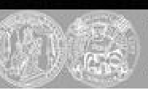
---

ravagèrent la région d'Oujda et le territoire d'El-Baṭḥâ. De leur côté, les Ḥoçayn bloquèrent la garnison merînite de Medéa. De toute part les insurrections s'allumèrent. 'Abd el-'Azîz donna des terres et de l'argent aux Ma'qil et fit marcher son vizir contre les Ḥoçayn. Cf. IKh., II 196, 489, tr. III 460, IV 386; Yaḥyâ b. Kh., II 342.

(1) Aboû Ḥammoû se laissa indisposer contre lui par 'Abd Allâh b. 'Asker. IKh., I 69, II 197, 390-391, tr. I 110, III 461, IV 389.

(2) A Aoûmâkarrâ, dans le pays des B. Râchid, 25 chawwâl 773 - 1er mai 1372. Yaḥyâ b. Kh., II 255-258, tr. 312-315.

(3) Plus précisément le message lui venait des Oulâd Yarmoûr, auxquels s'était joint Aboû 'Imrân Moûsa, fils de Khâlid, et qu'avaient précédés des envoyés d''Abd Allâh b. Chiger. Yaḥyâ b. Kh., II 271, tr. 327-328; IKh., II 199, tr. III 463.



de faire égorger ses vizirs, qu'il soupçonnait d'avoir aidé la trahison de Khâlid. Exécution grosse de conséquences pour l'histoire politique des tribus, car elle allait provoquer une sorte de renversement des alliances arabes, une dissolution momentanée du parti que la dynastie 'abd el-wâdide avait, en dépit de quelques défaillances, conservé à travers toutes ses vicissitudes.

Mécontentés par l'acte arbitraire du sultan et peu rassurés sur leur sort, les B. 'Âmir, contribules de Khâlid, ne tardèrent pas à abandonner le parti de Tlemcen. Khâlid et son neveu, 'Abd Allâh b. Chîger, se rendirent à la cour de Fâs pour y chercher un appui ; ils y rencontrèrent Sâsî b. Ṣolaym, chef de cette branche des Ya'qoûb b. 'Âmir qui, à la suite de dissensions et de vendettas précédemment rappelées, avait embrassé la cause merînite. La haine de Tlemcen réunit les deux familles rivales : B. Ya'qoûb et B. Ḥamîd. Comme compensation à la perte de ses alliés, Aboû Ḥammoû vit enfin se rapprocher de lui ceux qui l'avaient longtemps combattu : les Sowayd.

Ce coup de théâtre assez surprenant avait pour auteur l'émir Wanzammâr. Son attitude en cette affaire mérite qu'on s'y arrête quelque peu. Elle nous permet de dégager les traits de ce chef, tour à tour homme de guerre et politique ; elle achève de dresser devant nous cette figure, une des plus hautes et, sauf erreur, une des plus sympathiques que nous offre l'histoire des Arabes au moyen âge.

Homme d'action, c'est ainsi que nous l'avons trouvé tout d'abord. Tandis que son père, 'Arîf, était attaché comme conseiller à la cour de Fâs, lui avait le commandement des nomades, et c'était là un rude partisan pour le sultan qu'il servait. La « Biṛîat er-Rowwâd » nous le montre, en 1352, dans une mêlée effroyable, alors que les Merînides sont en pleine déroute, faisant, à la tête de la cavalerie arabe, une charge si vigoureuse sur la masse entière des B. 'Abd el-Wâd, « qu'il vient à bout de les

faire reculer et de les mettre en fuite (1) ». Aboû 'Inân, maître de Tlemcen, l'avait splendidement récompensé (2). A la mort d''Arîf, il laisse à son frère 'Isa le commandement des nomades et prend auprès du prince le rôle de confiance qu'avait occupé son père (3). Il est le bon conseiller, et, dans toute la force du terme, « le patron et l'ami de la dynastie merînide (4) ». En ces temps où le loyalisme n'est pas la qualité dominante, où un homme de la valeur intellectuelle d'Ibn Khaldoûn passe si aisément d'un parti à l'autre et sert indifféremment tous les maîtres, il reste très sincèrement attaché à la grandeur de la famille royale et ne semble pas vouloir profiter des révolutions qui la déchirent; soit que, de sa résidence d'Aguersîf (5), il prête son entremise quand ses maîtres ont quelque affaire importante à traiter avec les rois et les grands des autres pays; soit que, de son château de Merâda, il établisse l'accord entre deux prétendants rivaux, contre le vizir Ibn Ṛâyî qui profite de la faiblesse du prince régnant, pour accaparer le pouvoir (6).

Nous savons assez comment, en Maghreb central, il seconde la politique merînite. Ajoutons d'ailleurs qu'en même temps, il sert la haine de sa tribu en luttant contre celui qui pilla sa demeure. S'il oublie son ressentiment et se rapproche d'Aboû Ḥammoû, c'est évidemment que la rupture de ce prince avec les B. 'Âmir a conquis du coup sa sympathie, a provoqué un de ces jeux de bascule dont l'histoire des Arabes nous offre tant d'exemples. Mais c'est aussi que le fidèle serviteur des B. Merîn entend, par une alliance opportune, détourner de l'empire de ses maîtres les coups de leurs rivaux héréditaires.

---

(1) Yaḥyâ b. Kh., I 162, tr. 213; Bargès, *Complément*, 137.
(2) IKh., I 61-62, tr. I 99.
(3) IKh., I 62, tr. I 100.
(4) IKh., II 517, tr. IV 426.
(5) Sur ces résidences, cf. supra p. 260.
(6) IKh., II 503-504, 509, tr. IV 409, 416-417. Voir aussi son rôle avec Ibn Mâsâï, *ibid*, II 476, tr. IV 368.

Entre ces deux ennemis séculaires, il fait régner une trêve dont chacun ressent les heureux effets. Le jour où la haine des B. 'Abd el-Wâd se réveillera contre leurs voisins, il rompra avec ses nouveaux alliés, et cet abandon précipitera leur ruine. En attendant, les chefs de la tribu des Sowayd reprennent auprès du sultan du Maghreb central la place qu'ils occupaient au temps d'Yaṛmorâsan et font preuve « du dévoûment le plus sincère et le plus complet [1]. »

Tout d'abord, Wanzammâr usa de son influence pour amener une détente dans les rapports de Fâs avec Tlemcen. Il poussa ses frères, Aboû Bekr et Moḥammed, à seconder Aboû Ḥammoû dans la répression des révoltes qui embrasaient le pays[2]. Les rebelles les plus opiniâtres firent leur soumission [3]. Un vent d'apaisement sembla souffler sur le Maghreb central, et ce retour de fortune, qu'Ibn Khaldoûn déclare « sans exemple dans l'histoire, » était pour la plus large part l'œuvre des Arabes Sowayd.

En face de cette heureuse collaboration, la situation des B. 'Âmir était fort difficile. Il n'y avait rien à espérer des B. Merîn, alors livrés aux querelles dynastiques, et qui venaient de s'assurer la paix avec Tlemcen, grâce à l'entremise de Wanzammâr. Force fut à Khâlid de tenter une attaque du Maghreb central avec ses propres ressources ; elle fut complètement repoussée[4]. Une seconde révolte n'eut pas plus de succès[5]. Une troisième tentative

(1) IKh., II 199-200, tr. III 464.

(2) Sur ces révoltes, dont Khâlid est un des fauteurs, cf. Yaḥyâ b. Kh., II 279, 281. tr. 337-338, 340.

(3) Moḥammed s'entremit pour obtenir à prix d'argent la retraite du prétendant Aboû Zaïyân dans le territoire des Riyâḥ. Grâce au même chef, les partisans du prétendant, les Ḥoçayn et les Tha'âleba, se déclarèrent vassaux de Tlemcen. IKh., II 200, tr. III 465.

(4) Passant dans le désert, il envahit le mont Râched, mais les Sowayd, confédérés des 'Amoûr qui tenaient le pays, repoussèrent cette tentative. IKh., II 201, tr. III 466.

(5) Celle-ci eut lieu avec la collaboration d'Aboû Bekr, le chef Sowayd. Une mésintelligence ayant éclaté entre lui et Aboû Ḥammoû, il se joignit à Khâlid et tous deux formèrent le projet de soutenir la candidature

fut encore plus désastreuse pour les B. ʿÂmir. En 777 (1375), leurs familles, étant rentrées dans leurs anciens territoires, entreprirent des razzias à travers l'empire. Les Sowayd et leurs confédérés, les Aṭṭâf, se sentant directement menacés, invitèrent alors Aboû Ḥammoû à leur fournir des secours. L'héritier du trône, Aboû Tâchfîn, partit de Tlemcen avec un corps de troupes, campa dans le pays des Howwâra, puis, sur l'appel pressant des nomades alliés, il se rapprocha de la Mîna. La rencontre fut sanglante (1). Vers le soir, quand la mêlée prit fin, quatre chefs B. ʿÂmir gisaient sur le champ de bataille piétinés par les chevaux « et couchés ensemble comme s'ils avaient fait choix de ce lieu pour y attendre le repos. » Khâlid, fuyant vers le sud fut poursuivi jusqu'à la nuit tombante.

L'année suivante, les B. ʿÂmir tentaient une quatrième révolte. Alliés avec Sâlem, l'émir des Thaʿâleba, ils proclamèrent Aboû Zaïyân à Alger. L'approche d'Aboû Ḥammoû, accompagné des Sowayd et d'une fraction des B. ʿÂmir, la mort du cheikh Khâlid surtout, et les dissensions intérieures qui s'ensuivirent, rompirent l'effort des alliés. Chassés de la montagne des Ḥoçayn, les Dyâlem, les Aṭṭâf et les B. ʿÂmir s'enfuirent au Sahara; Aboû Zaïyân dut chercher un asile dans le Djerîd. Les Thaʿâleba de la Mitidja, privés de leur émir Sâlem, ne se relevèrent jamais complètement des coups redoublés dont les accabla le sultan vainqueur. Quant aux familles des B. ʿÂmir, après s'être dispersées, elles revinrent solliciter le pardon du prince de Tlemcen; mais, aussi fourbe envers ceux-ci qu'il venait de l'être envers les Thaʿâleba, il envoya son fils, Aboû Tâchfîn, avec des forces imposantes, pour

d'Aboû Zaïyân. Le sultan de Tlemcen et ses nomades Maʿqil et Zoṛba, avec Moḥammed b. ʿArîf, repoussèrent les alliés. Aboû Bekr, le chef rebelle, se soumit, et le prétendant rentra chez les Dawâwida (777-1375). IKh., II 201, tr. III, 466-467.

(1) Elle eut lieu au sud-est de la Qalʿat Ḥowwâra. Les chefs qui périrent étaient Moloûk b. Chiger, son frère ʿAbd Allâh, leur cousin El-ʿAbbâs b. Moûsa et Moḥammed b. Zaïyân, un de leurs proches. IKh., I 69-70, II 202-203, tr. I 111, III 467-468.

percevoir l'impôt dans ces tribus, ou plutôt pour en tirer vengeance : le cheîkh et dix de ses parents furent arrêtés ; puis Abou Tâchfîn se retourna vers les B. Ya'qoûb qui étaient campés à Sirât. Ayant apposté les Sowayd dans la vallée de la Mîna, pour leur barrer le passage vers l'est, il fit attaquer les rebelles par la fraction des B. 'Âmir qui le secondait. Troupeaux, tentes et bagages tombèrent entre les mains des alliés de Tlemcen. Les fuyards prirent la route du désert ; alors Aboû Tâchfîn lui-même les rejoignit près du Mont Râched et ce fut un nouveau massacre. Sâsî et quelques-uns des siens réussirent seuls à s'échapper (1).

En vain, les B. Ḥamîd et les B. Ya'qoûb, faisant appel aux B. Merîn et aux Ḥafcides, tentèrent de rallumer la révolte ; mais Aboû Ḥammoû, en les opposant les uns aux autres, déjoua les projets des uns et des autres et provoqua une scission parmi les nomades soulevés (2).

Ainsi, s'étant reconstitué un parti arabe, par la force, par la ruse et surtout par d'importantes concessions, le prince tlemcenien avait reconquis, avec l'aide de ses alliés, quelque pouvoir en Maghreb central. Il pouvait espérer faire revivre la splendeur éteinte de la dynastie ; il pouvait songer à reprendre la lutte contre ses vieux adversaires de l'ouest. Cette ambition le perdit. En détachant de lui ses auxiliaires hilaliens, elle allait de nouveau livrer le royaume de Tlemcen aux plus funestes épreuves.

Des querelles intestines déchiraient toujours le Maghreb el-Aqçâ. 'Abd er-Rahmân se maintenait dans Marrâkech contre Aboû 'l-'Abbâs qui régnait à Fâs. 'Abd er-Rahmân ayant appelé Aboû Ḥammoû à son aide, celui-ci envahit le territoire merînite, en entraînant les Ma'qil de la frontière et bloqua la citadelle de Tâza (784-1382) (3). C'était

(1) IKh., I 70, tr. I 111-112. Les fugitifs allèrent se mettre sous la protection des Naḍr. Sâsi fut par la suite assassiné dans sa tente par l'ordre d'Aboû Ḥammoû.

(2) IKh., I 70-71, tr. I 112-113.

(3) IKh., II 209, 516-517, tr. III 477, IV 426-428.

rompre sans motif légitime la paix ménagée dix ans auparavant par Wanzammâr, le puissant chef des Sowayd. Celui-ci, fidèle aux B. Merîn, parvint à détacher les Ma'qil Aḥlâf du parti ʿabd el-wâdite. Aboû Ḥammoû comprit l'inutilité de sa tentative ; il revint sur ses pas, mais, en chemin, il pilla Qaçr Merâda, la demeure de Wanzammâr.

Cette attaque va déchaîner les pires désastres sur le prince tlemcenien ; elle clôt, pour ainsi dire, la dernière période de prospérité qu'aient connue les successeurs de Yaṛmorâsan. C'en est fait de l'alliance avec les Sowayd; c'en est fait également de la paix avec les B. Merîn. Les événements semblent se précipiter. Aboû'l-ʿAbbâs marche sur Tlemcen [1] ; la ville est prise ; les palais merveilleux sont dévastés : c'est la vengeance de Wanzammâr [2]. Aboû Ḥammoû, rentrant après le départ des B. Merîn, voit sa capitale découronnée, et songe à transporter à Alger le siège de son empire [3], mais son fils Aboû Tâchfîn ne lui en laisse pas le temps. La jalousie et l'ambition le poussent à la révolte ; il usurpe le trône, emprisonne son père, et, pour réduire ses frères réfugiés chez les Ḥoçayn, il trouve des alliés dans les Sowâyd et les B. ʿÂmir.

Dans la lutte émouvante qui s'engage entre le père et le fils [4], Aboû Ḥammoû conserve l'appui de quelques fractions des B. ʿÂmir et des Maʿqil Aḥlâf; mais Aboû Tâchfîn a les Sowayd, qui gardent toujours leur ressentiment contre le vieux sultan tlemcenien. Repoussé de la ville par son père, qui, deux fois repris et deux fois évadé, est parvenu à y rentrer, c'est dans les campements sowaydiens qu'Aboû Tâchfîn se retire ; c'est accompagné de Moḥammed b. ʿArîf qu'il va solliciter l'aide du Merînide Aboû'l-ʿAbbâs. Il en reçoit une armée et occupe Tlemcen. Dépossédé par son fils, réfugié avec ses derniers parti-

(1) IKh., II 211, tr. III 478.
(2) IKh., II 211-212, 517, tr. III 480, IV 428.
(3) IKh., II 212-213, tr. III 481.
(4) IKh., I 213 ss., tr. 482 ss.

sans M'aqil et B. 'Âmir dans les montagnes des B. Ournîd, Aboû Ḥammoû est enfin écrasé par le nombre, et périt sous la lance d'un cavalier maghrebin (1).

Les querelles dynastiques ne doivent pas toutefois disparaître avec lui; le nombre des prétendants semble, au contraire, se multiplier en raison de l'affaiblissement du royaume.

Le royaume, il n'est plus à proprement parler qu'une province de l'empire mérînite. A partir d'Aboû Tâchfîn (1389), tous les princes tlemceniens gouvernent sous la suzeraineté des rois de Fâs (2) ; ceux qui veulent s'en affranchir sont vite détrônés par un prétendant sorti du Maghreb extrême, à la tête d'une troupe étrangère. Autour de ce fantôme de roi qu'est le sultan 'abd el-wâdide, les tribus arabes éternisent ces querelles qui firent leur fortune. Cet état de chose lamentable se poursuivra bien au-delà des premières années du XVe siècle. La fin du XIVe ne clôture donc pas une phase de l'histoire politique du Maghreb central, ainsi qu'on le pourrait prétendre pour le Maghreb extrême. On peut cependant l'accepter comme terme de cette étude. Ce qui importe ici, c'est de constater qu'elle marque l'extension *maxima* de la puissance arabe, extension que les événements retracés au cours du présent chapitre ont longuement et fatalement amenée. Nous en résumerons ici les traits essentiels.

Tout d'abord nous avons vu la collaboration des tribus hilâliennes du Maghreb central avec le fondateur de la dynastie, survivance d'une confédération ancienne et datant de l'époque où les uns et les autres vivaient en nomades.

Yaṛmorâsan a dû faire une large place à ces auxiliaires précieux; puis, sans doute inquiet de leurs progrès, il en

(1) IKh., II 219, tr. III 488.

(2) Ce sont, au XIVe siècle, Aboû Thâbit qui règne quarante jours, Aboû 'l-Ḥajjâj qui usurpe le trône et règne dix mois, Aboû Zaïyan (1394-1399), Aboû Mohammed (1399-1401). Cf. Tenesi, p. 102 ss.; Brosselard, *Tombeaux des B. Ziyân*; Mercier, *Hist.*, II 391 ss.

a repoussé la plus grande partie, les sentant plus dangereux qu'utiles au maintien de son autorité.

Une deuxième période nous a montré l'hostilité grandissante de ces nomades privés du libre accès vers les bonnes terres du Tell. Sans doute alors des troupes, placées sur les passages qui y conduisent, les empêchent d'en approcher. Cependant, le long siège de Tlemcen provoque un relèvement passager des Arabes du Maghreb central, bientôt suivi du refoulement des plus opulents d'entre eux, les Zoṛba Sowayd. Ceux-ci font alors alliance avec les B. Merîn et désormais les serviront fidèlement. Leurs cheikhs deviennent de hauts dignitaires de la cour de Fâs. Pendant ce temps, Tlemcen, constamment menacée, doit, pour subsister, se créer un nouveau parti arabe. Les Zoṛba B. 'Âmir en constituent l'élément essentiel. Enfin l'affaiblissement des B. Merîn, qui ont vu l'échec de leurs vastes ambitions à la grande bataille de Qairouan (1348) et sont travaillés par de cruelles dissensions intestines, permet au prince 'abd el-wâdide Aboû Ḥammoû II de ressaisir le trône héréditaire perdu depuis onze ans. Cette restauration est proprement l'œuvre des Arabes et leur profite autant, sinon plus qu'aux B. 'Abd el-Wâd eux-mêmes.

Ce progrès des tribus arabes s'accentue durant la troisième période. Une attaque malencontreuse du sultan de Tlemcen déchaîne leur colère. Sous le prétexte de servir les intérêts d'un prétendant, c'est véritablement la lutte des Zoṛba Sowayd et Ḥoçayn contre la royauté 'abd el-wâdite dont il s'agit. Vers 1366, après le désastre de Bougie, l'envahissement atteint son maximum. Par les défilés dépourvus de gardiens, les nomades montent à l'assaut du Tell et s'y installent fortement. Le sultan de Tlemcen, chassé de sa capitale, isolé de presque tous les alliés sur lesquels il comptait, est réduit à la dernière extrémité. Les embarras des B. Merîn le sauvent encore une fois. De plus, sa rupture avec ses anciens alliés, les

B. ʿAmir, rapproche de lui leurs rivaux, les Sowayd. Il ne tarde pas à en ressentir les heureux effets; maisil croit pouvoir en profiter pour reprendre l'offensive contre le royaume de Fâs, et cette imprudence, en détachant de lui les Sowayd, replace sa dynastie dans un état subalterne et précaire. Quant à la situation des tribus arabes, Zoṛba ou Maʿqil, elle est plus forte qu'elle ne le fut jamais. Le tableau saisissant qu'en trace Ibn Khaldoûn vers 1380 (1) conserve aux dernières années du XIVe siècle toute son actualité : « Les Arabes sont maîtres des plaines et de la plupart des cités, l'autorité des ʿAbd el-Wâdides ne s'étend plus aux provinces éloignées du centre de l'empire et ne dépasse guère les limites du territoire maritime qu'ils possédaient d'abord; leur empire a faibli devant la puissance des Arabes ; eux-mêmes ont contribué à fortifier cette race nomade en lui prodiguant des trésors, en lui concédant de vastes régions et en lui livrant les revenus d'un grand nombre de villes. »

(1) IKh., II 206, tr. III 472-473.

CHAPITRE III

LES ARABES EN MAGHREB EL-AQÇA

PENDANT LES XIIIe ET XIVe SIÈCLES

L'établissement des B. Merîn et les phases successives de leur histoire. — Classification des groupes arabes qui y sont mêlés.

I. **Les Arabes des plaines subatlantiques.** — Les derniers Almohades. — Causes de leur décadence. — Les partis arabes, Khloṭ et Sofyân, et leur rôle dans les rivalités des successeurs d'El-Mançoûr. — Leur attitude à l'égard des conquérants merînides. — Trahisons des alliés arabes. — Les tribus arabes sous les Merînides. — Chute des Riyâḥ; affaiblissement des Sofyân. — Les Khloṭ, tribu-makhzen. — Leur décadence.

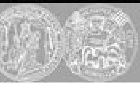
II. **Les Arabes à la guerre sainte.** — Les Merînides en Andalousie. — Place des Arabes dans les corps expéditionnaires; razzias et batailles rangées. — Les Arabes combattants, d'après un poète de cour.

III. **Les Ma'qil.** — Installation des Ma'qil au sud de l'Atlas marocain. — Répartition de leurs familles et caractère des régions occupées. — Les Aḥlâf du Tafilelt et les princes de Tlemcen. — Prise de possession du pays par les B. Merîn. — L'empire de Sijilmâsa. — Extension des Oûlâd Ḥosayn et leur refoulement à Nokoûr. — Ibn Mosellem et l'exode vers Tlemcen. — Reconstitution de l'empire de Sijilmâsa. — Extension des Oûlâd Ḥosayn à la faveur des dissensions intestines du Maghreb extrême.

Coup d'œil d'ensemble sur l'histoire des Ma'qil.

Nous avons dit que, tout au contraire des B. 'Abd el-Wâd, les B. Merîn ne se reconnurent point vassaux des Almoḥades qu'ils cherchaient à remplacer (1). La conquête merînite se présente à nous comme une substitution pro-

(1) Voir cependant leur attitude à l'égard d'Es-Sa'îd en 1248. IKh., I 350, tr. II 246, et à l'égard des Ḥafcides, *ibid.*, I 404, tr. II 327.



gressive et pour ainsi dire normale d'une famille puissante à une dynastie affaiblie, comme la conséquence naturelle du développement pris par une tribu saharienne aux dépens des maîtres du Tell.

Longtemps ils avaient voisiné dans leurs déplacements avec leurs frères zenâtiens, les B. Bâdîn [1]. Les luttes étaient fréquentes entre ces nomades de même race et les B. Merîn n'y avaient pas toujours l'avantage ; car ils étaient inférieurs en nombre aux B. Bâdîn, quand ceux-ci faisaient marcher toutes leurs familles. Lors de la grande expédition d''Abd el-Moûmin en Maghreb central (1143), tous s'unirent pour repousser l'envahisseur, à l'exception des 'Abd el-Wâdides, qui déjà s'étaient attachés aux Almoḥades. Cette coalition des nomades zenâtiens fut écrasée, comme, huit ans plus tard, devait l'être à Sétif la coalition des nomades arabes. Mais, tandis que plusieurs des tribus coalisées faisaient leur soumission, les B. Merîn se rejetaient dans le désert et manifestaient leur indépendance par de fructueux coups de main contre la puissance qui les avait vaincus [2].

Ces expéditions apportaient quelque bien-être dans la tribu; elle s'accrût et se fortifia. La formation d'une alliance avec les populations sédentaires de la vallée de la Moulouiya [3], près desquelles ils s'établissaient chaque été, et avec les Arabes nomades de la région, peut-être aussi l'acquisition de quelques postes dans le Tell, à la fois entrepôts et retranchements [4], marquent l'acheminement de la tribu vers une phase nouvelle de son histoire.

---

(1) IKh., II 241, tr. IV 25-26; Edrisi, 88, tr. 101.

(2) IKh., II 102, 241-242, tr. III 329, IV 26-27.

(3) D'après IKh., *Prolég.* I 294, tr. I 335, ils comptaient alors 3,000 combattants; d'après Zarkachî, 14, tr. 25, vers le même temps, leurs cavaliers étaient au nombre de 400. L'hiver ils campaient dans le territoire qui s'étend de l'Oued Zâ aux oasis de Figuig, l'été ils allaient dans la vallée de la Moulouiya et faisaient, pour le retour, leur concentration à Aguersif. *Qirṭâs*, 187, tr. 244; IKh., II 243, tr. IV 28.

(4) Sur le rôle d'Aguersif, cf. Lefèvre et Nehlil, ap. *Bull. de l'Afr. franç.*, 1910, supplément, p. 154.

Ayant plus d'une fois constaté l'insuffisance des forces que les Almoḥades pouvaient opposer à une attaque soudaine, ils vinrent, montés sur leurs chameaux et leurs chevaux, ainsi qu'on avait vu jadis arriver les Almoravides (1), avec l'intention de pousser une razzia formidable jusqu'au cœur de l'empire. Elle réussit pleinement. De la région habituelle de leur estivage, ils s'étendirent vers le nord, puis vers l'ouest; Tâza, Meknès, Fâs et Salé : telles sont les étapes parcourues au milieu du XIIIe siècle. Ces expéditions prennent d'ailleurs comme une apparence de guerre sainte; c'est « pour défendre la religion et les intérêts des musulmans » qu'ils ravagent les plaines; du moins leurs historiens l'assurent. L'élément religieux du pays les aide puissamment à s'y implanter (2).

Cependant cette prise de possession du domaine almoḥade est laborieuse; vingt ans de luttes sont nécessaires pour venir à bout des successeurs d''Abd el-Moûmin. Soixante ans après leurs premières incursions, lorsqu'ils se trouveront fortement installés en Maghreb el-Aqçâ et auront déjà fait sentir leur puissance à leurs voisins de Tlemcen, les B. Merîn se consacreront à « l'œuvre excellente », à la guerre contre les chrétiens d'Espagne. Puis leurs efforts, impuissants de ce côté, se reporteront tout entiers sur la Berbérie. Une crise mégalomanique les mènera jusqu'à Qairouan, où les Arabes d'Ifrîqîya leur infligeront le plus humiliant des désastres. Ayant renoncé à ses rêves de grandeur, la dynastie sera livrée à de longues luttes intestines, aux compétitions des princes, aux intrigues des vizirs, ces maires du palais ambitieux qui profitent des troubles pour assurer leur fortune. Le Maghreb, après quelques périodes de calme, est encore en proie à ces dissensions épuisantes, quand les Espagnols débarquent en Maghreb el-Aqçâ, représailles contre

(1) *Qirṭâs*, 187-188, tr. 243.
(2) Cf. Cour, *Etablissement des Chérifs au Maroc*, p. 10.

la piraterie des corsaires marocains et suite naturelle de de la « reconquête » des terres chrétiennes(1). A l'aurore du XVe siècle, la prise de Tétouan, provoquant par contre-coup une recrudescence du sentiment religieux musulman, marque bien, dans l'histoire du Maghreb el-Aqçâ, le début d'une période nouvelle.

Durant les luttes de la première heure, à la guerre sainte, dans les conflits avec Tlemcen, au cours des agitations provoquées par les ministres et les prétendants, les Arabes se montrent tour à tour les adversaires ou les collaborateurs des B. Merîn. Ces Arabes appartiennent à trois groupes bien définis, ayant chacun son origine et son passé, ses limites géographiques et son rôle dans la vie politique du pays.

Le premier de ces groupes comprend les tribus transportées par les Almoḥades dans les plaines subatlantiques : ce sont les Riyâḥ de la province d'El-Habṭ, les Athbej et les Jocham du Tâmsnâ, se divisant eux-mêmes en Khloṭ, Sofyân et B. Jâbir, tribus turbulentes mais assez rapidement réduites et domestiquées, probablement à demi-sédentaires, et dont les velléités de révolte seront durement châtiées par les princes merînides.

Un second groupe est formé par les Arabes Ma'qil, qui vivent en nomades au sud et à l'est de l'Atlas marocain. Chez ceux-ci, les B. Merîn compteront tout d'abord des alliés; mais ces tribus, très indépendantes, créeront par la suite des difficultés sérieuses aux souverains du Tell et seront fréquemment les auxiliaires de leurs ennemis.

Enfin un troisième groupe de nomades se trouvera plus tard mêlé à l'histoire politique des B. Merîn : c'est l'ensemble de ces tribus du Maghreb central et de l'Ifrîqîya que nous avons étudiées ou que nous étudierons plus

(1) Cf. Cour, *Etablissement des Chérifs au Maroc*, p. 23 ss.; id., *Les derniers Merînides*, ap. *Bull. de la Soc. de géog. d'Alger*, 1905, p. 103-119 et les sources citées.

complètement ailleurs. Ce sont, en particulier, ces tribus zorbiennes, étrangères au Maghreb el-Aqçâ, mais si intimement liées à la vie de ses maîtres. Nous n'aurons qu'à rappeler ici le rôle personnel des cheîkhs Sowayd et l'alliance prolongée de cette famille puissante avec les princes de Fâs contre ceux de Tlemcen.

Laissant donc de côté les Arabes du troisième groupe, nous nous occuperons successivement des deux premiers. L'existence de chacun d'eux, pendant les XIIIe et XIVe siècles, est, croyons-nous, assez nettement individualisée pour qu'on puisse les étudier ainsi, sans trop risquer de nuire à l'impression d'ensemble ou de rompre l'enchaînement des faits.

I.

Parmi les populations du Maghreb avec lesquels les B. Merîn durent tout d'abord se mesurer se trouvaient les Arabes venus d'Ifrîqîya pendant la seconde moitié du XIIe siècle.

Pour comprendre quelle était alors la situation de ces tribus, il est utile de rappeler le rôle qu'elles avaient joué dans l'histoire intérieure du pays sous les successeurs d'El-Mançoûr.

D'après une tradition rapportée par Ibn Abî Zar' [1], ce prince aurait dit en mourant qu'un des actes dont le regret lui était le plus cuisant était le transfert des Arabes d'Ifrîqîya sur les terres de son empire et il aurait fait prévoir par là toutes les épreuves dont ces hôtes remuants devaient accabler ceux qui viendraient après lui. Quelle que soit l'authenticité de cette prophétie, il est incontestable que les Hilâliens furent, pour la puissance almoḥade, de redoutables agents de désorganisation. Ez-Zîyânî affirme qu'ils étaient les plus acharnés à la perte des B. 'Abd

(1) *Qirṭâs*, 152, tr. 201.

el-Moûmin et qu'ils causèrent la ruine de la dynastie[1]. Cependant ils ne furent pas les seuls responsables de cette décadence. Des causes multiples la préparent, les unes générales et communes à la plupart des royaumes de Berbérie, les autres plus particulières à celui qui nous occupe.

C'était, en premier lieu, l'extension considérable de l'empire, le manque de liaison entre ses parties et l'absence de centre géographique[2], provoquant, de très bonne heure, des révoltes, comme celles qui s'allumèrent en Espagne, ou des mouvements séparatistes, comme celui qui amena la constitution du royaume ḥafcide d'Ifrîqîya.

C'était aussi l'affaiblissement du sentiment religieux, les dissidences se manifestant dans cette doctrine d'Ibn Toûmert qui pouvait rester, en dépit des ambitions privées, un principe d'union chez les Almoḥades.

C'était encore l'épuisement résultant des guerres contre les B. Ṛâniya, l'agitation almoravide à peine calmée quand le péril merînite devient menaçant[3].

C'était enfin l'incapacité des successeurs d'El-Mançoûr[4], et, comme conséquence de cette faiblesse, le pouvoir croissant des cheikhs almoḥades, « devenus pour la dynastie d''Abd el-Moûmin ce que les Turcs furent pour celle des 'Abbâssides[5] », ce que seront les vizirs pour les B. Merîn, de ces dignitaires intrigants qui font et défont les khalifes, les déposent et les assassinent, qui, uniquement préoccupés de conserver la direction des

(1) Ez-Ziyânî, *Riḥla*, tr. Coufourier, ap. *Archives marocaines*, t. VI, p. 448.

(2) Cf. Aug. Bernard, *Les Capitales de la Berbérie (Rec. de Mém. publiés en l'honneur du XIVe Congrès des Orientalistes*, Alger 1905), p. 121-122.

(3) Merrâkechi, 103, tr. 230, dit de l'expulsion des Almoḥades de Bougie par les B. Ṛâniya : « Ce fut le premier coup porté à l'empire maçmoûdite et dont l'effet se fait encore sentir en la présente année (1224) ».

(4) Sur le caractère d'El-Mostancir et d''Abd el-Wâḥid, *Qirṭâs*, 160-162, tr. 211-213; IKh., II 242-243, tr. IV 28.

(5) *Qirṭâs*, 162, tr. 214. Voir l'attitude d'Aboû Yoûsof à leur égard, Merrâkechî, 192, tr. 229.

affaires, suscitent des crises où s'épuisent les forces du royaume.

Provoquées par les cheïkhs almoḥades, ces crises sont singulièrement favorisées par la présence des Arabes, surtout à partir de l'année 621 (1224), époque de l'avènement du khalife El-'Âdel. Pour la première fois, semble-t-il, ces Arabes internés en Maghreb el-Aqçâ, qui ne furent sous 'Abd el-Moûmin que d'utiles comparses, qui ne paraissent pas jusqu'ici avoir joué de rôle très actif en dehors de la guerre sainte à laquelle ils étaient destinés, vont prendre une part notable à la vie politique du pays. La dynastie menacée va les appeler à l'aide (1) et la prophétie d'El-Mançoûr va seulement alors se réaliser. Elle se réalisera surtout par les Khloṭ, qui composent un çoff opposé à celui des Sofyân, et sont d'autant plus animés contre les khalifes que ceux-ci ont accordé leurs faveurs aux Sofyân (2), s'allient à eux par mariage, en ont fait une sorte de tribu-makhzen.

L'élévation d'El-'Âdel avait été l'œuvre d'un grand personnage politique du temps, un fonctionnaire de carrière, intrigant et sans scrupule, nommé Ibn Youwojjân (3). A peine le nouveau prince était-il reconnu par les Almoḥades et le peuple qu'il lui cherchait déjà un concurrent. Il le trouvait dans la personne du propre frère d'El-'Âdel, le gouverneur d'Andalousie, qui s'y était déclaré indépendant sous le nom d'El-Mâmoûn ; c'était un homme énergique, et qui pouvait aisément supplanter le prince reconnu ; mais il fallait lui gagner des partisans en Maghreb et, tout d'abord, s'assurer l'agrément des cheïkhs almoḥades et le concours des tribus arabes. Ce fut aux Khloṭ

---

(1) IKh., I 36, tr. I 61.

(2) IKh., I 37, tr. I 61. D'après IKh., I 341, tr. II 232, il semblerait que la divergence survenue entre les Sofyân, lors de la campagne d'Ibn Youwojjân en faveur d'El-Mâmoûn, ait déterminé le conflit entre les deux tribus. Une partie des Sofyân, avec Kanoûn fils de Jermoûn, ne paraît pas d'ailleurs s'être ralliée à la cause d'El-'Adel.

(3) Sur ce personnage, cf. IKh., I 331, 336, 338, tr. II 216-217, 223, 228; Merrâkechi, 226, tr. 268.

qu'Ibn Youwojjân s'adressa secrètement. Ces Arabes se montrèrent sans peine disposés à soutenir le prétendant (1). Quant aux cheïkhs almoḥades, leur attitude fut plus hésitante. El-Mâmoûn, le khalife qu'on leur proposait, passait pour autoritaire et, quoique bon théologien, peu attaché aux doctrines religieuses dont ils étaient en quelque sorte les gardiens (2); ils le jugeaient, et avec raison, comme un prince d'une trempe toute autre que ceux qui l'avaient précédé. Si bien qu'après avoir sacrifié leur malheureux souverain El-'Âdel, ils craignirent de se donner un maître et préférèrent proclamer Yaḥyà b. Nâcir, un jeune homme de seize ans, qui ne pouvait leur porter ombrage (3).

Cependant les Khloṭ et les montagnards Heskoûra, gagnés à la cause du prétendant, commençaient à faire des courses dans le pays. Comme ils poussaient leurs razzias vers la capitale, le jeune prince jugea bon d'envoyer une armée pour châtier ces rebelles; mais il eut la mauvaise idée de charger Ibn Youwojjân, en qui il avait confiance, de cette opération de police, Ibn Youwojjân, l'agent secret du prétendant lui-même. Comme on le pense, la répression fut molle; les troupes de Merrâkech furent repoussées (4). Cet échec humiliant, un des premiers que les Arabes infligeaient aux forces de l'empire, augmenta l'audace des pillards. En effet, la révolution gagne de proche en proche; les brigands infestent les routes; la misère s'abat sur les populations du Maghreb entier. Le jeune khalife, voyant les nomades aux portes de Merrâkech, se sentant, dans son palais, entouré d'ennemis (car une partie des Almoḥades qui l'avaient reconnu se sont tournés vers El-Mâmoûn) ne se croit plus en sûreté dans sa capitale de la plaine et va s'enfermer à Tinmâl, la cité montagnarde, berceau et refuge des Almoḥades.

---

(1) IKh., I 341, tr. II 232.
(2) *Qirṭâs*, 166-168, tr. 218-220; IKh., I 343, tr. II 236.
(3) *Qirṭâs*, 164-165, tr. 216-217; IKh., I 341, tr. II 233.
(4) IKh., I 39, 341, tr. I 65, II 235; *Qirṭâs*, 165, tr. 217.

Cette fuite équivaut à une abdication. Merrâkech elle-même proclame El-Mâmoûn. L'heure est venue pour celui-ci de recueillir la proie que les Khloṭ ont contribué à lui acquérir. Il arrive d'Andalousie et débarque avec douze mille cavaliers chrétiens prêtés par le roi de Castille, « les premiers, nous dit Ibn Abî Zar', que l'on vit combattre en Maghreb »[1]. Comme alliés arabes, il peut compter sur les Khloṭ : leur cheîkh Hilâl b. Ḥamîdân, lui a envoyé ses hommages 625 (1228). En revanche, il devra lutter contre les Sofyân, qui ont embrassé la cause de Yaḥyâ b. Nâcir[2].

Cinq mois après son entrée triomphale dans Merrâkech, il sortait pour aller forcer Yaḥyâ dans son refuge des montagnes. Il ne l'atteignait pas, mais faisait grand massacre de ses partisans. Les têtes coupées s'amoncelaient à Merrâkech et garnissaient les créneaux des remparts. Les Khloṭ étaient associés à ces expéditions sanglantes et prenaient leur part du butin[3].

Jamais, depuis la déportation des Arabes en Maghreb, cette tribu n'avait été plus puissante. Vers 1230 (628), ils ne comptaient pas moins de 12.000 combattants, sans compter les fantassins, les suivants d'armes et les auxiliaires[4]. Ils constituaient en somme une des forces militaires les plus redoutables du Maghreb; leur adhésion à un parti faisait pencher la balance en faveur de leur allié : la reconnaissance d'El-Mâmoûn par leur chef Hilâl avait entraîné celle de tout un groupe de cheîkhs almohades. Leur émir avait sa place dans les réceptions du khalife[5].

---

(1) *Qirṭâs* 167, tr. 219. Sur son attitude à leur égard, IKh., *loc. cit.*

(2) IKh., I 37, 39, tr. I 62, 65. Si nous en croyons des traditions locales rapportées par Martin, *Oasis sahariennes*, I 90 et ss., cette lutte entre Khloṭ et Sofyân aurait eu dans le Gourâra et le Touat de longues répercussions et aurait donné une acuité nouvelle à des rivalités préexistantes.

(3) Hilâl b. Ḥamîdân, le cheikh de cette tribu, eut la garde du cadi de Merrakech et le retint enchaîné jusqu'à paiement d'une rançon de 6,000 dinârs. *Qirṭâs*, 169, tr. 221.

(4) IKh., I 345, tr. II 239.

(4) IKh., I 39, 345, tr. I 65, II 239.

Cependant le pays était trop profondément troublé, les populations trop divisées, l'empire trop vaste pour qu'El-Mâmoûn put établir un pouvoir durable, même au prix de tout le sang versé. Les cheïkhs almoḥades ne lui pardonnaient pas ses rigueurs à leur égard; de toute part les révoltes éclataient; les Ḥafcides le déclaraient déchu; l'Andalousie toute entière reconnaissait Ibn Hoûd; Meknès était bloquée par les tribus voisines; Ceuta était aux mains d'un autre fils d'El-Mançoûr, enfin Yaḥyâ b. Nâcir guettait toujours l'occasion de regagner son royaume [1].

Profitant de l'éloignement du khalife, que retenait le siège de Ceuta, le jeune prince, avec ses alliés arabes, les Sofyân, tenta un coup de main sur Merrâkech et s'en empara; la mort surprit El-Mâmoûn comme il revenait en hâte pour reprendre sa capitale [2].

Tout d'abord, la disparition d'El-Mâmoûn ne changea rien à l'attitude des Arabes. Les Khloṭ s'empressèrent de prêter serment à son fils Er-Rachîd, tandis que la plus grande partie des Sofyân, avec Jermoûn b. 'Isâ, continuait à soutenir Yaḥyâ b. Nâcir. Mais les intrigues du grand cheïkh des Heskoûra, 'Omar b. Oûqârîṭ ne devaient pas tarder à amener un remaniement de ces alliances.

C'était un des personnages les plus puissants et les plus remuants de l'époque que le chef de cette tribu de l'Atlas ralliée sur le tard aux doctrines almoḥades [3]. A bon droit suspect à El-Mâmoûn, il fut bien accueilli par Er-Rachîd, qui, bien qu'ayant aisément repris Merrâkech, sentait son empire mal assuré et avait besoin du concours de tous [4]. Mais il abusa, comme naguère Ibn Youwojân, de la confiance qu'on lui témoignait pour chercher à désagréger le parti du nouveau khalife. Il se lia

(1) IKh., I 343-4, 386, tr. II 237, 299; *Qirṭâs*, 166, tr. 218.
(2) IKh., I 344, tr. II 237.
(3) IKh., I 269, tr. II 118. On trouve ce nom écrit Oûqârîṭ et Aoûqârîṭ.
(4) Sur les circonstances de son avènement, cf. *Qirṭâs*, 170, tr. 223.

d'amitié avec Mas'oûd b. Ḥamîdân, le frère et le successeur de Hilâl dans le commandement des Khloṭ, et parvint à le jeter dans la révolte. En effet, les agitations ne tardèrent à renaître dans le pays. Un jour, on apprit que les principaux cheïkhs almohades avaient été massacrés sur la route de Merrâkech : ils étaient tombés dans un guet-apens préparé par Mas'oûd b. Ḥamîdân et ses gens. Une telle offense ne devait pas rester impunie, mais Er-Rachîd, qui avait hérité de toute l'énergie de son père, ne pouvait cependant sans péril quitter sa capitale pour courir sus aux fauteurs de désordre. Ces nomades étaient difficiles à atteindre. Il usa donc d'une ruse fort habituelle aux princes de Berbérie. Ayant éloigné ostensiblement ses troupes vers les provinces du sud-ouest, il feignit de ne point tenir rigueur au chef des Khloṭ et l'invita à le venir voir. Mas'oûd accourut à Merrâkech, persuadé qu'il n'avait rien à craindre. Mo'âwiya, un des cheïkhs de ses alliés les Heskoûrâ, était avec lui. C'étaient deux ennemis dangereux du khalife qui se faisaient prendre. Mo'âwiya fut immédiatement arrêté et mis à mort; quant à Mas'oûd, s'étant rendu au palais d'Er-Rachîd avec plusieurs membres de sa famille, il se vit, dans la salle même des audiences, entouré d'assassins; lui et les siens se défendirent désespérément, mais ils finirent par succomber. Vingt-cinq des émirs Khloṭ trouvèrent ainsi la mort [1].

Cette exécution en masse rendit naturellement définitive la rupture de la tribu avec Er-Rachîd. Sous la conduite d'un nouveau chef, Yaḥyâ b. Hilâl, ils partirent immédiatement en razzias à travers les provinces voisines; puis 'Omar b. Oûqârîṭ, le politique avisé entre les mains de qui les cheïkhs arabes semblent des instruments dociles, voulut mettre leur désir de vengeance et leur amour du pillage au service de Yaḥyâ b. Nâcir. Le prince détrôné vivait au Sahara dans l'attente de jours meilleurs. Les

(1) *Qirṭâs*, 170, tr. 223; IKh., I 40, 345-6, tr. I 65, II 239-240.

Khloṭ le reconnurent comme souverain et marchèrent contre Merrâkech. Les B. Jâbir et les 'Âcem, autres familles des Jocham, en firent probablement autant[1].

Abandonné des contingents arabes et d'une bonne partie des Almoḥades, Er-Rachîd ne pouvait tenir longtemps. Sa milice chrétienne se fit massacrer dans une sortie. Il dut à son tour s'enfuir vers le sud et laisser le champ libre à son rival.

Yaḥyâ b. Nâcir put donc rentrer dans sa capitale. Mais ce malheureux prince, maintenant âgé de vingt ans, n'avait pas en lui l'étoffe d'un khalife. Il ne sut pas empêcher les turbulents alliés auxquels il devait son trône de commettre mille excès dans la ville prise, et se laissa lui-même gouverner par un cheîkh almoḥade, comme aux premiers jours de son règne.

Er-Rachîd était trop actif et trop habile pour ne pas profiter de cette faiblesse. Il manquait d'argent, il en trouva ; il lui fallait des partisans et des troupes ; il vint à Fâs et, par ses largesses aux personnages influents, sut se concilier les esprits. Les Arabes Sofyân du Tâmsnâ eurent probablement leur part de ces libéralités ; le rapprochement des Khloṭ avec Yaḥyâ b. Nâcir contribua sans doute aussi à les rejeter dans le parti adverse[2]. Tant y a qu'Er-Rachîd gagna sans peine l'appui de cette tribu ; Jermoûn et les siens partirent de Fâs à sa suite pour aller reprendre Merrâkech. Ils venaient de traverser l'Omm er-Rbî' quand ils rencontrèrent Yaḥyâ b. Nâcir avec son armée. Le choc fut terrible pour ceux-ci : on fit des Almoḥades, des Khloṭ, des 'Âcem et des B. Jâbir un épouvantable carnage ; plusieurs chefs arabes furent faits prisonniers. Enfin, la route de Merrâkech étant ouverte, Er-Rachîd y rentra vainqueur.

La partie était définitivement perdue pour Yaḥyâ et ses

(1) IKh., I 41, tr. I 67-68.

(2) IKh., I 37, 346, tr. I 62, II 240.

alliés. Ces derniers ne devaient pas longtemps lui rester fidèles. 'Omar b. Oûqârîṭ fut encore une fois l'agent de désorganisation du parti. Sur ses conseils, les Khloṭ abandonnèrent le prince vaincu et décidèrent de soutenir un nouveau candidat, Ibn Hoûd, que l'Andalousie entière avait proclamé (1). 'Omar b. Oûqârîṭ lui-même se chargea de lui porter leurs hommages : c'était un bon prétexte pour s'éloigner du Maghreb, où la situation devenait fort mauvaise.

En effet, le malheur s'appesantit sur les vaincus de la dernière lutte. Abandonné des Khloṭ, l'infortuné prince Yaḥyâ chercha un appui chez les Arabes Ma'qil. Il y trouva la mort. Sa tête coupée fut remise à Er-Râchîd, qui la fit porter à Merrâkech pour y être exposée, en y joignant l'ordre à son lieutenant de mettre à mort les Arabes qu'on retenait prisonniers. Ainsi périrent Ḥasan b. Zeïd, chef des 'Âcem et deux cheîkhs des B. Jâbir, Qâïd b. 'Âmir et son frère Fâïd (2).

Quant aux Khloṭ, dont nous avons vu, quelques années auparavant, la grandeur militaire, les coups de la colère d'Er-Rachîd précipitèrent leur décadence. Après le massacre de vingt-cinq de leurs émirs et la journée sanglante de l'Omm er-Rbî', ils se trouvaient déjà assez sérieusement atteints; Er-Rachîd, sortant de Merrâkech, les refoula dans leurs territoires (3). Ils lui offrirent leur soumission. Deux des fils de Hilâl, faits prisonniers, furent retenus quelque temps dans la citadelle d'Azemmoûr (4), puis relachés. Er-Rachîd semblait leur faire grâce; mais, deux ans plus tard, après s'être assuré de la personne d'Ibn Oûqârît, le turbulent cheîkh des Heskoûra, il organisa le châtiment méthodique des Arabes qui l'avaient suivi dans ses révoltes. Il appela les chefs des Khloṭ et les retint à Mer-

(1) *Qirṭâs*, 167-169, tr. 219-222.
(2) IKh., I 41-42, tr. I 68-69.
(3) IKh., I 346, tr. II 241.
(4) Ils s'appelaient 'Alî et Oûchâḥ. IKh., I 40, tr. I 66.

râkech, puis, après avoir envoyé un corps de troupes dans le Tâmsnâ pour ravager les campements de la tribu, il fit exécuter ses captifs; Ibn Oûqârîṭ périt en même temps qu'eux (635-1237-8).

Tel est pour les Khloṭ, en attendant que des exécutions nouvelles viennent rendre plus complète encore leur décadence, le résultat négatif de ces agitations confuses. Leur révolte, qui s'est manifestée sous le règne d'El-'Âdel, n'a cessé de grandir sous les successeurs de ce prince. A vrai dire, les Arabes n'ont été ici que ce qu'ils furent tant de fois en Berbérie : les instruments de personnages politiques ambitieux, grands officiers de carrière ou cheikhs puissants de familles parentes de la dynastie. Ils ne provoquent pas tous seuls les crises, mais par eux les crises deviennent possibles. Leur penchant naturel pour le brigandage y trouve son compte, et les rivalités que chaque tribu entretient fatalement avec l'une ou l'autre des tribus voisines s'y alimentent et y puisent des forces nouvelles. Ainsi embrigadés par Ibn Youwojjân ou Ibn Oûqârîṭ, les Khloṭ soutiennent successivement contre le khalife Yaḥyâ b. Nâcir le prétendant El-Mâmoûn dont ils font triompher la cause, contre Er-Rachîd, fils d'El-Mâmoûn, le ḳhalife détrôné Yaḥyâ b. Nâcir, et, devant l'incapacité de ce candidat, sont prêts à tenter un nouvel effort en faveur d'un prince d'Andalousie. Et, tandis qu'ils se font ainsi les auxiliaires bénévoles de tout agitateur, les adversaires de tout gouvernement régulier, ils servent leur querelle privée contre l'autre çoff jochamide, celui des Sofyân, assez constamment associés à la fortune des princes almoḥades leurs rivaux. Ces troubles dynastiques, ces luttes fratricides leur ont en somme mal réussi; elles n'en ont pas moins accentué l'affaiblissement de la dynastie d''Abd el-Moûmin et ont rendu la tâche plus aisée aux envahisseurs zenâtiens qui maintenant vont entrer en scène.

Si certaines fractions arabes des régions maritimes précipitèrent la ruine de l'empire, d'autres fractions voisines,

comme les Riyâḥ du Habṭ et les B. Jâbir du Tâdlâ contribuèrent utilement à le défendre; tandis que les Khloṭ voyaient disparaître leurs forces sous les coups répétés des anciens maîtres du pays, ces tribus fidèles à la cause almoḥade s'amoindrissaient dans la lutte inégale contre les B. Merîn.

Nous avons indiqué le processus de la conquête. Après s'être emparés de la vallée de la Moulouiya, les envahisseurs marchèrent vers l'ouest et se trouvèrent en 613 (1216) sous les murs de Tâza[1], qui gardait la grande route vers le cœur du pays. Le gouverneur de la ville, secondé par des contingents berbères et arabes, ne put résister au cheikh 'Abd el-Ḥaqq. Poussant vers l'Atlantique, les cavaliers merînides se heurtèrent alors aux B. Riyâḥ, auxquels était confiée la garde du Habṭ. Il est possible que ceux-ci fussent doublés de troupes régulières almoḥades, mais les chroniqueurs n'en disent rien. Ibn Khaldoûn ne mentionne que la collaboration des B. 'Asker, une des branches merînides, qui, furieuse de se voir évincée du commandement, avait rompu avec le reste du clan. A la défense des intérêts de leurs suzerains, les maîtres du Maghreb, les Riyâḥ associèrent leur désir impérieux de sauvegarder leurs terres contre les envahisseurs étrangers. La lutte semble pour eux une affaire personnelle; d'implacables vendettas ne tardèrent pas à l'exaspérer.

Une rencontre eut lieu près de l'Oued Sboû[2]. 'Abd el-Ḥaqq et son fils Idrîs y perdirent la vie. La vue du cadavre de leur émir mit la rage au cœur des B. Merîn; levant la main, ils jurèrent de les laisser sans sépulture tant qu'ils ne les auraient pas vengés. Alors ils fondirent sur les Arabes « comme des aigles s'abattant sur des perdrix »; le camp des Riyâḥ fut mis au pillage. Leur

(1) IKh., II 243, tr. IV 29-30; *Qirṭâs*, 190, tr. 248.
(2) A quelques milles de Tâfèrṭast. *Qirṭâs*, 190-191, tr. 248-9; IKh., I 49, II 244, tr. I 80, IV 30.



soumission ne désarma pas la soif de vengeance d'Aboû Sa'îd Othmân, le fils et successeur du chef qui avait péri ; il voulait encore sacrifier cent de ces Arabes à la mémoire de son père ; il en tua plusieurs de sa main. Vingt-deux ans après, il leur en voulait toujours et de nouveau les attaquait avec un acharnement sauvage [1] 620 (1223). Affaiblis, décimés, s'étant vus près de disparaître et forcés, semble-t-il, de se transporter du Habṭ vers le sud dans la région mieux protégée d'Azṛâr, les Riyâḥ avaient connu l'humiliation de payer chaque année une redevance à la tribu victorieuse [2]. Leur ruine portait un coup terrible à l'empire d' 'Abd el-Moûmin ; c'était comme un rempart qui tombait. Dès lors l'insécurité se généralisa [3], et les B. Merîn acquirent en Maghreb extrême une puissance formidable.

De même que la tribu des B. Riyâḥ, la tribu beaucoup moins nombreuse et moins forte des B. Jâbir, à laquelle avait été confiée la surveillance du Tâdlâ, devait sacrifier les plus braves de ses cavaliers à la cause compromise des Almoḥades. Lorsqu'en 1355 les B. Merîn enverront une colonne pour soumettre les régions montagneuses du centre, les B. Jâbir seront abattus du premier coup [4] ; la ruine de leur citadelle d'Aboû-Nefîs sera pour eux le désastre dont ils ne pourront jamais se relever par la suite. A partir de ce temps, les noms des Riyâḥ et des B. Jâbir disparaissent presque complètement de l'histoire politique du Maghreb extrême.

En dehors de ces tribus, que des querelles personnelles ou des circonstances fortuites empêchent sans doute plus que leur loyalisme de se rallier aux envahisseurs, les Almoḥades ne comptent chez les Hilâliens que des auxiliaires dont la fidélité est des plus fragiles. L'absence

(1) IKh., I 348, II 245, tr. II 243, IV 32.
(2) IKh., I 49, II 241, tr. I 81, IV 31; *Qirṭâs*, 191, tr. 249.
(3) *Qirṭâs*, 191, tr. 250.
(4) IKh., II 253, tr., IV 42-43.

d'attachement, dont nous avons souvent trouvé les preuves dans l'histoire des alliances arabes, apparait comme un trait essentiel de celles-ci. Quelle que soit l'occasion qui détermine les défaillances, les causes véritables ne sauraient en être douteuses ; elles sont la conséquence naturelle des crises dynastiques et de la conquête merînite ; la fragilité des liens qui unissaient les Arabes du Maghreb aux Almoḥades se révèle en présence des divisions intérieures qui affaiblissent l'empire et du péril étranger qui le menace. On notera en effet qu'à plusieurs reprises les défections se produisent au moment même d'en venir aux mains avec les B. Merîn ; on pourra noter également que le plus souvent l'allié qui se dérobe, le cheïkh qui, profitant de l'anarchie du pays, se jette dans la révolte et se livre au brigandage ne tardent pas à se rapprocher tout naturellement des Merînides. Ainsi les Arabes paraissent hésiter entre les maîtres d'hier et les maîtres de demain et souvent trouvent plus politique de s'attacher à ces derniers.

Les défections, à vrai dire, ne sont ni générales (l'abandon d'un chef n'entraîne pas forcément celui de toutes les fractions de sa tribu), ni définitives (le transfuge demande souvent à rentrer en grâce), mais elles n'en contribuent pas moins à rendre difficile la situation des descendants d''Abd el-Moûmin et à fortifier celle de leurs adversaires.

Les Sofyân, en particulier, une des tribus les plus fortes, à coup sûr, et sur laquelle les Almoḥades semblaient pouvoir compter, qui constituaient le fond de leur parti arabe, dont les chefs jouissaient d'une réelle faveur à la cour, remplissaient de hautes charges publiques et vivaient dans l'intimité du prince [1], ne font preuve que d'un très médiocre attachement ; sur neuf cheïkhs sofyânides dont Ibn Khaldoûn nous transmet les noms, sept abandonnèrent tour à tour le parti auquel ils devaient leur élévation.

---

(1) IKh., I 348-9, II 114, tr. II 244, III 348; *Istiqçâ*, texte I 204, dern. l.

Leurs défections et leurs retours s'échelonnent sur une période de vingt années pendant laquelle le pouvoir des Merînides se substitue chaque jour un peu plus à celui des Almoḥades. Le récit succinct que nous ferons de la vie politique des tribus, nous permettra de passer rapidement en revue les étapes de cette substitution.

Nous avons montré comment, par un jeu de bascule dont l'histoire des alliances arabes offre plus d'un exemple, l'entrée de leurs ennemis les Khloṭ dans le parti du sultan Yaḥyâ b. Nâcir avait rejeté les Sofyân, jusque-là soutiens du prince légitime, dans le parti du prétendant Er-Rachîd. Les Sofyân ont servi l'ambition d'Er-Râchîd; ils jouissent, après la victoire, de la faveur du nouveau khalife En 638 (1240) survient une première rupture; elle est provoquée par un fait tout accidentel et qui nous permet d'ailleurs un aperçu assez piquant sur la vie privée des souverains berbères et de leurs familiers(1). Une nuit, Er-Rachîd buvait du vin avec l'émir des Sofyân, Jermoûn b. ʻIsâ. Le prince a l'idée, dans son ivresse, de demander au cheikh de danser devant lui, et Jermoûn, oublieux de toute la dignité musulmane, s'exécute; mais le lendemain, lorsqu'il lui souvient de l'acte auquel il s'est livré, il en a un tel regret qu'il disparaît à tout jamais de la ville. C'est naturellement auprès du Merînide Moḥammed b. ʻAbd el-Ḥaqq qu'il va cacher sa honte.

Kânoûn, fils et successeur de Jermoûn, retrouve toute la faveur dont jouissait son père auprès d'Es-Saʻîd, le successeur d'Er-Rachîd. Celui-ci, voulant regagner l'appui des Jocham, attache des chefs de la tribu à son gouvernement et charge même Kânoûn de présider le conseil de l'empire(2). Mais ces marques de confiance ne sauraient assurer la fidélité de l'émir sofyânide. Nous le voyons prêter à un chef rebelle évadé de sa prison une escorte de

(1) IKh., I 38, tr. I 62.
(2) IKh., I 348-9, tr. II 244.

cavaliers [1]. Il ne tarde pas à se mettre lui-même avec les siens en révolte, et le khalife de Merrâkech doit marcher contre lui, soutenu par les deux autres fractions des Arabes Jocham : les B. Jàbir et les Khloṭ (643-1245).

C'est qu'à ce moment la puissance merînite s'affirmait comme la seule autorité vraiment forte du Maghreb extrême. La veille encore, l'avenir de la dynastie naissante avait été mis en question par un dernier sursaut de l'énergie almoḥade « suprême éclat jeté par une bougie près de s'éteindre » [2], mais avec Aboû Yaḥyâ b. 'Abd el-Ḥaqq, l'histoire de la grande famille zenâtienne entre dans une phase nouvelle. Ce nouveau chef ne peut plus être considéré comme un émir nomade ; c'est un souverain qui organise son empire, distribue à ses défenseurs les portions du territoire conquis et se constitue une sorte d'armée régulière [3].

Au moment où Es-Sa'îd se mit en campagne pour l'attaquer, Kânoûn b. Jermoûn et ses gens abandonnèrent le parti almoḥade [4]. Les deux armées allaient en venir aux mains, lorsqu'on apprit que les Sofyân, profitant de l'embarras où se trouvait Es-Sa'îd, avaient attaqué la cité d'Azemmoûr. L'effort du sultan de Merrâkech était rompu. Il abandonna la partie et se retourna contre la tribu qui le trahissait. Les Sofyân furent décimés, leurs troupeaux capturés et leurs campements mis au pillage. Kânoûn dut se réfugier auprès de ses nouveaux alliés les B. Merîn.

Trois ans plus tard (1248), les Almoḥades paraissant retrouver quelque faveur de la fortune, le chef des Sofyân se rapprocha d'eux. Ce fut lorsque Es-Sa'îd marcha contre Yaṛmorâsan, le prince 'abd el-wâdide, qui avait reconnu

(1) IKh., I 349, tr. II 245.
(2) IKh., II 245-246, tr. IV 32-33; *Qirṭâs*, 193, tr. 252.
(3) IKh., II 246, tr. IV 33.
(4) IKh., I 38, 349-350, tr. I 62, II 245.

la suzeraineté des Ḥafcides [1]. Sur sa route, le sultan de Merrâkech reçut un renfort des B. Merîn qui, pour une fois, se déclaraient prêts à le soutenir contre la famille rivale; Kânoûn b. Jermoûn avait également fait sa soumission et avait rallié les Sofyân sous les enseignes almoḥades; les Khloṭ avaient eux aussi envoyé leurs contingents. Merînides et almoḥades, Khloṭ et Sofyân, les ennemis les plus irréconciliables semblaient donc se réunir pour marcher à l'assaut de Tlemcen. L'expédition s'annonçait le mieux du monde. Yaṛmorâsan, retranché dans Tâmzezdekt [2], avait dépêché un de ses officiers vers Es-Sa'îd pour lui promettre une complète obéissance; mais le prince almoḥade, d'après l'avis de son conseiller Kânoûn b. Jermoûn, avait exigé que Yaṛmorâsan vînt en personne faire acte de soumission. Comme celui-ci tardait à s'exécuter, l'attaque de Tâmzezdekt fut décidée; c'est alors que les vieilles haines des Arabes, alliés d'Es-Sa'îd, se réveillant mal à propos, vinrent tout compromettre. Devant la ville assiégée, dans le camp même d'Es-Sa'îd, une querelle s'éleva entre les Khloṭ et les Sofyân, suivie d'un véritable combat parmi les tentes de l'armée; Kânoûn y fut mortellement frappé. Le lendemain, le sultan Es-Sa'îd lui-même était tué au cours d'une reconnaissance. Cette mort et le conflit des tribus désorganisa les forces almoḥades. Une fois de plus les alliés arabes avaient ruiné le parti qui comptait sur eux.

L'affaire de Tâmzezdekt devait avoir son épilogue : ce fut un nouveau coup pour les Khloṭ d'où venait tout le mal; trois ans après, le sultan almoḥade mit la main sur leurs cheikhs et les fit mourir [3]. 'Awwâj, le fils de leur

(1) IKh., I 38, 350, II 114-115, 248, tr. I 62, II 246, III 348, IV 35; *Qirṭâs*, 194, tr. 253; Yaḥyâ b. Kh., I 112-113, tr. 152-153; *Istiqçâ*, texte I 204-205.

(2) Sur l'identification de ce lieu avec des ruines connues sous le nom d'Amzezzou et situées « à l'est et à une quinzaine de kilomètres du village du Kêf, sur la Tafna », cf. Bel, tr. de Yaḥyâ b. Kh., II 299, n. 1.

(3) IKh., I 40, tr. I 66.

émir Hilâl, se hâta de rejoindre les Merînides, et le commandement de la tribu passa en d'autres mains.

Cependant les successeurs d''Abd el-Moûmin voyaient chaque année une nouvelle parcelle de leur empire leur échapper. Fâs était capitale merînite depuis 1248; on y disait la prière au nom des khalifes d'Ifrîqîya; Meknès, Rbât et Salé avaient envoyé leur soumission aux nouveaux seigneurs du Maghreb. Malgré l'énergie que semble déployer l'avant-dernier des princes almoḥades, El-Mortaḍâ, les défaites succèdent aux soulèvements des provinces; l'empire croule de toute part. En 1251 (649), c'est une rencontre malheureuse des troupes de Merrâkech avec les B. Merîn dans la région d'Aguersîf (1); là, Ya'qoûb, le chef des Arabes Sofyân, trahissant la cause d'El-Mortaḍâ, répand la nouvelle de la cessation des hostilités et provoque la retraite prématurée d'une partie des troupes almoḥades. En 1253 et 1254 (651-652), ce sont deux expéditions infructueuses contre le Soûs, où l'émir 'Alî b. Yedder se déclare indépendant et parvient à fonder une dynastie avec l'aide des Arabes de la région (2). C'est en 1255 (653) une nouvelle victoire des B. Merîn au sud de Fâs, à partir de laquelle El-Mortaḍâ renonce à prendre l'offensive. C'est en 1261 le désastre d'Omm er-Rijlayn, et, deux ans après, les B. Merîn aux portes de Merrâkech et l'humiliation d'un tribut annuel consenti par l'ancien maître du Maghreb (3). Dans tous ces conflits, les tribus arabes servent fort mal et trahissent même fréquemment la cause de leur suzerain.

Quelle est, en effet, l'attitude des fractions Jocham, des Khloṭ, B. Jâbir et Sofyân, pendant cette période de dix années? Nous avons dit le rôle funeste des Khloṭ, lors de l'investissement de Tâmzezdekt et la vengeance qu'El-Mortaḍâ tira de leur trahison. Les B. Jâbir ne lui

(1) IKh., I 352, II 253, tr. II 248, IV 42.
(2) IKh., I 352, 370, II 338, tr. II 248, 276, IV 164.
(3) IKh., I 352, II 253, tr. 249, IV 42.

étaient sans doute pas moins suspects; il envoya chercher leur chef Ya'qoûb b. Moḥammed et son lieutenant et les fit amener enchaînés à Merrâkech. En cas de réquisition, Khloṭ et Jâbir ne lui prêtaient leur aide qu'à regret et ils guettaient une occasion de le trahir encore. Ils la trouvèrent lors de la rencontre connue sous le nom de « combat d'Omm er-Rijlayn » en 1261 (660) (1).

Cette année là, les B. Merîn étaient venus pour la première fois dresser leurs tentes sur le territoire de Merrâkech. Alarmé, El-Mortaḍâ réunit contre eux tous les contingents arabes dont il disposait : Khloṭ, Sofyân, B. Jâbir et Dawî Ḥassân du Soûs; à leur approche, le Merînide Ya'qoûb leva le camp; il s'éloigna vers le nord et, les entraînant à sa suite, ne s'arrêta que sur les bords de l'Omm er-Rbî'; alors les B. Jâbir, sans attendre le choc, lâchèrent pied. La rencontre en de telles conditions était fort périlleuse pour les Almoḥades; elle devint désastreuse quand l'émir 'Alî b. Boû 'Alî, cheîkh des Khloṭ, passa aux B. Merîn avec sa tribu.

Telle était la conduite des Khloṭ et des B. Jâbir; quant aux Sofyân, malgré leurs défections antérieures, ils semblaient encore garder la confiance d'El-Mortaḍâ. Or, à ce moment, des haines sanglantes déchiraient la tribu (2). Les crimes des uns et les faveurs mêmes par lesquelles le prince almoḥade cherchait à s'assurer la fidélité des autres : tout devait tourner à l'avantage des B. Merîn.

La succession du chef des Sofyân, tombé à Tâmzezdekt, provoque une querelle sanglante dans les campements de ces Arabes; le cheîkh désigné se débarrasse d'un rival éventuel et les frères de la victime vengent sa mort par un nouveau meurtre. En tout autre temps les coupables seraient allés se mettre sous la protection de quelque tribu arabe ou berbère du pays; ceux-ci viennent

(1) IKh., I 40, 353, II 259, tr. I 66, II 250, IV 49-50; *Qirṭâs*, 202, 278, tr. 263, 353.

(2) IKh., I 38, 353-354, tr. I 62-63, II 250-251.

tout naturellement grossir les contingents des envahisseurs : ils trouvent un refuge auprès des Merînides. Un nouveau chef est désigné par le khalife almoḥade en remplacement de l'émir assassiné. Ce nouveau chef, nommé 'Abd er-Raḥmân b. Ya'qoûb, choisit deux lieutenants [1], puis, fort de la puissance que lui donne sa haute fortune, il oublie les devoirs qu'elle lui impose vis-à-vis du souverain qui l'a investi [2]. Il profite de l'anarchie qui règne alors dans l'état almoḥade pour se livrer au brigandage sur les routes de sa province. Mais, au lieu de chercher à garder pour lui et les siens sa liberté d'action, il finit par porter ses services aux B. Merîn. La dignité du rebelle passe à l'un de ses oncles, puis à l'un de ses cousins; c'est Mas'oûd b. Kânoûn, ancien transfuge du parti almoḥade, qui trahira encore son maître pour le parti rival, et de nouveau le parti rival pour se déclarer indépendant. Chez tous ces chefs de la tribu, la trahison est chronique, et nul ne peut être assuré de les avoir longtemps pour soi.

Nous n'avons pas à raconter ici le dernier acte de la résistance almoḥade, un des plus curieux peut-être de l'histoire de la dynastie. Il nous suffira de rappeler comment les B. Merîn, poussés par les Ḥafcides d'Ifrîqîya et voulant arracher Merrâkech au khalife El-Mortaḍâ qui la tenait encore, prirent le parti de lui opposer Aboû Debboûs, un prétendant de sa race, dont ils pensaient faire leur vassal; comment cet Aboû Debboûs, maître de Merrâkech grâce à l'appui des B. Merîn, se déclara indépendant et tenta d'opposer aux maîtres de Fâs leur vieil

(1) Yoûsof b. Wârzek (?) et Ya'qoûb b. 'Alwân.

(2) Plus tard, Kânoûn b. Jermoûn, voyant qu'un autre chef transfuge, 'Awwâj b. Hilâl, était bien accueilli à Merrâkech, crut pouvoir rentrer en grâce. Il y vint, mais El-Mortaḍâ le fit arrêter ainsi que ses deux lieutenants, et les livra à l'ennemi mortel de leur tribu 'Alî b. Boû 'Alî, l'émir des Khloṭ, qui les fit mourir en même temps qu''Awwâj. C'est cet 'Alî b. Boû 'Alî qui avait, par sa défection, déterminé le désastre de Tâmzezdekt. Nous ne tarderons pas à le trouver de nouveau dans le parti merinite. IKh., à qui nous empruntons ce détail (I 354, tr. II 251), a donné de la mort d''Awwâj un autre récit (I 40, tr. I 66).

ennemi Yaṛmorâsan, le sultan tlemcenien; comment enfin le prince merînide, ayant fait échouer cette diversion par une vigoureuse attaque et s'étant retourné contre Aboû Debboûs, parvint à s'emparer de Merrâkech et à faire disparaître les derniers vestiges de la grande puissance almoḥade(1).

Les Arabes prennent une part active à ces actes décisifs. A la suite d'Aboû Debboûs, nous voyons marcher, sur la réquisition des Merînides, non seulement les Khloṭ d''Alî b. Boû 'Alî, mais aussi les Sofyân et les B. Jâbir, dont la rigueur d'El-Mortaḍâ a éloigné les chefs(2). Les uns et les autres semblent d'ailleurs profiter de ces rivalités et de l'attaque d'Yaṛmorâsan pour recommencer leurs courses à travers les plaines; ils soutiennent le dernier almoḥade lorsqu'il s'est déclaré indépendant, et enfin provoquent sa chute par leurs funestes excitations.

L'établissement d'un pouvoir fort en Maghreb el-Aqçâ devait à tout jamais calmer l'humeur remuante des tribus hilâliennes du Tell et décourager les tentatives ambitieuses de leurs émirs. Ils allaient trouver dans les B. Merîn des maîtres autoritaires et parfois rigoureux, nullement disposés à les ménager et à leur laisser acquérir sur leur domaine une place semblable à celle qu'ils occupaient dans les autres royaumes berbères. On ne saurait d'ailleurs, en dépit de l'importance qu'avaient prises certaines de leurs familles sous les derniers Almoḥades, comparer la situation de ces Arabes avec celle de leurs frères d'Ifrîqiya et du Maghreb central, de ces pays où une révolte arabe pouvait aventurer l'avenir même de la dynastie. Les

---

(1) IKh., I 356, II 559, tr. II 253, IV 50; *Qirṭâs*, 203, tr. 263; *Istiqçâ*, texte I 207.

(2) El-Mortaḍâ, enfermé dans Merrâkech, se méfiant des Sofyân et des B. Jâbir, a fait emprisonner le cheikh des premiers, Mas'oûd b. Kânoûn, et le cheikh des seconds, Ismâ'îl b. 'Qayṭoûn. Il ordonne la mort de celui-ci en apprenant que les B. Jâbir marchent avec Aboû Debboûs. Le frère d'Ismâ'îl se met alors en révolte et va se joindre à Aboû Debboûs. 'Aloûch, fils de Kânoûn, après avoir poursuivi les insurgés, finit par se joindre à eux et, lors de l'attaque de Merrâkech, court enfoncer sa lance dans la porte de la ville. IKh. et *Istiqçâ*, ibid.

uns et les autres ne s'étaient pas installés dans les mêmes conditions et avaient dû adopter des genres de vie fort différents.

Déjà sous les successeurs d'El-Mançoûr, nous avons trouvé ces nomades déportés dans les plaines subatlantiques réduits à l'état de petits nomades ou de sédentaires [1], cantonnés et tenant pour ainsi dire garnison dans des provinces dont ils avaient la garde, assimilés à des troupes régulières que l'on passe en revue de temps à autre [2]. Nous avons vu leurs chefs devenus fonctionnaires de l'empire, hauts fonctionnaires sans doute, mais exposés à des révocations comme de véritables qâïds du makhzen moderne; nous avons même vu, fait exceptionnel dans l'histoire des Arabes, la nomination arbitraire d'un chef à la tête d'une fraction dont il ne faisait pas partie [3]; nous avons constaté enfin la décadence irrémédiable de certaines tribus, décadence que les Merînides ont précipitée par la vigueur de leur attaque; nous avons dit le massacre des B. Jâbir du Tâdlâ et des Riyaḥ du Habṭ. De ces derniers, nous n'aurons à faire que de rares mentions postérieurement à la disparition des Almoḥades. Soit que leur affaiblissement les rende peu utilisables en Andalousie, soit que la haine persistante des B. Merîn les oublie volontairement, ils ne semblent plus avoir de part aux honneurs et aux profits de la guerre sainte. En 1271, nous les trouvons associés aux Jocham dans l'attaque dirigée contre Yaṛmorâsan par Aboû Yoûsof [4]. Au printemps de l'année 1308, ils subiront une de ces terribles saignées comme celles dont ils ont été déjà victimes en 1217 et en 1239 [5]. Moins tombés que les Riyâḥ, les B. Jâbir conser-

(1) IKh., I 36, tr. I 61.

(2) IKh., I 39, 352, tr. I 64, II 248.

(3) Ya'qoûb b. Kânoûn des Sofyân est désigné comme cheikh des B. Jâbir. IKh., I 351, tr. II 247.

(4) IKh. II 266, tr. IV 60.

(5) Cf. *Q'rṭâs* 271, tr. 344.

vent encore quelque valeur militaire et font bonne figure dans les premières expéditions des Merînides contre les chrétiens d'Espagne. Mais les vicissitudes qu'ils traversent dans les dernières années du XIIIe siècle modifient profondément leur état. Ils deviennent des sortes de transhumants, unis, presque confondus avec les Berbères de l'Atlas, campés aux flancs de la montagne, toujours prêts à regagner les cimes, dès qu'ils se sentent menacés par un des seigneurs de la plaine(1). A plusieurs reprises, ils donneront asile à des fugitifs, mais devront toujours violer les lois de l'hospitalité et livrer celui qui s'était cru en sûreté chez eux(2).

Bien que les Sofyân prennent une part plus active à la vie politique du pays que ces tribus déchues, ils ne semblent pas avoir conservé chez les B. Merîn la faveur dont ils jouissaient à la cour des Almoḥades. Tout d'abord, ils éprouvent une répugnance explicable à subir le nouveau joug et trouvent, en cas de révolte, un asile chez les Heskoûra montagnards(3). Toutefois, leur esprit d'indépendance se manifeste moins fréquemment; le plus souvent, ils se montrent serviteurs disciplinés du pouvoir légitime et même collaborent au maintien de l'ordre. Les mentions que leur consacre le « Kitâb el-'Ibar » sont obscures; elles suffisent cependant à nous montrer quelle était le plus souvent l'attitude soumise de ces tribus jadis turbulentes(4).

Seules ou presque seules faisaient preuve de quelque velléité d'indépendance les fractions qui n'avaient point perdu leurs habitudes nomades et menaient chaque hiver leurs troupeaux au sud de l'Atlas, El-Ḥârith et Klâbîya. Elles prennent part du moins aux seuls grands mouvements insurrectionnels que l'on ait à signaler pendant plus

(1) IKh., I 41, tr. I 68.
(2) Cf. notamment IKh., II 458, tr. IV 341-342.
(3) IKh., I 38, tr. I 43.
(4) IKh., II 264, 266, tr., 58, 69; *Qirṭâs*, 207, tr. 269. Evénements de 1290 et de 1349.

d'un siècle. Ces mouvements se produisent dans les temps où le pouvoir central subit une éclipse, où le pays est, pour ainsi dire, laissé à lui-même; ils sont suivis d'ailleurs de répressions impitoyables.

En 677 (1278), ces Jocham profitent du moment où le sultan Aboû Yoûsof est engagé dans une périlleuse expédition contre les chrétiens d'Espagne pour se livrer au brigandage sur les routes du Tâmsnà [1]. Il revient précipitamment à Merrâkech pour les faire rentrer dans le devoir. Mais voilà qu'il se trouve aux prises avec de plus graves difficultés; une triple alliance formée par le prince de Tlemcen, Ibn el-Aḥmar de Grenade et le roi chrétien de Castille mettent la dynastie en péril. Il faut passer en Espagne au plus tôt. C'est alors qu'une nouvelle révolte éclate, à la tête de laquelle s'est placé le chef des Sofyân, Mas'oûd b. Kânoûn. Il a rassemblé des fractions jochamides dans le territoire des Maçmoûda; les Ḥârith nomades sont du nombre; d'autres mécontents se sont joints à eux. Le sultan dépêche contre les rebelles un corps de troupes avec son petit-fils et son vizir; lui-même part bientôt après sur leurs traces. Mais, à l'approche de l'armée merînide, les Arabes, abandonnant armes et campements, se sont dispersés. Les Ḥârith y voient disparaître le plus clair de leurs biens. Mas'oûd réfugié dans les régions les plus élevées de l'Atlas ne tarde pas à être cerné et pris. Cette révolte fait perdre aux fils de Kânoûn, c'est-à-dire à la branche dont Mas'oûd fait partie, le commandement de la tribu; ce sont les fils de Ya'qoûb qui désormais dirigeront les Sofyân.

Ainsi, les embarras où se débattait Aboû Yoûsof, avaient réveillé l'agitation hilâlienne; le séjour prolongé de son fils, le sultan Aboû Ya'qoûb en Maghreb central provoqua de même en Maghreb extrême une agitation à laquelle les Arabes ne devaient pas rester étrangers. Tan-

(1) IKh., II 293, tr. IV 100.

dis que le souverain merînide dans son camp de Mançoûra attendait de jour en jour depuis près de huit ans la chute de Tlemcen, la mort vint le surprendre. Dans les tribus on choisit précipitamment son successeur, Aboû Thâbet, qui se hâta de négocier la paix. Cependant les vizirs avaient déjà proclamé dans Mançoûra le fils du feu roi Aboû Sâlem. L'unité de l'empire pouvait être rompue dans ce conflit. Une attaque vigoureuse y mit fin au profit d'Aboû Thâbet. Mais la longue absence du maître et cette crise successorale avaient profondément remué le Maghreb el-Aqçâ. Un prince merînide venu d'Andalousie s'était emparé de Ceuta et d'El-Qçar (1). Le Soûs venait de s'agiter; Taroûdant se relevait de ses ruines (2). L'officier merînide désigné pour gouverner Merrâkech se déclarait indépendant (3); les tribus berbères de l'Atlas étaient soulevées. On comprend aisément que les Arabes ne pouvaient rester inactifs au milieu de ces désordres et laisser échapper un si belle occasion de pillage.

Aboû Thâbet rentra dans Merrâkech en janvier 1308 (ramaḍân 707) et commença méthodiquement et dans les formes ordinaires la répression (4). Au printemps, il se dirigea vers Fâs, en suivant la route qui longe les montagnes. Arrivé en Tâmsnâ, il convoqua les Jocham comme pour les entraîner dans une expédition. Ils vinrent et lui témoignèrent la plus parfaite soumission. Poursuivant sa route avec l'escorte des tribus, il parvint dans la cité d'Anfâ; alors il ordonna l'arrestation de soixante chefs arabes (5) et le tiers d'entre eux fut exécuté; puis il se rendit à Rbâṭ et là fit crucifier trente cheïkhs des fractions nomades (des Ḥârith sans doute) sur les murs des deux villes; enfin, entrant dans les provinces septentrionales

(1) IKh., II 336, 344, tr. IV 161, 173.
(2) IKh., II 338, tr. IV 164.
(3) IKh., II 345, tr. IV, 174-175.
(4) *Qirṭâs*, 271, tr. 344; IKh., II 346, tr. IV 172-176; *Istiqçâ*, II 45-46.
(5) Comp. de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 107.

d'El-Habṭ et d'Azrâr, il poursuivit les Riyâḥ, massacrant les uns, réduisant les autres en esclavage, faisant payer une fois de plus à cette malheureuse tribu le meurtre de ses ancêtres qu'un siècle de haine n'avait pas encore pu venger[1].

Il n'est plus fait mention des Sofyân à partir de cette époque jusqu'à la fin du XIVe siècle. Seule la branche nomade de cette tribu se signale encore, semble-t-il, par quelques brigandages et fait une courte réapparition dans l'histoire du Maghreb vers l'an 1374. A ce moment le pays affaibli et divisé compte deux maîtres : l'un, Aboû 'l-'Abbâs, qui règne à Fâs sur les provinces septentrionales ; l'autre, son oncle 'Abd er-Raḥmân, qui vit à Merrâkech et tient les provinces septentrionales, Azemmoûr marquant la limite des deux royaumes[2]. Le second de ces princes, ayant sans doute besoin de s'appuyer sur les nomades qui fréquentent ses états, s'attache par des faveurs l'émir des Ḥârith, Mançoûr b. Ya'îch. Les contribules de ce chef sont pour ce prince des auxiliaires disciplinés qui rallient son drapeau en cas de besoin et « suivant l'ancien usage » viennent même à son appel avec leurs cavaliers et leurs fantassins pour être passés en revue.

Quelle défection, quel trouble, quelle manœuvre suspecte entraîna le châtiment de la famille des Oûlâd Moṭâ', où se recrutaient leurs cheikhs. Nous ne saurions le dire ; le fait est que le sultan de Merrâkech les frappa sans pitié, emprisonnant les uns, faisant mourir les autres, laissant la tribu sans direction et sans ressources, « commeun exemple, dit Ibn Khaldoûn, des vicissitudes de la fortune[3] ».

Le besoin, déjà si souvent constaté au cours de cette étude et que nous constatons ici encore chez cette dynastie éphémère, de compter des alliés parmi les tribus d'alen-

(1) IKh., I 49, II 346, tr. I 80-81, IV 175-176; *Qirṭâs*, 271, tr. 344.
(2) IKh., II 505, tr. IV 411.
(3) IKh., I 39, tr. I 64.

tour, de s'attacher plus particulièrement à une famille comme à un point solide dans le pays récemment conquis, se manifeste dans les rapports entretenus de très bonne heure par les Merînides avec les Khloṭ. Ce sont eux qui, plus que tous autres semblent constituer le makhzen des princes zenâtiens en Maghreb el-Aqçâ. D'où venait cette préférence ? Cette tribu, dont nous avons vu vers l'an 1230 la puissance militaire et l'importance politique, se trouvait alors fort affaiblie et ne pouvait apporter qu'une aide médiocre aux maîtres des villes du pays. Les Sofyân eussent paru des alliés plus utilisables. Cependant les événements antérieurs peuvent expliquer en partie l'orientation de la politique merînite. Nous avons dit la part prise par les Khloṭ dans les luttes de Yaḥyâ b. Nâcir contre Er-Rachîd, nous avons montré comment ils entraînèrent les désastres de Tâmzezdekt et d'Omm er-Rijlayn, nous avons assisté aux châtiments que leur infligèrent les derniers Almoḥades. Le sang de leurs chefs répandu et plus encore la confiance que les Almoḥades témoignaient à leurs ennemis les Sofyân, malgré la fragilité de leur loyalisme, devait naturellement rejeter les Khloṭ dans le parti adverse et faire de ces derniers les auxiliaires désignés des B. Merîn. C'était parmi les Sofyân que les successeurs d''Abd el-Moûmin prenaient leurs conseillers d'Etat et leurs familiers ; ils ne retrouvèrent point de faveurs semblables auprès des nouveaux maîtres du Maghreb ; ce furent les Khloṭ qui y prirent leur place. Encore faut-il noter que les chefs Khloṭ favorisés ne semblent pas avoir appartenu à la famille où, une quinzaine d'années auparavant, se recrutaient leurs chefs. C'étaient donc en quelque sorte des hommes nouveaux, et qui devaient toute leur élévation à la dynastie récemment fondée. Il n'est plus fait mention des descendants d' 'Alî b. Boû 'Alî ou de Hilâl b. Ḥamîdân. Les Khloṭ étaient commandés, aux environs de 1260, par Mohelhel b. Yaḥyâ b. Moqaddem. Le Merînide Ya'qoûb b. 'Abd er-

Raḥmân épousa la fille de ce chef; un fils naquit de ce mariage, et ce fils fut plus tard le sultan Aboû Sa'îd 'Othmân[1]. Nous avons marqué dans un précédent chapitre les effets du *cihr*[2]. De semblables unions créaient, on le sait, entre la tribu et la famille régnante une alliance singulièrement forte et durable; elles engendraient des devoirs de solidarité que les uns et les autres rappelaient solennellement en cas de besoin et assuraient aux contribules de l'épouse royale une place de choix dans la hiérarchie de l'empire. Mohelhel b. Yaḥyâ et ses successeurs jouirent de toute la considération que l'on doit à des parents. 'Aṭiya b. Mohelhel, qui vivait sous les règnes d'Aboû Sa'îd et de son fils Aboû 'l-Ḥasan, fut chargé par ce dernier d'une grave mission diplomatique. Vers l'an 1340 (741), en compagnie d''Arîf, le tout-puissant émir des Sowayd, et de deux officiers de la cour merînite, il alla offrir de la part de son maître au sultan d'Egypte, le Mamloûk El-Malik En-Nâcir, des présents d'une incomparable splendeur, tels que chevaux de race caparaçonnés d'or, armes, burnous et voiles fins du Maghreb, boucliers en cuir de lamṭ, perles et rubis. L'ambassade devait pousser jusqu'à la Mecque pour y déposer un Qoran écrit de la main du sultan merinide et relié en bois de sandal enrichi d'ivoire, de pierres et de métaux précieux[3].

Après le cheikh 'Aṭîya, 'Isâ et 'Alî ses fils, Zemâm b. Ibrâhîm son petit-fils, héritèrent de la faveur des rois du Maghreb. Zemâm était un des familiers du prince; une place d'honneur fort rapprochée du trône lui était réservée dans les audiences publiques. Trois des frères de Zemâm lui succédèrent dans le commandement des Khloṭ[4]. Mobârek b. Ibrâhîm, le troisième et le dernier de cette famille, dont nous ayons à mentionner le nom,

(1) IKh., I 40, II 392-393, tr. I 66, IV 240-241.
(2) Cf. supra, p. 238 ss.
(3) IKh., II 362-363, tr. IV 240-242; *Istiqçâ*, II 68-74.
(4) IKh., I 40-41, tr. I 66-67.

périt au cours des troubles où le royaume faillit disparaître.

C'était en 763 (1361), après la mort du sultan Aboû Sâlem; un vizir intrigant, 'Omar b. 'Abd Allâh, désirant conserver la toute puissance, nommait des souverains qu'il gardait en tutelle, les déposait ou les faisait assassiner à son gré (1). Les cheîkhs merînides, après l'avoir secondé, l'assiégèrent dans la ville neuve de Fâs; ils furent soutenus par l'émir des Khloṭ, Mobârek (2). Leur entreprise échoua; les assiégeants se dispersèrent; le chef arabe accompagna à Merrâkech le grand cheîkh des Merînides Yaḥyâ b. Raḥḥoû. Six ans après (769-1367), nous trouvons l'empire merînite divisé entre deux sultans. Un prince énergique nommé 'Abd el-'Azîz règne à Fâs, après s'être débarrassé de son maire du palais, et tient les provinces du nord, tandis qu'à Merrâkech un autre sultan, Aboû 'l-Faḍl, commande les territoires du sud. Auprès de ce dernier, le cheîkh Mobârek el-Kholṭî joue le rôle de conseiller. Il sera fidèle à son maître dans le malheur.

En effet, 'Abd el-'Azîz étant sorti de Fâs marcha contre Aboû 'l-Faḍl, le souverain des provinces méridionales. La défection des B. Jâbir, au moment du combat, entraîna la déroute des troupes de Merrâkech. Aboû 'l-Faḍl, livré par les Zenâga, à qui les B. Jâbir firent passer de l'argent, fut pris, puis étranglé la nuit suivante. Quant à l'émir des Khloṭ, il était également tombé aux mains du vainqueur. Le pays étant soumis, 'Abd el-'Azîz se souvint de lui; sous prétexte qu'il entretenait des relations avec l'ancien vizir d'Aboû 'l-Faḍl, il le tira de la prison, où deux ans auparavant on l'avait jeté, et le fit mettre à mort (3).

A quoi faut-il attribuer la chute rapide et sans éclat des Khloṭ, au cours des vingt dernières années du XIVe siè-

(1) IKh., II 464 ss., tr. IV 350 ss.; *Istiqçâ*, II 122 ss.
(2) IKh., II 469, tr. IV 357; *Istiqçâ*, II 125.
(3) IKh., II 484, tr. IV 378; *Istiqçâ*, II 131.

cle[1]? Est-ce, ainsi que le dit Ibn Khaldoûn, à des habitudes d'indolence contractées dans le temps où ils jouissaient de la faveur officielle et à quelques années néfastes de disette où leurs biens s'épuisèrent avec leur valeur numérique et leur force militaire? Ne tombèrent-ils pas entraînés dans la chute du royaume de Merrâkech? Ne furent-ils pas victimes de la colère d''Abd el-'Azîz? Ne perdirent-ils pas, avec la confiance du prince, les terres dont les revenus leur assuraient la vie? Nous ne saurions le dire. Il est d'ailleurs certain que les B. Merîn, en dépit des places honorifiques et des traitements de faveur qu'ils leur accordaient, ne leur attribuèrent jamais, pas plus qu'aux autres tribus affaiblies du Maghreb extrême, les concessions et les avantages que les autres souverains de Berbérie dispensèrent de force ou de bon gré aux nomades de leurs états. Leur politique arabe fut rigoureuse et sommaire; on le vit bien quand les hasards de la conquête les mirent en rapport avec des tribus plus fortes, habituées à plus de ménagements. Pour eux, de même que pour les Almohades, les Hilâliens déportés en Maghreb furent surtout des réserves de contingents propres à mener la guerre sainte. Comme en Espagne le pillage était méritoire et le butin abondant, il ne semble pas qu'ils aient jamais fait appel en vain à l'ardeur religieuse et guerrière des Arabes.

II.

Lorsque pour la première fois, en 1275, un sultan des B. Merîn débarqua à Ṭarîfa pour combattre les chrétiens, la situation de la péninsule ne ressemblait guère à celle qu'y avaient trouvée Yoûsof b. Tâchfîn l'Almoravide ou l'Almoḥade 'Abd el-Moûmin; l'heure n'était plus aux chocs

(1) IKh. exagère d'ailleurs évidemment cette chute lorsqu'il parle de disparition complète. Nous verrons qu'ils existent encore à l'heure actuelle.

héroïques des armées musulmanes avec les forces coalisées de l'Europe, accourues au secours de l'Espagne. Avec Saint Ferdinand, mort en 1236, le grand effort de la « reconquête » avait pris fin. Après lui, la guerre devait fatalement se restreindre, le territoire disputé étant plus exigu. « L'empire musulman, jadis si étendu, se rétrécissait, le dragon ennemi se mettant à dévorer tour à tour une ville ou une forteresse, à attirer l'une après l'autre les branches de l'arbre national [1] ». Alphonse X eut même tout d'abord l'idée de porter la croisade en Maghreb, sur le sol propre de l'Islam; il prépara une expédition à grands frais, puis l'abandonna. Il semble aussi que la lutte soit devenue plus mesquine, moins active et moins franche; de part et d'autre, des dissensions intestines, des compétitions personnelles détournaient l'attention du grand conflit entre les deux croyances et les deux peuples. La rivalité des nobles et du pouvoir royal semblait absorber presque toute l'activité de la Castille et de l'Aragon. Les querelles d'Ibn el-Aḥmar, le maître de Grenade, contre les wâlîs des villes d'Andalousie empêchaient de même les musulmans de consacrer tous leurs efforts à la défense du pays qui leur restait : chacun semblait oublier les devoirs de la guerre sainte pour songer à ses haines privées. Réduits aux cités des chaînes côtières, de la Sierra Nevada à la Sierra de Ronda [2], les émirs rivaux faisaient appel à l'infidèle et lui cédaient des forteresses, afin d'obtenir son appui. Pour lutter contre ses coreligionnaires, Moḥammed Ibn el-Aḥmar-le-Cheîkh s'était reconnu vassal du roi de Castille; il avait dû s'engager à lui payer un tribut et à lui fournir des troupes. Le roi chrétien n'en continuait pas moins par ses intrigues à entretenir des hostilités dans le domaine de l'Islam; l'humiliation accep-

(1) Maqqarî, *Analectes*, II 799.

(2) IKh., *Hist. de B. l'Aḥmar*, trad. Gaudefroy Demonbynes, *J. As.* 1898, II p. 325.

tée par Ibn el-Aḥmar ne lui rapportait donc guère et lui pesait chaque jour un peu plus lourdement.

Ce petit royaume de Grenade, si restreint, si troublé et si menacé, gardait pourtant en lui comme un dernier reflet de ce qui avait fait la grandeur de l'Espagne musulmane. Il était le refuge vers lequel refluaient les populations dépossédées par la reconquête; chaque victoire, chaque expulsion en masse couvrait d'un nouveau flot de fugitifs les routes qui convergeaient vers la grande ville. Elle s'enrichissait des dépouilles de ses sœurs tombées, et profitait de l'industrie des derniers venus. Les cultures de la campagne valencienne se retrouvaient dans sa Vega, et dans l'Alhambra revivait l'art de Séville et de Cordoue. On comprend que ses maîtres aient supporté impatiemment l'état de dépendance où les tenait le roi de Castille, qu'ils aient parfois conçu l'ambition de grouper autour de Grenade les forces désunies de l'Islam et d'en faire le centre d'un vaste royaume reconstitué. Mais leurs propres forces étaient insuffisantes pour la moindre entreprise; le Maghreb seul contenait les réserves nécessaires pour réaliser un si beau rêve. En 1272, Moḥammed-le-Cheîkh mourut avec l'intention d'appeler à lui les B. Merîn. Moḥammed el-Faqîh se conforma au désir de son père et il envoya dans ce but des cheîkhs andalous auprès d'Aboû Yoûsof.

Le prince merînide était, depuis une dizaine d'années, le maître absolu du Maghreb extrême; Sijilmâsa était récemment tombée en son pouvoir; il venait d'infliger à Yaṛmorâsan une défaite dont celui-ci ne devait pas se relever de si tôt. L'appel des B. 'l-Aḥmar ne pouvait pas venir à une heure plus propice; il se hâta de faire partir son fils avec cinq mille cavaliers merînides et arabes. L'année suivante, il passait lui-même le détroit, avec une nouvelle armée.

Combattre en Espagne était le plus cher désir des dynasties maghrebines. Aux yeux des souverains merînides,

c'était perpétuer la pieuse et glorieuse tradition des Almoravides et des Almoḥades. L'Andalousie, d'ailleurs, n'était pas seulement pour eux « le champ du martyre et la porte du bonheur éternel », c'était le prolongement de leur empire, où les leurs étaient déjà nombreux et puissants; c'était l'exutoire où s'allaient perdre les forces sans emploi et turbulentes du royaume; pour tout dire, c'était un lieu d'exil pour les membres de la famille royale, pour les prétendants éventuels que le sultan trouvait prudent d'éloigner. C'est parmi ces princes descendants d''Abd el-Ḥaqq que se recrutaient les chefs des Volontaires de la Foi [1]. L'Espagne chrétienne avait de même ses « enfants perdus », les Almogovares, qui veillaient à la frontière et parfois poussaient leurs courses hasardeuses à travers les terres de l'Islam.

Les volontaires musulmans formaient naturellement un des corps des expéditions nouvelles; les Andalous en formaient un autre. A ces troupes de la péninsule venaient se joindre les Merînides venus du Maghreb, les Aṛzâz, ces mercenaires asiatiques dont nous avons signalé l'arrivée en Berbérie, les Almoḥades passés dans l'armée des vainqueurs, les contingents fournis par les tribus berbères de l'empire : Çanhâja, Ṛomâra, Awrâba, Miknâsa et autres. Enfin, dans cet ensemble composite les Arabes hilâliens occupaient, comme à l'époque almoḥade, une place de choix, on pourrait même dire une place d'honneur.

Chaque corps avait en effet sa place marquée dans l'ensemble des troupes, son rang au moment de la traversée du détroit et dans la marche en avant, son rôle dans les opérations militaires, à la razzia comme à la bataille. Quand l'appel aux armes lancé dans les tribus avait assemblé les combattants arabes et berbères dans le camp dressé près de la côte, l'embarquement commençait. Les bateaux

(1) IKh., II 541-561, tr. IV 459-488.

attendaient dans le port de Qaçr el-Jawâz où le gouverneur de Ceuta les avait réunis[1]. L'un après l'autre ils partaient vers la rive opposée, terre promise des grands exploits et des butins prodigieux. Convoqués dès la première heure, les Arabes étaient également des premiers convois; les tribus berbères passaient après eux; les volontaires du Maghreb venaient ensuite. Il semble que parfois on ait fait accompagner ces contingents quelque peu indisciplinés par autant de corps merînides pour les encadrer et les maintenir dans le devoir, quand les bateaux les avaient déposés sur le sol d'Espagne[2]. Les troupes régulières, les Arzâz, le corps des arbalétriers et la garde nègre traversaient après les tribus et les volontaires; le sultan et les grands officiers de sa cour s'embarquaient sur le dernier navire[3]. La concentration étant faite près de Ṭarîfa ou d'Algésiras, on arrêtait un plan de campagne. Les chefs arabes étaient comme toujours consultés, mais le prince attachait la plus grande importance à l'avis des Andalous, mieux au fait des habitudes de l'ennemi, des ressources du pays et de la tactique de la guerre sainte[4].

Celle-ci revêtait les deux formes habituelles de la razzia et de la rencontre en bataille rangée. La première était beaucoup plus fréquente que la seconde[5]. Ce genre de guerre, si familier aux nomades et aux princes de Berbérie, paraît même s'être perfectionné depuis les Almoravides. Sous Aboû Yoûsof, la razzia est conduite avec une véritable maîtrise[6]. Les Andalous jouent naturellement le

---

(1) *Qirṭâs*, 210-212, tr. 273-274. Sur Qaçr el-Jawâz ou Qaçr Maçmoûda, entre Ceuta et Tanger, cf. Edrisî, 167-168, tr. 190-201.

(2) *Qirṭâs*, loc. cit.

(3) Cf. *Qirṭâs*, 146, 155, tr. 193, 205-206; IKh., II 387, tr. IV 232.

(4) *Qirṭâs*, 146, 211, tr. 194, 274.

(5) IKh. spécifie que Ibn El-Aḥmar cède Ṭarîfa à Ibn Yoûsof « pour y préparer ses escadrons à la guerre sainte et pour y installer des troupes destinées aux razzias ». *Histoire des B. 'l-Aḥmar*, tr. Gaudefroy Demonbynes, *J. As.* 1898, p. 408.

(6) Comparez la razzia de 1114 (*Qirṭâs*, 104, tr. 141-142) avec celle de 1285 (*Qirṭâs*, 231 ss., tr. 298 ss.)

rôle d'éclaireurs [1]. Une troupe appuie les pillards, protège leur retraite et garantit contre toute reprise possible les convois de captifs et de butins, troupeaux ou céréales, transportés par les chevaux ou les mulets pris à l'ennemi. Ce qu'on ne peut enlever, on le détruit. Rien n'échappe à ces rafles méthodiques. Le cinquième du butin une fois prélevé pour le trésor public musulman, le reste est équitablement divisé [2]. Le camp musulman regorge alors de bétail, de montures, de dépouilles de toutes sortes et se transforme en un gigantesque marché. Après la grande razzia de 1275, on pouvait acheter une brebis pour un dirhem, une femme chrétienne pour un mithqâl et demi [3].

La même absence d'humanité se retrouve sur les champs de bataille où les deux adversaires organisés sont en présence. Toute mesure de clémence est sévèrement jugée par les musulmans. La reddition des prisonniers chrétiens d'Alarcos provoqua chez El-Mançoûr des regrets qui le tourmentaient encore à ses derniers moments [4].

La rencontre [5], précédée d'une prière publique, s'ouvrait, suivant l'usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours, par des combats singuliers. Si nous en croyons Ibn el-Athîr, plus d'un parmi les Arabes provoqua devant le front des deux armées les plus braves des chevaliers chrétiens et nul n'osa se mesurer avec ces « campeadores » musulmans [6]. Après ces défis et ces passe-d'armes, les flèches des arbalétriers de Ceuta et des archers Arzâz jettent le désordre dans les rangs ennemis. Les cavaliers merînides et arabes, s'ébranlant alors, doivent, par des char-

(1) *Qirṭâs*, 140-141, tr. 188.

(2) Le partage du butin mis en commun donnait lieu à une véritable comptabilité. Dans les tribus, il se faisait dans des formes moins régulières et donnait parfois lieu à des rixes (Yaḥyâ b. Kh., II 78, tr. II 95). Dans l'Arabie moderne chaque combattant garde son butin. Le cheikh et l' 'aqîd s'attribuent parfois des parts spéciales. Cf. Jausen. *Cout. des Arabes*, p. 143.

(3) *Qirṭâs*, 214, 216, tr. 278, 280.

(4) *Qirṭâs*, 152, tr. 201.

(5) Voir entre autres *Qirṭâs* 213 ss., 237, tr. 276 ss. 305. Comparer IKh., II 202, tr. III 468; Burckhardt, *Voy.*, III 221-223, etc.

(6) Ibn el-Athir, *Annales*, XI 257, tr. 500.

ges répétées, assurer le succès et poursuivre l'ennemi en déroute. En cas de victoire, nul ne sera épargné dans le carnage, et les mueddins pourront, gravissant les têtes amoncelées, appeler les croyants à la prière du soir.

Dans ces rencontres, que l'imagination et l'enthousiasme religieux des historiens transforment volontiers en tueries héroïques, ainsi que dans les expéditions de pillage, les Arabes jouaient un rôle défini. Bien qu'une notable partie des combattants hilâliens du Maghreb ne fut pas montée [1], ce sont surtout leurs cavaliers qui semblent trouver ici leur emploi. Ceux d'entre les Arabes qui n'avaient pas de montures demeuraient probablement en Berbérie pour assurer la subsistance et la protection de la tribu, car il va sans dire que jamais la tribu entière n'accompagne ses membres qui vont combattre en Andalousie. Le plus souvent nous voyons ces cavaliers arabes associés aux cavaliers merînides, et les chroniques les mentionnent immédiatement après ceux-ci. Les quelques indications statistiques que nous trouvions dans le Qirṭâs englobent le plus souvent les uns et les autres [2]. Cependant, dans les mêmes affaires, les Arabes paraissent avoir été beaucoup moins nombreux que les Merînides [3]. En revanche, il est des expéditions dont les Arabes seuls font les frais. En 1285, les Khloṭ, sous la conduite de leur chef Mohelhel b. Yaḥyâ, investissent la ville de Xérès et un groupe de leurs cavaliers s'empare d'un fort des environs [4]. Ailleurs, ce sont les Sofyân qui attaquent une citadelle, qui se heurtent à une troupe chrétienne, et à qui, un autre jour, est confiée la garde du camp [5].

---

(1) Sur la proportion de cavaliers à fantassins, voir les références données par Massignon, *Maroc*, p. 133-4.

(2) *Qirṭâs*, 222, 232, 260, tr. 286, 299, 332.

(3) Dans un combat de 1275, il meurt 9 B. Merin, 15 Arabes et Andalous, 8 volontaires. *Qirṭâs*, 214, tr. 277. Le sultan donne à son fils 1000 cavaliers, dont 300 B. Jâbir et 700 B. Merin, *ibid.* 241, tr. 310.

(4) *Qirṭâs*, 234, 235, tr. 301, 303.

(5) *Qirṭâs*, 342, tr. 311.

En dehors de ces Arabes entrant dans la composition des corps expéditionnaires, on en trouvait d'autres, amenés dans la péninsule avec leurs familles pour y tenir garnison. El-Merrâkechî nous a dit leur nombre approximatif en nous indiquant leur localisation en l'année 621 (1224 J.-C.) (1).

A part les Riyâḥ, sans doute trop irrémédiablement affaiblis, ou que l'inimitié tenace des B. Merîn excluait des avantages moraux et matériels de la guerre « dans le chemin de Dieu », toutes les familles du Maghreb sont tour à tour ou simultanément employées. Il est vrai que, si nous les voyons à la peine, nous les trouvons également à l'honneur ; ils ont une large part aux distributions en argent et en nature (2) ; ils obtiennent des postes de choix (3) et des marques d'estime ; leurs cheîkhs sont conviés avec les cheikhs merînides au repas donné par Aboû Yoûsof à son fils, qui vient le rejoindre en Andalousie (4) ; les poètes de cour, après avoir célébré comme il convient les exploits des B. Merîn, ne sont pas avares de louanges à leur adresse et ne croient pas ainsi déplaire au prince qui les écoute et qui les paie. Dans une qacîda d'Aboû Fâris el-Meknâsî (5) destinée à célébrer tous ceux qui ont pris part à la campagne de 1285, nous voyons défiler toutes les tribus arabes déportées jadis en Maghreb el-Aqçâ (6). Les Sofyân d'abord, et spécialement la famille des B. Jermoûn chez qui se recrutent les cheîkhs ; ensuite les 'Âcem, dont un émir nommé 'Iyâḍ avait, d'après Ibn Khaldoûn, fait des prodiges de valeur (7) ; puis le poète proclame la bravoure des Khloṭ et de leurs familles ; des

(1) Merrâkechî, 160-161, tr. 193.

(2) *Qirṭâs*, 258, tr. 330.

(3) IKh., II 376, tr. IV 216. Solṭan b. Mohelhel, chef des Khloṭ et « oncle maternel du sultan Aboû Sa'îd » reçoit la garde de Gibraltar.

(4) *Qirṭâs*, 238, tr. 306.

(5) *Qirṭâs*, 248, tr. 318.

(6) *Qirṭâs*, 255, tr. 326-7.

(7) IKh., I 43, tr. I 70.

Zobayr, ancêtres de Hilâl b. Ḥamîdân, et des enfants de Mohelhel, par qui la tribu s'était alliée aux Merînides ; après les Khloṭ, il rappelle la vaillance et le bon conseil des B. Jâbir, dont Yoûsof b. Qayṭoûn était alors le chef ; enfin les Athbej, que nous trouvons ici nettement distingués des Jocham, prennent également place dans les vers du Meknâsî : « Ils portent à la ronde la coupe de la mort et la font vider aux ennemis ».

Quelle que soit la valeur littéraire de ce palmarès officiel, il nous fournit plus d'un enseignement historique. Il nous fait comprendre de quel genre étaient les rapports du pouvoir avec les tribus, quelle estime les B. Merîn témoignaient en Espagne à ces Arabes que parfois en Maghreb ils ne ménageaient guère ; il nous indique d'une manière précise quelles fractions étaient réquisitionnées pour la guerre sainte. C'étaient uniquement, nous l'avons dit, les familles déportées en Maghreb el-Aqçâ. Les Arabes du Maghreb central n'y avaient aucune part. Il est vrai qu'à l'heure où les Merînides contractèrent avec les Sowayd et les ʿÂmir B. Yaʿqoûb de si profitables alliances, c'en était fait des chevauchées glorieuses en Andalousie. Après la chute d'Algésiras (1342)[1], plus de guerre sainte pour les princes du Maghreb. Aboû 'l-Ḥasan, rentré dans sa capitale, « demeura profondément convaincu que la cause d'Allâh finirait par triompher et que le Tout-Puissant remplirait sa promesse en accordant aux musulmans un retour de fortune »[2]. Mais, fort de cette consolante pensée, il ne se risqua plus en Espagne. Au milieu des troubles qui suivirent le désastre de Qairouan et des crises qui déchirèrent le Maghreb, ses successeurs n'eurent pas non plus le loisir d'y chercher les lauriers de la victoire ou les palmes du martyre. Les auxiliaires qu'ils trouvèrent alors

(1) La ville fut reprise en 1368 sur le roi de Castille par Mohammed V, à qui ʿAbd el-ʿAzîz avait fait envoyer plusieurs charges d'argent, désirant se réserver tous les mérites spirituels d'une entreprise aussi sainte ». IKh., II 485, tr. IV 380.

(2) IKh., II 389, tr. IV 236.

chez les Arabes du Maghreb central n'eurent donc point l'occasion de combattre les chrétiens. Mais, à défaut de ces tribus puissantes, d'autres fractions de Berbérie auraient pu marcher en Espagne dans les rangs des B. Merîn à côté des Jocham et des Berbères, et nous sommes un peu surpris de ne pas les y voir. Nous voulons parler des Ma'qil cantonnés au sud et à l'est de l'Atlas marocain. Ni le poème d'Aboû Fârîs El-Meknâsî, ni les récits des chroniqueurs n'indiquent leur présence parmi les « mojâhid ». C'est que leur situation vis-à-vis du pouvoir central était d'un tout autre ordre que celle des Arabes du nord de l'Atlas. Beaucoup plus indépendants que ces derniers, ils ne faisaient pas partie de ce « makhzen » que les Merînides avaient constitué autour d'eux ; du moins ne devaient-ils y prendre place que tardivement. Ils ont un rôle à part dans la vie politique du Maghreb ; ce rôle est presque uniquement déterminé par leur origine et par la position géographique de leurs campements ; aussi croyons-nous devoir étudier sommairement l'une et l'autre avant de retracer les phases de leur histoire.

III.

Les auteurs du moyen âge ne savaient rien de précis sur l'origine des Ma'qil. Ibn Khaldoûn, rattachant leur généalogie à celle d'un chef nommé Ma'qil Rebî'a et descendant de Madḥij, suppose qu'ils viennent du Yemen (1), où la plus grande partie des fractions sorties de la race du Madḥîj aurait continué d'exister (2). Plusieurs autorités, entre autre celle d'Ibn Sa'îd el-Maghrebî, lui

(1) IKh., I 22, 74, tr. I 38-39, 118-119.

(2) Aboû Ras, *Voyages*, trad. Arnaud, ap. *Rev. afr.* 1879, p. 121-122, adopte cette localisation. De même Léon l'Afr., édit. 1830, I 47. Voir Kampfmeyer, *Studium der arabischen Beduinendialekt Innerafrikas*, ap. *Mitth. des Seminars fur orientalische Sprachen* 1899, p. 176, où l'auteur montre que l'emploi de *Dawi : possédé par*, et non *possesseur de*, expression himyarite, corrobore l'origine yemenite des Ma'qil.

semblent confirmer cette hypothèse. Mais, bien que, de leur propre aveu, les Ma'qil soient complètement étrangers aux familles hilâliennes, ils paraissent avoir eu leurs campements non loin de ceux des B. Hilâl et durent se déplacer vers l'Egypte, et de là vers la Berbérie, emportés par les mêmes remous et attirés par les mêmes espoirs.

Ils étaient forts réduits en nombre quand ils apparurent en Ifrîqîya, lors de l'invasion du XIe siècle (1) : deux cents combattants à peine, prétend-on (2). Leur faiblesse numérique ne leur permettait guère de prendre leur part des bonnes terres que s'attribuaient les vainqueurs. S'ils ne furent pas complètement oubliés, lors du démembrement de l'empire zîrite (3), ils durent cependant se contenter d'un lot de médiocre importance. Longtemps les Ma'qil vécurent, pour ainsi parler, en marge de la puissance hilâlienne, jouissant de la protection des grandes tribus, mais sans doute très humbles vis-à-vis de leurs protecteurs. Leurs fractions, constamment reléguées dans le sud, suivant les étapes des oasis (4) et ne s'aventurant pas dans leurs déplacements d'été au-delà de la bordure du désert de l'Ifrîqîya et du Magreb central, dépassaient en latitude les stations les plus occidentales des familles hilâliennes.

C'est en cet état que nous les avons vues au milieu du XIIe siècle (5); c'est ainsi que les trouvèrent les B. Solaym, lors de la grande extension qui poussa cette tribu puissante à l'assaut de l'Ifrîqiya (6). La plupart des familles

---

(1) Ez-Zyâni, dans sa *Riḥla*, précise qu'ils entrèrent dans le pays de Barqa *après* les tribus de Moḍar et qu'ils trouvèrent ces dernières installées avant eux en Ifrîqiyâ et dans le Maghreb; tr. Coufourier, *Arch. mar.*, VI, p. 448

(2) IKh., I 73, tr. I 116.

(3) Cf. IKh., I 20, tr. I 36.

(4) « Ils gagnèrent le Maghreb par le Waddân, le Fezzân, le Touât, le Der'a jusqu'à l'Oued Noûn, dans le Soûs el-Aqçâ ». Ez-Zyânî, tr. Coufourier, ap. *Arch. maroc*, VI 448.

(5) Cf. supra, p. 162.

(6) IKh., I 73, tr. I 116.

ma‘qiliennes durent s'éloigner devant les nouveaux venus ; cependant que quelques-unes d'entre elles restaient dans le pays et se rattachaient aux B. Solaym, mais sans se noyer dans leur masse (1). Quant aux tribus refoulées, leur progression forcée vers l'ouest, loin de leur nuire, favorisa leur développement. Comme elles hantaient le territoire qui va du Tâfîlelt à la vallée de la Moulouiya (2), elles se lièrent par une confédération aux Zenâta B. Wâsîn, dont la zone de parcours s'étalait au sud des deux Maghreb ; ils avaient les mêmes entrepôts de céréales et se prêtaient au besoin une mutuelle assistance.

Des conditions de vie meilleure leur permirent de s'enrichir et de s'accroître. L'élasticité de la tribu nomade est telle que, si quelques années de disette ou de station dans les sables peuvent la réduire au point de la faire presque disparaître, elle peut de même s'étendre d'une façon surprenante à la faveur d'une période de prospérité. Comme toujours, à l'accroissement normal dû aux naissances vint s'ajouter l'apport d'éléments hétérogènes. C'étaient des membres de grandes familles hilâliennes ou solaymides (3) ayant rompu avec leurs parents au cours de ces querelles qui forcent parfois les vaincus ou les faibles à chercher un refuge auprès d'un groupe étranger ; c'étaient aussi en plus grand nombre des Fezâra (4) et des Achja‘, branches détachées comme les Ma‘qil de rameaux plus importants restés en Orient et, comme eux, entrées en Berbérie avec les bandes hilâliennes (5).

Nous avons dit comment la montée de leurs alliés,

---

(1) IKh. *(ibid.)* leur assigne un rôle curieux que nous étudierons par la suite.

(2) IKh., I 53, 59, 73, tr. I 87, 95, 116.

(3) Tels étaient les ‘Amoûr et les Cheḍḍa, issus de Kerfa B. Athbej, des Mehâya B. ‘Iyâḍ, des B. Sa‘îd, des Cho‘ara B. Ḥoçayn de la grande famille des Zoṛba, des Çabbâḥ B. 'l-Akhdar de la grande famille des Riyâḥ, des B Solaym et autres. IKh., I 74, tr. I 117-118.

(4) Sur les Fezâra, cf. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, tableau X B.

(5) IKh., I 22, 74, tr. 38-39, 117-118.

les Zenâta B. Wâsîn, dans les territoires du Tell, au commencement du XIII[e] siècle, fut encore une bonne fortune pour les Ma'qil (1). Profitant du champ libre, ils s'étendirent à l'est et à l'ouest. Ils y gagnèrent des pâturages et des vassaux tributaires. Les Zenâta des qçoûr ne tardèrent pas à les avoir pour maîtres. On connait le processus traditionnel de cette mainmise des nomades sur les populations sédentaires. Parfois l'attaque est brutale et inattendue; plus souvent la venue des conquérants est voulue par les qçoûriens eux-mêmes. La petite cité est régie par son conseil; deux familles s'y disputent le pouvoir et cherchent mutuellement à s'y supplanter par l'intrigue ou par la violence (2). La guerre civile est l'état permanent de cette minuscule république. Cependant les Arabes sont dans la plaine. Quelle tentation pour le cheîkh évincé de faire appel à ces alliés toujours prêts à se battre, afin de réduire la faction victorieuse! Une simple querelle, une vendetta généralisée et enflammant de proche en proche tous les habitants, peuvent de même motiver l'introduction des nomades dans les murs du qçar. Une fois qu'ils sont établis à l'intérieur de la place, on ne s'en débarrasse pas à bon compte. S'ils ne mettent pas les deux partis d'accord en pillant indistinctement l'un et l'autre, ils imposent à la population une rançon qui marquera à jamais leur passage et qu'ils viendront percevoir tous les ans à chacun de leur retour dans le pays.

Les revenus que les Ma'qil recueillirent ainsi augmentèrent singulièrement leur puissance. Ils en firent les véritables maîtres des régions du sud de l'Atlas, du Touât et du Goûrâra (3). Leurs familles se répartirent dans ces régions fertiles. Les plus puissantes d'entre elles débor-

(1) Cf. supra, p. 274.

(2) IKh., I 73, II 85, tr. I 117, III 304 et passim. Voir aussi Gautier, *Sahara algérien*, p. 210-211.

(3) Voir une chronique du XVII[e] siècle d'El-Hajj Ahmed b. Yoûsof Et-Tinilânî, où l'auteur parle d'une invasion arabe des oasis antérieure à l'arrivée des Hilâliens. Ces tribus y auraient construit plus de mille villages et creusé des foggaras, conduits d'irrigation. Martin, *Oasis sahariennes*, I 61-62.

dèrent même dans le Tell des deux Maghreb. Les gouvernements y tolérèrent leur venue périodique et leur firent des concessions, récompenses de services passés, faveurs accordées à d'anciens alliés et à des collaborateurs éventuels, ou sacrifices consentis à des voisins exigeants.

Ainsi, quatre régions, assez nettement individualisées, furent les domaines de leurs diverses fractions, chacune de ces fractions ayant sa ligne de conduite vis-à-vis des puissances zenâtiennes.

L'Oued Soûs et les pays qui l'environnent appartenaient depuis une époque relativement récente aux enfants de Mokhtâr, dont les plus puissants formaient les groupes Dawî Ḥassân, Chebbânât et Roqayṭât. Les bords du fleuve sont un des territoires les plus riches du Maghreb el-Aqçâ [1]. Né sur le versant sud de l'Atlas, le Soûs prend immédiatement la direction sud-ouest qu'il conservera jusqu'à la mer. Dès sa source, il roule ses eaux entre les jardins et les champs. Les noyers, les oliviers, les grenadiers et les cultures de céréales bordent ses rives et l'accompagneront dans tout son cours. D'abord resserrée, la grande vallée s'étale en un triangle largement ouvert sur l'Océan, plaine immense et plate que bordent, au sud, la chaîne peu élevée et régulière qui, s'éloignant toujours, va mourir au cap Noûn, au nord, plus près du fleuve, le rempart gigantesque de l'Atlas aux crêtes frangées de neige. Partout la terre rouge se revêt de cultures, de pâturages ou de broussailles. Mais c'était surtout le long des rives que les champs de céréales et de cannes à sucre se multipliaient, que les jardins se faisaient et se font encore plus touffus et les villages de pisé plus nombreux [2]. Târoûdant, la capitale du pays, occupait cette situation.

(1) Cf. de Foucauld, p. 189-191, 322, 326 ss.; Basset, *Relation de Sidi Brahim de Massat*, p. 13; Schnell, *L'Atlas marocain*, tr. A. Bernard, p. 257-261 et les références indiquées.

(2) Edrîsî, 61-63, tr. 71-75; IKh. I 372-373, tr. II 279.

Ce fut là que, vers l'an 1252, un grand du royaume almoḥade, d'origine hintâtienne, 'Alî b. Yedder, s'étant révolté contre El-Mortaḍâ, son khalife, entreprit de se constituer une petite principauté indépendante [1]. Le Soûs el-Aqçâ, isolé du Tell par une barrière dont il était aisé de fermer les passages, formant un organisme à part, avec son débouché sur la mer et ses routes vers la Berbérie centrale, abondamment pourvu de ressources naturelles, ne semble-t-il pas destiné à se séparer de l'empire maghrebin? Mais il fallait, pour s'en rendre maître, soumettre des nomades et des sédentaires, réduire des garnisons almoḥades, et 'Alî b. Yedder manquait de soldats.

Sans doute il existait des relations antérieures entre ce personnage politique et les Arabes qui vivaient sur les confins du Maghreb extrême. 'Alî b. Yedder fit appel à ses clients les Dawî Ḥassân et les Chebbânât, alors campés entre la Tafna et le Rîf [2], leur promettant des revenus assurés et de libres pâturages. Ils se mirent aussitôt, eux, leurs familles et leurs troupeaux, en marche pour le rejoindre. Ainsi vinrent les premiers Arabes qui s'établirent à demeure dans les sables bordant l'Atlantique. Ils ne tardèrent pas à s'y enrichir. Le Merînide Yoûsof b. Ya'qoûb put imposer aux Dawî Ḥassân une contribution de dix-huit mille chameaux sans entraîner leur ruine [3]. Avec ces renforts, la conquête du Soûs devenait aisée; Târoûdant et son gouverneur almoḥade furent isolés du reste du monde; une première armée, envoyée par El-Mortaḍâ, débloqua la place, mais échoua lamentablement devant la citadelle de Tyoûnîwîn [4], où l'usurpateur s'était fortifié; une seconde et une troisième expédition eurent encore moins de succès. La soumission des nomades Gazzoûla,

(1) IKh., I 83, 370, tr. I 131, II 276.

(2) Leur territoire s'étendait entre le Gâret (à l'est du cap Tresforcas) et Râs el-Aïn (à 7 lieues au sud de Melilla) d'une part, et la plaine de Zidoûr (à l'ouest d'Aïn Temouchent) d'autre part. IKh., I 84, tr. I 134.

(3) IKh., I 83, tr. I 132.

(4) Edrîsî, 57, tr. I 65, écrit Tyoûnîwîn, El-Bekrî, Tyoûmetîn, Massignon, *Maroc*, d'ap. la carte mss. d'Edrîsî, Tyoûnîwit.

Zogguen, Lakhas et autres Çanhâjiens paraît avoir été plus laborieuse (1). Cependant, grâce aux Arabes Ma'qil, la conquête s'étend; 'Alî b. Yedder, enrichi par les tributs imposés aux vaincus, peut réunir une troupe permanente d'environ mille cavaliers, qui lui serviront à prévenir les révoltes des Berbères soumis, au besoin, à lutter contre les Arabes, ses premiers alliés.

Dès maintenant, on peut prévoir de quel genre sera l'histoire du Soûs (2). Nous y trouverons reproduit dans un raccourci saisissant plus d'un trait déjà observé, notamment dans l'histoire de Tlemcen, c'est-à-dire dans celle d'un royaume entouré de voisins avides et où les Arabes sont forts. La collaboration de ces derniers est nécessaire mais ruineuse; tout avantage qu'on leur octroie peut provoquer les pires désastres; un soulèvement des tribus n'est pas ici, comme au cœur du Maghreb el-Aqçâ, une agitation vite réprimée; c'est une crise qui menace l'existence même de la dynastie. Comme Yarmorâsan, 'Alî b. Yedder, après avoir fondé sa puissance avec l'aide des nomades, cherchera à contenir leur turbulence et déchaînera leur colère. Elle sera bien près de lui être funeste. Contre leurs alliés de la veille, l'une ou l'autre des fractions ma'qiliennes fera appel aux puissances étrangères, aux fils d'Aboû 'Alî, princes de Sijilmâsa, ou aux B. Merîn eux-mêmes. Ceux-ci, entrant dans le Soûs, mettront fin à la royauté des B. Yedder.

Cette prise de possession de la province par le sultan du Maghreb el-Aqçâ, bien qu'elle les soumette au pouvoir souvent despotique de maîtres puissants, bien qu'elles les expose à plus d'une mesure rigoureuse (3), servira la fortune des Ma'qil; le rappel des garnisons merînites laissera le pays à leur entière discrétion. Ainsi les Ma'qil

(1) Sur ces tribus et leur établissement dans le pays, voir IKh., I 268-269, tr. II 117.
(2) Cf. IKh., I 370-372, tr. II 276-279.
(3) IKh., I 82, tr. I 132.

deviennent les maîtres presqu'absolus du Soûs et les suzerains des qçoûr [1]. Leur pouvoir serait encore plus considérable, n'était ce qui entraîne si souvent l'impuissance des tribus arabes : la division régnant entre leurs familles.

De même que le triangle de plaines irrigué par l'Oued Soûs et ses tributaires, la vallée supérieure de l'Oued Der'a qui lui fait suite est nettement isolée du Tell marocain ; aussi l'histoire des Dawî Mançoûr, les Arabes Ma'qil qui l'habitèrent aux XIIIe et XIVe siècles, présente-t-elle plus d'un trait commun avec celle des Dawî Ḥassân. Ils ont même esprit d'indépendance jalouse à l'égard des maîtres de Fâs, mêmes exigences vis-à-vis des princes qui veulent fonder dans leur domaine une royauté locale. Cependant la situation géographique de leurs territoires, plus engagés dans la Berbérie, l'extension de leurs familles, plus fortes, qui, tous les étés, alors que les Ma'qil du Soûs ne dépassent jamais la barrière de l'Atlas, vont se ravitailler dans le Gâret [2] et tiennent la vallée de la Moulouiya, la position de ces campements sur les confins des deux Maghreb, enfin la possession des alentours de Sijilmâsa, la grande ville saharienne, métropole des oasis, perpétuel objet de convoitise pour les puissances du Tell : toutes ces circonstances semblent rattacher plus étroitement la vie des Ma'qil Dawî Mançoûr à celle des familles zenâtiennes, alors régnantes ; ils ont leur rôle dans l'histoire des usurpateurs et des prétendants du Maghreb extrême ; leur résistance à l'autorité merînite n'est souvent qu'une forme de la lutte entre Tlemcen et Fâs.

Les familles ma'qiliennes qui constituent la grande tribu des Dawî Mançoûr occupent une large zone incurvée, dont la convexité est tournée vers le désert et le Maghreb central et dont la concavité enveloppe l'Atlas marocain.

---

(1) IKh., I 372, tr. II 279.

(2) A la fin du XIVe siècle, ils perçurent des droits sur les Berbères de la région. IKh., I 81, tr. 129.

La vallée de l'Oued Der'a et de ses affluents, la vallée de l'Oued Zîz et le Tâfîlelt, la vallée de la Moulouiya et la plaine d'Angâd : telles sont les quatre régions assez nettement individualisées entre lesquelles se répartissent les fractions des Dawî Mançoûr.

Le Der'a, formé par la rencontre de deux oueds nés dans l'Atlaṣ, s'enfonce vers le sud et traverse ces chaînes méridionales qui, parallèles aux grandes chaînes et de hauteurs décroissantes, semblent des ondes pétrifiées refluant vers le désert; puis il prend la route de l'ouest et, laissant à une journée de sa rive droite la ḥamâda rocheuse et calcinée, il s'en va vers l'Océan, lit énorme et sans eau, squelette de grand fleuve disparu. Autant les bords du Der'a inférieur sont désolés et improductifs, autant les rives des torrents qui lui donnent naissance apparaissent vertes et peuplées. Ce sont d'abord des arbres des zones froides ou tempérées, noyers, figuiers et oliviers, puis viennent les grandes plantations de palmiers : quarante lieues d'oasis bordées de deux lignes de villages de terre qui constituent un des pays les plus riches du Maghreb el-Aqçâ (1).

Les Oûlâd Ḥosayn, les plus puissants des Dawî Mançoûr, tenaient cette région fortunée (2). Comme leurs voisins du Soûs, ils avaient soumis les Berbères qui occupaient le pays. Lorsque le Der'a fut incorporé au royaume merînite, ils devinrent naturellement les vassaux du sultan de Fâs, vassaux fort indisciplinés sans doute, mais tenus, de par les conditions mêmes de leur vie, à une certaine soumission vis-à-vis des maîtres du Maghreb. Ils avaient en effet besoin de se rendre chaque été dans les provinces maritimes du nord pour y mener paître

---

(1) De Foucauld, *Reconnaissance*, p. 209-210, 268, 285-7; De Castrie, *Notice sur la région de l'Oued Draa*, ap. *Bull de la Soc. de Géog. de Paris*, déc. 1880, p. 450, 497; Renou, *Descript. du Maroc*, p. 69-73, 174-182; Schnell, *L'Atlas maroc.*, tr. Augustin Bernard, p. 261 ss.

(2) IKh., I 79-81, tr. I 125-129.

leurs troupeaux et y renouveler leur provision de céréales. Or, les rares passages de la montagne qui y conduisaient étaient aux mains des B. Merîn. Rien n'était plus facile que de les leur fermer, ou, quand ils les avaient franchis, d'intercepter ces routes de retour vers le désert, leur centre véritable et leur traditionnel refuge. La prise de possession des forteresses du Moyen Atlas, clefs des routes du Tell[1], devait être l'ambition constante de ces Arabes. Après bien des soulèvements avortés, bien des tentatives infructueuses, la rivalité de Tlemcen contre Fâs et, plus encore, les troubles qui divisent l'empire leur fourniront l'occasion d'intervenir et de s'emparer des voies d'accès du Maroc septentrional. Le triomphe de leur prétendant Aboû 'l-'Abbâs leur assurera une place prépondérante parmi les tribus ma'qiliennes.

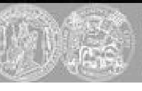
Parents pauvres de ces seigneurs de la tente, les Oûlâd Boû 'l-Ḥosayn, trop faibles pour se livrer à la vie nomade, s'étaient fixés dans les qçoûr entre le Tâfîlelt et le Goûrâra[2], soit qu'ils les aient construits eux-mêmes, ainsi que le prétend Ibn Khaldoûn, soit qu'ils aient occupé des centres déjà existants en se mélangeant ou en se substituant aux sédentaires zenâtiens que la tribu entière avait subjugués. Comme on le conçoit sans peine, cette famille déchue ne fit d'ailleurs point parler d'elle. Le nom des Oûlâd Boû 'l-Ḥosayn ne figure plus dans les annales des deux Maghreb[3].

Il n'en est pas de même des Aḥlâf, confédération ma'qilienne des 'Amârna et des Monebbât, dont le territoire englobe le Tâfîlelt, la vallée de la Moulouiya et les sables qui en dépendent. Ceux-ci sont et resteront d'opulents

(1) Et des territoires dépendant de Tâdlâ et de Ma'den B. Fâzâz. IKh., I 80, tr. I 127. Sur le Col d'el-Ma'den, cf. IKh., I 296, tr. II 159, l. 14 ss.

(2) IKh., I 79 l. 10, tr. I 125.

(3) Voir le récit, écrit en 1690 par Aḥmed b. 'Abd er-Raḥmân, de deux expéditions dirigées au Touat par Mas'oûd b. Nâcir qâïd de l'Almohade Aboû 'l-'Ola dont on ne peut d'ailleurs accepter la date de 1266, Aboû 'l-'Ola étant mort en 1232, ap. Martin, *Oasis sahariennes*, p. 98.



nomades. En plein XIXe siècle, l'Istiqçâ nous les montrera voyageant avec leurs chameaux, au dos desquels se balancent des litières gigantesques couvertes d'ornements et de bijoux (1). Bien qu'ils soient inférieurs en nombre aux Dawî Ḥosayn, la toute-puissance qu'ils exercent dans la région de Sijilmâsa leur donne une force singulière; la possession de terrains de parcours réguliers, le long de la Moulouiya, sur la grande route qui va de Fâs à Tlemcen, leur assigne un rôle prépondérant dans l'histoire des luttes qui mettent aux prises les deux empires zenâtiens.

L'Oued Moulouiya (2) naît entre le Grand et le Moyen Atlas. Après avoir coulé successivement au fond d'une tranchée remplie de jardins, puis encombrée de broussailles, après avoir sillonné de ses eaux jaunes des plaines aussi mornes que les Hauts Plateaux algériens, après avoir passé dans l'étranglement des contreforts de l'Atlas, il parvient à ces territoires si chaudement disputés, si fréquemment razziés par les nomades au moyen âge, à cette région de « marche » entre les deux Maghreb : l'Ouṭâṭ, la plaine de Tafrâṭa, surfaces immenses et plates maigrement couvertes d'herbe, après les pluies, et qui mettaient en communication le royaume des B. Merîn et celui des B. ʿAbd el-Wâd (3). Là s'élevait, hier encore, parmi les cultures qui bordent le fleuve, les restes délabrés de la citadelle d'Aguersîf, commandant un des gués les plus fréquentés (4). Là se dresse fièrement, sur une butte isolée qu'enserre un coude de l'Oued Zâ, les murs hauts et flanqués de tours de Taourirt, que renforça le chérif Mouley Ismâʿîl. Là viennent toujours camper les descendants des nomades Aḥlâf (5).

---

(1) *Istiqçâ*, tr. II 296.

(2) Cf. de Foucauld, *Reconnaissance*, 239, 240, 244, 366, 368, 373.

(3) De Foucauld, *Reconnaissance*, p. 286-7, 388-9; Augustin Bernard, *Les Confins algéro-marocains*, Paris 1911, passim.

(4) De Foucauld, *Reconnaissance*, p. 368; Bel, tr. de Yaḥyâ b. Kh., I 167, n. 2.

(5) De Foucauld, *Reconnaissance*, p. 385.

La communication s'établissait entre ces territoires et le Tâfilelt par les routes du grand Atlas. Grande région d'oasis, le Tâfilelt est fécondé par les inondations périodiques de l'Oued Zîz. Les dattes, le coton, le cumin, le henné en étaient exportés dans tout le Maghreb. La même semence de froment pouvait y donner, au dire d'Ibn Ḥawqal, jusqu'à sept récoltes de suite (1).

Quant à Sijilmâsa (2), elle était apparue au milieu du VIIIe siècle, sur l'emplacement d'un grand marché de nomades. Vers 786, les B. Midrâr, qui en avaient fait la métropole d'un petit royaume khârijite, la dotèrent d'une muraille enserrant dans son périmètre tout un désordre de demeures et de jardins. Elle continua d'être un important centre commercial vivant en partie du trafic des esclaves et l'un des points où se rassemblaient les caravanes partant vers l'est et le sud. Jamais les Ma'qil n'inquiétèrent les convois qui assuraient la subsistance et la richesse de la cité (3).

Cependant, si son activité économique semble s'être tournée pour une bonne part vers le désert, sa vie politique la rattachait en revanche très étroitement au Tell. Enlevée aux Almoḥades par les B. Merîn, conquise ensuite par les B. 'Abd el-Wâd, que les Aḥlâf y attirent, puis définitivement annexée par les maîtres zenâtiens de Fâs, elle sera pour la couronne de ceux-ci un beau fleuron sans doute, mais s'y rattachant par une lien bien fragile; capitale d'une province opulente, mais trop éloignée du siège de l'empire pour que ses gouverneurs ne soient tentés de l'ériger en royaume indépendant, après

(1) Cf. de Foucauld, *Reconnaissance*, p. 347, 353.

(2) Sur Sijilmâsa, *Bayân*, I 60, 154-5, tr. I 80, 215-216; Ibn Baṭoûṭa, *Voy.*, IV, p. 269; El-Bekrî, 147-148, 151-152, tr. 328, 336; *Istibçâr*, tr. 163-163; Ibn Hawqal, p. 65; Yâ'qoûbi, *Description*, p. 133; Edrisî, 60, tr. 69-70; Aboû 'l-Feda, II 189; Yaqoût, *Mo'djem*, III 45; Mas'oûdi, *Prairies*, IV 92; IKh, II 272, tr. I 68-69. Sur la région : W. Harris, *Le Tafilelt*, ap. *Bulletin du Comité de l'Afr. franç.*, suppl. 1909, p. 1 ss.; Gerhard Rohlfs, *Le Tafilelt* trad. franç. *ibid.* 1910, p. 243 ss.; de Serre-Telmon, *L'orée du Tafilalet*, ap. *Bull. de la Soc. géog. d'Alger* 1912, p. 148.

(3) Cf. IKh., I 73, tr. I 117.

s'être assuré l'adhésion de Tlemcen et le concours des Arabes remuants qui en disposent; foyer propice de révoltes pour les prétendants; point d'appui qui serait précieux pour tout prince voulant tenter la conquête des provinces du sud et de celles du nord, si la désunion de ces tribus ma'qiliennes, sans lesquelles on ne saurait rien entreprendre, n'interdisait aux maîtres de Sijilmâsa les projets à longue échéance et les vastes ambitions.

Nous avons dit[1], au chapitre qui précède, quelle était la situation des Dawî 'Obayd Allâh : ils occupent les confins du Maghreb central. Une telle localisation semble plutôt lier leur destinée à celle des B. 'Abd el-Wâd qu'à celle des B. Merîn; aussi n'aurons nous à faire que de brèves allusions à leur sujet dans l'exposé des faits qui va suivre.

Comme on le voit le rôle de chacune de ces familles de Ma'qil dans l'histoire politique des royaumes zenâtiens est la résultante de sa vie passée et surtout de sa situation géographique. C'est cette situation géographique qui, dès le principe, crée les groupements et détermine les antagonismes.

Les B. 'Abd el-Wâd, voisins des Dawî 'Obayd Allâh, vivent avec eux en de perpétuelles mésintelligences. Avant même de s'être érigés dans Tlemcen en souverains sédentaires, ils ont enlevé à ces Arabes une partie de leurs pâturages. Ils se sont, par compensation, liés aux Monebbât[1], les rivaux des Dawî 'Obayd Allâh avec lesquels ils se partagent le pays frontière entre le Maghreb central et le Maghreb extrême. Or, les Monebbât (qui, joints aux 'Amârna, constituent la confédération des Aḥlâf) disposent de Sijilmâsa; quiconque jouit de leur amitié est bien près de tenir la ville des sables et le pays qui en dépend. Ce pays est devenu province merînite depuis 1255. L'admi-

(1) Cf. supra pp. 269, 272.
(2) IKh., II 120, 272, tr. III 354-5, IV 68.

nistration de Sijilmâsa est, suivant l'usage, répartie entre plusieurs fonctionnaires : un gouverneur pris dans une des branches collatérales de la famille régnante, un collecteur des impôts et un chef militaire [1]. Ce dernier est un intrigant, adroit et ambitieux, nommé El-Qiṭrânî, officier subalterne de l'ancien gouverneur almoḥade. Profitant de son crédit auprès de son maître, il a pu rendre maints bons offices aux Arabes d'alentour et se concilier leur appui. C'est d'accord avec eux qu'il a introduit les B. Merîn dans la ville [2]. Ces nomades d'ailleurs ne montrent aucune fidélité à la cause merînite.

En 1257, Yaṛmorâsan, voyant le sultan Aboû Yaḥyâ occupé à la conquête des places du Tell, profite des intelligences qu'il entretient avec les Aḥlâf et tente de s'emparer par surprise de Sijilmâsa. Aboû Yaḥyâ y arrive à temps pour repousser l'armée de Tlemcen [3].

Cet essai d'annexion sera, grâce aux Arabes, repris avec plus de succès. Sijilmâsa, après être retombée aux mains des Almoḥades, devait, pour un temps, devenir cité 'abd el-wâdite. Les Aḥlâf furent les metteurs en scène de ce retour de fortune.

Un beau jour de l'an 1263, ainsi que cela se pratiquait naguère dans certaines villes du Bled es-Sâïba, ils prirent possession de la ville, assassinèrent le gouverneur almoḥade et dictèrent leurs volontés au conseil des cheîkhs. On y reconnut l'autorité de Yaṛmorâsan, leur fidèle allié. Le prince tlemcenien lui-même apparut sans retard à la tête d'une armée pour recevoir le cadeau que lui faisaient ses amis les Aḥlâf et installer comme gouverneur son fils Yaḥyâ [4]. Quand celui-ci mourut, un de ses cousins prit sa place ; et chaque année un des fils du sultan 'abd el-

---

(1) IKh., II 254, 270-271, tr. IV 43, 67.

(2) IKh., II 254, tr. IV 43.

(3) IKh., II 118, 254, tr. III 352, IV 44. Yaḥyâ b. Kh., I 115, tr. 154.

(4) IKh., II 120, 272, tr. III 355, IV 68-69; Yaḥyâ b. Kh., I 115 tr. 155; *Qirṭâs*, 198, tr. 272.

wâdide venait pour récolter les impôts de la grande cité saharienne [1].

Tandis que les Ma'qil Aḥlâf, dispensateurs tout puissants du Tâfilelt, transformaient cette province en une dépendance du Maghreb central, les Dawî Ḥassân et les Chebbânât collaboraient dans la vallée du Soûs à la constitution d'une principauté indépendante et les Ma'qil Oûlâd Ḥosayn se rendaient maîtres des points stratégiques importants de l'Oued Der'a.

Nous avons raconté plus haut comment 'Alî b. Yedder, un officier d'El-Mortaḍà, avait pu, grâce aux familles ma'qiliennes qu'il appela du Rîf dans le Soûs, vaincre les garnisons et les corps expéditionnaires almoḥades, soumettre les qçoûriens et les nomades berbères, enrichir lui et les Arabes ses alliés. En 1266, Aboû Debboûs, le dernier des princes almoḥades, traversant l'Atlas avec un corps prêté par les Merînides, marcha contre le Soûs. La citadelle de Tîzekht se rendit et celle de Tyoûnîwîn fit de même à la seule vue des catapultes [2]. Voilà le maître du Soûs devenu vassal.

Il ne le resta pas longtemps. La prise de Merrâkech en 1269 par les B. Merîn, qui, en réalité, marquait l'établissement définitif d'un pouvoir unique et véritablement fort, semble avoir tout d'abord provoqué, en rompant les liens qui unissaient théoriquement les provinces vassales avec l'autorité politique et religieuse du Maghreb, un réveil des forces insurrectionnelles du pays. 'Alî b. Yedder se déclara de nouveau indépendant. Les Oûlâd Ḥosayn du Der'a se soulevèrent également. Ils s'emparèrent, nous dit Ibn Abî Zar', des forteresses et des châteaux de la région [3].

---

(1) *Qirṭâs*, 209, tr. 272.

(2) IKh., I 83, 370, tr. I 132, II 276.

(3) *Qirṭâs*, 205-206, 279, tr. 257-268, 354. Des deux expressions qu'emploie l'auteur (*houçoûn wa qilâ'*), la première pourrait désigner ces maisons fortifiées, ces demeures féodales de pisé entourées de plusieurs enceintes et flanquées de saillants dont parle de Foucauld (*Reconnaissance*, 214-215),

L'annexion des territoires occupés par les Ma'qil devait être le complément obligé de la conquête merînite. Le 1er de ramaḍân 669 (1270), le sultan Aboû Yoûsof se mit en route pour aller réduire les Oûlâd Ḥosayn qui désolaient la vallée de l'Oued Der'a, dévastaient les jardins, pillaient les bourgs et s'attaquaient même aux personnes des qçoûriens (1). Au milieu du mois, il les atteignit et les tailla en pièces : les femmes et les troupeaux des nomades furent capturés ; une des fractions s'étant réfugiée dans un retranchement de la montagne se vit cernée par Aboû Mâlik, le fils du sultan, et dut demander l'aman. La révolte du Der'a était terminée. De longtemps les Oûlâd Ḥosayn ne pourraient réparer les pertes qu'on leur avait fait éprouver.

La reconquête de Sijilmâsa fut entreprise deux ans après. Le sultan merînide Aboû Yoûsof y mit en œuvre toutes les ressources de la balistique alors connues : il employa contre la ville les catapultes, et cet énigmatique « engin à feu » qui, lançant du gravier de fer, « rivalise par ses effets étonnants avec les miracles du Créateur (2) ». Le siège dura plus d'un an. Les gens de Sijilmâsa exaspérés montaient sur les murs et criaient aux assiégeants des injures et des malédictions. Enfin, une des tours étant abattue et un pan de la courtine éventré, les troupes merînites entrèrent dans la ville. On massacra le gouverneur, neveu de Yarmorâsan, tous les membres de la famille des B. 'Abd el-Wâd et tous les Arabes Monebbât qui s'y trouvaient enfermés.

Ainsi les provinces du sud-est occupées par les Ma'qil Dawî Mançoûr reconnaissaient l'autorité des B. Merîn.

---

ces *ageddim*, tours isolées aux flancs percés de meurtrières, au front garni de machicoulis et couronné de merlons, qui doivent protéger les cultures. La seconde se rapporte vraisemblablement aux citadelles fermant les cols de l'Atlas, dont la possession rendait les nomades maîtres indépendants du Der'a.

(1) *Qirṭâs*, loc. cit.; IKh., I 79, II 263, tr. I 126, IV 56.

(2) IKh., II 120-121, 272-273, tr. III 356, IV 69-70; Yaḥyâ b. Kh., I 115, tr. 155; *Qirṭâs*, 209, tr. 272.

La punition infligée aux Oûlâd Ḥosayn de l'Oued Der'a et la reprise de Sijilmâsa avaient assuré cette annexion, annexion précaire, soumission fragile en dépit de toute la sévérité des châtiments. Soit à la suite d'un prince rebelle, soit pour leur propre compte, les Ma'qil semblent toujours prêts à s'agiter, et leurs soulèvements sont quasi-périodiques.

L'avènement en 1286 d'Aboû Ya'qoûb, le troisième souverain de la dynastie, fut le signal de graves insurrections. Comme le nouveau prince s'était fait proclamer en Espagne où son père était mort, les prétendants en profitèrent, de l'autre côté du détroit, et se présentèrent à l'envi pour occuper la scène restée vide [1]. De même qu'en tout moment de crise, les routes se couvrirent de pillards, les nomades des confins du Maghreb s'agitèrent, tout disposés à soutenir quiconque aurait besoin de leurs services pour prolonger l'anarchie. Aboû Ya'qoûb cependant apparut tout d'abord en réformateur énergique. La répression des révoltes fut vigoureusement conduite et la sécurité des routes assurée. Pendant qu'il se tenait à Merrâkech pour pacifier la région, un de ses parents, Ṭalḥa b. Moḥallî, se mit en révolte et passa dans le Soûs [2].

Les Arabes B. Hassân en étaient les maîtres presque absolus [3]. 'Alî b. Yedder qui avait voulu montrer quelque rigueur à leur égard, avait été tué dans une rencontre (668-1269) [4]. Ses successeurs se maintenaient avec peine dans Taroûdant.

En apprenant la révolte de Ṭalḥa b. Moḥalli, Aboû Ya'qoûb confia une armée à son neveu El-Mançoûr b. Abî Mâlik, et, suivant la coutume, l'investit du gouvernement du Soûs en le chargeant d'aller le conquérir. Les B. Ḥas-

(1) IKh., II 307, tr. IV 121-122.

(2) IKh., II 307, tr. IV 123.

(3) Depuis la mort d'Alî b. Yedder (?) Ya'qoûb 'Abd el-Ḥaqq (mort en 685-1286) avait, au cours d'une expédition dans le Soûs, soutenu les Chebbânât contre les Dawî Ḥassân, IKh., I 83, tr. I 132.

(4) IKh., I 373, tr. II 278.

sân, qui sans doute se disposaient à envahir la province de Merrâkech, furent bloqués dans Tamskroût [1], point culminant de la route qui franchit l'Atlas dans le pays des Hintâta. On traita. Les nomades durent livrer dix-huit mille chameaux comme contribution de guerre. En juillet 1287, Ṭalḥa était battu et sa tête était envoyée à Tâza pour y être exposée. La même année, les Arabes, déjà fort affaiblis, furent de nouveau vaincus et décimés.

A l'automne de la même année, le sultan en personne marche contre les Ma'qil du Der'a qui interceptent les routes et razzient qçoûr et cultures [2]. A la tête de treize mille cavaliers, il franchit l'Atlas en passant par le pays des Heskoûra. Les Oûlad Ḥosayn s'étaient éparpillés dans le désert afin d'y faire paître plus aisément leurs troupeaux et d'y trouver des puits. Le moment était propice pour tomber sur les douars isolés et pour massacrer les nomades ou les capturer en détail [3]. Leurs têtes s'en allèrent garnir les créneaux de Fâs, de Merrâkech et de Sijilmâsa.

Une période d'une quinzaine d'années de calme suivit ces répressions sanglantes.

Le séjour prolongé d'Aboû Ya'qoûb en Maghreb central et l'immobilisation forcée, que lui imposait le long siège de Tlemcen, provoquèrent le réveil de l'agitation dans tous les domaines ma'qiliens.

En 1304, les Dawî Ḥassân et Chebbânât du Soûs virent venir à eux les B. Gommî révoltés contre l'autorité merînite et leur prêtèrent main-forte [4]. Ces B. Gommî étaient des parents des B. 'Abd el-Wâd, qu'une haine sanglante

(1) IKh., I 83, II 307-8, tr. I 132, IV 123. Je crois devoir identifier cette campagne d'El-Mançoûr (IKh., II 307-308, IV 123) avec celle que notre auteur attribue au sultan lui-même (*ibid.* I 83, tr. I 132). Celle dont il parle ne peut être placée en l'année 685 (1286) étant donnée la chronologie très précise du tome II et est forcément antérieure à l'expédition qu'il place en 686 (1287) et qu'il rapporte immédiatement après.

(2) IKh., I 79, II 308, tr. I 126, IV 123; *Qirṭâs*, 261, tr. 233.

(3) Comparer Calderaro, *B. Gommî*, ap. *Bull. de la Soc. géogr. d'Alger*, 1904, p. 341.

(4) IKh., I 83, II 222-4, 337-8, tr. I 132, III 493, IV 163-4.

avait écartés à jamais des princes de Tlemcen et, par contre-coup naturel, rapprochés des B. Merîn (1). Ils jouissaient d'une situation privilégiée dans l'empire du Maghreb el-Aqçâ, quand, au moment du siège de Tlemcen, des froissements amenèrent une rupture entre cette famille et ceux qui leur avaient donné asile. Ils se mirent en révolte, passèrent dans le pays des Ḥâḥa et de là dans le Soûs. Le gouverneur de Merrâkech les y poursuivit (2) et accabla de sa colère les Arabes Ma'qil qui les avaient soutenus.

Plus étendue et plus dangereuse fut l'insurrection des Oûlâd Ḥosayn du Der'a qui éclata vers le même temps (3). Le gouvernement de cette province avait été confié à un client de la famille merînide, 'Abd el-Wahhâb b. Çâ'd. Celui-ci tenta de châtier ses turbulents administrés. Il périt au cours d'une rencontre. Et le flot des nomades déborda sur toute la frontière de l'empire que longe la vallée de la Moulouiya, depuis le Der'a supérieur jusqu'à Tâoûrîrt. Quand l'assassinat du sultan Aboû Ya'qoûb dans Mançoûra et les troubles dynastiques qui s'en suivirent eurent forcé les Merînides à se replier vers le Maghreb, ils marchèrent contre le Der'a. La mort du gouverneur fut vengée et les Oûlâd Ḥosayn devinrent des sujets obéissants chez qui la dîme aûmonière fut très régulièrement perçue.

Si la région du Der'a et celle de la Moulouiya paraissent vouées aux révoltes spontanées entreprises par des nomades qui cherchent à s'affranchir des servitudes avec leurs seules ressources, le Soûs et plus encore le Tâfilelt semblent offrir aux princes rebelles le refuge de leurs places fortes et l'aide de leurs populations arabes. A partir de 1315, le Tâfilelt cesse d'être une simple province

(1) IKh., II 102-3, 221-4, 336-7, tr. III 329-330, 492 ss., IV 162-3.
(2) Il infligea aux B. Gommi une terrible défaite au col de Tâmaṭrît et ruina la capitale des B. Yedder qui les avait accueillis.
(3) IKh., I 79, tr. I 126.

merînite pour devenir, avec Sijilmâsa sa capitale, le centre d'une principauté du sud tour à tour autonome ou vassale, et dont les Arabes de la région, en particulier les Ma'qil groupés sous le nom d'Aḥlâf, seront les soutiens indispensables.

Sous le règne d'Aboû Sa'îd, son fils et successeur désigné, Aboû 'Ali, avait tenté de s'emparer du trône et y était presque parvenu. Aboû Sa'îd ayant repris possession de son empire, le fils repentant demanda et obtint le gouvernement de Sijilmâsa (1) ; comme Bougie pour les B. Ḥafç, la ville des sables devint l'apanage des dauphins merînides. A peine installé dans sa résidence, voilà Aboû 'Alî qui prend les allures d'un roi : il fonde une administration, compose une armée, enrôle cavaliers et fantassins, convoque les nomades Ma'qil du Tâfîlelt et part à la conquête des pays avoisinants. Il va, descendant l'oued Guîr et la Saoûra, annexant les oasis, soumettant le Goûrâra et le Touât et, dans sa marche vers le sud, il pousse jusqu'à Temenṭît, puis, encouragé par ses alliés Ma'qil toujours avides de razzias et de pillages, il revient vers l'Atlantique, envahit la vallée du Soûs, dompte les Arabes Dawî Ḥassân et Chebbânât et les Berbères (2) qui les accompagnent dans leurs courses, force une fraction de Chebbânât à chercher un refuge dans le Touât (3), s'introduit par surprise dans Târoûdant, abandonne la cité à ses compagnons nomades qui la mettent à sac, s'empare de Tânçâçt, là, trouve les trésors entassés par les B. Yedder et les enlève, enfin contraint le maître du Soûs à se réfugier sur les hauteurs (4). L'ambition lui vient avec le succès : en 1320, il déclare la guerre à son père le sultan Aboû Sa'îd. Sijilmâsa n'est-elle pas l'antichambre saharienne du Tell

(1) IKh., II 357-9, tr. IV 191-194; *Istiqçâ*, II 51.

(2) Au lieu de *Zegna* (IKh., II 360, l. 1), nous croyons qu'il faut lire *Zogguen* (cf. *ibid.* I 84, tr. I 133).

(3) Martin, *Oasis sahariennes*, I 105, d'après El-'Amoûri.

(4) Nous adoptons le récit de IKh., I 372, tr. II 278, qui ne concorde pas complètement avec *ibid.*, II 357-360, tr. IV 194, ni avec *ibid.*, I 83, tr. I 132.

maghrebin ? Aboû 'Alî entame la conquête du Der'a et les Oûlâd Ḥosayn doivent le reconnaître comme suzerain (1). En 1322, il est en marche vers Merrâkech ; il entre vainqueur dans la capitale du sud. Poursuivant sa course triomphante, il allait monter à l'assaut des provinces du nord et peut-être achever par la prise de Fâs la conquête du royaume tout entier, quand il se heurta aux troupes de son père Aboû Sa'îd et d'Aboû 'l-Ḥasan son frère. Ce fut un sauve-qui-peut, une poursuite désordonnée à travers les routes de l'Atlas. Fuyant à pied par les chemins coupés de précipices, le conquérant de la veille dut regagner son domaine des sables et vint s'enfermer dans Sijilmâsa (2).

Il fallait, pour le moment, renoncer aux vastes projets ; cependant cette équipée malheureuse, provoquée presque autant par l'avidité des nomades arabes que par l'ambition du prince, montrait au souverain du Tell tout ce que pouvait entreprendre celui qui, maître du Tâfîlelt et disposant de l'appui des Ma'qil, saurait profiter d'une heure de crise intestine ou d'embarras extérieur.

A son avènement, Aboû 'l-Ḥasan était donc fort peu rassuré sur les intentions d'Aboû 'Alî, son frère (3). Il lui témoigna prudemment la plus grande bienveillance. Aboû 'Alî déclara se contenter de Sijilmâsa et des provinces qui en dépendent comme part d'héritage paternel. Et le sultan du Maghreb el-Aqçâ, se croyant libre du côté du sud, marcha contre Tlemcen pour reprendre, avec la collaboration des Ḥafcides, la lutte contre l'ennemi héréditaire.

Il dut bientôt revenir sur ses pas. Aboû 'Alî, soutenu par le sultan 'abd el-wâdide, s'était emparé du Der'a et faisait marcher un corps de troupes contre Merrâkech. Il fallut, une année durant, assiéger Sijilmâsa. Elle suc-

(4) IKh., II 360-361, tr. IV 194-195.
(5) IKh., II 320, tr. IV 194-195.
(1) IKh., II 373-374, tr. IV 213 ; *Istiqçâ* II 57-58.

comba enfin. Le royaume indépendant du Tâfîlelt allait subir une éclipse de trente ans [1].

Quant au royaume indépendant du Soûs, Aboû 'l-Ḥasan lui porta également le dernier coup [2]. Il le fit à l'instigation des Ma'qil et grâce à leur aide. L'unité semblait réalisée en Maghreb extrême et les Arabes du sud paraissaient disposés à servir la dynastie. Ceux du Der'a étaient soumis au paiement régulier des contributions. Ceux du Soûs, ayant reçu des « iqṭa' » pour leurs bons offices, étaient réguliérement chargés de percevoir les impôts dans leur région [3]. Le trône étant affermi, le sultan allait pouvoir chercher des victoires productives en Berbérie et des triomphes méritoires en Espagne. En l'espace de quelques années (1333-1337), il avait annexé Gibraltar [4], Tlemcen [5] et les qçoûr du Touât [6]. Les cheîkhs arabes de son royaume portaient ses présents au sultan d'Egypte et au roi nègre de Mâlî [7]. Il rêvait d'envahir l'Ifrîqîya, de reconstituer à son profit l'empire des grands Almoḥades [8] et de réunir en sa main la Berbérie toute entière. Cette mégalomanie devait lui être funeste.

Je dirai, dans le chapitre suivant, les circonstances qui amenèrent la défaite d'Aboû 'l-Ḥasan, vaincu devant Qairouan par la coalition des Arabes d'Ifrîqîya. J'ai marqué, au chapitre qui précède, les conséquences de ce désastre en Maghreb central ; mais nulle part la répercussion n'en fut plus sensible que dans la partie méridionale du Ma-

---

(1) IKh., I 524, II 160, 375, tr. II 474-475, III 410, IV 214-215; *Istiqçâ*, II 67-68.

(2) IKh., I 372, tr. II 278.

(3) IKh. I 84, tr. I 133.

(4) IKh., II 377, tr. IV 217; *Istiqçâ*, II 59.

(5) IKh., II 380, tr. IV 224.

(6) IKh.. I 76, tr. I 121. Ibn Baṭoûṭa, IV 446-7, nous permet de localiser vers 1334 cette conquête qui fut faite par un corps d'Arabes à l'instigation d'un cheikh des B. Iznâsen.

(7) IKh., II 376, 395, tr. IV 216, 244; *Istiqçâ*, II 68-74.

(8) Les B. Merin semblent véritablement hantés de leur souvenir. Cf. IKh., *Hist. des B. 'l-Aḥmar*, tr. Gaudefroy Demonbynes, ap. *J. As.* 1898, II 439-440.



ghreb extrême, où les tribus étaient encore économiquement et militairement puissantes. Le triomphe des B. Hilâl et des B. Solaym de Berbérie orientale, dans les rangs de qui combattaient peut-être des Ma'qil, montra aux familles arabes du sud de l'Atlas la fragilité de cet empire zenâtien auquel ils obéissaient (1); sans doute leur inspira-t-il le sentiment vague de la force de leur propre race ; très certainement il réveilla leur humeur turbulente. Au retentissement moral se joignit l'effet beaucoup plus immédiat que produisit naturellement la diminution ou le retrait des garnisons merînites (2). Dès lors, ces tribus, qui acquittaient assez régulièrement les impôts, ne les payèrent plus que de loin en loin, quand une troupe envoyée à cet effet parvenait à les y contraindre (3). Dans le Der'a, les révoltes se multiplièrent et l'insécurité se fit chronique (4). Dans le Soûs, les Dawî Ḥasan et Chebbânât redevinrent les vrais maîtres du pays et levèrent à leur gré des contributions sur les gens des qçoûr (5). Une partie des 'Obayd Allâh s'était mise en révolte depuis l'expédition des B. Iznâsen dans les qçoûr du Touât (6).

Ces mouvements d'anarchie spontanée, qui diminuaient les forces de l'empire merînite, devaient, sans tarder, être mis à profit par ses adversaires. On a pu noter, en 1330, le rôle de Tlemcen dans la révolte d'Aboû 'Alî et la manière dont le sultan du Maghreb central seconda le seigneur de Sijilmâsa dans sa résistance; mais, plus encore que les intrigues des princes, les manœuvres des Arabes eux-mêmes vinrent solidariser les intérêts des tribus ma'qiliennes avec ceux des souverains 'abd el-wâdides. L'agent le plus actif de cette évolution ne fut autre que Chîger, l'émir zoṛbien, le chef des 'Amir B. Ḥamîd, le

(1) IKh., I 97, tr. I 153.
(2) IKh., I 372, tr. II 279.
(3) IKh., I 80, 84, 372, tr. I 126, 139, II 279.
(4) IKh., II 460, tr. IV 345.
(5) IKh., I 84, 372, tr. I 126, II 279.
(6) IKh., I 76, tr. I 121; Ibn Baṭoûṭa, IV 446-7.

fidèle champion des B. 'Abd el-Wâd déchus [1]. Nous avons vu comment, six années durant, à la suite de la prise de Tlemcen, il vécut dans le désert, préparant par son action directe et par sa propagande la restauration d'Aboû Ḥammoû. En 1354, les Oûlâd Ḥosayn étaient en pleine révolte [2]. Ils tentèrent même un coup de main contre Sijilmâsa. L'incendie se propageait ; il finit par gagner toutes les familles ma'qiliennes. Chîger et ses gens accompagnaient les rebelles dans toutes leurs courses et partageaient leur fortune. Mais l'heure du châtiment sonna.

On sait comment les conditions mêmes de leur vie, les nécessités de leur ravitaillement exposaient périodiquement ces nomades aux représailles des maîtres du Tell. S'étant rendus à Nokoûr, dans ce territoire maritime qu'encadrent les chaînes du Rif, pour y faire provision de blé, les Oûlâd Ḥosayn furent assaillis par l'armée merînite [3]. Après avoir assisté au carnage des leurs et après avoir perdu des biens qu'ils transportaient, ils repassèrent l'Atlas et regagnèrent appauvris les stations du désert, qu'ils ne devaient plus de longtemps oser quitter.

En partie provoquée par un relâchement de la surveillance exercée sur les tribus ma'qiliennes, en partie suscitée par les manœuvres des agents 'abd el-wâdites, la rupture des Oûlâd Ḥosayn marquait une date importante dans la vie du Maghreb; le désastre de Nokoûr achevait une évolution politique et en précisait le sens. Depuis 1320, le chef des Zoṛba Sowayd, 'Arîf b. Yaḥyâ, quittant le parti de Tlemcen, était allé offrir ses services au sultan du Maghreb el-Aqçà et en avait reçu bon accueil [4]. Nous avons dit la place qu'il avait su prendre, ainsi que son fils Wanzammâr, à la cour de Fâs [5]. Les Sowayd firent dès lors partie de ce qu'on peut appeler le maghzen merînite.

---

(1) Cf. supra, p. 294.
(2) IKh., I 68, tr. I 108.
(3) IKh., *ibid.*
(4) IKh., I 60, tr. I 97.
(5) Cf. supra, pp. 258-259, 287, 315.

Peu de temps après, les ʻAmir B. Yaʻqoûb, que des compétitions hiérarchiques et de sanglantes vendettas éloignaient du Maghreb central, y entrèrent aussi. Il fallait assurer des fiefs à ces alliés. Les territoires du Tell où les Maʻqil avaient accoutumé de venir dans la saison sèche passèrent en leurs mains (1). C'est alors que la citadelle d'Aguersîf, qui commandait la route de Tlemcen à Tâza, devint la demeure seigneuriale du très puissant émir Wanzammâr. Non-seulement le cheikh des Sowayd y eut des châteaux, mais il y amenait sa tribu qui campait dans la plaine (2). Ainsi, se trouvait renforcé le rempart oriental du Maghreb el-Aqçâ. Ainsi, aux tribus de Maʻqil, dont la fidélité était toujours douteuse, se trouvaient utilement substitués des groupes de Zoṛba, sincèrement hostiles au parti tlemcenien, et que des faveurs devaient de plus en plus attacher à la cause merînite.

L'exclusion des Oûlâd Ḥosayn de ces terres de parcours devait en revanche pousser ces derniers à en chercher d'autres ailleurs; elle allait hâter leur adhésion, qu'avait déjà préparée l'émir Chîger, au parti de Tlemcen (3). On put s'en apercevoir dès la première expédition des B. Merîn en Maghreb central (760-1359). L'affaire d'Ibn Mosellem, qui eut lieu la même année, acheva de lier ces Arabes aux intérêts des successeurs de Yaṛmorâsan.

C'est une figure fort curieuse, bien de son pays et de son temps que celle de cet Ibn Mosellem dont la destinée se trouva mêlée si intimement à l'histoire des Maʻqil (4).

Il appartenait à l'une des premières familles des B. Zerdâl, petite tribu zenâtienne parente de celle des B. ʻAbd el-Wâd, et qui, trop réduite pour conserver son autonomie, vivait à l'ombre de la grande tribu souveraine. Elevé

(1) IKh., I 68, tr. I 108.

(2) IKh., I 63, II 517, tr. I 99, IV 426.

(3) Sur le rôle des Maʻqil lors de l'occupation et de l'évacuation de Tlemcen par les B. Merîn en 760 (1359), IKh., I 80, II 181, 448-9, tr. I 127, III 440, IV 224-5.

(4) IKh., II 181-183, tr. IV 440-442; Yaḥya b. Kh., II 22, tr. 74.

par les soins du chef kurde Moûsâ b. ʻAlî[1], le puissant vizir, il avait grandi dans la familiarité des princes tlemceniens. Lors de l'investissement de 1337, il se distingua parmi les défenseurs les plus vaillants de Tlemcen. Quand la ville fut prise, Aboû 'l-Ḥasan, le sultan vainqueur, songea, suivant l'usage, à utiliser pour son service les meilleurs éléments du peuple soumis. Les frontières du Maghreb, les barrières de l'Atlas notamment, avaient besoin de défenseurs. Les B. ʻAbd el-Wâd assemblés furent passés en revue. Comme Ibn Mosellem défilait dans leurs rangs, on le signala au sultan merînide comme un brave d'entre les braves. Aboû 'l-Ḥasan le fit partir pour le Derʻa, où les Arabes étaient en pleine révolte, et l'ancien défenseur de Tlemcen se battit comme un lion pour le service de son nouveau maître. C'est ainsi qu'il obtint le commandement du corps dont il faisait partie.

En 1348 (749), nous le trouvons enfermé dans Fâs et luttant, avec sa vaillance coutumière, pour Mançoûr, le petit-fils d'Aboû 'l-Ḥasan contre son oncle Aboû ʻInân[2]. Après quelques jours d'investissement, la situation des assiégés parut désespérée. Ibn Mosellem prit le vent de la fortune, et, entraînant par son exemple les plus notables défenseurs de la place, offrit son concours au prince assiégeant. Cette trahison opportune lui valut, la ville étant tombée, toute la faveur d'Aboû ʻInân. Il fut nommé gouverneur du Derʻa et ce souple esprit montra, dans ce nouveau poste, autant d'habileté administrative qu'il avait montré de vigueur militaire pour pacifier naguère le pays. Habileté plus remarquable encore, il gagna l'amitié des Maʻqil Oûlâd Ḥosayn qu'il était chargé de maintenir dans le devoir ; à la faveur de ses fonctions, il sut, comme l'avait fait jadis El-Qiṭrânî, se ménager chez les nomades des clients qui pouvaient être au besoin des alliés. Un engagement solennel de fraternité le lia pour jamais aux

(1) IKh., II 162-163, tr. III 413-415.
(2) Cf. IKh., II 413-414, tr. IV 275.

membres de la tribu[1]. D'ailleurs, fonctionnaire dévoué, il mit toute son adresse politique au service du souverain régnant, et, quand le frère de celui-ci, Aboû 'l-Faḍl, s'étant mis en révolte, alla chercher un refuge chez un chef Zanâga[2] voisin du Der'a, il ne ménagea ni l'argent ni les promesses pour négocier l'extradition du rebelle.

Le zèle qu'il avait montré dans cette affaire le plaça dans une situation quelque peu délicate lorsque l'émir Aboû Sâlem fut proclamé sultan du Maghreb el-Aqçâ. Celui-ci avait vécu en Espagne dans l'intimité de son frère Aboû'l-Faḍl et lui gardait l'affection la plus vive. N'allait-il pas venger les injures subies par son compagnon d'exil? De tels retours de fortune n'étaient pas rares dans les cours berbères. Ibn Mosellem jugea prudent de ne pas trop attendre celui qui le menaçait; il quitta son gouvernement, sans oublier d'emporter dans ses bagages le montant des impôts par lui perçus dans la province, il s'en fut par les routes du désert où il ne risquait pas de mauvaises rencontres[3].

C'est vers Tlemcen, sa patrie, qu'il revint, après l'avoir abandonnée pendant plus de vingt-deux ans; il y fut reçu à bras ouverts par le sultan Aboû Ḥammoû, qui l'éleva à la dignité de vizir; accueil explicable : Ibn Mosellem arrivait chargé d'un trésor et environné de toute une troupe de parents et de clients arabes appartenant aux Oûlâd Ḥosayn. Et là ne se bornèrent pas les heureux effets de son retour. A son appel, non seulement les Arabes du Der'a, mais encore les diverses fractions qui constituaient les Dawi Mançoûr[4] vinrent avec leurs familles et leurs troupeaux se mettre à la disposition de Tlemcen. Des terres leur furent concédées dans les plaines du territoire 'abd el-wâdite et l'on ménagea entre ces nouveaux venus et les familles de Zoṛba une confédération qui acheva de les

(1) IKh., II 182, tr. III 441.
(2) Ibn Ḥamîdî. IKh., II 434-435, 460, tr. IV 305-307, 344.
(3) IKh., *loc. cit.*
(4) IKh., II 486, tr. IV 381.

solidariser avec les nomades fidèles à la dynastie de Yaṛmorâsan et de les attacher au pays (1).

Cet exode des Ma'qil Oûlàd Ḥosayn, préparé par la campagne de Chîger l'émir zoṛbien, légitimé par la rigueur des B. Merîn (2), déterminé enfin par l'appel d'Ibn Mosellem, devait avoir pour l'histoire des deux Maghreb d'assez graves conséquences.

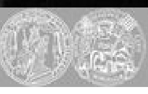
Aboû Sâlem, le sultan merînide, n'en eut pas plus tôt reçu la nouvelle qu'il adressa au maître de Tlemcen les plus pressantes réclamations. L'enlèvement de la caisse des impôts du Der'a lui causait un sérieux préjudice ; mais il regrettait plus encore le départ de sujets nomades utiles pour les contributions qu'on en tirait, pour l'aide militaire qu'ils fournissaient au besoin, et qui pouvaient devenir dangereux en portant leurs services à une puissance rivale.

D'abord, Aboû Sâlem exigea l'extradition du gouverneur infidèle. Il n'obtint pas satisfaction. Il demanda le renvoi de ses sujets arabes et ne fut pas plus écouté. On a vu comment cette attitude de Tlemcen amena une nouvelle invasion du Maghreb central, et l'on sait quelle en fut l'issue. A l'approche de l'armée merînite, Aboû Ḥammoû évacue sa capitale et, suivi de ses alliés nomades, pille Aguersîf, la demeure de Wanzammâr. Les B. Merîn installent sur le trône un petit-fils d'Aboû Tâchfîn, puis réintègrent le Maghreb el-Aqçâ, mais, privé de ses protecteurs, le prétendant 'abd el-wâdide ne peut soutenir le choc d'Aboû Ḥammoû, qui rentre en possession de son royaume et signe une paix honorable avec le sultan de Fâs.

Durant cette campagne, le maître de Tlemcen fut constamment soutenu par les Zoṛba B. 'Âmir et par les Ma'qil

(1) IKh., II 182, 460, 486, tr. III 441-442, IV 345, 381. Comparer le cas des Bedâwa et des B. Mesguild du Maroc. *Arch. maroc.* IV 73.

(2) IKh. (II 460, tr. IV 345) dit qu'ils vinrent dans le territoire de Tlemcen craignant d'être punis par Aboû Sâlem à cause de leurs fréquentes révoltes.



Dawî Mançoûr. Cependant l'une de leurs fractions, celle des 'Amârna, était restée fidèle aux B. Merìn. Moins de deux ans après, une autre famille ma'qilienne rompait avec Aboû Ḥammoû : une grave mesintelligence ayant éclaté entre ce prince et Aḥmed b. Raḥḥoû, chef des Oûlàd Ḥosayn, tout ou partie de la tribu s'éloigna du souverain 'abd el-wâdide et de son ministre qu'ils avaient secondés jusque-là.

Ainsi s'émiettait le parti arabe qui s'était un moment groupé pour la défense de Tlemcen[1]. La mort d'Ibn Mosellem, qui succomba vers le même temps dans une épidémie de peste[2], semblait devoir en éloigner le reste des Ma'qil que l'influence personnelle du vizir y retenait encore. Telle fut du moins l'opinion du Merînide 'Abd el-'Azîz, et, dès son avènement, il entama avec Tlemcen de nouvelles négociations pour y parvenir. Aboû Ḥammoû n'y consentit pas plus que par le passé, « sachant bien, dit Ibn Khaldoûn, combien la coopération de ces réfugiés lui serait nécessaire pour tenir en échec les Zoṛba Sowayd ainsi que les autres tribus ». Ce texte du chroniqueur et d'autres encore nous montrent nettement qu'en dépit de la défection des 'Amârna et des Oûlàd Ḥosayn, d'importantes fractions restaient attachées au parti de Tlemcen et conservaient, avec la confiance des B. 'Abd el-Wâd, des campements d'été dans les plaines de leur royaume.

La correspondance, d'abord courtoise, puis de plus en plus aigre, qu'échangèrent à ce propos les deux princes zenâtiens allait être, en 1367, suivie d'une nouvelle invasion du Maghreb central. Des troubles intérieurs éclatant en

(1) Les B. 'Âmir ne semblaient plus très sûrs. Sowayd et Oûlâd Ḥosayn s'unissaient pour soutenir le prince 'abd el-wâdide Aboû Zaïyân; toute la confiance du prétendant était acquise aux Oûlâd Ḥosayn; le chef de ceux-ci Aḥmed b. Raḥḥoû se montra même un des plus ardents contre Aboû Ḥammoû; il poursuivait furieusement le sultan fuyant vers Tlemcen et se croyait sur le point de l'atteindre, quand son cheval s'abattit dans la mêlée. Ce fut lui qui périt et dont la tête fut tranchée. On voit qu'Aboû Hammoû rencontrait des ennemis assez acharnés parmi les alliés de la veille. IKh., I 80, II 187, tr. I 127, III 448.

(2) IKh., II 187, tr. III 447.

Maghreb el-Aqçâ détournèrent l'orage. Il ne devait crever que trois ans après. Sans doute alors des causes multiples le déchaînent ; mais l'exode des Ma'qil apparaît chez le prince merînide comme le grief le plus tenace et le motif le mieux avoué de sa rancœur [1].

On connaît déjà l'épilogue de cette nouvelle phase de la lutte entre les deux empires [2]. On sait le rôle de Wanzammâr, s'efforçant de désagréger le groupe des Ma'qil, partisans de Tlemcen, la fuite d'Aboû Ḥammoû chez les Riyâḥ, les exigences des 'Obayd Allâh et les concessions que doit leur faire le Merînide 'Abd el-'Azîz, enfin la mort de ce sultan [3] et la restauration 'abd el-wâdite de 1372. Tous ces événements font plutôt partie de l'histoire du Maghreb central que de celle qui nous occupe ici, et nous les avons exposés en leur lieu. Qu'il nous suffise de rappeler la part considérable que prennent les tribus arabes à toutes ces agitations et le profit qu'invariablement l'une ou l'autre en retire.

Si le spectacle est autre en Maghreb el-Aqçâ, le résultat ne change guère. Nous y assistons à des reconstitutions successives et éphémères du royaume de Sijilmâsa. Des intérêts divers semblent converger pour faire de la grande cité saharienne la capitale d'une principauté du sud détachée de l'empire merînite. Les fils du sultan Aboû 'Alî, d'une part, la revendiquent comme un patrimoine et tendent à constituer une dynastie sijilmâsienne en face de la dynastie de Fâs. D'autre part, les Ma'qil de la région, qui, maîtres des alentours de la ville, exigent des citadins des contributions avantageuses, ces Arabes pour qui Sijilmâsa est une prébende plus productive qu'aucun autre de leurs territoires, font tous leurs efforts pour se donner un prince à eux, auquel ils sauront imposer leurs servi-

(1) IKh., II 486-487, tr. IV 382-383.
(2) Cf. supra, pp. 311-313.
(3) IKh., II 498, tr. IV 400; *Istiqçâ*, II 142.

ces, qui sera leur créature et leur prisonnier, enfin dont les ambitieuses visées autoriseront leurs entreprises de pillage et leurs empiétements au cœur de l'empire (1).

A la mort du sultan Aboû 'l-Ḥassan, son fils Aboû 'Inân Fâris s'étant emparé du pouvoir et craignant que ses cousins, les fils d'Aboû 'Alî, ne provoquassent quelque crise successorale, les avait déportés en Espagne. Là ils étaient restés sous la surveillance du roi de Grenade. L''Abd el-Wâdide Aboû Ḥammoû demanda et obtint de les faire venir à sa cour. L'hospitalité qu'il leur offrait était, cela va sans dire, intéressée; il désirait les avoir sous la main pour susciter des difficultés au sultan merînide. Dès que l'occasion s'en présenta, il pourvu l'un d'eux, 'Abd el-Ḥalîm, d'un équipage royal et le fit partir pour le Maghreb extrême. Malgré l'appui des cheîkhs merînides et des Arabes ma'qiliens, le prétendant ne put enlever Fâs au vizir 'Omar b. 'Abd Allâh qui y était enfermé.

C'est alors qu'accompagné de ses frères et de quelques cheîkhs merînides, il se réfugie à Sijilmâsa avec les seuls Arabes Ma'qil qui lui sont restés fidèles, espérant trouver dans leur domaine, en attendant des temps meilleurs, un royaume qui lui tiendra lieu du grand empire un moment entrevu (2).

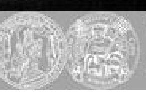
A peine la nouvelle de son arrivée se répandit-elle dans le Tâfîlelt et les régions avoisinantes, que l'on vit de toute part les caravanes des Ma'qil s'abattre sur la ville comme des vols de corbeaux sur une proie nouvelle. De tous côtés ils installèrent leurs campements dans la plaine, en gens qui ont beaucoup à demander et qui ne s'en iront que lorsqu'on aura satisfait à toutes leurs exigences (3). Les Aḥlâf en particulier, qui se considéraient là comme chez eux, firent reconnaître leurs droits anciens sur les impôts de la région. Chacun se tailla sa part dans le terri-

(1) IKh., I 473, tr. IV 364.
(2) IKh., II 469-472, tr. IV 358-360.
(3) IKh., II 472, tr. IV 362.

toire exploitable. Presque tout le royaume d'ʻAbd el-Ḥalîm y passa, et le sultan, pour calmer l'avidité des nomades, dut même sacrifier quelques bribes des revenus provenant de son domaine propre. En retour, leurs émirs laissèrent des otages dans la ville et promirent aide et soumission au souverain qu'ils venaient de proclamer.

Cependant les cheîkhs merînides n'avaient point perdu tout espoir d'enlever le pouvoir au vizir ʻOmâr b. ʻAbd Allâh triomphant. L'un de ceux qui avaient suivi ʻAbd el-Ḥalîm à Sijilmâsa le décidèrent à tenter un coup de main sur l'empire. Le bruit en parvint jusqu'à Fâs. ʻOmâr b. ʻAbd Allâh ne resta pas inactif; il ordonna d'annoncer grande largesse dans les tribus, réunit une armée, fit, suivant l'usage, verser la solde et distribuer les gratifications; enfin, il prit la route qui menait au désert, cependant que les troupes de Sijilmâsa se mettaient en marche vers le Tell. C'est à Târroûṭet, près d'un des cols de l'Atlas (1), que les armées se trouvèrent face à face. Des deux côtés on se préparait au combat, quand les alliés arabes des partis en présence, les Aḥlâf qui accompagnaient ʻAbd el-Ḥalîm et les Oûlâd Ḥosayn qui soutenaient ʻOmar b. ʻAbd Allâh proposèrent leur médiation. Des pourparlers furent engagés; ils durèrent plusieurs jours. On y rappela sans doute la commune origine des enfants de Mançoûr et la solidarité qui doit exister entre gens de même race, en dépit des conflits passagers. On y défendit de part et d'autre les intérêts des maîtres du moment. Ce n'est certes pas la seule fois où nous voyons les émirs arabes servir ainsi de médiateurs entre belligérants, et le fait n'a rien qui puisse nous surprendre. Ces chefs de bandes auxiliaires, qui passent si aisément d'un parti à un autre, qui fréquemment se rangent sous un drapeau alors que leurs parents ou leurs confédérés de la veille combattent sous

(1) IKh., II 473, tr. IV 363. Au lieu de Tâʻazoûṭet, il faut lire Târroûṭet. C'est un col du grand Atlas signalé par Hooker (Tagherot) et de Foucauld (Tarrout), *Reconnaissance au Maroc*, p. 99. Cf. Yaḥyâ b. Kh., II 77, tr. II 93.



le drapeau rival, conservent toujours, dans le camp qui n'est pas le leur, des amis ou des proches à la solidarité de qui ils peuvent faire appel. Comme on leur garde rarement rigueur de leur défection et qu'on espère souvent les attirer à soi, il s'ensuit que ces étrangers et ces batailleurs de métier peuvent, mieux que tous autres, mettre la paix entre les partis indigènes dont ils ont momentanément servi les ambitions ou les rancunes. Ceux qui se rencontrèrent à Tâṛroûṭet jetèrent les bases d'un accord; il fut accepté. Le vizir et son armée devaient s'en retourner vers Fâs; ʻAbd el-Ḥalîm rentrerait dans Sijilmâsa, « son héritage paternel », dont il conserverait la libre possession.

Le royaume du sud reconstitué ne jouit pas longtemps du calme que cette convention semblait lui assurer. Comme il fallait s'y attendre, ce fut des Arabes, ses auxiliaires turbulents mais indispensables, que vint tout le mal. Les divisions qui renaissaient sans cesse entre les familles maʻqiliennes des Dawî Mançoûr étaient pour Sijilmâsa une cause irrémédiable de faiblesse et une perpétuelle menace. Les Oûlâd Ḥosayn gardaient une vieille haine à leurs parents les Aḥlâf et jalousaient ceux-ci pour tous les avantages que leur avait, bien à regret, concédés le fils d'Aboû ʻAlî. Les pourparlers de Tâṛroûṭet n'avaient été qu'une brève et bienfaisante accalmie. Les uns et les autres pouvaient difficilement se trouver groupés sous le même drapeau; ʻAbd el-Ḥalîm rêvait pourtant d'établir entre eux une harmonie qui eut été si utile à sa propre sécurité et de prévenir les conflits prêts à renaître. Il envoya dans ce but son frère ʻAbd el-Moûmin vers les Oûlâd Ḥosayn (1); celui-ci partit avec la ferme intention d'être un messager de concorde et de paix; mais, à peine avait-il paru dans leurs campements, qu'ils trouvèrent dans sa démarche une occasion inespérée de conquérir le territoire longuement convoité; ils le proclamèrent sultan de Sijilmâsa et, mal-

(1) IKh., II 473-474, 533, tr. IV, 364, 450.

gré ses refus, se déclarèrent tout prêts à lui conquérir le trône qu'il ne songeait pas à occuper.

Au mois de çafar 764 (nov.-déc. 1362), ils marchaient sur Sijilmâsa, et rencontraient 'Abd el-Ḥalîm et les Aḥlâf sortis pour leur livrer bataille. La défense des intérêts des princes n'était qu'un prétexte ; ce qui importait aux nomades, c'était la querelle qui allait se vider entre tribus, l'assouvissement des vieilles rancunes, le conflit qui devait assurer à l'une ou à l'autre l'hégémonie sur le pays.

Comme aux grandes journées, on entrava les chameaux avant de combattre ; puis la mêlée terrible s'engagea. Les Aḥlâf y furent écrasés ; ils durent céder la place aux Oûlâd Ḥosayn, qui entrèrent à Sijilmâsa et y installèrent 'Abd el-Moûmin, tandis que le sultan déchu s'éloignait de sa capitale et partait pour la Mecque, exil honorable, avec un équipement et un viatique dus à la munificence de son frère, le sultan victorieux.

Ainsi cette aventure, qui, dans le principe, devait grouper les Ma'qil autour du fils d'Aboû 'Alî, avait eu les singuliers résultats suivants : de précipiter la chute du sultan 'Abd el-Ḥalîm, et de lui substituer son frère, prétendant malgré lui [1], sur le trône de Sijilmâsa ; d'amener une rencontre sanglante et d'envenimer la haine entre les tribus qu'on cherchait à réconcilier ; de déposséder les Aḥlâf du territoire dont ils avaient longtemps joui au profit des Oûlâd Ḥosayn.

Certes le coup était cruel pour la confédération des Aḥlâf : ils voyaient d'abondants revenus leur échapper. Leur seule pensée devait être de les ressaisir. Pour les y aider, ils ne pouvaient trouver d'allié plus naturel et plus puissant que le sultan de Fâs. Les Oûlâd Ḥosayn, leurs adversaires étaient en possession de Sijilmâsa et s'y groupaient autour du prince qu'ils en avaient rendu maître; eux, les Aḥlâf, exclus des terres du royaume, se re-

(1) Comparez les faits rapportés par Ez-Ziyâni, tr. 118, 147.

tournaient vers l'ennemi du royaume et l'excitaient à y rentrer avec eux : telle était l'évolution logique vers laquelle les événements devaient les conduire. De son côté le souverain merînide Aboû Zaïyân, ou, pour mieux dire, le vizir 'Omar b. 'Abd Allâh qui gouvernait en son nom, était tout disposé à profiter des troubles qui venaient d'affaiblir le petit empire du sud, et la rupture de l'état de choses qu'il avait officiellement reconnu était un prétexte suffisant pour motiver son intervention.

Donc, en rebî' 764 (janv.-fév. 1363), le tout-puissant ministre arme un corps expéditionnaire et le place sous le commandement de Mas'oûd b. Mâsâï. Les Aḥlâf, suivis de leurs tentes et de leurs troupeaux, viennent faire leur jonction avec les soldats merînites, puis cette bande se met en marche vers Sijilmâsa. Sur la route elle s'augmente d'alliés imprévus : tout un parti d'Oûlâd Ḥosayn, qui, mal contents sans doute de la part à eux concédée par 'Abd el-Moûmin, ont abandonné son service. Le royaume du sud est envahi et la ville saharienne est occupée [1].

Grâce à l'action des Arabes Aḥlâf, le vizir 'Omar avait, suivant l'expression d'Ibn Khaldoûn, « détruit le principe de désunion qui affligeait l'empire ».

La puissance surprenante de ce ministre disparut avec lui en 1367 (768) [2]. 'Abd el-'Azîz, le troisième sultan qu'il proclama, parvint à reprendre en main les rênes du gouvernement. Sa mort, survenue en 1372 (774), livra de nouveau l'empire du Maghreb el-Aqçâ aux ambitions des maires du palais. Ibn Ṛâzî, Moḥammed b. 'Othmân, Ibn Mâsâï : tels sont, pendant les treize années qui vont suivre, les vrais arbitres des destinées du pays, et les sultans

(1) Le fils d'Aboû 'Alî l'avait déjà quittée; il était à Merrâkech où l'avait attiré l'espoir d'acquérir un nouveau trône. Il allait en effet l'obtenir, mais cette royauté fragile ne devait pas durer plus d'un an. IKh., II, 474, 477, 480, IV 365, 369, 373.

(2) IKh., II 479, tr. IV 371-372; *Istiqçâ*, II 129.

qu'ils créent ne semblent, pour la plupart, que des princes débiles, qui représentent le principe dynastique, sans pouvoir faire œuvre de rois [1].

Dès la proclamation par Ibn Râzî d'Es-Sa'îd, ce bambin « qui n'avait pas encore perdu ses premières dents », [2] les désordres éclatent. Deux prétendants se présentent à la fois pour arracher le pouvoir à cet enfant et au vizir qui le tient en tutelle. Celui-ci se fait appuyer par les Oûlâd Ḥosayn ; mais leur action est annulée par une manœuvre opportune de l'un des prétendants ; ils doivent repasser l'Atlas, sans avoir pu faire leur jonction avec le vizir enfermé dans Fâs [3].

Un arrangement met fin à cette lutte. Les prétendants victorieux se divisent le pays : 'Abd er-Raḥmân, petit-fils d'Aboû 'Alî, aura Merrâkech, Aboû 'l-'Abbâs aura Fâs [4]. La rivalité de la capitale du sud contre la capitale du nord devait déchaîner sur le Maghreb extrême une des crises les plus graves qu'il ait traversées. Elle allait réveiller l'espoir de Tlemcen, l'adversaire traditionnel ; elle allait rouvrir pour les deux grands groupes ma'qiliens l'ère des agitations fructueuses et leur permettre de nouveaux progrès.

En effet, l'un et l'autre de ces groupes ne tardèrent pas à se déclarer contre Aboû 'l-'Abbâs, le sultan de Fâs, dont le gouvernement impopulaire les repoussait dans les partis d'opposition : les Aḥlâf, d'une part, soutenant l'ancien ministre Ibn Râzî, qui tente de susciter un nouveau prétendant, les Oûlâd Ḥosayn et leur émir Yoûsof b. 'Alî accordant, d'autre part, leurs services au sultan de Merrâkech, 'Abd er-Raḥmân. Un corps merînite fut envoyé contre ceux-ci et, entrant dans le Tâfîlelt, les chassa du territoire de Sijilmâsa dont ils étaient encore les maîtres,

(1) IKh., II 498 ss., tr. IV 400 ss.; *Istiqçâ*, II 132 ss.
(2) IKh., II 521, tr. IV 433; *Istiqçâ*, II 133.
(3) IKh., II 500-501, tr. IV 403-405.
(4) IKh., II 505, tr. IV 411; *Istiqçâ*, II 135.

razzia leur domaine, pilla leurs entrepôts et les refoula dans le Sahara. C'est là qu'ils se trouvaient, lorsque leur émir Yoûsof vit venir vers lui un cousin d''Abd er-Raḥmân, que le sultan de Merrâkech lui avait dépêché (1).

La situation de celui-ci était critique. Les troupes du sultan de Fâs le tenaient bloqué dans sa capitale ; il appelait à l'aide ; il requérait le cheîkh Yoûsof d'envahir les terres de l'ennemi ; il le priait également d'accompagner son envoyé à Tlemcen, pour demander au sultan Aboû Ḥammoû de faire, aux termes d'une convention existant entre eux, une diversion dans les provinces de l'est. L'émir des Oûlâd Ḥosayn lança ses contribules à travers les plaines et partit lui-même en ambassade. Nous avons vu que le sultan 'abd el-wâdide ne se fit pas prier longtemps; il crut l'heure venue de tenter la ruine de l'ennemi héréditaire et le démembrement de son empire. Une armée commandée par son fils Aboû Tâchfîn se mit en route vers l'ouest. L'émir Yoûsof accompagnait le prince tlemcenien. En chemin, ils mirent tout leur zèle à soulever les Ma'qil. Les troupes de Fâs étaient loin : c'était pour ceux-ci l'occasion d'un bon pillage. Toutes les fractions répondirent donc à leur appel et le territoire de Miknâsa de Tâza fut mis en coupe réglée.

Fâs voyait déjà l'ennemi à ses portes. L'émir Wanzammâr sauva la royauté merînite. Sollicité par le lieutenant auquel Aboû 'l-'Abbâs avait confié la garde de sa capitale, de prendre la défense de son maître, le cheîkh des Sowayd entra en pourparlers avec la confédération des Aḥlâf, et, réveillant sans doute leur animosité contre les Oûlâd Ḥosayn, il parvint à les détacher de la coalition arabo-'abd el-wâdite. Les Aḥlâf se joignirent à l'armée de Fâs, arrêtèrent les progrès de l'ennemi et le repoussèrent du territoire de Miknâsa. Le péril était plus qu'à demi conjuré. Cependant Aboû Ḥammoû lui-même était venu mettre le

(1) IKh., II 516-517, tr. IV 425-427.

siège devant Tâza et avait commencé à en détruire les édifices, quand la nouvelle lui parvint que Marrâkech venait d'être prise et que 'Abd er-Raḥmân, son allié, était mort. Il n'y avait plus qu'à se replier sur Tlemcen. En hâte et poursuivis par les Aḥlâf, 'Abd el-Wâdides et Oûlâd Ḥosayn repassèrent la Moulouiya, non sans avoir fait de Qaçr Merâda, la seigneuriale demeure de Wanzammâr, un amas de ruines, suprême vengeance contre l'émir des Sowayd, qui venait de faire avorter leurs projets (1).

L'alliance avec Tlemcen avait, en somme, bien mal réussi aux Oûlâd Ḥosayn. Sijilmâsa était perdue pour eux et retombée aux mains des Aḥlâf; l'accès si utile des provinces maritimes semblait devoir leur rester peu praticable, tant que les Sowayd en occuperaient les abords. Une orientation nouvelle de leur politique amena leur rapprochement avec les Sowayd et leur livra les territoires tant convoités.

Lorsqu'en 1384 (786) un prétendant, sorti d'Andalousie comme tant d'autres prétendants merînides, eut usurpé le pouvoir à la faveur d'une absence d'Aboû 'l-'Abbâs, lorsque celui-ci eut été expulsé du Maghreb et confié à la garde du roi de Grenade, les Oûlâd Ḥosayn ne voulurent pas reconnaître le nouveau sultan; ils se mirent en révolte contre lui et son ministre Ibn Mâsâï. Eux qui avaient lutté contre Aboû 'l-'Abbâs, alors qu'il était maître de Fâs, se déclarèrent, en haine d'Ibn Mâsâï, partisans d'Aboû 'l-'Abbâs détrôné. Les tentes de leur chef, Yoûsof b. 'Alî, devinrent l'asile des mécontents qui désertaient Fâs ; de concert avec Wanzammâr, il chercha à faire revenir l'exilé, et écrivit à Ibn el-Aḥmar de lui ouvrir les portes de l'Alhambra (2). Les maladresses d'Ibn Mâsâï amenèrent ce que n'avaient pu obtenir leurs sollicitations. Des troupes espagnoles passèrent le détroit, bientôt suivies

(1) Cf. supra, p. 318-319.
(2) IKh., II 565, 528, tr. I 438, 442-443.

d'un navire portant le sultan Aboû 'l-'Abbâs, qui venait reconquérir son royaume (1).

Le retour du prince fut salué avec enthousiasme par le cheîkh des Oûlâd Ḥosayn. Apprenant que son candidat s'est emparé de Ceuta et qu'il se dispose à marcher sur Fâs, Yoûsof b. 'Alî convoque ses cavaliers, passe par Tâdlâ s'efforce d'y recruter des alliés au nouveau venu, pénètre au cœur du pays, et là, entre Fâs et Meknès, lâche ses compagnons qui, toujours ardents au pillage, se mettent à dévaster les plaines, faisant le vide autour d'eux, forçant les cultivateurs à déserter champs et villages pour chercher un abri dans les villes fermées (2). A Sofroû, il fait sa jonction avec Wanzammâr et les Sowayd. Puis les deux grandes tribus, escortant le fils d'Aboû 'l-'Abbâs, parviennent, en dépit des évolutions rapides d'Ibn Mâsâï à rejoindre Aboû 'l-'Abbâs lui-même et peuvent se présenter sous les murs de Fâs en forces imposantes.

Le 5 de ramaḍân 789 (21 septembre 1387), le sultan du Maghreb el-Aqçâ rentrait victorieux dans le palais qu'il avait perdu de vue depuis trois ans et quatre mois, et il pouvait se livrer à toutes les douceurs de la vengeance. Il fut décidé qu'Ibn Mâsâï, après avoir reçu vingt coups de fouet sur l'emplacement de chaque maison des Merînides qu'il avait mise en ruines, aurait les mains et les pieds coupés, mais, fort heureusement, il rendit le dernier soupir quand le bourreau eut abattu le second de ses membres (3).

Cette restauration, qu'Aboû 'l-'Abbâs inaugurait par un geste sanglant, s'était donc faite grâce à la collaboration des Arabes : des Zoḅba Sowayd et des Ma'qil Oûlâd Ḥosayn. L'émir Yoûsof b. 'Alî b. Ṛânem apparaissait en quelque sorte comme l'un des patrons officiels de la dynas-

(1) Sur ces événements, cf. IKh., II 526-531, tr. II 440-447; *Hist. des B. 'l-Aḥmar*, tr. Gaudefroy Demonbynes, *J. As.* 1898, II 425-426. Ces deux récits ne concordent pas absolument. Voir aussi *Istiqçâ*, II 139.
(2) IKh., II 528-529, tr. IV 443-444.
(3) IKh., II 531, tr. IV 446-447; *Istiqçâ*, II 159.

tie, au même titre que l'émir Wanzammâr. Comme Wanzammâr, le chef des nomades ma'qiliens, devenu sur le tard un dévot personnage et étant allé à la Mecque, en revint avec des présents adressés par le sultan égyptien Barqoûq au sultan Aboû 'l-'Abbâs. Celui-ci, ne voulant pas être en reste, réunit des étoffes précieuses et de beaux chevaux que Yoûsof b. 'Alî devait remettre à Barqoûq. De telles marques de confiance, un tel rôle accordé à l'émir des Oûlâd Ḥosayn disent assez la place nouvelle prise dans l'empire par la tribu entière [1]. De même qu'une poussée de la puissance hilâlienne en Maghreb central avait accompagné le rétablissement du pouvoir 'abd el-wâdite par Aboû Ḥammoû, la restauration d'Aboû 'l-'Abbâs semble avoir provoqué une extension des Ma'qil en Maghreb extrême; plus probablement, les avantages que leur avait permis d'acquérir l'état anarchique du pays leur furent confirmés, en raison des services rendus. Dès lors, les Oûlâd Ḥosayn tinrent les clefs des plaines côtières de ces territoires de Tâdlâ et d'El-Ma'den qui leur assuraient la libre circulation des pâturages d'été aux pâturages d'hiver; n'ayant plus désormais à craindre les refoulements au désert qui causaient la mort de leurs troupeaux et amoindrissaient leur force, jouissant d'autre part de la plus grande partie des revenus du Der'a, ils se multiplièrent, s'enrichirent et obtinrent la meilleure place parmi les Dawî Mançoûr, on peut même dire parmi toutes les tribus ma'qiliennes [2].

Les documents nous font défaut pour les suivre plus loin en cette fin du XIVe siècle. Le siècle qui s'ouvrira bientôt verra les tribus du sud de l'Atlas appelées à de plus hautes destinées. Dès à présent, les progrès réalisés par ces groupes, et spécialement par celui des Oûlâd Ḥosayn sont notables; c'est là un fait que mettra, croyons-

(1) Aboû 'l-'Abbâs mourut avant le départ de ces présents. IKh., II 220, tr. III 490-491.
(2) IKh., I 79, 80, tr. I 125, 127.

nous, davantage en lumière un coup d'œil rapide sur le chemin parcouru.

Arrivés modestement par les routes du désert jusqu'aux confins du Maghreb extrême, les Ma'qil se sont montrés tout d'abord des alliés utiles pour les Zenâta nomades, futurs maîtres du pays. A la faveur des embarras qui accablaient l'empire almoḥade et de la conquête merînite qui leur laissait le champ libre, ils se sont solidement implantés dans les oasis du Touât et du Tâfîlelt, se sont étendus dans la vallée de la Moulouiya et du Der'a et sont même venus, à l'appel d'un seigneur rebelle, planter leurs tentes sur les rivages de l'Atlantique.

Cependant ils n'ont pas tardé à se montrer de dangereux voisins, à mettre les populations en coupe réglée, à favoriser le développement d'une principauté autonome, comme celle du Soûs, à introduire dans le pays qu'ils occupent une puissance voisine, comme à Sijilmâsa. Un des premiers soins des Merînides maîtres des régions au nord de l'Atlas a été d'établir leur domination sur les Ma'qil et leur territoire. Des expéditions répétées, des répressions énergiques y ont fait régner l'ordre et une sécurité relative.

Mais la réduction de tribus si lointaines ne saurait être durable. L'absence prolongée du sultan, immobilisé en Maghreb central, provoque la révolte des Ma'qil du Soûs et de ceux du Der'a ; de nouvelles expéditions sont nécessaires pour les faire rentrer dans le devoir. La puissance qu'exerce une de leurs familles dans la région de Sijilmâsa en fait des auxiliaires naturels pour les princes ambitieux en quête d'un trône. La métropole du Tâfîlelt est, pour l'empire de Fâs, ce qu'est Bougie pour l'empire de Tunis ; une branche collatérale, celle d'Aboû 'Alî, s'y taille un royaume dont les Ma'qil Aḥlâf sont les dispensateurs et les soutiens.

Le désastre des B. Merîn à Qairouan a une répercussion profonde chez ces Arabes du sud de l'Atlas. Le retrait

des garnisons leur permet une nouvelle extension. Elle est arrêtée par la répression de Nokoûr. Les parcours d'été des Ma'qil Oûlâd Ḥosayn passent aux Sowayd qui les remplaceront utilement vers l'est pour la défense des maîtres de Fâs. Les Oûlâd Ḥosayn évincés se tournent vers Tlemcen. Les réclamations réitérées des princes merînides montrent assez les regrets et les craintes que leur inspire l'exode des nomades sur les terres de l'empire rival.

La dynastie entre dans une nouvelle période de crises. Nous assistons à une reconstitution du royaume de Sijilmâsa. Les Oûlâd Ḥosayn, plus forts, s'y substituent aux Aḥlâf. Les troubles s'aggravent ; c'est l'époque de la puissance des ministres et des régences prolongées. Poussés par les cheikhs merînides, appelés à l'aide par les vizirs eux-mêmes, les Ma'qil se trouvent de plus en plus mêlés aux affaires de l'empire. Si les Aḥlâf rentrent en possession de Sijilmâsa, les Oûlâd Ḥosayn en revanche regagnent le terrain perdu, s'enrichissent dans les razzias, s'emparent des postes gardant les cols de l'Atlas et s'assurent ainsi le libre accès vers le cœur du pays et les provinces maritimes. Aboû 'l-'Abbâs, dont ils ont amené la restauration, se trouve en face du fait accompli et ne peut que reconnaître, à ceux qui furent les ouvriers de son élévation, l'usage des territoires qu'ils ont occupés.

CHAPITRE IV

LES ARABES EN IFRIQIYA

PENDANT LES XIIIe ET XIVe SIÈCLES

Etablissement des B. Hafç en Ifrîqiya. — Leurs premiers rapports avec les Arabes. — La tribu-makhzen. — Politique des princes vis-à-vis d'elle.

I. **Le premier makhzen hafcite.** — L'expédition contre Tlemcen. — Refoulement des B. Riyâḥ par les Solaym, et des Mirdâs par les Ka'oûb. — Coalition des mécontents. — Répression. — La 8e croisade. — Conditions de l'emploi des contingents arabes. — L'âge critique de la dynastie. — Forte position prise par les Dawâwida du Zâb. — L'usurpation d'Ibn Abî 'Omâra et la restauration ḥafcite. — Œuvre des Arabes Ka'oûb. — Nouvelles concessions. — L'Ifrîqîya en 1289 d'après El-'Abderi. — Insolence des Arabes. — Rivalité des Mohelhel contre les Aboû 'l-Layl. — Les Arabes et les entreprises 'abd el-wâdites. — Puissance des Ka'oûb sous Ibn el-Liḥyânî. — Recul des Arabes; ils font appel au prince merînide.

II. **L'occupation merînite.** — Attitude d'Aboû'l-Ḥasan le Merînide à l'égard des Arabes. — Rigueur maladroite. — Mouvement de solidarité. — Les femmes en ambassade. — Désastre des B. Merîn à Qairouan. — Union in extremis d'Aboû 'l-Ḥasan avec les Arabes. — Evacuation des B. Merîn.

III. **La restauration hafcite.** — Reprise des crises dynastiques. — Dernières tentatives merînites. — Attitude des Arabes. — Mohelhel contre Aboû 'l-Layl. — Bougie contre Constantine. — Bougie contre Tunis. — De la mobilité des nomades. — Prise de Tunis par Aboû 'l-'Abbâs. — Œuvre de ce prince : la reconquête de l'Ifrîqîya sur les Arabes et sur les gouverneurs du Djerîd et du Zâb. — Intrigues des Dawâwida du Zâb avec Tlemcen. — Reprise de l'œuvre de pacification par les successeurs d'Aboû 'l-'Abbâs.

Coup d'œil d'ensemble sur l'histoire des Arabes d'Ifrîqîya.

Bien que le royaume des B. Ḥafç apparaisse vers le même temps que les royaumes zenâtiens des deux Maghreb, bien qu'il grandisse comme eux sur les ruines de l'empire almoḥade, l'évolution qui lui donne naissance le

différencie très nettement de l'un et de l'autre. Cette évolution est d'ailleurs tout aussi normale que la fixation d'une grande tribu saharienne et la transformation d'un cheîkh nomade en prince sédentaire. Que de fois nous avons été témoins de la rupture d'un gouverneur de province avec le pouvoir central affaibli! Les circonstances de celle-ci nous sont connues. Pour ramener l'ordre dans une province excentrique, pour maintenir dans le devoir des populations longtemps insoumises, le maître de Merrâkech a choisi un chef des Hintâta de l'Atlas, énergique et dévoué, et lui a délégué ses pouvoirs. Le nouveau gouverneur fait merveille. Ses successeurs poursuivent son œuvre; mais, tout en défendant l'autorité du suzerain, ils affermissent leur situation personnelle dans le pays, jusqu'au jour où, voyant le sceptre tomber entre des mains indignes, ils se refusent, non sans quelque hésitation, à reconnaître l'autorité lointaine et déchue dont ils furent tout d'abord les serviteurs respectueux.

Notez que ces princes révoltés ne sont point, comme les nomades ʿabd el-wâdides et merînides, des parvenus du trône, qui auront besoin de rivaliser de zèle religieux avec les vrais réformateurs pour se faire pardonner leur origine obscure, et auxquels les titres khalifiens seront à jamais interdits. Les Ḥafcides se sentent d'aussi bonne race que ceux qu'ils ont quittés[1]; grâce à la place d'honneur qu'ils occupent dans la hiérarchie almoḥade, ils se peuvent prévaloir d'une autorité morale qui fera toujours défaut aux princes zenâtiens. Mais cette autorité ne suffit pas. Il s'agit d'assurer la défense du nouvel empire et d'en organiser le fonctionnement. Ils doivent s'improviser un makhzen, favoriser une famille nomade pour s'en assurer les services, problème difficile, et qui se pose à tout fondateur de dynastie berbère.

---

(1) Sur la situation éminente de leur ancêtre Aboû Ḥafç, Merrâkechî, 244-245, tr. 289; Zarkachî, 4, tr. 6; IKh., I 374, tr. II 281; Van Berchem, *Titres califiens d'Occident*, ap. *J. As.* 1907, I 383.

Nous avons montré quelle solution lui trouvèrent les souverains des deux Maghreb. Yaṛmorâsan fonde son empire grâce à l'aide de ces B. Zoṛba avec lesquels des intérêts communs ont dès longtemps solidarisé sa propre tribu et auxquels le lient des engagements solennels. Tout d'abord, les Sowayd, pourvus de terres voisines de Tlemcen, collaborent à la sauvegarde du pouvoir naissant. Dans la suite des B. ʿÂmir semblent plus particulièrement affectés à ce rôle. Quant aux premiers B. Merîn, ils s'unissent aux Khloṭ déportés en Maghreb el-Aqçâ, adversaires dangereux des Almoḥades, et que des exécutions sanglantes ont à tout jamais éloignés des successeurs d'ʿAbd el-Moûmin. Les Sofyân ont constitué le makhzen des anciens maîtres du pays; les Khloṭ, ennemis des Sofyân, seront les alliés naturels des maîtres nouveaux auxquels ils devront leur fortune. A l'autre bout de la Berbérie, les Ḥafcides adoptent une politique très analogue à celle des B. Merîn, ils profitent d'nn conflit existant entre Arabes, et favorisent les Solaym, tribu puissante, mais ne possédant pas encore de terres dans le Tell. Cette tribu, avec laquelle ils entrent en relation par l'intermédiaire des Maʿqil restés dans le pays, leur fournira les contingents qui leur sont nécessaires; elle les aidera en particulier à lutter contre les Arabes riyâḥides qui tiennent les plaines d'Ifrîqîya.

Leur tâche, en effet, n'est pas moins lourde que celles qui incombent aux Zenâtiens des deux Maghreb. S'ils n'ont pas, comme les B. ʿAbd el-Wâd, à se défendre contre des familles de leur race, s'ils ne doivent pas, ainsi que les B. Merîn, supplanter un pouvoir affaibli mais profondément enraciné dans le sol, ils ont à réorganiser un pays longtemps abandonné à lui-même, territoire trop vaste, dont les provinces excentriques sont accoutumées à l'indépendance, dont les plaines sont le domaine de grands

(1) IKh., I 73, tr. I 116.

nomades opulents et jaloux de leurs privilèges. Il leur faut imposer une administration régulière au pays, jadis le plus riche, maintenant le plus troublé de la Berbérie.

Les sources de revenus qui alimentaient le trésor faṭimite s'étaient en partie épuisées. L'anarchie et la misère avaient rendu difficile et vaine la perception des impôts chez les populations indigènes. Les Arabes en avaient accaparé beaucoup à leur profit ; eux-mêmes n'acquittaient aucun droit. Le gaspillage ou les malversations des agents détournaient des coffres du sultan une bonne partie de ce qui devait y rentrer. Aucune règle ne fixait les sommes à percevoir sur les nomades Berbères ou Zenâta qui campaient au milieu des Arabes ; « on ne les enregistrait même pas dans les bureaux » (1). Ce n'est que dix ans après la fondation de l'empire qu'un habile administrateur, nommé El-Jawharî, fixera le montant de ces taxes, en faisant créer à cet effet un bureau spécial qui prend le nom de « Bureau de l'ʿamoûd » (2), indépendant de la « direction des finances ». Sa répartition soigneuse amène une augmentation très sensible des revenus ; dès lors, des principes invariables serviront de base au fisc pour déterminer le montant des sommes dues par les Howwâra, pour régler les impôts et les contributions en espèce ou en hommes exigibles des Merenjiça (3).

On voit quelle besogne s'impose à la nouvelle dynastie ; on comprend quelles tourmentes peuvent retarder ses progrès, quels écueils menacent de les arrêter. Nous avons dit quelles considérations avaient déterminé les Ḥafcides dans le choix de leurs alliés arabes. Grâce à ce makhzen, ils parviennent à refouler les Hilâliens qui possédaient les plaines, mais ils s'efforçent en même temps de tenir en

(1) IKh., I 395 ; tr. II 313.

(2) Sur la désignation des nomades par l'expression : *ahl el-ʿamoûd*, « gens de la tente », cf. Dozy, *Suppl. aux dict.*, II 170 ; Belâdorî, édit. de Goeje, p. 74 ; Goldziher, ap. Z. D. M. G., t. LV 508 ; sur l'amoûd dans la tente maghrebine, Delphin, *Rec. de textes pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 156, n. 9.

(3) IKh., I 180, II 32-33, tr. I 279, III 225-6.

bride les tribus qui les ont aidés. Or, une telle contrainte imposée à des auxiliaires avides ne saurait durer longtemps. Avec les premières vicissitudes de l'empire viennent les premières concessions aux Solaym. Les périls s'accumulent autour de la dynastie ; il faut bien rémunérer les sauveteurs : les concessions se multiplient, la puissance des nomades devient de jour en jour plus formidable. Le seul correctif de ce danger grandissant sera l'application de la fameuse formule : « diviser pour régner ». Les maîtres de Tunis la mettront souvent en pratique [1].

Ce n'est pas qu'un tel principe de gouvernement ne présente lui-même des périls. Le chef évincé aura plus d'un moyen pour se venger de la défaveur qui l'atteint. Le plus habituel est d'employer contre le pouvoir central la tactique dont il fait lui-même usage, d'opposer rivalité de princes à rivalité de cheikhs et de susciter un prétendant au trône ; le moyen le plus dangereux consiste à faire appel aux étrangers. Les Arabes d'Ifrîqîya ne manqueront pas de recourir à l'un et à l'autre et mettront à maintes reprises en péril l'empire des successeurs d'Aboû Zakarîyâ, jusqu'à ce qu'un de ces princes, chef énergique et politique habile, restreignant la part de ces nomades, rétablisse dans le pays, vers la fin du XIVe siècle, un ordre et une prospérité qu'il semblait avoir perdus pour toujours.

I.

La rupture des B. Ḥafç avec leurs suzerains moûminides, l'accession de ces gouverneurs d'Ifrîqîya à la dignité suprême de khalifes, fut l'œuvre progressive, prudente et presque timorée, à coup sûr infiniment habile d'Aboû Zakarîyâ et de ses successeurs [2]. Le refoulement définitif

(1) Cf. IKh., I 206, tr. II 22.

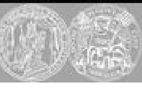
(2) IKh.. I 386, tr. II 299-300 ; Zarkachî, 15 ss., tr. 26 ss. ; Qaïrwânî, 217-220 ; Mas-Latrie, *Traités*, Intr., 77 ; Mercier, II 117 ; Van Berchem, *Titres califiens*, ap. *J. As.* 1907, I 283-289.

d'Ibn Ṛâniya, l'établissement de garnisons de frontières, le châtiment des Berbères des plaines qui refusaient l'impôt, achevèrent d'asseoir fortement le nouvel empire. Héritier du prestige perdu par les descendants d''Abd el-Moûmin, Aboû Zakarîyâ voulait aussi leur arracher le Maghreb central et rêvait de pousser jusqu'à Merrâkech. L'occupation de Tlemcen était l'étape nécessaire pour parvenir à ce but. Les émirs zenâtiens ne semblaient pas éloignés de l'accepter pour maître ; seul, Yaṛmorâsan conservait un loyal attachement à la cause almoḥade. Aboû Zakarîyâ réunit donc une immense armée et, le 29 de moḥarrem 640 (29 juillet 1242), il envahit les états 'abd el-wâdites(1).

Les Arabes entraient pour une bonne part dans les douze mille fantassins et les soixante-quatre mille cavaliers qui se présentèrent sous les murs de Tlemcen. Outre les Zoṛba du Maghreb central, que Yaṛmorâsan n'avait pas encore attirés autour de lui, le maître de Tunis comptait, parmi ses auxiliaires, des B. Riyâḥ et des B. Solaym. Nous sommes portés à croire que les B. Riyâḥ dont il est ici question appartenaient aux Dawâwida B. 'Asâkir de l'Ifrîqîya occidentale, que les empiètements des Solaym n'avaient pas atteints et pour lesquels les Ḥafcides manifestèrent à plusieurs reprises une certaine sympathie. Cette autre famille des Dawâwida qui se rattachait à la lignée de Mas'oûd el-Bolṭ, le rebelle fameux des guerres des B. Ṛâniya, cette branche qui avait été si puissante en Ifrîqîya et dont le chef, Moḥammed b. Mas'oûd, s'était vu arracher la possession d'Obba par les Mirdâs (2) ne prêta vraisemblablement pas son concours à l'entreprise du prince de Tunis. Quant aux B. Solaym, que nous voyons associés, un peu contre leur gré, à cette marche triomphale à travers le Maghreb, ils sont déjà et reste-

(1) IKh., I 397-398, II 92, 112, tr. II 315-318, III 314-315; Zarkachî, 21-22, tr. 28-39; Yaḥyâ b. Kh., I 112, tr. 150-151.

(2) IKh., I 45, 88, tr. I 73, 139; Moûsâ b. Moḥammed était alors le chef de la tribu.



ront le fond du parti arabe, du makhzen nomade des B. Ḥafç. Il convient de rappeler les circonstances qui avaient déterminé ce rapprochement et de préciser quelle était, lors de l'expédition de Tlemcen, la situation qu'ils occupaient dans l'empire.

Nous avons pu constater, dès le gouvernement d'Aboû Moḥammed (av. 1200), les premiers conflits économiques entre les Dawâwida et les Mirdâs. Cette affaire d'Obba, où le sang d'un chef dawâwidien fut versé, engendra une longue suite de rencontres et de meurtres entre les deux familles nomades. Cependant, jusqu'à 1228 (625), il semble que les B. Solaym aient réalisé peu de progrès aux dépens des Riyâḥ, dont nous avons essayé de préciser les limites à l'apparition de l'empire ḥafcite. La constitution de ce nouveau pouvoir favorisa singulièrement les progrès des Solaym. L'entente entre ces derniers et Aboû Zakarîyâ ne se fit guère attendre, car elle servait également les intérêts des uns et des autres. Tandis que les B. Riyâḥ se tenaient à l'écart du nouveau régime, les autres familles s'y ralliaient sans difficultés. Les Mirdâs et Ko'oûb, se montrèrent empressés à le servir. Les Debbâb eux-mêmes, alliés fidèles d'Ibn Ṛâniya, firent leur soumission et tous reçurent un généreux accueil.

Ces contingents nomades étaient indispensables au prince de Tunis pour réaliser les grandes choses qu'il rêvait, et tout d'abord pour organiser la police de son empire et refouler les B. Riyâḥ, que la longue incurie des gouvernements avait laissés s'implanter au cœur du pays. Il les combla de dons et d'honneurs et, voulant les tenir sous sa main, sans toutefois les rapprocher trop de sa capitale, sans les établir dans les terres des Riyâḥ et remplacer un péril par un autre, il les invita à quitter leurs territoires de Tripolitaine pour venir estiver dans les vastes plaines de la région de Qairouan. A partir de ce transfert, qu'il convient de placer peu après 1228, le conflit déjà existant entre eux et les Dawâwida devint plus aigu

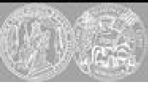
et leurs empiètements plus durables. Il est possible que des contingents ḥafcites soient intervenus dans ces rivalités pour soutenir la cause des amis de l'empire; il semble plus probable que, tout d'abord, ces luttes n'aient mis aux prises que les B. Solaym et les B. Riyâḥ, et que le gouvernement ait assisté, sans y prendre part, à ces rencontres de nomades que chaque été voyait renaître. L'histoire ne nous en a transmis que les résultats généraux [1].

L'accès des plaines d'Ifrîqîya devint de plus en plus difficile aux Dawâwida qui durent se replier vers l'ouest, dans le Tell de Constantine et de Bougie, où plusieurs de leurs familles, notamment les B. 'Asâkir, se tenaient déjà. Dans la saison des pluies, ils parcouraient le Zâb, l'Oued Riṛ et le désert qui en dépend. Quant aux B. Solaym, les plus puissants d'entre eux, Ko'oûb et Mirdâs, ne fréquentèrent plus la région de Tripoli, où seuls se maintinrent leurs frères, les Debbâb, et ils occupèrent les territoires s'étendant du Djerîd à Bône, qu'avaient abandonnés leurs adversaires, sans toutefois s'abstenir de visiter dans leurs déplacements les plateaux de la province de Constantine.

Le gouvernement ḥafcite ne paraît pas s'être opposé à leurs progrès; il se garda, il est vrai, de leur redonner un pouvoir semblable à celui des Riyâḥ expulsés en leur concédant des impôts de villes; mais, comme il avait besoin d'eux, il leur accorda une solde [2]. Moyennant cette tolérance et ces subsides, il put compter assez régulièrement sur les contingents des Mirdâs et des Ko'oûb. Cela explique l'emploi de leurs combattants dans la campagne de 1242 contre Tlemcen, et les ménagements qu'Aboû Zakarîyâ crut devoir prendre avec ses alliés prêts à lui fausser compagnie.

(1) IKh., I 45, 88, tr. I 73, 139-140. Nous ignorons l'époque où il faut plaplacer l'internement dans El-Mahdiya d'un chef des Dawâwida, Solṭân b. Modâfer b. Yaḥyâ par Aboû Zakarîyâ, rapporté par IKh., *Prolég.*, tr. III 368-371.

(2) IKh., I 88, tr. I 140.



On sait quelle fut l'issue de cette expédition et de quelle force nouvelle le triomphe des armes d'Aboû Zakarîyâ dota la jeune dynastie.

La situation que laissait, sept ans après, le vainqueur de Tlemcen à son héritier était sans doute fort glorieuse, mais elle n'était pas sans péril. Les rapports que le gouvernement entretenait avec ses alliés arabes pouvaient notamment engendrer de graves complications.

Une des plus importantes familles solaymides, celle des Mirdâs, dont les chefs, les B. Jâmi', avaient dans la tribu entière la plus grosse autorité, n'était rien moins que sûre comme alliée. Ces Arabes, fiers de leur supériorité, se croyant indispensables à la sécurité du trône, en prenaient à leur aise avec lui, le servaient et l'abandonnaient tour à tour. Aboû Zakarîyâ, qui n'espérait guère gagner leur sympathie, était trop habile pour heurter de front des émirs si puissants, mais il chercha à saper leur autorité en excitant contre eux leurs parents les 'Allâq, qui recrutaient leurs cheîkhs parmi les Ko'oûb [1]. Les Mirdâs se virent un peu négligés à la cour de Tunis. Leur chef 'Inân, qui était habitué à plus d'égards, quitta la capitale et se retira avec les siens à l'autre bout de l'empire ḥafcite, dans la région des Zâṛez, sur les terres des B. Riyâḥ qui gardaient contre la dynastie une haine vivace. Une telle défection pouvait devenir dangereuse. Aboû Zakarîyâ s'efforça de ramener à lui le fugitif, ou plutôt il lui fit écrire par son ministre et confident Aboû 'Abd Allâh. Des épîtres en vers dans le goût des poèmes antéislamiques, de classiques qaçîda, dont nous imaginons sans peine le caractère et l'esprit, furent échangées entre Tunis et les campements lointains des Mirdâs, lettres de conseils et de reproches adoucis par leur forme littéraire de la part du vizir, lettres d'excuses de la part de l'émir nomade qui

(1) IKh., I 88-89, tr. I 140-141.

justifie son départ et sollicite avec dignité son retour en grâce. Cette correspondance poétique resta sans effet [1].

Lorsqu'en 1249 (647), le prince Aboû 'Abd Allâh El-Mostancir prit la direction des affaires, la lutte contre les Mirdâs, qui n'avaient pas fait leur soumission, et contre les Riyâḥ, qui gardaient toujours au cœur la haine du pouvoir ḥafçite, restait un péril menaçant. Il y en avait d'autres. Une révolution de palais mit tout d'abord le nouveau sultan à deux doigts de sa perte [2]. Profitant de sa jeunesse, les cheïkhs almoḥades tentèrent de s'emparer du pouvoir; El-Mostancir châtia durement les rebelles. Mais les complots avortés pouvaient renaître. Le prince avait tout à craindre des membres de sa famille qui devaient trouver, chez les Arabes repoussés de l'empire, des auxiliaires tout prêts à servir leurs desseins. Entre princes évincés du trône et tribus frustrées de leurs droits anciens, l'entente devait s'établir. C'est le danger perpétuel des empires berbères que cette coalition des mécontents. Des éléments d'opposition, qui, abandonnés à eux-mêmes, consumeraient leurs forces en des agitations stériles, groupés, peuvent efficacement tenter la fortune. Le prince est utile aux tribus pour donner un sens à leurs efforts, pour leur ouvrir, en cas de succès, une nouvelle ère de prospérité; les tribus fournissent au prince les contingents sans lesquels tout espoir de réussite lui est interdit.

Ainsi, dès le second règne de la dynastie, les crises se préparent, grâce au groupement normal des forces d'opposition. Les mécontents ne font certes pas défaut parmi les nomades de la Berbérie orientale; la politique arabe d'Aboû Zakarîyâ, l'organisation du makhzen ḥafcite en ont fait plus d'un et nous les connaissons.

Les Dawâwida, qui ont le plus perdu au remaniement

(1) Le cheikh Aboû 'Inân, après avoir essayé de provoquer des troubles contre l'empire, se rendit en Maghreb pour engager l'Almohade Es-Sa'îd à conquérir l'Ifriqiya. Il mourut à Salé, avant d'avoir atteint Merrâkech.

(2) IKh., I 411, tr. II 336-338; Zarkachî, 25, tr. 44-45.



des territoires, seront, en dépit d'une démarche respectueuse de leur chef[1], les adversaires les plus acharnés de Tunis.

Les Mirdâs, dons nous avons dit la défaveur et le remplacement par les Ko'oûb, conservent, avant et après la mort d'Aboû Zakarîyâ, leur attitude douteuse jusqu'au jour où leur haine des souverains ḥafcides est clairement montrée par les cheîkhs des Ko'oûb, qui ont tout intérêt à rendre définitive la rupture de leurs rivaux avec le pouvoir, et où leur cheîkh Ibn Jâmi' lui-même confirme cette dénonciation par son propre aveu. Poussé par le sultan, 'Abd Allâh b. Chiḥa le ko'oûbien réunit alors les 'Allâq, attaque les Mirdâs et les dépouille complètement des terres qu'ils possédaient encore en Ifrîqiya[2].

Les Debbâb, dont nous avons vu le rôle au temps de Qarâqoûch et d'Ibn Ṛâniya, constituaient une tribu puissante, ayant le pays de Tripoli comme centre habituel et poussant leurs déplacements jusqu'au Ḥoḍna. Bien qu'ils ne comptassent pas parmi les contingents réguliers du makhzen ḥafcite au même titre que les Ko'oûb, on leur faisait parfois appel, on les ménageait, on craignait de déplaire à leur chef[3]. Ils profiteront souvent de leur situation excentrique pour manifester leur indépendance et offrir asile aux agitateurs.

La première tentative des cheîkhs almoḥades avait échoué; mais cet insuccès ne devait pas décourager les prétendants. Durant le règne du khalife El-Mostancir, nous ne compterons pas moins de quatre crises. Les tribus que nous venons d'énumérer sont de toutes les quatre les artisans intéressés.

(1) En 648-1259, l'émir Moûsâ b. Moḥammed était venu dans Baṛâî avec une députation de Dawâwida apporter les hommages de la tribu à Aboû Zakarîyâ, qui inspectait la province de Constantine. IKh., I 488, tr. II 333.

(2) IKh., I 89, tr. II 141.

(3) Aboû Zakarîyâ, dont nous connaissons la politique prudente à l'égard des Arabes, hésitait à punir ouvertement un soldat qu'il savait jouir de l'amitié de leur émir Raḥâb b. Maḥmoûd. Cf. IKh., I 102, 385, 390, tr. I 160, II 298, 305.

Au cours d'une expédition qu'El-Mostancir faisait dans les provinces, son frère Aboû Isḥâq, prince ambitieux et qui était assez justement l'objet de la défiance et de la rigueur du jeune khalife, réussit à s'enfuir du camp et passa chez les Dawâwida, pensant bien rencontrer en ces Arabes des alliés fort disposés à servir sa rancune et son ambition[1]. Il ne se trompait pas. Leurs campements s'ouvraient aux révoltés et aux suspects du royaume. Aboû Isḥâq y trouva l'affranchi Ḍâfer, officier transfuge de la cour de Tunis[2]. Ḍâfer offrit au prince fugitif le concours de sa science militaire. Quant aux Dawâwida eux-mêmes, B. Mas'oûd et B. 'Asâkir, ceux du Ḥoḍna et ceux de la région de Constantine, saluèrent dans Aboû Isḥâq un prétendant qui leur donnait l'occasion d'ouvrir une campagne de razzias. Dans Zeṛâya, au pied du Djebel Metlîli, ils lui prêtèrent serment de fidélité, et la conquête des places commença : Biskra d'abord, dont on gagna sans peine le gouverneur Ibn Moznî; de là, ils marchèrent sur Gabès. Leur bande se grossissait des contingents arabes qu'excitaient l'exemple des révoltés et l'espoir du pillage. Mais le khalife El-Mostancir sut, par des intrigues adroites, décapiter cette coalition de jour en jour plus menaçante en la privant de l'affranchi Ḍâfer. Alors les bandes d'Aboû Isḥâq se dispersèrent, et le prétendant lui-même s'alla réfugier à Tlemcen et de là en Espagne. Pour lui l'heure du succès n'est pas encore venue; elle ne doit sonner que vingt-six ans plus tard. Le prétendant de Zeṛâya se souviendra alors de l'aide que lui apportèrent les Arabes Dawâwida, à l'époque où il vivait fugitif dans leurs camps.

Peu de temps après l'année 651 (1253), le Zâb voyait de nouvelles agitations[3]. Elles se terminaient par de san-

(1) IKh., I 45, 414-415, 426-427, tr. I 73, 341-342, III 127-128.

(2) Sur ce personnage et les causes de sa fuite chez les Dawâwida. IKh., I 411-112, tr. II 337-338; Zarkachî, 25, tr. 45.

(3) Affaire de l'aventurier Aboû Himâra. El-Mostancir prend Maqqâra, (cf. infra, p. 424), y arrête les notables Debbâb et Mirdâs et, parmi eux, Reḥâb et son fils et les envoie en prison. IKh., I 415-416, tr. II 343.

glantes représailles contre les Debbâb et les Mirdâs qui, cette fois, les avaient fomentées.

Une dizaine d'années après, c'était encore au tour des Dawâwida du Zâb de sentir sur eux la rude main du khalife El-Mostancir; ils ne durent leur salut qu'à une fuite rapide dans les solitudes du Sahara [1].

Cependant il était visible que, tant que ces Arabes conserveraient la liberté de leurs mouvements dans cette province frontière, les prétendants pourraient, grâce à eux, menacer l'unité de l'empire. Les khalifes s'étaient, il est vrai, efforcés de se ménager des alliés dans les Kerfa, Arabes dont les territoires situés au sud-est de l'Aurès, côtoyaient le domaine des Dawâwida, de faire de cette branche encore puissante des Athbej les surveillants de leurs turbulents voisins [2]. Mais il fallait porter la hache dans cet asile de la révolte et disperser à tout jamais les rebelles. Leur châtiment devait achever l'œuvre d'organisation et de sécurité si habilement préparée par les ancêtres d'El-Mostancir, si fermement poussée par lui-même. A vrai dire, ce châtiment n'était pas une entreprise aisée; la force et la ruse ne furent pas de trop pour la mener à bien.

Il était en effet difficile d'atteindre les Dawâwida, en raison de leur éloignement de la capitale et de leur proximité du désert. En 664 (1265), El-Mostancir repartit contre eux [3]. Dès qu'ils furent prévenus de la marche des troupes tunisiennes, ils gagnèrent le Sahara par la coupure du Ḥoḍna, qui s'ouvre largement vers les libres espaces du sud, et, de là, ils envoyèrent à El-Mostancir l'assurance de leur dévouement. Le khalife parut se réjouir de cette soumission, qu'il savait d'ailleurs peu sincère; c'était là sauver les apparences; mais la partie était en fait perdue, car qui pouvait songer à poursuivre

(1) Révolte d'Aboû 'l-Qâsim, cousin du khalife, à la suite de l'affaire des handoûs. IKh., I 434-435, tr. II 354-356; Zarkachî, 29, tr. 52. Le cheikh des Dawâwida était alors Chibl b. Moûsâ.

(2) IKh., I 30-31, tr. I 52.

(3) IKh., I 346, tr. II 357.

les nomades dans leurs sables. Il revint donc vers Tunis, puis donna au cheïkh almoḥade gouverneur de Bougie des instructions pour qu'il gagnât la confiance de ces Arabes. Il devait les pousser à se rendre auprès du souverain ḥafcide, en se gardant de prendre aucun engagement envers eux. Deux ans après l'expédition avortée du Zâb, lorsque la saison chaude eut amené les nomades dans le Tell, le châtiment des Dawâwida était prêt[1]. Les B. Mas'oûd, gagnés par les conseils du gouverneur de Bougie, lui déléguèrent les chefs de la tribu pour le prier d'intervenir auprès du khalife, afin d'obtenir leur pardon. Cependant El-Mostancir avait déjà quitté sa capitale avec les Almoḥades, la milice et les alliés arabes[2].

Sur la route, il rencontra les Dawâwida B. 'Asâkir, qui venaient spontanément lui porter leurs hommages. El-Mostancir accueillit fort bien ces sujets respectueux ; il nomma Mahdî b. 'Asâkir chef des Dawâwida et de tous les nomades riyâḥides; puis il hâta sa marche vers le Zâb. La nouvelle de cette investiture était de mauvais présage pour les Dawâwida B. Mas'oûd, qui attendaient dans le sud le résultat de leur ambassade à Bougie. Ils se replièrent précipitamment vers le désert. Les troupes ḥafcites, après avoir tenté de les y poursuivre, rétrogradèrent vers Ngâous. Les Mas'oûd, qui ne voulaient pas s'écarter du Tell, où leurs chefs étaient engagés, revinrent occuper les défilés du Zâb. Pendant ce temps, la députation arrivait à Bougie; le gouverneur almoḥade incitait les B. Mas'oûd à se rendre auprès du khalife, et voyait avec satisfaction son conseil suivi. Ils vinrent, en effet, trouver El-Mostancir; il y avait là l'émir Chibl, son fils Yaḥyâ et leurs cousins. A peine arrivés, le khalife les fit arrêter et mettre à mort, puis, marchant en hâte vers les

(1) IKh., I 45, 436-437, tr. I 73-74, II 357-358.

(2) Aux Ko'oûb s'étaient joints les Debbâb et probablement des Kerfa B. Athbej. IKh. dit « plusieurs fractions de la grande tribu des Hilâl ». Connaissant le rôle des Kerfa, nous supposons qu'ils étaient de ce nombre.

défilés du Zâb, avec ses troupes et les Sedwîkich qui lui prêtaient main-forte, il tomba, au point du jour, sur le campement des Dawâwida. Abandonnant bagages, tentes, troupeaux et franchissant l'Oued Djedî avec leurs femmes et leurs enfants, ils gagnèrent la Ḥamâda rocheuse et calcinée, où nulle armée ne pouvait les suivre.

La vengeance du khalife était assouvie. Ses alliés se partageaient les dépouilles des rebelles jadis opulents et dangereux; les restes appauvris de la tribu, n'espérant plus rentrer de si tôt dans leurs territoires, s'éloignaient vers l'ouest pour demander l'hospitalité des princes zenâtiens; les corps de leurs chefs restaient dressés sur des pieux, dans Zeṛâya où ils étaient tombés, en cette même ville dans laquelle ils avaient, quatorze ans auparavant, proclamé Aboû Isḥâq et mis le trône en péril; leurs têtes, exposées à Biskra, demeuraient comme un sinistre témoignage de la puissance khalifienne.

Cette puissance, en effet, s'affirmait de jour en jour. Les revenus s'accroissaient, les forces militaires étaient régulièrement constituées. Aux combattants almoḥades, dont les descendants d'Aboû Moḥammed, à l'exemple des descendants d''Abd el-Moûmin, formaient le noyau résistant de leur armée, venaient s'adjoindre des milices étrangères, dans lesquelles entraient des musulmans andalous réfugiés en Ifrîqîya, un corps turc, des chrétiens mercenaires, enfin des contingents fournis par les tribus berbères et par les nomades immigrés, au premier rang desquels étaient les Ko'oûb B. Solaym et les Athbej. Bien que la collaboration de ces puissantes familles fut une des conditions vitales de la dynastie, il semble qu'El-Mostancir, soucieux de ne pas trop enrichir les Arabes, ait conservé à leur égard la même parcimonie que son prédécesseur. Il ressort d'un passage du « Kitâb el-'Ibar » qu'il ne leur concéda point de fiefs [1]. Cette collaboration

(1) IKh., I 463, tr. II 396.

ne paraît pas d'ailleurs avoir subi d'éclipse ou avoir provoqué de conflits. Elle fut normale et régulière, dans les limites (cela va sans dire) où le service du prince s'accomodait aux exigences économiques de la vie nomade. Nous avons déjà indiqué quel rythme introduisait nécessairement, dans les campagnes militaires, la présence aux armées de pasteurs obligés de quitter le Tell chaque hiver. Quand deux puissances berbères se trouvaient aux prises, la trêve qui en résultait de part et d'autre était prévue et ne nuisait en fait à aucune d'elle. Il n'en était pas de même lorsqu'à un souverain berbère s'opposait une armée qui n'était pas soumise aux mêmes besoins. Le départ périodique des nomades mettait le prince qu'ils soutenaient dans une infériorité évidente. El-Mostancir en fit l'épreuve, lors de cette descente de chrétiens en Ifrîqîya (1270) qui porte le nom de huitième croisade.

Les recherches modernes ont permis d'en connaître le véritable caractère. On sait comment cette expédition, dirigée par Saint Louis contre la Terre-Sainte, fut détournée par Charles d'Anjou vers l'empire des Ḥafcides. Un tribut avait été promis par l'émir musulman au prince de Sicile(1). La chute des Hohenstaufen parut à El-Mostancir une occasion propice pour s'affranchir de cette charge. Il accueillit dans sa capitale les partisans des princes allemands et négligea de payer le tribut à Charles d'Anjou, le nouveau maître de l'île. Celui-ci voulut l'exiger, avec les arrérages et quelque sommes dues par El-Louliyânî, l'ancien ministre de Tunis, à des marchands chrétiens. Dans le but de recouvrer ces créances, il décida son frère à cingler vers la terre d'Afrique (2).

Bien que la flotte chrétienne ne se présentât pas avec des intentions nettement hostiles, El-Mostancir crut prudent de réparer les remparts des cités, d'emmagasiner des

(1) Mas-Latrie, *Traités de paix et de commerce*, p. 52, *Documents*, 156-157.
(2) IKh., I 439-444, tr. II 361-369; Qaïrwânî, 229.

vivres, de réunir ses troupes, de faire appel aux volontaires désireux de combattre « dans la voie de Dieu », et de convoquer les tribus alliées. Bien lui en prit. Durant plus d'un mois, Tunis eut tout à craindre du voisinage des croisés, qui s'étaient installés dans les murs encore debout de Carthage. En dépit d'un coup de main heureux des Arabes, qui parvinrent à traverser à gué le lac de Tunis, en dépit de l'arrivée de renforts nombreux : « mojâhidîn » volontaires et auxiliaires nomades envoyés par Bougie, l'investissement avait réduit la ville aux abois, et El-Mostancir songeait à transporter sa capitale dans Qairouan, quand, le 25 août, la mort de Saint-Louis vint hâter l'issue de cette expédition et clore en même temps la glorieuse épopée des croisades. Les pourparlers recommencèrent, entrecoupés de surprises, qui tournèrent d'ailleurs à l'avantage des chrétiens. El-Mostancir hésitait fort à souscrire aux exigences de Charles d'Anjou et de ses alliés, mais une circonstance l'y détermina. L'automne était proche et, d'un jour à l'autre, les Arabes menaçaient d'abandonner les abords de Tunis, pour retourner vers leurs pâturages du sud (1). Mieux valait payer le tribut et les indemnités que de se hasarder à continuer les hostilités sans l'aide des nomades. Le 31 octobre, on signait la paix, puis la flotte des croisés abandonnait Carthage, et le khalife s'empressait de détruire de fond en comble ces ruines, qui avaient donné asile aux ennemis de l'Islam.

Le monarque ḥafcide, qui se voyait ainsi forcé de consentir aux princes chrétiens d'importants avantages, représentait cependant l'autorité la plus haute de la Berbérie (2). Au milieu des chutes d'empires, qui, dans le même temps, bouleversaient l'orient et l'occident, de Baghdâd à Merrâchech, El-Mostancir portait encore noblement le

(1) IKh., I 433, tr. II 368.
(2) IKh., I 446-447, tr. II 373-374.

titre de khalife. Sa capitale était le rendez-vous des esprits distingués et des princes illustres. Dès le troisième souverain ḥafcide, la nouvelle dynastie avait atteint son apogée. Le fait est noté par Ibn Khaldoûn, dont la théorie quelque peu hasardeuse sur la croissance des empires [1] se trouve ici en partie vérifiée. Les Arabes avaient été les ouvriers indispensables de la grandeur de ce trône, le temps n'était pas loin où ils allaient en hâter la décadence.

S'il est vrai qu'il existe pour les empires une sorte d'âge critique où se décident leurs destinées, ils ont alors plus besoin qu'en tout autre temps de recevoir l'impulsion d'un prince énergique et la direction d'un politique prudent. El-Wâthiq, qui monta sur le trône en 675 (1277), ne semble avoir été ni l'un ni l'autre[2]. Le prétendant Aboû Isḥâq, dont la tentative avait échoué sous El-Mostancir, jugea l'heure propice pour faire valoir de nouveau ses droits. Après avoir été l'hôte et le suzerain reconnu des Dawâwida, il était passé à Tlemcen et de là en Espagne[3]. Dès qu'il fut informé de la mort de son frère, il revint en Afrique et ne tarda pas à faire son entrée dans Tunis.

Continuant l'œuvre d'El-Mostancir, Aboû Isḥâq devait naturellement être servi par les mêmes tribus. Cependant, nous pouvons noter quelques symptômes d'orientation nouvelle dans la politique arabe de ce nouveau maître de Tunis. Chaque prince apportait ainsi avec lui ses préférences, commandées, soit par l'expérience acquise au cours du règne de son prédécesseur, soit par les relations personnelles qu'il avait entretenues avec les nomades avant son avènement. Il faut sans doute attribuer à une

(1) *Prolég.*, I 248, tr. I 287.

(2) IKh., I 447-449, tr. II 374-376; Zarkachî, 31-33, tr. 53-59; Qaïrwânî, 229-230.

(3) IKh., I 45, 414-415, 449, II 168, tr. I 73, II 341-342, 377, tr. III 365. Ibn el-Khatîb, *Faresiade*, tr. Cherbonneau, ap. *J. As.* 1849, I 197.



sympathie de ce genre l'attitude bienveillante d'Aboû Isḥâq vis-à-vis des Dawâwida B. Mas'oûd.

On se rappelle que ceux-ci, après le terrible châtiment infligé à leurs chefs dans la ville de Zeṛâya, s'étaient enfuis au Maghreb et avaient cherché un refuge sur le territoire des princes zenâtiens : une de leurs fractions, celle des Oûlâd Moḥammed se rendit auprès du Merînide Ya'qoûb, tandis que les Oûlâd Siba' allaient demander asile à Yaṛmorâsan l''Abd el-Wâdide (1). Si nous en croyons Ibn Khaldoûn, les cheikhs fugitifs trouvèrent aussi bon accueil à Fâs qu'à Tlemcen. Loin de s'alarmer de cette immigration de nomades, les princes des deux Maghreb s'efforcèrent par leurs dons en espèce et en nature de réparer les pertes subies par les Arabes; ils les comblèrent d'argent, garnirent les piquets de chevaux et remplirent de chameaux les enceintes des campements. Espéraient-ils conserver près d'eux des auxiliaires aisément employables, ou se ménager sur le territoire ḥafcite des alliés éventuels? Nous l'ignorons; ce qui est certain, c'est qu'au bout de quelques années, lorsqu'ils eurent reconstitué leur cheptel et qu'ils se sentirent suffisamment forts, les Dawâwida s'empressèrent de reprendre les routes du sud-est qui s'enfoncent dans le désert.

Tout d'abord, ils se rendirent maîtres de Ouârgla et des oasis de l'Oued Rîṛ, qui reconnaissaient alors l'autorité du khalife de Tunis; puis ils tournèrent vers le nord et menacèrent le Zâb. Ibn 'Ottoû, le gouverneur qui y représentait alors le gouvernement ḥafcite (2), comprit tout le danger que courait la province; il quitta Maqqâra (3), la ville du Ḥoḍna où il était installé, avec l'intention de les arrêter. Déjà ils avaient atteint la frontière; ils s'avan-

(1) IKh., I 47, 437, tr. I 74-76, II 358-359.

(2) Ibn ' Ottoû s'appelait en réalité Aboû Sa'id 'Othmân b. Moḥammed b. 'Othmân.

(3) Aujourd'hui, Megra, à 20 kil. au S.-E. de Msila. Cf. Edrisî, 93, tr. 109; Bekrî, 51, tr. 126; Yâqoût, IV 606; Ibn Ḥawqâl, *J. As.* 1842, I 219; Bel, *B. Ghânya*, 55, n. 1.

çaient si forts et si menaçants qu'Ibn 'Ottoû se replia devant eux. La rencontre eut lieu à Qaṭâwa; les troupes ḥafcites y furent taillées en pièces et le gouverneur Ibn 'Ottoû y fut tué. Le Zâb, le Ḥodna et l'Aurès durent successivement reconnaître la domination de ceux qu'on en avait jadis chassés. Ils ne pouvaient s'arrêter en si bon chemin. Maîtres de tout le sud du département de Constantine, ils poursuivirent leur marche vers la mer. Là, ils se heurtèrent à leurs frères, les Dawâwida B. 'Asâkir, qui devaient à leur attitude constamment soumise de demeurer dans le pays et d'y jouir encore de la faveur des B. Ḥafç. Tous les combattants de cette fraction furent convoqués par leurs chefs pour repousser l'envahisseur et, avec eux, les Athbej B. 'Iyâd et les autres tribus confédérées. Ce fut encore, pour les B. Mas'oûd, l'occasion d'une nouvelle victoire où tomba l'émir Moûsâ b. Mâḍî, cheikh des B. 'Asâkir.

Les Riyâḥ B. Mas'oûd avaient donc retrouvé toute leur situation antérieure, et même quelque chose de plus. Ils étaient de nouveau, avec les Ko'oûb solaymides, les nomades les plus opulents de l'Ifriqîya. Les princes ḥafcides ne pouvaient guère songer à leur contester cette situation acquise; ils semblent même avoir voulu contribuer à l'affermir, et nous serions tentés de voir ici l'effet de la reconnaissance que devait garder Aboû Isḥâq pour ses hôtes des mauvais jours, pour ceux qui l'avaient proclamé dans Zeṛâya (1). Maqqara, la ville du Ḥodna dont les revenus avaient précédemment été attribués aux Toûjîn (2), fut concédée en fief aux chefs de la tribu arabe; il en fut de même de Msila, de Ngâous et de toutes les campagnes qu'ils avaient conquises dans l'Aurès et le Zâb (3).

Cette province du Zâb, qui doit jouer un rôle si parti-

(1) Comparer son attitude envers Ibn Moznî, IKh., I 451, tr. II 380.

(2) IKh., I 436, tr. II 356.

(3) IKh., I 46, tr. I 75. Une contradiction existe au sujet de Ngâous qui est, d'après *id.*, I 46-47, attribuée aux Oûlâd 'Asâkir.

culier dans l'histoire de l'empire ḥafcite, avait reçu, vers ce même temps une organisation nouvelle. Le gouvernement en avait été confié aux B. Moznî (1), famille issue des Arabes B. Athbej, qui, au temps où Aboû Isḥâq n'était encore que prétendant, l'avaient soutenu, de concert avec les chefs riyâḥides. En désignant Faḍl b. Moznî comme gouverneur du Zâb, Aboû Isḥâq devenu khalife espérait vraisemblablement faire de ces éléments arabes, B. Moznî et Dawâwida B. Mas'oûd, qui lui devaient leur fortune, des auxiliaires dévoués à sa cause. Mais plutôt il affermissait dans cette province une puissance sédentaire et une puissance nomade qui, coalisées, devaient être de redoutables adversaires pour ses successeurs (2).

Quant à lui, il fut victime, non de ces Arabes, mais des Solaym de Tripolitaine. A peine avait-il ébauché l'organisation de l'empire (3) qu'il se voyait détrôné par un aventurier heureux : Ibn Abî 'Omâra.

C'était un tailleur de la ville de Bougie, d'une naissance très obscure, mais qui hantait les devins et rêvait de réaliser une haute fortune (4). Etant passé dans le désert de Sijilmâsa, il se fit connaître aux Arabes Ma'qil. Bientôt on en parla dans les douars comme du "Fâṭimide attendu". Puis son prestige s'éclipsa, il dut s'éloigner vers l'est et s'arrêta sous les tentes des Debbâb de Tripolitaine. Il semble qu'une tentative du genre de la sienne eut plus de chance de succès dans ces tribus arabes que partout ailleurs. Comme les Ma'qil, les Debbâb étaient peu soumis aux dynasties du Tell; leurs campements s'ouvraient sans peine aux fugitifs et leurs cavaliers se mettaient volontiers au service des ambitieux. Peut-être étaient-ils aussi plus crédules, plus accessibles à la propa-

(1) IKh., I 451, 626-627, tr. II 389, III 126-128.

(2) Ez-Zarkachî nous le présente comme un prince « dur et brave, mais à courtes vues », 33, tr. 60.

(3) IKh., I 452-457, tr. II 381-387.

(4) IKh., I 90, 102-103, 457-463, tr. I 143, 161, II 388-396; Zarkachî, 35-40, tr. 62-72; Qairwânî, 232-233; Ibn el-Khaṭîb, ap. *J. As.* 1848, II 237-258.

gande religieuse que les populations du littoral : les importants mouvements maraboutiques dont ils furent les promoteurs pourraient le faire supposer. Ce ne fut d'ailleurs plus comme le "Fâṭimide attendu" qu'Ibn Abî 'Omâra se présenta aux B. Solaym ; une circonstance fortuite lui montra sa voie.

A peine était-il arrivé dans la province de Tripoli, qu'un affranchi d'El-Wâthiq, le khalife détrôné, se jeta à ses pieds, croyant reconnaître en lui El-Faḍl, le fils de son ancien maître. L'aventurier sut habilement mettre cette circonstance à profit pour gagner l'appui des Arabes, et reçut, sous le nom d'El-Faḍl, le serment de fidélité du cheikh Morrem et de tous les émirs debbâbiens.

Le voilà parti avec ses contingents nomades à la conquête de son royaume. Il échoue devant Tripoli, mais s'empare de Gabès, et trouve dans Ibn Mekkî, le chef qui tenait alors la ville, un allié infiniment précieux, puisque, grâce à lui, il obtient la collaboration des Arabes les plus puissants de toute la Berbérie, les Ko'oûb. Aidé par eux, le voilà qui conquiert les villes du Djerîd, du Sahel, et bat deux armées envoyées contre lui. Aboû Isḥâq désespéré s'enfuit à son approche, abdique en faveur de son fils, l'émir de Bougie. Celui-ci, soutenu par les Riyâḥ B. 'Asâkir et les Sedwikich [1] veut arrêter l'imposteur [2] ; il essuie à Mermâjanna la plus retentissante défaite et y trouve la mort. Deux princes almohades échappent à cette débâcle : l'un, Aboû Ḥafç, gagne Qal'a Sinân, l'autre, Aboû Zakarîyâ, se réfugie à Tlemcen. Nous verrons par la suite le rôle de ces deux fugitifs. Pour le moment, nous suivons dans Tunis l'ancien tailleur Ibn Abî 'Omâra triomphant. Le vent de fortune qui l'a poussé vers le trône va faire franchir une étape décisive aux B. Solaym d'Ifrîqîya.

Les Arabes avaient été les artisans les plus actifs de

---

(1) Sur cette tribu, IKh., I 47, 190, tr. I 76, 293-294.
(2) IKh., I 460, tr. I 392.

cette usurpation. L'usurpateur devait, tout comme un prince légitime et même peut-être davantage, ménager ceux qui l'avaient conduit au pouvoir ; mais, plus que ces prédécesseurs, ce parvenu du khalifat souffrit impatiemment les exigences des nomades. Il fit même preuve à leur égard d'une sévérité à laquelle ils n'étaient guère accoutumés. Dès le jour de son retour à Tunis, il donna l'ordre de mettre en croix trois émirs accusés de brigandage; puis, sur les conseils d'un grand officier almoḥade[1], il résolut de se débarrasser d'eux tous. Les Arabes furent poursuivis et massacrés ; quatre-vingts cheikhs des 'Allâq (on appelait ainsi le groupe des Ḥiçn et des Ko'oûb) furent jetés en prison. Une telle rigueur devait, surtout en Ifrîqiya, être funeste au prince qui y avait recours. Qarâqoûch avait payé de sa vie le meurtre des Debbâb. Ibn Abî 'Omâra vit de même tous les Arabes acharnés à sa perte. Ils se mirent à la recherche d'un prince de la famille ḥafcide afin de l'opposer à l'usurpateur, connurent qu'il restait un survivant de Mermâjanna à Qal'a Sinân, l'allèrent trouver et lui proposèrent le pouvoir.

Au mois de rabî' I de l'an 683 (mai-juin 1284), les émirs Ko'oûb, à la tête desquels était le plus puissant d'entre eux, Aboû 'l-Layl b. Aḥmed, prêtèrent à Aboû Ḥafç serment de fidélité, lui fournirent des tentes et des armes et, recrutant sur la route des partisans à sa cause, l'emmenèrent avec eux pour le rétablir sur le trône de ses ancêtres[2]. La reprise de Tunis se fit sans peine ; le faux khalife, qui avait eu la maladresse de s'aliéner les Arabes et avait révolté tous les esprits par sa cruauté soupçonneuse, dût se cacher chez un homme du peuple. On l'y découvrit. Abandonné à la sauvagerie du populaire, il mourut dans les tortures; son corps fut traîné par la ville et sa tête plantée sur une perche, cependant qu'Aboû Ḥafç,

(1) 'Abd el-Ḥaqq b. Tâfrâjîn. IKh., I 462, tr. II 394-395; Zarkachî, 39, tr. 71.
(2) IKh., I 90, 462-463 ; tr. I 143, II 395-396.

solennellement proclamé, « purifiait le trône des souillures de l'usurpation ».

On peut dire que cette restauration d'un prince ḥafcide sur le trône héréditaire s'était faite grâce à la famille arabe des Ko'oûb B. Solaym. Il était nécessaire de les rémunérer au lendemain de la victoire, sous peine de déchaîner des colères que l'on savait redoutables, de reconnaître officiellement le rôle qu'ils venaient de jouer et qu'ils étaient encore appelés à jouer pour la sauvegarde du royaume; en un mot, de renforcer par des donations cette situation économique déjà si considérable que leur développement normal avait engendrée (1). Les prédécesseurs d'Aboû Ḥafç avaient su l'éviter jusque-là. Aboû Zakarîyâ, le politique àvisé, désireux de contre-balancer la puissance des Riyâḥ, leur avait, il est vrai, concédé des terres de pâturages dans la région de Qairouan, il leur avait libéralement dispensé ses dons et ses bienfaits (2). A partir de ce temps, ils n'avaient cessé, par une substitution naturelle, de s'étendre sur les plaines du centre, et le khalife les avait pris à sa solde, mais en se gardant de leur concéder aucune ville (3). El-Mostancir, qui avait trouvé en eux d'utiles auxiliaires contre les Dawàwida rebelles, avait fait preuve de la même parcimonie à leur égard; Aboû Isḥâq, qui s'était montré, par reconnaissance et par nécessité, si généreux vis-à-vis des Dawâwida, qui le premier « leur avait concédé des villes par actes réguliers » (4), n'avait attribué aucun revenu d'impôts aux Ko'oûb. Aboû Ḥafç s'écarta de cette politique. Non seulement il augmenta l'étendue des territoires qu'ils pouvaient occuper dans le Tell, mais il leur reconnut, par diplôme officiel d'iqṭâ', la jouissance des revenus fournis par trois ou

(1) IKh., I 90, tr. I 144.
(2) IKh., I 88, tr. I 139.
(3) IKh., I 88, tr. I 140.
(4) Zarkachî, 33, tr. 60. Sa remarque concerne évidemment les Dawâwida.

quatre localités, dans la région maritime de Sfax et dans le Djerîd[1].

De tous les chefs solaymides, Aboû 'l-Layl, fils d'Aḥmed, auquel il avait dû son salut après le désastre de Mermâjanna, et qui s'était montré l'artisan le plus actif de son élévation, fut celui qui profita le plus de sa générosité. Il le combla de bienfaits et l'investit du commandement des Ko'oûb.

Nous pouvons considérer l'année 1284, date de la restauration, comme inaugurant une nouvelle phase dans l'histoire de l'Ifrîqîya, période de trouble et d'affaiblissement continu, dont les tribus arabes sont, pour une large part, responsables. L'aboutissement naturel en sera, après une soixantaine d'années, l'invasion étrangère. Mais on peut dire que, dès le principe, ce dénouement est prévu. Dès 1289, le tableau que nous trace de ses villes le voyageur El-'Abderî porte tous les traits d'un empire profondément appauvri, et d'où la vie économique et la vie intellectuelle se retirent à la fois[2]. Seule Tunis, grâce à sa position exceptionnelle, grâce à sa dignité de capitale, grâce aussi à la ruine des pays jadis florissants dont elle est entourée, conserve quelque apparence de splendeur. En dépit de « la faiblesse de son gouvernement », elle restait une opulente cité, rendez-vous des voyageurs de l'Orient et de l'Occident, lieu d'échange entre les flottes et les caravanes[3]. Sa banlieue, qui n'avait pas trop à redouter les brigandages arabes, était bien cultivée; ses demeures empruntaient quelque richesse aux matériaux antiques dont elles étaient bâties; enfin le voyageur érudit y trouvait, chose rare alors en Berbérie, des grammairiens et des juristes. « Si je n'étais pas entré à Tunis,

(1) IKh., I 90, 463, tr. I 143-144, II 396.

(2) El-'Abderî, tr. Cherbonneau, *J. As.* 1854, II 158 ss.

(3) Sur ses rapports commerciaux avec les chrétiens, Mas-Latrie, *Traités*, Introd., 140, Documents, 122-125, 203-205.

dit El-'Abderî, j'aurais déclaré que la science n'avait laissé aucune trace en Occident[1]. »

Les autres villes d'Ifrîqîya que traverse le pèlerin lui offrent en revanche le plus lamentable spectacle. Bône « semble une victime désignée aux coups du sort » et son aspect « serre le cœur ». Elle est à la merci d'un coup de main des flottes chrétiennes ; une chaloupe de vingt hommes suffit pour la tenir bloquée. Constantine a vu ses ressources s'épuiser au cours des révolutions et des sièges ; elle ne compte qu'un seul érudit, de la famille des B. Bâdis[2]. Béja, jadis si riche et si peuplée, « semble un désert. Ses habitants n'osent se montrer sur les remparts, tant les Arabes des environs leur inspirent de terreur. Les enterrements s'y font les armes à la main[3] ».

On peut soupçonner l'auteur de nous avoir transmis un tableau du pays un peu poussé au noir. Cependant, il n'est pas impossible de faire la part de ses amplifications poétiques. En fait, l'Ifrîqîya, un moment relevée par la bonne administration des premiers ḥafcides, d'Aboû Zakârîyâ et d'El-Mostancir, souffrait d'un malaise grandissant. Trois genres de dangers, dont la description d'El-'Abderî nous rend suffisamment compte, la tenaient perpétuellement oppressée.

Les villes maritimes vivaient sous la menace de l'attaque des chrétiens : en 1284, c'était l'île de Djerba, où débarquait la flotte sicilienne de Roger de Loria ; trois ans après, c'était Mersâ 'l-Kharez mise à feu et à sang ; en 1290, c'était El-Mahdîya par trois fois attaquée et ne devant son salut qu'à l'arrivée des gens d'El-Djem[4].

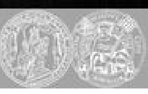
---

(1) El-'Abderî, *loc. cit.*, 168-170. Cf. *Prolég.*, *Autobiographie*, tr. I, p. XXI-XXII.

(2) El-'Abderî, *loc. cit.*, 160-161.

(3) Sur Qairouan, on peut noter le jugement de Dimachqî (Chems ed-din, *Manuel de Cosmographie*, tr. Mehren, p. 337) qui vécut de 1256 à 1327, et nous transmet des renseignements occidentaux sensiblement contemporains. « Auparavant, Qairouan comprenait quatre villes, savoir : Raqqâda, Çabra, Mançoûriya et El-Qaçr el-Qadîm ; de toutes ces villes, il n'existe que des ruines et des débris, habités par des Arabes ».

(4) IKh., I 464-465, tr. II 397-399 ; Ibn el-Khaṭîb, *J. As.* 1849, I 200.



Les cités excentriques, comme Constantine, étaient la proie des gouverneurs ambitieux, membres de la famille ḥafcide ou grands du pays.

Les Arabes de plus en plus exigeants, terrorisaient les habitants des villes comme Béja, ou s'associaient aux entreprises des rebelles. L'anarchie, jadis provoquée par la chute des Zîrides, réprimée par la conquête almoḥade, réapparue sous les B. Ṛâniya et que les premiers Ḥafcides semblaient avoir à jamais étouffée, renaissait spontanément de toute part.

Par suite de la politique maladroite de son gouverneur almoḥade, le Djerîd se soulève vers 1287; il consent à payer l'impôt ordinaire, mais ne tolère plus d'autre gouvernement que celui de ses cheîkhs. Sous la protection chèrement payée des Arabes de la région, il vit « au grand soleil de l'indépendance (1) ».

Au pays de Tripoli, qui déjà fut le théâtre de tant de révoltes, les Arabes debbâbiens ne cesseront de soutenir les prétendants et les agitateurs (2).

Le Zâb n'est pas encore sorti des crises politiques. B. Moznî et B. Rommân s'y disputent le pouvoir. Ceux-ci, devenus les maîtres, répudient l'autorité du khalife et se considèrent comme seigneurs indépendants de la province. Possession illusoire, car les maîtres véritables y sont les Dawâwida, dont nous verrons le rôle actif dans tous les mouvements qui compromettent l'unité de l'empire (3).

Enfin, les difficultés les plus graves naissent de la rupture des cités de Bougie et de Constantine avec le pouvoir central. Là encore, rien ne se fait sans l'aide des Arabes et ce sont eux le plus souvent qui provoquent et entretiennent les conflits. Bougie, l'ancienne capitale du royaume ḥammâdite et la métropole des marches occidentales, connaîtra des princes et des ministres puissants,

(1) IKh., I 467-468, 530, tr. II 402, III 2.
(2) IKh., I 103, 467-469, tr. I 161-162, II 401-404.
(3) IKh., I 470-471, 627-628, tr. II 406, III 128-129.

plus puissants même et plus libres que les chambellans et les souverains de Tunis ; car on ne trouve pas ici, remarque Ibn Khaldoûn, ces cheîkhs almoḥades intrigants et jaloux, qui entravent l'initiative du ministre et contrôlent les actes du prince.

La rupture de cette province avec Tunis fut l'œuvre d'Aboû Zakarîyâ II, ce prince ḥafcide, qui, échappé au désastre de Mermâjanna, s'était refugié à Tlemcen. Nous avons rapporté, au chapitre précédent, comment il dut s'éloigner de la cour d'ʻOthmân b. Yaṛmorâsan, comment il passa successivement chez les Zoṛba, chez les Dawâwida et de là à Bougie. Accueilli par les Bougiotes, reconnu par ceux de Constantine, de Dellys et d'Alger, servi par des ministres de grande valeur, Aboû Zakarîyâ se trouva maître d'un puissant empire (1), indépendant et rival de celui de Tunis. La lutte qui allait éclater entre eux prit une intensité d'autant plus vive qu'à la querelle des princes vint de bonne heure se mêler la rivalité des tribus arabes.

On sait que le khalife Aboû Ḥafç, rompant avec la coutume sagement observée jusque-là par ses prédécesseurs, avait doté les Koʻoûb B. Solaym de revenus importants, et qu'il avait accordé toute sa faveur à l'émir Aboû 'l-Layl, en reconnaissance de ses bons offices. Nous avons montré précédemment quelle augmentation de puissance conférait la protection officielle à celui qu'avait déjà désigné le choix de ses contribules. Est-il besoin d'ajouter qu'il était souvent tenté d'abuser de sa situation pour éliminer les concurrents possibles, et que l'immixtion des princes dans les conflits préexistants risquait d'autre part de rendre les ruptures encore plus profondes et les haines plus durables?

C'est ce qui se passa pour Aboû 'l-Layl. Se sentant soutenu par le khalife, il fit en sorte de priver la branche

(1) IKh., I 465-466, tr. II 399-400. Cf. supra, p. 279-280.

ko‘oûbienne rivale, les B. Chîḥa, de toute autorité dans la tribu. Le chef des Chîḥa, ‘Abd er-Raḥmân, quitta les états d'Aboû Ḥafç, et ce fut à la cour de Bougie qu'il alla chercher un asile et le moyen de se venger. Il excita Aboû Zakarîyâ à marcher contre Tunis et sollicita le commandement d'un corps de troupes. Le triomphe de son nouveau suzerain devait naturellement assurer sa fortune. Mais la mort vint briser ses rêves ambitieux; « il n'obtint à Bougie qu'un tombeau [1] ». La situation d'Aboû 'l-Layl à Tunis s'en trouva pour un temps d'autant mieux affermie.

Comme il fallait s'y attendre, ce chef, que le khalife Aboû Ḥafç avait enrichi, redoublait d'exigence. Le moyen classique d'abattre son orgueil et de restreindre son ambition était, pour le prince, de reporter ses faveurs sur la branche rivale. Il offrit le commandement des Ko‘oûb aux fils d'‘Abd er-Raḥmân b. Chîḥa qui étaient restés près de lui. Cette manœuvre eut l'effet attendu. Aboû 'l-Layl se soumit aussitôt. Il garda sa place éminente dans l'empire et dans la tribu et la légua à son fils Aḥmed. Les empiètements des chefs Arabes ne firent que s'accroître sous le successeur d'Aboû Hafç, le khalife Aboû ‘Acîda, qui monta sur le trône en 694 (1295). Ce nouveau maître de l'Ifrîqîya voyait son autorité méconnue par la puissante famille des Ko‘oûb et, après avoir montré quelque rigueur vis-à-vis des nomades de son makhzen, se trouvait désarmé pour réprimer leur insolence et leurs désordres [2].

A partir de l'élévation de l'émir Haddâj au commandement des Ko‘oûb, ces Arabes traitèrent la région de Tunis en pays conquis. Fiers de leur opulence et de leur nom-

(1) IKh., I 90-91, tr. I 143.

(2) Aḥmed, le fils d'Aboû 'l-Layl est tout d'abord déposé par le khalife et meurt en prison; son frère ‘Omar le remplace, puis son frère Moḥammed, qui élève ses neveux Mawlâhom et Hamza, à qui reviendra plus tard le commandement de la tribu. Mais la situation de Moḥammed excite la convoitise de ses parents, les fils de Mohelhel d'une part, Haddâj b. ‘Obayd de l'autre. ‘Omar est un chef incapable et Haddâj devient émir des Ko‘oûb. Sur tout ceci, IKh., I 91, tr. I 144-145.

bre, convaincus que le pouvoir n'avait aucun moyen d'agir contre eux, ils vivaient en pleine paix aux dépens des cultivateurs et des marchands de la banlieue, pillaient les jardins, lâchaient leurs troupeaux dans les cultures, rançonnaient les voyageurs sur les routes (1). Le khalife fermait les yeux; puis, harcelé de plaintes, il en vint à la ressource suprême des princes malheureux chez qui les nomades étaient maitres; il consentit à payer un droit pour garantir le pays contre leurs exactions. Les Tunisiens n'étaient pas habitués à subir cette charge humiliante. Une haine sourde montait contre ces cavaliers, aussi insolents que leurs chefs, contre ces cheikhs qui traitaient d'égal à égal avec l'Emîr el-Moûminîn. Haddâj surtout était exécré. Un vendredi, c'était en 705 (1305-6), il entra tout botté dans la Grande Mosquée, à l'heure de la prière, au grand scandale des fidèles. Un homme, qui priait sur le même rang, lui reprocha l'inconvenance de sa tenue. « J'entre avec mes bottes au palais du sultan, répondit-il; pourquoi ne ferais-je pas de même ici ? » La prière finie, tous les assistants se jetèrent sur lui, le massacrèrent, et l'on traîna son cadavre dans les rues (2). Le prince se réjouit fort d'être débarrassé de celui qu'il n'osait frapper. Ce n'est d'ailleurs ni la première fois ni la dernière que nous voyons le gouvernement approuver, voire même encourager en secret le meurtre des chefs trop puissants. Ce réveil de la conscience populaire sembla redonner à Aboû 'Acîda le courage de sévir. A quelque temps de là, il fit exécuter le frère et le cousin de Haddâj. Et le commandement des Ko'oûb fit retour à une autre branche de la famille. Mais, en changeant de maître, la tribu n'abandonne pas ses habitudes de pillage. Les apparitions des prétendants, cette maladie chronique des dynasties berbères, éternisent l'anarchie dans les cam-

(1) Comparer l'attitude des Cherâga au Maroc (Commencement du XVIIe siècle) *Nozhet*, 223, tr. 287.
(2) IKh., I 91, 478, tr. I 145, II 415-416; Zarkachî, 44-45, tr. 80-81.

pagnes de l'Ifrîqîya. En l'espace de dix ans, on en peut compter cinq ; d'autres leur succèdent ; et toujours l'avidité des Arabes se dissimule derrière les tentatives, souvent vaines, parfois heureuses, des princes aspirant au trône; leur ardeur au pillage, que le meurtre de l'émir Haddâj n'a fait qu'exaspérer, s'autorise de ces revendications pour se donner libre carrière. Les cheîkhs portent leurs services au candidat qui peut les servir, quitte à le rejeter dès qu'un autre apparaît plus populaire ou plus entreprenant, passant sans scrupule d'un camp à un autre et tirant au besoin de l'obscurité l'inconnu qu'ils supposent capable de marcher avec eux.

En 1307 (706), les campements solaymides sont en pleine rébellion contre le pouvoir ; l'émir des Ko'oûb, Aḥmed b. Abî 'l-Layl, se séparant du khalife Aboû 'Acîda, a « fait chercher » dans la province de Tripoli le prince 'Othmân b. Abî Debboûs, qui y vit chez les Debbâb [1]. Il le proclame sultan et va mettre avec lui le siège devant Tunis. Le vizir Ibn Irzîguen sort contre eux, les disperse et, parcourant les campagnes, étouffe pour un temps la révolte. Puis il parle de pardon. Sur ses belles promesses, le cheîkh Aḥmed renvoie son prétendant dans la province d'où il le tira et il vient, avec un des chefs Howwâra qui l'ont secondé, se présenter au vizir. On les arrête, on les retient dans une prison, d'où l'émir des Ko'oûb ne sortira plus.

Son frère Moḥammed prend alors le commandement de la tribu ; il choisit pour lieutenants ses neveux, les fils d''Omar, Ḥamza et Mawlâhom; et le pouvoir se partage entre ces deux chefs, quand, peu de temps après, lui-même vient à disparaître. L'agitation continuant, le vizir se remet en campagne ; il attire l'émir Mawlâhom dans une conférence et le fait conduire captif à Tunis. Le procédé est de ceux auxquels l'histoire des Berbères nous a habi-

(1) IKh., I 91, 478-479, tr. I 145, II 416; Zarkachi, *loc. cit.*

tués. On notera d'ailleurs que le ministre s'abstient prudemment de mettre à mort les coupables, mais qu'il cherche plutôt à assurer la tranquillité du reste de la tribu en conservant auprès de lui des otages de marque.

L'évènement montra qu'il avait fait un mauvais calcul. Ḥamza, furieux du traitement infligé à son frère, entraîna toute la tribu dans la révolte. Les brigandages reprirent avec une violence jusqu'alors inouïe. Le peuple de Tunis gémit sous cette oppression intolérable; des hurlements de vengeance éclataient dans les rues. Dans l'impuissance où l'on était d'atteindre les nomades, on cherchait à qui s'en prendre parmi les grands de l'empire. En ramaḍân 708 (fév.-mars 1309), une tourbe furieuse marcha sur la qaçba, et, trouvant la porte fermée, se mit à y lancer des pierres. Ils réclamaient la mort du chambellan Ibn ed-Debbâṛ, auquel ils attribuaient tout le mal. L'officier avec qui les émeutiers parlementèrent voulait passer tous ces gens au fil de l'épée. Le sultan s'y opposa. Il parvint à les apaiser par des flatteries et par des promesses; puis, les colères étant tombées, l'on châtia sans pitié ceux qui avaient fomenté cette révolte[1]. Quant aux Arabes, ils continuaient à désoler le pays et allaient bientôt attaquer la capitale elle-même.

Vers 1309, Ḥamza, qui avait en vain tenté de faire remettre son frère en liberté, vint à Bougie trouver Aboû 'l-Baqâ, le nouveau maître de l'Ifrîqîya occidentale, pour le pousser à marcher contre Tunis, dont le trône lui revenait de droit par la mort du khalife Aboû 'Acîda[2]. L'expédition fut décidée. Attaquée par les troupes de Bougie et les tribus ko'oûbiennes dépendant des Oûlâd Abî 'l-Layl, Tunis fut prise; le khalife qu'on y avait reconnu fut conduit au supplice; et, tandis que les nomades Oûlâd Abî 'l-Layl rentraient triomphants dans la campagne tunisienne, une autre famille des Ko'oûb, les Oûlâd Mohelhel, qui avaient

(1) IKh., I 479, tr. II 416-417; Zarkachî, 45-46, tr. 81-82.
(2) IKh., I 92, 489, tr. I 146, II 430-431; Zarkachî, 46-47, tr. 84-85.

soutenu le parti vaincu, regagnait en toute hâte les retraites du sud.

Une scission s'était en effet produite chez les Arabes d'Ifrîqîya. Cette grande famille des Ko'oûb B. Solaym, qui avait fait preuve jusque-là d'une solidarité relative et n'avait guère connu d'ennemis que chez les Berbères ou les Dawâwida, anciens maîtres des plaines, était maintenant profondément divisée (1). Une cause d'ordre religieux, que nous étudierons par la suite, l'apostolat d'un marabout nommé Qâsim b. Merâ, qui prêchait aux Arabes le retour à la « Sonna » et la réforme des mœurs, y avait créé deux « çoffs » irréconciliables ; la querelle religieuse avait envenimé les rivalités économiques et les compétitions de préséance. Dès lors, Mohelhel et Aboû 'l-Layl se partagèrent l'Ifrîqîya comme Sofyân et Khloṭ se partageaient le Maghreb el-Aqçâ. Il va sans dire que, de même que pour ces tribus du territoire merînite, les péripéties de la querelle entre fractions solaymides devaient avoir leur répercussion dans l'histoire de la dynastie du pays. Nous venons d'en voir un premier exemple lors de l'arrivée au trône tunisien du prince de Bougie, Aboû 'l-Baqâ.

Aboû 'l-Baqâ n'avait point les qualités requises pour rétablir l'ordre (2). A peine était-il reconnu qu'on lui cherchait un rival. On voulut lui opposer son frère Aboû Bekr, alors gouverneur de Bougie ; mais un second prétendant surgit à l'autre bout de l'empire et le devança. C'était Ibn el-Liḥyânî, vieillard de la famille ḥafcide qui, récemment revenu d'Orient, s'était fait proclamer dans Tripoli et avait vu accourir à lui les Arabes turbulents de la région (3). Peu de temps après, les Oûlâd Abî 'l-Layl, chefs des Ko'oûb, le reconnurent et lui proposèrent leurs services. Il les fit partir en avant avec son ministre. Vers

(1) IKh., I 97-98, tr. I 153-155.

(2) IKh., I 492, tr. II 433; Qairwânî, 236. Il se montra très sévère pour les grands du royaume. Il fit mettre à mort, entre autres, un chef des Athbej nommé Da''âr b. Ḥarîz ou Da''âr b. Jarîr. IKh., I 492, l. 4.

(3) IKh., I 494-496, tr. II 437-439, Zarkachî, 49, tr. 89-90.

la fin de jomâdâ II de l'an 711 (octobre 1311) cette troupe préparait dans Tunis l'entrée triomphale d'Ibn el-Liḥyânî.

Le nouveau khalife était un prince de grand âge et de rare clairvoyance (1). Sa longue expérience des affaires ne lui laissait rien ignorer des difficultés de la situation; il savait sa propre faiblesse, la puissance grandissante d'Aboû Bekr, le sultan des provinces occidentales, et s'attendait à le voir attaquer Tunis. Désespérant de pouvoir sauvegarder sa capitale, il prit le seul parti qui s'offrait à lui. Il s'en remit aux Arabes du soin de le protéger. Il fit de Ḥamza b. 'Omar, auquel il donnait le pas sur son frère Mawlâhom, une sorte de vice-roi nomade, partageant avec lui l'autorité souveraine; il l'investit du commandement de tous les Arabes qui campaient dans l'empire et lui prodigua ses trésors (2). Ainsi, ce monarque avisé, qui pourtant prévoyait sans doute tous les désordres auxquels il ouvrait la porte, contribua à développer encore le pouvoir des Ko'oûb en Ifrîqîya, sans retarder de beaucoup la chute de son propre pouvoir. Quand il eut vu les nomades redoubler d'insolence et d'audace, le vieillard se décida à prendre la fuite, pour chercher un asile en Tripolitaine. Il s'éloigna, non sans avoir hâtivement empilé dans ses sacs et ses coffres tout l'or des caisses publiques, et le gain réalisé en vendant les meubles et les manuscrits précieux qu'Aboû Zakarîyâ avait réunis au temps glorieux de son règne (3).

L'émir arabe Mawlâhom, jaloux de la haute distinction accordée à son frère Ḥamza, était parti sur la route de Bougie. Il trouva le sultan Aboû Bekr en marche vers Tunis, se mit à ses ordres et lui montra combien serait facile la conquête de la cité khalifienne. Pendant ce temps, Ḥamza, ayant eu connaissance des progrès de l'armée bougiote, s'empressa de regagner Tunis. Les partisans d'Ibn el-

(1) IKh., I 496, 501, tr. II 439, 445; Zarkachî, 50, tr. 91-92; Qairwânî, 237.
(2) IKh., I 92, 501, tr. I 146, II 446.
(3) IKh., *loc. cit.*, Zarkachî, 51, tr. 93-94.

Liḥyânî se disposaient à la quitter. Le vice-roi arabe comprit tout ce qu'il allait perdre si la fortune se déclarait pour le prétendant que servait Mawlâhom. Il releva le courage des amis du vieux prince, fit proclamer le fils de celui-ci, Aboû Ḍarba, contint le peuple, organisa la défense et, envoya un émissaire au camp ennemi qui se déployait dans le parc des Sinjar, afin d'obtenir de son frère qu'il abandonnât le parti du prince Aboû Bekr. Se sachant sur le point d'être trahi, le prétendant reprit la route de Constantine; tandis que le nouveau khalife, à peine en possession du trône, se débattait déjà contre les exigences des Arabes, qui réclamaient impérieusement leur salaire (1) et des sommes exorbitantes pour leur équipement.

Au printemps de l'année suivante (718-1318), Aboû Bekr réitérait son attaque contre Tunis, avec l'aide de l'émir Mawlâhom, qui, de nouveau, lui avait offert son appui. Cette fois, la ville fut emportée d'assaut (2). Aboû Ḍarba qui fuyait, subit un sanglant désastre à Fejj en-Na'âm, dans la région de Qairouan. Le vieux monarque Ibn El-Liḥyânî quitta Tripoli, où il entretenait, avec l'aide des Debbâb, une fort stérile agitation et, laissant son gendre Ibn Abî Amrân dans Tripoli pour le représenter encore, il s'embarqua avec sa famille sur des navires chrétiens qui le conduisirent à Alexandrie (3).

Le candidat soutenu par l'émir ka'oûbien Mawlâhom, était victorieux (4). Ḥamza dut prendre le large, il ne resta

---

(1) IKh., I 502-503, tr. II 448; Zarkachî, 52-53, tr. 94-97. Ce dernier, quoique d'une chronologie assez obscure, est plus précis sur le rôle de Ḥamza. Qairwânî, 238.

(2) IKh., I 504-506, tr. II 450-453 ; Zarkachî 53-54, tr. 97-99.

(3) IKh., I 506, ;r. II 452; Zarkachî, 53, tr. 96-97; Qaïrwânî, 238-239.

(4) Notons qu'avant même qu'Aboû Yaḥyâ eut fait son entrée dans la capitale, il ordonna l'arrestation de Mawlâhom. Voici ce qui motivait cet acte de rigueur. Il était informé qu'un complot dans lequel entraient les principaux émirs arabes de son maghzen, Mawlâhom, son fils Mançoûr, ses deux neveux Za'dân (ou Zarḍân) et Ma'dân, se tramait contre lui. 'Awn b. 'Abd Allâh, un de leurs parents et chef Howwâra, qu'ils avaient en vain sollicité de trahir le khalife, les avait dénoncés. Aboû Yaḥyâ les fit partir pour Tunis sous bonne escorte, puis s'achemina lui-même vers la ville. Les Ko'oûb de Mawlâhom, ceux qui suivaient Ḥamza, marchèrent sur les traces de l'armée, inquiets du sort réservé à leurs contribules. Impérieusement,

pas inactif. Ce cheikh nomade, qui avait un moment partagé le pouvoir avec l'Emîr el-Moûminîn, s'improvisa chef de bande; à la tribu qui lui obéissait vinrent se joindre des familles Arabes d'origines diverses; les courses commencèrent à travers l'empire; mais il fallait donner un sens à cette agitation et songer à l'avenir. Ḥamza invita Ibn Abî 'Amrân, l'émir ḥafcide laissé dans Tripoli par son vieux suzerain à le venir joindre, et, sans perdre de temps, l'on marcha sur Tunis. La ville fut aisément occupée par les rebelles; elle fut perdue l'année suivante, puis de nouveau reprise et abandonnée. Après ce second échec, Ḥamza, jugeant le prince Ibn Abî 'Amrân inférieur au rôle qu'il avait rêvé de lui faire jouer, le laissa repartir pour Tripoli et se mit en quête d'un autre client (1).

Il le trouva dans Aboû Ḍarba, ce fils d'Ibn el-Liḥyânî qui, après la bataille de Fejj en-Na'âm, s'était refugié dans El-Mahdîya. Mais le changement de prétendant importe en somme fort peu; ce qui compte, ce sont les moyens nouveaux employés pour faire triompher l'élu des Arabes, c'est l'appel adressé à un état voisin rival de Tunis, la porte ouverte par le clan solaymide, ennemi des B. Ḥafç. à l'invasion étrangère, ce sont les intrigues de Ḥamza et ses demandes reitérées de contingents adressées aux 'Abd el-Wâdides. Accompagné d'Aboû Ḍarba, il se présente à Tlemcen et expose à Aboû Tâchfîn le plan qu'il a conçu: il s'agit d'envoyer une armée zenâtienne contre Bougie; Ḥamza et les Arabes feront pendant ce temps des courses dans l'empire et empêcheront l'armée tunisienne de secourir la ville (2).

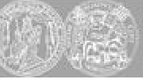
Nous avons dit quelle importance les successeurs de

---

ils réclamèrent la mise en liberté des captifs. Le khalife répondit en les faisant mettre à mort et envoya leur cadavre à Ḥamza. Ce meurtre de parents, cette provocation rendirent irrémédiable la rupture entre les Arabes et le maître de Tunis. Cf. IKh., I 92, 512, tr. I 146, II 459-460.

(1) IKh., I 92, 510-511, 521, tr. I 146, II 458-459, 471.

(2) Comparez le rôle des Arabes en Maghreb central. IKh., II 179, tr. III 487.



Yaṛmorâsan attachaient à la possession des citadelles de la frontière ifrîqîyenne, et en particulier de Bougie.

Dès 1287, nous les voyons diriger leurs efforts contre ce bastion avancé de la puissance tunisienne[1]. La rivalité de Tunis contre Bougie, la défense des intérêts de prétendants tenus en réserve leur fournissaient des prétextes suffisants. Ce qui faisait défaut, c'était bien plutôt les contingents aguerris et bien armés, les alliés qui pussent coopérer à la lutte en faisant une diversion opportune. On conçoit que, lorsqu'en 1323 (723), le cheîkh Ḥamza b. 'Omar[2] vint trouver Aboû Tâchfîn pour lui offrir de collaborer avec lui, celui-ci accueillit fort bien la proposition. Il mit en campagne quelques milliers de Zenâta, sous le commandement en chef de son général Moûsâ el-Kordî[3].

L'aventure échoua. Les tribus commandées par El-Kordî reprirent la route du Maghreb.

Cependant, les attaques se succèdent sans trêve contre Tunis. A peine Aboû Bekr en a-t-il fini avec les ennemis de l'ouest qu'il doit châtier les Arabes qui ramènent du sud l'éternel candidat au trône, Ibn Abî 'Amrân, résister avec des contingents réduits aux compagnons de Ḥamza soutenant un nouveau prétendant[4], et il va devoir lutter encore une fois contre les armées de Tlemcen.

La sévérité du khalife ḥafcide ne fait qu'exaspérer les nomades; l'émir Ḥamza, qui tout d'abord avait besoin d'exciter leur ardeur, devait céder maintenant à leur désir de vengeance. Avec le puissant cheîkh des Ko'oûb Oûlâd Abî 'l-Layl, nous voyons ses rivaux, comme Ṭâleb, de la famille des Mohelhel, ou Moḥammed, le cheîkh des

(1) IKh., II 133, 148, tr. III 373, 392-3.

(2) IKh. l'appelle « kabîr el-bedou », chef des Arabes nomades.

(3) IKh., I 93, 513, II 156, tr. I 147, II 460-461, III 404. Les deux récits ne concordent pas d'ailleurs absolument; surtout en ce qui concerne la situation de Raṛîs, lieu de la rencontre.

(4) Ibrâhîm, fils du khalife Ech-Chahîd, que fit tuer Aboû 'l-Baqâ. La rencontre eut lieu non loin de Châdla, aux environs de Tunis. IKh., I 514-515, tr. II 462-463.

Ḥakîm[1] marchant côte à côte dans l'ambassade qui va de nouveau demander son concours au prince ʿabd el-wâdide Aboû Tâchfîn[2].

Le sultan tlemcenien se montre encore une fois tout disposé à les seconder; il leur fournit un prétendant; mais l'expédition dirigée contre Constantine échoue et le prétendant, un moment installé dans Tunis, est obligé, quand l'automne force ses contingents arabes à retourner au désert, d'évacuer la ville pour y laisser rentrer Aboû Bekr.

Ces tentatives, en somme infructueuses ne décourageaient ni les Arabes, ni les ʿAbd el-Wâdides. La ville de Bougie ne cessait d'être l'objet des convoitises de Tlemcen et des craintes légitimes de Tunis. Le khalife d'Ifrîqîya, qui l'avait recouvrée, veillait à renforcer sa garnison. Le sultan tlemcenien, pour en faciliter l'investissement, faisait bâtir une ville-retranchement à quelque distance, dans la vallée de l'Oued Sahel[3]. Enfin, les Arabes de Ḥamza continuaient, par leurs brigandages et par leurs entreprises en faveur des prétendants quels qu'ils fussent, à faire dévier sur leurs bandes insaisissables une partie des forces nécessaires à la défense de Bougie, à paraliser les efforts du khalife si désireux de redonner quelque prestige à son autorité.

Sa situation était de plus en plus critique. Les deux campagnes de 730 (1329)[4] et de 732 (1331)[5] se terminent l'une et l'autre par la prise de Tunis. Quinze jours durant, le palais khalifien est occupé par un fils d'Ibn el-Liḥyânî, tandis que les tentes des nomades de Ḥamza restent dressées aux portes de la ville.

La collaboration suivie des ʿAbd el-Wâdides et des B. Solaym, auxquels se joignaient les Dawâwida, risquait fort

(1) Dont Ḥamza avait pourtant fait assassiner l'oncle et prédécesseur. IKh., I 99, tr. I 156-7.
(2) IKh., I 514, II 455, tr. II 462, IV 404-405.
(3) IKh., I 516, II 156-157, tr. II 464-465, III 405.
(4) IKh., I 522, II 157, tr. II 472, III 406-407.
(5) Zarkachî, 56, tr. 103. IKh., I 525, tr. II 525.

de ruiner à tout jamais l'empire fondé par Aboû Zakarîyâ, quand le khalife Aboû Bekr s'avisa du seul remède qui pouvait écarter de lui le péril. C'était de s'unir contre Tlemcen avec les B. Merîn, ennemis naturels des B. 'Abd el-Wâd [1], de proposer au sultan du Maghreb extrême l'aide des contingents d'Ifrîqîya, de protéger Bougie en attaquant Tlemcen et de couper ainsi le mal dans sa racine.

Une ambassade de Tunis alla solennellement rappeler au au sultan de Fâs les bons rapports qui jadis avaient uni les deux familles, et concerter avec lui l'attaque de Tlemcen [2]. Cette entente porta ses fruits. En 1337 (737), Tlemcen étant de nouveau prise, l'empire ḥafcite retrouva pour un temps le repos qu'il avait perdu depuis tant d'années [3].

Aboû 'l-Ḥasan victorieux, s'efforça d'ailleurs, à sa manière, de faire accepter le joug nouveau qu'il imposait au pays : les émirs Zenâta se virent désigner des commandements dans les diverses garnisons de Berbérie ou d'Espagne. Par cette domestication des chefs, par leur répartition arbitraire, se révélait déjà le caractère de la domination merînite. Mais elle devait se marquer plus nettement encore par l'attitude du vainqueur vis-à-vis des Arabes. Les B. Solaym d'Ifrîqîya, qui, depuis huit ans, recevaient assez régulièrement l'appui d'un corps zenâtien pour lutter contre le khalife, se trouvèrent privés de cette aide précieuse; ils furent évidemment assez inquiets. Toutefois il ne leur parut pas impossible de solliciter du nouveau maître de Tlemcen le renfort qu'ils obtenaient de l'ancien. Ils s'aperçurent bientôt qu'il y avait quelque chose de changé en Maghreb central.

Sans doute les Ḥafcides restaient pour Aboû 'l-Ḥasan, en dépit de l'envie qu'il nourrissait déjà d'étendre sa

(1) Aboû 'Acîda en avait déjà eu l'idée. IKh., I 477-478, tr. II 415.

(2) IKh., I 522-523, tr. II 472-474. Un nouveau mariage fut conclu qui unit les deux familles.

(3) IKh., II 160-162, 378-381, tr. III 410-412, IV 219-224; Zarkachî, 59-60, tr. 108-109; Yaḥyâ b. Kh., I 140-141, tr. 189.

conquête en Ifrîqîya (1), des alliés et des parents qui l'avaient loyalement servi; mais surtout il voyait, dans ces nomades qui lui demandaient de les soutenir, des sujets dont la rébellion était plutôt à punir qu'à encourager. Il le prit donc de très haut avec Ḥamza b. ʻOmar, qui se présentait devant lui, et le prévint d'avoir à faire cesser au plus tôt les brigandages de ses contribules (2). Il ajouta que, si le chef voulait entrer dans la voie de la soumission, il offrait de lui servir d'intercesseur auprès de son suzerain. Ḥamza dut hésiter quelque peu; puis, voyant que, d'une part, il n'avait plus rien à espérer du côté de Tlemcen et qu'il lui serait sans doute difficile de continuer la lutte avec ses seules forces contre le prince de Tunis soutenu maintenant par le tout-puissant maître des deux Maghreb, estimant, d'autre part, qu'il gagnerait en somme moins à s'obstiner dans son attitude de rebelle qu'à reprendre sa place dans le makhzen almoḥade, il accepta la médiation du sultan; il promit d'étouffer l'insubordination de ses compagnons, s'engagea à travailler dorénavant à la grandeur des B. Ḥafç, et reprit la route d'Ifrîqîya, emportant un cadeau somptueux d'Aboû 'l-Ḥasan comme première récompense de son futur loyalisme.

Il est juste de reconnaître qu'il tint parole. C'était le temps où le khalife Aboû Bekr essayait de reconquérir, province par province, l'empire qu'une longue impuissance lui avait enlevé, où le général Moḥammed b. El-Ḥakîm parcourait le pays, châtiant les pillards, exigeant la dîme des nomades, arrachant les cités à leurs gouverneurs ou à leurs cheîkhs indépendants, faisant partout sentir l'autorité de son maître, à El-Mahdîya comme dans l'Aurès, à Tozeur comme à Biskra (3).

Ḥamza, l'ancien rebelle, s'associa loyalement à ces opé-

(1) IKh., I 549, tr. III 26-27.
(2) IKh., I 93, II 533, tr. I 147, III 6.
(3) IKh., I 533, 632, III 7, 135.

rations de police[1]; non seulement il accompagna Ibn el-Ḥakîm dans ses courses et lui permit de soumettre les Berbères qui avaient secoué le joug du khalife, mais, chose plus difficile peut-être, il imposa ce joug aux Arabes de sa propre tribu, les B. Solaym. Ibn Khaldoûn nous dit même que, profitant de sa haute influence personnelle, il parvint à leur faire payer la dîme aumonière[2]; mais, s'il est admissible qu'il réduisit à la commune condition la majeure partie de ces farouches nomades, il est douteux qu'il l'imposât aux Ko'oûb Abî 'l-Layl. Une telle mesure eut trop gravement humilié les gens de sa famille. Le paiement des impôts, leur semblait, en effet, moins une charge qu'une déchéance, et le fait de ne s'y être jamais soumis était un des titres dont ils se glorifiaient le plus volontiers[3].

En récompense de son zèle, le cheïkh Ḥamza b. 'Omar retrouva près d'Aboû Bekr toute la faveur dont jouissaient ses ancêtres : il eut sa place aux solennités de la cour; le prince l'accueillait dans son intimité et le consultait sur les affaires de l'Etat. Essaya-t-il d'abuser de cette situation ? S'aliéna-t-il quelque grand ? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que, vers l'année 741 (1340)[4], il tomba dans un guet-apens, et que le bruit se répandit à travers les campements arabes que le gouvernement tunisien n'était pas complètement étranger à sa mort.

Cependant il semble que cette idée ne prit pas naissance immédiatement dans les esprits, soit que des indices n'aient montré que plus tard un changement dans l'attitude du khalife, soit que les compétitions très vives qui s'agitaient autour de la succession ouverte[5] aient fait perdre de vue

(1) IKh., I 92, 534, tr. I 147, III 8.

(2) IKh., II 405, tr. IV 261.

(3) IKh., I 96, tr. I 152.

(4) IKh., I 93, 534, tr. I 147, III 8. Il fut tué par Aboû 'Awn, émir des Ko'oûb B. Kathîr, branche des B. 'Alî.

(5) Sur ces compétitions, cf. IKh., I 93, tr. I 147.

la recherche des responsabilités, au lendemain de l'attentat. Ce fut seulement lorsque la dignité du défunt eut été donnée à 'Omar, l'aîné de ses enfants, qu'on s'avisa de la part prise au meurtre de Ḥamza par le gouvernement ḥafcite. Cette opinion eut le singulier effet de réconcilier les adversaires de la veille : Mohelhel et Aboû 'l-Layl se sentirent frères pour tirer vengeance de l'injure faite à la tribu[1]. Nous ne pouvons naturellement déterminer la valeur de ces soupçons; ce moyen louche de se débarrasser d'un grand personnage encombrant n'a rien que d'assez conforme aux habitudes des princes ḥafcides. Il était d'ailleurs fatal que la mésintelligence éclatât entre le khalife et les enfants de Ḥamza.

Nous pouvons, en effet, sans peine nous imaginer l'état d'esprit de ces émirs nomades. L'opportunisme dont leur père avait fait preuve en se ralliant au pouvoir après la chute de son allié, le prince de Tlemcen, leur faisait complètement défaut; l'attitude respectueuse à laquelle il les avait pliés leur semblait insupportable; ils gardaient en leur cœur la fierté de leur race et de leurs traditions séculaires d'indépendance, le sentiment d'être seuls libres au milieu de populations sujettes; et peut-être même avaient-ils l'intuition que, si jamais l'entente s'établissait entre leurs familles, ils redeviendraient les maîtres absolus des destinées de l'Ifrîqîya[2].

Unis aux Mohelhel, leurs habituels rivaux, les Aboû 'l-Layl d''Omar b. Ḥamza se heurtèrent aux troupes du général Ibn el-Ḥakîm et leur infligèrent une sanglante défaite. Tunis vit encore une fois les nomades campés sous ses murs. Pendant sept jours ils harcelèrent les Tunisiens; et, sans doute, ils allaient triompher, dicter de nouveau leurs conditions au khalife, quand les vieilles discordes assoupies se réveillèrent parmi eux, Ṭâleb et ses Mohelhel dé-

(1) IKh., I 93, tr. I 148.
(2) Cf. IKh., II 405, tr. IV 261. Ils étaient, de plus, excités à la révolte par le lieutenant de Ḥamza, Ibn Moṭâ'en.

cidèrent de faire leur soumission. Force fut à 'Omar et aux siens de tourner bride. L'occasion était manquée; la répression était à craindre. En jomâdâ de la même année 742 (nov. 1341), les Aboû 'l-Layl étaient rejoints près de Raqqâda par Aboû Bekr marchant à la tête de ses troupes, de ses contingents howwârites et de ses alliés arabes; le choc fut désastreux pour les compagnons d''Omar b. Ḥamza : ils durent se sauver vers le sud, en abandonnant beaucoup des leurs sur le terrain[1].

Les fuyards ne désarmèrent pas. Les Mohelhel les avaient traîtreusement abandonnés au moment décisif; mais, en employant la vieille tactique qui avait si souvent réussi, en soutenant un prétendant populaire et de pure noblesse almoḥade, ils pouvaient intéresser à leur cause des tribus jusque-là indifférentes et retrouver les faveurs de la fortune. Ils entrèrent en relation avec Aboû 'l-'Abbâs, un fils du khalife qui gouvernait dans Gafça, lui promirent de l'aider à conquérir Tunis. Le prince, soit qu'il hésitât à se lancer dans une aventure, soit que, sincèrement attaché à son père, il voulut perdre plus sûrement ces mauvais conseillers, ne répondit pas franchement à leurs avances et traîna les négociations en longueur; puis, lorsqu'il en trouva l'occasion, il fit arrêter et décapiter le vrai meneur de la rébellion et des intrigues, El-Mo'izz b. Moṭâ'en, lieutenant du cheïkh 'Omar. Les Aboû 'l-Layl, atterrés par ce coup imprévu et, jugeant la lutte périlleuse, firent à leur tour leur soumission.

Cependant, dans les douars des B. Solaym, on ne cessait de maudire le jour où le cheïkh Ḥamza s'était rallié au khalife; on se rappelait avec regret le temps fortuné des libres courses à travers le pays, et l'on désespérait de le voir renaître. La défection des Mohelhel avait fait échouer les Aboû 'l-Layl aux portes de Tunis; l'affaire d'Aboû 'l-'Abbâs avait avorté par la faute du prétendant

(1) IKh., I 534-535, tr. III 8-9.

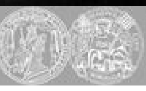
lui-même. Le meurtre du vîzir Ibn Tâfrâjîn, en tournée de perception (1), était un audacieux exploit sans profit; les Ko'oûb ne semblaient pas près de retrouver la situation d'antan. Le khalife Aboû Bekr étant mort le 2 de rejeb 747 (21 oct. 1346), Aboû Ḥafç s'était emparé du pouvoir par surprise. Or, le nouveau prince ne se montrait pas tendre pour les Arabes; il les traitait, eux et leurs chefs, avec une sévérité despotique et méprisante, à la grande joie du peuple de Tunis, qui ne les aimait guère (2). Sur ces entrefaites, Aboû'l-'Abbâs, le prince frustré, celui-là même qui, quelques années auparavant, avait trompé si rudement l'attente des Aboû 'l-Layl révoltés, les appela à son aide, afin de faire valoir ses droits à l'empire. Ils accoururent pleins d'espoirs. Groupés autour du prétendant, ils s'avancèrent contre Tunis avec leur famille et leurs troupeaux; et l'usurpateur, trahi par Aboû Moḥammed b. Tâfrâjîn, ne put les empêcher d'y entrer. Mais le lendemain même du jour où Aboû 'l-'Abbâs s'installait au palais khalifien, son frère, que la populace avait réintroduit dans la ville, le faisait décapiter; les émirs arabes étaient massacrés par la foule ou emprisonnés sur l'ordre d'Aboû Ḥafç, et ce triomphateur féroce tuait de sa main, devant la porte de la citadelle, Aboû 'l-Ḥawl b. Ḥamza, ordonnait que deux autres des fils de Ḥamza auraient les mains et les pieds coupés, et ne permit à quiconque d'abréger leurs souffrances en leur donnant la mort (3). La malchance semblait s'acharner contre les Ko'oûb B. Abî' l-Layl. Des événements importants allaient leur faire retrouver les faveurs de la fortune.

La tyrannie du nouveau khalife avait tout d'abord provoqué le mécontentement des grands et des émirs nomades de l'empire. Après le massacre du fils de Ḥamza,

(1) Le chef des Ḥakîm, Soḥaym b. Solaymân (cf. IKh., I 99, tr. I 157) ne fut d'ailleurs là que l'instrument d'Ibn 'Ottoû, le gouverneur du Djerid. IKh., I 542, tr. III 19.

(2) IKh., I 547, tr. III 24-25. Qairwânî, 241-242.

(3) IKh., I 547-548, tr. 25-26. Qairwânî, *ibid.*



toute réconciliation était impossible entre cette famille et lui. Aboû Moḥammed b. Tâfrâjîn, l'ancien chambellan d'Aboû Bekr', ayant quitté le service de l'usurpateur, était passé en Maghreb central pour inciter le Merînide Aboû' l-Ḥasan à entreprendre la conquête de l'Ifrîqîya. L'émir Khâlid b. Ḥamza prit le même chemin, il rencontra Aboû 'l-Ḥasan à Oran, et lui tint, au nom des émirs, ses frères, un langage analogue. Quitte à essuyer comme son père un refus, il fallait, en ce besoin pressant, faire appel au seul prince qui put aider les Arabes à venger la mort de leurs chefs. Puis vinrent les seigneurs et les cheîkhs des villes du Djerîd. Tous portaient leurs hommages au prince zenâtien ; ils lui prêtaient, non sans quelque répugnance, serment de fidélité, et lui montraient sa venue en Ifrîqîya comme répondant au vœu le plus cher de toutes les populations arabes et berbères du pays (1). Le sultan merînide reçut leurs hommages, écouta leurs avis et finit par accéder à leur désir, d'autant plus volontiers qu'il cherchait depuis longtemps déjà un prétexte honnête pour envahir le royaume de ses anciens alliés.

En vain les hommes prudents représentaient que l'aventure était chanceuse, en raison de la puissance que les Arabes s'étaient créée en Ifrîqîya, en vain le cheîkh merînide qui gouvernait Gibraltar déconseillait cette annexion de la Berbérie entière en montrant que « les tribus merînides n'étaient pas assez nombreuses pour garder un tel pays, vu qu'il faudrait y établir des garnisons depuis la frontière orientale jusqu'à celle de l'occident et encore sur toute la ligne du littoral, ajoutant que cette contrée exigeait beaucoup de troupes pour la garder et de plus une armée assez forte pour contenir les Arabes, peuple qui y dominait maintenant et qui depuis longtemps était demeuré insoumis ». Le sultan ne voulait rien entendre et

(1) IKh., I 94, 549-550, II 397-398, tr. I 148-149, III 27-28, IV 248 ; Zarkachî, 68, tr. 123-124 ; Qaîrwânî, 245 ; Boû Râs, ap. *Rev. afr.* 1880, p. 463 ; *Istiqçâ*, II 75-76.

renvoyait le conseiller à son gouvernement des forteresses espagnoles. L'expédition était décidée.

Un camp s'établit aux portes de Tlemcen, où furent convoqués les contingents des tribus et les volontaires, et, au printemps de l'an 1347 (çafâr 748), Aboû 'l-Ḥasan partit vers l'est à la tête d'une immense armée[1].

II.

Au moment où l'établissement temporaire de la puissance merînite en Ifrîqîya va donner un regain de vigueur aux Arabes, il est bon de rappeler quels étaient les avantages dont ils jouissaient déjà et quelle était dans l'empire la situation des Ko'oûb et des Dawâwida, représentant des deux grandes familles B. Soləym et Riyâḥ B. Hilâl.

Les revenus des Ko'oûb progressivement acquis, leur venaient, suivant l'usage, de deux côtés à la fois : ils les recevaient du prince et des populations indigènes. Les plus importants consistaient en « iqṭâ' ».

Nous avons vu quelle avait été, au sujet des « iqṭâ' », l'attitude des premiers Ḥafcides. Les trois premiers de ces princes s'étaient abstenus de concéder des fiefs aux Arabes. Le quatrième, Aboû Ḥafç, n'avait pu se dispenser de leur en attribuer, payant ainsi la part qu'ils avaient prise à sa restauration. Dès lors, peu de princes avaient cru possible de ne pas en faire autant. Aux terrains de parcours, aux campagnes occupées par des populations imposables, venaient s'ajouter les contributions des villes. Sous Aboû 'Acîda, sous Ibn el-Liḥyânî, les « iqṭâ' » s'étaient multipliés. Après eux, Aboû Bekr s'était efforcé d'endiguer cet appauvrissement systématique de l'empire par la reprise de territoires concédés; et cette décision avait eu pour effet de déchaîner les brigandages que l'entente entre

(1) IKh., II 436, tr. IV 307-308.

Ḥafcides et Merînides put seule arrêter. Nous ignorons jusqu'à quel point les réformes d'Aboû Bekr, signalées par Zarkachî, et l'arrangement survenu après la rentrée en grâce de Ḥamza réduisirent les fiefs des Arabes. Il est probable que toutes les mesures restrictives du khalife ne pouvaient guère prévaloir contre des droits acquis et que le gouvernement était trop profondément affaibli pour empêcher les Arabes de percevoir leurs revenus quand leurs déplacements périodiques les ramenaient dans le Tell. Si l'énergie que montra Aboû Bekr dans la reconquête des provinces mit quelque entrave à cette perception, sa mort réveilla tous leurs appétits [1]. Ibn Khaldoûn affirme qu'ils jouissaient de territoires très étendus et de nombreuses villes, à l'arrivée d'Aboû 'l-Ḥasan dans la Berbérie orientale [2].

Indépendamment du produit des « iqṭâ‘ », les Ko‘oûb recevaient des dons [3]; ils touchaient également le prix de leurs services comme collecteurs d'impôts. Soit qu'ils se chargeassent de les percevoir eux-mêmes au nom du khalife, soit qu'ils prêtassent leurs contingents aux collecteurs, vizirs ou princes envoyés de Tunis, ils touchaient la « jebâya », tant pour cent variable mais fixé d'avance après discussion, qu'ils prélevaient sur les sommes perçues.

Enrichis par les libéralités du prince, les Arabes l'étaient également par les sacrifices arrachés aux populations berbères, près desquelles ils venaient chaque année planter leurs tentes. Nous avons déjà dit quel était le principe de la « khefâra » [4], droit de protection acquitté par les cultivateurs pour s'assurer contre les pilleries des nomades. Eta-

(1) IKh., I 547, 599, tr. III 25, 91.
(2) IKh., II 405, tr. III 261.
(3) IKh., I 552, tr. III 31.
(4) *Khifâra*, *Khoufâra* (de *Khafara :* protéger, escorter, se faire payer la *Khefâra*; à la 2e f. protéger, escorter un voyageur, convoyer) désigne à la fois la protection accordée à des sédentaires et à des voyageurs, et l'impôt levé en récompense de cette protection; *khafîr* est le protecteur. Sur cette expression, cf. Quatremère, *Sultans Mamlouks*, 1er part., 207-208; Dozy, *Suppl. aux dict. ar.*, I 386.

blie, semble-t-il, en dehors de tout contrôle officiel, sur les sujets de l'empire, la « khefâra » pesait lourdement sur eux et constituait une des entraves les plus sérieuses à la prospérité agricole de l'Ifrîqîya (1).

Si les Ko'oûb jouissaient de gros revenus dans cette dernière contrée, les Dawâwida, qu'ils en avaient jadis évincés, avaient retrouvé dans le Zâb une puissance non moins considérable. Eux aussi y avaient leurs fiefs et leur « jebâya ». Cette dernière source de revenus avait même été l'occasion d'une lutte entre leur cheîkh 'Alî b. Aḥmed et Yoûsof b. Moznî, qui, gouvernant Biskra au nom des Ḥafcides, avait reçu d'eux le soin de faire rentrer les impôts (2). Ajoutons que cette défense d'intérêt très matériels s'était dissimulée derrière des prétextes religieux et que c'est en se portant champion de la « Sonna » méconnue que le chef arabe avait rassemblé les populations de l'Oued Rîṛ et tenté le siège de Biskra. Depuis l'année 1339 (740), la paix s'était rétablie entre cheîkhs nomades et cheîkh de ville, et c'était en compagnie de Ya'qoûb b. 'Alî, l'émir dawwâdî, que Mançoûr b. Moznî était venu trouver le conquérant merînide au village des Benî Ḥasan, dans la région de Bougie, pour lui apporter ses hommages. L'un et l'autre reçurent bon accueil, furent comblés de dons et confirmés dans le commandement des cantons et des villes dont ils disposaient déjà.

Ainsi, recevant sur sa route la soumission des cités et des chefs, percevant les impôts chez les populations qui se donnaient à lui, le sultan Aboû 'l-Ḥasan s'avançait vers l'est avec sa grande armée. A Constantine, il vit venir à lui 'Omar b. Ḥamza « Sîd des Ko'oûb et émir des nomades », avec d'autres cheîkhs de la grande famille ; il apprit d'eux que leurs rivaux, les Mohelhel, s'étaient éloignés de Tunis, escortant le khalife Aboû Ḥafç qui avait pris le parti de

(1) IKh., I 406, tr. IV 262.
(2) IKh., I 46-47, 50-52, 628-630, tr. I 75-77, 81-85, III 129-136.

s'enfuir[1]. Une colonne immédiatement envoyée contre eux les rejoignit non loin de Gabès. Le khalife fut sur le point de s'échapper. On l'arrêta cependant et, à l'approche de la nuit, le chef du détachement le fit mettre à mort, craignant que les Arabes ne vinssent le délivrer. Sa tête fut portée au sultan merinide, qui venait d'entrer dans Béja.

Le 8 de jomâda II 748 (15 sept. 1347), il entrait dans Tunis, au grondement des tambours, précédé d'une centaine d'étendards flottants et accompagné d'un imposant cortège de princes vassaux, de chefs merînides, de dignitaires et de savants maghribins[2]. L'écrasement des B. Hafç, dont un seul représentant restait à Bône, où le vainqueur l'avait établi par charité[3], la réunion sous une même main de toutes les terres de l'Atlantique au golfe de Gabès, faisaient du descendant des nomades merînides le successeur d''Abd el-Moûmin et, suivant l'expression d'un contemporain, « le roi des rois de l'occident[4] ». De là à transformer sa dignité de sultan en khalifat, à troquer son titre inférieur d'Emîr el-Mouslimîn pour le titre éminent d'Emîr el-Moûminîn, il n'y avait qu'un pas, et ce pas sera franchi par le fils d'Aboû 'l-Ḥasan, Aboû 'Inân Fâris[5]. Par l'empressement que le prince maghribin montra à se rendre aux capitales ifrîqîyennes, Qairouan, el-Mahdîya, à contempler les monuments laissés par les Fâṭimides, les Çanhâjiens et ceux qui les avaient précédés, à visiter les sanctuaires et les tombeaux des saints, des compagnons du Prophète et des docteurs de la loi, par l'allure qu'il sut donner à cette tournée triomphale, à la fois voyage d'étude et pèlerinage, se marque bien le souci de renouer

---

(1) IKh., II 398-399, tr. IV 250; Zarkachi, 68, tr. 125.

(2) IKh., I 551, II 399-400, tr. III 30, IV 251-252; *Prolégomènes*, tr. I p. XXIII-XXVI; Zarkachi, 69, tr. 126; Qairwâni, 245-246; *Istiqçâ*, II 76.

(3) Cf. IKh., II 410, tr. IV 268.

(4) Chihâb ed-din el-'Oumari, *Ta'rîf* (édit. Caire 1312 hég.), p. 22.

(5) Cf. Van Berchem, *Titres califiens d'Occident*, ap. *J. As.* 1907, I 247 ss., 293 ss., où le fait est définitivement établi.

la tradition glorieuse de ses prédécesseurs, tout en se créant, selon la politique coutumière de la dynastie, des titres aux yeux des personnages religieux de la région.

Pieux toi-même, tu honores les hommes pieux ; pour toi le dévot est un proche parent[1].

Chantait Aboû 'l-Qâsim er-Raḥwî, le poète tunisien. Dans la même pièce l'auteur exaltait la puissance nouvelle du Merînide et l'autorité que lui assurait sa conquête sur les Berbères et Arabes.

A toi, sire, appartient la prééminence sur les peuples sédentaires et sur les nomades, quels que soient le lieu où ils se rendent et le lieu d'où ils viennent.

Il l'incitait par des louanges adroites, à sauvegarder des brigandages ces malheureux sujets des B. Hafç, que ceux-ci n'avaient pu protéger eux-mêmes et il ajoutait :

Tu as délivré tout un peuple des griffes des Arabes nomades, faisant ainsi la meilleure des guerres saintes et la plus nécessaire.

Tout d'abord, le vainqueur semble avoir voulu ménager quelque peu les tribus qui l'avaient aidé à s'installer dans le pays; Ibn Khaldoûn nous dit qu'il leur laissa la jouissance des fiefs à eux concédés par les Ḥafcides ; mais ce ne fut là qu'un état transitoire[2]. On ne tarda pas à s'apercevoir que la situation de l'Ifrîqîya allait changer sous son nouveau maître et que celui-ci voulait tenter une réorganisation complète de l'empire annexé, en s'inspirant de ce qui se passait sur son domaine héréditaire. Comparée aux deux Maghreb, l'Ifrîqîya était un pays ouvert; l'accès des terres fertiles du nord en était aisé. Il est vrai que cela tenait surtout à la topographie de la région, à la disposition des chaînes de montagnes. Aboû 'l-Ḥasan s'efforça d'y remédier, dans la mesure du possible, en établissant

(1) IKh., II 401-404, tr. IV 253-259, *Istiqçâ*, II 77.

(2) IKh., II 401, tr. IV 252; Qairwânî dit « qu'il ne tint pas les promesses faites pour les attirer dans son parti », p. 246.

des camps sur les frontières, en renforçant les garnisons qui existaient déjà [1], à l'instar de celles qui défendaient les passages de l'Atlas saharien et de l'Atlas marocain et y régularisaient le retour périodique des Arabes dans leurs stations d'estivage. Poursuivant, dans le même esprit, son œuvre de réforme, il décida de réduire considérablement les « iqṭâ‘ » concédés aux Ko‘oûb. Il leur laissa, semble-t-il, les territoires bédouins dont ils jouissaient, mais ordonna que les revenus des villes feraient désormais retour au gouvernement, et, par cette mesure, atteignit le double but d'enrichir le trésor d'état et d'éviter aux citadins les tyrannies qui, périodiquement, accompagnaient ces perceptions. Les agriculteurs se plaignaient de cette charge accablante qu'était la khefâra, ce droit de protection versé par le protégé malgré lui au protecteur; Aboû 'l-Ḥasan interdit à celui-ci de l'exiger, à celui-là de le payer. Quant aux dons, qui, à certaines époques, étaient distribués aux cheikhs de la tribu, il les supprima purement et simplement. Toutefois, pour compenser en partie les sacrifices qu'il imposait aux Arabes, il leur fixa des pensions payables sur les deniers publics et consentit à augmenter leur part de jebâya, récompense de leurs services dans les tournées fiscales [2].

Grâce à ces réformes énergiques, il pensait, assimilant aux demi-nomades appauvris des plaines du Maghreb extrême ces grands nomades opulents qu'une longue impuissance de l'empire avait faits les vrais maîtres des campagnes d'Ifrîqiya, amener ceux-ci à un état de complète soumission vis-à-vis du pouvoir auquel désormais ils devraient tout, les fonctionnariser pour les tenir en bride, rendre la sécurité aux routes et la richesse au pays tout entier.

---

(1) IKh., II 406, tr. IV 462-463. Aboû Zakariyâ en avait déjà établi, lors de la lutte contre les B. Ṛâniya.

(2) IKh., I 94. 552, II 406, tr. I 149, III 31, IV 262; Zarkachî, 69, tr. 126-127; Yaḥyâ b. Kh., I 144, tr. 193; Qaïrwânî, 246; *Istiqçâ*, II 77.

L'erreur politique que le prince merînide commettait en transplantant le régime du Maghreb el-Aqçâ en Berbérie orientale, sans tenir compte des conditions tout autres où il se trouvait, n'apparut pas immédiatement. Les cheîkhs des Ko'oûb semblèrent se contenter de la part réduite qu'on leur accordait; mais la masse des nomades, les prolétaires de la tribu, qui se voyaient privés de leur revenu le plus clair, c'est-à-dire du produit des exactions et des pillages, n'accepta pas ces restrictions auxquelles elle n'était guère accoutumée. Se glissant (ce qui n'était pas difficile pour des gens connaissant bien le pays) à travers la ligne des postes-frontières, une bande vint razzier les récoltes et enlever les troupeaux; quelques « ḥarâïmî » poussèrent même l'audace jusqu'à enlever des chameaux de charge que le sultan faisait garder dans la plaine de Tunis. Pour Aboû 'l-Ḥasan, de pareils manquements équivalaient à des forfaits impardonnables (1). Tout nous montre en effet le caractère autoritaire du gouvernement merînite, offrant, pour les contemporains, un contraste frappant avec l'administration souvent indulgente des B. Ḥafç (2). L'attitude du sultan devint hautaine et menaçante : il semblait vouloir rendre toute la famille responsable de la faute de quelques-uns de ses enfants perdus. Les émirs des Ko'oûb furent priés par leurs contribules de se rendre à Tunis pour apaiser la colère du prince. Après la Rupture du jeûne, ils partirent au nombre de quatre : Khâlid b. Ḥamza et son frère Aḥmed, le chef des B. Meskîn, Khalîfa b. 'Abd Allâh, et celui des Ḥakîm, Khalîfa b. Boû Zeîd. Ils reçurent un accueil honorable à la cour; mais, pendant qu'ils s'y trouvaient, un fait nouveau révéla au sultan les véritables intentions de ces cheikhs, ce qui n'arrangea point leurs affaires (3).

(1) IKh., I 94, 552, II 406, tr. 149, III 31, IV 263; Zarkachî, 69, tr. 127.

(2) De même qu'avec le gouvernement des B. 'Abd el-Wâd. IKh., I 62, tr. I 99 et passim.

(3) IKh., I 94, 553, II 406-407, tr. I 149, III 31-32, IV 263-264; Zarkachî 69-70, tr. 127; *Istiqçâ*, 77-78.

Il y avait alors, auprès d'Aboû 'l-Ḥasan, un représentant de la famille ḥafcide nommé ʻAbd el-Wâḥid, petit-fils du khalife El-Liḥyânî, qui, de Tlemcen où il s'était réfugié, était rentré dans l'empire de ses pères à la suite des vainqueurs merînides. Or, les cheîkhs des Koʻoûb, voyant en lui un prétendant possible, lui avaient secrètement fait tenir un message pour le décider à les suivre. Le prince ʻAbd el-Wâḥid, qui craignait sans doute un échec, dévoila tout au sultan. Alors le chambellan ʻAllâl fit comparaître les inculpés, leur reprocha avec véhémence leur manque de loyalisme et les envoya en prison. C'était là, on le sait, un procédé habituel en Maghreb extrême; il se complétait le plus souvent par une vigoureuse razzia contre les tribus ainsi privées de leurs chefs. Le sultan, donc, pour frapper un coup décisif et décourager à tout jamais le retour des révoltes et des brigandages, prépara une grande expédition contre les B. Solaym. Il rappela les garnisons des places-frontières, convoqua les divers corps de son armée et, ayant effectué la concentration des forces merînites dans la plaine de Sîjoûm, il partit contre les nomades, qui déjà étaient prêts à le recevoir.

Les Arabes en effet n'avaient pas perdu les deux mois et demi (commencement de janvier — milieu de mars) qu'avaient duré les préparatifs d'Aboû 'l-Ḥasan. Prévenus de ses intentions, ils se réunirent à Qasṭiliya, s'organisèrent pour la résistance, et, se servant contre leur nouveau rival de leur tactique coutumière, ils cherchèrent un prétendant à lui opposer, drapeau indispensable pour abriter toute insurrection de tribus. Ils avaient échoué auprès du ḥafcide ʻAbd el-Wâḥid; ils choisirent cette fois, non plus un représentant des derniers possesseurs de la terre que le Merînide avait usurpée, mais un arrière-petit-fils de l'Almoḥade Aboû Debboûs, que les ancêtres d'Aboû 'l-Ḥasân avaient tué dans Merrâkech, héritier légitime d'ʻAbd el-Moûmîn dont le nouveau maître de l'Ifrîqîya

rêvait de faire revivre la grandeur. Point n'est besoin de rappeler ici l'odyssée d''Othman[1], grand-père du prince Aḥmed, le prétendant en question, son séjour en Espagne, ses tentatives dans la région de Tripoli où les Debbâb le soutenaient, l'attaque infructueuse de Tunis, avec le concours des Aboû 'l-Layl, et, plus tard, la rigueur du khalife Aboû Bekr envers le jeune prince Aḥmed lui-même et envers ses frères, et la vie obscure qu'il mena à Tôzeur dans une boutique de tailleur. C'est là que les Ko'oûb vinrent le chercher pour lui remettre un équipage royal, tentes, habits somptueux et chevaux de parade, et le placèrent à leur tête, afin de combattre Aboû 'l-Ḥasan, en défendant ses droits.

Non moins caractéristique que ce choix d'un prétendant fut le mouvement de solidarité qui groupa les Arabes contre celui qui remettait leur vie même en question dans la Berbérie orientale. Devant le danger commun, les rivaux oublièrent leurs vieilles rancunes. Les Aboû 'l-Layl, contribules des émirs prisonniers, cherchant à recruter des combattants, n'hésitèrent pas à s'adresser à leurs frères ennemis, les Mohelhel. Ceux-ci, qui avaient soutenu le dernier Ḥafcide et s'étaient dispersés lors de son échec, pensaient bien ne pas rentrer si tôt en grâce auprès du vainqueur et se tenaient dans les sables, sans oser revenir vers leurs pâturages d'été. Fetîta b. Ḥamza les y alla trouver. Avec lui, il emmenait sa mère et les femmes de sa famille, qui devaient être, en la circonstance, les plus utiles intercesseurs[2].

L'usage d'envoyer les femmes en ambassade pour implorer la clémence d'un vainqueur, solliciter une trêve ou conclure une alliance, fut commun aux Arabes et aux Berbères[2]. Les raisons qui poussent ces peuples à dépar-

(1) IKh., II 553-554, II 407-408, tr. III 33, IV 265.
(2) IKh., I 553, tr. III 33; Zarkachî, 70, tr. 128.
(3) Comp. Erkmann, *Le Maroc Moderne*, Paris 1855, p. 288-289; Daumas, *La femme arabe*, ap. *Rev. afr.* 1912, p. 55-58.

tir ce rôle à celles qui, dans la vie quotidienne, semblent en jouer un si habituellement effacé sont obscures et sans doute assez complexes. D'une part, la mimique et les formules traditionnelles auxquelles elles ont recours paraissent rattacher ces supplications à tous ces rites par lesquels, de tout temps, le suppliant a cru enchaîner la volonté de celui auquel il s'adressait, le rendre, malgré lui, inoffensif ou propice. Il se pourrait fort bien qu'ici la personnalité du suppliant ajoutât une force nouvelle à cette contrainte (1). Quelques cas où nous voyons les enfants associés aux femmes pour fléchir un ennemi (2) permettraient, d'autre part, de considérer cette coutume comme répondant au désir naturel d'exciter la commisération par la vue des êtres les plus faibles de la collectivité, de se montrer humble en se faisant représenter par des humbles et de désarmer le vainqueur pitoyable en exposant volontairement à ses coups des êtres sans défense. Permettre que les femmes de la tribu aillent se présenter à l'étranger, le visage dévoilé (3), au mépris de la pudeur et du respect humain si tyrannique en pays arabe, n'est-ce pas aussi le geste désespéré de celui qui a toute honte bue et s'en remet à la discrétion du vainqueur? Et peut-être faut-il parfois y voir encore une marque de cette répugnance que doit éprouver un guerrier, jaloux de sa dignité, à s'humilier devant celui qu'il a combattu. Les femmes seront alors les agents officieux qu'on désavouera au besoin. Mais le fait qui nous occupe ici semble bien assigner à la femme une place très particulière dans les rapports entre tribus. C'est par les femmes que se fondent le plus souvent ces alliances si puissantes qui solidarisent les

(1) Sur le rôle magique des femmes, Wellhausen, *Reste arabis. Heidentums*, 159; Doutté, *Magie et religion*, p. 31-34. Id., *L'organisation domestique et sociale chez les Ḥâḥa*, ap. *Bull. du Com. de l'Afr. franç.*, janvier 1905, *Suppl.*, p. 3. Comp. W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, p. 146, n. 2; rapprocher, sur le droit d'asile reconnu aux femmes, Fraenkel, ap. *Orient, Studien Th. Noldeke*, I 296; Musil, *Arabia Petræa*, III 345; Oppenheim, *Vom Mittelmeer.*, II 95, 125.

(2) IKh., II 248, tr. IV 86; *Istiqçâ*, tr. II 164, etc.

(3) IKh., I 617, tr. III 114; voir aussi *Istiqçâ*, tr. II 54.



familles entre elles ; c'est par elles que se fortifient les liens de parenté entre les branches se reconnaissant un père commun. Nous connaissons déjà les effets du « cihr » et les obligations qu'il crée [1]. Il est tout naturel que la femme devienne, en cas de danger, l'intermédiaire entre les deux familles auxquelles elle appartient. Nous ne nous étonnons donc pas de ce que nous dit Ibn Khaldoûn en parlant des femmes des Ko'oûb. « Venues en suppliantes, elles demandèrent le secours des Mohelhel, en leur rappelant les liens de parenté qui subsistaient entre les deux peuplades »; mais nous ne sommes pas surpris non plus de le voir ajouter qu'elles « invoquèrent cet esprit de corps qui anime tous les nomades ». La femme, élément conservateur du groupe social [2], en qui la langue, les coutumes et le souvenir des faits se cristallisent longuement et se laissent moins vite déformer par les influences extérieures, apparaît bien ici comme la gardienne des traditions familiales. Mise en présence du chef étranger, la mère des cheîkhs actuels des Aboû 'l-Layl, la veuve de Ḥamza b. 'Omar [3], saura citer à propos les services jadis rendus par les siens aux ancêtres de ceux qu'il faut convaincre, invoquer les pactes conclus et que des querelles passagères ont rejetés dans l'oubli.

Cette ambassade eut l'effet attendu. Peu de temps après, toutes les familles qui formaient la grande tribu des Ko'oûb et toutes les branches de celle des Ḥakîm se trouvèrent réunies dans Tôzeur. Ils se pardonnèrent réciproquement les injures anciennes; Zarkachî ajoute qu'ils se payèrent le prix du sang versé, après avoir fait le compte des morts de l'un et l'autre camp; et cela est

(1) Cf. supra, p. 238-241.

(2) Doutté, *L'organisation domestique et sociale chez les Ḥâḥa*, p. 2.

(3) Cf. le rôle de la mère de Yaṛmorâsan, IKh., I 398, II 113, tr. II 317, III 346; voir aussi le rôle de Hawâ, femme de Tâchfîn l'Almoravide, auprès d'El-Mançoûr le Ḥammâdide, *ibid.*, I 229, tr. II 54, le rôle des vieilles femmes des Oudâya auprès du sultan Moḥammed b. 'Abd Allâh (1760). *Istiqçâ*, tr. I 286.

assez conforme aux habitudes arabes ; puis, se donnant la main, ils prirent l'engagement de mourir plutôt que de reculer [1], et, emmenant avec eux le prince Aḥmed, leur prétendant, ils s'engagèrent sur la route du nord.

Ils s'avançaient en désordre et pleins d'appréhension sur l'issue d'une rencontre avec l'armée merinite, quand celle-ci apparut au col qui débouche dans la plaine de Qairouan. Elle comptait 30.000 cavaliers. Aux Merinides s'étaient joints, sur la réquisition de leur nouveau maître, des contingents de B. 'Abd el-Wâd, de B. Toûjîn et de Maṛrâwa. Toutes ces forces concentrées au camp de Sijoûm s'étaient mises en marche après l''Id el-Kebir. Dès le premier choc [2], les Arabes s'enfuirent en tumulte, et la marche victorieuse d'Aboû 'l-Ḥasan continua, à peine retardée par quelques attaques audacieuses de groupes de nomades. Quand on fut arrivé aux environs de Qairouan, les tribus confédérées, qui se trouvaient sur leur domaine le plus anciennement occupé et se sentaient près d'en être expulsées peut-être pour toujours, se rallièrent afin de tenter un effort suprême. Mais, plus que ce sursaut des énergies groupées, un message des Zenâta vassaux, qui se déclaraient prêts à trahir leur despotique suzerain, les décida à combattre.

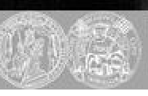
Comme il était convenu entre eux, le 8 de moḥarrem (10 avril 1348), au point du jour, les Arabes s'avancèrent à l'attaque. Le sultan, montant à cheval et s'entourant de toute la pompe de la royauté, s'apprêtait à triompher encore, quand ses alliés zenâtiens coururent, étendards déployés, se joindre à la horde solaymide. Cette défection jeta la panique dans les rangs des B. Merin [3]. Talonnés par les cavaliers ennemis, qui massacraient les retardataires, ils s'enfuirent avec leur souverain dans Qai-

(1) IKh., I 94, II 407, tr. I 149, IV 264 ; Zarkachi, 70, tr. 128 ; *Istiqçâ*, II 78.
(2) La rencontre eut lieu, d'après Yaḥyâ b. Kh., au col du Fondouq (?).
(3) IKh., I 94, 554, II 408, tr. I 150, III 34, IV 266 ; Zarkachî, 70, tr. 128 ; Yaḥyâ b. Kh., I 145, tr. 193-194 ; Qairwânî, 246 ; *Istiqçâ*, II 78.

rouan, tandis que des bandes de fuyards couvraient les routes et s'en revenaient misérables jusqu'en Maghreb. Le camp, les trésors et quelques femmes du harem royal tombèrent aux mains des nomades. Et, pendant que les tentes arabes se dressaient dans la plaine alentour de la vieille ville, la région avoisinante était mise en coupe réglée par les pillards. Les brigandages, l'insécurité, la misère, tous les fléaux de l'Ifrîqiya renaissaient spontanément et s'abattaient de nouveau sur elle, et partout, dans tous les douars de l'Afrique mineure, jusqu'au rivage de l'Atlantique, se propageait la nouvelle de la grande victoire remportée par les tribus d'Arabie sur le vainqueur des rois berbères.

La sévérité maladroite d'Aboû 'l-Ḥasan envers les Ko'oûb, son despotisme à l'égard des Zenâta avaient provoqué sa défaite, l'autoritarisme dont il faisait preuve dans son gouvernement personnel devait de même détacher de lui le vizir Ibn Tâfrâjîn, qui voyait lui aussi ce qu'il avait perdu en ne soutenant pas ses anciens maîtres, les Ḥafcides. Voulant profiter des dispositions conciliantes que semblaient montrer les Arabes, le sultan merînide, qui se tenait dans Qairouan sans oser en sortir, leur envoya ce personnage politique. Mais à peine Ibn Tâfrâjîn était-il arrivé au camp des Solaym, qu'ils le nommèrent chambellan de leur client, le prétendant almohade, et le firent partir pour Tunis, afin qu'il s'emparât du siège de l'empire.

A Tunis, les parents d'Aboû 'l-Ḥasan, les enfants et les femmes qu'il y avait laissés sous la garde de son lieutenant, El-'Askerî, étaient en fâcheuse posture. La populace s'était soulevée, à la nouvelle du désastre de Qairouan, forçant la garnison et les princes merînides à se réfugier dans la qaçba. Arrivé sur ces entrefaites avec la petite troupe qu'on lui avait confiée, Ibn Tâfrâjîn battit de ses mangonneaux les murs de la citadelle; mais les courtines étaient robustes, la garnison nombreuse et aguerrie; Ibn Tâfrâjîn et son maître Ibn Abî Debboûs, le



sultan des Arabes, qui l'avait rejoint ne purent en venir à bout. En rabî' (juin-juillet 1348), le vizir s'embarqua à l'insu de ses troupes et de son sultan sur un bateau qui faisait voile pour Alexandrie[1].

Voici ce qui s'était passé pendant ce temps à Qairouan et ce qui motivait cette fuite clandestine. Comme il était à prévoir, la bonne intelligence qui avait groupé les ennemis traditionnels à l'heure du péril n'avait pas survécu longtemps à la victoire. Les vieilles discordes reparurent au camp arabe entre Aboû 'l-Layl et Mohelhel. Ceux-ci d'ailleurs étaient secrètement travaillés par les émissaires du sultan ; on leur promettait de l'argent, à eux et aux Ḥakîm, s'ils voulaient seconder les plans merinites. Ayant eu vent de ce qui se préparait, les Oûlâd Abî 'l-Layl s'émurent. Si l'on traitait avec Aboû 'l-Ḥasan, il importait de ne pas être exclus des avantages qui en pouvaient résulter. Si l'assiégé se montrait disposé à acheter la défection d'un groupe des confédérés, pourquoi ne pas être ce groupe là? Car, pour ce qui était de continuer la lutte sans l'aide des autres Solaym, il n'y fallait pas songer : investir une ville n'était pas le fait des Arabes. Mieux valait se retirer à temps avec honneur et profit. Quant au prétendant ḥafcide, qu'on avait dirigé sur Tunis, en lui promettant de le soutenir, personne n'y pensait plus. Les Oûlâd Abî 'l-Layl donnèrent donc mission à Fetîta, leur cheikh, de se rendre dans Qairouan pour négocier avec Aboû 'l-Ḥasan. Il y fut bien accueilli, obtint la liberté de ses frères Aḥmed et Khâlid, faits prisonniers à Tunis, mais ne parvint pas à s'entendre avec le sultan sur les autres points qui intéressaient la tribu. Le chef des Mohelhel et deux chefs des Ḥakîm[2] entrèrent après lui

(1) Sur ces événements, IKh., I 554-556, II 408-409, tr. III 34-37, IV 266-268; Zarkachî, 70-71, tr. 128-130; Qaîrwânî, 246-247; *Istiqçâ*, II 78-79.

(2) Le chef des Mohelhel était Moḥammed b. Ṭâleb; avec eux étaient Aboû 'l-Hawl b. Ya'qoûb et Khalîfa b. Boû Zayd. IKh., I 555, tr. III 36. A la place Khâlîfa b. Boû Zayd, qui m'est inconnu, je serais tenté de lire

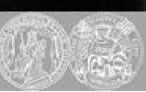
dans la ville assiégée, et l'accord, déjà plus qu'à-demi conclu, fut ratifié sans peine. Un soir, le prince merînide, escorté par ces chefs et leurs cavaliers, se mit en route vers la mer; le lendemain, au matin, il était à Sousse; des vaisseaux maghribins l'y attendaient, qui le transportèrent à Tunis.

Le voilà de retour dans la capitale, d'où Ibn Tâfrâjîn s'est enfui, et où les Merînides sont encore maîtres. Il en fait réparer les murailles et creuser les fossés, « sage prévoyance, dit Ibn Khaldoûn, qui mit la place en état de mieux résister à l'avenir. » Mais peut-il retrouver le prestige et la force qu'un échec retentissant lui a fait perdre? L'empire, trop grand, échafaudé trop vite, craque de toutes parts. La tyrannie des Merînides porte ses fruits. A Constantine, qu'emplissaient de leur train tumultueux et magnifique les administrateurs des provinces et les députations des peuples alliés accourus vers le vainqueur de l'Ifrîqîya, le peuple s'était révolté. El-Faḍl, le prince ḥafcide y était proclamé sultan; il l'était également à Bougie : c'étaient les places de la frontière occidentale qui échappaient aux B. Merîn. Des nouvelles plus graves encore arrivaient du Maghreb central. Sur la foi d'un marabout, qui annonçait en termes obscurs la mort du sultan lui-même, et d'après les récits des fuyards déguenillés qui revenaient de Qairouan, Aboû 'Inân, le fils d'Aboû 'l-Ḥasan s'était fait prêter serment de fidélité dans Mançoûra et se préparait à envahir le Maghreb extrême.

Enfin, à Tunis même, l'autorité merînite était menacée [1]. Les Arabes Aboû 'l-Layl, avec Ibn Abî Debboûs, leur prétendant ḥafcide, avaient reparu devant les murs.

Khalîfa b. 'Abd Allâh, chef des Ḥakîm, auquel Aboû 'l-Ḥasan confia le gouvernement de Sousse, en lui attribuant les impôts de cette ville, *ibid.*, I 594-595, tr. II 85.

(1) IKh., I 556-558, II 409-411, tr. III 37-40, IV 268-271; Zarkachî, 71-74, tr. 131-132, 136; *Istiqçâ*, II 79-83.



Ceux-ci pensaient s'en emparer sans peine; mais lorsqu'ils virent la garnison bien appuyée par leurs rivaux les Mohelhel et bien préparée à la résistance, les travaux de défense renforcés, ils crurent plus sage de demander une suspension d'armes. Elle fut accordée. Puis, comme le cheïkh 'Omar b. Ḥamza était entré dans la ville pour offrir ses hommages au sultan, celui-ci le fit arrêter et lui déclara qu'il resterait son prisonnier jusqu'à ce qu'il eut fait livrer le prétendant des Arabes, Ibn Abî Debboûs. Le moyen réussit : le malheureux prince fut livré. Et le sultan merînide, que les épreuves avaient sans doute rendu plus avisé, maria son fils Aboû 'l-Faḍl à la fille d''Omar b. Ḥamza, l'émir des Ko'oûb Abî 'l-Layl. Vers le même temps, il confiait à Khalifa b. 'Abd Allâh, le chef des Ḥakîm, le gouvernement de Sousse, en lui abandonnant les impôts de la ville [1].

De même que cette nomination d'un chef arabe à des fonctions de gouverneur, l'union du prince avec les tribus immigrées était une nouveauté en Ifrîqiya. Ou plutôt, si les B. Zîrî l'y avaient pratiquée, les Ḥafcides, qui accordaient une si large place aux Arabes dans leur empire, ne semblent pas y avoir eu recours. Elle était courante chez les B. Merîn en Maghreb el-Aqçâ. Mais peut-être était-il un peu tard pour essayer, vis-à-vis des Arabes d'Ifrîqiya, d'une politique d'entente. Sans doute l'alliance *in extremis* avec les Oûlâd Abî 'l-Layl ne fut pas vaine, et nous constaterons que la famille du sultan lui devra son salut, mais elle ne garantit pas le sultan merînide contre les attaques des B. Solaym, et ces attaques achevèrent l'œuvre de désorganisation commencée à Qairouan.

Tous les fils de Ḥamza, en effet, ne se crurent pas pas obligés à l'obéissance par le mariage de la fille de l'un d'eux avec le prince merînide. Tandis que Khâlid allait rejoindre les Mohelhel et combattre dans l'armée de

(1) IKh., I 594-5, tr. III 85.

Tunis, 'Omar, le père de la nouvelle épousée, voyant la discorde se mettre entre ses frères, et ne voulant pas prendre parti, s'en allait en pèlerinage, Fetîta et la tribu presque entière reprenaient la lutte et dirigeaient l'investissement de la cité. Investissement temporaire, blocus intermittent, car les nomades (et ce n'est pas une des moindres raisons qui les rendaient impropres à la guerre de siège), ne pouvaient cerner une forteresse que durant leur station dans le Tell.

Le prince ḥafcide El-Faḍl, qui était déjà maître de Constantine et de Bougie, alla, sur leur invitation, les rejoindre dans les pâturages du sud. Ils remontèrent ensemble et tinrent les Merînides isolés du monde extérieur pendant la saison chaude de l'année 1348 (749). Au retour de l'hiver, ils replièrent leurs tentes et s'éloignèrent, pour reparaître de nouveau vers le milieu d'avril de 1349 (750) et regagner le Sahara, quand arriva l'hiver de la même année. Interrompue par le rythme de ces déplacements, l'action des Arabes ne semble pas avoir été très violente; mais elle suffisait pour immobiliser Aboû 'l-Ḥasan et l'empêcher de ressaisir l'empire qui lui échappait morceau par morceau [1].

Après les gens de Constantine et de Bougie, c'étaient les maîtres du Djerîd qui reconnaissaient le prétendant ḥafcide. Le soulèvement gagnait rapidement toutes les campagnes d'Ifrîqiya; l'idée ḥafcite faisait son chemin. En Maghreb, les affaires n'allaient pas mieux pour les B. Merîn. Le prince En-Nâcir, que son père Aboû 'l-Ḥasan avait fait partir de Tunis, étant entré sur les terres 'abd el-wâdites avec les Arabes fidèles à la cause merînite, s'était vu rejeté sur Biskra par le prince de Tlemcen. Ayant fait sa jonction avec les Oûlâd Mohelhel, il aurait tenté de débloquer Tunis, mais les Aboû 'l-Layl l'avaient

(1) IKh., I 559, II, 173, 421, tr. III 41, 429, IV 285; Zarkachî 74, tr. 136; *Istiqçâ*, II 73; Qaïrwânî, 247.



arrêté, et il était rentré de nouveau dans Biskra, aussi impuissant à agir en Ifrîqiya qu'en Maghreb central. Rien ne pouvait sauver le sultan Aboû 'l-Ḥasan qui, deux ans auparavant, se croyait maître de toute la Berbérie.

Après le ramaḍân de 750 (déc. 1349, janv. 1350), il fit charger sur des navires des provisions de route et s'embarqua pour le Maghreb. C'est à grand peine qu'il put faire de l'eau à Bougie; puis une tempête brisa sa flotille; jeté dans un îlot de la côte, il fut recueilli par un canot échappé au naufrage et atterrit à Alger dans un état lamentable.

Pendant ce temps, son fils, le prince Aboû 'l-Faḍl, à qui son union récente avec une femme des Aboû 'l-Layl créait une situation privilégiée dans le pays, après avoir couvert la fuite de son père et sauvegardé les apparences, essayait de prolonger dans Tunis la puissance merînite.

Ce fantôme d'autorité ne survécut pas longtemps. Lorsqu'au printemps de 1350, on vit, du haut des remparts, les drapeaux du prétendant ḥafcide et les palanquins de ses alliés, tout ce qui sommeillait au cœur des Tunisiens de loyalisme pour leurs anciens maîtres se réveilla comme par miracle. On courut sus aux B. Merîn détestés; on s'ameuta autour du palais; on jeta des pierres contre les portes. Force fut au fils d'Aboû 'l-Ḥasan de réclamer l'assistance des parents de sa femme. Les émirs arabes ne pouvaient, sans forfaire à l'honneur, s'abstenir de répondre à un semblable appel. L'émir Fetîta vint donc du camp ennemi chercher le prince merînide et les siens; il les conduisit au milieu des Ko'oûb et, leur donnant une escorte de cavaliers de la tribu, il les fit partir pour le Maghreb [1].

La conséquence nécessaire des événements qui précèdent devait être un progrès considérable de la puissance des Oûlâd Abî 'l-Layl, qui avaient triomphé de l'envahisseur

(1) IKh., I 559-560, tr. III 41; Zarkachî, 75, tr. 138.

merînide et restauré les Ḥafcides. Le vrai vainqueur, l'homme du jour, était Fetîta b. Ḥamza, Fetîta, qui avait dirigé les attaques répétées de Tunis et avait fourni une escorte au fils d'Aboû 'l-Ḥasan, Fetîta, l'ami personnel du nouveau khalife. Quant à ce nouveau khalife lui-même, c'était un homme de vingt-neuf ans, de belle mine et de culture raffinée, mais qui avait « un très vif penchant pour ceux qui savaient l'amuser » et, en somme, peu d'aptitudes pour la tâche difficile qui lui incombait (1). Hors le département de la guerre, qui fut confié à un autre des intimes du prince, Fetîta prit la haute main sur toutes les affaires; en sorte que son autorité et ses prétentions ne tardèrent pas à faire des jaloux. Indisposer le prince contre son serviteur envahissant, préparer une révolution de palais, faire arriver au pouvoir un homme nouveau qui prendra l'initiative d'une mutation désirable, opposer au cheîkh Fetîta son frère le cheîkh Khâlid : tel fut le plan du petit complot tramé dans l'entourage du khalife. Il ne réussit pas : Fetita sut conserver les grâces de son maître, mais la bonne entente était rompue entre les deux émirs, fils de Ḥamza (2).

De part et d'autre, les deux frères recrutèrent des partisans. Un jour, leurs bandes étaient en présence, prêtes à en venir aux mains, quand elles aperçurent au loin une caravane imposante. Un des voyageurs accourait en agitant le pan de son manteau. A ce signe bien connu des nomades, les compagnons de Khâlid et ceux de Fetita s'arrêtèrent, et leurs regards accoutumés aux grands espaces reconnurent sans peine les nouveaux venus. Nous les connaissons également. Celui qui arrêta les deux émirs, c'est 'Omar leur père, parti en pèlerinage lors de la scission des Aboû 'l-Layl sous les murs de Tunis. Avec lui marche Ibn Tâfrâjîn, l'ancien chambellan ḥafcite, qui s'embarqua clandestinement pour Alexandrie, lorsqu'il pré-

(1) Zarkachî, 76, tr. 140.
(2) IKh., I 560-561, tr. III 42-43 ; Zarkachî, 76-78, tr. 140-143 ; Qairwânî, 248.

voyait l'échec du prétendant Ibn Abî Debboûs. Tous deux se sont rencontrés à la Mecque et y ont pris l'engagement de se soutenir l'un l'autre quand la fortune les ramènerait en Berbérie. L'arrivée des pèlerins remet tout le monde d'accord; et l'on discute maintenant les moyens de renverser le khalife El-Faḍl. Un message de Fetîta envoyé à Tunis demande la destitution du ministre actuel, Ibn Ottoû, et son remplacement auprès du souverain par Ibn Tâfrâjîn. Cette proposition étant repoussée, le lendemain même, au point du jour, on voit les tentes des Aboû 'l-Layl dressées sous les murs de Tunis. Les conjurés invitent respectueusement le khalife à venir s'entendre avec eux dans leur camp. A peine est-il sorti de la ville qu'on l'entoure et qu'on le retient. Reste à proclamer un nouveau khalife. Ibn Tâfrâjin entré dans Tunis sous la protection des Arabes, le trouve dans la personne du fils d'Aboû Bekr. C'est un enfant du nom d'Ibrâhîm qui, plus tard, prendra le nom d'Aboû Isḥâq. A force de promesses, on l'obtient de sa mère, effrayée des dangers que va courir une si jeune tête. Et certes, qu'adviendra-t-il de ce khalife de quatorze ans dans cet empire désorganisé? Que de luttes durant ses dix-huit ans de règne! Que d'ambitions allumées autour de ce trône! Et quelles concessions le ministre Tâfrâjîn ne doit-il pas faire aux Arabes pour s'assurer leurs services, ou seulement modérer leurs brigandages! Ce n'est pas que ce maire du palais fut inhabile ou impopulaire; c'était sans doute un politique subtil. On ne lui reprochait guère que de n'avoir pas assez fait sentir son autorité aux nomades et de n'avoir pas su assurer la sécurité des routes; mais pouvait-il en être autrement? (1) Pour les Ko'oûb, en effet, les beaux jours d'Aboû 'Acîda et d'Ibn El-Liḥyânî revivent sous Aboû Isḥâq; le ministre se montre impuissant à entraver leur progrès.

---

(1) Zarkachî, 78, tr. 143.

Tout naturellement, les Aboû 'l-Layl constitueront le makhzen de celui qu'ils ont porté sur le trône. Le parti d'opposition sera représenté par les Mohelhel, leurs rivaux héréditaires, et par les confédérés de ceux-ci, les Ḥakîm, qui ont joui de la faveur du prince merînide. On y trouvera également un personnage politique de la famille des B. Mekkî, de Gabès, qui espéra prendre dans l'empire la haute position usurpée par Ibn Tâfrâjîn[1]. A ce groupe d'opposition, il ne manque plus qu'un prétendant. Ce sera le ḥafcide Aboû Zeîd, qu'une députation va chercher à Constantine. Il leur apporte, avec le prestige de son nom, l'appoint de deux corps de troupes et des Arabes Dawâwida. Ainsi se trouve réunie, suivant une formule habituelle, la trinité composée : 1° du prétendant, prétexte de la crise; 2° de l'homme d'état, qui en est le metteur en scène, qui doit, en cas de succès, régler le protocole de l'inauguration, et sera le vizir tout désigné du nouveau roi, car il détient la tradition du gouvernement; 3° du cheîkh arabe, embaucheur de cavaliers et de fantassins, qui permettront au prétendant de conquérir sa capitale et assureront, dans la suite, le recrutement de son makhzen.

La campagne qui s'ouvrit (752-1351) fut néfaste au parti de Tunis[2]. L'émir Fetîta, qui occupait une place éminente dans l'armée khalifienne, tomba frappé, dit-on, par le chef des Hakîm[3] lui-même. Au printemps de l'année suivante, un nouveau succès du prétendant constantinois à Marmâjenna l'amena devant les murs de Tunis[4]. Il fallut une vigoureuse résistance pour le rejeter vers le sud. Ces deux campagnes avaient en somme tourné à son avan-

(1) IKh., I 652, tr. III 164.

(2) IKh., I 562-563, tr. III 44-45; Zarkachî 78-79, tr. 143-145.

(3) Ya'qoûb b. Soḥaym. Sur ce personnage et sur l'histoire intérieure des Ḥakîm à cette époque, IKh., I 99-100, tr. I 157.

(4) Les Oûlâd Abî 'l-Layl avaient pour chef Khâlid, frère de Fetîta; nous ne pouvons douter qu'ils eussent leur place dans l'armée de Tunis, bien que les chroniqueurs n'en disent rien.

tage. Il pouvait lever des impôts dans le pays dont ses alliés nomades couvraient les routes [1]. Cependant, il n'était pas encore à Tunis, et les nouvelles inquiétantes qui revenaient de l'ouest ne lui permettaient pas de risquer une plus longue aventure. Aboû 'Inân, le nouveau sultan merînide était à Médéa, se disposant à envahir les campagnes ifrîqîyennes; cependant que le prince ḥafçide qui tenait Bougie avait tenté de prendre Constantine et en avait dévasté les abords. Aboû Zeîd se décida donc à regagner sa cité; mais, sur les conseils d'Ibn Mekkî et les instances des Arabes Mohelhel, il leur laissa deux de ses frères Aboû 'l-'Abbâs et Aboû Zakarîyâ. Dès lors, le prince Aboû 'l-'Abbâs, fixé à Gabès auprès d'Ibn Mekkî, devint le prétendant reconnu des nomades, « le chef ostensible sous les ordres duquel ils pourraient reprendre le siège de Tunis [2] ».

Avec l'entrée en scène d'Aboû 'l-'Abbâs, en 1352, commence une nouvelle période de cette histoire, où se préciseront certains caractères déjà entrevus. D'une part, la lutte de Constantine contre Tunis; de l'autre, les ambitions renaissantes des Merînides, entravées par les embarras qui surgissent en Maghreb et le cuisant souvenir du désastre de Qairouan : telle est la double action dont les péripéties occupent les quatorze ans qui vont suivre. Le théâtre où elles doivent se dérouler est le département actuel de Constantine : c'est-à-dire les deux grandes cités du nord, Constantine et Bougie, avec le pays qui en dépend, le Zâb et les régions du sud. Nous connaissons les acteurs : Aboû Isḥâq, le khalife tunisien et son ministre, Ibn Tâfrâjîn, Aboû 'Inân, le sultan merînide, Ibn Moznî, le maître du Zâb, Aboû Zeîd, le prince ḥafcide et surtout son frère Aboû 'l-'Abbâs. Celui-ci est le héros principal du drame. Ibn Khaldoûn nous le présente comme un

---

(1) Sur l'insécurité, IKh., *Autobiog.*, *Prolég.*, tr. I xxxi.
(2) IKh., I 563, 568, tr. III 46, 54.

administrateur de premier ordre, énergique, érudit et habile. Bien qu'il nous soit permis de révoquer en doute l'impartialité de cette appréciation, en raison de la haute situation occupée auprès du prince par l'historien, au moment même où il composait son histoire, nous ne pouvons refuser quelque admiration à ce sultan qui sut, en fin de compte, mettre un terme à l'anarchie du pays et arrêter les progrès des Arabes. Derrière ces personnages de premier plan s'agitent, décidant pour une bonne part des destinées de l'Ifrîqîya, les cheîkhs arabes et leurs compagnons. Ce sont les Solaym, dont les deux familles rivales, Aboû 'l-Layl et Mohelhel, mêlent leurs vieilles querelles aux rivalités des princes. Le passage des uns d'un camp au camp opposé est fatalement suivi d'une manœuvre inverse des autres. Enfin, durant cette nouvelle phase de l'histoire de la Berbérie orientale, un rôle important est réservé aux Dawâwida qui sont, dans l'actuel département de Constantine, sur leur véritable domaine. Les deux fractions de cette tribu riyâḥide, la fraction occidentale des Oûlâd Sibâ' et la fraction orientale des Oûlâd Moḥammed, constituent une sorte de makhzen provincial à la disposition des maîtres de Constantine et de Bougie et sont intimement mêlés aux événements dont le récit va suivre.

En 753 (1352), le Merînide Aboû 'Inân s'emparait de l'empire des B. 'Abd el-Wâd et annexait Bougie, complément indispensable de sa conquête (1). Puis le gouverneur chargé d'y rétablir son autorité convoquait les émirs arabes et les notables des provinces de Bougie et de Constantine et les amenait à Tlemcen, où se tenait son maître (2).

Dans les premiers jours de jomâdâ II (début de juillet 1352), le sultan Aboû 'Inân recevait, en une audience so-

(1) I 564, II 175, 426-431, tr. III 46-47, 435, IV 292-296; Zarkachî, 79-80, tr. 145-147.

(2) IKh., I 565-566, 634, II 431, tr. III 49, 138, IV 300; *Proléq.*, tr. I xxxiii.

lennelle, leurs hommages et leurs présents. Tout ce monde eut part aux largesses du souverain des deux Maghreb. Il prodigua les « iqṭâʻ » et en fit dresser les actes sans retard. On se sépara le 1er de chaʻbân (commencement de sept.) et chacun reprit la route de son village ou de ses campements, non sans laisser aux mains du sultan merînide les fils des meilleurs familles comme gages d'obéissance future. Le cheîkh des Dawâwida Oûlâd Moḥammed, Yaʻqoûb b. ʻAlî, avait été, ainsi qu'Ibn Moznî, le seigneur du Zâb, l'objet d'égards particuliers, en considération de leurs services passés et de leurs bonnes intentions. Le prince avait soigneusement pris leur avis sur les affaires d'Ifrîqîya.

Par ces concessions aux Arabes, le sultan maghribin comptait se faire des amis au cœur d'une région où ses intérêts étaient le plus sérieusement engagés. La générosité de ses ancêtres avait de même rattaché au parti merînite les cheîkhs des Zoṛba Sowayd cantonnés en plein Maghreb central. Cette politique produisit l'effet qu'en attendait Aboû ʻInân; pendant quatre ans, le cheîkh des Oûlâd Moḥammed allait demeurer son auxiliaire loyal. Mais les faveurs dont il jouissait n'étaient pas sans exciter la jalousie des autres chefs de la famille et en particulier de son frère Maymoûn. De plus, en dépit de la politique de conciliation que leur inspiraient l'opportunité et l'expérience douloureuse faite précédemment en Ifrîqiya, les B. Merîn n'avaient pas complètement renoncé à cette attitude soupçonneuse et autoritaire qui souvent leur attira la haine de leurs sujets et spécialement des Arabes. C'est cette conduite maladroite, qui devait mettre fin à leur alliance avec Yaʻqoûb b. ʻAlî et hâter l'abandon de leurs projets ambitieux dans la Berbérie orientale.

Tout d'abord, avons nous dit, les événements leur donnèrent raison. En 1353 (754), ils étaient maîtres de Bougie. Ibn Abî ʻÂmir y représentait le gouvernement du

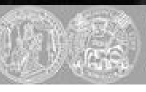
Maghreb et se disposait à attaquer Constantine. Pour parer le coup qui le menaçait, l'émir ḥafcide de cette ville, Aboû Zeîd ne trouva de meilleur expédient que de proclamer un prétendant merînide, un malheureux prince captif dont l'esprit était dérangé. Chose curieuse, les Arabes firent tous les frais de cette première escarmouche entre B. Ḥafç et B. Merîn (1). Il semble que ni Bougie ni Constantine ne pussent mettre en ligne de forts contingents de troupes régulières et que tout le poids de cette reprise des hostilités dut porter sur les alliés nomades. Aboû Zeîd, ayant procuré des tentes et un appareil royal au pauvre idiot dont il se déclarait le champion, laissa le soin de soutenir son prétendant d'occasion au cheîkh dawwâdî Maymoûn. La jalousie que ce dernier portait à son frère Ya'qoûb b. 'Alî en avait fait le plus ardent défenseur des B. Hafç.

Malgré l'activité dépensée par l'émir Ya'qoûb dans le Zâb et le Tell, la première campagne fit faire peu de progrès à la cause merînite. L'utile médiation du chef arabe aboutit seulement à l'abandon par les Constantinois de leur misérable prétendant. Une deuxième et troisième campagne restèrent de même sans profit pour les B. Merîn. Le faux bruit de la mort d'Aboû 'Inân amena la dispersion de leurs contingents.

Nous venons de suivre dans leurs évolutions les B. Merîn de Bougie et leurs alliés arabes; il nous faut montrer ce qui se passait dans le même temps derrière les murs de Constantine et en Ifrîqîya et nous occuper des affaires de l'empire ḥafcite auxquelles les Arabes solaymides se trouvent directement intéressés.

Nous avons laissé les deux familles ko'oûbiennes rivales respectivement attachées aux deux partis opposés : les Oûlâd Abî 'l-Layl avec leur chef Khâlid soutenant le

(1) IKh., II 566-567, II 433, tr. III 49-51, IV 303-304. L'auteur donne de ces événements deux récits qui ne concordent pas absolument.



khalife tunisien et son puissant vizir Ibn Tâfrâjîn et les Oûlâd Mohelhel servant le prétendant Aboû 'l-'Abbâs, que le prince Aboû Zeïd avait laissé à Gabès avant de regagner Constantine.

Ce fut d'abord avec le concours des Mohelhel qu'Aboû 'l-'Abbâs tenta de s'emparer de Tunis en 1353 (754). Cette première attaque n'ayant pas réussi, il ne semble pas qu'il l'ait réitérée en 1354 (755)[1]. L'année suivante, au contraire, nous devons placer deux attaques successives de Tunis; mais, cette fois, une brouille survenue entre le vizir Ibn Tâfrâjîn et Khâlid des Aboû 'l-Layl suffit à amener un renversement des alliances. Les Aboû 'l-Layl ont passé au parti du prétendant, tandis que leurs rivaux héréditaires, les Mohelhel, sont accourus à l'appel du ministre tunisien. Les deux attaques nouvelles dirigées contre Tunis échouèrent comme la première. L'année d'après (1356), nous trouvons de nouveau Khâlid et ses cavaliers sous les murs de Tunis; ils accompagnent non plus Aboû 'l-'Abbâs, mais le prince Aboû Zeïd. Tunis résiste encore victorieusement; et, tandis qu'Aboû Zeïd chemine pour rentrer dans Constantine, il apprend que son frère, Aboû 'l-'Abbâs, auquel il avait confié la garde de ses intérêts, vient d'être proclamé sultan par les Constantinois et d'inaugurer « son règne fortuné » en écrasant, avec l'aide des Dawâwida de Maymoûn b. 'Alî, l'armée merînite qui menaçait la ville (757-1356).

La nouvelle de ce désastre, parvenue à Fâs pendant les fêtes de l''Id el-Kebîr (déc. 1356), produisit une grosse émotion; elle décida le sultan Aboû 'Inân à tenter un nouvel effort pour venger cette humiliation et reconquérir l'Ifrîqîya[2]. Au printemps de l'année suivante, il faisait partir un premier corps, et, marchant à la tête du

(1) IKh., 569-570, tr. III 54-56; Zarkachî, 81, tr. 149-150. La chronologie de ces campagnes est fort imprécise, aussi bien chez Ibn Khaldoûn que chez Zarkachî.

(2) IKh., I 571, II 439, tr. III 56, IV 312; Zarkachî, 82, tr. 150-151.

second, se rendait lui-même tout d'une traite jusqu'à Bougie, s'y reposait quelques jours et poursuivait sa route sur Constantine. La vue de ces troupes qui marchaient, drapeaux déployés, et « dont le poids ébranlait la terre » frappa fortement l'imagination des Constantinois et de leurs alliés. Ils abandonnèrent en masse le parti d'Aboû 'l-'Abbâs, qui dut capituler. Un navire le transporta à Ceuta, où il fut interné.

Constantine étant prise, le souverain zenâtien allait se trouver en présence des maîtres de Tunis[1].

Une sommation adressée au chambellan Ibn Tâfrâjîn ayant été repoussée, il se disposa à recommencer en Ifrîqîya l'épopée où son père s'était illustré neuf années auparavant, espérant sans doute éviter les fautes qui avaient amené sa défaite. Cette nouvelle invasion présente, en effet, de curieuses analogies avec celle d'Aboû 'l-Ḥasan; mais le souvenir du désastre de Qairouan semble paralyser les efforts des B. Merîn.

Comme en 1348, ce furent les démarches des Arabes qui précipitèrent l'attaque de Tunis. Une députation des Solaymides Mohelhel vint trouver Aboû 'Inân pour hâter son départ. Cependant, ce n'était pas la tyrannie du khalife dont ils voulaient tirer vengeance; ils espéraient seulement, à défaut du prétendant de Constantine, faire servir l'armée zenâtienne à leur rivalité héréditaire contre leurs parents, les Oûlâd Abî 'l-Layl. Ceux-ci et leurs confédérés entraient en première ligne dans l'armée que le chambellan équipait et plaçait sous les ordres du khalife Aboû Isḥâq pour repousser l'envahisseur. De son côté, Aboû 'Inân, qui allait se mettre en route, jugea plus prudent d'attendre les événements dans Constantine, c'est-à-dire d'utiliser les services de ces alliés bénévoles en les soutenant par une flotte. La flotte arriva la première et attaqua Tunis avec

(1) IKh., I 571-572, II 440, tr. III 57-58, IV 313-314; Zarkachî, 82-83, tr. 151-153.



vigueur. Ibn Tâfrâjin s'était enfui vers El-Mahdiya. Peu de temps après, l'armée de terre apparaissait et prenait possession de la ville.

La haine des Oûlâd Mohelhel n'était pas encore assouvie. Sur leur prière, le général vainqueur de Tunis repartit avec eux à la poursuite des Oûlâd Abî 'l-Layl qui se tenaient dans le Djerid avec leur khalife.

Quoique d'une allure moins triomphante, plus circonspecte qu'Aboû 'l-Ḥasan, Aboû 'Inân poursuivait normalement sa conquête, mettant à profit les querelles de tribus qu'il avait l'air de servir. Mais il voulut également délivrer ses nouveaux sujets des charges que les Arabes faisaient peser sur eux, abolir cette « khefâra » qu'imposaient les Dawâwida aux contribuables de leur domaine, il exigea de la puissante tribu des otages nouveaux, et l'on peut dire que cette mesure, où se manifestait son « aversion » pour les Arabes, que la campagne exténuante qu'il dut entreprendre pour en poursuivre l'exécution, marquèrent le commencement de ses revers [1].

Tout d'abord, Ya'qoûb b. 'Alî avait essayé de fléchir le sultan, mais il l'avait trouvé irréductible. La demande d'otages le décida à s'en séparer ; sans attendre qu'on le contraignit à cette humiliation, il partit vers le sud avec les siens. Guidé par Ibn Moznî, qui semble avoir voulu profiter de cette occasion pour faire écraser les Dawâwida, dont il devait avoir souvent à se plaindre, Aboû 'Inân se mit à la poursuite des nomades. Il passa par Biskra, par Ṭôlga, dont il fit arrêter le grand cheikh, et se mit à ruiner le pays, qui comptait parmi les fiefs les plus productifs des émirs Dawâwida. Quand il eut coupé les palmiers, comblé les puits et détruit les villages, tant du Zâb occidental que de la bordure du Ḥoḍna, le sultan conçut l'espoir chimérique d'atteindre Ya'qoûb b. 'Alî qui

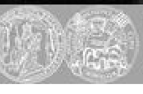
(1) IKҺ., I 572-573, 634, II 440-441, tr. III 58-59, 138-139, IV 314-315; Zarkachî, 83-84, tr. 154.

s'était enfoncé dans le désert. Après trois jours de marche à travers les sables, où son armée ne pouvait se ravitailler, il vit bien qu'il fallait renoncer à la poursuite; il se replia sur Biskra et il y jouit de l'hospitalité princière d'Ibn Moznî. Quand, après avoir rémunéré son hôte, il fut de retour à Constantine, quand il songea, afin de relever son prestige quelque peu compromis dans la campagne du Zâb, à marcher en personne contre Tunis, il se trouva fort démuni d'alliés nomades, à la tête de soldats démoralisés par leur vaine poursuite. Il partit cependant. Nous croyons comprendre, d'après Ibn Khaldoûn, que ses forces se trouvaient alors divisées en trois corps : le vizir Ibn Raḥḥoû avec les Solaym Oûlâd Mohelhel devait opérer dans le Djerid, et peut-être couper, le cas échéant, la route du désert aux nomades ennemis; le sultan lui-même marchait directement sur Tunis; une troisième colonne s'engageait vers le centre à la rencontre du khalife et de ses alliés arabes. Ce fut dans ce dernier corps que se mit la défection. On savait qu'Aboû Isḥâq s'avançait avec les redoutables Solaym Oûlâd Abî 'l-Layl, à qui l'on devait le désastre de Qairouan. Lorsqu'on eut atteint la plaine de Sbîba ,les principaux officiers, s'étant mis d'accord, s'esquivèrent. Aboû 'Inân, qui se trouvait alors à deux journées à l'est de Constantine, ne crut pas prudent de continuer sa route sans être appuyé par la colonne du centre. Il reprit en hâte la direction du Maghreb, tandis que les Arabes se mettaient à sa poursuite, et qu'Ibn Tâfrâjîn, sortant d'El-Mahdîya, rétablissait dans Tunis le pouvoir des B. Ḥafç un moment éclipsé.

Il nous reste à conter brièvement l'épilogue des entreprises merînites en Berbérie orientale; les tribus arabes ne cesseront d'en diriger presque exclusivement la marche (1).

Aboû 'Inân s'en revenait peu rassuré sur l'état des ter-

(1) IKh., I 575-576, II 442, tr. III 61-62, IV 316-317; Qaîrwânî, 249-250.



ritoires annexés; il craignait surtout les attaques que Ya'qoûb b. 'Alî ne manquerait pas de diriger contre Constantine, dès son retour dans le Tell. Il résolut donc de prévenir les troubles. Au printemps de 759 (1358), son vizir partait du Maghreb avec une armée formée des éléments qui étaient restés fidèles, lors de la dernière campagne. A son arrivée dans les marches ifrîqîyennes, il fit sa jonction avec les alliés arabes qui vinrent, avec leurs tentes et leurs troupeaux, camper, non loin de la meḥalla maghribine. C'était d'abord le nouveau cheikh des Dawâwida, Maymoûn b. 'Alî, dont nous avons vu naître la haine, et qui, depuis la rupture de Ya'qoûb avec les B. Merîn, avait été officiellement investi du commandement de la tribu et de celui de tous les nomades de la province. C'était aussi l'émir 'Othmân b. Yoûsof avec un fort parti de Dawâwida Oûlâd Sibâ'. Enfin, le seigneur de Biskra, Ibn Moznî, était également convoqué et devait, vu sa parfaite connaissance « des Dawâwida et de leurs habitudes », diriger de ses conseils le commandant de la colonne expéditionnaire.

On note qu'ici encore les B. Merîn comptent faire porter presque toute la charge de la campagne sur leurs auxiliaires hilâliens. On peut remarquer aussi le rôle caractéristique joué par le gouverneur du Zâb, intermédiaire entre les maîtres du Maghreb et les tribus de son territoire.

Cette campagne, la dernière que les Merînides devaient mener en Ifrîqîya, eut l'effet attendu. On parcourut toutes les terres des Riyâḥ, on réprima les brigandages, on repoussa les rebelles, on perçut l'impôt chez les Berbères, de l'Aurès à la région de Bône, mais on ne s'avança pas au-delà.

L'année suivante, le prince Aboû 'Inân, sultan des deux Maghreb était mort. Une pénible crise dynastique s'ouvrait en Maghreb el-Aqçâ. Les territoires qu'Aboû 'l-Ḥasan et Aboû 'Inân avaient jadis tenus échappaient à l'autorité défaillante des cheikhs et des vizirs. Bougie secouait

le joug merînite ; et le khalife ḥafcide Aboû Isḥâq venait, sur l'invitation des Bougiotes, reprendre sa ville, aidé par ses alliés arabes, au premier rang desquels marchait le cheîkh dawwâdî Ya'qoûb b. 'Alî. Enfin le sultan de Fâs, essayant de compenser la perte effective d'une province par la restauration d'un état allié, faisait cadeau de la ville de Constantine à « son ami », le Ḥafcide Aboû 'l-'Abbâs.

Le danger merînite avait à peine disparu que les entreprises des prétendants ḥafcides venaient donner un nouveau but à l'activité des Arabes. Huit années nous séparent encore du triomphe d'Aboû 'l-'Abbâs, et chacune de ces huit années verra de nouvelles courses des Dawâwida ou des Ko'oûb à travers le pays, ou de nouvelles acquisitions de ces tribus déjà puissantes.

La situation politique de l'Ifrîqîya était alors singulière. A Tunis, le chambellan Aboû Moḥammed Ibn Tâfrâjîn dirigeait les affaires en lieu et place du khalife Aboû Isḥâq, qui vivait à Bougie ; transformé par son ministre en gouverneur d'une province éloignée, il y jouissait d'ailleurs d'une autorité qu'il n'aurait jamais connue dans sa capitale, en attendant la mort de ce ministre, qu'il souhaitait prochaine (1).

Mais si l'exercice du pouvoir était moins malaisé à Bougie qu'à Tunis, cette ville ne cessait d'être l'objet de la convoitise des prétendants et le point le plus vulnérable du royaume. En même temps qu'Aboû 'l-'Abbâs rentrait à Constantine, son cousin Aboû 'Abd Allâh revenait également du Maghreb, où il était interné, et se disposait à reprendre possession de Bougie. Arrivé sur la frontière de la province, il rassembla les Dawâwida Oûlâd Sibâ', qui tenaient les plaines de la région, et prit aussi à son service les Berbères Sedwîkich. La défection de ces der-

---

(1) IKh., I 579-580, II 453, tr. III 67, IV 331 ; Zarkachî 85, tr. 157 ; Qaïrwânî, 249.

niers fit avorter sa première tentative. Il s'éloigna avec ses alliés arabes, et, dès lors, mena l'existence de prétendant dans les tribus, hébergé par ces nomades opulents dont sa présence motivait les expéditions périodiques à travers les campagnes telliennes; il habitait Msila avec sa famille et ses gens, et recevait pour son entretien les sommes que cet iqṭâ' rapportait régulièrement aux Oûlâd Yaḥyâ b. Sibâ'. Chaque été, on dirigeait, sans succès d'ailleurs, plusieurs attaques contre Bougie. Au bout de quatre ans de cette vie, Aboû 'Abd Allâh passa chez les Oûlâd Moḥammed et se fixa dans Maqqâra, fief de Ya'qoûb b. 'Alî[1]. Il allait de là recommencer ses tentatives, quand les Bougiotes lui livrèrent d'eux-mêmes leur ville et leur khalife. Aboû 'Abd Allâh prit enfin possession de la cité (ramaḍân 765-1364) et laissa partir le pauvre prince, à qui un devin avait secrètement annoncé la mort tant attendue de son chambellan[2].

Cependant, la prise de Constantine avait remis Aboû 'l-'Abbâs dans l'état où il était quatre ans auparavant. Il ne tarda pas à s'emparer de Bougie. Les causes de mésintelligence ne manquaient pas entre lui et son cousin Aboû 'Abd Allâh. Joignez à cela que, d'après l'auteur des Prolégomènes, « les Dawâwida entretenaient le feu de la discorde[3] ». « Chaque année, ajoute-t-il, les deux sultans en venaient aux mains. » Au cours de ces années de lutte, la fortune se montra peu favorable à Aboû 'Abd Allâh, et cela par suite de la défection des Arabes qu'éloignait peut-être de lui son caractère tyrannique et que ses gros sacrifices d'argent ne pouvaient retenir.

En 1365, Ya'qoûb b. 'Alî, qui s'était engagé à le soutenir, passe du côté d'Aboû 'l-'Abbâs. En 1366, les Oûlâd Sibâ' b. Yaḥyâ, que leur situation géographique et leurs

(1) IKh., I 46, tr. I 75.
(2) IKh., I 581-583, tr. III 68-71.
(3) *Prolégomènes*, tr. I p. XLVIII; IKh., 584-585, tr. 72-74, Zarkachî 89, tr. 164.

traditions rattachaient naturellement au parti de Bougie, l'abandonnent. Il ne lui reste que quelques fractions des Oûlâd Moḥammed(1). L'armée de Constantine remporte une victoire éclatante dans la région de Sétif. Les Bougiotes eux-mêmes invitent Aboû 'l-'Abbâs à s'emparer de leur ville; et, en 1365, ce prince groupe sous ses drapeaux les deux grandes familles dawâwidiennes, Oûlâd Moḥammed et Oûlâd Sibâ'. Le camp d'Aboû 'Abd Allâh est pris; lui-même meurt, criblé de coups de lance, et, le vendredi 19 cha'bân, Aboû 'l-'Abbâs entre dans Bougie à l'heure de la grande prière.

Il n'y avait pas que des Dawâwida parmi les contingents arabes qui accompagnaient le seigneur de Constantine dans sa marche victorieuse. On y trouvait aussi des B. Solaym, et leur présence dans cette armée mérite une explication. En effet, comme on a pu le remarquer déjà, la mobilité traditionnelle des nomades est chose toute relative; s'ils se déplacent du nord au sud dans la mesure où les nécessités de leur subsistance ou de leur sécurité les y contraignent, ils ont une répugnance visible à dépasser vers l'est ou l'ouest leurs terrains de parcours habituels; dans ce sens, ils sont en somme infiniment moins mobiles que les armées régulières. Sans doute ils se mettent volontiers au service des princes, mais seulement quand les intérêts de ceux-ci se débattent sur leur propre domaine. Comme ils se déplaçent en tribus et que la tribu doit vivre sur le pays, leur déplacement, prenant naturellement l'apparence d'un exode, alarmerait à bon droit les nomades des terres envahies(2). Lorsqu'un souverain s'aventure dans une nouvelle région, il ne peut donc guère compter sur les Arabes qui l'ont secondé dans la région voisine;

(1) Nous n'acceptons pas la rédaction d'IKh., tr. III 73 : « Aboû 'Abd Allâh se mit en campagne avec les Oûlâd Moḥammed ». Ya'qoûb b. 'Ali, chef de cette branche, l'ayant abandonné, il est difficile d'admettre qu'une bonne partie des Oûlâd Moḥammed n'ait pas suivi leur émir.

(2) Cf. supra, p. 171; IKh., I 614, tr. III 111.

force lui est de se ménager des alliances dans le territoire qu'il va parcourir. Nous ne voyons pas que les conquérants merinides, qui portèrent leurs armes en Ifrîqîya, aient jamais songé à y utiliser leurs auxiliaires hilâliens des deux Maghreb; de même, dans cette histoire des B. Ḥafç des marches ifrîqîyennes, dont nous avons marqué le double aspect, les conflits, qui mettent aux prises Constantine et Bougie ont lieu avec la collaboration des Dawâwida; quand la scène se déplace vers l'est et que les intérêts de Tunis sont en jeu, le changement de théâtre amène un changement d'acteurs, et les Dawâwida n'ont plus régulièrement ici à intervenir; le plus souvent, les familles solaymides seules se partagent entre les princes compétiteurs. Sur ce territoire qu'ils considèrent comme leur, mais non au-delà, ils sont tout disposés à aider, suivant leurs intérêts du moment les maîtres du pays ou les étrangers, et provoquent les querelles quand elles tardent à naître.

Ce fut dans ce dernier but que les Solaym Oûlâd Mohelhel vinrent trouver Aboû 'l-'Abbâs, au début de 767 (sept-oct. 1365). Avec eux arrivait Aboû 'Abd Allâh, le fils du chambellan Ibn Tâfrâjîn qui, après avoir succédé à son père dans ses hautes fonctions, avait rompu avec son maître, le khalife Aboû Isḥâq, et s'était mis naturellement en quête d'un prétendant. Homme de gouvernement, cheîkh de tribu et prétendant, la traditionnelle trinité avait toute chance de réussir. Mais Aboû 'l-'Abbâs se trouvait engagé dans sa lutte contre Aboû 'Abd Allâh; il fallait ajourner la partie. Il s'excusa donc auprès des nomades, qui lui offraient de le soutenir pour attaquer Tunis, « à cause de la guerre qu'il avait à soutenir contre son cousin, le seigneur de Bougie, mais il accepta leur appui dans l'expédition qu'il allait entreprendre contre cette dernière ville[1] ». Et ainsi s'explique la présence des

(1) IKh., I 588, tr. III 77.

Arabes Mohelhel dans une guerre menée en dehors de leur territoire.

Maître de Bougie, de Dellys, de Constantine et de Bône, Aboû 'l-'Abbâs apparaissait au khalife de Tunis comme un adversaire de jour en jour plus redoutable. Aboû Isḥâq, cependant, débarrassé de son ministre Ibn Tâfrâjîn et instruit par ses expériences antérieures, essayait d'organiser son gouvernement; il s'entourait de fonctionnaires dont il croyait être sûr [1] : une des plus hautes situations de l'empire fut attribuée à l'émir Mançoûr b. Ḥamza, cheîkh des Ko'oûb Aboû 'l-Layl.

Cette famille solaymide était toujours et de plus en plus puissante en Ifrîqîya. L'invasion mérinite l'avait étrangement servie. La restauration s'était faite par elle, et, depuis, le pouvoir s'était à peu près constamment appuyé sur elle [2]. La seconde invasion merînite l'avait trouvée groupée autour des B. Ḥafç et opposée aux Mohelhel, qui secondaient l'envahisseur. Sous le cheîkh Mançoûr b. Ḥamza, dont l'autorité personnelle était considérable, ils avaient fait largement rémunérer leurs services. Ibn Tâfrâjîn, à qui ils étaient indispensables, avait montré les plus grands ménagements à leur égard, et c'était même un des reproches les plus sérieux que lui adressaient ses détracteurs. Il est certain que jamais ils n'avaient occupé tant de terres et joui de si gros revenus. Les meilleurs pâturages leur appartenaient; ils percevaient les impôts des villes, les contributions en argent et en nature payées par les cultivateurs des plaines, des plateaux du Tell et des oasis du Djerîd [3]. Les nomades Merenjîça, spécialement assujettis à la famille de Ḥamza [4], fournissaient à leurs maîtres, outre l'argent et le grain, les

(1) IKh., I 584, tr. III 72; Zarkachî, 88, tr. 163.

(2) Après Fetîta b. Ḥamza, 'Omar, son père, avait pris le commandement de la tribu; Khâlid, autre fils de Ḥamza, le lui avait enlevé; ce chef avait un moment trahi la cause de Tunis. Mançoûr lui succédait.

(3) IKh., I 95, tr. I 150.

(4) IKh., I 643, II 33, tr. III 151, 226.

bêtes de somme et les guerriers dont ils avaient besoin dans leurs courses [1]. Le gouvernement avait même été jusqu'à leur concéder, à titre d' « iqṭâ' », des portions notables du domaine propre de la couronne, de ces terres et de ces villes d'empire dont le revenu entrait dans la cassette du sultan et assurait la subsistance de la cour [2]. Tout l'organisme du pays était bouleversé par ces mesures sans précédent.

S'ils secondaient les collecteurs d'impôts dans leurs tournées annuelles, de même ils demandaient au prince et en obtenaient régulièrement des troupes pour les aider à faire rentrer les sommes qui leur étaient dues, en particulier dans le Djerîd [3]. Par cet arrangement bilatéral s'affirme nettement le caractère de cet état dans l'État, constitué par les nomades solaymides dans l'empire des B. Ḥafç. L'association de leur cheîkh au gouvernement le montre très clairement aussi. Nous avons d'ailleurs vu déjà comment le vieux khalife Ibn El-Liḥyânî avait fait de Ḥamza une sorte de vice-roi nomade; nous avons dit que Fetîta b. Ḥamza était le confident d'El-Faḍl, dont il avait assuré la restauration; Aboû Isḥâq prit de même Mançoûr b. Ḥamza comme ministre « pensant, écrit Ibn Khaldoûn, que les conseils et les armes d'un chef aussi puissant suffiraient pour défendre la capitale » [4]. L'auteur ajoute qu'il n'eut, pendant le reste de son règne, qu'à se louer de son choix.

Les dernières années de ce règne furent marquées par des alternatives de paix et de guerre dans les relations entre Tunis et les provinces occidentales [5]. Enfin, en rejeb 770 (fév. 1369), Aboû Isḥâq mourait subitement et les

(1) IKh., I 600, tr. III 92.
(2) Sur ces propriétés d'empire dans le Maroc moderne, *Arch. mar.*, III 388-389, VI 246, 308 ss.
(3) IKh., I 610, tr. III 106.
(4) IKh., I 588-589, tr. III 78.
(5) IKh., I 589, tr. III 78; Zarkachî, 89-90, tr. 165.

familiers du palais plaçaient sur le trône son fils aîné, Aboû 'l-Baqâ.

Celui-ci était encore un enfant, incapable de diriger l'empire. Les ministres que son père avait choisis s'en chargèrent; mais ils profitèrent de la toute-puissance qui leur était échue pour se débarrasser de leurs ennemis (1). Le cheîkh arabe Mançoûr b. Ḥamza fut une de leurs victimes. Ils pensèrent l'écarter sans peine du gouvernement. C'était une grosse maladresse. On ne pouvait ainsi impunément tromper l'espoir du chef d'une grande tribu, qui comptait retrouver sous le nouveau khalife un pouvoir plus considérable encore que celui dont l'ancien khalife l'avait investi. Il se retourna naturellement vers le prince Aboû 'l-'Abbâs et lui porta ses services, dissimulant son ressentiment personnel derrière l'intérêt général des populations abandonnées à l'arbitraire. Le langage que lui prête Ibn Khaldoûn, encore qu'il sente un peu le ton flagorneur de l'historiographe, est en somme fort vraisemblable. « Votre devoir, aurait dit l'émir des Ko'oûb, est de rétablir l'empire dans son intégrité. Tout vous y appelle : votre noble caractère, votre rang, votre puissance et la renommée de votre justice. Par votre douceur et vos qualités généreuses vous ferez le bonheur de vos sujets, et ils auront encore la satisfaction d'être gouvernés directement par leur souverain, sans qu'un ministre vienne contrôler ses ordres ». « Ces paroles, ajoute l'auteur du « Kitâb el-'Ibar » confirmèrent Aboû 'l-'Abbâs dans la résolution qu'il avait déjà formée (2). » Nous le croyons sans peine. Le siège de Tunis, habilement conduit, se termina, le 18 de rabî' II 772, par l'entrée solennelle du vainqueur dans la qaçba. Il y reçut les hommages empressés des habitants accourus vers lui « comme des papillons autour d'une bougie ».

(1) IKh., I 589-590, tr. III 79; Zarkachî, 90-91, tr. 166-168; Qaîrwânî, 251.
(2) IKh., I 590-591, tr. III 80.

Le règne naissant s'annonçait sous les auspices les plus glorieux et les plus rassurants. Le cheikh des Ko'oûb Aboû 'l-Layl était convaincu que lui et les siens conserveraient intactes toutes leurs propriétés, tous leurs privilèges, toute leur influence sous le khalife qu'ils avaient si utilement servi. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils se trompaient.

Le nouveau maître de l'Ifrîqiya, que l'on se plait à nous représenter comme juste et bienveillant, était — nous en doutons moins encore — énergique et jaloux de son pouvoir. Il pouvait difficilement se résoudre à laisser aux nomades « la majeure partie de l'Ifrîqiya » et à ne posséder lui-même, comme le débonnaire Aboû 'Isḥâq, « qu'une faible portion de son propre empire ». Il commença par leur retirer les cantons et les villes du domaine propre de la couronne, que l'on avait eu la faiblesse d'aliéner à leur profit, et prit des mesures radicales pour prévenir tout empiétement nouveau (1). Plusieurs des familles arabes de l'empire se trouvèrent lésées par ces réformes ou menacées par cette attitude. Mançoûr b. Ḥamza et les Aboû 'l-Layl se mirent d'abord en révolte ; nous ignorons si les Oûlâd Mohelhel en firent autant, mais les Ḥakîm (2), qui occupaient le Sahel de Qairouan et possédaient la ville de Sousse, se déclarèrent prêts à le seconder.

L'émir de ces derniers, Aboû Ço'noûna, se chargea de procurer un prétendant à la coalition et Mançoûr se fit fort d'obtenir de l'argent du fidèle et opulent allié de sa tribu (3), Yaḥyâ b. Yemloûl, seigneur de Tôzeur. On n'eut point de peine à décider le prétendant : c'était un frère d'Aboû Isḥâq, qui, lors de la seconde invasion merînite, s'était jeté dans les bras du sultan maghribin, en haine d'Ibn Tâfrâjîn. Après avoir par deux fois échoué, il vivait

(1) IKh., I 95, 592-593, tr. I 151, III 83 ; Zarkachi, 93, tr. 172 ; Qaïrwânî, 252.
(2) IKh., I 100, tr. I 157-158.
(3) IKh., I 638, tr. III 144.

chez le chef des Dawâwida, dont il avait épousé la nièce, et attendait des jours meilleurs. C'est là que les émirs Ḥakîm vinrent le chercher pour lui conquérir un trône (1). Près de Tébessa, ils rejoignirent les bandes ko'oûbiennes de Mançoûr b. Ḥamza. Pressé de fournir les subsides qu'il avait formellement promis, le maître de Tôzeur avait répondu d'une façon évasive aux émirs. Or, Mançoûr b. Ḥamza ne s'était engagé dans cette aventure que sur la foi qu'Ibn Yemloûl le soutiendrait. Sans le nerf de la guerre, l'issue devenait douteuse et le succès risquait d'être stérile. Cependant, ses alliés étaient réunis et pleins d'ardeur; il ne pouvait reculer sans compromettre son autorité, il partit donc, tout en formant dans son cœur le projet de se rallier au pouvoir légitime aussitôt qu'il pourrait le faire décemment.

La fortune, d'ailleurs, favorisa tout d'abord ses compagnons. Les nomades manquaient d'argent, mais ils avaient le nombre. Dès le premier choc, ils mirent en déroute les troupes du khalife envoyées contre eux et, s'étant approchés de Tunis, ils reçurent d'Aboû 'Abd Allâh b. Tâfrâjîn un message secret qui leur offrait le moyen d'entrer de nuit dans la ville. Malheureusement pour eux, au lieu de profiter de l'émoi causé par leurs premiers succès et de hâter l'attaque, ils perdirent du temps à razzier les campagnes. De plus, Aboû 'l-'Abbâs, informé des machinations d'Ibn Tâfrâjîn, le fit immédiatement embarquer et interner à Constantine. Ils ne pouvaient donc plus compter sur cet appui. Enfin le khalife, qui connaissait bien les nomades, avait pris le parti habile de leur faire tenir de l'argent; il adressait, en même temps, des propositions honorables au cheîkh Mançoûr lui-même. Celui-ci jugea l'heure propice pour se soumettre : il renvoya le prétendant chez les Dawâwida, livra son fils en otage et se déclara l'allié du prince gé-

(1) IKh., I 503-504, tr. III 83-84.

néreux qui commençait à faire sentir sa main à l'Ifrîqîya domptée[1].

Tel nous avons vu Aboû 'l-'Abbâs dans cette première affaire, tel nous le retrouvons durant les vingt-quatre années de son règne : énergique, mais également prudent et habile, et n'usant de son énergie qu'à bon escient; sévère à l'égard des tribus arabes, mais cherchant, quand il le pouvait, à les réconcilier par des faveurs et des promesses[2], à les ménager, jusqu'à un certain point, comme des forces utilisables, et qui peuvent être dangereuses, si on les pousse à s'unir en les accablant. Dans sa lutte sans relâche contre les rebelles, dans son effort pour la réorganisation d'un empire profondément troublé, il nous apparaît bien comme un de ces princes réorganisateurs, de quelque pays qu'ils soient, qu'ils s'appellent Mawlây Isma'yl ou Louis-le-Gros, qui luttèrent pour substituer à l'anarchie féodale un gouvernement central fort.

L'anarchie, les rébellions ont constamment comme théâtre les régions du sud. Bougie et Constantine appartiennent à la couronne : Aboû 'l-'Abbâs en a confié l'administration à ses deux fils en les autorisant à porter les insignes de la royauté, et, jusqu'à la mort de leur père, ces deux princes (le fait est notable) ne chercheront pas à le détrôner; donc, point de prétendants, ni de crises dynastiques. Mais les régions de Sousse, de Gabès, le Djerîd et le Zâb sont les bastions de cette féodalité que le maître de Tunis doit combattre. Si nous en exceptons les Ḥakîm, ces Solaymides à qui le Merînide Aboû 'l-Hasan a concédé la possession de Sousse, les gouverneurs de ces provinces sont choisis parmi les personnalités locales, accoutumées à une indépendance prolongée. Presque tous se sont prodigieusement enrichis. Il s'est établi entre eux et les

(1) IKh., I 95, 504, tr. I 151, III 84-85; Zarkachî, 93, tr. 173.
(2) IKh., I 600, tr. III 92.

Arabes une tradition de services réciproques qui les lie et qui fait, de ces groupements nomades et sédentaires, de petits organismes à part, jaloux de leurs droits et naturellement prêts à résister au pouvoir central. De même que les B. Moznî du Zâb se servent des Dawâwida, les B. Mekkî de Gabès s'appuient sur les Debbâb, les cheîkhs du Djerid proprement dit : B. 'l-'Âbed de Gafça, B. Khalef de Nefṭa, B. Yemloûl de Tôzeur peuvent généralement compter sur les Oûlâd Abî 'l-Layl[1]. Les maîtres du Djerîd ont besoin des nomades, comme les nomades ont besoin d'eux. En « couvrant » les villes et les oasis, les Ko'oûb défendent leurs propriétés, leurs magasins de dattes et de céréales et, pour tout dire, assurent la fortune de leurs « bailleurs de fonds ».

Il nous reste maintenant à rappeler les divers actes de cette lutte du khalife Aboû 'l-'Abbâs contre ses grands vassaux du sud. Nous grouperons les faits régionalement, afin de mieux suivre, dans cette phase importante, la destinée des familles arabes qui s'y trouvent directement intéressées.

Importante, elle l'est à coup sûr, et cette importance n'échappa ni aux grands seigneurs du sud, ni au peuple d'Ifrîqiya. Dès les premières années du règne, dès les premières mesures prises par Aboû 'l-'Abbâs pour réorganiser l'empire, une correspondance s'établit entre les chefs de Gabès et ceux des cités du Djerîd proprement dit; « ils s'y font part de leur appréhension et organisent une vigoureuse résistance à la catastrophe qui les menace ». Quant aux populations elles-mêmes, elles voient en ce nouveau khalife un libérateur.

A Sousse, les Arabes Ḥakim avaient été établis par le Merînide Aboû l'-Ḥasan, quand la douloureuse expérience de Qairouan lui eut inspiré une politique conciliante. Leur chef Aboû Ço'noûna s'était rendu indépendant et oppri-

(1) IKh., I 641 ss., tr. III 148 ss.

mait les gens de la ville et des terres d'alentour. L'arrivée d'Aboû 'l-'Abbâs aux affaires donna le courage de secouer le joug. Aboû Ço'noûna dut céder la place aux représentants du khalife [1].

A Gabès, 'Abd el-Mâlik b. Mekkî, fort inquiet de l'attitude menaçante du prince ḥafcide, avait décidé, d'accord avec les autres cheikhs de la ville, de répandre de l'argent dans les tribus arabes et d'adresser un appel au sultan de Tlemcen pour l'engager à envahir l'Ifrîqiya. Les Arabes se levèrent en masse. Quant au prince tlemcenien, il fit espérer son concours, mais on l'attendit vainement. Lorsque l'on connut, de plus, qu'Aboû 'l-'Abbâs avait culbuté les Aboû 'l-Layl, qui devaient l'arrêter, et s'était emparé de Gafça, de Tôzeur et de Nefṭa, on jugea prudent de se soumettre. Ibn Mekkî écrivit à son suzerain et s'engagea à lui verser les impôts arriérés. Un commissaire ḥafcite vint pour les recevoir. Il dut s'en retourner avec de belles paroles. Le danger s'étant éloigné, le vassal en prenait à son aise avec son maître. Mais il eut le tort de mécontenter autour de lui ceux qui auraient pu le protéger. Les Debbâb b. Aḥmed de la campagne environnante vinrent investir Gabès; il fallut, pour les disperser, la diversion des pillards B. 'Alî, auxquels Ibn Mekkî avait promis « autant d'argent qu'ils en voudraient [2] ».

La nouvelle de ces conflits opportuns détermina Aboû 'l-'Abbâs à tenter une action plus directe cette fois. Les émirs Debbâb vinrent lui offrir leurs services. Au printemps de l'an 781 (oct.-nov. 1379), il entrait dans Gabès qu''Abd el-Mâlik b. Mekkî venait de quitter. Instruit par les fautes de son père, 'Abd el-Waḥḥâb b. Mekkî, ayant repris la ville, fit appel aux Debbâb et aux autres Arabes de la plaine, et s'assura leurs services en les payant généreusement.

(1) IKh., I 100, 595, tr. I 158, III 86.
(2) IKh., I 605-607, 654, tr. III 99-101, 166-167; Zarkachî 96, tr. 177-178; Qaïrwânî, 254.

Huit ans après (789-1387), Aboû 'l-'Abbâs songeait de nouveau à réduire Gabès et, distribuant de l'argent à ses alliés arabes, marchait contre la ville. L'abatage méthodique des dattiers qui en constituaient la richesse amenait Ibn Mekkî à faire une prompte soumission, ruinait pour longtemps les gens de Gabès et appauvrissait par contre-coup les Arabes si attachés à leur fortune (1).

Si l'annexion de Gabès nécessita des efforts répétés, celle des autres districts du Djerîd ne fut pas moins laborieuse. Ici les Ko'oûb Aboû 'l-Layl sont maîtres de la campagne et jouent, vis-à-vis des B. Yemloûl, des B. Khalef et des B. 'l-'Âbed, un rôle analogue à celui que remplissent les Debbâb vis-à-vis des B. Mekkî.

Ces chefs provinciaux qui prenaient dans leur ville des allures de grands monarques et dont les coffres renfermaient plus de pierreries, de vases d'or, d'étoffes et d'armes précieuses qu'aucun trésor royal, voulurent prévenir l'attaque du « faucon sans cesse vigilant » qui tenait maintenant les destinées de l'Ifriqiya. Ils formèrent entre eux une ligne défensive et répandirent sans compter l'argent chez les Ko'oûb Aboû 'l-Layl. Ils entendaient faire de ces nomades turbulents, en avant des campagnes djeridiennes, un rempart sur qui s'userait l'effort d'Aboû 'l-'Abbâs. Le khalife était, nous l'avons dit, trop circonspect, trop ménager de ses forces pour entamer une lutte chanceuse avec les Arabes les plus puissants du pays, qui disposaient de contingents redoutables (les Berbères Merenjîça marchaient avec eux) et qui puisaient dans des trésors non moins opulents que le sien. Il essaya tout d'abord de les gagner à lui (2); il leur fit transmettre des offres alléchantes, leur montra les avantages qu'ils trouveraient à rentrer en grâce. Ces dispositions conciliantes se heurtèrent à une intransigeance hautaine. C'était

(1) IKh., 615-616, 623, tr. III 113-123.

(2) IKh., 599-602, 643, tr. III 91-95, 150-151; Zarkachî, 94-95, tr. 174-175.

la guerre. Aboû 'l-'Abbâs s'y prépara en mobilisant toutes les forces de réguliers et d'auxiliaires dont il pouvait espérer le concours. En 777 (1375-6), il s'avançait en personne à la tête de ses troupes almoḥades, des corps de milices et d'affranchis et des tribus alliées de Zenâta et d'Arabes. Ceux-ci étaient les Oûlâd Mohelhel, que la révolte des Aboû 'l-Layl, leurs adversaires, rejetait naturellement dans le parti du khalife, et des Ḥakîm, qui, depuis leur échec, avaient adopté une attitude plus soumise. De leur côté, les Oûlâd Abî 'l-Layl, ayant convoqué leurs combattants et les cavaliers des Merenjîça, barraient la route du Djerîd.

Pendant plusieurs jours ils tinrent en échec les troupes khalifiennes, puis, vaincus par des forces supérieures ou mieux dirigées, ils s'éloignèrent en hâte laissant derrière eux les Merenjîça. Aboû 'l-'Abbâs tomba sur ces derniers, fit main basse sur leurs biens et emmena leurs chefs prisonniers à Tunis. Cela fait, il put congédier ses auxiliaires.

La leçon infligée à la grande tribu solaymide lui parut sans doute suffisante. C'était pour ces nomades presque un effondrement. Avec les Merenjîça disparaissait une partie essentielle de leurs revenus et de leur force militaire. Des Ḥakîm, conduits par leur chef Aboû Ço'noûna, étant venus se joindre à eux, semblèrent leur redonner le moyen de poursuivre la lutte. Soutenus par ces alliés sur lesquels ils ne comptaient plus, les Oûlâd Abî 'l-Layl rentrèrent en campagne et razzièrent le territoire de Tunis. La saison s'avançait; les premières pluies avaient fait leur apparition. Aboû 'l-'Abbâs devait se hâter s'il voulait infliger un nouveau châtiment aux rebelles. Il sortit donc à leur poursuite, suivant la route du Sahel, entra dans le territoire des Ḥakîm, y leva des contributions, puis gagna l'intérieur par Qairouan, et cette fois marcha résolument contre le Djerîd.

Il allait leur porter un nouveau coup non moins terrible que le premier en frappant les capitales du sud d'où ils tiraient leurs réserves d'argent et qui leur servaient de retranchements et d'entrepôts. Les cheikhs djerîdiens, celui de Tôzeur en particulier, sentirent la menace et leur firent tenir des subsides. Les Arabes tentèrent de barrer la route au khalife. Résistance inutile : il arriva devant Gafça. Au bout de trois jours de blocus, on commençait à abattre les premiers dattiers de l'oasis; les Gafciens affolés, voyant déjà leurs cultures anéanties comme celles de Gabès, passaient aux Ḥafcides, abandonnaient leurs cheikhs, et les cheikhs ne tardaient pas à se rendre à leur tour. Gafça conquise, Aboû 'l-ʿAbbâs se retourna contre Tôzeur, que le prince Ibn Yemloûl avait déjà quittée. Celui de Nefṭa vint de lui-même offrir son hommage.

Cependant les Arabes ne s'étaient pas rendus; ils tenaient toujours la campagne. Leur soumission devait être infiniment plus ardue que l'annexion des cités djerîdiennes. N'ayant pas réussi à arrêter le khalife sur la route du sud, ils s'efforcèrent de lui barrer le chemin de retour vers Tunis. Cette tentative leur attira un châtiment sévère. Les voilà fuyant vers l'ouest. Sur les confins du Zâb, ils retrouvent Ibn Yemloûl expulsé de Tôzeur, et celui-ci leur inspire la pensée d'appeler à la rescousse le sultan de Tlemcen. L'Ifrîqîya est encore une fois, du fait des Arabes, à la veille de subir l'invasion étrangère; l'émir Mançoûr b. Khâlid et Naçr, l'un de ses cousins, vont demander à Aboû Ḥammoû II l'appui que les gens de leur tribu ont jadis sollicité d'Aboû Tâchfîn. Mais le prince tlemcenien n'est pas assez sûr de son pouvoir sur son propre domaine pour s'aventurer dans une lointaine expédition. Les deux émirs Aboû 'l-Layl reviennent sans avoir rien obtenu. Alors le cheikh de la tribu, Çoûla, comprend que le seul parti raisonnable est de se rallier au gouvernement; il se fait envoyer un sauf-conduit par le khalife; il se rend à la

cour où il négocie une paix honorable; il revient auprès des siens et leur fait part des conditions qu'on leur impose. Ces conditions semblent inacceptables aux nomades et le cheîkh est désavoué. Une nouvelle campagne est nécessaire pour amener à la soumission ces irréductibles rebelles; il faut que par trois fois Aboû 'l-'Abbâs leur fassent sentir la force de ses armes pour les amener à demander un pardon qu'on leur accorde sans peine(1).

A la suite de cet arrangement que solennisait le serment de fidélité et que garantissait la remise d'otages pris parmi les enfants des émirs, les Oûlâd Abî 'l-Layl prêteront au khalife une aide efficace et jouiront de son appui. Quand il envoya son frère chez les Howwâra pour faire rentrer les impôts arriérés, les Oûlâd Abî 'l-Layl marchèrent avec le prince. Quand les Aboû 'l-Layl voulurent percevoir les contributions qui leur avaient été concédées dans le Djerîd, ils demandèrent et obtinrent un corps tunisien pour les y aider(2).

Pourtant, l'histoire de leurs révoltes ne s'arrête pas là. Poussés par Ibn Yemloûl, ils font de nouveau appel au sultan 'abd el-wâdide et, devant les hésitations de celui-ci, demandent et obtiennent leur pardon d'Aboû 'l-'Abbâs(3). Réconciliés, les voilà qui secondent Aboû 'l-'Abbâs contre Ibn Yemloûl, leur allié de la veille, que les Oûlâd Mohelhel ont réinstallé dans Tôzeur(4). Le khalife, arrivant par la route du centre, force, avec leur appui, Ibn Yemloûl à s'enfuir dans les douars de ses alliés. Mais il est écrit que jusqu'au bout de sa laborieuse carrière de gendarme royal, Aboû 'l-'Abbâs trouvera les Ko'oûb sur son chemin. Ces grands nomades, qui ne pouvaient retrouver au service du gouvernement une situation équivalente à celle qu'ils

(1) IKh., I 601-602, tr. III 94-95.

(2) IKh., I 610-611, tr. III 106-107; Zarkachî 97, tr. 179-180.

(3) « Il leur envoie son frère Aboû Yaḥyâ et leur accorde des témoignages de faveur qui surpassent tout ce qu'ils auraient pu espérer ». IKh., I 610, tr. III 107.

(4) IKh., I 611-612, tr. III 108-109.

avaient perdue, devaient jusqu'à la fin se solidariser avec les cheikhs du sud ruinés par l'incorporation de leur province à l'empire.

En 795 (1393), Aboû 'l-'Abbâs, avec son armée et les Arabes qu'il avait soudoyés, campe de nouveau devant Gafça (1). Un représentant des B. 'l-'Âbed, anciens maîtres de la ville, s'y est révolté. Le khalife s'étant, grâce à la ruse, assuré de la personne de ce chef, un autre membre de la famille rallie les assiégés. Cependant le danger presse ; les palmiers, orgueil de la cité, tombent sous la hache des Tunisiens; les Arabes alliés du khalife sont établis dans la plaine et ne semblent pas disposés à en quitter les pâturages; Gafça ne peut tenir longtemps. Alors les notables adressent un appel suppliant à leurs traditionnels auxiliaires, les nomades Aboû 'l-Layl, leur font passer de l'argent; ils leur donnent « le conseil de ne pas risquer la perte des trésors qu'ils ont déposés dans Gafça ». Et, comme toujours, cet appel est entendu. L'émir Çoûla, profitant de l'éloignement des Arabes alliés du khalife, apparaît brusquement, étendards déployés, à la tête de toute sa tribu. Cette intervention subite met Aboû 'l-'Abbâs dans l'impossibilité de prolonger le siège. Il reprend la route de Tunis, suivi de près par ces nomades qui le harcellent (2).

Les troupes ḥafcites se sont à peine retirées que Çoûla regrette déjà le parti qu'il a pris. Cette fois, le pardon sollicité ne vient pas. Çoûla recommence ses tentatives en faveur d'Ibn Yemloûl qu'il essaie en vain de réintégrer dans Tôzeur et reprendra, après cet échec, son rôle traditionnel de rebelle repenti.

Fit-il accepter ses excuses au khalife? Nous ne le savons pas. Ibn Khaldoûn avoue son ignorance sur ce point, et en somme le fait n'a pas une grande importance en lui-

(1) IKh., 621-622, tr. III 120 121; Zarkachî, 99, tr. 183.

(2) Ibn Khaldoûn nous présente ce retour vers Tunis comme une retrait honorable; en fait, il ressemble fort à une fuite.

même. Ce qu'il convient, croyons-nous, de retenir de cette histoire monotone de révoltes avortées et de retours en grâce, c'est l'attitude du prince qui ne croit pas possible ou prudent d'accabler des nomades encore puissants, mais qui, leur ayant fait leur part, entend rester maître dans son royaume, et c'est aussi la conduite des Arabes qui ne peuvent se résoudre à renoncer pour toujours à la situation privilégiée dont ils ont joui, mais qui sont trop désunis pour s'entr'aider contre le pouvoir et qui, dans un état assez fortement constitué, ne trouvent plus de prétendant ou d'allié étranger pour organiser leur effort et leur permettre de tirer profit de la victoire.

Ils seront sur le point de trouver l'un et l'autre (1) sous le règne du fils et successeur d'Aboû 'l-'Abbâs, le khalife Aboû Fâris qui, durant quarante-et-un ans, poursuivra l'œuvre de son père. A la suite de leurs intrigues, des troupes merînites fouleront une fois encore le sol de l'Ifrîqîya. Mais l'énergie et l'habileté d'Aboû Fâris sauvera le royaume de ce nouveau péril.

Placés entre le Maghreb central et l'Ifrîqiya, les chefs du Zâb et les Ḥilâliens Dawâwida, qui forment le grand élément nomade de la province, comptent, plus encore que les B. Solaym, sur l'intervention étrangère pour entraver la reconquête du pays par Aboû 'l-'Abbâs. Leur situation à la limite de deux empires leur crée même, vis-à-vis de l'une et l'autre des dynasties voisines, une politique très spéciale, très curieuse, et sur laquelle Ibn Khaldoûn, qui la put suivre de près, nous renseigne avec précision.

Revenons à l'année 1376. C'est cette époque où Aboû Ḥammoû II, le prince tlemcenien, vit dans le cauchemar perpétuel des entreprises du prétendant Aboû Zaïyân. Aboû Zaïyân, après avoir été l'hôte des Tha'âleba de la Mitidja est passé dans le Djerîd chez Ibn Yemloûl de Tôzeur (2). Celui-ci s'empresse d'informer son compère Ibn

(1) Zarkachî, 107-108, tr. 199-200.
(2) IKh., II 205, tr. III 471.

Moznî, seigneur du Zâb, et l'on s'entend pour tirer le meilleur parti de cet auxiliaire qui tombe du ciel. En quoi donc la venue du prince 'abd el-wâdide peut-elle servir les affaires des grands vassaux de l'empire ḥafcite? C'est que depuis que le khalife Aboû 'l-'Abbâs manifeste l'intention de reconquérir ses provinces, les chefs rebelles tiennent leurs yeux tournés vers Tlemcen, avec l'espoir qu'Aboû Ḥammoû II leur prêtera main-forte et fera en Ifrîqîya une opportune diversion. Or, Aboû Ḥammoû II, peu soucieux de se lancer dans une aventure, tarde à s'exécuter; et voilà que l'on tient le moyen de faire violence à son hésitation. Qu'il s'engage à soutenir les rebelles d'Ifrîqîya et l'on immobilisera le prétendant qui le menace. S'il se refuse à marcher, nul ne retiendra plus Aboû Zaïyân. Ibn Moznî se charge de négocier cette affaire de chantage politique; et c'est pourquoi les courriers ne cessent d'aller et de venir entre Tlemcen et Biskra[1].

Que va faire Aboû Ḥammoû II dans cette délicate conjecture? Aboû Ḥammoû II ne dit ni oui, ni non; il sait qu'en diplomatie le temps est un grand maître et que parfois rien ne vaut les conventions vagues, qui ne vous engagent pas. Il promet aux chefs du Zâb et du Djerid « de leur être bon voisin et de les soutenir, pourvu qu'ils le garantissent contre les tentatives d'Aboû Zaïyân »; mais il se garde, semble-t-il, de préciser la façon dont « il les soutiendra ». Cette réponse laisse les rebelles peu satisfaits; et peut-être sont-ils sur le point de manifester leur dépit en favorisant leur hôte 'abd el-wâdide, quand le khalife Aboû 'l-'Abbâs, en s'emparant des cités du Djerid, vient forcer Ibn Yemloûl à chercher un refuge auprès d'Ibn Moznî. Aboû Zaïyân l'y accompagne, et Biskra devient le centre d'action des factieux. Les négociations avec Tlemcen, un moment interrompues, vont être renouées. Cette

(1) IKh., I 607-610, 635-643, II 206-207, tr. 102-107, 140, 151, 472; Zarkachî, 97, tr. 179-180.



fois ce fut l'émir arabe Ya'qoûb b. 'Alî, cheïkh des Riyâḥ Oûlâd Moḥammed qui en prit l'initiative. Celui-ci, qui semble avoir fait preuve d'une assez rare clairvoyance, n'était rien moins que rassuré sur la tournure que prenaient les événements. Le khalife Aboû 'l-Abbâs s'affirmait comme le vrai maître du pays et, partant, le dispensateur des faveurs et des concessions. Ya'qoûb b. 'Alî en aurait voulu sa part. Mais, par sa situation vis-à-vis des gouverneurs du Zâb, par ses antécédents, il se trouvait engagé dans le parti des rebelles; toute réconciliation lui semblait impossible. Il fit partir son fils pour tenter auprès du sultan de Tlemcen un nouvel effort en faveur de l'entente. Celui-ci refusa son concours, prétextant les embarras qui le menaçaient du côté du Maghreb extrême. Toutefois, il laissa prévoir que, si l'on s'engageait à paralyser Aboû Zaïyân, il se déciderait à intervenir. Quand Ya'qoûb b. 'Alî revint à Biskra apporter cette réponse, il y trouva Ibn Yemloûl qui rentrait fort piteusement d'une expédition infructueuse contre le Djerîd; il blâma hautement l'imprudence qu'on venait de commettre sans son consentement. Sûrement cette tentative avortée allait attirer sur le Zâb le courroux du khalife. Et, en effet, Aboû 'l-'Abbâs assemblait ses troupes, convoquait ses alliés et montait ses catapultes. Comment parer le coup terrible qu'il pouvait porter sur la province? Les alliés épuisèrent dans le conseil toutes les ressources de leur esprit. Enfin ils prirent le parti peu généreux de jeter en prison leur hôte Aboû Zaïyân et d'en avertir bien vite le sultan tlemcenien. Cette lâcheté leur fut d'un maigre profit : un messager vint leur dire qu'Aboû Ḥammoû ne pouvait décidément pas venir, mais qu'il leur enverrait de l'argent. En recevant cette promesse illusoire, ils comprirent que la lutte était inutile, en dépit de l'aide que leur apportait les Aboû 'l-Layl révoltés; ils relâchèrent Aboû Zaïyân, lui firent d'humbles excuses et le laissèrent partir; puis

le cheîkh Yaʿqoûb b. ʿAlî fit prévaloir son avis, qui était de conjurer l'orage en se soumettant au khalife. Un de ses cousins alla donc de leur part se jeter aux pieds d'Aboû 'l-ʿAbbâs. Le prince, suivant sa coutume, eut l'air de croire au repentir des insurgés et leur envoya même un de ses officiers pour achever de dissiper leurs craintes.

Le dénouement du conflit nous semble donner un assez haut relief à la figure de Yaʿqoûb b. ʿAlî. Engagé à contre-cœur dans la rébellion, il s'efforce de tirer ses alliés d'un mauvais pas. Sans doute Aboû 'l-ʿAbbâs n'est pas dupe de ses promesses ; il lui témoigne cependant une certaine considération, et nous pouvons supposer qu'il est en tous cas un de ces hauts et puissants seigneurs que le khalife désirerait le plus gagner par sa politique de ménagements et de conciliation.

Le péril était à peine écarté qu'Ibn Moznî songeait à reprendre, à l'égard de son maître, ses anciens errements. Ses terres redevinrent l'asile de tous ceux qui avaient quelque démêlé avec le gouvernement et il s'abstint plusieurs années de suite de faire parvenir à Tunis le montant des impôts (1). Il puisait surtout son assurance dans l'appui qu'il pensait trouver chez les Arabes, en particulier chez les Dawâwida de Yaʿqoûb b. ʿAlî. En fait, nous ne savons pas s'il convient de suspecter la bonne foi de Yaʿqoûb, qui, d'autre part, s'était engagé vis-à-vis du khalife. Assez souvent la volonté du cheîkh est contrariée par celle des hommes de sa tribu, et Ibn Khaldoûn nous semble, en cette occasion, quelque peu prévenu contre cet émir qu'il jugeait ailleurs plus favorablement (2). Nous acceptons volontiers la raison que nous donne l'historien lui-même du soulèvement des Dawâwida ; elle est de celles qui peuvent prévaloir dans les mouvements collectifs. Lorsqu'ils apprirent qu'Aboû 'l-ʿAbbâs arrivait, traî-

(1) IKh., I 614, tr. III 111-112.
(2) IKh., I 47, tr. I 76.

nant après lui la foule des B. Solaym, quand ils virent ces voisins redoutables qui, jadis, les avaient expulsés d'Ifrîqîya, prêts à envahir leurs terres, ce fut, chez les Dawâwida Oûlâd Moḥammed, un soulèvement général, et ils se précipitèrent pour arrêter l'ennemi. Ibn Moznî appela aux armes les combattants des Athbej, ses contribules. Les Dawâwida Oûlâd Sibâ', fidèles au khalife, furent les seuls à ne pas se mêler aux défenseurs du Zâb.

La partie engagée est sérieuse. Quelques escarmouches mettent aux prises les deux forces en présence. Pendant ce temps, Aboû 'l-'Abbâs envoie des messagers à Ya'qoûb b. 'Alî « afin de l'engager à tenir sa promesse en prenant parti contre Ibn Moznî ». Et, cette fois encore, la paix sera rétablie grâce à l'accord du khalife et de l'émir hilâlien. Ya'qoûb plaidera les circonstances atténuantes, rejetera la faute sur ses contribules qui en ont fait à leur tête. Il intercédera en leur faveur, montrera que leur châtiment serait inopportun, obtiendra le retrait des troupes et le pardon d'Ibn Moznî, moyennant versement au trésor des contributions que Biskra a l'habitude de payer.

Nous avons dit que, plus que toute autre cause, l'éloignement du siège de l'empire favorisait les rébellions du Zâb. L'établissement d'un pouvoir fort dans la province devait provoquer, vis-à-vis des nomades turbulents de la région, des mesures restrictives et faciliter leur surveillance (1). C'était une conséquence naturelle de la décentralisation administrative. La nomination, avec pleins pouvoirs, du fils d'Aboû '-l'Abbâs, l'émir Ibrâhîm au gouvernement de Constantine (778-1376) permit à ce jeune prince d'entreprendre, dans ces marches ifrîqîyennes, une réforme analogue à celle que le khalife lui-même avait réalisée dans la région de Tunis. Les Arabes conservaient les meilleures terres et n'acquittaient aucun droit; les recettes du trésor s'étaient amoindries. Le nouveau gouver-

(1) IKh., I 598, 617, tr. III 90, 114-115.

neur trouva excessif de verser chaque année une somme fixe à titre de « don » à ces nomades, qui pouvaient se contenter des « iqṭâ‘ » qu'on leur avait concédés, tant dans la région des oasis que dans le Tell. Il réduisit peu à peu le « don », promettant de dédommager plus tard les bénéficiaires. Un beau jour il le supprima. La colère enflamma les nomades. On commença à dévaster les campagnes en manière de représailles. L'émir Ibrâhîm se vit obsédé par des gens qui réclamaient les libéralités de l'empire comme leur dû; il reçut les conseils de Ya‘qoûb b. ‘Alî, qui, récemment revenu de la Mecque, se rendit à Constantine pour tâcher d'obtenir le rétablissement des anciennes coutumes. Les exigences de ceux-là n'eurent pas plus de succès que les avis plus discrets de celui-ci. Le chef arabe fut éconduit. C'était une grave imprudence. Blessé, Ya‘qoûb se retira sous prétexte de quelque affaire et aussitôt il se déclara rebelle; puis il appela les Arabes aux armes. Cette fois, ils vinrent tous, car tous souffraient du nouveau régime. Les ennemis héréditaires oublièrent leur haine : Oûlâd Sibâ‘ b. Chibl et Oûlâd Sibâ‘ b. Yaḥyâ se groupèrent avec les contribules de Ya‘qoûb. On vit même accourir « ces loups riyâḥides », ces parents pauvres de la grande tribu, que leur déchéance maintenait dans les maigres pâturages du désert et que l'espoir d'un retour de fortune attira vers les terres convoitées du Tell. Ya‘qoûb b. ‘Alî se tenait aux environs de Ngaoûs pour diriger la dévastation. Elle fut impitoyable. Les bandes pillardes lâchées sur les plateaux razziaient les villages et les jardins, dévastaient les moissons et revenaient avec leurs montures chargées de butin.

La maladie et la mort du chef Ya‘qoûb b. ‘Alî vinrent interrompre ces terribles ravages. Quand le corps du vieux nomade, qui avait joui durant tant d'années d'une si grande autorité dans la province de Constantine, eut été transporté à Biskra pour y être inhumé, son fils et successeur,

Moḥammed, se trouvait dans l'obligation de soutenir les revendications des Arabes contre le gouvernement qui les avait spoliés[1]. Au printemps, il les conduisait de nouveau à l'assaut du Tell. Le prince Ibrâhîm, employant en la circonstance la politique de son père, fit des avances aux diverses familles riyâḥides. Rien n'est plus facile que d'entamer une coalition d'Arabes. Le premier élan de solidarité apaisé, ils se laissent aller par convoitise ou par jalousie à traiter avec l'ennemi. Le gouverneur de Constantine, profitant peut-être de querelles de familles antérieures, gagna sans trop de peine les bonnes grâces d'Aboû Sitta b. 'Omar, cousin du nouveau cheikh[2]; mais une rencontre des contingents de Constantine joints aux alliés nomades et des coalisés rebelles encore très nombreux se termina par la victoire de ceux-ci[3]. Le parti révolté était encore maître des campagnes telliennes.

Alors l'émir Ibrâhîm eut recours à un procédé que nous avons vu fréquemment employé par les maîtres du Maghreb el-Aqçâ et du Maghreb central et qui était, dans la région de Constantine, d'une application aisée. C'était le refoulement des nomades au désert, la fermeture des voies d'accès vers les territoires d'été. Ibrâhîm, étant parvenu, avec une nouvelle armée, à les repousser au delà de cette porte qui s'ouvre entre l'Aurès et les monts du Zâb, les empêcha de la franchir pendant le temps des chaleurs. Ils durent retourner au désert, sans avoir pu renouveler complètement leur provision de céréales. Ce qu'ils en emportaient fut vite épuisé. La famine faisant des ravages dans leurs douars, leurs bandes vinrent piller les récoltes des agriculteurs zâbiens et, du coup, ils faillirent se brouiller avec leur allié Ibn Moznî, le seigneur de Biskra.

(1) IKh., I 617-618, tr. III 115-116.

(2) Un groupement très caractéristique se fit autour du chef dissident. Alors que son propre frère restait dans le parti des rebelles, les enfants de la sœur de son père, les Oûlâd 'Âïcha, venaient se joindre à lui et apportèrent comme lui leur aide au prince Ibrâhîm.

(3) Aboû Sitta fut tué.

Au retour de l'été, ils espérèrent pouvoir rentrer dans le Tell et trouvèrent un corps de troupes commandé par Ibrâhîm lui-même qui barrait encore le chemin. Ils semblaient condamnés à une irrémédiable déchéance, quand, heureusement pour eux, Ibrâhîm mourut. Son armée se débanda. Ils rentrèrent au cœur de la province et leur chef, Moḥammed b. Ya'qoûb, les conduisit jusqu'aux environs de Constantine.

Quel fut le mobile qui détermina alors la conduite de ce chef, chez qui nous trouvons en cette circonstance la modération de son père? Craignit-il le retour ruineux du châtiment que venaient de subir les siens? Comprit-il le préjudice que portait aux nomades eux-mêmes la dévastation des campagnes telliennes, entraînant la rareté et le renchérissement des vivres? Voulut-il reprendre dans le royaume la place semi-officielle que ses rivaux lui avaient enlevée, grâce à leur loyalisme? Ce furent sans doute des raisons de ce genre qui le firent agir. Tant y a que, s'étant établi aux abords de Constantine, il déclara « qu'il renonçait aux hostilités pour rentrer dans l'obéissance, et, par une proclamation, il invita les cultivateurs à travailler leurs terres et les voyageurs à circuler sans crainte [1] ».

Il ne restait plus qu'à faire accepter cette soumission volontaire au khalife Aboû 'l-'Abbâs. C'était, comme on le pense bien, chose facile. La députation des émirs Dawâwida reçut bon accueil à Tunis. Les nouveaux représentants du pouvoir à Constantine entretinrent des rapports cordiaux avec les nomades, et le pays, plus tranquille, retrouva quelque prospérité.

C'est sur cette vision optimiste que se clôture l'histoire des Arabes riyâḥides sous Aboû 'l-'Abbâs. Nous avons vu que les résultats obtenus d'autre part couronnaient en somme heureusement une politique de fermeté et de tact. Ces résultats devaient être confirmés et étendus par

(1) IKh., I 618, tr. III 116.

Aboû Fâris. A défaut d'Ibn Khaldoûn, qui ne vécut pas assez pour enregistrer les succès du nouveau khalife ḥafcide, Ez-Zarkachî d'une part et El-Qaïrwânî de l'autre nous permettent de suivre les tribus de la Berbérie orientale jusqu'au seuil du XVe siècle, terme de cette étude. Ez-Zarkachî nous montre le prince (qui, circonstance notable, était né d'une concubine arabe originaire des B. Solaym Meḥâmîd de Tripolitaine) obligé de reconquérir morceau par morceau son empire, première besogne qui s'impose à plus d'un souverain berbère, assiégeant et prenant Sfax, Constantine, où son frère Aboû Bekr conserve une attitude hostile, puis Tôzeur, Gafça, Tripoli et enfin Biskra, où il porte un coup mortel à la royauté des B. Moznî (1). Nous pouvons supposer que les Arabes s'associent aux révoltes des villes djerîdiennes et collaborent à la défense de la capitale du Zâb. L'historien nous dit expressément que les tribus de la région de Constantine avaient profité de la faiblesse du gouvernement d'Aboû Bekr pour relever la tête et manifester leurs exigences (sans doute en réclamant les concessions dont Ibrâhîm les avait jadis privés). Il relate enfin un important mouvement maraboutique provoqué par les Ḥakîm qui vont chercher de l'aide auprès du sultan de Fâs et mettent un moment l'empire en danger. Aboû Fâris en vient à bout (2). Il pousse même une gigantesque expédition dans les deux Maghreb. Par lui, la souveraineté des B. Ḥafç est reconnue jusqu'en Espagne, et l'on pourrait se croire revenu au temps glorieux d'Aboû Zakarîyâ. Les forces insurrectionnelles des Arabes semblent domptées. El-Qaïrwânî, sans entrer dans des détails aussi précis, insiste cependant sur les résultats acquis par Aboû Fâris. Il nous dit qu'il étouffa l'esprit de révolte chez les Arabes (3), qu'ayant pénétré jusqu'au Sahara, il parvint à

(1) Zarkachî 105-106, tr. 195-197.
(2) Zarkachi 107-110, tr. 199-204.
(3) Qaïrwânî, 257.

mater les nomades si souvent redoutables à ses prédécesseurs, les obligea à payer les impôts coraniques, réduisant ainsi au régime commun ces populations qui si longtemps avaient pu s'en affranchir.

Bien que, contrairement à ce que l'étude des deux Maghreb nous a permis de constater, la puissance arabe ait ici subi un recul, celle des B. Solaym n'en apparaît pas moins formidablement accrue, si on la compare à ce qu'elle était deux siècles plus tôt, à l'aurore de la dynastie ḥafcide.

Malgré les efforts des premiers successeurs d'Aboû Moḥammed pour ne pas redonner à cette famille nomade une place équivalente à celle que les B. Riyâḥ avaient acquise, les nouveaux venus, après avoir refoulé les Hilâliens vers l'ouest, n'ont cessé de s'implanter graduellement dans les campagnes d'Ifrîqîya. L'organisation du makhzen ḥafcite, le remplacement par les Solaym Ko'oûb des Solaym Mirdâs, en rejetant ces derniers dans le parti des mécontents, a attiré sur la dynastie les premières crises sérieuses. Le trône en est sorti fort ébranlé.

L'usurpation d'Ibn Abî 'Omâra, qui faisait des Ko'oûb les patrons et les sauveteurs du pouvoir légitime, devait amener le khalife qu'ils avaient restauré à leur concéder des revenus de villes. Démesurément accrus, leurs brigandages, leurs insolences n'ont pas tardé à provoquer des mouvements populaires, explosions spontanées d'un malaise intolérable.

Cependant, une querelle religieuse introduit dans la tribu toute puissante une nouvelle scission. Tandis que les Ko'oûb Mohelhel se déclarent pour le prince de plus en plus opulent de Bougie, les Ko'oûb Aboû 'l-Layl restent les auxiliaires exigeants du khalife de Tunis. Sous le débile Ibn El-Liḥyânî, ils atteindront le maximum de leur importance dans l'empire.

Au sortir de cet âge d'or, les Arabes ne trouveront rien

de mieux, pour ressaisir le pouvoir qu'on leur arrache, que de faire appel à Tlemcen. Contre le prince du Maghreb central, le khalife ḥafcide menacé jugera utile de recourir au prince du Maghreb extrême. Mais ce seront en définitif les Arabes eux-mêmes qui seront les véritables introducteurs des Merînides en Ifrîqîya[1].

On sait comment la politique autoritaire et maladroite de ces envahisseurs provoqua chez les Solaym un grand mouvement de solidarité et comment leur action combinée avec celle des anciens maîtres du pays amena une restauration des B. Ḥafç.

Rétablis par les Solaym Oûlâd Abî 'l-Layl sur le trône héréditaire, les khalifes tunisiens doivent payer leurs services. L'Ifrîqîya retourne à ces crises dont les Arabes sont les promoteurs infatigables; et c'est la lutte de Tunis contre les gouverneurs des marches orientales, que compliquent les retours offensifs, d'ailleurs infructueux, des B. Merîn; c'est la rivalité des Oûlâd Mohelhel contre les Oûlâd Abî 'l-Layl. Ceux-ci, redevenus maîtres de la majeure partie des campagnes ifrîqîyennes, des villes et des propriétés d'Etat, sont les soutiens du khalife tunisien, jusqu'au jour où, mécontents de se voir évincés de l'administration, ils favorisent l'installation d'un prince de Bougie, Aboû 'l-'Abbâs.

Nous venons de voir quelle fut l'attitude de ce monarque énergique et habile, comment, sans accabler des nomades dangereux mais utilisables, il leur reprend ces concessions qu'ils ont arrachées à la faiblesse des gouvernements antérieurs, brise la puissance des cités indépendantes d'où ils tirent leurs ressources, et redevient, en dépit d'eux, le maître de son propre empire.

---

(1) Chihâb ed-dîn 'Omarî. *Ta'rîf*, p. 24 ss., après avoir indiqué les limites du territoire ḥafcite, ajoute : « Tel est, en principe, l'empire des rois de l'ouest; mais, en réalité, leur force s'est affaiblie par la puissance du sultan merînide, leur voisin, par l'opposition de leurs sujets, enfin par l'intrusion des Arabes nomades dans les affaires du gouvernement ». Cité par Van Berchem, *J. As.* 1907, I 292.

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

ÉTAT DES ARABES EN BERBÉRIE

A LA FIN DU XIVe SIÈCLE

La situation des tribus. — Conséquences de leurs rapports avec les dynasties indigènes. — Comment se traduit l'état économique de la tribu. — Localisation. — Extension. — Vie. — L'évolution du nomadisme au moyen âge.

I. **Le Maghreb extrême.** — Situation précaire des Arabes du nord-ouest. — Peuplement berbère. — Les Arabes : B. Riyâḥ ; Khloṭ ; Sofyân — De la jebâïa. — Athbej. — Les Arabes du sud de l'Atlas : Oûlâd Ḥosayn ; Dawî Ḥassân ; Aḥlâf. — De la parenté maternelle. — Dawî 'Obayd Allâh. — Le Touat. — Vie des Arabes dans le désert.

II. **Le Maghreb central** : B. 'Âmir ; Ḥomayân ; Sowayd ; 'Aṭṭâf ; Tha'âleba ; Histoire de Salem, émir de la plaine ; B. Yazîd ; B. Ḥoçayn ; 'Iyâḍ ; Oûlâd Moḥaïyâ et Oûlâd Nâïl ; En-Naḍr et Saḥârî. — Utilisation des Hautes plaines. — Vie politique du Zâb. — Athbej : Kerfa ; Daḥḥak ; Lâṭîf. — Dawâwida : Oûlâd Moḥammed et Oûlâd Sibâ'. — Les Doreïd.

III. **L'Ifrîqîya.** — Populations berbères. — Du fait de perdre ses chevaux pour une tribu. — Dévastation de l'Ifrîqîya par les Arabes. — Les tribus du Sahel. — Les Ko'oûb. — Des mouvements maraboutiques nés chez les Arabes au moyen âge. — Les Mirdâs. — Tribus de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. — Les marabouts, protecteurs des voyageurs.

Action des Arabes sur les diverses parties de la Berbérie.

Une carte accompagne la présente étude. Elle a surtout été dressée à l'aide des renseignements fournis par Ibn Khaldoûn au tome VI du « Kitâb el-'Ibar » et donne une



idée approximative des territoires qu'occupaient chaque été les tribus arabes, à la fin du XIVe siècle de notre ère. Ce tableau d'ensemble, que l'auteur musulman place au début de son histoire des dynasties berbères, nous a semblé l'épilogue naturel des chapitres qui précèdent. Cette répartition des familles nomades étrangères nous apparaît comme l'aboutissement logique de quatre siècles et demi d'agitations.

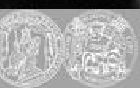
Les vicissitudes qu'elles ont traversées, le rôle que le hasard ou le principe de gouvernement des princes leur ont fait jouer dans la politique de l'Afrique mineure, la préparent et l'expliquent. A partir du moment où cet élément nouveau met le pied en Maghreb, on en doit en effet tenir le plus grand compte, pour comprendre presque toutes les modifications importantes survenues dans le pays. De même, le récit de l'élévation ou de la décadence des fractions arabes a nécessité constamment le rappel des conflits où se trouvent engagés les empires indigènes. Il n'est pas un des groupes nomades dont le nom ne se puisse accoler à celui d'une dynastie sédentaire. La grandeur initiale des B. Riyâḥ fut surtout l'œuvre des derniers Zîrides; les Ḥammâdides ont entraîné dans leur chute les B. Athbej; et, profitant des dissensions intestines de cette famille jadis si puissante, les Almoḥades ont achevé de l'appauvrir; la fidélité envers les Almoḥades déchus a été funeste aux B. Riyâḥ déportés en Maghreb; si la faveur des Merînides a peu servi les Khloṭ, elle a en revanche assuré la puissance des Sowayd campés sur les terres de leurs voisins de l'est; parallèlement, la protection de cet empire rival et les troubles qui affaiblissaient le pouvoir merînite ont permis à certaines tribus ma'qiliennes de prendre un développement redoutable; étroitement liés à la fortune de Tlemcen, les B. 'Âmir devaient tout attendre des 'Abd el-Wâdides et sont restés comme eux dans un état précaire; enfin les B. Solaym

tiennent leur richesse des monarques ḥafcides; seul un de ces princes, dans la seconde moitié du XIVe siècle, a l'énergie et l'autorité nécessaires pour restreindre les avantages que ses prédécesseurs avaient jugé prudent de leur concéder.

Des lois semblent régir les rapports entre la situation des tribus et celle des dynasties, lois, il est vrai, peu rigoureuses, comme bien des lois sociologiques. S'il n'est pas toujours exact de prétendre que la puissance des princes soit en raison inverse de la fortune des nomades, il serait également faux de dire que l'une est en raison directe de l'autre. L'examen des faits permettrait, croyons-nous, d'établir des concordances du genre de celles-ci : à dynastie tombée, tribu affaiblie; à dynastie puissante, tribu soumise; à dynastie chancelante, tribu forte.

C'est à la lueur de tels principes que nous pouvons examiner l'état économique de ces tribus. Mais, avant d'entreprendre cet examen, il nous reste à indiquer sommairement comment se traduit cet état économique. En l'absence de toute notion statistique de l'époque, de tout élément permettant des comparaisons entre les diverses unités, deux moyens d'information nous restent, dont nous ne nous exagérons pas la précision, mais que nous aurions tort de rejeter complètement. L'un nous est fourni par la situation géographique et par l'extension des territoires occupés; et cela, la carte seule en offre déjà une traduction approchée; l'autre, par le genre de vie des tribus; et le texte du chroniqueur doit nous fournir ici d'utiles indications.

En ce qui concerne la répartition territoriale des tribus arabes, une première remarque s'impose : c'est que l'Afrique Mineure, quoiqu'étant du nombre des pays où la vie nomade est presque une nécessité, ne peut donner asile sur toute sa surface à des populations nomades. Certaines régions ont toujours été occupées par des sédentaires et ne sont pas susceptibles d'un autre peuple-



ment. Les massifs montagneux importants, certaines vallées côtières qu'isolent des hauteurs difficiles à franchir constituent ces îlots, que l'immigration arabe n'a pu entamer. Les chaînes de l'Atlas marocain et celles du Rif, les Monts des Qçoûr, l'Ouarsenis et le Dahra, la grande et la petite Kabylie, le massif de Collo et l'Edough, l'Aurès et les chaînes de la Tunisie centrale, les Monts des Maṭmâṭa, le Djebel Labiod et le Djebel Nefoûsa : tels sont les principaux de ces bastions où la race berbère a pu se dire chez elle, même aux heures les plus critiques, même au temps de la plus grande extension hilâlienne. Mais, en dehors de ces points inviolables et sur la bordure de plusieurs d'entre eux, il n'est guère de vallée qui n'ait reçu les tentes brunes des conquérants, de route que n'ait foulée le pas de leurs chameaux, de village où l'on n'ait tremblé de voir apparaître leurs cavaliers, de famille qui n'ait souffert de leurs exigences. Le plat pays est tout d'abord le domaine occupé par les Arabes, et c'est là qu'ils reviennent périodiquement par la suite. « S'il n'y a pas de troupes pour garder les plaines, si le gouvernement établi montre de la faiblesse, ces régions deviennent la proie des Arabes, la curée dont ils se repaissent. Ces nomades y renouvellent leurs incursions, et, comme ils peuvent en parcourir l'étendue très facilement, ils s'y livrent au pillage et aux actes de dévastation, jusqu'à ce que les habitants se résignent à les accepter pour maîtres. La possession de ces malheureuses contrées passe ensuite d'une tribu à une autre [1] ». Ces remarques plutôt sévères sont d'Ibn Khaldoûn lui-même.

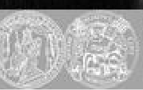
Mais, ces plaines, ces vallées, ces terres de pâturages sont de valeur économique variable, les populations imposables sont inégalement riches; d'où une concurrence vitale, des refoulements, des expropriations qui aboutissent fatalement à l'attribution des meilleures terres aux

(1) *Prolég.*, I 271, tr. I 310.

tribus fortes et des terres médiocres aux tribus affaiblies. Les éléments nous font défaut pour établir la valeur comparée des stations d'été dans la Berbérie toute entière. Il nous suffira, d'ailleurs, au point de vue qui nous occupe, de noter que, dans ce pays où la quantité annuelle de pluie a une si grande importance, parmi les régions propres à l'industrie pastorale et au nomadisme, les régions les plus rapprochées de la mer, les terrasses atlantiques marocaines, les vallées et la bordure méridionale du Tell algérien, les vallées de la Tunisie du nord et de l'est, présentent plus de ressources que les régions moins directement soumises au régime des vents de mer, moins arrosées, comme les bassins des fleuves au sud-est de l'Atlas marocain, la bordure et les vallées de l'Atlas saharien, les confins de l'Aurès, le Djerîd, le Sahel de Tripolitaine et le plateau de Cyrénaïque(1). La présence d'un groupe nomade dans la première zone témoigne, pour peu que ce groupe n'y occupe pas un territoire trop exigu, d'une opulence incontestable; la présence d'une tribu dans la seconde zone est un indice probable de pauvreté initiale ou de décadence.

Or, nous savons que presque toute tribu nomade possède, au sud de ses stations d'été, des territoires d'hiver où se disperseront ses campements, quand les troupeaux y pourront trouver leur subsistance, et où de nouveaux profits l'enrichiront, quand viendra la récolte des dattes. De telles conditions de vie ne sont pas sans créer des relations entre les groupes opulents de la première zone, c'est-à-dire des stations telliennes, et les groupes moins favorisés de la seconde, c'est-à-dire des stations bordant le Sahara, dont ils doivent chaque année traverser le domaine; des conflits sont possibles, des arrangements interviennent. C'est, comme on le sait, une question tou-

(1) Cf. Thévenet, *Essai de climatologie algérienne*, Alger 1896, p. 61 ss., pl. XIX; Augustin Bernard, *Hautes plaines et steppes de la Berbérie*, Ext. du *Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran*, 1898, p. 14.



jours actuelle que celle des droits de passage et de la délimitation des terres de parcours. Elle donne lieu, au moyen âge, à des engagements réciproques, à des contrats réguliers, parfois confirmés par des mariages, où se traduit sans doute nettement la subordination de la tribu saharienne à la tribu tellienne, mais où l'une et l'autre trouvent leur compte.

Quoique souvent nous soyons mal renseignés sur les rapports existant entre elles et sur les conséquences économiques des confédérations, de tels problèmes se posent pour presque toutes les familles arabes. Cependant, il en est qui n'ont pas à se ménager de relations sur une vaste route; parmi les groupes étrangers, tous ne conservent pas, à la fin du XIVe siècle, le *modus vivendi* des conquérants du XIe siècle. Par le genre de vie, par les moyens d'existence, se trahit encore l'état de prospérité de la tribu. Là aussi, nous nous trouvons déjà en présence de questions que l'époque moderne voit se poser plus pressantes que jamais. Comme de nos jours, la tribu est parfois obligée de renoncer à ses habitudes héréditaires. Trois siècles ont suffi pour faire de nomades accoutumés aux grandes migrations annuelles des nomades à parcours très réduits, voire même des sédentaires. « Toutes les tribus pastorales ne sont pas nomades au même degré, remarque une circulaire officielle moderne (1). Certaines d'entre elles effectuent leurs pérégrinations sur un territoire leur appartenant, limité à une zone restreinte, et changent de campement à époques indéterminées, mais très rapprochées. D'autres, tout en se déplaçant aussi sur leur propre territoire, exécutent une véritable migration; elles ont leurs campements d'hiver et d'été (quelquefois même des campements de printemps et d'automne), bien distincts les uns des autres; elles suivent, pour se rendre des uns aux autres, des itinéraires à peu près déterminés.

(1) *Le pays du mouton*, Alger 1893, p. 16. Voir aussi Augustin Bernard et N. Lacroix, *L'évolution du nomadisme*, p. 74 ss.

D'autres enfin, les tribus nomades dans toute l'acception du mot, quittent en été leurs territoires et vont, après un parcours quelquefois très long, s'installer au milieu de tribus plus au nord, dans des terrains sur lesquels elles ont des droits d'usage ». Tous les Arabes appartenaient au dernier groupe lorsqu'ils entrèrent en Berbérie au milieu du XIe siècle. Plus d'un ont adopté le premier genre d'existence à la fin du XIVe; certains même ont complètement renoncé à la vie nomade. Nous ne pouvons parfois que conjecturer les stades intermédiaires par lesquels ils ont dû passer, les variations dans l'amplitude des déplacements, les retours occasionnels au nomadisme. Quant aux motifs qui peuvent provoquer le passage à l'état sédentaire, ils sont multiples. Cette évolution marque parfois un progrès (que sont, en effet, les dynasties zenâtiennes ou çanhâjiennes fixées dans les villes du Tell, sinon des familles nomades arrivées à leur apogée ?); pour les Arabes, elle est fréquemment un symptôme de décadence.

En modifiant ce genre de vie, ces fiers conquérants perdent cet esprit de corps, cet orgueil de race qui les distinguaient jadis du peuple envahi; ils adoptent ses occupations et se voient astreints aux mêmes charges. Ainsi s'accomplit, parallèlement à l'*arabisation* des Berbères, dont la diffusion de la langue des nouveaux venus offre une preuve irrécusable [1], une *berbérisation* des Arabes non moins importante, en un mot une pénétration réciproque, fatale entre éléments ethnographiques différents que leur destinée a fait vivre sur une même terre.

I.

Il semble que, de toutes les régions qui avaient pu ressentir les effets de l'invasion hilâlienne, le Maghreb el-

(1) Sur l'influence de l'invasion hilâlienne sur la langue berbère, cf. Basset, *Rapport sur les études berbères et haoussa*, ap. *Rev. Afr.* 1908, p. 246.

Aqçâ, au nord de l'Atlas, fut celle où l'élément arabe était le moins dense et tenait le moins de place à la fin du XIVe siècle. Les circonstances où s'était produite l'immigration et la politique des dynasties indigènes à l'égard des Arabes, la situation géographique et la structure du pays suffisent à expliquer cette situation.

Entre toutes les provinces de la Berbérie, celle-ci avait été l'une des dernières touchées par les nomades étrangers. La seconde moitié du XIIe siècle avait vu l'arrivée de leurs premières bandes. On se souvient quelles circonstances l'avaient provoquée, comment leurs transports avaient revêtu un double caractère : sous 'Abd el-Moûmin, celui d'exodes librement acceptés, sous El-Mançoûr de déportations imposées à des rebelles. Ces princes almoḥades entendaient exclure ainsi d'une province lointaine des éléments de troubles sans cesse renaissant, mais plus certainement encore installer près d'eux, sur un territoire en partie dépeuplé, des contingents employables dans les guerres futures et spécialement contre les chrétiens d'Espagne. Et de fait, pendant près de deux siècles, les bateaux nolisés pour la guerre sainte n'avaient cessé de transporter des Arabes, leur sang n'avait cessé de couler sur les champs de bataille d'Andalousie. Cette contribution prolongée à une guerre meurtrière, cette fixation de leurs meilleurs contingents dans des garnisons de la terre menacée n'avaient pas été sans restreindre quelque peu leur croissance numérique. Toutefois, certaines de leurs tribus avaient assez normalement prospéré. Nous avons dit le développement pris par l'une d'elles, la tribu des Khloṭ, au début du XIVe siècle. Mais plusieurs avaient été par la suite victimes de traitements rigoureux. Succédant aux Almoḥades qui les avaient longtemps ménagés, les B. Merîn ne se montrèrent pas tendres pour les Arabes. Ils entendaient que ceux-ci fussent entre leurs mains des instruments dociles. Les rébellions étaient châ-

tiées par des saignées impitoyables. Certains des groupes déportés par les Almoḥades avaient fondu sous les coups répétés de la colère des Merînides.

D'ailleurs, comparées aux puissantes tribus qui décidaient des destinées de l'Ifrîqîya ou du Maghreb central, les tribus amenées dans les plaines maritimes de l'ouest ne pouvaient jouer qu'un rôle effacé. Le relief même du pays entravait, sans toutefois l'empêcher absolument, la libre pratique de ces habitudes nomades, qui assuraient la puissance économique des grandes familles. Avec le rempart de montagnes qui l'enserre au sud et à l'est, le Maghreb el-Aqçâ, baigné sur ses deux autres faces par la mer, apparaissait aux auteurs du moyen âge comme un monde fermé, sans rapport facile avec l'extérieur. Ibn Khaldoûn le compare à une île; il note la situation spéciale du Tâmsnâ, qui fut une des principales provinces de peuplement pour les déportés. « Le Tâmsnâ, dit-il, forme le centre du Maghreb el-Aqçâ, et il est la seule partie de ce pays qui soit bien éloignée des routes qui mènent au désert. En effet, le Mont Deren (l'Atlas) le protège de ce côté et s'oppose, par sa hauteur énorme, à toute communication avec ces régions solitaires [1] ». Et Léon l'Africain, parlant des tribus occupant le pays plus septentrional d'Azṛâr, s'exprime à peu près dans ces termes : « Aussitôt que les Arabes sont maintenus à l'écart des déserts, ils semblent des poissons hors de l'eau. Ce n'était pourtant pas l'envie qui leur manquait de retourner au Sahara, mais le passage leur était fermé par la montagne de l'Atlas que tenaient les Berbères. Il leur était d'autre part impossible de passer par les plaines (en suivant la côte pour parvenir au Soûs ou en gagnant l'est par le couloir de Tâza) car les autres Arabes (les Ma'qil) en étaient maîtres. Ces circonstances, rabaissant leur orgueil, les contraignirent à faire paître leur bétail (sur

(1) IKh., I 36, tr. I 60; Léon l'Africain, I 43-44.

place), à cultiver la terre, à habiter des cabanes et des maisons au lieu de tentes ».

Ainsi le Maghreb el-Aqçâ apparaît comme un pays beaucoup plus propre à la vie sédentaire qu'à la vie nomade. Les Arabes, en se fixant dans les plaines, devaient y modifier leurs coutumes séculaires; l'élément indigène, en raison du développement des grands massifs montagneux, pouvait, en revanche, s'y conserver plus pur et plus nombreux que dans le reste de la Berbérie. Nous avons dit quelles étaient, au XIe siècle, les familles qui occupaient ce pays. Des mouvements postérieurs, des immigrations étaient venues en compliquer encore l'ethnographie. « Le Maghreb regorge d'habitants, dit l'historien des Berbères; Dieu seul pourrait en faire le dénombrement (1). » Force nous est donc de nous contenter de ces données statistiques sommaires. Mais notre auteur qui s'en remet volontiers au ciel du soin d'établir le recensement des populations du Maghreb, nous donne fort heureusement des renseignements plus précis sur l'origine, la répartition, la vie politique et économique des groupes qu'on y trouvait de son temps.

Il résulte des données éparses dans son œuvre qu'à la fin du XIVe siècle, toutes les grandes familles indigènes : Berbères maçmoûdiens (représentant, d'après les hypothèses généalogiques, la race de Bernès), Çanhâja, Berbères considérés comme descendant d'El-Abter et Zenâta, s'y juxtaposaient aux Arabes, non sans avoir réagi sur le genre de vie de ces étrangers, non sans avoir eux-mêmes subi l'influence de ce voisinage.

Nous passerons d'abord en revue les éléments ethnographiques indigènes et nous étudierons ensuite les familles arabes qui étaient venues en compliquer sur quelques points l'assemblage.

Les Maçmoûda semblent avoir constitué un des élé-

(1) IKh., I 81, 124, tr. I 128, 194-195.

ments les plus anciens de la population du Maghreb extrême. Bien que leur domaine se fut sensiblement réduit depuis le XI[e] siècle, c'est eux qui y tenaient encore le plus de place à l'époque qui nous occupe. Leurs diverses familles se trouvaient réparties sur une vaste zone rectangulaire longeant la côte atlantique, couvrant à la fois des massifs montagneux et des plaines. Le Rif occidental, les chaînes de l'Atlas, du Djebel Aïyâchî au cap Ghîr, et les terrasses qui s'étalent en bordure de l'Océan comptaient encore des groupes de cette race, les uns puissants et jaloux de leur indépendance, les autres réduits et humiliés.

Les Ṛomâra du Rif avaient été presque constamment et étaient encore souvent au nombre des premiers. Tous les gouvernements du Maghreb avaient dû étouffer leurs hérésies et châtier leurs révoltes (1). Rebelles aux Almoravides (2), peu soumis aux Almoḥades (3), bien qu'ayant de bonne heure adopté leur doctrine (4), ils furent longtemps parmi les adversaires les plus irréductibles des B. Merîn et ne payèrent jamais l'impôt, que quand un corps expéditionnaire venait les forcer dans leurs retranchements et réussissait à l'exiger. Force est au gouvernement de composer avec ces dangereux sédentaires comme ailleurs il le fait à l'égard des nomades. Il accorde aux plus puissants d'entre eux une donation annuelle prise sur le produit de la douane de Ceuta, leur attribue à titre d'iqṭâ' des terres labourables et des fermes dans la plaine de Tanger. Par ces arrangements quelque peu humiliants,

(1) Sur leurs agitations avant les Almoravides, IKh., I 287 ss., 292-294, tr. II 145 ss., 152-156; Bekrî, tr. 228-231.

(2) Les Almoravides avaient fondé, pour les surveiller, la forteresse de Tâwadâ; cf. Edrîsî, 81, tr. 93; Massignon, *Maroc*, 173.

(3) Cf. *Istibçâr*, ap. *Recueil de la Société archéol. de Constantine*, 1899, p. 143. Il est probable que, vers cette époque, l'arrivée des Arabes les fit reculer des plaines du Gharb, où ils s'étendaient, vers les montagnes, où nous les trouvons limités par la suite. Cf. Michaux-Bellaire, *Quelques tribus de montagne de la région du Habt*, ap. *Arch. maroc.*, XVII, 346-348.

(4) IKh., I 294-295, tr. II 156-158.

le pouvoir merînite croit tenir en bride la turbulence de ces montagnards, qui n'en demeurent pas moins ce qu'ils ont toujours été : de rudes agriculteurs, jaloux de leurs terres et prompts à la révolte, d'ailleurs musulmans suspects, et dont on prétend que les femmes sont fort versées dans l'art de la magie [1].

Comparés aux Ṛomâra, les tribus maçmoûdiennes de l'Atlas apparaissent pour la plupart comme singulièrement domestiquées et affaiblies ; elles connurent cependant un temps où leur ombrageuse indépendance n'avait rien à envier à celle des montagnards rifains. Longtemps leur voisinage demeura comme une perpétuelle menace pour les Almoravides, maîtres des plaines. Merrâkech n'avait tout d'abord été qu'un camp retranché d'où l'on pouvait, par des attaques fréquentes, les tenir en haleine [2]. Puis était venue pour eux l'époque brillante de la domination almoḥade, le triomphe de la secte qui avait pris naissance dans une de leurs tribus [3]. Chose étrange, il semble que cette épopée glorieuse, à laquelle ils avaient été associés, les aient plus usés que ne le fit jamais la résistance aux attaques almoravides. Les moins entamés étaient ceux qui s'en étaient tenus à l'écart [4]. D'abord les Seksîwa [5], ces pasteurs farouches qui occupaient, dans l'aile occidentale du Haut-Atlas, les inaccessibles massifs dont les cavernes abritaient leurs troupeaux et dont les pics portaient leurs fortins. Les B. Merîn n'avaient rien pu contre eux. Jamais les Seksîwa n'avaient reconnu les sultans de cette dynastie comme leurs maîtres, se contentant, lorsque le

---

(1) IKh., I 287, tr. II 144.

(2) IKh., I 240, 297-298, tr. II 73, 161.

(3) IKh., 296 ss., tr. II 159 ss. ; sur la hiérarchie des tribus, cf. Merrâkechî, 246-247, tr. 291-292 ; Bel, art. *Almohades*, ap. Houtsma, *Encyclopédie de l'Islam*.

(4) IKh., I 259, tr. II 359.

(5) IKh., I 297, 365-366, tr. II 160, 269 ; Léon l'Africain, I 224-5 ; Massignon, *Maroc*, 197 ; cf. Hooker, *Journal of a tour in Marocco and the great Atlas*, Londres 1878, p. 262 ss. ; Quedenfeldt, *Pop. berb. au Maroc*, ap. *Rev. Afr.* 1903, p. 165.

blocus de leur montagne par un corps expéditionnaire devenait importun, de simuler une vague soumission et d'envoyer un présent, dont eux-mêmes entendaient fixer la valeur. Exception parmi les organismes démocratiques qui les entouraient, ils formaient une sorte de petite principauté autonome, dont le chef les entraînait de temps à autre contre les montagnards voisins ou les sédentaires de la plaine. De leurs sommets, en effet, on pouvait voir se dérouler une ligne sombre de jardins dans la vallée du Soûs, proie offerte à leur rapacité. Les descentes des Berbères Seksîwa se faisaient avec l'aide de tribus arabes d'alentour : c'étaient, suivant le cas, les Ma'qil du Soûs, Chebbânât et autres, ou l'une des seules familles sofyânides indépendantes, les Ḥârith (1).

Les Gadmîwa (2), voisins au sud-est des Seksîwa, dominaient, eux aussi, la plaine du Soûs. Mais ils étaient loin de jouir de la même indépendance que leurs frères des grandes altitudes. Un retour de fortune, dans la seconde moitié du XIVe siècle, semble leur avoir redonné quelque prospérité; mais le XVIe les trouvera tributaires des Arabes qui possèdent la plaine (3).

Mieux retranchés que les Gadmîwa, occupant cette partie du Haut Atlas qui, à l'est d'Amzmîz, domine Merrâkech, les Hintâta (4) doivent d'autre part à leur situation officielle dans l'empire de garder, quoique affaiblis, une place importante parmi les populations maçmoûdiennes. Un de leurs émirs devient une sorte de vice-roi du sud, gouverneur de la moitié du Maghreb extrême. Ils conserveront, en raison de leurs services passés et de leur emploi possible dans le makhzen merînite, à défaut de l'autonomie, une réelle supériorité sur les autres familles de leur race.

(1) IKh., I 366, tr. II 270.
(2) IKh., 364-365, tr. II 266-268.
(3) Léon l'Africain, I 228; Ibn Sa'îd, *ibid.*, append., p. 326.
(4) IKh., I 360-364, tr. II 260-266.

Combien déchus sont en effet, au prix de ceux-ci, les Ourîka, leurs rivaux héréditaires? Que sont les Herṛa(1), contribules d'Ibn Toûmert, qui furent, au temps de la grandeur almoḥade, les premiers à l'honneur et à la peine? Et les Tinmâl, disciples bien aimés du maître, qui conservent pieusement son tombeau, avec l'espoir tenace qu'il leur a mis au cœur de voir se ranimer la grande puissance évanouie(2)?

Les Maçmoûda des plaines subatlantiques sont infiniment plus exposés que ces Maçmoûda montagnards aux exigences du gouvernement et aux vexations des Arabes.

Des Berṛwâta, les puissants hérétiques de jadis, il reste bien peu de chose(3); ruinés par la guerre d'extermination que dirigèrent contre eux les Almoravides, ils occupent une place modeste dans cette mosaïque de tribus indigènes qui forme, dans le Tâmsnâ, un substratum confus au peuplement arabe(4).

Alors que ces populations maçmoûdiennes anciennement installées dans le pays nous apparaissent fort déchues, deux grandes familles de même origine, plus récemment immigrées, les Doukkâla et les Ḥâḥa, tiennent en revanche une place honorable(5).

Les Doukkâla, qui ont subi vraisemblablement un double refoulement, des Ḥâḥa d'une part et des Arabes de l'autre, vivent à la fin du XIVe siècle à l'état de sédentaires ou de petits nomades dans les plaines « vastes et monotones », où nous les retrouvons encore(6). Peu épargnés par le gouvernement, astreints à l'aide militaire et

(1) IKh., I 359, tr. II 259-260.

(2) IKh., *ibid.*, Edrîsî, 62, tr. 74; Doutté, ap. *J. As.*, 9e série, XIX, 158 ss.

(3) Bekrî, tr. 300 ss.; Edrîsî, 70, tr. 81; IKh., I 278-280, tr. II 132-135.

(4) De même sont les B. Ḥassân, tribu ṃoʿârienne du littoral depuis Arzila jusqu'à Casablanca. Cf. IKh., *loc. cit.*

(5) El-Bekrî ne connait ni les Doukkâla, ni les Ḥâḥa; Edrisî ne connait pas les Ḥâḥa; il mentionne les Doukkâla, mais il leur attribue une extension beaucoup plus considérable au sud et au nord (région d'Anfa), texte 73-74, tr. 84-85.

(6) Doutté, *Merrâkech*, I 238; cf. IKh., I 368-369, tr. II 274.

payant de lourdes contributions (1), ils sont, par surcroît, exposés, de la part des Arabes du Tâmsnâ, à des empiétements et à des exigences qui prendront avec le temps plus d'ampleur et d'acuité (2).

La situation géographique plus reculée des Ḥâḥa, leur valeur numérique supérieure peuvent, sans leur assurer une complète indépendance vis-à-vis du sultan (ils fournissent eux aussi d'abondants revenus au trésor), leur permettre de tenir au besoin les Arabes en respect et de se garder plus purs comme race que les Doukkâla (3). Leur domaine, s'étendant au sud-ouest du territoire doukkâlien, reçoit la visite périodique des Arabes déportés qui se livrent encore au nomadisme, les Ḥârith et les Klabiya (4). Ce sont vraisemblablement les plaines maritimes que fréquentent ces pasteurs pendant la saison d'été. Nous ignorons le genre des relations qu'ils entretiennent avec les Ḥâḥa de la région. Il est probable que ceux-ci leur paient des redevances. Il semble d'ailleurs que les plus nombreux d'entre les Ḥâḥa se tiennent à l'écart de cette zone de parcours, sur les contreforts de l'Atlas, dans ces terres plantées d'arganiers dont ils tirent une bonne partie de leur subsistance (5). Ibn Khaldoûn vante leur état intellectuel ; il les prétend courageux et fiers entre les Maçmoûda des plaines. Plus d'un siècle après, Léon l'Africain notera que les Ḥârith, ces nomades sofyânides, se font payer chez eux un tribut (6) ; mais il montrera également que plusieurs de leurs fractions résistent victorieusement aux

---

(1) IKh., I 269, 369, tr. II 119, 275 ; Doutté, *Merrâkech*, I 277-278.

(2) Léon l'Afr. note leur dépendance vis-à-vis des Arabes (art. Conte, Subeit, Terger), leurs relations commerciales (art. El-Medina), la ruine de certains centres (art. Bulahuan). Cf. Doutté, *loc. cit.*, 216 ss.

(3) Doutté les considère comme « un bon type moyen des tribus berbères islamisées, mais presque exemptes de sang arabe ». *L'organisation domestique et sociale chez les Ḥâḥa*, ap. *Bull. du Comité de l'Afr. franç.* 1905. Suppl. p. 2.

(4) IKh., I 38, tr. I 64.

(5) Edrîsî, 65, tr. 75; IKh., I 369, tr. II 275.

(6) Léon, I 57.

agressions des Arabes (1) et qu'il en est même qui exigent un droit de sauf-conduit de ces nomades étrangers.

Si les Maçmoûda des montagnes ou des plaines font encore quelque figure dans ce pays qui, par excellence, est le leur, les autres fragments de la grande famille berbère, ceux qui se reconnaissent comme descendants d'El-Abter, apparaissent singulièrement réduits (2). Leurs groupes se répartissent surtout dans le nord et le centre, sur la bordure ouest des chaînes de l'Atlas et dans le Rif oriental, c'est-à-dire en dehors de la zone d'influence arabe : soit que cette localisation ait préexisté à l'arrivée des Ḥilâliens, soit qu'elle résulte d'un refoulement des familles berbères par les derniers venus.

Les Miknâsa, au sud-est de Tâza, survivent comme témoins d'une puissance locale à jamais disparue (3). Le gouvernement merînite met à profit la force qu'ils gardent encore. En échange d'honneurs et de larges concessions d'impôts, les sultans de Fâs sont assurés de trouver chez eux un utile concours. Ils renforcent leur frontière orientale. Les B. Merîn les convoquent spécialement à la guerre sainte ou pour les expéditions en Berbérie et voient arriver à leur appel plusieurs centaines de cavaliers prêts à frapper de grands coups (4).

Bien qu'ils n'aient ni l'importance ni les titres de noblesse des Miknâsa, les Awrâba du Djebel Zerhoûn (5), reste d'une tribu très puissante, qui vint s'établir en Maghreb el-Aqçâ à la suite de l'invasion musulmane, sont éga-

(1) Léon, I 149, 158, 163.

(2) Léon I 151; Marmol, II 18.

(3) Les très anciens groupes berbères antérieurs à la conquête musulmane. Fandlâwa, Medyoûna, Behloûla, B. Fâzâz et Ṛiyâta (IKh., I 132, tr. I 209) semblent s'être en partie fondus avec les autres groupes. Edrîsî les signalait encore aux environs de Fâs et notait qu'ils parlaient arabe (79, tr. 90). Les B. Merîn avaient imposé le kharâj aux Behloûla et aux Medyoûna (IKh., II 245, tr. IV 31). Les Ṛîyâta sont encore bien connus dans la région de Tâza.

(4) IKh., I 176, tr. I 272; Doutté, *Les Marocains*, ap. *Rev. génér. des Sciences* 1903, p. 192.

(5) Entre Fâs et Miknâsa. IKh., I 187, tr. I 290.

lement l'objet d'une mention spéciale dans les textes qui concernent les convocations à la guerre sainte (1).

Les B. Fâten, installés dans la région de Fâs après la chute du Kharijisme, n'ont plus aucune importance. Dans les montagnes, à l'est de Fâs, on trouve, d'après Aboû 'l-Feḍâ, des Koûmîya (2), sans doute amenés par leur contribule 'Abd el-Moûmin.

Au Tâdlâ, s'établit un contact entre des populations fort hétérogènes. Tandis que les hauteurs avoisinantes sont occupées par des Çanhâjiens (3), le pays même compte, avec les Berbères Zenâra et Sedrâta (4), des Arabes, les B. Jâbir, qui se sont si intimement mélangés aux Zenâra que certains leur attribuent une origine berbère.

Enfin, la Moulouiya inférieure, les abords du cap Tres Forcas, le pays de Nokoûr restent le refuge de nombreuses colonies berbères, comme les Ṛasâsa et les Yṭoûweft (5), çanhâjiennes, comme les Boṭṭoûya, ou zenâtiennes, comme les Jerâwa (6).

Les Boṭṭoûya (7), dont on rencontre des représentants depuis Tâza jusqu'à la Méditerranée et qui contractèrent jadis une alliance avec les Merînides encore nomades, sont parmi les plus anciens représentants de la grande famille çanhâjienne. Ils n'étaient pourtant pas les seuls qu'on y trouvât avant l'invasion almoravide, qui dût amener de nombreux éléments de même race. El-Bekrî connaît déjà (8) les Heskoûra, dont le domaine s'étend dans l'Atlas au sud-est du Tâdlâ.

---

(1) Voir entre autres IKh., II 278, tr. IV 77.

(2) Aboû 'l-Feḍâ, tr. II 170.

(3) Ce sont les Zanâga; IKh., I 41, 272 tr. I 68, II 122.

(4) IKh., I 42, 48, 149, tr. I 69, 78, 236.

(5) IKh., I 146, II 11, tr. I 230, III 194.

(6) IKh., II 11, tr. III 194. Nous ignorons quand les familles ketâmiennes s'installèrent en Maghreb extrême. On en trouve encore deux groupes réduits, l'un dans la région d'El-Qçar, l'autre auprès de Merrâkech. IKh., I 189, 193, tr. I 292, 298.

(7) IKh., I 272, tr. II 123; cf. Biarnay, *Notice sur les Beṭṭioua du vieil Arzeu*, ap. *Rev. Afr.* 1910, p. 102.

(8) Bekrî, 152, tr. 338; IKh., I 269-271, tr. II 117-121.

Réduits à l'impôt, assimilés en quelque sorte aux Maçmoûda leurs voisins pour l'aide militaire, ils conservèrent comme eux le privilège d'assurer dans leur propre domaine la rentrée des contributions et supplantèrent même les Hintâta dans ce rôle de collecteurs, sur le territoire de Merrâkech. Les B. Merîn ne semblent pas en effet avoir employé pour cette perception les tribus arabes, ainsi que cela se pratiquait ailleurs. Chez leurs sujets montagnards de l'Atlas et du Rif, ils crurent plus sage de s'en remettre aux intéressés eux-mêmes du soin de veiller à la rentrée des impôts.

Parmi les autres populations çanhâjiennes[1], celles dont le domaine était aisé à défendre jouissaient seules de quelque indépendance. Tels étaient les Çanhâja du Djebel Srîf, entre El-Qçar et Wazzân, et les Zanâga des hauteurs dominant le Tâdlâ.

Les Çanhâja qui habitent les terres plus accessibles ont naturellement perdu l'orgueil de leur race. Les plus exposés aux humiliations sont, sans contredit, ceux de la région d'Azemmoûr. « Çanhâjat ez-Zezz », « Çanhâja aux soufflets » : telle est l'appellation méprisante qu'on accole à leur nom. Ceux qui vivent entre le Rif et l'Atlas, sans être réduits à un tel état, sont loin d'avoir gardé intacte leur indépendance et ont subi le contre-coup de l'invasion arabe. Les Boṭṭoûya, dont nous avons déjà parlé, Majâça, B. Wârtîn et Lekkaï de la région de Tâza, qui paient l'impôt au gouvernement, plus, il est vrai, « par condescendance que par nécessité », doivent également acquitter des redevances aux Arabes ma'qiliens, quand l'été ramène ces derniers vers le nord.

Quant aux Çanhâja sédentaires, qui vivent entre l'Oued Sboû et les montagnes des Ṛomâra, non loin des territoires où on les trouve encore aujourd'hui[2], ils sont ins-

(1) IKh., I 272-273, tr. II 121-124.
(2) Cf. de Segonzac, *Voyages 1899-1901*, p. 289.

crits sur les registres du fisc. On les tient pour de pacifiques agriculteurs et d'habiles tisserands. Dès la fin du XIVe siècle, ils se servent couramment de la langue arabe (1).

Cette soumission des familles çanhâjiennes aux envahisseurs arabes, cette contamination de leurs mœurs par l'influence étrangère, sensible au nord-est du Maghreb, l'est plus encore au sud de l'Atlas. Là, nous rencontrerons de nombreux représentants de la grande race. Nous préciserons alors les rapports qu'ils entretiennent avec les Arabes Ma'qil.

Il nous reste un dernier élément à localiser avant d'aborder l'étude des tribus arabes. S'il est moins nombreux que les éléments précédemment énumérés, il est celui auquel appartiennent les maîtres politiques du Maghreb el-Aqçâ. C'est surtout, comme pour les petites colonies berbères, vers l'est et en bordure des chaînes de l'Atlas que nous trouvons les Zenâta disséminés. Leur établissement, de même que celui des Maçmoûda et des Çanhâja, remonte à des époques diverses. Il en est, comme certains groupes de la côte nord, qui vinrent à la suite de la conquête musulmane ou de l'agitation kharijite; d'autres ont fait leur apparition, il y a deux siècles à peine, avec les B. Merîn.

Du premier genre sont les colonies qui embrassèrent l'hérésie des Berrwâta (2). La plupart, semble-t-il, se sont fondus avec les races étrangères. D'autres conservent leur individualité, non sans avoir souffert des invasions survenues en Maghreb. Tels sont les Jerâwa des environs de Mlîla (3) et les Yjfâch; ces derniers qui, au XIIe siècle, cultivaient la terre du Tâmsnâ, ont dû, sans doute à la suite de l'occupation arabe, se retrancher sur la chaîne

---

(1) Comparer Léon l'Africain, I 261-262.
(2) Cf. la nomenclature de Bekrî, 140-141, tr. 314.
(3) IKh., II 11, tr. III 194.

escarpée du Fâzâz(1). Tels sont aussi les B. Werrâ de Merrâkech, auxquels les Merînides ont porté le dernier coup; tels les Zenâta du Tâdlâ, qui, au XIVe siècle, paient l'impôt et vivent en petits nomades(2).

Il en est en revanche qui, après avoir connu de mauvais jours, ont profité de l'arrivée dans le pays de nouveaux représentants de leur race. Les B. Yrniyân de la vallée de la Moulouiya sont du nombre. Quand les B. Merîn ont entrepris la conquête de l'empire almoḥade, ils ont trouvé en eux des auxiliaires dévoués, leur ont concédé des terres nouvelles, et n'ont cessé d'accorder leur faveur à ceux qui firent partie de leur premier makhzen et pouvaient encore défendre utilement leur frontière orientale.

Un autre groupe comprend des familles zenâtiennes qui, entrées dans le pays avec les enfants d''Abd el-Ḥaqq, leur doivent toute leur fortune. C'étaient tout d'abord les Merînides eux-mêmes, auxquels appartenaient les postes avantageux, les concessions productives, et qui trouvaient naturellement leur emploi dans les garnisons importantes du royaume, quand le goût des aventures, l'ardeur religieuse ou encore la défiance du souverain ne les entraînaient pas en Andalousie. Mais c'étaient aussi les B. Gommî, frères ennemis des B. 'Abd el-Wâd, qui, ayant reçu des terres aux alentours de Merrâkech, avaient été spécialement commis à la garde des chameaux et des bêtes de somme du sultan(3). A la fin du XIVe siècle, ils sont, croyons-nous, les seuls nomades du Maghreb el-Aqçâ, zenâtiens ou berbères, qui conduisent leurs troupeaux dans les pâturages du Soûs.

Enfin, c'étaient, sur cette marche de l'est, premier domaine merînite, les B. 'Asker de la région de Tâza(4) et

(1) Edrisî, 70, tr. 81; IKh., II 6, tr. III 187.
(2) IKh., I 272, tr. II 122.
(3) IKh., II 513, tr. IV 421-422. Comparer Urbain, *Notice sur l'ancienne province de Titteri*, ap. *Etabliss. franç.* 1843-4, p. 402.
(4) IKh., II 320, tr. IV 139.

les B. Waṭṭâs[1] dans le pays rifain, dont ils pouvaient mettre à contribution les citadins et les cultivateurs. On sait que ces parents des B. Merîn devaient usurper le pouvoir[2] et le conserver jusqu'au triomphe des chérîfs sa'adiens.

Comme on le voit, cette population du Maghreb el-Aqçâ dont, suivant l'expression du chroniqueur, Dieu seul aurait pu tenter le dénombrement, réunissait des groupes d'origines très diverses et d'états très variables, tant au point de vue économique qu'au point de vue administratif. Bien que les Arabes juxtaposés ou superposés à cette marqueterie ethnographique, n'occupassent qu'un territoire restreint, bien qu'ils fussent, en Maghreb el-Aqçâ beaucoup moins nombreux qu'ils n'étaient en Maghreb central et en Ifrîqîya, leur entrée dans le pays n'avait pas été sans réagir très fortement sur l'élément indigène. A part de rares tribus montagnardes, toutes les familles en avaient ressenti quelque contre-coup : refoulement, aggravation de charge ou modification quelconque de la langue ou des mœurs.

Cette influence des Arabes rayonnait sur le Maghreb el-Aqçâ de trois côtés à la fois : de l'ouest, où les tribus déportées occupaient à demeure de vastes plaines; du sud, où se tenaient les Ma'qil du Soûs, du Der'a et du Tâfilelt et d'où leurs bandes venaient chaque été dans les provinces maritimes pour les besoins de leur subsistance ; de l'est, où les Sowayd, ayant obtenu la jouissance de points importants de la frontière, secondaient la politique des princes merînides.

De graves remaniements étaient venus, comme on sait, modifier l'état des tribus de l'ouest, depuis le temps où les khalifes almoḥades 'Abd el-Moûmin et El-Mançoûr les avaient établis dans le pays.

(1) IKh., II 317-318, tr. IV 134-135.

(2) Cour, *Les derniers Merînides*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* 1905, p. 113 ss.

B. Riyâḥ. — De tous ces groupes, les Riyâḥ avaient le plus souffert. Leur histoire est connue. En 1187, El-Mançoûr, voulant châtier les tribus qui avaient pris part aux troubles d'Ifriqîya et priver les B. Ṛâniya de leurs auxiliaires les plus utiles, avaient amené dans la province d'El-Habṭ [1] une notable portion de la grande tribu hilâlienne.

La région qui avait reçu les campements des émigrés s'étendait dans la basse vallée du Lekkoûs, sur la rive gauche de ce fleuve qui se déroule, « comme un long serpent entre deux rangées de collines de sable rouge couvertes de tamarins, de lentisques et de rares oliviers [2]. » Des Ketâmiens Danhâja y vivaient encore [3]. Certes les pâturages ne manquaient pas dans ces plaines marécageuses, et, bien qu'il leur fut difficile d'y conserver leurs habitudes de grands nomades, bien qu'ils dussent s'abstenir de fréquenter le désert comme ils le faisaient en Berbérie orientale, ils n'avaient pas trop à se plaindre de leur nouvelle résidence. S'ils ne jouèrent presque aucun rôle dans l'histoire du Maghreb pendant les vingt années qui suivirent leur exode, ils ne semblent pas cependant s'être appauvris. Le « Qirṭâs » assure qu'ils jouissaient de ressources abondantes et pouvaient mettre sur pied de forts contingents de cavaliers et de fantassins quand ils reçurent le choc des B. Merîn [4]. On sait quelles funestes conséquences entraînèrent pour eux le désastre de l'Oued Sboû. Non seulement les conquérants zenâtiens les y écrasèrent, mais ils ne leur pardonnèrent jamais la mort

(1) « Le Maghreb occidental était alors divisé en quatre grandes provinces : le *Habaṭ* qui occupait la grande plaine de Tanger au Seboû et des Jebâla à l'Océan, l'*Azṛâr* aujourd'hui le Ṛarb, limité par le Seboû au nord, les B. Hasân à l'ouest, le Djebel Tselfat à l'est et Sîdi Qâsem Moulay l'Hery au sud, le *Tâmsnâ*, vallée de l'Oued Oumm er-Rabi'a et côte de l'Atlantique d'Anfa (Casablanca à Safi), et le *Tâdlâ* entre l'Azṛâr et le Tâmsnâ, dans la haute vallée du Bou Regrag ». Michaux-Bellaire et Salmon, *Tribus arabes de la vallée de l'Oued Lekkous*, ap. *Arch. mar.*, IV, p. 61.

(2) Michaux-Bellaire et Salmon, *loc. cit.*, I 58-59.

(3) IKh., I 188, 193, tr. I 291, 298; Edrîsî, 78, tr. 89.

(4) *Qirṭâs*, 190-191, tr. 248-249.

de leur émir ʿAbd el-Ḥaqq et de son fils. La persécution des B. Riyâḥ devint pour eux comme un devoir de famille. Pour se soustraire à cette haine, ils gagnèrent, au sud d'El-Habṭ, les parties maritimes de la province d'Azṛâr; ils s'y réfugièrent sur les collines qui émergent au milieu des marécages et des étangs bordant l'Atlantique, en arrière du cordon littoral [1]. Ce fut là que les B. Riyâḥ subirent deux nouvelles saignées non moins impitoyables que la première; ce fut là qu'ils végétèrent et s'appauvrirent graduellement, assimilés par les B. Merîn aux tribus qui payaient l'impôt [2]. Ils disparurent enfin, fondus avec les populations berbères dont ils partageaient le triste sort. Sur leur territoire, d'autres Arabes, les Khloṭ et les Ṭlîq se sont maintenant établis. Leur nom semble à peu près oublié et ne se retrouve guère qu'en un point, au nord, non loin de la route d'El-Qçar à Tanger [3].

Khloṭ. — Ces Khloṭ ou Kholṭ [4], qui devaient remplacer les B. Riyâḥ dans le pays d'El-Habṭ et d'Azṛâr, passaient, au XIVe siècle, auprès des gens peu versés dans la science hypothétique des généalogies, pour apparentés aux Jocham. Erreur grossière, affirme Ibn Khaldoûn; ces Khloṭ, autrement dits B. 'l-Montafiq, étaient de la race de Rebîʿa b. ʿÂmir et n'avaient rien de commun avec Jocham de la race de Hawâzin [5]. En fait, les fils de Jocham n'entraient que pour une bien faible part dans le groupe qui portait leur nom [6]. Quant au nom de Montafiq, sous lequel Léon l'Africain et Marmol [7] désignent

---

(1) Michaux-Bellaire et Salmon, *loc. cit.*, p. 58; IKh., I 49, tr. I 81.
(2) IKh., I 50, tr. I 81.
(3) Voir ap. *Arch. mar.*, V 25, VI, janv. 1906, Carte du capitaine Larras.
(4) De Slane lit *Kholṭ*, Léon l'Africain transcrit *Chulut*. La prononciation actuelle est *Khloṭ*.
(5) IKh., I 36, 39, tr. I 60, 64.
(6) Cf. supra, p. 87.
(7) Léon l'Afr., I 54; Marmol II 182.

également les Khloṭ, il ne nous est pas inconnu. C'est encore celui d'une grosse tribu des provinces orientales de l'Arabie[1]. Nous avons vu, dès la fin du Xe siècle, leurs cheïkhs appuyés par les khalifes de Baghdâd achever la ruine de l'hérésie qarmaṭienne et écraser les B. Solaym qui l'avaient soutenue. Des dissidences, des çoffs ne pouvaient manquer d'exister dans cette tribu victorieuse; lorsque les B. Solaym passèrent en Egypte, une importante fraction de la famille qui les avait vaincus les suivit en Occident [2]. Nous ignorons d'ailleurs dans quelles conditions se fit cet exode et nous ne savons rien de leurs étapes sur la route d'Ifrîqîya. Nous les trouvons mentionnées lors du partage des régions à l'ouest de Gabès[3]; nous ne doutons pas qu'ils furent mêlés à l'agitation almoravide; mais nous n'avons vraiment de renseignements certains sur leur vie qu'à dater de l'époque où El-Mançoûr les déporta dans les plaines atlantiques du Maghreb. On peut les y voir encore aujourd'hui. Ces hommes de haute taille, sveltes et vigoureux, au teint brun, à la barbe et aux yeux noirs, au nez aquilin, semblent avoir gardé assez purs les caractères de la race[4]. Toutefois ils n'ont pas conservé le territoire qu'ils occupèrent lors de leur apparition dans le pays. Avec les Jocham, Sofyân et Athbej, ils furent internés dans la région maritime qu'au moyen âge on nommait le Tâmsnâ.

Cette vaste suite de terrasses qui, de Merrâkech, s'étend vers le nord jusqu'à Salé, qui recouvre l'actuelle province de Chaouïa et déborde sur celle qu'occupent les Zaer (Z'îr) au nord-est et les Doukkâla au sud-ouest, peut être divisée en plusieurs zones étagées, parallèles à la côte atlantique et de valeur économique variable[5]. Celle qui borde l'Océan

(1) Cf. supra, p. 76.
(2) IKh., I 39, tr. I 64.
(3) IKh., I 20, tr. I 36.
(4) Michaux-Bellaire et Salmon, *Tribus arabes de la vallée du Lekkous*, ap. *Arch. mar.*, IV 78.
(5) Cf. Schnell, *Atlas marocain*, tr. Aug. Bernard, p. 287.

est abondamment arrosée par les vents marins; l'élevage y est aisé. La fertilité diminue à mesure qu'on s'éloigne de la mer, pour reparaître quand le relief s'accentue aux approches des hautes chaînes. Le domaine des Arabes s'étendait sur ces plaines maritimes et ces steppes intermédiaires sans atteindre les contreforts de l'Atlas. C'était, comme on sait, le cœur de l'ancien empire des Maçmoûdiens Berṛwâta; les B. Yfren, puis les Çanhâjiens almoravides les avaient expulsés ou décimés (1). A la suite de ces exécutions rigoureuses, la population de Tâmsnâ dut se trouver fort diminuée. Quelques familles continuèrent pourtant à y représenter la grande tribu hérétique et d'assez nombreuses populations s'y adonnèrent encore à l'agriculture ou à l'élevage des moutons, des chevaux et des chameaux. Edrîsî nomme, outre les Berṛwâta, les Berbères Maṭmâṭa et Howwâra (2), les Zenâtiens Zkâra et B. Yjfâch (3). On voit que, si le peuplement du Tâmsnâ n'était vraisemblablement plus aussi dense qu'il l'avait été, le pays était loin d'être dépeuplé vers 1150, c'est-à-dire une quarantaine d'années avant l'apparition des premières caravanes arabes.

Quelle fut la situation de ces premiers occupants, quand les nouveaux venus se furent installés dans les terres que le khalife, peu respectueux des droits acquis, leur avait désignées? Nous en sommes, à ce sujet, réduits aux conjectures. D'aucuns allèrent sans doute augmenter les populations des montagnes. Nous avons vu que ce fut probablement le cas pour les B. Yjfâch. Il est probable que la plupart ne s'éloignèrent pas beaucoup et que bon nombre même ne disparurent pas du Tâmsnâ. Nous avons mentionné, comme existant à la fin du XIVe siècle, les Maçmoûdiens B. Ḥassân de la côte et les Çanhâjiens de

---

(1) Cf. supra, pp. 21, 522.

(2) IKh. ne mentionne pas la présence d'Howwâra en Maghreb el-Aqçâ à la fin du XIVe siècle. Cf. Socin et Stumme, *Arab. Dial. Howwâra*. Introd.

(3) Edrîsî, 70-71, tr. 81.

l'Omm er-Rbî'. Il est possible qu'ils ne fussent pas les seuls à coexister avec les Arabes. On peut noter, en tous cas, que des représentants de ces deux groupes dont Edrîsî nous signale la présence de son temps, Howwâra et Zenâta, devaient plus tard, mêlés à d'autres éléments berbères, constituer, sous le nom de Chaouïa (pasteurs), l'élément dominant dans cette terre de peuplement arabe[1], et que les énigmatiques Zkâra, étudiés ailleurs, devaient conserver jusqu'à nos jours des attaches avec certaines tribus du pays[2].

S'il est vrai qu'ils restèrent en Tâmsnâ, il n'est pas douteux qu'ils durent s'assimiler en partie aux tribus arabes. Ibn Khaldoûn nous a dit de quelles humiliations étaient abreuvés les Çanhâjiens de l'Omm er-Rbî'.

Si les documents nous font défaut pour connaître la situation des indigènes demeurés au milieu des tribus jochamides, ils ne nous manquent pas moins pour déterminer la répartition territoriale des tribus. Nous aidant des indications de Léon l'Africain[3], et d'après la situation qu'elles occupèrent postérieurement, nous supposons qu'elles devaient être distribuées à peu près de la manière suivante : les Khloṭ le long de la vallée du Boû Regreg et au sud de ce fleuve sur un vaste territoire de plaines; les Sofyân vers le centre du Tâmsnâ, mais le long de la mer, dans la région de la Casablanca moderne[4], où les Khloṭ les avaient confinés; les Athbej plus au sud, sur la limite du territoire doukkâlien[5]. Quant aux B. Jâbir, nous savons que, de bonne heure, ils s'éloignèrent de la côte pour occuper les pentes du Tâdlâ.

Entre tous ces Arabes groupés sous le nom de Jocham, les Khloṭ furent longtemps parmi les plus turbulents et

(1) Cf. Kampffmeyer, *Châuia in Marokko*, 37, 44.
(2) Cf. Doutté, *Merrakech*, I 4; Mouliéras, *Une tribu zénète anti-musulmane : les Zkara*.
(3) Léon l'Afr., I 53 ss.
(4) IKh., I 38, tr. I 63-64.
(5) Massignon, *Maroc*, 131.

les plus redoutables. On se souvient du rôle joué par leurs cheïkhs dans les troubles qui précipitèrent la décadence des Almoḥades. Ils s'y sont enrichis tout d'abord. On a vu que, vers 1230, ils ne comptaient pas moins de 12.000 cavaliers et davantage de fantassins (1). Ibn Khaldoûn semble bien affirmer que, vers ce temps déjà, ils avaient, ainsi que les autres Jocham, abandonné la coutume de vivre en grands nomades ; il est néanmoins probable qu'ils n'étaient pas complètement sédentarisés. La persistance de certains usages jusqu'à l'époque moderne nous fait supposer qu'ils s'adonnèrent longtemps encore à un nomadisme restreint.

L'énergie d'Er-Rechîd, qu'ils avaient combattu, leur porta de terribles coups. On sait les expéditions entreprises contre eux et la dévastation systématique de leurs douars.

Les B. Merîn, en faveur de qui ils avaient plusieurs fois trahi les Almoḥades, devaient accorder une place privilégiée aux Khloṭ dans l'empire qu'ils établissaient. Tenus à l'écart par les successeurs d''Abd el-Moûmin, ils entrèrent au contraire de bonne heure dans le makhzen de la nouvelle dynastie. En récompense de l'appui que leur avait donné cette tribu, dès l'époque de la conquête, et pour d'autres raisons encore, les B. Merîn la traitèrent avec une visible sympathie, s'unirent à elle par mariage et investirent ses cheïkhs de postes honorables. Ibn Khaldoûn nous en fournit des preuves et considère même cette faveur comme la cause indirecte de leur décadence (2).

On notera d'ailleurs que le chroniqueur exagère quand il affirme que les Khloṭ, déshabitués de l'effort, se trouvèrent complètement anéantis après quelques années de disette. Ils quittèrent le territoire du Tâmsnâ, s'exilèrent dans la région de l'Oued Sboû, mais subsistèrent cepen-

(1) Cf. supra, p. 331.
(2) IKh., I 41, tr. I 67.

dant. Ni leur destinée, ni, ajoutons-le, leurs émigrations vers le nord ne s'arrêtent ici[1]. Leur nom reparaît, avec celui des autres Jocham, au cours du XVIe siècle et le rôle qu'ils jouent alors est trop directement lié à l'histoire que nous connaissons déjà pour ne pas être sommairement rappelé[2].

Quand le fondateur de la dynastie des Chérîfs, Moḥammed Ech-Cheîkh El-Mahdî, eut soumis ces Arabes à son autorité, nous dit El-Oûfrânî, ils parurent se dévouer à son service[3]. Mais dès qu'Aboû Hassoûn le Merînide tenta, avec l'aide des Turcs une restauration au Maroc de la famille à laquelle il appartenait[4], tous les Khloṭ se rallièrent à lui et contribuèrent à la défaite d'El-Mahdî. Les souvenirs laissés chez eux par les B. Merîn expliquent cet abandon de la cause chérifienne. Joignez à cela que la mère d'Aboû Ḥassoûn était kholṭîya. D'après Michaux-Bellaire et Salmon[5], qui nous donnent ce détail. « Les gens de la tribu racontent encore aujourd'hui que, lors des engagements entre Moḥammed Ech-Cheîkh et Aboû Ḥassoûn, les Khloṭ restèrent neutres, disant qu'ils ne pouvaient prendre parti ni contre leur souverain, ni contre leur fils[6] ». Après l'échec de la restauration merînite, ils furent en butte au ressentiment d'El-Mahdî : « il raya les Khloṭ des cadres du guîch, les excluant de l'armée, et les soumit à l'impôt ». En 1578, leur belle conduite contre les Portugais leur valut un retour de faveur. El-Mançoûr en fit rentrer la moitié dans le guîch et transporta les

---

(1) Ils verront se développer leur nombre et s'augmenter leurs ressources sans toutefois retrouver la puissance qu'ils connurent dans la première moitié du XIIIe siècle. Marmol donne au XVIe siècle les chiffres probablement amplifiés de 50,000 fantassins et de 8.000 cavaliers (Marmol, tr. I 79). Carette, *Recherches sur l'origine des principales tribus*, p. 436. De nos jours ils ne fournissent que 70 cavaliers. (Michaux-Bellaire et Salmon, *Tribus arabes de la vallée du Lekkous*, ap. *Arch. maroc.*, IV, p. 141.

(2) Michaux-Bellaire et Salmon, *loc. cit.*, 66-77.

(3) *Nozhet el-Ḥâdi*, 99, tr. 172-173.

(4) Cf. Cour, *Etablissement des Chérifs*, p. 105-118.

(5) Michaux-Bellaire et Salmon, *loc. cit.*, p. 66.

(6) Michaux-Bellaire et Salmon, *loc. cit.*, p. 35.

autres dans l'Azṛâr; mais les brigandages de ces derniers attirèrent sur eux la colère du chérîf. Ils se virent privés de leurs chevaux. Nous n'avons pas à retracer cette histoire confuse, que quelques soulèvements signalent de temps à autre; nous n'étudierons pas les mouvements de tribus qui amenèrent sur leur territoire de nouveaux groupes : Ṭlìq, Bedâwa, Guerwân ou 'Abîd. Actuellement ils habitent, avec les Ṭlîq, le flanc ou le sommet des mamelons qui avoisinent la vallée du Lekkoûs [1]. Ils sont agriculteurs et pasteurs et possèdent un certain nombre de chameaux qui leur servent pour transporter les fardeaux. Bien que leurs douars se composent surtout, comme ceux de leurs voisins les Jebâla, de « nowâla », cabanes de forme généralement conique, il n'en existe guère qui ne compte une ou plusieurs tentes en fibre d'asphodèles. Seuls, les villages limitrophes des montagnes et ceux de l'extrême nord n'en comportent pas. Et les ustensiles s'y enferment encore dans une sorte de filet dit « arḥal », souvenir évident du temps déjà lointain où les Khloṭ parcouraient en nomades (raḥḥâla) les routes de la Péninsule arabique ou de la Berbérie.

Sofyân. — Ce qui vient d'être dit des Khloṭ pourrait vraisemblablement l'être aussi des Sofyân, qui n'ont pas fait l'objet d'études aussi documentées que leurs frères de la vallée du Lekkoûs. Cette tribu occupe encore le Ṛarb proprement dit, avec les Hajjâwa et avec les B. Mâlik [2], que Marmol prétend être de même race [3]. Eux aussi se rendirent, dans les temps modernes, célèbres par leurs désordres, et les auteurs marocains ne leur ménagent pas les critiques.

---

(1) Cf. Quedenfeldt. *La population berbère au Maroc*, trad. ap. *Rev. afr.* 1903, p. 58-59.

(2) Voir *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Alger*, 1910, 3e trim.; Aubin, *Maroc d'aujourd'hui*, 98.

(3) Massignon, *Maroc*, 133. Ils semblent plutôt se rattacher à la famille des Zoṛba.

L'origine des Sofyân nous reste et nous restera toujours mystérieuse (1). Nous sommes de même peu renseignés sur leur vie en Berbérie orientale. Ibn Khaldoûn les mentionne comme ayant profité du partage de la région à l'ouest de Gabès (2). Quelle terre leur fut concédée, à eux et aux Khloṭ dans le Tâmsnâ ? Nous l'ignorons aussi; mais nous savons que cette répartition primitive subit des remaniements, lors des conflits nés entre les familles déportées. Les Sofyân en furent victimes; des hostilités prolongées amenèrent leur expulsion par les Khloṭ des plaines où on les avait établis; ils durent se contenter d'une zone maritime avoisinant Anfa (3). On sait d'autre part comment cette longue rivalité, divisant les Jocham en deux çoffs, eût son contre-coup dans la vie politique du Maghreb. Lors des troubles dynastiques qui mettent le trône des successeurs d''Abd el-Moûmin en si grand péril, s'ils restent généralement attachés au prince légitime, c'est d'ailleurs moins par loyalisme que par haine de leurs frères ennemis, qui soutiennent le parti contraire.

En échange d'avantages matériels et d'honneurs, les khalifes almoḥades les tenaient dans une dépendance assez étroite. Le choix de leurs cheikhs devait être ratifié par le souverain; en cas d'incapacité du titulaire, on désignait un remplaçant (4). Cette manière de faire subsista jusqu'aux derniers jours de la dynastie, et les Sofyân semblent s'y être soumis. Si l'on n'exigeait pas encore d'eux le paiement d'impôts, en dehors de ceux que la loi religieuse assigne à tout musulman, on comptait du moins sur l'aide de leurs contingents en cas d'appel aux armes.

---

(1) Léon l'Africain (I 49) d'après Ibn Raqîq (?) les considère comme une branche de la grande famille hilâlienne. Ibn Khaldoûn (I 37, tr. I 61-62) se contente de nous transmettre la croyance populaire qui les fait descendre de Jochâm, mais ne semble pas y souscrire. Il relate toutefois l'information qui rattacherait Jermoûn, leur chef, à la tribu hilâlienne des B. Qorra. Cela tendrait à établir que les Sofyân sont de cette même race. Cf. Kampffmaÿer, *Châuia in Marokko*, p. 126.

(2) IKh., I 20, tr. I 36.

(3) IKh., I 38, tr. I 63-64.

(4) IKh., I *ibid.*

Les Sofyân faisaient dès ce temps partie de ce que nous appellerions le « guîch » almoḥade. On sait que le service militaire ainsi compris est une sorte de loyer pour la terre reçue du sultan, représentant de la communauté musulmane. Dans l'organisation moderne, le nombre des cavaliers à fournir était établi d'après le nombre de tentes (un cavalier par dix tentes). Il dut en être à peu près de même au moyen âge. L'ensemble des cavaliers ainsi levés était accompagné de fantassins et de valets d'armée plus nombreux encore [1].

Sous les B. Merîn, l'aide militaire resta une des charges qui pesaient sur les Sofyân, comme sur les autres Jocham. Sauf les cas anormaux où les princes dont l'autorité était mal établie voulaient acquérir leurs services [2], ces Arabes ne participaient pas aux distributions en argent qu'on avait coutume de faire aux volontaires et aux Merînides avant d'entrer en campagne. Le partage du butin devait, en plus des concessions de terres, suffire à les dédommager. Les Sofyân occupaient une place éminente dans les troupes qui allaient combattre en Berbérie ou en Espagne. On se souvient que la qacîda d'un poète de cour les cite en premier lieu parmi les glorieux défenseurs de l'Islam [3]. Il semble même que leurs fantassins fussent astreints à venir figurer dans ces parades militaires où le souverain, à l'occasion de quelque fête religieuse, relève son prestige et s'assure du loyalisme de ses sujets [4], et qu'ils dussent recevoir dans leurs campements la visite des re présentants du prince qui venaient les inspecter [5].

Sans retrouver auprès des sultans merînides la situation qu'ils occupaient chez les anciens maîtres du pays, leurs

(1) Aux contingents de la tribu proprement dite s'ajoutaient les dépendants et les auxiliaires fournis par les groupes confédérés. Cf. IKh., I 345, tr. II 239. Cf. Weisgerber. *Trois mois de campagne au Maroc.*
(2) IKh., II 424, 426, tr. IV 289, 292-293.
(3) Cf. supra. p. 362.
(4) IKh., I 39, tr. I 64; Aubin, *Maroc d'aujourd'hui*, p. 140 ss.
(5) IKh., I 352, tr. II 248.

cheîkhs, les B. Jermoûn, furent, semble-t-il, honorablement traités. Cependant les Sofyân ne tardèrent pas, comme toutes les tribus déportées, à se ressentir de l'autoritarisme de leurs nouveaux suzerains. Leur situation économique devint de moins en moins brillante. Non seulement ils étaient astreints au service du sultan, mais ils payaient les taxes arbitraires qu'on voulait bien leur imposer (1).

Il est assez difficile de déterminer quelles contributions payaient les Arabes déportés en Maghreb el-Aqçâ, de dire à quelles taxes furent astreints les B. Riyâḥ, les B. Athbej et les Jocham par les sultans merînides. On ne saurait douter qu'ils acquittassent les deux impôts coraniques : l''achoûr, payé en argent sur le capital; la zekât, prélevée en nature sur la récolte. Presque seuls, les puissants Solaym d'Ifrîqîya avaient pu s'y soustraire. Mais à ces charges, dont aucun musulman ne devait, en principe, être exempté, s'en ajoutaient certainement d'autres pour les tribus affaiblies de l'ouest. Pour désigner ces taxes supplémentaires, Ibn Khaldoûn se sert du mot « meṛârim », qui s'applique uniquement aux impôts arbitraires (2), sans en indiquer la nature, ou du mot « jebâya ». Une étude attentive des emplois de ce dernier terme ne nous permet guère d'arriver à une plus grande précision. La racine « jabâ », dont il est tiré, signifie « lever, percevoir l'impôt » des personnes ou des terres. « Jebâya » a très souvent la valeur de « perception », de « collecte (3) » et nous le retrouverons dans un sens dérivé de celui-ci, désignant la « part attribuée aux collecteurs », le profit qu'ils en tirent; mais il veut également dire le produit de cette opération, la « valeur perçue (4) » et c'est le sens qu'il

(1) IKh., I 37, tr. I 61.

(2) Cf. IKh., I 629, l. 13; *Salwat el-Anfâs*, III 159, in fine.

(3) IKh., I 54, 269, 346, 388, 566, II 107. 140, tr. I 88, II 119, 241, 302, 550, III 49-50, 338, 389.

(4) IKh., II 183, 604, tr. III 442, 476.

a dans plusieurs passages relatifs au « revenu global[1] », aux sommes remises entre les mains du prince par les gouverneurs de provinces après une année de gestion financière. Dans une acception plus stricte, il semble employé pour désigner, assez rarement, les contributions des habitants des villes du Tell[2] ou des qçoûr[3], mais plus généralement « l'impôt des bédouins »[4] et, dans ce dernier sens, il s'applique sans distinction aux Arabes et aux Berbères[5].

On voit combien sont douteuses les conclusions qu'on arrive à tirer de cet examen ; elles se peuvent, en somme, formuler ainsi : si l'auteur entend parfois par le mot « jebâya » un impôt déterminé, il semble s'en servir de préférence pour désigner une « taxe extra-coranique payée par les bédouins arabes » qu'il assimile aux bédouins berbères.

Quelle était d'ailleurs l'assiette de cet impôt? Portait-il sur les personnes, comme la mejbâ, sorte de cote personnelle, dont le nom est emprunté à la même racine arabe, et qui existe encore en Tunisie[6]? Portait-il sur les terres occupées par la tribu? Doit-on, dans ce dernier cas, l'assimiler au kharâj? Cela est possible, bien qu'un texte d'Ibn Ḥawqâl semble le distinguer du kharâj[7]. Et-Tijânî[8], nous fournira un exemple de jebâya fixé d'après la superficie des terres et le nombre des arbres; ce qui rappelle tout à fait le mode de perception du kharâj. Le kharâj constitue un impôt foncier prélevé dans le principe sur les

---

(1) IKh., I 502, 556-557, 561, tr. II 447, III 37-43.

(2) IKh., I 550, tr. III 28.

(3) IKh., I 73, tr. I 117.

(4) IKh., I 37, 42, 200, 366, 369, 617, II 33, 129, 142, tr. I 61, 69, II 10, 270, 275, III 114, 226, 367, 385; Edrisî, 110, tr. 129; peut-être aussi IKh., I 73, 75, tr. I 117, 120.

(5) IKh., I 200, l. 5.

(6) Sur la mejbâ, cf. Goguyer, *La mejba (impôt de capitation)* d'après le chroniqueur Aboû 'd-Diâf, ap. *Revue Tunisienne* 1895, p. 471-484.

(7) *J. As.* 1842, I 193.

(8) *J. As.* 1853, I 132.

terres des nouveaux convertis [1], payable en nature ou en argent, fixé d'après la mesure du sol, d'après son rendement annuel ou arbitrairement déterminé à l'avance d'après ce rendement approximatif. Appliqué en Berbérie par les premiers conquérants musulmans [2], il fut régularisé par Aboû 'Abd Allâh le Fâṭimide et par l'Almoḥade 'Abd el-Moûmin. Celui-ci ayant fait dresser le cadastre de son empire, avait distingué les montagnes, considérées comme terres de capitulation, des plaines, terres de conquêtes, et avait fait porter sur ces dernières le kharâj dont les premières étaient exemptes. N'était-il pas naturel que les Arabes, possesseurs des plaines et assimilés aux Berbères soumis, fussent astreints, toutes les fois que cela était possible, à cette charge traditionnelle. Une des conséquences néfastes de leur installation dans le pays était la suppression des revenus prélevés par les princes sur leurs sujets des plaines et tout le désordre financier qui s'en était suivi [3]. Les tribus internées en Maghreb el-Aqçâ par les Almoḥades, dans les circonstances que l'on sait, avaient reçu des terres sans être soumises à verser d'indemnités en retour. Les B. Merîn n'auraient fait, en exigeant d'eux l'impôt foncier, que les ramener au régime commun. La jebâya, en tant qu'impôt spécial des bédouins, ne serait donc qu'une forme nouvelle du kharâj que supportaient les bédouins indigènes [4].

Par la suite, [5] les Arabes du Maroc semblent avoir obtenu

---

(1) Van Berchem, *La propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers califes. — Etude sur l'impôt du kharâdj*, Genève 1886, p. 30, 45 ss. et la trad. de Mâwerdî, *ibid.*, 65 ss.

(2) Sur l'organisation de Hassân b. en-No'mân, cf. *Bayân*, I 23, tr. I 30. Sur celle d''Obayd Allâh, *ibid.*, I 175, tr. I 244; sur le cadastre d''Abd el-Moûmin, *Qirṭâs*, tr. fr. 281; *Nozhet*, 28-29, tr. 71-72; *Istiqçâ*, III 14. — Voir aussi Michaux-Bellaire, ap. *Arch. mar.*, XI 71 ss.; Massignon, *Maroc*, 178 ss. Notons cependant que, d'après IKh., I 164, tr. I 287, les tribus de Kabylie étaient inscrites sur le registre du kharâj.

(3) IKh., I 617, tr. III 114; Cour, *Derniers merinides*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger*, 104-105.

(4) Notons que, d'après une lettre du dey 'Othmân citée par *Istiqçâ*, tr. I 31, les 'Obayd Allâh avaient toujours payé le kharâj à Tlemcen.

(5) *Nozhet*, 38, 39, tr. 70, 74; Michaux-Bellaire, *Arch. mar.*, XI 186, 195-196, et *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* 1909, p. 417-418.

une diminution de leurs charges, en raison de l'aide militaire qu'ils apportaient au sultan. Lors du licenciement d'une partie de leurs contingents, on fit payer, à ceux qui bénéficiaient de cette mesure, l'impôt appelé « nâïba », droit de remplacement, et la nâïba tint désormais lieu du kharâj et de la jebâya qui se confondait probablement avec lui.

Nous ne savons à quel moment les premiers groupes de la tribu des Sofyân avaient renoncé à leurs déplacements périodiques. A la fin du XIVe siècle, la plupart sont, ainsi que les autres Jocham, petits nomades ou sédentaires. Toutefois on notera que, seuls d'entre ces Arabes du nord de l'Atlas, ils comptent parmi eux deux branches qui fréquentent encore le désert (1) : ce sont les Ḥârith et les Klabîya; soit que les circonstances les aient moins appauvris, soit plutôt que le territoire où on les a tout d'abord établis leur ait permis de se tenir plus aisément en rapport avec le sud de l'Atlas. Du pays des Ḥâḥa, où ils vivent pendant la saison chaude, au Soûs et au désert voisin, où ils se rendent après les pluies, les passages ne manquent pas. La route de la côte entre Agadir et Mogador ne présente aucune difficulté (2). Sans être aussi commode, le passage vers Târoûdanṭ par le col de Bibaouân n'est pas impraticable pour les caravanes (3).

On peut s'étonner quelque peu de les voir hanter le Soûs, dans le temps où les Ma'qil Chebbânât et Dawî Ḥassân en étaient maîtres. Mais il faut remarquer que cette région était pour les Arabes ma'qiliens un territoire d'été, alors que les Sofyân nomades le traversaient où s'y installaient en hiver. Il y a là vraisemblablement un cas de substitution de nomades comme nous en trouverons dans

---

(1) IKh., 138, tr. I 64. Voir des exemples analogues à l'époque moderne, ap., Quedenfeldt, *Rev. Afr.* 1903, p. 48; Aug. Bernard, *Le Maroc*, Paris, 1913. pp. 145, 146.

(2) C'est celle que le sultan suit avec son armée quand il dirige une expédition dans le Soûs.

(3) Quedenfeldt, ap. *Rev. Afr.* 1903, p. 149; Schnell, *Atlas maroc.* tr. 30.

le reste de la Berbérie, tant au moyen âge qu'à l'époque moderne.

« Grâce à ce genre de vie, nous dit Ibn Khaldoûn, les Ḥârith et les Klabîya conservent encore leur force et leur bravoure [1]. » Ajoutons que seuls ils gardent, en cette fin du XIVe siècle, quelque liberté d'allure vis-à-vis du pouvoir central, au milieu des Arabes domestiqués par les B. Merin [2]. Seule des familles déportées, celle des Oûlâd Moṭâ', branche des Ḥârith qui commandent ces nomades, se comportent dans l'empire merînite comme le font les puissants ma'qiliens, leurs voisins de l'autre côté de l'Atlas. Au moment où se constitue le sultanat de Merrâkech, ils forment une sorte de makhzen à cette royauté régionale [3] ; et cette royauté précaire perpétue dans ses actes les coutumes des souverains légitimes et des khalifes almoḥades. Ainsi vit-on plusieurs fois, à l'appel du prince 'Abd er-Raḥmân, les Oûlâd Moṭâ' « venir avec leurs cavaliers et leurs fantassins pour être passés en revue, suivant l'ancien usage ».

Telle devait être d'ailleurs la dernière phase vraiment brillante pour ces derniers nomades sofyânides. Afin de les punir de l'aide donnée à un rival et d'entraver les rébellions futures, un sultan, qui ne peut être qu'Aboû 'l-'Abbâs, fit arrêter tous les membres de la famille des Oûlâd Moṭâ', envoya les uns en prison, les autres à la mort, « de sorte, ajoute le chroniqueur, que leur puissance s'est anéantie et que leur malheur est cité comme un exemple des vicissitudes de la fortune [4] ».

Bien que décapitées, ces familles subsistèrent cependant et conservèrent leurs habitudes nomades [5]. Léon

---

(1) IKh., *loc. cit.*

(2) Les Ḥârith ont été d'ailleurs rudement châtiés par les B. Merin en l'année 1279, cf. IKh., II 293, tr. IV 100.

(3) IKh., I 39, tr. I 64.

(4) IKh., *loc. cit.*

(5) Cf. Lettre de l'évêque Lamego à Jean III de Portugal en 1534, ap. de Castrie, *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, I 61.

l'Africain nous parle d'El-Cherit (El-Ḥârith) comme d'une collectivité pauvre, mais se faisant encore payer un tribut par les Ḥâḥa, survivance probable d'un droit ancien (1). La seconde moitié du XVIe siècle les verra figurer dans les révoltes sous le nom de leurs anciens cheikhs, les Oûlâd Moṭâ' (2). En 1602, on estime à 3.000 le nombre de leurs cavaliers (3). L'an 1678, ils font leur soumission au puissant sultan Ismâ'îl (4) en même temps que ces tribus arabes du sud avec lesquelles, nous l'avons vu, ils ont plus d'un rapport.

Quant aux Klâbîya, on les a identifiés avec raison aux Çelabis de Damiao de Goes et aux Guelab des cartes modernes (5).

B. Jâbir. — Si certaines familles sofyânides peuvent se vanter de conserver assez intactes les coutumes ancestrales et la pureté de leur race, les B. Jâbir sont, en revanche, parmi les plus évolués des Jocham et les plus mélangés d'éléments indigènes (6). Dès le XIVe siècle, on leur contestait la qualité d'Arabes et on les confondait avec les Sedrâta, berbères Lowâta, qui habitaient comme eux la haute plaine de Tâdlâ et les contreforts du Moyen Atlas. Cette vallée supérieure de l'Omm er-Rbî', avec ses plantations de coton, comptait alors parmi les terres les plus riches du Maghreb extrême. La population en était assez dense et d'origines fort diverses. Nous en avons énuméré les éléments principaux. Aux Berbères, aux Çanhâja et aux Zenâta qui l'occupaient, les B. Jâbir étaient venus se juxtaposer, vers la seconde moitié du XIIIe siècle. Jusque-là ils avaient vécu dans les plaines maritimes,

(1) Léon l'Africain, I 57; Massignon, *Maroc*, 139; Michaux-Bellaire et Gaillard, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* 1909, p. 457.

(2) *Nozhet*, tr. p. 143.

(3) *Nozhet*, tr. p. 285.

(4) *Tordjmân*, tr. p. 31; *Istiqçâ*, tr. I 76.

(5) Massignon, *Maroc*, p. 139; Damiao de Goes, *Chronica do rei D. Emanuel*, Coimbre, 1790, 3e partie, p. 62.

(6) IKh., I 41-42, tr. I 67-69 et supra p. 525.

près des Sofyân dont ils partageaient la situation subalterne, obéissant comme eux aux cheikhs que le souverain leur désignait. Il semble bien que leur déplacement fut voulu par les Almoḥades qui leur confièrent alors le soin de défendre cette région contre les envahisseurs merînides. Ils s'acquittèrent avec une louable conscience de cette mission et, en l'année 1355, témoignèrent avec leur sang de leur fidélité aux khalifes.

Leur émigration dans le Tâdlâ n'avait pas été sans léser les intérêts des premiers occupants. Il semble cependant qu'un *modus vivendi* pacifique s'établit assez tôt entre eux. Une confédération les unit aux Çanhâja, qui vivaient sur les cimes et les flancs des massifs d'alentour. Leur nouvelle situation géographique et l'appui de tribus assez peu soumises à l'empire paraissent leur donner, en dépit du coup terrible que leur ont porté les B. Merîn, quelque chose de l'allure indépendante habituelle aux populations berbères montagnardes. Cette situation, cet appui modifièrent-ils leur vie économique ? Ibn Khaldoûn nous les présente comme des petits nomades intermittents, ou mieux encore comme des transhumants occasionnels, qui, bien qu'ayant des établissements fixes sur les hauteurs, comme Aboû Nefîs, descendent vers la plaine quand la récolte est mauvaise dans le Tâdlâ ou quand les nouvelles du plat pays leur font espérer des pâturages abondants, un ravitaillement facile, ou la possibilité d'organiser quelques coups de mains. C'est un fait assez fréquemment observé chez les tribus montagnardes, soit dans l'Aurès, soit dans le sud tunisien, que ces retours occasionnels au nomadisme. Ils semblent ménager la transition entre les déplacements annuels et la sédentarisation définitive. Il va sans dire que, durant les séjours que les B. Jâbir font dans la plaine, ils sont, comme les grands nomades dans le Tell, plus exposés que jamais aux opérations de police. C'est alors que leurs méfaits sont châtiés; force leur est de regagner en hâte leurs re-

tranchements de la montagne et d'aller chercher l'appui de leurs alliés, toujours prêts à repousser avec eux les corps expéditionnaires.

Il est un autre cas où leur sécurité est menacée par les forces du sultan. C'est lorsqu'un prince ou un haut fonctionnaire, rompant avec le pouvoir, vient leur demander asile[1]. L'aide qu'ils prêtent à ces rebelles est en quelque sorte passive. Ils ne fomentent pas les révoltes, mais ils en facilitent du moins le succès. Trop faibles d'ailleurs pour respecter les devoirs que l'hospitalité leur impose, ils ne peuvent résister à un investissement rigoureux et se voient généralement contraints de livrer celui qui a eu confiance en eux. Quoique dans une situation médiocre, ils subsistèrent, auprès des Berbères auxquels ils étaient en somme assimilés[2] et leur nom figure encore aujourd'hui sur la carte des tribus marocaines.

Athbej. — Un dernier groupe d'Arabes déportés en Maghreb comprenait deux familles de B. Athbej : les B. 'Âcem et les B. Moqaddem. Leurs ancêtres éponymes passaient pour fils de Mochriq[3]. Ils étaient vraisemblablement de ces Athbej qui, groupés autour de Bougie, s'étaient associés de si bon cœur à l'aventure héroïque des B. Ṛâniya. La répression d'El-Mançoûr les avait atteints, et c'est dans la plaine du Tâmsnâ qu'ils expiaient leur turbulence de jadis. Bien qu'Ibn Khaldoûn nous assure qu'ils y jouirent d'une réelle puissance, il ne nous en fournit aucune preuve. En fait, ils ne paraissent pas avoir tenu une grande place en Maghreb, et leur nom n'est pas mentionné dans l'histoire politique des dynasties. Nous savons seulement qu'ils furent tour à tour dévoués et hostiles aux B. Merîn et que l'un de leurs émirs

(1) Sur l'attitude de leurs chefs les Wordîṛa et le châtiment que leur inflige Ibn Ṛâzi, IKh., I 42, tr. I 69.

(2) Léon l'Africain, II 290, leur attribue 20.000 cavaliers. Ce chiffre est probablement fort exagéré; Massignon, *Maroc*, 133.

(3) IKh., I 32, tr. I 55.

crut prudent, à la fin du XIVe siècle, de prendre la fuite pour se mettre en sûreté dans Tlemcen (1). Le « Kitâb el-'Ibar » nous dit que « le sultan pouvait exiger d'eux des contingents militaires et une jebâya, tout comme il en avait imposé à leurs frères jochamides ».

Assez effacé en Berbérie, leur rôle était d'ailleurs fort brillant en Espagne. La qacîda d'El-Meknasî les cite avec éloge et Ibn Khaldoûn signale d'autre part la belle conduite de leur cheîkh 'Iyâḍ parmi ceux qui combattent « dans le chemin de Dieu (2) ».

Les Maq'il. — Nous avons déjà, au cours de cette étude, indiqué la répartition des tribus ma'qiliennes et le caractère des régions qu'elles occupent. Il nous reste à montrer, comme corollaire de leur histoire politique, la situation qu'elles ont acquise à la fin du XIVe siècle. On sait qu'elle ne rappelle guère celle des familles déportées au nord de l'Atlas. De même, l'élément indigène ne pourrait entretenir avec ces Arabes des rapports semblables à ceux que les textes concernant les Sofyân, les Khloṭ ou les B. Jâbir nous ont laissé deviner.

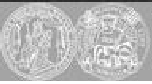
Des représentants des grandes familles précédemment rencontrées composent ici le sous-sol autochtone. Ce sont : les Maçmoûda, sur les flancs de l'Atlas occidental, les Zenâta, dans la vallée de la Moulouiya, dans les oasis du Touât et du Goûrâra, enfin et surtout des Çanhâja, qui tiennent ici la plus large place.

Le Soûs a reçu, outre des agriculteurs maçmoûdiens (3), des Çanhâjiens dits Zenâga, qui, quoique menacés, se considèrent toujours comme chez eux dans quelques pla-

(1) IKh., I 42-43, tr. I 69-70.

(2) Cf. supra, p. 462. Le poète, qui place les 'Âcem au premier rang dans son énumération, mentionne à part les Athbej. Peut-être s'agit-il de groupes appartenant à cette grande famille, mais autres que les 'Âcem et les Moqaddem. Nous savons qu'il en était passé en Andalousie avant la déportation d'El-Mançoûr et notamment en 1164.

(3) Edrisi, 62, tr. 72.



ces de la région (1), des Heskoûra et des Lamṭa, Zogguen et Lakhas, nomades d'origine également çanhâjienne, dont la vie est intimement liée à celle des Arabes (2). Enfin, le rebord saharien de cette vallée est une terre de parcours pour les Gazzoûla (3), que des confédérations anciennes unissent aussi aux Ma'qil. Plus au sud, se tiennent de grands nomades çanhâjiens ce sont les Gaddâla et surtout les Lamṭa (4), connus par les objets de cuir, harnachements et boucliers, qu'ils confectionnent.

La haute vallée du Der'a est occupée par les Heskoûra (5). Le Der'a est la demeure de Çanhâja complètement soumis aux Arabes (6) D'autres Çanhâjiens, auxquels El-Bekrî donne le nom de Serta, se rencontrent entre le Der'a et le Tâfîlelt (7); et, plus au sud, en face des territoires que fréquentent les Arabes Dawî Mançoûr et Dawî 'Obayd Allâh, on trouve encore des Çanhâjiens, les Ourtrîga et des Lemtoûna (8), parents restés sahariens des fameux Almoravides.

Ce sont de même des Çanhâja qui occupent la région d'Akirsilwîn (Gers) et la haute vallée de la Moulouiya (9); quant au cours moyen de ce fleuve, nous avons vu quelle place s'y sont acquise les Zenâta B. Yrniyân (10).

Toutefois, les domaines des Çanhâja ne s'arrêtent vraisemblablement pas là. Les B. Iznâsen qui peuplaient déjà les massifs côtiers au nord d'Oujda, sont Çanhâjiens et frè-

(1) IKh., I 272, tr. I 122.

(2) IKh., I 84, 268, 373, tr. I 133, 117, 280.

(3) Sur les Gazzoûla, cf. Quedenfeldt, ap. *Rev. afr.* 1903, p. 267; Hooker, *Journal of a tour in Marocco*, Londres 1878, p. 264.

(4) IKh., 260, tr. II 104; Edrîsî, 59, 68.

(5) Bekrî, 152-153, tr. 338; IKh., I 268, tr. II 117.

(6) IKh., I 81, tr. I 128.

(7) Bekrî, I 56, tr. 344.

(8) De Slane donne aussi la lecture Ounzîga, IKh., tr. II 104. Il faut noter que les Mesoûfa, que Bekrî place au sud de Sijilmâsa (249, tr. 330), sont, d'après IKh., I 261, tr. II 105, au sud des domaines sahariens des Zoṛba, c'est-à-dire sensiblement plus à l'est.

(9) IKh., I 272, tr. II 121-122.

10) IKh., II 68, tr. III 280; Bekrî, 90, tr. 209.

res des Boṭṭoûya(1), et l'on peut noter les prétentions à une origine çanhâjienne émises par les B. Ournîd(2) et les B. Ystîten(3), qu'Ibn Khaldoûn tient, les premiers, pour Zenâta, les seconds, pour Berbères kotâmiens.

De toutes les collectivités arabes qui s'étaient superposées à ces éléments indigènes, la plus puissante, celle qui composait la grosse masse des Ma'qil était le groupe des Dawî Mançoûr. Ceux-ci comprenaient à leur tour deux branches : l'une formée des 'Amârna et des Monebbât, qu'unissait entre eux une confédération, l'autre formée des Oûlâd Ḥosayn et des Oûlâd Aboû 'l-Ḥosayn qui, bien que se reconnaissant une mère commune, s'étaient séparés et avaient subi des fortunes fort diverses.

Tandis que les Aboû 'l-Ḥosayn, trop faibles pour se livrer à la vie nomade, se sont construits des qçoûr entre le Tâfilelt et le Goûrâra pour s'y fixer définitivement(4), et nous offrent, au XIVe siècle, un exemple très net de peuplement sédentaire arabes juxtaposé aux peuplements berbères ou zenâtiens du Sahara, les Oûlâd Ḥosayn, leurs frères, sont restés grands nomades et comptent parmi les plus nombreux et les plus opulents des Ma'qil(5).

Oûlâd Hosayn. — On se souvient des étapes successives qu'ils avaient parcourues : l'acquisition des citadelles du Der'a, les rébellions, les châtiments, et le plus grave, le massacre de Nokoûr, l'exode vers Tlemcen, la reconstitution du royaume de Sijilmâsa, et les divisions nées au cœur de l'empire, leur permettant d'intervenir dans la vie politique du pays, enfin la restauration d'Aboû 'l-'Abbâs, leur assurant la possession d'avantages que le prince victorieux n'avait pu que ratifier.

(1) IKh., I 187, 273, tr. I 289, II 124.
(2) IKh., II 9, 74, 224, 538, tr. III 19, 289, IV 2, 457.
(3) IKh., I 193, tr. I 298.
(4) IKh., I 79, tr. I 125 ; c'est-à-dire dans la région du Guir et de la Saoura.
(5) IKh., I 82, tr. I 30. Ils sont plus nombreux que les 'Amârna et Monebbât réunis.

A la fin du XIVe siècle, on leur reconnaissait, outre la propriété des oasis et des forteresses du Derʿa, le droit de faire paître leurs troupeaux dans de vastes régions sahariennes en dépendant, de circuler librement sur les routes qui traversent l'Atlas et de venir se ravitailler dans les plaines côtières du nord.

Les Oûlâd Ḥosayn disposaient donc, à proprement parler, de trois domaines, sur lesquels ils avaient acquis, soit des servitudes, soit des droits de propriété : un domaine saharien, un domaine montagnard, un domaine sublittoral. Un des buts de leur activité avait été, nous l'avons vu, l'acquisition de ces passages de l'Atlas qui établissaient la communication entre les points extrêmes de leurs déplacements annuels. Ces passages, c'étaient, d'une part, ceux qui font communiquer l'Oued Dâdes, branche supérieure du Derʿa, avec le Tâdlâ et la haute vallée de l'Omm er-Rbîʿ, de l'autre, ceux qui mettent en relation le Tâfilelt et l'Oued Zîz avec l'Oued Sboû et le Fâzâz. D'après Ibn Khaldoûn, les chemins qui y passent sont, de son temps, « toujours couverts de voyageurs » (1). Nous connaissons les principaux par les itinéraires anciens et les explorations modernes. De l'Oued Dâdes au Tâdlâ, les Oûlâd Ḥosayn pouvaient emprunter celui qui, franchissant le Haut Atlas par Tizi Rijimt ou par la Zaouïa Ahansal, traverse le Moyen Atlas au Tìzi Wawîzert pour déboucher vers la qaçba de Tâdlâ (2). De l'Oued Zîz à l'Oued Sboû, la route la plus fréquentée au moyen âge, celle que mentionne Léon l'Africain passe par Akirsilwîn (Gers des cartes modernes), Kheneg el-Ṛorâb (le défilé du Corbeau) et Tzagoutz (3). Ces diverses routes étaient soigneusement gardées par des garnisons régulières ou par des auxiliaires recrutés dans les tribus. Les Romains

(1) IKh., I 81, tr. I 128.
(2) Schnell, *Atlas maroc.*, tr. Augustin Bernard, p. 147-8.
(3) Léon l'Africain, II 350-370; Massignon, *Maroc*, p. 109; Schnell, *Atlas maroc.*, tr. 192.

n'avaient pas manqué d'établir de même des postes sur les frontières de leur empire, pour régulariser les migrations des nomades [1].

C'est moins la traversée proprement dite des chaînes que le débouché de ces voies vers le cœur du royaume qui semble avoir été l'objet de la surveillance des dynasties marocaines. C'est sur les croupes avoisinant les cols et les vallées que se dressent ces fortins, ces qaçbas aux murs de pisé, aux angles flanqués de tours, burgs de l'Atlas aussi fiers, aussi redoutés que les burgs de pierre des seigneurs du Rhin [2]. Comme le Goundâfi actuel, le Tâdlâ et le Fâzâz avaient les leurs, objet de terreurs et de convoitises pour les Oùlâd Ḥosayn. Nous avons montré comment la possession du Tâdlâ et d'El-Ma'den B. Fâzâz, portes donnant accès à leurs stations d'été, marqua, dans la seconde moitié du XIVe siècle, l'apogée de leur puissance.

Une fois maîtres de ces passages et des territoires qui en dépendaient [3], ils pouvaient librement circuler sur les routes du Nord. Ibn Khaldoûn nous assure que leurs prétentions s'étendaient même sur la campagne de Fâs et qu'ils y menaient paître leurs troupeaux [4]. Ils fréquentaient sans doute aussi les plaines à l'ouest et au nord de Tâza et allaient chercher dans la région côtière, à l'ouest du cap Tres Forcas, une partie des denrées nécessaires à leur subsistance.

Bien que déchue de son ancienne prospérité économique [5], la région de Nokoûr semble avoir suffi à leurs besoins. Là, se tenaient des marchés où les Ma'qil achetaient leurs céréales [6]. Les Arabes avaient ainsi des

(1) Cf. Dussaud, *Les Arabes en Syrie*, p. 4-5.
(2) Schnell, *loc. cit.*, 141; Aubin, *Maroc d'aujourd'hui*, p. 68, 70.
(3) IKh., I 72, 80, tr. I 115, 127.
(4) IKh., I 80, tr. I 127 « soit pour y passer les printemps et les étés, soit pour y faire leur provision de blé ».
(5) Cf. Bekri, 90, tr. 210.
(6) IKh., I 68, tr. I 108.

points fixes où ils étaient sûrs de se procurer de l'orge et du blé pour de l'argent ou en échange de produits qu'ils apportaient du désert. Ces points étaient, soit sur la limite du Tell, soit au centre même de la région productrice. Des transactions importantes y amenaient un grand concours de peuple à époques régulières. Suivant l'usage le plus général, ces foires annuelles se tenaient sans doute vers la fin du séjour des nomades dans les contrées septentrionales (1), c'est-à-dire au moment où les moissons sont rentrées. Elles ont joué de tout temps un rôle considérable dans la vie des Arabes. Non seulement on y traite pacifiquement des affaires commerciales, mais on y agite les questions politiques qui intéressent le pays, on y vide les querelles, on y entame les pourparlers, on y forme les alliances, on s'y embauche dans le parti d'un grand seigneur mécontent, on y prépare les rébellions futures (2). Nous savons que c'est aussi lors de leur venue à Nokoûr que les Oûlâd Ḥosayn furent victimes de la vengeance merînite et payèrent en un jour leur insoumission et leurs brigandages.

Le séjour au désert semble pour le nomade presque aussi indispensable que ce ravitaillement en céréales et ce séjour dans le Tell. L'auteur des « Prolégomènes » y voit, peut-être avec quelque exagération, une nécessité de l'hygiène des chameaux (3). On peut dire avec plus de

---

(1) Nous n'adoptons pas complètement la traduction d'IKh., I 127. Sur l'évolution de cette coutume, cf. Aug. Bernard et Lacroix, *Evolution du nomadisme*, p. 210-211, 221.

(2) Il est inutile de rappeler les foires fameuses de l'Arabie antéislamique. Elles ont encore une grande importance dans l'Arabie moderne, cf. Burckhardt, *Voy.* III, 2,172. Voir le fait caractéristique rapporté par IKh., II 209, tr. III 477. Sur le Maroc moderne, Aubin, *Maroc d'aujourd'hui*, p. 26; voir aussi Cherbonneau, *Histoire des princes de Tuggurt*, p. 7; Lacroix, ap. *Rev. Afr.* 1910, p. 321, note; Urbain, *Notice sur la province du Titteri*, ap. *Etablissements français* 1843-1844, p. 400-401, 434, etc.

(3) IKh., *Prolég.*, I 256-257. Cette station dans le sud est du moins, pour les chameaux comme pour les moutons, très désirable. « Le sud est bien pour le mouton la station d'hiver par excellence; il s'y trouve réellement à l'abri des maladies infectieuses qui déciment les troupeaux obligés de passer la mauvaise saison dans la « partie nord ». *Pays du mouton* (cercle de Djelfa), p. 113. Sur l'hygiène du chameau, cf. C. Deschamps, *Le méhariste saharien*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran* 1909, p. 83-90, 161-171.

certitude que l'hivernage dans les territoires du sud permet au pasteur de jouir de la partie la plus importante de ses revenus. Tout porte à croire que les Oûlâd Ḥosayn avaient, comme les autres Arabes de Berbérie, des jardins de dattiers, que des vassaux cultivaient et irriguaient pour eux et dont la plus grande partie des produits leur appartenait. Presque tous les impôts payés par les Çanhâjiens de la vallée du Der'a, du flanc méridional de l'Atlas ou des oasis de la plaine leur étaient acquis. Jadis eux-mêmes avaient payé au gouvernement merînite la « çadaqa » ou dîme légale, mais ils s'en étaient affranchis et ne la versaient plus que dans les cas très rares où un corps expéditionnaire venait les y contraindre. Les sultans, qui ne pouvaient exiger d'eux ces impôts, les avaient chargés de les percevoir sur les sujets de l'empire habitant ces territoires reculés; ils leur avaient reconnu, pour rémunérer ces services, la légitimité des avantages qu'ils s'étaient acquis eux-mêmes et leur en avaient peut-être même octroyé d'autres. Non contents de ces concessions officielles, les Oûlâd Ḥosayn pressuraient de contributions arbitraires les populations agricoles, d'ailleurs assez denses et assez riches, qui s'y livraient à la culture du dattier et de l'indigo (1). En retour d'une protection illusoire, les Dawî Ḥosayn leur imposaient ces redevances forcées, ces khefâra auxquelles les sédentaires indigènes devaient se soumettre dans les régions où les Arabes étaient maîtres sans contrôle.

Au Soûs vit un deuxième groupe ma'qilien, celui des B. Mokhtâr b. Moḥammed, chez qui l'on distingue les Dawî Ḥassân, les Chebbânât et une confédération de trois familles unies entre elles sous le nom de Roqayṭât (2). On sait sur quel appel à eux adressé par un chef indépendant du pays, ces Arabes sont venus avec leurs troupeaux

(1) IKh., I 81, tr. I 128. De nos jours encore, on est frappé par l'air de bien-être des riverains du Der'a. De Foucauld, *Reconnaissance*, p. 86 ss.
(2) IKh., I 75, 82, tr. I 119-130.

des bords de la Moulouiya dans la vallée du grand fleuve saharien; on connaît leur empressement à s'établir dans cette région, dont les qçoûr contenaient une nombreuse population imposable, et où le désert adjacent leur offrait des pâturages. Ils s'étaient partagés cette région et ses abords. Les Roqayṭât en occupaient l'est, où ils voisinaient avec les Dawî Mançoûr. Les Oûlâd Jellâl en possédaient la partie méridionale, c'est-à-dire l'extrémité des cultures qui longent le Der'a [1]. Les Chebbânât avaient leur domaine à l'ouest de ce premier groupe; une de leurs familles, celle des B. Thâbet, venait estiver au pied méridional de cette extrémité du Haut Atlas que tiennent encore les Seksîwa [2]; tandis que l'autre fraction, les Al 'Alî, campait dans le steppe de Nguisa, au flanc de l'Anti-Atlas, non loin des sources de l'Oued Noûn [3]. Enfin les Dawî Ḥassân étaient installés plus à l'ouest et plus au sud; leurs territoires allaient, d'une part, rejoindre ceux des Dawî Mançoûr [4] et, d'autre part, couvraient le bassin du Noûn et la vallée inférieure du Der'a. De ce côté ils s'étaient même agrandis aux dépens des Chebbânât [5].

Dawî Ḥassân. — Les Dawî Ḥassân étaient, au moyen âge, les plus nombreux du groupe. La nécessité de nourrir et d'abreuver de grands troupeaux de chameaux les forçait à des déplacements vers le sud d'une amplitude peu habituelle chez les Arabes de Berbérie. Chaque hiver, ils avaient accoutumé de se rendre, par de là l'Oued Der'a, jusqu'à la hauteur du cap Juby et de la Saguiya El-Ḥamrâ, cette pépinière fabuleuse des marabouts maghribins [6]. Là, ils se trouvaient en contact avec les grands

(1) IKh., I 82, tr. I 130.
(2) IKh., I 75, tr. I 119.
(3) IKh., I 75, 273, tr. I 119, II 280.
(4) IKh., I 81, tr. I 129.
(5) IKh., I 82, tr. I 130.
(6) IKh., I 373, tr. II 280.

Çanhâjiens, les Guaddâla, vassaux indisciplinés des rois soudanais. Souvent même il leur arriva de pousser vers l'est jusqu'au Boûda, la plus occidentale des oasis du Touât. Le désir de piller les caravanes qui s'acheminaient vers le pays des Noirs provoquait ces randonnées aventureuses.

L'insécurité qui en résultait fit dévier quelque peu la route commerciale. Désormais, les marchands passèrent de préférence par Temanṭîṭ (1).

La saison sèche étant venue, ils remontaient vers la vallée du Soûs que, pendant leur absence, les familles Sofyân encore nomades avaient visitée (2). Ce triangle de plaines, dont nous avons dit la fertilité, n'était d'ailleurs pas le véritable centre d'estivage des Dawî Ḥassân. Ce centre était la vallée de l'Oued Noûn. Leur chef y avait en quelque sorte établi sa résidence. Quant au Soûs lui-même, il semble plus fait pour recevoir des sédentaires que des nomades. Ceux-ci y sont encore à l'heure actuelle en petit nombre (3). Les Arabes en trouvèrent fort peu quand ils vinrent l'occuper (4).

Notons de même, qu'en dépit de la fertilité du terroir, les familles ma'qiliennes ne semblent pas pouvoir se contenter des céréales qu'il produit, ni des denrées qu'elles peuvent trouver aux foires régionales, dont la plus fameuse se tient chaque année dans Tâgâwoçt (5). Force est de se ravitailler dans les marchés au nord de l'Atlas. Vers l'an 1380, nous trouvons une troupe de Monebbât venus à Fâs pour y faire provision de blé (6).

En somme, la vallée du Soûs semble avoir été pour les Ma'qil moins un lieu de séjour prolongé et de pâturage qu'un pays d'exploitation. Tout d'abord, ils y avaient reçu

(1) IKh., II 81, tr. III 298.
(2) IKh., I 38, tr. I 64.
(3) De Foucauld, *Reconnaissance*, p. 326.
(4) IKh., I 82, tr. I 131.
(5) IKh., I 373 tr. II 280.
(6) IKh., II 209, tr. III 477.

sans doute des « iqṭâ‘ » concédés par le prince ‘Alî b. Yedder, qui les y installa. Mais de son temps même des attributions nouvelles vinrent changer la répartition des terres et des impôts.

Nous sommes mal renseignés sur ces remaniements, et le texte de l'« Histoire des Berbères » qui s'y rapporte est chargé de notes marginales qui ne laissent pas de l'obscurcir [1].

A la fois situé aux confins du désert et encadré par les chaînes de l'Atlas, le Soûs avait reçu un peuplement mixte formé de montagnards et de sahariens. Les montagnards étaient des rameaux détachés de la grande famille des Berbères Maçmoûda. Descendus dans les qçoûr, ils y vivaient de l'agriculture et du commerce. Parmi les individus d'origine saharienne, bon nombre étaient restés des nomades et des nomades fort remuants. On y distinguait deux familles çanhâjiennes : les Lamṭa et les Gazzoûla [2]. Les Lamṭa vivaient en bordure des sables, les Gazzoûla se tenaient le long de l'Atlas. Ce furent ceux-ci qu'‘Alî b. Yedder eut à soumettre pour se tailler une principauté. Après que les Ma‘qil B. Mokhtâr eurent aidé ce chef à les vaincre et qu'ils se furent installés dans le pays, à l'ombre de la nouvelle royauté, ils entrèrent en relation avec les tribus qu'ils étaient venus combattre et s'associèrent à leurs querelles [3]. Ainsi se formèrent deux confédérations rivales, deux çoffs arabo-çanhâjiens : d'un côté les Dawî Ḥassân alliés aux Gazzoûla, de l'autre les Chebbânât alliés aux Lamṭa [4].

---

(1) IKh., I 82, 84, tr. I 130, 133-134.

(2) IKh., I 82, 269, 297, 373, tr. I 131, II 117, 160, 280. Les Gazzoûla étaient considérés par certains comme d'origine maçmoûdienne, cf. Le Châtelier, *Tribus du sud-ouest marocain*, p. 24. Sur cette population, Hooker, *Journal of a tour in Marocco*, p. 264; Quedenfeldt, *Population berbère au Maroc*, tr. ap. *Rev. Afr.* 1863, p. 265.

(3) IKh., I 82-83, tr. I 131. Je ne saurais souscrire à la traduction donnée par de Slane de IKh., I 268 dern. l., 269 l. 1, que je crois pouvoir modifier ainsi : « Ils (les Gazzoûla) eurent des guerres avec les Ma‘qil avant que ceux-ci s'installassent dans le Soûs. Y étant entrés, les Ma‘qil les vainquirent ».

(4) IKh., I 84, 373, tr. I 133, II 280.

Ceci n'est pas le seul exemple que nous puissions signaler d'une alliance entre populations indigènes et groupes immigrés (1). Mais les rapports entre Çanhâjiens et Ma'qil ne sont pas les mêmes que ceux qui unissaient, par exemple, Zoṛba et B. 'Abd el-Wâd. Ici les Arabes sont incontestablement les maitres et dictent leur volonté. Si les Chebbânât ont prêté leur concours aux Gazzoûla pour les aider à se débarrasser de leurs ennemis (2), ils se sont attribué la part du lion après la victoire et entendent recevoir l'assistance des Gazzoûla à toute réquisition. En cas de succès, ils leur attribuent une portion limitée du butin fait de compagnie. Il est probable, d'ailleurs, qu'ils n'ont recours à eux que lorsqu'ils ne se sentent pas sûrs de vaincre et qu'ils se gardent de les prévenir quand ils prévoient une proie facile (3).

C'était donc là moins une association, un contrat bilatéral en vue de profits communs qu'une contribution en hommes imposée par des maitres exigeants aux nomades en état de porter les armes. Toutefois, la situation de ceux-ci était privilégiée en comparaison de celle faite aux populations sédentaires qu'ils jugeaient incapables de les accompagner utilement. Si les premiers sont désignés sous l'appellation d' « aḥlâf » (confédérés), les seconds sont flétris du nom de « ra'âyâ » (sujets) (4) : la différence est notable. Ces derniers étaient astreints à payer de lourdes redevances.

Dès leur entrée dans le Soûs, avons-nous dit, les Ma'qil avaient joui d'impôts à eux accordés comme iqṭâ'; puis ils avaient eux-mêmes accru leurs revenus. Quand le sultan Aboû 'l-Ḥasan eut annexé, grâce à leur aide, ce

(1) Le groupement inverse indiqué par IKh., I 269, 397. tr. II 117, 160, ne nous semble pas admissible, étant donné les antécédents et la situation géographique des tribus.

(2) IKh., I 84, tr. I 134.

(3) Comparer Calderaro, *B. Gommi*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* 1904, p. 337.

(4) IKh., I 269, tr. II 117.

territoire à l'empire, ils reçurent la charge de faire rentrer les contributions (1). Suivant la coutume, une part des sommes perçues leur fut attribuée. Ce système fonctionna régulièrement pendant une quinzaine d'années et donna d'assez bons résultats. Mais après la désastreuse expédition du prince merînide en Ifrîqîya, le Soûs ne reconnut plus l'autorité de Fâs et reprit son ancien état. A la fin du XIVᵉ siècle, Dawî Ḥassân et Chebbânât levaient donc un tribut sur les qçoûriens du Soûs et du Noûn. Seule, la cité d'Ifrî, dernière citadelle des B. Yedder, en était exempte; les plaines d'alentour faisaient partie de leur domaine (2).

Malgré l'importance de ces revenus, les Arabes du Soûs n'ont joué, pendant tout le moyen âge, qu'un rôle secondaire dans l'histoire du Maghreb El-Aqçâ, en raison de leur situation géographique écartée. Mais, au XVIᵉ siècle, une circonstance fortuite les fera participer à la vie politique générale. Le Soûs qu'ils habitent est le berceau de la puissance des chérîfs sa'adiens (3). Quand l'invasion chrétienne menaça les côtes, lorsque la résistance s'organisa sous l'impulsion des personnages religieux, le Soûs compta parmi les centres les plus importants de l'énergie musulmane (4). Suscités par les marabouts, soutenus par les gens du Soûs, les chérîfs du sud de l'Atlas profitèrent de quelques succès pour secouer l'autorité du chef politique et se faire proclamer à sa place ; les Arabes du Soûs composèrent le noyau de leur guîch. Les Chebbânât y entrèrent avec les Oûlâd Moṭâ', famille nomade des Athbej déportés (5). Ces Chebbânât, associés à la fortune de la dynastie nouvelle, semblent avoir conservé assez intacte leur individualité et avoir accru leur puissance. Tandis

(1) IKh., I 84, tr. I 133.
(2) IKh., I 83, tr. I 131.
(3) Cf. *Istiqçâ*, tr. I 66-67.
(4) Cour, *Etablissement des dynasties des chérifs*, p. 53 ss.
(5) Michaux-Bellaire et Gaillard, *L'administration du Maroc*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger*-1909, p. 457.

que les Dawî Ḥassân restent dans les territoires du sud et passent, dès le XVI[e] siècle, pour un agrégat de tribus d'origines diverses et assez misérables (1), les Chebbânât acquièrent des terres au nord de l'Atlas, notamment dans la région de Merrâkech. Au XVII[e] siècle une partie d'entre eux est transportée dans le territoire d'Oujda et incorporée à l'armée avec mission de maintenir les turbulents B. Yznâsen (2). Il ne semble pas qu'il en reste dans le Soûs et les autres bassins côtiers du sud. Là, en dépit de nouvelles immigrations d'Arabes venus du Der'a, l'élément berbère est encore dominant et l'arabisation n'y est que partielle (3). La plupart des tribus conservent la vieille organisation indigène, reconnaissent l'autorité d'un « amṛar » et d'un conseil formé « d'inflâs ». Les Aït ba-'Âmrân eux-mêmes, puissante confédération formée de Ma'qil 'Amârna (qui lui ont imposé leur nom) et de Gazzoûla, apparaissent plutôt comme un groupe berbère à peine arabisé (4).

Aḥlâf. — D'après l'opinion admise par les Ma'qil Dawî Mançoûr, leur aïeul commun avait épousé deux femmes : la première eut deux fils : Ḥosayn et Boû 'l-Ḥosayn ; la seconde fut mère de 'Amrân et de Monebba (5). Nons n'avons naturellement aucun moyen de contrôler de telles assertions. Le parallélisme de cette descendance n'est pas sans nous inspirer des doutes ; mais la véracité des généalogistes importe peu en l'espèce ; ce qui mérite d'être relevé, c'est l'idée que s'en font les intéressés, c'est le fait que cette communauté de mère, si puissante qu'elle crée, nous l'avons vu, une solidarité véritable entre groupes complètement étrangers l'un à l'autre, entre tribus nomades et

(1) Le Châtelier, *Tribus du sud-ouest marocain*, p. 79 ; Léon, I 51-52 ; Massignon, *Maroc*, 133-140.
(2) Ez-Ziyânî, *Torjman*, tr. p. 34.
(3) Le Châtelier, *Tribus du sud-ouest marocain*, p. 35, 60, etc.
(4) Le Châtelier, *ibid.*, 24-26.
(5) IKh., I 79, tr. I 125.

dynasties sédentaires[1], introduit des clans au sein de la famille même. Cette importance, attachée à la commune ascendance féminine, survivance possible d'une organisation très ancienne et conséquence curieuse de la polygamie, semble commune aux Arabes et aux Berbères[2]. Il n'est pas rare, chez ces derniers, que le fils prenne le nom de sa mère pour se distinguer d'un fils du même père mais né d'une autre femme[3], que des frères utérins restent groupés sous une même appellation et vivent ensemble[4]. Une telle parenté crée des alliances, non plus fortes, mais plus durables que celles qui résulte de la communauté d'intérêts. 'Amârna et Monebbât se désignent sous le nom d'Aḥlâf confédérés et se considèrent bien comme liés au même titre que ceux qui ont échangé le pacte dans les formes traditionnelles. D'ailleurs, il va sans dire que cette étroite solidarité n'exclut pas la solidarité plus large que crée une communauté d'ascendance masculine. « Bien que les Aḥlâf se livrent assez souvent à des hostilités contre les Oûlâd Ḥosayn, l'esprit de corps les pousse à faire cause commune avec eux, quand il s'agit d'une contestation avec quelque autre tribu[5] ». Malgré la diversité d'origine maternelle, malgré les conflits fréquents, ils se reconnaissent comme de la même souche que leurs adversaires occasionnels. A qui les eut interrogé sur ce point, ils eussent sans doute répondu comme répondit un bédouin du pays de Moab au voyageur qui lui faisait remarquer l'antagonisme habituel existant entre

---

(1) Cf. supra, p. 240.

(2) Cf. Wilken, *Das Matriarchat bei den alten Arabern*, Leipzig 1884; Nœldeke *Oesterreichische Monatsschrift fur den Orient* 1884, p. 302; Robertson Smith, *Kinship and marriage*, 26-34; Redhouse, *Notes on prof. E.-B. Tylor's Arabian matriarchate;* on trouvera un bon exposé de la question et une discussion de ces études ap. Nallino, *Nuova antologia*, 15 oct. 1893, p. 633-637.

(3) Cf. Bekrî, 140, tr. 333; IKh., I 157, 617, II 241, tr. I 246, III 115, IV 26. Sur les B. Tinâloûft, cf. W. Marçais, *Six inscriptions du Musée de Tlemcen*, p. 6, 7.

(4) Cf. IKh., I 91, tr. I 295.

(5) IKh., I 81, tr. I 129.

sa tribu et les tribus de même race [1]. « Cela est vrai ; nous nous disputons entre nous, et cependant, le jour où un ennemi du dehors vient nous attaquer, nous sommes tous réunis, car tous nous sommes Dawî Mançoûr ».

Le voisinage, qui, sans doute, amenait souvent des conflits entre eux, pouvait aussi les pousser à faire appel à cette solidarité. Les Aḥlâf se trouvaient en effet immédiatement à l'est des Dawî Ḥassân, tant au sud de l'Atlas que dans les provinces maritimes, où ils occupaient une portion du territoire qui longe la basse Moulouiya.

On ne saurait trop insister sur l'importance de cette zone frontière des deux Maghreb, de ces « confins » [2] dont le rôle stratégique apparaît plus clairement peut-être à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Nous savons déjà de quelles préoccupations la grande voie commerciale et stratégique Oujda-Tâza [3] était l'objet pour les gouvernements de Tlemcen et de Fâs qu'elle mettait naturellement en rapport. Nous connaissons l'aspect de ce pays de marche [4]. Au sud des montagnes du Gâret s'étend un large couloir de plaines ondulées sur les bords et plates en leur centre : plaine d'Angâd au nord, plaine de Tafrâṭa plus au sud, se continuant à l'ouest de la Moulouiya par la plaine de Jell et le territoire de Fahma, qui va rejoindre la vallée de l'Innâwen. Les unes sont susceptibles de cultures, mais la plus grande partie, privée de l'influence des vents humides par l'écran des montagnes, apparaît bien comme un pays de pasteurs. Quant à l'Ouṭât, qui s'étend au sud de ce couloir au-delà du Moyen Atlas, de Foucauld nous le présente comme

(1) Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, p. 114.

(2) Cour, *Notes sur la région de Berguent*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran*, 1909, p. 31-77 ; Lefèvre et Nehlil, *La région de Tafrata et les tribus qui l'habitent*, ap. *Bull. du Comité de l'Afr. franç.*, suppl. 1910, p. 153 ss., 222 ss. ; Aug. Bernard, *Les confins algéro-marocains*, Paris 1911 ; L. Gentil, *L'Amalat d'Oujda* ap. *La Géographie*, 1911, pp. 16 ss., 331 ss ; Voinot, *Oujda et l'Amalat*, Oran, 1912.

(3) Cf. Capitaine Mougin, *La grande voie de pénétration au Maroc*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* 1907. p. 359-376.

(4) Aug. Bernard, *Confins algéro-marocains*, p. 11-42.

un morceau du Sahara, sans palmiers, plus désert qu'aucune partie du Sahara marocain.

Mais si ces terres sont de valeur économique médiocre, le fait que s'y croisent deux des plus grandes routes de la Berbérie : d'une part, la route est-ouest, que doivent parcourir les armées des princes du Tell, d'autre part, la route nord-sud, par où les nomades remontent tous les ans vers la mer, leur assigne une importance que n'ont pas des régions plus fortunées. Ces plaines sont des zones militaires. Les bourgs y sont des forts d'arrêts.

On sait le soin qu'on prit les B. Merîn pour les peupler d'hommes à eux, issus de leur race ou alliés de leur clan. Dans la plaine d'Ouṭâṭ, ils se sont ménagé l'amitié des Zenâta B. Yrniyân (1) ; dans la région de Debdoû, ils avaient établi, dès l'époque de la conquête, leurs parents, les Ngâsen (2) ; dans la région de Tâza, ils avaient, dès la première heure, contracté une alliance avec les Miknâsa (3) ; enfin, les B. 'Asker, membres de la famille merînide avaient fourni la garnison de Taoûrìrt (4). Il importait que les Arabes de la région vinssent, non annuler, mais renforcer ce système défensif. L'histoire nous a montré que ces nomades faisaient alternativement l'un et l'autre. Entre Fâs et Tlemcen, s'interposaient pour ainsi parler trois ou quatre tranches de territoires et l'attitude des tribus qui les occupaient pendant une partie de l'année était toujours incertaine. C'était d'abord les Ma'qil Oûlâd Ḥosayn, voisins dangereux pour Fâs quand ils étaient au nord de l'Atlas. Ce fut plus tard les Zoṛba Sowayd, que les B. Merîn essayèrent de substituer aux Oûlâd Ḥosayn. Puis venaient à partir de Taoûrîrt et dans la plaine de Tafrâta, les Aḥlâf qui servaient plus souvent la politique de Tlemcen que celle de Fâs. Enfin l'on trouvait, dans la plaine d'Angâd,

---

(1) IKh., II 68, 243, tr. III 281, IV 28.
(2) IKh., II 241, 468, 486, t. IV 26, 357, 381
(3) IKh., I 176, II 243, tr. I 272, IV 28.
(4) IKh., II 320, tr. IV 139.

les Dawî 'Obayd Allâh, qui furent en revanche plus souvent dévoués à Fâs qu'à Tlemcen.

Ainsi se présentent dans leur ensemble l'échiquier et les pièces. On a vu, d'autre part, les péripéties de la partie où ils se trouvent engagés. Il nous reste à indiquer ce qu'ils en ont retiré.

Le territoire des Aḥlâf, longeant à l'est celui des Oûlâd Ḥosayn, comprenait le Tafîlelt, la vallée de la Moulouiya avec les steppes adjacentes, et enfin le Gâret, région côtière qu'habitaient les Ṛasâsa et les Boṭṭoûiya[1]. Leur route habituelle passait vraisemblablement par Debdoû, remontait la Moulouiya jusqu'à la Qaçba el-Makhzen moderne et gagnait le Tafîlelt par Akirsilwîn (Gers)[2]. Dans toutes les stations de ce parcours, ils touchaient des redevances[3]. Mais le plus productif de leurs apanages, c'était on s'en souvient, la ville et le district opulent de Sijilmâsa, dont ils se partageaient les revenus. Ibn Ḥawqal nous énumère les contributions que le trésor en tirait de son temps[4] : dîme, kharâj, taxe sur les caravanes du Soudan, droits sur la vente des bêtes de somme, impôts sur les marchandises exportées, fermage du bureau des monnaies, en tout 400.000 dînârs. Nous pouvons imaginer quels profits y trouvaient les Aḥlâf et plus particulièrement les Monebbât, qui en étaient pour ainsi dire les maîtres. On sait la place que tenait dans leur existence la grande cité saharienne et quel rôle ils jouaient, grâce à sa possession, dans la vie du Maghreb. Lieu de ralliement pour les familles nomades et pour leurs troupeaux au moment du départ vers les terres d'estivage, ils en disposaient à leur gré, la donnaient à qui leur plaisait, y rendaient intenable la situation des administrateurs qui n'avaient pas eu l'habileté de

(1) IKh., I 81, tr. I 129.

(2) Cf. de Foucauld, *Reconnaissance*, 238-258. Pour se rendre de Tlemcen au Tafîlelt, les marchands trouvaient généralement plus avantageux ou plus sûr d'emprunter la route Fâs, Çofroû, Tâdlâ, Aṛmât. Cf. Edrîsî, 81, tr. 93; Massignon, *Maroc*, 105 ss.; voir aussi Schirmer, *Le Sahara*, pp. 334-336, 338.

(3) IKh., I 81, tr. I 129.

(4) Ibn Hawqal, tr. 65.

les ménager. Il faut noter d'ailleurs qu'en échange des contributions qu'ils en recevaient, ils s'acquittaient assez bien de leur rôle de protecteurs. Il était de leur intérêt de ne point tarir les ressources de leurs débiteurs et de leurs clients, de veiller alentour des murs qui, sans doute, gardaient leurs provisions, de ne pas ruiner ceux auxquels ils vendaient les céréales apportées du Tell. Ibn Khaldoûn affirme qu'ils n'inquiétaient pas les caravanes du Tafîlelt (1); ils laissaient aux Solaymân, membres plus pauvres de la grande famille, et qui, ne montant point dans le Tell, s'enfonçaient très avant dans le désert, les profits chanceux que l'on trouve à dévaliser les convois de marchands et à razzier les qçoûr (2). A l'encontre de ces déshérités, les Aḥlâf tournaient plus utilement leur activité vers leur grasse prébende du Tafîlelt. En encourageant les tentatives des 'Abd el-Wâdides contre Sijilmâsa, en vendant leurs services aux princes merînides qui voulaient s'y tailler un royaume indépendant, les Aḥlâf firent courir les plus sérieux dangers à la dynastie de Fâs. Mais après avoir été les adversaires redoutables du makhzen, ils entreront dans le makhzen à leur tour. Les 'Amârna surtout semblent jouir, au début du XVIe siècle d'une place semi-officielle et fort avantageuse (3).

Nous ignorons quelle fut leur situation sous la première dynastie des chérîfs. Nous savons qu'ils en retrouvèrent une éminente sous la deuxième.

Nous retrouvons leur nom, en 1680, dans l'histoire du grand chérîf Moûlây Isma'îl. Il les traite avec cette rigueur qu'il montre envers toutes tribus remuantes (4). Après sa mort, les nomades relèvent la tête; mais c'est au début du XIXe siècle qu'ils atteignent une puissance telle qu'ils n'en avaient jamais connue. Bou Zaïyân, un de leurs

(1) IKh., I 73. tr. I 117.
(2) IKh., I 82, tr. I 129.
(3) Léon, I 61 ss.
(4) Ez-Zîyânî, *Torjmân*, tr. Houdas, p. 35.

cheîkhs, enrichi par les razzias, comblé des faveurs du sultan Moûlây 'Abd er-Raḥmân qui s'efforce de se l'attacher, jouit d'un territoire énorme et fait figure de grand caïd (1).

Dawî 'Obayd Allâh. — Immédiatement à l'est de cette puissante tribu, sur les confins des deux Maghreb, vient estiver un quatrième groupe ma'qilien. Les Dawî 'Obayd Allâh ne semblent guère moins opulents que les Aḥlâf et leur existence fut encore plus mêlée que celle de leurs voisins aux longues rivalités de Fâs et de Tlemcen.

D'après le « Kitâb el-'Ibar », ils doivent au hasard de leur première émigration la possession d'un territoire d'hivernage fortuné entre tous (2). Nous entendons par là qu'ils n'ont été l'objet d'aucun appel, comme leurs frères du Soûs, ni d'aucun transport. Ce qui est certain c'est qu'ils occupaient des stations dans le Tell avant que les Zenâta n'y accédassent. Un des premiers soins des B. 'Abd el-Wâd en prenant Tlemcen a été de les repousser de la région d'Oran pour leur substituer les B. 'Âmir (3). Cette dépossession en a fait les ennemis implacables de la royauté naissante. Appuyés par les B. Merîn, dont ils servaient la politique, ils se sont affranchis des charges que leur avaient imposées les premiers 'Abd el-Wâdides. Non seulement ils ne payèrent plus ni dîme, ni droit de transit, comme ils l'avaient fait pendant un temps, non seulement ils ne furent plus astreints à l'aide militaire (4), mais ils arrachèrent à la faiblesse de leurs anciens suzerains les revenus les plus abondants. Longtemps ils sont en face de Tlemcen comme une sentinelle avancée du parti rival, une plaie lancinante au flanc de la cité princière, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé plus avantageux de

(1) Lefèvre et Nehlil, *La région de Tafrâta*, ap. *Bull. de l'Afr. franç.* 1910, Suppl., p. 156. Sur leur état actuel, *ibid.*, 230.

(2) IKh., II 81, tr. III 299.

(3) IKh., I 77, tr. I 123.

(4) IKh., I 75, tr. I 120.

s'en déclarer partisans(1) et de tenir régulièrement d'elle les territoires qu'ils lui avaient enlevés.

A la fin du XIVe siècle, ces Ma'qil hantent donc le pays qui s'étend de Tlemcen à la vallée de la Moulouiya et de la côte aux sources du Zâ; pour mieux dire leurs deux familles, les Heddâj et les Kharrâj, se reconnaissent des droits sur ce vaste polygone qui englobe les monts des B. Yznâsen et les Trâra, le bassin de la Tafna et l'est de la plaine d'Angâd, les monts de Tlemcen, leur prolongement marocain et la bordure nord du chott El-Ṛarbî(2). Les Heddâj en occupent la partie occidentale avoisinant les Aḥlâf, ils jouissent dans la région de la Moulouyia d'« iqṭâ' » qu'ils reconnaissent tenir des B. Merîn(3); les Kharrâj sont à l'est en contact avec leurs ennemis irréconciliables, les Zoṛba B. 'Âmir; ils ont reçu du sultan les impôts dus par les cités d'Oujda et de Nedroma et par les populations sédentaires parmi lesquelles ils vécurent(4).

Les éléments indigènes sont, dans cette partie du Maghreb central comme dans le reste de la Berbérie qu'il nous reste à passer en revue, trop intimement mélangés avec les groupes arabes pour que nous puissions en dissocier l'étude, ainsi que nous l'avons fait pour le Maghreb el-Aqçâ. Force nous sera désormais, avant d'entreprendre l'examen de chaque famille immigrée, d'indiquer la composition du peuplement autochtone de la région.

Celui que trouvèrent les Ma'qil Dawî 'Obayd Allâh dans les massifs côtiers était formé de Berbères anciennement installés et de Berbères ou de Zenâta plus récemment apparus. Parmi les premiers, on distinguait les B. Yztîten, Berbères Kotâma, et leurs frères les B. Yznâsen, que l'on trouve encore aujourd'hui dans leurs montagnes, à l'est

(1) IKh., I 76, tr. I 127.
(2) IKh., I 75, tr. I 120.
(3) IKh., I 77, tr. I 122.
(4) IKh., I 75, tr. I 120.

de la basse Moulouiya (1); les Koûmîya, Berbères B. Fâten, sur qui 'Abd el-Moûmin avait jeté un reflet incomparable de gloire (2). Déchus maintenant, les contribules du grand khalife almoḥade continuaient à vivre entre Archgoûl (Rachgoun) et Tlemcen, mais payaient le kharâj et autres taxes aux maîtres du pays. Non moins soumis, étaient leurs voisins et confédérés, les Oulhâça, qui n'ont point cessé d'habiter la région (3). Parmi les populations d'immigration plus récente, signalons les Medyoûna, considérés comme Berbères B. Fâten. L'extension des B. Râched les avaient, deux siècles à peine auparavant, refoulés des steppes où ils nomadisaient vers les régions telliennes d'un accès plus difficile (4); la plupart s'étaient fixés dans la chaîne du Tessâla, pendant qu'une fraction plus réduite se retranchait au sud d'Oujda sur un massif auquel ils avaient donné leur nom. Amenés par les mêmes remous, les Zenâta B. Ournîd s'étaient installés au sud de Tlemcen dans les régions montagneuses où on les rencontre encore de nos jours (5). Enfin, non loin de là, les B. Snoûs, dont nous ignorons l'origine, occupaient le territoire où ils ont continué à vivre (6).

Sur presque tous ces groupes, les Dawî 'Obayd Allâh avaient perçu des redevances et en percevaient encore à la fin du XIVe siècle. Ibn Khaldoûn nous dit qu'ils avaient fait reconnaître officiellement leurs droits de lever sur les citadins et les cultivateurs les tributs (atâwât) et les taxes (waḍâï') qu'ils s'étaient antérieurement déjà attribués à eux-

(1) IKh., I 193, tr. I 298. D'après la tradition, ils auraient été refoulés de la plaine d'Eghris, près de Mascara, vers les montagnes qu'ils occupent actuellement, par l'invasion musulmane. Aug. Bernard, *Les confins algéro-marocains*, p. 5 et les sources citées.

(2) IKh., I 163, tr. I 255.

(3) IKh., I 145, tr. I 230; Basset, *Nedromah et les Traras*, p. 114-115; Shaw, I 25.

(4) IKh., I 159-160, II 224, tr. I 250, IV 2.

(5) IKh., II 74, 224, tr. III 289, IV 2.

(6) IKh., I 75, tr. I 120; cf. Destaing, *Dialecte des B. Snous*, p. xxiv. Sur leurs démêlés avec les Aḥlâf, *ibid.* et p. 353.

mêmes[1]. L'affaiblissement des B. 'Abd el-Wâd avait assuré leur fortune. « Presque toutes les contributions de ces pays passèrent dans leurs mains », ajoute-t-il. Ils frappèrent même d'un péage, à percevoir pendant le temps de leur séjour dans le Tell, les voyageurs se rendant d'Honayn à Tlemcen[2]. C'était là une sorte de rançon d'allure légale comme il en existe tant au Maroc[3] et comme les nomades en établirent de tout temps dans le désert sur les pèlerins et les marchands[4]. Les Dawî 'Obayd Allâh n'avaient pas échappé à une charge semblable, quand les princes de Tlemcen étaient les plus forts. Pendant de longues années, ils avaient acquitté le « ḥaml er-raḥîl », sorte de droit de douane arbitrairement fixé par le sultan sur les provisions ou les marchandises qu'ils transportaient avec eux[5]. Par un retour naturel de fortune, c'étaient eux qui maintenant taxaient les sujets du sultan circulant en plein Tell et sur les terres de l'empire. Cet impôt devait leur être d'un bon rapport. Honayn, dont il ne reste que quelques murs écroulés, passait au moyen âge pour une jolie ville bien défendue par ses murailles et qui, pourvue d'un mouillage commode, entretenait un commerce actif avec l'Andalousie[6].

Tels étaient les revenus dont les 'Obayd Allâh, ou plus exactement les Kharrâj jouissaient pendant leur temps d'estivage. Les Heddâj, de leur côté, possédaient, sur la rive du Zâ, la citadelle de Taourîrt, et levaient des impôts dans la région. Quand les pluies leur annonçaient que l'hiver était proche, ils s'acheminaient vers le désert, où les attendaient de non moins appréciables profits.

---

(1) IKh., I 75-76, tr. I 120. Toutefois, d'après l'*Istiqçâ*, tr. I 31, ils payèrent constamment le kharâj à Tlemcen.

(2) Je crois pouvoir modifier la traduction de de Slane et reconnaître ici l'indication d'un état encore subsistant au moment où l'auteur écrit.

(3) Sur la *nezâla*, cf. de Foucauld, *Reconnaissance*, 236.

(4) Burckhardt, *Voy.*, III 4, 6; Ibn Baṭṭoûṭa, IV 446.

(5) IKh., I 73, 75, tr. I 117, 120.

(6) Cf. Bekrî, 70, tr. 186; Edrîsî, 172, 214, tr. 206, 266; Basset, *Nedromah*, p. 95-105; Canal, *Monographie de l'arrondissement de Tlemcen*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran* 1885, p. 174-5; Shaw, I 24.

On peut dire en effet que « le hasard de la première immigration », en les rendant suzerains des oasis du Touât, les avaient dotés de territoires sahariens doublement avantageux. Aux revenus qu'ils pouvaient tirer du sol même se joignaient les bénéfices résultant de la situation du pays sur une des grandes voies commerciales du sud. Celle qui va de Tlemcen à Tombouctou passe naturellement par Fîguîg, longe l'Oued Zousfâna, l'Oued Saoura et suit cette « rue de palmiers » qui constitue le Touât[1]. Mais, en dehors de la traversée des oasis, où le ravitaillement est aisé et la marche sûre, de vastes espaces restent à franchir, où l'on ne saurait s'engager sans l'escorte de guides renseignés et hardis. La route saharienne, le « mejbed », ce « sentier transcontinental, se prolongeant rectiligne sur des centaines et des milliers de kilomètres, jalonné de tas de pierres aux croisements, suivant de point d'eau en point d'eau un itinéraire étudié par la sagesse inconsciente des générations »[2], est un fil conducteur qu'on ne saurait perdre impunément. Il est prudent aussi d'y voyager en troupes, car de tels chemins sont perfides autant qu'incertains. Les abords des puits sont le rendez-vous des malfaiteurs, et nous savons assez quelles sources de revenus offrent les opérations de brigandage aux Sahariens, tant Arabes que Çanhâja. On se souvient que les Solaymân, une des branches des Aḥlâf, y trouvent un moyen de suppléer à leurs maigres ressources[3], de même les Dawî Ḥassân ont, par leurs randonnées à longue distance, fait dévier vers l'est la route qui passait par Boûda[4].

De tout temps, les pasteurs nomades, quand ils ne dé-

(1) Cf. Bargès, *Mém. sur es relations commerciales sous le règne des B. Zayán.* Extr. de *Rev. de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, juin 1883; Coudray, *Commerce de Tlemcen au moyen âge*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger*, 1897.

(2) Gauthier, *Le Sahara algérien*, p. 17.

(3) IKh., I 82, tr. I 129.

(4) IKh., II 81, tr. III, 298.

troussaient pas les voyageurs, ont été, sur ces chemins du désert, les guides tout désignés pour les accompagner et assurer leur sauvegarde. Force est d'ailleurs d'accepter leurs services quelque prix qu'ils en exigent. Ils se sont fait de la conduite des caravanes une sorte de monopole que nul ne songe à leur disputer. Ce que sont, à l'époque moderne, les Cha'âmba dans la région d'El-Goléa et les Ourṛâmma dans celle de Ghadamès[1], les Dawî 'Obayd Allâh l'étaient pour la région du Touât et de Tamenṭit[2], du moins à l'époque de l'année où ils quittaient le Tell et à l'époque où ils en revenaient; leur voyage annuel devait être l'occasion d'un maximum d'activité commerciale. Mais ces Arabes ne dépassaient pas Tamenṭit vers le sud et n'atteignaient pas le pays des Noirs, comme le faisaient parfois leurs parents, les Ma'qil du Soûs. Ceux-ci escortèrent jusqu'à destination les envoyés du sultan merînide qui allaient porter des présents au roi nègre de Malî[3]. Les Dawî 'Obayd Allâh ne s'aventuraient pas aussi loin. A Tamenṭit, il fallait trouver de nouveaux guides pour continuer la route jusqu'à Tombouctou. Les Çanhâja porteurs de voile remplissaient cet office et, moyennant de grosses rétributions, consentaient à accompagner les voyageurs par delà les mystérieuses solitudes qui s'ouvraient devant eux[4].

Touât et Goûrâra constituent, comme on sait, le bassin occidental du Sahara algérien et s'opposent au bassin oriental d'Ouargla. Faisant suite à la Saoura, le Touât pro-

---

(1) Carette, *Commerce de l'Algérie*, 1844, p. 32. Voir aussi le cas des Ḥawâmed de Tripolitaine, Deambrogio, *Notes sur les tribus de la Tripolitaine*, ap. *Revue tunisienne* 1907, p. 276.

(2) IKh., II 81, tr. III 299.

(3) IKh., II 395 l. 2, tr. IV 243, dit que la conduite des envoyés de Mensâ Moûsâ fut escortée par 'Alî b. Ṛânem, émir des Ma'qil *Jâr Allâh*, qui nous sont inconnus; l'*Istiqçâ*, texte II 74, intitule ce chef «émir des *Jerrâr*». Nous proposons de substituer à ces deux lectures la lecture *Jellâl*, nom d'une des familles qui composent les Roqaïṭât du Soûs (IKh., I 75, tr. I 119).

(4) IKh., *loc. cit.*

prement dit s'enfonce vers le sud, au-delà du grand Erg, sur une distance de près de deux cents kilomètres [1].

A l'est de ce chapelet rectiligne d'oasis, le Goûrâra présente un ensemble moins nettement ordonné d'îlots cultivables dont une vaste sebkha est le centre.

Les auteurs du moyen âge semblent avoir moins bien connu cette région que le bassin oriental, qui entretenait avec l'Afrique mineure des rapports plus faciles. Ibn Baṭṭoûta, qui la traversa à son retour du Soudan, ne nous apporte que peu de renseignements [2]. Ibn Khaldoûn nous représente le Goûrâra comme comportant une centaine de qçoûr florissants parmi lesquels il cite Tsâbît; pour la région touâtienne, il nous fournit les noms de Boûda, la plus septentrionale des agglomérations, de Reggân, la plus méridionale, et de Tamenṭît, qui est encore « la capitale morale du Touât, son centre industriel, commercial, et si l'on peut dire, intellectuel [3] ». Sa description sommaire établit peu de différence entre le Touât et le Goûrâra; les deux régions forment bien en effet une grande individualité géographique. Le même procédé de captage des eaux se retrouve dans l'une et dans l'autre; partout les foggâras, ces prodigieux canaux souterrains, se décèlent aux yeux du voyageur par leurs taupinières de déblais couronnant les puits d'aération [4]. Cependant, le Goûrâra diffère du Touât, tant au point de vue du sol que du peuplement. Il comporte des pâturages que l'on chercherait vainement dans la région touâtienne, en revanche, l'agriculture paraît y être moins développée [5]. L'élément berbère ou zenâtien y semble également plus dense qu'au Touât

(1) Gautier, *Le Sahara algérien*, p. 20 ss., 217 ss.; Martin, *Les oasis sahariennes*, p. 4, 9 ss. ; La Martinière et Lacroix, *Documents sur le sud-ouest africain*, II 124, IV 419.

(2) Ibn Baṭṭoûṭa, IV 446-447; IKh., I 124, II 81, tr. I 196, III 298.

(3) Gautier, *Sahara algérien*, p. 251.

(4) Gautier, *ibid.*, 242-244; Martin, *Oasis sahariennes*, I 235-279; Ibn Khaldoûn signale l'existence de puits artésiens au Touât et au Goûrâra comme à Ouargla et dans l'Oued Rîr, IKh., II 81, tr. III 299-300. Cf. Martin, *Oasis sahariennes*, I 281-282.

(5) Gautier, *ibid.*, 246.

ou d'autres éléments se sont fondus à la population indigène.

Rien n'est plus hypothétique d'ailleurs que l'histoire de ces peuplements des oasis, et nous aurions beaucoup de peine à démêler l'origine des qçoûriens que les nomades Ma'qil et Zoṛba y trouvèrent, lorsqu'ils apparurent tout d'abord dans le pays.

L'auteur de l' « Istibçâr », qui, le premier, parle de Figuîg, nous dit que des tribus diverses habitent ce territoire[1]. On pourrait en dire autant des districts qui s'étendent au-delà des sables de l'Erg. Ibn Khaldoûn toutefois est plus précis; il note à Fîguîg l'existence de Maṭṛara, Berbères de la grande famille des B. Fâten[2], qui, d'après lui, forment de même la majeure partie de la population de Sijilmâsa et dont on trouve les représentants disséminés à l'état sédentaire jusqu'à Tamenṭit. Mais il mentionne aussi, à plusieurs reprises, comme l'élément dominant de la région goûrâro-touâtienne, des Zenâta appartenant aux B. Wemânoû, et prétend qu'on y trouve encore des parents de ces Zenâta B. Wâsîn, qui donnèrent leur nom aux qçoûr du Mzâb, et des fractions appauvries des groupes opulents qui fondèrent des empires dans le Tell des deux Maghreb[3].

D'autres éléments, qu'il ne mentionne pas, étaient vraisemblablement venus compliquer cetta ethnographie.

Des traditions très vivaces dans le pays, en partie contrôlée par l'archéologie[4], nous laissent supposer dans le Haut Touât l'existence d'industrieuses colonies juives qui auraient fondé Tamenṭit et creusé les foggâras[5]. Dans

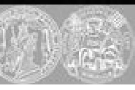
(1) *Istibçâr*, tr. Fagnan, p. 120. Sur Fîguîg, cf. Doutté, *Figuîg, notes et impressions*, ap. *La Géographie* 1903, p. 177 ss.

(2) IKh., I 152-153, tr. I 240.

(3) IKh., I 74, II 80-81, tr. I 116, III 298-299.

(4) Gautier, *Sahara*, p. 251-253, 261, 264.

(5) Ils se seraient dispersés ou convertis vers le XVe siècle, sous l'effet de la poussée maraboutique venue du sud-ouest du Maghreb extrême. La destruction de la synagogue de Tamenṭit serait de 1492. Martin, *Oasis sahariennes*, I 127. Sur les persécutions contre les Juifs du Touât, entreprise à l'instigation d'un missionnaire de Tlemcen, El-Meṛrîlî, cf. Léon, III 243; Cherbonneau, ap. *Rec. de la Soc. arch. de Constantine* 1854-5, p. 10-11; Bargès, *Compl. à l'hist. des B. Zeiyan*, pp. 388-392.



le Bas Touât, les énigmatiques « Barmâta », que l'on dit apparentés aux populations soudanaises, auraient joué un rôle civilisateur analogue et auraient laissé, comme traces de leur passage, ces qçoûr de pierre dont on voit encore les ruines au sommet des falaises ou des gâras, dominant les oasis et les qçoûr de pisé de construction plus récente [1].

Enfin, les chroniques locales, qu'il serait imprudent de rejeter complètement, nous signalent les arrivées successives de familles arabes que leur affaiblissement poussait à se fixer dans les qçoûr, comme les Ma'qil Oûlâd Boû 'l-Ḥosayn l'avaient fait dans les vallées de la Saoura et du Guîr [2].

Parmi les noms fort nombreux que nous ont transmis ces récits, nous en relevons quelques-uns qui peuvent prêter à une identification d'ailleurs assez hypothétique avec les noms des tribus telliennes connues [3]. Selon ces sources, les immigrés se seraient enrégimentés dans les çoffs déjà existant dans le pays. Pourrions-nous douter, en effet, qu'il en existât? Nous n'ignorons pas que dans chacun de ces qçoûr, à l'intérieur de chacun de ces petits organismes qui avait son autonomie politique, sa vie municipale à part, « on se disputait le commandement par l'intrigue et les armes » [4]. Et nous savons aussi comment ces dissensions intestines facilitaient l'installation des collectivités conquérantes, (le çoff le plus faible donnant

---

(1) Gautier, *Sahara*, 256-260. Nous rappellerons, sans en tirer d'ailleurs aucune conclusion, la prétention des Dawâwida à une origine Barmecide. IKh., *Prolég.*, tr. I 279.

(2) IKh., I 79, tr. I 125.

(3) Tels sont les Mekhâdma (B. Athbej?) (Martin, *Oasis sahariennes*, I 75; IKh., I 48, tr. I 78), les B. Jeber (B. Riyâḥ?) (Martin, I 77; IKh., I 43, tr. I 70-71), les Maymoûn (Zorba Sowayd?), (Martin, I 83; IKh., I 61, tr. I 98), les Oûlâd Ḥariz (Ma'qil) (Martin, I 77; IKh., I 77, tr. I 122) et des Chebbânât venus du Der'a (Martin I 105). Il semble que l'expansion hilâlienne se soit fait sentir bien au-delà vers le sud. On trouverait des B. Hilâl au Kânem. Cf. H. Carbou, *La région du Tchad et du Ouadaï*, Paris, 1912, p. 73.

(4) IKh., I 73, tr. I 117. Comparer Aug. Bernard, *Les confins algéro-marocains*, p. 97-98; Letourneux, *Rapport d'une mission botanique (Explor. scient. de la Tunisie)*, Paris 1887, p. 24.

l'entrée du qçar aux étrangers avec l'espoir que ceux-ci l'aideront à vaincre le çoff rival) ou encore comment les nouveaux venus accordent à la cité tout entière leur protection contre les ennemis du dehors et s'attribuent en échange des revenus fixes et une suzeraineté véritable.

Ce n'est pas que le Touât et le Goûrâra n'eussent été à plusieurs reprises conquis par les princes maghribins. Vers l'an 1316, Aboû 'Alî, maître de Sijilmâsa s'en était emparé[1]. Vers l'an 1337, Ibn el-'Azz, notable des B. Yznâsen, qui supportait impatiemment le voisinage des Dawî 'Obayd Allâh craignait leurs empiétements et voulait aller attaquer ces rivaux dans leurs retranchements du désert, avait poussé le Merînide Aboû 'l-Ḥasan à les annexer. Le sultan lui avait confié un corps d'Arabes[2]. Ibn el-'Azz avait pénétré dans les oasis, soumis les qçoûr; mais les Dawî 'Obayd Allâh, qui considéraient le pays comme leur, avaient tué le chef berbère et pillé la troupe merînite; puis, ne croyant pas prudent de remonter dans le Tell après cette agression, le chef des Dawî 'Obayd Allâh, Ya'qoûb b. Yaṛmoûr, avait pris le parti de séjourner à Tsâbît. Le voyageur Ibn Baṭṭoûṭa y arriva sur ces entrefaites; il nous dit la terreur que produisit sur les gens de la caravane la nouvelle que les Arabes étaient dans le pays[3]. Ce témoignage fortuit nous est un utile renseignement. Nous imaginons sans peine qu'il devait en être souvent ainsi dans les qçoûr quand les Arabes venaient planter leurs tentes brunes sur la lisière des palmeraies.

Sans doute leur venue périodique apportait quelque abondance dans le pays : les convois qui voyageaient sous leur escorte y laissaient des produits fabriqués, et les grands sacs rayés qui pendaient aux flancs de leurs chameaux y déchargeaient les précieuses céréales, dont ils s'étaient gonflés dans les marchés du Tell. L'apparition

(1) IKh., II 359, tr. IV 194.
(2) IKh., I 76, tr. I 121.
(3) Ibn Baṭṭoûṭa, édit. Defreméry-Sanguinetti, IV 446-447.

des nomades venait heureusement varier l'ordinaire des qçoûriens. « Le pays de Boûda, nous dit Ibn Baṭṭoûṭa, ne fournit ni grains, ni beurre, ni huile d'olive. Les habitants se nourrissent de dattes et de sauterelles[1] » ; aussi ses compagnons de route font-ils ample provision de toutes les denrées qui manquent au Touât avant de s'y aventurer. Trois siècles plus tard, le voyageur El-'Aïyâchî considère comme une grâce providentielle la venue récente des Arabes dans la ville saharienne d'Ouargla, où lui-même passait avec la troupe des pèlerins. « Par une faveur que Dieu voulut bien nous faire, dit-il, il se trouva qu'un peu avant notre arrivée, une caravane d'Arabes était entrée et avait apporté beaucoup de beurre salé, des grains, et avait amené des moutons et des chameaux. Nos pèlerins s'empressèrent d'acheter selon leurs besoins, ce qu'ils firent à bon marché. Il vint le lendemain une autre caravane, qui apporta autant sinon plus que la première. Nos compagnons de voyage se rassasièrent de dattes et de beurre salé. Ils achetèrent aussi beaucoup de moutons, de sorte que, pendant notre séjour à Ouargla, on se serait cru à l''Id el-Kebîr[2]. »

Mais, si le retour annuel des nomades est presque une nécessité de la vie économique des qçoûriens et leur apporte l'espoir de repas variés et plantureux (pour des Sahariens s'entend), combien en revanche d'exigences insupportables, de conflits inégaux, de rebuffades hautaines, de conditions onéreuses, quel surcroît de labeur n'apportent pas avec eux ces hommes qui viennent par les routes du nord, après les durs mois d'été, au temps où les dattes sont mûres ! De tout temps il en fut de même. Il en était ainsi, il y a plus de deux mille ans, quand les pasteurs de la grande Syrte, dont parle Hérodote, laissant leurs moutons sur la côte, remontaient vers l'inté-

---

(1) Ibn Baṭṭoûṭa, *loc. cit.*

(2) El-Aïyâchî, *Voyages*, tr. Berbrugger, p. 45-46.

rieur pour récolter le produit des palmiers du pays d'Augile[1]. Les Arabes hilâliens n'ont certes pas créé la situation des sédentaires du Sahara. Elle est aussi vieille que le désert. Avant eux, les gens des oasis avaient déjà des suzerains nomades; mais cette situation, ils l'ont très probablement généralisée et l'on rendue plus pénible. Devant l'insécurité croissante, consécutive de l'invasion du XI[e] siècle, devant l'incendie grandissant, l'agriculteur sans défense a dû faire la part du feu, recourir aux Arabes eux-mêmes, souscrire aux exigences de ceux qui apportaient le salut après avoir fait naître le danger. Ce qui arrive de nos jours nous indique clairement ce processus, et mieux encore peut-être ce que nous a révélé l'étude des événements survenus dans le Tell, dès le lendemain de l'arrivée des tribus. De même que les populations d'Ifrîqîya réfugiées dans les villes après la chute des Zîrides, les gens de l'oasis et tous ceux que la peur a rabattu vers cet asile[2] « ont dû se faire les protégés d'un groupe pour ne pas être la proie de tous »[3]. A défaut de renseignements datant du moyen âge, l'histoire moderne du Sahara algérien nous en fournirait une masse, pour préciser les étapes de cette main-mise des seigneurs Arabes sur leurs clients des qçoûr[4].

Comme toutes les aristocraties, l'aristocratie des pasteurs a connu l'âge des supériorités et des services réels avant de connaître l'âge des privilèges que rien ne motive plus. La soumission des qçoûriens a pu être parfois un simple fait de guerre; elle a plus souvent été (ce qui re-

---

(1) Hérodote, *Hist.*, IV, ch. CLXXII, CLXXXII, cité par Schirmer, *Le Sahara*, p. 297.

(2) Cf. Féraud, *Le Sahara de Constantine*, p. 459.

(3) Schirmer. *loc. cit.*

(4) Les Dawî Boû 'Anân (fraction des Dawi Meni') vinrent d'abord sans scrupule commettre quelques petits vols (aux dépens des gens d'Iglî); puis, enhardis par le défaut de représailles, ils en vinrent à faire la récolte des dattes pour leur propre compte. Les Glâwa essayèrent en vain de les en chasser; à bout d'expédients, ils achetèrent les Oûlâd Slimân, autre fraction des Dawî Menî', qui consentirent à les protéger contre leurs ennemis. Caldero, *Les B. Gommi*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* 1904, p. 333.

vient d'ailleurs au même) la conséquence d'un contrat. En échange d'une sécurité relative, les vassaux, s'ils n'aliénaient pas leur liberté personnelle, s'ils ne devenaient pas esclaves ou serfs, ont consenti à leurs protecteurs, comme redevances en nature, la part la plus large de leur propre travail et de celui de leurs enfants. On laisse à penser les empiétements graduels de cette force brutale sur cette faiblesse, dont rien ne pouvait faire espérer le relèvement. Peu à peu, les nomades devenaient les vrais maîtres du sol. Le contrat habituel, qui attribue le cinquième (khoms) au fellâḥ, fut souvent suivi d'arrangements plus onéreux encore[1]. Nous verrions volontiers des maîtres aussi exigeants que les Dawî Menî' de l'époque moderne dans ces Dawî 'Obayd Allâh dont la venue terrorisait les compagnons d'Ibn Baṭṭoûṭa.

Le rythme des travaux annuels des nomades devait aussi ressembler fort à celui que nous indique Carette[2]. Nous aurons peu de chose à y changer pour nous représenter leur vie du sud. Les nomades arrivent dans le Sahara à l'époque de la maturité des dattes, c'est-à-dire vers le milieu d'octobre. Un mois s'écoule à faire la récolte. Ils abandonnent aux sédentaires la part convenue, probablement le cinquième; « le reste servira à leur consommation personnelle ou sera transporté dans le Tell pour être échangé contre des céréales[3] »; un autre mois est consacré aux transactions, à l'échange du blé et de l'orge

(1) Voici comment les Dawî Menî' sont progressivement devenus propriétaires de tous les palmiers de Taṛit. Ces nomades, se trouvant peu satisfaits du quart des récoltes qu'on leur avait promis, « laissèrent entendre qu'il était injuste que leurs protégés gardassent la plus grande portion. Ils étaient même disposés à faire mettre à mort les principaux de Taṛit, pour n'avoir aucun partage à faire avec eux, lorsque Boû Felja (l'un des notables), apprenant le sort réservé à ses compatriotes, se rendit en hâte auprès des Dawî Menî'; au nom des siens, il leur proposa l'abandon des trois quarts des palmiers... Les Dawî Menî' acceptèrent... » Depuis lors, « les qçoûriens n'ont même pas su conserver le lot qui leur était échu. Chaque fois qu'ils ont voulu des grains, ils se sont adressés aux Dawî Menî', sans songer au remboursement, et, avec l'insouciance qui caractérise l'indigène. Il en est résulté qu'ils ont été obligés de céder peu à peu leurs propriétés pour se libérer ». Calderaro, *loc. cit.*, 317-318.

(2) Carette, *Du commerce de l'Algérie*, Paris 1844, p. 14-15.

(3) Aug. Bernard et Lacroix, *Evolution du nomadisme*, p. 179.

contre les tissus de laine, produit du travail annuel des femmes. Lorsque ces opérations sont terminées et que les marchandises sont déposées dans les magasins, sous la garde et la responsabilité des qçoûriens, les tribus s'éloignent des villages et vont conduire leurs troupeaux, de pâturages en pâturages, dans les steppes désertes du Sahara.

Ces pâturages, nous l'avons vu, ne sont ni très nombreux, ni très abondants dans la région du Touât; ils le sont davantage au Goûrâra. C'est donc là qu'ils dirigeaient de préférence leurs chameaux, une fois finis les travaux de la récolte des dattes. Le Goûrâra recevait même parfois, dans les années mauvaises, les troupeaux des B.'Âmir qui en venaient partager les ressources, après accord préalable avec les Dawî 'Obayd Allâh, seigneurs véritables de la région (1).

Telle est, au XIVe siècle, tant dans le Tell que dans le désert, la situation de ces Dawî 'Obayd Allâh, tribu de frontière qu'un concours heureux de circonstances a singulièrement servie.

Dans ce qui précède, nous n'avons pas cru pouvoir distinguer d'une manière nette les deux branches qui la composent, parce que le « Kitâb el-'Ibar » ne nous l'a pas permis. Il semble toutefois qu'il existe une différence notable entre les Heddâj et les Kharrâj. Les seconds, dont nous avons localisé le territoire tellien dans la région de Tlemcen, paraissent avoir été sensiblement plus nombreux et plus riches que les premiers. Au XVIe siècle, Léon l'Africain n'attribue que 500 chevaux aux Heddâj de la plaine d'Angâd, qu'il déclare très pauvres, tandis qu'il évalue à 4.000 le nombre de ceux dont peuvent disposer les Kharrâj (2). Ceux-ci fréquentent en été les environs de Tlemcen, en hiver le désert de Figuîg et la région des B. Gommî. Ils reçoivent, nous dit-il, une subvention des

(1) IKh., II 81, tr. III 299.
(2) Léon, I 63-64.

sultans tlemceniens. Les uns et les autres d'ailleurs sont, d'après lui, des pillards sans vergogne. Leur situation sur une des grandes routes de Berbérie leur en donne les moyens.

Léon l'Africain est un des derniers chez qui figurent encore les vieux noms de Dawî 'Obayd Allâh et de Heddâj. Ces tribus, comme il arrive souvent, ont changé d'appellation et perdu quelque peu de leur personnalité. Le nom géographique de leur station habituelle (qui souvent n'est lui-même qu'un vieux nom de tribu) tend à se substituer au nom ancien. C'est là, croyons-nous un indice d'affaiblissement ; quoiqu'à vrai dire, il semble assez difficile de déterminer pourquoi telle désignation se conserve et telle autre tombe dans l'oubli. Comment se fait-il, par exemple, que le nom de Ma'qil ait disparu du Maroc oriental et qu'on y connaisse encore les Moḥaîya [1], modeste rameau détaché de la branche des Athbej B. 'Iyâḍ et enté sur le tronc puissant des Arabes ma'qiliens [2] ? Qui peut expliquer que nul ne parle plus des Dawî 'Obayd Allâh et que les Français aient encore trouvé une des familles des Kharrâj [3], les Ṛosel, sur le territoire que ces Arabes fréquentaient, il y a plus de cinq siècles, au nord de Tlemcen [4] ? Quoiqu'il en soit, il nous suffira de constater que, de très bonne heure, ces noms génériques importants, connus d'Ibn Khaldoûn, sont abandonnés et que des noms nouveaux apparaissent; mais tout porte à croire que, dans la collectivité désignée sous l'appellation d'Angâd, les anciens Heddâj, dont la plaine d'Angâd était le domaine propre, entraient pour une bonne part, sans doute

(1) Sur cette tribu de la frontière algérienne, au sud-ouest d'Oujda, cf. de Montdésir, *Les tribus du N.-E. marocain*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger*, 1905, pp. 266-268.

(2) IKh., I 74, tr. I 118; Cf. Ez-Ziyâni, tr. 35.

(3) Notons que des Kharrâj sont marqués sur la carte Carette au sud-est de Tlemcen, contigus aux Ahl el-Wêd.

(4) Sur la rive gauche de l'Isser.

avec des fractions des Kharrâj, des Dawî Mançoûr et des éléments berbères voisins [1].

Comme les Dawî 'Obayd Allâh, ces Angâd sont grands coupeurs de routes [2]. L'apparition de la deuxième dynastie chérifienne, celle des Fîlâlis, les met un moment au premier plan dans l'histoire du Maghreb el-Aqçâ; ils soutiennent Moûlay Er-Rachîd et l'aident à s'emparer du trône [3]. Mais leurs brigandages persistants attirent sur eux, comme sur les Aḥlâf, la rigueur du grand chérîf Moûlây Isma'îl, qui fonde des forteresses dans le pays pour surveiller ces tribus turbulentes [4]. Quant aux Ṛosel, fraction des Kharrâj, ils semblent d'assez bonne heure se solidariser avec leurs voisins, les B. 'Âmir. Telle fut du moins leur attitude lors des agitations que provoqua l'émir 'Abd el-Qâder [5]. Ṛosel, B. 'Âmir, Trâras et Oulhâça paraissent alors former un bloc assez compact et avoir oublié les vieilles haines qui les divisèrent jadis.

Comme ont le voit, le groupe d'Arabes ma'qiliens que nous venons d'étudier se rattache étroitement et de plus en plus à l'histoire du Maghreb central. Nous retrouverons un dernier îlot de la grande famille, isolé au cœur même de l'Algérie, dans la plaine de la Mitidja. Mais l'ordre régional que nous avons adopté ne nous permet pas d'en aborder immédiatement l'étude. Nous devons maintenant, poursuivant notre route vers l'est, examiner les grandes familles hilâliennes qui couvrent le Tell de l'Oranie : B.'Âmir, Ḥomeiyân et Sowayd.

---

(1) Les Angâd sont tenus pour « des Arabes nomades qui ont été placés là au XIVe siècle par les souverains de Tlemcen ». Aug. Bernard, *Confins algéro-marocains*, p. 17. Sur la signification purement géographique de ce nom au moyen âge, IKh., II 177, tr. III 435; Yaḥyâ b. Kh., tr. II 102 n. Voir aussi Voinot, *Oudjda et l'Amalat*, 180-182.

(2) Cf. *Dawḥat en-Nâchir*, p. 54-55; Léon, III 6; Marmol, II 321.

(3) *Nozhet*, tr. pp. 472, 499; *Torjmân*, tr. 6, 12, 14-15.

(4) *Torjmân*, tr. 26, 34-35. Sur la situation des Angâd Ṛerâba du territoire marocain et celle des Angâd Cherâga d'Algérie, leur extension vers le Choṭṭ Cherguî, leurs stations occasionnelles dans la plaine de Sidi bel-Abbès et au sud d'Oran, cf. Carette et Warnier, *Description et division de l'Algérie* 1847, p. 43-44 et la carte de 1846.

(5) Cf. *Douairs et Zemalas*, Oran 1883, p. 12, 39, 41, 53.

II.

B. ʻAmir. — Toutes trois se rattachent à cette lignée de Zoṛba b. Abî Rebîʻa qui semble avoir composé, en Maghreb central, le fond de la population arabe. On connait les étapes successives de leur installation. Comme les autres fractions du groupe zoṛbien, les B. ʻÂmir, après avoir séjourné entre Tripoli et Gabès, s'étaient éloignés vers l'ouest pendant la seconde moitié du XIIe siècle. Vers 1200, nous les trouvons dans les steppes de la région du Zâṛez Ṛarbî, à l'ouest du Ḥodna; ils semblent même déborder sur le Tell au nord de cette région (1), où ils occupent le futur domaine des Sowayd. Clients du sîd almoḥade, gouverneur de Tlemcen, ils accompagnent les Zenâta B. Bâdin dans leurs migrations. Vers 1235, lors de l'accession de leurs confédérés, les ʻAbd el-Wâdides, au rang de princes sédentaires, nouveau progrès des B. ʻÂmir vers l'ouest. Pour contenir la turbulence des Maʻqil qui occupaient déjà la vallée de la Moulouiya, Yaṛmorâsan les avait appelés auprès de lui, eux et les Ḥomeiyân. Se séparant des B. Yazîd, ils s'étaient donc transportés vers les steppes au sud de Tlemcen, et, peu de temps après sans doute, avaient reçu des apanages dans la région maritime, au nord de cette ville.

Les Ḥomeiyân n'avaient pas eu de part à cette nouvelle attribution de terres et étaient demeurés sur la bordure meridionale du Tell. Mais on se souvenait de les avoir vus venir des Zâṛez en compagnie des B. ʻÂmir, et cela suffit à expliquer l'erreur de certains qui les considéraient comme branche des B. ʻÂmir, bien qu'ils fussent en réalité issus des B. Yazîd, que les B. ʻÂmir avaient quittés (2).

(1) IKh., I 77, tr. I 123. Les Sowayd seraient pendant ce temps au Zâṛez Cherguî. La limite orientale des Zoṛba est alors la bordure ouest du Ḥodna.

(2) Il faut noter la classification encore en usage, chez les Ḥomeiyân, de leurs groupes en Châfaʻ et non-Châfaʻ (cf. *Pays du mouton*, 330; les Châfa,

Le fait d'être accompagnés par les Ḥomeiyân n'était d'ailleurs pas la seule circonstance qui rappelât la vie antérieure des B. 'Âmir auprès des B. Yazîd. Pendant fort longtemps, les émigrés reçurent de leurs anciens voisins une redevance de mille grands sacs de grains[1], commémoration, disaient les uns, d'un service rendu aux B. Yazîd par les B. 'Âmir dans un danger pressant, simple survivance, prétendaient les autres, d'une servitude, d'une taxe en nature que les B. 'Âmir venaient percevoir dans la riche vallée du Ḥamza où campaient leurs confédérés.

On sait quelles alternatives d'éclipse et d'éclat subit la fortune des B. 'Âmir, quelles querelles divisèrent la tribu et amenèrent le rattachement d'une famille de leurs cheikhs au parti merînite, quelle fidélité montrèrent assez constamment les autres familles aux B. 'Abd el-Wâd[2]. A la fin du XIVe siècle, ils possédaient des droits sur toutes les plaines sublittorales entre la chaîne du Tessâla et le Gaddâra (Djebel Romra actuel)[3], c'est-à-dire la longue plaine de Zîdoûr, à l'ouest d'Aïn Temouchent, la plaine de Mlâta, qui borde au sud la Sebkha d'Oran, auxquelles il convient peut-être d'ajouter la plaine du Sîg. Ibn Khaldoûn semble indiquer qu'au delà, vers l'est, commençait le domaine des Sowayd. Les B. 'Âmir d'ailleurs ne jouissaient pas, dans leur région, du revenu des villes, que les sultans de Tlemcen s'étaient réservé, mais les avantages que leur assurait la possession de ces riches pâturages, joints sans doute aux impôts payés par les campagnards, étaient suffisants pour leur assurer une vie fa-

seraient les Ḥomeiyân algériens). Châfa' (régulièrement Châfi') est le nom d'une des branches des B. 'Âmir (IKh., I 65, tr. I 104). Y aurait-il là une persistance de l'ancienne confusion entre Ḥomeiyân et B. 'Âmir?

(1) Sur la capacité du grand sac (*ṛerâra*), soit 90 litres, cf. Martin, *Oasis sahariennes*, I 22.

(2) Boû Râs (*Voyages*, tr. ap. *Rev. Afr.* 1861, p. 123), précisant Ibn Khaldoûn, attribue au sultan Aboû Ḥammoû leur transfert du sud de Tlemcen au Sahel d'Oran et nous dit que cet événement se produisit vers 760 (1358 J.-C.).

(3) Basset, *Fastes chronologiques de la ville d'Oran*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran* 1892, p. 56.

cile. Quoique moins favorables à la culture que la Mitidja, en raison de la salure des terres, les plaines humides du Sahel d'Oran devaient offrir aux nomades de bons parcours d'été. Quant aux sédentaires de la région, c'étaient quelques restes misérables des Berbères Azdâja qui avaient tenu le pays[1]; c'étaient surtout ces Medyoûna zenâtiens dont nous avons signalé l'arrivée dans le pays vers la première moitié du XIIIe siècle et qui occupaient la chaîne du Tessâla. Il est probable qu'ils payaient quelques droits aux B. 'Âmir, quoique les textes ne nous permettent pas de l'affirmer.

Sans disposer de terres aussi étendues que les Sowayd, sans jouir de revenus aussi abondants, les B. 'Âmir pouvaient cependant faire bonne figure à côté de leurs puissants voisins. Pour lutter contre ceux-ci (et l'on sait qu'ils en eurent plus d'une fois l'occasion) pour résister à ce faisceau des Zoṛba B. Mâlik qui comprenait, outre les Sowayd, les 'Aṭṭâf et les Dyâlem, les B. 'Âmir groupaient autour d'eux des alliés avec lesquels les solidarisaient des confédérations anciennes ou la frayeur commune de l'extension sowaydienne. Nous avons indiqué quels souvenirs (déjà confus dans la mémoire des intéressés) les liaient aux Zoṛba B. Yazîd. Une alliance analogue, mais d'origine plus problématique encore, les unissait aux Zoṛba En-Naḍr, dont ils durent être les voisins jadis. Rappelons ce qu'en dit Ibn Khaldoûn : « Bien que les familles d'En-Naḍr prétendent se rattacher aux B. 'Âmir dans la personne Qoḥâfa, j'ai entendu dire à leurs vieillards que Qoḥâfa n'est pas le nom de leur ancêtre, mais celui d'un vallon où ces deux tribus s'étaient juré fidélité dans les temps anciens. » Et il ajoute : « Il leur est arrivé quelquefois, mais bien rarement, de soutenir les Sowayd contre les B. 'Âmir ; mais, comme nous venons de le dire, elles sont toujours plus disposées à

(1) Ibn Ḥawqal, 53, tr. 786-787; IKh., I 183-184, tr. I 284-285.

donner leur appui à ceux-ci, par suite de la confédération qu'elles ont formée avec eux [1] ».

On ne saurait faire intervenir les raisons d'origine pour expliquer la confédération existant entre les Zoṛba B. 'Âmir et les Oûlâd Zekrîr; l'utilité, les nécessités de la vie économique suffisent à en rendre compte.

Les Oûlâd Zekrîr, branche d'une famille athbejide, occupaient le Djebel Ksàl, extrémité orientale du Djebel 'Amoûr. Le « Kitâb el-'Ibar » nous parle d'une suzeraineté exercée sur cette modeste tribu de l'Atlas saharien par la riche tribu du Tell [2]; nous ne doutons pas qu'elle n'entraîne avec elle un droit de passage des seconds sur le territoire des premiers. L'époque moderne nous présente maints exemples de servitudes semblables. Consenties à la suite d'une victoire, elles devaient être attestées par un contrat régulier, peut-être confirmées par des alliances matrimoniales.

L'hypothèse d'un droit de passage acquis par les B. 'Âmir sur les Oûlâd Zekrîr est fortifiée par l'examen de leur situation dans le Tell et de leur parcours dans le Sahara. Lorsqu'ayant passé par Tlemcen et Sebdoû, ou ayant suivi la vallée de la Mekerra, ils avaient franchi les Hauts Plateaux, en obliquant vers l'ouest, et avaient traversé l'Atlas saharien [3], ils se trouvaient à l'extrémité sud-est des Monts des Qçoûr. Or, nous savons que le plus éloigné vers l'est de ces villages de terre leur appartenait. Ils y emmagasinaient leurs fardeaux encombrants ou précieux et les provisions qu'ils rapportaient du Tell. Ibn Khaldoûn ajoute « qu'ils trouvaient dans la possession de ce centre beaucoup d'autres avantages » [3]. Sans doute se faisaient-ils payer des redevances par les qçouriens. Tou-

(1) IKh., I 72, tr. I 114 et supra p. 242.

(2) IKh., I 35, tr. I 59.

(3) En empruntant vraisemblablement la piste suivie par les Ṭrâfi (*Pays du mouton*, p. 304) ou un chemin plus oriental.

(4) IKh., I 153, tr. I 241.

tefois les territoires du sud qu'ils avaient en partage ne leur offraient pas toujours des pâturages suffisants. Dans les années mauvaises, force leur était de traverser le grand Erg et de se rendre au Goûrâra, où les Dawî 'Obayd Allâh consentaient à les laisser passer l'hiver (1).

Notons que ce qu'Ibn Khaldoûn nous donne comme un fait accidentel semble être une règle d'après Léon l'Africain. Celui-ci nous les représente comme habitant en été les frontières du royaume de Tlemcen et d'Oran, et comme parcourant en hiver les déserts qui avoisinent le Goûrâra. Y a-t-il là un droit régulier acquis à la suite du refoulement des maîtres antérieurs? Cela se peut. La puissance des B. 'Âmir, loin de décroître, paraît s'être affermie après le XIVe siècle. Léon les considère comme un des plus importants groupes arabes de la Berbérie; il les prétend capables de mettre 6.000 cavaliers bien équipés au service du sultan de Tlemcen (2).

La prise d'Oran par les Espagnols devait donner une nouvelle orientation à leurs destinées. Ils entrèrent en relation pacifique avec l'infidèle, commercèrent avec lui et finalement se mirent à sa solde. Au début du XVIIIe siècle, le dey d'Alger, ayant placé les Espagnols dans la nécessité de quitter la ville, poursuit les B. 'Âmir de sa haine et donne une partie de leurs terres aux Douair et aux 'Abîd qui l'avaient aidé (3). Réduits ou mal vus de leurs coreligionnaires, qui ne leur pardonnaient pas leur forfaiture (4), les B. 'Âmir n'en continuèrent pas moins à habiter

(1) IKh., II 99, tr. III 299.

(2) Léon, I 56. Les subdivisions qu'il leur attribue ne concordent pas avec celles d'Ibn Khaldoûn et de Boû Râs.

(3) Cf. Lespinasse, *Notice sur les Hachem de Mascara*, ap. *Rev. Afr.* 1877, pp. 142, 144, 146-148; Walsin-Esterhazy, *De la domination turque*, Paris, 1850, p. 169; de Grammont, *Hist. d'Alger*, Paris 1887, p. 27; P. Ruff, *La domination espagnole à Oran*, Paris 1900, pp. 13-15; Boû Râs, *Voyages extraordinaires*, tr. ap. *Rev. Afr.* 1879, p. 120. Ce furent surtout les Châfa', l'une des branches de la tribu, qui formèrent l'armée des chrétiens, tandis que leurs frères comptaient parmi les « r'âyâ » de ces étrangers.

(4) Cf. Basset, *Dictons satiriques de Sidi Ahmed b. Youssef*, ap. *J. As* 1890, II 229.

le pays jusqu'au XIXe siècle[1]; nous les trouvâmes encore fort nombreux dans la région où Aboû Ḥammoû les avait vu s'installer. Carette attribue aux B. 'Âmir, Cherâga d'Oran et Ṛerâba de Tlemcen, une population totale de 27.000 âmes[2], auxquels il convient d'ajouter, dans le district de Mascara, autant de Ya'qoûbîya, qui se rattachent à la lignée de Ya'qoûb, l'un des fils d''Âmir b. Zoṛba[3]; parenté toute théorique, et qui recouvre très probablement un vaste assemblage d'éléments hétérogènes groupés autour d'un noyau ancien subsistant dans le pays. En 1845, une bonne partie d'entre eux émigra au Maroc[4].

Homeiyân. — Cette destinée des tribus nous offre parfois de curieux spectacles. Celle des Ḥomeiyân est des plus surprenantes. Ibn Khaldoûn nous les présente comme une famille de condition modeste et que son indigence rend en quelque sorte plus mobile. « S'adonnant, dit-il, à la vie nomade et au soin des troupeaux, elle n'avait pas de séjour fixé »[5]. Nous entendons par là qu'elle ne disposait ni de concessions d'impôts, ni de terrains pour la culture du dattier, ni de vassaux dans les oasis. Emigrée, à la suite et pour ainsi dire sous l'égide d'une famille plus puissante, de la vallée de l'Oued Sahel sur la bordure des hautes plaines d'Oranie, elle arrête là son exode et ne prend pas sa part des bonnes terres accordées à ses opulents introducteurs. Elle demeure au sud de Tlemcen y mène une vie peut-être médiocre, mais à coup sûr sans

(1) Cf. Marcel, *Tableau statistique des tribus de la province d'Oran*, ap. *J. As.* 1835, II 82; *De l'administration dans la province d'Oran*, ap. *Etablissements français* 1839, p. 290; Carette et Warnier, *ibid.* 1844, p. 394. Sur leur attitude lors de la conquête française, cf. *Istiqçâ*, tr. II 140.

(2) Carette, *Origine et migrations des tribus*, p. 475.

(3) Boû Râs, *Voy.*, ap. *Rev. Afr.* 1879, pp. 121-122.

(4) Bastide, *Bel-Abbès*, p. 213, 228. D'après le même, 209-210, les Ḥazej, dont le territoire touche presque à Sidi bel-Abbès et s'étend sur la majeure partie du Tessâla, se prétendent B. 'Âmir. Au moyen âge, ils auraient soutenu les Merînides, auraient dû se retirer vers le sud et seraient revenus se fixer au Tessâla en 1698. Il faut voir vraisemblablement, dans ces Ḥazej, les Ḥajez d'IKh., I 65; la métathèse de j-z en z-j est courante dans le parler de ces tribus. Cf. W. Marçais, *Le Dialecte arabe des Oûlâd Brâhim de Saïda*, p. 18.

(5) IKh., I 56, tr. I 91.

gloire. Son nom ne figure pas dans les annales des deux Maghreb; et pourtant, tandis que des tribus redoutables se dispersent et fondent dans l'espace de quelques siècles, celle-ci ne disparaît pas, conserve ses terres, traverse intacte le moyen âge et les temps modernes. Il semble que sa médiocrité même l'ait protégée [1], alors que la puissance de certains autres groupes excitait contre eux les jalousies, les convoitises, les colères des populations voisines et des princes, maîtres successifs du Tell.

Non seulement les Ḥomeiyân ont survécu, mais ils paraissent même s'être considérablement accrus avec le temps. Carette leur accorde un total de 70.500 individus[2]. Ils restent bien toujours ce qu'ils étaient au XIII[e] siècle : « des nomades dans toute l'acception du mot. » Du printemps à l'automne, ils effectuent des migrations sur le territoire de l'annexe de Mecheria. A partir de cette saison, ils se rendent en masse au désert et, par Tioût et Moṛrar Taḥtânî, se répandent le long de l'Oued Nâmoûs, dans la région saharienne du cercle d'Aïn-Sefra [3].

Sowayd. — Bien que la venue des Sowayd, les plus puissants des B. Mâlik b. Zoṛba[4], dans le Tell du Maghreb central soit contemporaine de l'installation des B. ʻÂmir, qu'elle ait été provoquée par le même fondateur d'empire, leur territoire apparaît comme beaucoup plus étendu, plus riche en cités et en populations imposables que celui de leurs parents. Ce territoire s'étend du méridien de Tlemcen aux pentes de l'Ouarsenis et du golfe d'Arzeu au

---

(1) Voir infra, les ʻAmoûr, les Saḥârî.

(2) Carette, *Origine et migrations*, p. 476; Bastide (*Bel-Abbès*, 216) dit qu'ils sont entrés dans la confédération des Trâfî.

(3) *Le pays du mouton*, p. 312, 330. Voir aussi La Martinière et Lacroix, *Documents sur le nord-ouest africain*, II 194-199, 244-249. Une fraction est allée se fixer au sud de Saint-Leu. Biarnay, *Notice sur les Bettioua du vieil Arzeu*, ap. *Rev. Afr.* 1910, p. 101.

(4) Une note inédite de M. Guin cite un manuscrit arabe intitulé : *Les rayons de l'estime dissipant les nuages qui couvrent d'ignominie la famille des Hâbra et des autres descendants de Mâlik b. Zoṛba, gens de haute vertu et de grand courage.* Je n'ai pu consulter cette œuvre qu'il serait intéressant de retrouver.

Choṭṭ ech-Cherguî. Il englobe cette plaine de Sîdî Bel-Abbès dont la colonisation française a su faire un admirable grenier à blé, les plaines moins riches, plus sèches, de Mascara, que dominent des citadelles berbères bâties en amphithéâtre sur les plateaux rocheux comme la Qal'at Howwâra, bon pays de nomades, qui vit naître l'émir 'Abd el-Qâder, la plaine de Çîdoûr au nord de Tlemcen[1], les plaines du Sîg et de l'Habra, qui seraient presque aussi fertiles que la Mitidja si les marécages n'en limitaient l'exploitation[2].

Les populations qu'ils y trouvèrent, après le départ des B. 'Âmir[3], qui avaient reculé vers l'ouest, appartenaient à la grande famille des B. Toûjîn. Mais des immigrations antérieures de tribus très puissantes y avaient laissé des traces de leur passage[4]. L'histoire de ces peuplements successifs ne laisse pas d'être fort obscure.

Vers le milieu du Xe siècle, on y trouvait des Maṛrâwa dans la partie est et des B. Yfren dans la partie ouest. Les B. Yfren y avaient fondé un premier empire, avec Ifgân comme capitale[5]. Le Xe siècle ne s'était pas achevé que, repoussés en Maghreb el-Aqçâ par les armées zîrites, ils avaient vu leurs terres passer aux mains de deux grandes tribus zenâtiennes, les Wemânoû et les Yloûmî[6]. Ceux-ci s'établirent sur les deux rives de la Mîna. Les Wemânoû en particulier durent aux bons offices rendus à la cause ḥammâdite une prospérité de près d'un siècle. A la faveur des luttes qui les déchiraient, les Almoḥades avaient abattu leur puissance. C'est aux Zenâta B. Bâdin qu'avait profité cet écroulement. Avant que les B. 'Abd el-Wâd ne se

(1) Yaḥyâ b. Kh., II 135, tr. 157.

(2) Augustin Bernard et Ficheur, *Régions naturelles de l'Algérie*, ap. *Annales de Géog.* 1902, IX 241.

(3) IKh., I 77, tr. I 123.

(4) L'*Istibçâr*, tr. 119, signale l'existence de Zenâtiens Maṭrara dans la plaine de Sirât.

(5) IKh., I 23, tr. III 213; sur Ifgân (Aïn-Fekane entre Mascara et Mercier-Lacombe), cf. Bekrî, 71, 79, tr. 167, 185.

(6) IKh., II 78, tr. III 294; ces tribus s'y trouvaient déjà.

fussent implantés dans Tlemcen, leurs frères les B. Toûjîn s'étaient emparés successivement du territoire des Yloûmî et des Wemânoû, qui demeurèrent sur leur ancien domaine, fractionnés, humiliés, dépossédés au milieu des nomades vainqueurs. En vertu de ce principe qui veut qu'une tribu ne soit vraiment forte que lorsqu'elle dispose d'une citadelle, un des cheîkhs des Toûjîn nommé Selâma avait fondé pour lui et ses enfants la demeure seigneuriale de Taworzoût, la Qal'a des fils de Selâma. Au début du XIII[e] siècle, les Arabes Sowayd étaient enfin venus se superposer à ces derniers maîtres du sol et compliquer cette ethnographie.

A vrai dire, cette superposition, complète dans le plat pays, avait laissé intactes les terres d'un accès plus difficile. La région dont il s'agit comporte en effet un de ces îlots montagneux qui sont demeurés comme les donjons des vieilles populations berbères. Bien que l'Ouarsenis, qui constitue cet asile, n'atteigne pas des hauteurs prodigieuses (1), il est de pénétration malaisée. La vie y est pénible, le sol peu fertile; mais on y est relativement à l'abri; cela suffit pour que les populations repoussées des plaines s'y soient successivement réfugiées (2); elles y ont leurs demeures et leurs vergers « non pas sur les sommets comme en Kabylie, ni sur le bord des rivières sans doute trop fiévreux, mais en général à mi-côte, dans les clairières des forêts où ils vivent pour ainsi dire dire cachés » (3).

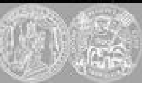
Ceux des B. Toûjîn qu'une distribution antérieure avait localisés sur les hauteurs ou qui avaient pris le parti d'abandonner les occupations pastorales pour la petite culture du montagnard avaient échappé à la domination arabe et vivaient indépendants. C'étaient en particulier

(1) Cf. Aug. Bernard et Ficheur, *Les régions naturelles de l'Algérie*, loc. cit., p. 345; R. Basset, *Etude sur la Zenâtia de l'Ouarsenis*, Paris 1895, p. 3-4.
(2) Voir l'énumération de Edrisî, 85, tr. 98.
(3) Aug. Bernard et Ficheur, *loc. cit.*, p. 346.

les B. Tîrrîn[1], que le cheîkh 'Abd el-Qawî y avait jadis établis. Les autres groupes toûjînides « devinrent serfs des Sowayd et durent se soumettre aux corvées et aux impôts ».

Cette soumission se fit graduellement. La prise de possession du vaste domaine des B. Toûjîn par les Sowayd semble, on l'a vu, s'être effectuée en plusieurs fois. Avant même l'installation des 'Abd el-Wâdides dans Tlemcen, ceux-ci s'étaient engagés à payer une solde aux Sowayd, leurs confédérés, et chargeaient les gens de Sîrât, d'El-Baṭḥâ et de la Qal'at Howwâra[2] d'en acquitter le montant. Cette concession fut confirmée et augmentée par Yarmorâsan devenu sultan. Il attribua même régulièrement les villes d'El-Baṭḥâ et de Sîrât à Yoûsof b. Mahdî, l'un de leurs chefs, la plaine d'El-Baṭḥâ à 'Antar b. Ṭerâd, neveu du premier[3]. Plus tard, quand les Sowayd eurent abandonné le clan des princes de Tlemcen, les B. Merîn se montrèrent généreux envers ces nomades qui pouvaient les servir et habitaient trop loin d'eux pour être bien à craindre. Le Merînide Aboû 'Inân fit en particulier beaucoup pour eux. A Wanzammâr b. 'Arîf il concéda une grande partie du pays occupé par les Toûjîn : le Sersoû et cette Qal'a de Taworzoût que le cheîkh Selâma avait construite pour affermir la puissance des siens. Après la restauration 'abd el-wâdite de 1352, Aboû Ḥammoû s'efforça de se concilier les Sowayd qui avaient prêté un si utile appui aux ennemis de sa famille : il reconnut aux fils d''Ârif la Qal'a B. Selâma, leur donna comme sujets les Toûjîn B. Mâdoûn, leur remit le territoire de Mindâs, sur la rive droite de la Mîna, attribua à Aboû Bekr b. 'Arîf la ville de Kelmîtoû, à son frère Moḥammed la ville de Mâzoûna. A la fin du XIVe siècle,

(1) IKh., II 238, tr. IV 22. Cf. Marcel, *Tableau statistique des tribus de la province d'Oran*, ap. *J. As.* 1835, II 80.
(2) Cf. supra, p. 273.
(3) IKh., I 58, 60, tr. I 94, 96.



les Sowayd étaient maîtres de presque tout le territoire toûjînite, en vertu d'« iqṭâ' » en bonne forme [1]. Terres de parcours, terres de culture pouvant être données à bail ou travaillées par des esclaves, impôts de villes et de campagnes, contributions légales, redevances arbitraires, ils étaient abondamment pourvus de tout cela, dans la partie du Tell qu'ils occupaient; quant aux régions du Sahara où l'autorité du sultan n'avait aucun moyen de s'exercer effectivement, les « iqṭâ' » ne pouvaient les concerner. Là, c'était, comme pour les Dawi 'Obayd Allâh, le hasard de la première installation qui réglait la répartition des pâturages; ou bien c'était la situation des nomades dans le Tell qui déterminait le plus souvent la tranche de désert « correspondante » qui leur revenait. Rien d'étonnant à ce que le domaine saharien ne fut pas toujours, comme valeur, en rapport avec le domaine tellien. Bien qu'en principe une tribu forte dut être forte partout et put corriger, par des conquêtes aux dépens des voisins mieux partagés dans le désert, « les hasards » dont parle Ibn Khaldoûn, en fait, on pourrait distinguer, dans les groupes nomades, ceux qui tirent le plus clair de leur richesse des oasis et ceux qui doivent surtout compter sur les revenus de leurs territoires du Tell. Ce cas semble bien celui des Sowayd. Deux remarques nous autorisent à le penser. La première est que l'auteur du « Kitâb el-'Ibar », qui les a si bien connus et se montre si disert pour nous parler de leur vie tellienne, ne nous donne presque aucun détail sur leur station dans le sud; la seconde est que cette famille nous présente le spectacle, assez surprenant dans une tribu qui compte des éléments si riches, de passages partiels, il est vrai, mais réitérés de la vie nomade à la vie sédentaire. Du temps de Yaṛmorâsan, une bonne partie des Sowayd

---

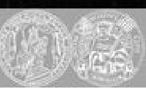
(1) On sait que, d'autre part, les fils d''Arif avaient des terres sur les bords de la Moulouiya. Etant en conflit avec Tlemcen, ils se rendaient de leur domaine de l'est à leur domaine de l'ouest par les Hauts Plateaux. Yaḥyâ b. Kh., II 50, tr. II 60.

se fixent; les autres restent exposés aux exigences des Ma'qil[1]. Vers la fin du même règne, nouvelle fixation : trop faibles pour se livrer à la vie de grands nomades, plusieurs familles s'établissent dans les campagnes d'El-Baṭḥâ et de Sîrât, que l'on a concédées au groupe, y vivent en sédentaires ou s'y livrent à des déplacements très réduits. Une tribu sœur de celle des Sowayd, les B. Bakhîs b. 'Ammâr, s'installe dans la campagne d'Oran et se voit réduite à payer un tribut et les taxes ordinaires[2]. Cependant une branche sowaydienne conserve l'habitude de fréquenter le désert : c'est naturellement la plus opulente, celle qui prend ses chefs parmi les fils d''Arîf. Comme il arrive souvent, ce groupe, gardant le genre de vie des ancêtres, agit comme une force attractive sur les collectivités réduites de même origine. On recherche son appui, on prend place dans sa clientèle. Deux familles descendant d''Orwa b. Zoṛba, les Yaqḍân et les 'Obayd Allâh les suivent dans leurs courses nomades « et s'arrêtent avec eux et aux mêmes stations »[3]. Une troisième famille nombreuse et puissante de souche zoṛbienne, les Sobayḥ, les accompagne de même dans leurs déplacements[4].

Vers quels pâturages conduisent-ils leurs troupeaux? Leur historien ne nous le dit pas explicitement; mais nous pouvons au moins le présumer.

N'oublions pas, d'une part, que les Sowayd ont vécu avec les B. 'Abd el-Wâd et se sont longtemps déplacés avec eux, d'autre part, qu'ils se sont rendus maîtres de toutes les terres des nomades B. Toûjîn. Or, les B. 'Abd el-Wâd, avec les B. Toûjîn et les autres branches de la race zenâtienne des B. Bâdin, se partageaient les stations sahariennes qui s'étendent depuis le Mzâb jusqu'à Fîguîg[5].

(1) IKh., I 59, tr. I 95.
(2) IKh., I 60, tr. I 96-97.
(3) IKh., I 71, tr. I 113.
(4) IKh., I 63, tr. I 101.
(5) IKh., II 87, tr. III 308.



Plus tard, les B. Bâdin, Toûjînides et autres, hantèrent de préférence le Zâb [1] et le Mzâb. Nous verrons que le Zâb était abondamment pourvu de nomades et appartenait en propre à de puissantes familles riyâḥides. Reste le Mzâb, que l'on peut raisonnablement considérer comme le centre d'hivernage des Arabes Sowayd. Pour s'y rendre, ils s'acheminaient par les hautes plaines et devaient traverser l'Atlas saharien vers Âfloû et Tajemoût. Cette partie du Djebel 'Amoûr semble être justement celle qu'habitent les Athbej Oûlâd Moḥaïyâ, à l'est de leurs frères les Oûlâd Zekrîr. Or, de même que les Oûlâd Zekrîr du Djebel Ksâl ont contracté une alliance avec les B. 'Âmir qui jouissent d'un droit de passage sur les terres de ces vassaux, de même les Oûlâd Moḥaïyâ du Mont Râched sont placés sous la suzeraineté des Sowayd [2] qui, sans doute, exercent sur eux des prérogatives analogues et traversent leur domaine, porte toute désignée qui leur ouvre la route du Mzâb.

On connaît ce pays d'un caractère si frappant, tant par l'aspect de ces villes religieuses ou commerçantes bâties sur leurs mamelons pierreux, que par l'esprit de ses habitants gardant, avec leur aptitude surprenante au négoce, leur religiosité hautaine, leur attachement tenace à la vieille doctrine 'abâḍite. Comme toutes les régions d'oasis, celle-ci semble avoir reçu des peuplements divers, mais surtout de race zenâtienne. Ibn Khaldoûn définit suffisamment la vie politique intérieure du Mzâb en nous disant qu'elle rappelle beaucoup celle du Zâb et de l'Oued Rîr, que les qçoûriens s'y partagent en çoffs et y soutiennent, au milieu de luttes incessantes, les chefs rivaux qui y briguent le pouvoir [3]. Les Sowayd durent trouver souvent

(1) Sur leurs stations dans le Zâb, IKh., II 228, 232, tr. IV 7, 12.
(2) IKh., I 35, tr. I 59.
(3) IKh., II 84, tr. III 304.

l'occasion d'intervenir et d'apporter leurs services aux belligérants (1).

Mais si ces villes sahariennes offrent de bons points d'emmagasinement et d'échange, la région qui les entoure, « Thébaïde calcinée par le soleil, sans végétation, sans humidité, déchirée en mille sens par des ravins sans ombre » (2), ne fournit que des pâturages maigres et rares. Force est bien souvent aux nomades de se disperser et d'aller chercher très loin leur vie, soit vers l'est dans la région de Guerâra ou d'Ouargla, soit vers le sud dans la direction de l'Oued Seggueur ou d'El-Golea. Ainsi font encore les tribus qui y mènent leurs chameaux et leurs moutons, ainsi devaient faire les Sowayd quand l'hiver les ramenait au Sahara.

Nous sommes assez mal informés sur ce qu'il advint des Sowayd après le XIVe siècle. Il semble bien que leurs cheïkhs ne retrouvèrent jamais auprès des princes de Berbérie la faveur dont ils avaient joui au moyen âge. Ce que furent un 'Arîf, un Wanzammâr, la puissance que leur crédit faisait rejaillir sur leur clientèle, nous avons tâché de le dire. Il est probable que si des études futures nous venaient dévoiler le destin de leurs descendants, nous n'aurions pas à enregistrer de fastes aussi brillantes. La sédentarisation, qui avait atteint la majeure partie de la tribu, dut se généraliser. Au XVIe siècle, Léon les déclare encore possesseurs d'un ample territoire, en bordure des steppes du royaume de Tenès (3); mais ce domaine ne tarda pas sans doute à se restreindre. Les malheurs des Sowayd font l'objet d'allusions fréquentes dans les poèmes des bédouins d'Oranie. « Ceux de jadis ont disparu, dit l'un

(1) Léon l'Africain, III 244, parle des redevances payées aux Arabes par les gens du Mzâb, mais ne nous dit pas quelles étaient les tribus bénéficiaires.

(2) Masqueray, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*, Paris 1886, p. 204.

(3) Léon, I 57. Marmol, I 86, compte plus de 2.000 Sowayd et plus de 3.000 Habra. Ces chiffres sont d'ailleurs probablement exagérés, suivant l'habitude de l'auteur.



d'eux. Où sont les Sowayd et les Mḥall ? » [1] Comme il arrive souvent, des remaniements vinrent modifier la hiérarchie des groupes et la valeur des noms collectifs. Sous l'administration turque, l'appellation de Flîta désigne la circonscription, l'aghalik le plus important de la région [2]. Parmi les Flîta figurent les Ḥasâsna (qui, d'après Ibn Khaldoûn, sont une branche des Chebâba, fraction des Sowayd), et les Souîd, petit groupe conservant seul le vieux nom de la tribu entière. Les Mejâher donnent leur nom à un autre aghalik. Ils sont encore connus [3]. Enfin les Habra occupent toujours la région de la Mîna, où le moyen âge les vit s'établir [4].

Deux tribus réduites, faisant partie, comme les Sowayd, de la grande famille des Zoḅba B. Mâlik, voisinaient avec eux dans le Tell : c'étaient les 'Aṭṭâf et les Dyâlem.

'Aṭṭâf. — On connaît encore les 'Aṭṭâf et le village qui porte leur nom dans la vallée du Chélif entre Orléansville et Miliana mais plus près du premier centre que du second [5]. Ils paraissent s'être sensiblement déplacés vers l'ouest depuis le XIVe siècle. Ibn Khaldoûn indique assez nettement leur situation à cette époque. De la région de Miliana, qui en formait le point extrême vers le nord, leur territoire débordait largement sur ce qu'on a appelé le « quadrilatère de l'Ouarsenis » et englobait le Djebel Derrâg, qui s'élève à l'est de la route de Miliana à Teniet el-Ḥadd. L'Ouarsenis séparait leur pays de celui des Sowayd » [6].

---

(1) Sonneck, *Chants arabes du Maghreb*, nº XLII, tr. p. 145.

(2) Cf. Marcel, *Tableau statistique des tribus de la province d'Oran*, ap. *J. As.* 1835, II 81, 88; René Leclerc, *Monographie géog. et hist. de la commune mixte de la Mina*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran* 1902, p. 191; cf. IKh., I 58, tr. I 94; *De la domination arabe dans la province d'Oran*, ap. *Etablissements français*, 1839, p. 279.

(3) R. Leclerc, *loc. cit.*; Accardo, *Répertoire des tribus et douars de l'Algérie*, I 81. Cf. IKh., I 58, 60, tr. I 94, 96.

(4) R. Leclerc, *loc. cit.* 190, *De la domination arabe dans la province d'Oran*, ap. *Etablissements français* 1839, p. 209.

(5) Cf. Basset, *Dict. satir. de Sidi Ahmed b. Youssef*, ap. *J. As.* 1890, II 232, 262 et les références citées ; id., *Etude sur la Zenatia de l'Ouarsenis*, p. 9.

(6) IKh., I 63, tr. I 101-102.

La région de Miliana leur offrait ses pentes arrosées par des sources abondantes et pures; la chaude vallée du Chélif ses terres alluviales que la culture européenne est en train de conquérir, mais où quelques tentes subsistent encore, rappelant la vie nomade disparue. Pour ce qui est du Djebel Derrâg et du territoire qui, s'étendant vers le nord, va rejoindre la plaine du Chélif, c'est un pays accidenté, dont les vallées peuvent être semées de céréales, dont les hauteurs, aux flancs abrupts, sont couronnées de thuyas, de chênes et de pins (1). C'était là, semble-t-il, pour les 'Aṭṭâf, plutôt une colonie d'exploitation que de peuplement. Un sultan de Tlemcen (probablement Aboû Ḥammoû) en avait concédé les impôts en « iqṭâ' » à la famille de leurs cheîkhs (2). Ils considéraient donc les sédentaires du lieu comme leurs contribuables.

Ceux qui l'occupaient alors appartenaient, d'après Ibn Khaldoûn, à la grande famille berbère des Lowâta (3). Il nous les montre, arrivant dans le pays après plusieurs refoulements successifs. Ils seraient venus d'Ifrîqîya, peut-être avec Ibn Rostem, se seraient établis au sud de Tiaret et y auraient vécu en nomades. Repoussés de là par les Zenâta, ils se seraient éloignés vers le sud dans la région du Djebel Nâḍôr, sur la lisière des steppes, puis, à la suite d'un nouveau refoulement, seraient revenus vers le nord-est, au Djebel Derrâg, où les 'Aṭṭâf les trouvèrent (4).

Le périmètre du domaine des 'Aṭṭâf ne s'avançait-il pas au-delà des limites que nous avons indiquées? Poussait-il une pointe vers le sud et venait-il toucher la bordure des steppes? Le Djebel Derrâg n'en est pas loin et un

(1) N. Lacroix, *Les groupements indigènes de la commune mixte du Djendel au moment de l'établissement du Sénatus-Consulte de 1863*, ap. *Rev. Afr.* 1909, p. 345.

(2) IKh., I 63, tr. I 102.

(3) IKh., I 148-9, tr. I 233-235.

(4) Lacroix (*loc. cit.* p. 350) propose de remplacer Lowâta par Maṭmâṭa. Nous n'avons pas de motifs d'admettre cette correction. La venue de quelques familles des Maṭmâṭa voisins (Bekri 66, tr. 158; Edrisi, 85, tr. 98; IKh., I 158, tr. I 248) n'est d'ailleurs pas impossible.

détail fourni par le « Kitâb el-'Ibar » nous ferait supposer que ces steppes étaient même tangentes à leurs terres. D'après ce texte, les tribus que la nécessité force à parcourir la lisière du Tell doivent leur en demander la permission, ainsi qu'aux Dyâlem et aux Ḥoçayn (1), ce qui permet de penser qu'ils disposent des pâturages de cette région bordière. Toutefois, comme cela concorde mal avec la localisation que leur monographie nous a permis d'établir, comme le domaine d'une autre tribu, les Dyâlem, semble s'interposer entre le leur et les steppes, nous nous refusons à admettre un tel contact; et nous émettons l'hypothèse que les steppes sont pour eux un parcours d'hiver. Une partie d'entre eux, en effet, vit en nomades, mais en fait nous ignorons où ils se rendent avec leurs troupeaux. Peut-être est-ce en plein Sahara, non loin de leurs parents, les Sowayd et les Dyâlem; peut-être est-ce beaucoup plus près, sur les steppes du bassin des Zâṛez; ce qui expliquerait au besoin qu'on sollicite leur agrément pour y pacager.

Depuis longtemps, les groupes qui habitent l'ancien pays des 'Aṭṭâf ont renoncé aux amples déplacements et les 'Aṭṭâf eux-mêmes ne figurent plus parmi ces populations.

Des huit tribus qui constituaient, en 1863, la commune mixte du Djendel, trois étaient d'origine assez nettement berbère (2) : les Maṭmâṭa, les B. Fâten (B. Fathem) et les Soûmâta (3); une quatrième tribu, celle des B. Aḥmed (4), présente un assemblage très confus d'éléments se disant arabes, venus du Maroc à une époque indéterminée. Quelques-unes de ces familles ont des prétentions à la noblesse religieuse. Enfin les quatre autres tribus se rattachent vraisemblablement à des groupes hilâliens; ce

(1) IKh., I 71, tr. I 113-114.
(2) Lacroix, *loc. cit.*, 338, 345, 374.
(3) Cf. IKh., I 44, tr. I 227.
(4) Lacroix, *loc. cit.*, 328.

sont : 1° les Ḥannâcha[1], que certains disent parents des Ḥanâncha, Arabes Athbej encore subsistant en Berbérie orientale, mais qui se prétendent descendants de marabouts venus, soit du Maroc, soit de Tripolitaine; 2° les Wəmrî[2], très contaminés d'éléments berbères, mais où l'on relève les noms de Oûlâd Djoûtha, rappelant un cheïkh des Sowayd, et de Oûlâd Daylmî qui révèle, au dire de certains, l'origine daylemite d'un ancêtre, venu des bords de la Caspienne, et qui nous fait plutôt penser aux Zoṛba Dyâlem voisins; 3° les Ṛrîb[3], qui, sans doute, représentent bien, comme l'a reconnu Lacroix, une fraction de Zoṛba déjà sédentarisée au XIVe siècle et auxquels se sont mélangées diverses familles, notamment les Oûlâd ʿAlî, tribu également zoṛbienne, et des B. Râched, dont l'origine zenâtienne n'est pas douteuse; enfin 4° les Jondel[4], groupe fort hétérogène, dont le nom, imposé à la circonscription toute entière, pourrait être, comme l'a pensé Lacroix, le nom d'une localité, mais où nous verrions plutôt celui d'un des cheïkhs de la tribu des Ḥoçayn b. Zoṛba dont le domaine touchait au territoire en question[5].

Ainsi, tribus berbères conservées ou importées dans le pays, éléments de tribus arabes voisines ou lointaines et formant des groupements nouveaux, le tout compliqué d'infiltrations maraboutiques : telle est la composition, prodigieusement complexe dans l'ensemble et qui doit l'être infiniment plus dans le détail, de ce peuplement. On peut le considérer comme un bon type moyen des peuplements de Berbérie. Si ceux que nous indique Ibn Khaldoûn nous semblent plus simples, il n'y a peut-être là qu'un effet du recul dans le temps, ou de l'illusion que projettent sur les faits les constructions théoriques d'un

(1) Lacroix, *loc. cit.*, 365.
(2) *Ibid.*, 369.
(3) *Ibid.*, 356.
(4) *Ibid.*, 314 ss.
(5) IKh., I 57, tr. I 93.

historien-philosophe. Nous avons lieu de croire cependant que l'ethnographie de la Berbérie était, au moyen âge, plus facile à démêler qu'elle ne l'est maintenant. Sur le sol berbère, l'immigration arabe encore récente avait jeté ses contingents d'ailleurs réduits, dont quelques-uns étaient affaiblis et déjà à demi-fondus avec les anciens maîtres du pays, mais dont beaucoup faisaient encore figure de conquérants, gardaient leurs prérogatives et conservaient, en face de la masse humiliée des sujets, ce fameux « esprit de corps », cette « 'açabiya », pierre angulaire de la grandeur arabe, d'après l'auteur des « Prolégomènes »[1].

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les idées sociales d'un des esprits les plus puissants et les plus avisés qu'ait produits le monde musulman. Nous croyons qu'en ce qui concerne « l'esprit de corps », il a pris l'effet pour la cause, et que, si la solidarité existant entre les membres d'une race, seule forme possible du patriotisme chez des nomades, peut contribuer à la force de cette race, une certaine prospérité économique est une condition nécessaire pour la conservation de cette personnalité collective, que la tribu appauvrie se disloque, que la tribu riche et jouissant de bonnes terres garde intacte son individualité et devient même un centre d'attraction pour les clients, désireux de jouir des mêmes avantages et prêts à renier leurs ancêtres pour adopter les ancêtres de leurs patrons.

Que penser en effet de la raison qu'il donne pour expliquer ceci : que, dans les combats livrés par les B. Mâlik aux B. 'Âmir, les 'Aṭṭâf et les Dyâlem étaient toujours moins nombreux que les Sowayd et leurs alliés[2] ? L'esprit de corps, qu'il prétend plus fort chez ces derniers que chez les autres descendants de Mâlik, nous apparaît bien comme une cause secondaire, un effet de la puissance des Sowayd

(1) IKh., *Prolég.*, I 342-344, tr. I 280-281. Cf. Altamira, *Notas sobre la doctrina historica de Aben Jaldun*, ap. *Homenaje a D.-F. Codera*. Saragosse 1904, p. 372-373.

(2) IKh., I 64, tr. I 102.



que fortifiaient leurs conditions de vie meilleures. La décadence du même esprit chez les ‘Aṭṭâf et les Dyâlem nous semble dépendre de la décadence économique et partant militaire de ces petites tribus qui gravitaient dans l'orbite des Sowayd et ne le cédaient d'ailleurs en rien aux Sowayd comme ardeur combative. N'ajoute-t-il pas cette remarque: « Les Sowayd avaient bien la supériorité du nombre, mais les Dyâlem avaient plus de courage et s'aventuraient plus au loin dans le désert (1) » ? Cette intrépidité plus grande n'est-elle pas aussi une conséquence de la médiocrité de leurs ressources, qui nécessite, chez ces prolétaires nomades, une recherche plus aventureuse pour assurer leur subsistance ?

Dyâlem. — Le territoire de ces Zoṛba Dyâlem paraît en effet avoir été de valeur médiocre en comparaison de celui des Sowayd, auxquels leurs traditions familiales et leur intérêt les attachaient. L'antique prospérité du pays qu'attestent tant de ruines se trouvait déjà sans doute forte diminuée (2). Ce territoire s'étend au sud de l'Ouarsenis, mais les Sowayd ont des droits sur les plateaux du Sersoû, ce qui repousse sensiblement le domaine des Dyâlem vers l'est. Toutefois le Kâf Iṛoûd leur appartient (3) et peut être considéré comme une limite occidentale. Ils débordent donc sur le quadrilatère de l'Ouarsenis et ont une partie de la vallée du Nahr Ouassel (4). Vers l'est ils débordent sur le Tîṭṭerî et englobent Ouzîna, l'antique Uzinaza, l'actuel Sâneg, qui s'élève non loin de Boghari (5).

---

(1) IKh., *loc. cit.*

(2) Cf. Gsell, *Atlas archéologique*, feuilles 23, 24, 33.

(3) IKh., II 193, tr. III 456 et Table géographique. On trouve les variantes Ya‘oûd, La‘oûd, Ba‘oûd, Iqoûd (Boû Râs, *Rev. Afr.* 1880, p. 145). La lecture Yṛoûd et l'identification avec le Kâf Iṛoûd, à droite de la route de Teniet el-Ḥadd à Tiaret, et à 24 kilomètres sud-sud-ouest de Teniet nous semblent fort vraisemblables. Nous les devons à M. A. Joly.

(4) IKh., I 63, tr. I 192; *Proléq.*, tr. I, p. LVII.

(5) Cf. A. Joly, *Etude sur le Titteri*. Extr. du *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* 1906, p. 54. Sur le qçar El-Bokhârî (Boghari), « port des steppes de la province d'Alger », *ibid.*, 51, 66.

Nous n'avons pas à rappeler quelle fut leur destinée, comment ils eurent à souffrir de l'autoritarisme du Merînide Aboû 'l-Ḥasan (1) et de son fils Aboû 'Inân, qui, sur l'instigation d''Arif, le tout puissant émir des Sowayd, fit emprisonner leur cheîkh (2), comment, poussés par la haine des B. Merîn et la jalousie qu'ils ressentaient contre les Sowayd, ils soutinrent l'aventurier Ibn Hidoûr et plus tard l''Abd el-Wâdide Aboû Ḥammoû, qui les confirma dans la possession de leurs terres (3). Nous avons vu qu'ils sont grands nomades et se rendent plus loin que les Sowayd, mais sans doute dans la même direction que ceux-ci, peut-être dans la région d'El-Goléa et de l'Oued Mia.

A côté d'eux, dans le Tell, se tient une tribu parente, qui, elle, est passée à l'état sédentaire. Les Ṛrîb (4), dont nous avons trouvé les descendants dans la commune de Djendel, vivent comme vivrait toute autre population fixée de race berbère : ils paient l'impôt au sultan, lui fournissent des contingents en cas de réquisition; ils ont remplacé leurs troupeaux de chameaux par des bœufs et des moutons.

A l'est du pays tenu par les Zoṛba B. Mâlik, nous rencontrons un nouveau groupe arabe formé par deux autres tribus zoṛbiennes, les B. Ḥoçayn et les B. Yazîd, et par une dernière branche de la race des Ma'qil, les Tha'âleba. La situation du domaine de ces trois familles, qui couvre une vaste zone enveloppant Alger et allant presque de Bougie à Cherchel, leur assigne un rôle à part dans l'histoire de la Berbérie. Leur établissement dans le Tell y est fort ancien, et antérieur à celui des Sowayd et des B. 'Âmir.

---

(1) IKh., I 67, tr. I 107.
(2) IKh., I 64, tr. I 102.
(3) IKh., I 69, tr. I 110.
(4) IKh., *loc. cit.*

Tha'âleba. — Les Tha'âleba furent les premiers à y acquérir des terres. Nous rappellerons brièvement les phases de cette acquisition.

On sait comment les Ma'qil, progressant sur la lisière des régions occupées par les tribus hilâliennes, avaient précédé ces tribus dans leur marche vers l'ouest. Cependant toutes ne se maintinrent pas sur la bordure du Sahara. Tandis que les Dawî 'Obayd Allâh s'installaient dans la région maritime dépendant de Tlemcen, les Tha'âleba, de leur côté, remontaient lentement dans la direction du nord (1). Par la route qui, de Djelfa, passe entre les Zâṛez et rejoint Boû Guezoûl et Boghari, ils débouchèrent sur les hauteurs du Tell. Il semble qu'en l'année 1120, ils étaient déjà dans les environs de Médéa.

Vers ce temps-là, ils virent un jour arriver de l'est une troupe d'hommes à pied, dont l'un, qui avait environ quarante-cinq ans, semblait entouré de tout le respect de ses compagnons, malgré son extérieur presque misérable. Ils apprirent que cet homme se nommait Ibn Toûmert (2). Lui-même leur prêcha éloquemment la vertu et l'austérité des mœurs. Touchés, les Tha'âleba lui offrirent « un âne fort et vigoureux pour lui servir de monture. » Mais le saint homme, tournant les yeux vers un adolescent de belle mine, qui se tenait à ses côtés. « Donnez-lui cet âne, dit-il à ses disciples, afin qu'un jour il vous fasse monter de nobles coursiers. » Et il leur désignait 'Abd el-Moûmin de Tâjra, le futur khalife des Almoḥades.

S'il est vrai que les Tha'âleba furent les témoins de cette aube glorieuse, alors qu'ils étaient dans le Tell, ils ne furent pas sans y ressentir le contre-coup des tempêtes qui agitèrent le Maghreb à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe. Ils virent la chevauchée

(1) IKh., I 77-78, tr. I 123.
(2) IKh., I 162, tr. I 253-254.

sanglante d'Ibn Ṛâniya et reçurent le choc des deux invasions zenâtiennes : celle des Maṛrâwa de Mendîl, qui s'emparèrent de Médéa et de tout le pays d'alentour (1), celle, plus terrible pour eux, des B. Toûjîn d''Abd el-Qawî. Nous ignorons si c'est à la suite de la conquête des Maṛrâwa que les Tha'âleba avaient rétrogradé vers le Tîṭṭerî ou si leur installation dans ce pays était antérieure à cette conquête (2). Tant y a que les B. Toûjîn les y trouvèrent, qu'après une longue période de luttes et de trêves avec les nouveaux venus ils durent évacuer ce domaine (3) et se cantonner tout au nord, dans la plaine de la Mitidja.

En dépit de son insalubrité mortelle, il semble bien que, de tout temps, cette dépression fut comptée comme une terre bénie de la culture et abondamment peuplée (4). Les hommes qu'ils y rencontrèrent étaient des Çanhâja, dont plusieurs familles ont subsisté jusqu'à nos jours, Wennoûṛa, B. Khalîl (5), Lemdîya (6) et, plus particulièrement, les B. Mezṛenna, dont Alger était le centre, et les Mellîkich, avec lesquels nous trouvons si souvent les Tha'âleba associés (7). Ces Mellîkich faisaient encore figure de seigneurs indépendants et les Tha'âleba, pour se faire admettre dans la plaine, durent consentir à leur payer impôt.

Cependant la puissance locale des Mellîkich ne tint guère devant les armées merînites. Au début du XIVe siècle, la chute de cette famille çanhâjienne amena le relèvement des Tha'âleba. Eux aussi essayèrent de profiter de la si-

(1) Les Maṛrâwa restèrent dans le nord et la vallée du Chélif (région de Mâzoûna). Cf. IKh., II 233, tr. IV 13.

(2) Cette seconde hypothèse est la plus admissible. Il y eut un temps où ils possédaient « la région qui s'étend depuis la mer jusqu'a Tiṭṭerî, d'une part, et, de l'autre, à Médéa ». IKh., I 56, tr. I 92.

(3) Moḥammed b. 'Abd el-Qawî, chef des B. Toûjîn, fit mourir les chefs Tha'âleba dans un guet-apens. IKh., I 77, tr. I 123, IV 11-12.

(4) Cf. IKh., II 91, tr. III 313.

(5) IKh., I 196, tr. II 4-5.

(6) Qui ont donné leur nom à Médéa. Cf. IKh., I 197, II 231, tr. II 6, IV 12.

(7) Les Mellîkich étaient parfois considérés comme Berbères Zouâwa. (IKh., I 164, tr. I 256). Les B. Mellîkich sont encore bien connus. On les trouve au sud du massif kabyle dans la commune mixte d'Akbou. Cf. Berbrugger, *Epoques militaires de la grande Kabylie*, p. 154.

tuation du pays sur les confins des royaumes de Berbérie et des retranchements que leur offraient les campagnes voisines. Nous avons assez indiqué le rôle que jouèrent tous les Arabes de cette région dans les tentatives réitérées du fameux prétendant ʿabd el-wâdide Aboû Zaïyân; mais nous ne saurions nous dispenser d'évoquer le souvenir de cet « émir de la plaine », de ce turbulent hobereau que fut leur cheîkh Sâlem, ce rebelle impénitent qu'Ibn Khaldoûn appelle, avec quelque indulgence, « un chef que les Thaʿâleba n'étaient pas dignes de posséder ».

En l'année 1360, tout le pays, de Bougie à Miliana, était soulevé contre Aboû Ḥammoû, le sultan tlemcenien, qui venait de voir l'écrasement de son armée(1). Dans Alger, un membre d'une des principales familles, Ibn Ṛâlib, ayant groupé autour de lui une bande de gens sans aveu, s'érigeait en chef indépendant. Sâlem b. Ibrâhîm vit d'un œil plein d'envie cette autorité naissante. Lui, le seigneur de la plaine, rêvait d'être aussi le seigneur de la ville. Alors qu'Ibn Ṛâlib en était absent, il prévint en secret les notables que leur chef projetait de rétablir chez eux la souveraineté d'Aboû Ḥammoû. Le stratagème réussit à merveille. Les Algérois voulurent s'emparer du traître. Sâlem les prévint, enleva Ibn Ṛâlib, le fit conduire au milieu des Thaʿâleba et mettre à mort.

Le voilà débarrassé de son rival et maître d'Alger. Il s'empresse d'y proclamer Aboû Zaïyân, le prétendant ʿabd el-wâdide. Cependant, l'horizon du Maghreb s'obscurcit; on apprend que le sultan merînide a fait son entrée dans Tlemcen(2) et se dispose à pousser plus loin sa conquête. Sâlem prend ses précautions; il répudie son

(1) Sur toute cette histoire, IKh., II 203-206, tr. III 469-472.

(2) IKh. ne parle pas d'une expédition d'Aboû Ḥammoû contre les Thaʿâleba que relate Yaḥyâ b. Kh., II 235, tr. 289-290. Alger aurait été pris et Aboû Ḥammoû serait revenu à Tlemcen « conduisant devant lui la tribu des Thaʿâleba, butin et gens, marchant comme un troupeau » (rabiʿ II 771 - novembre 1369). La prise de Tlemcen et la reconnaissance des B. Merîn par Sâlem eut lieu l'année suivante (772-1370). IKh., II 141, tr. III 383.

prétendant et reconnaît les B. Merîn. Un nouveau retour de fortune rétablit Aboû Ḥammoû sur le trône de ses pères et fait sortir Aboû Zaïyân de ses retraites. Le chef ma'qilien reprend son attitude de rebelle et proclame de nouveau le prétendant. Mais ce mouvement avorte à son tour. Aboû Zaïyân a pris le parti de se retirer. Sâlem croit prudent de rentrer en grâce et obtient son pardon. Il livrera Alger au fils d'Aboû Ḥammoû et gardera le commandement de sa tribu avec la charge de faire rentrer les impôts.

Comme on pouvait s'y attendre, notre émir s'acquitta fort mal de cette seconde partie de sa tâche; il conserva pour lui les sommes perçues au nom du prince tlemcenien. Celui-ci ayant ordonné qu'on les lui transmit directement, il obéit, la rage au cœur, et médita une nouvelle trahison. La révolte de Khâlid, le chef des B.'Âmir, lui fit espérer une vengeance prochaine. L'événement le déçut. Le sultan fut vainqueur. Il allait marcher contre les Tha'âleba. Sans attendre l'attaque possible, Sâlem se mit en révolte. Cette fois, il groupa autour de lui tous les Arabes insurgés à qui la candidature d'Aboû Zaïyân fournissait une si bonne occasion de pillage. La bande se mit en marche vers l'ouest et n'alla pas plus loin que Miliana, dont la garnison 'abd el-wâdite les repoussa rudement. Il fallut rétrograder. A l'approche d'une armée tlemcenienne que commandait Aboû Ḥammoû lui-même, la confédération se disloqua : les uns fuirent au désert; Sâlem et les siens se retranchèrent dans le Tiṭṭerî. Un combat acharné livra au sultan les abords de la région. Se voyant perdu, Sâlem fit sa soumission et promit de renvoyer le prétendant. Aboû Ḥammoû fit semblant de croire à son loyalisme : il attendait son heure. Elle arriva. Au cœur de l'hiver, alors que les Arabes nomades alliés des Tha'âleba sont dans leur campement du désert, le sultan sort à l'improviste de sa capitale, envahit la Mitidja, pour-

suit Sâlem de montagne en montagne, le force à se réfugier dans Alger, fait semblant de lui pardonner encore, puis, l'ayant pris et amené à Tlemcen, donne l'ordre qu'on le tue à coups de lances hors de la ville et qu'on attache son corps à un poteau pour servir d'exemple.

Ainsi finit, par une trahison, ce chef qui avait tant de fois lui-même manqué à sa parole, figure de haut relief, en qui se résume assez bien le monde où il vécut. Avec lui disparaît la puissance éphémère des Tha'âleba. Il les avait affranchi de l'humiliation des impôts ; ils furent, après lui, comptés parmi les contribuables de l'empire 'abd el-wâdite.

Le récit de ce dernier acte de leur vie indépendante précise également un détail important. Il nous montre, qu'à l'encontre des Arabes qui les entouraient, les Tha'âleba de la Miṭidja n'allaient pas au désert et devaient se contenter de faire des déplacements limités de la pente des hauteurs à la plaine. C'était donc une tribu affaiblie. La sévérité d'Aboû Ḥammoû à leur égard, « les confiscations, les arrêts de mort dont il frappa les parents de Sâlem et ses contribules achevèrent de les ruiner ».

Ils ne quittèrent pas le pays cependant, et leur nom reparaît comme ethnique d'un des personnages les plus intéressants de l'hagiographie algéroise, 'Abd er-Raḥmân et-Tha'âlebî, mort en 1468 (873 hég.)(1). Dans la généalogie inscrite sur son tombeau, nous retrouvons le nom du cheîkh Moḥammed b. Sibâ', qui peut être un ancêtre de Sâlem et celui, beaucoup plus douteux, de Ja'fer b. Abî Ṭâleb, qui a pour but d'apparenter le saint homme au Prophète. Une quarantaine d'années après son décès, les Tha'âleba subirent un nouveau coup de la fortune. Ils furent au nombre des premières victimes de l'occupation

(1) Devoulx, *Edifices religieux d'Alger*, ap. *Rev. Afr.* 1879, p. 37 ss.; Boû Râs, *Voyages*. ap. *Rev. Afr.* 1861, p. 121; Bargès, *Compl. à l'hist. des B. Zayân*, p 393 396; Trumelet, *Saints de l'Islam*, p. 33-40; Basset, *Dictons satiriques de Sidi Ahmed b. Youssef*, ap. *J. As.* 1890, II 224, n. 2.

turque. Barberousse leur tua environ 3.000 cavaliers et les ruina pour toujours[1].

B. Yazîd. — Postérieure à l'installation des Tha'â-leba, celle des Zoṛba B. Yazîd ne se fit pas dans les mêmes conditions. En effet, les Tha'âleba ne furent à aucun moment les soutiens et partant les protégés d'un empire véritable (la puissance des Mellîkich ne peut être considérée comme telle), et cette circonstance, qui leur donnait sans doute quelque liberté d'allure, n'en fut pas moins pour eux une cause de faiblesse. Les B. Yazîd, au contraire, sont, d'après le « Kitâb el-'Ibar », les premiers qui reçurent des « iqṭâ' » dans le Tell[2]. Ces « iqṭâ' », nous avons présumé qu'ils les tenaient des sid almoḥa-des préposés au gouvernement de Bougie après le renver-sement des Ḥammâdides. Ces derniers s'étaient surtout servis des Athbej; les Riyâḥ apparaissaient aux Almoḥa-des comme les plus dangereux adversaires de l'ordre; seuls des Arabes, les Zoṛba se prononcèrent pour eux lors de l'agitation almoḥade. Quoi d'étonnant à ce qu'ils aient recruté parmi eux le « jîch » qui devait les aider à se maintenir dans le pays? Ainsi s'explique la manière dont le « Kitâb el-'Ibar » relate ces concessions de terres. « Ils donnèrent aux B. Yazîd, dit-il, des fiefs dans le Ḥamza, pays faisant partie du territoire de Bougie et touchant aux régions occupées par les Riyâḥ et les Athbej »[3]. Les B. Yazîd s'établirent tout d'abord sur les plateaux de la ré-gion. Ce n'était là, comme on sait, qu'une première étape; nous avons dit comment s'effectua leur prise de posses-sion de la plaine[4].

---

(1) Léon l'Afr., III 62; Sur les complots contre Barberousse organisés par les Algérois, les Arabes voisins d'Alger et les Chrétiens, cf. Haedo, *Histoire des rois d'Alger*, tr. de Grammont, ap. *Rev. Afr.* 1880, pp. 59, 61. C'est peut-être à la suite de ces ruines qu'une fraction d'entre eux se réfu-gia au milieu des B. Indel de l'Ouarsenis. Cf. Basset, *Etude sur la Zenatia de l'Ouarsenis*, p. 2.

(2) IKh., I 54, tr. I 88, et supra p. 247.

(3) IKh., *ibid.*

(4) Supra, p. 249.

Cette zone alluviale des 'Arîb et du Ḥamza, dont ils s'emparèrent, offrait à la culture des ressources importantes(1). Ḥamza (l'actuelle Bouîra), Dehoûs (dont une partie de l'Oued Sahel rappelle encore le nom) étaient de bons points de ravitaillement. Les B. Yazîd et probablement leurs voisins d'alors, les B. 'Âmir, en tiraient les céréales nécessaires à leur subsistance. Il n'est pas surprenant que la possession en fut ardemment convoitée. Les Riyâḥ la voulurent enlever aux B. Yazîd, et ceux-ci, joignant leurs efforts à ceux des B. 'Âmir, parvinrent à les repousser(2).

Quant aux populations qui tenaient le pays, c'étaient des Çanhâja(3) et sans doute aussi des Berbères Zwâwa du Massif kabyle qui débordaient sur les plaines d'alentour.

Nous n'entreprendrons point de décrire l'état de la Kabylie en cette fin du XIVe siècle. Il devait être peu différent de ce qu'il était à la veille de la conquête française(4). Au point de vue qui nous occupe, notons, encore une fois, que ces crêtes et ces pitons constituent, pour les populations berbères, un de ces asiles naturels où les tribus arabes ne purent jamais s'implanter, que ces agglomérations montagnardes couronnant les cimes(5) apparaissent comme des forteresses de la résistance indigène, aussi bien contre l'autorité des dynasties de la plaine(6) que contre les empiétements des nomades.

Ce n'est pas que les Zwâwa ne reconnaissent l'autorité du sultan de Bougie; les noms de leurs fractions, dont beaucoup se peuvent encore identifier, figuraient sur les

(1) Aug. Bernard et Ficheur, *Les régions naturelles de l'Algérie*, ap. *Annales de Géog.*, XI p. 245.

(2) IKh., I 55, tr. I 90.

(3) « Le pays des Çanhâja comprend Alger, Mitidja, Médéa et les régions voisines jusqu'à Bougie. Toutes les tribus qui occupent le Maghreb central sont maintenant soumises aux Arabes zoḡbiens ». IKh., I 125, tr. I 196.

(4) Cf. Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*; Renan, *Mélanges d'histoire et de voyages. La société berbère*; Carette, *Etude sur la Berbérie*; Masqueray, *Formation des cités*, etc.

(5) Cf. Masqueray, *loc. cit.*, p. 86.

(6) Cf. Berbrugger, *Epoques militaires*, p. 169.

registres du kharâj (1). Mais c'était là une dépendance plus théorique qu'effective. Dans le cas où les souverains almoḥades ou ḥafcides de Bougie voulurent leur réclamer l'impôt, ils trouvèrent une aide précieuse chez les Zoṛba B. Yazîd. « Ces Arabes se chargeaient de l'opération financière et s'en acquittaient fort bien » (2). Le moyen de leur refuser, dès lors, la possession des plaines qu'on ne leur avait pas tout d'abord concédées? Et ainsi s'acheva la seconde étape de leur fixation dans le pays.

On sait ce que fut, pour les B. 'Abd el-Wâd de Tlemcen, la ville de Bougie et cette marche occidentale de l'Ifrîqîya qui en dépendait. Sous Aboû Tâchfîn notamment, chaque année voyait une armée tlemcenienne descendre, par la vallée du Sahel, à la conquête de cette proie toujours convoitée, jamais atteinte, où s'usaient sans profit les forces de la dynastie. Mais si Bougie demeure imprenable, il n'en est pas de même des avenues qui y conduisent. Le Ḥamza est incorporé dans leur domaine et les B. Yazîd deviennent leurs sujets (3). Cette situation nouvelle dure jusqu'au jour où Tlemcen affaiblie voit ces Arabes se soustraire aux charges qu'elle leur impose. A la fin du XIVe siècle, c'est chose faite (4).

Les B. Yazîd continuent donc à habiter les plaines des 'Arîb (5) et du Ḥamza et même une partie de la vallée de la Soummâm (6). Ils y perçoivent toujours les contributions; mais c'est pour leur propre compte.

Quelle que soit d'ailleurs la prospérité de cette famille, elle n'en porte pas moins des marques indéniables de décadence. Des fractions qui la composent, quelques-

(1) IKh., I 164, tr. I 256.
(2) IKh., I 54, tr. I 88.
(3) IKh., *ibid.*
(4) IKh., I 54-55, tr. I 88-89.
(5) Sur les 'Arîb, tribu arabe venue, d'après la tradition, du Zâb dans la vallée qui porte leur nom. R..., *Les Arib*, ap. *Rev. Afr.* 1864, p. 378 ss.
(6) Le territoire de Bougie appartient théoriquement aux B. Riyâḥ. IKh., I 47, tr. I 76.

unes, groupées autour des Oûlâd Zoṛlî, les plus opulents de la tribu, ou accompagnant d'autres familles zoṛbiennes puissantes, voire même leurs voisins et vieux rivaux, les Riyâḥ, continuent à se rendre au Sahara en sortant du Ḥamza par la vallée de l'Oued Djenân(1); plusieurs autres fractions ont adopté la vie sédentaire; beaucoup se sont dispersées.

La dispersion a dû commencer dès l'époque du refoulement des Zoṛba par les Riyâḥ (1074). Les Merâb'a, pasteurs de la plaine de Tunis, semblent des témoins de la première extension zoṛbienne isolés au milieu des tribus solaymides(2).

Puis ce fut, au début du XIIIe siècle, le départ d'un autre groupe, les Ḥomeiyân, qui s'en sont allés, avec les B. 'Âmir, occuper, au sud de Tlemcen, les terres où nous les avons trouvés.

Enfin, à la fin du même siècle, lors du grand siège de Tlemcen, les 'Akârma, se joignant à un émir sowaydien, s'établirent à demeure dans le Guerîguera (Djebel Nâḍôr), et ont consenti un tribut aux Sowayd du Sersoû, leurs voisins(3). Ainsi ces fractions d'une collectivité affaiblie ont dû s'agréger à des groupes plus forts(4).

Hoçayn. — Les B. Ḥoçayn b. Zoṛba, les derniers venus de ces Arabes du Tell algérois, avaient connu, comme leurs voisins, des alternatives de dépendance et d'affranchissement. Toutes les grandes familles zenâtiennes les avaient comptés tour à tour parmi leurs sujets. Dès le

(1) IKh., I 56, tr. I 91. Sur le col de l'Oued Djenân, entrée du Ḥamza par le sud, cf. IKh., II 155, l. 3-4, tr. III 403.

(2) IKh., *loc. cit.*

(3) IKh., I 60, tr. I 97. Basset, *Etude sur la Zenatia de l'Ouarsenis*, p. 16.

(4) Le nom des B. Yazîd a disparu maintenant. Cependant, sur la carte de 1846, nous relevons encore plus d'une appellation connue parmi eux. (*Etablissements français* 1843-1844, p. 415, 1844-1845, p. 488-489). Ils ne se trouvent plus dans le Ḥamza, mais dans les régions voisines et spécialement dans la Mitidja, où ils ont dû se substituer aux Tha'âleba. De ce nombre sont les B. Moûsâ, les Khochna, les Jowâb. Ces derniers ont aussi des représentants à l'est de Médéa.

temps où ils se tenaient sur la lisière des steppes, à l'ouest du Ḥoḍna, ils avaient subi l'autorité des B. Toûjîn, leur fournissant des hommes, leur payant la dîme et des impôts supplémentaires (1). A la fin du XIII[e] siècle, le sultan tlemcenien ayant vaincu les Toûjînides, les B. Ḥoçayn ne firent que changer ces maîtres exigeants contre des maîtres plus exigeants encore. Ils furent, entre les mains des B. 'Abd el-Wâd, des sujets taillables et corvéables à merci. Au sortir de cette servitude, le joug pourtant pesant des B. Merîn put leur sembler un allégement. Ils devinrent les vassaux les plus obéissants de ces nouveaux suzerains.

La restauration d'Aboû Ḥammoû II en 1358 allait les faire retomber sous l'autorité des B. 'Abd el-Wâd. Mais la situation des successeurs de Yaṛmorâsan avait notablement changé depuis le début du XIII[e] siècle. Deux circonstances permirent aux Ḥoçayn de conquérir une place qu'ils n'avaient jamais possédée auparavant : c'était l'acquisition de retranchements nouveaux et la venue du prétendant Aboû Zaïyân.

On ne saurait trop insister sur l'importance qu'assure à des collectivités nomades, arabes ou berbères, la possession de points fixes dans le désert ou dans le Tell. Même la tribu qui n'ambitionne point une puissance sédentaire a le plus grand besoin d'un poste fortifié; la possession d'un tel lieu l'élève du coup à un degré supérieur dans la hiérarchie des groupes nomades. Dans le désert, ce sera un entrepôt, un point de ralliement avant et après ces dispersions qu'impose la vie pastorale, dans le Tell, ce sera également un magasin, un retranchement en cas de péril. Soit qu'on le construise, soit qu'on exproprie, pour s'en emparer, les anciens possesseurs, on le choisira de préférence très haut et d'un difficile accès; car si les sables du désert sont la ressource suprême du grand nomade, le refuge immédiat est, en somme, pour lui, aussi

(1) IKh., I 56-57, tr. I 92.

bien que pour les agriculteurs de la plaine, la montagne avec ses crêtes escarpées et ses ravins profonds. Et ce sera cette Qal'a de Taworzoût, d'où les fils d''Arif surveillent une grande étendue de pays, ou encore ces hauteurs du Tîṭṭerî, dont la prise de possession assure, sur le tard, la prospérité des B. Yazîd.

Les monts du Tîṭṭerî n'ont jamais cessé de jouer ce rôle d'entrepôt. Le voyageur Shaw nous le signale encore au XVIIIe siècle. « Sur leur sommet, nous dit-il, on trouve une grande plaine ; mais on n'y peut monter que par un chemin fort étroit : les Oùlâd 'Isa y ont leurs greniers à blé pour plus grande sûreté(1). » Ce que sont pour ces Berbères, sédentaires et petits nomades du steppe, les hauteurs du Tiṭṭerî, elles le sont déjà pour les Zorba B. Ḥoçayn. Elles sont plus encore : une forteresse naturelle pour résister aux armées des sultans.

Situé à la limite du Tell et des steppes, s'étendant de Boghari jusqu'aux abords de Sîdî 'Aïssa, le massif du Tiṭṭerî présente une série d'arêtes orientées de l'est à l'ouest, dont le plus souvent le flanc sud tombe à pic, tandis que le flanc nord est un glacis en pente raide(2). Ces hauteurs rocheuses offrent plus d'une citadelle naturelle que l'homme a dû utiliser de tout temps(3).

Il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'un de ces points servit de citadelle aux B. Ḥoçayn. Ibn Khaldoûn nous dit expressément qu'ils s'emparèrent de la montagne d'Achîr et s'y fortifièrent(4). Au milieu du XIIe siècle, Achîr nous est encore donnée comme une ville assez florissante(5). Un

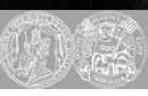
(1) Shaw, *Voyages*, tr. I 99. Cf. Urbain, *Etablissements français* 1843-4, p. 418.

(2) Cf. A. Joly, *Etude sur le Titteri*, ext. de *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* 1906, p. 1, 5.

(3) Sur les vestiges d'habitations du Djebel Taragraguet, Joly, *loc. cit.*, p. 54; sur les ruines du Kef el-Akhdar, identifiées avec la ville d'Achir, cf. Chabassière, ap. *Rec. Afr.* 1869, p. 116-119; Rodet, *ibid.* 1908, p. 86-104; Ben Cheneb, ap. Houtsma, *Encyclopédie musulmane*, art. Achir.

(4) IKh., I 57, 197, tr. I 92, II 6.

(5) Edrîsî, 85, tr. 99. Le renseignement ne figure pas dans Ibn Ḥawqal, *J. As.* 1842, I 236.



siècle plus tard, elle devait être bien déchue. Toujours est-il qu'elle ne joue plus aucun rôle dans l'histoire du Maghreb central. Il n'est pas impossible que les B. Ḥoçayn, s'en rendant maîtres, y aient installé leurs magasins et leur redoute.

Quel qu'ait été le lieu où ils se retranchèrent, il leur assura des jours moins menacés. L'arrivée parmi eux du prince Aboû Zaïyân leur procura l'occasion inespérée de secouer le joug ʿabd el-wâdite. Les B. Ḥoçayn devinrent le centre d'une confédération anti-tlemcenienne; les troupes d'Aboû Ḥammoû vinrent se heurter sans succès aux retranchements du Tiṭṭerî. Dès lors les B. Ḥoçayn furent maîtres sur leur territoire et se le firent reconnaître par des « iqṭâʿ » réguliers [1].

Allant de Médéa à la bordure des hautes plaines, ce territoire recouvrait, ou peu s'en faut, la province turque du Titterî [2], avec Boghari et Sâneg en moins, et peut-être la plaine des B. Slîmân en plus, il s'étendait jusqu'au coude du Chélif et devait même déborder sur la rive gauche de ce fleuve [3], entre le steppe et le Tell, région jadis beaucoup plus boisée qu'elle ne l'est aujourd'hui, à ce qu'on raconte, et beaucoup plus peuplée aussi, comme les ruines l'attestent [4].

Nous ignorons quelles étaient leurs terres d'hivernage, mais nous ne doutons pas qu'ils vécussent encore en nomades [5].

Il n'est, semble-t-il, presque rien resté de ce groupe. Cependant le nom des Reḥâb, une des familles de leurs cheîkhs, figure dans une tradition assez caractéristique qui nous montre ces riches et turbulents Arabes essayant

(1) IKh., I 58, tr. 93.

(2) Cf. Urbain, *Notice sur l'ancienne province de Titteri*, ap. *Etablissements français*, 1843-1844, p. 397 et ss.

(3) Le Chélif des B. Wâṭil « entre dans le Tell en passant par le territoire des Ḥosayn et se dirige vers l'ouest »; IKh., I 125, tr. I 196.

(4) Joly, *Etude sur le Titteri*, p. 18, 53-54.

(5) Cf. IKh., II 205, tr. III 471.

de s'unir par mariage au plus illustre marabout de la région, Sîdî 'Alî b. Mâlek (1). Quant au nom de Jondel, que portait également un de leurs ancêtres, nous l'avons vu attribué à une circonscription des environs de Miliana (2). Un déplacement de populations a fort bien pu les porter vers l'ouest. L'élément berbère, renforcé par des immigrations maraboutiques, paraît avoir reconquis le terrain que l'établissement des Arabes dans le Tiṭṭerî lui avait sans doute fait perdre. Toutefois le type indigène est ici moins pur que dans l'Ouarsenis (3), et l'histoire nous montre en effet que la pénétration arabe y fut beaucoup plus complète.

Pays de mélange entre deux races et de transition entre deux grandes régions naturelles, l'ancien domaine des Zoṛba B. Ḥoçayn suit l'évolution générale de l'Algérie et devient de plus en plus un territoire de sédentaires. Le temps n'est cependant pas éloigné où il comptait d'importants groupes nomades, pasteurs et pillards; et les tentes noires qui s'y dressent à proximité des gourbis, bien que ceintes de murs de pierre ou de haies, rappellent encore la vie errante des jours passés (4).

'Iyâd. — Avec les 'Iyâḍ, nous abandonnons les groupes zoṛbiens pour aborder l'étude des B. Athbej. Nous n'y retrouverons point de collectivités aussi fortes que les Sowayd ou les B. 'Âmir.

Pourtant les Athbej s'étaient vus nombreux et riches; il fut un temps où leurs familles jouissaient « d'une prééminence marquée » sur les autres branches du peuple de Hilâl (5). Deux sortes de causes ont provoqué leur décadence : causes internes et causes externes; d'une part,

---

(1) Joly, *La légende de Sidi Ali ben Malek*, ap, *Rev. Afr.* 1908, p. 75-77.
(2) Cf. supra, p. 599.
(3) Joly, *Etude sur le Titteri*, p. 35-36.
(4) Joly, *loc. cit.*, 42-44.
(5) IKh., I 30, tr. I 51.

dissensions intestines qui éclatèrent au sein de leurs fractions et que nous rappellerons par la suite, de l'autre, disparition de l'empire ḥammâdite auquel leur sort se trouvait lié. Leur exemple nous offre une vérification de cette maxime générale que nous émettions au commencement du présent chapitre : « à dynastie tombée, tribu affaiblie ». Après avoir détenu, aux beaux jours de la Qal'a, « le commandement sur les autres Arabes du royaume », ils s'étaient vus, sous les Almoḥades, privés de cette situation éminente. La position géographique de leurs stations, la vie qu'ils y mènent, la dispersion des familles et leur sédentarisation expriment leur décadence économique et leur affaiblissement militaire.

Des quatre familles qui reconnaissaient pour ancêtre Mochreq b. Athbej, deux avaient été transportées en Maghreb el-Aqçâ, où nous les avons trouvées : c'étaient les 'Âcem et les Moqaddem (1) ; la troisième, celle des Ḍaḥḥâk, s'était établie à demeure dans les villages du Zâb ; la quatrième, qui nous occupe ici, avait de même renoncé aux vastes déplacements ; elle vivait à l'état sédentaire dans les montagnes au nord du Ḥodna, d'où le nouveau nom de Djebel 'Iyâd qu'avait reçu l'ancien Djebel Kiyâna (2).

Leur domaine, qui s'étendait quelque peu sur le versant nord, dans la plaine de la Medjâna (3), ne dépassait pas, vers le sud, le pied de cette chaîne. Msila et Maqqâra ne leur appartenaient pas (4). A l'ouest, ils avaient comme limite l'oued Qçob ; à l'est, ils n'allaient pas au-delà de Thenia Ṛanya, sur la route de Ṭobna à Sétif (5). Ils voyaient donc à leurs pieds s'étendre vers le sud, autour du chott miroitant du Ḥodna, les steppes dont jadis ils avaient été

(1) IKh., I 32-33, 42, tr. I 55, 69.

(2) IKh., I 33, tr. I p. LXXXIX, 55.

(3) Il semble qu'ils étaient voisins des Sedwikich. Cf. IKh., I 629, tr. III 130.

(4) IKh., I 46, tr. I 75.

(5) IKh., I 33, tr. I 55. Les Moḥayà et les B. 'z-Zobayr occupaient la partie occidentale ; les Mortafa' et les Kharrâj la partie orientale.

les maîtres incontestés. Peut-être quelques-uns d'entre eux y descendaient-ils en hiver avec l'autorisation des Dawâwida(1); mais la plupart sans doute restaient sur ces pentes et ces plateaux coupés de ravins rocheux qui, si souvent déjà, avaient servi de retranchements et d'asiles. Là s'élevait, en plein pays des 'Iyâḍ, cette Qal'a dont leurs pères avaient hâté la chute(2). Descendants des indomptables nomades hilâliens, les 'Iyâḍ de la fin du XIVe siècle demeuraient comme les gardiens soumis de la grande ville morte et des populations berbères qui avaient tant de fois tremblé à leur approche.

Que restait-il de ces anciens habitants de la montagne? Bien que les Berbères 'Ajîsa(3) eussent été décimés au cours de luttes inégales contre les B. Ḥammâd, ils constituaient encore, semble-t-il, le fond de la population indigène; les Rîṛa(4), famille zenâtienne, y étaient pour le moins aussi nombreux; mais on devait y trouver aussi des groupes confus issus des tribus qui étaient venues successivement s'y installer : Howwâra, Jerâwa et Çanhâja(5). Tels étaient vraisemblablement ceux dont les 'Iyâḍ avaient jadis exigé l'impôt pour leur propre compte, et qui maintenant en acquittaient le montant entre leurs mains, pour qu'ils le remissent au gouverneur ḥafcide de Bougie(6).

Les 'Iyâḍ payaient-ils eux-mêmes des contributions? Ibn Khaldoûn ne le dit pas. Sédentaires de la montagne ou de la bordure des plaines, il semble bien qu'au point de vue administratif ils fussent en partie assimilés aux

(1) IKh., I 47, tr. I 76. Ce texte établit nettement une dépendance des 'Iyâḍ vis-à-vis des Dawâwida.

(2) Il semble que la Qal'a ne fut pas encore complètement déserte. Cf. Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, II 427; Féraud, *Hist. des villes de la province de Constantine*, *Bordj-bou-Arréridj*, p. 210, *Les Mokrani*, p. 231, notre article, ap. *Recueil de la Soc. Archéol. de Constantine* 1908, p. 167.

(3) IKh., I 184, tr. I 285.

(4) IKh., II 65, tr. III 275.

(5) Sur les Jerâwa de la Qal'a, IKh., I 221, tr. II 43; sur les Howwâra, Bekrî, 59, tr. 142; quant aux Çanhâja, il est admissible que l'installation des B. Ḥammâd en ait amené un certain nombre.

(6) IKh., I 33, II 65, tr. I 55, III 75.

Berbères, dont ils partageaient la vie et auxquels ils étaient unis par des mariages(1). La surveillance de leur territoire et de celui des Sedwîkich, leurs voisins du nord, fut en bloc confiée au gouverneur du Zâb qui y faisait de fréquentes inspections(2). Cependant le fait qu'ils étaient chargés de veiller sur la sécurité des Berbères et des Zenâta de la région et de récolter l'impôt chez eux suffit à les en distinguer.

Les fonctions qu'on leur attribue, la collecte des impôts, la police du territoire, leur valent évidemment des revenus réguliers ou certaines prérogatives, telles que des exemptions de taxes; elles leur assignent dans l'empire une situation intermédiaire entre l'indépendance de certaines grandes familles zorbiennes du Tell et l'assujettissement de telle fraction athbejide fixée dans l'Atlas saharien ou déportée en Maghreb extrême. Ces fonctions, en un mot, semblent en faire quelque chose d'assez comparable aux colonies arabes de l'époque turque. Rappelons quelle était la situation de celles-ci. « Le colon recevait la terre et les instruments de travail(3); il était exempté de la contribution en espèce, représentative du loyer de la terre, et n'était assujetti qu'à la redevance en nature, signe de la dépendance. Il jouissait, pour lui et sa famille, d'une grande sécurité, et acquérait même sur les tribus une certaine influence, inhérente aux fonctions qu'il remplissait. Il avait encore quelques privilèges accessoires, dont plusieurs se traduisaient en indemnités pécuniaires payées par les tribus. Tels étaient les avantages assurés aux colons. Voici maintenant ceux de l'Etat. Moyennant la concession de la terre qui, non seulement ne lui coûtait rien, mais lui rendait encore la dîme des produits, il disposait d'une gendarmerie nombreuse, mobile, aguerrie, qui main-

(1) IKh., *Prolég.*, I 237, tr. I 272.
(2) IKh., I 629, tr. III 130-131.
(3) Carette et Warnier, *Notice sur la division territoriale de l'Algérie*, ap. *Etablissements français* 1844-1845, p. 390.

tenait l'ordre sur tous les points du territoire et assurait l'exercice de la justice et la perception de l'impôt. » A part quelques détails, telle devait être la situation des tribus soumises, du genre des 'Iyâḍ.

Ibn Khaldoûn ne nous renseigne que brièvement sur les événements qui marquèrent leur vie. Les tribus déchues n'ont pas d'histoire.

Toutefois le nom des 'Iyâḍ ne s'est pas perdu dans le pays, pas plus que ceux de leurs fractions, les B. Zobayr et les Oûlâd Tebbân (1). D'autres collectivités, quelques-unes d'origine maraboutique, sont vraisemblablement venues s'y agréger. Notons que, dès la fin du XIVe siècle, on considérait les 'Iyâḍ (et cela n'est pas un des moindres indices de leur décadence) comme un mélange de tribus arabes, voire de Berbères (2). Au XVIIe siècle, l'émir des Dawâwida, Cheîkh el-'Arab de la région, ne les considérait pourtant pas comme quantité négligeable; il s'unissait à eux par mariage et faisait de leur chef son khalife, lui confiant le commandement des tribus sédentaires, tandis que lui-même s'éloignait avec ses nomades vers les stations du désert (3).

Les montagnards qui subsistaient sous ce nom, en 1845, étaient connus pour de fieffés maraudeurs. Ils n'avaient point de chameaux, mais possédaient un cheptel assez considérable de bœufs, de moutons et de chèvres, se servaient de bons chevaux et de mulets fort nombreux (4).

Au sud des steppes du Maghreb central s'étend un ensemble complexe de chaînes dirigées du sud-ouest au nord-est et formant « des ondulations de plus en plus faibles qui vont mourir sur le Sahara, comme les der-

---

(1) IKh., I 33, tr. I 55-56. Les Oûlâd Tebbân étaient à l'est des 'Iyâḍ et faisaient partie des Rira Dahra, du cercle de Sétif. Carette et Warnier, *loc. cit.*, p. 479; Féraud, *Histoire des villes de la province de Constantine : Bordj-bou-Arreridj*, Constantine 1872, p. 192.

(2) IKh., I 184, tr. I 285; *Proleg.*, loc. cit.

(3) Féraud, *Sahara de Constantine*, p. 202, 206.

(4) Carette et Warnier, *loc. cit.*

niers remous des vagues sur une plage [1]. » C'est l'Atlas saharien, qui se décompose dans la longueur en plusieurs grands faisceaux plus ou moins emmêlés entre eux à leurs extrémités : d'abord le massif de Figuîg et les Monts des Qçoûr, puis celui du Djebel 'Amoûr et des Monts des Oûlâd Nâïl, enfin celui de l'Aurès et de ses prolongements. De ces trois tronçons, le premier ne semble pas avoir reçu de peuplement arabe, en dehors des B. 'Âmir, qui, nous l'avons vu, occupaient pendant l'hiver une partie des villages au sud de la chaîne des Qçoûr. Quant à la population indigène, indépendante et sédentaire de cette bordure du Sahara, il semble qu'un des éléments les plus essentiels en fut formé par ces Berbères Maṭrara qui occupaient également le Figuîg [2]. Le deuxième tronçon, composé du Djebel 'Amoûr et des Monts Oûlâd Nâïl, nous apparaît en revanche comme fortement arabisé. L'élément autochtone était représenté par des familles zenâtiennes. Jadis les Zenâta B. Râched avaient tenu le pays et avaient donné leur nom à ces chaînes que nous appelons maintenant le Djebel 'Amoûr [3]. Au début du XIIIe siècle, les B. Râched, remontant vers le nord, s'étaient installés à demeure en bordure du Tell dans les massifs qui s'étendent à l'est de Tlemcen. Peut-être en restait-il quelques familles dans leur ancienne station. Nous savons aussi que les Maṛrâwa, qu'on y rencontre encore, en couvraient la plus grande partie [4].

'Amoûr. — C'est à la famille des Maṛrâwa B. Sinjâs que les 'Amoûr durent avoir à faire, quand ils apparu-

(1) Aug. Bernard et Ficheur, *Régions nat.*, ap. *Ann. de Géog.* 1902, p. 424. Voir E. Ritter, *Le Djebel Amoûr et les monts des Ouled Naïl* (*Bull. du serv. de la carte géolog. de l'Algérie*, Alger 1902).

(2) IKh., I 152-153, tr. I 240-241.

(3) IKh., II 224, tr. IV 1-2.

(4) Les Riṛa se trouvaient dans l'est du Ḥodna, dans le Djebel 'Iyâḍ, qui le borde au nord, et s'étendaient le long de l'Oued Riṛ; les Laṛwâṭ campaient alentour de la cité qui porte toujours leur nom; les Sinjâs peuplaient le Zâb occidental, le Mont Mechentel (Djebel Sahari actuel) et le Mont Râched. IKh. II 64-67, tr. III 273-275.

rent dans la région. Quelle était l'origine de ces Arabes? On les prétendait descendants de Hilâl et parents des B. Qorra; mais leur filiation prêtait à plus d'une controverse d'ailleurs aussi érudite que vaine [1]. Ce qui semble certain, c'est qu'ils ne faisaient pas partie des Athbej, quoique nous les trouvions liés dès longtemps à la vie de ceux-ci et fixés dans leur voisinage. Toute leur histoire est de chronologie incertaine. Leur nom ne figurant pas dans les annales des royautés berbères, les points de repaire nous font défaut pour dater les événements de leur existence propre. Presque toutes les tribus que leur situation géographique ou leur faiblesse militaire ont tenues à l'écart de la vie du Tell sont dans le même cas.

On peut certes considérer les 'Amoûr comme placés en dehors de la zone d'influence des sultans du Maghreb ou de l'Ifrîqiya. Les Sinjâs l'étaient avant eux. Ibn Khaldoûn nous dit formellement que ces Maṛrâwa, « habitant bien loin des postes occupés par les troupes de l'empire, ne payaient aucune espèce de contribution » [2]. Indépendants vis-à-vis du pouvoir sédentaire, ils demeurèrent, longtemps aussi, libres vis-à-vis des nomades hilâliens, et furent au nombre des derniers de leur famille qui reçurent le joug d'une tribu arabe. Les 'Amoûr, à qui était échu le domaine du Mont Râched, ne firent que tardivement leurs vassaux des Sinjâs.

A la suite de ce premier établissement, une répartition des terres conquises intervint, qui mit aux prises les deux grandes familles des 'Amoûr [3]. C'est la crise traditionnelle que doivent traverser les tribus. Celle-ci amena le refoulement vers l'ouest des Oûlâd Zekrîr par leurs frères les Oûlâd Moḥaïyâ. Tandis que les Oûlâd Moḥaïyâ s'étendaient dans le Mont Râched proprement dit, les Oûlâd

(1) IKh., I 34, tr. I 57.
(2) IKh., II 65, tr. III 274.
(3) IKh., I 35, tr. I 59.

Zekrîr étaient repoussés dans le Djebel Ksâl, qui en forme le prolongement occidental. Cependant la nouvelle distribution ne devait pas mettre fin aux luttes. Loin de s'assoupir ou de se restreindre, la rivalité s'éternisa et s'étendit. Les uns et les autres trouvèrent des alliés pour les soutenir. Ce furent d'une part deux petites tribus zoṛbiennes, l'une et l'autre descendant d''Orwa : celle des B. Nâïl et celle des Naḍr; ce furent d'autre part les grandes familles qui s'étaient installées dans le Tell : les B. 'Âmir et les Sowayd. Les mobiles qui les poussaient à se mêler aux querelles privées des 'Amoûr étaient d'ailleurs de natures fort diverses.

Ce qu'étaient les Oûlâd Zekrîr pour les B. 'Âmir et pareillement les Oûlâd Moḥaïyâ pour les Sowayd, nous l'avons déjà indiqué[1]. On comprend quel intérêt avaient les maîtres puissants de la zone maritime à tenir dans leur clientèle les groupes appauvris du sud qui leur donnaient le droit de passage, quitte à les aider dans le péril. En un mot on saisit l'origine très probable de cette suzeraineté et de cette alliance.

Les raisons qui incitaient les Nâïl et les Naḍr à se mêler aux rivalités entre Oûlâd Moḥaïyâ et Oûlâd Zekrîr étaient d'un tout autre ordre.

Les B. Nâïl, dont le nom est devenu si populaire, et sur la vie desquels nous ne savons presque rien, se sont liés aux Oûlâd Moḥaïyâ[2], collectivité plus forte qu'ils jugent capable de les protéger.

Quant aux Naḍr[3], ils nous apparaissent comme des nomades peu fortunés en quête d'un territoire. S'ils tentent de s'immiscer dans des rivalités des familles de la région, c'est vraisemblablement pour profiter des razzias, et peut-être pour se tailler un domaine aux dépens des vaincus. Alliés peu sûrs, pillards sans scrupules, ils fu-

(1) IKh., I 35, tr. I 59. Cf. supra, pp. 585, 594.
(2) IKh., I 71, tr. I 113.
(3) IKh., I 35, 71-72, tr. I 59, 113-114.

rent, pour les Oûlâd Moḥaïyâ surtout, les plus incommodes des voisins. La lutte contre les Naḍr devint pour ceux-ci, après la résistance aux Oûlâd Zekrir, la plus sérieuse préoccupation. Elle fut, vers la fin du XIIIe siècle ou le début du XIVe, menée avec une énergie sans précédent par un émir de la tribu, le cheîkh ʿÂmir b. Abî Yaḥyâ (1).

Ce personnage est le premier que nous rencontrions, dans cette esquisse générale des tribus, des marabouts arabes du moyen âge. Celui-ci joint au renom de sainteté, la noblesse de race, et double de son autorité de chef militaire son ascendant religieux. Il a également ceci de particulier, qu'à l'encontre des prédicants riyâḥides et solaymides, que nous étudierons plus loin, il emprunte directement ses idées aux Orientaux et les a rapportées d'Egypte à la suite d'un pèlerinage. Sur sa route, il avait rencontré Yoûsof El-Koûrânî, le principal chef des Çoûfis, qui l'avait initié aux pratiques de sa secte. Rentré au milieu des siens, le cheîkh ʿÂmir exposa la doctrine à ses contribules. Elle comptait déjà des adeptes en Maghreb. Ibn Khaldoûn, qui paraît en avoir fait une étude approfondie, exprime sans doute sur elle le jugement de la classe éclairée (2). Il n'en blâme pas le point de départ, loue l'ascétisme des Çoûfis, qui lui semble bien dans la tradition orthodoxe, leur pureté d'intentions, leur foi ardente, leur perpétuel examen de conscience; il étudie avec intérêt le problème de l'extase, mais n'approuve point ceux qui cherchent par là à dégager l'âme du voile des sens et condamne les notions panthéistes qu'y puisent les exaltés, comme de dangereuses exagérations et de funestes importations étrangères (3). Nous ne savons de quel œil les voyait la foule ignorante. Ces doctrines ne pouvaient d'ailleurs être transmises qu'après une lente

---

(1) IKh., I 35, tr. I 59-60.
(2) IKh., *Prolég.*, tr. III 85 ss.
(3) IKh., I 416, II 353, tr. II 344-5, IV 185-186.

initiation. La plupart en restaient aux pratiques préliminaires. Nons constatons qu'elles furent accueillies sans peine par les Hilâliens de Berbérie, chez qui les aptitudes mystiques paraissent pourtant avoir été médiocres. Les 'Amoûr Oûlâd Moḥaïyâ se convertirent en grand nombre à la voix de leur émir. Trop faible pour dicter leur devoir aux princes de Berbérie, le cheikh 'Âmir b. Abî Yaḥyâ limita son action aux Arabes qui l'entouraient. Il profita de cette autorité morale pour les grouper plus fortement autour de lui et mener une lutte sans trêve contre les Naḍr, ces pillards qui infestaient le pays. Un jour qu'il était à la chasse, il tomba dans une embuscade tendue par ces ennemis et périt misérablement.

L'étude de ces Naḍr et des Saḥârî, qui en sont une des branches les plus connues, ne se peut dissocier de celle des 'Amoûr. Nous n'aurons que quelques mots à ajouter à ce que nous en avons dit déjà. Les Naḍr ne possédaient aucun bien en propre, ne jouissaient d'aucun « iqṭâ' » et manquèrent longtemps de ce point fixe, de ce magasin-retranchement si utile à des nomades. Enfin ils acquirent, peut-être aux dépens des 'Amoûr, un petit territoire dans le Mont Mechentel. Les sédentaires de ce lieu étaient des Zenâtiens Ṛomâra. Ils acquittaient un tribut entre les mains des Naḍr.

Nous avons dit leur alliance intermittente avec les Zekrir et les Moḥaïyâ. Ils entretiennent des rapports analogues avec les Zoṛba du Tell. Le plus souvent, ils se déclarent solidaires des B. 'Âmir, auxquels les unit le souvenir de l'énigmatique Qoḥâfa. D'ailleurs ces engagements ne les empêchent pas de soutenir parfois les Sowayd dans leurs conflits avec les B. 'Âmir. En quelques occasions ils ont de même prêté main-forte aux Ḥoçayn. Enfin, malgré leurs attaches familiales avec les Zoṛba, on les a vu, de temps à autre, marcher avec les familles nomades des B. Riyâḥ, dont les terres sont voi-

sines des leurs (1). Il semble bien que cela soit pour eux une des conditions même de leur existence.

Le problème économique ne se pose pas, en effet, de même façon pour les Arabes de l'Atlas saharien que pour leurs frères fortunés du Tell. On pourrait croire que, parmi les tribus, les plus rapprochées du Sahara fussent les plus aptes à s'y rendre et y fissent les séjours les plus réguliers. Il n'en est rien. La persistance du nomadisme dépend de causes plus complexes. Seuls des groupes qui occupent la bordure du désert, des Monts des Qçoûr aux Monts du Zâb, les Naḍr sont encore de véritables nomades; encore évoluent-ils peu à peu vers l'état sédentaire; de temps à autre quelques-unes de leurs familles « trop faibles pour se livrer à la vie nomade, viennent s'établir à demeure fixe » chez les Zenâtiens Ṛomâra (2). A quoi doivent-ils la survivance partielle de leurs vieilles habitudes de vie? Sont-ils plus puissants que leurs voisins les 'Amoûr? Nous ne le pensons pas. Les Naḍr sont même moins bien pourvus de terres. La nature de leur richesse, l'absence presque complète de domaines de culture ou de sujets imposables (3), la conservation d'un cheptel important de chameaux, peuvent expliquer en partie leurs déplacements persistants; les traditions de leur famille, l'orgueil encore très intact de leur race doivent aussi leur faire accepter plus malaisément la sédentarisation. Ne pouvant ni exploiter des vassaux, ni vendre leurs services à des princes, ils sont devenus aventuriers et pillards. Ils se mêlent aux querelles des uns et des autres pour en tirer profit et trouvent à la fois, auprès de leurs puissants alliés du Tell, des occasions d'augmenter leurs ressources et des moyens d'assurer leur ravitaillement en céréales ou la pâture de leurs

(1) IKh., I 72, tr. I 114-115.

(2) IKh., I 71, tr. I 114.

(3) Seuls d'entre eux, les Saḥârî tiennent sous leur joug des Sinjâs qu'ils traitent en esclaves. IKh., II 65, tr. III 275.

troupeaux. Si leur petit territoire du Mont Mechentel est le centre de leurs oscillations annuelles, ils n'y séjournent pas longtemps : « ils ont, nous dit Ibn Khaldoûn, l'habitude de pénétrer bien avant dans le désert ; ensuite ils remontent vers le Tell et en parcourent les bords [1] ». Le fait de s'avancer très loin dans le Sahara ne saurait nous surprendre. Cette intrépidité dans la recherche des moyens d'existence suffit à les classer dans ce prolétariat nomade [2] qui doit être endurant et intrépide sous peine de mort. Quant à leur visite périodique aux confins du Tell et sur la bordure septentrionale des Zâṛez, le courage n'y suffit pas; il faut encore se ménager l'amitié de ceux qui se reconnaissent des droits sur ces terres. Les Naḍr doivent, pour y pénétrer, obtenir l'autorisation préalable des Ḥoçayn, des Dyâlem et des 'Aṭṭâf [3]; et cela nous explique qu'ils prêtent parfois main-forte à ces tribus mieux partagées.

Cette question de la possession et de l'utilisation des Hautes Plaines du Maghreb central est une des plus obscures que soulève l'étude économique des tribus arabes au moyen âge. L'absence d'un mot spécial pour désigner cette zone si étendue de la Berbérie explique, pour une bonne part, l'imprécision des textes à ce sujet.

La toponymie des Arabes est en somme très simple en ce qui concerne les grandes divisions de l'Afrique du nord. Ils ne distinguent guère que le Sahara et le Tell, ces deux mots désignant, l'un une forme du relief (« tell », pluriel « toloûl », signifie colline, hauteur), l'autre un aspect de la végétation, un fait de géographie économique et botanique (« çaḥrâ » désigne la terre fauve, inculte et non cultivable). Etant donné la relation assez étroite que le relief présente avec l'abondance des pluies et le développement

(1) IKh., I 71, tr. 113-114.
(2) Cf. supra, p. 601, le cas des Dyâlem.
(3) IKh., *ibid.*

possible de la culture, il s'ensuit que ces deux termes suffisent pour une classification sommaire. On sait qu'ils sont devenus d'un usage courant dans les ouvrages européens. Mais on doit remarquer que les indigènes ne les emploient pas absolument dans les mêmes cas que nous, et qu'ils leur attribuent une valeur plus générale. C'est ainsi qu'ils donnent le nom de Tell, non seulement à la zone montagneuse qui borde la côte nord de la Berbérie, mais même à une partie de l'Atlas saharien, et que le nom de Sahara s'applique pour eux non seulement aux vastes étendues pierreuses et sablonneuses qui s'étendent au sud de cette suite de chaînes méridionales, mais même aux steppes qui la séparent au nord des montagnes de notre Tell, c'est-à-dire à ce que nous avons désigné sous les noms de Hauts Plateaux ou de Hautes Plaines. S'ils veulent établir une distinction entre ces Hautes Plaines et le désert, ils se servent des deux expressions suivantes : « eç-çaḥrâ eḍ-ḍaïyqa », pour désigner les premières, « eç-çaḥrâ eṭ-ṭawila » pour désigner le second ; ce que les premiers auteurs français qui ont décrit le pays après la conquête, y compris Fromentin, ont traduit assez exactement par « petit désert » et « grand désert »[1].

Les chroniqueurs musulmans du moyen âge n'ont pas fait de distinctions semblables ; les précisions, très admissibles d'ailleurs, qu'apporte le traducteur d'Ibn Khaldoûn n'existent pas dans le texte. Seuls, le Ḥoḍna et les Zâṛez sont clairement désignés. Aucun passage ne fait mention d'une manière certaine des Hautes Plaines, qui disparaissent pour ainsi dire dans la nomenclature des domaines arabes. A qui en appartenait la jouissance? Nous allons essayer d'indiquer les hypothèses possibles.

Il faut remarquer d'abord que cette zone intermédiaire, à part quelques points très rares au nombre desquels sont

(1) Cf. Aug. Bernard, *Hautes plaines et steppes de la Berbérie*, ext. du *Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran* 1898, p. 4. Je dois aussi plusieurs des remarques qui précèdent à l'obligeance de M. A. Joly.

les oasis du Ḥoḍna, ne peut convenir à la vie sédentaire, et, partant, ne comporte pas de populations imposables susceptibles d'être attribuées en « iqṭâ' », qu'elle n'est qu'une terre de parcours temporaire, assez bon parcours d'hiver, sans doute, mais très médiocre parcours d'été. Or, nous savons qu'Ibn Khaldoûn, fort précis lorsqu'il s'agit des stations d'estivage et des points sur lesquels les Arabes pouvaient lever des impôts, n'enregistre pas les stations d'hivernage avec le même soin. En ce qui concerne les Hautes Plaines, l'examen des textes nous permet d'affirmer que les ressources végétales qu'elles offrent après les pluies n'étaient pas utilisées par les familles vraiment puissantes qui tenaient le Tell. Jadis, à vrai dire, ces familles occupaient les Zâṛez et devaient s'en contenter; mais, à la fin du XIVe siècle, elles étaient mieux pourvues comme pâturages d'été; l'hiver, elles préféraient se rendre au Sahara où elles trouvaient, en outre des herbes propres à l'alimentation de leurs chameaux, des sources importantes de revenus dans l'exploitation des qçoûr et la récolte des dattes. Nous avons peine à croire pourtant que ces steppes restassent inemployées. Nous y verrions donc des terres d'hivernage pour les tribus telliennes plus faibles, adonnées à un nomadisme restreint; telles que les 'Aṭṭâf et certaines familles des Sowayd, peut-être aussi pour certaines fractions habitant l'Atlas saharien. Ce qui parait certain c'est que presque toutes les tribus du Tell se reconnaissaient des droits sur les plaines bordant leurs domaines d'été. Il semble aussi que les dynasties sédentaires en faisaient surveiller l'accès par des « goûm » sans doute recrutés chez les nomades de leur makhzen, comme ailleurs elles faisaient garder les défilés des montagnes. Ibn Khaldoûn paraît y faire allusion à plusieurs reprises [1], notamment à propos des 'Amoûr. « Ils vivent dans le Sahara et dans le Ḥoḍna,

(1) Cf. IKh., *Proleg.*, I 223, tr. I 257.

nous dit-il; quant au Tell, ils en sont tenus à l'écart par suite de leur faiblesse numérique et par la crainte que leur inspirent les défenseurs (ḥâmiya) préposés par les gouvernements *à la garde des Hauts Plateaux* [1] ». Ces derniers mots précisent peut-être un fait exact; ils ne sont toutefois qu'une glose du traducteur, et nous n'avons en somme aucun renseignement certain sur le fonctionnement de cette « ḥâmîya ». Nous ne savons pas si cette gendarmerie de frontière campait sur la région tellienne ou tenait les Hautes Plaines elles-mêmes. Nous ignorons de même si la station de ces goumiers était permanente ou limitée à la saison où les nomades remontent vers le Tell, voire même aux époques de troubles où une incursion venant du sud était à craindre. Enfin, nous ne pouvons rien préciser touchant la composition même de ces troupes.

On voit combien la solution de ce « problème des Hauts Plateaux » demeure hypothétique. Nous pouvons, en attendant mieux et pour fixer les idées, la formuler ainsi :

La vaste région steppique qui comprend les Hautes Plaines des départements d'Oran et d'Alger n'était pas, au XIVe siècle, territoire d'hivernage, mais seulement lieu de passage pour les tribus arabes vraiment puissantes de Berbérie. Elles en laissaient vraisemblablement la jouissance aux groupes plus faibles de même race, tout en se reconnaissant des droits sur la partie de ces terres qui touchait leurs territoires d'été : c'étaient là des stations d'hivernage pour les transhumants du Tell ou de l'Atlas saharien, pasteurs à déplacements réduits. Certains nomades du sud, et en particulier les Naḍr, en fréquentaient l'été la bordure septentrionale. Il n'est pas impossible que cette région ait constitué une sorte de zone militaire surveillée par des contingents nomades fournis par les tribus arabes aux princes sédentaires du pays.

(2) IKh., I 34, tr. I 58.

Les 'Amoûr et les B. Nâïl se livraient probablement à des migrations semblables à celles des Naḍr.

Nous ne pouvons prendre au sens absolu cette affirmation d'Ibn Khaldoûn, que les 'Amoûr « ne se déplacent pas pour chercher des pâturages »[1]. Grands nomades, ils ne le sont pas ou ne le sont plus; mais nous ne pouvons imaginer que tous vivent dans des villages, à l'instar des montagnards berbères, et s'abstiennent de parcourir avec leurs troupeaux les abords de l'Atlas saharien. Si une partie d'entre eux se sédentarisa, la pluplart restèrent tout au moins nomades à parcours réduit. « On ne les rencontre que dans les endroits stériles et aux environs du désert[2]. » Soit; mais là ils vivent sous la tente, et ce genre de vie n'a jamais cessé d'être le leur, puisqu'ils l'ont conservé jusqu'à nos jours, ainsi que les Oûlâd Nâïl[3], leurs antiques confédérés.

Ces tribus de l'Atlas saharien que le « Kitâb el-'Ibar » nous présente comme affaiblis numériquement offrent l'exemple d'une assez surprenante vitalité. Comme les Ḥomeïyân[4], les Oûlâd Nâïl, les Saḥârî, les 'Amoûr ont traversé cinq siècles sans déserter leur domaine, sans s'amoindrir sensiblement. Le nom des Oûlâd Nâïl notamment, qui ne figure pour ainsi dire pas dans l'histoire de Berbérie, est même devenu celui d'un vaste groupe, formé d'éléments divers. Il semble qu'au milieu du naufrage des tribus arabes puissantes qu'ont provoqué la domination turque et un concours de circonstances malheureuses, ces tribus secondaires, éloignées des coups d'un gouvernement oppresseur, aient surnagé comme des épaves.

Ce n'est pas qu'elles aient été à l'abri de tout orage,

(1) IKh., I 34, tr. I 58.
(2) *Ibid.*
(3) Les Oûlâd Nâïl descendent chaque hiver des hauteurs au nord de l'Oued-Djedi dans les basses plaines du Zâṛez. *Pays du mouton*, p. 111. Sur l'époque de leurs déplacements, *ibid.*, 115.
(4) Cf. supra, p. 588.

que ces domaines médiocres n'aient été longuement convoités et disputés. Les traditions recueillies dans le pays (1) nous le révèlent.

Elles nous font assister à des querelles toutes locales pour la possession de la terre et de l'eau. L'élément maraboutique y joue un rôle important. Le moyen âge dût en voir beaucoup de cette sorte avec cette différence, peut-être que les tribus puissantes du Tell y tenaient plus de place.

A part les 'Amoûr, que l'on trouve répandus dans les montagnes et les plaines de la région d'Aïn-Sefra, l'aire de dispersion actuelle de ces tribus est d'une incroyable ampleur (2). Les Saḥârî sont connus sur maint point du département d'Alger comme bergers et comme marchands de goudron (3); quant aux Oûlâd Nâïl, leurs grandes tentes rayées de noir et d'ocre rouge, se rencontrent sur un vaste domaine (4), qui s'étale de la limite du Djebel 'Amoûr jusqu'aux abords de la région de Biskra, au cœur de l'ancienne province du Zâb.

On nomme Zâb (pluriel, Zîbân) le pays qui s'étend en bordure du désert, au sud et à l'est de la région dont nous venons d'étudier le peuplement arabe, vaste zone d'oasis de près de cent cinquante kilomètres de long qui

---

(1) Cf. Arnaud, *Notice sur les Sahari, les Oulad ben Aliya, les Oulad Naïl et sur l'origine des tribus Cheurfa*, ap. *Rev. Afr.* 1864, p. 104 ss., 1866, p. 17 ss. *Histoire des Oulad Naïl, faisant suite à celle des Sahari*, *ibid.* 1872, p. 327 ss., 1873, p. 300 ss., 374 ss. Cf. Trumelet, *L'Algérie légendaire*, Alger 1892. p. 213-226.

(2) Ils s'étendent un peu à l'est vers Tiout et sont limités, d'une part, par les Ḥomeiyân, de l'autre, par les Oûlâd Sidî Cheikh. Doutté, *Notes sur Figuig*, ap. *La Géographie* 1903, p. 182, signale la présence de leurs colonies aux portes du Figuîg. Voir aussi La Martinière et Lacroix, *Documents sur le nord-ouest africain*, I 250-257, 279, 392 ss.

(3) Renseignement de M. A. Joly. Urbain, *Notice sur l'ancienne province de Titteri*, ap. *Etablissement français* 1843-4, p. 413. On en trouvait aussi dans la plaine de la Mîna. Rufer, ap. *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Oran* 1907, p. 326.

(4) Cf. Arnaud, *Hist des Ouled Naïl*, ap. *Rev. Afr.* 1892, p. 327; Urbain, *Notice*, loc. cit., p. 434-435; Carette et Warnier, *Notice*, ap. *Etablissements français* 1844-1845, p. 510-511. « Les Sahari sont compris comme faisant partie des Oûlâd Nâïl, quoique n'appartenant pourtant pas à ces tribus ». *Pays du mouton* (Cercle de Djelfa) p. 111 ss. A. Joly, *Etude sur le Titteri*, p. 63.

va d'Ed-Doûsen à Bâdis sur l'Oued El-'Arab[1]. Au XIVe siècle, on y distinguait parfois trois grandes divisions : Zâb occidental, central et oriental ; ou bien chaque agglomération, avec les palmeraies qui l'enveloppent, portait un nom spécial : Zâb de Ṭôlga, Zâb de Mlîlî, de Biskra, de Tehoûda, de Bâdis[2].

D'assez sérieuses modifications s'étaient produites dans ce pays depuis le XIe siècle[3]. Des qçoûr s'étaient élevés ou agrandis; la métropole s'était déplacée. A Ṭobna déchue, Biskra succédait; là résidait le gouverneur qui administrait la province au nom du prince ḥafcide de Tunis ou de Bougie. Tels étaient les contre-coups évidents de l'invasion hilâlienne. Un élément arabe important était en effet venu modifier le peuplement de la région et celui des montagnes environnantes.

Il semble que les pays qui, comme le pourtour de l'Ouarsenis ou certaines régions de l'Atlas marocain, bordent les massifs d'un accès difficile présentent une ethnographie particulièrement complexe et fragmentée. Alors que, dans les plaines, un brassage plus aisé a pu former une race commune où les personnalités se fondent dans celle du groupe le plus fort, ici, des peuplements anciens ont survécu sans trop se mélanger aux apports successifs, aux alluvions d'époques plus récentes. Si, dans le Zâb occidental, le fond indigène est presqu'uniquement représenté par des familles des Maṛrâwa que nous avons déjà rencontrées dans l'Atlas saharien[4], le Zâb oriental et les pentes de l'Aurès comportent un assemblage d'éléments beaucoup plus variés. Sur les hautes chaînes de

---

(1) Ed-Doûsen est bien considéré comme la limite occidentale du Zâb. *Prolég.*, tr. II p. LXVIII.

(2) Cf. IKh., I 48-49, 625, tr. I 77, III 125.

(3) Cf. supra p. 161. La conception même qu'on se faisait du Zâb avait complètement changé depuis la fin du IXe siècle. Le Zâb d'El-Ya'qoûbî éd. de Goeje, 11, 12, tr. 82, n'est pas du tout celui d'Ibn Khaldoûn.

(4) Ce sont des Ṛomâra (IKh., I 625, tr. III 125), des B. Sinjâs (IKh., II 65, tr. III 274; Boû Râs, ap. *Rev. Afr.* 1879, p. 292) des Riṛa (IKh., II 65, tr. III 275).

l'Aurès, que des vallées profondes séparent entre elles, des groupes anciens ont pu se conserver dans les villages fortifiés, montagnards ou représentants appauvris et sédentarisés des populations qui tinrent les plaines d'alentour.

Les Jerâwa, le peuple de la Kâhina, ne semblent plus y être connus au XIVe siècle[1], mais on y constate encore la présence assez surprenante de Zenâta B. 'Abd el-Wâd[2], parents des maîtres de Tlemcen.

Il est probable qu'on y rencontrait, comme au temps d'El-Bekrî, des Miknâsa et des Howwâra attachés aux croyances abâḍites[3]. Au début du XVe siècle, des Khârijites y vivaient encore[4]. L'Aurès, citadelle du donatisme, du khârijisme, de l'agitation d'Aboû Yazîd, est par excellence un centre de ces résistances berbères, qui si souvent revêtirent une forme religieuse.

Plus nombreux que les représentants de ces vieilles sectes sont les Kotâma[5], soutiens de la doctrine fâṭimite, dont les frères occupent toujours les plaines du nord.

Mais l'élément berbère le plus important est constitué par les Lowâta, qui peuvent mettre en campagne un millier de cavaliers et un grand nombre de fantassins[6]. Ceux qui habitent le nord du massif « tiennent en sujétion les peuplades howwârides et ketâmiennes qui les avoisinent[7]. » Ceux qui habitent l'ouest, les B. Bâdis, entretiennent avec les Arabes des rapports où survit d'une façon curieuse un état ancien que la conquête n'a pas fait disparaître

(1) Cf. IKh., I 135, tr. I 213.

(2) IKh., II 84, tr. III 305. Il en existait déjà avant l'invasion musulmane.

(3) Bekrî, 144, tr. 321. D'après IKh., I 179, tr. I 278, c'est à côté de Tébessa que l'on rencontre les premiers Howwâra, de là ils s'étendent vers l'est.

(4) Ma'âlim el-Imân, IV 258.

(5) IKh., I 189, tr. I 293.

(6) IKh., I 147, tr. I 233; Boû Râs, ap. *Rev. Afr.* 1880, p. 143, donne le chiffre de 1.000 chevaux pour les B. Bâdis seuls.

(7) IKh., I 147, tr. I 232-233.

complètement. Entre ces montagnards et les nomades Dawâwida, un arrangement tacite, à défaut de convention régulière, est intervenu. Quoique refoulés sur les hauteurs, les Berbères n'ont pas renoncé à tous leurs droits sur les gens du Ḥoḍna, mais ils doivent profiter de l'absence des Dawâwida pour en jouir. « Quand les Arabes rentrent dans le désert pour y prendre leurs quartiers d'hiver, les B. Bâdis vont toucher dans la région de Ngâous le tribut et les droits de sauf-conduit qui leur sont dus; puis, au retour des Arabes dans leurs quartiers d'été, ils remontent jusqu'aux endroits les plus escarpés de la montagne (1). »

Des éléments hilâliens multiples se sont en effet établis en marge de ce complexe berbère. Ils semblent même former la masse des populations du sud et du sud-est (2) et s'y être en grande partie substitués aux familles indigènes, à la fin du XIVe siècle (3).

Une première vague avait amené la tribu jadis opulente des B. Athbej; une seconde avait introduit la tribu encore toute puissante des B. Riyâḥ Dawâwida. Nous allons les étudier l'une après l'autre.

Les Athbej, dont nous avons déjà trouvé des représentants dans les 'Iyâḍ du nord du Ḥoḍna et parmi les 'Amoûr de l'Atlas saharien, devaient, avons-nous dit, à des causes multiples, les unes provenant de la vie politique générale du pays, les autres de leurs conflits particuliers, la décadence dans laquelle ils étaient tombés. Nous avons assez montré les premières; il nous reste à parler des secondes.

C'est une longue histoire tragique et sanglante que celle des luttes intestines qui, épuisant les forces vives de la tribu, la rendirent vulnérable à la première attaque

(1) IKh., I 148, tr. I 233.

(2) Les autres familles se répartissent ainsi : les Howwâra sont au nord est du massif, les Ketâma au nord, les Maṛrâwa à l'ouest.

(3) IKh., I 626, tr. III 126-127.

étrangère(1). Elle nous offre un cas intéressant de querelle privée généralisée par l'effet des liens du sang. Le nom des acteurs nous reporte aux temps un peu fabuleux de la conquête. C'est Ḥasen b. Serḥân, émir de la tribu des Doreîd, celui dont toutes les tribus nées de Athbej reconnaissaient l'autorité; c'est sa sœur, la belle Jâziya, l'héroïne des chansons de gestes; Mâḍî b. Moqreb, cheîkh des B. Qorra, dont le rôle légendaire nous est également connu, enfin un chef des Kerfa, Chebâna b. El-Oḥaymir (2) Quant au drame, le voici, tel que nous le raconte le « Kitâb el-'Ibar ».

Entre les Doreîd et les Kerfa, il y a du sang répandu. Ḥasen, le puissant émir des Doreîd a tué Chebâna b. El-Oḥaymir. Les contribules de celui-ci dissimulent leur ressentiment, attendant une occasion de se venger. L'événement va leur fournir des alliés dans la personne des B. Qorra. Mâḍî b. Moqreb, le cheîkh des Qorra, a pris pour femme Jâziya, la sœur de Ḥasen b. Serḥân. Une querelle éclate entre les deux époux. Quittant la tente conjugale, Jâziya va se mettre sous la protection de son frère. Celui-ci prend la défense de sa sœur; sa tribu entière la soutiendra.

Cela ne peut nous surprendre. La femme, qui, nous l'avons vu, sert de trait d'union entre les deux collectivités étrangères, dont le mariage agrandit la tribu par l'adjonction de nouveaux clients, reste d'autre part très fortement attachée à son groupe originel. Toute injure dont elle aura à souffrir dans son ménage pourra porter atteinte à l'honneur des siens (3). Rien ne survit du « cihr », quand la femme a quitté le domicile conjugal. La rupture entre les deux époux brise également les liens qui unissaient l'homme à la tribu étrangère; elle en fait parfois des ennemis acharnés à se nuire.

(5) IKh., I 30, tr. I 51.
(2) En arabe vulgaire, Ḥaymer. Cf. W. Marçais, *Dial. de Saïda*, 119-120.
(1) Comparer supra p. 173.

La lutte provoquée par la fuite de Jâziya ne se circonscrit pas aux Doreïd et aux Qorra. Ceux-ci trouvent des alliés dans les Kerfa, qui ont toujours à venger la mort de leur cheïkh. Ḥasen b. Serḥân tombe assassiné. Le conflit grandit. Les 'Iyâḍ s'en mêlent, prêtent main-forte aux Qorra. C'est une lutte générale, qui s'éternise, renaît sans cesse, se poursuit jusqu'au jour où les Almoḥades profiteront de l'épuisement des uns et des autres pour les accabler.

Si leur faiblesse a facilité la victoire d' 'Abd el-Moûmin et d'El-Mançoûr, l'attachement relatif qu'ils montrèrent aux Ḥammâdides, l'aide qu'ils prêtèrent aux B. Ṛâniya expliquent les rigueurs dont on les accabla.

C'est alors que deux de leurs familles, 'Acem et Moqaddem, furent déportées en Maghreb el-Aqçâ.

Mais, plus terrible que le ressentiment des Almoḥades fut, pour les Athbej, la concurrence économique des Dawâwida, qui, à la suite des refoulements dont ils étaient victimes, vinrent chercher des territoires dans le Zâb. Ceux-ci n'abordèrent pas le pays par le même côté que leurs devanciers. Il semble que les B. Athbej, qui s'étaient tout d'abord installés à l'est de l'Aurès(1), dans la région des Nemâmcha, se soient étendus le long du versant méridional du massif aurasique et aient ainsi gagné le Ḥoḍna où nous les retrouvons déjà à la fin du XIe siècle. Les Dawâwida au contraire, repoussés par les B. Solaym, vinrent par les Hauts Plateaux du nord de l'Aurès. Dans leurs déplacements forcés vers le désert par la dépression d'El-Ouṭâya, ils se trouvèrent en contact avec les Athbej et, grâce à leur supériorité numérique, leur imposèrent leur suzeraineté. Il n'est pas de fraction athbejide du Zâb qui échappât complètement à ce joug. Ḍaḥḥâk, Latîf et Kerfa durent leur céder des terres et leur payer tribut. Toutefois, les Kerfa, qui se tenaient sur les confins

(1) IKh., I 30, tr. I 51.

du Zâb oriental et au flanc est de l'Aurès, c'est-à-dire à l'écart de la route habituelle et des domaines des Dawâwida, furent en partie exempts de ces humiliations et de ces charges.

Kerfa. — La situation des Athbej Kerfa pouvait leur faire jouer un rôle éminent près des Ḥafcides. Les premiers de ces princes songèrent à les préposer à la surveillance de leurs voisins, les Dawâwida. Auprès de ces rebelles indomptables, de ces soutiens gagés de tout prétendant, les Kerfa devaient remplir à peu près l'office des B. 'Âmir auprès des Ma'qil, ennemis de Tlemcen[1]. Ils prirent donc part aux expéditions contre la puissante famille riyâḥide, eurent leur place dans le makhzen tunisien, reçurent, en récompense, des impôts payés par les montagnards de l'Aurès oriental et par les qçoûriens dans bon nombre de villages du Zâb de Bâdis. Malheureusement pour eux, les Kerfa n'étaient pas de taille à soutenir ce personnage. Ils ne pouvaient entraver le développement des Dawâwida. Ceux-ci les combattirent sans doute eux-mêmes; mais ils prirent surtout le parti d'exciter contre eux et contre leurs voisins les Doreîd le çoff athebjide rival composé des Ḍaḥḥâk et des Laṭîf. La victoire de ces derniers leur profita beaucoup moins qu'aux Dawâwida. Le pouvoir central était trop loin et avait trop à faire pour se mêler à ces obscures querelles de nomades. Réduits à leurs propres forces, les Kerfa ne purent résister à ceux qu'ils avaient mission de surveiller; ils durent leur céder les pâturages qu'ils avaient acquis, se virent appauvris sans remède et, dans l'incapacité de nourrir des troupeaux, beaucoup s'établirent sur les terres de l'Aurès, dont jadis ils touchaient les revenus.

Abandonnèrent-ils du jour au lendemain la vie nomade? Cela est bien peu probable. Il y eut sans doute ici, comme

(1) IKh., I 31, tr. I 52.

partout ailleurs, une lente adaptation à l'existence nouvelle, avec des retours à l'existence passée. Les migrations devinrent moins régulières, les parcours plus restreints, la transhumance, le passage de la montagne à la plaine, se substitua au nomadisme véritable. Tel est encore le genre de vie de bon nombre de petites tribus du sud de l'Aurès, où les Kerfa vinrent s'installer (1). Des relations subsistèrent entre ces cultivateurs et ceux qui conservaient le métier ancestral de bergers. A ceux-ci leurs frères des hauteurs confiaient vraisemblablement la garde du bétail qu'ils possédaient encore, et donnaient le blé et l'orge dont ils avaient besoin. Le texte du « Kitâb el-'Ibar » nous fait supposer ici l'existence de conventions semblables à celles que nous avons déjà trouvées plusieurs fois. Les B. Moḥammed et les Marâwina (Mrâouna), qui seuls s'adonnent à la vie nomade « parcourent les déserts qui s'étendent en face des localités où demeure la famille Nâbet. C'est aux Nâbet qu'ils s'adressent, ainsi qu'aux autres habitants de la montagne, pour se procurer des céréales qui servent à leur consommation (2). »

Après avoir fait partie du makhzen ḥafcite, ils jouent un rôle analogue mais infiniment plus modeste dans le makhzen provincial d'Ibn Moznî. Le gouverneur du Zâb demande aux Kerfa nomades des contingents pour les expéditions militaires; ils rendent également le service habituel des nomades : ils escortent les caravanes qui s'engagent sur les routes du désert. Si ces fractions jouissent de quelques faveurs officielles en raison de leur emploi, leurs parents sédentaires n'ont pas perdu toute importance dans la tribu et tout souvenir de leur dignité. D'après Ibn Khaldoûn, le droit de commander les Kerfa est resté à la famille pourtant sédentarisée des Oûlâd 'Alî b. Nâbet. Ces Nâbet tiennent toujours à titre « d'iqṭâ' » les

(1) Cf. G. Mercier, *Cinq textes berbères en dialecte chaouia*. Extr. J. As. 1900, p. 15.
(2) IKh., I 31 tr. I 53.

cantons qu'ils habitent. Il est probable qu'ils ne paient pas les contributions arbitraires imposées aux populations indigènes; ils ne se mélangent pas à elles. De nos jours encore, les nobles Serâḥna, descendants d'une famille de Kerfa revendiquent leur qualité d'Arabes et se refusent à comprendre la langue des Chaouïa qui les entourent(1).

Ḍaḥḥâk. — Nous ignorons quelle était la localisation des Ḍaḥḥâk, qui figuraient, comme nous l'avons vu, dans le parti opposé aux Kerfa et aux Doreîd. Ibn Khaldoûn nous fait entrevoir, chez eux aussi, de violentes querelles intestines qu'il place « lors du commencement de la puissance almoḥade(2) ». Dans les premières années du XIIIe siècle, l'émir des Dawâwida, Mas'oûd El-Bolṭ, s'étant enfui du Maghreb et ayant rallié les siens, força les Ḍaḥḥâk à reconnaître son autorité; puis, aidés par les Dawâwida et associés aux Laṭîf, ils contribuèrent à l'abaissement des Kerfa; mais ils n'échappèrent pas pour cela à la destinée commune des B. Athbej. Eux aussi se sédentarisèrent, non dans les villages de l'Aurès, mais dans les oasis de la plaine et vécurent, plus exposés que les montagnards, aux coups de main des nomades, dans les qçoûr qu'ils avaient bâtis ou agrandis pour s'y installer. Tel était leur état à la fin du XIVe siècle.

Laṭîf. — L'histoire des Laṭîf nous est presque aussi mal connue(3). Cependant nous savons que ceux-ci, très dispersés, ont des représentants à la fois dans le Zâb oriental (puisqu'il en existe à Bâdis et à Tennoûma), dans le Zâb central (puisqu'on en trouve à Tehoûda et à Ṛarîbou et que les villages aux alentours de Biskra en contien-

(1) Cf. G. Mercier, *Cinq textes*, loc. cit.

(2) Un de leurs chefs, Aboû 'Aṭiyâ, s'étant vu enlever le pouvoir par Kelb b. Mnî', serait passé dans le désert de Sijilmâsa « où il se fit remarquer par ses entreprises, jusqu'au moment où les Almoḥades le tuèrent ou le déportèrent en Espagne. » IKh., I 33, tr. I 56.

(3) IKh., I 34, tr. I 57.

nent aussi[1]) enfin dans le Zâb occidental (puisque certains d'entre eux habitent Ed-Doûsen).

La dispersion de cette grande famille était encore l'œuvre des Dawâwida. Privés par ces nouveaux venus de leurs terrains de parcours, les Laṭîf se casèrent où ils purent. Certains se rendirent en Maghreb el-Aqçâ pour rejoindre les autres Athbej qu'on y avait déportés. Ce fait n'a rien de surprenant. Le déplacement imposé à un groupe est presque fatalement suivi d'une migration spontanée des groupes voisins, et celle-ci dépasse parfois en importance le mouvement initial[2]. La contagion est d'autant plus sensible que les conditions de vie deviennent par la suite plus médiocres pour ceux qui sont restés dans le domaine primitif. L'exode des Laṭîf vers les plaines subatlantiques put fort bien être plus considérable qu'une indication sommaire ne nous le laisse supposer. Beaucoup aussi demeurèrent dans le Zâb ; ils y menèrent la vie des qçoûriens, furent assimilés à eux pour les contributions qu'on leur imposait. Soumis aux prestations et à la jebâya, ils conservaient cependant, malgré leur chute, le souvenir de leur ancienne grandeur, leur fierté héréditaire, et, comme triste survivance de leur passé belliqueux, l'habitude des conflits avec leurs voisins, des querelles, qu'ils vidaient, non plus sur les grands champs de bataille du Sahara, mais à l'abri des murailles de terre[3].

La lutte de village à village et de quartier à quartier est l'histoire éternelle des oasis. L'hétérogénéité de leur peuplement y est sans doute pour beaucoup. Le Zâb ne devait pas échapper à la loi commune. Les éléments zenâtiens et arabes préexistants devaient y être représentés, quoique l'élément hilâlien y domina nettement.

(1) Notamment, jusqu'en 683-1284, le village de Mâchâch. IKh., I 627, tr. III 128.

(2) Cf. supra, pp. 77, 98.

(3) IKh., I 34, 626, tr. I 57, III 127.

« Tous les peuples du Zâb, dit Ibn Khaldoûn, ne sont que des débris de la tribu d'Athbej, débris qui, n'ayant plus assez de force pour mener une vie nomade, se sont fixés dans les villages du Zâb, à l'instar de leurs prédécesseurs en ce pays, les Zenâta et les premières bandes des Arabes qui vinrent enlever l'Afrique (aux Romains). » Nous ne pouvons accepter absolument cette affirmation d'Ibn Khaldoûn, mais nous y trouvons au moins la preuve de la prédominance des Hilâliens dans cette région.

Il en est de même de la fondation de villages nouveaux. Si nous en croyons notre auteur, les Laṭif et les Ḍaḥḥâk « bâtirent » ceux où ils se fixaient. Bon nombre d'agglomérations existaient sans doute avant eux (1). Il se peut fort bien cependant qu'apportant un surcroît de population, ils aient juxtaposé des constructions nouvelles aux vieilles demeures, étendu les travaux d'irrigation, agrandi les palmeraies, peut-être même défriché des terres et créé des centres. Toutes les fois qu'ils le purent, ils durent se substituer aux qçoûriens, trop faibles pour leur résister; mais cela ne fut pas toujours faisable. Si peu habitués que nous soyons à voir des nomades arabes fonder des villes et planter des jardins, nous devons cependant admettre que le fait se produisit plus d'une fois. La construction d'un village saharien n'exige qu'une industrie rudimentaire; avec l'aide probable d'esclaves pris parmi les anciens maîtres de la terre, le travail de la culture leur était facile. Les procédés devaient leur en être familiers (2). Nous avons vu que des faits analogues s'étaient produits à la suite de la première invasion arabe; l'insistance des textes ne nous permet guère de mettre en doute cette conséquence heureuse de l'invasion hilâlienne. Comme le pays entre Tafî-

---

(1) Parmi celles qu'ils auraient construites, Bâdîs nous est déjà montrée comme une ville munie de deux forteresses et entourée de terrains bien cultivés, Tehoûda comme le centre d'une belle oasis et la métropole de vingt bourgades. Bekri, 72-74, tr. 171, 175.

(2) Cf. IKh., I 152, tr. I 240.

lelt et Goûrâra, où les Oûlâd Boû 'l-Ḥosayn érigèrent des qçoûr[1], le Zâb vit s'élever des villages nouveaux et reçut une plus-value économique des B. Athbej devenus sédentaires.

Ajoutons que la présence d'Arabes nomades plus nombreux put aussi contribuer à la prospérité de la province. Les nomades ont été de tous temps les grands agents commerciaux, les intermédiaires entre le Tell et le désert. Or, le Zâb est traversé par une des meilleures voies naturelles nord-sud de la Berbérie. Biskra est l'un de ces marchés où les produits du Sahara s'échangent contre les produits du Tell; c'est un point de concentration des caravanes. En facilitant le transit, les nomades développent les ressources de ces régions où les deux mondes prennent contact. Le Zâb semble avoir acquis, aux XIIe et XIVe siècles, une richesse jusqu'alors inconnue. Ses gouverneurs, les B. Moznî, nous apparaissent comme aussi opulents que des souverains de grands Etats.

Ces B. Moznî passaient pour issus de la famille des Athbej Laṭîf[2]. Nous devons donc leur faire une place dans cet exposé. Nous les étudierons surtout dans leurs rapports avec les groupes arabes de la province; mais il nous faut auparavant nous occuper des Hilâliens encore nomades du Zâb : les Dawâwida.

Dawâwida. — A vrai dire, le Zâb ne constituait qu'une partie assez réduite du domaine de cette grande famille. Ils avaient des droits sur tout le centre du département actuel de Constantine, couvrant, entre l'Aurès et la mer, ces vastes étendues qui avaient été le pays des Kotâma et où les Kotâma et Sedwîkich composaient encore le fond de la population. Au nord, ces terres, qui venaient toucher la côte, englobaient le bassin de Constantine et s'avan-

(1) IKh., I 79, tr, I 125.

(2) Quoiqu'ils n'en voulussent pas convenir. IKh., I 33-34, tr. 626, I 56-57, III 126.

çaient à l'ouest jusqu'aux environs de Bougie. Il fut même un temps où les Dawâwida se considéraient comme chez eux dans les chaines qui s'étendent au sud du Ḥamza et de la Mejjâna; c'est-à-dire dans le Metennân, le Wennoûṛa et le Djebel 'Iyâḍ. Les bons pâturages au nord de l'Aurès leur appartenaient; ils jouissaient de fiefs productifs dans le Ḥodna oriental, dans le Zâb occidental et central. Quant à cette partie de la province du Zâb qui s'étend au sud de l'Aurès, ils n'y entraient que sur la réquisition du gouverneur de Biskra; nous verrons dans quelles circonstances. Enfin, ils possédaient sans doute des magasins dans les qçoûr de l'Oued Riṛ et de la région d'Ouargla, avec la jouissance des pâturages et des points d'eau qu'on y trouve.

Dans tous ces territoires, si abondants en ressources, le respect ou la crainte qu'inspirent des maîtres souvent exigeants étaient attachés au nom de Dawâwida. Il y est encore de nos jours synonyme « d'Arabe noble »(1).

Cette appellation de Dawâwida ne se rapportait, comme l'on sait, qu'à la famille principale des Hilâliens B. Riyâḥ. Remplaçant les B. Cinnibr, les enfants de Dawwâd avaient, d'une façon surprenante, concentré en leurs mains l'autorité et monopolisé les faveurs des princes. Non seulement les autres groupes riyâḥides ne possèdent aucun bien en propre, mais ils n'ont de part aux distributions de terres que par l'intermédiaire des Dawâwida. C'est à eux que tous s'adressent pour en obtenir. C'est derrière eux qu'ils marchent en cas de conflit; ou plutôt, les diverses branches des B. Riyâḥ forment, avec les deux fractions principales de cette famille, deux clans quelquefois unis et souvent rivaux. Certains, comme les B. 'Âmr b. Riyâḥ,

(1) « Les tribus de noblesse militaire portent dans l'ouest le nom de Jawâd, dans l'est celle de Dawâwida. » Carette et Warnier, *Notice*, ap. *Etablissements français* 1844-5, p. 393. Le nom de Dawwâdî est encore porté par des familles indigènes de la région de Sétif.

se réclament de services anciens rendus aux ancêtres des Dawâwida [1].

Cela n'est pas le premier exemple que nous trouvions d'une complète inégalité dans la condition des groupes arabes, ni de la formation de deux çoffs agrégés respectivement à deux familles puissantes; mais nulle part nous ne pouvons mieux constater, dans cette société en principe égalitaire, l'existence d'un prolétariat arabe [2], d'autant plus difficile à étudier qu'il n'a généralement pas de rôle personnel dans l'histoire et que les chroniqueurs n'en parlent pas.

L'histoire des Dawâwida eux-mêmes nous est suffisamment connue. Depuis la seconde moitié du XIe siècle, où leur nom se substitue à celui des B. Cinnibr, nous avons vu successivement le rôle de leur cheikh Mas'oûd, l'éternel factieux, au temps d''Abd el-Moûmin et des guerres des B. Ṛâniya, le refoulement progressif de la tribu vers le nord et l'ouest sous la poussée des B. Solaym que favorisent les premiers Ḥafcides, leur installation dans le département de Constantine, l'attitude demeurée hostile des fils de Mas'oûd dans leur nouveau domaine et la conduite plus soumise de leurs frères les Oûlâd 'Asâkir, l'énergie du khalife El-Mostancir, qui force les rebelles à se réfugier auprès de Tlemcen et de Fâs, leur retour victorieux par les oasis vers ces territoires du Zâb, dont le gouvernement tunisien ne peut que leur reconnaître la jouissance, enfin, à partir du milieu du XIVe siècle, la division des descendants de Mas'oûd en deux familles rivales ayant chacune leur politique : les Oûlâd Moḥammed servant assez fidèlement la dynastie ḥafcide, les Oûlâd Sibâ' restant des ennemis dangereux pour Tunis et Bougie.

---

(1) 'Amr leur aïeul, disent-ils, eut l'honneur d'élever Dawwâd enfant. IKh., I 43, tr. I 71.

(2) Composé non seulement de Riyâḥ, mais de Laṭif, de nomades et de qçoûriens. IKh. parle à plusieurs reprises de ces « bandits arabes » des villages du Zâb et des « vagabonds arabes ». Cf., entre autres, I 148, tr. I 333.

La valeur économique d'un domaine d'aptitudes végétales variées, présentant un maximum de terres et de populations exploitables et dont toutes les parties entretiennent avec le désert des communications faciles faisait des Dawâwida des nomades opulents. La situation géographique de cette portion de la Berbérie, si éloignée du véritable siège de l'empire et placée sur la limite de deux états rivaux donnait à leur attitude une importance politique considérable, à leurs gestes un redoutable retentissement. Ils transforment le Zâb, où ils sont tout puissants, en un foyer perpétuel de rébellions et d'intrigues.

Si les chapitres qui précèdent nous ont permis de suivre l'histoire de leurs rapports avec les dynasties régnant en Maghreb central et en Ifrîqîya, nous n'avons pu étudier leurs relations avec les représentants du gouvernement ḥafcite dans cette province. Nous le ferons sommairement ici.

Aperçu sur l'histoire du Zâb (Zîbân). — Longtemps deux familles indigènes, B. Rommân et B. Sindî, avaient alternativement dirigé les affaires du Zâb (1). C'était l'époque où le pays faisait partie de l'empire ḥammâdite. Quand les Arabes Athbej se furent fixés dans le pays, une de leurs fractions, celle des B. Moznî, devint maîtresse des jardins et des cours d'eau qui avoisinent Biskra, et peu à peu s'immisça dans le conseil des cheîkhs; d'où, colère des B. Rommân, qui tenaient alors le pouvoir. Discussions tumultueuses, rixes et batailles dans les rues : les phases de cette querelle locale se déroulèrent selon l'usage. Les B. Ḥafç cependant durent prendre parti. Tout d'abord ils crurent plus habile de favoriser les B. Rommân qui avaient dans la région de plus fortes attaches; mais un fait nouveau vint modifier entièrement leur politique.

En 651 (1253), le prince Aboû Isḥâq, qui n'était encore

(1) IKh., I 625, tr. III 126-127.

que prétendant au trône de Tunis avait été soutenu par Faḍl b. Moznî et par les Dawâwida B. Mas'oûd (1). Il s'en souvint quelque vingt-six ans après, quand il organisa son royaume. Faḍl b. Moznî fut alors désigné comme gouverneur du Zâb.

Il ne le resta pas longtemps. Secondés par une branche des Latîf, les B. Rommân ressaisirent le pouvoir. Enfin, en 692 (1293), Mançoûr, fils de Faḍl b. Moznî, recevait définitivement le gouvernement de la province, non plus du khalife de Tunis, mais du prince qui avait fait de Bougie la capitale d'un royaume indépendant (2). Il devait livrer à son suzerain les impôts du Zâb et avait mission de briser la puissance des Dawâwida qui s'étaient rendus maîtres absolus du pays. Sa gestion fut excellente. Grâce à son habileté et à son énergie, des sommes énormes rentrèrent dans les coffres du prince de Bougie.

Dès lors, Mançoûr b. Moznî, dont la circonscription a été étendue, fait figure de grand vassal. Il ne tarde pas à se déclarer indépendant, tout au moins à donner les signes d'un loyalisme douteux.

Nous ne rappellerons pas ses intrigues et celles de ses successeurs avec Tlemcen, leurs feintes soumissions, leurs trahisons secrètes ou avouées jusqu'au jour où Dieu, « jetant dans leur cœur une lumière conductrice », ils entrent dans la voie de l'obéissance et reçoivent le pardon de leurs égarements (3).

Entre les Dawâwida et ces grands vassaux peu disciplinés qu'étaient les B. Moznî, l'entente pouvait se faire, surtout quand le gouverneur du Zâb, rompant avec ses maîtres, devait se ménager l'amitié des nomades ; en revanche de graves conflits d'intérêts pouvaient surgir, quand il agissait comme représentant du pouvoir cen-

(1) IKh , I 45, 414-115, 628, tr. I 73, II 341-342, III 129-130.
(2) IKh., I 470-471, 628, tr. II 406-407, III 129-130.
(3) IKh., I 630-636, tr. III 133-141.

tral[1]. La question la plus grave était naturellement la perception des revenus de la province.

Mançoûr b. Moznî semble avoir été un agent fiscal fort habile, sachant à la fois enrichir son suzerain et assurer sa propre fortune. Aussi, lui avait-on confié la gestion des impôts avec le contrôle des recettes et des dépenses[2]. Outre le gouvernement du Zâb, il avait reçu l'administration de l'Oued Rîṛ, d'Ouargla, de l'Aurès et du Ḥoḍna. Or les Arabes, qui possédaient les villes du Ḥoḍna en vertu d'iqṭâ' réguliers, percevaient illégalement le tribut sur les habitants des plaines d'alentour ; en sorte que toute cette partie de l'empire n'était presque d'aucun profit pour le trésor. Ibn Moznî parcourut la région avec un corps de troupe, mis à sa disposition par le gouvernement de Bougie, et contraignit les Dawâwida à lui remettre la moitié des sommes qu'ils avaient reçues ; « il s'en fallut de peu qu'il ne les obligeât à lui en céder la totalité[3] ».

Des résultats si brillants amenèrent une nouvelle extension de la circonscription administrative d'Ibn Moznî. Il eut à surveiller le pays des 'Iyâḍ et des Sedwîkich[4]. On imagine le ressentiment des Arabes qui s'y considéraient comme chez eux, et surtout, semble-t-il, des groupes affaiblis, qui ne pouvaient invoquer de titres en bonne forme. Un beau jour, deux émirs des Dawâwida[5] trouvèrent l'occasion de tirer une vengeance éclatante de celui qui les dépouillait; « l'ayant rencontré qui rentrait du pays des Sedwîkich, où il était allé faire une tournée administrative, ils le chargèrent de liens et pensèrent même à lui ôter la vie; mais ensuite ils lui rendirent la liberté

(1) IKh., I 47, tr. I 77.
(2) IKh., I 502, tr. II 447.
(3) IKh., I 628, tr. III 130.
(4) IKh., I 502, tr. II 447.
(5) C'étaient 'Alî b. Aḥmed des Oûlâd Moḥammed et 'Othmân fils de Ṣibâ'. IKh., I 629, tr. III 132.

moyennant une rançon de cinq qinṭâr d'or.» « Depuis lors, ajoute le chroniqueur, Mançoûr, ne se mit jamais en route sans se faire donner des otages par les Arabes. »

Cette opposition si explicable des Dawâwida contre le gouverneur du Zâb devait trouver une occasion de se faire jour et de s'organiser lors de l'apparition dans le pays du marabout riyâḥide, Sa'âda, de la famille des Raḥmân b. Moslem.

Chose étrange, ce n'est pas seulement contre l'autorité régulière que ce mouvement paraît dirigé; c'est également contre les puissants de la tribu. Des émirs de leurs diverses familles, mais n'ayant dans la hiérarchie qu'une situation subalterne, se trouvent unis à la fois contre Ibn Moznî et contre leurs frères plus fortunés; tandis que ceux-ci se groupent autour du gouverneur du Zâb. Et, derrière les chefs révoltés, derrière le marabout qui les appelle aux armes, marchent « tous les gens pauvres des tribus[1]; » ils réclament qu'on décharge les cultivateurs des contributions qui les écrasent. Si bien que ce mouvement religieux du Zâb, tout comme les hérésies chrétiennes dont l'Aurès avait été jadis le berceau, prend un peu l'allure d'une Jacquerie.

Le promoteur de cette crise, le marabout Sa'âda, a reçu de sa mère ses premières impressions religieuses. Jeune encore, il a fait un voyage en Maghreb extrême et a suivi à Tâza les leçons de droit d'Aboû Isḥâq et-Tsoûlî. A ses compagnons, près desquels il revient, il se présente, comme un censeur des mœurs autant que comme un réformateur religieux. Il prêche à la fois le retour vers la tradition musulmane (sonna) et vers une vie plus pure. On le sait instruit; il porte en lui une profonde ardeur de prosélytisme; sa réputation s'étend; des disciples nombreux viennent le trouver à Ṭôlga et se déclarent prêts à le suivre. La plupart appartiennent à la grande tribu des

(1) Sur cette histoire, IKh., I 50-53, 629-632, tr. I 81-86, III 131-135.

B. Riyâḥ. On y remarque 'Isâ, chef des enfants jadis puissants d''Asâkir, Aboû Yaḥyâ, frère du cheîkh des Oûlâd Moḥammed, et, parmi les Oûlâd Sibâ', Ḥasen b. Selâma, Moḥammed b. 'Alî et 'Aṭîya, le fils du cheîkh Solaymân. En outre on y rencontre divers personnages des tribus zoṛbiennes, des 'Aṭṭâf et des B. Yazîd, et sans doute beaucoup de fellâḥs arabes sédentaires(1). Les brigandages cessent, la sécurité se rétablit à la voix du marabout. Fort de ce succès, il porte ses vues plus haut, veut faire la leçon au gouverneur du Zâb et, sur le refus de Mançoûr b. Moznî de supprimer les impôts contraires à la loi, fait prêter un serment solennel à ses disciples. Comme il se sent menacé, il bâtit, auprès de Ṭôlga, une zâoûïa(2) pour se retrancher avec les bandes sonnites, et dirige contre Biskra deux attaques qui restent sans résultat (700, 705).

Cependant Ibn Moznî a fait appel aux tribus sœurs et rivales de celles qu'il doit combattre, et a trouvé, pour le soutenir, les cheîkhs alors titulaires du commandement, tant chez les Oûlâd Sibâ' que chez les Oûlâd Moḥammed. Il dispose de renforts envoyés par Bougie.

Le marabout Sa'âda, profitant du départ des grands nomades ennemis pour le sud, est venu, avec ceux qui lui restent, mettre le siège devant Mlîlî, mais la garnison de Biskra, prévenue à temps, accourt débloquer la ville, fait un grand massacre des insurgés. Et la tête coupée de Sa'âda est rapportée au gouverneur du Zâb (705-1305).

La mort de leur chef ne devait pas arrêter l'agitation sonnite. Ses partisans nomades revinrent précipitamment de leurs quartiers d'hiver et attaquèrent Biskra. La revanche

(1) Cela résulte de ce qui va suivre. Il est certain que l'on trouvait, en outre des Arabes sédentaires dans les oasis, des Arabes se livrant dans le Tell à la culture. Cf. IKh., I 617, tr. III 114.

(2) *Ribâṭ* serait probablement plus juste que *zâoûïa*, puisqu'il s'agit d'un monastère fortifié ; mais le nom de *ribâṭ* désigne généralement des forteresses de moines guerriers, bâties sur la frontière des terres de l'Islam, ce qui n'est pas le cas ici. Notons d'ailleurs le nom de Morâbiṭ donné par l'auteur aux compagnons de Sa'âda. Sur cette question, voir Doutté, *Les Marabouts*, 29 ss. (Ext. de *Rev. de l'hist. des religions*, XLI).

des Sonnites fut complète. ‘Alî, le cheikh des Oûlâd Moḥammed, tomba prisonnier. On le conduisit devant ‘Isâ des Oûlâd ‘Asâkir, qui commandait les rebelles; mais celui-ci lui rendit la liberté, par égard pour son compagnon d'armes, Aboû Yaḥyâ b. Aḥmed, qui était frère du captif. Détail curieux, où se révèle à la fois, et d'une manière frappante, le caractère de ces luttes fratricides et le respect des Arabes pour les liens de familles.

La rupture des rebelles avec les B. ‘Alî, avec les Dawâwida Oûlâd ‘Asâkir et Oûlâd Moḥammed, concentra dans les mains des Oûlâd Sibâ‘ le soin de défendre la cause sonnite. Ce fut chez eux que le successeur de Sa‘âda, le savant Ibn El-Azraq de Maqqâra, s'alla fixer. Ce patronage rendit formidable la puissance des Oûlâd Sibâ‘, autour desquels les mécontents se groupèrent. Ibn Moznî chercha en vain à briser le prestige du marabout Ibn el-Azraq, le parti des Sonnites subsistait toujours (1).

A la fin du XIVe siècle, ce pouvoir spirituel n'était pas encore disparu et avait même pris dans le pays une situation que l'autorité régulière trouvait plus habile de ne pas lui contester. « La postérité de Sa‘âda, composée de plusieurs fils et petits-fils, écrit Ibn Khaldoûn, continue à habiter la zâoûïa qu'il s'était bâtie. La famille Moznî ne cesse de leur témoigner une grande considération et les Arabes de la tribu de Riyâḥ qui habitent le désert leur reconnaissent le droit de donner des sauf-conduits aux voyageurs (2). De temps à autre, quelques individus appartenant à la tribu des Dawâwida essayent de relever la cause des Sonnites, non pas par esprit de religion et de piété, mais parce qu'ils y trouvent un moyen de faire payer la dime aumonière par la classe des cultivateurs.

---

(1) En 740 (1339) il reçut même l'adhésion d'‘Alî, le cheikh des Oûlâd Moḥammed, qui, jusque-là, l'avait constamment combattu. Indigné de voir que, malgré les services rendus à l'autorité ḥafçite, on lui préférait Ibn Moznî pour les opérations avantageuses de la collecte des impôts, il entreprit de soutenir à son tour les Sonnites, assiégea Biskra pendant quelques mois, et ne se réconcilia qu'après avoir reconnu l'inanité de ses efforts.

(2) Comparer El-Aïyâchî, *Voy.*, pp. 25, 29.

Ils font semblant de vouloir corriger les abus, parce que cela leur sert de manteau pour voiler d'autres projets ; mais, tôt ou tard, ils trahissent leurs véritables intentions et, s'arrachant les uns aux autres les fruits de leurs rapines, ils se dispersent sans avoir rien effectué d'utile(1). »

En dépit de ces brigandages périodiques, dont le prétexte seul avait en somme changé, le calme semblait établi dans cette province du Zâb, à la fin du XIVe siècle. Les Oûlâd Moḥammed paraissent encore être les plus opulents des Dawâwida. La vaste région dont Constantine était métropole leur servait de terre de parcours. Ils trouvaient d'excellents pâturages et les moyens de se ravitailler dans la zone qui s'étend entre cette ville et la côte(2).

Quelque riche d'ailleurs que fut leur portion du Tell, le vrai centre de leur domaine se trouvait dans le Zâb central. Un de leurs cheïkhs y avait « fondé » la petite oasis de Farfar(3) ; mais bien d'autres villages reconnaissaient leur autorité et leur payaient tribut. Enfin, ils descendaient l'hiver dans l'Oued Rîṛ et tenaient sans doute pour vassales les populations arabo-zenâtiennes qui y vivaient.

Tout nous porte à croire qu'ils n'allaient pas beaucoup au-delà. Ils laissaient à leurs confédérés, les Oûlâd Sa'îd, tribu riyâḥide dont les représentants actuels parcourent encore le pays(4), les vastes randonnées à travers les sables. Le brigandage du désert et les déplacements à

---

(1) IKh.., I 52-53, tr. I 85-86.

(2) IKh., I 47, II 411, tr. I 76, IV 270; *Proléq.*, I p. LXIX. Longtemps ils avaient reçu du gouverneur de Constantine une somme fixe à titre de *don*; nous ignorons s'ils la touchaient encore. IKh., I 617, tr. III 114.

(3) *Prolég.*, tr. I, p. LXVIII.

(4) Sur leurs divisions en Sa'îd 'Atba et Sa'îd Makhâdma (Ṛarâba), leurs alliances et leurs centres d'évolution, cf. Bernard et Lacroix, *Evol. du nomadisme*, p. 218, n. 4. Les Makhâdma sont considérés par Ibn Khaldoûn (I 48, tr. I 78) comme des Athbej vivant avec la principale famille des Sa'îd. Sur ces Makhâdma, voir aussi *Pays du mouton*, p. 242; *Bull. de Corr. Afr.* 1885, p. 236-7.



grandes distances sont, nous l'avons vu, le fait des nomades peu fortunés. Les Sa'îd se montraient, dans ce genre d'entreprises, d'une audace incroyable. « Ils envahissent de temps à autre, nous dit Ibn Khaldoûn, les contrées appartenant aux porteurs du lithâm [1] et s'en retournent au plus vite, après avoir pillé tout ce qui se trouve sur leur passage. Alors l'alarme se répand dans les campements, l'on monte des chameaux, on court occuper les endroits où les ravisseurs doivent s'arrêter pour prendre de l'eau et, presque toujours, on les atteint avant qu'ils puissent rentrer chez eux. Il s'ensuit un combat acharné, et les Arabes n'emportent leur butin qu'à grand peine et après avoir perdu plusieurs de leurs camarades [2] ».

Méprisant ces profits aléatoires, les Oûlâd Moḥammed trouvaient, dans l'exploitation de leurs propriétés et dans les faveurs officielles, des moyens d'existence assurés. Leur cheikh Ya'qoûb b. 'Alî, auquel son fils Moḥammed succéda en 1388 [3], joignit à son mérite personnel, la considération particulière du sultan ḥafcide. Quand ils ne manifestaient pas leur esprit de rebellion, les Oûlâd Moḥammed étaient associés à l'administration du Zâb. Le gouverneur Ibn Moznî les employait pour gérer sa province, les lançant contre les pillards arabes qui inquiétaient les campagnes, les emmenant dans le Zâb oriental pour assurer la rentrée des impôts arriérés [4].

Sans être aussi puissants que les Oûlâd Moḥammed, leurs frères ennemis, les Oûlâd Sibâ' avaient fait courir, nous le savons, de sérieux dangers à l'autorité ḥafcite. Leurs terres longeaient à l'ouest celles des Oûlâd Moḥam-

---

(1) C'étaient, d'après le contexte, des Çanhâjiens Lamṭa.

(2) IKh., I 260-261, tr. II 105. Il dit à la fois des Sa'îd, Moslem et Akhḍar : « Ils visitent régulièrement les pâturages situés au fond du désert. » IKh., I 48, tr. I 77.

(3) IKh., I 617, tr. III 115.

(4) IKh., I 47-8, tr. I 76-77.

med, dans le Tell comme dans le Zâb. Pour se rendre de l'un à l'autre, ils ne suivaient pas vraisemblablement la même voie et, au lieu de passer par la grande dépression de Batna-El-Ouṭâya, ils devaient franchir les Monts du Ḥodna au col de Ṛanîya, entre le Boû Ṭâleb et les Monts des Rîṛa, et déboucher dans le Zâb occidental, par le chemin qui passe à l'ouest du Djebel Ksoûm (1).

Dans le Tell, ils régnaient en maîtres sur le pays des Sedwîkich. Le sauf-conduit donné par leur cheîkh était une utile sauvegarde pour se rendre de Bougie dans le Ferjîwa (2). Cependant la possession, à titre de fief, des environs de Bougie leur était d'un médiocre profit (3). Le relief des chaînes côtières, les difficultés de la route et, sans doute aussi, la présence des troupes qui surveillaient les abords de la ville empêchaient les nomades d'y faire aisément parvenir leurs chameaux (4).

Pour eux, plus encore que pour les Oûlâd Moḥammed, le Ḥodna et le Zâb comptaient comme les points résistants et les parties les plus productives de leurs apanages. Msîla, jadis concédée à l'ancêtre Sibâ', était toujours la propriété de ses descendants (5). Tous les impôts que pouvaient fournir les montagnes des Waṛmert leur revenaient (6). Quant au Zâb occidental, ils en avaient repoussé les Oûlâd Moḥammed, qui eux-mêmes l'avaient acheté à une autre branche de la race de Mas'oûd (7). On sait le

---

(1) Le passage au Theniya Ṛanîya (Cf. IKh., I 33, tr. I 55) est d'ailleurs une hypothèse. C'est la route romaine de Sitifis à Auzia. Cf. Gsell, *Atlas arch.*, feuille 26, n° 82; Jacquot, ap. *Rev. de la Soc. archéol. de Constantine*, 1907, p. 155. L'indication de la route du Djebel Ksoum (par Ḥasi Sadoûri?) nous est donnée par IKh., ap. *Prolég.*, tr. I LVII et n. 3.

(2) IKh., I 190, 495, tr. I 293, II 438.

(3) IKh., I 47, tr. I 76.

(4) Quelle que soit la fertilité des plaines de la région de Sétif, sur lesquelles ils avaient sans doute des droits, il semble que ces terres n'aient pas toujours pu pourvoir à tous leurs besoins en fait de céréales. Ibn Khaldoûn en rencontra une bande qui venait « avec ses troupeaux » chercher du blé à Mindâs, sur la rive droite de la Mina. *Proleg.*, tr. I, p. LLVIII.

(5) IKh., I 46, tr. I 75.

(6) IKh., II 71, tr. III 284-285. On trouve les formes Waṛmert, Ṛomert, Ṛomâra.

(7) IKh., I 47, tr. I 77.

rôle joué par Ṭôlga, la capitale de cette partie du Zâb, dans l'aventure de leur protégé, le marabout Sa'âda.

Les circonstances qui avaient assuré la force des Dawâwida au moyen âge leur permirent de se maintenir groupés dans le pays avec une rare fixité ; et c'est à cela que nous devons d'être assez bien renseignés sur leur histoire, à partir du XIVe siècle, et de pouvoir en partie compléter la généalogie de leurs chefs (1).

Les Oûlâd Moḥammed continuent à garder une supériorité réelle. A la fin du XVe siècle, leur cheikh Sakhrî étendait son autorité sur tout le pays compris entre Ouargla et Constantine. Au début du XVIe, leurs trois familles réunies : Oûlâd Çoûla, Oûlâd 'Isâ et Oûlâd Sibâ' pouvaient, d'après un document espagnol (2), mettre sur pied dix mille cavaliers et un assez grand nombre de fantassins. Ils tenaient les plaines, et en rendaient l'accès peu sûr aux tribus, pourtant fort redoutables, qui habitaient les hauteurs (3). Au XVIIe siècle une alliance matrimoniale unit leur émir aux B. 'Iyâḍ. Le cheikh de ceux-ci, investi de la lieutenance, est chargé du commandement chez les tribus sédentaires du Tell, à l'époque où les Dawâwida nomades regagnent les pâturages sahariens. Peu de temps après, nouveaux mariages avantageux avec la famille du bey turc de Constantine, dont les Dawâwida se sont faits les protecteurs, et, au XVIIIe siècle, avec le sultan de Touggourt, un rejeton de la vieille famille merînide, qui se servira d'eux pour affermir sa puissance (4).

Nous ne les suivrons pas dans leurs démêlés avec les B. Gâna. Féraud a raconté cette curieuse histoire d'hier (5).

---

(1) Cf. Féraud, *Le Sahara de Constantine*, p. 192 et ss.

(2) Mémoire de Bernardino de Mendoza, publié par Elie de la Primaudaie, *Documents inédits sur l'histoire de l'occupation espagnole*, ap. *Rev. Afr.* 1877, p. 212-220; Féraud, *Sahara de Constantine*, p. 193.

(3) Léon l'Afr., III 193.

(4) Féraud, *Sahara de Constantine*, 206, 209; *Les B. Djellab*, ap. *Rev. Afr.* 1879 p. 265 ; Cherbonneau, *Historique des princes de Tuggurt*, p. 14.

(5) Féraud, *Histoire des villes de la province de Constantine*; *Bordj-bou-Arréridj*, p. 191. Voir aussi Vayssette, *Histoire de Constantine sous les*

Il note leur présence dans la région de Sétif, mais la nomenclature actuelle des tribus ignore presque complètement ces seigneurs naguère si fiers de leur race et si forts de leur nombre. Quand aux Athbej de cette région, on en trouverait encore plus d'une trace. Nous avons cité les Serâḥna de l'Aurès[1]; il faut rappeler également les Oûlâd Tebbân, les Ḥanâncha[2], et enfin les Doreîd qui, en raison de leur extension au moyen âge et de leur remarquable survie, méritent plus qu'une simple mention.

Doreîd. — Les Doreîd en effet comptent parmi les tribus importantes de la Tunisie et des confins algéro-tunisiens. Sur le territoire de la Régence, nous en trouvons qui, après des évolutions assez compliquées, auraient été attirés par Ḥammoûda bey en 1647, organisés en tribus makhzen, et se seraient fixés en divers points, notamment dans le Sert[3]. Au sud-est du département de Constantine, c'est-à-dire sur le sol même qu'ils occupaient au XIVe siècle, le nom de Doreîd est toujours porté par des Arabes en partie nomades en partie sédentaires. On y connaît encore l'appellation d'Oûlâd 'Aṭîya, qui désignait une de leurs fractions, et celle d'Oûlâd Rechâïch, attribuée à des gens se disant Athbej et descendants d'un certain Rechâch b. Ouchâḥ[4], émir des Doreîd. Le fait que ces bédouins semblent fortement berbérisés ne suffirait pas

Turcs, ap. *Rec. de la Soc. archéol. de Const.* 1869, p. 600-604; Maguelonne, *Monographie de la tribu des Ziban*, ibid. 1911, p. 241 ss.; Mercier, *Hist. de Constantine*, p. 272, 300, 304. Le bachagha Ben Gana prépare un travail où il se propose de discuter les conclusions de Féraud.

(1) Cf. supra, p. 639.

(2) Cf. IKh., I 33, tr. I 56; Boû Râs, ap. *Rev. Afr.* 1880, p. 187; *Etablissements français* 1844-45, p. 483. Sur l'histoire des Ḥanâncha, cf. Peyssonnel et Desfontaines, *Voyages*, I 292 ss.

(3) *La Tunisie. Hist. et description*, Paris 1896, I 395, 428-430; X., *Notes sur les tribus de la Régence*, ap. *Rev. tunis.*, 1902, p. 17-18; *Nomenclature des tribus de Tunisie*, Chalon-sur-Saône 1900, p. 20-23, etc.

(4) Vaissière, *Les Ouled Rechaïch*, ap. *Rev. Afr.* 1892, p. 209 ss. La généalogie de ce chef ne concorde d'ailleurs pas avec celle donnée par Ibn-Khaldoûn. Vaissière donne Rechâch b. Ouchâḥ b. Moḥammed b. Aḥmed b. Othmân. D'après IKh., Ouchâḥ b. 'Aṭwa b. 'Aṭîya b. Kemoûn b. Ferej b. Tawba. Sur la composition de la tribu, *ibid.*, p. 236 et Masqueray, *Note concernant les Nememcha*, ap. *Rev. Afr.* 1879, p. 89-90.

pour nous faire écarter l'hypothèse d'une filiation. Dès le XIV[e] siècle, il devait en être ainsi des Doreïd eux-mêmes. Entre les Dawâwida de Constantine et les Ko'oûb de Tunis s'étale tout un ensemble assez confus de populations moitié berbères, moitié arabes, ayant adopté un genre de vie intermédiaire entre la vie des uns et celle des autres (1). Les Doreïd sont du nombre.

Comme nous l'avons vu, ils n'avaient pas échappé aux fatales querelles intestines auxquelles les Athbej semblaient voués (2). De là venait sans doute, pour une bonne part, leur affaiblissement. Cependant ils n'avaient pas eu à subir de la part des Dawâwida les mêmes atteintes que leurs frères du Zâb; et cela explique qu'ils jouissaient encore d'un vaste domaine.

D'après Ibn Khaldoûn (3), ils habitaient le pays situé entre Bône et Constantine, celui qui s'étend de Constantine à Ṭârf Maçqala (l'actuelle Khenchela) et de là jusqu'au désert. Leur région comprenait donc le bassin de Guelma, celui du Ṭârf et le pays des Nemâmcha. Il y a là de fort bons pâturages; mais les pâturages ne suffisent pas à la prospérité d'une tribu. Les Doreïd manquaient de ces fiefs qui créent la richesse des nomades; ils avaient perdu ces retranchements qui assurent leur sauvegarde. Jadis les Oûled 'Aṭîya possédaient la Tella d'Ibn Ḥalloûf (4). Leurs parents les Tawba la leur enlevèrent. A la suite de cette perte, ils s'affaiblirent peu à peu et disparurent presque complètement. En ce qui concerne les Tawba, leurs vainqueurs, ils ne gardèrent pas longtemps non plus ces habitudes de grands nomades qui caractérisent les Arabes encore puissants. Ces Doreïd, qui se glorifiaient dans leurs qacîdas « d'avoir illustré leur race », d'avoir compté parmi

(1) IKh., I 179-180, tr. I 278-279.
(2) Cf. supra, p. 634-636.
(3) IKh., I 31-32, tr. I 53-54.
(4) Sans doute le Djebel Halloufa de nos cartes, entre la Meskiana et Tébessa (de Slane, ap. IKh., tr. I p. cx).

« les princes du désert », renoncèrent au métier d'éleveurs de chameaux pour s'occuper du soin des moutons et des bœufs. Par là ils s'assimilaient eux-mêmes aux Berbères. Quant au gouvernement, il les contraignait à lui payer l'impôt et à lui fournir des troupes sur sa réquisition[1].

III.

A côté des Arabes berbérisés de la tribu des B. Athbej, et sans doute mélangés à eux sur plus d'un point, vivent les Berbères arabisés de la grande famille des Howwâra. Ils sont comptés « au nombre des Arabes pasteurs de la tribu des Solaym »; et, sans conteste, l'assimilation paraît ici un fait accompli. Ils ont adopté la langue et le costume arabes, vivent en nomades, élèvent des chameaux et se servent de chevaux pour montures[2]. Ce dernier détail seul suffirait à marquer leur rapprochement avec la race conquérante; il est, pour Ibn Khaldoûn, un criterium de puissance et d'élévation.

Si le chameau est, par excellence, la monture du nomade, le cheval lui est constamment préféré, quand on doit livrer bataille. Les Arabes antéislamiques en possédaient peu, les montaient à tour de rôle, et ne les chargeaient pas pendant la route, afin de réserver leur vigueur pour le moment de l'action[3]. Ils jouent le même rôle chez les Arabes immigrés en Berbérie et chez les Berbères eux-mêmes; à plus forte raison quand ceux-ci n'ont pas de mehâris ou ne possèdent de chameaux d'aucune sorte. Le cheval est avant tout l'animal de la guerre. On sait quelle est, dans les combats arabes, l'importance de la cavalerie. Dans les rares données statistiques qui nous sont parvenues, seuls les combattants montés sont recensés avec

(1) IKh., I 32, tr. I 54.
(2) IKh., I 180, 389, tr. I 279-280, II 303.
(3) Cf. Jacob, *Altarabisches Beduinenleben*, p. 73-74.

quelque exactitude. Une tribu qui perd sa cavalerie ne tarde pas à pencher vers sa ruine et virtuellement ne compte plus parmi les forces réelles du pays. Un des châtiments les plus rigoureux qu'on puisse infliger à une population rebelle est de lui interdire l'usage des chevaux. Bologguîn le Çanhâjien porta un coup terrible aux Berbères quand il prononça la peine de mort contre quiconque aurait des chevaux et s'en servirait (1). Les Sedwikich, qui, fiers de leur puissance, désavouent toute parenté avec les Kotâma détestés, s'élèvent au-dessus d'eux par le soin qu'ils prennent de nourrir des chevaux dans leurs campements (2). Par ce même privilège, les Howwâra s'égalent presque aux Arabes des campagnes ifrîqîyennes.

S'ils s'en distinguent toutefois, en ce qu'ils paient les contributions qu'on impose aux Berbères ; s'ils sont astreints à fournir des soldats au gouvernement, leurs chefs jouissent de fiefs et « tiennent à la cour un rang très honorable, à côté des autres commandants des populations nomades », c'est-à-dire des émirs arabes du makhzen ḥafcite (3).

Aussi avancée semble l'assimilation de l'élément immigré dans certains territoires du nord. Les Oulhâça de la campagne de Bône « ont des chevaux pour montures, ayant adopté non seulement la langue et l'habillement des Arabes, mais aussi tous les usages de ce peuple (4). » Si l'on ajoute que l'évolution des mœurs se complète par des mélanges ethnographiques; si l'on note que, dans le pays entre Béja et la mer, vit, avec les Howwâra Solaym, une tribu d'Arabes Moḍarides entrés dans le pays lors de l'invasion hilâlienne, tellement bien incorporés à ces Berbères qu'on la regarde « comme une population howwâride », que, dans la même localité, l'on trouve des B. Ḥa-

(1) IKh., II 38, tr. III 235; Qaîrwânî, tr. 127.
(2) IKh., I 190, tr. I 194.
(3) IKh., *loc. cit.*
(4) IKh., I 145, tr. I 230.

bîb, tribu arabe descendant des Mirdâs et payant les meṛârem comme tous les Howwâra[1], que de Teboursouq jusqu'aux chaînes qui entourent le golfe de Tunis habite, avec les Howwâra Beçwa, une fraction d'Arabes riyâḥides, soumise à l'impôt comme les Beçowa, vivant de leur vie nomade, et que l'on confond généralement avec eux[2], on voit combien, dans cette partie de la Berbérie, dès la fin du XIVe siècle, était avancé le travail de fusion, l'élaboration de cette société de caractères mixtes, où il nous est si malaisé de distinguer aujourd'hui les éléments originels.

Cette compénétration est moins le fait des tribus arabes encore puissantes, qui tiennent les terres d'Ifrîqîya, que des groupes réduits, alluvions parfois anciennes déposées par le torrent hilâlien. Plus que toute autre partie de la Berbérie, celle-ci a vu se succéder les flots de l'invasion et en porte les traces. Les Arabes y occupent plus de place qu'ailleurs et y ont marqué leur séjour par plus de ruines.

A part les hauteurs broussailleuses du nord et du nord-ouest tunisien, pays des Mogod et Kroumirie, qui sont restées en grande partie berbères; à part quelques refuges montagneux du centre, comme la Kessara, le Djebel Ouselat, le Zaghouân, où, dès le XIIe siècle, nous avons constaté l'existence de cultivateurs indigènes repoussés par l'invasion, l'élément berbère semble très clairsemé. Dans les plaines, nous ne rencontrons guère que deux familles indigènes de quelque importance : les Lowâta, qui, bien que s'avançant dans la plaine entre Gabès et Sfax[3], se rattachent plutôt aux populations indigènes des chaînes du sud dont nous parlerons par la suite, et les Merenjîça, qui se tiennent entre Tunis et Qairouan.

On sait d'ailleurs quelle avait été la situation misérable

(1) IKh., I 180, tr. I 279.
(2) *Ibid.*
(3) IKh., I 149, tr. I 235.

de ces derniers [1]. Quoique nomades et possesseurs de chevaux, ces Zenâtiens étaient absolument assujettis aux Arabes qui les considéraient comme « la proie qui les nourrissait et les esclaves qui les servaient »; ils acquittaient toutes les taxes que ces maîtres jugeaient bon de leur imposer, leur fournissaient des auxiliaires, des chevaux de remonte, des chameaux de charge. Mais, avec l'avènement d'Aboû 'l-'Abbâs, tout avait changé. Ce fut au gouvernement que les Merenjîça payèrent dorénavant le kharâj et les autres contributions.

A part cette tribu, qui retombera sous le joug pesant des Arabes au premier fléchissement du pouvoir, toutes les collectivités autochtones s'étaient vues décimées, dispersées ou refoulées dans les régions moins accessibles, comme les îlots montagneux dont nous avons parlé et les chaînes rocheuses du sud.

Le pays était de même celui qui avait le plus souffert de l'immigration hilâlienne. Les derniers vestiges des exploitations agricoles qu'y avait fondées la paix romaine, dans les endroits où le sol et l'eau le permettaient, les restes de cette prospérité qu'avaient tenté d'y faire renaître les premières dynasties musulmanes achevaient de disparaître. Les petits centres tombaient en ruines, beaucoup de grands avaient perdu leur ceinture de jardins. Les impressions de voyage du cheikh Tijânî, quoique datant de 1306 à 1309 (706-708 hég.), nous montrent un état de choses qui n'a pu s'améliorer dans le courant du XIVe siècle, et nous fournissent de cette dévastation un lamentable témoignage. Toutes les étapes de Tunis à Tripoli découvrent au pèlerin un nouvel aspect de cette œuvre de mort. De Soûs à El-Djem, il aperçoit, à droite et à gauche de la route, beaucoup de châteaux qui furent détruits par les Arabes et dont les habitants en furent

(1) IKh., II 32-33, tr. III 225-226.

chassés par eux[1]. Près d'El-Djem, il trouve des Berbères, qui jadis étaient établis dans Qaçr Milîta; mais les Arabes ruinèrent cette localité et forcèrent les gens à chercher un autre refuge[2]. Plus loin, ce sont les oliveraies du Sahel qui ont été dévastées par les Arabes à l'époque de l'invasion[3]. A Sfax, les Arabes saccagèrent le bois d'oliviers qui s'étendait au bord de la mer, et il ne reste plus un seul arbre debout hors de la ville[4]. Il rencontre à Maḥres les citadins des Benî Khîyâr, qui vinrent chercher abri près de la citadelle quand les Arabes les expulsèrent de chez eux[5]. « J'ai passé par les châteaux des B. Khîyâr, ajoute-t-il, et je me suis assuré qu'ils sont abandonnés et ruinés. » Jusqu'à Tripoli, ces images désolantes l'accompagneront[6]. La forêt d'arbres fruitiers qui s'étendait de cette ville à la montagne fut détruite par les Arabes, au moment de la conquête. Quant au palais d'Er-Riyâḍ, bâti en face de la Qaçba, ce n'est plus qu'un amas de décombres au milieu duquel un Arabe qui en est devenu propriétaire a fait construire sa demeure.

Si le khalife Aboû 'l-'Abbâs a pu, par son énergie, enrayer quelque peu le mal dont souffre l'Ifrîqîya, il ne l'a certes pas guéri complètement et en a encore moins prévenu les retours. Le tableau que nous présente Léon l'Africain, au début du XVIe siècle, sera peu différent de celui que traçait Tijânî deux siècles auparavant[7].

Les grandes crises telles que le premier élan de l'invasion hilâlienne, l'anarchie qui en fut la conséquence immédiate, les guerres des B. Ṛâniya et, plus encore, l'insécurité toujours renaissante et la libre circulation

---

(1) *Voyage du Scheïkh Et-Tidjani dans la régence de Tunis*, tr. Alph Rousseau, ap. *J. As*. 1852, II 116.
(2) *Ibid*., 123.
(3) *Ibid*., 124.
(4) *Ibid*., 128.
(5) *Ibid*., 138, 1853, I 166-167.
(6) *Ibid*. 1853, I 136, 151.
(7) Léon l'Afr., 120, 122-123, 125, 153, 160, 162, 171, etc.

des nomades ont frappé de mort les centres mal défendus du pays, l'ont presque vidé de ses dernières populations agricoles, ont précipité l'anéantissement de ces cultures dont Tertullien saluait jadis l'apparition comme une conquête merveilleuse de l'homme sur la nature rebelle.

Maintenant le sol raviné, privé de son manteau végétal, ne peut plus servir que de terre de parcours pour des nomades [1]. Les Arabes, en épuisant ses ressources, l'ont rendu pour longtemps inapte à toute autre existence que celle qu'ils mènent. Ils ne se sont pas ici superposés aux populations indigènes; ils se sont substitués à elles. Les conditions géographiques, qui y rendaient plus précaire la vie sédentaire et agricole, y sont peut-être pour beaucoup; mais on doit tenir aussi le plus grand compte des faits historiques que nous avons rappelés.

L'Ifrîqîya souffrait d'avoir successivement reçu le choc de toutes les tribus conquérantes; elle souffrait d'être le pays où les Arabes étaient depuis le plus longtemps et le plus fortement installés.

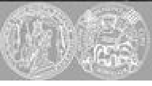
On sait comment s'y étaient établis les derniers venus, ces B. Solaym qui la tenaient à la fin du XIVe siècle. Expulsés de l'Arabie à la suite de l'agitation qarmaṭienne, ils rejoignirent les B. Hilâl en Haute Egypte [2]. Peut-être certaines fractions avaient-elles passé le Nil avant les autres groupes. Ce qui est sûr, c'est que les Solaym s'étaient arrêtés en chemin et ne dépassaient pas Tripoli vers 1150, ainsi qu'Edrîsî nous a permis de le montrer [3]. Progressivement ils s'étaient étendus vers l'ouest, et,

---

(1) Sur cette décadence et ses causes, cf. Guérin. *Voy. archéol. dans la Régence de Tunis*, Paris 1862; Tissot, *Géographie comparée de la province d'Afrique*; Cagnat et Saladin, *Voy. en Tunisie*, ap. *Tour du monde*, 1884-1885; P. Bourde, *Rapport sur les cultures fruitières et en particulier la culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie*, Tunis, 1893; Dr Carton, *Climatologie et agriculture de l'Afrique ancienne*, ap. *Bull. de l'Académie d'Hippone* n° 27; Ph. Thomas, *Essai d'une description géologique de la Tunisie*, 1re partie, Paris, 1907; S. Gsell, *Hist. de l'Afr. du Nord*, ext. de *Revue bleue*, 1912, p. 28.

(2) Cf. supra, p. 76.

(3) Cf. supra, p. 152.



tandis que la plus grande partie occupait la Tripolitaine à la fin du XII[e] siècle, les plus puissants d'entre eux se tenaient dans le sud de la Tunisie. Quelques-uns poussaient même vers l'ouest jusqu'aux Zâṛez; certains allaient se ravitailler en céréales dans les plaines du nord.

L'établissement de la dynastie ḥafcide, au commencement du XIII[e] siècle, avait assuré leur fortune en leur permettant de se rendre maîtres de presque tout le domaine que les Riyâḥ avaient occupé. A la fin du XIV[e] siècle leur aire de dispersion était énorme. Les Hayb demeuraient dans le pays de Barqa ; les Debbâb, dans la région de Tripoli ; les B. 'Awf s'étendaient sur toute la Tunisie actuelle et s'avançaient jusqu'au territoire de Bône.

Sans doute n'en composaient-ils pas toute la population arabe. Plus que partout ailleurs les collectivités qui avaient traversé le pays y avaient dû laisser des représentants. Il se peut qu'on trouvât dans l'ouest des B. Athbej; dans la plaine de Tunis on rencontrait encore des B. Zoṛba (1); nous avons constaté l'existence de B. Riyâḥ entre Teboursouq et les chaînes qui entourent le golfe de Tunis. La région est d'ailleurs connue de nos jours sous le nom de caïdat des Riyâḥ, et, bien que berbérisés ou comptant parmi eux une bonne moitié d'éléments étrangers, arabes ou berbères, ces Riyâḥ, se reconnaissent encore comme Hilâliens (2). On y eut sans doute aussi constaté l'existence persistante de Ma'qil (3). Ceux de ces groupes fragmentaires dont nous connaissons la localisation occupaient sur-

(1) IKh., I 56, tr. I 91.

(2) IKh., I 180, tr. I 279. Est-ce à ces Riyâḥ qu'il faut rattacher les Oûlâd Sa'îd, ces pillards incorrigibles mis hors la loi par les Ḥafcides et qui furent, à plusieurs reprises, châtiés par les gouverneurs turcs? (Qaïrwâni, 386). La situation que leur assigne Mendoza permet de le croire. *Rev. Afr.* 1877, p. 212. Cf. *La Tunisie*, Paris 1896, I 416; *Revue tunisienne* 1902, p. 13; *Nomenclature des tribus de la Tunisie*, pp. 20-25, 36 ss., 44, 51 ss., 227, 262, 275, etc.

(3) Longtemps les Ma'qil (peut-être en raison de leur établissement plus ancien en Berbérie) avaient servi d'intermédiaires entre les Solaym et les autres Arabes, quand on désirait qu'un rapprochement se fit entre eux, ou entre les Solaym et le sultan, quand celui-ci voulait embaucher leurs cavaliers. IKh., I 73, tr. I 116.

tout la Tunisie septentrionale. Le reste du pays était réparti de la manière suivante entre les B. 'Awf. Les Mirdâs avaient leur territoire de printemps et d'été dans le Djerid et les plaines qui en dépendent; les Ko'oûb s'étalaient largement dans le centre et le nord et hantaient depuis la région de Bône jusqu'à celle de Tunis; leurs parents, les Dellâj, les Ḥakîm et les Hiçn, s'échelonnaient le long du Sahel, depuis la presqu'île du cap Bon jusqu'à Gabès. La situation de ces trois derniers groupes, qui reconnaissaient d'ailleurs l'autorité des Ko'oûb et s'associaient à leurs querelles, nous est indiquée avec précision par Et-Tijânî dans sa Riḥla.

Le Sahel tunisien(1), ce vaste plateau à peine ondulé et parsemé de sebkhas, qui s'interpose entre la côte orientale et les chaînes du centre, avait été, lui aussi, abondamment planté d'oliviers et de thérébinthes, mais cette riche végétation s'était rétrécie autour des cités maritimes, laissant la place aux plantes de la steppe.

Les Dellâj b. Riyâḥ en occupaient la région s'étendant depuis la presqu'île du cap Bon et le versant sud de la « grande dorsale tunisienne », qui y aboutit, jusqu'à Sousse(2). « La fraction des B. Dellâj, dit l'auteur de la Riḥla, est assez connue par ses actes tyranniques sur le pays et sur ses habitants pour que nous ayons à ce sujet besoin d'entrer dans aucun détail(3). » Et Léon l'Africain nous dira combien la présence des Arabes rend difficile la culture dans les environs de Sousse(4).

A partir de Sousse, le voyageur entre sur la terre des Ḥakîm. Il y restera jusqu'à El-Djem(5). Confédérés tour à tour aux deux çoffs rivaux qui composaient les Ko'oûb, les Ḥakîm avaient été souvent rebelles au pouvoir. Un

(1) Cf. Thomas, *Essai*, p. 81 ss.
(2) Tijânî, *Voyage*, tr. Rousseau; *J. As.* 1852, II, p. 83, 116.
(3) Tijânî, *ibid.*, p. 84.
(4) Léon l'Afr. III, 158.
(5) Tijânî, *ibid.* p. 116, 124.

moment leurs cheîkhs s'étaient vu placés, grâce à la faveur du khalife Aboû Bekr, qu'ils avaient aidé à conquérir son trône, à la tête des autres chefs arabes (1). Dans les premières années du XV[e] siècle, ils avaient comme chef le cheîkh Ibn Abî Ço'noûna, auquel le chroniqueur Zarkachî donne également le titre de marabout (2), nouvel exemple de la réunion du pouvoir temporel et de l'autorité spirituelle dans une même main.

Depuis le moyen âge, tout ou partie de ces Ḥakîm (car il semble bien que ce soit les mêmes) ont émigré du Sahel vers le nord-ouest, sur les rives de la Medjerda. Ils s'y sont montrés assez constamment soumis au gouvernement tunisien, et n'ont pris les armes que contre les Khroumirs (Khomayr), dont ils étaient devenus voisins (3).

Troûd. — Les Ṭroûd, que certains rattachaient aux Ḥakîm, avaient jadis été confédérés aux Dellâj, puis les avaient quittés pour vivre avec une des fractions ḥakîmides, celle des Molâ'eb (4). Tel était leur état au début du XIV[e] siècle. Se trouvaient-ils encore dans le Sahel à la fin du même siècle ? Non, si nous en croyons le « Kitâb el-'Adwânî (5) ; » ils seraient allés, vers l'an 800 de l'hégire (1397-8 J.-C.), s'installer chez les 'Adwân, qui vivaient dans les qçoûr du Soûf et conduisaient leurs troupeaux dans la région d'Ouargla et de Laghouat. Après avoir tenté de les expulser des qçoûr, les Adwân se seraient mêlés à ces envahisseurs, et cette vie commune put donner naissance à l'hypothèse, déjà émise par Ibn Khaldoûn, d'une parenté existant entre eux. Aujourd'hui les Ṭroûd peuvent être comptés comme une tribu presque complètement saharienne (6). Ils n'émigrent pas dans le Tell, font pâturer

(1) Cf. supra, p. 440; IKh., I 99, tr. I 156.
(2) Zarkachî, 107-108, tr. 199-200.
(3) *La Tunisie*, Paris 1896, I 405-406; sur la prétendue origine des Khroumirs, *Rev. tunisienne*, 1902, p. 5.
(4) IKh., I 99, tr. I 155-156.
(5) Féraud, *Sahara de Constantine*, 149, 158.
(6) *Pays du mouton*, p. 477 ss.; Bernard et Lacroix, *Evol. du nomadisme*, p. 179.

leurs troupeaux très loin sur la route de Ghadamès ; ils se mêlent aux Cha'âmba, leurs alliés, et vont avec eux dans la région des puits qui s'étend au sud et à l'ouest d'Ouargla.

B. 'Alî. — A partir d'El-Djem commençaient les terres des B. 'Alî b. Ḥiçn, qui se continuaient jusqu'au Qçar El-Mobârka, au sud de Maḥres. Ces Arabes avaient été redoutables aux cultivateurs et aux commerçants qui suivaient la route du Sahel. Leurs brigandages, un moment arrêtés par la prédication du marabout Qâsim, reprirent de plus belle à la suite du désastre des Merînides à Qairouan. L'action d'Aboû 'l-'Abbâs les interrompt de nouveau, mais il s'en faut qu'elle y mette définitivement un terme. Les B. Heli de Léon l'Africain, en qui nous croyons reconnaître les B. Alî, « se sont montrés de tout temps rebelles au roi de Tunis »[1]. Ils sont connus au XVI[e] siècle pour leurs pilleries et leurs exactions, chargeant les fellâḥs de contributions extraordinaires, plus lourdes que les impôts réguliers. Ils semblent d'ailleurs s'être énormément étendus et multipliés. Bernardino de Mendoza les représente comme disséminés de Bizerte à Djerba et leur assigne 5,200 cavaliers, le plus fort contingent qu'il enregistre[2].

Ko'oûb. — En arrière de cette zone littorale, les hauteurs du centre, tout ce qui constitue le Tell tunisien, à l'exception des massifs du nord, étaient le domaine propre des Ko'oûb, domaine bien vaste, en comparaison de celui qu'occupent leurs descendants probables. Les Ko'oûb, très déchus de leur ancienne splendeur, ont presque abandonné la vie nomade et ont tout oublié de leur passé ; ils prétendent descendre d'un certain Ko'oûbî qui s'installa

(1) Léon l'Afr., III 124.

(2) *Rev. Afr.* 1877, p. 21. Une des branches des B. 'Ali porte le nom de Bedrâna. IKh., I 100, tr. I 158. Bedrâna ou Bedârna est un nom que l'on rencontre fréquemment chez les Bédouins d'Algérie. Nous ignorons s'ils sont parents de ces Solaym. (Renseignement de M. A. Joly).

dans le Djebel Ouselat et épousa une fille de Sendâsen, fils de Zlâs (1).

Pourtant il est peu de noms qui figurent aussi souvent que celui des Koʿoûb dans les annales de la Tunisie du moyen âge.

Nous ne rappellerons pas la politique des princes ḥafcides à leur égard, le rôle qu'ils jouent aux heures critiques de la dynastie, les avantages qu'on leur concède peu à peu, sous la pression des événements, leur puissance grandissante, l'insolence croissante de leurs émirs, les rivalités excitées entre eux par le pouvoir, dont la seule tactique est de les affaiblir en les opposant les uns aux autres. Avant 1240, les manœuvres du khâlife Aboû Zakarîyâ avaient amené la rupture des Mirdâs avec les Koʿoûb ; vers l'an 1300 l'attitude du khalife Aboû Ḥafç contribua à rendre plus profonde la division des Koʿoûb eux-mêmes, « tribu qui jusqu'alors était toujours restée unie » (2), en deux çoffs ennemis : Oûlâd Mohelhel et Oûlâd Abî 'l-Layl.

Le fait qui amena cette scission mérite d'être rapporté ici. C'est une crise religieuse, qui, bien que n'ayant pas eu d'influence sur la marche générale des affaires, n'en est pas moins révélatrice de l'état moral des Arabes immigrés, surtout si on la rapproche des cas analogues précédemment étudiés.

Comme Saʿâda, le marabout riyâḥîde, qui devait apparaître une dizaine d'années plus tard, Qâsim b. Mirâ b. Aḥmed, le réformateur koʿoûbien, avait trouvé dans sa famille la première direction religieuse (3). Cela nous montre assez que la dévotion était de pratique courante dans les tribus arabes vers la fin du XIIIe siècle. Fait

(1) *Notes sur les tribus de la Régence*, ap. *Rev. tunis.* 1902, p. 22; *La Tunisie*, I 420. *Nomenclature et répartition des tribus de Tunisie*, p. 53-54, 228, 277.

(2) IKh., I 98, tr. I 155.

(3) Cf. IKh., I 97 ss., tr. I 153 ss.

plus significatif encore, la véritable initiation lui vint également d'un Arabe des B. Ṛiyâḥ. Il rencontra à Qairouan le cheîkh Aboû Yoûsof Ya'qoûb, « le pôle » des ascètes de l'époque[1]. C'était un homme de la tribu des Dahmân b. 'Alî b. Ṛiyâḥ. L'apostolat de Qâsim, de même que celui de Sa'âda, portait à la fois sur la question dogmatique du retour à la « sonna » (tradition orthodoxe) et la question morale de la réforme des mœurs. Ibn Khaldoûn, comparant ces deux réformateurs, juge que Qâsim avait moins de « religion et de droiture » que le marabout riyâḥide[2]. Toutefois, il paraît animé du désir sincère de corriger ses rudes compagnons. On sait combien ceux-ci en avaient besoin. Faire cesser les brigandages, assurer la sécurité des voyageurs : tel était l'objet de sa prédication. Elle eut peu de succès auprès des membres de sa famille ; Qâsim ne fut point prophète chez les siens. Ayant échoué auprès des Oûlâd Aḥmed, ses proches, et sans doute auprès de sa tribu, les Oûlâd Mohelhel, il n'insista pas, pour ne pas déchaîner un orage, et s'adressa aux autres groupes solaymides. Les Oûlâd Abî 'l-Layl lui servirent de patrons. Alors les adeptes accoururent à sa voix. Il forma une communauté de marabouts de la troupe de bédouins qui se déclaraient prêts à adopter ses idées religieuses.

Appuyé sur la Jennâda (milice) (c'est ainsi qu'on appelait ces défenseurs de la sonna méconnue), Qâsim osa parler plus haut. Il s'adressa tout d'abord aux coupeurs de route, qui faisaient des environs de Qairouan et du pays situé entre cette ville et la mer une des régions les moins sûres de l'Ifriqîya. Il les somma de renoncer à ces moyens d'existence et se mit en campagne pour les poursuivre. « Partout où il les rencontra, il les mit à mort ; il fit la guerre à leurs chefs, envahit leur camp,

---

(1) Cf. sur ce personnage : *Récit des mérites du pôle Aboû Yoûsof Ya'qoûb ed-Dahmâni*, Bibl. nat. d'Alger, mss. 1718. Cf. Cour, *Etablissement des dynasties des Chérifs*, 11.

(2) IKh., *Prolég.*, II 176, tr. II 204.



confisqua leurs biens, tua une partie des malfaiteurs et dispersa le reste »[1]. Bientôt les B. Ḥiçn avaient reconnu son autorité ; la tranquillité était revenue du Djerîd à Qairouan et de Qairouan à Tunis. Sa renommée s'étendait de jour en jour. La puissance morale de ce marabout devait porter ombrage à plusieurs. D'abord aux cheîkhs de sa propre tribu, les Mohelhel, qui pouvaient craindre qu'il ne profitât de son ascendant pour les supplanter dans le commandement du groupe. En le combattant, ils trouvaient l'occasion de nuire aux Oûlâd Abî 'l-Layl, alors tout puissants dans le makhzen ḥafcite et qui s'étaient faits les défenseurs de Qâsim. Les progrès du réformateur semblaient également dangereux au khalife Aboû Ḥafç lui-même. Celui-ci écouta d'une oreille favorable les dénonciations calomnieuses des Oûlâd Mohelhel. Ce khâlife, dont le royaume était de tous côtés entamé par les révoltes, vit en cette grandeur maraboutique une puissance nouvelle sur laquelle il n'avait aucune prise. Le réformateur comptait des partisans dans le sein de sa tribu makhzen. Il craignit que la faible autorité qu'il avait sur ses créatures ne lui échappât encore, que ces cheîkhs, qu'il avait enrichis, ne prissent désormais le mot d'ordre, non au palais mais à la zâouïa, qu'ils le trahissent au nom des intérêts supérieurs de la Sonna, qu'ils fussent auprès de lui des censeurs indiscrets, au besoin de pieux intrigants. Toutefois, il ne s'engagea pas trop dans cette affaire. Aux Oûlâd Mohelhel, qui venaient l'avertir du danger, il ne conseilla pas la violence. Il montra seulement qu'il laisserait faire. Quand les émirs arabes prirent congé de lui, la mort de Qâsim était résolue. Le récit d'Ibn Khaldoûn est ici d'une éloquente concision. « L'ayant invité à une conférence, nous dit-il, afin de régler leurs intérêts respectifs à la manière arabe, ils s'entretinrent avec lui pendant quelque temps, au centre du camp, et

(1) IKh., I 97-98, tr. I 154.

le menèrent ensuite à part, sous prétexte de lui parler en secret. Moḥammed, fils de Mohelhel, surnommé Boû 'Adebatayn, profita de ce moment pour lui porter un coup de lance dans le dos. Le réformateur tomba sur les mains et la figure, et ne se releva plus. »

Ce meurtre mit la division entre Aboû 'l-Layl et Mohelhel. Nous avons dit ailleurs ce qu'il advint de ces deux çoffs, entre lesquels se partagèrent tous les nomades d'Ifrîqîya, et le massacre en masse des cheikhs Mohelhel par leurs rivaux, et le rapprochement passager de ces ennemis acharnés contre l'ennemi commun, l'envahisseur merînide, et la vieille querelle, un moment assoupie, se réveillant après que le danger s'est éloigné, et le rôle officiel ou l'attitude indépendante des uns et des autres.

Quant à l'œuvre du marabout Qâsim et à la Jennâda qu'il avait groupée autour de lui, elles ne survécurent que peu de temps au réformateur. Râfi', son fils, hérita de son autorité et poursuivit sa carrière; mais, en l'an 706 (1306), un chef des Ḥiçn l'ayant tué, le mouvement religieux disparut avec lui.

Cette crise maraboutique n'est d'ailleurs pas la dernière dont les Mohelhel furent les promoteurs. D'après un manuscrit dont Féraud nous dit avoir eu communication(1), ces Arabes donnèrent naissance aux Châbbîyn, marabouts puissants qui hâtèrent la chute des Ḥafcides, et se tinrent, pouvoir religieux indépendant et nomade, devant le gouvernement turc de Tunis, qui parvint, non sans peine, à les faire disparaître.

Ce qu'était la situation économique des Ko'oûb dans le Tell, Ibn Khaldoûn nous l'a suffisamment indiqué; il nous a dit la concession des plaines et des plateaux, des impôts des villes, voire des portions du domaine propre

(1) Féraud, *Les Harar, seigneur des Hanencha*, ap. *Rev. Afr.* 1874, p. 134 ss.; cf. Qaïrwâni, tr. 271-272. Parti de Châbba, près d'El-Mahdiya, où les Mohelhel étaient alors fixés, le mouvement groupa une grande confédération, où nous relevons les noms des Doreid, des Mirdâs et des Hanâncha, famille howwâride. Ils luttèrent contre le khalife ḥafcide El-Ḥassân.

de la couronne(1). Il nous a parlé des ressources en argent et en nature et des contingents qu'ils exigeaient des Berbères Merenjîça; il nous a montré les Arabes nomades prêtant leur concours au gouvernement pour la collecte des impôts et obtenant en retour l'aide de troupes khalifiennes pour percevoir leurs revenus. Le territoire si envié et si justement célèbre de Béja, le grenier à blé de l'Ifrîqîya, paraît avoir été leur centre et leur plus important apanage tellien (2).

Nous regrettons toutefois de ne pas connaître avec plus de précision les résultats de l'administration énergique d'Aboû 'l-'Abbâs et de celle de ses successeurs. Le fait que le khalife Aboû Fâris exigea d'eux la zekât et la dîme(3) nous laisse supposer un changement assez notable dans leur état. Cependant les Ko'oûb, comme les Arabes du Sahel, devaient conserver encore longtemps une partie de leur importance militaire et les plus productifs de leurs domaines du Tell. Le mémoire de Mendoza nous montre les Oûlâd Bellil(4), en qui nous reconnaissons les Oûlâd Bileyl de Marmol et les Oûlâd Abî 'l-Layl d'Ibn Khaldoûn, divisés en cinq fractions comptant un total de 1.550 cavaliers, qui occupent les alentours de Béja et la région entre Béja et Maṭeur. Nous y retrouvons les Oûlâd Melhel, qui sont évidemment nos Oûlâd Mohelhel, divisés en six fractions, pouvant mettre sur pied 1.400 cavaliers et dont les campements sont dispersés dans le triangle Béja-Laribus-Qairouan. Leurs territoires sont assez sensiblement ceux du XIVe siècle; nous ne pouvons savoir s'il y a perte ou gain en ce qui concerne leur valeur numérique(5).

---

(1) Cf. supra, p. 486.

(2) Cf. Marmol, *l'Afrique*, tr. Perrot, II 530.

(3) Cf. supra, p. 506-507.

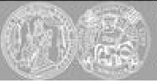
(4) *Rev. Afr.* 1877, p. 212-220; Marmol, tr. II 531; Mercier, *Hist.* II 381, 387.

(5) Ils sont encore puissants sous les Turcs; il faudra l'énergie de Mohammed Pacha (première moitié du XVIIe siècle) pour les réduire. Cf. Qaïrwânî, 392.

Nous regrettons également de ne pas avoir de renseignements certains sur la route de leurs déplacements annuels et la limite de leurs stations vers le sud. Il semble qu'ils ne dépassaient pas de beaucoup le Djerîd, dont les cités tenaient, à plusieurs titres, une large place dans leur vie. Là encore, les Ko'oûb touchaient le produit d'impôts concédés en « iqṭâ' ». Ils y avaient sans doute des propriétés et y faisaient la récolte des dattes. Ils en assuraient le ravitaillement en céréales et se procuraient ainsi de gros profits. Ils tiraient de l'argent des seigneurs du pays. Les maîtres de Gafça, de Nefṭa, de Tôzeur, ces cheïkhs dont l'élévation datait du désastre merînite, ces petits chefs qui s'asseyaient sur des trônes et allaient jusqu'à s'attribuer des titres khalifiens (1), avaient le plus grand besoin des Arabes, pour « couvrir » leurs cultures et leurs villes. Si les émirs nomades ont des hommes, eux ont de l'argent; aussi, quand ils se sentent menacés, savent-il fort bien ouvrir leurs coffres. Les Arabes ont donc avantage a les défendre. De plus, les cités du Djerîd renferment des magasins et des réduits où ils mettent à l'abri des atteintes leurs biens encombrants et leurs provisions. L'attaque des métropoles djerîdiennes risque de les appauvrir; en les défendant c'est leur richesse qu'ils s'efforcent de sauvegarder. Lorsqu'en 1393-795, Gafça fut menacée par Aboû 'l-'Abbâs, les notables de la ville n'avaient eu qu'à donner aux Ko'oûb « le conseil de ne pas risquer la perte des trésors qu'ils y avaient déposés », pour voir accourir les nomades (2).

Mirdâs. — Les Ko'oûb n'étaient pas les seuls à hanter les oasis du Djerîd. Le pays recevait aussi périodiquement la visite des parents de ces puissants nomades, les Mirdâs. Ayant abandonné toutes les terres qu'ils possédaient

(1) IKh., I 599, tr. III 91.
(2) IKh., I 621, tr. III 121.



dans le Tell, ils avaient dû se contenter dans le sud d'une situation subalterne. Le Djerid, qui servait de station d'hiver aux Ko'oûb, était pour eux une station de printemps et d'été (1). De telles substitutions de tribus sont courantes dans l'Afrique du Nord. Nous en avons déjà constaté d'analogues dans le Soûs, sur les Hauts Plateaux algériens et dans le Ḥoḍna. Celle-ci est la plus caractérisée que nous ayons à enregister. Les Mirdâs ne s'aventuraient dans les oasis que quand les Ko'oûb en étaient partis. Au retour des Ko'oûb, ils abattaient leurs tentes et s'éloignaient vers l'intérieur du Sahara; ou bien ils s'entendaient avec leurs anciens rivaux et, moyennant sans doute une redevance, obtenaient le droit de séjourner au milieu d'eux (2). De même, lorsqu'il s'agissait de se procurer des céréales, ils sollicitaient d'avance la protection des Solaym du Tell tunisien ou des Riyâḥ du Zâb, qui donnaient accès sur les marchés à leurs pourvoyeurs.

Cependant, avec le temps, la situation si médiocre des Mirdâs s'était améliorée. Non seulement ils se considéraient comme chez eux en été dans le district de Qasṭîlîya (3), mais ils y avaient acquis des terres (4), y prélevaient les produits du sol dont ils avaient besoin et rendaient aux seigneurs de Nefṭa et de Tôzeur des services qui leur valaient d'appréciables avantages.

Moins puissante que les familles ko'oûbiennes, celle des Mirdâs semble avoir perdu plus vite sa personnalité. Dès le XVIe siècle, nous en trouvons mêlés et quelque peu confondus avec les Ḥanâncha de la région de Tébessa (5).

---

(1) IKh., I 89, tr. I 141-142.

(2) Peut-être en vertu du contrat que l'époque moderne connaît sous le nom d''*achâba*. Cf. Bernard et Lacroix, *Evol. du nomadisme*, p. 36.

(3) Au sud-est de Tôzeur, de l'autre côté des choṭṭs. IKh., I 99, tr. III 156.

(4) « Les terres de Tôzeur appartiennent de nos jours aux Arabes de la tribu des B. Mirdâs. » Tijâni, *J. As.* 1852, II p. 204, 205; IKh., I 89, tr. I 142.

(5) *Mém. de Bernardino de Mendoza*, ap. *Rev. Afr.* 1877, p. 153; Féraud, *Les Harar*, ap. *Rev. Afr.* 1874, p. 140-141.

Beaucoup avaient pu se fixer dans le Djerîd [1]. Par un phénomène étrange mais en somme explicable, ceux qui se sont le mieux conservés sont des Mirdâs sédentarisés entre Bône et La Calle, vivant de leurs champs et de leurs troupeaux, que Léon y connaît déjà [2], que Shaw y a retrouvés [3], et que Carette et Warnier signalent à leur tour [4]. Ils viennent du pays de Tunis, nous disent ces derniers auteurs, et nous les identifions naturellement avec cette fraction mirdâside dont Ibn Khaldoûn nous signale l'existence à l'est de Béja [5] et qui, dans un territoire moins exposé, à l'abri des remous ethnographiques, sont restés comme seuls témoins d'une collectivité disparue.

Au sud du Chott El-Djerîd et du Chott El-Fejej, qui en est le prolongement, une nouvelle région commence, qui différera de celle que nous venons d'étudier, tant par son peuplement arabe que par son peuplement berbère. Si les vieilles familles autochtones semblent aux trois quarts disparues des plaines et des plateaux de la Tunisie centrale, elles sont assez largement représentées ici, et par les échantillons les plus variés. Presque tous les grands groupes berbères s'y retrouvent.

Le pays qui s'étend à l'ouest de Gabès offre en particulier une singulière mosaïque de peuples. Et-Tijânî et Ibn Khaldoûn nous en énumèrent les éléments. Gabès elle-même était aux mains des B. Mekkî, famille d'origine lowâtienne. Les Lowâta avaient d'ailleurs donné leur nom à une montagne située au sud de Gabès et s'avançaient dans le Sahel jusqu'à Sfax [6]. En même temps que des Lowâta, on rencontrait peut-être les restes de B. Fâ-

(1) Au XIII[e] siècle, El-'Aïyâchî dit que les Bédouins de Tôzeur sont des Arabes se livrant à l'agriculture, tr. p. 125. Moûlay Aḥmed, *Voy.*, p. 246.

(2) Léon l'Afr., III 108.

(3) Shaw, tr. fr. I 124.

(4) Carette et Warnier, *Notice*, ap. *Etablissements français* 1844-1845, p. 400.

(5) IKh., I 180, tr. I 279.

(6) IKh., I 149, tr. I 235.

ten de la famille des Maṭmâṭa. El-Ḥamma, la ville commerçante, s'appelait Ḥamma des Maṭmâṭa(1). Toutefois c'étaient alors des Zenâta, les B. Ourtâjin, qui la possédaient et qui, la plupart du temps, n'y reconnaissaient aucun pouvoir autre que le leur(2).

Debbâb. — Mais ce pays comportait aussi son peuplement arabe. A une journée au nord de Gabès commençaient les terres des Debbâb, contigus aux Ḥiçn de la région de Sfax. C'était, le long de la côte, les Nawâïl(3), qui, plus tard, à la suite de refoulements successifs, se déplaceront sensiblement vers le sud-ouest(4). Vers l'intérieur c'étaient les Oûlâd Aḥmed(5). Ils stationnaient, nous apprend-on, auprès des sources que visitent les caravanes. C'est assez dire quels étaient leurs habituels moyens d'existence. Placés à la porte méridionale de l'Ifrîqîya, ils prélevaient, quand ils se sentaient en force, un péage sur les marchands qui s'arrêtaient aux points d'eau. Avec eux vivaient les B. Yazîd(6), confédération de quatre familles debbâbiennes, dont les B. Zîd actuels semblent être les descendants(7).

A deux journées vers l'ouest d'El-Ḥamma, on sortait du domaine des B. Aḥmed et B. Yazid pour entrer dans celui de deux autres familles solaymides : les Cherîd et les Zoṛb(8).

En principe, ce territoire, qui faisait partie de la province de Qasṭîliya, appartenait aux Nefzâwa(9), et cette

(1) IKh., I 157, t. I 246; Tijânî, *J. As.* 1852 II 185.

(2) IKh., II 84, tr. III 304.

(3) IKh., I 102, tr. I 160; Tijânî, *J. As.* 1852.

(4) Deambroggio, *Notes succinctes sur les tribus tripolitaines*, ap. *Revue tunisienne* 1902, p. 114-119.

(5) Tijânî, *J. As.*, II 184, 189-190; IKh., I 101, tr. I 159.

(6) Tijânî, *J. As.*, 1852, II 184; IKh., I 101, tr. I 159.

(7) Goguyer, *Le servage dans le Sahara tunisien*, ap. *Rev. Afr.* 1895, p. 309.

(8) Tijânî, *J. As.* 1852, II 189-190; IKh., I 101, 146, 647, tr. I 159, 231, III 156.

(9) IKh., I 146, tr. I 231.

extrémité orientale du Choṭṭ El-Djerîd porte encore leur nom : mais eux et la petite colonie chrétienne que l'on y tolérait encore ne composaient pas la majorité de la population. Les Arabes des tribus que nous venons de mentionner, se sentant trop faibles pour mener la vie de nomades pasteurs, y avaient acquis des terres et des eaux et s'étaient faits agriculteurs. Nous avons déjà trouvé des nomades immigrés ayant adopté ce genre d'existence dans les oasis du Maghreb central et du Zâb ; nous en rencontrerons d'autres sur notre route.

Les montagnes dont l'arc de cercle enveloppe le golfe de Gabès, bien qu'elles soient d'une altitude médiocre, présentent cependant par leur relief un refuge difficile à à aborder, défendu vers la mer par ses escarpements abrupts, protégé vers le continent par de vastes espaces de sables sans eau, « capables d'effrayer les nomades les plus intrépides » (1). On a souvent décrit ce pays (2), ses types si particuliers d'habitations, qçoûr bâtis sur les pitons, hypogées creusées au flanc de la falaise dans les assises tendres de la roche, demeures superposées s'ouvrant dans la paroi de puits circulaires que rien ne révèle au dehors. Tout dit le désir de se dissimuler et de se défendre. Quoique placées sur la grande voie des invasions de l'Afrique du nord, ces montagnes, de pénétration si malaisée, ont pu conserver de très anciennes collectivités indigènes, auxquelles sont venues s'adjoindre sans doute quelques fragments de groupes conquérants déposés par le torrent qui passait à leur pied. Là vivaient encore des représentants de ces B. Fâten, famille jadis puissante qu'on

---

(1) Blanchet, *Le Djemmel Demmer*, ap. *Ann. de Géographie* mai 1897, p. 240. IKh., I 180-181, tr. 280, donne le nom de Djebel Demmer à la totalité de la chaîne. Pour lui le Djebel Nefoûsa commence à l'extrémité du Djebel Demmer, c'est à-dire qu'il y fait rentrer les monts des Maṭmâṭa et le Djebel Labiod. Il attribue au Djebel Demmer 7 journées de longueur, soit 270 kil.

(2) Cf. Blanchet, *loc. cit.*; A. Joly, *Etude sur le sud-est tunisien*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* et la Bibliographie qu'il donne. Peltier et Arin, *Les modes d'habitation chez les Djabalia du sud tunisien*, ap. *Rev. du monde musulman* 1909, p. 1 et ss., etc.

trouvait dispersée dans plusieurs des refuges naturels de la Berbérie. Tandis que leurs parents, les Lemâya, fidèles aux doctrines khârijites, étaient allés peupler Djerba; les Maṭmâṭa, qui avaient été maîtres dans le Ḥamma de Gabès, s'étaient retranchés vers le sud sur le plateau qui porte leur nom [1]. En plus grand nombre étaient les Lowàta, dont les Rahâna d'Edrîsî, ces méharistes coupeurs de routes, faisaient probablement partie [2]. Enfin, à la suite de l'invasion hilâlienne, des Zenâta s'y étaient installés, expulsant ou domptant les maîtres antérieurs, pour échapper aux Arabes qui les avaient eux-mêmes dépossédés : c'étaient les Demmer, dont la famille la plus puissante était celle des Ourṛâmma [3].

Ces groupes indigènes subsistaient du produit de leurs cultures, dont ils emmagasinaient les récoltes sur la hauteur, du commerce (comme leurs voisins, les Nefoûsa, ils trafiquaient avec la côte et le Sahara), de l'industrie pastorale, car certains d'entre eux nomadisaient et nomadisent encore dans les plaines d'alentour, enfin des pillages aux dépens des voyageurs ou des Arabes eux-mêmes. Les asiles du Djebel pouvaient donc à la fois servir de greniers, d'entrepôts, de refuges, d'observatoires et de repaires de bandits.

Quant au Djebel Nefoûsa, on y trouvait aussi une nombreuse population adonnée à la culture des céréales, des oliviers et des palmiers, composée de Berbères Nefoûsa et Sedrâta, et de Zenâtiens de la famille des Maṛrâwa, la plupart de ces familles suivant le rite abâḍite [4].

Les Arabes, ennemis traditionnels de ces montagnards,

---

(1) IKh., I 157, tr. I 246; cf. Blanchet, *loc. cit.*, p. 251.

(2) IKh., I 180, tr. I 280; cf. Edrîsî, I 123, tr. 144. On peut les rapprocher des Lowâta B. Riḥan d'IKh., I 148, tr. I 233.

(3) IKh., I 186, tr. I 288. Cf. *Revue tunisienne* 1902, p. 279-280; Blanchet, *loc. cit.*, 252.

(4) IKh., I 143, 180-181, tr. I 226, 280. Sur le Djebel Nefoûsa, cf. de Motylinski, *Le Djebel Nefousa*, III-IV. On y trouve maintenant des Arabes sédentarisés et nomades à parcours restreint.

avaient pour eux la plaine et y tenaient les Berbères qui n'avaient pas fui, Lowàta, Howwâra et autres, dans une étroite sujétion.

Ces Arabes appartenaient aux deux plus puissantes familles des B. Debbâb, Meḥâmîd et Jowârî, dont la réunion formait les Ouchâḥ. Leur élévation datait des guerres des B. Ṛâniya et de Qarâqoûch, auxquelles ils avaient pris une part active. Souvent rebelles à l'autorité centrale, ils avaient été depuis, comme les Dawâwida du Zâb mais avec des moyens d'action plus limités, les protecteurs de bien des prétendants et les fauteurs de bien des crises. Si, lors du voyage d'Ibn el-Liḥyânî, dont Et-Tijânî nous a laissé la relation, nous voyons leurs émirs se disputer à qui hébergera le représentant du khalife[1], combien de fois durent-ils en revanche recevoir les armes à la main les collecteurs d'impôts !

Les terres des deux grandes fractions étaient réparties de la manière suivante : les Meḥâmîd s'étendaient à partir de Gabès jusqu'au Djebel Nefoûsa et à Tâdir sur la frontière actuelle de Tripolitaine, les Jowârî de Tâdir à Tripoli[2]. Les autres fractions debbâbiennes, comme les Ḥamârna, que l'on trouve au sud de Gabès, les Jwâja (ou Jawâbiba) et les 'Amoûr, que certains prétendaient parents des 'Amoûr du Maghreb central, étaient toutes confédérées aux deux familles principales[3]. On disait celles-ci égales en force; une croyance superstitieuse, qui avait peut-être pour but de ménager l'orgueil de chacun ou de montrer l'étroite solidarité qui les unissait, voulait que, quand un cavalier de l'une venait à manquer, il en manquât un dans l'autre[4]. Meḥâmîd et Jowârî semblent en effet se prêter mutuellement assistance contre le danger, notamment

(1) Tijânî, *J. As.* 1853, I 102.
(2) Id. 1853, I 103, 119; IKh., I 103, tr. I 160-163.
(3) Id. 1852, II 165; IKh., *loc. cit.*
(4) Id. 1852, II 165.

contre les pillards du Djebel Demmer, qui attaquent les Meḥâmîd dès qu'ils en trouvent l'occasion(1).

Si les Meḥâmîd sont encore, au XIVe siècle, en butte aux agressions des montagnards berbères voisins, les Jowârî l'ont été longtemps à celles des Berbères de leur région, les Howwâra de Zanzoûr. La domination des Arabes ne s'est pas ici établie sans combat. Cependant ils y sont devenus les maîtres absolus et intraitables. Dans cette province excentrique et difficile à surveiller, ils commandent sans contrôle. Parmi les Howwâra qu'ils ont soumis, les uns sont nomades, les autres sédentaires. Ils forcent les nomades à les accompagner dans leurs courses; quant aux sédentaires, ils les tiennent pour de véritables esclaves corvéables à merci. Les fractions des Jowârî se les sont partagés à leur gré(2).

Sur ces rapports entre propriétaires arabes et serfs berbères, Et-Tijânî nous donne des indications qui concordent exactement avec ce que l'époque moderne nous permet d'observer(3). Là comme ailleurs, le nomade s'érige en protecteur du sédentaire; et sans doute cette protection n'est pas illusoire, car le pays est peu sûr et le maître a tout intérêt à sauvegarder celui qui le fait vivre. Mais que d'avantages n'en retire-t-il pas en échange! Des contributions d'abord, que notre auteur désigne sous le nom de « jebâya ». « Ces contributions, nous dit-il, sont établies en raison du nombre d'arbres et de la superficie des terres. » Une telle assiette assimile cette redevance à l'impôt territorial (kharâj) ou à la location, plutôt qu'au droit de protection (khefâra). Et en effet le nomade se considère bien comme le propriétaire du sol; mais il l'est en même temps de la personne du sédentaire; il dispose de son travail et prend des fruits ce que bon lui semble.

(1) Tijânî, ap. *J. As.* 1853, I 112.

(2) Id. 1853, I 132; IKh., I 180, tr. I 280.

(3) Cf. Goguyer, *Le servage dans le Sahara tunisien*, ap. *Revue tunisienne* 1895, pp. 310-311.

Une part infime, très inférieure au cinquième coutumier, permet à peine au sédentaire de soutenir sa vie. « A proprement parler, écrit Tijânî, ces diverses fractions de tribus (berbères) ne peuvent pas se dire propriétaires de leurs plantations; elles ont juste le droit d'en prendre soin et de cultiver les terres environnantes pour le compte des Arabes. Chez eux la propriété ne consiste que dans la faculté du travail. » Attaché à la glèbe, le serf, sans l'effort duquel la terre serait sans profit pour le nomade, est cédé avec elle, comme un instrument de travail ou un « immeuble par destination ». De telles pratiques ont subsisté jusqu'à nos jours dans les qçoûr du sud-est tunisien. Et-Tijânî nous les décrit en ces termes : « Il arrive parfois que la suzeraineté (que les Jowârî exercent sur les Howwâra) devient de leur part l'objet d'une vente ordinaire, comme s'il s'agissait d'une propriété quelconque ». Sans doute un état de chose analogue existait dans plus d'une oasis. Il semble cependant qu'ici la condition des sédentaires ait été particulièrement misérable.

Ceux des Debbâb qui ne jouissaient pas du produit de terres exploitées par des serfs recherchaient les bénéfices du commerce et du transport des marchandises entre le sud et la côte, ou les profits plus hasardeux du brigandage. La contrée était, entre toutes, justement redoutée des voyageurs (1).

Par une réaction, qui semble naturelle dans ces temps et ces pays troublés, l'excès du banditisme avait provoqué un important mouvement maraboutique, qui recrutait ses adeptes tant chez les Khârijites que chez les musulmans orthodoxes. Les Khârijites avaient les ascètes de Zwâra (2) et visitaient le sanctuaire d'Ajâs (3); les Berbères pouvaient revendiquer le marabout de Zerîq comme

(1) Cf. Tijânî, *J. As* 1853, I 124 et passim.
(2) Tijânî, *J. As.*, 1853, I 121.
(3) *Ibid.*, 105.

l'un des leurs[1]; tandis que les familles Arabes debbâbiennes avaient donné naissance aux religieux des Oûlâd Sehil et des Oûlâd Senân[2]. La plupart consacraient surtout leur activité à la protection des voyageurs contre les coupeurs de routes et se chargeaient de faire restituer les objets volés. Leurs zâouïa apparaissaient comme de bienheureux refuges sur le chemin du pèlerinage. L'autorité des hommes de Dieu, appuyée sur quelques miracles, s'imposait sans peine à ces âmes simples qu'étaient les Arabes de Tripolitaine. Leur malédiction portait plus loin que les flèches, et les montures les plus rapides ne permettaient pas d'y échapper. Voici ce qu'un cheïkh du pays raconta à Tijânî sur Sellam dit Aboû Ṛerâra, le marabout berbère de Zerîq[3]. « Les Meḥâmid, ayant un jour attaqué une caravane, s'emparèrent d'un grand nombre de bêtes de somme qui en faisaient partie; les gens de la caravane recoururent à l'intervention d'Aboû Ṛerâra, pour ravoir leur propriété; celui-ci me fit appeler et me dit de l'accompagner chez les Meḥâmîd où nous nous rendîmes, et nous ne tardâmes pas à recevoir de leurs mains mêmes tout ce dont ils s'étaient emparés. Un d'entre eux, ayant refusé de restituer la prise qu'il avait faite, se vit ainsi menacé par Aboû Ṛerâra. « J'en jure par Dieu, tu périras ! » Le Meḥâmîd, saisi de frayeur, restituaa ussitôt son butin, et, s'adressant à Aboû Ṛerâra, il s'écria : « Seigneur, puisse cette mort dont tu me menaces ne point me frapper, et, à ma place, atteindre mon cheval, qui m'est pourtant si précieux ! – Qu'il soit fait ainsi que tu le demandes, répondit Aboû Ṛerâra; tu vivras, mais ton cheval périra. » Trois jours après, le cheval de cet Arabe avait disparu. « Le récit d'une pareille histoire, conclut le sceptique Tijânî, ne pénétra pas de peu de crainte le cœur des Arabes. »

---

(1) Tijânî, *J. As.* 1853, I 103.
(2) *Ibid.* 126-128; IKh., I 102, tr. I 160.
(3) Tijânî, *J. As.* 1853, I 103-104.

La restitution des objets volés par les Arabes était aussi la spécialité des Oûlâd Sehîl, et la parenté qui liait ces hommes aux B. Debbâb les faisait respecter par ces derniers[1]. S'ils enrayent les brigandages de leurs parents nomades, ces marabouts y trouvent d'ailleurs leur compte. Les pèlerins ne sont pas sans laisser quelque aumône comme prix d'une protection efficace. Il en est aussi pour qui le service de Dieu n'est qu'un moyen de cacher leur cupidité. 'Abd Allâh b. Debbâb, marabout de la zâouïa des B. Senân, est du nombre. « Lui et ses fils sont réputés pour la cruauté de leurs traitements à l'égard des Berbères. Il les font mourir dans les tourments du feu et leur font souffrir d'autres tortures pour les forcer à leur livrer leurs biens cachés[2] ». Ajoutons que leur zâouïa, comme le font fréquemment les ribâṭ et les lieux de pèlerinages, sert de centre commercial à la région. Une foire s'y tient, où les Arabes viennent échanger les denrées qu'ils apportent des qçoûr contre les produits venus d'Orient ou des pays méditerranéens[3].

Cependant cette floraison religieuse spontanée, si vivace dans le sud-est de la Berbérie, ne laissera que peu de traces après elle. Elle sera entièrement recouverte par celle qui, postérieurement, prendra naissance sur les confins de la Berbérie occidentale. Les Meḥâmîd qu'on trouve encore dans le pays ont tout oublié de leur histoire ; ils se disent descendants d'un certain Maḥmoûd venu, d'après les uns, d'Egypte, originaire, suivant les autres, de la Sâguia el-Ḥamrâ, dont on sait assez le rôle maraboutique[4]. Une telle prétention nous semble un symptôme bien caractéristique.

---

(1) Tijânî, *J. As.* 1853, I 126-127.

(2) *Ibid.*, 128.

(3) *Ibid.*

(4) Deambroggio, *Notes succinctes sur les tribus tripolitaines situées entre la frontière tunisienne et le méridien de Tripoli*, ap. *Revue tunisienne* 1902, p. 125-127.

Quant aux puissants Jowârî, nous ignorons où l'on peut les retrouver; à moins qu'on ne les reconnaisse dans ces Zowârî, demi-nomades agriculteurs et marchands qui se tiennent entre Tripoli et la frontière tunisienne, mais que l'on croit être Berbères [1].

Diverses familles debbâbiennes, sans doute peu nombreuses et fort clairsemées, occupaient le pays jusqu'à Barqa [2], sol deshérité et que l'invasion hilâlienne avait fait plus misérable encore. Le cheîkh El-Tijânî, qui interrompt ici son voyage, note encore la dispersion des Berbères et la ruine des centres [3].

Le pays de Barqa a été encore plus maltraité. Là, les Arabes ont détruit toutes les villes et n'ont rien laissé subsister qui rappelle un gouvernement régulier, si ce n'est l'autorité de leurs cheîkhs [4]. Quelques Berbères et quelques Juifs continuent à vivre du négoce et de la culture [5], entièrement soumis aux Arabes de la tribu d'Hayb. Cette tribu solaymide occupe toujours la région qui va de la frontière de l'Ifrîqîya proprement dite à la petite Aqaba. Une singulière stagnation du mouvement d'exode les a laissés dans l'endroit où ils étaient déjà au XIIe siècle [6]. Alors que les 'Awf, les Debbâb et les Zoṛb, dont Edrîsî note la station de Sort à Tripoli, avaient plus ou moins progressé vers l'ouest, les Hayb, sans doute trop faibles pour chercher des terres nouvelles, en étaient restés à cette première étape sur la route de Berbérie. Les plus puissants en parcouraient les maigres pâturages, en faisaient exploiter les rares plantations par les Howwâra qui s'y trouvaient encore, s'y adonnaient surtout à leurs

(1) Deambroggio, *ibid.*, 129.

(2) IKh., I 101, tr. I 159.

(3) Tijânî, *J. As.* 1853, I p. 166-167. Cf. de Mathuisieux, *A travers la Tripolitaine*, 296.

(4) IKh., I 86, 104, tr. I 137, 197; Aboû 'l-Feḍa, tr. Guyard, II 203.

(5) Sur les Howwâra Mesrâta et B. Khaṭṭâb de Barqa, IKh., I 177, 181, tr. I 274, 281.

(6) Edrîsî, 136, tr. 163.

habitudes de pillage, qui les rendaient redoutables aux caravanes de pèlerins (1). Ibn Khaldoûn indique à leur sujet la répartition suivante de l'ouest à l'est (2) : sur les confins du territoire de Tripoli, on rencontre les Hayb b. Aḥmed; viennent ensuite les Chemmâkh, les plus nombreux et les plus riches, parce qu'ils possèdent le Merj au sud-est de Ptolemaïs; puis les B. Lebîd, fréquemment opposés aux Chemmâkh; enfin les Chemâl et les Moḥareb qui s'étendent jusqu'à la petite Aqaba, à 80 kilométres d'Alexandrie. A ces Hayb, dont l'origine est assez bien caractérisée, s'en mêlent d'autres, dont l'origine reste incertaine, comme les Rawâḥa, les Fezâra, les Nâçera, les ʻAzza, les Methâïna et B. Jaʻfer, qui sont peut-être des Berbères, mais peut-être aussi des Arabes, demeurés en arrière du flot d'émigrés ou établis dans le pays bien avant l'invasion hilâlienne (3).

Le doute semblait permis quant à la race de ces collectivités affaiblies. A l'encontre des nomades qui les entouraient et qui vivaient noblement aux dépens des sédentaires et des voyageurs, ceux-ci nous sont présentés par Ibn Khaldoûn comme de petits agriculteurs misérables, pacifiques et ne se livrant aux vastes déplacements que par occasion et sous l'empire de la faim. Telle est en particulier la vie des malheureux ʻAzza de Bérénice (4). « Ils labourent la terre, nous dit-il, à l'aide des chameaux et des ânes; quelquefois même, quand ils sont très pauvres et que les autres moyens leur manquent, ils font traîner la charrue par leurs femmes. Dans les courses que la disette les oblige à entreprendre, ils conduisent leurs troupeaux aux régions d'actylifères du midi : à Awjila, à Santerîya, aux oasis, aux déserts et aux sables au-delà

(1) IKh., I 86, tr. I 136-137.

(2) *Ibid.*

(3) IKh., I 19, 55, 86, 164-105, 179, tr. I 84, 83, 137, 164-166, 278 et supra, p. 152.

(4) IKh., I 105, tr. I 164.

des oasis, et même au pays des Kânem, peuple nègre le plus proche d'eux. » Et plus loin, il ajoute : « Les pèlerins dont les caravanes traversent ce territoire se louent beaucoup de leur conduite paisible et des sentiments qui les empêchent d'attaquer ceux qui vont visiter la maison de Dieu. Ils parlent aussi avec approbation de l'empressement que ces tribus montrent à apporter des vivres au marché tenu par la caravane ; et quiconque aura fait un atome de bien en retrouvera la récompense[1]. »

Nous ignorons quel était l'état économique des confins égyptiens auxquels nous sommes arrivés. Ils avaient dû se ressentir gravement du passage de tant de nomades. Pour la Cyrénaïque et la Tripolitaine, le fait n'est pas douteux. Ces pays étaient ceux qui avaient le plus souffert, dont les ressources s'étaient le plus épuisées, où la vie était devenue la plus précaire. S'il est vrai, comme le prétend Léon l'Africain[2], que le désert de Barqa, jadis vide, a reçu un surcroît de population par suite de l'arrivée des Arabes, dont les plus pauvres s'y sont fixés, de nombreux centres, qçoûr d'agriculteurs ou villes de marchands, ont disparu.

Après la Tripolitaine, la Tunisie est la région la plus éprouvée. Nous y avons constaté une diminution évidente de la population indigène laborieuse. Si le Djerîd a pu profiter de la présence de nomades nouveaux, de rapports commerciaux plus fréquents, du recrutement plus aisé de combattants servant l'ambition de ses maîtres, en revanche les chaînes et les vallées du centre, les plaines de l'est se sont dépeuplées et appauvries. Les Arabes ont achevé d'y détruire ce qui restait de l'œuvre agricole romaine ; ils en ont graduellement rétréci les plantations d'oliviers aux abords immédiats des villes ; ils y ont amené le désert à leur suite.

(1) *Qoran*, ICIX, 7.
(2) Léon l'Afr., III 207.

Moins directement exposé à leur premier choc, le pays qui devait être l'Algérie a moins souffert. Cependant il a reçu de rudes atteintes « Le Maghreb, dit Ibn Khaldoûn, (et il nous semble qu'il faille entendre ici plus le Maghreb central que le Maghreb extrême), le Maghreb, bien qu'inférieur en richesse à l'Ifrîqîya (à l'époque de l'extension fâṭimite), n'était pas cependant un pays pauvre. Sous l'administration des Almoḥades, il jouissait d'une grande prospérité et fournissait au gouvernement des contributions en abondance. De nos jours il est incapable de le faire, parce qu'il est très déchu de sa prospérité : *une grande partie de la population berbère en a disparu;* ce qui est évident quand on compare l'état actuel de ce pays avec celui dans lequel on l'a pu voir autrefois. Peu s'en faut qu'il ne se trouve dans une position presque aussi déplorable que celle de l'Ifrîqîya... Maintenant ce pays offre presque partout des plaines inhabitées, des régions solitaires et des déserts; c'est seulement dans les provinces du littoral et sur les Hauts Plateaux qui l'avoisinent que l'on trouve des populations (1). »

En effet, si l'arrivée des Arabes avait vraisemblablement aidé au développement de quelques rares régions d'oasis comme le Zâb, elle avait hâté la chute d'autres territoires jadis prospères. Les plaines au nord de l'Aurès, la région de Tiaret, la Mitidja portent le témoignage d'une profonde déchéance. Sans doute les Hilâliens n'étaient pas seuls coupables, mais, en affaiblissant les gouvernements réguliers, en perpétuant les désordres, en faisant régner l'insécurité, en annexant à l'industrie pastorale des terres nouvelles dans la région tellienne, ils avaient activement collaboré au mal.

Quant au Maroc, qu'Ibn Khaldoûn englobe dans son bilan pessimiste, nous n'oublions pas que, d'après le pro-

(1) IKh., *Prolégom.*, II 247, tr. II 290.

pre témoignage du même auteur, *il regorge d'habitants*[1]. Si cependant on y constate décroissance de populations et diminution de ressources, on ne saurait guère voir là le fait des Arabes, qui n'y sont qu'en nombre très restreint. Les luttes qui ont marqué la chute des Almoḥades, les appels fréquents des hommes valides à la guerre sainte, les crises suscitées par les princes et les vizirs merînites suffisent à expliquer cet état. Nous pouvons toutefois admettre qu'en prêtant leur force aux agitateurs du pays, les nomades, qu'un prince se repentait d'y avoir introduits, avaient indirectement contribué, là encore, à la décadence générale.

(1) ḤKh., I 124, tr. I 195.

CHAPITRE II

CONCLUSION

I. Vie économique des Arabes en Berbérie.

II. Leur organisation sociale.

III. Leur rôle politique.

Après avoir montré la répartition des tribus arabes sur les terres de la Berbérie et l'état de chacune d'elles à la fin du XIV[e] siècle, nous voudrions maintenant, faisant abstraction de la diversité des familles et des lieux, dresser le bilan des résultats généraux que cette étude nous a permis d'acquérir en indiquant les points qui demeurent obscurs, dégager, en manière de conclusion, ce que nous avons pu apprendre touchant la vie matérielle et le rôle économique des Arabes, leur vie sociale et leur état religieux, enfin leur vie politique et les rapports qu'elles entretiennent avec les royautés du pays.

I.

1. Importance des faits économiques dans cette histoire. — Toute l'histoire dont nous avons étudié les phases est dominée par les conditions matérielles de l'existence des acteurs. Ce sont elles qui, pour une bonne part, provoquent les mouvements d'expansion des tribus, suscitent leurs conflits, déterminent leurs groupements. Si les grandes questions religieuses ne les passionnent pas, si les préoccupations patriotiques leur restent étrangères, si les rivalités de races leur semblent accessoires, les exigences de leur vie les préoccupent presque toutes et presque constamment.

2. Caractères qu'ils lui imposent. — Par là, cette histoire, qui nous apparaît parfois si incohérente et si mesquine, prend une unité et une grande signification humaine. Ici, plus que partout ailleurs, la vie collective des hommes, le développement des sociétés sont inséparables du pays, de son sol et de son ciel. Il semble que les régions fortunées où l'eau et la terre productive sont assez également distribuées ne voient pas la concurrence vitale s'imposer avec la même violence, que les climats tempérés et régulièrement humides, qui permettent à l'homme de séjourner constamment dans le même lieu, ne connaissent pas l'âpreté de ces luttes dont la faim est le vrai mobile. Le rythme même que cette recherche de la nourriture introduit dans la vie des groupes ne suffirait-il pas à distinguer cette histoire de celle des peuples chez qui rien de semblable n'existe?

3. Le nomadisme. — Que les Arabes ne l'ont pas importé en Berbérie (1). — Le nomadisme, nous l'avons vu, est bien moins un caractère de race ou un stade d'évo-

---

(1) Cf. supra, pp. 40-43.

lution sociale qu'une conséquence naturelle des conditions géographiques. Il est des pays de sédentaires et des pays de nomades; la Berbérie comporte l'un et l'autre. Les Arabes n'y ont pas importé le nomadisme; il y existait bien avant eux. Bien avant eux des hommes cherchaient successivement leur subsistance et celle de leurs animaux domestiques, l'hiver dans le désert, et l'été dans le Tell. Les différences existant entre les Hilâliens et les grands nomades Berbères ou Zenâta, comme furent les B. Merîn ou les B. 'Abd el-Wâd nous échappent presque complètement. Celles que note Ibn Khaldoûn et qui portent sur la composition du cheptel ne valent que pour son temps, et ne concernent que les Berbères affaiblis qu'il avait sous les yeux. Des enquêtes régionales sur l'habitat, les rites du nomadisme et le vocabulaire des nomades, tant Arabes que Berbères, des comparaisons avec ce que les explorations futures pourront nous apprendre sur l'Arabie aideront sans doute à élucider cette question, à faire le départ des coutumes importées par les Hilâliens et des usages préexistant à leur entrée dans le pays.

4. Vie des nomades arabes[1]. — Toutefois, on ne saurait assimiler les Arabes que nous avons étudiés aux survivants de la grande race çanhâjienne qui parcourent encore le désert. Ceux-là ne furent pas purement sahariens, leurs ressources étaient plus nombreuses que celles des Touareg par exemple, leur alimentation plus abondante et plus variée. En même temps que le chameau, ils possédaient le cheval, monture de guerre par excellence, apanage des tribus puissantes, parfois même des tribus arabes seules. Ils habitaient, non la tente de cuir, mais la tente tissée de poil de chameau et de crin, se nourrissaient de laitage et de dattes, mais aussi de céréales apportées du Tell, trouvaient dans les deux régions

(1) Cf. supra, p. 22, 41, 657-658.

extrêmes de leurs déplacements annuels des commodités et des sources de profits qui leur rendaient les stations d'été aussi avantageuses que les stations d'hiver.

5. Répartition des stations telliennes (1). — Les premières, localisées dans la région maritime et bien arrosée de l'Afrique du Nord, sont assez nettement délimitées, et nous avons pu en établir une carte. Mais cette vaste région contient des terres de valeurs très inégales ; dans ce pays où la fertilité dépend en grande partie de la quantité annuelle de pluie, les terres les mieux arrosées sont forcément les meilleures, offrent les pâturages les plus gras et nourrissent les populations les plus riches, d'où une classification économique sommaire en deux zones, l'une plus rapprochée de la côte et recevant les précipitations les plus abondantes, possédée par les groupes les plus puissants, l'autre plus rapprochée du désert, moins bien arrosée, dont les groupes moins forts ont dû se contenter.

6. Répartition des stations sahariennes (2). — Si ces stations estivales des groupes nomades sont assez rigoureusement fixées, il n'en est pas toujours de même de leurs territoires sahariens. Là, les ressources étant plus variables et l'espace disponible plus étendu, les limites sont plus flottantes et les localisations plus incertaines. On peut cependant considérer chaque groupe comme jouissant de droits de parcours et de pâturages sur une tranche de désert généralement située au sud de sa portion de Tell, avec des points fixes qui sont les puits, les oasis et les qçoûr.

7. Ce qu'on peut entendre par l'expression « mobilité des nomades (3). » — Le désir d'acquérir des territoires meilleurs dans le Tell ou le désert est fréquem-

(1) Cf. supra, p. 511-513.
(2) Cf. supra, p. 513, 566, 592.
(3) Cf. supra, p. 171, 483-484.

ment la cause des déplacements de tribus. Ce qui le prouve, c'est que ces déplacements ont souvent lieu dans les années de disette. Cependant, il ne faudrait pas exagérer la fréquence des exodes; il faudrait s'entendre sur ce qu'on peut appeler la *mobilité des nomades*. Les habitants de la « maison de poil », qui parcourent chaque année un itinéraire fixé d'avance par une expérience séculaire, pour se rendre en des lieux dont ils connaissent bien les ressources, n'ont aucune envie de se lancer sans nécessité dans des régions inexplorées. Aussi mobiles du nord au sud que les masses d'eau qui suivent le rythme des marées, ils le sont en somme très peu dans le sens parallèle à la côte, et cela n'est pas sans influer, comme nous le rappellerons par la suite, sur la nature de leurs rapports avec les princes qui veulent les faire servir à leur politique.

8. Etude des actes successifs de la vie du nomade [1]. — Utilisant des textes historiques et des études modernes sur l'état actuel des nomades, nous avons suivi les tribus dans leurs campements d'estivage et d'hivernage; nous avons essayé, pour celles que nous connaissions le mieux, de reconstituer les actes successifs de leur vie au désert : l'arrivée en caravanes, la dispersion des douars à la recherche des pâturages, la concentration à proximité des qçoûr.

9. Les nomades au désert [2]. — Le séjour dans les vastes espaces du sud, où les pluies d'automne ont ramené quelque humidité et quelque verdure, a été considéré comme nécessaire à l'hygiène du chameau. L'Arabe y trouve de plus le bénéfice de la récolte des dattes que les qçoûriens ont fait mûrir pendant son absence; il exige

(1) Cf. supra, p. 42-43, 578-579.
(2) Cf. supra. p. 517, 553-554.

d'eux des contributions souvent élevées à titre de khefâra ou de fermage.

10. Processus de l'acquisition des qçoûr [1]. — Nous avons dit quel était le processus ordinaire de cette mainmise du nomade sur les biens du sédentaire. Cette acquisition n'a généralement rien de brutal ; elle est souvent progressive et semble voulue par l'ensemble ou une partie des intéressés eux-mêmes. Parfois le groupe étranger, qui détient la force militaire, impose sa protection aux agriculteurs pacifiques; ceux-ci préfèrent devenir les vassaux d'un seul plutôt que d'être les victimes de tous; parfois le nomade profite de la division, qui règne fatalement dans ces villes sahariennes livrées au gouvernement populaire et peuplées d'éléments si hétérogènes, pour s'immiscer dans leurs affaires ; il vend son appui à l'un des çoffs, le fait triompher, devient l'arbitre du pouvoir, et finalement le souverain maître de la cité tout entière.

11. Contrats existant entre pasteurs nomades et agriculteurs sahariens [2]. — Divers genres de contrats peuvent exister entre protecteurs et protégés, entre nomades et qçoûriens. La convention habituelle, qui attribue au fellâḥ le cinquième de la récolte, fut souvent suivie de conventions moins équitables. Nous avons trouvé un cas où une grande famille arabe, ayant partagé les terres entre ses fractions, a fait de l'agriculteur un véritable serf, taillable et corvéable à merci, ne disposant ni de son travail, ni de sa personne, attaché à la glèbe et que son maître peut à son gré vendre en même temps que la terre même. Indépendamment de la grosse portion des récoltes, l'Arabe prélève un impôt qui, dans le cas envisagé, est basé sur la superficie cultivée et le nombre des arbres : ce qui l'assimile plutôt à l'impôt territorial (kharâj) qu'à un droit de protection (khefâra).

(1) Cf. supra, p. 367, 574-578.
(2) Cf. supra, p. 578, 680-681.

12. L'emmagasinement des provisions dans les qçoûr (1). — Avec le ravitaillement en dattes et le produit de redevances annuelles, le nomade trouve encore, dans la possession des qçoûr, l'avantage de pouvoir y emmagasiner ses biens encombrants; les silos des villes sahariennes, leurs remparts de pisé protègeront contre les razzias les provisions de dattes qu'il doit emporter avec lui, les charges de blé où il puise au fur et à mesure de ses besoins. Non seulement toute attaque dirigée contre le qçoûrien risquera d'appauvrir son créancier, mais elle le menacera dans sa fortune personnelle, et le citadin saura au besoin le lui rappeler en requérant sa protection.

13. Le nomade, pourvoyeur des qçoûr (2). — Propriétaire foncier, sans doute aussi gardien du bétail des sédentaires, en même temps que de ses propres troupeaux, le nomade est également commerçant, entrepreneur de transports. Il colporte au désert les produits du Tell; certaines oasis ne connaissent le blé que par lui. Son arrivée fait régner l'abondance pour les agriculteurs sahariens et pour les voyageurs.

14. Le nomade, guide des caravanes (3). — Enfin, il veille sur la sécurité des gens des qçoûr, il protège aussi, et conduit, sur les routes à lui connues, les convois de marchandises, qui profitent de ses migrations pour s'enfoncer dans le désert ou regagner avec lui les provinces telliennes.

15. Le retour au Tell. — Importance de la possession des cols (4). — Quand les pâturages se font rares dans le désert, les nomades remontent vers le nord. Ils doivent

(1) Cf. supra, p. 154, 493, 585, 672.
(2) Cf. supra, p. 575-576.
(3) Cf. supra, p. 565, 570-571, 638.
(4) Cf. supra, p. 403, 405, 455-456, 514, 551-552, 585, 594, 622.

alors parcourir de longues routes, franchir des chaînes de montagnes dont il importe que les passages leur soient ouverts, circuler à travers des steppes dont il faut que les puits leur soient accessibles, traverser le domaine d'autres tribus qu'ils ont contraintes à subir cette servitude. La possession des cols et des territoires sur lesquels ils débouchent apparaît comme une question vitale pour certaines familles, l'objet de leurs préoccupations constantes, le but de leurs efforts séculaires. Cela eut lieu, nous l'avons vu, surtout dans cette partie de la Berbérie occidentale où une muraille de hauteurs sépare les territoires maritimes des territoires sahariens.

16. La question des hautes plaines (1). — Quant aux steppes de l'Algérie actuelle, cette vaste région qui s'allonge entre l'Atlas saharien et les chaînes telliennes, les textes ne nous ont qu'imparfaitement renseignés sur leur utilisation. Il semble qu'elles n'étaient pas territoire d'hivernage mais simplement de parcours pour les tribus puissantes. Celles-ci se reconnaissaient cependant des droits sur la partie qui bordait leur territoire d'été. Elles en laissaient l'usage aux transhumants arabes ou berbères du Tell ou de l'Atlas saharien, pasteurs à parcours réduits. Certains nomades en fréquentaient l'été la lisière septentrionale.

17. Les points fixes. — Magasins - retranchements dans le Tell (2). — Presqu'aussi utile que la libre circulation sur les routes de la plaine et le libre passage par les cols, était la possession de points fixes dans le Tell. Tout comme l'acquisition d'une capitale permet à un cheîkh nomade de s'élever du jour au lendemain à la dignité de prince sédentaire, l'acquisition d'un retranchement bien défendu peut faire du groupe jusqu'alors faible et menacé

---

(1) Cf. supra, p. 598, 626-628.
(2, Cf. supra, p. 612-614, 657.

une collectivité redoutable. La tribu qui perd ceux qu'elle possédait est de ce fait déchue de sa puissance. Ces retranchements, situés généralement sur un sommet bien défendu par la nature, lui serviront, comme les qçoûr du désert, d'entrepôts pour emmagasiner ses richesses ; ils seront au besoin des redoutes pour ses combattants qui pourront y braver les armées régulières.

18. Les pâturages des plaines [1]. — Cependant cette prise de possession des postes fortifiés de la montagne n'est qu'une seconde étape de l'établissement des Arabes; le plat pays est leur premier domaine [2]. Certains textes parleront des « gens de la plaine » et des « montagnards » pour désigner Arabes et Berbères. Leur installation dans les vallées amène le refoulement des cultivateurs indigènes dans les massifs d'accès malaisé. Certaines régions sont à l'abri de l'atteinte des Arabes en raison des difficultés que présentent à leurs chameaux les sentiers qui y conduisent. S'ils pénètrent dans les massifs montagneux, ils n'y séjournent guère; ils n'y restent que le temps de se faire payer les redevances qu'on leur doit ou les impôts qu'ils ont mission de recueillir. Pendant la plus grande partie de leur séjour dans le Tell, ils campent dans les vallées où leurs troupeaux peuvent paître.

19. Le ravitaillement en céréales. — Epoques et localisation. — Les marchés. [3] — Une question des plus importantes est celle de leur ravitaillement en céréales. La provision, faite au moyen de taxes en nature imposées à un vassal ou consenties par un confédéré, d'échanges ou d'achats, a lieu naturellement après la récolte, c'est-à-dire peu de temps avant le départ des nomades pour le sud. Certaines tribus puissantes trouvent sur leur do-

---

(1) Cf. supra, p. 322, 512, 653.
(2) Cf. IKh., *Prolég.* I 309.
(3) Cf. supra, p. 245, 266, 277, 387, 553, 556, 583, 638, 653.

maine même les céréales dont elles ont besoin ; beaucoup sont obligées d'envoyer, dans les pays de production situés en dehors de leurs terres, et parfois très loin de ce terres, des groupes chargés de les ravitailler. L'accès de ces étrangers sur les marchés, les opérations auxquelles ils s'y livrent, sont l'objet d'une tolérance ou d'une entente préalable. Ces foires, si célèbres à l'époque antéislamique amènent un concours de populations diverses qui y vident leurs querelles ou y forment des alliances. Elles offrent aussi au gouvernement une bonne occasion de châtier des rebelles qu'on ne saurait atteindre en tout autre temps.

20. Nomades arabes et nomades indigènes. — Renseignements fournis par Edrisi (1). — Des conventions très variées peuvent régler les rapports entre les Arabes et les populations indigènes du Tell. Remarquons d'abord, qu'en dehors des Arabes eux-mêmes, il restait peu de grands nomades hantant les campagnes telliennes. Les familles berbères, çanhâjiennes et zenâtiennes s'étaient presque toutes sédentarisées, ou ne se livraient plus qu'à des déplacements restreints (2). Ceux que les Arabes avaient soumis, leur servaient d'auxiliaires et les accompagnaient dans leurs courses. En ce qui concerne les sédentaires, fellâḥs ou citadins, Edrisî nous a permis d'indiquer les divers *modus vivendi* établis entre eux et les Hilâliens, un siècle après l'entrée de ceux-ci sur le sol de Berbérie. Nous y avons trouvé des associations avantageuses pour les uns et les autres.

21. Services rendus aux sédentaires telliens par les Arabes. — Avantages qu'ils en retirent (3). — Les Arabes pourvoient au ravitaillement des sédentaires,

(1) Cf. supra, p. 241, 243, 269-270, 306, 558, 660, 679.

(2) Toutefois, les B. Hilâl avaient trouvé de grandes familles de Zenâta nomadisant en Maghreb qui s'étaient fixées par la suite; d'autres, qui vivaient en Ifriqiya, les accompagnaient dans leurs déplacements; quant aux grands nomades Çanhâja, ils ne pénétraient pas dans le Tell.

(3) Cf. supra, p. 168-169, 642.

transportent leurs produits sur les marchés où ils trouveront un meilleur placement, gardent leurs troupeaux, assurent la sécurité de la région et la libre circulation des voyageurs. En retour, ils déposent leurs provisions dans la ville et touchent d'abondantes redevances comme prix de leurs services.

22. Droits de protection, péages, patronage (1). — Mais ces contrats équitables semblent rares en comparaison des arrangements plus onéreux pour les anciens possesseurs du sol. Ceux-ci sont parfois aussi écrasés de charges arbitraires que les qçoûriens; fournissent du bétail et des montures, doivent acquitter des péages pour circuler sur les terres où stationnent les Arabes, versent des redevances pour s'assurer le patronage de leurs cheïkhs. C'est en effet à titre de « khefâra », droit de protection payé par les agriculteurs ou les citadins, sauf-conduits ou droits d'escorte payés par les voyageurs, que les Arabes perçoivent ces contributions. « Protecteur », « mâni' » : tel est le titre qu'on donne parfois à leurs émirs (2).

23. Le brigandage, signe d'indigence relative (3). — Toutes ces contraintes, qui sont venues s'ajouter à celles que subissaient déjà les indigènes, sont les conséquences naturelles de l'insécurité créée par les Arabes, du régime de terreur qu'ils font peser sur le pays, dès que le gouvernement n'est pas assez fort pour les tenir en bride. Le brigandage proprement dit, tant dans les campagnes du Tell que sur les routes du désert, semble, d'ailleurs, moins le fait des tribus puissantes que des tribus affaiblies. Les collectivités qui jouissent de revenus assurés et participent aux générosités officielles ne courent pas après les bénéfices chanceux qu'on en retire. Le vol à main armée,

(1) Cf. supra, p. 124, 166-167.
(2) Qaïrwânî, p. 394.
(3) Cf. supra, p. 556, 565, 651.

l'attente des voyageurs près des puits, sont généralement le fait des Arabes indigents.

24. Causes d'affaiblissement de la tribu nomade (1). — Diverses causes peuvent entraîner la décadence économique et militaire d'une tribu; divers symptômes, fréquemment étudiés, peuvent la révéler. L'abandon forcé de ses retranchements et de ses concessions, la disparition de ses chefs au cours des querelles ou des guerres, la perte d'une partie de ses troupeaux, l'impossibilité où on la met de remonter périodiquement dans le Tell, peuvent, en quelques années, provoquer sa ruine définitive, faire passer ses membres dans ce qu'on peut appeler le *prolétariat arabe*, masse confuse, et qui ne jouera plus qu'un rôle effacé dans les destinées du pays.

25. Symptômes d'affaiblissement de la tribu nomade. — Substitution de tribus (2). — La situation désavantageuse et l'extension médiocre des domaines qu'occupent les nomades, doivent, nous l'avons vu, être considérés comme des symptômes d'appauvrissement. Certaines tribus sont réduites à se contenter, comme station d'été, des territoires que des tribus plus puissantes ont occupés pendant l'hiver. Des substitutions analogues ont également lieu entre Arabes et Berbères.

26. Extension des migrations (3). — L'accaparement des meilleurs pâturages du Sahara, comme celui des terres avantageuses du Tell, en rendant plus difficile la vie des nomades appauvris, les force aussi à des courses plus lointaines, à des déplacements plus hasardeux. L'amplitude exagérée des parcours n'est pas un symptôme d'opulence; bien au contraire. Les tribus déshéritées doivent

---

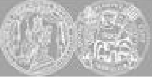
(1) Cf. supra, p. 420, 457, 503-505, 634, 644, 648, 652.
(2) Cf. supra, p. 543, 598, 634, 673.
(3) Cf. supra, p. 601, 626, 651.

aussi, comme nous l'avons dit, demander au brigandage les ressources qui leur font défaut.

27. Sédentarisation progressive (1). — Par un phénomène contraire, l'appauvrissement d'un groupe peut aussi entraîner sa sédentarisation. Mais combien de stades intermédiaires les nomades ne traversent-ils pas avant d'en venir à cette humiliante extrémité ! Le nomadisme à longue distance se transforme en transhumance de la montagne à la plaine d'alentour; il n'est pratiqué que par une partie du groupe; il devient intermittent. La tribu reste fixée pendant l'espace de plusieurs années et ne se hasarde aux grands déplacements que de temps à autre, quand la disette l'y contraint; la composition du bétail change : les bœufs et les moutons y prennent la place des chameaux; l'habitat et les occupations se modifient, jusqu'au jour où le souvenir de l'existence ancienne ne se trahit plus que par l'usage persistant de la tente, ou même par l'emploi de mots du vocabulaire du nomade.

28. Dispersion des groupes affaiblis. — Mélange avec les populations indigènes (2). — En se fixant, la tribu doit le plus souvent se disperser; elle se mélange aux populations indigènes, dont elle adopte peu à peu le genre de vie, ou se substitue à elles après les avoir repoussées. De tels refoulements, suivis de semblables fixations des immigrés, se produisirent de fort bonne heure en Berbérie. Les plaines de la côte atlantique, le pourtour et les contreforts des massifs montagneux, sièges habituels de mélanges ethnographiques compliqués, enfin et surtout les oasis de la lisière du Tell ou de l'intérieur du Sahara en furent fréquemment le théâtre.

(1) Cf. supra, p. 347-348, 514-515, 518, 535, 539, 546, 592-593, 602, 624, 630, 638.
(2) Cf. supra, p. 610-611, 632.



29. Le peuplement arabe des oasis. — Les Arabes agriculteurs (1).— En effet, les textes ne nous permettent pas de douter que les régions dactylifères aient reçu, à la suite de l'invasion des Arabes, un surcroît de populations sédentaires, qui, grâce au travail de leurs mains ou avec l'aide des indigènes asservis, mirent en valeur de nouvelles terres irrigables et construisirent de nouveaux centres.

30. Jugement d'ensemble sur le rôle économique des Arabes en Berbérie (2). — C'est là, sans doute, au point de vue économique, une des seules conséquences heureuses de l'immigration hilâlienne; encore les procédés de culture employés dans les palmeraies, les grands travaux hydrauliques qu'on attribue aux colonies juives, étaient-ils bien antérieurs à leur venue. Par leurs migrations régulières du désert aux provinces maritimes, ils purent également multiplier les échanges commerciaux, améliorer le sort de villes jusqu'alors mal approvisionnées. Combien, en revanche, ne doit-on pas leur imputer de ruines! S'ils ne déterminèrent pas la décadence des travaux agricoles réalisés par les Romains en Ifrîqîya, ils en hâtèrent la disparition; ils enrayèrent à jamais le développement de ce que les dynasties musulmanes avaient tenté d'y faire renaître. Ils détruisirent les plantations, les restreignant aux abords immédiats des cités, dénudèrent les pentes, provoquèrent l'exode de maintes populations laborieuses par leurs pillages et leurs exactions, substituèrent, sur de vastes espaces, l'industrie pastorale à la culture; firent régner l'insécurité, y rendirent la vie du fellâḥ plus précaire, la récolte plus incertaine (3). Une comparaison des diverses parties de la

(1) Cf. supra, p. 373, 550, 641.

(2) Cf. supra, p. 662-664.

(3) « Ils convainquirent beaucoup d'entre (les sédentaires) de l'inutilité d'un labeur pénible. Ils furent, parmi les Berbères, les propagateurs de cet islamisme fataliste qui tue l'énergie, méprise le travail et professe que la civilisation ne vaut pas les efforts qu'elle coûte. » S. Gsell, *L'histoire de l'Afrique du Nord*, Ext. de *Revue bleue*, 21-28 déc. 1912, p. 28.— Voir aussi L. Joleaud, *Etude géolog. de la chaine numidique*, Montpellier 1912, p. 424-5.

Berbérie nous a permis à cet égard de mesurer les effets néfastes de leur installation. Leur action, peu sensible au Maroc, l'est davantage en Algérie; elle fut mortelle pour la Tunisie et la Tripolitaine : c'est-à-dire pour les régions que la colonisation carthaginoise et romaine avaient le plus heureusement transformées, et qui restaient encore, avant leur entrée, les plus opulentes et les plus avancées comme civilisation.

II.

1. Vie sociale des Arabes. — Presqu'aussi importants que les faits d'ordre économique, sont, dans l'histoire des Arabes, les faits sociaux. Les devoirs que les liens de famille imposent à l'individu, les obligations que lui créent les rivalités héréditaires dominent, eux aussi, sa vie politique. Il importe également de connaître l'organisation intérieure du groupe, la place qu'y tiennent les femmes, de déterminer l'état intellectuel et moral de ces nomades immigrés et les modifications qu'il a pu subir. Malheureusement les documents nous font défaut pour étudier ce sujet qui nous intéresserait tant. Les chroniqueurs qui nous renseignent le mieux sur les rapports des tribus avec les princes du pays n'ont pas jugé à propos d'enregistrer des détails qu'ils croyaient sans doute trop familiers à leurs lecteurs et trop indignes de la majesté de l'histoire. Cependant, les événements qu'ils rapportent peuvent parfois nous fournir des indications fragmentaires, que les études concernant la société antéislamique et les remarques faites à l'époque moderne, tant en Berbérie que dans la péninsule arabique, viennent éclairer et relier entre elles.

2. La tribu. — Fort heureusement, en effet, nous avons à faire ici à une société qui a peu évolué dans le cours des siècles et a gardé assez intacte son organi-

sation ancienne. Cette organisation nous apparaît en un rapport étroit avec les conditions économiques. La tribu est, par excellence, le cadre social des nomades. Leurs déplacements périodiques, qui empêchent que rien de comparable au patriotisme et à l'amour du sol ne se développe chez eux, y maintiennent en revanche une solidarité naturelle entre tous les individus voyageant dans un même groupe. Dans le principe, la tribu n'est qu'une extension de la famille. La collectivité primitive et celles qui en sortent composent des ramifications de plus en plus réduites, dont tous les membres se reconnaissent un ancêtre commun, donnant son nom au groupe entier. Cela suffit à expliquer le souci que prennent les Arabes de conserver leurs généalogies, et le rôle que jouent chez eux les hommes spécialement versés dans ce genre de connaissance.

3. Valeur des généalogies [1]. — Nous avons reproduit celles de ces généalogies que les textes nous ont permis de dresser. Mais nous ne nous exagérons certes pas la valeur de ces documents. La croyance en une commune origine n'est souvent qu'une fiction grossière dont on aurait tort d'être dupe. Fréquemment le groupe s'accroit par intussusception; des éléments détachés de leur souche originelle viennent se greffer sur un tronc étranger. Protégés par les cheikhs dont ils ont obtenu le patronage, ils finissent pas se confondre avec les vrais enfants de la tribu. Parfois, il n'y a pas de groupe dominant. La tribu n'est, à proprement parler, qu'une confédération, un assemblage d'éléments hétérogènes, réunis sous une appellation collective ou sous un nom illustre auquel une des familles composantes a seule droit. Le plus souvent, l'arbre généalogique transmis par les chroniqueurs, n'est que la liste plus ou moins sincère des ancêtres auxquels se rattachent le cheïkh et ses parents.

(1) Cf. supra, p. 44.

4. Choix du cheikh[1]. — C'est pour Ibn Khaldoun une règle absolue que le chef d'une tribu, celui auquel on donne les noms de *sid*, d'*emír*, de *kabîr*, et plus souvent, au moyen âge, celui de *cheîkh*, ne peut être pris dans une famille étrangère à cette tribu. En dehors de la parenté avec le Prophète, à laquelle les Arabes immigrés ne peuvent prétendre, le seul principe aristocratique est la pureté d'origine. « La noblesse arabe est toute patriarcale, a dit Renan; elle ne tient pas à la conquête, elle a sa source dans le sang. » Le droit de commander ne réside que dans une seule famille; il peut d'ailleurs appartenir en même temps à deux individus. Il semble alors que ces deux chefs aient parfois une autorité égale et se partagent la direction des groupes, quand ils sont contraints de se disperser, à moins que l'un d'eux ne représente la tribu auprès du gouvernement du pays, tandis que l'autre accompagne les nomades dans leurs déplacements. Mais le plus souvent, dans le cas de dualité de commandement, l'un des chefs est subordonné à l'autre et lui sert de lieutenant (radif). Très fréquemment aussi, deux branches de la même famille de cheîkhs envient le pouvoir et cherchent mutuellement à se l'enlever.

5. Qualités requises pour être cheikh[2]. — Si la dignité de cheîkh est inhérente à une seule famille, il s'en faut qu'elle soit héréditaire. Entre les candidats possibles, le nouveau titulaire est élu par ses contribules. Diverses raisons peuvent le désigner à leur choix. La primogéniture, sans créer des droits absolus, confère des titres sérieux à celui qui peut s'en prévaloir. S'il joint à l'autorité personnelle que lui octroient l'âge, l'éloquence et la réputation de bon conseil, la force que donnent des parents et des clients nombreux; s'il est connu pour la magnifi-

(1) Cf. supra, p. 254-255.
(2) Cf. supra, p. 255.

cence de son hospitalité, et s'il possède assez de biens pour subvenir à ses largesses; s'il jouit enfin de la protection officielle du prince régnant dans le pays, il réunira les suffrages de ses compagnons.

6. Autorité du cheikh[1]. — Parvenu à la dignité qu'il ambitionnait, le nouvel élu ne détiendra qu'un pouvoir très relatif. Pour se représenter l'état anarchique qu'est cette société des nomades arabes, il importe de bannir toute idée européenne de gouvernement et de souveraineté. Privé des moyens de faire respecter sa volonté, le cheikh n'a sur ses contribules qu'une autorité morale. Il n'est que *primus inter pares*. Au conseil, auquel tous les hommes de la tribu prennent part, et où se discutent les questions intéressant la collectivité, comme l'époque des migrations et l'itinéraire de la caravane, l'organisation d'un coup de main ou la conclusion d'un accord, il donne son avis ainsi que tous les autres; si cet avis est généralement écouté, si son opinion prévaut le plus souvent, nul n'est d'ailleurs tenu de s'y soumettre. Parfois, il se contente de donner l'exemple. C'est lui qui, le premier, abat sa tente et donne ainsi, à qui veut le suivre, le signal du départ.

7. Rôle militaire[2]. — Cependant, il semble que cette autorité s'impose plus fortement en temps de guerre. Quand la tribu se met au service d'une royauté du pays, le cheikh apparaît comme l'embaucheur des combattants dont le prince a besoin, et le chef des expéditions. Souvent il conduit lui-même les charges de ses cavaliers. Il est d'ailleurs probable que certaines tribus arabes de Berbérie avaient leur « 'aqîd », chef militaire, peut-être porte-bonheur, que les combattants suivaient à travers la mêlée.

(1) Cf. supra, p. 255-256.
(2) Cf. supra, p. 257.

8. Rôle judiciaire[1]. — Le cheïkh avait-il des attributions judiciaires ? Nous ne saurions l'affirmer. Il est vraisemblable que, de même que cela se pratique en Arabie, il rendait parfois des sentences arbitrales, en cas de querelle entre ses contribules, sur la demande des intéressés. Notons toutefois qu'un passage de la « Riḥla » de Tijânî mentionne l'existence, chez les Meḥâmîd, d'un « farîḍ », personnage « à qui ces Arabes soumettent leurs différends, et qui, dans les jugements qu'il émet, ne s'appuie sur aucun texte de lois. » Ce « farîḍ » ou le « ḥakam », que l'on trouve ailleurs, semblent tout à fait étrangers au cheïkh.

9. Solidarité entre les membres de la tribu. — Enfants de la même femme[2] — La force d'une tribu, agrégat d'individus en principe égaux, dépend naturellement du nombre de ces individus et de l'esprit de corps qui les anime et les tient groupés. Cet esprit de corps ('açabîya), dont Ibn Khaldoûn fait le fondement de la grandeur arabe et la condition nécessaire du nomadisme, existe dans la plupart des familles que la faiblesse économique n'a pas contraintes à se disperser. Il se révèle, en dépit des rivalités intestines, en cas de conflits avec les collectivités étrangères. Une solidarité véritable unit les enfants d'un même père. Elle se manifeste parfois plus fortement encore entre les enfants de la même femme. Chez les Arabes, comme chez les Berbères, la communauté de mère peut créer des clans au sein de la famille même.

10. Le Cihr : alliance par mariage[3]. — De même que nous voyons la tribu trop étendue se fractionner et se distendre, de même nous la voyons s'accroître en s'alliant à des tribus étrangères, par mariage ou par confédération. La femme qui se marie en dehors de son groupe originel

---

(1) Cf. supra, p. 256.
(2) Cf. supra, p. 67, 560-561, 600.
(3) Cf. supra, p. 93, 173, 238-240, 253, 466, 514, 636.

conserve le droit à la protection des siens; contre son mari même elle fera appel à ses parents; et la querelle d'ordre privé pourra fort bien dégénérer en un conflit de deux groupes. Mais, d'autre part, la femme apporte le bénéfice de la protection dont elle jouit à son époux. En cas de danger, celui-ci réclamera l'assistance de ses beaux-frères et sera de même tenu de les soutenir au besoin. A plus forte raison, le fils né de son union avec l'étrangère obtiendra l'appui de ses oncles maternels.

11. Rôle social des femmes (1). — De là découle le rôle social des femmes dans les tribus arabes. Elles apparaissent bien comme les intermédiaires naturels entre les deux collectivités qu'elles unissent. S'il s'agit de ménager un accord entre deux groupes demeurés longtemps ennemis ou de résister de concert à un péril extérieur, elles seront fréquemment envoyées en ambassade. Gardiennes des traditions familiales, elles rappelleront, en temps opportun, les anciens engagements. Dans le cas où l'on veut obtenir la miséricorde d'un vainqueur, les femmes interviendront encore. Par leur présence même, par leur costume et leur attitude, elles exprimeront la détresse du vaincu, sans compromettre la dignité de celui-ci. On serait également tenté, à cause des rites qui accompagnent leurs supplications, de faire intervenir ici l'idée de la puissance magique qu'on leur attribue dans les sociétés primitives.

12. Les femmes à la guerre (2). — Notons que les femmes arabes, médiatrices de la paix, figurent dans les batailles importantes, où la vie même de la tribu se trouve engagée. Placées derrière l'armée, ou parcourant les rangs, elles pansent les blessés, encouragent les combattants, injurient les fuyards et défient les adversaires; à moins

(1) Cf. supra, p. 259-261.
(2) Cf. supra, p. 219.

qu'elles n'assistent, du haut des chameaux, à la bataille, et n'excitent par leur vue le courage de leurs frères et de leurs époux. S'il arrive qu'en cas de désastre elles tombent aux mains du vainqueur, elles sont traitées honorablement, en attendant qu'on vienne les rechercher.

13. Le hilf : confédération[1]. — L'alliance par mariage n'a souvent pour but que de sanctionner et de confirmer une entente entre deux groupes, un arrangement utilitaire d'ordre économique ou politique. Il en va de même de la confédération. Elle peut être formée entre des parents, entre des Arabes de deux familles différentes, voire même entre des groupes de races diverses. Le plus souvent, elle apparaît comme un fait de guerre, une alliance offensive et défensive contre un ennemi commun. Elle se distingue toutefois de l'alliance ordinaire en ce qu'elle survit au péril qui l'a fait naître, engage les descendants de ceux qui se sont juré amitié, et dure parfois si longtemps que les confédérés eux-mêmes peuvent en oublier l'origine.

14. Conséquences économiques de la confédération[2]. — Si la confédération est, dans le principe, un fait de guerre, si elle impose aux confédérés l'obligation de se soutenir mutuellement par les armes, elle entraîne souvent aussi des conséquences économiques. Nous en avons trouvé qui, conclues entre tribus de l'Atlas saharien et tribus de la région maritime, semblent conférer à celles-ci le droit de passage sur les terres de celles-là. D'autres unissent des tribus habitant des territoires riches en céréales et des tribus vivant sur des terres moins bien pourvues; elles assurent aux secondes le droit de se ravitailler chez les premières.

---

(1) Cf. supra, p. 242-244, 584.

(2) Cf. supra, p. 245, 514, 583, 585, 658. A propos des conséquences économiques analogues de l'alliance par mariage, voir ap. Augustin Bernard et Lacroix, *L'évolution du nomadisme*, annexe VIII, un curieux « tableau des alliances contractées par les Larbâa dans le Tell. »

15. Les çoffs. — Rivalités existant entre les grandes tribus (1). — Nous avons dit que la confédération apparaît comme un agrandissement de la famille. Elle semble parfois le résultat naturel de l'extension trop considérable de la tribu. Fréquemment, la rivalité qui naît entre les deux branches principales de la même famille entraîne la formation de deux çoffs. Un double pacte intervient, groupant, de part et d'autre, derrière chacun des cheîkhs, tout un clan d'alliés et de parents, comparses anonymes, qui épousent sa querelle et considèrent comme ennemi tout membre du clan rival.

16. La vendetta et le prix du sang (2). — Ces rivalités s'exaspèrent, s'éternisent et se généralisent par suite des vendettas. Un meurtre en appelle un autre; car c'est un devoir pour le parent de la victime de tuer le meurtrier, ou l'un des proches de celui-ci. La haine passe ainsi d'une génération à l'autre, renaît après des temps d'accalmie, au point d'épuiser les forces des deux tribus en les privant de leurs meilleurs combattants. Conformément à un accord conclu pour arrêter ces effets funestes, ou en vertu d'un arrangement antérieur, les contribules de la victime peuvent exiger le prix du sang. Nous l'avons même vu demandé par des Arabes pour le meurtre d'un Berbère, avec qui ils étaient confédérés.

17. Incapacité des Arabes à fonder un empire. — Exception : les Riyâḥ de Gabès (3). — La coutume de faire payer une amende en nature ou en argent pour l'attentat commis est considérée, par l'auteur des *Prolégomènes*, comme l'une des seules règles de gouvernement qu'aient pratiquées les Arabes, maîtres d'un état. « Pour augmenter, dit-il, les revenus qu'ils tirent du pays conquis,

(1) Cf. supra, p. 643-644.
(2) Cf. supra, p. 124, 244, 286, 636.
(3) Cf. supra, p. 125-126.

ils remplacent ordinairement les peines corporelles par des amendes[1] ». L'historien philosophe, qui juge ordinairement ces nomades avec tant de sévérité, les regarde d'ailleurs comme impuissants à créer un empire, à organiser un gouvernement, si une idée religieuse ne les anime et ne coordonne leurs efforts. Et de fait, en cette Berbérie où les Arabes ont semé tant de ruines, ils n'ont rien fondé de durable. Alors qu'une famille nomade, berbère ou zenâtienne, qui s'enrichit, s'installe dans une ville et y établit un trône, une tribu arabe, devenue opulente, demeure dans son état primitif, et semble incapable de s'y élever au rang des puissances sédentaires ; seuls parmi les groupes que nous avons étudiés, les B. Riyâḥ de Gabès nous offrent un exemple de royauté purement arabe[2].

18. Influence des Arabes sur la civilisation de la Berbérie[3]. — En reconnaissant la suzeraineté du cheikh Moûnis, les habitants de Gabès ont fait de leur ville, au dire d'Ibn Khaldoûn, « la première conquête véritable des Arabes en Berbérie ». On sait, en effet, que, d'après les idées musulmanes, la royauté ne va pas sans le consentement des sujets et leur acte d'hommage. La ville retombe plus tard sous l'autorité des B. Jâmi', Arabes de la même race, qui l'embellissent, qui travaillent à sa prospérité avec zèle et intelligence. Toutefois, leurs fondations architecturales se réduisent en somme à peu de chose. On ne peut, semble-t-il, attribuer aux Arabes immigrés qu'une influence négative sur le développement de l'art dans l'Afrique du Nord. Après leur entrée dans le pays, le courant oriental, qui avait triomphé dans l'est de la Berbérie sous les Aṛlabides et les Çanhâja et y avait engendré les beaux édifices de Qairouan, de la Qal'a et d'El-

(1) IKh., *Proleg.*, I 274, tr. I 314.

(2) Il faudrait y joindre peut-être les Hakîm, qui gouvernèrent Sousse, et les B. Moznî, d'origine athbejide, qui tinrent Biskra.

(3) Cf. supra, p. 32, 115, 117-118.

Mahdîya, est interrompu. Le centre de la civilisation se déplace vers l'Occident. Les grandes fondations monumentales apparaîtront désormais en Maghreb extrême et à Tlemcen. L'influence andalouse y sera nettement prépondérante.

19. La poésie chez les Arabes immigrés. — Geste des B. Hilâl [1]. — Ignorants de toutes les formes de la civilisation urbaine, ces nomades, qui ne pratiquent que quelques industries rudimentaires, comme le tissage des étoffes de tente, n'ont jamais cessé de cultiver la poésie. Les chroniques nous ont transmis les fragments des qaçîdas qu'ils composaient pour porter un défi à leurs rivaux, célébrer leurs hauts faits, faire appel à la solidarité de leurs frères [2] ; nous avons parlé de ces poèmes héroïques qui puisaient leur sujet dans l'histoire de la conquête. Variations amoureuses et guerrières sur un thème historique, quelques-unes de ces chansons de geste des B. Hilâl sont parvenues jusqu'à nous, transmises par la tradition orale. Elles étaient fort connues au moyen âge. Mais la plupart des lettrés les tenaient en médiocre estime, leur reprochaient des fautes graves contre la syntaxe et la prosodie. En dépit de leur tournure légendaire, et de leur valeur documentaire négligeable, nous trouvons là une peinture vivante de l'existence des Arabes, ainsi que dans les poèmes antéislamiques dont elles sont un écho affaibli.

20. Influence des tribus immigrées sur la diffusion de la langue arabe [3]. — Une question fort obscure est celle de l'influence exercée par les B. Hilâl sur la diffusion de la langue arabe en Berbérie. Il semble qu'il faille

(1) Cf. supra, p. 8-10.

(2) IKh. cite un de leurs poètes, Fâïd b. Harîz, de la famille des Wachchâh « dont les vers faisaient le charme des soirées des Arabes. » IKh., I 102, tr. I 161.

(3) Cf. supra, p. 31-32.

ici établir une distinction entre les villes et les campagnes. Dans les villes, d'une part, surtout dans celles de l'est, l'arabe, langue religieuse et officielle, était sans doute compris, bien avant la conquête du XIe siècle. Nous possédons de longues listes d'auteurs d'Ifrîqîya, antérieures à 1050, ayant écrit dans cette langue, et des fragments de leurs ouvrages (1). Qairouan avait été l'un des centres les plus importants pour l'étude du droit mâlekite. De plus en plus l'arabe s'imposera, grâce à l'action des théologiens et des lettrés (2). Certaines cours princières toutefois resteront longtemps rebelles à cet idiome d'importation. A Tlemcen, plus d'un nom porté par les membres de la famille royale ont une tournure purement berbère (3). Yaṛmorâsan parlait le plus ordinairement le dialecte des Zenâta, et l'on s'en servait encore au temps d'Aboû Ḥammoû III (4).

21. Diffusion de l'arabe dans les campagnes (5). — D'autre part, dans les campagnes, si l'arabe s'infiltre à l'entour des villes, grâce à la contagion exercée par elles, dans les pays écartés des centres, il se répand sous l'influence directe des tribus immigrées. Ibn Khaldoûn note l'adoption de la langue arabe par les Çanhâja sédentaires établis dans les plaines de la dépression de Tâza, par les Zenâta nomades campés dans les vallées de la Tunisie centrale. Il devait en être de même dans les oasis du Soûs, du Tafilelt, du sud oranais, du Zâb, du Djerîd et de la Tripolitaine, où les Arabes étaient fort nombreux. Cependant, là encore, beaucoup d'études restent à entreprendre pour nous faire connaître cette évolution. Des re-

(1) Sur les poètes de cour d'El-Mo'izz et de son fils Temîm, cf. Hasen Husny Abd el-Wahab, *Traités de critique littéraire du grand poète de cour Ibn Scharaf.*

(2) Les noms des lettrés hilâliens sont assez rares; citons cependant Aboû Yoûsof Ya'qoûb Zoṛbî, qâḍî des mariages à Tunis. Zarkachî, 105, tr. 195.

(3) Par exemple Yaṛmorâsan, Taḥaḍrit, Ifelloûsen; il en était de même chez les B. Merîn.

(4) Cf. Basset, *Dictons satiriques de Sidi Ahmed b. Yousef*, p. 221, n. 1

(5) Cf. supra, p. 527, 657, 659.

cherches sur la répartition des dialectes bédouins, sur l'aire d'extension de certains vocables caractéristiques, étrangers au parler des villes et qui semblent directement importés de la péninsule arabique, seraient particulièrement désirables (1).

22. Influence des tribus sur l'islamisation des Berbères. — Un problème non moins délicat a trait à l'islamisation des Berbères. Les Arabes entrés au XI[e] siècle y ont-ils contribué ? A cette question nous croyons pouvoir répondre par la négative. L'invasion hilâlienne apparaît comme entièrement indépendante des grandes commotions religieuses qui ont tour à tour secoué la Berbérie. Le Khârijisme, hérésie nationale recouvrant une crise économique, la conquête almoravide, poussée de Sahariens fanatisés, l'extension almoḥade, floraison d'une doctrine orientale chez les sédentaires montagnards du Maghreb, n'ont rien de commun avec l'immigration des B. Hilâl. Eux-mêmes ne sont que des instruments aveugles de l'autorité du khalife répudié, non les vengeurs de la doctrine chi'ite méconnue.

23. Vie religieuse des Arabes immigrés (2). — C'est une vérité courante que les nomades, et en particulier les Bédouins d'Arabie, sont peu enclins à la foi. Comparés aux cheîkhs zenâtiens, aux B. Merîn, par exemple, les émirs des tribus immigrées, avides des seuls biens terrestres, ne font preuve d'aucune austérité. Leur impiété,

(1) Il n'est pas douteux qu'il devait exister, au moyen âge, des variations dialectales entre les diverses tribus. El-'Abderi note la pureté presque classique du parler des Arabes de Barqa, qu'il rapproche de celui du Ḥijâz (*J. As.* 1854, II 171). Encore à l'heure actuelle, il semble bien que, sur les confins algéro-marocains, la démarcation est assez nette entre le pays des Arabes Zoṛba, des Ḥomeiyân, par exemple, dont le dialecte se relie à ceux qui s'étendent jusqu'au méridien d'Alger, et le dialecte du pays des Ma'qil, qui paraît tenir tout le sud du Maroc, qu'un autre groupe semble constitué par les parlers ruraux et bédouins de Tunisie et le Tripolitain (pays des B. Solaym), qui diffère à la fois des parlers des villes tunisiennes (arabisation antérieure à l'invasion) et de ceux du Maghreb central (pays de B. Hilâl).

(2) Cf. supra, p. 63-65, 174-187.

leur cynisme scandalisent même parfois les Berbères. Le réveil de leurs sentiments religieux semble dater de leur premier contact avec les chrétiens. Nous les trouvons associés aux populations d'Ifriqîya, pour repousser les envahisseurs étrangers. Contre le khalife almoḥade qui vient les attaquer, ils refusent le concours offert par l'infidèle. Transportés en Andalousie, ils se battront avec courage au premier rang des « mojâhid ».

24. Vie religieuse des Arabes. — Les marabouts (1). — Cependant, ils semblent encore moins fermes en leurs croyances que les Berbères qui les entourent. Il faudra le voisinage prolongé de ceux-ci pour les rendre de nouveau à l'islamisme. Sous l'influence des musulmans occidentaux, le zèle se développe chez les tribus immigrées ; à l'école des docteurs berbères, des cheikhs hilâliens et solaymides acquièrent le goût de l'apostolat. Il en résulte un très curieux mouvement maraboutique, qui prend naissance à la fin du XIII[e] siècle, et paraît surtout affecter les tribus du sud et de l'ouest.

25. Doctrines défendues par les marabouts arabes (2). — Leurs idées doctrinales semblent très simples. Ibn Khaldoûn les représente comme ignorants des subtilités théologiques. Deux des plus connus recommandent seulement le retour à la « sonna », tradition orthodoxe. Il faut entendre par là, non la reconnaissance d'un dogme défini, mais une plus stricte observance des prescriptions musulmanes. L'un d'eux, cependant, est un adepte des idées çoûfites qu'il a rapportées d'Orient. Ces idées semblent trouver un accueil médiocre dans les classes éclairées, mais provoquent un enthousiasme réel chez les Hilâliens.

(1) Cf. supra, p. 178, 506, 665, 667, 670.
(2) Cf. supra, p. 623, 648, 668.

26. Leur action morale. — Bien plus important que leurs doctrines est l'apostolat moral de ces marabouts. Ils entendent réformer les mœurs de leurs compagnons, qu'ils jugent, avec raison, mauvaises. Cette critique pratique des fautes de conduite, est, comme on sait, un prétexte fondamental de l'Islam. « Quiconque, parmi vous, dit un ḥadîth attribué au Prophète, voit quelque chose de répréhensible, doit le changer avec la main; s'il n'est point capable de le faire ainsi, qu'il le fasse par la langue; si cela encore lui est impossible, qu'il le fasse avec le cœur : c'est le minimum de la religion(1). » Certains semblent avoir travaillé sincèrement au perfectionnement moral de leurs frères; une de leurs œuvres pies est de veiller à la sécurité des voyageurs. Cependant, leurs successeurs ne feront pas toujours preuve du même désintéressement et trouveront dans le maraboutisme un moyen commode pour s'enrichir.

27. Leur action politique et sociale(2). — Beaucoup se sont établis en dehors de la sphère d'influence des princes. Certains profitent de leur autorité spirituelle pour adresser des remontrances au pouvoir régulier du pays, lui reprochent de percevoir des impôts extra-coraniques. Les princes résistent à cette puissance grandissante. Ils croient parfois politique de traiter les marabouts avec déférence, d'en faire des auxiliaires de leur gouvernement. Le plus souvent ils cherchent à les annihiler en leur opposant les Arabes de leur clientèle. Certains de ces soulèvements maraboutiques apparaissent d'ailleurs comme une explosion du prolétariat arabe contre les familles puissantes. Les cheikhs de zàouïa groupent les fractions réduites et les vagabonds qui n'ont pas de part aux largesses des princes : c'est une véritable lutte de classes à laquelle nous assistons.

---

(1) Goldziher, introduction au *Livre d'Ibn Toumert*, p. 86 ss.
(2) Cf. supra, p. 624, 649-650, 669.

28. Jugement sur ce mouvement religieux. — En somme, la floraison maraboutique apparue chez les Arabes immigrés reste un fait sporadique, assez varié dans ses effets, ne se reliant en rien ni aux mouvements antérieurs ni au mahdisme, dont nous constatons des manifestations si fréquentes au moyen âge. Ibn Khaldoûn note bien que ses promoteurs « ne mettaient en avant, ni la cause du Fâṭimide attendu, ni celle d'aucun autre individu. » Cette explosion de religiosité semble une réaction naturelle contre les mœurs du jour, contre l'immoralité ambiante. Elle rappellerait quelque peu les vieilles hérésies berbères par le but social que nous leur supposons. On peut aussi la considérer comme une ébauche du grand mouvement maraboutique qui naîtra au XVe siècle dans les oasis du sud-ouest. Mais celui-ci, soutenu par l'organisation des confréries importées d'Orient, venant à son heure, parce qu'il apparaît comme une résistance à la conquête chrétienne, soutenant le pouvoir des cherifs, et s'appuyant sur ce pouvoir, sera beaucoup plus actif et plus durable dans ses effets. Il fera complètement oublier l'œuvre avortée qui le précéda.

III.

1. Vie politique des Arabes en Berbérie. — A défaut de données statistiques exactes, les remarques qui précèdent nous ont déjà fourni, pour les groupes arabes, plus d'un principe de classification. La localisation d'une tribu, l'extension et la valeur économique de son territoire, le genre de vie qu'elle y mène, nous révèlent son état de prospérité ou de décadence ; la cohésion existant entre ses membres, la conservation de son esprit de corps et de sa personnalité collective sont également des indices précieux ; il convient enfin de tenir le plus grand compte, pour achever de connaître la situation des diverses famil-

les, de leurs rapports avec les princes qui gouvernent le pays. Il faut savoir si elles sont indépendantes ou vassales, libres de toutes charges, pensionnées par les princes ou soumises à l'impôt.

2. Principe de classification. — On a vu la place que les questions de cet ordre tiennent dans l'histoire qui précède. Cette histoire toute entière pourrait, en somme, se résumer de la manière suivante : Dans le courant du XIe siècle, il est entré en Berbérie une population étrangère, très réduite d'ailleurs, mais qui, grâce à sa force militaire, y est demeurée privilégiée; parmi tous les indigènes contribuables, beaucoup d'entre les immigrés ne payaient pas d'impôts et jouissaient même de revenus importants, acquis par leurs armes ou concédés par les gouvernements du pays ; d'autres avaient dû se soumettre au régime commun; en sorte que l'on pouvait y distinguer : 1° des tribus indépendantes, sans fiefs réguliers, mais ne payant pas l'impôt et jouissant de redevances qu'elles exigeaient arbitrairement des indigènes; 2° des tribus dont les cheikhs étaient pourvus de fiefs et pensionnés par les princes; 3° des tribus payant les impôts légaux et même les contributions extraordinaires exigées des Berbères, auxquels on les assimilait.

3. Tribus indépendantes. — Le fléau arabe (1). — Il existe peu de tribus complètement indépendantes, ou qui l'aient été constamment. Ce ne sont d'ailleurs pas nécessairement les plus fortes. Situées en dehors de l'action des souverains, occupant cette partie plus ou moins étendue suivant le temps, que l'on nommait naguère au Maroc, le *bled es-sîba*, elles ont, comme revenu, le produit des redevances, des khefâra, dont elles écrasent les indigènes, ou le bénéfice plus incertain des brigandages. L'un et l'autre

(1) Cf. supra, pp. 336, 435, 537, 661.

appauvrissent le pays. L'un et l'autre constituent deux des formes habituelles de ce qu'on peut appeler *le fléau arabe*. Les auteurs du moyen âge sont unanimes à constater les conséquences désastreuses qu'il entraîne. « Tout pays conquis par les Arabes, dit Ibn Khaldoûn, est bientôt ruiné [1]. » Cela s'entend surtout des régions dont ils sont les maîtres sans contrôle. Les heures de crise, de fléchissement du pouvoir accroissent naturellement l'étendue de ces régions, voient le bled es-sîba s'agrandir aux dépens du bled el-makhzen, développent l'audace des tribus indépendantes, augmentent le nombre des tribus révoltées.

4. Rôle des Arabes dans les crises successorales [2]. — De toutes les épreuves que puisse traverser un empire musulman, les plus fréquentes sont les crises successorales. Les Arabes en sont fréquemment les promoteurs. Pour les faire naitre, ils doivent s'assurer de la personne d'un prince de sang royal, seul candidat possible à la succession d'un prince régnant. Il n'est pas rare qu'à cet effet ils en hébergent un dans leurs campements. Le moment venu, ils le proclament et se mettent en campagne pour soutenir ses droits. S'ils peuvent s'assurer l'appui d'un souverain étranger, qui reconnaisse leur client en lui conférant les insignes de la royauté, et le concours d'un haut fonctionnaire, bien au fait des choses du gouvernement, leurs affaires n'en iront que mieux. Si l'entreprise réussit, ils seront payés de leur peine par les faveurs du nouveau sultan; si elle échoue, ils auront du moins profité de la crise pour faire naitre et prolonger une favorable agitation.

(1) Voir aussi El-Qaïrwâni, tr. 392. « Ces Arabes, dit-il en parlant des Oulâd Abî 'l-Layl et autres, sont ceux dont Ibn en-Nâj a dit que c'était un crime que de leur vendre des armes. El-Barzâli a dit que les Arabes d'Afrique doivent être traités comme les ennemis de la religion. Et-Feqâni n'a pas plus d'estime pour eux. Il les considère comme des pervers sans foi ni loi, capables de tous les crimes. Ceux qui les connaissent savent les juger. »

(2) Cf. supra, pp. 299-301, 336-337, 394, 396-397, 410, 415, 448, 471-472.



5. Répression des troubles. — Refoulement au désert (1). — Si les Arabes n'ont pas importé ce genre de péril en Berbérie, ils l'ont considérablement accru, en ont fait le mal chronique dont souffrent les empires. Pour y porter remède, les princes berbères doivent montrer une constante énergie, parcourir le pays et tenir, sans trêve, les tribus en haleine. Les sultans vraiment forts, un Yaṛmorâsan, un Aboû 'l-'Abbâs, ont été de véritables gendarmes royaux qui, tous les ans, leur faisaient sentir une autorité supérieure, imposaient une barrière à leur extension, régularisaient leurs déplacements en maintenant des garnisons aux points de pénétration dans le Tell, parfois même, les empêchaient complètement d'y remonter, et les appauvrissaient par un refoulement prolongé dans le désert (2).

6. La garde des Hauts-Plateaux (3). — L'établissement d'une ligne de postes sur la frontière sud, procédé déjà connu par les Romains et pratiqué par eux dans toutes les parties de leur empire que visitaient les nomades (4), soulève, pour l'époque musulmane, plus d'un problème difficile à résoudre. Tel est celui qui concerne la garde des Hauts-Plateaux. Comment était composée cette « ḥâmîya », à laquelle Ibn Khaldoûn fait plusieurs allusions : corps de l'armée régulière, goûm fournis par les Arabes nomades du makhzen, ou par les sédentaires de la région ? Où se trouvaient localisées ces troupes de couverture ? Sur la bordure méridionale de l'Atlas tellien, ou dans le steppe même, à proximité des puits et des lieux de passage forcés pour les caravanes ? Le stationnement de ces gardiens

---

(1) Cf. supra, pp. 294, 386-387, 456, 504-505.

(2) Rappelons le châtiment classique qui consiste à interdire aux tribus l'usage des chevaux. On s'en servit à l'égard de plusieurs familles berbères. Peut-être l'employa-t-on vis-à-vis de certaines tribus arabes du Maghreb extrême.

(3) Cf. supra, pp. 628-629.

(4) Cf. Dussaud, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, pp. 4-5.

était-il permanent ou limité à l'époque de la rentrée des pasteurs dans le Tell? Ce sont là autant de questions auxquelles nous ne sommes pas en état de répondre.

7. Ruine systématique de certaines tribus. — Ses dangers (1). — Nous avons assisté à des ruines de tribus, systématiquement consommées par des souverains implacables. Les Merînides qui, plus que tous autres, semblent avoir usé de rigueur à l'égard des Arabes, nous en ont fourni des exemples. Pour les frapper, ils profitent du temps où les nomades sont revenus dans leurs stations d'été; car, dans le Sahara, nul ne saurait songer à les atteindre et à faire vivre un corps de troupes régulières. Fréquemment, ils emploient la ruse, mandant à leur cour, sur la foi d'un sauf-conduit, les chefs qu'ils emprisonnent ou qu'ils font périr ; puis, ayant ainsi décapité la tribu, ils conduisent dans ses campements une opération de police qui l'affaiblira pour longtemps. Cependant, les princes hésitent souvent à recourir au meurtre des cheikhs, qui ferait des Arabes les ennemis irréconciliables de la dynastie. Les tribus nomades sont des forces à ménager; mieux vaut employer contre elle des moyens moins radicaux.

8. Transports de tribus voulus par les princes (2). — On aurait tort, en effet, d'imaginer les sultans de Berbérie en hostilité constante avec les Arabes et supportant impatiemment sur leur domaine la présence de ces immigrés. Nous savons, au contraire, que cette présence est fréquemment considérée comme un événement désirable. Des exemples assez nombreux nous ont montré que les transports en masse de tribus ont moins souvent pour but le refoulement de voisins jugés dangereux, que

(1) Cf. supra, pp. 334, 355, 420, 428, 474.

(2) Cf. supra, pp. 68, 78-79, 171, 199, 236-237, 273, 275-277, 303, 327, 388, 390, 392-393, 424.

le rapprochement de contingents lointains, dont on espère tirer parti. Amenés sur les terres de l'empire, les nomades seront cantonnés sur le point le plus menacé ; à la frontière, ils serviront de troupes de couverture, ils constitueront une sorte d'état-tampon entre le royaume qu'ils servent et le royaume rival ; ils formeront une réserve d'hommes, pour les entreprises à venir. Leur départ sera regardé comme une déplorable perte. Pour les fixer au sol, on leur accordera des concessions, on ménagera entre eux et les tribus existant dans le pays des alliances et des confédérations.

9. Les tribus makhzen. — Alliance du prince avec la tribu (1). — C'est presque une nécessité pour les royautés berbères ou zenâtiennes de s'assurer la collaboration d'une tribu arabe ; le groupe d'où les princes tirent leur origine doit évidemment leur fournir leurs premiers défenseurs, mais il paraît insuffisant pour une telle tâche. Force est au fondateur de la dynastie de se choisir d'autres alliés, de se constituer ce que nous avons appelé un makhzen. Les Arabes rempliront cet office. Diverses circonstances fixeront le choix du nouveau sultan ; relations antérieures de sa famille avec la tribu nomade, situation de cette tribu dans la région, rôle qu'elle a joué auprès du gouvernement précédent. Pour gagner l'amitié des Arabes, il sera opportun de leur faire des concessions. Fréquemment même, le prince jugera utile de s'unir par mariage avec la tribu qui doit soutenir son trône (2). Les enfants nés de cette union seront les protégés naturels des Arabes et ne manqueront pas de rappeler les liens sacrés existant entre eux dans les circonstances solen-

(1) Cf. supra, pp. 239-241, 245, 269-270, 352, 408, 466.

(2) Ce moyen ne paraît pas avoir été employé régulièrement par toutes les dynasties. Alors que les Zirides et les Almoḥades y eurent recours de très bonne heure, les Ḥafcides ne semblent pas l'avoir pratiqué. Les B. Merin, qui se montrèrent si autoritaires envers les Arabes, s'unirent à eux, tant en Maghreb qu'en Ifriqiya. Les B. 'Abd el-Wâd ne paraissent pas l'avoir fait.

nelles, aux heures critiques où l'avenir de la dynastie sera menacé.

10. Situation respective de la tribu makhzen et de la dynastie [1]. — Ce n'est pas qu'il soit sans danger d'accorder un tel rôle à une famille arabe. Pourvus d'honneurs et de fiefs, les chefs nomades en voudront posséder davantage encore. Tenus en bride par les princes puissants, ils épuiseront les princes débiles. Les épreuves que traversera la dynastie leur fourniront les moyens de satisfaire leur ambition. Ils exigeront toujours un plus haut prix de leurs services, appauvriront leurs bienfaiteurs. Cependant, si la dynastie vient à succomber, leur fortune subira le contre-coup de cette chute. On se souvient des formules par lesquelles nous avons cru pouvoir résumer la situation respective des familles princières et des tribus makhzen : à dynastie tombée, tribu affaiblie; à dynastie puissante, tribu soumise; à dynastie chancelante, tribu forte.

11. Services rendus par les Arabes en temps de paix. — La jebâya [2]. — Les services que rendent les nomades arabes sont multiples. En temps de paix, le plus ordinaire semble être la collecte des impôts. Faire rentrer, chez les bédouins indigènes, les sommes dues à l'Etat est une opération difficile que le sultan confie parfois à l'un de ses fils, en le faisant appuyer par des corps de troupes, ou par les contingents d'une tribu. Assez souvent il s'en remet entièrement de ce soin à un cheîkh arabe de son makhzen, et accorde au collecteur une jebâya, c'est-à-dire une part de la quotité perçue. Cette part paraît être, en principe, de la moitié, mais on laisse à supposer les exactions, grâce auxquelles cet agent occasionnel du

---

(1) Cf. supra, pp. 210, 393, 510-511, 616.
(2) Cf. supra, pp. 452, 456, 540, 559, 610, 617-618.

trésor augmente les profits qu'il devrait régulièrement retirer de sa gestion [1].

12. Services rendus par les Arabes en temps de guerre [2]. — Les services qu'on leur demande en temps de guerre apparaissent comme beaucoup plus importants [3]. On pourrait, en somme, comparer ces nomades étrangers, campés en Berbérie, aux grandes compagnies qui parcouraient l'Europe vers le même temps. A côté des contribules du sultan, de ce corps dynastique qui constituait la première armée de chaque royauté, de la milice chrétienne, des mercenaires turcs, de la garde nègre, que l'on trouvait dans la plupart des états, des troupes fournies par les sujets berbères, les Arabes occupaient une place de choix. Les tribus vassales composaient ce qu'au Maroc moderne on aurait nommé le guich, tandis que les tribus soumises et les tributaires fournissaient, à toute réquisition du gouvernement, des contingents plutôt assimilables aux ʻasâkir. Loin de diminuer avec le temps, les contingents arabes se multiplièrent dans les armées de Berbérie; Ibn Khaldoûn note que les princes ḥafcides les substituent graduellement aux Almoḥades, qu'ils jugent amollis et peu disciplinés.

13. Les Arabes à la guerre. — Armement. — Tactique [4]. — L'armement des Arabes était très simple; la lance, l'arc et l'épée : voilà leurs armes offensives. Ils portaient des boucliers; certains se couvraient de cottes de mailles. Un texte nous prouve que, lors de leur entrée en Berbérie, ils ignoraient l'usage des cuirasses et des cas-

(1) Il se peut que la protection des voyageurs ait parfois été assimilée à un service d'État. Cf. IKh., II 395, tr. IV 343.

(2) Cf. supra, pp. 245, 351, 539.

(3) Sur la proportion existant entre le nombre des combattants de la tribu et le nombre total de ses membres en Arabie comme en Berbérie les renseignements fournis par Palgrave, Carette, etc., et ceux qu'on peut déduire des données de Marmol sont fort peu concordants.

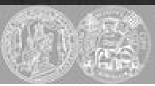
(4) Cf. supra, pp. 62-63, 102.

ques. Dans les tribus riches, la majeure partie des combattants semble avoir possédé des chevaux. Seuls, les cavaliers peuvent utilement prendre part à la razzia et à cette succession de charges et de retraites rapides qui constitue leur tactique habituelle de combat. Dans beaucoup d'expéditions, ils emmenaient avec eux leur famille et leur troupeaux, établissaient leurs douars à proximité du lieu de la rencontre. La défaite entrainait le pillage de leurs biens.

14. Les Arabes à la guerre sainte [1]. — L'Espagne, où les khalifes almoḥades et les sultans merinides les avaient amenés, fut fréquemment le théâtre de leurs hauts faits. Dans l'esprit des maîtres du Maghreb extrême, la guerre sainte devait même être le principal emploi des Arabes immigrés. Nous avons essayé, dans la mesure où les textes nous y autorisaient, de préciser quel y était leur rôle. Nous avons trouvé leurs cavaliers, transportés par les premiers bateaux qui passaient le détroit, assez constamment associés au corps dynastique des B. Merîn. Nous avons vu la place honorable accordée à leurs cheikhs dans les conseils et les solennités qui réunissent les mojâhid. Nous savons qu'outre les troupes hilâliennes amenées pour la durée des campagnes des Arabes établis dans le pays y avaient fait souche, et s'étaient augmentés par des apports nouveaux. En l'année 621 (1224) on comptait, non compris les fantassins, environ cinq mille cavaliers de cette race dans les garnisons d'Andalousie.

15. Valeur militaire des Arabes de Berbérie [2]. — Il nous est bien difficile d'apprécier la valeur militaire de ces nomades étrangers. Dans toutes les campagnes, dont le récit monotone occupe une bonne moitié de leur

(1) Cf. supra, pp. 180, 182, 185-189, 358-364, 516.
(2) Cf. supra, pp. 103-105, 218, 463.



histoire, les batailles rangées tiennent fort peu de place. La guerre de surprises, de razzias, au dépens de populations sans défense et sans cohésion, qui est proprement leur guerre, n'exige que des qualités médiocres (1). Quand ils durent se mesurer avec des forces aguerries et disciplinées, comme l'était l'armée almoḥade, à Sétif, au Djebel el-Qarn, au Djebel Nefoûsa, ils se battirent vaillamment, mais ne purent finalement résister à l'action méthodique dirigée contre eux (2). Combien de fois, par la suite, durent-ils, dès la première attaque, s'enfuir vers le Sahara, leur refuge ordinaire ! Sans doute, ils remportèrent à Ḥaïderân une première victoire retentissante; mais ils avaient alors à faire à un ennemi désorganisé. A Qairouan, où ils obtinrent leur plus éclatant succès, ils furent de même puissamment aidés par la défection des alliés de l'ennemi, ces Zenâta qui ne servaient qu'à contre-cœur le sultan merînide.

16. Opinion des contemporains. — Cependant on aurait tort de les trop déprécier. Les contemporains eux-mêmes en avaient une haute idée. Un favori du sultan merînide déconseillait à son souverain, comme trop dangereuse, la conquête de l'Ifrîqîya où les Arabes étaient les maîtres. Au XII[e] siècle, le neveu de Saladin renonçait à tenter une expédition en Berbérie, en songeant aux obstacles sérieux que les Arabes du pays lui opposeraient (3). Grâce à la rapidité de leurs évolutions et à leur audace, ils pouvaient utilement collaborer à une action continue. La place qu'on leur accordait dans les armées, le rôle qu'on leur assignait en Espagne, montrent bien qu'on les tenait pour de fort précieux auxiliaires.

---

(1) Cf. IKh., *Prolég.*, tr. I 309.

(2) Cf. l'effet produit sur eux par l'artillerie et l'opinion du sultan Ismâïl à leur égard. Ez-Ziâni, tr. 32-33.

(3) Tijâni, *J. As.* 1852, II 159.

17. Conditions de la guerre faite avec leur collaboration [1]. — Leur emploi était toutefois limité par les conditions même de leur vie économique. Nous avons dit que ces pasteurs nomades hésitent à sortir de leur parcours annuel, et à s'engager sur des terres dont ils ne connaissent pas les ressources. Se déplaçant avec leurs familles, leurs campements et leurs troupeaux, ils sont, en somme, beaucoup moins mobiles que les armées régulières. C'est sur leur domaine propre qu'ils peuvent collaborer à une entreprise militaire; on ne saurait leur demander des contingents pour des expéditions lointaines. Bornée dans l'espace, leur action l'est aussi dans le temps. Normalement, ils ne sont disponibles que pendant la saison de leur stationnement dans le Tell. De même que l'emploi des contingents sédentaires est interrompu par la trêve des moissons, de même l'emploi des nomades est soumis au rythme des déplacements réguliers. Les investissements, les guerres prolongées, subissent un arrêt forcé, quand le moment est venu pour eux de retourner au désert. Nous avons montré comment un fait de ce genre hâta la conclusion de la paix entre le sultan de Tunis et les princes chrétiens, lors de la huitième croisade.

18. Rémunération de ces services [2]. — En récompense de ces services, les Arabes reçoivent de celui qui les emploie diverses rémunérations. Avant d'entrer en campagne, les combattants ont part aux distributions en argent que fait le sultan, et se voient parfois gratifiés d'armes qui complètent leur équipement [3]. Après la ṛazzia ou la bataille, ils ont, comme les autres, une por-

---

(1) Cf. supra, pp. 421-422, 483-484.

(2) Cf. supra, p. 503.

(3) Cet équipement est parfois très onéreux. Ḥamza, chef des Oûlâd Abî 'l-Layl, demande au khalife Aboû Darba de quoi armer un millier de cavaliers à raison de trente dinars par homme (Zarkâchi, 53, tr. 97).

tion du butin, à moins qu'il n'ait été convenu d'avance que les prises de chacun lui resteraient. Nous avons vu que ceux qui assurent la rentrée des impôts reçoivent une jebâya, tant pour cent sur le produit de cette opération. Par faveur spéciale, certains chefs touchent le *don*, gratification que le prince leur remet à époque fixe; enfin, c'est surtout sous la forme de fiefs qu'ils bénéficient de la générosité des gouvernements.

19. Les iqṭâʿ *(fiefs)*. — **Leur emploi, leur nature** (1). — L'usage de concéder à un particulier une portion (iqṭâʿ), découpée dans le domaine de l'Islam, apparaît dès l'époque du Prophète. Toutefois, il semble qu'en Berbérie les Arabes n'en reçurent pas avant la seconde moitié du XIIe siècle. Nous ignorons la forme des actes officiels qui mettaient le bénéficiaire en possession de l'iqṭâʿ. Les raisons qui peuvent en motiver l'attribution sont multiples. L'iqṭâʿ apparaît souvent comme une solde; il peut servir à rémunérer des services, tels que la perception des impôts, ou s'ajouter au traitement d'un fonctionnaire civil; il n'est parfois qu'une faveur toute gratuite de la générosité du prince, un moyen de calmer les appétits d'un chef ambitieux. Il est enfin de nombreux cas où le sultan donne en iqṭâʿ à une tribu le territoire que celle-ci s'est déjà attribuée à elle-même, et ne fait ainsi que sauver les apparences de l'autorité. Ces fiefs consistent en terres, dont le bénéficiaire tire le parti qu'il veut, dont il se sert comme domaine de parcours ou de culture, et plus souvent encore en produits d'impôts, payés par les campagnards ou les citadins. Ils sont parfois d'une importance considérable, et si multipliés que les revenus de l'empire et le domaine propre de la couronne y sont presque tout entiers engloutis.

---

(1) Cf. supra, p. 245-253, 273, 395, 486, 591.

20. Sont-ils personnels ou collectifs? — Il ne nous a pas été possible de savoir avec précision comment sont répartis les bénéfices que l'on peut tirer des fiefs accordés aux Arabes. Certains paraissent bien divisés entre les membres de la tribu, ou plutôt entre les divers petits groupes qui la composent. La plupart semblent être l'apanage du cheîkh seul, à qui chacun s'adresse pour avoir sa part, ou qui en fait profiter, à son gré, par ses largesses, les familles dépendant de lui.

21. Sont-ils viagers ou héréditaires? — Les iqṭâ' sont-ils viagers ou héréditaires, d'usufruit ou de propriété? La question ne saurait encore être tranchée d'une manière absolue. Le principe de la propriété a été contesté par la plupart des juristes. Nous trouvons cependant, tant en Orient qu'en Berbérie, des exemples de vente de fiefs, ce qui implique la possession définitive. Pour mieux dire, il semble que les iqṭâ', qui théoriquement ne cessent pas d'être viagers et personnels, deviennent de fait héréditaires. Toutefois, ils nécessitent un acte d'hommage du bénéficiaire envers tout nouveau souverain, à son avènement; ce dernier gardant le droit de ratifier ou d'annuler les concessions de son prédécesseur. De Slane assure même que le titulaire de l'iqṭâ' est contraint de verser une redevance annuelle au prince donateur, ce qui, joint à l'hommage auquel il est tenu, attesterait le caractère précaire de son bénéfice.

22. Lec heikhvassal. — Les otages[1]. — Plus d'un point demeure obscur dans ce problème complexe des fiefs. Ce que nous en savons suffit à nous montrer que le régime établi au moyen âge en Berbérie n'est pas sans analogie avec notre féodalité. Le cheîkh de tribu, qui doit l'hom-

(1) Cf. supra, pp. 258, 287, 648.

mage au sultan et reçoit un iqṭâ' en récompense de ses services passés ou futurs, est très comparable au vassal, à qui son suzerain attribue une terre bénéficiaire. Pour maintenir plus étroitement ce feudataire dans le devoir, il n'est pas inutile, d'ailleurs, de lui faire remettre des otages. Le procédé est courant dans les empires musulmans. A la cour des princes vivent constamment des fils de grands chefs, qui répondent de la fidélité de leur père. Nous avons trouvé un gouverneur de province qui, chargé d'une tournée administrative, en demande aux tribus dont il va parcourir le domaine.

23. Immixtion du prince dans les affaires de la tribu[1]. – Joignez à cela que l'autorité du cheïkh lui-même dépend en grande partie de la faveur du sultan. Si le sultan ne fait parfois que ratifier le choix du groupe, quand il le peut, il impose sa volonté. L'immixtion des princes dans les affaires de la tribu est un des seuls moyens qu'ils aient de contrebalancer la puissance arabe, véritable état dans l'Etat. Connaître à fond les querelles qui opposent fatalement les familles entre elles, favoriser le çoff subalterne aux dépens du çoff dominant, diviser pour régner : tels sont les principes de gouvernement de tout sultan ou de tout ministre qui connaissent leur métier. Investi de l'autorité dans sa tribu, pourvu de dons et de fiefs, le cheïkh qui jouit de la protection officielle pourra devenir un utile auxiliaire du pouvoir central et tiendra dans l'état une situation analogue à celle des principaux fonctionnaires.

24. Place officielle accordée au cheikh[2]. – Entré par un mariage dans la famille princière, il est admis à la cour, siège aux audiences solennelles, y occupant parfois « une place rapprochée de celle du sultan ». Il figure aux

(1) Cf. supra, p. 135, 410.
(2) Cf. supra, p. 257-259, 272, 340, 439.

actes importants de la vie de l'empire, a voix aux délibérations et participe effectivement à la gestion des affaires. Tel prince, comme 'Abd el-Moûmin, qui ne jouit pas encore de l'appui des siens, se sert adroitement de l'autorité des émirs arabes pour fonder une dynastie. Tel autre, comme Yaṛmorâsan l''abd-el-wâdide, ou le ḥafcide Ibn el-Liḥyânî, associe le cheîkh de la tribu makhzen au gouvernement du royaume, en fait une sorte de vice-roi qui le suppléra au besoin.

25. Son rôle dans l'empire. — Ce chef, que l'on peut comparer au cheîkh el-'arab de l'époque turque, reçoit le « commandement de toutes les populations de l'empire ». Il semble auprès du souverain jouer le rôle de directeur des affaires nomades, être l'intermédiaire entre le gouvernement central et les tribus. Pour l'un, il est le percepteur des contributions, l'embaucheur des cavaliers et le répondant du loyalisme des siens; pour les autres, il est le représentant de leurs intérêts, le dispensateur des terres et de l'argent qu'il tient lui-même de la munificence royale.

26. Son rôle diplomatique (1). — Il peut enfin devenir utile médiateur entre le trône qu'il sert et les puissances étrangères. Grâce aux relations anciennes de parenté ou d'alliance que les nomades d'un parti ont fréquemment avec les nomades du parti rival, par suite de l'intérêt qu'ont tous les princes à ménager les Arabes, ils peuvent, mieux que tout autre, préparer une entente et négocier un accord. Nous avons constaté leur action conciliatrice entre deux belligérants. Nous les avons vu figurer dans les ambassades échangées entre la cour de Fâs et la cour de Tunis et accompagner en Egypte et à la Mecque les présents magnifiques des sultans du Maghreb extrême.

(1) Cf. supra, p. 259, 353, 395-396, 403.

27. De quelques cheikhs de Berbérie (1). — Dans la foule un peu confuse de ces cheîkhs arabes, qui entraînent à leur suite le troupeau encore plus indistinct des nomades, quelques personnalités s'ébauchent, dont nous saisissons sans trop d'efforts les traits caractéristiques; les uns nous semblent de simples hommes de proie, rudes pasteurs faisant à la cour figure de parvenus insolents; tel ce Haddâj, l'émir des Solaym, que la foule de Tunis lyncha dans un jour de colère; d'autres sont de vrais conducteurs de peuples, nettement supérieurs à leur milieu, des révoltés de grande allure, comme Moûnis, qui dirigea le premier flot des envahisseurs, ou comme Mas'oûd el-Bolṭ qui revint du Maghreb en Ifrîqîya pour se mettre de nouveau à la tête de ses compagnons; ou encore comme ce Sâlem, le chef des Tha'âleba, qui fut le « seigneur de la Mitidja » et tint en échec le roi de Tlemcen. D'autres, enfin, joignent à leurs qualités d'hommes d'action, un véritable sens de la diplomatie et des affaires et font preuve d'un dévouement sincère à la cause qu'ils ont embrassée; tel Wanzammâr, le chef des Sowayd, en qui la dynastie des B. Merîn trouva véritablement « un patron et un ami ». Mais ce dévouement, cette fidélité sont choses rares; les Arabes semblent souvent peu attachés à leurs alliances, peu respectueux de la foi jurée. Instinctifs et versatiles, ils sont, nous disent les voyageurs, aussi peu capables de conserver une ligne ferme de conduite que le sable de garder les traces de leur passage. Tels ils nous apparaissent le plus fréquemment au cours de cette histoire. L'inconstance est un trait que nous rencontrons chez la plupart d'entre eux.

28. Tribus soumises à l'impôt et à l'aide militaire (2). — Nous avons rappelé le sort des tribus indépendantes,

---

(1) Cf. supra, p. 92-97, 260-261, 339, 343, 435, 605-607.
(2) Cf. supra, p. 67, 347, 351, 538.

celui des tribus vassales, et indiqué le rôle de leurs chefs; il nous reste à dire quelques mots des tribus complètement déchues et soumises. Ayant adopté la vie sédentaire, ou ne se livrant plus qu'à des déplacements restreints, elles sont assimilées aux populations indigènes. Elles subissent la condition doublement avilissante pour des Arabes, de cultiver la terre et d'acquitter l'impôt. C'est un principe admis par le Prophète lui-même, que la charrue n'entre pas dans une demeure sans y amener l'opprobre avec elle, et l'auteur des *Prolégomènes* proclame de même « qu'une tribu s'avilit quand elle consent à payer des impôts et des contributions ». L'aide militaire, la nécessité de fournir des hommes à toute réquisition du gouvernement, n'est pas une des moindres charges qu'ils subissent; quant aux impôts proprement dits, nous manquons de documents pour en déterminer rigoureusement la nature.

29. Impôts payés par les nomades arabes (1). — Bien que plus d'une tribu puissante n'acquittât pas les taxes rituelles, *achour* ou *zekat*, tout musulman y était en principe soumis. Aussi n'est-ce pas celle-là qu'Ibn Khaldoûn a en vue lorsqu'il attribue aux impôts un caractère humiliant, mais bien aux contributions extra-coraniques qui viennent s'y ajouter. Il désigne ces contributions par le nom générique de meṛârim, *redevances arbitraires*, ou par le terme également peu précis de jebâya, dont nous avons signalé l'emploi dans le sens de *part attribuée au collecteur*. Il semble qu'il faille assimiler cette taxe due par les bédouins arabes au kharâj. Le kharâj étant l'impôt territorial établi d'après la superficie et les produits du sol et portant principalement sur les habitants des plaines, il était naturel que les Arabes, installés dans les plaines, y

(1) Cf. supra, p. 540-542.

fussent également astreints. L'exiger d'eux, c'était ramener les émigrés au régime commun (1).

30. Berbérisation des Arabes immigrés. — Disparition et conservation des tribus depuis le moyen âge (2). — Ainsi sont accomplis, dès la fin du moyen âge, par une assimilation politique parallèle de l'assimilation économique précédemment signalée, cette « berbérisation » des Arabes, ce mélange partiel des deux races que les cinq siècles suivants ne feront que généraliser et rendre plus intime. Nous laissons à d'autres le soin de démêler, dans l'état actuel, ce qui subsiste de l'élément ethnographique importé, de rechercher comment sont répartis, dans le vaste pays berbère, les descendants de ces envahisseurs dont nous avons évalué le premier flot comme bien inférieur à un million d'individus. C'est en bordure du désert qu'on aurait chance d'en rencontrer les groupes les moins contaminés. C'est du moins là que les noms des vieilles tribus se sont le mieux conservés. Alors que les grandes familles de la zone maritime, plus souvent engagées dans les luttes, plus exposées aux répressions, aux remaniements de l'administration turque, à l'action de de la colonisation française, se sont dispersées ou fondues dans la masse indigène, les groupes plus modestes de la zone saharienne ont pu subsister plus longtemps. Mais, là encore, est-il possible de retrouver des éléments d'origine indiscutablement hilâlienne ou solaymide, des témoins de cette dernière vague sémitique qui est venue déferler sur l'Afrique mineure? C'est à l'anthropologie (3), à l'ethnographie et à la linguistique d'élucider ces questions que l'his-

(1) A côté de cet impôt, sorte de loyer de la terre, il faut citer les péages, comme les Arabes en faisaient payer aux voyageurs et que certains princes exigeaient d'eux. Tel était l'*aml er-raḥil :* port des bagages. Cf. supra, p. 569.

(2) Cf. supra, p. 531, 580, 588, 598-599, 621, 630, 641.

(3) D'après L. Bertholon et E. Chantre (*Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale,* in-f°, Lyon 1913, t. I 358), en Berbérie « il ne se trouve pas de tribu ayant les caractères de l'Arabe proprement dit. »

toire, démunie de tout document sérieux, ne saurait résoudre.

31. Action des Arabes sur la vie politique de la Berbérie. — Quoique rentrant davantage dans le domaine de l'histoire, le problème que soulève l'influence des Arabes sur les destinées politiques de la Berbérie, n'est pas susceptible d'une réponse plus précise. De même qu'ils ont précipité la ruine de cette prospérité économique que les Carthaginois et les Romains y avaient fait régner, de même ils ont hâté la chute des empires berbères suivant la pente naturelle. Ils n'ont pas importé l'anarchie dans le pays; ils l'ont facilitée, en rendant la tâche plus ardue aux gouvernements qui auraient pu s'y faire respecter. Dans cette Berbérie, si manifestemment disposée pour se morceler sans cesse, ils sont venus jeter un élément de division de plus, un ferment singulièrement actif. Ils ont été le principe toxique, d'autant plus virulent qu'il s'introduit dans un organisme moins capable de réagir contre lui.

Athbej

Kerfa — Doreîd — Mochriq

Moḥammed El-Oḥaymir Qaṭen Seroûr 'Aṭiya 'Abd Allâh Wabara Ḍaḥḥâk Ḥondoj 'Âcem 'Iyâḍ Moqaddem

Chebâna 'Aṭiya Merwân Ḥabbâs 'Aṭṭâf Jâr Allâh Serḥân Menî' Abou 'Aṭiya Laṭîf Ez-Zobayr Difel

Kolayb Kathîr Jabr Bedr Ḥasan Kell Khalîfa Moslem Meḥâya

Moḥammed 'Aṭṭâf Keslân Loqmân Ḥammâd Mortaḍa Kharrâj

Fâḍl. Chebîl Tewba Yetâmâ Moḥammed Sâlem Tebbân Hannâch Randoûs Zaïda

Çobḥ Nâbet Serḥân Ferej Moûsa Boû Khalîl Moṭarrif 'Olwân Jamâ'a Moûsâ 'Abd es-Selâm Çâliḥ Khoḍayr

Tazîr(?) Mosâ'id Qaṭîfa Ḍâfer Kemoûm Jellâl Ḥariz (ou Jarir) Jora Moḥammed 'Abbâs

Doreîd Miftâḥ 'Aṭiya Mohaïyâ

Jâbir 'Aṭwa 'Âbed Ma'n Difel Jabr

'Alî Ouchâḥ Mobârek Brâz Moznî

Jamâ'a Rechâch Mançoûr 'Alî

Kathîr Khalîfa 'Othmân 'Inân Moḥammed Ḥasan

Sejîm Aḥmed Râjiḥ Aḥmed Nejâḥ Aḥmed

'Abd Allâh 'Alî

Faḍl 'Abd el-Waḥîd

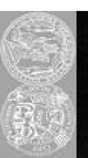
Mançoûr

'Abd el-Waḥîd Yoûsof

Aḥmed

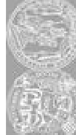
Abou Yaḥyâ

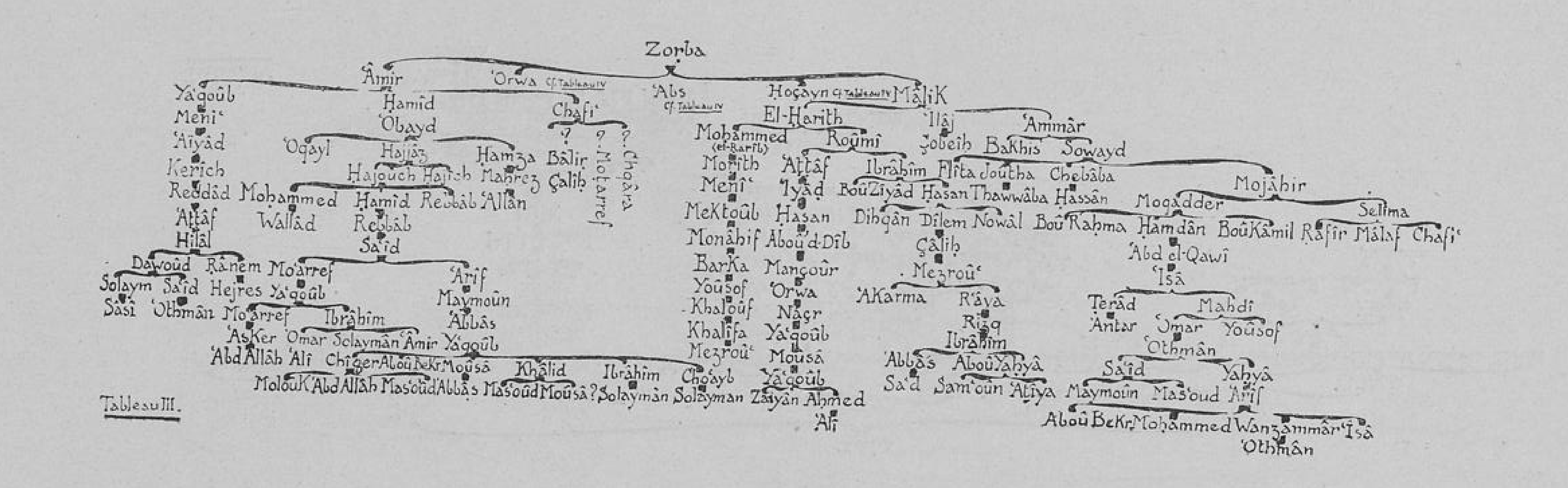
Tableau I.

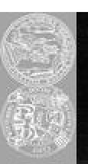


Sa'îd 'Âmir Riyâḥ
Zeïd Khodr? Mindâs
Yoûsof 'Ammâr Dawwâd Yazîd 'Agîl 'Amr 'Alî
Rahhâl Ya'qoub Temmâm Rodaynî 'Âmir Hawwâz Dahmân Fâder
'Isâ 'Arîf 'Alî Zâïda Zemâm Moslem? Menâgcha Ziyâd
Darrâr Ya'qoub Thâmer 'Asâkir Solṭân Moûsâ Jabr Mohammed Cinnibr Hammâd Jâmi' Mohriz
Maymoûn 'Aṭiya Idrîs Mahdî Rizq Mas'oûd Mâ'oû Mechhour 'Ali Yaḥyâ Sâlem Kâmil 'Omar
'Âmir Yaḥyâ Mâdî Harakât (Aboû ch-Cheikh) Mohammed Aboû Bekr Khanfer Doreïd Moûnis Jamâ'a Megguen Aḥmed
Çâlih Isâ Moûsâ Moûsâ 'Abd Allâh Mawlâhom Maymoûn Yaḥyâ Rahhâl Qaṭirân Râfi' Aboû Yaḥyâ
'Âmir Chibl Mawlâhom Mohammed Yaḥyâ Haddâd Faḍl Sibâ' Ṭalḥa Raïth Moûsâ Jâmi'
Sibâ' 'Othmân 'Omar 'Othmân 'Alî Keslân Zorâra Kâmil
Aḥmed Zaïyân Sa'îd Moloûk Mohammed Solaymân Yaḥyâ Hâmed Jebbâra Rachîd
Moûsâ 'Alî Aboû Yaḥyâ Chibl Chokr Mohammed Modâfi'
Sa'îd Ya'qoub Maymoûn 'Omar? Yoûsof 'Aṭiya
Mohammed Sakhri Çoûla
Sibâ? 'Isa? 'Ali bou 'Okkâz
Aḥmed (el-Kerboûch)

Tableau II




Zorba
'Âmir
'Orwa cf. Tableau IV
'Abs cf. Tableau IV
Hoçayn cf. Tableau IV
Mâlik
Ya'qoûb
Hamîd
'Obayd
Chafî'
El-Hârith
'Ilâj
'Ammâr
Menî'
'Aiyâd
'Oqayl
Hajjâj
Hamza
Bâlir
Çalib
?
?. Motarref
?. Chqâra
Mohammed (el-Barîb)
Roûmî
Çobeih
Bakhis
Sowayd
Kerich
Hajouch
Hajich
Mahrez
Morîth
'Attâf
Ibrâhîm
Flita
Joutha
Chebâba
Mojâhir
Reddâd
Mohammed
Hamîd
Rebbâb
'Allân
Menî'
'Iyâd
Boû Ziyâd
Hasan
Thawwâba
Hassân
Mogadder
Selma
'Attâf
Wallâd
Rebbâb
MeKtoûb
Hasan
Dihqân
Dilem
Nowâl
Boû Rahma
Hamdân
Boû Kâmil
Râfir
Mâlaf
Chafî'
Hilâl
Sa'îd
Monâhif
Aboû'd-Dîb
Çalib
'Abd el-Qawî
Dawoûd
Rânem
Mo'arref
'Arîf
Barka
Mançoûr
Mezroû'
'Isâ
Solaym
Sa'îd
Hejres
Ya'qoûb
Maymoûn
Yoûsof
'Orwa
'AKarma
R'âya
Terâd
Mahdî
Sâsî
'Othmân
Mo'arref
Ibrâhîm
'Abbâs
Khaloûf
Naçr
Rizq
'Antar
'Omar
Yoûsof
'AsKer
'Omar
Solaymân
'Âmir
Ya'qoûb
Khalîfa
Ya'qoûb
Ibrâhîm
'Othmân
'Abd Allâh
'Alî
Chiger
Aboû BeKr
Moûsâ
Khâlid
Ibrâhîm
Mezroû'
Moûsâ
'Abbâs
Aboû Yahyâ
Sa'îd
Yahyâ
MolouK
'Abd Allâh
Mas'oûd
'Abbâs
Mas'oûd
Moûsâ ?
Solaymân
Choayb
Solaymân
Ya'qoûb
Zaiyân
Ahmed
Sa'd
Sam'oûn
'Atiya
Maymoûn
Mas'oud
'Arîf
'Alî
Aboû BeKr
Mohammed
Wanzammâr
'Isâ
'Othmân
Tableau III.



Zorba

'Abs 'Âmir (cf. Tableau III)

Yazîd Hoçayn Mâlik (cf. Tableau III) 'Orwa

Jondel Kharrâch

Lâhiq Mo'âfâ 'Caba Kerz Jowâb Mousâ Mahdî Marba' Khochayn Khoch'a 'Alî Mohammed (el-Kâmil) Ma'bed 'Obeid Allâh Homays Ferar Yaqdân En-Nadr

Homeiyân 'Abd Allâh Mohammed Kemâm Modaffer Tarîf Nâil Cherifa Khalîfa Hamâqna Solaymân Zaiyân

Mohammed 'Âmir Mousâ Mas'oûd Ferej 'Arîf Sahârî 'Asker

Sa'îd ChoKr Siba' Zemâm Mousâ Mo'arref Kathîr Zaiyân Khalîfa

'Abd Allâh Mohelhel 'Inân BoûBeKr 'Othmân Mas'oûd 'Abd Allâh Mohammed Boû Yahyâ

'Abd el-Qawi Mohaiyâ Fodayl 'Îsâ Khalîfa Badr Miçbah Sam'oûn

Mâlik MobareK MobâreK Rahhâb Zaiyân

Sa'd Debbâb Khanfar

Rizq Mançoûr Çâlih Sa'd

Zorfî Mâ'dî 'Alî Khalîfa

Zaiyân Difel Aboû 'l-Fadl Aboû BeKr 'Alî Sidhoum

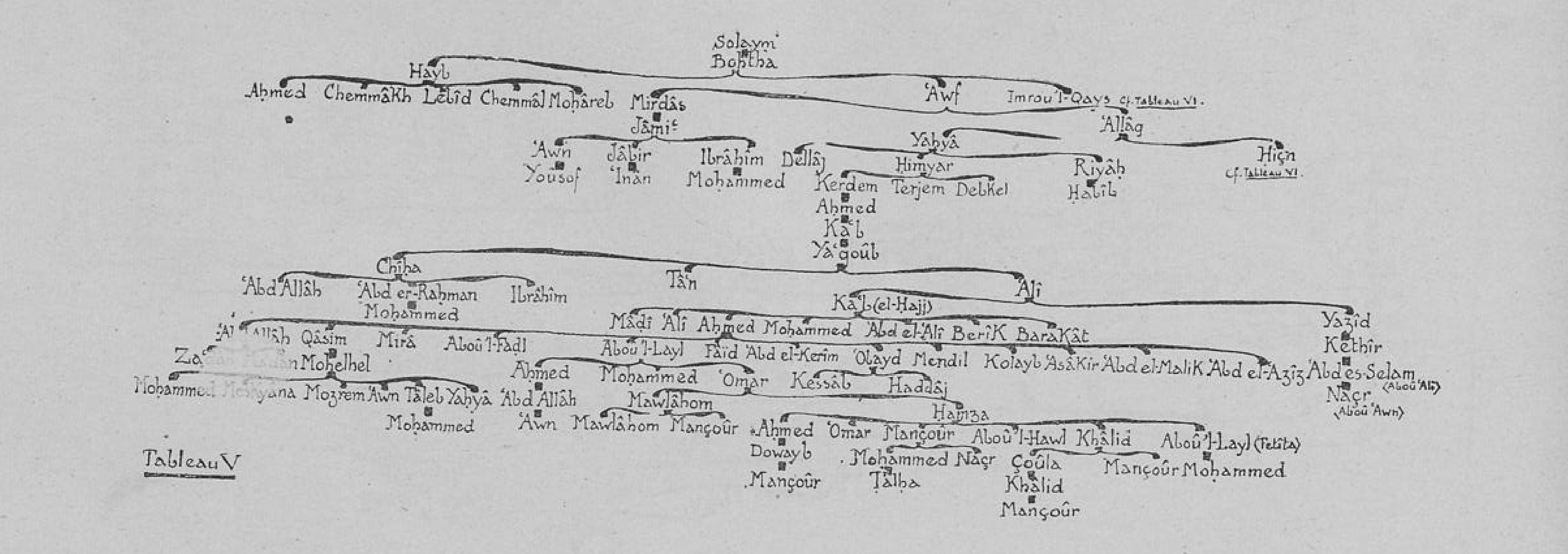
Mousâ Ahmed 'Alî Sâsî Ma'touq

Aboû 'l-Layl

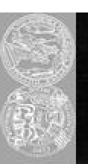
Yahyâ

Tableau IV



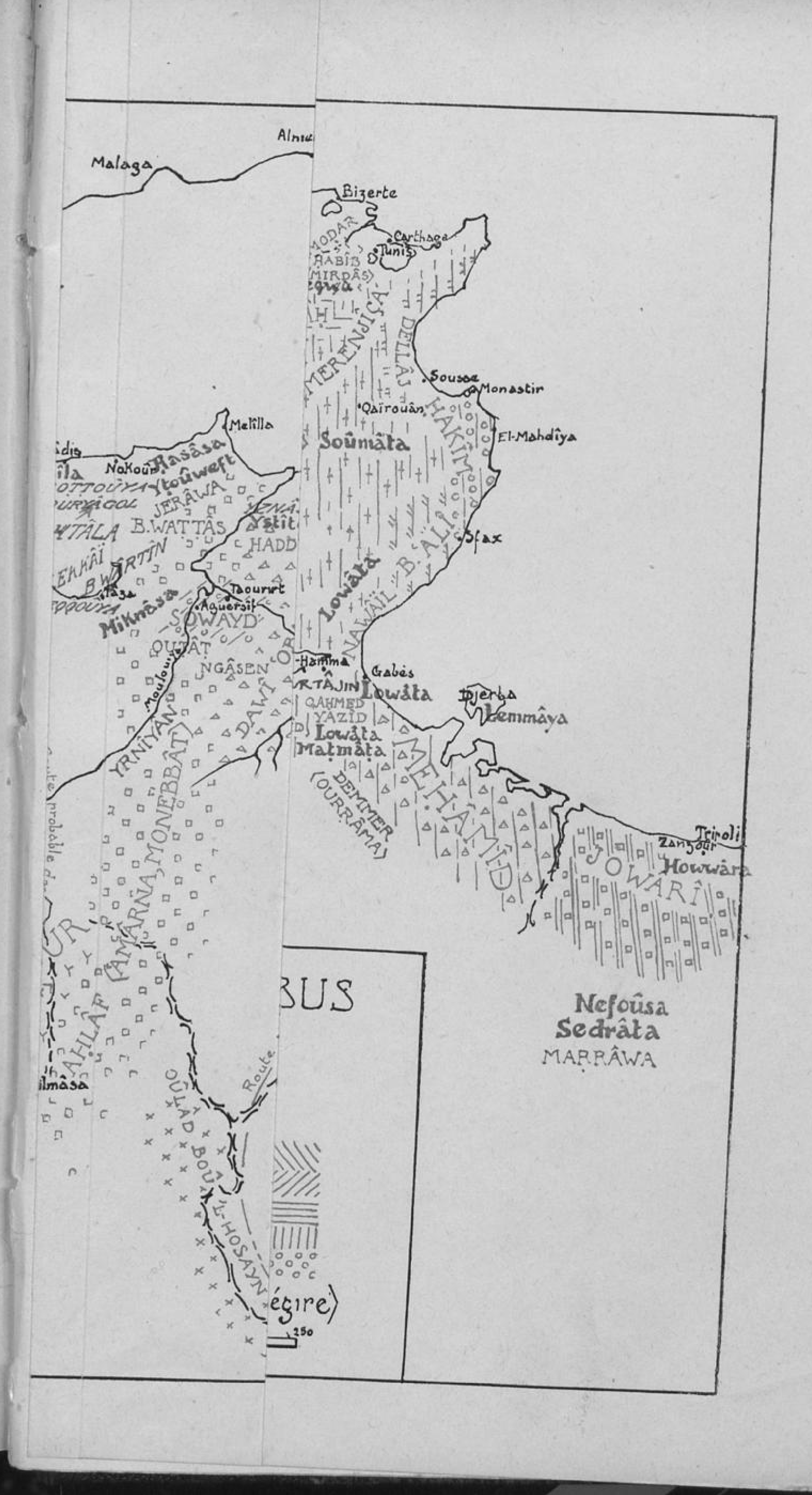


Solaym
Bohtha
Hayb
Ahmed
Chemmâkh
Lebîd
Chemmâl
Moḥâreb
Mirdâs
Jâmiʿ
ʿAwn
Yousof
Jâbir
ʿInân
Ibrâhîm
Moḥammed
Dellâj
ʿAwf
Imrou'l-Qays cf. Tableau VI.
Yaḥyâ
Ḥimyar
Kerdem
Terjem
Debkel
Ahmed
Kaʿb
Yaʿqoûb
ʿAllâq
Riyâḥ
Ḥabîb
Ḥiçn
cf. Tableau VI.
Chiha
ʿAbd Allâh
ʿAbd er-Rahman
Mohammed
Ibrâhîm
Tâʿn
ʿAlî
Kaʿb (el-Ḥajj)
Mâdi
ʿAlî
Ahmed
Mohammed
ʿAbd el-ʿAlî
Berik
Barakât
Qâsim
Mirâ
Abou'l-Faḍl
Mohelhel
Mohammed
Mozrem
ʿAwn
Tâleb
Yaḥyâ
Mohammed
Abou'l-Layl
Fâïd
ʿAbd el-Kerîm
ʿOlayd
Mendil
Kolayb
ʿAsâkir
ʿAbd el-Malik
ʿAbd el-ʿAzîz
Ahmed
ʿAbd Allâh
ʿAwn
Mohammed
Mawlâhom
Mawlâhom
Mançoûr
ʿOmar
Kessâb
Haddâj
Ḥamza
Ahmed
Dowayb
Mançoûr
ʿOmar
Mançoûr
Mohammed
Naçr
Ṭalḥa
Abou'l-Hawl
Çoûla
Khâlid
Mançoûr
Khâlid
Abou'l-Layl (Fetita)
Mançoûr
Mohammed
Yazîd
Kethîr
ʿAbd es-Selam (Abou ʿAlî)
Naçr (Abou ʿAwn)
Tableau V



Solaym
Bohtha
Imrou'l-Qays 'Awf
Khaffâf Mirdâs (cf. Tableau V) 'Allâg
Mâlik Nâçira Yahyâ (cf. Tableau V) Hiçn
Jarw Zorb Hakîm 'Alî
Zorb el-Akbar Tarîf Nowâl El-Qoûs Troûd Wâil Moq'od Al-Hosayn Nâ'ir Cherâ'ba Nomayr Jamî'ât Ahmed
Rabî'a Zorb el-Açrar Ziyâd Miqdâm Ya'qoûb Molâ'ib Ahmed 'Awn
Debbâb 'Abd eç-Selâm Foryât Maïyâs Haykel Qâ'id Mohammed Bafîn Hasan
Râfi' Ya'qoûb Meskîn El-Medâ'â Hargoûs Eç-Çarh Mirâ'
Hayb Fâ'id Aboû'l-Hawl Aboû'l-Qâsim Solaymân Boû Zeîd Khalîfa 'Abd Allâh Mohammed Chokr Çoura
'Alâwna Ahsmed Sâlem Solaymân Amsîm Jâbir Sohaym Mohammed Khalîfa 'Âmir (Aboû Ço'noûna) 'Abd Allâh Chibl
Qommâç ? Hamrân 'Âmir Çohb Ya'qoûb 'Oqba
Flîta Zeîd Senân Ouchâh Nâîl 'Isa Sâlem
Ma'dân Naçr Jowâb 'Amr Baqîya Jariya Chehwân Ahmed
Mo'allâ Hammâd Temîm Tawq Hamîd Aboû'l-Layl
Merzoûq Hamel Harîz Mahmoûd 'Asker
Ralboûn Fâ'id Harbî Rahhâb Çâber
'Othmân Harîz Morrem
Senân 'Alî
Hamîd 'Asker
Çâber

Tableau VI



Malaga
Bizerte
Carthage
Tunis
Sousse
Monastir
Qairouân
El-Mahdîya
Soûmâta
Sfax
Melilla
Rasâsa
Ytoûweft
JERÂWA
B.WATTÂS
HADD
Taourirt
Aguersîf
Miknâsa
SOWAYD
NGÂSEN
Lowâta
NAWÂIL
B.ÂLI
HAKÎM
Hamma
Gabès
Lowâta
Djerba
Lemmâya
YAZÎD
Lowâta
Maṭmâṭa
DEMMER
(OURRÂMA)
MEHÂMÎD
Tripoli
Howwâra
JOWÂRÎ
Nefoûsa
Sedrâta
MARRÂWA
Route
250

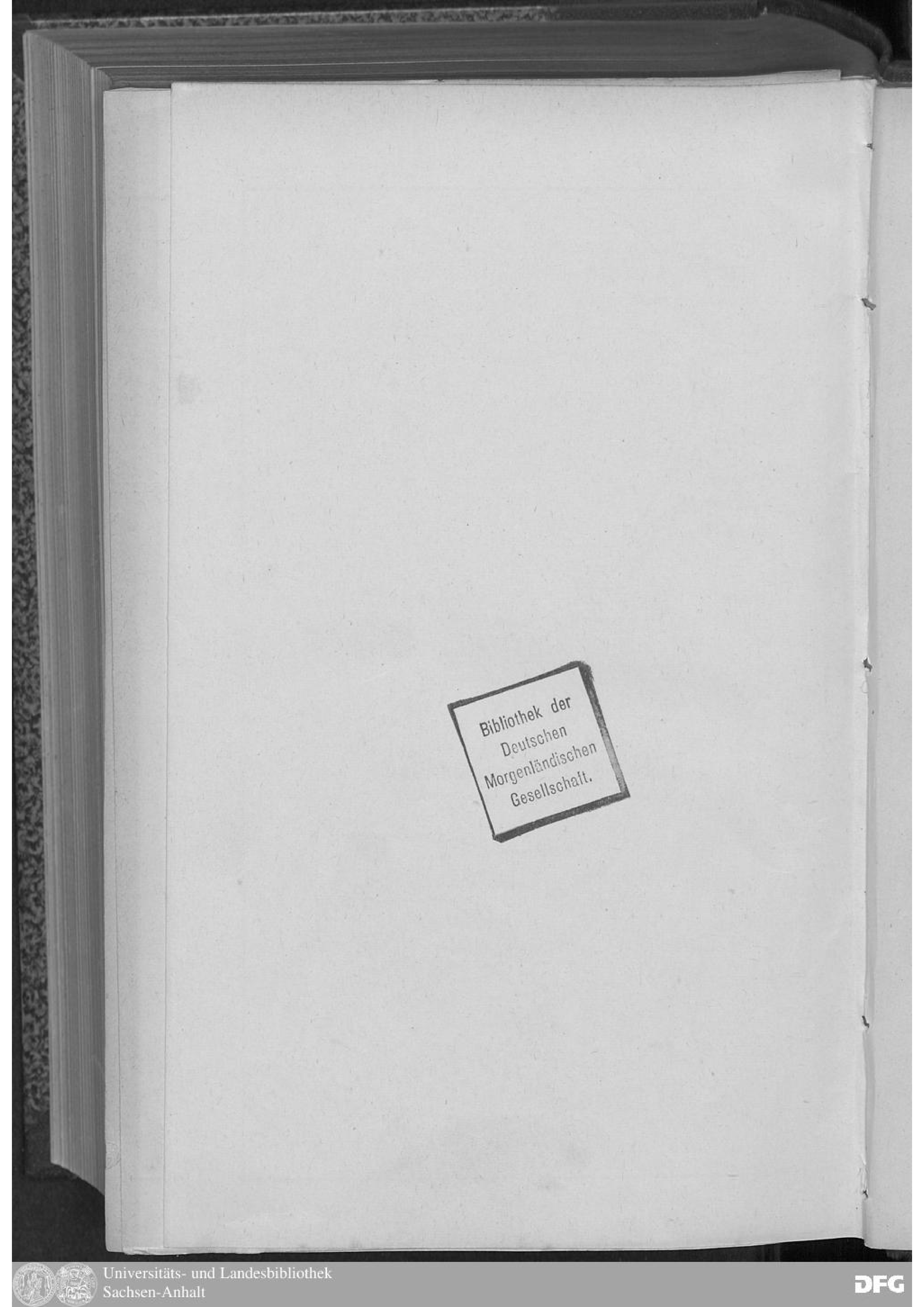
RÉPARTITION DES TRIBUS

Berbères
ZENÂTIENNES
ÇANHÂJIENNES

ARABES { HILÂL { ATHBEJ, ZORBA, RIYÂH; SOLAYM; MA'QIL

à la fin du XIVᵉ Siècle (8ᵉ Siècle de l'hégire)
Echelle

Doukkâla
Hintâta
Sedrâta
Kotâma
ERG
ZÂBEZ



BIBLIOGRAPHIE

El-'Abderî, *Notice et extraits du Voyage d'El-'Abdery*, tr. Cherbonneau, ap. *J. As.* 1854, II 144 ss.

Ibn Abî Zar', *Annales regum Mauritaniæ* (*Roud el-Qirtâs*) éd. et tr. latine Tornberg, 2 vol. in-4°, Upsal 1843.

Aboulfeda, *Géographie d'Aboû 'l-Feda,* tr. Reinaud, 2 vol. in-4°, Paris 1848.

Accardo, *Répertoire des tribus et douars d'Algérie*, in-4°, Alger 1879.

Ibn 'Adarî, *Al-Bayano 'l-Moghrib*, éd. Dozy, 2 vol. in-8°, Leyde 1848-51; tr. Fagnan, 2 vol. in-8°, Alger 1901.

De l'Administration arabe dans la province d'Oran, ap. *Tableau des établissements français* 1839.

Ibn el-Athîr, *Kâmil fi 't târikh*, éd. Tornberg, 14 vol. in-8°, Leyde, tr. Fagnan : *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, Alger 1901. Ext. de la *Rev. Afr.*

El- 'Aïyâchi, *Voyages dans le sud de l'Algérie et des états barbaresques, par El-Aïachi et Moula Ahmed*, tr. Berbrugger (Exploration scientifique de l'Algérie), in-8°, Paris 1846.

Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia,* 3 vol., Florence 1872.

Amari, *Bibliotheca arabo-sicula*, in-8°, Leipzig 1875.

Arnaud, *Notice sur les Sahari, les Oulad ben Aliya, les Oulad Naïl et sur l'origine des tribus Cheurfa*, ap. *Rev. Afr.* 1864.

Arnaud, *Histoire des Oulad-Naïl, faisant suite à celle des Sahari*, ap. *Rev. Afr.* 1872.

Eugène Aubin, *Le Maroc d'aujourd'hui*, in-12, Paris 1907.

Bargès, *Complément de l'histoire des Beni Zeiyan, rois de Tlemcen, ouvrage du cheikh... al-Tenessy*, in 8°, Paris 1887.

R. Basset, *Un épisode d'une chanson de geste arabe sur la seconde conquête de l'Afrique septentrionale par les musulmans*, ap. *Bulletin de Correspondance africaine* 1885, t. III.



R. Basset, *Le dialecte de Syouah,* in-8°, Paris 1890.

R. Basset, *Etude sur la Zenatia de l'Ouarsenis et du Maghreb central*, in-8°, Paris 1895.

R. Basset, *Nedromah et les Traras*, in-8°, Paris 1901.

R. Basset, *Dictons satiriques de Sidi Ahmed ben Youssef*, ap. *J. As.* 1890, II.

R. Basset, *Fastes chronologiques de la ville d'Oran*, ap. *Bull. de la Soc. de Geog. d'Oran* 1892.

R. Basset, *Documents geographiques sur l'Afrique septentrionale*, in-8°, Paris 1898.

Bastide, *Bel-Abbès, son arrondissement, Hist. administrative*, etc., etc., in-8°, Oran 1880.

Ibn Battoûta, *Voyages d'Ibn Batoutah,* éd. et tr. Defrémery et Sanguinetti, 4 vol., Paris 1874-1879.

El-Bekrî, *Description de l'Afrique septentrionale par Abou-Obeid-El-Bekri*, éd. de Slane, in 8°, 2e éd., Alger 1911, tr. de Slane, ext. du *J. As.* 1858-1859.

Alfred Bel, *Les Benou Ghânya, derniers representants de l'empire almoravide et leur lutte contre l'empire almohade,* in-8°, Paris 1903.

Alfred Bel, *La Djazya*, ext. du *J. As.* 1903.

Belin, *Des fiefs militaires dans l'islamisme*, ap. *J. As.* 1870.

Augustin Bernard, *Hautes plaines et steppes de la Berbérie*, ext. du *Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran* 1898.

Auguste Bernard et E. Ficheur, *Les régions naturelles de l'Algérie*, ext. des *Annales de Geographie* XI, 1902.

Augustin Bernard et N. Lacroix, *L'évolution du nomadisme en Algerie*, in 8°, Alger-Paris 1906.

Augustin Bernard, *Les confins algero-marocains*, in-8°, Paris 1911.

Augustin Bernard, *Le Maroc*, in 8°, Paris, 1913.

Blanchet, *Le Djebel Demmer,* ap. *Annales de Géographie*, 1897.

Lady A. Blunt, *Voyage en Arabie*, tr. fr. Derome, in-8°, Paris 1882.

Lady A. Blunt, *Bedouin tribes of the Euphrathes*, 2 vol., Londres 1879.

Bou Râs, *Voyages extraordinaires et nouvelles agréables*, tr. Arnaud, ap. *Rev. Afr.* 1879-1884.

Brosselard, *Tombeaux des B. Ziyan, rois de Tlemcen*, ap. *J. As.* 1876, I.

Burckhardt, *Voyages en Arabie*, tr. 3 vol. in-8°, Paris 1835.

Cagnat et Saladin, *Voyage en Tunisie*, ap. *Tour du Monde* 1884-1885.

Calderaro, *Les Beni-Gommi*, ap. *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger* 1904.

Carette, *Du Commerce de l'Algérie*, in 8°, Paris 1844.

Carette, *Recherches sur les origines et les migrations des tribus de l'Afrique septentrionale* (*Exploration scientifique de l'Algérie*), in-8°, Paris 1853.

Carette et Warnier, *Notice sur la division territoriale de l'Algérie*, ap *Tableau des Etablissements français en Algérie*, 1844-1845, et la carte de 1846.

Carette et Warnier, *Description et division de l'Algérie*, 1847.

Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, 3 vol. in-8°, Paris 1848.

Le Châtelier, *Les tribus du sud-ouest marocain*, in-8°, Paris 1891.

Cherbonneau, *Histoire des princes de Tuggurt*, in-4°, Paris, imp. Thunot.

Cour, *Etablissements des dynasties des chérifs au Maroc*, in-8°, Paris 1904.

Cour, *Les derniers Merinides*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* 1905.

Cour, *Notes sur la région de Berguent*, ap. *Bull. de la Soc. de Geog. d'Oran* 1909.

Damiao de Goes, *Chronica del rey D. Emmanuel*, 2 vol. in-8°, Coimbre 1780.

Daumas, *Les chevaux du Sahara*, in-8°, Paris 1851.

Daumas, *La femme arabe*, ap. *Rev. Afr.* 1912.

Daumas et Ausone de Chancel, *Le grand désert*, in-8°, Paris 1849.

De la domination arabe dans la province d'Oran, ap. *Tableau de la situation des Etablissements français*, 1839.

Deambroggio, *Note succincte sur les tribus de la Tripolitaine*, ap. *Rev. Tunisienne* 1907.

Ed-Debbâr. *Ma'alim el-Imân ma'rifat ahl el-Qaïrwân*, 4 vol., Tunis 1320 hég.

Diehl, *L'Afrique byzantine*, in 8, Paris 1896.

Doutté, *Les Marocains et la société marocaine*, ap. *Revue générale des Sciences* 1903.

Doutté, *Figuig, notes et impressions*, ap. *La Géographie* 1903.

Doutté, *Merràkech* I, in-8°, Paris 1905.

Doutté, *Organisation politique et sociale des Haha*, ap. *Bulletin du Comité de l'Afrique française* 1905, supplément 1.

Dozy, *Histoire des musulmans d'Espagne*, 3 vol. in-12, Leyde 1861.

Dozy, *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne*, 2 vol. in-8°, Leyde 1881.

Dozy, *Histoire des Beni Ziyan de Tlemcen*, ap. *J. As.* 1844, I.

Dozy, *Essai sur l'histoire de l'Islamisme*, tr. Chauvin, in-8°, Leyde, Paris 1879.

Dozy, *Dictionnaire des noms de vêtements*, in-8°, Amsterdam 1845.

Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, 2 vol. in-4°, Leyde 1881.

R. Dussaud, *Les Arabes en Syrie*, in-12, Paris 1907.

Edrîsî, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. et tr. Dozy et de Goeje, in 8°, Leyde 1866.

Erckmann, *Le Maroc moderne*, in-8°, Paris 1855.

Féraud, *Notes historiques sur les tribus de la subdivision de Constantine*.

Féraud, *Histoire des villes de la province de Constantine, (Msila, Bordj-bou-Arréridj, Bougie, etc...)* ap. *Rec. de la Soc. arch. de Constantine* 1872-1908.

Féraud, *Le Sahara de Constantine*, in-8°, Alger, 1887.

Féraud, *Kitâb-el-Adouani ou le Sahara de Constantine*, ap. *Rec. de la Soc. arch. de Constantine* 1868.

Féraud, *Notice historique sur la tribu des Ouled Abd en Nour*, ap. *Rec. de la Soc. arch. de Constantine* 1864.

Féraud, *Les Harar, seigneurs des Hanencha*, ap. *Rev. Afr.* 1874.

Féraud, *Les B. Djellal*, ap. *Rev. Afr.* 1879.

De Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, in-4°, Paris 1888.

Fournel, *Les Berbers. Etude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes*, 2 vol. in-4°, Paris 1857-1875.

Gautier, *Le Sahara algérien*, in-8°, Paris.

De Goeje, *Mémoires sur les Carmathes du Bahraïn et les Fatimides*, in 8°, Leyde 1886.

De Goeje, *Fragmenta historicorum arabicorum*, 2 vol. in-8°, Leyde 1869-1871.

Goguyer, *Le servage dans le Sahara tunisien*, ap. *Revue tunisienne*, 1895.

Goldziher, *Muhammedanische Studien*, 2 vol., Halle 1888-1890.

Goldziher, *Le livre d'Ibn Toumert*, préface, in-8°, Alger 1903.

Gsell, *Atlas archéologique*, in folio, Paris 1911.

Gsell, *Le climat de l'Afrique dans l'antiquité*, ap. *Rev. Afr.* 1911, p. 343 ss.

Gsell, *L'histoire de l'Afrique du Nord* (Leçon d'ouverture du cours d'histoire de l'Afrique du Nord à la Sorbonne). Extr. de *Revue bleue*, décembre 1912.

Hartmann, *Die Beni Hilal Geschichten*, ap. *Zeitschrift fur afrikanische und ocean. Sprachen*, 1898, IV.

Ibn Hawqâl, éd. de Goeje, ap. *Bibliotheca geographorum arabicorum*, I ; tr. de Slane, ap. *J. As.* 1842 I.

Hooker, *Journal of a tour in Marocco and the Atlas*, in-8°, Londres 1878.

Huart, *Histoire des Arabes*, t. I, in-8°, Paris, 1912.

Huber, *Journal d'un voyage en Arabie*, in-8°, Paris 1891.

Jacob, *Altarabisches Beduinenleben*, in-8°, Berlin 1897.

Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, in-8°, Paris 1908.

Joly, *Etude sur le Titteri*, ext. du *Bull. de la Société de Géog. d'Alger* 1906.

Joly, *Etude sur le sud-est tunisien*, ext. du *Bull. de la Société de Géog. d'Alger.*

Kampffmeyer, *Studium des Arabischen Beduinendialekte*, ap. *Mittheil. des Seminars fur oriental. Sprachen*, 1899.

El-Kettânî, *Salwat el-Anfâs*, 3 vol. in-4°, Fas 1316.

Ibn Khaldoûn ('Abd er-rahmân), *Kitâb el-'Ibar wa diwân el-mobtedâ wa'l-Khabar fi ayàm el-'Arab wa'l-'Ajam wa'l-Barbar*, 7 vol. in-8°, Boulak 1867.

Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes historiques*, éd. Quatremère, ap. *Notices et extraits des mss. de la Bibl. impériale*, t. XVI-XVIII ; tr. de Slane, même collection, t. XIX-XXI.

Ibn Khaldoûn, *Histoire des Berbères*, éd. de Slane, 2 vol. in-4°, Paris 1847-1851 ; tr. de Slane, 4 vol. in 8°, Alger 1852-1856.

Ibn Khaldoûn, *Histoire des Benou 'l-Ahmar*, tr. Gaudefroy-Demonbynes, ap. *J. As.* 1898, II, p. 309.

Abou Zakarya Yahyâ Ibn Khaldoûn, *Histoire des Beni 'Abd el-Wâd, rois de Tlemcen*, éd. et tr. Alfred Bel, 2 vol. in-8°, Alger 1904-1913.

Ibn Khallikân, *Biographical dictionnary*, tr. anglaise de Slane, 4 vol. in-4°, Paris 1843.

Kitâb el-Istibçâr, éd. Von Kremer, in-8°, Vienne 1852; tr. Fa-

gnan. ap. *Recueil des Not. et Mém. de la Soc. arch. de Constantine* 1899.

N. Lacroix, *Les groupements indigènes de la commune mixte du Djendel*, ap. *Rev. Afr.* 1909, p. 311 ss.

La Martinière et N. Lacroix, *Documents sur le nord-ouest africain*, 4 vol. in-4°, Paris 1896.

H. Lavoix, *Catalogue des monnaies musulmanes*, t. II, Espagne et Afrique, in-8°, 1891.

René Leclerc, *Monographie de la commune mixte de la Mina*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Oran* 1902.

Lefèvre et Nehlil, *La région de Tafrata et les tribus qui l'habitent*, ap. *Bull. du Comite de l'Afrique française* 1910. Supplément.

Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, tr. J. Temporal, éd. Schefier, 3 vol in-8°, Paris 1896.

Lespinasse, *Notice sur les Hachem de Mascara*, ap. *Rev Afr.* 1877.

Maqqârî. *Analectes sur l'histoire d'Espagne*, éd. Dozy, Dugat, Krehl, Wright, 4 vol. in-4°, Leyde 1855-1861.

Maqrizî, *Histoire des sultans mamlouks*, tr. Quatremère, 2 vol. in-4°

Maqrizî, *Description de l'Egypte*, tr. Bouriant, ap. *Mém. de la Mission archéol. du Caire.*

Maqrizî, tr. Fagnan, ap. *Melanges Michele Amari*, II.

W. et G. Marçais, *Les monuments arabes de Tlemcen*, in-8°, Paris 1903.

Marcel, *Tableau statistique des tribus de la province d'Oran*, ap. *J. As.* 1835, II.

Marmol Caravajal, *Description de l'Afrique*, tr. Perrot d'Ablancourt, 3 vol. in-4°, Paris 1667.

Martin, *Les oasis sahariennes*, I, in-8°, Alger 1908.

De Mas-Latrie, *Traités de paix et de commerce concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge*, in-4°, Paris 1866.

Masqueray, *Note concernant les Nememcha*, ap. *Rev. Afr.* 1879.

Masqueray, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algerie*, in-8°, Paris, 1886.

Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle... d'après Léon l'Africain*, in-8°, Alger 1906.

De Mathuisieulx, *A travers la Tripolitaine*, in-12, Paris 1903.

El-Mâwerdî, *El-Ahkâm es-Soulthânîya. Traité de droit public musulman*, éd. Enger, tr. Ostrorog, I, II, Paris 1906.

Bernardino de Mendoza, *Mémoire...* publié par Elie de la

Primaudaie, *Documents inédits sur l'histoire de l'occupation espagnole*, ap. *Rev. Afr.* 1877.

E. Mercier, *Comment l'Afrique septentrionale a été arabisée*, Constantine 1874.

E. Mercier, *Histoire de l'etablissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, in-8°, Paris-Constantine 1875.

E. Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, 3 vol. in-8°, Paris 1888.

E. Mercier, *La propriété indigène en Maghreb*, ap. *Rec. de la Soc. arch. de Constantine* 1898.

Gustave Mercier, *Cinq textes berbères en dialectes chaouia*. Ext du *J. As.* 1900.

'Abd el-Wahid el-Merrakechi, *Histoire des Almohades*, éd. Dozy, in 8°, Leyde 1847-1881; tr. Fagnan, in-8°. Ext. du *Rec. de la Soc. archéol. de Constantine* 1894.

Michaux-Bellaire, *Quelques tribus de montagne de la région du Habt*, ap. *Arch. marocaines* XVII.

Michaux-Bellaire et Gaillard, *L'administration du Maroc*, ap. *Bull. de la Soc. de Géog. d'Alger* 1909.

Michaux-Bellaire et Salmon, *Tribus arabes du Lekkous*, ap. *Arch. marocaines* IV.

De Motylinski, *Le Djebel Nefousa*, in-8°, Paris 1898-1890.

De Motylinski, *Itinéraire entre Tripoli et l'Egypte*, Alger 1900.

Musil, *Arabia Petraea*, in-8°, Vienne 1908.

Nallino, *Sulla costituzione delle tribu arabe prima dell'islamismo*, ap. *Nuova antologia*, Rome, octobre 1893.

Nomenclature et répartition des tribus de la Tunisie, in-8°, Châlon-sur-Saône 1900.

Von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen golf*, 2 vol. in-8°, Berlin 1900.

'Onwân ed-dirâya (vie des Saints de Bougie), in-8°, Alger 1910.

El-Oufrânî, *Nozhat el-Hâdi*, éd. et tr. Houdas, in-8°, Paris 1889.

Palgrave, *Une année de voyage dans l'Arabie centrale*, tr. française, 2 vol., Paris 1866.

Le pays du mouton, in-4°, Alger 1893.

Peysonnel et Desfontaines, *Voyages*, 2 vol., in-8°, Paris 1838.

El-Qaïrwânî, *Histoire de l'Afrique d'El-Kaïrouânî*, tr. Pellissier et Rémusat (*Exploration scientifique de l'Algérie*, VII), in-8°, Paris 1845.

Quatremère, *Mémoire sur l'Egypte*, t. II (Mémoire sur les tribus arabes d'Egypte).

Quedenfeldt, *La population berbère au Maroc*, tr. Simon, ap. *Rev. Afr.* 1903.

R..., *Les Arib*, ap. *Rev. Afr.* 1864.

Récit des mérites du pôle Aboû Yoûsof Ya'qoûb ed-Dahmânî, Bibl. nationale d'Alger, mss. 1718.

Reinaud, *De l'art militaire chez les Arabes*, ap. *J. As.* 1848, II.

Renan, *Melanges d'histoire et de voyages*, in-8°, Paris 1878.

Robertson Smith, *Kinship and marriage.*

Schirmer, *Le Sahara*, in-8°, Paris 1892.

Schnell, *L'Atlas marocain*, tr. Augustin Bernard, in 8°, Paris 1898.

Shaw, *Voyages*, tr. fr., in-8°, La Haye 1743.

Es-Slâwî, *Kitâb el-Istiqçâ*, 4 vol., Le Caire 1312 hég., tr. Fumey, ap. *Arch. marocaines*, IX-X.

Sprenger, *Das Leben und die Lehre des Mohammad*, 3 vol., Berlin 1869.

Et Tabârî, *Annales*, éd. de Goeje, 15 vol. in-8°, Leyde 1879-1901.

Et-Tenesî, *Histoire des Beni Zayan, rois de Tlemcen*, tr. Bargès, in-12, Paris 1852.

Thomas, *Essai d'une description géologique de la Tunisie*, 1re partie, in-8°, 1907.

Et-Tijânî, *Rihla*, Bibl. universitaire d'Alger, mss. 2014, tr. Rousseau, ap. *J. As.* 1852 II, 1853 I.

Trumelet, *L'Algérie légendaire*, in-12, Alger 1892.

La Tunisie. Histoire et description, t. I, Paris 1896.

Urbain, *Du gouvernement des tribus*, ext. de *Rev. de l'Orient et de l'Algérie*, oct.-nov. 1847.

Urbain, *Notice sur la province du Titteri*, ap. *Etablissements français*, 1843-1844.

Urbain et Warnier, *Province de Constantine*. Organisation... à l'époque de l'occupation, ap. *Etablissements français* 1840.

Vaissière, *Les Ouled Rechaïch*, ap. *Rev. Afr.* 1892.

Van Berchem, *La propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers khalifes*, in-8°, Genève 1886.

Van Berchem, *Titres califiens d'Occident*, ap. *J. As.* 1907, I.

Vayssettes, *Histoire de Constantine sous la domination turque*, ap. *Rec. de la Soc. arch. de Constantine* 1867-1869.

Villot, *Coutumes des indigènes*, in 12, Alger 1888.

Voinot, *Oujda et l'Amalat*, in-8°, Oran 1912.

Weisgerber, *Trois mois de campagne au Maroc*, in-8°, Paris 1904.

Wellhausen, *Reste arabischen Heidentums*, 2e éd., Berlin 1897.

Worms, *Recherches sur la constitution de la propriété territoriale*, ap. *J. As.* 1844, I.

Wustenfeld, *Geschichte der Fatimiden Chalifen*, in-8°, Gottingen 1881.

X..., *Notes sur les tribus de la Régence*, ap. *Rev. tunisienne*, 1902.

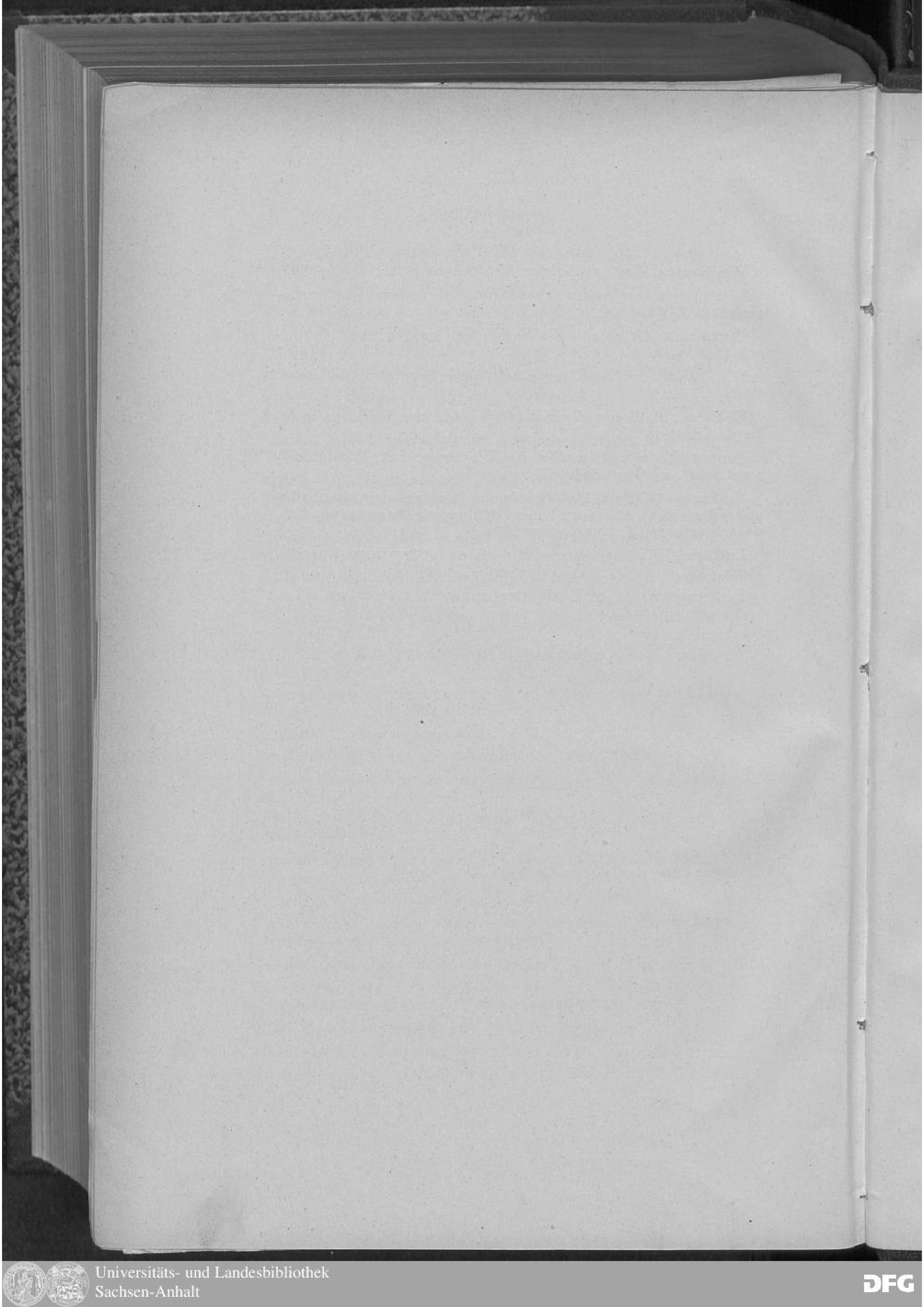
El-Ya'qoûbî, *Descriptio al-maghribi*, éd. et tr. de Goeje, in-8°, Leyde 1860.

Yaqoût, *Yacut's geographisches Worterbuch*, éd. Wustenfeld, 6 vol. in-8°, Leipzig 1866-1871.

Ez-Zarkachî, *Tarikh ed-Dawlatayn* (Histoire des Almohades et des Hafcides), éd. in-8°, Tunis 1286 hég.; tr. Fagnan, ap. *Rec. de la Soc. arch. de Constantine* 1894.

Ez-Zïyanî, *Et-Torjoman el-Ma'rib*, éd. et tr. Houdas, in-8°, Paris 1886.

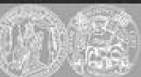
Ez-Zïyanî, *Rihla*, tr. Coufourier, ap. *Arch. marocaines*, VI.



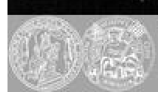
INDEX

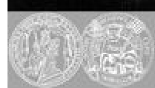
DES NOMS DE PERSONNES ET DE TRIBUS

Quand deux chiffres appartenant à la même dizaine se suivent, le chiffre des dizaines n'est pas répété. Ex. : 11-4, 8, 124-6, 9, doit se lire : 11 à 14, 18, 124 à 126, 129.



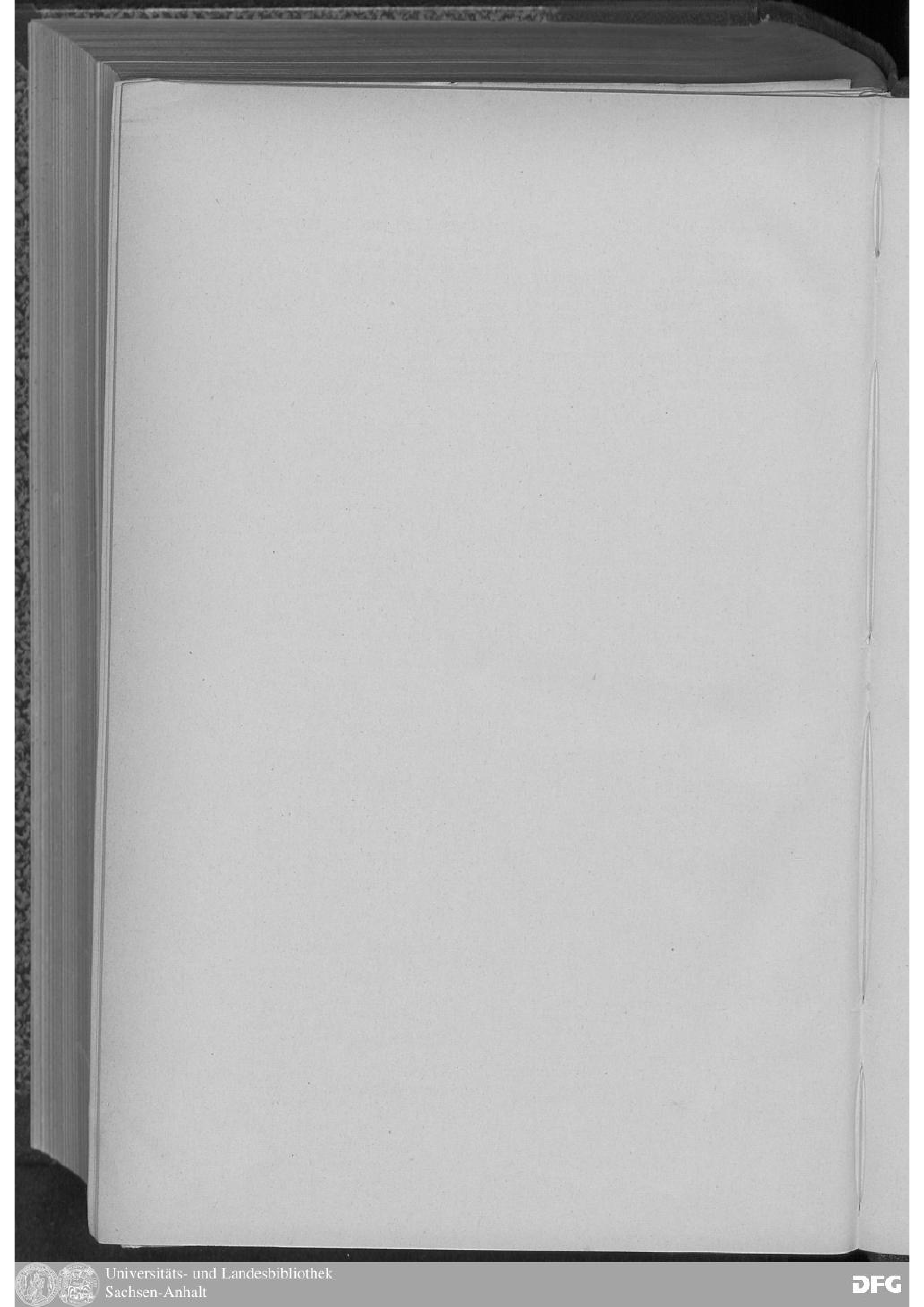






INDEX

DES NOMS DE LIEUX



ERRATUM

p. 34 l. 15, au lieu de : Howâra, lire *Howwâra.*

pp. 68 l. 1, 69 l. 7, au lieu de : ‘omeîyade, lire *omeiyade.*

p. 84 l. 28, au lieu de : il tenait vengeance, lire *il tenait sa vengeance.*

p. 85 l. 28, au lieu : Cinber, lire *Cinnibr.*

p. 142 n. 3, au lieu de : Yahyâ b. ‘Alî, lire : *Yabki b. ‘Ali.*

p. 149 l. 7, supprimer *de Koûmiya.*

pp. 203 l. 6, 212 l. 22, 254 n. 1, au lieu de : Ka‘oûb, lire *Ko‘oûb.*

p. 227 n. 2, au lieu de : Raḥḥâb b. Debbâb, lire *Raḥḥâb des Debbâb.*

pp. 249 n. 5, 271 l. 23, 614 n. 3, au lieu de : Ḥosayn, lire *Ḥoçayn.*

p. 277 n. 1, l. 10, au lieu de : Bâligh, lire *Bâlir.*

p. 279 l. 1, au lieu de : ‘Amâra, lire *‘Omâra.*

p. 283, au lieu de : Aboû Yoûsof, lire *Aboû Ya‘qoûb.*

p. 446 n. 4, supprimer *Ko‘oûb.*

p. 464, modifier ainsi la n. 2 :

Le chef des Mohelhel était Moḥammed b. Tâleb ; avec lui étaient Aboû ’l-Hawl b. Ya‘qoûb et Khalîfa b. Boû Zeid, chef des Ḥakîm. IKh., I 555, tr. III 36.

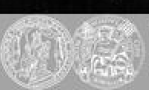
p. 465 dern. ligne, au lieu de : ḥafcide, lire *almoḥade.*

pp. 469 l. 31, 485 n. 2, au lieu de : père, lire *frère.*

p. 482 l. 8, au lieu de : Yaḥyâ b. Sibâ‘, lire *Sibâ‘ b. Yaḥyâ.*

p. 581 l. 15, au lieu de : Traras, lire *Trâra.*

Il semble bien qu’il faille lire *Ifrîqiya* et non Ifriqiya. Cette lecture est expressément indiquée par Ibn Chebbât (*Histoire de Tozeur*). D’autre part, dans la région de Béja qui porte encore ce nom, on prononce *Frîqya.*



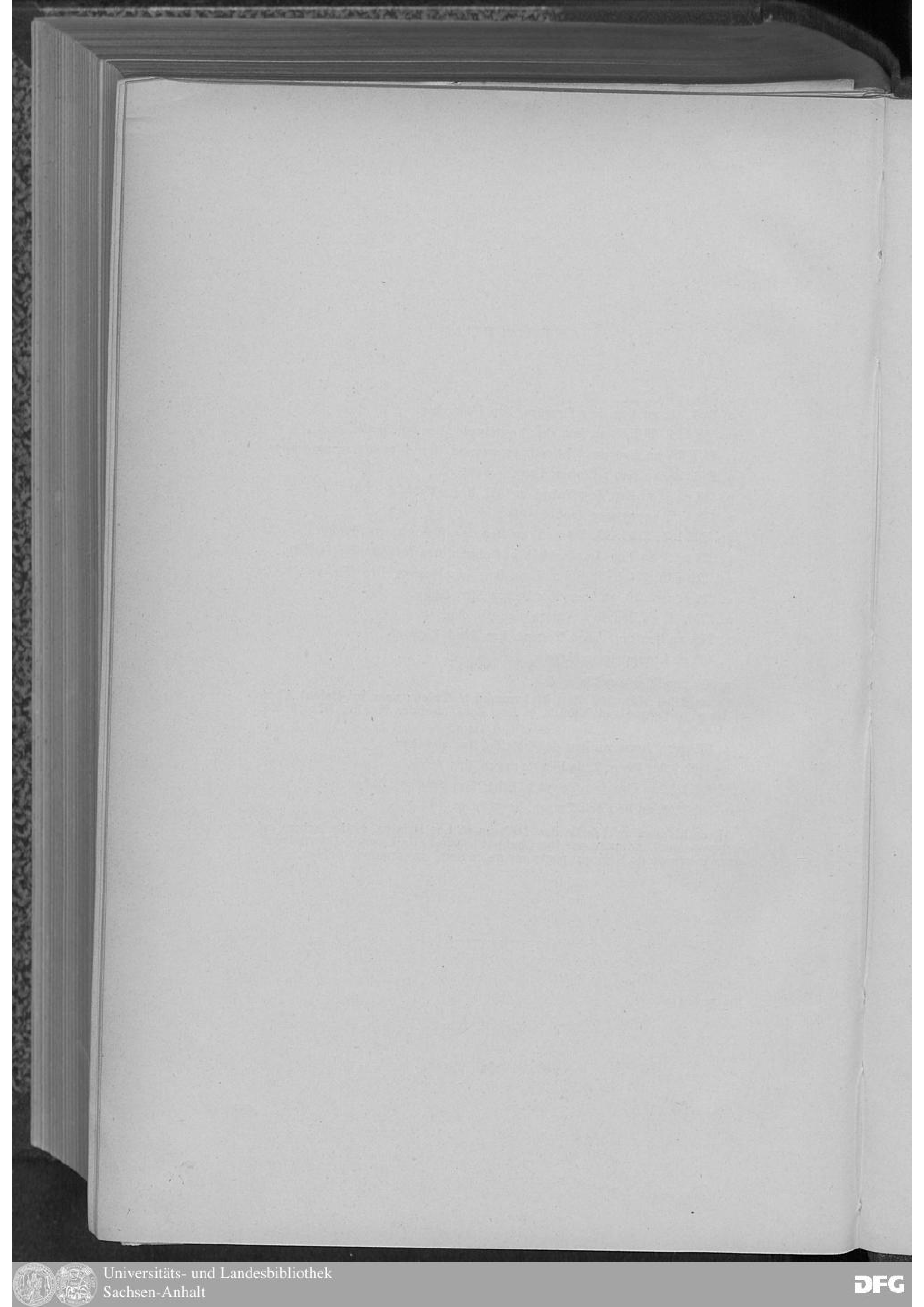


TABLE DES MATIÈRES

